R. JALLIFFIER & H. VAST

Cours complet d'Histoire

POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Rédigé conformément au Programme du 11 août 1902

PREMIER CYCLE. — *Divisions A et B*

Classe de sixième. — **Histoire de l'Antiquité.** 1 vol. toile souple	3 50
— de cinquième. — **Histoire du Moyen Age.** 1 vol. toile souple. 2e édition	3 50
— de quatrième. — **Histoire des Temps modernes** (1500-1789). 1 vol. toile souple. 2e édition	3 50
— de troisième. — **Histoire contemporaine** (1789-1889). 1 vol. toile souple	3 50

SECOND CYCLE. — *Sections A, B, C, D*

Classe de seconde. — **Histoire générale du Moyen Age et des Temps modernes** (987-1715). 2e édition	5 »
— de première. — **Histoire générale des Temps modernes et contemporains** (1715-1815). 1 vol. toile souple. 4e édition	5 »
— de philosophie A et B et de mathématiques A et B. — **Histoire générale contemporaine** (1815-1900). 2e édition	5 »

SECOND CYCLE. — *Sections A et B*

Classe de seconde. — **Orient et Grèce**
— de première. — **Rome et commencement du Moyen Age** (en préparation).

ANCIENS COURS POUR L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE ET MODERNE

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France :

1° De 395 à 1270, par MM. Jalliffier et Vast. 9e édit.	5 »
2° De 1270 à 1610, par M. Vast. 9e édit	5 »
3° De 1610 à 1789, par MM. Jalliffier et Vast. 9e édit.	5 »
4° De 1789 à 1900, par M. Jalliffier. 4e édit	5 »

R. Jalliffier et A. Buchner. — **Cartes et croquis des Campagnes de 1589 à 1789,** avec sommaires explicatifs. 2e édition	5 »
— **Cartes et croquis des Campagnes de 1789 à 1900,** avec sommaires explicatifs. 4e édition revue et complétée	6 »

Cours Complet

D'HISTOIRE

R. JALLIFFIER ET H. VAST

Cours Complet
D'HISTOIRE

Rédigé conformément au Programme du 11 Août 1902

COURS DE PREMIÈRE

TEMPS MODERNES ET CONTEMPORAINS
(1715-1815)

TABLEAUX — CARTES

GRAVURES D'APRÈS LES MONUMENTS

QUATRIÈME ÉDITION. — REVUE ET CORRIGÉE

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1908

PRÉFACE

Nous avons remanié à fond notre *Cours d'histoire* pour le mettre en harmonie avec les programmes de 1902 : ces remaniements répondent à la fois à la nouvelle répartition des matières et à la direction nouvelle donnée à l'enseignement.

D'une part, nous avons présenté dans chaque cycle un tableau complet de l'histoire. Mais, comme les deux cycles ne peuvent pas être la répétition l'un de l'autre, nous avons essayé de déterminer avec précision l'objet et la méthode de chacun d'eux. Dans le premier, nous pensons que les *faits* doivent tenir la plus grande place : il s'agit d'apprendre l'histoire à ceux qui ne la connaissent pas encore. Dans le second, les études historiques doivent surtout éveiller les *idées*, provoquer les jugements et les comparaisons, et c'est dans ce sens que nous avons orienté les ouvrages destinés aux trois dernières années.

D'autre part, nous avons pensé nous conformer à l'esprit des nouveaux programmes en sacrifiant résolument, dans les deux cycles, les séries de

règnes sans importance, le détail de l'histoire des guerres, les faits secondaires, qui n'ont pas eu d'action déterminante sur la marche des événements. Nous avons cherché à retenir l'attention des élèves sur les mœurs et les institutions, à substituer l'histoire de la civilisation à l'histoire exclusivement politique.

Quelques *indications pédagogiques* sont indispensables pour faciliter l'usage de nos cours.

Nous avons divisé le programme de chaque année en *trente chapitres* qui pourront fournir la matière de soixante classes d'une heure, les autres étant absorbées par les compositions, les revisions nécessaires et les congés.

Chaque leçon est précédée d'un court *sommaire* divisé en paragraphes qui correspondent exactement aux divers développements. Elle est suivie de *sujets à traiter*, soit comme courtes expositions orales, soit comme matières de devoirs écrits. Les élèves trouveront en tête de chaque chapitre l'indication des principales lectures à faire pour la préparation de ces travaux

Nous avons dû n'esquisser l'histoire militaire que dans ces grandes lignes; nous renvoyons pour une étude plus complète aux *cartes et croquis des campagnes* de MM. Jalliffier et Buchner.

De nombreux *tableaux d'ensemble* résument la suite des événements; des *cartes historiques* font connaître le théâtre où ils se sont déroulés. Les

gravures sont des portraits, des monuments, des scènes historiques. Elles ont toutes une valeur documentaire ou artistique.

A la fin du volume, 1° une *revision générale* indique l'enchaînement qui unit les événements les plus marquants; 2° des *tableaux généalogiques* et des *listes chronologiques* des principales familles de souverains forment un répertoire abrégé, à l'aide duquel chacun pourra rétablir le lien des successions, à travers les coupures imposées par le programme; 3° une *bibliographie*, méthodiquement classée, suggère de nombreux sujets de lecture à ceux qui ont le goût des études approfondies.

Ainsi nous espérons faciliter la tâche des Professeurs, nos Collègues, en traçant à leurs élèves une méthode raisonnée de travail.

TEMPS MODERNES
ET CONTEMPORAINS

CHAPITRE I

LA FRANCE SOUS LOUIS XV
LA RÉGENCE, LES PARLEMENTS, LES AFFAIRES RELIGIEUSES

I. Avec la Régence (1715-1722) commence une réaction peu durable contre les idées et les personnes du règne de Louis XIV. Les conseils sont substitués aux secrétaires d'Etat.

II. Le système de Law est essayé pour combler le déficit financier. L'abbé Dubois remplace l'alliance espagnole par l'alliance anglaise.

III. Le ministère du duc de Bourbon (1723-1726) est la continuation de la Régence. Louis XV épouse Marie Leczinska (1725).

IV. L'avènement du cardinal Fleury (1726-1743) inaugure le véritable règne de Louis XV. Mais Louis XV, trop indolent, trop ami du plaisir, continue d'abandonner le pouvoir à ses ministres Fleury, les d'Argenson, Machault et surtout aux favorites, la duchesse de Châteauroux, la marquise de Pompadour.

V. L'opposition est d'abord religieuse. Les jansénistes sont en lutte avec les jésuites que soutient le roi. Les parlements prennent parti pour les jansénistes. Les mandements des évêques, les arrêts des parlements renouvellent sans cesse l'agitation. Mais l'opinion reste dévouée au principe de la monarchie et à la personne du roi.

I. Réaction à la mort de Louis XIV. — La Régence est une époque de réaction. A la cour austère et triste des dernières années de Louis XIV, à la sombre étiquette impo-

---

Ouvrages a consulter : H. Carré, *la France sous Louis XV* (Bibliothèque d'histoire illustrée). — Levasseur, *Histoire du système de Law*. — Cochut, *Law et son système*. — Ch. Aubertin, *l'Esprit public au XVIII° siècle*. — Félix Rocquain, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*. — Marion, *Machault d'Arnouville*. — Jobez, *Histoire de Louis XV*.

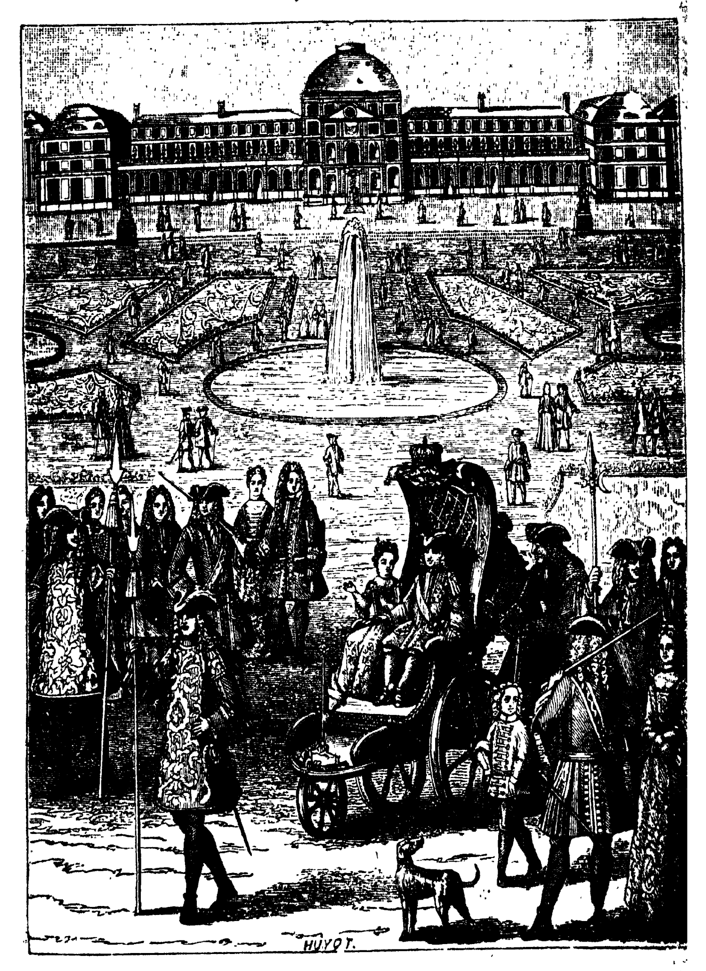
sée par Mme de Maintenon, succède un régime nouveau, une vie de débauches et de scandales inouïs. Les jansénistes arrivent au pouvoir et en chassent les jésuites. Les parlements élèvent la voix, la noblesse remplace à la tête de l'administration les ministres roturiers. La réaction n'est pas moins marquée dans les personnes. Philippe d'Orléans, l'ami de la Fare, de Chaulieu, de Ninon de Lenclos, chasse les légitimés. Law, exilé de France par Louis XIV, devient tout puissant. Au dehors, Dubois réussit à conclure l'alliance anglaise, à la place de l'alliance espagnole. Mais la réaction est peu sérieuse et peu durable. En 1720, l'union avec l'Espagne est rétablie. Law est de nouveau chassé et son système ruiné. Dubois abaisse le Parlement et lui impose l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*. La royauté de droit divin est encore trop fortement installée pour pouvoir tomber si vite.

Le testament cassé. — La mort de Louis XIV fut accueillie comme une délivrance. Dangeau, si prolixe quelquefois, se contenta de cette sèche mention : « Le roi est mort ce matin à huit heures (1er septembre). » Massillon, en prononçant l'oraison funèbre du grand roi, commença par ces mots caractéristiques : « Dieu seul est grand, mes frères. » Le peuple lui fit une autre oraison funèbre : sur la route de Saint-Denis, au passage de la dépouille mortelle, on avait dressé de petites tentes : on y buvait, on y chantait, on y riait, on parlait de mettre le feu aux maisons des jésuites. « Louis XIV, dit Saint-Simon, ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens et des chefs de l'affaire de la *Constitution* (la bulle *Unigenitus*). »

Son successeur était son arrière-petit-fils, un enfant de cinq ans, chétif et malingre, seul survivant en France de trois générations royales[1]. En vertu du testament du grand

1. Louis XV, né en 1710, fils du petit dauphin Louis, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, fut fiancé en 1721 à Marie Anne-Victoire, infante d'Espagne, et épousa en 1725 Marie Leczinska. Il en eut un fils le dauphin Louis, père de Louis XVI, et six filles, les princesses Elisabeth, Henriette, Adelaïde, Victoire, Sophie et Louise. L'aînée seule se maria : elle épousa l'infant don Philippe, plus tard duc de Parme.

roi, le duc du Maine devait être le surintendant de l'édu-



Promenade de Louis XV enfant.

cation du jeune roi et le chef de sa maison militaire; le

maréchal de Villeroy, son gouverneur; Fleury, évêque de Fréjus, son précepteur; Philippe d'Orléans, le président d'un conseil de régence sans pouvoir. Mais Philippe, actif et ambitieux, ne voulait pas d'une situation aussi effacée. Averti par Villeroy et par Voysin de la teneur du testament, appuyé sur les princes du sang, sur les pairs, sur le Parlement, il fut facilement victorieux de la faction des légitimés et de Mme de Maintenon. Le testament fut cassé; le Parlement, dirigé par d'Aguesseau et par Joly de Fleury, lui déféra les pleins pouvoirs de la régence et le commandement de la maison militaire du roi. Le Parlement fut récompensé de sa docilité en recevant le droit de remontrances et il recouvra une partie de son importance politique. D'Aguesseau devint peu de temps après chancelier.

Philippe d'Orléans (1674-1723). — Le régent avait alors quarante et un ans. Il était fils de Philippe d'Orléans et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine. Il était à la fois le neveu et le gendre de Louis XIV puisqu'il avait épousé Mlle de Blois, fille légitimée de Mme de Montespan. C'était un prince de belle mine, intelligent, brave, généreux, accessible à toutes les grandes idées, désireux de faire le bien. Toutes les fées, disait sa mère, avaient présidé à sa naissance. Une seule, n'étant pas appelée, lui avait donné l'insouciance. Il avait été corrompu de bonne heure par Dubois, l'un de ses précepteurs. On vantait ses exploits à Steinkerque et à Nerwinden sous Luxembourg, en Espagne sous Berwick, Vendôme et Philippe V. Mais ces exploits mêmes l'avaient rendu suspect à Louis XIV. Philippe d'Orléans fut accusé, avec quelque fondement peut-être, de vouloir supplanter Philippe V sur le trône d'Espagne. Mais il était innocent du crime dont il fut soupçonné plus tard, d'avoir empoisonné les princes de la famille royale. Philippe, indigné, réclama la Bastille et des juges : d'Argenson, alors lieutenant de la police et l'ami du prince, fit comprendre à Louis XIV quel scandale causerait un procès intenté sans preuves à son neveu. D'ailleurs Louis XV, survivant, écartait le régent du trône et

proclamait son innocence. Louis XIV chercha du moins à restreindre autant qu'il le pouvait l'autorité accordée à son neveu. Son testament ne fut pas plus respecté que ne l'avaient été ceux de Louis XIII et de Henri IV,

La régence. Les conseils (1715-1718). — Le régent fut l'auteur d'un grand nombre de mesures excellentes : il exila le père le Tellier et appela aux affaires ecclésiastiques le cardinal de Noailles, ami des jansénistes. Un gallican, l'abbé Fleury, devint le confesseur du roi ; les jansénistes sortirent de prison. Les princes légitimés furent dégradés et privés de leur droit éventuel de succession au trône, aux applaudissements de Saint-Simon et du public. Grâce au régent, la bibliothèque royale fut ouverte ; l'Académie des sciences fut émancipée ; une académie des arts mécaniques fut installée au Louvre. Il fit imprimer à ses frais le *Télémaque*. Il s'inspira des projets de réformes souvent chimériques, rêvées par le duc de Bourgogne : sur la recommandation de son ami, Saint-Simon, il remplaça les secrétaires d'État par six conseils composés chacun de dix membres, nobles ou prélats[1].

Ainsi les nobles comptaient reprendre leur ancienne importance dans l'État et éviter le despotisme ministériel. Mais ils étaient incapables et avides. Les affaires ne s'expédiaient plus ; l'administration était paralysée. Les conseils furent supprimés en 1718 et les secrétaires d'État, ces utiles collaborateurs de nos rois, furent rétablis. D'ailleurs, la noblesse se lançait éperdument dans le libertinage, pour se dédommager de l'hypocrisie qui était de bon ton sous l'ancienne cour. La Régence fut une époque de déportements et de licence. Le régent donnait l'exemple des plus folles équipées, soit au bal de l'Opéra, soit dans les petits soupers où ses compagnons ordinaires, Dubois, Broglie, Brancas, Canillac avaient mérité le non de *roués*. La « manie

1. Conseils du dedans, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, des finances, du commerce. Le conseil de régence, qui était à part, était composé des ducs d'Orléans, de Bourbon, du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier d'Aguesseau, du duc de Saint-Simon, des maréchaux de Villeroy, d'Harcourt, de Bezons et de l'évêque de Troyes.

de politiquer », la licence et l'impiété passèrent dans les mœurs du XVIIIe siècle et contribuèrent peu à peu à détruire l'ancien régime.

Détresse financière. — La détresse financière était la plus grosse difficulté du régime nouveau. Dans les quinze dernières années de son règne, Louis XIV avait dépensé deux milliards 870 millions, les recettes n'avaient pas dépassé 880 millions. La dette s'élevait donc à près de deux milliards, qui en vaudraient environ quatre fois plus de nos jours. La dette immédiatement exigible atteignait 789 millions et le revenu de 1715 était de 69 millions, dévorés déjà en partie par le funeste système des anticipations! Saint-Simon proposait la banqueroute pure et simple; d'après lui, les créanciers de l'État étant des roturiers et des traitants, peu importait leur ruine. Le régent ne fut pas de cet avis. On parla autour de lui de la convocation des États généraux. Mais une consultation de la nation, au lendemain de la mort de Louis XIV, pouvait être dangereuse. Le duc de Noailles, président du conseil des finances, fit

Gruet au pilori des halles (d'après une estampe populaire).

adopter son plan de réformes; il proposait trois choses : le *visa*, la *chambre de justice* et la *refonte des monnaies*.

Réformes du duc de Noailles. — L'opération du *visa* consistait à reviser les créances de l'État. Les billets d'État, qui représentaient les différents emprunts, souscrits au profit du trésor, coûtaient à leurs détenteurs actuels à peine le quart de leur valeur. Le duc de Noailles croyait pouvoir sans injustice leur faire subir une réduction plus ou moins forte. Il les revisa et remplaça 652 millions d'anciens papiers par 250 millions de nouveaux billets d'État portant 4 0/0 d'intérêt et remboursables à des échéances déterminées. La *chambre de justice* fut établie contre les traitants, qui avaient profité des embarras du trésor, pour lui prêter à un taux usuraire. Le dernier emprunt de Louis XIV avait été contracté à 400 0/0. Noailles fit mettre à la Bastille quelques financiers; la cour de justice dut remonter jusqu'en 1689 pour rechercher leurs abus pendant les deux dernières guerres. Elle excita contre eux les dénonciations des laquais et des

domestiques, même sous des noms supposés. Elle promettait aux dénonciateurs non seulement l'impunité, mais aussi une part des biens confisqués.

Bientôt la terreur régna parmi les gens d'affaires : les capitaux se cachèrent. Des supplices odieux, comme ceux de Gruet et de Le Normand, excitèrent la compassion publique. Naturellement les princes de la finance se tirèrent d'affaire, en se taxant eux-mêmes. Samuel Bernard offrit, pour se racheter de toute poursuite, neuf millions de livres ; Crozat six millions et demi ; d'autres à proportion. D'autres encore échappèrent, en se faisant recommander à prix d'argent aux favoris, aux roués et aux grand seigneurs. Les « larronneaux » tombèrent seuls dans les filets de la justice. Il y eut 4.410 condamnations et 219 millions confisqués ; mais le trésor ne recouvra que la moitié à peine de cette somme. Le reste servit à enrichir l'entourage du régent. La *refonte des monnaies* contribua encore à rendre les transactions plus rares et la situation plus difficile. L'écu de 3 livres 10 sous, qui pesait une once d'argent sous Louis XIV, ne pesa plus qu'une demi- once. Par le visa et par la chambre de justice, le duc de Noailles avait porté une rude atteinte au crédit de l'État. Il avait réduit la dette, mais il avait manqué aux engagements du trésor. Par la refonte des monnaies, il avait ruiné le commerce. Malgré ses fâcheuses réformes, il réclamait encore onze années d'économie, pour arriver à mettre l'équilibre dans les finances. C'était attendre bien longtemps : le régent était pressé de jouir. Déjà commençaient à paraître de petits écrits satiriques, les *tocsins*, très hostiles au régent et à la Régence. Il résolut de faire l'essai du *système de Law.*

II. **John Law.** — L'Écossais John Law (1671-1729), par sa mère Jeanne Campbell de la famille d'Argyle, prétendait être issu des anciens rois d'Écosse. Son père, orfèvre et banquier à Édimbourg, l'avait initié tout jeune à la science du *crédit.* Law voyagea beaucoup ; il s'arrêta de préférence dans les villes comme Amsterdam, Gênes et Venise, célèbres par leurs banques ; ou dans les villes de plaisir, comme Paris, Florence

Naples et Rome. Il jouait beaucoup et avec bonheur. Jouer gros jeu sentait alors son gentilhomme et l'on n'était nullement offusqué de voir l'ambassadeur de Portugal gagner 1.800.000 livres en une seule nuit à la duchesse de Berry, fille du régent. Law, malgré les accusations de ceux qui furent ruinés par lui, dut être un joueur honnête. Son habileté à calculer vite et son calme imperturbable lui donnaient sur tous ses adversaires une supériorité marquée. A force d'observer et d'étudier, il avait arrêté dans son esprit une sorte de système économique, propre, selon lui, à enrichir les États. Il l'avait proposé à Louis XIV, qui répondit, en le faisant chasser de France, et au duc de Savoie, qui lui avait dit spirituellement qu'il n'était pas assez riche pour pouvoir se ruiner. Il le proposa au régent qui résolut d'en essayer graduellement l'application.

Le système de Law. — Pour bien comprendre les idées de Law, il faut se rappeler que l'on acceptait encore comme vraie la théorie de la *balance du commerce*. On croyait que la richesse pour une nation consiste à exporter beaucoup et à importer peu. Dès lors la balance du commerce se solde par un excédent de métaux précieux et la véritable richesse est la monnaie. Créer de la monnaie, c'était donc d'après Law augmenter la richesse d'un pays. On ne peut pas créer de la monnaie d'or et d'argent. Mais on peut créer de la monnaie de papier. Il suffit que l'État donne sa signature et son papier, ses billets s'échangent comme l'or et l'argent. On peut multiplier les billets selon les besoins du commerce; le papier a même sur les métaux précieux cet avantage qu'il est plus facilement échangeable et transportable. Ainsi raisonnait Law et il voulait organiser le *crédit* : il en connaissait la puissance, et il en espérait des merveilles.

Mais il commettait plusieurs erreurs : 1° la monnaie est le signe de la richesse, mais non pas la richesse elle-même. Nul pays n'eut plus de métaux précieux que l'Espagne de 1650 à 1750; et cependant, nul ne s'appauvrit davantage, parce qu'on n'y travaillait plus; l'or et l'argent ne faisaient que passer entre les mains des Espagnols pour aller enrichir les peuples réellement travailleurs, Français et Anglais

Flamands et Hollandais ; 2° le papier-monnaie n'a de valeur que s'il est garanti par une réserve suffisante de métaux précieux. Quand la réserve est insuffisante, la valeur du papier-monnaie s'affaiblit ou disparaît ; 3° Law pensait qu'il pourrait proportionner la production du papier-monnaie aux besoins du commerce. Plus il en créa, plus il fallut en créer, parce que son émission immodérée de papier avait fait renchérir tous les objets.

Comme conséquence de son système, Law demandait d'établir une *banque royale*, où les particuliers viendraient déposer leurs capitaux et qui rendrait en papier-monnaie une somme bien supérieure, garantie pourtant par la réserve métallique qu'elle aurait en dépôt. Pour utiliser ces dépôts, il proposait de créer de grandes compagnies coloniales faisant le commerce maritime. Ainsi l'État deviendrait peu à peu le seul grand commerçant. Il donnerait abondamment la monnaie, et emploierait toujours la monnaie mise en circulation. Les profits de ces immenses opérations serviraient à payer la dette, à développer les travaux publics, à accomplir toutes sortes d'utiles réformes. Le régent était ébloui ; mais une partie du conseil des finances était hostile à ces nouveautés, le Parlement les combattait avec ardeur. Law ne put tout d'abord appliquer complètement son système.

La banque. — Il reçut seulement l'autorisation de fonder une banque privée d'escompte et de circulation au capital de six millions, représentés par 12.000 actions de 500 livres. Ces actions devaient être payées 1/4 en espèces et 3/4 en billets d'État, qui perdaient alors les 4/5 de leur valeur. Law n'allait donc disposer en réalité que de 1.500.000 livres et il faisait cadeau à l'État des 4.500.000 livres qui lui seraient payés en billets. Si modeste qu'elle fût, cette banque rendit cependant de grands services. Elle fit l'escompte à 6 0/0, au moment où le taux ordinaire était deux fois plus élevé ; elle avait émis des billets de banque, dont la valeur était estimée en écus de banque, monnaie fictive, représentant un certain poids d'argent fin, indépendamment de toute fixation arbitraire de la valeur des monnaies.

La régularité des premières opérations assura le succès. Bientôt tous les agents comptables du roi furent autorisés à recevoir les billets de la banque comme une monnaie. Cependant Law, avait des ennemis : les frères Pâris cherchaient à lui faire concurrence, par leur *compagnie des fermes générales*, qu'on qualifiait du nom d'*antisystème*. Le Parlement avait fait défense à tout étranger, même naturalisé, de gérer les finances de l'État, et avait établi une séparation absolue entre les opérations de la banque et les comptes du gouvernement. Le régent, poussé par Law et par Dubois, fit tenir au petit roi un lit de justice, où le Parlement perdit le droit de remontrances, où les princes légitimés furent privés de la préséance sur les autres pairs (26 août 1718). Peu de temps après la banque de Law devint *banque royale*. C'était un grand succès, mais ce fut le commencement de la ruine. La banque privée était tenue par d'étroits et salutaires règlements : la banque royale fut souveraine. Law, qui avait fait briser toutes les oppositions, se livra à une émission tout à fait disproportionnée de billets. Il y en eut bientôt pour 930 millions ; l'encaisse qui garantissait cette masse énorme de billets, c'était le trésor royal lui-même, et le trésor était vide (1718) !

Les compagnies. — Law avait en main les capitaux, il s'agissait de les utiliser; de là l'établissement des grandes compagnies de commerce. Déjà, en 1717, il avait créé la *Compagnie d'Occident* pour l'exploitation de la Louisiane. Le capital était de 100 millions représentés par 200.000 actions de 500 livres, payables, comme les actions de la banque, un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. Pour faire réussir cette émission, Law eut recours à une réclame effrénée : des estampes, répandues à profusion dans le public, représentaient, tantôt un atelier où 12.000 femmes natchez travaillaient la soie ; tantôt une roche d'émeraude, dont un capitaine français prenait possession avec 22 hommes ; tantôt encore des R. R. P. P. jésuites auxquels des Indiens et des Indiennes présentaient leurs enfants pour les baptiser. Un vieux militaire, Lamotte-Cadillac, qui avait fait autrefois le service dans la Louisiane, déclara

que toutes ces merveilles n'étaient que des contes. On le mit à la Bastille. Les 200.000 actions furent souscrites. En réalité la Louisiane n'était encore qu'un désert, où l'on ne comptait qu'un demi-millier de blancs et une vingtaine de nègres. Il eût fallu de longues années et d'énormes capitaux pour en exploiter les richesses (1717).

Cependant, les actionnaires n'entendaient pas parler de dividendes. Aussi les actions avaient baissé. Law, pour les soutenir et exécuter les grandes choses qu'il rêvait, se livra désormais à de véritables opérations d'agiotage. Les actions de la Compagnie d'Occident étaient au-dessous du pair, c'est-à-dire de 500 livres. Il acheta à *terme* et avec une *prime*[1] de 50 livres toutes les actions disponibles sur le marché. Elles montèrent rapidement à 550 livres. A ce moment, Law racheta le privilège de plusieurs compagnies qui végétaient : compagnies du Sénégal, des Indes orientales, d'Afrique ; et il les réunit en une nouvelle société qu'il appela la *Compagnie des Indes*. Pour l'établir, il émit 50.000 actions nouvelles de 500 livres, mais avec une prime de 50 livres : on devait donc les lui payer 550 livres. Pour associer étroitement les deux compagnies, il décida qu'il faudrait avoir quatre actions anciennes (*les mères*) pour une action nouvelle (*les filles*). Les actions montèrent bientôt de 500 à 1.000 livres. Alors il y eut les *petites-filles* : Law avait acheté le monopole des tabacs, et des salines de l'est. Il fit une nouvelle émission d'actions qu'il fit payer 1.000 livres au lieu de 500 : il fallait avoir quatre mères et une fille pour obtenir une *petite-fille*.

Enfin il avait formé le projet de rembourser toutes les charges inutiles, de payer la dette de l'État. Il lui fallait un milliard et demi. Il acheta le bail des cinq grosses fermes et la fabrication des monnaies. La compagnie allait se substituer à l'État pour la perception des recettes du royaume. Law profita du moment d'engouement où les actions étaient montées à 5.000 livres. Il fit une dernière émission

1. Les actions vendues *à terme* sont celles qui sont livrables et payables dans un délai fixé par le contrat. La *prime* est la somme d'argent qui est en sus du taux d'émission.

de 150.000 actions qu'il donna au prix de 5.000 livres, bien qu'elles ne fussent remboursables qu'à 500 livres, et il eut la somme nécessaire.

TABLEAU DU SYSTÈME DE LAW

ÉMISSIONS successives	NOMBRE des actions émises	PRIX NOMINAL (en livres)	TOTAL NOMINAL de chaque émission	PRIX EFFECTIF D'ACHAT	MONTANT effectif de chaque émission
1er fonds : Compagnie d'Occident (les mères)........	200.000	500	100.000 000	500	100 000.000
1re souscription : Compagnie des Indes (les filles).....	50.000	500	25.000.000	550	27.500.000
2e souscription : Tabacs, salines, etc. (les petites filles)..	50.000	500	25.000.000	1.000	50.000.000
3e souscription : Prêt à l'Etat......	300.000	500	150.000.000	5.000	1.500.000 000
Emission supplémentaire.........	24 000	500	12.000.000	5.000	120.000 000
	624.000		312.000.000		1.797.500.000

Ce fut l'apogée du système, les actions de 500 livres montèrent jusqu'à 18.000 livres. On s'entassait dans la rue Quincampoix, où se trouvaient les bureaux de la banque et de la compagnie. A la nouvelle d'une émission, les groupes d'actionnaires se pressaient d'accourir et passaient jour et nuit sans se plaindre, pour pouvoir obtenir le précieux papier. Là tout se vendait au poids de l'or : un savetier gagna 200 livres par jour à louer des tabourets et à vendre des plumes. Un bossu gagna 150.000 livres à prêter son dos en guise de pupitre. Les « Mississipiens » firent de bien autres profits : André, fils d'un peaussier de Montélimart, gagna 70 millions et fiança sa fille, qui n'avait que deux ans, au marquis d'Oise, qui devait toucher 20.000 livres de rentes jusqu'au jour du mariage. Un savoyard, commissionnaire et frotteur, fit un gain de 40 millions; un garçon de caba-

ret, ayant réalisé 30 millions, passa en Angleterre et revint au bout de quelques années avec les équipages et les allures d'un mylord anglais.

A la cour, Law faisait tomber une véritable pluie d'or. Villeroy, Villars, Saint-Simon, d'Aguessau, la Rochefoucauld, qui ne se laissèrent pas éblouir et refusèrent de rien gagner forment d'honorables exceptions. Le duc de Bourbon eut pour sa part 60 millions; le prince de Conti, le duc d'Antin, Dubois, à proportion; on vendait ses terres, ses maisons, ses bijoux à vil prix pour se procurer ce papier merveilleux. Un comte de Horn, qui n'avait rien à vendre, assassina un courtier, pour lui voler son portefeuille et périt sur la roue, malgré sa noble origine. Law était assiégé de solliciteurs; on le poursuivait jusqu'au bain. Une marquise se fit verser devant son hôtel pour avoir avec lui une entrevue.



Bombario le bossu.
(Tiré d'un recueil de 1720.)

Les provinciaux et les étrangers accouraient en foule à Paris : on se disputait à prix d'or les places des coches; c'était partout et à tous les degrés un agiotage effréné.

Services rendus par Law. — Law rendit cependant de grands services. Sous Louis XIV, on avait créé des charges ridicules pour subvenir à la pénurie du trésor ; il existait des boteleurs de foin, des commissaires aux empilements de bois, des jurés crieurs d'enterrements, des marqueurs de papier, des vérificateurs de franc salé, etc. Tous ces

personnages inspectaient, dégustaient, déchargeaient, aux dépens des contribuables. Law remboursa toutes ces charges; le prix des denrées baissa immédiatement; le commerce fut rendu plus facile; des prêts aux manufacturiers firent prospérer l'industrie.

De grands travaux publics furent entrepris, création du port de Lorient et de la Nouvelle-Orléans, percement de routes nouvelles; commencement des canaux de Montargis et de Bourgogne, etc. Surtout les billets d'État avaient repris de la valeur, par le besoin qu'on en avait pour se procurer des actions; ils étaient absorbés peu à peu. Law espérait ainsi rembourser la dette, diminuer les impôts et remplacer les taxes multiples et vexatoires par un denier royal proportionnel aux facultés de chacun, analogue à la dîme royale de Vauban. Il se dévouait sincèrement au bien public; le régent commençait à croire à la réalisation de toutes les merveilles annoncées. En 1720, Law se convertit au catholicisme et obtint le titre de contrôleur général. Le système semblait triompher.

Ruine du système. — Mais la ruine était proche. Le total des émissions d'actions s'élevait à près de 1.800 millions : mais par suite de la hausse progressive, les derniers détenteurs les avaient payées plus de 6 milliards. Il eût fallu des dividendes très élevés, pour que le placement devînt avantageux. Or les dividendes n'existaient pas. Les plus avisés courtisans le surent bientôt : le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc d'Antin, ceux que Law avait le plus comblés, échangèrent leurs papiers contre des fourgons remplis d'or et d'argent. Le public, mis en éveil, commença à *réaliser*.

Law n'avait en caisse que des sommes très faibles de numéraire, qui ne pouvaient servir de garantie aux 1.200 millions de livres de billets qu'il avait émis. Il avait cherché depuis longtemps à déprécier les métaux précieux. Il défendit de payer en argent plus de 100 livres, de garder à domicile plus de 500 livres de numéraire; il donna cours forcé aux billets. En quelques jours, il fit varier quinze fois de suite la valeur des monnaies. Le Parlement fut

exilé à Pontoise, pour que toute opposition fût brisée.

Malgré tous ces efforts, la foule s'étouffait aux bureaux de la banque. Law chercha à sauver la compagnie en l'associant plus étroitement à la banque. Il ne fit que perdre la banque. En vain la valeur des billets et des actions fut réduite de moitié; en vain la banque ne fut plus autorisée à rembourser que les billets de 10 livres. Trois hommes furent étouffés aux portes des bureaux et leurs cadavres portés sous les fenêtres de Law et du duc d'Orléans. Enfin les payements furent suspendus. C'était la banqueroute. Law dut s'enfuir, n'emportant qu'un diamant de 10.000 écus sur les 1.600.000 livres qu'il avait avec lui à son arrivée en France (décembre 1720).

Liquidation. Résultats du système. — Il fallait désormais procéder à la liquidation. Les ennemis de Law, les frères Duverney en furent chargés : une sorte de concordat, comme dans une faillite de commerçant, fut établi entre l'État, débiteur insolvable, et ses créanciers. Deux milliards et demi de billets et d'actions furent réduits par une nouvelle opération de visa à 1.700 millions représentés par des billets de visa et des rentes perpétuelles et viagères. La dette de l'État avait été un peu réduite par Law : elle s'éleva à près de 40 millions de rentes. La banque fut abolie; la compagnie fut sauvée par le régent et par le duc de Bourbon; elle garda le monopole de la vente du tabac et du café et, avec ses 100 gros navires, elle fit presque tout le commerce extérieur de la France.

En somme, une vive impulsion donnée à l'industrie, aux travaux publics, au commerce intérieur et maritime; l'esprit d'association développé, la puissance du crédit révélée; beaucoup de charges inutiles remboursées; la dette de l'État réduite : voilà les heureux effets du système. Ses inconvénients ne sont pas moins frappants : le désastre de la banque de Law a entravé pendant près d'un siècle toutes les tentatives pour organiser en France le crédit de l'État; une démoralisation excessive a été amenée par ces fortunes faites, défaites et refaites en si peu de temps. En réalité, il n'y a qu'une seule vraie richesse, pour les na-

tions comme pour les individus, cette richesse, ce n'est pas la monnaie, c'est le travail.

Peste de Marseille (1720). — Un terrible fléau vint encore compliquer la catastrophe financière de l'année 1720. La peste désola la Provence et enleva 40.000 personnes à Marseille. Le chevalier Rose, les échevins Estelle et Moutiers, le père de Vauvenargues, premier consul d'Aix, qui vit sa seigneurie érigée en marquisat, se distinguèrent par leur admirable dévoûment. Celui de l'évêque Belsunce a été exagéré[1]. Pendant la durée du *système*, avaient eu lieu le voyage de Pierre le Grand à Paris (1718) et la mort de Mme de Maintenon à Saint-Cyr (1719).

L'abbé Dubois. — Parmi les roués qui exercèrent le plus d'ascendant sur l'esprit du régent, l'abbé Dubois occupe la première place. Il dirigea les Affaires étrangères et réussit même à devenir premier ministre, lorsque Louis XV fut déclaré majeur.

Ce Dubois, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, successivement valet du curé de Saint-Eustache, puis chargé par Saint-Laurent, précepteur du duc d'Orléans, de recopier les thèmes de son élève, avait peu à peu supplanté le précepteur. La mère du régent avait bien recommandé à son fils de ne jamais employer *ce fripon, le plus grand coquin* qu'il y eût au monde. Le portrait de Saint-Simon ne fait pas aimer l'original : « C'était, dit-il, un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément, étant pris sur le fait. Il s'était accoutumé à un bégaiement factice, pour se donner le temps de pénétrer les autres... Une fumée de fausseté lui sortait par tout les pores. » Mais il avait l'esprit délié, une grande facilité et une grande puissance de travail, une tenacité à toute épreuve, une souplesse et une fécondité

1. Belsunce n'a pas fui ; il a même administré les pestiférés dans les rues. Mais dès le début du fléau, il a quitté précipitamment son palais, situé dans la zone dangereuse, pour aller loger dans le palais du gouverneur.

de ressources extraordinaires. Pour assurer la situation du régent et la sienne contre l'hostilité de l'Espagne, il prêcha la nécessité de l'alliance anglaise. Il se trouva fort heureusement que l'intérêt de Dubois et du régent était conforme à celui de la France.

L'Espagne se vengea de l'hostilité du régent en cherchant à le renverser ainsi que l'abbé Dubois. A la cour de Sceaux, les légitimés, quelques cardinaux mécontents quelques princesses jalouses et intrigantes, sous la direction de la remuante duchesse du Maine, petite-fille de Condé, s'étaient entendus avec l'ambassadeur espagnol, le prince de Cellamare, pour enlever le régent et l'enfermer dans une forteresse d'État. Cellemare fut arrêté et expulsé. Le duc du Maine enfermé à Doullens, la duchesse, reléguée, à Dijon; les cardinaux de Polignac et de Rohan et le jeune duc de Richelieu furent exilés. Quatre seigneurs bretons, qui avaient voulu soulever leur province, furent exécutés à Nantes. D'autres condamnations furent prononcées. Les vrais chefs avaient été épargnés (1718).

Scandaleuse fortune de Dubois. Fin de la Régence (1722). — En se rapprochant de l'Angleterre, Dubois avait commencé sa fortune; en soutenant les jésuites contre les jansénistes, il l'acheva. Dubois, ayant réussi à faire enregistrer par le Parlement la bulle *Unigenitus*, fit valoir cette soumission comme son œuvre et demanda l'archevêché de Cambrai : « Qui sera l'infâme qui osera te faire prêtre », lui répliqua le régent; Dubois sourit et chercha.

Il n'était encore que tonsuré. Le cardinal de Noailles donna un licet pour lui permettre de recevoir en un jour les ordres mineurs et majeurs. L'évêque de Nantes, Tressan, l'archevêque de Rouen, Bezons, et le vertueux Massillon lui-même, assistèrent à l'ordination dans un petit village près de Triel; et, après s'être fait consacrer au Val-de-Grâce par le cardinal de Rohan, le faquin d'abbé se trouva installé sur le siège qu'avait illustré Fénelon quelques années auparavant. Dubois n'était pas encore satisfait : un jésuite, le Père de Linières, remplaça l'abbé Fleury gallican et auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, comme confesseur

du roi. Les jésuites reconnaissants firent donner à Dubois le chapeau. On dit qu'Innocent XIII, qui s'était laissé forcer la main, en mourut de chagrin. A la majorité du roi (1722), Dubois persuada au duc d'Orléans qu'un prince de sang ne pouvait être premier ministre, après avoir été régent. Dubois devint premier ministre ; le clergé le choisit pour son représentant comme l'avait été Bossuet. Il était membre de l'Académie, titulaire de six abbayes et d'un archevêché : il mourut dans cette haute fortune des suites de ses débauches (août 1723).

Mort du duc d'Orléans (1723). — Le régent, qui ne dédaigna cependant pas de succéder, comme premier ministre, à ce *drôle*, mourut lui-même d'apoplexie, le 2 décembre suivant. Le gouvernement était revenu aux idées et à la politique de Louis XIV. Le *système* avait sombré ; les conseils n'existaient plus ; la bulle *Unigenitus* était enregistrée, le Parlement avait perdu son droit de remontrances, l'alliance espagnole était rétablie. Mais la Régence, en touchant à toutes les institutions de la monarchie, avait ébranlé le vieil édifice social. La licence des mœurs avait engendré la liberté de la critique. Déjà les libelles se multiplient : *les tocsins*, pour critiquer les mesures financières de Noailles ; les *Philippiques*, contre le régent, toutes pleines de menaces de mort, qui effraient la princesse palatine pour son fils : plus tard les *nouvelles ecclésiastiques*, contre les jésuites. L'esprit philosophique va se développer ; la Révolution se prépare de loin.

III. **Ministère du duc de Bourbon** (1723-1726). — Le successeur du duc d'Orléans au ministère fut Louis-Henri de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, connu sous le nom de *Monsieur le Duc*. « Il n'a jamais rien su que la chasse, dit un contemporain, et en toutes choses n'a pas le sens commun. » Un jour il montrait avec orgueil son portefeuille, rempli d'actions de la compagnie de Law : « Deux des actions de votre aïeul valaient mieux que toutes celles-là », lui répliqua un de ses courtisans. Il contribua à la chute du système qui l'avait enrichi, en donnant

l'exemple des réalisations. Le duc de Bourbon se laissa dominer par une intrigante, la marquise de Prie, et par le financier Pâris-Duverney, l'ancien ennemi de Law. Ce ministère de trois ans est la continuation de la régence, mais sans le duc d'Orléans et sans Dubois.

Administration intérieure. — L'administration du duc de Bourbon fut tracassière, maladroite et cupide. Les meilleures mesures furent impopulaires. Ainsi Pâris-Duverney, par l'*édit du cinquantième*, décrétait que tous les biens, même ceux des nobles et des prêtres, devraient être taxés pendant douze ans du cinquantième des revenus. C'était un premier essai pour supprimer les privilèges d'impôt. On n'y vit qu'une charge de plus à subir. D'ailleurs l'édit fut imposé en lit de justice et appliqué au bout de six semaines. Il fallut abroger cette mesure en 1727.

Un autre édit, de la *milice et de la conscription*, était une tentative pour organiser une armée nationale. Des bataillons de miliciens seraient levés dans les provinces; les intendants répartiraient entre les paroisses le nombre d'hommes à fournir. Les hommes devraient être âgés de seize à quarante ans et tirés au sort, d'abord parmi les célibataires, et à leur défaut parmi les hommes mariés. Le service durerait cinq ans. Cette mesure, excellente en principe, fut mal appliquée. L'armée mal tenue, mal équipée, mal nourrie, n'était alors qu'une école d'indiscipline, de débauches et de vols. Les plus terribles supplices étaient infligés pour les moindres fautes aux soldats soi-disant volontaires, le plus souvent enrôlés de force, et qui n'étaient que le rebut de la population. Les miliciens, qui valaient beaucoup mieux, furent soumis au même régime. Aussi cherchaient-ils à y échapper par tous les moyens. On invoquait pour cela toutes les protections. Les plus misérables et les plus déshérités partaient seuls.

Le duc de Bourbon avait rétabli le droit de joyeux avènement, affermé 24 millions et qui en coûta le double aux contribuables. Il augmenta encore son impopularité par des persécutions religieuses. Un édit inspiré par Tressan, le peu canonique évêque de Nantes, rétablit l'horrible

peine des galères contre les protestants pratiquants. Un autre édit, dû à Fleury, précepteur du roi, et à deux créatures de Dubois, Tencin et Lafféteau, fut dirigé contre les jansénistes. L'opinion accueillait mal ces mesures d'un autre âge. La cherté du pain provoqua une émeute à Paris; le guet à cheval dut disperser par les armes une troupe de 1.800 individus. Deux des chefs furent pris et pendus.

IV. **Le cardinal Fleury** (1653-1743). — A la suite du mariage de Louis XV avec Marie Leczinska qui semblait devoir affermir son crédit, le duc de Bourbon, craignant l'influence du précepteur de Louis XV, avait voulu l'exiler. Mais Louis XV garda son précepteur et ce fut au contraire le duc et la marquise qui partirent pour l'exil. Évêque de Fréjus, par l'*indignation divine*, comme il disait lui-même à cause de la pauvreté de ce siège, Fleury avait alors soixante-treize ans. Il ne s'était pas hâté de saisir ce pouvoir qu'il ambitionnait depuis si longtemps, il s'était contenté de prendre sur Louis XV un ascendant toujours croissant. Avec Fleury, le bon sens succéda au bel esprit et aux aventures dans la direction des affaires. La France, secouée par tant de crises, entra en convalescence et respira. Les maximes de Louis XIV reparurent dans la politique intérieure et extérieure, mais avec des allures plus douces, plus discrètes, comme il convient à un homme d'Église. Fleury ne voulut pas du titre de premier ministre; il se fit seulement donner le chapeau de cardinal (sept. 1726). Il fit le calme autour de lui.

A l'intérieur, il releva la France par l'économie, par une bonne gestion administrative, par une modération réelle dans l'exercice du despotisme. A l'extérieur, il chercha à maintenir la paix. Il était arrivé à temps, lorsqu'on était fatigué des Turcarets et des Scapins qui gouvernaient la cour. Malheureusement il fut un peu trop lui-même un Géronte. Son ministère sénile, dont les ambitieux se disputaient à l'avance l'héritage, dès qu'il entra en charge, se prolongea trop longtemps. Trompé par les événements, joué par les hommes, il ne sut pas disparaître à temps de la scène et s'effacer, quand il l'aurait pu avec honneur. Il vécut

trop longtemps et s'acharna à mourir debout. Les dernières années de son ministère ont fait tort à sa mémoire. L'on a oublié trop vite les réels bienfaits de son administration. Avec lui commence le gouvernement personnel de Louis XV.

Grandes divisions du règne de Louis XV. — Louis XV est ordinairement mal jugé. On se le représente volontiers, pendant toute la durée de son long règne de cinquante-neuf ans, comme le Louis XV des dernières années, avili par la débauche et tombé dans la plus honteuse abjection. La foule aime les images simples et les caractères nettement tranchés Les nuances lui échappent et elle distingue difficilement entre les époques. Mais Néron lui-même a donné de grandes espérances, il n'a été pendant longtemps que le monstre naissant dépeint par Racine. L'on doit aussi se résigner à reconnaître à Louis XV des qualités : il a été longtemps fidèle à la reine; il a été père excellent. Il a eu son heure d'activité, d'énergie ; la nation, vivement remuée dans sa foi monarchique, a pu croire qu'elle allait enfin avoir un grand roi ; elle a proclamé Louis XV *le bien-aimé*, en escomptant à l'avance les mérites et les vertus qu'elle lui prêtait.

Mais ce fut un éclair sans durée. La nature molle et sans ressort du roi s'abandonna de plus en plus sur la pente de la corruption et du vice. Il est tombé rapidement jusqu'au dernier degré de l'abaissement. La flétrissure qui s'attache à son nom n'en est que plus profonde. S'il était capable de bien régner, il est d'autant plus condamnable d'être devenu le Louis XV que l'on connaît. L'étude sur le roi et son gouvernement intérieur comprend donc naturellement deux parties : la première s'étend de 1726 jusqu'en 1756, au début de la fatale guerre de Sept Ans ; la seconde comprend les années qui suivent. La bataille de Fontenoy est le point culminant de l'existence du roi. C'est le moment des plus légitimes espérances suivies bientôt des plus cruelles déceptions.

La famille de Louis XV. — Louis XV eut le malheur de n'avoir pas été formé par l'adversité. Le pouvoir royal

n'était plus discuté depuis la Fronde ; il semblait que la nation fût la chose du roi et que la France fût sa propriété.

Cependant, il avait un sentiment élevé de sa dignité et le désir du bien. La vénération pour la grande mémoire de Louis XIV, le désir de l'imiter et de s'associer à son apothéose fut pendant longtemps l'ambition du nouveau roi. A la suite des folies de la Régence, lorsqu'il fut appelé à gouverner par lui-même, il s'entendit très bien avec le cardinal Fleury, pour chercher à remettre en honneur l'esprit et les usages de l'ancienne cour. Il semblait n'être roi que par imitation. Marié, sans avoir été consulté, à une princesse plus âgée que lui, d'un esprit ordinaire, d'une dévotion méticuleuse, il mena pendant dix ans une vie régulière : il eut un fils et six filles, dont une seule, Élisabeth, se maria. Les cinq autres restèrent auprès de leur père, vivant avec lui dans la plus étroite intimité. Il ne consentit jamais à s'en séparer. Toute sa vie, il leur rendit visite matin et soir ; il prenait avec elles le café que lui-même avait préparé. Deux d'entres elles, Mme Adélaïde et Mme Louise, furent souvent consultées sur les affaires de l'État.

Première période du règne (1726-1756). — Cependant il était difficile pour un roi jeune et inactif de résister longtemps aux séductions dont il était entouré. Le duc de Richelieu réussit enfin à le « dégourdir ». Depuis 1735, les quatre sœurs de la maison de Nesle devinrent successivement ses favorites. Le peuple fut tout d'abord indulgent à ces faiblesses coupables du roi. Fleury prêchait l'économie, et les favorites n'étaient pas riches et n'enrichissaient personne. Henri IV et Louis XIV n'avaient pas mené une conduite fort exemplaire. La galanterie semblait être encore le plus séduisant des vices d'un roi.

L'opinion applaudit même, lorsqu'on vit l'une des quatre sœurs, la duchesse de Châteauroux, s'entendre avec le duc de Noailles, pour envoyer le roi chevaucher à la tête de ses troupes, contre l'ennemi qui menaçait la frontière. C'était en 1744 : Louis XV eut alors de ces mots heureux qui procurent aux princes une facile popularité : « Laisserai-je

ainsi manger mon pays? » dit-il à ceux qui voulaient le retenir. Aussi les angoisses populaires furent vives, lorsqu'on apprit sa maladie à Metz; et une joie universelle éclata à la nouvelle de son rétablissement. Le *bien-aimé* est sauvé, il se bat à Fontenoy et dans le délire de l'enthousiasme, on lui attribue la principale part dans le succès.

Mme de Pompadour. — Déjà les défaillances commençaient. La favorite avait suivi le roi à Metz. Elle fut renvoyée au moment de la maladie, mais bientôt remplacée par une simple bourgeoise, Jeanne Poisson, mariée au financier Lenormand d'Etiolles, qui devint, en 1745, la marquise de Pompadour. Cette femme, d'une beauté piquante, d'un esprit cultivé, d'un goût délicat et affiné, avait toutes les séductions qui pouvaient attirer et fixer le roi. Elle ne se contenta pas de ruiner le trésor, par les distractions ruineuses qu'elle renouvelait sans cesse pour son royal amant; elle voulut régner à la cour et gouverner l'Europe. Elle décida de la direction de la politique extérieure. Louis XV avait cependant ses préférences et sa politique personnelles. Mais il cédait toujours par faiblesse, par insouciance. Une fois sa tâche princière accomplie, il avait hâte de jouir du repos. Louis XIV, qui avait connu de mauvais jours, s'acquittait en conscience de son métier de roi. Louis XV, élevé dans le despotisme florissant, ne croit pas même avoir besoin d'exercer en personne sa souveraine puissance.

La cour. — La froide solennité de Versailles semble peser au souverain. L'étiquette l'ennuie; la grandeur lui manque pour dissimuler la nullité cérémonieuse d'une cour. Louis XV se fait aménager à Versailles de nouveaux appartements, avec petites chambres, alcôves, escaliers dérobés, corridors discrets et cabinets imprévus, le tout orné de glaces à profusion, de trumeaux agréables, de bronzes et de dorures d'un goût délicat. Ses appartements nouveaux s'ouvrent sur la *cour des cerfs* : par là il peut monter à son gré chez Mesdames ses Filles, ou descendre au rez-de-chaussée chez la marquise de Pompadour. Dans ce palais en miniature, soigneusement isolé des appartements desti-

nés aux grandes réceptions, il fait installer tous les services annexes des cuisines, lingeries, salles à manger, salles de jeu, bibliothèques, même une distillerie et un laboratoire.

Louis XV cherche à échapper le plus possible à l'étiquette théâtrale du lever, du souper, du coucher. Comme son ancêtre Louis XIII, auquel il ressemblait par plus d'un trait, il trompe son incurable ennui, en faisant de la tapisserie, en préparant lui-même son café ou ses desserts. Souvent même il fuit tout à fait Versailles, pour aller chasser au loin : à Chantilly, chez le duc de Bourbon, qui a les plus beaux équipages après le roi ; à Rambouillet, chez la comtesse de Toulouse; ou dans ses palais de Compiègne, de Fontainebleau, de Madrid, de la Muette ; surtout dans sa résidence préférée de Bellevue, création de la Pompadour. Ainsi il arrivait à mener une vie à peu près affranchie de la tyrannie de l'étiquette officielle. En certaines années, il ne passait guère plus d'une cinquantaine de journées à Versailles. Vie plus libre, sans doute, mais déplacements très dispendieux, qui coûtaient chacun au trésor la bagatelle d'au moins 100.000 livres. Dans cette vie nouvelle, il admettait beaucoup de familiarités de ses intimes. Avec la disparition de l'étiquette, le respect de la monarchie se mourait.

Administration financière de Fleury. — Le cardinal Fleury accomplit sans bruit tout le bien possible. Il releva la France par une économie rigoureuse, seul système, après tant de banqueroutes et de réductions, qui permît au trésor de vivre. Il fixa la valeur de la monnaie qui ne subit plus, depuis cette époque, de variation appréciable. Le bail des fermes ne cessa de s'élever. Cependant, il eut le tort de retrancher des rentes viagères, et de supprimer les petites rentes perpétuelles au-dessous de dix livres. Les clameurs des intéressés furent si fortes, qu'il en rétablit bientôt une partie.

Le contrôleur général Orry (1730-1745) l'aida dans cette œuvre de réorganisation financière. En 1733, il frappa toutes les propriétés, sauf les biens du clergé, de l'impôt du dixième, qui devait cesser avec la guerre. Il commença le

réseau des grandes routes de France ; malheureusement il eut recours à la *corvée* pour les faire. La *corvée royale*, c'est-à-dire les journées de travail imposées arbitrairement par les intendants aux roturiers, pour les travaux publics, fut une charge écrasante qui pesa lourdement sur les campagnes, qui ruina l'agriculture dans beaucoup de contrées, et qui menaçait de faire de la France, *un immense cimetière*.

Le marquis d'Argenson. Les Affaires étrangères. — Le marquis d'Argenson était mal vu de Fleury, à cause de ses liaisons avec les philosophes. Aussi ne fut-il ministre qu'après la mort du cardinal. Il fut chargé des Affaires étrangères du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747. La plupart de ses négociations échouèrent. Il ne réussit ni à faire élire malgré lui Auguste III comme empereur, ni à empêcher l'élection de François Ier, ni à chasser les Autrichiens de l'Italie, ni à faire de ce pays une confédération d'États. D'Argenson détestait l'Autriche; il était partisan déclaré de l'alliance prussienne. Il n'a poursuivi que des chimères dans la politique étrangère, et il est, comme ministre, beaucoup au-dessous de la réputation qu'on lui a faite.

Comme homme d'État et faiseur de projets, il a écrit des ouvrages remarquables, tout remplis d'excellentes critiques de l'ancien régime : c'est un remueur d'idées, confus, mais original. Il est plein de pitié pour le pauvre peuple : « Que le roi n'aime-t-il *ses* roturiers comme il aime *sa* noblesse? Pauvres gens opprimés, accablés, indéfendus! Et ce sont eux qui nous nourrissent! » Il attaque la multiplicité des emplois et l'abus de la centralisation : « De nos jours la France s'est métamorphosée en araignée : grosse tête et long bras maigres. Toute graisse, toute substance s'est portée à Paris. » Il demande que le roi garde le pouvoir absolu, mais en laissant à des pouvoirs locaux toute l'administration locale. Sa théorie économique est le libre-échange : « Le commerce de toutes choses devrait être libre comme l'air... On ne manque jamais d'air quoiqu'il entre ou qu'il sorte. On ne manquerait jamais de blé, si l'on avait la même confiance dans la liberté. »

Mais aussi combien d'utopies dans son œuvre! Comme secrétaire d'État des Affaires étrangères, il prétendait que la France devait être « une arbitre désintéressée, en état de donner la loi à toute l'Europe, mais une loi « juste ». C'est un rôle de dupe que notre pays a trop souvent joué. Pour l'organisation intérieure, il prêche une sorte de socialisme d'Etat : « Les princes ont des ménageries de bêtes curieuses; que ne s'avisent-ils d'avoir dans leurs vastes parcs des ménageries d'hommes heureux! » Et il propose d'accommoder le parc de Meudon en une sorte de bergerie Watteau. Louis XV ne tarda pas à se lasser de cet utopiste honnête homme. D'Argenson ne se consola jamais de sa disgrâce, et tantôt courtisan, tantôt misanthrope, il guetta, sans réussir, les occasions de ressaisir le pouvoir[1].

Le comte d'Argenson. La guerre. — Son frère le comte d'Argenson était doué d'un esprit plus pratique. Il arriva au ministère de la Guerre après les échecs de Belle-Isle, de Noailles et de Broglie. Il déploya une grande activité pour les réformes, et donna au maréchal de Saxe l'instrument nécessaire pour remporter ses belles victoires. Il supprima les charges de surintendant des forteresses et de grand maître de l'artillerie (1743). L'uniforme, les secours médicaux furent désormais fournis au soldat par l'intendance. Le biscuit fut substitué au pain pendant les campagnes. Après la guerre, une école militaire fut fondée à Paris (1751) et une école d'application d'artillerie, à Metz (1756). Il rendit les grades élevés plus accessibles aux roturiers et dispensa de la taille les officiers roturiers en activité de service. Il avait eu assez de crédit, lors de la maladie du roi à Metz, pour éloigner la duchesse de Châteauroux. Il voulut, après la tentative d'assassinat de Damiens, obtenir la retraite de la marquise de Pompadour. Cette honorable démarche fut récompensée par une lettre de cachet et par l'exil. Son expérience et sa haute capacité administrative auraient pu rendre de grands services

1. Son ouvrage le plus important a pour titre : *Considérations sur le gouvernement de la France*. Voir pour l'histoire de son ministère le livre de M. Edgar Zévort.

pendant la guerre de Sept **Ans.** Louis XV n'écoutait plus que son caprice.

Machault d'Arnouville. — Son collègue dans le Conseil, Machault d'Arnouville, fut sacrifié en même temps que lui. Il fut successivement contrôleur général (1745) et secrétaire d'État de la marine (1754). C'était un ancien intendant du Hainaut, qui hésita à accepter le pouvoir au lieu de le briguer. « Magistrat depuis les pieds jusqu'à la tête, intègre et dur », dit Saint-Simon : avec cela les manières aisées et le bon ton de la cour. Les courtisans, auxquels il savait refuser avec grâce, le surnommaient l'*acier poli*. Mme de Pompadour l'appela à cause de son mérite; mais il n'eut jamais pour elle aucune faiblesse. Comme contrôleur, Machault chercha à relever les finances par la bonne foi, par l'économie et par une meilleure répartition des impôts. Sa tentative pour imposer les privilégiés échoua complètement; l'opposition acharnée du clergé lui fit enlever le contrôle général.



Soldat au port du fusil.
(d'après Gravelot).

Machault ne fut pas encore disgracié; il passa à la marine (1754). Elle avait été négligée à dessein. Maurepas, habile ministre, mais encore plus courtisan, s'était appliqué durant sa longue administration (1723-1749) à perfectionner les constructions navales et à développer l'instruc-

tion des officiers. Mais, pour complaire à Fleury, il avait laissé dépérir le matériel et les arsenaux. Il tomba pour une épigramme dirigée contre la Pompadour. Machault imprima une grande activité aux chantiers et remplit les arsenaux. Déjà, comme contrôleur général, il avait doublé le droit de cinquante sous par tonneau sur tous les navires étrangers. Grâce à lui, les armateurs français étaient protégés : une escadre française fut mise en état de remporter la victoire de Minorque. Machault comme le comte d'Argenson s'opposait à la guerre d'Allemagne et voulait sauver les colonies françaises. Comme d'Argenson il voulut renvoyer de Versailles la favorite. Il tomba comme d'Argenson et vécut dans un exil noblement supporté, d'où il ne devait sortir que pour devenir victime des fureurs révolutionnaires.

Ainsi le roi abdiquait de plus en plus devant la toute-puissante marquise de Pompadour. Elle fit conclure à tout prix le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle dictait aux ministres leur politique; nul ne restait aux affaires s'il n avait le don de lui plaire. La France était bien tombée entre les mains de Cotillon III.

V. **L'opposition sous Louis XV.** — Le règne de Louis XIV marqua l'apogée de la monarchie absolue. Celui de Louis XV en commença la décadence. L'opposition, religieuse d'abord, s'affermit bientôt dans le domaine politique : de la secte des jansénistes, elle prit racine dans le monde des parlements; de là elle gagna la foule, et bientôt grâce aux multiples écrits des philosophes, elle devint une force redoutable, avec laquelle la royauté dut compter longtemps avant d'être balayée dans la grande tourmente de la Révolution.

1° **Les jansénistes.** — On a vu que le Père le Tellier avait obtenu du pape Clément XI la bulle *Unigenitus* (1713), qui condamnait les *Réflexions morales sur le nouveau testament* du Père Quesnel, suspect de jansénisme. A la mort de Louis XIV, quatre évêques jansénistes formulèrent un appel au futur concile, contre la bulle Unigenitus : ils furent soutenus par un grand nombre d'*appelants*.

Saint-Simon conseillait au régent de « faire parler français aux jésuites à Paris et à Rome ». Mais le duc d'Orléans, sur l'avis de Dubois, entama des négociations avec le Saint-Siège. Le Saint-Office condamna tous les *appelants* et exigea une soumission absolue à la bulle. Le Parlement, déjà en défaveur à cause de son hostilité contre Law, voulut encore s'opposer à cette condamnation. Il fut puni par un exil à Pontoise. Dubois réussit à réconcilier les appelants et les constituants, le cardinal de Noailles et les jésuites. Noailles rédigea une transaction favorable aux jésuites. Dubois détermina le régent à l'imposer au Parlement, et il menaça les membres du Parlement qui refusaient encore de céder « de les faire si petits, si petits, qu'ils en seraient eux-mêmes étonnés ». Les menaces, les séductions et surtout l'espoir de rentrer à Paris amenèrent la soumission du Parlement. Il accepta avec quelques réticences et en termes ambigus l'enregistrement de la bulle.

Sous le duc de Bourbon, le pouvoir se montra plus sévère encore à l'égard des jansénistes. Un édit, dû à Fleury, précepteur du roi, et à deux créatures de Dubois, Tencin et Lafféteau, fut dirigé contre les jansénistes. L'opinion accueillait mal ces mesures d'un autre âge. On chansonnait le roi qu'on surnommait l'Unigenitus et, lors de son mariage avec la pieuse Marie Leczinska, on répétait un refrain populaire :

Et ton règne s'affermira,
Cher Unigenitus, par l'Unigenita.

Devenu ministre, Fleury, qui voulait garder l'appui de la cour de Rome, ne montra de rigueur qu'à l'égard des jansénistes. Après avoir été un gallican déclaré, il était lui même passé par ambition dans le camp des jésuites. Il se montra impitoyable à l'égard des *appelants*. Un vieillard de quatre-vingts ans, le Père Soanen, évêque de Senez, prédicateur éloquent et homme de bien, avait publié un mandement où il attaquait la *constitution;* Fleury fit réunir à Embrun un concile provincial, présidé par l'archevêque Tencin, ce « fléau des honnêtes gens, simoniaque, incestueux, mauvais

citoyen, honni et méprisé partout ». (D'ARGENSON.) Soanen fut suspendu et enfermé dans une abbaye. Le cardinal de Noailles, habilement circonvenu, accepta, avant de mourir la *constitution* et révoqua tout ce qu'il avait écrit contre elle.

Les jansénistes n'étaient pas moins acharnés. L'un d'eux, le diacre Pâris, *appelant* et *réappelant*, qui distribuait tous ses biens aux pauvres, avait été enterré au cimetière de Saint-Médard. On publia qu'il faisait des miracles. On vendit partout son portrait et sa vie. Des paralytiques, des impotents, se couchèrent sur son tombeau et prétendirent avoir été guéris de tous leurs maux. Ce fut une véritable épidémie morale. Des scènes burlesques et scandaleuses se produisirent. Il fallut attendre cinq ans et mettre tout le guet sur pied, pour arriver à fermer le cimetière.

Fleury crut en finir par un coup d'autorité : une déclaration royale ordonna à tous les ecclésiastiques du royaume d'accepter purement et simplement la *constitution Unigenitus* (1730). Cela provoqua dans toute la France une véritable lutte. Les parlements se prononcèrent en faveur des jansénistes et commencèrent une opposition de plus en plus violente contre la royauté qui soutenait les jésuites.

2° **Les parlements.** — Strictement maintenus par Louis XIV dans l'exercice de leurs fonctions judiciaires, les magistrats des parlements et autres cours souveraines avaient habilement exploité la mort du grand roi. En cassant le testament du roi défunt, ils avaient obtenu du régent reconnaissant le droit de remontrances. Leurs chefs d'Aguesseau et Joly de Fleury avaient été pendant quelque temps les arbitres du sort de la France. Son opposition au système de Law lui fit perdre le droit de remontrances (lit de justice du 26 août 1718). La chute du système ne lui rendit pas toute son influence. Il avait été exilé à Pontoise en 1720. Dubois le fit rappeler à Paris, mais en le forçant à enregistrer la bulle *Unigenitus*.

Dès lors une mêlée furieuse commence entre les évêques, presque tous dévoués aux jésuites et les parlements où domine l'opinion janséniste. Les évêques lancent des mandements et les parlementaires répliquent à coups d'arrêts. A

l'ordonnance de Fleury pour imposer à tous les ecclésiastiques la constitution *Unigenitus*, les membres du Parlement de Paris répliquent en signant en masse leur démission : « Voilà de vrais Romains et les pères de la patrie, » disaient les Parisiens sur leur passage. Le Parlement fut rappelé deux mois plus tard. Le cardinal fut soutenu, dans sa lutte contre les jansénistes, par le vieux chancelier d'Aguesseau, et par l'habile Chauvelin, qui joua un si grand rôle dans les négociations pour les préliminaires du troisième traité de Vienne.

Ce n'étaient encore entre les magistrats et la royauté que querelles légères, de simples querelles d'amoureux. Cependant, les courageuses protestations du Parlement trouvaient de l'écho. On commençait à répéter qu'il était une véritable représentation nationale et qu'il devait avoir le vote des lois. Fleury enleva les *appels comme d'abus* au Parlement, pour les donner au grand Conseil, qui était plus docile. C'était la ruine de toutes les libertés gallicanes.

Nouvelles querelles du Parlement et du clergé. — La guerre reprit bientôt avec une énergie nouvelle entre le Parlement et les évêques. L'honnête et intolérant Christophe de Beaumont, devenu archevêque de Paris, ordonna, dans un mandement au clergé de son diocèse, de refuser la communion à toute personne qui ne présenterait pas un billet de confession signé par un prêtre adhérant à la constitution *Unigenitus* (1749). C'était exclure des sacrements tous les jansénistes.

La guerre *des billets de confession* commença immédiatement. Le curé de Saint-Étienne-du-Mont, ayant refusé l'absolution à un mourant, fut traîné en prison par l'ordre du Parlement. Des réquisitions furent dirigées par les magistrats contre les évêques et des remontrances adressées au roi. La cour ordonna des arrestations et des emprisonnements arbitraires à la Bastille, à Vincennes, au fort l'Évêque. Les pamphlets et les libelles se multiplièrent : on proposait d'enlever le roi, de rouer le contrôleur général, de pendre la Pompadour : « On ne parle, écrit d'Argenson, que de la nécessité d'une prochaine révolution, par

le mauvais état où est le gouvernement du dedans. »

En 1753, la querelle entre les magistrats et le clergé s'envenima : le Parlement refusa d'enregistrer des lettres du roi qui condamnait ses arrêts : ses membres furent exilés en masse par lettres de cachet (1753-1754). L'année suivante, par un revirement inexpliqué, l'archevêque de Paris fut exilé à Conflans. Puis de nouvelles faveurs furent accordées au clergé. L'attentat de Damiens, un fou qui ne se rattachait à aucun parti, et qui blessa le roi au bras d'un coup de canif, effraya tout le monde et opéra un rapprochement momentané (1757). Jansénistes et molinistes vécurent quelque temps dans un accord apparent.

Ces querelles incessantes affaiblissaient la royauté. On commençait à parler des droits de la nation ; de la possibilité de faire des parlements un grand corps national ; du droit des citoyens à n'être plus emprisonnés sans jugement. L'idée d'une république faisait des progrès ; mais l'on entendait par là une royauté transformée, avec un pouvoir pondérateur, soit le Parlement, soit les États généraux, et avec une liste civile imposée au roi pour limiter ses dépenses.

SUJETS A TRAITER

La réaction contre le gouvernement de Louis XIV au temps de la Régence.

Law et son système.

Louis XV. L'homme et le roi. Dans quelle mesure a-t-il contribué à la ruine de la royauté ?

Le cardinal Fleury. Sa politique intérieure.

Jésuites et jansénistes dans la première moitié du XVIII*e siècle.*

CHAPITRE II

LA FRANCE SOUS LOUIS XV
DEUXIÈME PÉRIODE (1756-1774)
LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

I. Avec la guerre de Sept Ans commence la désaffection à l'égard du roi. L'opposition passe du domaine religieux dans le domaine de la politique.

II. Choiseul (1758-1770) cherche à relever la France. Il réforme l'armée et la marine. Il préside à la suppression de l'ordre des jésuites (1763). Il réunit la Lorraine (1766) et la Corse (1768). Il prépare activement la revanche contre l'Angleterre.

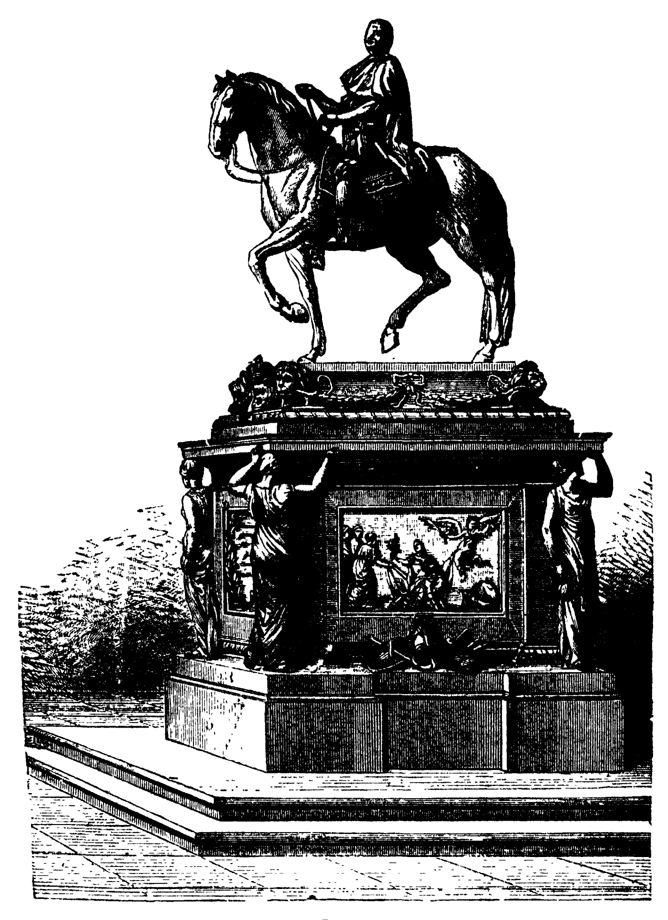
III. La chute de Choiseul amène au pouvoir le triumvirat (1770-1774). Le chancelier Maupeou supprime le parlement de Paris. Le contrôleur général Terray recule devant la suppression des privilèges d'impôts, que ses prédécesseurs Machault et Silhouette ont cherché à opérer. Il subvient par la banqueroute aux dépenses publiques.

IV. Le duc d'Aiguillon laisse partager la Pologne. La mort de Louis XV (10 mai 1774) est accueillie par la nation comme une délivrance.

I. **Deuxième période du règne** (1756-1774). — La guerre de Sept Ans est l'épreuve décisive du règne. Désormais le roi s'annule de plus en plus. Il assiste au Conseil sans mot dire, sans trahir une impression sur sa belle et impassible figure. Il s'occupe *historiquement* des affaires de son royaume, comme si elles se fussent passées à dix siècles ou à mille lieues d'intervalle. Cependant à l'aide de son *cabinet secret*, il se tient au courant de ce qui se passe en Europe; il espionne ses propres ministres; souvent il mine

OUVRAGES A CONSULTER : Les mêmes qu'au précédent chapitre et en outre : FLAMMERMONT, *le Chancelier Maupeou et les parlements.* — H. CARRÉ, *la Chalotais et le duc d'Aiguillon.*

sourdement au moyen d'agents mystérieux la politique de ses ambassadeurs officiels. Quelle condamnation, pour



Statue équestre de Louis XV par Bouchardon.

Louis XV ! Il avait des idées justes et raisonnables sur la meilleure politique à suivre; il était le maître, et il ne l'a

pas suivie ! Il s'est désintéressé volontairement des fautes de son gouvernement et des revers de la nation ! Il s'est réfugié dans l'espionnage et dans l'inertie par faiblesse, par mépris des autres et par dégoût de lui-même !

Abaissement de la France. — Le vrai roi, c'est la marquise de Pompadour. Elle gouverne souverainement Louis XV en l'amusant par les fêtes dont elle est la reine, en l'engourdissant dans les honteuses débauches du parc aux cerfs. Elle dicte les choix des ministres, des généraux et des ambassadeurs ; elle les fait et les défait suivant son caprice, c'est-à-dire suivant son intérêt. La France lui doit la chute du comte d'Argenson et de Machault, le choix de Soubise et de Contades. Elle fait refuser à Bougainville tout secours pour nos braves colons du Canada. Elle considère comme son œuvre l'alliance autrichienne, et, pour la soutenir, elle engloutit toutes les forces vives de la France dans une guerre sans issue : la guerre continentale.

Entre ses mains les ressources de la France semblent fondre. Il n'y a plus de trésor, plus d'armée, surtout plus de direction politique, rien que le caprice et le désarroi : « Ce sont des volontés d'enfants, qui dirigent les principes de notre gouvernement, écrit Bernis. Le roi n'est nullement inquiet de nos inquiétudes. Il n'y a pas d'exemple qu'on joue si gros jeu, avec la même indifférence qu'on jouerait une partie de quadrille. » Le même ministre résume ainsi la situation vers la fin de la guerre de Sept Ans : « Nos places frontières ne sont pas pourvues; nous n'avons plus d'armées, l'autorité languit et le nerf intérieur est entièrement relâché. Notre marine est détruite : les Anglais se promènent sur nos côtes et les brûlent : le commerce maritime, qui faisait entrer 200 millions par an, n'existe plus ; nous avons à craindre la perte totale de nos colonies et nous serons réduits au rang des secondes puissances de l'Europe. Au bout du compte, le roi n'est que l'usufruitier de son royaume, il a des enfants et les peuples doivent être comptés dans ce nombre. »

Ainsi le premier ministre a lui-même un mouvement de

révolte contre le roi. Comment le peuple aurait-il pu échapper à ce même sentiment? La France est livrée à un maître incapable, qui déshonore la royauté et qui avilit la nation. L'ancien régime s'effondre de toutes parts, et la Révolution peut déjà être prévue, comme une crise effroyable, mais nécessaire.

II. **Ministère de Choiseul.** — Un ministre fit une dernière tentative pour relever la France sous Louis XV, c'est Choiseul. Le comte de Stainville (1719-1785), créé duc de Choiseul à son entrée au ministère, était originaire de Lorraine; il commença sa carrière dans l'armée, où il obtint le titre de lieutenant général, et la continua dans la diplomatie. Il gagna la faveur de Mme de Pompadour en lui dénonçant les efforts d'une de ses parentes, pour la supplanter dans les bonnes grâces du roi. C'était un courtisan habile, brillant, à la fois souple et hardi, qui n'eut jamais de hautes vues, ni de volontés bien arrêtées : mais, parmi « les pygmées du règne, il fut comme une manière de grand homme ». Rappelé de l'ambassade de Vienne sur la désignation de Bernis, il le remplaça comme secrétaire d'État des Affaires étrangères (1758). Il était obligé de soutenir l'Autriche et il signa avec elle le troisième traité de Versailles (1758). Mais il voulut donner plus d'impulsion à la guerre maritime en préparant une descente en Angleterre. Enfin, il conclut le *pacte de famille* avec l'Espagne et les Bourbons de Naples et de Parme. Ainsi se réalisait la grande pensée de Louis XIV, lorsqu'il avait installé son petit-fils sur le trône d'Espagne. Choiseul fut forcé d'apposer sa signature au funeste traité de Paris. Il subissait une situation dont il n'était pas responsable (1758-1763).

Réformes de Choiseul. — A partir du traité de Paris, Choiseul consacre tous ses efforts au relèvement de la France. Il veut que le pays devienne aussi fort qu'avant la guerre. Une réorganisation sérieuse de l'armée commence. Il était nécessaire d'y ramener la discipline et l'esprit militaire, d'augmenter l'instruction des officiers, de supprimer les partis et les cabales. Désormais les cadres sont fixés; les

colonels perdent la nomination de leurs subordonnés : ils ne peuvent plus être nommés avant l'âge de vingt-trois ans. Mais aucune limite d'âge n'est imposée pour la nomination des lieutenants-colonels et des majors; les capitaines ne recrutent plus leur compagnie. L'engagement du soldat est exigé pour huit ans. Après seize ans de service, il reçoit la demi-solde et, après vingt-quatre ans, la solde entière ou l'admission aux Invalides. Enfin les milices provinciales sont refondues : le ministre en forme une sorte d'armée territoriale, composée de trente et un régiments et commandée par des officiers en retraite.

La marine fut reconstituée par la grande ordonannce de 1765. Là, comme à la guerre, la faveur et le privilège assuraient le plus souvent les grades de préférence au mérite. La mise à la retraite des officiers incapables, la suppression des gardes de la marine, pour ouvrir les cadres à tous les bons officiers, furent d'excellentes mesures, qui ne trouvaient d'opposition que parmi les privilégiés. Mais il arriva souvent encore que les officiers rouges ou nobles empêchaient l'avancement des officiers bleus ou plébéiens. Choiseul et après lui son cousin, le duc de Praslin, depuis 1766, voulurent perfectionner aussi le matériel de la flotte. La création de l'artillerie de la marine, l'achat du port de Lorient à la compagnie des Indes, pour en faire un quatrième port militaire, une activité nouvelle imprimée aux chantiers et aux arsenaux, furent les moyens employés pour reconstituer la flotte. Ainsi la France put bientôt mettre en ligne soixante-quatorze vaisseaux et cinquante frégates.

Suppression de l'ordre des jésuites (1763). — Choiseul était un ami des philosophes et des jansénistes. Il profita, pour combattre leurs ennemis, d'un procès où ils donnaient prises aux attaques. L'ordre des jésuites autorisait ses membres aux colonies à faire le commerce maritime et la banque. Le P. la Valette, supérieur des missions de la Martinique, eut plusieurs de ses vaisseaux saisis lors de l'attentat de Boscawen et fit une faillite d'environ trois millions. Les négociants de Marseille, créanciers du P. la Valette, demandèrent au général des jésuites de rembourser

leurs créances; et, sur son refus, se pourvurent devant le Parlement. La société fut condamnée à payer solidairement les 3 millions. Durant les plaidoiries, les statuts de la société avaient été dénoncés, comme dangereux pour l'ordre public.

Le parlement de Paris demanda à les examiner : l'abbé de Chauvelin, chargé du réquisitoire, déclara que l'ordre était dangereux pour l'État : 1° parce qu'il avait son supérieur hors de la France, et que les jésuites juraient de lui obéir, même en dépit des lois de l'État; 2° parce que leurs doctrines enseignaient le régicide, contrairement aux lois et aux bonnes mœurs; 3° que d'ailleurs l'ordre, chassé de France en 1594, n'avait été rappelé, en 1603, que conditionnellement. Un premier arrêt fut rendu par le Parlement pour condamner au feu vingt-quatre ouvrages des Pères et leur interdire tout enseignement en France, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur l'état de la société (6 août 1761). En même temps les parlements de province se firent aussi représenter les statuts de l'ordre et les condamnèrent après des réquisitoires sévèrement motivés; le plus célèbre fut le *compte rendu* de Caradeuc de la Chalotais, procureur général du parlement de Rennes.

Déjà les jésuites avaient été chassés du Portugal par le ministre Pombal, ami de Choiseul, à la suite d'une tentative de conspiration contre le roi Joseph Ier. Le général de l'ordre, le P. Ricci, fut invité par le roi à modifier les statuts. Il refusa[1]. Louis XV était excité contre les jésuites par Mme de Pompadour, que le confesseur du roi avait voulu éloigner de la cour, par Choiseul qui désirait se rendre populaire. Il fallait détruire la compagnie ou briser le Parlement. La compagnie fut sacrifiée. Deux édits royaux prononcèrent la dissolution de la société de Jésus et sa suppression dans tout le royaume. Les jésuites furent autorisés à vivre comme simples prêtres séculiers, mais à condition de prêter serment de ne plus suivre les principes

1. On lui a prêté la phrase célèbre : « *Sint sicut sunt, aut non sint.* Qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient plus. » Il n'est nullement certain qu'il l'ait prononcée.

de leurs constitutions. Ceux qui refusèrent de prêter ce serment durent quitter la France (1763-1764). Bientôt les jésuites devaient être chassés de même de l'Espagne, de Naples et de Parme et l'ordre fut aboli enfin par le pape Clément XIV (1773)[1].

Réunion de la Lorraine (1766) **et de la Corse** (1768). — La condamnation des jésuites fut accueillie en France par un long cri de joie. Choiseul devint pendant quelque temps l'idole du public français. Tout semblait lui réussir. Le dauphin Louis, l'appui le plus énergique des jésuites, à qui Choiseul avoit dit un jour : « Monseigneur, j'aurai peut-être le malheur de devenir votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur, » mourut en 1765. La Pompadour était morte l'année précédente d'une maladie de langueur. Choiseul se trouvait ainsi délivré d'une amitié compromettante et d'une tutelle qui le gênait souvent. La reine Marie Leczinska ne comptait pas. Elle s'éteignit obscurément en 1768. A la mort du « bon roi Stanislas[2] » Choiseul avait

1. Le pape Clément XIII s'était énergiquement refusé à la suppression de l'ordre. A sa mort, les cardinaux du parti de Bourbon cherchèrent un candidat plus docile. Bernis désigna Ganganelli ; celui-ci s'engagea par une promesse écrite à consentir à l'abolition de l'ordre. Elu pape sous le nom de Clément XIV, il chercha à gagner du temps, à éluder sa promesse. Mais, sous le pape précédent, des démêlés avaient éclaté entre le Saint-Siège et Ferdinand de Bourbon, duc de Parme. Clément XIII avait menacé ce prince d'excommunication. Les Bourbons s'émurent de cette atteinte portée à leurs prérogatives. Louis XV ordonna la saisie d'Avignon ; Ferdinand IV de Naples fit occuper Bénévent et Pontecorvo, possessions pontificales englobées dans ses Etats. Les deux cours proposèrent à Clément XIV de restituer les domaines saisis, s'il consentait à supprimer la compagnie de Jésus. Accepter un bien temporel en échange d'un spirituel, c'était un acte de pure simonie. Clément XIV s'y résigna cependant. Mais il en eut de vifs remords et, s'il ne mourut pas empoisonné par les jésuites, comme on l'a cru faussement, il mourut de la peur de l'être. (Voir pour cette intéressante histoire le livre de M. Fréd. Masson, sur le cardinal de Bernis.)

2. Stanislas en Lorraine n'était guère qu'un roi *in partibus*. L'administration était confiée à un intendant et à un chancelier, nommés par le roi de France. Mais le bon roi Stanislas s'était attribué le département des arts et de la bienfaisance. Il embellit Nancy et Lunéville ; il fonda une académie et de nombreux établissements charitables. Il consacrait à ces bonnes œuvres tout son revenu de 2.400.000 livres, et il l'administrait si bien qu'il n'avait pas de dettes, ce qui étonnait beaucoup Louis XV. Il lui fallait pour cela une grande économie ; il avait peu de domestiques ; il se couchait et se levait sans aucune aide et allumait lui-même son feu.

opéré sans difficulté la réunion de la Lorraine à la France (1766).

Bientôt après la Corse fut achetée aux Génois. C'était depuis longtemps une colonie fort peu soumise. Gênes, jadis si forte, était impuissante à réprimer la rébellion de ses sujets. Le premier Paoli souleva d'abord toute l'île contre les Génois (1734); puis un aventurier allemand, Théodore, baron de Neuhof, s'y fit proclamer roi (1736-1739). Les Génois invoquèrent, pour le renverser, les secours de la France (1739-1741). Mais Pascal Paoli reprit les armes, avec l'appui secret de l'Angleterre. Les Génois obérés ne pouvaient pas acquitter la dette contractée envers la France. Ils proposèrent à Choiseul de vendre au roi leur droit de souveraineté sur la Corse, et Choiseul, qui craignait de voir les Anglais s'installer dans cette île, accepta, par le traité de Versailles (1768). Le comte de Vaux gagna sur les Corses la victoire de Ponte-Nuovo. Paoli s'enfuit en Angleterre. L'intendant Marbeuf réussit à pacifier l'île par sa modération et par sa fermeté.

Politique extérieure de Choiseul. Secours en Pologne. — Au dehors Choiseul voulut préparer la revanche de la France. Toute sa politique fut dirigée contre la Russie et contre l'Angleterre : « Il faut tout tenter, écrivait-il à Vergennes, notre ambassadeur à Constantinople, pour rompre cette chaîne, dont la Russie tient le bout, et pour renverser le colosse de considération acquis par Catherine II, à la faveur de mille circonstances impossibles. L'Empire ottoman, seul à portée d'opérer cet effet, est en même temps le plus intéressé à l'entreprendre. » C'est grâce à l'action de Vergennes que les Turcs vinrent au secours de la Pologne, attaquée par ses trois puissants voisins. Déjà Choiseul avait envoyé des secours à la *confédération de Bar*, formée par les patriotes polonais contre l'étranger. Des armes et de l'argent, des volontaires et des officiers sous la conduite de Choisy,

Un jour d'hiver de l'année 1766, il avait alors quatre-vingt-neuf ans, le feu prit à sa robe de chambre, et les domestiques arrivèrent trop tard pour empêcher ses blessures d'être mortelles. Stanislas se donnait la peine de réfuter en plusieurs volumes les théories de Voltaire et de Rousseau. Il a obtenu de ses sujets, les Lorrains, le surnom mérité de *bienfaisant*.

de Taulès et de Dumouriez passèrent en Pologne ; l'Autriche, alliée de la France, fermait les yeux. Choiseul négociait en ce moment avec la cour de Vienne une alliance destinée à rapprocher encore plus les Habsbourg et les Bourbons : Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, épousa en 1770 le nouveau dauphin qui devait être Louis XVI.

Choiseul pouvait espérer que l'action des Turcs, la résistance des Polonais et la neutralité bienveillante de Marie-Thérèse feraient échouer les combinaisons machiavéliques de Frédéric II et de Catherine II. Il avait compté sans l'ambition de Joseph II et de son ministre Kaunitz. Cependant, en aucun cas il n'eût voulu engager la France dans une nouvelle guerre continentale à propos de la Pologne : « La Pologne est bien loin, et la France n'a aucun intérêt dans ses affaires [1], » disait-il. Choiseul se contentait de soutenir toutes les puissances secondaires contre la Russie et la Prusse. Quand la Porte Ottomane eut déclaré la guerre à la Russie, un agent de la France, le baron de Tott, mit les Dardanelles en état de défense ; Vergennes, qui était passé de Constantinople à Stockholm, prépara avec le prince royal, qui devait être Gustave III, le relèvement de la Suède. La France reprenait glorieusement, comme au temps des traités de Westphalie, la tutelle des faibles contre les forts.

Préparatifs de guerre contre l'Angleterre. — L'action de Choiseul était purement défensive en Orient ; contre l'Angleterre au contraire il préparait une offensive hardie. Il encouragea les émeutes suscitées par l'agitateur Wilkes contre George III. Il attisa le mécontentement et les premières résistances des colonies américaines contre leur métropole. La Hollande et le Portugal furent excités à se dégager de la protection onéreuse que leur avait imposée l'Angleterre ; le marquis de Pombal, ami de Choiseul, était tout disposé à se rapprocher de la France.

1. On a prétendu que Louis XV, en apprenant le partage de la Pologne, se serait écrié : « Si Choiseul eût été là le partage n'aurait pas eu lieu. » C'est une légende, comme il y en a tant d'autres sur ces dernières années du règne.

Déjà le pacte de famille était conclu; cette réunion intime entre les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon rendait en Europe la prépondérance aux descendants de Louis XIV. Grâce à l'exemple et à l'appui de la France, l'Espagne, Naples, et Parme se réformaient et grandissaient. La France, maîtresse de la Corse, et ayant l'appui des marines de l'Espagne et de Naples, voulait faire la police de la Méditerranée et mettre à la raison les Barbaresques. Une expédition fut dirigée contre Tunis; Bizerte fut bombardé; peut-être, si Choiseul fût resté ministre, la Tunisie serait-elle devenue française dès cette époque.

Enfin le ministre avait relevé la marine et préparé le brillant essor qu'elle prit au temps de Louis XVI. Il voulut aussi rendre à la France des colonies à la place de celles qui avaient été perdues. Il espéra que la Guyane pourrait compenser la perte du Canada. On y envoya de force 15.000 colons, pour la plupart des vagabonds, des prostituées ou des repris de justice; 12.000 de ces malheureux périrent au bout de peu de temps. Ce fut un échec douloureux qui contribua à écarter les vrais colons de la Guyane. Enfin Choiseul songea à soutenir les Espagnols dans les îles Malouines contre les Anglais. Les Anglais avaient bâti un fort dans l'une des îles. Un détachement espagnol les en chassa. Le roi d'Angleterre demanda réparation : mais Choiseul, voyant les répugnances de Louis XV à s'engager dans une action décisive, fit offrir par l'Espagne les réparations nécessaires (1770).

Mme du Barry. — « La France tombe à ce moment au rang de la Turquie. Il y a une révolution de sérail à Versailles. Le harem était depuis longtemps en querelle avec le divan. Le divan succomba. » (A. Sorel.) La chute de Choiseul ne fut pas aussi simple : son attitude guerrière dans l'affaire des Malouines n'y fut pas étrangère. Sa conduite à l'égard de la nouvelle favorite fut une seconde cause de disgrâce. Jeanne Bécu, dite Vaubernier, devenue, par son mariage avec un intrigant, comtesse du Barry, après avoir fait tous les métiers, sauf celui d'honnête femme, fut présentée à Versailles en 1769. Elle avait déjà pris

la place de la Pompadour au grand scandale de la cour et de la ville. Choiseul manquait de fermeté; mais il avait l'âme fière, et il croyait avoir assez fait pour s'imposer. Sans rompre ouvertement avec la nouvelle favorite, il lui faisait secrètement la guerre, en refusant tout à ses protégés, en excitant contre elle les chansons et les pamphlets. La du Barry chercha naturellement des alliés parmi les ennemis du ministre. Elle trouva le duc d'Aiguillon, victime du parlement de Bretagne, le nouveau chancelier Maupeou, l'ennemi des parlements; et, en intéressant Louis XV au maintien de sa toute-puissance, elle contribua fortement à la chute du ministère.

Affaires de la Chalotais et du duc d'Aiguillon. — C'est qu'en effet depuis la condamnation des jésuites, la guerre avait recommencé plus violente que jamais entre le roi et les parlements. Les hostilités étaient parties de la Bretagne : le duc d'Aiguillon, grand ennemi du Parlement, avait fait emprisonner les deux la Chalotais, le père et le fils, pour les punir de leur résistance au roi, et de leurs attaques contre les jésuites. Ils furent tous deux exilés à Saintes, sous prétexte que le roi ne voulait pas punir de coupables; en réalité parce qu'on n'avait rien trouvé qui les accusât. Le parlement de Bretagne fut supprimé (1765).

Rétabli en 1769, il commença une instruction contre le duc d'Aiguillon, comme coupable de subornation de témoins dans l'affaire des jésuites. Le duc d'Aiguillon, qui avait donné sa démission et qui était pair de France, sollicita la juridiction de la cour des pairs. Louis XV vint présider solennellement le parlement de Paris auquel s'était adjoints les pairs de France. L'instruction, libre d'abord, fut bientôt arrêtée : des lettres patentes annulèrent la procédure et déchargèrent le duc d'Aiguillon de toute accusation. Si le duc était innocent, pourquoi le roi résolut-il d'arrêter la procédure? Peut-être parce qu'il croyait avec raison que le parlement, au-dessus du gouverneur, visait le roi lui-même.

Le parlement de Paris, offensé dans sa dignité, rendit un arrêt qui déclarait le duc privé des droits et privilèges de

la pairie jusqu'à ce qu'il se fût purgé des soupçons qui entachaient son honneur. Le roi, poussé par le nouveau chancelier Maupeou, le rival de Choiseul, cassa l'arrêt, défendit au Parlement de se servir des termes d'*unité*, d'*indivisibilité de classes*, de correspondre avec les autres parlements, de résister à la volonté royale par des cessations de service, ou des démissions collectives; il signifiait qu'il ne *tenait sa couronne que de Dieu ;* que la puissance législative appartenait à lui seul *sans dépendance et sans partage ;* que les représentations du Parlement avaient des bornes et qu'il n'en pouvait mettre à son autorité[1]. Le Parlement fut appelé à Versailles dans un lit de justice, pour enregistrer ces dernières protestations de la royauté de droit divin.

Chute de Choiseul (1770). — Ce fut la cause prédominante de la chute de Choiseul. Le contrôleur général Terray, le chancelier Maupeou ligués avec la du Barry, surent persuader à Louis XV que le renvoi de Choiseul, c'était la paix étrangère et l'abaissement du Parlement. Louis XV, qui savait gré cependant à Choiseul de l'alliance autrichienne et du pacte de famille, céda[2]. Choiseul fut renvoyé (24 déc. 1770). Son exil fut appris dans toute l'Europe par les amis de la France avec une véritable douleur. Marie-Thérèse le regretta sincèrement, tandis que Frédéric II écrivait contre lui un petit poème, *la Choiseullade*, qui voulait être spirituel, et qui n'était que calomnieux. Le partage de la Pologne fut la conséquence naturelle de la disparition du ministre. En France, sa retraite fut considérée comme une

1. Voici à ce propos la théorie de l'ancienne monarchie, formulée par Maupeou lui-même. Jamais elle n'a été exprimée avec autant de précision : « Quand le législateur veut manifester ses volontés, vous êtes son organe, et sa bonté permet que vous soyez son conseil. Il vous invite à l'éclairer de vos lumières, et vous ordonne de lui montrer la vérité. — Là finit votre ministère. — Le roi pèse vos observations dans sa sagesse ; il les balance avec les motifs qui le déterminent; et de ce coup d'œil, qui embrasse l'étendue de la monarchie, il juge les avantages et les inconvénients de la loi. — S'il commande, alors vous lui devez la plus parfaite soumission. » (Lit de justice du 7 décembre 1770.)

2. Voici la lettre brutale qu'envoya Louis XV à Choiseul : « J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre la démission de sa charge de secrétaire d'État et de surintendant des postes entre les mains du duc de la Vrillière et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part. »

grande calamité publique. Les plus grands personnages vinrent le voir, l'escortèrent à son départ de Paris, ou firent le pèlerinage de Chanteloup, pour se purifier de l'air de Versailles. C'était moins l'amour pour le ministre que la haine contre la monarchie, qui éclatait dans toutes ces démonstrations.

III. Le Triumvirat Maupeou (1768-1774). **Suppression du parlement de Paris** (1771). — Choiseul fut remplacé par le triumvirat, de Maupeou, Terray et d'Aiguillon. Le premier brisa les parlements, le second chercha à faire vivre la cour par la banqueroute, le troisième laissa partager sans protestation la Pologne. La du Barry et Louis XV présidaient ce honteux conseil de ministres. Les trois nouveaux venus ne manquaient pas de mérite : mais ils étaient trop prosternés aux pieds de la courtisane. Ce fut le déshonneur et la ruine de l'ancienne monarchie.

Maupeou (1714-1792), « petit homme noir, au menton fuyant, au teint bilieux, blême, souvent jaune et parfois vert, était un rare sujet pour l'esprit, pour la science et pour les affaires ». Il était plein de ressources, audacieux et sans scrupules, prompt dans ses décisions et d'une volonté énergique. Le Parlement, irrité de la chute de Choiseul, faisait une opposition acharnée au roi à propos du procès d'Aiguillon et des édits de l'abbé Terray. Le 19 janvier 1771, des mousquetaires furent envoyés la nuit auprès de chacun des membres du Parlement, pour les sommer de répondre par oui ou par non s'ils voulaient reprendre leur service : quarante signèrent oui et se rétractèrent le lendemain. Un arrêt du 21 janvier 1771 prononça l'exil indéfini du Parlement de Paris, et un autre arrêt du 13 avril le déclara supprimé ; ses charges seraient remboursées. Ses attributions passeraient à un *Conseil supérieur* chargé de rendre la justice, de vérifier et d'enregistrer les ordonnances, déclarations et lettres patentes, mais sans remontrances. Les membres du nouveau conseil seraient nommés et appointés par le roi. Dans l'intervalle entre ces deux arrêts, six conseils supérieurs avaient été créés à Arras, à Blois, à Châlons, à

Clermont, à Lyon et à Poitiers, pour rendre la justice dans l'étendue de l'ancien ressort du parlement de Paris.

Ces mesures présentaient des avantages : elles rapprochaient la justice des justiciables, à une époque où il était d'usage de venir *solliciter* en personne les procès ; elle abolissait la vénalité des offices et le trafic des charges ; enfin elle mettait un terme à l'abus scandaleux des *épices*[1], à la lenteur et à la multiplicité des procédures. Voltaire, ennemi des Parlements depuis les condamnations de Calas, de Sirven et de la Barre, et qui appelait toujours Messieurs de Paris les assassins du chevalier de la Barre, disait des conseils supérieurs : « Je trouve ces six actes admirables, surtout si l'on trouve des acteurs. »

Le parlement Maupeou. — Mais il fallait trouver des acteurs. Les membres des anciens parlements refusèrent de faire partie des nouveaux conseils. Maupeou fut forcé de choisir à Paris, pour composer son conseil, des incapables, des ignorants, des hommes tarés ou besogneux. Les greffiers, avocats et procureurs s'abstinrent de paraître devant la nouvelle cour. Quatre avocats consentirent seuls à plaider : on les appela les quatre mendiants. Les princes du sang refusèrent de faire juger leurs procès par un ramassis de « polissons ». Malesherbes, au nom de la cour des aides, éleva des remontrances restées célèbres, qui amenèrent la suppression de cette cour. Les six conseils de province furent composés de membres des bailliages qui gardaient en même temps leurs premières fonctions ; ils étaient à la fois juges de première instance et juges d'appel. Les parlements de province multipliaient les remontrances et refusaient de laisser exécuter dans leur ressort les décisions des *prétendus conseils supérieurs*. C'était une pluie générale d'attaques, de libelles et de pamphlets contre le ministre et contre le roi. Les magistrats déchus étaient partout populaires parce qu'ils avaient osé lutter contre la royauté et qu'ils étaient victimes du despotisme.

1. Les *épices* étaient la taxation payée aux magistrats, non d'après la valeur du litige, mais d'après la grosseur du dossier. Les magistrats avaient dès lors profit à allonger les procédures et à multiplier les pièces.

Remaniements des parlements de province. — Maupeou eût voulu transformer en conseils supérieurs tous les parlements de province. C'eût été un moyen d'établir l'unité législative qu'il rêvait, Louis XV refusa d'accomplir cette refonte générale, par crainte d'une révolution. Le chancelier dut se contenter de remaniements partiels, exilant dans chaque parlement les membres les plus récalcitrants, remboursant leurs charges à vil prix, acceptant, pour les remplacer, des magistrats peu honorables[1].

Cette épuration en sens contraire, qui substituait des magistrats décriés, aux membres les plus respectés des parlements, irritait tout le monde. Tout le monde y perdait : les magistrats exilés étaient en partie ruinés; les taillables avaient à payer une taxe nouvelle pour le remboursement des charges; les plaideurs continuaient de payer les épices dans tous les tribunaux inférieurs. Maupeou a donc fait un tort immense à l'ancienne monarchie : il triomphait complètement : il eût pu accomplir les grandes réformes qu'il a plus tard exposées dans son mémoire au roi de 1789. Il ne fit rien de plus : ce n'était pas un jurisconsulte, mais un homme d'action, qui ne se plaisait que dans la basse intrigue.

IV. Les difficultés financières. — Son collègue, l'abbé Terray (1715-1778), contrôleur général, n'était pas plus scrupuleux. Il avait d'ailleurs la plus difficile fonction : celle de faire vivre la cour et l'État sans ressources nouvelles et avec des dépenses qui s'enflaient toujours.

En effet, les difficultés financières étaient énormes. Depuis longtemps la France fléchissait sous le poids toujours croissant des impôts que nécessitaient les guerres sans

1. Beaumarchais, ayant sollicité le conseiller Goëzman du nouveau parlement, lui avait donné 115 louis. Quand il eut perdu son procès, la femme de Goëzman ne lui en rendit que 100. Il s'en vengea par de cruelles épigrammes et le *Parlement Maupeou* le força à faire amende honorable pour avoir tenté de corrompre un de ses membres. Ce fut un immense éclat de rire : « Louis XV a chassé les parlements, disait-on à ce propos; quinze louis pourront bien faire chasser le roi. » On affichait à Paris des placards comme celui-ci : « Pain à deux sous, chancelier pendu, ou révolte à Paris. »

cesse renaissantes et les dépenses inconsidérées du roi et de la cour. Dès l'année 1739, la famine s'étant jointe aux autres maux, il y eut une effroyable mortalité surtout dans le centre de la France : « Voici le pain dont se nourrissent vos sujets, s'écria un jour le duc d'Orléans, en montrant à Louis XV une galette de racines de fougères. Dans l'espace de deux années, il est mort de faim et de misère plus de Français que n'en ont moissonné toutes les guerres de Louis XIV. » (D'ARGENSON.) On ne tenait plus compte à Fleury de ses économies et quelques émeutes furent excitées contre « ce vieux chien de cardinal ».

Essais de réforme de Machault (1745-1754).— Machault proposa une complète révolution dans la levée de l'impôt. Il s'agissait de frapper les privilégiés en proportion de leur fortune.

Dès que la guerre de la succession d'Autriche eut cessé, il supprima l'impôt du dixième, payé en temps de guerre seulement, et créa un impôt permanent du vingtième, sans abonnement et sans faculté de rachat, qui serait payé indistinctement par tous les ordres. Le produit du vingtième devait alimenter une caisse d'amortissement, qui servirait à diminuer graduellement la dette publique. L'édit souleva une vive opposition parmi les privilégiés; le Parlement refusa l'enregistrement; les États provinciaux résistèrent et un commencement de sédition éclata en Bretagne. Machault apaisa la sédition, gagna les membres les plus considérables des États et désarma le Parlement lui-même en lui montrant que l'édit était surtout dirigé contre le clergé. C'était là en effet que Machault éprouvait une insurmontable opposition. Les évêques et les abbés voulaient bien accorder un don gratuit; ils refusaient le principe même de l'impôt : « Nous ne consentirons jamais, disaient-ils, que ce qui a été jusqu'ici le don de notre amour devienne le tribut de notre obéissance. »

Machault rendit un nouvel édit sur les biens de mainmorte : tout nouvel établissement de chapitre, abbaye, séminaire, collège ou hôpital tenu par des prêtres, ne pouvait s'ouvrir qu'avec l'autorisation du roi et lettres patentes enregistrées par les cours souveraines. Tous les établisse-

ments religieux ouverts sans une autorisation de ce genre seraient fermés. Le clergé devait fournir à bref délai l'état de ses propriétés et ne pourrait plus recevoir aucun legs, acquérir aucun fonds sans une autorisation légale. Le clergé de France poussa les hauts cris; on accusa Machault d'impiété : « Ne me mettez pas dans la nécessité d'obéir à Dieu ou au roi, osa écrire un évêque. Vous savez lequel des deux aurait la préférence. » Machault eût voulu fermer un grand nombre de couvents. Sa fermeté tint bon contre toutes les attaques. Un autre arrêt rendu pour assurer la liberté du commerce des grains à l'intérieur de la France devait ranimer l'agriculture. Les spéculateurs sur les blés s'ameutèrent contre le ministre. Déjà Louis XV avait faibli : il avait consenti à exempter le clergé de l'impôt du vingtième et à accorder des abonnements aux pays d'États. Cette réforme dans la répartition de l'impôt était cependant la seule qui pût prévenir la Révolution.

Les successeurs de Machault. — Les tentatives de réformes financières faites après Machault ne réussirent pas mieux. Les plus honnêtes et les plus habiles y échouèrent. Le contrôleur général de Silhouette voulut diminuer les dépenses de la maison du roi et frapper d'une subvention territoriale toutes les propriétés foncières, même celles des privilégiés. Il n'obtint rien et tomba au bout de huit mois (1759). Laverdy, l'un de ses successeurs, obtint quelques réductions, en diminuant les rentes, en prorogeant les échéances de remboursement pour toutes les dettes contractées pendant la guerre de Sept Ans (1764). Mais c'étaient des palliatifs insuffisants : « On attend de l'argent comme de la rosée du ciel, sans le chercher où il est, sans frapper les grands coups qui le font circuler. » (Bernis.) Les impôts allaient croissant et le trésor n'en était pas plus riche : « La France est madame Job », écrit Mme du Deffand, et un autre contemporain définit le pouvoir « une anarchie dépensière ». Les philosophes réclamaient l'établissement d'une liste civile pour le roi, le vote de l'impôt par les États généraux, l'égalité de tous devant les charges publiques, la refonte complète des institutions financières.

L'abbé Terray (1769-1774). **La banqueroute.** — L'abbé Terray n'osant pas imposer les privilégiés, eut recours à la banqueroute. L'abbé Terray, ancien membre du Parlement, méprisé de ses collègues à cause de sa servilité à l'égard de la cour, désigné par Maupeou avec l'approbation de la du Barry pour le contrôle général (1769), était habile sans être honnête. Ses plans financiers consistaient seulement à obvier aux difficultés à mesure qu'elles se présenteraient. Beaucoup de particuliers, ne voulant pas conserver chez eux leurs fonds disponibles, les déposaient dans les caisses de l'État. Ces sommes étaient représentées par des *billets de rescription:* elles portaient intérêt; elles étaient remboursables à des échéances déterminées. L'abbé Terray décida que les billets de rescription ne seraient plus remboursés, mais seraient inscrits à la dette publique en rapportant un intérêt de 4 0/0. L'opération réussit; mais il y a des succès funestes et de mauvais aloi. Il confisqua au profit du trésor les fonds de la caisse d'amortissement; il réduisit d'un dixième l'intérêt des rentes viagères et d'un quinzième celui des rentes perpétuelles. Toutes ces opérations équivalaient à des banqueroutes partielles.

Mais, en retranchant les pensions aux petits rentiers, il savait n'être pas désagréable à la favorite. Il trouva moyen pendant son passage aux affaires de payer pour elle 18 millions d'acquits au comptant! On a accusé Terray d'avoir organisé la société flétrie du nom de *pacte de famine.* Il existait déjà une société pour l'approvisionnement des blés de Paris. Son directeur Malisset en avait le monopole. Terray renouvela son privilège et s'associa ainsi que Louis XV aux bénéfices souvent scandaleux qu'elle réalisait par l'accaparement. Le peuple appelait Louis XV *le marchand de blés;* on l'accusait de gagner surtout en temps de famine. Dans le cours de sa gestion, l'abbé Terray réussit à réduire le déficit annuel de 60 à 49 millions, mais à la suite d'expédients malhonnêtes et de véritables spoliations[1].

1. Les plus vives attaques se tournaient alors en épigrammes et en bons mots. Bachaumont rapporte un certain nombre de quolibets sur l'abbé

V. Le duc d'Aiguillon (1771-1774). — Le duc d'Aiguillon devenu secrétaire d'État des affaires étrangères (juin 1771), avait de beaux états de service comme général. Mais sa lutte contre le parlement de Bretagne et son procès l'avaient rendu très impopulaire. Il envoya d'abord Vioménil en Pologne, pour soutenir la confédération de Bar, comme s'il eût voulu continuer la politique de Choiseul. Il ne tarda pas à l'abandonner. Choisy fut pris avec les Français à Cracovie. Voltaire et d'Alembert réclamèrent à Catherine II la liberté des officiers français; d'Aiguillon ne fit rien pour l'obtenir. L'Au-



Palais de Versailles (côté de la ville).

triche s'associa au partage de la Pologne parce qu'elle n'était plus retenue par la France. Les Turcs délaissés allaient être bientôt forcés de signer le traité de Kaïnardji. C'était l'abaissement et la honte de la France à l'extérieur comme à l'intérieur.

Mort de Louis XV (10 mai 1774). — Pendant les dernières

Terray : « On dit que le roi va payer toutes ses dettes parce qu'il a trouvé un trésor *enterré*. — On dit que M. l'abbé Terray est sans *foi*, qu'il nous ôte l'*Espérance* et nous réduit *à la charité*. — Il y a dans Paris une petite rue qu'on appelle la rue *Vide-Gousset*; un de ces jours on a trouvé ce nom effacé et l'on y a substitué rue Terray. — Le jour de l'ouverture de l'Opéra, on étouffait dans le parterre; quelqu'un s'écria : « Ah! où est notre cher abbé Terray? Que n'est-il ici pour nous réduire de moitié! (V. AUBERTIN, *l'Esprit public au XVII*e *siècle*, p. 397). Au moment où l'abbé Terray abandonna le contrôle, malgré la banqueroute, la situation financière était la suivante : recettes 276 millions, dépense 325 millions, dont 113 millions d'acquits au comptant et de dépenses extraordinaires. Déficit 49 milions

années de ce triste règne, Louis XV ne sortait plus guère de ses petits appartements de Versailles. Le « *secret du roi* » n'existait plus; il s'était embrouillé lui-même dans l'écheveau confus de ses combinaisons. Il cessa brusquement toute instruction à ses agents secrets au commencement de 1774 et laissa arrêter l'un d'eux, Dumouriez, sans oser le défendre. Il ne se plaisait plus qu'à la lecture malsaine des rapports du lieutenant de police. Les querelles d'amoureux de la royauté, soit avec le clergé, soit avec le Parlement, s'étaient terminées par un double divorce. Le clergé avait été frappé par l'expulsion des jésuites auxquels il avait trop souvent associé son sort. Le Parlement, « témoin, compagnon et complice de notre histoire, sorti du peuple, effigie de la royauté », avait ébranlé par sa ruine la monarchie elle-même.

L'avenir était sombre, le beau tapage était proche. Louis XV ne vit cependant pas le déluge. La *vieille machine* dura autant que lui. Il mourut de la petite vérole (10 mai 1774), et l'on porta ses restes sans pompe à Saint-Denis au milieu des cris de joie d'une multitude haineuse.

SUJETS A TRAITER

Histoire du Parlement au XVIIIe siècle.

Décadence de la monarchie française de 1748 à 1774.

Politique extérieure du duc de Choiseul.

État comparé de la France en 1726, 1748 et 1774.

Rapports de l'Église et de la royauté française au dix-huitième siècle.

CHAPITRE III

L'ANGLETERRE AU XVIII[e] SIÈCLE
FORMATION DU RÉGIME PARLEMENTAIRE
RÉACTION TORY

I. La Constitution anglaise est un ensemble de bills, de lois et de coutumes : la grande Charte (1215), le bill des droits (1689), l'acte d'union de l'Écosse (1707) en sont les principales assises. Elle donne tout le pouvoir à la double aristocratie des grands propriétaires et des hommes d'argent associés dans le parti whig.

II. Elle s'affermit sous la dynastie de Hanovre (1714). George I[er] et George II restent des étrangers sur le trône et laissent toute l'autorité à leurs ministres Stanhope, Walpole, Pelham, Newcastle. C'est un régime de corruption et d'immoralité (1714-1760).

III. Le réveil moral s'opère grâce à la prédication de Wesley, qui aboutit à la création de la secte des *Méthodistes*, austère, charitable et intolérante. Le réveil national est dû au premier William Pitt, plus tard lord Chatam, qui donne à l'Angleterre l'empire des mers et enlève à la France ses colonies (1756-1761).

IV. Avec George III (1760-1820) commence la crise constitutionnelle. Très soucieux de sa prérogative royale, il favorise les tories, il discrédite les ministres whigs, il installe au pouvoir avec lord North son gouvernement personnel (1770-1782).

V. La perte des colonies d'Amérique, due en grande partie à l'entêtement du roi, amène une heureuse transformation du parti tory. Son chef, le second Pitt (1782-1806), pratique à l'intérieur une politique pacifique, libérale et généreuse. Mais sa haine contre la France l'entraîne, au temps de la Révolution et de l'Empire, à une lutte également fatale aux deux pays.

1. La constitution anglaise. — L'Angleterre au XVIII[e] siècle présente deux spectacles également intéressants : à l'in-

---

OUVRAGES A CONSULTER : GREEN, *Histoire du peuple anglais.* — H. REYNALD, *Histoire d'Angleterre depuis la mort de la reine Anne.* — BOUTMY, *Études de droit constitutionnel.* — MACAULAY, *Biographies de lord Chatam et de William Pitt.* — FLEURY, *Histoire d'Angleterre.*

térieur, au milieu des complots, des guerres civiles et des secousses de toutes sortes, elle affermit le gouvernement parlementaire et la liberté politique. A l'extérieur, elle acquiert la prépondérance sur mer et elle s'empare d'un grand empire colonial.

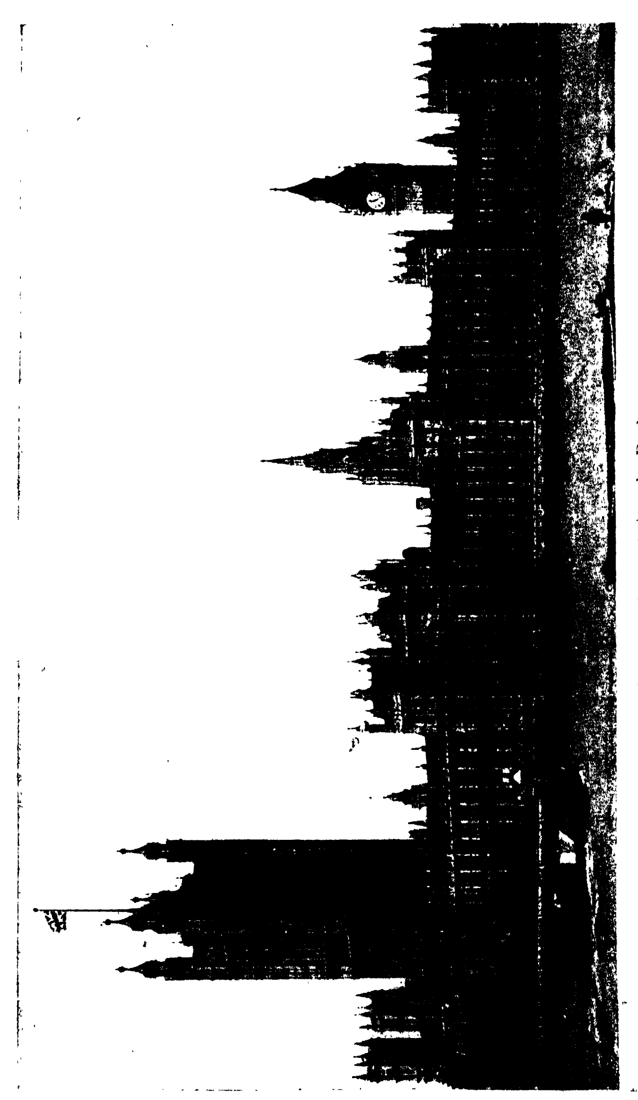
On a trop admiré, au XVIIIe siècle et de nos jours, la constitution anglaise, et surtout l'on s'est imaginé trop facilement que, depuis sa révolution de 1688, l'Angleterre avait joui d'une tranquillité parfaite. Le pays a été long temps agité; la liberté n'a profité qu'à une classe de la nation, l'aristocratie; et, à lire les mémoires contemporains, on acquiert facilement la conviction, que le peuple anglais vivait dans une condition fort malheureuse et que la gloire, acquise dans les expéditions maritimes et coloniales, a coûté cher à la nation.

Le *bill des droits*, qui est la base de la constitution anglaise, donnait toute l'autorité au Parlement. Lui seul était appelé à voter les recettes et à en contrôler l'emploi, à approuver les lois, à statuer souverainement dans les questions de paix et de guerre et sur toutes les affaires les plus importantes. La prérogative royale était étroitement limitée : les ministres n'étaient plus que les agents du Parlement et pouvaient s'imposer au roi tant qu'ils y conservaient la majorité. Mais ce Parlement lui-même n'est que la représentation de l'aristocratie. La Chambre haute est composée des lords, qui sont les chefs des plus grandes familles du Royaume-Uni, et des archevêques et évêques, qui possèdent les gros bénéfices ecclésiastiques. La Chambre des communes compte en majorité parmi ses membres les cadets de ces mêmes familles. Les députés, qui pourraient être indépendants, sont pour la plupart inféodés à de nobles patrons. Ils sont élus dans de petits bourgs, qui étaient des villes importantes au moyen âge et qui ont gardé, malgré leur déchéance, leur droit à avoir un ou plusieurs représentants. Ce sont les *bourgs pourris*, où il n'y a que quelques électeurs votant sur un mot d'ordre de leur maître. Les suffrages se vendent ouvertement : l'achat d'un siège au Parlement se traite comme l'achat d'une propriété.

Ce système entraîne fatalement, avec la vénalité des électeurs, la corruption des élus. Comme l'élection coûte cher, les députés veulent rentrer dans leurs déboursés. Les uns se vendent ouvertement aux ministres, et Walpole put se vanter de connaître le tarif des consciençes de chacun des membres des Communes. Les autres, plus délicats ou plus ambitieux, se laissent gagner par des fonctions ou des dignités. En outre, les séances du Parlement sont secrètes. Nul étranger n'est admis dans son enceinte. Les discours ne sont pas publiés et toute tentative pour faire connaître les actes ou les suffrages des Chambres est punie des peines les plus sévères. La curiosité publique et l'ingéniosité des journalistes pour la satisfaire éludaient souvent cette loi. Mais de nombreux procès de presse avertissaient les audacieux du danger qu'il y avait à signaler les vices de ce mécanisme parlementaire.

Puissance de l'aristocratie. — Aussi les grandes familles seules gouvernaient l'Angleterre et recueillaient les profits de la nouvelle politique coloniale. L'aristocratie de naissance possédait la terre; l'aristocratie d'argent (armateurs, négociants de la cité de Londres, banquiers, etc.), la richesse; l'aristocratie arrivait seule aux plus hautes fonctions; elle était maîtresse de l'influence politique et de l'autorité. Pour diminuer l'importance des électeurs, elle obtint que la Chambre des communes, qui, d'après le bill des droits, devait se renouveler tous les trois ans, fût nommée pour sept ans (*Septennal bill*, 1715). Aussi les changements de ministère n'étaient souvent que des arrangements entre personnes d'une même famille ou d'une même parenté. C'est à cause de son nombreux *cousinage*, qu'un personnage sans valeur, comme Newcastle, a pu rester ministre pendant près de quarante ans.

L'aristocratie du parti whig, qui a exercé le pouvoir presque sans interruption de 1688 à 1761, n'a pris aucune mesure libérale. Elle a laissé subsister le *bill du Test* et toutes les lois contre les catholiques et contre les dissidents. L'Écosse et surtout l'Irlande ont été soumises à un régime de rigoureuse compression. Les charges de la nation ont



Palais de Westminster (siège du Parlement).

constamment augmenté; et les tentatives des jacobites pour rétablir les Stuart ont donné lieu à la suspension de l'*habeas corpus* et aux plus sauvages exécutions. Reconnaissons cependant que la presse a joui d'une grande liberté, que les écrivains ont souvent cherché vainement par les plus grossières attaques à se faire enfermer à la Tour pour augmenter leur popularité. Les chefs des ministères, qui voulaient s'éterniser au pouvoir, évitaient toute démarche compromettante pour eux, et montraient dans l'exercice de l'autorité un louable esprit de douceur et de tolérance. D'ailleurs ce qui faisait la force de cette aristocratie, c'est qu'elle n'était pas fermée comme la noblesse de France. Elle s'ouvrait à tous les hommes de talent, industriels enrichis, gros négociants, orateurs distingués, capitaines et hommes d'État. Ainsi l'aristocratie anglaise, en absorbant dans son sein les hommes les plus capables, les intéressait au maintien de ses privilèges et semblait légitimer sa situation personnelle par les services rendus à la nation.

II. **Avènement de la dynastie de Hanovre.** — Dès l'année 1694, la maison de Hanovre avait été désignée pour la succession au trône d'Angleterre en cas d'extinction sans héritier mâle des filles de Jacques II. En 1701, à la mort de Guillaume, fils de la bonne reine Anne, *l'acte d'établissement* reconnut comme son héritière, sa plus proche parente dans la ligne protestante, l'électrice Sophie de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier. Cet acte d'établissement est, comme la grande Charte et comme le bill des Droits, comme l'acte d'Union avec l'Écosse, rendu en 1707, un des nombreux bills fondamentaux, dont la réunion forme ce qu'on appelle, souvent à tort, la constitution anglaise. George Ier était le fils de Sophie de Hanovre. La dynastie de Hanovre consacra le triomphe des whigs. Les grands propriétaires terriens (landed men), les hommes d'argent (moneyed men), les non-conformistes (presbytériens indépendants, baptistes, etc.) en formaient les trois fractions, également ardentes à soutenir la prépondérance des Communes dans le gouvernement.

George I[er] (1714-1727). — George I[er] était un pur hanovrien : il ne savait rien ni de la langue anglaise, ni de la constitution qu'il allait jurer de faire observer. Il montra une grande répugnance à quitter le Hanovre et séjourna longtemps à la Haye avant de passer en Angleterre. Son couronnement n'eut lieu que le 20 octobre 1714. Presque aussitôt commença le procès des ministres. Bolingbroke et Ormond s'enfuirent en France et furent frappés d'un bill d'attainder. Le comte d'Oxford fut quelque temps emprisonné. Les jacobites ne désespéraient pas encore.

George I[er] n'avait aucun prestige ; Jacques III était populaire à cause de son éloignement même. Les comtés du Nord de l'Écosse se soulevèrent en sa faveur, à la voix du comte de Mar. Les Highlanders formèrent bientôt une armée de 6.000 hommes; ils étaient les maîtres au nord du Tay et s'avancèrent même jusqu'à Édimbourg. Mais ils manquèrent l'occasion d'enlever cette grande place. L'indiscipline régnait parmi les soldats, la discorde parmi les chefs. Beaucoup étaient venus de France : tous voulaient être des colonels et ils n'auraient pas fait de bons caporaux. C'est toujours ainsi parmi les émigrés. Le duc d'Argyle battit les insurgés à Shériffmuir[1]. Les jacobites espéraient se relever grâce à l'armée que devait amener le prétendant. Il débarqua avec six hommes seulement. Alors la désillusion fut complète. Les troupes se débandèrent. Jacques III et le comte de Mar gagnèrent la France à grand peine (1715). Sept pairs furent condamnés à mort; deux furent exécutés. Cette échauffourée contribua à resserrer autour de la nouvelle dynastie toute la nation anglaise.

Ministère Stanhope (1714-1720). — Les whigs étaient revenus aux affaires avec Stanhope et Walpole. Stanhope profita de l'échec du prétendant pour faire passer le bill qui rendait le Parlement septennal. Pour combattre au dehors l'influence de ce même prétendant, soutenu par Albéroni, il reçut les avances de Dubois et conclut l'alliance française qui devait durer jusqu'en 1742. Il défendait contre l'Espagne

1. Dans le comté de Perth.

la politique du traité d'Utrecht et il réussit à la faire triompher. La dynastie de Hanovre fut reconnue dans toute l'Europe à la suite du traité de Madrid (1720).

Mais elle n'épargna pas à l'Angleterre une crise financière analogue à celle du système de Law et même beaucoup plus scandaleuse, à cause des personnages qui s'y trouvèrent compromis. Le comte d'Oxford avait créé en 1712 une compagnie de la mer du Sud. Devenue très prospère depuis le rétablissement de la paix, cette compagnie proposa de racheter en quatre-vingt-dix-neuf ans la dette de l'État. Elle paya son privilège sept millions et demi de livres sterling. Elle émit des actions de 150 francs qui montèrent bientôt à 1.000 francs. Ce succès égara les plus sages. Les théologiens et les philosophes devinrent des joueurs. Des sociétés se formèrent pour mettre en actions le commerce des chevaux, l'élève des cochons, les naufrages sur la côte d'Irlande, le mouvement perpétuel, la fixation du vif-argent, etc. Le prince de Galles gagna 40.000 livres à la tête d'une compagnie pour l'exploitation de mines de cuivre, Walpole revendit ses actions de la mer du Sud avec un bénéfice de 1.000 0/0.

Mais toutes *ces bulles de savon* crevèrent bientôt. Les gros réaliseurs amenèrent la ruine des petits actionnaires. Le peuple irrité demandait que ministres et directeurs des compagnies fussent pendus. Des scènes scandaleuses eurent lieu au Parlement[1]. Stanhope mourut au milieu d'une de ces tumultueuses séances, étouffé par un flux de sang (1720). Stanhope s'était tenu à l'écart de ces tripotages financiers, mais le chancelier de l'échiquier Aislabie, le secrétaire d'État Craggs, la duchesse de Kendall, favorite du roi, peut être même le roi avaient reçu de grosses sommes.

Robert Walpole (1720-1742). — Stanhope eut pour successeur Robert Walpole. Celui-ci, fils d'un riche gentilhomme

1. L'immoralité fait en Angleterre d'effroyables progrès en ce siècle. L'historien anglais Green prétend que les habitudes d'ivrognerie de Walpole contribuèrent à entretenir son crédit. A ce moment, on commence à fabriquer le *gin*. De nombreuses échoppes s'ouvrent où l'on invite le passant à s'enivrer pour un penny. Pour deux pence, on devient ivre-mort.

du comté de Norfolk, était entré au Parlement à vingt-quatre ans. Il s'attacha aussitôt à la fortune de Marlborough et de Godolphin. Un procès de concussion que lui suscita Bolingbroke lui valut un acquittement triomphal. Martyr du partit whig, il revint avec lui aux affaires, fut nommé premier lord de la trésorerie en 1715 et succéda à Stanhope dans la direction du cabinet. A l'intérieur comme à l'extérieure sa politique était pacifique : *quieta non movere*, ne pas créer d'agitation, telle était sa devise favorite.

Le gouvernement de Walpole fut un gouvernement émollient comme celui de Fleury en France. Il rechercha la paix autant que le vieux cardinal et la paix favorisa les hommes d'affaires. Il s'efforça de dégrever la propriété foncière et gagna ainsi la puissante classe rurale.

Les jacobites méditaient de nouveaux complots : Walpole se vengea en financier, au moyen de taxes exceptionnelles sur toutes les propriétés des catholiques. Très âpre dans l'exercice du pouvoir, il éloignait avec soin tous ceux qu'il redoutait comme rivaux. Bolingbroke, bien que gracié, ne put reprendre son siège à la Chambre des pairs. Lord Carteret fut exilé en Irlande avec le titre de gouverneur. Pulteney, qui voulait entrer au ministère, fut jeté dans l'opposition.

A l'extérieur, Horace Walpole, frère du premier ministre et ambassadeur en France, devait soutenir l'alliance française et la paix. Le rapprochement inattendu de l'Autriche et de l'Espagne par le premier traité de Vienne faillit amener une guerre européenne. Horace Walpole conclut la ligue de Hanovre, avec la France et la Prusse, pour s'opposer à l'alliance austro-espagnole. L'avènement de Fleury empêcha la guerre. Les deux premiers ministres avaient le même amour de la paix. L'abandon de la compagnie d'Ostende par l'Autriche et la chute de l'aventurier Riperda, qui avait repris en Espagne les projets d'Albéroni, consolidèrent la paix générale.

George II (1727-1760). **Guerre contre l'Espagne** (1739). — La situation de Walpole fut menacée à la mort de George Ier. George II, comme prince de Galles, avait fait une vive opposition à son père et au ministre. Mais, devenu roi, il

garda Walpole et continua la politique paternelle. Comme George Ier, il était profondément ignorant des intérêts de l'Angleterre. Son détachement des affaires favorisa le développement du régime parlementaire. Les rois s'habituèrent à *régner sans gouverner*. Sur un seul point ils se montraient inflexibles : c'est lorsqu'il s'agissait du Hanovre. Le père et le fils furent toujours prêts à sacrifier leur royaume à leur électorat. Les plus grandes difficultés qu'eut à traverser Walpole vinrent de là. Comme l'opposition grandissait contre lui, la presse fut bâillonnée ; la censure imposée au théâtre ; il éleva le tarif des votes du Parlement. Il exerçait sans aucune pudeur son métier de *maquignon des consciences*.

En 1738, il éprouva un premier échec. Les Anglais réclamaient impérieusement la guerre contre l'Espagne afin de maintenir l'abus du célèbre *navire de permission*. Le traité d'Utrecht avait en effet accordé à l'Angleterre le droit d'envoyer chaque année à Porto-Bello un navire chargé de marchandises anglaises, dont la cargaison devait entrer en franchise dans les colonies espagnoles. Les Anglais établirent ce vaisseau à demeure, comme un entrepôt, et prétendirent écouler leurs marchandises toute l'année. L'Espagne s'élevait avec force contre cet abus et Walpole eût voulu faire droit à ses réclamations; mais l'opposition força le ministre à déclarer la guerre ou à quitter le pouvoir. Walpole aima mieux faire une guerre injuste que de rentrer dans la vie privée (1739).

L'amiral Vernon s'empara de Porto-Bello, mais échoua devant Carthagène et devant Cuba. Presque aussitôt la guerre de la succession d'Autriche vint mettre aux prises toute l'Europe. Walpole eût voulu maintenir la neutralité de l'Angleterre pour sauver le Hanovre. Il proposa successivement un subside à Marie-Thérèse et le Limbourg à Frédéric II à la place de la Silésie. L'opposition devenait sans cesse plus forte : l'opinion demandait la guerre contre la France, la ruine de sa marine et de ses colonies. Walpole eut la minorité aux élections générales de 1741. Il tomba du ministère à la suite d'une séance mémorable, où tous ses ennemis, Pitt, Carteret, Pulteney, Chesterfield avaient

convoqué jusqu'aux malades et aux paralytiques (18 janvier 1742). Le roi le reçut en pleurant, lui donna le titre de lord Oxford, et le fit entrer à la Chambre haute. Walpole ne sut jamais se consoler de n'être plus ministre.

Rôle de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Autriche. — Son successeur fut lord Carteret. Il s'occupa surtout des affaires extérieures. Le Hanovre était menacé par les armées françaises. Carteret obtint du Parlement un subside pour défendre le domaine patrimonial du roi. George II passa sur le continent pour diriger en personne la campagne. Les armées anglaises gagnèrent sur Noailles la bataille de Dettingen, sous les yeux mêmes du roi. L'Angleterre entra avec l'Autriche et la Sardaigne dans la ligue de Worms (1743). Mais la défaite de Fontenoy (1745) fit cruellement souffrir l'orgueil anglais. On était irrité de voir que ce grand royaume fût, selon le mot de Pitt, «regardé seulement comme la province d'un misérable électorat».

Expédition de Charles-Édouard (1745-1746). — Bientôt un grave danger rappela George II en Angleterre. Le chevalier de Saint-George, Charles-Édouard, fils du prétendant Jacques III, avait réussi à débarquer en Écosse. Il n'avait aucune ressource : mais il était brave et généreux, brillant cavalier, plein de confiance dans ce qu'il croyait son bon droit. Vêtu du costume des Highlanders, causant avec eux en gaélique, partageant toutes leurs souffrances et les encourageant par l'exemple de sa téméraire bravoure, il sut leur inspirer un tel enthousiasme, qu'il eut bientôt, pour le soutenir, une armée dévouée. A Preston-Pans, il battit le général Cope, sans cavalerie, sans artillerie, par une charge impétueuse à l'épée (1745). Deux armées anglaises se formèrent sous le maréchal Wade et sous le duc de Cumberland, second fils de George II, et son meilleur général. Charles-Édouard n'en continua pas moins sa marche en avant; il s'avança jusqu'à Derby, à cinquante lieues de Londres.

La frayeur était extrême dans la capitale. Déjà Charles-Édouard se demandait s'il y ferait son entrée à pied ou à cheval, vêtu en Anglais ou en Écossais. Mais ses officiers,

parmi lesquels il n'avait pu empêcher les divisions, déclarèrent qu'il s'était trop avancé. Il dut regagner l'Écosse, la rage dans le cœur. Il réussit encore à battre les Anglais à Falkirk (1746). Mais ce fut un triomphe stérile. Les Highlanders durent continuer à rétrograder; les divisions des clans paralysaient leur valeur. Le duc de Cumberland atteignit enfin, à Culloden[1], les débris de cette vaillante armée. Les Écossais rompirent la première ligne par une charge à l'épée, suivant leur tactique ordinaire. Cumberland avait recommandé à chaque soldat de frapper de sa baïonnette non pas l'ennemi qui lui serait opposé, mais son voisin de droite. De cette façon, les petits boucliers des Highlanders leur furent inutiles. L'artillerie acheva leur déroute.

Charles-Édouard, bien que sa tête fût mise à prix, réussit à se sauver à la suite des péripéties les plus romanesques, grâce au dévouement qu'il trouvait partout, dans les chaumières, autant que dans les châteaux. Ses partisans furent punis avec la dernière rigueur. Cinq lords montèrent sur l'échafaud; 200 personnes furent pendues; des villages entiers furent brûlés. Le duc de Cumberland mérita le surnom de *boucher de l'Écosse* par ses sanglantes exécutions. L'Écosse y perdit les derniers vestiges de son indépendance : son organisation par clans, son costume national, la juridiction accordée aux chefs des grandes familles. Comment s'étonner que le souvenir de Charles-Édouard soit resté populaire en Écosse ? Il représentait la royauté nationale et la gloire des ancêtres.

Guerre maritime avec la France. — Carteret était tombé du pouvoir avant cette expédition. Il avait été remplacé par Newcastle et Pelham (1744-1754). Avec eux la lutte contre la France se détourna du continent, pour se porter résolument sur mer et aux colonies. Mais la France, malgré ses forces inférieures, fit une résistance héroïque. A la bataille de Toulon, l'amiral Mathews ne put avoir l'avantage malgré la supériorité de ses forces (1744). Dans les batailles du cap

1. *Preston-Pans* et *Falkirk*, près d'Edimbourg; *Culloden*, sur le golfe de Murray près d'Inverness.

Finisterre (1746) et de Belle-Isle (1747), les escadres anglaises ne durent la victoire qu'au nombre de leurs vaisseaux. La prise de Louisbourg fut saluée par d'unanimes acclamations. Mais Madras fut enlevé par la Bourdonnais et Pondichéry sauvé par Dupleix de l'attaque dirigée par Boscawen. La paix d'Aix-la-Chapelle amena la restitution mutuelle des conquêtes. Bien que la France fût victorieuse, elle consentit au bannissement du prétendant. Il fut arrêté à l'Opéra[1].

III. La société anglaise sous les deux premiers Georges. — L'Angleterre subissait alors une des crises d'immoralité les plus affligeantes de son histoire : grossièreté des mœurs à tous les échelons de la société, crimes effroyables qu'une législation féroce était impuissante à réprimer. La nuit, des bandits masqués, parmi lesquels s'enrôlaient par désœuvrement beaucoup de nobles amateurs, étaient les maîtres des rues de Londres; domestiques mendiants et voleurs; intrigantes, ou grandes dames déchues tenant tripots; ivrognerie du Porto, à la mode chez les gens riches; ivrognerie du gin, à la portée des plus pauvres; théâtre immoral et brutal; tel est l'aspect de la société. Il était de bon ton d'être glouton, ivrogne et débauché. L'égoïsme des classes aisées dégénérait en lâcheté : « Si les Français arrivent je veux bien payer, mais quant à me battre, que le diable m'emporte. » Ce blasphème national, qui a été prononcé, n'était que l'expression cynique d'un sentiment très répandu. « L'Angleterre n'est plus une nation, s'écriait douloureusement Chesterfield. »

Réveil religieux et national. — Le célèbre Wesley, par une active et longue prédication (1738-1790), se mit à la tête d'une véritable croisade morale. Grâce à lui la vie évangélique reprit quelque faveur; le clergé officiel, secoué de sa torpeur, multiplia les œuvres charitables, et s'efforça

1. Charles-Edouard vécut jusqu'en 1788. Il traîna longtemps une vie misérable, partagée entre les exercices d'une étroite dévotion et l'ivresse, où il cherchait l'oubli du passé. Abandonné par sa femme, Louise de Stolberg, qui lui préféra Alfieri, il mourut en commentant les prophéties de Nostradamus. Son tombeau est à Rome, sculpté par Canova.

de diminuer la misère croissante ; la littérature cyniquement immorale changea de ton. Désormais Richardson et Goldsmith vantent les vertus de la famille et font le tableau idéal de la vie bourgeoise épurée. Cette prédication Wesleyenne a cependant engendré certains excès ; la défiance à l'égard de l'indépendance scientifique, le réveil du fanatisme anticatholique et l'hypocrisie ultra-rigoriste du repos dominical.

De cette prédication, où le dogme est réduit presque à rien, mais qui excelle à interpréter comme des miracles de la grâce les accidents de la vie ou les décisions de la volonté, est sortie la grande société religieuse des *méthodistes*, qui, dès la mort de Wesley (1790), comptait déjà plus de 100.000 membres, qui en compte des millions aujourd'hui, soit en Angleterre, soit en Amérique. Les méthodistes n'organisent pas seulement des églises et des missions. Ils entretiennent des hopitaux, des asiles, des ouvroirs. Ils ont été les partisans de toutes les grandes causes intéressant l'humanité. Ils ont soutenu Burke, dans son plaidoyer en faveur des Hindous, et Wilberforce, dans sa longue campagne contre la traite. Ils ont malheureusement l'esprit étroit et intolérant que donne l'orgueil d'une vertu trop rigoriste, et trop souvent hypocrite.

Ministère de William Pitt (1756-1761). — Pendant la guerre de Sept Ans, l'Angleterre subit l'ascendant de William Pitt, l'ennemi implacable de la France, celui que les Anglais ont surnommé le *grand député des Communes*. C'était le second fils d'un simple *squire*, qui fut élu dans le bourg pourri d'Old-Sarum[1] à l'âge de vingt-sept ans (1735). Ses débuts à la Chambre des communes furent remarqués. Sa fierté, sa probité rigide furent révoltées des procédés de corruption éhontée de Walpole : il lui fit une opposition énergique. Il mérita dès lors l'appui de Newcastle, qui le fit nommer tré-

1. Old-Sarum, jadis évêché, ne se composait plus que d'une seule ferme dont le tenancier nommait deux députés. Le grand-père de Pitt avait été gouverneur de Madras et en rapporta le fameux diamant, acheté par le duc d'Orléans, sur l'avis de Dubois, et connu sous le nom de *régent*. Un *Squire* ou *Esquire* (du français écuyer), c'est tout homme à l'aise qui n'exerce aucun métier, ni commerce.

sorier de l'Irlande et payeur général de l'armée. Pitt, quoique peu riche, refusa de rien toucher en dehors du traitement fixé par la loi. Dans ce temps de corruption universelle, ce désintéressement était une force. La vigueur de son éloquence, l'ardeur de son patriotisme, l'ambition dont il était possédé, de faire de l'Angleterre la reine des mers et d'écraser la puissance coloniale de la France, devaient l'amener à jouer un grand rôle. C'était en outre un merveilleux acteur, qui savait relever ses plus heureuses improvisations par la science du débit et l'autorité du geste : « Il ne savait ni bien exposer, ni bien se défendre : mais ses discours fourmillaient d'images vives, d'axiomes frappants, d'anecdoctes bien racontées, d'allusions heureuses, d'appels émouvants. Il maniait d'une manière terrible l'invective et le sarcasme. Jamais peut-être orateur anglais ne fut aussi redouté.» (MACAULAY.)

Réveil national. — Le réveil national est dû à William Pitt, il laissa à son collègue Newcastle le soin de maquignonner les élections; il avait le plus grand dédain pour les questions d'argent, mais il était intraitable lorsqu'il s'agissait de l'honneur national. Son âpre patriotisme, digne d'un vieux Romain, trouva de l'écho parmi les Anglais. Sa parole fut celle d'un tribun antique; sa politique celle d'un hautain et implacable proconsul, édifiant la grandeur de son pays sur le complet anéantissement de ses ennemis. Docilement suivi par la majorité des Communes, soutenu par l'opinion, il imposa la discipline aux chefs de la marine et de l'armée. Un jour l'amiral Anson déclarait qu'il lui était impossible d'être prêt à se mettre en mer à une date donnée : « Alors, dit W. Pitt j'aurai le regret de mettre en accusation Votre Seigneurie. » Anson partit au jour fixé. La guerre de Sept Ans plaça Pitt au premier rang.

Conquête des colonies françaises. — A la suite de l'échec des Anglais devant Minorque, il fallait un homme résolu pour diriger les affaires. George II y appela William Pitt. Mais le nouveau ministre désapprouvait la condamnation de l'amiral Byng, que le roi voulait, malgré son innocence, sacrifier à la haine publique. Pitt risqua sa popularité et se

démit de ses fonctions. Mais il fut impossible de constituer sans lui un ministère viable; au bout de onze semaines il revint aux affaires et leur imprima une impulsion décisive. A lui sont dues les attaques des escadres anglaises contre les ports de la France et la conquête de Belle-Isle, à lui, les renforts envoyés aux Indes pour triompher de Lally-Tollendal; à lui le choix de l'amiral Wolf, le vainqueur de l'héroïque Montcalm; à lui, la déclaration de guerre contre l'Espagne et l'invasion des colonies espagnoles; à lui enfin, la paix de Paris, bien qu'il ne l'ait pas signée lui-même. Nouvel Annibal, il semblait avoir juré la ruine complète de la France. Il ne la trouvait pas encore assez abaissée.

Ses notes diplomatiques, d'un ton provocateur et impertinent, étaient destinées à écarter toute idée de paix. Son ultimatum du 25 juillet 1761 exigeait de la France la remise entre les mains de l'Angleterre de toutes les colonies qui ne lui auraient pas été encore enlevées à la date de la signature du traité. Il imposait en outre la démolition de toutes les fortifications de Dunkerque, « non pas qu'il redoutât personnellement cette place; mais le peuple anglais avait des rancunes contre elle; et il voulait que ses murs et ses forts rasés, son port comblé, fussent un monument éternel de l'abaissement de la France ». Choiseul refusa de se plier à cet insolent ultimatum. Pitt tomba du pouvoir, la paix fut signée sans lui et malgré lui. Le traité de Paris de 1763 lui donnait cependant assez ample satisfaction. La marine française n'existait plus; nos colonies étaient réduites à néant.

IV. **George III** (1760-1820). — Depuis 1760, George III avait succédé à son aïeul George II. Le jeune roi était né en Angleterre, un demi-siècle après l'expulsion de l'ancienne race royale : c'était le troisième roi de la dynastie, d'une dynastie qui avait eu le temps de devenir légitime. Dès lors le sentiment de loyalisme se réveilla : « Les tories, dit Macaulay, furent aussi joyeux que les prêtres d'Apis, lorsqu'après un long intervalle ils trouvaient un autre bœuf à adorer. »

Ce prince avait été élevé par sa mère dans une sorte de réclusion pour l'écarter des vices du siècle. Il avait une volonté ferme, qui dégénéra d'abord en entêtement et plus tard en folie. Son précepteur John Stuart lui avait enseigné qu'un roi d'Angleterre ne peut laisser dépérir sa prérogative : que le roi et les communes doivent se faire équilibre à peu près comme la France et l'Autriche ; que le devoir du roi est de choisir de bons ministres partout où il les trouve et surtout parmi ses amis; qu'il doit s'appuyer sur l'aristocratie de naissance, de préférence aux hommes d'argent, « simples passagers sur le vaisseau de l'Angleterre ». Pour appliquer sa politique, très personnelle, George III voulait ramener les tories aux affaires.

La crise constitutionelle. — En 1761, Pitt avait demandé que la guerre fût déclarée à l'Espagne, à la suite de la conclusion du pacte de famille. Il fut mis en échec sur cette question; et il se trouva que le ministère tory fut acculé peu de temps après à cette déclaration de guerre. Il faut se souvenir, en effet, qu'entre whigs et tories il y a plutôt une différence de tempérament et de procédés qu'une différence de principes : les tories se recrutent surtout parmi les membres de la grande aristocratie terrienne; ils représentent le parti de la résistance; les chefs whigs sont plus nombreux parmi les hauts représentants de l'industrie, du commerce et de la marine : ils représentent plutôt le parti du mouvement; mais bien que très hostiles, whigs et tories sont, en somme, très rapprochés par les idées et par le programme; et souvent même, en se succédant au pouvoir, ils sont obligés de continuer la même politique qu'ils blâmaient dans l'opposition.

George III, pour remplacer Pitt, appela son précepteur, l'Écossais Stuart, qui fut nommé pair d'Écosse, avec le titre de lord Bute. C'était un grand ami de la mère du roi et le chef de la camarilla intime du palais. Il éprouva de grandes difficultés à se créer une majorité dans les communes. George III, bien que personnellement très économe pour lui-même, répandit l'argent à pleines mains pour gagner des voix à son favori. Pour obtenir l'approbation du

traité de Paris, la cote la plus basse d'un vote était, assure Macaulay, un billet de banque de 5.000 francs. Le jour de la discussion, Pitt se fit porter dans les bras de ses domestiques, pâle, amaigri, les jambes entourées de flanelle, sa béquille à la main, tordu par la goutte. Il parla trois heures et demie contre la paix et cependant la paix fut votée à une forte majorité. « Maintenant mon fils est véritablement roi » s'écria la princesse mère.

L'opposition. La presse. — Cependant, les whigs ne pouvaient abandonner sans résistance ce pouvoir qu'ils avaient excercé presque sans interruption depuis 1688. Ils renversèrent lord Bute en 1763. Lord Grenville lui succéda : c'était un whig mitigé, qui prêchait la soumission absolue à la prérogative royale, à condition que le premier ministre fût un vrai maire du palais et obtînt la plénitude du gouvernement. Grenville, dans son court passage aux affaires, eut le temps d'établir l'impôt du *timbre*, sur les colons anglais d'Amérique, de façon à leur faire payer une partie de la dette contractée par l'Angleterre pendant la guerre de Sept Ans. Ce fut la cause première de la guerre d'Amérique. Pendant six ans (1764-1770) les ministres se succédèrent comme les personnages d'une lanterne magique : le public avait à peine le temps de les connaître. George III, avec beaucoup de duplicité, voulait user tous les chefs possibles de cabinet, qui n'étaient pas du groupe de ses *amis* personnels.

A ce jeu, il excita une opposition très vive. Le pamphlétaire Wilkes acquit une immense popularité en attaquant la personne même du roi : poursuivi, il fut acquitté et Londres illumina en son honneur. Emprisonné, pour un écrit licencieux dont un ministre s'était procuré par surprise un exemplaire, Wilkes fut comblé de cadeaux et de visites et bientôt après nommé député : Son élection fut quatre fois cassée : il emporta enfin son siège par la faveur populaire, il est le fondateur du parti radical en Angleterre.

Un anonyme dont le secret n'a pas encore été percé, Junius, se rendit également célèbre en invectivant les ministres et le roi. Tous deux réclamaient la liberté absolue

de la presse : de grandes processions avec devises et drapeaux, où l'on tenait des discours en plein air, où l'on votait des résolutions furent organisées pour l'obtenir. C'est l'origine des meetings. Les cabinets de lecture, les sociétés, les conférences se multiplient.

Jusque-là le secret des délibérations et des votes de la Chambre empêchait tout contrôle des actes du Parlement par les électeurs ou par l'opinion. Cependant, le mystère était percé peu à peu; depuis le début du règne de George III paraissaient, sous le nom de *Sénat de Lilliput*, des rapports incomplets des discussions des chambres, rédigés de mémoire ou obtenus par fraude. En 1771, la chambre des Communes voulut interdire la publication de tout débat. Un imprimeur fut arrêté : la magistrature déclara l'arrestation illégale. Il y eut des meetings et des commencements d'émeutes. En fin de compte, la Chambre dut céder et la publication des débats parlementaires fut autorisée. Dès lors le peuple anglais prend un intérêt croissant aux affaires publiques. Les libellistes pamphlétaires de bas étage sont remplacés par des publicistes de talent. Les grands journaux de *Londres* sont fondés vers cette époque avec les titres qu'ils portent encore aujourd'hui : le *Morning Cronicle*, le *Morning Post*, le *Times*, etc.

Réaction tory. Le ministère du roi (1770-1782). — Cependant, à force de rouerie politique, en discréditant tous les chefs du parti whig, en prodiguant l'argent et les faveurs, le roi avait fini par élargir le cercle de ses *amis*. Les whigs furent éliminés du pouvoir : les tories l'accaparèrent sous la direction de lord North (1770-1782). Ce ministère ne fut en réalité qu'un bureau des affaires publiques, sous la direction du roi lui-même. Cette prédominance de la volonté du roi sous l'étiquette d'un ministère tory était une perversion totale de l'esprit du gouvernement anglais, tel qu'il avait été pratiqué depuis 1688.

Politique extérieure. — L'Angleterre, à la suite du traité de Paris, était arrivée à l'apogée de sa puissance. Elle avait établi sa prépondérance sur toutes les mers. Elle possédait la plus grande et la plus riche partie de l'Amérique du

Nord ; elle avait détruit aux Indes tout ce qui pouvait gêner l'établissement de son empire. Sur le continent, elle était sûre de trouver toujours quelque État allemand, Prusse ou Autriche, qui se mettrait à sa solde pour servir sa politique.

Cette belle situation se trouva compromise par la maladroite politique du roi. Par une heureuse négligence, les colonies anglaises étaient abandonnées à elles-mêmes. En matière commerciale, la plupart des droits d'importation étaient éludés par un système de fraude bien entendu. George III voulut étouffer l'esprit républicain de ses sujets d'Amérique. L'impôt du timbre, élevé par lord Grenville (1765), avait suscité de telles clameurs, qu'il avait fallu l'abolir. Mais pour sauvegarder le principe de la toute-puissance du roi et du Parlement anglais sur les colons, lord North substitua à l'impôt du timbre des taxes sur le papier, le verre et le thé. L'entêtement du ministre et du roi à maintenir ces taxes, malgré les ardentes réclamations des chefs les plus éloquents des whigs, de Pitt, de Burke entre autres, amena la guerre d'Amérique. L'Angleterre vit se dresser en face d'elle ses sujets rebelles, la France toujours ennemie et la coalition des neutres, changée peu à peu en pacte d'hostilité. Elle lutta péniblement contre les marines réunies de la France, de l'Espagne et de la Hollande. Le roi dut subir l'humiliation des traités de Paris et de Versailles, qui reconnaissaient l'indépendance des États-Unis et rendaient à la France et à l'Espagne quelques-uns de leurs établissements coloniaux (1783).

Les progrès de la puissance anglaise aux Indes ne furent pas une compensation suffisante à cette humiliation, d'autant que les procès intentés à lord Clive et à Warren Hastings provoquèrent d'énormes scandales et révélèrent au public les tristes procédés de la conquête anglaise.

V. Le torysme nouveau. Le second Pitt (1782-1806). — C'est au second Pitt que revient l'honneur d'avoir mis un frein au gouvernement personnel du roi, et d'avoir formé un torysme nouveau, « torysme fait de loyalisme modéré, d'esprit conservateur, de sentiment national, d'ambition nationale,

de goût pour un pouvoir fort entre les mains d'un homme. Seulement il faut que cet homme dirige par son éloquence la chambre élective et que cette chambre exprime elle-même le mouvement général. » (SAYOUS.) Il faut aussi que les lords, absolument indépendants à l'égard de la couronne, affranchis de toute pression gouvernementale, deviennent une véritable puissance politique, formant l'élément conservateur de la constitution. Aussi Pitt en nommera-t-il beaucoup; il les choisira riches et puissants, de façon que la couronne ne puisse les acheter tous. Telle est la conception du nouveau gouvernement anglais; il s'est prolongé fort avant dans le XIXe siècle, longtemps après la lutte contre la Révolution, qui semblait l'avoir rendu indispensable.

William Pitt (1759-1806) était le second fils de lord Chatam; sa mère était sœur du comte Temple et de lady Grenville. Il fut élevé en vue d'exercer jeune le pouvoir, auquel sa naissance et les attaches de sa famille semblaient le prédestiner. Son enfance fut chétive. Il ménagea toutes ses forces pour se former à l'éloquence parlementaire; grand, sec, nerveux, l'œil plein de feu, il avait moins d'imagination que son père, mais il avait la dialectique plus serrée et l'improvisation plus facile. Il eut au plus haut degré la science des manœuvres parlementaires et l'art de dominer les assemblées. Quand il se levait du banc ministériel, redressant sa tête hautaine, étendant le bras avec un geste d'autorité, et qu'il laissait couler avec un accent profond et sonore le majestueux langage d'une résolution inflexible et d'un inépuisable espoir, il était réellement irrésistible. D'ailleurs, incorruptible comme son père, il mourut pauvre à quarante-sept ans, après avoir exercé le pouvoir pendant dix-neuf ans.

William Pitt, élu député à vingt et un ans, devient ministre à vingt-trois ans et chef du cabinet à vingt-cinq (1784). Jusqu'en 1793, époque où commence la lutte contre la Révolution française, Pitt donna à l'Angleterre les avantages d'une paix profonde et développa rapidement la prospérité économique. Il était épris de nobles idées.

Il fit passer en 1784 le *bill de l'Inde*, qui soumettait le gouverneur et les hauts fonctionnaires nommés par la Compagnie, à un comité de surveillance, composé de membres du Conseil privé, chargé d'approuver ou d'annuler leurs actes. Plus tard, il s'associa aux efforts de Burke pour faire aboutir le procès de Warren Hastings. Dès 1785, il proposa un projet de réforme parlementaire, pour la suppression graduelle des bourgs pourris. En 1786, il conclut un traité de commerce et de navigation avec la France, qui diminua beaucoup les tarifs douaniers applicables aux échanges des deux pays. Il restreignit la traite des noirs (1787). Quand la folie du roi nécessita la formation d'une régence, il demanda que le choix du régent fût attribué au Parlement anglais.

Il appliqua à l'égard de l'Irlande une politique de sage modération, supprimant tout d'abord les tarifs douaniers qui ruinaient l'île sœur au profit de l'Angleterre. S'il abolit en 1800, par *l'acte d'Union*, le Parlement irlandais, ce fut pour assurer aux Irlandais, dans le Parlement uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, des garanties de représentation supérieures à celles dont était investi le soi-disant Parlement national irlandais. Pitt osa même préparer un bill pour l'émancipation complète des catholiques des deux îles. Le roi s'opposa violemment à cette mesure, en criant bien haut qu'il considérerait comme un ennemi personnel celui qui oserait la proposer.

Ainsi jamais roi d'un plus petit esprit que George III n'avait régné en Angleterre depuis Jacques II ; et d'autre part on ne pouvait souhaiter un tory plus progressiste que Pitt et un whig, mêlant à plus de déférence envers la couronne, un respect plus grand des droits du Parlement. Sans l'implacable lutte contre la Révolution et contre Napoléon, qui absorba toutes ses forces dans la dernière partie de sa vie (1793-1806), le second Pitt aurait peut-être réussi à faire triompher ces nobles causes auxquelles il s'était voué : la réforme parlementaire et la réforme électorale, l'émancipation catholique et l'émancipation de l'Irlande. Elles durent attendre, pour être réalisées, un quart de siècle après la mort de celui qui les avait conçues.

Conclusion. — En somme, vers la fin du XVIII[e] siècle, la liberté politique était consolidée en Angleterre. La presse puissante et redoutée dénonçait tous les actes illégaux et servait de sauvegarde pour les droits des citoyens. Les journaux, les recueils périodiques, les pamphlets, les caricatures, toutes les armes étaient employées contre les adversaires politiques. Quelquefois de grands *meetings* se réunissaient, où venaient parler en plein air les orateurs ; et les résolutions prises étaient transformées en pétitions qui se couvraient souvent de plus de 100.000 signatures. En même temps, dans les grands débats politiques et judiciaires, le Parlement entendait les voix éloquentes d'un Pitt, d'un Fox, d'un Burke et d'un Sheridan[1]. La poésie et le roman, la science et l'art mettaient l'Angleterre au premier rang après la France. Tels étaient les fruits de la liberté politique dont jouissait le peuple anglais.

SUJETS A TRAITER

La constitution anglaise et le gouvernement parlementaire de 1688 *à* 1789.

Relations entre la France et l'Angleterre de 1688 *à* 1786.

Parallèle entre Robert Walpole et lord Chatam.

Whigs et tories. Les principes et l'action politique de ces deux grands partis.

1. Il ne faut jamais parler de la *tribune* anglaise. Chaque orateur parle de sa place et s'adresse non pas à ses collègues, mais au *speaker* ou président. D'ailleurs on y prononce surtout des discours d'affaires, ce qui fait ressembler le Parlement, selon le mot de Hume, plutôt à un greffe qu'à un sénat. Les grands discours et la haute éloquence y sont rares.

CHAPITRE IV

L'EMPIRE RUSSE AU XVIIIe SIÈCLE
PIERRE LE GRAND. — CATHERINE II

I. Au XVIIIe siècle la Russie cesse d'être un État asiatique : elle devient une grande puissance européenne.

II. Pierre le Grand (1682-1725) visite deux fois l'Europe, s'ouvre des fenêtres sur la mer Noire et sur la Baltique, substitue Saint-Pétersbourg, comme capitale, à Moscou, ville asiatique. Il réforme l'administration, crée l'armée et la flotte ; il devient chef de l'église russe ; il s'attache surtout à transformer les mœurs par l'introduction violente des usages et des coutumes de l'Occident. Il sacrifie son fils Alexis, adversaire de ses réformes (1718).

III. Après lui, la Russie se recueille. Les révolutions de palais entraînent plusieurs réactions contre l'esprit nouveau. Cependant, sous Anna Iwanowna et surtout sous Élisabeth (1741-1762), la Russie se mêle plus étroitement aux affaires de l'Europe.

IV. La révolution de 1762 donne le trône à Catherine II (1762-1796). Elle continue l'œuvre de réforme de Pierre le Grand : elle s'attache en particulier à développer l'instruction. Elle accueille avec faveur, jusqu'en 1789, les Français et les idées françaises. La Russie semble transformée : mais ce n'est encore qu'un changement de surface qui n'atteint pas l'âme russe.

I. **Transformations de la Russie au XVIIIe siècle.** — Avant le XVIIIe siècle, la Russie n'était encore à vrai dire qu'une Moscovie asiatique et barbare. Elle devint grande puissance européenne grâce à Pierre le Grand ; Catherine II continua la transformation des institutions et des mœurs. Cet effort acharné pour implanter la civilisation européenne dans cette vieille terre asiatique a été fort admiré de Vol-

OUVRAGES A CONSULTER : A. RAMBAUD, *Histoire de la Russie.* — HAUMANT, *la Russie au XVIIIe siècle* (Bibliothèque d'histoire illustrée). — VANDAL, *Louis XV et Elisabeth de Russie.* — WALISZEWSKI, *le Roman d'une impératrice ; — Autour d'un trône.*

taire et de la plupart des philosophes français du siècle de Louis XV. Mais les détracteurs ne sont pas moins ardents : ce sont surtout des Français, qui séjournèrent en Russie, et qui étaient mieux à même de juger les résultats des réformes. On peut en effet se demander si cette civilisation européenne n'existait qu'en surface, comme un simple vernis de politesse, ou si elle avait pénétré à fond l'âme du peuple russe. L'étude des changements introduits en Russie sous les deux grands règnes du commencement et de la fin du siècle permettra de résoudre cet intéressant problème de psychologie politique.

La Russie sous les premiers Romanof. — La Russie était encore presque inconnue des vrais Européens. On savait qu'il y avait à Moscou un prince tout asiatique, dont le titre *tsar* ou *knetz* signifiait le maître. Ses sujets s'appelaient eux-mêmes ses esclaves ; ses *ukases*, c'est-à-dire les ordonnances émanant de son caprice étaient la seule loi. Personnage sacré, il incarnait en lui-même la Sainte Russie : « Nous tes enfants orphelins, nous te sommes soumis jusqu'à la fin du monde. A Dieu et à toi tout est permis dans notre patrimoine. » C'est avec des formules de ce genre que l'abordaient ses sujets ; en russe une pétition est un « battement de front ». On savait que le tsar régnait sur un peuple de serfs, de boyards et de popes ; les Russes portaient encore la longue barbe, la robe traînante, comme les Tatars. Ils faisaient le commerce par caravanes ; ils avaient des ports sur la Caspienne, sur la mer Blanche, sur le grand Océan, ils ne touchaient à l'Europe que par la Pologne, avec laquelle ils étaient en état d'hostilité séculaire, à cause de la différence des religions. Ils semblaient donc complètement étrangers à l'Europe. Henri IV, dans son grand projet de réorganisation de l'Europe, avait oublié les Russes. On ne les oublierait plus de nos jours.

La dynastie des Romanof, d'où descend Pierre le Grand, occupait le trône depuis 1613. Ils n'avaient pas toujours été heureux dans leurs expéditions extérieures. Michel Romanof (1613-1645), à la suite d'une guerre désastreuse contre la Suède, avait dû céder à Gustave-Adolphe l'Ingrie et la Carélie

par le *traité de Stolbowo* (1617). Son fils Alexis (1645-1676) avait confirmé cette cession au traité de Kardis. Mais il prit sa revanche du côté de la Pologne et il se fit abandonner, par de *traité d'Androussowo*[1], toute la petite Russie (1667).

A l'intérieur, ces deux règnes furent des règnes réparateurs. Les boyards avaient profité d'une longue anarchie pour se rendre indépendants; ils furent soumis de nouveau. Les patriarches de Moscou, Philarète et Nicon[2], exercèrent un grand ascendant et travaillèrent à la réforme de l'Église orthodoxe. Les étrangers furent bien accueillis, comme l'Anglais John Mehrick, et le Français Duguay-Cormenin, qui cherchèrent tous deux à ouvrir à leurs nationaux les routes commerciales de la Perse à travers la Russie. Un théâtre fut établi à Moscou; l'on y représenta des mystères tirés de la Bible, et même une *Esther,* qui précéda de dix-sept ans celle de Racine, et où les contemporains trouvèrent aussi force allusions. C'était une première tentative pour mettre la Russie en contact plus étroit avec l'Europe.

Régence de Sophie (1682-1689). — Le fils aîné d'Alexis, Fédor, ne fit que passer sur le trône (1676-1682). A sa mort, de graves difficultés surgirent. Du premier mariage d'Alexis avec Maria Miloslawska, il restait encore un fils, Ivan, et six filles; du second mariage avec Nathalie Narychkine un fils, Pierre, et deux filles. Mais Ivan était presque imbécile; Pierre, âgé de dix ans, montrait une intelligence précoce. Les huit filles, qui avaient en perspective la vie du couvent, et qui aimaient mieux rester dans le monde et à la cour, se groupèrent autour de l'une d'entre elles, la princesse Sophie, âgée de vingt-cinq ans, la plus énergique. Appuyée

1. Stolbowo, au S. du lac Ladoga. — Androussowo à égale distance de Smolensk et de Mohilev.

2. En 1654, le patriarche Nicon voulut corriger les erreurs des copistes, et rétablir dans toute leur pureté les textes anciens et les cérémonies traditionnelles. Sa réforme, appuyée par les tsars, suscita une violente opposition La secte des *Raskolnicks* ou vieux croyants refusa d'accepter le rite réformé. Ils font le signe de la croix avec trois doigts au lieu de deux et considèrent comme un péché mortel de fumer ou de se raser. L'homme n'a-t-il pas en effet été créé à l'image de Dieu le Père, qui, on le sait, a toute sa barbe? Les Raskolnicks sont encore aujourd'hui très nombreux en Russie.

par la milice des strélitz, par les boyards, par le patriarche de Moscou, entourée de savants et de poètes, elle fut proclamée régente pour ses deux frères Ivan et Pierre.

Elle voulut gouverner réellement, malgré les préjugés des vieux Russes, qui considéraient comme un scandale d'être soumis à une femme. Invisible et présente, elle assistait à tous les conseils, cachée derrière le double trône de ses frères, où se trouvait une ouverture dissimulée par un rideau de soie. Bientôt même, elle se montra aux processions, aux offices, aux promenades d'images, aux dédicaces d'églises. Son gouvernement ne fut pas sans gloire. Elle se fit confirmer par le roi de Pologne, Sobieski, la possession de la petite Russie, au *traité de Moscou* (1686). Elle entra avec les Polonais dans une sainte alliance contre les Turcs. C'était une sorte de réveil pour la Russie.

Enfance de Pierre le Grand. — Cependant, le jeune Pierre grandissait. Enfant, il n'aimait que les tambours, les fusils et les sabres. On lui lut les belles actions de son père Alexis et d'Ivan le Terrible; il apprit, grâce à Brandt, le hollandais; grâce à Zimmermann, l'allemand et un peu de mathématiques. Il échappa ainsi à cette règle méthodique du palais, qui faisait des princes russes des incapables ou des idiots. Il vagabondait dans la rue avec « les bons compagnons ». Il y rencontrait les Russes déclassés ou sans préjugés, les aventuriers étrangers comme Lefort, Gordon, Schein. Tous lui vantaient la civilisation de l'Europe.

Il se constitua, de tous ces éléments, un *bataillon d'amuseurs*, qu'il disciplina à l'européenne, et où il voulut n'être lui-même que simple bombardier, afin de montrer à tous qu'il faut apprendre à servir avant de vouloir commander. On construisait de petites forteresses : une partie du bataillon les défendait, l'autre leur donnait l'assaut; des blessés et des morts étaient relevés après chaque attaque. C'était l'image de la guerre européenne.

Pierre avait, comme tout bon Russe à cette époque, l'horreur instinctive de l'eau. Il se fit construire cependant par le Hollandais Brandt de petites flottilles sur le Volga et sur les lacs voisins de Moscou. Puis, à la grande stupéfac-

tion des Russes, il déclara qu'il irait voir la mer à Arkhangel ; c'était son port le plus rapproché, car la mer Baltique était aux Suédois, la mer Noire, aux Turcs et la mer Caspienne, presque entièrement aux Persans.

II. Règne personnel de Pierre le Grand (1689-1725). — Sa sœur Sophie commençait à le craindre et voulut se débarrasser de lui. Les strélitz repoussaient toutes les réformes européennes. Mais le patriarche et une fraction du parti vieux russe détestaient le gouvernement d'une femme. Le *bataillon des amuseurs*, quelques jeunes gentilshommes, amis des innovations, et une partie des strélitz formèrent à Pierre une armée dévouée. Menacé par sa sœur, il la relégua dans un couvent, et il fit frapper du knout, décapiter ou brûler dans des cages de fer rougies au feu ses principaux partisans, sauf Galitzin, qui fut exilé. Sophie était une Byzantine ; Pierre aspirait à devenir un Européen. Tous les deux d'ailleurs également violents et ne reculant devant aucun crime utile.

Pour justifier son coup d'État, Pierre recommença la guerre malheureuse que sa sœur avait entreprise contre les Turcs. C'était une guerre sainte, la revanche toujours poursuivie par les Russes de la chute de l'Empire grec. L'occasion était bonne. La Pologne, l'Autriche et Venise attaquaient les Turcs : la Russie se joignit à cette formidable coalition. Galitzin avait échoué en Crimée. Pierre se porta du côté du Don. Une première tentative sur Azof échoua (1695). Le tsar imagina de construire une flottille, une *caravane marine*, qui permît de bloquer la ville par mer comme par terre. Grâce aux efforts de Lefort, de Gordon, de Schein et du Russe Schérémétief (Pierre n'avait voulu être qu'un officier subalterne), la place se rendit. Azof fut immédiatement fortifié, ainsi que Taganrog en face. Le retour du tsar fut célébré par une entrée triomphale à Moscou. Il prit aussitôt des mesures pour créer une marine : cinquante jeunes nobles furent envoyés à Venise, en Angleterre et aux Pays-Bas. L'Église dut fournir un vaisseau par 8.000 âmes de serfs ; les marchands payèrent une contribution.

Premier voyage de Pierre en Europe (1697). — Mais on lui avait tant vanté l'Europe qu'il voulut la voir de ses propres yeux, l'étudier par lui-même. Il confia la régence au boyard Romadanowski, et partit avec une assez faible escorte. Il visita la Livonie et l'Esthonie, fit alliance avec l'électeur de Brandebourg, dont il reçut le brevet de maître ès-artillerie.

Il s'arrêta quelque temps dans le Hanovre, où la princesse Sophie-Charlotte, plus tard reine de Prusse, saisit son portrait sur le vif. Il avait alors vingt-cinq ans. Sa haute taille, sa belle prestance, son teint brun, ses yeux vifs et perçants montraient à la fois sa force physique et l'énergie de sa volonté. Mais son visage, déjà sillonné de rides profondes, les grimaces et les tics effrayants de sa figure trahissaient aussi ses excès de travail et de débauches. Avec son désir de tout connaître, et son vif esprit d'assimilation, il profitait de tout ce qu'il voyait. Il avait d'ailleurs beaucoup à apprendre : sa tenue à table était celle d'un enfant mal élevé. Toute sa suite était aussi ignorante que lui. Les Moscovites dansèrent avec les dames du Hanovre. « Ces Allemandes, disait le tsar après la fête, ont des os durs en diable. » Il avait pris pour leurs os les baleines de leurs corsets! « Il doit être très bon et très méchant, conclut la princesse Sophie; s'il avait reçu une meilleure éducation, il serait un homme accompli. » C'était en réalité un barbare qui cherchait à se plier gauchement aux belles manières[1].

Il eût voulu séjourner longtemps aux Pays-Bas. Combien ce petit peuple, qui avait gagné à force d'énergie l'empire de la mer, lui eût fourni d'intéressants sujets d'études! Il y pénétra incognito, se faisant passer pour le domestique de Lefort; il s'installa à Saardam, près Amsterdam, travaillant avec les charpentiers, cherchant à s'initier à l'art de l'ingénieur. Mais cette majesté, mal déguisée sous le nom de *Pierre Michaelof* ou *Péterbaas*, attirait trop l'attention. Les visiteurs affluaient dans la hutte de Saardam : cette curiosité encombrante lassa bien vite le tsar, qui était venu pour étu-

1. RAMBAUD, *Histoire de la Russie*, ch. XVII.

dier et pour travailler. Au bout de huit jours, il partit pour Londres ; puis il revint plus lentement par Vienne. Partout sur son passage il recrutait des artisans, des marins, des ouvriers, des ingénieurs pour en faire les maîtres de ses sujets russes. Il espérait que son peuple serait bientôt au niveau de ces Anglais, de ces Hollandais qu'il avait tant admirés.

Révolte des strélitz (1698). — En son absence le parti vieux russe s'était soulevé. Les premières réformes effrayaient les croyants ; des prêtres enseignaient que Pierre était l'Antéchrist, né d'un adultère, car l'Église grecque défend les seconds mariages. On détestait les étrangers ; on était scandalisé de voir couper les longues robes, raser les barbes, et prescrire l'usage du tabac. Puis le tsar était absent ; les Moscovites croyaient leur maître, leur père, captif « sur la mer Océan » aux extrémités du monde habité. Ils distinguaient mal la France et l'Angleterre de l'Allemagne et de la Turquie.

Enfin les strélitz, gardes du prince, qui avaient constitué seuls l'armée russe, jusqu'à ce moment, étaient irrités des faveurs accordées à l'armée régulière. Ils se soulevèrent, reprochant à Lefort d'être un hérétique, et de les avoir fait périr en masse sous les murs d'Azof. Lefort les mit à la raison avec quelques canons. Mais Pierre, à la nouvelle du soulèvement, se hâta d'accourir de Vienne. On avait attaqué ses goûts, les modes qu'il préconisait, « les mentons ras, les courts vêtements ; c'est cela même qui allait devenir le signe de ralliement pour la Russie nouvelle. »

Dès son arrivée, il ordonna à tous les gentilshommes de se raser ; lui-même s'installa et rasa les plus hauts princes. Bientôt des potences se dressèrent sur la place Rouge. Le patriarche Adrien voulut intervenir, avec l'image sacrée de la Vierge, en faveur des mutins. Le tsar lui enjoignit brutalement de rentrer ses images et de lui laisser les soins du gouvernement. Le corps des strélitz fut cassé. Les fils de boyards furent forcés de servir avant de commander ; 10.000 mutins furent massacrés. Pendant sept longues journées, les supplices se succédèrent, le knout, la roue, la torture, avec toutes sortes de raffinements ; 230 prisonniers

de marque furent pendus en place publique. Des officiers furent requis pour aider les bourreaux; Pierre lui-même abattit des têtes; et, longtemps encore, après ces horribles scènes, il se faisait amener, à la fin de ses longs festins, des strélitz, retenus prisonniers, et il leur tranchait la tête d'un coup de sabre, pour montrer à ses convives, muets d'épouvante, son adresse et sa vigueur. Tel était Pierre le Grand. Pour rompre complètement avec le vieux parti russe, il répudia sa femme Eudoxie Lapouchine. Le tsarévitch Alexis devait être plus tard l'organe et l'espoir de ce vieux parti.

La *paix de Carlowitz*[1] vint compléter cette victoire du tsar. La Russie gardait ses glorieuses conquêtes d'Azof et de Taganrog (1699).

Guerres extérieures. — Pierre le Grand ne put pas s'appliquer exclusivement à l'œuvre des réformes intérieures. Il lui fallut soutenir une longue lutte contre la Suède et contre la Turquie. L'humiliante défaite de Narva, que lui infligea Charles XII (1700), lui fut une leçon salutaire. Les Suédois apprirent au tsar à les battre. Tandis que Charles XII ruinait la Suède dans ses folles équipées à travers la Pologne et la Saxe, Pierre le Grand se formait, sans bruit, une armée, une flotte, s'emparait des provinces baltiques, et installait sa capitale nouvelle en plein pays suédois, sans qu'aucun traité lui eût encore assuré la possession de ses récentes conquêtes. La victoire du tsar à Poltawa (1709) ruina la puissance suédoise. Charles XII, réfugié à Bender, réussit à intéresser le sultan à sa cause. Une armée russe fut enveloppée par les janissaires sur les bords du Pruth (1711). Catherine sauva par ses habiles négociations celui dont elle devait être l'épouse et l'héritière[2]. Le grand

1. Au confluent de la Drave et du Danube.

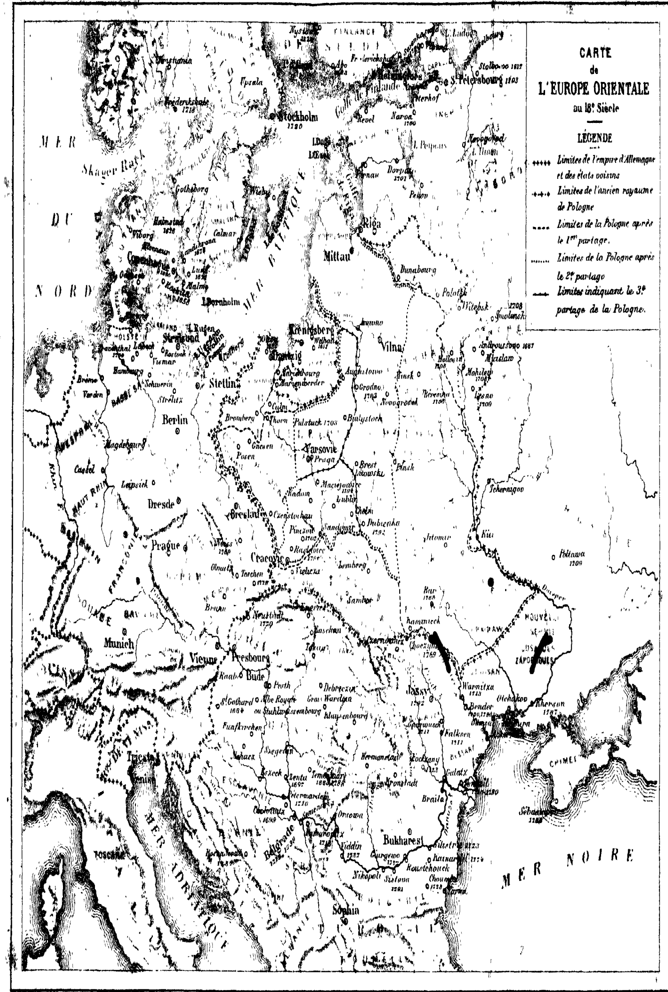
2. Le tsar ne cessait de songer à l'avenir de la Russie. Voici un passage de sa lettre au sénat, avant de chercher à faire la trouée à travers les Turcs : « Si je suis pris, vous ne me reconnaîtrez pas pour votre seigneur et maître; et, quoi que je puisse vous écrire, l'ordre fût-il signé de ma main, vous n'obéirez pas... Si je meurs et qu'il en arrive la nouvelle authentique, vous choisirez pour mon successeur le plus digne d'entre vous. »

vizir Mehémet-Baltagi, sans comprendre que les Turcs étaient aussi intéressés que les Suédois à étouffer la puissance naissante des Russes, se contenta d'exiger du tsar la restitution d'Azof et de Taganrog, ce qui parut être à Pierre le Grand, un sacrifice assez douloureux. Au grand étonnement du tsar, il ne fut pas question des provinces baltiques ; aussi acheva-t-il de les soumettre ; et après la mort de Charles XII, il se les fit adjuger définitivement par le traité de Nystadt (1721).

Fondation de Saint-Pétersbourg (1703). — La nouvelle de la paix de Nystadt fut accueillie en Russie par une joie universelle. Pierre put se faire décerner les titres de *Grand*, de *Père de la patrie*, d'*empereur de toutes les Russies*. Ses victoires n'avaient fait que consacrer l'œuvre de ses réformes intérieures. Il avait réussi à se faire un peuple *neuf;* d'Asiatiques, les Russes étaient devenus des Européens.

Il avait fallu d'abord choisir une capitale. Moscou était une cité tartare, avec un quartier spécial pour les commerçants de chaque nation, avec une ville royale particulière, le Kremlin. Pierre créa Saint-Pétersbourg. L'emplacement paraissait défavorable. La Néva près de son embouchure se divise en quatre bras, séparés par des îles, souvent inondées; et les marécages se prolongent assez loin au-delà des deux rives. Pierre se mit à l'œuvre avec des Kalmoucks, des Cosaques, des paysans caréliens; cent mille hommes périrent, en creusant la terre, en desséchant les marais, en enfonçant les pilotis, en élevant les quais de la Néva. Mais Pierre animait les travailleurs de son énergie et de sa bonne humeur. Il servit lui-même de pilote aux premiers navires hollandais, qui s'engagèrent dans ces passes dangereuses.

A partir de 1703, la ville commença d'exister : des Livoniens, des Finlandais, des Suédois et surtout des Allemands y furent attirés par toutes sortes de privilèges. Tout propriétaire de 500 âmes de paysans fut tenu d'y avoir une maison à deux étages. Le tsar y bâtit ses casernes, ses palais, ses bâtiments d'administration, et des églises de tous les cultes Il avait fait sortir une ville du néant. comme Louis XIV



Gravé par Mme Perrin, 14, R. des Fses St Bd Paris. Imp. Dufrénoy.

fit Versailles; mais Versailles n'est que le monument coûteux de l'orgueil inutile d'un grand roi. Saint-Pétersbourg est un Versailles animé, le cœur même de la nouvelle Russie. En avant de la capitale, les formidables ouvrages de Cronstadt et de Cronslott la défendaient contre un coup de main. Le tsar avait sa fenêtre sur l'Europe. Viborg, Revel, Riga, Dunabourg lui servaient d'encadrement.

L'administration, l'armée, la flotte. — L'administration fut créée de toutes pièces. Le *sénat* remplaça l'ancien conseil des boyards. Il devint peu à peu le conseil supérieur de gouvernement; il était composé des plus hauts fonctionnaires de l'empire, choisis par le tsar, et par conséquent tout à sa dévotion. Sénat bien barbare d'ailleurs! Un règlement du maître interdit aux sénateurs de crier, de se battre et de se traiter de voleurs.

La Russie fut partagée en 12 grands gouvernements, subdivisés eux-mêmes en 43 voiévodies; les gouverneurs et les voiévodes étaient nommés par le tsar et assistés d'un conseil élu par les gentilshommes, mais sans autorité réelle. Dans les villes, un conseil de bourgmestres élus, qui choisissaient leur président, était investi de certaines attributions judiciaires et administratives. Les fonctionnaires continuaient de vivre de leur charge et pratiquaient la corruption la plus éhontée. Un jour le tsar dictait à son procureur général une loi qui punissait de mort tout employé convaincu de vénalité : « Votre Majesté, dit le procureur, veut donc rester toute seule dans l'État? Nous volons tous, les uns davantage et plus lourdement, les autres, moins et plus adroitement. »

Pierre chercha à faire quelques exemples. Un gouververneur d'Astrakan fut traîné dans un chariot attelé de porcs; d'autres furent torturés ou décapités. Mentchikof lui-même n'évita pas les rudes corrections du tsar. Une police nombreuse fut chargée de la sécurité publique et surtout de l'espionnage politique. Elle était sous les ordres de la *chancellerie secrète* de Saint-Pétersbourg, qui fit planer longtemps une véritable terreur sur toute la Russie.

Le trésor fut enrichi par de nouveaux impôts : l'impôt

de la capitation, payé par les serfs et par les bourgeois, beaucoup plus lourd que l'impôt par feux, qui existait précédemment; l'impôt sur les porteurs de barbe; les taxes sur les moulins, les bains, les abeilles; les monopoles du commerce de la soude, de la potasse, du goudron, etc. Les revenus de l'État montèrent de 3 millions à 10 millions de roubles.

Toute l'armée régulière était auparavant constituée par le corps des strélitz. Pierre abolit les strélitz et se fit une armée permanente de plus de 200.000 hommes. Mais le recrutement était mauvais, et le sort du soldat sous les armes, déplorable; ce qui explique les lamentations sur le service militaire, qui font l'objet de nombreuses poésies. Cependant, le tsar donna à chaque soldat les grandes bottes et l'épais manteau. Cette armée, aussi bien équipée que tout autre armée européenne de ce temps, était exclusivement composée de Russes et d'orthodoxes, qui se battaient pour leur père et pour leur foi. Quand elle était commandée par des chefs ayant vraiment l'âme russe, elle était capable de longs efforts et de grands dévouements. La flotte fut la création par excellence du tsar : 48 vaisseaux de ligne, 880 bâtiments d'ordre inférieur et un personnel exercé de 28.000 matelots, tel est l'héritage qu'il laissait à sa mort au peuple russe.

Réformes ecclésiastiques. — De graves changements eurent lieu dans l'ordre ecclésiastique. A la mort du patriarche Adrien (1700), le tsar attribua seulement à Javorski l'humble titre de « surveillant du trône patriarcal ». Il se proclama lui-même *chef de l'Église russe*. Désormais le tsar concentre en ses mains le pouvoir de l'empereur et du pape. Les paysans l'associent à leurs prières, l'appellent leur père, et le considèrent comme l'expression vivante de Dieu. Le fanastime donne une nouvelle force au patriotisme, et toute guerre devient pour la Russie une guerre sainte. Un saint synode, composé d'évêques, avec un procureur général qui représente le tsar, est le grand conseil religieux de l'empire. Pierre n'ose pas séculariser les couvents : mais il en dépouille un grand nombre et défend de prononcer

avant trente ans les vœux monastiques. D'ailleurs il pratiquait la plus large tolérance à l'égard des cultes étrangers. Des églises pour toutes les religions furent bâties, sur la perspective Newski, à Saint-Pétersbourg. Les philosophes appelaient cette promenade le boulevard de la tolérance.

Réformes sociales. — Le *servage* fut rendu plus étroit : les serfs furent astreints à la capitation et à la résidence fixe. Jusqu'au XVIe siècle, les serfs avaient eu le droit de changer de domaine chaque année à la Saint-George. Depuis 1593, ces changements leur furent interdits. Le *moujick* (petit homme) resta attaché à la glèbe, soumis à perpétuité au même propriétaire. Le propriétaire avait le droit d'exiger trois jours de corvée par semaine, ou l'*obrock*, redevance en argent, mais un maître ne put vendre séparément le mari et la femme, les parents et les enfants. Cet ukase fut d'ailleurs peu respecté.

Les *habitants des villes* furent répartis en trois classes : 1° les banquiers, manufacturiers, riches commerçants, médecins et artistes; 2° les petits commerçants et maîtres des métiers; 3° les artisans et journaliers. Les deux premières classes obtinrent certains privilèges sous les noms de première et de seconde ghilde. On appelait du nom de *boyards* les descendants de ceux qui avaient exercé quelques fonctions à la cour. L'emploi des ancêtres réglait les préséances. Les membres de chaque famille mettaient leur honneur à conserver leur rang, ce qui entraînait des querelles interminables. Il arriva plus d'une fois qu'un tsar faisant asseoir de force un invité à une autre place que celle à laquelle il prétendait, l'invité récalcitrant demanda comme une grâce d'être décapité plutôt qu'humilié. Pierre le Grand fit brûler le *livre des préséances*. Dès lors, la place de chacun fut marquée par le rang qu'il occupait lui-même et non par le rang de ses ancêtres. Désormais la *noblesse* prit un caractère tout militaire. Tout possesseur de fief ou d'alleu fut astreint au service jusqu'à la mort. Toutes les terres furent considérées comme tenues du tsar. Des équivalences furent établies entre les fonctions civiles, ecclésiastiques et militaires, et les quatorze degrés du *tchin* ou hiérarchie nobiliaire furent

établis, depuis le registrateur de collège jusqu'au chancelier d'empire, depuis le diacre jusqu'au métropolitain, depuis le cornette, jusqu'au feld-maréchal. La noblesse russe ne fut plus qu'une noblesse de fonctionnaires. Les ordres de Saint-André et de Sainte-Catherine furent destinés à faire tomber les barrières des castes. Mais surtout le tsar fit cesser la réclusion des femmes dans les gynécées « clos à 27 serrures ». Il fit supprimer les voiles épais qui couvraient leur visage, les rideaux de leurs litières. Il introduisit les bals à l'Européenne, où l'on dansait les danses allemandes et polonaises. Singulières réunions de société, où les hommes fumaient devant les femmes, raides et muettes comme des poupées, où les nobles cavaliers étaient emportés ivres-morts par les laquais! Le tsar interdit l'usage des prosternations asiatiques devant lui. Il habituait à coups de canne ses gentilshommes à prendre les sentiments d'hommes libres et d'Européens.

Réformes économiques. Progrès intellectuel. — Les marchands russes allaient jusqu'à Arkhangel pour faire leurs échanges avec l'étranger. Pierre les attira vers Saint-Pétersbourg et fit creuser le canal du Ladoga pour relier sa capitale au Volga. L'industrie fut protégée et surtout l'exploitation des mines de l'Oural. Un serf du nom de Demidof avait exécuté une commande d'armes. Il reçut du tsar en récompense, le mont Blaghodat, tout entier constitué de minerai de fer. Beaucoup de fabriques et d'usines s'ouvrirent, et des grands seigneurs se firent industriels pour mériter la faveur du maître. L'agriculture fut développée par l'établissement de haras, par l'introduction de nouvelles espèces bovines et de la culture du tabac.

Tous les genres de travaux furent étroitement réglementés. Pierre défendit de construire des barques suivant la mode russe, parce qu'elle consomme trop de bois. Il régla la forme des faucilles et des houes, la façon de moissonner et de couper le bois. « Notre peuple, disait-il, est comme les enfants, qui apprennent avec peine et qui répugnent à l'A B C, si bien que l'instituteur doit les forcer. D'abord cela leur paraît désagréable; mais quand ils ont appris, ils sont reconnais-

sants envers le maître. » Pierre se considérait comme le grand instituteur des Russes.

L'instruction fut répandue, mais une instruction pratique et utilitaire : des écoles d'ingénieurs, d'hydrographie, de comptabilité furent ouvertes; de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie, de science militaire et agricole, de jurisprudence et d'économie politique furent traduits de l'allemand ou du français, afin de doter immédiatement les Russes des notions indispensables aux peuples civilisés. L'alphabet slave était trop compliqué et ne servait plus que pour les livres d'Église. Pierre mit en usage l'alphabet civil. L'imprimerie fut répandue. La *Gazette de Saint-Pétersbourg* fut un premier essai de presse périodique.

La médecine, la chirurgie furent en honneur; Pierre lui-même se plaisait à opérer ses courtisans, à arracher des dents, à faire des ponctions. Il défendit aux sages-femmes de faire périr les enfants contrefaits. En 1719, il envoya au Kamchatka une mission, afin de savoir si l'Asie et l'Amérique sont soudées ensemble. En 1720, une école de cartographie fut fondée. Une ordonnance prescrivit de copier dans les monastères les archives, les chroniques et les lettres les plus curieuses. Enfin la fondation de l'Académie de Saint-Pétersbourg fut comme le couronnement de tant de belles réformes, les étrangers y furent admis et l'on y vit siéger Wolf et Hermann, Bernouilli et Delisle.

Caractère des réformes de Pierre le Grand. — Ces réformes furent imposées par la violence; nul peuple n'était moins préparé que le peuple russe à les recevoir; aussi à chaque page des ukases, on trouve la menace du knout ou de la mort.

Le fouet était en usage même dans la famille. Le patriarche Nicon autorise le père de famille à s'en servir pour la correction des enfants et même de l'épouse : « C'est bon, c'est profitable, dit-il, à condition qu'on l'administre sans colère et en ajoutant à la correction de bonnes paroles. » Il se contentait de proscrire le bâton et le fouet armé de pointes de fer. Pierre le Grand, qui prétendait gouverner ses sujets en bon père de famille, leur appliquait libéralement

le fouet, pour leur prouver sa sollicitude. En somme, toutes ces réformes favorisaient le despotisme du tsar, elles développaient le peuple russe au profit de son maître.

D'ailleurs la transformation fut toute à la surface. La noblesse, le clergé, les fonctionnaires, la bourgeoisie et les habitants des villes furent entraînés, par la force et par l'exemple, à suivre le courant où les engageait le tsar. Le vrai peuple, c'est-à-dire le paysan russe y resta toujours étranger. Pierre ne réussit à donner à son peuple que le vernis de la civilisation occidentale. Les étrangers furent ses plus précieux auxiliaires: son amiral Lefort, son général Gordon, son maître de l'artillerie Bruce, son négociateur préféré Osterman, venaient tous de l'Occident. Mais il employait les Russes toutes les fois qu'il les croyait capables d'exécuter ses volontés. Ses généraux, Mentchikof, Schérémétief, les Galitzine, ses diplomates, les Dolgorouki et les Kourakine, l'amiral Apraxine, le justicier Tolstoï, le financier Kourbatof, le prélat Stéphane Javorski étaient en effet des Russes, pour la plupart de grande naissance, qu'il se plaisait à initier à ses projets. Il espérait pouvoir se passer peu à peu des étrangers; les Russes devaient arriver progressivement à remplir toutes les fonctions, à diriger tous les services dans la Russie régénérée. La Russie est encore bien éloignée, de nos jours, d'avoir atteint cet idéal, rêvé par le plus grand de ses tsars.

Second voyage de Pierre le Grand (1717). — Pierre voulait revoir avant sa mort cette Europe, qu'il connaissait si peu. Cette fois il vint en France; il désirait l'alliance française. Dès 1711, il avait invoqué la médiation de Louis XIV pour terminer sa querelle avec les Suédois. Louis, trop engagé dans la guerre de succession d'Espagne, ne pouvait rien alors pour le tsar. En 1717, les offres du tsar pouvaient être mieux accueillies. Pierre vint en France entouré du prestige d'un guerrier heureux, d'un illustre réformateur. Il étonna par ses singularités la cour du Régent. Dès sa première entrevue avec Louis XV, il l'enleva dans ses bras pour l'embrasser : « Le petit roi n'a que deux doigts de plus que notre nain Louki, écrivait-il à sa femme. Il est distingué de taille et de visage, et assez intelligent pour son

âge. » Il oublia de faire visite aux princes du sang; mais il alla aux Invalides, goûta leur soupe et but à leur santé. Il



Statue de Pierre le Grand, par Falconnet.

passa de longues heures à admirer les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin des Plantes, la collection des plans de nos forteresses, la machine de Marly, la Monnaie. L'Académie

des sciences l'élut parmi ses membres. Il corrigea une carte de Russie, qui lui était présentée; il fit un pèlerinage au tombeau de Richelieu, à la Sorbonne, et alla voir Mme de Maintenon, comme une relique de l'ancien régime.

Mais le projet d'alliance avec la France échoua. Le régent, dit Saint-Simon, était ensorcelé pour l'Angleterre par Dubois. Il refusa l'offre que lui faisait le tsar de marier sa fille Élisabeth, soit avec Louis XV, soit avec le duc de Bourbon. Fatal refus! Combien l'alliance franco-russe, devenue étroite et intime, dès le début du XVIIIe siècle, eût pu être favorable pour notre pays! Le ministre de France se contenta de signer avec le tsar, à Amsterdam, un simple traité de commerce. Ce fut le seul résultat diplomatique du voyage (1717).

Mort du tsarévitch Alexis (1718). — Le vieux parti russe s'agitait en l'absence du tsar, comme au temps de son premier voyage. Le tsarévitch Alexis en était le chef. Ce jeune prince, fils d'Eudoxie Lapouchine, femme répudiée du tsar, était très attaché aux vieilles coutumes et à l'orthodoxie. Au lieu d'apprendre la *giométrie* et la *fortofication*, comme disait Pierre le Grand, il lisait en latin les annales de Baronius et notait avec soin tous les éloges donnés aux longs vêtements, aux grandes barbes, à tout ce que détestait son père. Il était lié aux boyards, aux popes, à tous les ennemis des réformes. Pour éviter la colère de son père, Alexis prit la fuite et alla vivre à Vienne, puis à Naples. Les envoyés du tsar le ramenèrent en Russie, en lui faisant espérer son pardon. Il fut arrêté au retour, forcé de solliciter publiquement sa grâce, de signer une promesse d'abdication en faveur de son fils Pierre. Le jeune prince, isolé, intimidé par son père, rejeta la faute sur ses conseillers, qui furent roués, empalés ou au moins décapités. L'archevêque de Rostof fut roué vif, le général Grébof empalé et l'impératrice Eudoxie flagellée publiquement.

Pierre n'était pas satisfait de tant d'exécutions, il commença le procès du jeune prince. Évidemment Alexis n'avait jamais voulu renverser son père. En fait, il était le chef d'une conspiration permanente, l'espoir de tous ceux

qui, sous le prochain règne, espéraient détruire l'œuvre de Pierre le Grand. Le tsar réunit une commission de cent soixante-sept hauts fonctionnaires pour juger son fils. Il la présidait lui-même avec Mentchikof. Le malheureux prince subit trois fois l'horrible torture du knout. Il mourut le troisième jour, au moment même où il venait d'être condamné à mort. Cette mort est enveloppée d'un véritable mystère[1]. L'opinion générale fut que le tsar l'avait fait périr secrètement dans sa prison. On peut affirmer hardiment le contraire. Si Pierre avait voulu sacrifier son fils à ses réformes, il l'eût fait publiquement, afin de compenser l'odieux du supplice par l'avantage de l'exemple. Peut-être le voulut-il. En tout cas il n'en eut pas le temps. La mort *naturelle* de son fils l'empêcha de consacrer son œuvre par un aussi horrible forfait.

Dernières années de Pierre le Grand. Sa mort (1725). — Pierre effaça par de nouveaux triomphes la pénible impression qu'avait causée cette mort. C'est l'époque où il consacra ses conquêtes sur la Suède par le traité de Nystadt (1721). Une guerre heureuse contre la Perse le dédommagea de la perte d'Azof. Il s'empara de Derbent et de Bakou (1722), sur la Caspienne ; il occupa temporairement le Daghestan, le Ghilan et le Mazendéran. De ce côté encore il montra à la Russie la politique qu'elle devait suivre. C'est aussi l'époque où il songea à régler sa succession. Il n'avait épousé Catherine qu'après la bataille du Pruth ; elle lui plaisait par son jugement sain et par son caractère aventureux. En 1723, il la proclama solennellement impératrice, puis il songea à la répudier à cause de désordres antérieurs à son mariage.

1. « Sur la manière dont il périt, ont circulé dans les mémoires du temps les bruits les plus divers. On le fait mourir tantôt d'apoplexie foudroyante ou de dérangement d'entrailles après une émotion trop vive ; tantôt décapité avec la hache, assommé d'un gourdin, étouffé sous des coussins, étranglé avec sa cravate. L'un le fait périr par le poison, l'autre lui ouvre les veines. Ce qu'il y a de certain, c'est que le matin du jour fatal, le tsar fit comparaître son fils devant une commission de neuf des plus grands de l'État. Sur ce qui se passa alors ces neuf hommes ont gardé un secret inviolable. Il paraît avéré que, pour arracher de nouveaux aveux au tsarévitch, on l'appliqua de nouveau à la torture par le knout et qu'il mourut des suites de ce supplice. » (RAMBAUD, p. 415.)

Il n'avait pris aucune décision au moment de sa mort. Pierre était usé par les orgies, autant que par les fatigues de son grand règne. Miné par la fièvre, il se jeta à l'eau pour sauver un bateau en détresse. Il en mourut après quelques jours de maladie, à l'âge de cinquante-trois ans (1725).

Il est le vrai fondateur de la Russie moderne. Pour l'agrandir, il a dépouillé en partie la Suède, menacé la Pologne, combattu la Turquie et refoulé la Perse. Il a tracé à ses successeurs toutes les voies à suivre pour les conquêtes ultérieures, il a voulu le premier mêler les Russes à toutes les querelles de l'Europe. Il les a tirés de la barbarie asiatique, il a habillé « son troupeau de bêtes » en hommes, en Européens. Mais il n'a pu faire sans résistance toutes ces grandes choses. Il a lutté toute sa vie : contre sa sœur Sophie; contre sa femme Eudoxie; contre son fils Alexis; contre les strélitz et les popes; contre les boyards et le peuple lui-même. Il a fait couler à flots le sang, et il aimait à prêter la main aux exécuteurs, afin de frapper ses ennemis d'une terreur plus salutaire. C'est par le despotisme qu'il voulut civiliser ses sujets. L'on peut répéter sur lui le mot de Voltaire : « C'était de l'eau-forte rongeant du fer. »

III. **La Russie au XVIIIe siècle. Catherine Ire** (1725-1727). **Pierre II** (1727-1730). — Pendant plus d'un demi-siècle, l'œuvre de Pierre le Grand semble compromise ou tout au moins paralysée. A l'intérieur, les rivalités du vieux parti russe et du parti des réformes multiplient les révolutions et les tragédies de palais. A l'extérieur, la Russie se traîne à la remorque de l'Autriche; cependant cette alliance avec l'Autriche lui est plus profitable que nuisible. De plus en plus les Russes sont initiés et mêlés aux choses de l'Europe. Avec Catherine II, ils y obtiendront définitivement droit de cité.

Pierre le Grand était mort sans régler sa succession. Les mœurs politiques de la Russie ressemblaient encore beaucoup à celles de l'empire turc. Les conspirations militaires, les désordres du palais tenaient lieu de constitution politique. En 1725, les deux partis hostiles furent en présence

toute la vieille Russie, les Galitzine, les Dolgorouki, les Repnine se prononçaient pour le petit-fils du tsar Pierre Alexiéwitch, âgé de douze ans; tous les amis et conseillers de Pierre soutenaient sa femme Catherine. C'étaient Mentchikof, le chancelier Golowkine, Tolstoï, l'évêque Féofane et tous les étrangers. Comme ils détenaient le pouvoir, il leur fut facile de faire proclamer Catherine tsarine et autocrate, comme l'avait été Pierre lui-même. Catherine avait été prise dans les derniers rangs, ou plutôt hors des rangs de la société. Mais elle était intelligente, habile, et surtout fort attachée aux idées de son mari. Elle accorda toute sa faveur à Mentchikof, qui reçut la principauté de l'Ukraine. Elle inaugura l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg (1726), elle fonda l'ordre d'Alexandre Newski; elle envoya le Danois Behring au Kamchatka, elle fit épouser à sa fille aînée Anna Petrowna le duc de Holstein-Gottorp, et elle offrit sa seconde fille Élisabeth à Louis XV. Cette offre fut malheureusement repoussée (1725-1727).

A sa mort, le petit-fils de Pierre le Grand, Pierre II, fils du malheureux tsaréwitch Alexis, fut reconnu sans contestation. Catherine l'avait désigné elle-même comme son successeur en lui donnant pour tuteurs Mentchikof et le duc de Holstein. Mentchikof voulut se rapprocher du trône en épousant une sœur du tsar et en lui donnant sa fille en mariage. Mais il fut disgracié, et exilé à Bérézof en Sibérie, où il mourut. Le jeune Ivan Dolgorouki, compagnon de chasse du tsar, remplaça le confident de Pierre le Grand. Avec lui le parti vieux russe revint au pouvoir. La cour fut ramenée à Moscou. Le jeune tsar abandonna toute ingérence en Europe, sauf en Pologne. Un traité secret fut signé avec le roi de Prusse, par lequel les deux États s'engageaient à soutenir le même candidat au trône à la mort d'Auguste II. Cette réaction eût pu être dangereuse. La mort subite du tsar sauva la Russie (1730).

Anna Ivanowna (1730-1740). — Les partis furent surpris à l'improviste par cette fin prématurée. Mais l'aristocratie russe était au pouvoir, elle chercha à le garder. Les Dolgo-

rouki et les Galitzine rédigèrent un projet de constitution qui donnait toute l'autorité à un *haut conseil* de huit membres, se recrutant lui-même, décrétant la paix et la guerre, votant les impôts, et nommant à tous les grades supérieurs, à celui de colonel. Pour mettre en pratique cette constitution, les nobles allèrent chercher, comme en Turquie, au lieu des héritiers directs, une princesse en ligne collatérale, une princesse inconnue, qui n'avait aucun espoir d'arriver au trône, Anna Ivanowna, nièce de Pierre le Grand. Elle jura d'observer la constitution ; mais, une fois arrivée à Moscou, elle se hâta de se délier par un coup d'État et elle exila en Sibérie, ou fit périr dans leur prison, les nobles, coupables d'avoir voulu détruire le pouvoir autocratique des tsars.

Anna Ivanowna était âgée de trente-cinq ans. Elle avait passé tristement sa jeunesse en Courlande, où l'on ne recherchait sa main que pour son duché. Maurice de Saxe, après bien d'autres, avait voulu l'épouser. Il s'était fait nommer duc de Courlande par la noblesse du pays : pour se mettre en possession, il réunit une armée, qu'il paya en vendant les diamants de sa mère Aurore de Kœnigsmark et de la comédienne Adrienne Lecouvreur. Mais, désavoué par son père Auguste II, abandonné par Fleury, attaqué par Mentchikof, qui espérait pour lui le duché, il se sauva à la nage dans une petite île, et la Courlande retomba sous l'influence russe. Anna donna ce duché à son favori Biren, courlandais d'origine, mais tellement décrié que la noblesse du pays avait refusé de l'admettre dans son sein.

Sous ce règne, les étrangers se partagèrent toutes les hautes fonctions : Ostermann dirigea les Affaires étrangères ; l'Irlandais Lascy, les Allemands Munich, Bismarck, Gustave Biren, commandèrent les armées. L'aristocratie russe fut proscrite, décimée par les supplices. La cour revint à Saint-Pétersbourg, et la politique de Pierre le Grand fut de nouveau en faveur. Anna, à la fois imposante et effrayante à cause de sa haute taille et de sa grosse voix d'homme, était cruelle, grossière et capricieuse. Elle força les courtisans

à se ruiner par un luxe inouï; elle aimait les bouffonneries suivies d'invectives, d'ivresse et de pugilat: beaucoup de nobles s'y livrèrent pour lui plaire; on vit même un prince lui couver des œufs de poule, afin de satisfaire un de ses caprices. Ses armées intervinrent, de concert avec l'Autriche, en Pologne et en Turquie, sans aucun profit pour la Russie.

Ivan VI (1740-1741). **Élisabeth** (1741-1762). — La mort d'Anna Ivanowna donna le trône à son petit-neveu Ivan, fils d'Antoine de Brunswick-Bevern, enfant encore au berceau. Elle avait nommé régent son favori Biren. Mais bientôt Antoine de Brunswick et sa femme Anna Leopoldowna envoyèrent Biren en Sibérie, et donnèrent successivement le pouvoir à Munich et à Ostermann. Les Russes étaient complètement sacrifiés aux Allemands (1740-1741).

Ce règne d'un enfant et des étrangers lassa bientôt tout le monde. Les Russes mettaient toutes leurs espérances dans Élisabeth, la seconde fille de Pierre le Grand. Elle avait vingt-huit ans. Sa belle mine, son esprit enjoué, son respect pour les observances minutieuses de l'orthodoxie, sa hardiesse à cheval et sur l'eau, ses familiarités avec les soldats et les paysans, lui avaient gagné tous les cœurs des vrais Russes.

Les Français jouèrent un rôle assez actif dans son élévation au trône. Élisabeth aimait la France. Son père Pierre le Grand, sa mère Catherine Ire avaient à deux reprises proposé de l'unir à Louis XV. Elle avait caressé le rêve de devenir reine de France, et, n'ayant pu le réaliser, elle avait reporté sur l'ambassadeur français, la Chétardie, l'amour qu'elle avait voué au souverain. Ce la Chétardie, avec le génie de l'intrigue, avait de la taille, de la figure, de l'esprit, de la galanterie. Il voulut donner à la France l'alliance de la Russie par une révolution de palais. Fleury et le grave et pédant Amelot favorisaient de loin le complot. L'ambassadeur et la princesse avaient de fréquentes conférences.

Un soir, à minuit, escortée de Voronzof et de sept grenadiers, elle annonce à la Chétardie qu'elle court à la gloire.

Elle se présente aux casernes, s'y fait acclamer. Une assemblée de prélats et de nobles l'installe au palais. Munich est condamné à l'écartellement, Ostermann à la roue. Élisabeth leur fait grâce de la vie et refuse de signer sous son règne aucune condamnation capitale. Malgré les conseils de la Chétardie, qui, par un euphémisme cruel, était d'avis de « supprimer jusqu'aux traces du règne d'Ivan VI », Élisabeth, plus humaine, fit enfermer le jeune prince à Schlusselbourg, où il languit vingt et un ans. Les Russes Bestoujef, Voronzof, et le Français la Chétardie se partagèrent la faveur de la nouvelle tsarine.

Cependant la Chétardie, par ses maladresses, échoua dans le projet qu'il avait formé de conclure l'alliance franco-russe. Élisabeth intervint dans les deux guerres de sept ans, comme alliée de l'Autriche. Les Russes furent les plus dangereux adversaires de Frédéric II. Mais sa mort avant la fin de la guerre entraîna la brusque volte-face de Pierre III. Tous les sacrifices de la Russie furent inutiles.

Réformes intérieures. — A l'intérieur, Élisabeth se signala par la rigueur de son orthodoxie. Le Saint-Synode supprima les églises arméniennes, ferma un certain nombre de mosquées dans les pays tatares et fit chasser les Juifs. On objectait à Élisabeth qu'elle ruinait le commerce de l'empire : « Des ennemis du Christ, répondit-elle, je ne désire aucun gain ». Les mœurs du clergé s'améliorèrent. Les moines ivrognes furent frappés de verges. Les popes se louaient en public pour le service des particuliers ou des églises. La foire aux popes fut supprimée. Ceux qui prisaient dans les églises eurent leurs tabatières confisquées. Des inspecteurs forcèrent les paysans à nettoyer leurs images de saints. Les catéchismes, les bibles, furent distribués à profusion. L'académie ecclésiastique de Moscou forma un clergé plus instruit. La théologie était cependant encore bien puérile : on discutait entre autres la grave question de savoir si les anges pensent par analyse ou par synthèse.

L'agriculture se développa, grâce aux banques agricoles,

qui prêtaient à 6 0/0 au lieu de 15 à 20 0/0, taux ordinaire. Les gros industriels obtinrent la noblesse personnelle. De nouvelles mines furent exploitées, surtout en Sibérie. Les colons russes commencèrent à se porter dans les steppes du sud. La législation fut adoucie : mais s'il n'y eut pas d'exécution capitale, sous ce règne, il y eut de nombreux supplices. Le knout et la torture remplaçaient l'échafaud. C'est par comparaison seulement qu'on peut vanter la clémence d'Élisabeth. L'instruction fit des progrès rapides, grâce à la fondation de l'université de Moscou, du gymnase d'Orenbourg pour les fils d'exilés, et de l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

Le palais d'hiver de Pétersbourg, les splendides constructions de Tsarkoé-Sélo, le Versailles russe, sont aussi des créations de ce règne. Le goût français y prédominait. On avait été hollandais sous Pierre le Grand, allemand sous Anna Ivanowna, on devint français sous Élisabeth. Nos savants, nos artistes siégeaient à côté des Russes dans les académies. Sérigny, directeur du théâtre français, recevait 25.000 roubles par an. La Chétardie, l'Hôpital, faisaient aimer tout ce qui venait de la France. Élisabeth gardait sa vieille inclination pour notre pays. De nombreux étudiants russes vinrent à Paris. Une chapelle orthodoxe leur fut ouverte sous la protection de l'ambassadeur russe, Kantémir, l'ami de Montesquieu. Voltaire, nommé correspondant de l'Académie de Saint-Pétersbourg, commençait son histoire de Pierre le Grand. Toute une génération se forma qui parla et écrivit le français avec autant de facilité que le russe. Élisabeth contribua beaucoup à ce mouvement des esprits. Elle tient donc une place honorable entre Pierre Ier et Catherine II.

Dynastie de Holstein-Gottorp. Pierre III (1762). — Son successeur, Pierre III, duc de Holstein-Gottorp, était, par sa mère Anna Petrowna, le petit-fils de Pierre le Grand. Il ne ressemblait en rien à son aïeul. Frivole, fantasque, débauché, hideux, il avait pris pour modèle Frédéric II ou plutôt encore le roi sergent. Toutes ses faveurs étaient pour ses régiments de Holsteinois, qu'il faisait manœuvrer à la prus-

sienne, et qu'on appelait ses souffre-douleurs. On lui sut gré d'avoir, à son avènement, aboli la chancellerie secrète, ce tribunal d'espionnage politique, pire que l'inquisition espagnole. Mais il sembla prendre à tâche d'insulter au sentiment national : à l'armée russe, dont il changea l'habillement et les exercices, pour l'assimiler de plus en plus à l'armée prussienne; au clergé russe, dont il confisqua les revenus, en lui assignant un traitement inférieur payé par l'État. Quoique chef de l'Église orthodoxe, il se fit construire une chapelle luthérienne, et il tirait la langue aux popes pendant l'office divin. Il ne sortait jamais qu'en uniforme prussien, et il fit tirer le canon lorsque lui arriva le brevet de lieutenant général des armées prussiennes.

Il se hâta de faire la paix avec Frédéric II. Pour acheter la défection des Russes, Frédéric II eût cédé une partie de la Prusse orientale. Pierre III rendit sans compensation toutes les conquêtes des Russes. L'ambassadeur prussien Goltz devint le favori du prince. Pierre III vivait dans de continuelles orgies, dédaignant sa femme, Catherine d'Anhalt-Zerbst, pour la Voronzof, éloignant tous les ministres du règne précédent, surtout ceux, comme le comte Schouvalof, qu'il croyait coupables d'attachement à la France.

Révolution de 1762. — Catherine vivait en disgrâce à Péterhof, entourée d'une petite cour de mécontents, les Orlof, surtout Grégoire et Alexis, le prince Panine, la princesse Daschkof. Là on conspirait secrètement contre le tsar, on gagnait des compagnies de gardes; on attisait le mécontentement général. Beaucoup de hauts fonctionnaires entraient dans le complot. Les avertissements ne manquèrent pas au tsar. Il les dédaigna, il donna même à ses gardes l'ordre de partir pour le Holstein, où il voulait faire campagne. Cet ordre excita un vif mécontentement. L'arrestation du jeune Passek, l'un des conjurés, précipita la crise.

Catherine, suivie de ses principaux partisans, se présenta aux casernes de Saint-Pétersbourg, entraîna les soldats, reçut les acclamations de la foule, se fit sacrer dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Kazan et prit officiellement possession de la couronne Pierre III n'apprit le complot

que par un billet de son valet de chambre. Il était à Oranienbaum avec 3.000 Holsteinois et Munich pour les conduire. Il ne sut rien décider; quand il voulut se fortifier à Cronstadt, la place était déjà gagnée par un émissaire de Catherine. Pierre se rendit à Saint-Pétersbourg, et signa docilement son abdication, « comme un enfant qu'on envoie se coucher », dit Frédéric II. Il fut enfermé près de Péterhof, à Ropcha, dans un endroit « très écarté, mais très agréable », et placé sous la garde d'Alexis Orlof, avec un détachement d'hommes « doux et raisonnables ».

Sans dignité dans son malheur, il commençait à se consoler avec son chien, son nègre et son violon, continuant de se livrer aux plus sales débauches. Quatre jours après son internement, il faisait grand bruit dans une rixe avec ses geôliers; Alexis Orlof se jeta sur lui, et il étouffa si bien ses cris qu'il l'étrangla. Catherine prétendit que son mari était mort d'une « colique hémorroïdale, compliquée d'un transport au cerveau ». Elle n'avait peut-être pas ordonné cette mort, mais elle en montra une vive satisfaction, et elle récompensa le meurtrier. On peut donc la considérer comme son complice. A quelque temps de là, le malheureux Ivan VI, qui était devenu fou dans sa prison de Schlusselbourg, par suite d'une captivité de vingt et un ans, y fut tué par son geôlier, au moment où un lieutenant, du nom de Mitrovitch, cherchait à lui rendre le trône. Ainsi Catherine allait pouvoir régner sans peur, sinon sans reproche.

IV. **Règne de Catherine II** (1762-1796). — Ce furent d'ailleurs les deux seules victimes de la révolution de 1762. Munich, qui avait voulu défendre Pierre II, reçut le titre de directeur des ports de la Baltique. Biren fut rétabli comme duc de Courlande, ce qui détachait de plus en plus la Courlande de la Pologne. Bestoujef, le vieux chancelier d'Élisabeth, qui avait songé, dès le règne de cette princesse, à exclure Pierre III et à donner le trône à Catherine II, fut rappelé aux honneurs. Catherine, intelligente, énergique, dévouée à sa patrie d'adoption, fut la véritable héritière de Pierre le Grand.

Elle poursuivit à l'extérieur l'exécution de toutes les vues politiques de son illustre prédécesseur en Pologne, en Suède, en Turquie, du côté de l'Asie, comme du côté de l'Allemagne.

Réformes intérieures de Catherine II. Révolte de Pougatchef (1773). — Avec moins de violence que Pierre le Grand, elle continua l'œuvre de la transformation de la Russie. Toutes ses réformes sont inspirées par le patriotisme le plus ardent, par le désir d'augmenter les forces intérieures de la Russie, d'en faire un grand État européen et un État du XVIIIe siècle, non pas seulement agrandi de nouveaux territoires, mais policé, mais instruit, mais relevé par le souffle libéral de la philosophie française. Sans doute elle fut soucieuse avant tout de son despotisme, et elle ne sacrifia jamais rien de ce qui pouvait diminuer son autorité. Mais toutes les améliorations matérielles, tous les progrès compatibles avec l'absolutisme, elle chercha à les réaliser, avec une énergie et un enthousiasme qui tenaient



Catherine II.

du fanatisme. Malgré ses efforts, elle ne put donner à la Russie qu'une sorte de vernis de civilisation : le peuple végétait encore dans une épaisse barbarie. A l'occasion de la peste de Moscou (1771), le peuple affolé se livra aux superstitions les plus grossières, et massacra son archevêque, qui voulait faire cesser ces scènes scandaleuses.

Un peu plus tard, la révolte de Pougatchef montra quels éléments de désordres existaient encore dans les provinces. Ce cosaque déserteur, sorti des prisons de Kazan, se fit passer pour Pierre III échappé au bourreau. Il proclama qu'il irait à Pétersbourg punir sa femme et couronner son fils. Cosaques, Kalmouks, Polonais exilés, serfs avides d'indépendance se groupèrent en foule autour de Pougatchef. Partout il massacrait les nobles et les officiers, tandis qu'il accueillait bien les soldats, les paysans, tous ceux qui souffraient. C'était une épouvantable guerre sociale. Kazan et Orenbourg tremblèrent devant lui ; Moscou fut menacé. Pendant un an tous les généraux russes se firent battre. Il fallut lui donner la chasse sur tout le Volga, depuis Kazan jusqu'à Tzaritzin. Cerné par Michelson et Souvorof, il fut livré par ses complices, et l'on donna au peuple le spectacle de son supplice (1773). Catherine chercha à étouffer tous les ferments de révolte. En 1775, elle mit fin à l'indépendance des Cosaques Zaporogues. Ceux qui refusèrent de cesser leurs brigandages durent passer en Turquie.

Elle voulut d'abord donner un code à ses immenses États. Pour le préparer, elle réunit à Moscou une grande commission législative composée de six cent cinquante-deux députés (1767-1768). On y voyait siéger des hommes de toutes les classes, des paysans, des bourgeois, des soldats, comme des nobles et des fonctionnaires ; et venant de toutes les parties de l'empire, jusqu'à des Kalmouks et à des Lapons. Ils formaient de véritables États généraux de la Russie. Catherine leur distribua une instruction toute empreinte des idées des philosophes français. L'Assemblée nomma de nombreux comités et tint plus de deux cents séances. Ainsi fut opérée une vaste enquête sur l'administration et sur l'état social de toutes les parties de la Russie. Tous les

problèmes y furent posés : on y parla même longuement de l'affranchissement des paysans.

Une fois éclairée par cette grande consultation nationale, la tsarine renvoya les députés, en invoquant pour prétexte la guerre de Turquie. Elle chercha à appliquer, parmi les réformes réclamées, toutes celles qui ne portaient pas atteinte à son autocratie. Ainsi avaient fait constamment nos rois à l'égard des États généraux. Catherine II songea sérieusement à l'affranchissement des serfs. Elle hésita devant l'opposition de la noblesse : du moins elle empêcha les abus. Mais elle donna à ses favoris 150.000 âmes de paysans. Elle établit le servage dans la Petite Russie où il n'existait pas légalement. Elle fut donc souvent infidèle à ses maximes.

L'administration. — L'administration datait de Pierre le Grand : elle dut seulement être réformée. Catherine donna une grande influence à son *conseil :* elle y fit entrer les plus hauts fonctionnaires comme Bestoujef, Ostermann, Schouvalof, Repnine, le prince Panine, Souvorof, ou ses favoris, les Orlof, le prince Potemkine, etc. Le sénat perdit une partie de ses attributions. Tous les fonctionnaires furent surveillés : beaucoup furent punis pour concussion. Cependant, malgré les efforts de la tsarine, ce vice, inherent à l'administration russe, continua de subsister. L'étendue des gouvernements fut diminuée. Les quinze provinces furent divisées en cinquante gouvernements ; ceux-ci subdivisés en vice-gouvernements. Chaque gouverneur était assisté d'un conseil de régence pour le gouvernement et la police, d'une chambre des finances, d'un collège de provision pour les hôpitaux et pour l'assistance publique.

Pour la justice, la distinction des classes fut maintenue : les gentilshommes étaient jugés en première instance par des tribunaux de districts, en appel par un tribunal suprême; les bourgeois, par des magistrats des villes et des magistrats des gouvernements; les paysans par des justices inférieures et des justices supérieures. Tous les sujets russes avaient un recours suprême au sénat. La noblesse avait dans chaque gouvernement une assemblée élue présidée par un maréchal.

Les marchands et les bourgeois reçurent des privilèges nouveaux. De nombreux colons furent attirés par des exemptions d'impôts. Dans l'Ukraine et la Crimée, sur les bords du Don, du Volga et de la Caspienne, beaucoup d'étrangers, surtout des Allemands du Palatinat, furent établis. A Saratof, 12.000 familles allemandes reçurent des terres ; 200 villes furent fondées dans la Russie méridionale ou orientale. Beaucoup portent le nom de Catherine : Ekatérinograd, Ekatérinembourg, Ekatérinoslav, etc.

L'Église russe. — Les biens de l'Église furent complètement sécularisés. L'Église avait plus d'un million de serfs. Ils devinrent serfs de la couronne. Le clergé séculier et les monastères reçurent en échange une allocation proportionnée à leur importance. Le surplus des revenus fut consacré à la fondation d'écoles, d'hôpitaux, de maisons d'asile. Catherine II pratiquait la tolérance la plus absolue : elle accueillait indifféremment les représentants de tous les cultes, depuis les jésuites jusqu'aux ulémas musulmans. Chaque année son aumônier offrait aux prêtres de toutes les religions un dîner appelé dîner de tolérance.

L'hygiène était mal entendue : la mortalité frappait avec excès les enfants en bas âge à cause de pratiques absurdes ou du manque de soins. Catherine appela des médecins, créa un collège de pharmacie à Moscou ; elle se fit inoculer la vaccine, et cette pratique se répandit rapidement grâce à cet exemple : « On a inoculé ici en un mois plus de personnes qu'à Vienne en un an, » écrivait-elle avec orgueil. Et elle pouvait être justement fière, car la petite vérole enlevait à ce moment les enfants du roi d'Espagne et Louis XV lui-même.

Progrès de l'instruction. — L'instruction publique fut l'objet de ses soins les plus empressés : elle voulait pour les Russes une éducation nationale. Cependant elle fut obligée de s'adresser pour l'enseignement à des Français ou à des Allemands ; mais elle chercha à former des maîtres russes dans de nombreuses écoles normales. Ivan Betski, chargé des beaux-arts et de l'instruction, fit de grands efforts pour élever le niveau intellectuel des Russes. Des

écoles secondaires s'ouvrirent dans toutes les grandes villes. L'institut de Smolna, dirigé par une Française, fut destiné à recevoir 480 jeunes filles d'officiers ou de nobles : « Nous ne les voulons ni prudes ni coquettes, » écrivait Catherine à Voltaire. A Moscou, une maison d'éducation fut créée pour les orphelines : 40.000 enfants y passèrent sous Catherine II. Un serf qui épousait une de ces jeunes filles devenait libre. Mais les Russes appréciaient encore très peu les bienfaits de l'instruction. Catherine n'en était pas fâchée. Le gouverneur de Moscou se plaignait que les écoles ne fussent pas assez fréquentées: « Mon cher prince, lui écrivait-elle, ne vous plaignez pas. Si j'institue des écoles, ce n'est pas pour nous, c'est pour l'opinion. Du jour où nos paysans voudraient s'éclairer, ni vous ni moi ne resterions à nos places. » Ainsi Catherine, malgré les apparences, était aussi peu libérale, et aussi sceptique que tous les souverains de son temps.

Faveur aux idées françaises en Russie. — Comme eux aussi, elle aimait les Français et leur faisait grand accueil. La philosophie française inspirait ses décrets et ses actes : c'était de bon ton au XVIIIe siècle. Des maximes de Montesquieu servaient de préambule à ses lois. Elle réussit à attirer Grimm à Saint-Pétersbourg. Elle offrit 100.000 roubles à d'Alembert sans le décider à devenir le précepteur de son fils. Elle acheta à Diderot sa bibliothèque, par une munificence délicate, que Diderot reconnut en faisant le voyage de Russie. Elle était naturellement la correspondante de Voltaire et elle se déclara la bonne amie de Mme Geoffrin Marmontel, le comte de Ségur, tous les Français qui venaient à elle étaient l'objet des distinctions les plus flatteuses.

Elle-même se piquait de littérature, elle écrivit *l'A B C de la grand'mère*, pour ses petits-fils, et plusieurs comédies : *le Chevalier du malheur*, contre Gustave III ; *le Charlatan et le Mystifié*, contre Cagliostro; *O temps*, satire des mœurs contemporaines, etc. En 1783, l'académie russe fut chargée de régler l'orthographe, la grammaire, la prosodie, et de rédiger un dictionnaire. La princesse Daschkof et Catherine II elle-même

y travaillèrent. Cette impulsion ne fut pas sans résultats. Beaucoup de lettrés russes composèrent des œuvres distin-



Moscou — Le Kremlin.

guées. Grâce à Catherine II, la Russie n'avait pas seulement les allures et les mœurs d'un peuple européen. Elle s'asso-

ciait à tous les grands mouvements d'opinion, à toutes les aspirations libérales, à tous les progrès intellectuels du XVIIIe siècle. Déjà l'on ne pouvait plus dire de la Russie avec d'Argenson : « La Russie est une puissance heureusement indolente et qui trouve la gloire dans son bonheur et dans son repos. » L'ambition et les progrès rapides de cet État étaient au contraire une des grandes préoccupations de l'Europe.

Dernières années du règne. Mort de Catherine II. — Catherine II survécut peu à la Pologne. Elle mourut à soixante-sept ans, d'une attaque d'apoplexie. On peut lui reprocher ses trop nombreux favoris. « Elle eut trop de Cléopâtre, et trop longtemps », a dit d'elle Sainte-Beuve. Cependant aucun d'eux ne la domina jamais : elle sut combattre quand l'intérêt de la Russie fut en jeu, son ancien favori, Poniatowski, dont elle avait fait un roi de Pologne. La famille Orlof reçut de sa munificence 45.000 paysans, et le prine Potemkine à lui seul 37.000 paysans et 9 millions de roubles. Celui-ci, diplomate habile et général de talent, le conquérant de la Tauride et l'organisateur de la Russie méridionale, cherchait à éblouir sa souveraine par son faste et par sa gloire. Il fut longtemps le maître de son cœur. Il ne le fut jamais de sa volonté. Malgré ses prodigalités pour quelques hauts personnages, Catherine était simple et économe pour elle-même. Elle se levait chaque jour à six heures, faisait son feu, n'avait jamais à sa table plus de huit convives.

Allemande de naissance, elle était devenue tout à fait Russe : « Saignez-moi bien, disait-elle un jour à son médecin, pour qu'il ne me reste plus une seule goutte de sang allemand. » Elle ne conclut jamais d'alliance que dans l'intérêt de la Russie. Elle se vantait d'être vis-à-vis de tous les souverains comme une coquette habile. Elle eut toute sa vie une noble passion pour la gloire. La Pologne, la Tauride et la Crimée furent sa dot à la Russie. Philosophe, autant que Voltaire, bien que pour la forme quelquefois, souveraine comme Élisabeth d'Angleterre, elle pratiquait sa maxime d'un libéralisme éclairé : « Vivez et

laissez vivre. » Elle a fait élever à Pierre le Grand, par le sculpteur français Falconnet, une statue équestre colossale dont le piédestal est un rocher, avec cette inscription : « A Pierre Ier, Catherine seconde. » Elle a eu raison de se proclamer elle-même l'héritière de Pierre le Grand : « C'est Pierre le Grand qui forma l'homme, a dit Voltaire de la Russie, mais c'est Catherine II qui l'anima du feu céleste. »

Conclusion. — A la fin du XVIIIe siècle, la Russie tient donc une grande place parmi les nations européennes. Elle doit sa civilisation aux Allemands et surtout aux Français. Sans doute, les Allemands, à titre de voisins, sont venus les premiers et les plus nombreux en Russie. Mais ils ne se faisaient ni comprendre ni aimer. D'ailleurs, dans ce grand XVIIIe siècle, les Allemands subissaient étroitement l'empreinte française : grâce à leur instruction française, leurs idées devenaient plus claires, leurs ouvrages plus assimilables. A travers les enseignements des Allemands, perçait donc encore l'âme française. Le mot de Kinski est juste : « Les Français ont fait plus pour la Russie que tout le reste de l'Europe. »

Une seconde remarque s'impose ; c'est que cette civilisation, en grande partie française, importée en Russie, n'est qu'une mince couche de vernis. Le serf, réduit à la condition la plus misérable, est souvent encore, malgré les ukases, vendu en dehors de son champ, suivant le caprice du maître. Les popes continuent, malgré la défense d'Élisabeth, de se louer à la foire : leurs filles réclament à l'évêque une part d'église qui leur sert de dot et vont attendre à leur sortie du séminaire les futurs popes, qui épousent à la fois la jeune fille et son église. Les seigneurs, qui entretiennent dans un luxe encore bien asiatique un grand nombre de domestiques, de parasites et d'étrangers, se croient tout permis à l'égard de leurs serfs : l'un menace du fouet une chanteuse serve, qui a mal dit son rôle ; l'autre, pour s'ouvrir l'appétit avant déjeuner, fait fouetter chaque jour un de ses serfs ; une grande dame retient son coiffeur pendant trois ans dans une cage de fer, pour l'empêcher

de révéler qu'elle porte perruque. Un évêque devient fou et bat brutalement ses popes : on ne s'aperçoit qu'au bout d'un an qu'il a perdu la raison, tant l'aventure était fréquente. A ces traits et à mille autres semblables, on reconnaît que le fond de l'âme russe a été peu modifié par les réformes de ses souverains. La vie russe du XVIII[e] siècle pourrait alimenter beaucoup de contes analogues aux contes persans des Mille et une Nuits.

SUJETS A TRAITER

Parallèle de Charles XII et de Pierre le Grand : les hommes, les œuvres.

Réformes de Pierre le Grand.

État comparé de la Suède et de la Russie, en 1661 et en 1721.

Relations de la France et de la Russie au XVIII[e] siècle.

Montrer comment Catherine II a continué l'œuvre de Pierre Grand.

CHAPITRE V

L'ÉTAT PRUSSIEN AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLES LE GRAND ÉLECTEUR, FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, FRÉDÉRIC II

I. L'Etat prussien est dû à la volonté de ses princes. Les Hohenzollern sont maîtres de l'électorat de Brandebourg depuis 1415. Ils y joignent le duché de Prusse en 1618.
II. Le grand électeur Frédéric-Guillaume Ier (1648-1688) annexe la Poméranie orientale, des évêchés sécularisés (1648) et la moitié de la succession de Juliers (1666). Il attire dans ses Etats les protestants chassés de France. Son fils Frédéric Ier fonde le royaume de Prusse (1701),
III. Le roi sergent Frédéric-Guillaume Ier (1713-1740) crée l'armée prussienne. C'est un despote brutal, pour sa famille et pour ses sujets, mais qui accroît la prospérité de ses Etats
IV. Frédéric II (1740-1786) conquiert la Silésie et la Prusse polonaise. Il opère d'importantes réformes dans l'administration, et développe la richesse publique. Il flatte les philosophes sans souffrir aucune atteinte à son autorité absolue. Les Allemands lui ont décerné le surnom de Grand.

I. Origines de la marche de Brandebourg — Le nom de monarchie prussienne est inexact, on devrait dire monarchie brandebourgeoise. Le Brandebourg est le premier noyau de cette monarchie, Berlin est la capitale du Brandebourg. C'est d'ailleurs une pauvre province, dont le sol est tout couvert de sables et de marécages, où se traînent

OUVRAGES A CONSULTER : E. LAVISSE, *Études sur l'histoire de Prusse; la jeunesse du grand Frédéric; le grand Frédéric avant l'avènement* — MACAULAY, *Biographie de Frédéric le Grand.* — A. WADDINGTON, *l'acquisition de la couronne de Prusse. — Le grand Electeur.*

lentement le Havel et la Sprée, où le ciel est toujours gris et le paysage partout monotone. On l'a appelée souvent la *sablière* de l'Allemagne.

Au IXe siècle, des Slaves habitaient ce pays (Sorabes Wendes, Wiltzes). Mais les Germains cherchèrent à s'y établir; des missionnaires suivis de soldats et de marchands y formèrent des colonies, de plus en plus nombreuses. Trois marches allemandes, successivement établies, s'enfoncèrent de plus en plus vers l'Est dans ces pays slaves : la *vieille marche* sur la rive gauche de l'Elbe, la *moyenne marche* dans le Brandebourg et la *nouvelle marche* sur les bords de l'Oder.

En 1157, Albert l'Ours s'empara de la forteresse de Branibor, réunit les trois marches et en forma la marche de *Branibor ou Brandebourg*. L'un de ses successeurs établit sa capitale dans une humble bourgade du nom de Verelo 1203). C'est aujourd'hui Berlin. Le margrave de Brandebourg obtint, au milieu du XIVe siècle, la voix électorale et les fonctions d'archicamérier d'Empire. Mais à l'extinction de la dynastie ascanienne d'Albert l'Ours, la marche fut spoliée de tous côtés pendant un siècle.

Avènement des Hohenzollern (1415). — Cette situation cessa en 1415. Le burgrave de Nurenberg, Frédéric VI de Hohenzollern, reçut, pour prix de ses services et pour garantie de ses prêts à l'empereur Sigismond, le titre de margrave de Brandebourg. C'est le point de départ de la fortune des Hohenzollern. La branche aînée continua d'occuper les petits domaines de Sigmaringen et de Héchingen en Souabe, d'où cette maison était originaire. Une autre branche se maintint à Nurenberg, à Anspach et à Bayreuth. Le second successeur de Frédéric, Albert surnommé *l'Achille*, avait décidé que l'électorat serait indivisible, par la « dispositio Achillea» (1473). Cela fit la fortune de cette maison. Elle pouvait toujours grandir, elle ne perdait jamais.

L'ordre Teutonique en Prusse. — Presque en même temps, se développait une autre colonie allemande en pays slave, *l'ordre Teutonique*, au milieu des Borusses. Cet ordre avait été formé par les marianites, créés en 1190 pour la

défense de la Palestine; mais ils en furent ramenés par l'empereur Frédéric II, pour lutter contre les Slaves païens de la Baltique. Ils triomphèrent, ils devinrent les maîtres de tout *le pays des Borusses*, c'est-à-dire de la Prusse, entre la Vistule et le Niémen, et même d'une partie de la Poméranie orientale. Marienbourg, sur la Vistule, était leur capitale religieuse, et Kœnigsberg, sur la Prégel, leur meilleure forteresse. Ils s'adjoignirent l'ordre des chevaliers *Porte-glaive*, qui possédaient la Livonie, la Courlande et la partie septentrionale de la Lithuanie. Mais les Polonais et les Lithuaniens s'unirent contre ces trop puissants voisins. Au *traité de Thorn* (1466), toute la Prusse orientale leur fut enlevée et devint la Prusse polonaise. Les Teutoniques ne gardèrent que Marienwerder sur la Vistule et la vallée de la Prégel, sous la suzeraineté de la Pologne.

Fusion de la Prusse et du Brandebourg (1618). — Les deux États, margraviat de Brandebourg et duché de Prusse, s'étaient développés de la même façon. C'étaient à l'origine des colonies allemandes en pays slave. Ils s'étaient agrandis par juxtaposition : ils n'avaient pas de frontières; dès lors tous les pays voisins étaient bons à prendre; mais tout ce que l'on prend est difficile à garder; il avait fallu dès l'origine constituer fortement le service militaire et donner une prépondérance marquée à l'armée. C'étaient aussi des contrées pauvres, incultes, souvent ravagées par la guerre; de là une immigration incessamment entretenue et encouragée. Les peuples ainsi agglomérés manquaient d'unité. C'était à l'État d'en faire une nation. Ainsi s'expliquent la prééminence de l'État et l'action continue du gouvernement. Les margraves surent discipliner leur noblesse, se faire payer la dîme ecclésiastique et entretenir un trésor militaire toujours bien garni; de même que les grands maîtres de l'ordre Teutonique encouragèrent la culture, le commerce, et se constituèrent une artillerie formidable.

La fusion devait être facile entre ces deux États. En 1525, un cadet de la maison de Hohenzollern, Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, se convertit au luthéranisme, sécularisa ses États et se proclama duc de

Prusse, sous la suzeraineté de la Pologne. En 1618, à la mort d'Albert II, qui ne laissait pas de fils, son gendre Jean-Sigismond, margrave de Brandebourg, recueillit sa succession. Les domaines des Hohenzollern étaient doublés par ce précieux héritage.

Succession de Juliers (1609-1666). — L'extension continua rapidement; en 1609, le même margrave Jean-Sigismond avait occupé, de concert avec le duc de Neubourg, Wolfgang-Guillaume, l'héritage du défunt duc de Clèves, de Juliers et de Berg. Un mariage entre les deux familles allait terminer tous les différends, lorsque, après boire, le margrave souffleta son futur gendre. Le duc de Neubourg se fit aussitôt catholique pour gagner l'appui de l'empereur; le margrave de Brandebourg se fit calviniste pour obtenir les secours des Hollandais (1613). Après quelques hostilités, une convention conclue à *Xanthen* (1614) partagea une première fois l'héritage. Cette convention fut ratifiée définitivement par le *traité de Clèves* (1666) qui donna aux Hohenzollern les seigneuries de Clèves, de la Marck et de Ravensberg [1].

II. Le grand électeur Frédéric-Guillaume (1640-1688). — La guerre de Trente ans eut des effets funestes pour le Brandebourg. Il avait perdu 140.000 âmes sur 330.000. La misère était telle qu'on dévorait les chiens et les ossements des morts et que l'on attaquait les hommes pour les faire cuire et les manger. La situation morale était pire encore. La licence, la cruauté n'avaient jamais été plus grandes dans cette Allemagne, cependant habituée au désordre féodal. Les persécutions religieuses ajoutaient un élément de plus de spoliation et de meurtres. Un grand prince, le margrave Frédéric-Guillaume (1640-1688), prit à tâche de reconstituer son État. Nul plus que lui n'a contribué à la formation de la monarchie prussienne moderne, par les acquisitions matérielles et par le progrès moral. Il a mérité son surnom de *grand électeur*.

1. Clèves sur le Rhin, la Marck sur la Ruhr, Ravensberg sur l'Ems. Les Palatins de Neubourg gardèrent Juliers sur la Roer et Berg au nord de Cologne.

Tout d'abord, il réussit, au traité d'Osnabruck, à se faire céder une partie de la Poméranie (Stolpe, Kœslin, Colberg, Stargard); et, comme les Suédois ne voulaient pas se dessaisir de la Poméranie occidentale, sur laquelle il avait aussi des droits, il obtint par compensation des domaines ecclésiastiques sécularisés, l'archevêché de Magdebourg, les évêchés de Halberstadt, de Minden, de Camin (1648). Acquisitions précieuses à cause de leur forte position sur l'Elbe, sur le Weser; isolées sans doute comme les domaines de Clèves, de la Marck et de Ravensberg. Mais à quoi pouvaient servir la force militaire et les ruses politiques, sinon à réunir toutes ces pierres d'attente, pour en former le grand édifice prussien?

Pour le peupler, le grand électeur chercha partout des hommes; les aventuriers qui voulaient faire une fin avec l'argent pillé, les colons hollandais qui établissaient des fermes modèles ou *hollanderies*, qui desséchaient des marais ou qui drainaient le sol, furent également bien accueillis. Mais surtout le Brandebourg devint une *terre d'asile* pour les persécutés de tous les cultes. Même après la paix de Westphalie, les princes usaient parfois de leur droit de chasser leurs sujets non conformistes. Des milliers de malheureux, le *bâton d'exilé* à la main, se traînaient alors sur les grandes routes, à la recherche d'une nouvelle patrie. Ils trouvaient un refuge assuré dans le Brandebourg avec des terres, des privilèges, des exemptions d'impôts. Les électeurs firent de la tolérance un principe de gouvernement. Ils n'avaient qu'une seule religion, celle de l'État. Leurs moyens ne leur permettaient pas de se faire persécuteurs.

Dans les guerres entre la Suède et la Pologne, Frédéric-Guillaume, en promenant son alliance de l'un à l'autre État, réussit à obtenir la pleine indépendance de son duché de Prusse. En 1656, il se rapprocha de la Suède, contribua à assurer le succès de Charles X, à la *bataille des trois jours*, sous les murs de Varsovie; et, affectant de considérer Charles X comme roi de Pologne, il se fit céder par lui, *en toute souveraineté*, la Prusse ducale, par le *traité de Labiau*.

L'année suivante, il se rapprochait du vrai roi de Pologne, Jean-Casimir, à condition qu'il lui confirmât la possession de la Prusse sans condition d'hommage (1657). Ce fut l'objet du *traité de Wehlau*[1]. La paix d'Oliva (1660) ratifia ces avantages. Ainsi font les faibles qui veulent s'agrandir aux dépens de leurs puissants voisins.

Hostilité de Frédéric-Guillaume contre la France. — Le grand électeur fut surtout un prince allemand qui commença déjà à répandre l'idée du *vaterland*, de la patrie allemande, et à prendre, pour signe de ralliement politique, le cri patriotique : « Vivat Germania. » Déjà, il avait combattu, aux traités de Westphalie, les prétentions de la France : il ne se laissa enrôler dans la ligue du Rhin qu'en 1662, lors des négociations d'Hugue de Lionne. Mais, dès 1668, il se rapprochait de la triple alliance de la Haye. En 1672, il fut le premier allié qui vint au secours de la Hollande : la campagne de Turenne sur le Rhin et le Weser et l'occupation des places rhénanes du duché de Clèves le forcèrent à signer le *traité de Vossem* près Louvain (1673), par lequel il abandonnait l'alliance hollandaise. Mais que valent les traités pour les Hohenzollern? Frédéric-Guillaume eut bientôt oublié ses promesses : il recommença la guerre. Battu par Turenne à Turkheim (1674), il prit sa revanche à Fehrbellin contre les Suédois de Wrangel (1675). C'est la première bataille gagnée par les Brandebourgeois, réduits à leurs seules forces. Déjà les Suédois étaient chassés de toute la Poméranie. Mais Louis XIV ne permit pas au grand électeur de garder sa conquête. Une campagne spéciale dirigée par Créqui força Frédéric-Guillaume à signer le *traité de Saint-Germain* (1679), par lequel il rendit aux Suédois toutes ses conquêtes, sauf la petite ville de Garz sur l'Oder[2]. Au moins avait-il réussi à ruiner le prestige de la Suède. Mal-

1. Labiau sur le Kurische-haff; Wehlau sur la Prégel ; Oliva, au N.-O. de Dantzig.

2. Ce traité de Saint-Germain fut complété par un traité secret, signé aussi à Saint-Germain le 25 octobre 1679, en vertu duquel Frédéric-Guillaume, moyennant la promesse d'un subside annuel de 100.000 livres pendant dix ans, s'engageait à donner sa voix pour le faire élire empereur, soit à Louis XIV, soit au dauphin, soit au prince que Louis XIV

gré l'abandon de l'empereur, il lui offrit toute son armée, ses 25.000 hommes pour combattre les Turcs. Sobieski épargna à l'armée prussienne naissante les dangers d'une collision avec les janissaires.

Les protestants français dans le Brandebourg. — Il s'était surtout posé comme ennemi de la France, en défendant la tolérance. Les colons incendiés du Palatinat allèrent en foule chercher asile dans les États du grand électeur. La révocation de l'édit de Nantes lui donna une clientèle encore plus nombreuse. Dès l'année 1684, l'*édit de Potsdam*, répandu à profusion en France, assurait aux réfugiés protestants français, le paiement des frais de route, la concession gratuite de terres et de maisons abandonnées, l'exemption d'impôts pour dix ans, le droit de bourgeoisie ou l'inscription dans une corporation.

A la suite de l'acte funeste de la révocation, 20.000 Français gagnèrent le Brandebourg. La population de Berlin passa tout d'un coup de 8.000 à 14.000 âmes; la Sprée fut endiguée, bordée de quais; les belles maisons du quartier de Dorothée remplacèrent des étables et des porcheries. Les artisans français introduisirent les secrets de leurs métiers. Les industries de la laine, de la soie, du papier, de la chandelle, des glaces furent créées. Tout le quartier de Moab, aux portes de Berlin, fut occupé par des jardiniers français. Nos architectes, nos médecins, nos jurisconsultes, nos pasteurs, furent les maîtres et les éducateurs du peuple prussien. Des soldats et des officiers français arrivèrent en assez grand nombre pour former cinq régiments commandés par Schomberg. Tous ces réfugiés ne se souvenaient de la France que pour la détester. Dans la guerre de 1870, quelques-uns des savants ou des généraux les plus acharnés contre la France descendaient de ces familles françaises! Ainsi se perpétuent les haines!

désignerait au choix des électeurs. Le grand électeur voulait se venger de l'empereur qui l'avait abandonné; il voulait surtout profiter des subsides du roi de France. Il n'eût sans doute pas tenu son engagement, le cas échéant. Mais Louis XIV croyait pouvoir compter sur sa promesse. (V. H. Vast, *les Grands Traités du règne de Louis XIV*, t. II.)

Frédéric-Guillaume mourut en 1688, quelques mois après être entré dans la ligue d'Augsbourg, quelques mois avant la révolution d'Angleterre, qu'il eût saluée comme le triomphe de sa politique. Il avait brisé toutes les libertés intérieures de ses États; mais il les avait agrandis et relevés de la ruine; il avait acquis la souveraineté en Prusse, fait connaître à l'Europe le nom de sa dynastie, constitué une flotte[1], créé une armée de 25.000 hommes et laissé un million et demi de sujets au lieu d'un demi-million qu'il avait trouvé à son avènement : « Messieurs, celui-ci a fait beaucoup », disait plus tard Frédéric II devant son cercueil.

Formation du royaume de Prusse (1701). — Le fils et le petit-fils du grand électeur sont les deux premiers rois de Prusse. On les a un peu trop jugés d'après les écrits peu respectueux de Frédéric II, qui ont servi aux brillantes esquisses de Macaulay. Tous deux ils valent mieux que leur réputation; tous deux ils ont contribué à la grandeur de l'État prussien.

Frédéric Ier (1688-1713) n'eut qu'une pensée, acquérir le titre de roi. Il était vaniteux et dépensier : il avait vu son cousin Guillaume d'Orange et son voisin Auguste de Saxe devenir tous deux rois, l'un en Angleterre, l'autre en Pologne. Dès le début de son règne, il négocia avec l'empereur : il lui prodigua les subsides en hommes et en argent contre Louis XIV, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg. Le traité de Ryswick vint une première fois ruiner ses espérances. Mais la coalition formée contre la France à l'occasion de la succession d'Espagne les raviva. Il obtint, moyennant six millions d'écus, la permission de l'empereur Léopold de se faire couronner *roi pour la Prusse;* ses États allemands de Brandebourg et autres restaient sous la suzeraineté de l'Empire. Le 18 janvier 1701, il se fit proclamer solennellement dans sa capitale prussienne de Kœnigsberg. Il n'était encore que *roi en Prusse* et non pas roi de Prusse. Ce titre n'en avait pas moins grande importance.

Malgré la déférence calculée de Frédéric Ier pour l'em-

1. Il fonda même une colonie de Frédéricsbourg dans la Guinée.

pereur, il devait arriver fatalement un moment où la Prusse grouperait tous les États protestants du Nord contre l'Autriche, la grande puissance catholique du Sud. Le prince Eugène le comprenait : « L'empereur, disait-il, devrait faire pendre les ministres qui lui ont donné un conseil si perfide. »

Frédéric Ier (1701-1713). — Les autres rois de l'Europe n'épargnèrent pas les avanies à ce parvenu, à ce « M. Jourdain de la royauté ». Cependant les circonstances le servirent; il fut reconnu, en haine de Louis XIV et de Charles XII, par tous les États qui étaient entrés dans les deux coalitions formées contre ces deux princes. D'ailleurs il n'épargnait rien pour rehausser l'éclat de sa nouvelle dignité. Il eut une cour avec une étiquette sévère. Il fonda une Université à Halle; à Berlin, une société des sciences, dont Leibnitz devint président; il créa l'ordre de l'Aigle noir. Malgré ses prodigalités, il ne négligea pas l'armée et en confia l'instruction au prince Léopold d'Anhalt-Dessau.

L'armée prussienne parut avec honneur sur les champs de bataille de Hochstædt et de Turin. Enfin, à la mort de son cousin Guillaume III, il obtint les comtés de Lingen [1], de Meurs (1702), et les principautés de Neufchâtel et de Valengin en Suisse (1707). Il acheta quelques autres domaines moins importants : le bailliage de Pétersbourg, près de Halle, et l'avouerie de l'abbaye de Queddlimbourg, le comté de Hohenstein dans le Harz et celui de Tecklenbourg, limitrophe de celui de Lingen. Toutes ces acquisitions furent confirmées à la Prusse, ainsi que la Gueldre espagnole, au traité d'Utrecht, qui fut signé peu de temps après la mort de Frédéric Ier. La nouvelle royauté fut en même temps reconnue de toute l'Europe. Frédéric Ier avait attiré à Magdebourg les habitants du Palatinat incendié, accueilli les memnonites de Suisse et les Vaudois persécutés de la Savoie. Ainsi ce prince, qui aurait pu tout perdre par sa prodigalité, avait acquis en même temps, prestige et puissance. Il était resté dans la tradition de ses ancêtres.

1. Lingen, sur la rive droite de l'Ems. Meurs avec Crefeld, sur la rive gauche du bas Rhin.

III. **Frédéric-Guillaume Ier** (1713-1740) — Le second roi de Prusse était tout l'opposé de son père. Ce fut un rude soldat, qui a mérité son surnom populaire de *roi sergent.* Vigoureux et fort, malgré sa peau blanche et sa chevelure blonde, il aimait les exercices violents, le cheval, la chasse, et surtout les manœuvres militaires. Il se plaisait dans sa tabagie, son *tabackscollegium*, où il fallait fumer et boire de l'eau-de-vie ou au moins avoir à la bouche une pipe vide. C'est là que se traitaient les affaires importantes dans des conversations à la débandade, au milieu des soûleries d'alcool et de tabac. Il était avare jusqu'à manger des légumes gâtés, pour épargner quelque menue monnaie; brutal, jusqu'à donner des coups de canne aux ménagères et aux pasteurs qu'il voyait flâner dans la rue; despote, jusqu'à confisquer leur vie durant tous les hommes de haute taille, pour en former un régiment de géants, qu'on appelait les grenadiers de Potsdam; jusqu'à forcer les gens qu'il croyait riches à construire de nouvelles maisons à Berlin : « Le drôle, écrivait-il, est assez riche pour bâtir. »

Il fit vendre les bijoux, les chevaux de luxe de son père, fondre la plus grande partie de sa vaisselle et congédia tous ses serviteurs et tous ses officiers de cour inutiles. La philosophie n'était à ses yeux qu'une machine à fabriquer du vent (Windmacherei). L'illustre Wolf, le continuateur de Leibnitz, *le précepteur commun de la Germanie*, fut expulsé de ses États comme rationaliste. L'astronome Graben, qu'il avait ironiquement surnommé Astralicus, devint président de la société des sciences de Berlin; Gundling, un polygraphe de valeur, reçut l'office de fou de cour. Nature inquiète et brutale, il fit souffrir tous ceux qui l'approchaient : son fils, dont il voulait faire un continuateur de son œuvre; sa femme Sophie-Dorothée, à qui il resta fidèle, mais sur laquelle il passait volontiers sa mauvaise humeur; ses sujets, qu'il bâtonnait pour leur prouver son amour.

L'armée prussienne. — La Prusse lui doit beaucoup cependant, et en particulier son armée. Comme prince royal, il avait déjà organisé une compagnie modèle de cadets. Aidé du vieux prince Léopold de Dessau, il intro-

duisit dans ses troupes les manœuvres mécaniques, *à la prussienne.* Il avait une affection particulière pour les géants : il en constitua un corps d'élite, ses grenadiers de Potsdam. Ses racoleurs lui en rabattaient de tous les pays : il paya 7.553 thalers un Irlandais de sept pieds ; il enleva le plus grand des étudiants de théologie de l'Université de Halle et, aux réclamations qui lui étaient faites, il répondit par la formule célèbre : « Nicht raisonniren », pas de raisonnement. Il réussit à mettre sur pied 80.000 hommes bien armés, bien disciplinés, bien commandés. Il les tenait constamment en haleine ; toutes ses promenades étaient des inspections. Pour lui plaire, on devait porter le vêtement court et l'épée longue.

L'administration. — Frédéric-Guillaume considérait chaque roi comme le serviteur et l'usufruitier de son royaume, tenu à le bien gouverner. Il fut un administrateur actif et entendu, qui avait l'œil à tout, qui géra ses États avec le même scrupule qu'un particulier son patrimoine et qui travailla à en obtenir « *un plus de revenus* » chaque année.

Deux administrations rivales se partageaient la perception des revenus du domaine et de l'impôt de guerre. Elles furent fondues en une seule : les rivalités cessèrent ; les revenus furent accrus. Les contributions furent dressées d'après le cadastre. Elles frappaient suivant une exacte proportion tous les propriétaires sans aucun privilège, et la maison royale elle-même payait l'*accise*, c'est-à-dire l'impôt indirect perçu dans les villes.

Administration intérieure. — La principale richesse du royaume était l'agriculture. Frédéric-Guillaume s'efforça de *planter des hommes* partout où il y avait des places vides. Il faisait des avances aux nouveaux colons, pour les aider à élever les bâtisses nécessaires, à se procurer le bétail et les instruments de labour. Il avait le flair particulier de la « chair d'émigrant ». L'archevêque de Salzbourg persécutait ses sujets protestants ; le roi envoya des agents d'émigration pour les engager à se fixer dans ses États. 20.000 d'entre eux écoutèrent son appel. Il les passa en revue à Berlin,

leur fit entonner des cantiques, leur donna, sans compter, des champs, des outils, des semences, de l'argent. Grosse dépense, mais productive. Ainsi la population augmentait vite et la prospérité se développait encore plus rapidement.

Berlin ne fut pas seulement une caserne, sous son règne, mais aussi une manufacture. Son armée fut complètement habillée de draps fabriqués dans ses États. Il favorisa l'importation des matières premières et restreignit l'exportation. Il voulait que la Prusse se suffît à elle-même et que l'argent y restât. Peu de vies furent plus laborieuses que la sienne : « Les souverains, disait-il, sont faits pour le travail, et, s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes les affaires. » C'est la maxime même de Louis XIV, et, comme lui, il revendiquait la plénitude de l'autorité : « Nous sommes le seigneur et le roi et nous faisons ce que nous voulons. » Mais, au lieu de se confiner, comme le grand roi, dans l'Olympe solennel de Versailles, Frédéric-Guillaume promenait partout l'œil et le bâton ; il châtiait rudement à la russe, ceux qui lui résistaient. Il caressait de sa canne ceux qui n'étaient coupables que de péchés véniels. Sa canne fut aussi populaire en Prusse, que la poule au pot de Henri IV. Le Français aime le bien-être et la liberté; l'Allemand ne déteste pas le bâton.

Enfance de Frédéric II. — Son fils Frédéric avait des goûts très différents. Élevé par un précepteur français, Duhan de Jandun, il avait l'esprit cultivé, parlait le français de préférence à l'allemand, composait de mauvais vers français, jouait de la flûte, et détestait les exercices militaires et la tabagie. Le prince royal correspondait avec Bolingbroke et avec Voltaire, penchait vers le déisme et ne cachait pas son mépris pour l'ignorance voulue de son père, pour ses violences de corps de garde à l'égard des penseurs et des écrivains. Il prit à tâche de le contrecarrer en toutes choses. Le père était persuadé que ce bel esprit français gâterait son œuvre, et il s'acharnait à en faire un digne continuateur de son règne. De là un conflit de plus en plus violent entre le père et le fils. « La flûte fut brisée, les livres français jetés au feu. Le prince reçut des coups de

pied et des coups de bâton. A dîner, les assiettes lui volaient à la tête; tantôt il était réduit au pain et à l'eau; tantôt il était forcé d'avaler une nourriture si nauséabonde, que son estomac refusait de la garder. Un jour, son père le renversa à terre, le traîna par les cheveux sur le plancher jusqu'à une fenêtre, et on eut beaucoup de peine à l'empêcher d'étrangler son fils avec les cordons des rideaux. La reine, pour avoir cherché à sauver son fils, fut soumise aux plus atroces indignités. Sa fille Wilhelmine, qui défendait son frère, fut maltraitée comme lui. » (MACAULAY.)

Le *kronprinz*, le jeune Frédéric résolut de fuir la tyrannie paternelle. Il s'entendit avec son ami Katte, lieutenant aux gendarmes de la garde du roi. Les deux jeunes gens devaient s'échapper en profitant d'un voyage du roi. Mais leur projet fut dévoilé : Katte, arrêté à Wesel, fut exécuté sous les yeux de son ami. Frédéric fut interné à Custrin. Après une crise douloureuse, il accueillit bien le pasteur Muller, venu pour le catéchiser au nom de son père, et prêta tous les serments qu'on réclamait de lui. Il comprit qu'il devait se soumettre en apparence, changer d'attitude, gagner du temps. Au sortir de sa prison, trois mois après l'exécution de Katte, le kronprinz était « gai comme un pinson »; plus tard il accusera Katte d'avoir été un maladroit. Frédéric II est désormais trempé pour la politique Il a été élevé à la dure; c'est la bonne école pour former les hommes et les rois (1730).

Après ces tragiques débats de famille, où les torts avaient été réciproques, le prince royal éprouvait le besoin de mettre entre lui et son gracieux père un nombre raisonnable de kilomètres de sables et de marais. Il s'installa à Neu Ruppin et à Rheinsberg (1734). « Le pays est un canton mélancolique de la région entre Elbe et Oder inférieurs, fin de continent, à peine dessinée par la nature qui a jeté là, comme pour finir, des hachures incohérentes. Les cours d'eau ne sont pas sûrs de leur chemin. » (E. LAVISSE.) Le prince s'organisa une petite résidence selon son goût mythologique. Il lisait tout ce qu'il trouvait, jouait aux cartes, invitait à sa table des officiers: surtout, pour apaiser son père

et se préparer à son rôle de souverain, il s'exerçait au commandement des manœuvres et aux inspections administratives dans le domaine environnant.

Frédéric-Guillaume grondait encore souvent contre son fils. Il lui reprochait surtout de n'avoir pas d'enfant de la princesse Élisabeth de Brunswick, qu'il lui avait imposée pour femme. Mais le père et le fils commençaient à se comprendre : « S'il est vrai qu'on doit l'ombre du chêne à la vertu du gland qui l'a produit, a écrit plus tard Frédéric II, toute la terre conviendra, qu'on doit à la vie laborieuse de ce prince et à ses sages mesures, les principes de la prospérité, dont la maison royale a joui après sa mort. » D'autre part, le roi était reconnaissant à son fils de la belle tenue de son régiment : il l'embrassa publiquement un jour de revue, au milieu de l'allégresse générale. « Il y a en toi, lui dit-il un jour, un Frédéric-Guillaume. »

Mort de Frédéric-Guillaume. — Cependant les progrès de l'alcoolisme multipliaient chez le roi, à la suite des moindres contrariétés, les crises de rage écumante, suivies d'accès de mélancolie et de pleurs. Un jour, malgré le règlement, les courtisans se levèrent à l'entrée du prince royal dans la tabagie : « Asseyez-vous, au nom du diable », cria le roi furieux, et il parlait déjà de faire voler les têtes comme des carottes, même celle du duc de Holstein. Sa goutte se compliquait d'hydropisie; jamais son humeur n'avait été plus exécrable. Il souffletait son médecin : « Il sait bien, que si je crève, personne ne lui demandera compte de la façon dont il m'aura traité. » Plus avare que jamais, il exigeait que ses valets de chambre se fissent apporter de chez eux leur nourriture, et, quand elle lui paraissait meilleure que la sienne, il changeait avec eux. L'hydropisie augmentait, il avait une taille large de deux aunes. Il respirait à peine, et pour sentir sa chère odeur de tabac il était obligé de faire fumer ses officiers autour de son lit. Très préoccupé de son salut, il attendit cependant sa dernière heure pour se repentir : « Je sens bien que si je guérissais, je retomberais dans mes fautes passées, et c'est pour cela que je prie Dieu qu'il m'enlève de ce monde. » A ses

derniers moments il remit le royaume à son fils en lui recommandant la prudence, la méfiance et la fierté. Il ordonna encore de ne pas faire porter le deuil en noir à ses domestiques parce qu'il aurait fallu leur payer une livrée neuve. « Je prétends qu'on ne fasse pas tant de façons avec moi. » Il mourut chrétiennement le 31 mai 1740. (D'après E. LAVISSE.)

IV. **Avènement de Frédéric II.** — Le 1er juin 1740, le gros registre de Frédéric-Guillaume, qui n'était pas rempli, est continué avec cette mention : « Ici Sa Royale Majesté Frédéric, roi de Prusse, a commencé à régner. » Son règne est en effet la continuation du règne paternel. Il refuse de se faire couronner à Kœnigsberg; il fait tuer les cerfs des parcs royaux et congédie les bouffons de cour, fantaisies coûteuses et inutiles. Les amis de Rheinsberg sont invités à un joyeux festin, le jour même de l'avènement, mais traités chichement et casés chacun suivant son mérite. La reine Élisabeth-Christine est tenue à l'écart. Elle ne va jamais à Potsdam et ne connaîtra pas Sans-Souci. Frédéric garde les ministres de son père et se fait envoyer leurs rapports : « Je suis devenu roi ; mon intention est d'en faire les fonctions et d'être le seul qui ait autorité... Ainsi point de victimes, point de favoris, point de nouveautés dans le régime? Qu'y a-t-il donc de changé ? rien et tout. » (E. LAVISSE.) Frédéric II a la fièvre d'agir, il veut employer, dans l'intérêt de la Prusse et pour la gloire de son nom, la belle armée de son père, le trésor de neuf millions d'écus qu'il lui a laissés.


Frédéric II.

Ce prince n'était pas un génie de premier ordre. C'était

surtout un travailleur. Par le travail, par l'obstination acharnée, il devint un administrateur consommé, un général de haute valeur, un diplomate dangereux, à cause de son habileté à dissimuler sa pensée, à pénétrer celle des autres, surtout à cause de son manque absolu de scrupules. Il ne pratiqua jamais la belle maxime de son père : « *Suum cuique* », qui, par une ironie singulière, est la devise de l'ordre de l'Aigle noir. « Sachez pour toujours, disait-il, qu'en fait de royaumes, on prend quand on peut et qu'on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre. » Frédéric II, monté au trône, s'apprêta à conquérir beaucoup, sans jamais avoir à restituer rien.

La politique extérieure. — Il avait pris conscience de la supériorité des troupes prussiennes sur celles de l'empereur, dans son commandement à la tête du contingent prussien, sur les bords du Rhin, en 1734. Ce fut la dernière campagne du prince Eugène et la première du grand Frédéric.

On verra avec quelle cynique désinvolture il engagea la lutte contre Marie-Thérèse pour s'emparer de la Silésie. Il envahit cette province sans déclaration de guerre. La bataille de Molwitz, où il fit assez piteuse figure (c'était, pour son excuse, le premier feu qu'il essuyait), la lui donna; l'alliance française la lui garantit, et ses deux trahisons à l'égard de la France lui en confirmèrent la possession. Les traités de Breslau (1742), de Dresde (1745) et d'Aix-la-Chapelle (1748), conclus, les deux premiers en dehors de la France, le dernier avec le concours des diplomates français, lui ont successivement reconnu la Silésie.

Sept années de trêve séparent les deux guerres de sept ans; elles sont employées de part et d'autre à rechercher des alliances et à préparer une lutte nouvelle. Marie-Thérèse ne peut se résigner à renoncer pour toujours à la Silésie, pas plus que Frédéric II, à la restituer. Le roi de Prusse, qui s'est une troisième fois séparé de la France, en acceptant les subsides de l'Angleterre, est attaqué par une grande coalition européenne : l'Autriche a entraîné dans son parti la France et la Russie, la Pologne et la Suède et la grande majorité des princes allemands. Frédéric II n'arrive à triompher de tant

d'ennemis, que par des efforts surhumains, comme général; par des prodiges de constance et de bonne humeur, comme roi et comme homme. Sans doute même, malgré son énergie, il aurait succombé, si ses nombreux adversaires n'avaient été divisés et incapables. La fameuse campagne de 1757 le sacra grand homme de guerre. Le traité d'Hubertsbourg lui laissa la possession définitive et incontestée de la Silésie (1763).

Prusse. Réformes de Frédéric II. — A la suite de la guerre de Sept ans, les États prussiens avaient été horriblement foulés. Berlin avait été saccagé deux fois. Les Croates en Silésie, les Cosaques en Poméranie avaient agi comme de véritables barbares. L'ennemi avait exigé plus de 500 millions de livres de contribution ; 15.000 maisons avaient été brûlées; le sixième des hommes en âge de porter les armes était mort sur les champs de bataille et la population avait diminué de 10 0/0. Voilà les maux de la guerre chez les vainqueurs. Cependant, grâce à l'or des Anglais, la Prusse sortait sans dette decette guerre.

Frédéric II fit, après six ans d'absence, son entrée triomphale à Berlin. Des démonstrations enthousiastes l'accueillirent, et le roi ému répondait en criant : « Vive mon cher peuple! vivent mes enfants! » La Prusse venait d'acheter chèrement le droit de vivre; Frédéric II la fit vivre et prospérer. Il ne se montra pas inférieur à sa nouvelle tâche de réformateur. Il était à lui-même son premier ministre et même son seul ministre : ses plus hauts fonctionnaires ne furent jamais que de simples commis. Il ne les changeait pas, quand il les avait éprouvés, de peur d'en avoir de plus mauvais, comme un musicien aime mieux jouer d'un instrument dont il connaît le fort et le faible, que de ceux dont la valeur lui est inconnue. Il voulait tout voir par lui-même. Sa maison était surveillée avec la plus scrupuleuse exactitude. Il se levait à trois heures du matin en été, à quatre heures en hiver. Il éclatait de colère, quand on débouchait sans son ordre une seule bouteille de champagne. Sa garde-robe consistait en un bel habit de gala, qui dura autant que lui, en deux ou trois vieux habits, qu'il faisait

soigneusement raccommoder, en gilets jaunes tachés par le tabac et en vieilles bottes, que l'âge avait fait passer du noir au brun. Brouillon, défiant, sarcastique, il se faisait détester de tous ceux qui l'approchaient. Mais il avait l'amour de son peuple, le désir de la gloire; il voulut enrichir ses États par la paix, comme il les avait agrandis par la diplomatie et par la guerre, et il y réussit.

Le gouvernement. L'armée. La religion. — Il prétendait garder pour lui la plénitude du pouvoir, afin d'avoir toujours la liberté du bien. Les sujets prussiens eurent sous son règne une grande liberté de parole; mais l'autorité du roi restait absolue. Un jour, quelques badauds s'arrêtaient devant une affiche injurieuse contre lui; Frédéric la fit baisser pour qu'elle pût être lue plus facilement : « Mon peuple et moi, disait-il souvent, nous avons fait un arrangement : il peut dire tout ce qui lui plaît et moi je peux faire tout ce qui me plaît. » La tutelle de l'État pesa d'un poids écrasant sur les particuliers : tout enfant, né dans la noblesse ou dans la bourgeoisie, fut forcé de fréquenter certains collèges. Si un jeune Prussien allait s'établir dans une Université hors du royaume, il était puni par des incapacités civiles et quelquefois par la confiscation des biens. Personne ne voyageait sans autorisation : un négociant ne pouvait pas emporter plus de 250 rixdales, ni un noble plus de 400.

La distinction des classes fut soigneusement maintenue. Dans l'armée, presque tous les officiers bourgeois furent renvoyés après la guerre de Sept ans et remplacés par des officiers nobles. Les écoles militaires de Berlin, de Stolpe et de Culm les formaient au service. Frédéric prétendait que la noblesse est seule capable d'honneur. En réalité, il trouvait parmi les nobles un moindre souci de la liberté, un plus grand désir des distinctions personnelles, une aptitude plus marquée au service de cour. La noblesse, laborieuse, soumise, patriote, lui paraissait être l'appui naturel de la monarchie. Son armée fut d'ailleurs l'objet de ses soins les plus assidus. Son père ne lui avait légué qu'une belle infanterie : grâce à Seydlitz et à Ziethen, il eut bientôt une excellente cavalerie. L'emploi de l'artillerie à cheval et des obusiers de campagne, l'usage

du fusil à couvre platine et à baguettes de fer, contribuèrent pour une large part à ses succès militaires. Même après la guerre de Sept ans, il conserva sur pied une armée de 160.000 hommes. Le septième de la population virile portait les armes. Dans chaque cercle, le directeur militaire devait autoriser les mariages. La Prusse était déjà une nation armée, étouffée sous le despotisme militaire.

Il est vrai que la liberté religieuse fut complète. « Frédéric II regardait toutes les sectes du haut de sa philosophique impartialité, où il y avait de la pitié et encore plus de dédain pour les infirmités humaines... La Prusse était avant lui une terre d'asile pour les protestants : elle s'ouvrira désormais aux philosophes, aux catholiques aussi ; et l'on verra un jour cette merveille : les jésuites bannis de toutes les monarchies catholiques, abolis par le pape et accueillis par le roi de Prusse. « Chez moi, dira Frédéric, on fait son salut comme on l'entend. » (E. Lavisse.) Il profita de leur présence pour leur confier l'éducation. Les écoles furent multipliées dans la Pologne prussienne. Dans les provinces protestantes, la lecture de la Bible fut encouragée. Ainsi la Prusse devint plus instruite et Frédéric sut mériter les éloges de Voltaire et de d'Alembert.

La justice. Réformes dans la jurisprudence. — Le roi tenta une réforme radicale de la jurisprudence. Le grand chancelier Cocceji travailla à un code, qui, selon Mirabeau, « n'était qu'une analyse des lois romaines appliquées aux coutumes prussiennes, par un jurisconsulte qui prenait l'érudition pour la science ». Aussi ce code dut être réformé par le nouveau chancelier Cramer, il fut promulgué en 1781. Les avocats étaient supprimés : chaque plaideur devait paraître en personne et ne pouvait plus consulter que des *conseillers d'assistance* payés par l'État.

Ces réformes n'empêchèrent pas les abus. La justice continuait à se vendre. Frédéric visitait lui-même les tribunaux, revisait les jugements ; on le vit accabler d'invectives un chancelier, et donner des coups de pieds à des juges : « Vous êtes tous des ânes, dit-il un jour en plein tribunal, et je vous donnerai sur les doigts. » Il avait le tort de se croire

plus fort que les jurisconsultes et d'avilir les juges pour faire triompher l'équité sur le droit. Cependant il faut lui savoir gré d'avoir aboli la torture, d'avoir voulu reviser par lui-même toutes les sentences capitales. Il n'autorisait l'exécution qu'en cas de meurtre prémédité. Avec les troupes, il se montrait impitoyable. La peine du fouet était infligée pour les moindres infractions à la discipline. Les soldats eussent préféré être fusillés.

Les finances. — Les impôts devinrent excessifs. Il chercha cependant à les répartir entre tous les propriétaires proportionnellement à la valeur de leurs biens, grâce à l'établissement d'un cadastre. Les terres nobles et le domaine royal lui-même payaient la taille. Mais le droit d'aînesse subsistait ; et l'usage des majorats empêcha le trop grand morcellement des terres nobles. Le système du fermage, usité en France, fut introduit pour le recouvrement des impôts indirects par les conseils du fermier général Helvétius. Frédéric eut une véritable manie de monopoles : il en établit pour le commerce du sel, des harengs, du bois à brûler, du café, du sucre raffiné, pour le trafic de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule ; il frappa le commerce par la Vistule de droits exagérés, afin de tuer la fortune de Dantzig, qu'il n'avait pu enlever à la Pologne. Avec cela, il établit des règlements multiples qui gênèrent l'industrie ; il avait la manie d'introduire partout la tutelle de l'État. Le système protecteur, aboutissant même souvent à la prohibition, semblait encore le plus propre à enrichir l'État et les particuliers.

Développement de la prospérité matérielle. — Cet argent dont il était si avare pour lui-même, il le dépensait avec prodigalité pour défricher des terres nouvelles, pour dessécher les marais, pour donner des avances aux agriculteurs, pour importer des moutons d'Espagne, pour encourager la culture du lin, pour construire des manufactures de porcelaine, de quincaillerie, de tapis, de dentelles. 800 nouveaux villages furent fondés, dont 213 en Silésie. 300.000 colons attirés de tous les pays d'Europe devinrent de dévoués sujets prussiens. Après avoir distribué aux agri-

culteurs plus de 25 millions d'écus, il sut laisser en réserve un trésor de 70 millions. Les manufactures de draps de Potsdam et de Breslau suffirent à fournir les uniformes pour l'armée. Une caisse hypothécaire fut créée (1770). Le canal de Plauen, de l'Elbe à la Sprée, facilita le trafic entre Magdebourg et Berlin.

Les dernières années (1772-1786). — Réconcilié avec l'Autriche et la Russie, il les poussa à intervenir en Pologne. Il mit très habilement à profit l'anarchie polonaise pour proposer à ses associés de s'attribuer celles des provinces polonaises qui étaient à la convenance de chacun d'eux. Ce fut le but de la triple alliance de 1772, qui repose sur ce principe d'une morale fort contestable : « Nul ne doit s'enrichir *qu'aux* dépens d'autrui. » Elle lui valut l'acquisition de la Prusse polonaise, qui soudait en un seul tout ses deux provinces de Prusse et de Brandebourg. A deux reprises, il empêcha l'empereur Joseph II d'annexer la Bavière ou de l'échanger contre les Pays-Bas (1777 et 1784). Rien ne pouvait plus se faire en Allemagne et même en Europe, sans son assentiment ou contre son gré.

Popularité de Frédéric II. — Jusqu'à son dernier jour, le roi se montra toujours actif, toujours empressé pour le bien de ses sujets, accueillant toutes les idées fécondes, voyageant dans toutes les parties de ses États pour en bien connaître les besoins, tombant à l'improviste, comme l'empereur Hadrien, pour surveiller ses fonctionnaires. Il fit, dit-on, plus de chemin pour administrer ses États, que pour les défendre ou les conquérir. Le « vieux Fritz », comme l'appelaient familièrement ses sujets, mourut à soixante-quatorze ans, après avoir régné quarante-six ans comme Charlemagne (1786).

On a pu s'étonner que ce prince, qui avait une si grande idée de la patrie allemande, ait écrit en français tous ses ouvrages : *l'Histoire de la guerre de Sept ans* (1763), brûlée par la négligence d'un valet et refaite en quatre mois; *l'Histoire de mon temps* (1775); *les Mémoires*, qui vont de 1763 à 1775, et *les Mémoires de Brandebourg ;* il n'estimait en effet que les lettrés français et dédaignait la littérature alle-

mande. Mais, dans la guerre de Sept ans, il avait vaincu la France et ébranlé en même temps la suprématie de sa littérature. Déjà Lessing, dans son *Laocoon*, avait opposé le génie allemand au génie français. Mais si la langue préférée de Frédéric II était le français, son cœur était allemand, sa politique était nationale. Les Allemands ont salué en lui avec raison l'inspirateur de l'Allemagne actuelle.

Il a *mérité* le surnom de *Grand* que lui donnent les Allemands, d'*Unique* que lui ont décerné les Prussiens. Il avait à son avènement deux millions et demi de sujets, il en a laissé cinq millions et demi; il a fait de son royaume une grande puissance allemande : « Il est mort prévoyant les temps nouveaux comme Moïse avait vu seulement la terre promise. » (Jean de MULLER.) La « terre promise », c'est le second et le troisième partage de la Pologne; ce sont les annexions de 1815, après Leipzig, et de 1866, après Sadowa; c'est la conquête de l'Alsace-Lorraine, après Sedan, et la création de l'empire d'Allemagne au profit de la Prusse. Espérons que la terre promise n'ira pas plus loin.

SUJETS A TRAITER

*La formation de l'État prussien au XVII*e *et au XVIII*e *siècles.*

Le roi sergent Frédéric Guillaume. Comment il a contribué au développement de la Prusse.

Frédéric II. L'homme et l'homme d'État.

Par quels moyens la maison de Hohenzollern a fondé la grandeur de la Prusse.

CHAPITRE VI

L'ÉTAT AUTRICHIEN AU XVIIIe SIÈCLE LA PRAGMATIQUE. — MARIE-THÉRÈSE LES RÉFORMES DE JOSEPH II

I. L'Etat autrichien ne s'est formé que par les efforts continus de sa dynastie. A la fin du XVIIe siècle, la maison de Habsbourg semble menacer ruine, sous les coups redoublés de la France et de la Turquie.

II. Charles VI (1711-1740) reçoit par le traité de Rastadt une part importante de la succession d'Espagne. Mais il compromet la situation de l'Autriche par les nombreux sacrifices auxquels il consent pour faire reconnaître la Pragmatique Sanction.

III. Marie-Thérese (1740-1780) perd la Silésie et lutte péniblement dans la guerre de la succession d'Autriche contre une coalition européenne (1741-1780) Après avoir réformé ses finances et son armée, elle retourne contre Frédéric II la coalition européenne et engage la guerre de Sept Ans, sans pouvoir lui reprendre la Silésie

IV. Désormais la politique autrichienne se tourne vers l'Orient. Marie-Thérèse s'agrandit aux dépens de la Pologne et de la Turquie. Ses réformes sont sages et pratiques.

V. Celles de Joseph II (1780-1790) sont hâtives et imprudentes. Il veut soumettre à une même loi ses Etats disparates. Il provoque des révoltes en Belgique et en Hongrie. La situation de l'Autriche est diminuée en Allemagne : elle reste dans l'Europe centrale puissance de premier ordre.

I. L'Autriche à la fin du XVIIe siècle. — Tandis que les Hohenzollern grandissaient, les Habsbourg semblaient s'affaiblir de plus en plus. L'Autriche est une *expression géographique;* elle ne forme pas une nation Cet État hétéroclite et polyglotte, où toutes les races de l'Europe sont

Ouvrages a consulter : L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie.* — E. Denis, *la Bohême depuis la Montagne blanche.* — Sayous, *Histoire des Hongrois.*

représentées, où toutes les religions sont professées, n'a d'autre unité que l'attachement séculaire de tous ses peuples à la dynastie de Habsbourg. A vrai dire, ce n'est pas un État, c'est une maison, et une maison qui souvent menace ruine.

Cette maison, si longtemps prépondérante en Europe, avait été écrasée après les traités de Westphalie. Elle se releva par suite des haines que Louis XIV suscita contre lui. L'empereur fut à la tête des États catholiques coalisés contre la France, comme Guillaume III était à la tête des États protestants. Sa faiblesse était grande; pour se défendre contre les Turcs, il dut invoquer l'appui de Louis XIV, lors de la bataille de Saint-Gothard (1664) ; plus tard l'appui du roi de Pologne, Sobieski, contre Kara-Mustapha, le grand vizir de Mahomet IV (1683). Les Turcs continuaient de soutenir en Hongrie les chefs magyars, révoltés contre les Habsbourg. Il fallut, pour triompher de ces résistances, que Léopold s'unît à la Pologne, à la Russie et à Venise. La victoire des coalisés à *Mohacz* (1687) força Tékéli, le roi magyar de Hongrie, à fuir. Léopold, à Bude, ordonna d'épouvantables proscriptions, qui durèrent toute une année ; un décret impérial rendit la couronne de Hongrie héréditaire dans la maison de Habsbourg. A la suite de la paix de Ryswick, le prince Eugène battit les Turcs à Zenta (1697), et cette bataille fonda sa réputation militaire, en même temps qu'elle détruisait le prestige des Ottomans. La *paix de Carlowitz*[1] leur coûta la Morée, cédée à Venise, Azof à la Russie, la Podolie et l'Ukraine à la Pologne. Léopold y gagna l'Esclavonie et la Transylvanie (1699). La Hongrie rentra dans le domaine des Habsbourg, comme terre catholique enlevée au joug des Turcs.

Soulèvements de la Hongrie. — Pendant la guerre de la succession d'Espagne, les Impériaux ne remportèrent de victoires, que grâce à la coalition qui les soutenait. Un nouveau soulèvement des Hongrois faillit renverser les Habsbourg. Ragoczi, gendre de Tékéli, vainqueur du feld-maré-

1. Zenta, sur la Theiss. Carlowitz, sur le Danube, près Belgrade.

chal Heister, tenta même d'opérer sa jonction, en remontant le Danube, avec l'électeur de Bavière et Villars. La défaite des Français à Hochstœdt arrêta l'exécution de ce projet. Le nouvel empereur Joseph I[er] (1705-1711) aux *conférences de Tirnau* proposa à Ragoczi une principauté en Autriche, à la place de la Transylvanie : il cherchait à le détacher des Magyars. Mais la diète hongroise réclama le rétablissement de l'ancienne constitution, l'élection des princes de Transylvanie, le relèvement des temples protestants sous la garantie de la Hollande, de l'Angleterre et de la Suède. Joseph I[er] refusa à ses sujets la liberté religieuse.

La lutte recommença plus furieuse. Ragoczi réunit sous les armes jusqu'à 60.000 hommes. Il chercha de nouveau à se joindre à Villars, sur le Rhin, ou à Charles XII, en Pologne. L'insurrection hongroise était victorieuse dans toutes les escarmouches, mais vaincue dans toutes les batailles rangées. Les Magyars commençaient à se dégoûter de la guerre. Le parti de la paix grossissait : Karoly, lieutenant de Ragoczi, traita avec l'empereur. Par la *convention de Zathmar*[1], les Habsbourg gardèrent la Transylvanie et la couronne héréditaire de Hongrie : mais l'empereur jura de respecter les vieilles libertés des Magyars, de protéger les protestants et d'accorder l'amnistie (1711).

Agrandissements de l'Autriche aux traités de Rastadt (1714) **et de Passarowitz** (1718). — L'avènement de Charles VI (1711-1740) amena un revirement dans la politique européenne. La coalition ne voulait pas travailler à lui donner l'Espagne. L'Angleterre fit défection et le traité de Rastadt donna seulement à l'Autriche toutes les anciennes annexes de la monarchie espagnole en Europe, sauf la Sicile (1714). C'était encore une extension de territoire considérable. Mais ces possessions lointaines et sans unité

1. Tirnau sur le Waag ; Zathmar sur le Samos. Ragoczi vint en France, séjourna longtemps à Paris avec ses Magyars : ils étaient de toutes les fêtes. On se mit à porter des vestes à la hongroise et des bottes à la transylvaine. Saint-Simon et les mémoires du temps en parlent souvent. Le nom de Ragoczi est resté attaché à une marche célèbre, on n'en connaît pas l'auteur ; mais elle était jouée dans ses armées et elle est devenue le chant national des Hongrois.

furent plutôt une gêne qu'une force nouvelle pour les Habsbourg. Ils eurent bientôt à se défendre contre les Turcs et contre l'ambition d'Albéroni. Charles VI s'unit aux Vénitiens. Son grand général, le prince Eugène, fut deux fois victorieux à Peterwardein et à Belgrade. Par le traité de Passarowitz (1718), l'empereur acquit le banat de Temeswar, les sandjacks de Belgrade et de Sémendria[1] et la partie de la Valachie à l'ouest de l'Aluta. Il est vrai que Venise abandonnait la Morée aux Turcs. C'était la preuve irrémédiable de la décadence de la vieille République.

Faiblesse réelle de l'Autriche. — L'Autriche était donc très agrandie par les traités de Rastadt et de Passarowitz; son entrée dans la quadruple alliance lui permit encore d'échanger la Sardaigne contre la Sicile. Depuis 1711, la Hongrie était pacifiée. L'État autrichien occupait toute la vallée du moyen Danube. Il était le lien naturel entre l'Europe occidentale et orientale. Mais c'était un colosse aux pieds d'argile. Les diverses parties de la monarchie n'avaient entre elles aucune cohésion et se trouvaient sans cesse exposées aux convoitises ambitieuses des voisins. Le traité des Barrières (1715) avait livré aux Hollandais la garde des places frontières de la France, parce que l'empereur était considéré comme incapable de les défendre. La Hongrie, ruinée par les guerres continuelles avec les Turcs, jouissait d'une sorte d'autonomie administrative consacrée par la constitution de 1711, où l'aristocratie magyare avait fait inscrire le droit à l'insurrection légale.

Charles VI et la cour d'Autriche (1711-1740). — L'empereur Charles VI était un prince mou, indolent, dominé par des ministres indignes et par des favoris âgés. Il négligeait les affaires pour la chasse, pour la musique et pour les pratiques d'une dévotion minutieuse. Il se souvenait qu'il avait été proclamé roi d'Espagne. Il s'entoura d'émigrés espagnols et introduisit à la cour de Vienne le cérémonial espagnol puéril et fastidieux. Les courtisans durent porter le costume noir, le manteau court, le chapeau à

1. Peterwardein, Passarowitz et Semendria sur le Danube, de chaque côté de Belgrade.

plumes des grands d'Espagne, le roi seul pouvait s'affubler de la perruque, à l'instar de Louis XIV. Il fallait mettre le genou en terre devant tous les membres de la famille royale. Aux noces de Marie-Thérèse avec le duc de Lorraine, sept convives seulement prirent place à table ; le frère de l'époux dut se contenter de regarder manger le jeune couple impérial, du haut de la tribune des musiciens. Les livrées, les équipages, le nombre des domestiques de chaque dignitaire de la cour était rigoureusement fixé par l'étiquette. Charles VI aurait pu établir à sa cour un livre des préséances comme celui que brûla Pierre le Grand. Les difficultés d'étiquette ont amené de nombreux incidents diplomatiques, au milieu des négociations les plus importantes.

Charles VI n'était cependant pas dénué de qualités : « Son allure réservée lui donnait l'apparence de la fierté. Mais dans l'intimité, il montrait une familiarité affectueuse qui était pleine de charme. Bien que très intelligent, il n'avait pas ce coup d'œil pénétrant qui voit de loin... Indécis et hésitant dans le détail, il portait dans l'exécution une ténacité digne d'un meilleur sort. On doit lui faire honneur, dans un temps où le mérite de la fidélité à la foi jurée passait pour folie, d'avoir été l'esclave de sa parole. » (D'ARNETH.) Il fut d'ailleurs toujours mal servi. Rien n'égalait l'apathie et la lenteur de ce gouvernement. Les sacrifices de l'empereur pour faire reconnaître sa pragmatique sanction achevèrent de compromettre l'avenir de cette monarchie.

La pragmatique sanction. — Charles VI n'était arrivé au trône que par l'exclusion des filles de son frère aîné Joseph. Mais le testament de Léopold Ier stipulait, qu'à défaut d'héritiers mâles de Charles VI, les filles de Joseph Ier, représentant la branche aînée, passeraient avant celles de son frère cadet. Toutes les préoccupations de Charles VI s'appliquèrent à détruire ce testament. Dès 1713, l'empereur soumit à son conseil une déclaration, portant qu'à défaut d'héritier mâle les filles sont appelées à se succéder dans l'ordre suivant : d'abord celles de Charles VI,

puis celles de Joseph Ier, puis celles de Léopold Ier. Cette déclaration est devenue la célèbre *pragmatique sanction*. Quand Charles VI eut perdu son unique fils Léopold (1716) et qu'il n'eut plus qu'une fille Marie-Thérèse, il voulut donner à sa pragmatique sanction la valeur d'un droit incontesté.

Après l'avoir fait approuver dans ses États, Charles VI obtint l'adhésion de tous les États européens : de la Prusse et de la Russie en 1726; de l'Angleterre et de la Hollande, au second traité de Vienne (1731) ; de l'Empire en 1732; et en 1733 du roi de Pologne Auguste III, marié à la fille aînée de Joseph Ier et par conséquent le rival le plus dangereux de Marie-Thérèse. Pour obtenir la garantie de la France, de l'Espagne et de la Sardaigne, il fallut abandonner la Lorraine, domaine héréditaire de l'époux de Marie-Thérèse, une partie du Milanais et le royaume de Naples avec la Sicile. L'acquisition de Parme et de Plaisance pour Charles VI, de la Toscane pour François-Étienne n'étaient pas des compensations suffisantes à tant de sacrifices.

Mais Charles VI sacrifiait bien autre chose; son armée, ses finances, il sacrifiait tout, pour accumuler les parchemins dans sa chancellerie de Vienne. Il avait confiance dans les engagements d'honneur des souverains. Il laissait sa fille désarmée devant l'Europe frémissante. Les troupes autrichiennes avaient été battues sur le Rhin et en Italie dans la guerre de la succession de Pologne. Elles furent défaites par les Turcs à Banialouka en Bosnie et sur le Timock, tandis que les généraux de la tsarine Anna Ivanowna étaient victorieux. Charles VI dut signer le *traité de Belgrade* (1739), qui lui coûta tout ce qu'il avait conquis de la Serbie et de la Valachie, par le traité de Passarowitz. A sa mort[1], l'attachement des peuples de la monarchie autrichienne à sa glorieuse dynastie fut mis à une sérieuse épreuve. Mais Marie-Thérèse, par ses éminentes qualités, sut gagner le cœur de ses sujets et prolonger pour longtemps

1. Il mourut d'une indigestion de champignons.

le pacte qui les unissait à sa famille. Tout était compromis, et tout fut sauvé.

III. **Marie-Thérèse** (1740-1780). — L'archiduchesse Marie-Thérèse, née en 1717, était fille de l'empereur Charles VI et d'Elisabeth de Brunswick Wolfenbüttel. C'était une belle Viennoise : elle tenait de sa mère le charme de la physionomie, la grâce dans le maintien, elle avait en outre un beau port, une majesté naturelle dans toute sa démarche. Elle montra de bonne heure un jugement sûr et pénétrant, une rare capacité de travail, une énergie à toute épreuve. Elle avait été élevée en vue du trône qu'elle devait occuper. Dès l'âge de quinze ans, elle siégea au Conseil et se forma, comme Louis XIV, par la pratique journalière des affaires. C'était une souveraine très pénétrée de ses devoirs, et en même temps une épouse aimante, une mère tendre, très soucieuse du bien de ses enfants.

Elle épousa en 1736 François-Étienne, duc de Lorraine, qui dut échanger la Lorraine pour la Toscane, afin d'obtenir la reconnaissance de la pragmatique sanction par le cabinet de Versailles. C'était un prince médiocre, dont le perpétuel sourire béat reflétait l'insuffisance. Il ne réussit que dans les opérations de banque, comme les Médicis dont il était l'héritier. Il fut un grand collectionneur de médailles ; il se plaisait à la chasse et au jeu : affable et généreux, il était cependant assez populaire. Marie-Thérèse l'aima sincèrement et le consulta souvent, mais sans jamais lui laisser prendre aucune décision. Il se désintéressait d'ailleurs volontiers du gouvernement : « L'impératrice et nos enfants composent la cour, disait-il. Moi je ne suis qu'un particulier. » Il devint cependant corégent de Hongrie en 1741 et empereur en 1745.

Ce mariage fut fécond : l'impératrice eut cinq fils et dix filles, et ses nombreuses grossesses ne l'empêchèrent pas d'apporter aux affaires publiques un soin toujours diligent. Elle se préoccupa d'établir ses enfants dans les plus illustres maisons régnantes. Deux de ses fils, Joseph II et Léopold II, furent successivement empereurs ; deux de ses

filles furent reines, Marie-Caroline, femme de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et Marie-Antoinette, femme de Louis XVI.

La guerre de la succession d'Autriche. — Marie-Thérèse succéda à son père en vertu de la pragmatique sanction. C'était un arrangement pacifique, propre à contenter les nombreuses populations dont il assurait la tranquillité; accepté d'ailleurs par toute l'Europe et auquel on ne pouvait s'opposer, sans déranger gravement l'équilibre européen. Tous les ambassadeurs étrangers reconnurent Marie-Thérèse; l'envoyé du roi de Prusse, en particulier, lui prodigua les protestations. C'est cependant le roi de Prusse l'auteur de l'anti-Machiavel, qui l'attaqua le premier, sans déclaration de guerre. Il savait que Charles VI n'avait laissé à sa fille que des parchemins et il n'avait pas pour la foi jurée le même respect que l'empereur défunt.

Marie-Thérèse ne s'abandonna pas elle-même. Cette femme aimante, cette mère dévouée, cette reine malheureuse lutta avec courage contre la mauvaise fortune. Elle seule tint bon à l'annonce du traité franco-prussien, que ses généraux avaient reçu « en se renversant sur leurs sièges ». Son intrépidité, la magnanimité de son cœur lui donnèrent de nouveaux défenseurs. Elle alla se faire couronner en Hongrie, à Presbourg. Cette province était célèbre pour sa vieille indocilité. Mais les Hongrois l'accueillirent bien, aux cris de vive Marie-Thérèse, vive notre roi! Ils retranchèrent de la formule du serment la clause qui autorisait l'*insurrection légale*. La jeune princesse, après avoir prêté elle-même le serment de respecter les libertés hongroises, monta au galop de son cheval sur le *mont Royal* et, tirant l'épée du fourreau, la brandit successivement vers les quatre points cardinaux, défiant tous les ennemis de la Hongrie. Cette scène engendra un enthousiasme indescriptible.

Marie-Thérèse eut alors l'idée de se confier aux Hongrois, de remettre entre leurs mains le salut de la monarchie. Ses conseillers allemands combattaient avec effroi ce qu'ils considéraient comme une énormité. Elle suivit cependant l'inspiration de sa grande âme, négocia habilement avec

les chefs de la diète, entretint avec soin l'enthousiasme des magnats. Elle en obtint des levées, qui devaient atteindre le chiffre de 100.000 hommes : son mari le grand-duc de Toscane François-Étienne, fut nommé corégent de Hongrie. Le grand-duc prêta serment à son tour et la reine, présentant son fils, le petit Joseph, âgé de six mois, le fit acclamer par l'assemblée. Alors seulement fut poussé le cri célèbre : « Moriamur pro rege nostro Mariâ Theresâ[1] ! » C'est depuis ces *journées* mémorables, que les Hongrois ont été attachés de cœur à la dynastie de Habsbourg.

« La maison d'Autriche, dit Montesquieu, cherchait en Hongrie de l'argent qui n'y était pas. Elle ne voyait pas les hommes qui y étaient. Lorsqu'une foule de princes partageaient entre eux ses États, que toutes les pièces de la monarchie tombaient pour ainsi dire les unes sur les autres, il n'y avait de vie que dans cette noblesse qui s'indigna, oublia tout pour combattre, et crut qu'il était de son devoir de périr et de pardonner. »

Sa constance la sauva. Elle abandonna la Silésie, par le traité de Breslau, pour délivrer la Bohème. Au lendemain de la défaite de Fontenoy, elle réussit à faire nommer empereur son époux bien-aimé François Ier. Sous prétexte de fatigue causée par une de ses grossesses, elle s'abstint de prendre part à la cérémonie : en réalité, elle ne voulait pas éclipser le nouveau César. « Lorsque François de Lorraine sortit, accoutré en Charlemagne, de l'église Saint-Barthélemy, où il avait été couronné, et se rendit à pied, selon le rite, au *Ræmer*, il passa devant un balcon, où était assise Marie-Thérèse, sa femme. Il leva vers elle les deux mains pour lui montrer le globe, le sceptre et ses gants extraordinaires ; sur quoi, la grande impératrice, qui était la meilleure femme du monde, fut prise d'un fou rire qui gagna la foule. » (E. LAVISSE.)

Le désintéressement exagéré de Louis XV acheva de

1. Cette acclamation « mourons pour notre *roi* Marie-Thérèse » ne fut donc pas l'effet d'une explosion soudaine de patriotisme et de dévouement. Ce fut le résultat de longues négociations et d'une émotion soigneusement développée et entretenue pendant plusieurs jours.

relever la fortune des Habsbourg. Le traité d'Aix-la-Chapelle restitua à Marie-Thérèse les Pays-Bas autrichiens; sans doute elle dut abandonner Parme à don Philippe. C'était un sacrifice sans importance, au prix des exigences qu'elle pouvait à juste droit redouter de ses vainqueurs.

Les réformes. — Ce traité fut considéré par Marie-Thérèse comme une trêve qui devait lui permettre de reprendre la Silésie. Un Silésien resté fidèle, Haugwitz, remit en état ses finances. Wœber, Kœnigseck reconstituèrent l'armée; le prince Lichtenstein, sur sa fortune personnelle, fournit l'artillerie qui manquait; Daun et Lascy instruisirent les troupes suivant le mode prussien ; l'école des cadets de Vienne, composée de jeunes nobles, fournit le cadre d'officiers. Frédéric II rendit un juste hommage à sa vieille ennemie, en déclarant « que par ses soins, le militaire avait acquis un degré de perfection, où il n'était jamais parvenu sous les empereurs de la maison d'Autriche ». En 1758, l'ordre de Marie-Thérèse fut fondé, en commémoration de la victoire de Kollin, pour récompenser la valeur militaire, sans considération ni de la naissance, ni de la religion. Marie-Thérèse a mérité le surnom de « mère des camps » (mater castrorum), qui lui fut donné.

Le développement de l'instruction fut poussé très loin. Des écoles primaires et professionnelles furent créées; les universités réformées furent placées sous la tutelle étroite de l'Etat. L'académie militaire de Wiener-Neustadt, l'institut des langues orientales, la réorganisation des Facultés de droit et des études médicales, sont autant de fondations ou d'améliorations, qui font le plus grand honneur à l'esprit d'initiative de l'impératrice. Cependant elle ne visait, comme plus tard Napoléon, qu'à un but pratique et non au développement de la science pure. Elle voulait créer une pépinière d'officiers, d'interprètes, de médecins, d'avocats et d'ecclésiastiques, suffisamment instruits de leur métier. Malgré son esprit, très ouvert aux réformes, elle se montra très intolérante à l'égard des juifs et des protestants; elle régenta étroitement l'Eglise. Mais elle était sensible à toutes les misères de ses sujets : elle allégea les

redevances et les corvées des paysans de ses domaines et donna ainsi un bon exemple, que la noblesse autrichienne eut le tort de ne pas suivre.

Les alliances. — A Vienne, tout se faisait désormais à la prussienne, depuis les victoires de Frédéric II, même la politique. Kaunitz, le grand diplomate et le plus illustre des ministres de Marie-Thérèse, prêchait la politique de l'intérêt. L'Autriche devait se rapprocher de la France, sa vieille ennemie séculaire, pour arrêter les progrès menaçants de la Prusse. Il fallait oublier les vieux ressentiments, pour reprendre la Silésie à son trop heureux détenteur. Marie-Thérèse très pieuse avait le devoir de combattre un athée, dénué de tout scrupule. L'alliance française rendrait l'Autriche invincible et ferait rentrer leurs griffes aux trop dangereux Hohenzollern. Tels étaient les arguments de l'ingénieux ministre. Marie-Thérèse se laissa convaincre; le comte de Stahrenberg eut l'habileté d'entraîner la France dans une guerre continentale contraire à ses intérêts. Marie-Thérèse réussit même à se faire octroyer des subsides par la France, alors que les armées françaises, traînées à la remorque de l'Autriche, combattaient seulement pour lui rendre la Silésie.

L'alliance française fut le pivot des combinaisons diplomatiques destinées à préparer la seconde guerre de Silésie, que nous appelons ordinairement la guerre de Sept ans. Une formidable coalition, où entrèrent la Pologne, la Suède et la plupart des princes allemands, se groupa autour de la France et de la Russie. La situation de Frédéric II semblait désespérée [1].

On sait par quels prodiges de vigueur et d'énergie se sauva Frédéric II. Les troupes autrichiennes n'eurent pas des succès en rapport avec leur valeur réelle, parce qu'elles étaient mal commandées. Daun, le Fabius temporiseur

1. On publia à cette occasion, en Angleterre, une caricature populaire ayant pour légende : « Une occupation suivie d'évacuation ». Marie-Thérèse fait avaler à son rival un flacon d'eau de Hongrie, qui opère sur l'estomac du patient, avec toutes les conséquences d'un vomitif et d'un purgatif, pour lui faire rendre la Silésie et l'or français.

allemand, ne sut jamais opérer de concert avec les Français, ni utiliser la force des Russes : il perdit beaucoup de batailles ; il se consolait, parce qu'il les perdait suivant les règles et qu'il prouvait savamment que sa circonspection n'avait jamais été en défaut. Après sept ans d'une guerre désastreuse pour l'Allemagne, le traité d'Hubertsbourg laissa la Silésie à la Prusse. C'était le *statu quo* maintenu (1763).

IV. Politique orientale de l'Autriche. – La paix de 1763, stérile en apparence, fut pleine de conséquences pour l'avenir. Elle détermina une orientation nouvelle des États. Désormais il n'y a plus d'Allemagne, mais une Autriche et une Prusse, qui s'entendent pour maintenir la paix dans l'Empire.

L'Autriche, au contraire, est affermie comme puissance slave et magyare. Elle tourne ses ambitions vers l'Orient. Ce sont les affaires de Pologne et de Turquie qui fixent son attention. Joseph II se lance avec sa fougue naturelle dans ce champ immense ouvert à ses convoitises. Il accepte avec joie les avances de Frédéric II en vue du partage de la Pologne ; il s'entend avec la Russie, pour envahir l'empire ottoman. Les succès de la politique orientale dédommagent l'Autriche de ses échecs dans la politique allemande. La triple alliance des trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, conclue en 1772, est le point de départ d'une politique nouvelle, celle qui a prévalu au temps de la Révolution et de l'Empire, et qui malgré les formidables coups de boutoir de Napoléon, s'est renouvelée sous le nom de Sainte Alliance et s'est imposée à l'Europe, pendant toute la première moitié du XIXe siècle.

Marie-Thérèse, qui avait tant souffert de la fourberie de ses rivaux, hésita longtemps à s'associer aux combinaisons machiavéliques du premier partage de la Pologne. Elle se résigna en protestant, pour ne pas rompre l'accord avec ses deux puissants alliés : « *Placet* puisque tant de grands et savants personnages le veulent ; mais longtemps après ma mort, on verra ce qui résultera de cette violation de tout ce

que jusqu'à présent on a tenu pour juste et pour sacré. » Malgré sa protestation, elle chercha à obtenir une bonne part de Pologne, pour qu'au moins le sacrifice de ses scrupules fût compensé par un avantage suffisant (1772). La Buckowine fut enlevée à la Turquie (1776).

L'appétit de Joseph II était insatiable. Les annexions aux dépens de la Pologne et de la Turquie ne lui suffisaient pas. En 1777, il voulut s'emparer de la Bavière, à la mort de l'électeur Maximilien-Joseph. Frédéric II mobilisa aussitôt son armée et entra en Bohême, mais plutôt pour une démonstration armée que pour une campagne véritable : c'était la guerre des pommes de terre, disaient les Allemands; « chienne de guerre politique », s'écriait le vieux maréchal Laudon. Marie-Thérèse eut beaucoup de peine à calmer Joseph II; elle ne voulait pas recommencer l'épreuve de la guerre de Sept ans : « Je vois le troupeau en danger, lui disait-elle. Vous parlez d'une guerre à outrance. Je n'en vois pas la possibilité. Que serait-ce s'il fallait faire face à une coalition? Gare alors à nos frontières. »

A la mort de Marie-Thérèse (1780), l'Autriche était, plus étroitement que jamais, rattachée à la dynastie de Habsbourg-Lorraine. Marie-Thérèse, par sa mâle beauté, par son énergie, par ses malheurs mêmes, avait excité le loyalisme des Hongrois et accru le dévouement de tous ses sujets. Ils étaient justement fiers de la belle famille dont elle était l'aïeule respectée. « J'ai donné des larmes sincères à sa mort, écrivait Frédéric II à d'Alembert; elle a fait honneur à son sexe et au trône. Je lui ai fait souvent la guerre, mais je n'ai jamais été son ennemi. »

V. **Joseph II** (1780-1790). — Son fils aîné Joseph II, doué de plus de vigueur, tourna vers les réformes intérieures sa principale attention. « Grand, beau et bien fait, le visage ouvert, qu'éclairaient deux yeux bleus très vifs, les lèvres serrées il n'admettait ni réplique, ni délai. Les lenteurs, les obscurités de l'administration autrichienne, le formalisme surtout et le cérémonial l'exaspéraient. Il voulait faire de son

patrimoine un véritable État aussi concentré que celui des Hohenzollern. » (E. Bourgeois.) Son grand tort fut de marcher trop vite et de ne pas laisser au temps le soin d'accomplir son œuvre.

Joseph II, né en 1741, avait été couronné roi des Romains en 1764, du vivant même de son père[1]. Il lui succéda en 1765, comme empereur d'Allemagne et corégent de Hongrie.

Les réformes de Joseph II. — Dans les dernières années de sa vie, Marie-Thérèse avait continué ses réformes, mais avec une sage prudence et dans un esprit vraiment pratique. La restriction des privilèges du clergé, la suppression du droit d'asile et de nombreuses fêtes religieuses, l'abolition de l'inquisition et des procès de sorcellerie; l'expulsion des jésuites, l'établissement de la conscription, du Conseil d'État (1773) ; l'institution de l'ordre de Saint-Etienne pour le mérite civil (1764), furent des mesures bien accueillies.

1. Voici comment M. Lavisse résume, d'après Gœthe, les fêtes du couronnement à Francfort. Gœthe y assista âgé de quinze ans. « Il vit l'entrée de l'empereur et du nouvel élu, son fils, en la plus grande pompe qui se pût imaginer; car, derrière l'écuyer de Francfort et la cavalerie bourgeoise, derrière les cortèges des électeurs laïques, derrière les quarante carrosses de gala des trois archevêques. derrière les carrosses de la cour impériale, les piqueurs et les chevaux de main; derrière les électeurs en personne, après cet éblouissement des vêtements d'or et de soie, et des panaches et des armoiries brillant sur les harnais et les housses, derrière dix courriers impériaux, et quarante et un laquais et huit heiduques, parurent enfin dans un carrosse tout en glaces, en dorures, en peintures, en ciselures et en velours brodé, les deux personnages impériaux. Pour que la voiture pût passer dans les rues étroites, et que la couronne, l'aigle et les génies dont elle était recouverte ne reçussent aucun choc, les marchands de Francfort avaient enlevé les auvens de leurs boutiques.

« Le jour du couronnement, Gœthe suivit le cortège impérial : « Les ambassadeurs, dit-il, les officiers héréditaires, l'empereur et le roi sous le « dais, les trois électeurs ecclésiastiques, les échevins et les sénateurs de « Francfort, vêtus de noir, le dais brodé en or, tout semblait ne former « qu'une seule masse, mise en mouvement par une seule volonté, dans une « magnifique harmonie, et, sortant du temple au son des cloches, resplen- « dissait aux yeux comme une chose sainte. » Il vit les deux Majestés monter l'escalier du *Rœmer*, « vêtues de même sorte, comme des ménechmes » L'empereur portait son costume avec une noble aisance ; son fils « se traînait dans son vaste habillement avec les joyaux de Charlemagne, comme dans un déguisement, en sorte qu'il ne pouvait lui-même s'empêcher de sourire, en regardant son père de temps en temps. La couronne, qu'on avait dû garnir, dépassait le tour de tête, comme un toit qui fait saillie. (*Débats* du 22 août 1889.)

Au contraire, sous prétexte que « la raison est plus ancienne que les abus », Joseph II voulait opérer immédiatement et sans aucun ménagement toutes les réformes qu'il jugeait nécessaires. Quand il supprima les privilèges féodaux, les corvées, les exemptions d'impôt et du service militaire, les douanes intérieures, quand il établit des écoles normales et un institut pour les sourds-muets, il marchait encore d'accord avec l'opinion. Mais il montra quelque excès dans sa guerre contre le clergé. Il ne se contenta pas d'admettre les juifs et les protestants aux fonctions publiques, de répandre une nouvelle traduction de la Bible, de publier un édit de tolérance (1781), d'établir le mariage civil et de faciliter le divorce; il ferma plus de 600 couvents qu'il transforma en hôpitaux et en casernes; il réduisit de 63.000 à 27.000 le nombre des religieux. En vain le pape Pie VI fit un voyage à Vienne, pour obtenir quelques adoucissements. Il fut reçu avec une complète déférence pour sa personne, mais il ne put fléchir l'empereur.

Ce qui irrita surtout les sujets de Joseph II, ce fut sa tentative pour imposer dans tous ses États l'unité administrative la plus absolue. La monarchie autrichienne fut partagée en treize gouvernements politiques, civils, militaires et judiciaires[1]. Quatre chancelleries dirigeantes furent instituées à Vienne pour s'occuper des affaires d'État, des affaires politiques, de l'administration, de la justice avec la guerre. Vouloir imposer la même loi aux Belges et aux Hongrois, aux Lombards et aux Galiciens, c'était une utopie. Les révoltes se multiplièrent surtout en Hongrie et en Belgique. Joseph II avait accompli par la violence l'œuvre de la destruction de l'ancien régime: mais il avait froissé les instincts libéraux de ses peuples, en travaillant surtout

1. Voici la liste des treize gouvernements : Galicie, Bohême, Moravie et Silésie autrichienne, Basse-Autriche, Autriche intérieure (Styrie, Carinthie, Carniole), Tyrol, Autriche antérieure (Brisgau, etc.), Transylvanie, Hongrie, Croatie, Lombardie, Pays-Bas, Istrie. Chaque gouvernement est divisé en cercles. Dans chaque siège de gouvernement, une cour de justice séparée en deux chambres, l'une pour la noblesse, l'autre pour la bourgeoisie.

en vue de rendre plus absolue son autorité. Sa mémoire fut détestée de ses sujets et il put lui-même rédiger son épitaphe qui résume toute sa vie : «Ci-gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. »

L'Autriche à la fin du XVIII[e] siècle. — Joseph II mourut sans enfants (1790). L'Autriche était compromise comme puissance allemande, menacée par les progrès de la Prusse « qui a le génie de l'organisation pour elle et de la destruction pour les autres ». Elle était affermie comme puissance européenne, par les progrès de son influence en Orient et par son alliance avec la Russie et la Prusse. Au temps de la Révolution et de l'Empire, parmi la ruine des trônes et la destruction des États européens, c'est l'Autriche qui gardera devant Napoléon la plus fière attitude et qui lui opposera la résistance la plus vigoureuse.

SUJETS A TRAITER

La pragmatique sanction de l'empereur Charles VI.

L'impératrice Marie-Thérèse. Esquisse biographique de la reine et de la femme.

La politique orientale des Habsbourg au XVIII[e] siècle.

Influence des réformes de Joseph II sur les destinées de la monarchie autrichienne.

CHAPITRE VII

LA POLITIQUE CONTINENTALE DE 1715 A 1740 POLITIQUE DE LA FRANCE

I. En 1715, l'Europe forme deux groupes d'Etats distincts : ceux de l'Ouest, où les traités d'Utrecht élèvent au premier rang l'Angleterre et l'Autriche, en face de la France affaiblie; ceux de l'Est, où Pierre le Grand abat la puissance de Charles XII.

II. Les questions laissées en suspens sont réglées après des négociations très laborieuses : en Occident, par la triple alliance (1717), la quadruple alliance (1718) et le traité de Madrid (1720) ; l'alliance franco-anglaise est conclue par Dubois et les projets d'Albéroni sont anéantis; en Orient, par les traités de Passarowitz (1718), de Stockholm (1720) et de Nystadt (1721) : la Turquie est affaiblie et la Suède ruinée ; la suprématie de la Russie en Orient est définitivement établie.

III. Le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska rallume les dissensions assoupies (1725). Le cardinal Fleury, grand partisan de la paix, évite la guerre avec l'Espagne, en faisant obtenir le duché de Parme à l'infant don Carlos.

IV. Il ne peut empêcher la guerre de la succession de Pologne (1733-1738). Stanislas Leczinski est chassé de Pologne par Auguste III, client de l'Autriche et de la Russie. Mais les Autrichiens, vaincus sur le Rhin et en Italie, renoncent à la Lorraine, en faveur de Stanislas, et au royaume de Naples, en faveur de don Carlos. Les traités de Vienne (1738) et de Belgrade (1739) consacrent le triomphe de la diplomatie de Fleury.

I. **L'Europe après 1715.** — A la mort de Louis XIV, les États de l'Europe forment deux groupes distincts : 1° les États de l'Ouest, dont la situation est réglée par les traités d'Utrecht, de la triple et de la quadruple alliance et de Madrid (1715-1720) ; 1° les États du Nord et de l'Est, dont la

---

OUVRAGES A CONSULTER : BAUDRILLART, *Philippe V et la cour de France.* — A. HIMLY, *Formation territoriale des États de l'Europe centrale.* — VOLTAIRE, *Siècle de Louis XV.* — E. BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*, t. Ier

situation est réglée par les traités de Passarowitz, de Stockholm et de Nystadt (1718-1721). Dans l'Ouest, la France perd la suprématie, acquise grâce à l'habile politique de Richelieu et de Mazarin ; l'Autriche, très agrandie sur le continent ; l'Angleterre, déjà prépondérante sur mer, la lui disputent. Dans l'Est, la Russie, sortie du néant grâce au génie de Pierre le Grand, exerce une prééminence incontestée. Deux États nouveaux, les monarchies de Prusse et de Savoie, chercheront à s'étendre en profitant de toutes les luttes engagées entre les grands États.

L'Angleterre et ses clients. — La politique de l'Angleterre est désormais nettement définie et poursuivie avec une suite inlassable. L'Angleterre, « ce nid de cygnes sur un grand étang », n'existe que par la mer et pour la mer ; elle veut en obtenir la souveraine domination. La révolution de 1688 lui a donné la liberté politique. Peu importe que ses rois soient des débauchés ou des étrangers comme les deux premiers George ; peu importe que les whigs ou les tories exercent le pouvoir ; peu importent les querelles intérieures et l'effroyable corruption des mœurs ; la destinée de l'Angleterre est fixée. Depuis 1688, a commencé contre la France une seconde guerre de cent ans, qui a pour but la ruine de la marine et la conquête des colonies françaises. Le traité d'Utrecht est un premier gage de succès : les Anglais obtiennent Gibraltar et Minorque, c'est-à-dire des points d'appui pour leur flotte dans la Méditerranée ; la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, c'est-à-dire les embouchures du Saint-Laurent, l'accès du Canada, d'où ils chercheront à déloger leurs adversaires ; ils s'assurent le droit de l'*Asiento*, c'est-à-dire le privilège de la traite des nègres d'Afrique en Amérique, hideux trafic de chair humaine qui n'était alors considéré comme nullement déshonorant ; ils s'attribuent le *navire de permission*, à l'aide duquel ils s'apprêtent à franchir les barrières, jusque-là étroitement fermées, des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, pour les inonder de leurs produits manufacturés. On comprend ce jugement d'un historien contemporain : « Dans l'histoire de l'Angleterre,

le traité d'Utrecht marque une des plus grandes époques. Cette date a un relief presque égal à celle de l'*Armada espagnole*, car elle marque le commencement de la suprématie anglaise. Au temps de l'Armada, l'Angleterre entrait pour la première fois dans la carrière; à Utrecht, elle gagne le prix. »

Sur le continent, les Anglais ont leurs clients : les Hollandais et les Portugais. Par haine de la France, la Hollande s'est ruinée en armements exagérés. Ses stathouders, qui ne cessent de surveiller tous les mouvements de la France sur sa frontière du Nord, sont les humbles lieutenants des rois d'Angleterre. La Hollande, selon le mot de Frédéric II, n'est plus qu'une chaloupe à la remorque d'un vaisseau de guerre. Au moins la Hollande ferme aux Anglais ses colonies et garde le monopole de leur commerce. Le Portugal les ouvre toutes grandes à l'Angleterre. Depuis le traité d'alliance signé en 1703 par sir Méthuen, les colonies portugaises deviennent un grand marché pour les Anglais. Les plus beaux domaines du Portugal, les riches vignobles de Porto, passent peu à peu entre leurs mains. C'est un asservissement qui dure plus d'un siècle. La Hollande et le Portugal sont donc comme des provinces de l'empire britannique sur le continent.

L'Espagne et l'Italie. — L'Espagne reste une grande puissance coloniale et maritime. Elle gagne plus qu'elle ne perd à être dépouillée de ses annexes d'Italie et des Pays-Bas. Les Bourbons lui infusent un sang nouveau : à la suite d'une courte guerre presque fratricide, l'union des deux nations sœurs sous une même dynastie deviendra toujours plus intime et aura pour terme ce célèbre pacte de famille de 1761, qui réalise la pensée de Louis XIV.

L'Italie, après avoir été espagnole depuis Charles-Quint, devient autrichienne, en vertu du traité de Rastadt, mais pas exclusivement. Car, d'une part, les Bourbons vont s'y refaire une place, à Parme, puis à Naples, et y disputer aux Habsbourg la suprématie. D'autre part, l'ambitieuse maison de Savoie, dont le chef vient d'obtenir le titre de roi, va promener son alliance entre l'Autriche et la France, sans

autre souci que de s'agrandir, en se tournant toujours vers le plus haut enchérisseur. Au XVIIIe siècle, c'est le Milanais, que ces princes vont chercher à prendre feuille par feuille; au XIXe, c'est l'Italie entière dont ils feront une nation. Les papes et les républiques de Venise et de Gênes n'ont plus qu'une ombre de puissance.

Autriche. Prusse. — Parmi les vainqueurs, il semble que l'Autriche soit au premier rang. Elle fait en Italie et au Nord des acquisitions considérables; mais les Pays-Bas, Milan et Naples seront pour elle, comme pour l'Espagne avant elle, une perpétuelle cause de dispersion des forces, d'embarras, de conflits et de déceptions. Comment gouverner, à l'aide des mêmes ministres, la Belgique et Naples, la Hongrie et le Milanais? Ses États trop dispersés sont convoités par trop de voisins dangereux : les Bourbons et les rois de Sardaigne lui disputent l'Italie ; la France, la Belgique; les Hohenzollern « aux mains prenantes » convoitent la Silésie.

Déjà le royaume de Prusse a été fondé (1701) et le roi de Prusse a été reconnu au traité d'Utrecht. Déjà le *roi sergent* discipline à coups de canne ses soldats et ses sujets. Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, ses descendants deviendront les égaux des Habsbourg en Allemagne et les arbitres tout-puissants des États de l'Est ; au XIXe siècle, ils absorberont dans la Prusse l'Allemagne unifiée.

États du Nord et de l'Est. — L'Autriche et la Prusse ont aussi des intérêts à débattre dans les États du Nord et de l'Est. De ce côté la Suède, la Pologne et la Turquie étaient prépondérantes au XVIIe siècle. Au XVIIIe, c'est la Russie qui l'emporte. Ses progrès constituent l'événement le plus considérable de la politique européenne : à ce moment, elle s'entend avec la Prusse pour combattre la Suède, avec l'Autriche pour attaquer la Turquie, avec toutes les deux, pour partager la Pologne.

Affaiblissement de la Suède. — L'épée de Gustave-Adolphe avait donné à la Suède le premier rang dans le Nord. Les folles équipées de Charles XII le lui firent perdre. Celui-ci n'était qu'un soldat couronné. Ses caprices ont été

funestes à son peuple. Trop facilement vainqueur des Russes à Narva (1700), il s'attarda en Pologne pour renverser le roi Auguste II, qui l'avait bravé, et mettre à sa place un roi de son choix, Stanislas Leczinski. Quand il songea enfin à arrêter les progrès des Russes, il trouva un adversaire digne de lui, Pierre le Grand, qui le battit à Poltawa (1709). Ce fut l'écroulement de la monarchie suédoise.

Grandeur de la Russie. — Le vainqueur de la Suède, Pierre le Grand, a tiré son peuple de la barbarie. Ce rude jouteur civilise son peuple à l'aide du knout et de l'échafaud; il prend Azof aux Turcs, pour ouvrir aux Russes la mer Noire; il enlève aux Suédois la plus grande partie du golfe de Finlande et y installe sa capitale, Saint-Pétersbourg, pour s'assurer une fenêtre toujours ouverte sur l'Europe. Il arrête à Poltawa l'insolente fortune de Charles XII. Cependant les destinées de la Russie semblent un moment compromises. Du fond de son asile de Bender, Charles XII, aidé d'ailleurs par les vives instances des ambassadeurs français Feriol et Desalleurs, a réussi à secouer la torpeur des Turcs. L'armée du tsar est enveloppée sur les bords du Pruth; lui captif ou mort, son œuvre est ruinée. Mais la sottise des Turcs le sauve de ce mauvais pas. Par le traité de Falksen (1711), ils stipulent pour eux-mêmes la restitution d'Azof et de Taganrog, mais ils abandonnent la cause du roi de Suède; la Russie est sauvée et le tsar pourra bientôt consacrer, par l'avantageux traité de Nystadt, les conquêtes faites aux dépens de la monarchie des Wasa.

Décadence de la Pologne et de la Turquie. — La Pologne restait entre les mains de l'électeur de Saxe, Auguste II, que le vote des nobles avait appelé à la couronne. Ce géant, doué d'un appétit formidable, d'une force herculéenne, dont on disait qu'il était protestant de naissance, qu'il s'était fait catholique par ambition, pour régner en Pologne, et qu'il était devenu musulman par les mœurs, habitua la Pologne à la domination de l'étranger. Désormais, à chaque élection royale, la Pologne sera traversée par les armées étrangères, jusqu'au jour où ces armées garderont le territoire occupé. Alors il n'y aura plus de Pologne. Les souve-

rains des trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie entretiennent avec un soin jaloux l'anarchie, pour empêcher le malheureux peuple polonais de se relever et pour se partager plus aisément son territoire.

La Turquie restait réfractaire à tout progrès, endormie dans le culte du passé; c'était une proie convoitée par ses puissants voisins. La France y exerçait une influence considérable par ses marchands, par ses consuls, qui faisaient peu à peu de l'empire ottoman une dépendance économique de notre pays. En 1673, le marquis de Nointel avait renouvelé et amélioré les *capitulations :* le roi de France était reconnu protecteur *unique* des chrétiens d'Orient; les droits de douanes sur le trafic français étaient réduits de 5 0/0 à 3 0/0; les marchands français venant des Indes obtenaient le libre passage par la mer Rouge et par l'Egypte. La France avait donc en Orient une situation privilégiée; elle chercha à entraîner les Turcs dans la guerre contre l'Autriche : une diversion turque en Hongrie eût pu causer de graves embarras au prince Eugène, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Les Turcs commirent la grande faute d'engager la guerre autrichienne seulement après la conclusion de la paix générale. Le prince Eugène avait alors les mains libres; il leur fit payer cher leur trop tardif engagement.

Résultats de la politique de Louis XIV. — En somme, au point de vue territorial, la France s'est accrue sous ce règne de cinq provinces : l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, la Flandre, la Franche-Comté, et elle a acquis un empire colonial; mais au point de vue de la situation de notre pays en Europe, l'affaiblissement est visible, et c'est aux fautes du *grand roi* qu'on doit l'imputer en grande partie. Comparer l'Europe de 1661, qui reconnaît ou subit la légitime prépondérance de la France, avec l'Europe de 1715, qui échappe à notre action, qui met notre antique rivale, l'Angleterre, au premier rang, qui voit naître plusieurs puissances nouvelles, appelées à devenir à leur tour nos ennemies, c'est comparer la politique vigoureuse et modérée, hardie et prévoyante de Richelieu, de Mazarin, avec les

ambitions chimériques et les violences de Louis XIV.

Cependant la France gardait encore la supériorité sur l'Angleterre aux colonies. La dynastie des Bourbons régnait à Madrid et allait bientôt ressaisir une partie de l'Italie. C'était comme *une sorte d'union latine*, où la France tenait le premier rang. Les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains, lus et admirés dans toute l'Europe, avaient répandu partout la langue française et en avaient fait la langue de la bonne société. Nos modes mêmes faisaient fureur en Allemagne et jusqu'en Russie. Si la prépondérance en Europe commençait à échapper à la France dans l'ordre matériel, nulle nation n'était en état de la lui disputer dans le domaine des lettres, des arts et de la pensée.

II. **La politique européenne en 1715.** — Pendant deux siècles, la politique européenne a été établie successivement sur deux systèmes, l'Europe a vécu de deux idées : d'abord la lutte de la France et de ses alliés contre la maison d'Autriche, qui tint si longtemps suspendue sur les nations la menace d'une monarchie universelle et catholique; plus tard la coalition des peuples sous la direction de la Hollande d'abord, de l'Angleterre ensuite, le syndicat dont Guillaume d'Orange était le président, contre la France de Louis XIV et ses projets de monarchie, non moins universelle et non moins catholique. Les traités de Westphalie et des Pyrénées marquèrent la fin du premier système; ceux d'Utrecht, la fin du second.

Mais ceux-ci, en fermant l'ère des coalitions contre la France, laissaient tout en suspens. Un Bourbon était sur le trône d'Espagne ; mais à la condition de renoncer à ses droits sur le trône de France, et il n'y renonçait pas ; mais en perdant ses possessions d'Italie, et il entendait bien les recouvrer. De son côté, l'empereur faisait deux parts du traité : il acceptait les articles qui lui donnaient Naples et la Sardaigne, le Milanais et les Pays-Bas ; il repoussait ceux qui lui ôtaient la couronne espagnole ; il prenait la partie en se réservant de réclamer le tout. D'autres germes de guerre menaçaient l'Europe : l'ambition insatiable et tra-

cassière des maisons de Savoie et de Brandebourg, qui avaient trop profité des grands conflits européens pour ne pas vouloir les perpétuer ; la crise des puissances baltiques, alors à l'état aigu ; les alarmes des Turcs, obligés de défendre la ligne du Danube. Tous ces regrets, ces craintes, ces rancunes, ces convoitises en se confondant et en s'embrouillant pouvaient donner lieu à de sanglantes mêlées.

Difficultés à régler. — Le traité d'Utrecht avait laissé en présence des ennemis irréconciliables : Louis XIV et la coalition protestante. Toutes les contestations entre les cours d'Espagne et d'Autriche n'avaient pas été réglées. Louis XIV songeait à prendre sa revanche contre l'Angleterre. Ses grands travaux exécutés à Mardyck, pour remplacer Dunkerque, pouvaient amener la guerre. A sa mort, la France se trouvait dans une situation diplomatique très difficile : le régent était menacé à l'intérieur par la faction des légitimés, mal vu à Vienne, suspect à Madrid, en délicatesse avec l'Angleterre, où George Ier, le chef de la nouvelle maison de Hanovre, lui reprochait à tort d'avoir prêté les mains à la restauration de Jacques III. Le roi d'Espagne, Philippe V, voulait, en cas de mort de Louis XV, faire valoir ses droits éventuels au trône de France, malgré la renonciation solennelle qu'il avait renouvelée au traité d'Utrecht. Il s'appuyait sur le duc du Maine et se montrait l'adversaire déclaré du duc d'Orléans. La coalition de l'Angleterre, de la Hollande et de l'empereur s'était reformée dès 1716, coalition peu redoutable en apparence, puisque George Ier était encore mal affermi sur son trône ; puisque l'empereur cherchait à développer sa compagnie d'Ostende, pour faire concurrence au commerce de ses anciens alliés. Mais la haine et la crainte de la France étaient assez fortes pour reconstituer cette coalition à la moindre tentative d'attaque.

Deux politiques se présentaient pour la France : ou bien suivre la politique catholique de Louis XIV, c'est-à-dire travailler à replacer Jacques III sur le trône d'Angleterre et à rendre à Philippe V toutes les anciennes annexes de la monarchie espagnole ; c'était la politique nationale ; mais

l'opinion cédait à un courant irréfléchi, car cette politique entraînait nécessairement la guerre contre toute l'Europe ; et la France ne pouvait plus lutter seule contre tous ; ou bien il fallait s'allier intimement avec l'Angleterre et avec la Hollande ; c'était peu glorieux, mais c'était plus sûr. Peut-être entraînerait-on l'Espagne ; en tout cas, s'il y avait guerre avec elle, c'était une guerre de courte durée, pour forcer l'Espagne à se contenter du lot que lui avait assigné le traité d'Utrecht. Après de grands revers, la sagesse commande à une nation de se refaire lentement et de ne pas s'exposer à aggraver sa situation en affrontant un nouvel échec.

Ainsi trois puissances, les plus éprouvées d'ailleurs par la guerre précédente, devaient désirer sincèrement le maintien du pacte européen : la France, résignée à une paix après tout honorable et qui n'entamait pas ses frontières ; la Hollande, qui allait se remettre à son comptoir ; et l'Angleterre, parce qu'elle voyait s'ouvrir devant elle l'empire des mers. Un esprit ferme et lucide eût pu dès 1715 juger que cette combinaison toute nouvelle était la seule capable d'assurer aux peuples si las la tranquillité si désirable.

L'imbroglio politique. — Mais cet homme d'Etat ne se trouva pas et pendant six ans, de 1715 à 1721, les nations se remirent à tourner confusément dans le cercle des vieilles combinaisons. L'équilibre européen est alors dans les plateaux d'une balance folle. On ne saurait imaginer la variété des systèmes politiques qui furent tour à tour mis à l'essai et abandonnés par les diverses chancelleries : 1° le plus simple, c'était l'union des deux branches de la maison de Bourbon. Il ne tint pas par la faute de l'Espagne ; elle se mit, dès la fin de 1715, en frais de coquetterie avec l'Angleterre e la Hollande, en les amorçant par l'appât d'un traité de commerce et d'une reconnaissance de la dynastie de Hanovre ; 2° le régent songea dès lors à se servir de l'arme qu'il avait sous la main contre la dynastie hanovrienne, un projet de restauration jacobite. Alléché d'ailleurs par l'espoir de marier une de ses filles au chevalier de Saint-George, il favorisa l'entreprise comme Louis XIV en 1689

et avec aussi peu de succès; 3° George Ier refroidi à l'égard de l'Espagne, défiant vis-à-vis de la France, avait reformé avec la Hollande et l'empereur, par les traités du 6 février et du 5 juin la grande alliance de 1702 contre les Bourbons; 4° parmi toutes ces vieilleries, une alliance toute neuve, comme la nation qui l'offrait, audacieuse comme l'homme qui l'apportait : Pierre le Grand, se mettait en route pour Paris « afin d'essayer de combiner ensemble les deux groupes européens de l'Oural à l'Atlantique »; ce qui pouvait amener une conflagration générale.

Dubois et l'alliance franco-anglaise (1716). — Dans ces conjonctures, l'abbé Dubois conseilla au régent de conclure avec George Ier une alliance intime. Philippe V prétendait, à l'encontre du traité d'Utrecht, obtenir le trône de France, en cas de mort de l'enfant mal portant qu'était Louis XV. C'eût été ruiner les espérances de la maison d'Orléans. Pour assurer la situation du régent et la sienne contre l'hostilité de l'Espagne, Dubois prêcha la nécessité de l'alliance anglaise. Il se trouva fort heureusement que leur intérêt particulier était conforme à celui de la France.

Dubois partit pour la Hollande, déguisé en laquais, afin de surprendre au passage le roi George Ier et son ministre Stanhope, qui se rendaient dans le Hanovre. Il n'était pas facile de persuader le roi, qui se défiait du parti espagnol en France et qui ne connaissait pas le régent. Dubois parvint à le gagner par l'intérêt dynastique et rapporta de son voyage la *convention de Hanovre* (10 octobre 1716) et bientôt après la *triple alliance de La Haye* (4 janvier 1717) où entra la Hollande. Les trois puissances s'engageaient à maintenir les stipulations du traité d'Utrecht et en particulier les dispositions relatives à l'expulsion des Stuart et à la séparation des couronnes de France et d'Espagne. Ainsi la guerre contre une nouvelle coalition était conjurée. Mais Dubois avait acheté chèrement cet avantage. Il promit la démolition de Mardyck, alors que les ministres anglais auraient consenti à laisser rétablir Dunkerque et même à restituer Gibraltar, pour obtenir l'expulsion du prétendant. Dubois aurait pu faire payer cher l'alliance française, dont

George Ier avait autant besoin, que le régent de l'alliance anglaise. Dubois sacrifia trop l'intérêt français à son désir d'une alliance à tout prix[1].

Albéroni (1716-1719). — Il avait cependant quelque raison d'être inquiet au sujet de l'Espagne. Le cardinal Albéroni, son digne rival, songeait à bouleverser l'Europe. Ce fils d'un jardinier de Plaisance, d'abord pauvre abbé, introduit près du duc de Vendôme, avait plu, comme Dubois, par ses saillies et ses basses flatteries. En Espagne, il sut gagner la faveur de la toute-puissante princesse des Ursins; il lui persuada de remarier Philippe V, veuf de Gabrielle de Savoie, et il fit agréer Élisabeth Farnèse, fille de son ancien maître, le duc de Parme. Sitôt le mariage fait, il s'entendit avec la nouvelle reine pour faire exiler la favorite, gagna le chapeau de cardinal et jouit dès lors d'une faveur illimitée.

Albéroni voulait reconquérir tout ce que l'Espagne avait perdu en Italie, et, pour y arriver, il n'hésitait pas à bouleverser l'Europe. Trois ennemis pouvaient l'arrêter, le roi d'Angleterre, l'empereur et le duc d'Orléans. Pour contenir l'Angleterre, il proposa à Charles XII de Suède, qui avait à se venger de la conquête de Brême et de Verden par George Ier, de combiner avec lui une expédition destinée à rétablir le prétendant. Contre l'Empereur, il arma les

1. On a dit que Dubois s'était laissé corrompre par les Anglais. Saint-Simon l'accuse d'avoir reçu un million par an de George Ier pour prix de l'alliance française. Saint-Simon avait souvent mauvaise mémoire. Les choses se sont passées tout autrement. Dès 1716, Saint-Simon écrivait à Dubois une lettre pour le féliciter de la conclusion de l'alliance anglaise. La lettre est perdue. Mais on a la réponse de Dubois à Saint-Simon: en voici quelques fragments: « Si quelque chose, Monseigneur, pouvait me flatter, ce serait l'honneur de votre approbation... J'espère que vous serez plus content encore du détail que de la première nouvelle... etc. » D'ailleurs, si vénal qu'on suppose Dubois, il fallait encore qu'il fût en situation de se vendre. C'était lui qui venait proposer l'alliance française: il était superflu de l'acheter. C'est lui au contraire qui chercha à corrompre les ministres anglais. Il offrit à Stanhope une somme importante qui fut refusée; mais il la lui fit accepter, comme il l'écrit au régent, « en détail et par bricoles », et il trouva autour de Stanhope beaucoup de vertus moins farouches. Ainsi, au lieu d'avoir été corrompu, Dubois a tenté au contraire d'être corrupteur. Ce trait fait honneur à son intelligence, nullement à sa moralité. Dubois sut trouver en France tous les dédommagements qu'il voulut. (V. Ch. AUBERTIN, *l'Esprit public au XVIIIe siècle.*)

Turcs. Contre le duc d'Orléans, il prépara une conspiration qui devait rendre le pouvoir au duc du Maine. Tandis que Dubois concluait la triple alliance, une flotte espagnole de 27 vaisseaux, portant 33.000 hommes de débarquement, s'empara de la Sardaigne et attaqua la Sicile. Déjà les Turcs avaient conquis la Morée sur les Vénitiens, alliés de l'empereur. Pierre le Grand et Charles XII réconciliés par le baron de Gœrtz se préparaient à soutenir le prétendant Jacques III; enfin Dubois, de Londres, où il était ambassadeur, signalait la conspiration de la duchesse du Maine et du prince de Cellamare.

Échec de la politique d'Albéroni. — Mais les combinaisons d'Albéroni devaient s'évanouir au premier souffle; il n'était pas homme à rendre la vie à ce cadavre, l'Espagne. Grâce au prince Eugène, l'empereur fut victorieux des Turcs à Péterwardein (1716) et à Belgrade (1717). Charles XII mourut sous les murs de Frédérikshall avant d'avoir pu s'occuper de l'invasion de l'Angleterre (1718). La flotte qui devait porter Jacques III fut détruite par la tempête ou par l'incendie. Celle qui devait conquérir la Sicile fut attaquée sans déclaration de guerre par l'amiral anglais Byng et battue près de Syracuse au cap Passaro.

En France, la conspiration de Cellamare, déjà dénoncée par Dubois, révélée par l'amie d'un abbé galant, Porto Carrero, fut réprimée à la suite d'un éclat qu'elle ne méritait pas. A la cour de Sceaux, les légitimés, quelques cardinaux mécontents, quelques princesses jalouses et intrigantes, sous la direction de la remuante duchesse du Maine, petite-fille de Condé, s'étaient entendus avec l'ambassadeur espagnol, le prince de Cellamare, pour enlever le régent et l'enfermer dans une forteresse d'État. Cellamare fut arrêté et expulsé. Le duc du Maine enfermé à Doullens, la duchesse reléguée à Dijon; les cardinaux de Polignac et de Rohan et le jeune duc de Richelieu furent exilés. Quatre seigneurs bretons, qui avaient voulu soulever leur province furent exécutés à Nantes. D'autres condamnations furent prononcées. Les vrais chefs avaient été épargnés (1718).

Guerre avec l'Espagne. Traité de Madrid (1720). — Déjà

la *triple alliance* avait été transformée en *quadruple alliance* par l'accession de l'empereur. Charles VI devait garder les Pays-Bas, le Milanais et Naples, acquérir la Sicile du duc de Savoie, qui recevrait en échange la Sardaigne, et donner à un fils de Philippe V l'investiture des duchés de Parme et de Toscane à l'extinction des Farnèse et des Médicis. Albéroni refusa d'accéder à ce traité ; Dubois, qui était devenu secrétaire d'État des Affaires étrangères depuis la destruction des conseils, déclara la guerre à l'Espagne de concert avec l'Angleterre. Guerre justement impopulaire! On vit ce même Berwick, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à donner le trône à Philippe V, marcher contre lui et s'emparer de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Les Anglais brûlèrent l'escadre espagnole dans le port de Vigo, et les Autrichiens, soldés par la France, reconquirent la Sicile.

Albéroni tomba devant tant de revers, à la suite d'une intrigue de cour menée par la reine et par sa nourrice Laura (1719)[1]. Bientôt la paix put être rétablie : elle fut signée au traité de Madrid (1720). Philippe V adhéra à la quadruple alliance. L'expectative des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane fut accordée à son fils don Carlos. Louis XV dut épouser l'infante Marie-Anne-Victoire, âgée de cinq ans, qui fut amenée en France pour y être élevée ; l'infant don Luiz devait épouser Mlle de Montpensier, fille du régent. En 1721, le duc de Saint-Simon accepta la mission d'aller préparer en Espagne le double mariage qui devait consolider l'union entre les deux branches de la maison de Bourbon.

La paix de l'Est et du Nord. — Les graves conflits de l'Europe orientale ne furent réglés complètement qu'en 1721. La Turquie avait désarmé dès 1718 ; les victoires du prince Eugène entraînèrent un nouveau démembrement de l'empire ottoman. Par le traité de Passarowitz, le sultan céda à l'Autriche le banat de Temeswar, les sandjacks de

1. Albéroni continua longtemps encore ses intrigues auprès du Saint-Siège. Il était soutenu par les jésuites ; à l'élection d'Innocent XIV (1724), il eut dix voix pour être pape. Il mourut en 1752. Il y avait en lui du Pasquin et du Ruy Blas. C'est le Dubois de l'Espagne.

Belgrade et de Semendria et la partie de la Valachie à l'ouest de l'Aluta. En compensation les Turcs obtinrent de Venise l'abandon de la Morée.

La Suède fut encore plus maltraitée que la Turquie. Tandis que Charles XII s'obstinait à rester à Bender, dans l'espoir de soulever de nouveau les Turcs contre la Russie, Frédéric Ier, roi de Prusse, s'emparait de la Poméranie ; George Ier de Hanovre prenait Brême et Verden. Le roi de Danemark forçait Steinbock à capituler devant Tonningen[1] et entrait à Wismar. Pierre le Grand s'emparait d'Helsingfors et d'Abo en Finlande, occupait après une victoire les îles d'Aland et menaçait Stockholm. Le Sénat de Suède implora la paix. Charles XII osa menacer les sénateurs de leur envoyer une de ses bottes, pour gouverner à leur place. Cependant, lorsqu'il apprit que Stralsund, la dernière ville qui lui restait dans la Poméranie suédoise, était investie, Charles XII sembla se réveiller. Captif à Démotica[2], depuis sa folle équipée de Warnitza, il obtint sa délivrance, traversa l'Allemagne à franc étrier et entra déguisé à Stralsund. Il arrivait trop tard et il dut quitter la place au moment même où elle allait capituler (1715).

Mort de Charles XII. — Charles XII rentrait en Suède vaincu et humilié. Il n'était plus le roi dangereux ; il était le roi nécessaire. Ses ennemis eux-mêmes semblaient le reconnaître et Pierre était tout disposé à se rapprocher de lui. Au *congrès d'Aland*, un traité fut signé entre le baron de Gœrtz, nouveau conseiller du roi, et les représentants du tsar, Bruce et Ostermann. Pierre devait garder la Carélie, l'Ingrie, la Livonie ; mais il devait aider le roi de Suède à conquérir la Norvège comme dédommagement de ses pertes, et à se venger de l'électeur de Hanovre, devenu roi d'Angleterre. Stanislas Leczinski devait être soutenu comme candidat au trône de Pologne, à la mort d'Auguste II.

Charles XII se hâta de commencer la conquête de la Norvège. Mais il fut tué devant la petite place de Frédérikshall, d'un éclat de biscaïen. On a dit faussement qu'il

1. Dans le Sleswig, sur l'Eyder.
2. Démotica, sur la Maritza près Andrinople.

avait été assassiné par un de ses officiers du nom de Siquier. On accusait le prince de Hesse-Cassel d'avoir armé l'assassin, de peur d'être privé de l'héritage de la Suède au profit du jeune duc de Holstein, neveu de Charles XII (1718).

Traités de Stockholm et de Nystadt (1720-1721). — La mort de Charles XII provoqua une réaction aristocratique. Les États écartèrent le duc de Holstein et donnèrent le trône à Ulrique-Éléonore, la plus jeune sœur du roi défunt, et à son mari Frédéric de Hesse-Cassel. Le baron de Gœrtz, qu'on accusait de tous les actes impopulaires de la fin du règne, qui avait multiplié les emprunts forcés, qui avait frappé de la monnaie de cuivre, en lui donnant la valeur de la monnaie d'argent, fut décapité. La coalition, un moment dissoute, se renoua contre la Suède : les Russes, sous la conduite d'Apraxine, débarquèrent sur la côte suédoise ; deux villes et une centaine de villages furent brûlés dans les environs de Stockholm.

Ces nouveaux revers obligèrent la Suède à signer la paix avec tous ses ennemis. Par le *traité de Stockholm* (1720), elle abandonnait à la Prusse pour une somme de deux millions : Stettin, la Poméranie citérieure jusqu'à la Peene et les îles d'Usedom et de Wollin ; mais elle recouvrait Stralsund, Wismar et l'île de Rugen moyennant 600.000 écus payés au Danemark ; le Sleswig était enlevé au duc de Holstein et donné au roi de Danemark (1720). Brême et Verden étaient cédés à l'électeur de Hanovre, George Ier roi d'Angleterre.

Peu de temps après, grâce à la médiation de la France, le traité de *Nystadt* [1] fut signé avec la Russie, elle y gagna l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie avec le district de Viborg en Finlande et les îles de Dago et d'Œsel. La Suède recouvra les îles d'Aland et le reste de la Finlande (1721).

Déjà Ulrique-Eléonore avait renoncé à la couronne en faveur de son mari, le landgrave Frédéric de Hesse-Cassel. L'aristocratie profita de cette nouvelle révolution pour s'attribuer la toute-puissance. L'autorité passa du roi au

1. Port de la Finlande, sur le golfe de Bothnie.

Sénat et aux États, où la noblesse avait la prépondérance. La couronne cessa d'être héréditaire. Frédéric Ier jura d'observer la nouvelle constitution. La Suède allait être livrée pendant cinquante-trois ans à la même anarchie que la Pologne. L'agriculture et l'industrie étaient ruinées, le commerce était anéanti ; 250.000 hommes, l'élite et la force d'une génération, avaient été moissonnés pendant ces quinze années de guerres ; toutes les belles conquêtes de la guerre de Trente ans étaient perdues. Voilà le résultat du règne fatal de Charles XII. Et cependant sa légende est restée populaire en Suède. Tant le prestige de la gloire militaire a de pouvoir sur un peuple !

Ainsi, après de laborieuses négociations où avaient été engagés tous les États de l'Europe, les traités d'Utrecht étaient confirmés. La paix régnait dans toute l'Europe. Elle devait durer pendant douze ans ; paix mal assurée d'ailleurs ; les menaces de rupture furent fréquentes et il fallut d'énergiques efforts de la part de Fleury et de Walpole, qui menaient alors la diplomatie européenne pour retarder de nouveaux conflits.

III. **Mariage de Louis XV avec Marie Leczinska** (1725). — En France, le duc de Bourbon avait pris la direction des affaires à la mort du duc d'Orléans (1723). Comme son prédécesseur, il fit passer les intérêts de son ambition avant ceux de la France. Sa favorite, la marquise de Prie, pensionnée par l'Angleterre, travaillait à maintenir l'alliance anglaise. Mais elle sacrifia sans remords à son intérêt particulier l'alliance espagnole.

En 1722, un congrès entre les représentants de l'Espagne et de l'Autriche avait été réuni à Cambrai, pour régler les renonciations réciproques. L'empereur faisait quelques difficultés pour accorder à don Carlos l'investiture du duché de Parme, car il ne pouvait obtenir satisfaction sur la compagnie d'Ostende[1], ni sur sa *pragmatique sanction*.

1. La compagnie d'Ostende était destinée à relever le commerce maritime des Pays-Bas autrichiens. Elle était mal vue des Anglais et des Hollandais qui redoutaient la concurrence.

Tout à coup l'infante d'Espagne, qui devait épouser Louis XV, fut brutalement renvoyée dans sa famille. C'était une injure grave à l'Espagne, que l'intérêt de la France ne commandait nullement. Mais Louis XV était tombé malade; le duc de Bourbon et la marquise de Prie avaient peur, s'il mourait, de voir le trône passer à la famille d'Orléans. Ils voulaient assurer la succession par un mariage immédiat. L'infante était trop jeune et fut renvoyée. La tsarine Catherine Ire proposait sa fille Élisabeth pour Louis XV, l'alliance russe fut refusée. La toute-puissante marquise voulait que la reine de France lui dût tout. Elle fit des offres à une sœur du duc de Bourbon, qui l'éconduisit avec hauteur. Elle finit par se faire dresser une liste de dix-sept jeunes personnes, qui pouvaient aspirer à l'honneur de ce mariage royal. Elle se décida pour la plus pauvre de toutes, la fille du roi détrôné de Pologne, Marie Leczinska.

Cette princesse avait vingt-deux ans. Louis n'en avait que quinze, il se laissa marier comme un tsar du XVe siècle ou un empereur de Chine. Marie Leczinska, bonne, douce et pieuse, ne sut jamais exercer d'influence sur son époux. Mais le renvoi de l'infante amena un rapprochement inattendu entre l'Autriche et l'Espagne. Au *premier traité de Vienne* (1725), l'empereur promit à don Carlos l'investiture des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane, et aux Espagnols, son aide pour s'emparer de Gibraltar et de Minorque. Philippe V, en retour, reconnaissait la compagnie d'Ostende et la pragmatique sanction. La politique de Louis XIV était de nouveau abandonnée.

Le cardinal Fleury (1653-1743). — C'est alors que Fleury arriva au pouvoir. Ce vieillard pacifique et clairvoyant, ennemi de la politique fastueuse, ne se fit pas applaudir; il se fit estimer, ce qui vaut mieux. Après toutes les crises violentes qu'avait traversées la France, il la mit à un régime de convalescence salutaire. La paix lui semblait indispensable pour la guérir des maux passés et lui assurer les moyens de mettre en valeur son bel empire colonial. Il eut beaucoup de peine à maintenir son ascendant sur le roi. Les coteries des courtisans et des favorites voulaient

l'entraîner dans de nouvelles aventures guerrières. Fleury combattit de son mieux ces conseils intéressés, et, s'il garda le pouvoir, quand à deux reprises le parti de la guerre l'eut emporté, ce fut pour conjurer de son mieux les mauvais effets d'une politique qu'il réprouvait. On peut lui reprocher seulement d'avoir trop facilement ouvert le fond de son âme à des ennemis qui abusaient de sa candeur sénile.

Premier traité de Vienne (1725). **Guerre imminente en Europe.** — Une guerre européenne semblait imminente. L'Espagne, profondément irritée du renvoi de l'infante, donnait la main à l'Autriche, par un rapprochement inattendu. Le Hollandais Ripperda, qui voulait reprendre à la cour d'Espagne le rôle d'Albéroni, venait de traiter à Vienne avec l'empereur (1725). L'Espagne et l'Autriche avaient oublié vingt années d'inimitié, et la Russie, dédaignée par la France, entrait en tiers dans cette alliance. Le duc de Bourbon, inquiet, avait opposé à cette coalition la *ligue de Hanovre*, entre la France, l'Angleterre et la Prusse (1725), à laquelle adhérèrent plus tard la Hollande, la Suède et le Danemark. La moindre étincelle semblait devoir mettre le feu aux poudres. Déjà les Espagnols préparaient le siège de Gibraltar. Ripperda et José Patinho mettaient sur pied l'armée espagnole.

Fleury eut l'habileté d'apaiser toutes ces impatiences. Il connaissait à fond la situation de l'Europe. Il savait que chaque souverain poursuivait quelque vue personnelle, qui lui était plus chère que l'intérêt de ses coalisés. L'empereur voulait faire reconnaître de toutes les puissances d'abord sa *pragmatique sanction*, en second lieu sa compagnie d'Ostende; mais il était tout prêt à sacrifier la compagnie à la pragmatique. La reine d'Espagne, qui gouvernait Philippe V, voulait avoir pour ses fils en Italie quelques « morceaux de rois », les duchés de Parme et de Toscane et le royaume de Naples. Au besoin elle se contenterait d'un des duchés, sauf à attendre pour avoir les autres. L'Angleterre acceptait volontiers l'alliance française, à condition que la France ne cherchât pas à reconquérir

les Pays-Bas et lui laissât carte blanche sur mer et aux colonies. La Hollande se traînait dans le sillage de l'Angleterre. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, qui sacrifiait tout à son armée, en était avare comme d'un trésor et ne voulait pas l'exposer aux hasards d'une guerre avant que son organisation fût complétée. La Russie suivait aveuglément l'Autriche dans ses alliances européennes. La maison de Savoie ne songeait qu'à s'agrandir dans le Milanais. Fleury sut maintenir la paix au milieu du jeu de toutes ces ambitions opposées. Il cultiva l'alliance anglaise avant tout, en cherchant à rétablir l'accord, qu'il jugeait indispensable, avec l'Espagne.

Négociations de Fleury. Second traité de Vienne (1731). — Le conflit de tous ces intérêts différents donne naissance à beaucoup de congrès et de traités. Par les *préliminaires de Paris* (1727), un armistice de sept ans est convenu entre les deux coalitions; l'empereur s'engage à suspendre pour un temps égal sa compagnie d'Ostende. On lui a fait espérer la reconnaissance de la pragmatique sanction. Un congrès doit régler tous les différends. Avant l'ouverture de ce congrès, le cardinal calme par le *traité du Pardo*[1] les dispositions belliqueuses de l'Espagne, et il promet à Élisabeth Farnèse de faciliter à don Carlos l'investiture du duché de Parme.

Le congrès s'ouvre à Soissons (1728). Le roi d'Espagne demande l'introduction d'un corps espagnol dans les duchés italiens : l'empereur exige auparavant la reconnaissance de sa pragmatique. Fleury déclare qu'on ne peut traiter sur ces bases : il brouille l'Espagne et l'Autriche. Au *traité de Séville* (1729), il rapproche l'Espagne et l'Angleterre; 6.000 Espagnols entreront immédiatement à Parme, et les trois puissances contractantes refuseront tout avantage à la compagnie d'Ostende. Les Hollandais accèdent bientôt au traité de Séville.

Jusqu'ici Fleury avait mené à lui seul toutes ces négociations. Son rival, Robert Walpole, qui gouvernait l'Angle-

1. Le Pardo près Madrid.

terre, avait beau dire qu'il abandonnait à son frère Horace Walpole, ambassadeur en France, la direction de l'Europe, il était jaloux de Fleury. Il voulut rétablir sans lui l'accord avec l'Autriche, qui seule avait été sacrifiée. Robert Walpole proposa à Élisabeth Farnèse la prise de possession immédiate du duché de Parme par don Carlos; à Charles VI, la garantie de sa pragmatique sanction, en retour de l'abolition de la compagnie d'Ostende. Ce furent les bases du *deuxième traité de Vienne* (1731), conclu en dehors et à l'insu de la France. Fleury était joué par ses bons amis les Walpole. Mais pour la première fois depuis 1713 toutes les grandes puissances étaient d'accord pour accepter les résultats des traités d'Utrecht. La paix de l'Europe était assurée. C'était l'essentiel.

IV. **La succession de Pologne. Stanislas Leczinski et Auguste III.** — Cependant un nouvel orage éclata bientôt. Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, venait de mourir (1733). Son fils Auguste III chercha à obtenir la couronne. Mais la diète composée de 60.000 seigneurs délibérant à cheval et en armes dans la plaine de Wola, près Varsovie, donna ses voix à Stanislas Leczinski, le père de la reine de France. Un seule nonce polonais prononça son veto et le retira presque aussitôt devant les clameurs de l'assemblée. Jamais on n'avait vu acclamation aussi générale.

Cependant Auguste III, marié à la fille aînée de Joseph Ier, offrait à Charles VI de renoncer à tous ses droits sur les États autrichiens et de reconnaître la pragmatique sanction, si l'Autriche lui prêtait secours. Il promit à Biren l'investiture de la Courlande; il acheta l'adhésion de Munich et d'Ostermann et détermina ainsi la tsarine Anne à le soutenir. Il avait lui-même une armée bien exercée de 33.000 hommes et un trésor de 12 millions. 50.000 Russes commandés par Lascy entrèrent en Pologne pour l'appuyer. En même temps une armée autrichienne se formait en Silésie. Auguste III se fit proclamer à Praga, sous la pression de l'étranger, par quelques nobles qui avaient quitté Varsovie avant l'élection.

Intervention de la France. — Qu'allait faire la France? Elle pouvait soutenir sérieusement Stanislas, en envoyant dans la Baltique une flotte et une armée de débarquement. Mais l'opposition de l'Angleterre à une forte démonstration navale était à craindre, et l'hostilité de la Russie était assurée. Elle pouvait aussi accepter franchement Auguste III, en faire l'instrument de la régénération de la Pologne, et le soutenir, si l'Autriche et la Russie l'empêchaient de détruire l'anarchie dans ses nouveaux États. Belle-Isle, Villars et tous les vieux maréchaux prêchaient la première politique. Chauvelin et le marquis d'Argenson eurent l'idée de la seconde. Fleury eût voulu ne rien faire. Il s'était contenté, dès le début, de déclarer que la France protégerait la liberté de l'élection, mais il avait retenu en France Stanislas. Celui-ci, qui s'était échappé et qui avait pris possession de son trône de Pologne, fut bientôt assiégé à Dantzig par les 30.000 Russes de Munich.

Fleury, pour ne pas mécontenter l'Angleterre, envoya seulement deux vaisseaux et 1.500 hommes au secours de Dantzig. C'était une intervention ridicule. Le comte la Mothe de la Pérouse, comprenant l'inutilité de la lutte, se rembarqua sans avoir rien fait. A Copenhague, où les Français relâchaient, l'ambassadeur français, le comte de Plélo, fit honte à la Pérouse d'être parti sans avoir tiré l'épée. Il offrit de ramener les Français à Dantzig : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas, écrivait-il au ministre Maurepas, dans un billet d'un laconisme sublime; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Plélo, qui était ambassadeur, n'eût pas dû faire le métier de général. Son excuse fut sa mort héroïque. La glorieuse petite troupe française força trois retranchements; mais Plélo mort, la Pérouse ramena en bon ordre les survivants. Beaucoup d'officiers tombèrent entre les mains des Russes, qui leur prodiguèrent toutes sortes d'égards. Dantzig capitula peu de temps après. Stanislas avait eu le temps de s'embarquer pour la France, déguisé en matelot. La France, inutilement compromise, avait eu un rôle misérable. Fleury n'avait su ni agir ni s'abstenir.

Coalition contre l'Autriche (1733). — On ne pouvait

atteindre la Russie. Mais l'Autriche était plus proche et plus vulnérable. Un habile diplomate, le président Chauvelin, devenu en 1727 garde des sceaux et secrétaire d'État des affaires étrangères, cherchait à détacher Fleury de l'Angleterre, et à sceller l'union intime avec l'Espagne, en donnant aux fils d'Élisabeth Farnèse de nouveaux domaines en Italie. Les *traités de Turin et de Madrid* (1733), conclus contre l'Autriche avec les rois de Sardaigne et d'Espagne, assurèrent à la France des alliés et lui tracèrent une politique inspirée des vieilles traditions de la diplomatie française. Les trois cours s'unissaient contre l'Autriche. Le Milanais serait réuni au Piémont pour former un royaume de Lombardie; la France aurait la Savoie, si le roi de Sardaigne était mis en possession de Mantoue. Naples et la Sicile seraient conquis au profit de l'infant don Carlos, qui céderait Parme et Plaisance à son frère puîné don Philippe. En cas d'extinction des descendants mâles, ces États italiens reviendraient à l'Espagne. Chauvelin, en promettant de respecter la Belgique, s'assura la neutralité de l'Angleterre; et le marquis de Fénelon, par l'avantageux *traité de la Haye*, obtint celle de la Hollande. La guerre fut déclarée à l'Autriche, mais Fleury, par un manifeste habile, sépara l'empire de l'empereur, désavoua tout projet de conquête en Allemagne et divisa ainsi le corps germanique.

Campagnes sur le Rhin et en Italie. — Deux armées françaises marchèrent aux Alpes et sur le Rhin. La guerre sur le Rhin n'était qu'une diversion pour favoriser l'expédition d'Italie. Elle fut poussée avec vigueur par le vieux maréchal de Berwick. Il prit Kehl, força les lignes d'Ettlingen, occupa la Lorraine et l'électorat de Trèves, puis assiégea Philippsbourg, où il eut la tête enlevée par un boulet de canon[1]. Ses lieutenants Noailles et d'Asfeld forcèrent la ville à capituler malgré 100.000 Impériaux et le prince Eugène qui la couvraient (1734).

1. Le maréchal de Villars, en apprenant cette mort glorieuse, se serait écrié : « J'avais toujours bien dit que cet homme-là était plus heureux que moi. » Ce mot n'a pas pu être prononcé. Villars est mort cinq jours seulement après Berwick.

Villars, aussi âgé que Berwick, avait reçu le titre de maréchal général et le commandement de l'armée d'Italie : « Dites au roi, s'écria-t-il avec sa jactance ordinaire, qu'il peut disposer de l'Italie, je vais la lui conquérir. » Il fut sur le point de tenir parole. Il s'empara du Milanais, à la suite d'une campagne vivement menée, sous prétexte qu'à son âge il n'avait pas le temps d'attendre ; il voulait poursuivre les Autrichiens sur l'Adige et leur fermer à jamais la porte du Tyrol. Mais il mourut de maladie à Turin, âgé de quatre-vingt-deux ans, cinq jours après Berwick. Son successeur, le maréchal de Coigny, gagna la victoire de Parme sur le feld-maréchal Mercy qui y périt, et celle de Guastalla sur Kœnigseck. Noailles, qui remplaça Coigny, s'avança jusqu'à Mantoue. Pendant ce temps, don Carlos et le duc de Montemart débarquaient dans le royaume de Naples, gagnaient sur les Autrichiens la victoire de Bitonto, s'emparaient de Capoue, de Gaëte et de la Sicile. C'était un beau réveil de la France et de ses alliés (1734).

Négociations. Troisième traité de Vienne (1735-1738). — Mais Fleury s'effrayait déjà de sa victoire. Chauvelin lui avait escamoté la guerre en 1733. Le cardinal se vengea en lui escamotant la paix deux ans plus tard. L'Allemagne s'agitait ; les contingents des électeurs protestants étaient venus au secours de l'empereur. Le prince royal de Prusse, plus tard Frédéric II, venait se former sur le Rhin à l'école du prince Eugène, qui n'était plus que l'ombre de lui-même. Enfin 16.000 Russes, envoyés par la tsarine Anne, s'étaient joints aux Autrichiens ; et Seckendorf, lieutenant du prince Eugène, avait remporté sur les Français un petit avantage à Klaussen (1735). L'Angleterre et le Danemark songeaient à soutenir l'empereur. Mais la Suède et la Turquie préparaient une diversion contre les Russes ses alliés.

Fleury voulut signer la paix. Charles VI négociait alors le mariage de sa fille Marie-Thérèse avec François-Etienne, duc de Lorraine, qui devait hériter de tous les États autrichiens, si la pragmatique sanction était reconnue. Fleury obtint de l'Autriche la Lorraine, comme prix de nos victoires. Stanislas renonça au royaume de Pologne, mais tout

en conservant le titre et les honneurs de roi. Il reçut le duché de Bar immédiatement : la Lorraine lui était promise et devait revenir à sa mort au roi de France. Chauvelin, prétendait exiger que Stanislas entrât immédiatement en possession de la Lorraine. Mais il fut disgracié. François-Etienne ne devint grand-duc de Toscane qu'à la mort de Jean-Gaston, le dernier des Médicis, qui avait reconnu d'abord don Carlos pour son héritier. Don Carlos au lieu de la Toscane reçut le royaume de Naples avec la Sicile, les présides de Toscane et l'île d'Elbe. Il renonça aux duchés de Parme et de Plaisance, qui furent donnés à l'empereur. Le Milanais aussi fut rendu à Charles VI, mais diminué de Novare et de Tortone, qui échurent à Charles-Emmanuel. La pragmatique sanction fut garantie par la France; c'était la première fois que la France y apposait sa signature.

Ces négociations compliquées n'aboutirent complètement qu'au bout de trois ans (1735-1738). Pendant ce temps François-Étienne épousa Marie-Thérèse (1736), et, à la mort de Jean-Gaston, échangea la Lorraine pour la Toscane (1737). La diète germanique hésita longtemps à accepter la cession de la Lorraine; mais, par une clause du traité, le roi de France abandonna, pour son beau-père et pour lui, la voix et le droit de séance à la diète, qui appartenaient au duc de Lorraine. Une clause analogue pour l'Alsace avait été insérée au traité de Munster. A ce prix fut obtenu le *renoncement absolu et définitif de l'Empire allemand à la possession de la Lorraine*. Chauvelin était tombé en disgrâce : Fleury craignait son ascendant croissant; il l'accusa de communiquer en dehors de lui avec les Walpole et le ministre espagnol Patinho. Chauvelin fut exilé dans ses terres par lettre de cachet : « Vous avez manqué au roi, au peuple, à vous-même », y était-il dit. Voilà l'adieu laissé par Fleury au ministre le plus énergique du temps de Louis XV; le vieux cardinal le trouvait trop belliqueux. Le traité de Vienne est le plus glorieux de ce règne. La France obtenait une nouvelle extension de sa frontière de l'Est : l'accord intime avec les Bourbons d'Espagne était rétabli par le mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe, frère

de don Carlos. L'Italie était en partie reconquise à l'influence française.

Guerres de Pologne et de Turquie (1733-1739). — La tsarine Anna Ivanowna avait été mêlée à la guerre de la sucession de Pologne. Auguste III était le client de la Russie, et ne fut nommé que sous la pression des Russes. Quand la guerre se déplaça contre la maison d'Autriche, les Russes ne se séparèrent pas de leurs alliés. Une armée, commandée par Lascy, marcha au secours des Autrichiens jusqu'à Heidelberg. Elle fut arrêtée par les négociations de 1735. C'était une nouveauté que de voir une armée de Russes s'approcher du Rhin.

Pour se venger de cette intervention, Fleury les fit attaquer par les Turcs. Cette guerre faillit être fatale à la Russie. Les Russes, comme au temps de la campagne du Pruth, avaient à traverser les steppes déserts de la Russie du Sud. La troupe devait emporter avec elle tout ce qui lui était nécessaire, même l'eau et le bois. Une compagnie avait besoin de dix chariots et le général Gustave Biren avait 300 bêtes de somme, rien que pour son service. L'armée compta bientôt des milliers de malades. Elle était exténuée par les fatigues, par les privations et par une rigoureuse observation des jeûnes Pour empêcher l'affaissement de ses soldats, Munich fit publier une défense rigoureuse d'être malade, sous peine de mort : deux soldats qui demandaient à entrer à l'hôpital furent enterrés vifs devant leurs camarades. Malgré tous leurs efforts, les généraux Lascy et Munich firent peu de progrès.

L'un s'empara d'Azof (1736) et dévasta la Crimée orientale. L'autre força les lignes de Pérekop, prit Otchakof et Choczym [1] franchit le Pruth et entra à Jassy. Il prétendait avoir effacé la honte de Pierre le Grand. Mais les Autrichiens, alliés des Russes, s'étaient laissé battre. Ils ne voulaient pas avoir pour voisins de leur province de Transylvanie des Russes du rite grec. Fleury, parlant plus haut et plus ferme que de coutume, décida à Vienne l'empereur Charles VI

1. Otchakof, à l'embouchure du Dnieper. — Choczym, ou Khotin, sur le Dniester.

à renoncer à une partie des acquisitions que lui avait values le traité de Passarowitz. Il signa avec la Porte le *traité de Belgrade* (1739), très honorable pour la Turquie. L'Autriche rendit Belgrade et la Serbie, Orsowa et la Valachie occidentale, c'est-à-dire presque toutes les conquêtes faites en 1718. Les Russes restituèrent, aussi leurs acquisitions sauf un petit territoire entre le Boug et le Dniéper. Ils obtinrent seulement la démolition des fortifications d'Azof.

De nouveau la paix générale était rétablie. Fleury apparaissait aux yeux de tous les hommes d'État comme un pacificateur vénérable et respecté. C'était le Nestor de l'Europe.

SUJETS A TRAITER

Le mariage de Louis XV et ses conséquences.

L'alliance franco-anglaise de 1717 *à* 1742.

Stanislas Leczinski, roi de Pologne et duc de Lorraine.

Les variations de la politique étrangère de la France de 1715 *a* 1738.

CHAPITRE VIII

RIVALITÉ DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE

I. La paix générale est troublée par le double avènement de Frédéric II en Prusse et de Marie-Thérèse en Autriche. La rivalité de ces deux souverains donne naissance aux deux guerres de Silésie, qui durent toutes deux sept ans. Frédéric II s'empare de la Silésie (1741).

II. Une coalition européenne, dirigée par la France et par la Prusse, dispute à Marie-Thérèse la succession d'Autriche. Charles de Bavière est proclamé empereur. Prague est aux mains des Français. Marie-Thérèse se sauve par le dévouement des Hongrois et par la défection de Frédéric II (1742). Fleury meurt sans pouvoir rétablir la paix (1743).

III. La conclusion des ligues opposées de Worms et de Francfort rend la guerre générale (1743-1744). Maurice de Saxe bat les Anglais à Fontenoy (1745) et conquiert la Belgique. Les Anglais sont menacés par l'invasion de Charles-Edouard. La France leur dispute l'avantage sur mer et aux colonies.

IV. Grâce à une seconde défection de Frédéric II et à la honteuse faiblesse de notre diplomatie, Marie-Thérèse reconquiert tous ses Etats perdus, sauf la Silésie. Le traité d'Aix-la-Chapelle stipule la restitution mutuelle des conquêtes en Europe et aux colonies (1748).

1. Avènement de Frédéric II et de Marie-Thérèse (1740). — Depuis le troisième traité de Vienne, toute éventualité de guerre semblait écartée pour longtemps en Europe.

OUVRAGES A CONSULTER : EDGAR ZÉVORT, *Le Marquis d'Argenson.* — C. ROUSSET, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles.* — DE BROGLIE, *La première lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse.* — SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *Histoire du maréchal de Saxe.* — VOLTAIRE *Siècle de Louis XV.* — FRÉDÉRIC II, *Œuvres.*

Charles VI avait fait reconnaître sa pragmatique sanction de toutes les puissances. Élisabeth de Parme avait reçu satifaction, par l'élévation de son fils don Carlos au trône de Naples. L'alliance anglo-française, cimentée par la vieille amitié de Fleury avec les Walpole, paraissait plus assurée que jamais, malgré les violentes agitations des «*patriotes* anglais», qui réclamaient à grands cris la guerre contre l'Espagne. Fleury, le pacificateur de l'Europe, venait encore de déterminer les Turcs à signer avec l'empereur le traité de Belgrade. L'horizon politique était calme. Il suffit cependant de l'avènement à quelques mois de distance de Frédéric II et de Marie-Thérèse (1740), pour amener de nouveaux orages. Lorsque, dans la nuit du 19 octobre 1740, Charles VI mourut d'une indigestion de champignons, la Prusse était encore une sorte d'État hermaphrodite, qui tenait plus de l'électorat que du royaume. Mais Frédéric II avait en main toutes les ressources nécessaires pour s'agrandir. L'héritage de Marie-Thérèse allait être au contraire attaqué de toutes parts, parce qu'on pensait qu'il serait mal défendu.

La question de la Silésie. — Frédéric II réclama immédiatement la Silésie, pour prix de son alliance avec Marie-Thérèse. La Silésie, ancienne annexe de la couronne de Bohême, était devenue en 1526, après la bataille de Mohacz, une dépendance de la monarchie de Habsbourg. Mais les margraves de Brandebourg, avides de posséder les pays du haut Oder, avaient acquis des droits sur les duchés de Iægerndorf, de Brieg, de Liegnitz et de Volhau.

En 1675, ces duchés furent réunis à la couronne d'Autriche par l'empereur Léopold, à l'extinction de la dynastie piaste. En 1686, à la suite de longues négociations, le grand électeur renonça solennellement à ses droits en échange du petit cercle de Schwiebus en Lusace; et l'électeur Frédéric III rétrocéda ce cercle à l'empereur en 1695, au moment où il cherchait à acquérir le titre du roi. Le ministre de Frédéric II, le bon Podewils, reconnaissait lui-même que les droits des Hohenzollern sur la Silésie se réduisaient à rien: « Pour la question de droit, il faut que je dise avec un pro-

fond respect à Votre Majesté, que, quelques prétentions bien fondées que la maison de Brandebourg ait eues autrefois sur les duchés, il y a des traités solennels, que la maison d'Autriche réclamera, et par lesquels la maison de Brandebourg s'est laissé induire, quoique frauduleusement, à renoncer, pour des bagatelles, à des prétentions si considérables. » Frédéric répond sans se troubler : « L'article de droit est l'affaire des ministres ; c'est la vôtre : il est temps d'y travailler en secret, car les ordres aux troupes sont donnés. » A quoi serviraient en effet les docteurs de la science allemande, s'ils ne trouvaient pas d'excellentes raisons historiques pour justifier toutes les conquêtes? Frédéric écrit le lendemain à Podewils : « Je vous en prie, faites bien mon charlatan et prenez du meilleur orviétan et du bon or pour dorer vos pilules. »

Enfin il cherche, dans un manifeste imprudent, à convaincre Marie-Thérèse elle-même de ce qu'il appelait la « pureté de ses intentions ». « Je me suis vu forcé, disait-il, d'avoir recours à des remèdes qui, quelque violents qu'ils puissent paraître au premier abord, n'ont en vue que le véritable bien public, l'équilibre de l'Europe, la conservation du système de l'Empire, la liberté de l'Allemagne et le seul et véritable salut des tristes débris de la maison d'Autriche... Vous sentez bien que, pour des services aussi essentiels, il me faut une récompense proportionnée. En un mot, c'est la cession entière et totale de la Silésie que je demande pour prix des dangers que je vais courir pour le service de la maison d'Autriche. » Et il osait ajouter pour l'impératrice : « Je me flatte que Votre Majesté sera contente de ma façon d'agir, et qu'elle verra par là que je me ferai un vrai plaisir d'entrer dans ses vues, espérant que cela sera réciproque de son côté. » Les armées de Frédéric II venaient d'envahir la Silésie sans déclaration de guerre! Jamais la diplomatie n'avait parlé langage plus effronté : jamais prince ne fit suivre plus vite les paroles d'actes décisifs.

Bataille de Molwitz (1741). — Un corps prussien, sous les ordres du maréchal de Schwerin, entra en Silésie. Une

rencontre eut lieu près de Molwitz : le maréchal autrichien Neipperg sembla d'abord victorieux. Mais Schwerin ressaisit l'avantage. Frédéric II s'était sauvé près d'Oppeln dans un moulin, où les messagers qui lui apportaient la nouvelle de la victoire le trouvèrent tout couvert de gloire et de farine. Frédéric avoua de bonne grâce sa déconvenue et en tira cette morale pour les jeunes officiers, qu'il ne faut pas croire trop vite une partie perdue. Il écrivait le lendemain à Voltaire : « On dit que nous avons battu les Autrichiens et je suis assez porté à le croire. » Le résultat de la bataille fut la conquête de toute la basse Silésie. Il offrit aussitôt son alliance à Marie-Thérèse, comme prix de la cession de la Silésie. La noble princesse refusa de commencer son règne par un démembrement de ses États.

II. **Ligue de Nymphenbourg** (1741). — Frédéric avait allumé l'incendie; un petit-fils de Fouquet, le comte de Belle-Isle, persuada à Fleury d'y courir, non pour l'éteindre, mais pour l'activer. Il s'agissait d'un empereur à faire, de la monarchie autrichienne à détruire, de la politique séculaire de la France à soutenir. La France, noblement désintéressée, se contenterait d'appuyer ses alliés : ce ne serait qu'une incursion de quelques mois en Allemagne. Belle-Isle espérait bien trouver une occasion de se saisir de quelque bonne portion des Pays-Bas. Fleury eût bien voulu rester neutre. Mais tous les vieux généraux, toute la jeune noblesse voulaient agir. Les circonstances semblaient favorables : Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, malgré son contrat de renonciation de 1719, renouvelé en 1733, réclamait tout l'héritage, comme marié à la fille aînée de Joseph Ier. Charles-Albert, duc de Bavière, voulait devenir empereur et revendiquait la succession autrichienne, en vertu d'un pacte remontant à Ferdinand Ier, qui appelait la descendance de sa fille Anne à l'héritage des Habsbourg, à l'extinction des mâles. Philippe V invoquait un pacte du même genre, conclu entre Philippe III et Ferdinand II : il ne songeait en réalité qu'à s'emparer du Milanais. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel,

élevait aussi des prétentions sur le Milanais, comme descendant d'une fille de Philippe II. Enfin l'on connaît les prétextes allégués par Frédéric II pour s'emparer de la Silésie.

Fleury fut débordé : il ne garda le pouvoir que dans l'espoir de limiter la guerre et de saisir la première occasion pour conclure la paix. La France, entraînée par la vieille tradition de haine contre la maison d'Autriche, tradition surannée depuis que cette maison n'était plus à redouter, va se jeter dans les plus folles aventures, sans souci de ses vrais intérêts, qui sont désormais de veiller sur son empire colonial.

Belle-Isle commença une tournée fastueuse en Allemagne, pour obtenir l'alliance des princes allemands, et leur voix en faveur de l'élection de Charles-Albert. Tout sembla lui sourire : il était à la fois ambassadeur et maréchal, chargé de diriger les négociations et la guerre. En Silésie, il s'accorda avec Frédéric; à Dresde, il gagna les Saxons ; à Francfort, il régenta la diète. Le traité avec Frédéric II fut signé au château de Nymphenbourg[1] : la France lui garantissait la basse Silésie et s'engageait à mettre sur pied 40.000 hommes (1741). Bientôt les électeurs et les autres puissances, qui voulaient se partager l'héritage de Marie-Thérèse, y adhérèrent. Mais *il n'y eut pas de déclaration de guerre*. Jusqu'en 1744, la guerre n'avait pour objet que de soutenir Charles VII et Frédéric II.

Marie-Thérèse et les Hongrois. — Le début fut très brillant. Une armée sous les ordres de Maillebois, fils de Desmarets, menaça le Hanovre et força l'électeur George II, qui était en même temps roi d'Angleterre, à signer un traité de neutralité. Une autre armée se joignit aux contingents bavarois, sous le comte de Leuville, lieutenant de Belle-Isle; elle s'empara de Passau et de Linz et menaça la route du Danube. Vienne pouvait craindre de revoir l'ennemi sous ses murs.

Marie-Thérèse se sauva grâce au dévouement des Hon-

1. Nymphenbourg près de Munich.

grois. On sait comment elle excita les transports d'enthousiasme de la loyale noblesse magyare. Elle se fit couronner à Presbourg et obtint de la diète des levées, qui devaient bientôt atteindre le chiffre de 100.000 hommes. Ce fut le salut de la dynastie d'Habsbourg-Lorraine et de l'État autrichien.

Prise de Prague (1741). **Proclamation de Charles VII** (1742). — Les alliés, au lieu de se diriger sur Vienne, avaient tourné au Nord, forcé le col de Freystadt et pénétré en Bohême, pour y proclamer roi Charles VII. L'occupation de Budweiss et de Tabor par l'armée autrichienne pouvait compromettre cette marche des Français : Frédéric II, maître de la Silésie, préparait déjà sa défection et refusait d'envahir la Bohême. La surprise avec escalade de Prague, par Maurice de Saxe et Chevert, sauva l'armée française (26 novembre 1741). En même temps Frédéric II, momentanément réconcilié avec les Français à la suite de leur succès, envahissait la Moravie et s'emparait d'Olmutz. Le programme de Belle-Isle s'exécutait à la lettre. Charles-Albert, qui avait déjà pris à Linz le titre d'archiduc d'Autriche, fut proclamé roi de Bohême à Prague (décembre 1741) et empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII (24 janvier 1742). Fleury était dominé mais non fasciné. La suite des faits allait lui donner raison.

Dans cette guerre, les événements présentent la succession rapide et aussi l'incohérence d'un rêve. Du jour au lendemain tout change. La cavalerie hongroise, houssards, pandours et talpaches, envahit la Bavière. Le lendemain même du jour où Charles VII se fait couronner à Francfort, les Autrichiens entrent dans Munich sa capitale. Charles VII, paradant avec les ornements impériaux, n'est plus qu'un fantôme d'empereur, privé même de ses États héréditaires. A la cour on l'appelait en plaisantant Jean sans Terre [1].

Première défection de Frédéric II. Traité de Breslau (1742). — Marie-Thérèse aspirait à une vengeance plus

1. On fit frapper une médaille qui représentait d'un côté le grand-duc de Toscane avec cet exergue : « Aut Cæsar, aut nihil », et de l'autre l'image de Charles VII avec la même devise modifiée : « et Cæsar et nihil. »

complète. Elle espérait reprendre la Bohême et la Silésie. Elle refusait de traiter avec Frédéric II. Le roi de Prusse, pour l'y forcer, battit en personne les Autrichiens à Chotusitz près de Czaslau. Les Français, sous le double commandement de Belle-Isle et de Broglie, furent victorieux du prince Lobkowitz à Saghay. Ce double échec détermina Marie-Thérèse à traiter. Par la *paix de Breslau* (juin 1742), elle céda à son dangereux rival la haute et la basse Sibérie. A ce prix Frédéric abandonnait, sans secours et perdue au milieu de 60.000 ennemis une armée française de 25.000 hommes, qui avait tant contribué à son succès ! Il écrivit à ce propos à Fleury une longue épître embarrassée, terminée par cette assertion ironique : « La guerre présente est un tissu des marques de bonne volonté que j'ai données à mes alliés » ; et à l'empereur Charles VII : « Me voyant réduit dans une situation où mon épée ne peut plus servir à Votre Majesté, je l'assure que ma plume la servira toujours et que mon cœur ne se démentira jamais pour elle. » En somme le remords lui pesait peu.

Évacuation de la Bohême (1742). **Mort de Fleury** (1743). — En Bohême, la situation de l'armée française devenait critique : le commandement avait été par malheur partagé entre Belle-Isle et de Broglie, deux maréchaux d'humeur très différente et fort hostiles l'un à l'autre. L'armée autrichienne s'avançait vers Prague, sous les ordres de Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse. Fleury, au désespoir, dans deux lettres éplorées au maréchal de Kœnigseck, désavoua la politique qu'il subissait, en rejeta la faute sur le maréchal de Belle-Isle et proposa l'évacuation réciproque de la Bavière et de la Bohême. Kœnigseck fit publier ces deux lettres confidentielles dans la gazette de Hollande ; et Fleury devint ainsi la risée de l'Europe. Nestor était tombé en enfance ! Pourquoi donc avait-il tant vécu ? Ou pourquoi s'acharnait-il à garder le pouvoir ? Déjà l'armée de Maillebois était appelée de Westphalie, pour tenter de dégager l'armée de Bohême ; elle échouait et Maillebois se replia en Bavière, pour reconquérir au moins les domaines héréditaires de Charles VII. Le blocus de Prague se resserrait et il semblait

que les Français n'eussent plus qu'à attendre sans rien faire le plus cruel de tous les ennemis, la faim.

Cependant Maurice de Saxe s'était emparé de la forte position d'Égra. Des courriers pouvaient encore traverser les lignes ennemies : de Broglie lui-même, appelé à remplacer Maillebois à la tête de l'armée de Bavière, put quitter Prague avec une nombreuse escorte. Tout valait mieux que de se rendre à discrétion avec toute l'armée. Belle-Isle voulut courir la chance de sortir, avant que l'investissement fût devenu trop rigoureux. Il profita d'une sombre nuit d'hiver pour abandonner Prague à la tête de 14.000 hommes, et, trompant l'ennemi sur ses mouvements, il réussit à gagner Égra, après une pénible retraite de dix jours, où le doux et triste Vauvenargues eut les pieds gelés.

Le brave Chevert avec les malades, les blessés, les invalides, était resté à Prague. Quand le prince de Lobkowitz le somma de se rendre, il lui fit répondre qu'il mettrait le feu aux quatre coins de Prague et s'ensevelirait sous ses ruines, si on ne lui accordait de sortir, ainsi que tous ses hommes, avec les honneurs de la guerre. On le savait capable de tenir parole; Lobkowitz lui accorda la capitulation qu'il réclamait ; et Chevert revint fièrement en France avec 5.000 hommes, ses drapeaux et ses canons (décembre 1742). Fleury mourut quelques jours après (janvier 1743). Sa mort passa inaperçue en Europe. A force de vivre, il avait lassé tout le monde.

Ainsi l'armée française forcée d'évacuer la Bohême, abandonnée par les rois de Prusse et de Pologne, était réduite à soutenir un empereur sans puissance. L'Angleterre, la Russie, le roi de Sardaigne s'apprêtaient à venir au secours de l'Autriche : et à ce moment même disparaissait, en la personne du vieux cardinal, le prudent ministre qui avait su tant de fois ramener la paix en Europe.

III. La succession de Fleury. Noailles et Richelieu. — Qui allait prendre la place de Fleury ? Le roi allait-il enfin gouverner lui-même, ou bien subirait-il l'ascendant de quelque nouveau ministre dirigeant ? Fleury avait pu

espérer que sa prudente politique continuerait d'être suivie après sa mort. Amelot et Tencin, ses créatures, le sage Maurepas, et même le chimérique marquis d'Argenson, connaissaient ses volontés et étaient capables de les faire triompher ; mais des personnages de plus noble origine se disputaient aussi le roi. L'un, le duc de Noailles (1678-1766), époux de la nièce préférée de Mme de Maintenon, honoré de commandements importants dès l'époque du grand roi, l'auteur du *visa*, à la fois financier et homme de guerre, chercha à arracher Louis XV à sa torpeur, à en faire *un roi malgré lui*. C'était un honnête courtisan et un bon citoyen : il n'avait sans doute pas la hauteur de vues et la suite de volonté nécessaires à un premier ministre. Surtout, il avait le tort d'être partisan de la lutte à outrance contre la maison d'Autriche, politique qui n'avait plus de raison d'être. Il semblait ignorer que la France avait une ennemie plus redoutable à arrêter dans ses ambitions coloniales, l'Angleterre. La France lui doit cependant la seule inspiration généreuse de Louis XV.

L'autre était le duc de Richelieu, plus jeune et plus brillant, l'un des roués les plus en vue à l'époque de la Régence, le spirituel ami de Voltaire, le héros de toutes les fêtes, fanfaron de bravoure et de vices, le type le plus accompli de ces nobles, insouciants et frivoles, qui, par les écarts de leurs mœurs, et par leur complicité inconsciente avec les philosophes, précipitèrent la Révolution française. Richelieu voulait gagner la faveur du roi, en se faisant l'intendant suprême de ses plaisirs. Tous deux prêchaient à Louis XV l'exemple de Louis XIV : mais, tandis que Noailles prétendait entraîner le roi à la frontière et à la victoire, comme jadis Turenne et Vauban, Richelieu, aidé des sœurs de la maison de Nesle, aimait mieux rappeler les amours scandaleuses de Louis XIV. Noailles l'emporta d'abord. Mais Richelieu regagna bientôt du terrain et réussit à engourdir Louis XV dans cette vie de débauches, où il a achevé de déshonorer la vieille monarchie.

Bataille de Dettingen (1743). — Louis, dans une lettre vraiment royale et inspirée du souvenir du grand roi,

demanda à Noailles son avis sur toute la guerre. Noailles l'adjura de faire enfin, à trente-trois ans, son métier de roi : « Que l'attente de toute l'Europe ne soit point trompée, Sire ; » et il ajoutait les recommandations de Louis XIV à son fils : « Ne vous laissez pas gouverner ; n'ayez ni favori ni premier ministre. » Le moment d'agir énergiquement était venu. La coalition dirigée contre Marie-Thérèse était retournée contre la France. L'Angleterre préparait une armée. Lord Stairs, qui, ayant laissé la France affaiblie, ne lui pardonnait pas de s'être relevée, voulait aller rejoindre en Bavière Charles de Lorraine, comme, en 1704, Marlborough et Eugène s'étaient unis contre Tallard et Marsin.

Une armée, sous le commandement de Noailles, passa le Rhin, entre le Neckar et le Mein, de façon à se mettre à portée de secourir le maréchal de Broglie, qui venait de reconquérir la Bavière pour Charles VII. Malheureusement les Bavarois, sous le commandement de Seckendorf, se laissèrent surprendre par Charles de Lorraine. De Broglie abandonna sans résistance Ingolstadt et Donauwerth, où on lui avait recommandé de tenir, et précipita sa retraite vers le Rhin, sans combiner ses mouvements avec Noailles. Celui-ci s'avançait au-devant de lord Stairs et du roi d'Angleterre, qui marchait imprudemment de Hanau sur Aschaffenbourg, dans un pays boisé, d'où il s'exposait à ne pouvoir sortir. Noailles prit de bonnes positions, les garnit d'une forte artillerie ; il se croyait sûr de la victoire. Il avait compté sans l'impétueuse valeur du duc de Gramont, son neveu. A la journée de Dettingen [1], le jeune duc chargea l'ennemi sans ordre, força l'artillerie française à éteindre ses feux et changea en un échec la promesse d'un brillant succès. Noailles resta cependant maître du champ de bataille et dès le lendemain il inquiéta les Anglais. Mais il eût pu les anéantir (27 juin 1743).

Coalition contre la France (1743). **Ligue de Worms et ligue de Francfort** (1744). — Cette bataille eut pour résul-

1. Dettingen près Francfort-sur-le-Mein.

tat de nouer définitivement la coalition contre la France. Par la *ligue de Worms*, signée dans le camp même du roi George II, l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne s'unissaient contre la France (13 septembre 1743). Charles-Emmanuel avait fait acheter sa défection par la promesse des territoires de Pavie et de Plaisance. Marie-Thérèse ne songeait pas seulement à reconquérir la Silésie : elle réclamait encore la Lorraine, les Trois-Évêchés, la Franche-Comté, la Bourgogne. On avait voulu démembrer la monarchie des Habsbourg, elle comptait démembrer celle des Bourbons. L'armée de Charles de Lorraine se préparait à passer le Rhin. Il était nécessaire de chercher des alliances et de préparer la guerre.

Tandis que Noailles réorganisait l'armée, en proie à l'indiscipline et au favoritisme, un traité d'alliance fut conclu avec les Bourbons d'Espagne. Louis XV et Philippe V s'engageaient à ne pas déposer les armes, qu'ils n'eussent procuré un établissement en Italie à don Philippe, le plus jeune fils d'Élisabeth Farnèse. Cette alliance s'étendit par la *ligue de Francfort* (1744). Le roi de Prusse, le landgrave de Hesse, roi de Suède, l'électeur palatin, les rois de France et d'Espagne s'entendirent pour soutenir le malheureux Charles VII, qui vivait à Francfort des aumônes de la France. Frédéric II avait obtenu, pour prix de son concours, la promesse d'une extension de territoire, soit dans la haute Silésie, soit en Bohême.

Louis XV à la tête de l'armée. Prise des villes de la Barrière (1744). — La guerre fut solennellement déclarée à l'Angleterre et à l'Autriche. Jusque-là, la France avait seulement la prétention de soutenir son allié Charles VII. Quatre armées furent mises sur pied. Le prince de Conti, aidé de 30.000 Espagnols, franchit le Var, s'empara du comté de Nice, gagna sur les Piémontais les batailles de Château-Dauphin et de Coni, tandis que don Carlos, roi de Naples, battait les Autrichiens à Velletri. Sur le Rhin, le vieux maréchal de Coigny, âgé de soixante-treize ans, mais populaire depuis ses victoires de Parme et de Guastalla, devait défendre l'Alsace. Une armée de réserve sous Maurice

de Saxe en Lorraine et en Champagne devait couvrir les sièges : Noailles et le roi, à la tête de l'armée principale, se proposaient d'enlever la Belgique aux Autrichiens.

Tel était le plan que le parti d'action, dirigé par Noailles, par Richelieu et par la nouvelle favorite, Mme de la Tournelle, créée duchesse de Châteauroux, avait fait adopter à Louis XV. Après de longues hésitations, et en invoquant l'exemple de son « illustre bisaïeul », Noailles avait entraîné Louis XV à l'armée. Mais Richelieu rappelait que, lors de la conquête de la Flandre, Mmes de La Vallière et de Montespan accompagnaient le grand roi ; et, après quelques semaines de séparation, Mme de Châteauroux alla rejoindre le roi. Ses résolutions viriles ne devaient pas être de longue durée. Les débuts de la campagne furent éclatants. Courtray, Ypres, Menin, les places de la *Barrière*, où les Hollandais tenaient garnison, furent enlevées malgré leurs représentations. C'était une guerre de sièges, comme au temps de Louis XIV. Le roi se montrait dans les tranchées et se faisait voir du soldat. Cependant, il était évident que cet effort lui coûtait : il n'avait pour la guerre qu'une admiration de convenance.

Invasion de l'Alsace. Maladie du roi. — Mais on apprit presque en même temps; que Charles de Lorraine avait passé le Rhin ; qu'il était dans les Vosges ; que Coigny, malgré un succès à Wissembourg, se repliait de Haguenau sous le canon de Strasbourg, tandis que le bon roi Stanislas avait abandonné Nancy pour se réfugier à Metz. Il fallait venir au secours de l'Alsace et de la Lorraine : Louis XV déclara « qu'il ne voulait pas laisser croquer son royaume ». Il quitta l'armée de Flandre avec Noailles, suivi à quelque distance par la duchesse de Châteauroux, chargée de stimuler son courage. Il arriva à Metz aussi vite que le lui permettaient l'étiquette et son cortège royal. Metz était mis sur un pied formidable de défense par Belle-Isle ; il serait facile de couper la retraite à Charles de Lorraine, et de lui faire payer cher d'avoir foulé le sol français. Mais bientôt retentit dans le camp et dans toute la France cette épouvantable nouvelle : le roi est malade, le roi se meurt, il ne s'en

relèvera pas! On se disait qu'on allait le perdre, au moment où il était sur le point de devenir un grand roi ! A Paris, l'on guettait l'arrivée des courriers: ceux qui apportaient de mauvaises nouvelles étaient hués, les autres portés en triomphe. Il y eut une explosion d'enthousiasme lorsqu'on apprit sa guérison; et un chansonnier populaire, Vadé, lui donna le surnom de *bien-aimé*, qui devint si vite une ironie. Tant la tâche était encore facile à cette royauté vraiment nationale !

Échec de Noailles. — Cependant à Metz tout était en confusion. Quelles angoisses pour le maréchal de Noailles ! « La chambre royale, assiégée, disputée, envahie, tumultueuse; Mme de Châteauroux chassée, poursuivie par les imprécations populaires, fuyant par des chemins de traverse, afin d'éviter la reine qui arrive ; tout à coup, des lueurs d'espoir, les symptômes d'une résurrection, des alternatives de mieux et de pire, enfin le roi qui, grâce à Dieu, se reprend à la vie ! » (C. ROUSSET.) Noailles perdit la tête: il songea plus à maintenir son crédit qu'à vaincre l'ennemi: « Souvenez-vous, lui avait dit Louis XV, que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une bataille. » Noailles fit des fautes : il attaqua le prince Charles, qui se hâtait de reprendre la route du Rhin, sur un terrain marécageux, où infanterie et cavalerie restèrent embourbées. Ce fut la *journée des culbutes*. Le prince Charles pouvait être pris : il échappa. Noailles tomba en disgrâce. Belle-Isle, d'Argenson, ses ennemis, et bientôt Richelieu, qui contribua à la fortune de Mme de Pompadour, reprirent l'avantage.

Extension nouvelle de la guerre. — Charles de Lorraine avait en effet reçu l'ordre de regagner le Rhin en toute hâte. Frédéric II se préparait à attaquer la Bohême, et Marie-Thérèse n'avait pas d'autre armée à lui opposer que celle du Rhin. Les Français firent de loin la conduite aux Autrichiens : ils s'emparèrent de Fribourg en Brisgau; ils envahirent la Bavière. Charles VII fut pour la seconde fois rétabli dans ses États. En Italie, Conti avait dû abandonner les Alpes à cause de la rigueur de l'hiver.

Sur mer, une bataille indécise avait été livrée : le lieutenant général de Court-la-Bruyère, avec 27 vaisseaux dont 15 français, avait attaqué entre Toulon et la Ciotat les 30 vaisseaux de l'amiral Mathews. Il dut faire retraite, mais après s'être glorieusement battu et avoir coulé un gros vaisseau anglais *le Marlborough*. Enfin une tentative pour jeter en Écosse le prétendant Charles-Édouard avait échoué (1744). Bientôt Charles VII mourut, et son fils Maximilien-Joseph, qui n'avait pas les mêmes ambitions, se hâta de faire sa paix avec Marie-Thérèse. Par le traité de Füssen [1], il garda la Bavière, mais donna son adhésion à la pragmatique sanction et promit sa voix pour l'élection du grand-duc de Toscane à l'Empire (janvier-avril 1745).

Ainsi tous nos alliés nous abandonnaient successivement. Marie-Thérèse pouvait signer à Varsovie une *quadruple alliance* entre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et le roi de Pologne électeur de Saxe. La Russie s'apprêtait à coopérer activement à cette nouvelle coalition contre la France. Frédéric II, irrité de l'insuccès de Noailles, qui le mettait aux prises avec le prince Charles de Lorraine, n'attendait qu'une nouvelle victoire pour faire défection.

Maurice de Saxe. Bataille de Fontenoy (1745). — La guerre n'avait plus pour objet que de conquérir la paix, toujours refusée par Marie-Thérèse. La France multiplia ses efforts. La guerre se fit aux Pays-Bas, en Italie, en Écosse, sur mer et aux colonies. Il s'agissait de conquérir la Belgique et le Milanais, de rétablir en Angleterre le dernier héritier des Stuart, de chasser les Anglais de l'Inde et d'assurer à la France la suprématie maritime, comme elle reprendrait la suprématie sur le continent.

Pour remplacer Noailles, Louis XV trouva un aventurier de race, le célèbre Maurice de Saxe. Ce fils naturel d'Auguste II et de la comtesse de Kœnigsmark, qui avait servi la France, dès l'âge de douze ans, au siège de Lille, apprit la guerre aux côtés du prince Eugène, faillit devenir prince de Courlande, revint au service de la France et fut nommé

1. En Bavière, près des sources du Lech.

maréchal de France en 1743. C'était le seul général qui « visât au grand ». Il profita des réformes opérées dans l'armée par le comte d'Argenson et par Noailles et remporta les plus beaux succès militaires du règne.

Une armée, composée des contingents anglais, hollandais et autrichiens sous les ordres du duc de Cumberland, du prince de Waldeck et du maréchal de Kœnigseck, marchait contre Maurice de Saxe, pour le forcer à lever le siège de Tournay. Une grande bataille se livra à Fontenoy (11 mai 1745). On connaît la courtoisie réciproque des gardes françaises et des Anglais[1] et les exploits de cette colonne anglaise qui s'avança fièrement au milieu des rangs français et se crut, pendant six heures, maîtresse du champ de bataille. Le maréchal de Saxe, perclus de goutte, et craignant la défaite, songeait déjà à faire repasser l'Escaut au roi et au dauphin. Mais le duc de Richelieu proposa d'écraser à coups de mitraille la colonne anglaise. Le comte de Lally-Tollendal, à la tête de sa brigade irlandaise, acheva de la disperser par une brillante charge à la baïonnette : la victoire resta aux Français. Les alliés avaient perdu 14.000 hommes : les Français environ la moitié.

IV. Deuxième défection de Frédéric II. Traité de Dresde (1745). — C'était une victoire mal gagnée. Elle eut cependant des résultats considérables. Tournay, Gand, Oudenarde, Bruges, Ostende tombèrent entre les mains des Français. Les villes, comme au temps de Louis XIV, n'attendaient « qu'une semonce pour se rendre ». Frédéric II, enhardi par le succès de ses alliés, chassa de la Silésie

1. On se battait alors à très faible distance, et l'on considérait comme une marque de bon goût de laisser à l'ennemi l'honneur du premier feu. Lorsqu'il fut en présence des Français, lord Hay, commandant les Anglais, sortit des rangs, salua et dit : « Messieurs les gardes françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche, commandant des gardes françaises, s'avança à son tour et saluant : « Monsieur, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes. » Cette courtoisie coûtait cher, comme il arriva à Fontenoy. C'était un dernier reste des usages chevaleresques. Elle n'empêchait pas de s'aborder rudement et de se faire le plus de mal possible. Cette coutume était d'ailleurs passée dans les règlements militaires. Celui de 1738 ordonnait au soldat français de subir le premier feu de l'ennemi.

l'armée d'Auguste III par la victoire de Friedberg; puis, en Bohême, il défit à Sohr Charles de Lorraine, et, revenant en Saxe, il écrasa complètement les Saxons à Kesseldorf [1]. Il fallait se résigner à l'abandon de la Silésie. Marie-Thérèse signa le *traité de Dresde*, pour sauver Auguste III (25 décembre 1745). Frédéric II obtenait la confirmation de la Silésie, et reconnaissait comme empereur François Ier, époux de Marie-Thérèse, qui venait d'être élu à Francfort. Cette fois c'était une défection définitive. Frédéric II avait la conscience tranquille. Il se vantait d'avoir acquitté la « lettre de change tirée sur lui par Louis XV à Fontenoy ». Pour la seconde fois il se jouait de la France.

Élection de François Ier (1745). — Le traité de Dresde enlevait l'Allemagne à la France. En vain le marquis d'Argenson, qui voulait opposer la maison de Saxe à celle de Brandebourg, avait-il songé à faire d'Auguste III, roi de Pologne, un empereur, à la mort de Charles VII de Bavière. Auguste avait refusé : il avait joint son armée aux forces autrichiennes contre Frédéric II. Il avait donné sa voix pour l'élection de François Ier et Marie-Thérèse avait pu se consoler de la perte des Pays-Bas, en allant applaudir la première à Francfort au couronnement de son époux bien-aimé.

Expédition du prétendant Charles-Édouard (1745-1746). — Cependant la France était victorieuse partout. En Italie, don Philippe et le maréchal de Maillebois battaient les Piémontais à Bassignano [2] et conquéraient le Milanais. Le prétendant Charles-Édouard débarquait en Écosse, excitait le vieux loyalisme des higlanders pour la maison de Stuart, battait à Preston-Pans (1745) une première troupe envoyée contre lui, franchissait la frontière anglaise et s'avançait jusqu'à trente lieues de Londres. Les Anglais purent redouter de voir revenir au pouvoir, après soixante ans d'exil, les chefs du parti jacobite et les papistes.

Il fallut rappeler au plus vite, du continent, l'armée du

1. Friedberg, à l'ouest de Breslau ; Sohr, au sud des sources de l'Elbe ; Kesseldorf, à l'ouest de Dresde.
2. Sur le Pô, au nord d'Alexandrie.

duc de Cumberland, la seule qui pût être opposée à l'envahisseur. Le prétendant n'avait que 6.000 hommes : il abandonna Derby pour revenir en Écosse ; il gagna encore la victoire inutile de Falkirk ; mais il se fit battre à Culloden[1] par Cumberland (1746). Le parti jacobite fut détruit par les supplices et par la terreur. Charles-Édouard, dont la tête avait été mise à prix, réussit à se sauver dans les îles ; puis, après les péripéties les plus dramatiques, il passa en France. La maison de Hanovre était trop solidement assise pour être renversée par les épigrammes de ses ennemis et par des revenants politiques.

Guerre maritime et coloniale (1745-1748). — L'Angleterre avait tremblé pour son indépendance, elle chercha à se venger sur mer, et à soudoyer contre la France de nouvelles alliances continentales. Déjà l'amiral Anson avait fait le tour du monde en associant les observations scientifiques aux opérations commerciales, il avait ravagé pendant plus de trois ans les colonies espagnoles (1740-1743). A la bataille du cap Finisterre, les amiraux Anson et Warren détruisirent l'escadre de l'amiral de la Jonquière (sept vaisseaux de ligne contre quatorze vaisseaux anglais) : mais la résistance du commandant français avait été si énergique, que le convoi qu'il escortait fut sauvé (1746). L'année suivante, l'amiral de l'Étanduère renouvela le même exploit : pendant huit heures de combat, il soutint avec huit vaisseaux l'effort des quinze vaisseaux de l'amiral Hawke. Le vaisseau amiral *le Tonnant*, quand il rentra à Brest, remorqué par *l'Intrépide* du comte de Vaudreuil, n'était plus qu'un glorieux débris (1747).

Ces défaites étaient plus honorables que bien des victoires. Les Anglais nous enlevèrent le Cap-Breton, près de l'embouchure du Saint-Laurent. Mais aux Indes la Bourdonnais et Dupleix résistaient victorieusement à tous leurs efforts. Malgré l'héroïsme de nos chefs d'escadre et de nos colons, les côtes de France n'étaient même plus respectées. Brest, Lorient, Toulon, Antibes furent attaqués par

1. Preston-Pans et Falkirk, près Edimbourg.—Culloden, près Inverness.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE

Causes : 1° Faiblesse de Marie-Thérèse ; 2° Convoitises de Frédéric II sur la

PÉRIODES	DATES	ÉVÉNEMENTS diplomatiques	ARMÉE de Bavière et de l'Est	ARMÉE de Westphalie et du Nord
1re Période (1741-1742) Coalition pour soutenir Charles VII et Frédéric II.	1741	Question de la Silésie ; Belle-Isle en Allemagne ; ligue de Nymphenbourg ; Charles de Bavière, roi de Bohême ; Marie Thérèse en Hongrie.	Prise de Passau et de Linz ; échecs de Budweiss et de Tabor ; escalade de Prague.	Maillebois menace le Hanovre ; traité de neutralité de George II.
	1742	Charles VII, empereur, traité de Breslau ; première défection de Frédéric II.	Invasion de la Bavière par les Autrichiens ; perte de Linz et de Passau ; siège de Prague ; Maurice de Saxe à Egra ; retraite de Belle-Isle et de Chevert.	Efforts de Maillebois pour sauver Prague ; de Broglie reconquiert la Bavière ; défaite des Allemands auxiliaires à Simbach.
2e Période (1743-1744) Guerre contre l'Angleterre et l'Autriche.	1743	Ligue de Worms (Angleterre, Autriche et Sardaigne).	Noailles remplace Belle-Isle ; bataille indécise de Dettingen ; retraite de lord Stairs.	Charles de Lorraine force de Broglie à se retirer au delà du Rhin ; la Bavière est reperdue.
	1744	Ligue de Francfort (France, Prusse, Suède et Espagne) ; déclaration de guerre à l'Angleterre et à l'Autriche.	Noailles et le roi ; prise des places de la Barrière (Courtray, Ypres, Menin).	Invasion de Charles de Lorraine en Alsace ; retraite de Coigny sur Strasbourg ; maladie du roi à Metz ; retraite des Autrichiens ; la Bavière reprise.
3e Période (1745-1748) La guerre a pour objet de conquérir la paix.	1745	Mort de Charles VII, traité de Füssen ; quadruple alliance de Varsovie (Autriche, Angleterre, Hollande, Saxe-Pologne) ; traité de Dresde, seconde défection de Frédéric II ; élection de François Ier.	Bataille de Fontenoy ; Maurice de Saxe conquiert la Belgique.	
	1746	Alliance de la Russie avec l'Autriche.	Victoire de Raucoux sur Charles de Lorraine ; les Hollandais rétablissent le stathoudérat à titre héréditaire.	
	1747		Victoire de Laufeld sur le duc de Cumberland ; prise de Berg op Zoom.	
	1748	L'armée russe de Repnine sur le Rhin.	Investissement de Maëstricht.	
		Traité d'Aix-la-Chapelle ; restitution mutuelle des conquêtes ;		

(PREMIÈRE GUERRE DE SEPT ANS) (1741-1748)

Silésie ; 2° Plan proposé par Belle-Isle pour démembrer les États autrichiens.

ARMÉE PRUSSIENNE	ITALIE	SUÈDE puis Angleterre	MER ET COLONIES
Victoire de Frédéric à Molwitz; conquête de la Silésie ; invasion de la Moravie. Prise d'Olmutz			
Invasion de la Bohême; victoire de Chotuzitz ou de Czaslau.	Armée hispano-sarde rejetée de l'Adda sur le Tessin.	Défaite des Suédois à Wilmanstrand; capitulation d'Helsingfors.	
		Traité d'Abo entre la Suède et la Russie.	
Diversion de Frédéric II en Bohême, Charles de Lorraine et les Saxons recouvrent la Bohême.	Conquête du comté de Nice; victoires du prince de Conti à Château-Dauphin et à Coni; victoire de don Carlos à Velletri.	Première tentative du prétendant Charles-Edouard en Angleterre.	Bataille indécise de Toulon (amiraux Mathews et Court de la Bruyère).
Victoire de Hohenfriedberg sur les Saxons; victoire de Sohr sur Charles de Lorraine; victoire de Kesseldorf sur les Saxons.	Victoire de Bassignano; Maillebois et don Philippe s'emparent de Parme et de Plaisance.	Charles-Edouard en Ecosse. victoire de Preston-Pans; invasion en Angleterre; victoire de Falkirk.	Perte de Louisbourg.
	Défaite de Plaisance; perte de Gênes; invasion de la Provence.	Défaite de Culloden; fuite du prétendant.	Bataille du cap Finisterre (la Jonquière contre Anson et Warren); siège et prise de Madras.
	Boufflers et Belle-Isle recouvrent la Provence; Gênes repris; défaite d'Exiles; mort du chevalier de Belle-Isle.		Bataille de Belle-Isle (l'Etanduère contre Hawke), exploits du *Tonnant* et de l'*Intrépide*.
			Boscawen dans l'Inde; belle résistance de Dupleix à Pondichéry.
établissement des Bourbons à Parme.			

les Anglais ; la marine française de guerre était détruite ; le commerce français avait subi des pertes énormes, nos colonies étaient menacées et l'empire des mers passait aux Anglais. La France ne pouvait faire face à la fois sur toutes ses frontières de terre et sur toutes les mers.

Affaires d'Italie. — Sur terre, l'Angleterre nous cherchait partout des ennemis. En 1746, des négociations s'ouvrirent avec Charles-Emmanuel. Le marquis d'Argenson avait fait agréer de Louis XV son projet pour l'établissement d'une confédération des États italiens, d'où l'Autriche devait être chassée et où le roi de Sardaigne partagerait le Milanais avec l'infant don Philippe. Charles-Emmanuel hésita longtemps ; la défaite infligée, à Plaisance (1746), au maréchal de Maillebois par le prince de Lichtenstein, la perte de Gênes, l'invasion de la Provence par les Impériaux, loin de le détourner de l'alliance française, semblaient l'en rapprocher. Les Autrichiens menaçaient Antibes, les Anglais bloquaient Toulon et Marseille. Mais le maréchal de Belle-Isle leva en Provence une petite armée, rejeta les Autrichiens au delà du Var, reconquit le comté de Nice, et Gênes qui s'était soulevé contre les Autrichiens. Les Français redevenaient pour la maison de Savoie aussi dangereux que les Autrichiens. L'arrivée d'un corps de 30.000 Autrichiens payés par l'Angleterre rejeta Charles-Emmanuel du côté de Marie-Thérèse. Le projet du marquis d'Argenson pour l'indépendance de l'Italie fut relégué au rang des utopies.

Victoires de Raucoux et de Laufeld. Invasion de la Hollande (1746-1747). — C'était aux Pays-Bas que la France devait conquérir la paix ; c'est Maurice de Saxe qui en fut chargé. Tandis que Charles-Édouard rappelait en Angleterre le duc de Cumberland, Maurice prenait sous les yeux du roi Bruxelles, Anvers, Mons, Charleroi, Namur. Toute la Belgique était conquise. Marie-Thérèse envoya Charles de Lorraine, pour essayer de reprendre ses provinces des Pays-Bas. Il fut écrasé à Raucoux (1746).

La Hollande, terrifiée de voir l'armée française à ses portes, se souleva comme en 1672, afin d'élever au sta-

thoudérat à titre héréditaire Guillaume IV d'Orange avec des pouvoirs dictatoriaux. La marche de Maurice de Saxe n'en fut pas retardée, il remporta sur le duc de Cumberland, revenu d'Angleterre, la victoire de Laufeld [1]; l'ingénieur suédois Lowendal s'empara de Berg-op-Zoom, le chef-d'œuvre de Cohorn, que les Hollandais avaient proclamé imprenable. En vain les Anglais déterminèrent, par la promesse d'un subside, la tsarine Élisabeth à envoyer sur le Rhin 30.000 Russes. Ces secours arrivaient trop tard. Maurice de Saxe [2], nommé maréchal général, comme Turenne et Villars, bloquait Maëstricht ; Autrichiens et Hollandais étaient à bout de forces. Il fallait traiter.

Paix d'Aix-la-Chapelle (1748). — Les négociations s'ouvrirent à Aix-la-Chapelle, sous la direction de Puisieux, le pâle successeur du chimérique marquis d'Argenson ; elles furent menées par le comte de Saint-Séverin et l'abbé Mably. Toutes les difficultés furent aplanies par la déclaration de Louis XV, qu'il voulait traiter *non en marchand, mais en roi*. Mme de Pompadour avait ordonné aux plénipotentiaires de ne pas revenir sans la paix : « Le roi la veut », disait-elle; elle la souhaitait encore bien davantage.

En six jours, elle fut signée, sur la base de la restitution mutuelle des conquêtes. La France s'était emparée de la Belgique, de deux provinces hollandaises avec Berg-op-Zoom et Maëstricht, de Gênes, de Madras; elle rendit tout. Elle recouvra la petite île du Cap-Breton, la seule conquête faite par les Anglais. Le seul avantage obtenu fut un établissement, donné à l'infant don Philippe, gendre de Louis XV; il devint duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

Voilà ce qui s'appelait traiter en roi au XVIIIe siècle! La France n'obtenait rien pour ses 1.200 millions dépensés, rien pour ses 100.000 soldats tués, rien pour toutes ses belles victoires aux Pays-Bas, en Italie et aux colonies. On

1. Raucoux, à l'ouest de Liège. — Laufeld, à l'ouest de Maëstricht.
2. Maurice de Saxe, à qui Louis XV donna en récompense de ses succès le château de Chambord, avec une maison militaire somptueusement montée, ne survécut pas longtemps à cette guerre. Il mourut en 1750, emporté par la fièvre ou tué en duel par le prince de Conti, on ne sait.

avait traité avec une telle précipitation, qu'on n'avait même pas pris la peine de fixer les limites coloniales entre les possessions françaises et anglaises, de sorte que cette paix ne devait être qu'un court armistice. La France avait travaillé pour l'électeur de Bavière, pour les infants d'Espagne, pour le roi de Prusse! L'opinion publique ressentit vivement la faute commise par Louis XV. A Paris, la plus grossière injure, à cette époque, était de dire à quelqu'un : « Tu es bête comme la paix. »

SUJETS A TRAITER

Histoire de la conquête de la Silésie.

La première lutte entre Frédéric II et Marie-Thérèse.

Caractériser les principaux généraux français du temps de Louis XV, Noailles, Belle-Isle, Maurice de Saxe, Richelieu.

Le marquis d'Argenson.

CHAPITRE IX

RIVALITÉ DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763)

I. La guerre de Sept Ans se fait en partie double : en Allemagne, Marie-Thérèse veut reprendre la Silésie à Frédéric II ; sur mer, les Anglais sont résolus à détruire l'empire colonial de la France.
II. Un renversement inattendu des alliances rapproche la France et l'Autriche dans une même coalition contre la Prusse (1756). Par les traités de Versailles (1756-1758), Louis XV sacrifie aux intérêts de Marie-Thérèse la marine et les colonies françaises.
III. Frédéric II doit la victoire à la supériorité de ses troupes et à l'incapacité de ses ennemis. Les généraux courtisans, choisis par la Pompadour, se font battre à Rosbach, à Crefeld, à Minden. Les généraux autrichiens pèchent par excès de circonspection. Les Russes forment une armée solide, mais sacrifiée aux combinaisons de la stratégie autrichienne.
IV. Choiseul, successeur de Bernis (1758), exagère encore le système autrichien. Il conclut trop tard ou trop tôt le pacte de famille (1761) et entraîne l'Espagne dans nos revers.
V. La lassitude générale amène la conclusion du traité d'Huberstbourg (1763). Frédéric II garde définitivement la Silésie.

I. Rivalité de Frédéric II et de Marie-Thérèse sur le continent. — Le véritable vainqueur dans la guerre de la succession d'Autriche était Frédéric II. Lui seul s'était agrandi par la conquête de la Silésie. Malgré ses deux défections, aux traités de Breslau et de Dresde, il continuait d'être l'idole des Français. Ses correspondants, soit les courtisans comme Richelieu, soit les philosophes comme Voltaire, chantaient bien haut les louanges du héros prussien. Il

---

Ouvrages a consulter : Les mêmes qu'au précédent chapitre et en outre : De Broglie, *le Secret du roi*. — A. Sorel, *les Origines de la triple alliance*. — Frédéric Masson, *le Cardinal de Bernis*. — A. Rambaud, *Russes et prussiens*.

plaisait en France par son affectation de simplicité, par son goût pour notre langue et nos arts, et même par son impiété. C'était cependant un génie bien allemand, travailleur obstiné, prince économe, administrateur vigilant, soldat avant tout. Il travaillait à développer la prospérité matérielle de ses États, en protégeant l'agriculture et le commerce, et à former ses sujets par l'éducation et par le service militaire. Les écoles et l'exercice furent les deux grands moyens d'action des rois de Prusse sur leur peuple. Avec tous ces éléments de force, Frédéric II savait profiter des occasions, attaquer sans motif des ennemis faibles, abandonner selon son intérêt des alliés compromis pour lui. Le salut public était son seul principe de droit des gens, mais jamais il ne brusquait les événements, il pratiquait la maxime « se hâter lentement », il aimait à se fier « à sa Sacrée Majesté le Hasard ».

Marie-Thérèse, vaincue, chercha à imiter son vainqueur, pour relever comme lui ses Etats. Elle joignait à un caractère chevaleresque la sagacité pratique dans les affaires. Elle avait moins de calcul, moins d'égoïsme que Frédéric II. Comme lui, elle se piquait d'être philosophe, et il lui arrivait même souvent d'accommoder ses actes avec ses principes; ainsi elle expulsa les jésuites et restreignit les privilèges du clergé. A la suite de ses défaites, elle reconstitua son armée qui fut portée à 200.000 hommes. Son époux l'empereur François Ier lui servait de banquier et d'intendant et se chargeait de toutes les fournitures de l'armée. Elle appela dans son conseil des ministres jeunes et habiles comme le comte de Kaunitz. L'Autriche reprenait son rang en Europe, et sa fière souveraine voulait recouvrer la Silésie. « Elle ne pouvait voir un Silésien sans pleurer. » Elle préparait une vaste coalition contre Frédéric II. Il lui fallait, pour réussir, une *guerre continentale.*

Rivalité de la France et de l'Angleterre sur mer et aux colonies. — L'intérêt de la France était tout opposé. Depuis le rétablissement de la paix, les affaires commerciales et coloniales avaient pris un immense développement. Le Canada, cette nouvelle France du Nord, se reliait peu à

peu à la Louisiane par une série de postes échelonnés le long de l'Ohio; les *îles françaises*, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Bourbon et l'île de France avaient leurs escadres commerciales pour transporter les riches produits de leur sol; malgré la retraite de la Bourdonnais, Dupleix continuait dans l'Inde ses conquêtes. Déjà il avait acquis de la munificence ou de la reconnaissance des princes indiens 200 lieues de côtes, 30 millions de sujets et d'immenses revenus, et il se préparait à chasser les Anglais de tous les postes qu'ils occupaient encore. Les richesses du monde entier affluaient dans nos ports; Bordeaux, Nantes, Saint-Malo, Dunkerque, se souviennent encore de ces moments de prospérité. Nos forces navales avaient beaucoup souffert dans la dernière guerre. Mais on armait dans nos ports, on garnissait les arsenaux : deux grands ministres, Rouillé et Machault, faisaient les plus grands efforts pour remettre notre flotte en état de lutter contre celle des Anglais.

La France avait intérêt à concentrer tous ses efforts vers les luttes maritimes et coloniales. Il lui fallait enlever à l'Angleterre cet empire des mers que Dubois et Fleury lui avaient si facilement sacrifié. Pour cela elle devait rester étrangère à toute entreprise téméraire sur le continent; elle avait besoin de la *paix continentale*.

II. **Guerre de Sept ans** (1756-1763). **Alliance anglo-prussienne.** — Ainsi le désir impérieux de Marie-Thérèse de reprendre à Frédéric la Silésie perdue et la nécessité pour la France d'arrêter l'ambition de l'Angleterre sur mer et aux colonies allaient amener une double guerre, qui est la *guerre de Sept ans*.

Il était à craindre de voir ces deux guerres si différentes l'une de l'autre, si étrangères par leurs motifs et par leur but, se mêler ensemble et s'enchevêtrer. Le roi d'Angleterre était électeur de Hanovre, et si la nation anglaise faisait fort peu de cas de cette petite annexe continentale, le roi était au contraire très fier de son titre d'électeur et prenait une grande part à toutes les affaires de l'Allemagne. La

France, pour détourner l'attention des colonies et des mers, pouvait être amenée à faire une diversion dans le Hanovre.

L'Angleterre avait un intérêt encore beaucoup plus marqué à attirer les forces de la France dans une nouvelle guerre continentale, à lui soudoyer des ennemis acharnés en Allemagne, pour vaincre plus facilement ses escadres et ses colons. L'Angleterre chercha, parmi les princes allemands, un lieutenant de terre, qui fît la guerre pour elle avec son argent. Frédéric II avait des hommes, mais manquait d'argent. Il redoutait une attaque de l'Autriche en Silésie. Il avait si souvent trahi la France, qu'il ne pouvait compter sur une alliance solide avec elle. Frédéric II s'offrit pour être ce lieutenant de terre. Dès 1755, il accepta les avances de l'Angleterre, et par le *traité de Whitehall* (16 janvier 1756) la Prusse garantit à l'Angleterre la possession du Hanovre moyennant subsides.

Le renversement des alliances. — Dès lors la France ne pouvait plus avoir recours qu'à l'alliance autrichienne. C'était un *renversement des alliances*. Ce revirement politique a causé en Europe un étonnement profond. En France, on l'a trop jugé d'après le testament politique de Richelieu et d'après la vieille haine nationale contre l'Autriche. On a attribué l'alliance franco-autrichienne aux sarcasmes de Frédéric II contre les « trois cotillons », la tsarine Élisabeth, l'impératrice Marie-Thérèse et Mme de Pompadour, et à la lettre souvent citée de Marie-Thérèse à « sa cousine et bien bonne amie » Mme de Pompadour, lettre qui n'a jamais existé[1]. On a dit aussi que Louis XV, détestant le *philosophe de Sans-Souci* et fatigué des alliances protestantes, avait cherché, en se tournant contre la Prusse, à faire une guerre de religion, afin de couvrir par son orthodoxie le crédit illimité qu'il demandait à la morale ». Jamais les grands événements ne naissent de si petites causes.

1. Voici à ce propos un fragment de lettre de Marie-Thérèse à l'électrice de Saxe : « Vous vous trompez, si vous croyez que nous avons jamais eu des liaisons avec la Pompadour ; jamais une lettre, ni que notre ministre ait passé par son intermédiaire. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Cet intermédiaire ne m'aurait pas convenu. » (V. L. Léger, *Hist. de l'Autriche Hongrie*, p. 344.)

L'alliance autrichienne est l'œuvre personnelle et raisonnée, on pourrait même dire raisonnable, de Marie-Thérèse et de Louis XV. Marie-Thérèse y était poussée par le comte de Kaunitz, son négociateur à Aix-la-Chapelle, son ambassadeur à Paris de 1751 à 1753, dont elle fit, à son retour, son chancelier et son ministre des Affaires étrangères. La France, pouvant porter ses troupes à la fois en Belgique, sur le Rhin et aux Pays-Bas, était d'après lui l'alliée la plus indispensable de l'Autriche. Il travailla énergiquement à gagner le cabinet de Versailles, à s'assurer le concours de la tsarine et du roi de Pologne. Ainsi la Prusse serait isolée et la Silésie serait reprise.

Le « secret » du roi. — Louis XV était tout disposé à cette alliance. Son élan d'héroïsme était vite tombé. Après Fontenoy, il était revenu à Versailles : la marquise de Pompadour avait supplanté la duchesse de Châteauroux, elle ne voulait pas seulement être l'intendante des plaisirs du roi. Elle aspirait à gouverner la cour et l'Europe. Se sachant mal servi et n'ayant pas la force d'imposer ses idées ni ses volontés, Louis XV se vengeait en conspirant contre ses propres ministres. Il avait sa politique personnelle, ses affidés particuliers. Ses agents secrets à toutes les cours travaillaient en dehors et à l'insu des représentants officiels de la France et contrecarraient sans cesse la politique ministérielle. Leur correspondance était reconnue à un signe particulier, envoyée au château et déchiffrée dans le cabinet royal. C'était le *secret du roi*.

Cette diplomatie secrète avait surtout pour but de préparer les voies vers le trône de Pologne au frère de la dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, que Louis XV avait prise en amitié. Le roi qui sacrifia les colonies françaises à cette politique de famille, ne réussit même pas dans ce dessein et ne put empêcher le partage de la Pologne.

Le prince de Conti fut le chef du *secret* de 1743 à 1756, Tercier et le comte de Broglie de 1756 à 1774. Beaucoup d'hommes de valeur figurèrent parmi ces agents secrets, le baron de Breteuil, les comtes Desalleurs, de Saint-Priest et de Vergennes. Mais Louis employait souvent aussi des

aventuriers comme l'équivoque chevalier d'Éon, Favier et Dumouriez. Ainsi « l'homme en qui l'État monarchique était incarné se dépouillait de ce caractère presque surhumain et sortait de sa nature d'exception[1] pour organiser, comme un particulier factieux, une société secrète de politique étrangère contre l'État ». (Ch. Aubertin.) Voilà où était tombé ce pouvoir absolu que Louis XV personnifiait!

Alliance franco-autrichienne. — En 1756, le marquis d'Argenson, l'ancien ministre, et le prince de Conti, le chef « du secret », prêchaient l'alliance prussienne, en alléguant la vieille politique nationale, et la popularité de Frédéric II en France. Mais Frédéric était un ami peu sûr et compromettant : il aspirait à remplacer notre vieille alliée la Suède dans la direction des puissances protestantes du Nord et il disputait à l'Autriche sa suprématie en Allemagne. Il n'était que temps d'arrêter son ambition. D'ailleurs il avait déjà reçu les subsides de l'Angleterre. Il est vrai que, même après le traité de Whitehall, il chercha à susciter entre la France et l'Autriche une guerre dont il aurait eu tous les profits. Il invitait la France à envahir les Pays-Bas, tandis qu'il prendrait la Bohême. Tout serait finit en une campagne[1]. Louis XV refusa. Conti céda la direction du *secret* à Tercier, puis au comte de Broglie, partisans de l'alliance autrichienne. Machault la conseillait aussi dans l'intérêt des entreprises coloniales. La France unie à l'Autriche semblait devoir être invincible et l'on pourrait disposer de ressources importantes pour combattre l'Angleterre.

Premier traité de Versailles (1756). — L'alliance franco-autrichienne fut conclue entre le comte de Stahrenberg, qui avait remplacé Kaunitz, comme ambassadeur à Paris, et le nouveau secrétaire des affaires étrangères, l'abbé de Bernis, récemment rappelé de l'ambassade de Venise par Mme de Pompadour. Les premières négociations furent entamées sous les yeux de la favorite, dans sa maison de Babiole : elles se continuèrent à Versailles. Stahrenberg

1. M. de Bismarck en 1866 a fait les mêmes propositions à la France. Louis XV a eu au moins le mérite de ne pas se laisser jouer comme Napoléon III.

proposait les Pays-Bas pour don Philippe, qui rendrait Parme à l'Autriche. Mons serait à la France. Luxembourg serait démantelé, à condition que Marie-Thérèse recouvrât la Silésie.

Bernis voulait signer seulement un traité de garantie réciproque entre France et Autriche contre l'Angleterre. Mais Bernis devait fatalement s'engager de plus en plus : par le *premier traité de Versailles* (mai 1756), les deux puissances se promettaient un secours mutuel de 24.000 hommes contre tout agresseur. Les autres États seraient invités à entrer dans cette alliance. L'impératrice proposait à la Suède la Poméranie orientale, à la Russie la Prusse orientale, à l'électeur de Saxe la couronne de Pologne à titre héréditaire. Le ministre saxon, Bruhl, et le ministre russe, Bestoujef, détestaient Frédéric II autant que Kaunitz et se montraient tout disposés à entrer dans ses vues. Ainsi la Prusse était isolée, ainsi se nouait contre Frédéric II cette formidable coalition, qui allait être la pierre de touche de la jeune monarchie prussienne.

III. **Forces comparées de la Prusse et de la France.** — Comment donc expliquer le succès final du roi de Prusse? Son armée était la meilleure de l'Europe. Des exercices journaliers, des revues fréquentes, des équipements excellents, grâce aux manufactures de Potsdam et de Berlin et à l'or anglais; un corps d'officiers studieux et instruits, pris dans la noblesse, mais dans une noblesse dévouée au roi et à la patrie et confiante dans le succès; un armement perfectionné, grâce à l'usage du fusil à couvre-platine et à baguette de fer, tandis que les adversaires se servaient encore de baguettes de bois; l'emploi de l'artillerie à cheval; le développement de la cavalerie, que Frédéric-Guillaume avait négligée au profit de l'infanterie, mais qui fut fortement constituée par Zeidlitz et Ziethen; tels étaient les éléments des succès militaires de Frédéric II. « En outre, il était son propre général en chef et son propre ministre des affaires étrangères. Il savait comment on réussit dans les négociations et comment on

triomphe à la guerre. Enfin il était le plus libre des penseurs en morale politique, dans un siècle qui se piquait en toutes choses d'une absolue liberté de pensée. » (A. Sorel).

Mais il dut encore bien plus ses succès à l'incapacité de ses adversaires. Sans doute, les armées russes étaient redoutables; elles étaient les seules véritablement nationales parmi les armées européennes; uniquement recrutées parmi les paysans russes, elles avaient une même foi, un même sentiment du devoir. Le soldat russe, avec ses grosses bottes et son ample manteau, était bien équipé. Les Russes eurent des chefs populaires, qui comprenaient l'âme russe. Mais ces chefs changèrent trop souvent; Apraxine, Fermor, Soltykof se succédèrent, d'année en année, sans avoir le temps de poursuivre leurs succès. Ils étaient doublement paralysés par les tergiversations politiques de la cour de Saint-Pétersbourg, et par les exigences du haut conseil de guerre de Vienne, qui dirigeait toutes les opérations et subordonnait les succès et les conquêtes des Russes, à l'unique espoir de reconquérir la Silésie.

Les hésitations des généraux autrichiens l'extrême circonspection de Daun et des autres chefs impériaux, surtout l'ineptie complète des généraux français servirent mieux le roi de Prusse que ses qualités personnelles. La France n'eut presque dans toute cette guerre que des généraux de salon, fort aimables courtisans, mais absolument ignorants des choses de la guerre. Un caprice les élevait, un caprice les faisait tomber. Ils se succédaient comme ces personnages des vieilles horloges des villes : on est content de les voir défiler, malheureusement ils reparaissent. Il fallait plaire à Versailles, pour être amiral ou général. Élevés par leurs succès de cour, les chefs français dédaignaient l'instruction : ils ne savaient ce que c'est qu'un camp, une armée, une manœuvre. Ils ignoraient encore bien plus la géographie et la tactique. Ils étaient tout à leurs plaisirs, s'enrichissaient par des pillages éhontés; les soldats vivaient de maraude, mal vêtus, encore plus mal nourris, courageux, mais incapables de discipline.

Tous les témoignages contemporains s'accordent à ce

sujet. Voici comment Bernis juge le roi de Prusse et la cour de France : « A tous les talents militaires il joint les ressources d'une administration éclairée, d'une décision prompte, et tous les moyens que la vigilance, l'adresse, la ruse et la connaissance profonde des hommes et des cabinets lui fournissent. En France, il n'y a *ni gouvernement, ni administration, ni armée.* Tout ceci se décompose ; on a beau étayer le bâtiment d'un côté, il croule de l'autre. Nous touchons au dernier période de la décadence... Où est Colbert, pour trouver les moyens? Où est Louis XIV, pour inspirer cette âme qui est la première des ressources d'un État?.. Nous n'avons *ni généraux, ni ministres.* Je trouve cette phrase si bonne et si juste, que je veux bien qu'on me comprenne dans la catégorie. » C'est le ministre dirigeant qui tenait ce langage!

Aussi, en France, cette guerre était maudite ; par une aberration inouïe du patriotisme, on applaudissait aux succès de Frédéric II, on « l'adorait », quoiqu'il réussît aux dépens de la France ; on chansonnait nos généraux vaincus. C'est qu'on ne voyait dans cette guerre qu'une fantaisie royale, et le caprice d'une favorite odieuse. Le patriotisme était momentanément étouffé par un sentiment plus fort : la haine croissante contre la vieille monarchie.

Prise de Minorque (1756). — La guerre commença par un brillant succès maritime. Une escadre de douze vaisseaux, commandée par l'amiral la Galissonnière, se jeta à l'improviste sur Minorque. L'amiral anglais Byng, malgré une énergique résistance, ne put s'opposer au débarquement. Le duc de Richelieu s'empara de Port-Mahon et du fort Saint-Philippe (juin 1756). Byng battu avait gagné Gibraltar. L'opinion publique en Angleterre le rendit responsable de cet échec, bien qu'il eût fait tout son devoir. En vain Pitt chercha à le sauver. Pitt se retira du ministère, pour ne pas signer l'ordre d'exécution d'un chef, qui n'avait été que malheureux. Les Anglais n'admettaient plus qu'à forces égales ils pussent être battus sur mer par les Français.

Grandes divisions de la guerre. Deuxième traité de Versailles (1757). — Pendant ce temps la ligue de la France

et de l'Autriche contre Frédéric II s'était complétée par l'accession de la tsarine, de la Suède, de l'électeur de Saxe, Auguste III roi de Pologne, et du plus grand nombre des princes de l'Empire. Il s'agissait du partage des États de la jeune monarchie prussienne. Frédéric II défendit avec acharnement son patrimoine et ses conquêtes. C'est l'objet de la guerre continentale. Il y eut deux groupes principaux d'opérations : 1° dans l'Allemagne occidentale (Westphalie, Franconie, Hesse et Hanovre) ; les Français y étaient opposés, d'abord aux Anglais, ensuite à l'armée prussienne de Ferdinand de Brunswick ; 2° dans la Saxe, la Silésie, le Brandebourg et la Prusse, où Autrichiens, Russes et Suédois attaquaient de toutes parts Frédéric II. Ces opérations peuvent se répartir en trois périodes distinctes :

Dans la première (1756-1757), Frédéric II, après de grands revers, se relève par des succès inespérés. Dans la seconde (1758-1760), Frédéric II semble de nouveau perdu et ressaisit encore l'avantage. Dans la troisième (1761-1763), la lassitude est générale. La guerre languit pour aboutir au rétablissement du *statu quo*.

Frédéric II n'avait qu'un ordre à donner pour commencer la campagne. Il prit les devants, envahit la Saxe, s'empara de Dresde et de Leipzig et bloqua l'armée saxonne dans le camp retranché de Pirna. Le feld-maréchal Braun s'avançait au secours des Saxons. Frédéric détacha une partie de ses troupes, pénétra en Bohême, battit les Autrichiens à Lowositz, et revint devant Pirna[1] pour recevoir la capitulation des Saxons. Par un abus inouï de la victoire, Frédéric II incorpora de force les vaincus dans son armée.

Ce coup rudement frappé terrifia l'Autriche. La cour de Vienne décida la cour de Versailles à faire de nouveaux sacrifices pour accabler le roi de Prusse. Bernis signa, bien qu'à regret, le second traité de Versailles (1er mai 1757). Au lieu de 24.000 hommes, la France s'engagea à en entretenir 100.000, à solder un corps de 10.000 Bavarois et Wurtembergeois pour le compte de Marie-Thérèse et à lui payer un

1 Lowositz, sur l'Elbe au nord de Prague.— Pirna, au sud de Dresde.

subside annuel de 12 millions de florins. Marie-Thérèse promettait seulement de fournir 80.000 soldats. Le sort en était jeté : la France consacrait toutes ses forces à la guerre continentale. Elle allait abandonner à elles-mêmes ses colonies. L'alliance autrichienne eût pu être favorable; l'exagération du *système autrichien* allait mener la France aux plus grands désastres.

Campagne de 1757. — Deux armées françaises furent mises en campagne, l'armée du Rhin et l'armée du Mein. La première eut pour objectif d'envahir le Hanovre dans l'espérance de forcer ainsi le roi d'Angleterre à faire la paix. Le maréchal d'Estrées fut victorieux à Hastembeck ; son successeur, le duc de Richelieu, poussa vers le nord le duc de Cumberland et le força à signer la capitulation de Closterseven[1] ; tous les auxiliaires de la Hesse et du Brunswick devaient être licenciés : l'armée hanovrienne devait se retirer au nord de l'Elbe. La Westphalie, le Hanovre, le Brunswick étaient conquis. Mais les populations de ces contrées étaient irritées des pillages de nos soldats. Richelieu les tolérait pour s'enrichir lui-même. Il mit en coupe réglée tout le pays occupé et, avec le produit de ses exactions, il éleva à Paris le gracieux hôtel, connu sous le nom de pavillon de Hanovre. Ses soldats l'appelaient en riant *le bon père la maraude*.

De l'autre côté, Frédéric II avait envahi la Bohême dont il eût bien voulu arrondir ses États. Par une série de hardies manœuvres, que les Prussiens n'ont fait que reprendre dans la campagne de Sadowa, il investit Prague. Charles de Lorraine négligea d'attaquer les corps séparés de l'ennemi ; il fut complètement battu sous les murs de Prague. Mais Frédéric ne put s'emparer de la ville. Le maréchal Daun s'approchait avec une armée autrichienne de secours. Il écrasa Frédéric II à la bataille de Kollin. Frédéric fut forcé d'abandonner la Bohême. En même temps, il apprenait que les Suédois avaient franchi la Peene et envahissaient la Poméranie orientale ; que 80.000 Russes, commandés par

1. Hastembeck, sur le Weser au nord de Minden. — Closterseven, au sud de Hambourg.

Apraxin, avaient pris Memel et battu à Iægerndorf[1] l'un de ses corps d'armée. Les Anglais, ses seuls alliés, avaient capitulé à Closterseven. Enfin Soubise, à la tête de l'armée du Mein, et le prince de Hildburghausen, à la tête de l'armée des cercles, marchaient par la vallée de la Saale vers Berlin, où un corps d'Autrichiens était entré et avait levé 200.000 écus de contributions. Frédéric semblait perdu.



Soldat d'infanterie sous Louis XV.

Bataille de Rosbach (1757). — La honteuse incapacité de ses adversaires le sauva. Daun, le *Fabius cunctator* allemand, n'osa pas soutenir son lieutenant, qui s'était avancé jusqu'à Berlin. Les Russes s'arrêtèrent à la nouvelle d'une maladie de la tsarine et par crainte de son héritier présomptif, grand admirateur de Frédéric II. Richelieu négociait au lieu de combattre. Frédéric porta toutes ses forces contre l'armée des cercles, qui marchait sur Leipzig dans le plus grand désordre, avec l'armée du Mein du prince de Soubise. Les Français étaient subordonnés aux Allemands. Le prince d'Hilburghausen et son ridicule état-major d'officiers de parade allaient, sur l'ordre du roi de France, commander aux officiers français. L'armée française semblait n'être plus qu'un simple contingent d'Empire. Encombrée de 12.000 chariots, de marchands et de vivandiers, sans cesse occupée de maraude, tandis que les offi-

1. Kollin ou Neu-Kollin, à l'est de Prague. — Iægerndorf, à l'est de Kœnigsberg.

ciers ne songeaient qu'aux fêtes et à la toilette, elle ressemblait plus aux cohues de Xerxès qu'aux troupes de Turenne.

Hildburghausen et Soubise s'emparèrent de Gotha ; mais, peu de jours après, le chef de la cavalerie prussienne, Zeidlitz, les en chassa en faisant manœuvrer à pied ses dragons sur un rang, de façon à faire croire qu'ils étaient très nombreux, et en prévenant Soubise par un faux déserteur que toute l'armée de Frédéric II approchait. Les deux princes évacuèrent Gotha avec tant de précipitation que le camp français tomba aux mains de l'ennemi : on y trouva, disent les relations du temps, une foule de secrétaires, de cuisiniers et de valets ; des tables avec beaucoup de vaisselle et d'argenterie ; une quantité d'objets de toilette et de parfumerie, parasols, manchettes, eau de lavande et de non-pareille, singes, perroquets, etc.

Ainsi l'armée avait tous les vices de la cour. Comment pouvait-elle se mesurer avec les solides troupes de Frédéric II ! Le roi de Prusse approchait en effet : Soubise négligea de l'attaquer au passage de la Saale. Mais il prit une bonne position à Rosbach. Frédéric II feignit de décamper, accompagné par tous les tambours et fifres de l'armée franco-allemande. Puis, se retournant, il attaqua l'ennemi de flanc, dans un chemin creux, dominé par des bois garnis d'artillerie. Les Allemands lâchèrent pied sans combattre. Les Français et surtout les deux brigades du comte de Saint-Germain résistèrent mieux, mais furent vaincus. C'était une surprise plutôt qu'une défaite et, en tout cas, *c'était une défaite allemande*. L'armée alliée avait perdu seulement 2.500 hommes. Soubise avait des forces trois fois supérieures à celles de Frédéric II. Il pouvait tenir la campagne : il ordonna la retraite qui se changea en déroute [1]. Il

1. On a beaucoup de récits de la bataille ; Frédéric II a écrit dédaigneusement : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer le 5 de ce mois. Mais elle ne m'a pas fait cet honneur, s'étant enfuie, sans que je pusse la joindre, dès la première décharge de mes troupes. » Les Français firent en somme meilleure figure que ne l'indique le roi de Prusse. On aurait dû chansonner le prince d'Hildburghausen. On aima mieux chansonner Soubise pour atteindre du même coup Mme de Pompadour. (V. ROBERT et JALLIFFIER, *Compos. françaises*, p. 371.)

avait complètement perdu la tête : « J'écris à Votre Majesté, dans l'excès de mon désespoir ; la déroute de votre armée est totale. Je ne puis vous dire combien de vos officiers ont été tués, pris ou perdus. » Il contribuait lui-même à semer la panique.

Bataille de Leuthen (1757). — Frédéric se retourna immédiatement vers la Silésie. Le prince Charles de Lorraine s'était emparé de Schweidnitz et de Breslau. Après une série de belles manœuvres, qui rappelèrent celles de Rosbach, Frédéric écrasa l'armée autrichienne commandée par Charles de Lorraine et Daun entre les villages de Leuthen et de Lissa[1] ; il força toute la garnison de Breslau à capituler et réduisit l'armée autrichienne de 80.000 à 30.000 hommes. D'après le jugement de Napoléon, cette victoire eût suffi à elle seule pour immortaliser Frédéric II. On peut en dire autant de toute cette belle campagne de 1757.

Campagne de 1758. Bataille de Crefeld. — Dans la seconde période de la guerre (1758-1760), les Français opèrent absolument à l'écart des Autrichiens. En Angleterre, Pitt, redevenu ministre, avait désavoué la capitulation de Closterseven et augmenté les subsides payés à Frédéric II. Mais l'armée hanovrienne et prussienne était passée sous les ordres de Ferdinand de Brunswick. Le comte de Clermont, de la maison de Condé, qui remplaçait Richelieu dans le Hanovre, lui était opposé.

Clermont sembla vouloir montrer quelque énergie. Il cassa d'un seul coup 80 officiers, coupables de graves infractions à la discipline. Mais que faire avec une armée sans vivres, souvent sans solde, sans charrois, éparpillée en petits détachements, avec une artillerie embourbée, avec 15.000 malades encombrant des hôpitaux, qui sont réduits à l'état de charniers, et dans un pays hostile, ruiné par les exactions de Richelieu ? Ferdinand de Brunswick, négligeant l'armée de Soubise, força Clermont à rétrograder sur le Weser, lui enleva Minden, le poussa jusqu'au delà

1. Leuthen et Lissa, à l'ouest de Breslau.

du Rhin et le battit encore à Crefeld. Cette défaite eut des conséquences aussi désastreuses que celle de Rosbach. Ruremonde, Dusseldorf tombèrent entre les mains de l'ennemi : « Nous n'avons plus que le souffle d'une armée », écrivait Clermont. Bernis, qui ne devait pas être difficile, répliquait : « Pour moi j'aurais mieux aimé détruire notre armée par un combat que par une retraite. J'ai pensé en mourir de honte. » Le marquis de Contades remplaça Clermont. Il ne valait pas mieux.

Du côté de l'armée du Mein, Mme de Pompadour voulait ménager une revanche à son ami Soubise. On lui envoya des renforts si considérables qu'il put prendre Cassel; son avant-garde, commandée par de Broglie, fut victorieuse d'un corps allemand à Sangershausen. Ferdinand de Brunswick, renforcé de 12.000 Anglais débarqués à Emden, abandonna la poursuite de Contades, pour s'opposer aux progrès des Français dans le Hanovre. Contades détacha à sa poursuite le brave Chevert. Celui-ci rejoignit Soubise à Cassel et remporta la victoire de Lutternberg. C'est Chevert qui avait battu l'ennemi : c'est Soubise qui obtint le bâton de maréchal de France. Le succès n'était rien moins que décisif et Brunswick occupa une excellente position à Munster, à portée des deux armées[1].

Dans l'Allemagne orientale, Frédéric II avait battu à Schweidnitz Laudon, qui faisait une nouvelle tentative en Silésie : il le poursuivit en Moravie et lui infligea un second échec à Olmütz. Mais il fut brusquement rappelé en arrière : Daun envahissait la Saxe et menaçait la Silésie. Il assiégeait à la fois Neisse et Dresde. Schmettau le repoussa de Dresde. Mais Daun battit Frédéric à Hochkirchen. Il ne sut pas profiter de sa victoire. Frédéric força la route de Silésie, délivra Neisse et rejeta Daun en Bohême. Plus au nord, les Russes avaient pris Kœnigsberg, Elbing, Thorn: ils étaient parvenus jusqu'à l'Oder et mettaient le siège devant Custrin. Frédéric les arrêta à Zorndorf et les rejeta derrière

1 Crefeld ou Crevelt, près du Rhin, à l'ouest de Dusseldorf. — Sangershausen et Lutternberg, en Hesse près Cassel

la Vistule. Cette campagne se terminait encore à son avantage[1].

IV. Avènement de Choiseul (1758). **Troisième traité de Versailles.** — En France Bernis, reconnaissant son insuffisance, avait demandé à résigner ses fonctions et avait indiqué, pour le remplacer, le comte de Stainville, ambassadeur à Vienne. Bernis devint cardinal, et Stainville le nouveau ministre dirigeant, grâce à l'appui de la Pompadour, fut créé duc de Choiseul. C'était un habile diplomate, un ministre actif et avide de gloire, malheureusement condamné par son origine lorraine à soutenir de plus en plus le funeste système autrichien. Il conclut avec l'Autriche, dès son arrivée aux affaires, le *troisième traité de Versailles*. La France s'engageait à tenir 100.000 hommes sous les armes. Elle augmentait le subside payé aux troupes allemandes et suédoises. Elle ne devait pas traiter tant que Frédéric n'aurait pas restitué la Silésie.

Revers de la France sur mer (1758-1759). — Cependant Choiseul voulait aussi soutenir vigoureusement la guerre maritime. En 1758, les Anglais avaient insulté nos côtes, attaqué ou dévasté Saint-Malo, Cherbourg, Rochefort et l'île d'Aix. Ils avaient même osé débarquer en Bretagne à Saint-Cast; mais le duc d'Aiguillon et la noblesse bretonne les avaient forcés à se rembarquer. Choiseul fit de grands préparatifs pour une descente en Angleterre. Des troupes se réunirent à Dunkerque, sous Chevert et Soubise; en Bretagne sous d'Aiguillon. Des vaisseaux de transport furent préparés et les escadres de Toulon et de Brest s'apprêtèrent à appuyer le mouvement (1759).

C'était un projet bien téméraire. Le commodore Rodney bombarda le Havre et brûla l'escadrille qu'on y construisait. Notre flotte de Toulon réussit à franchir les passes de Gibraltar: mais elle fut attaquée à la hauteur de Lagos par les forces supérieures de l'amiral Boscawen; l'amiral

1. Hochkirchen, à l'est de Dresde, Zorndorf au nord de Custrin. La bataille de Zorndorf a été en réalité indécise. Mais les Russes ont spontanément fait retraite le lendemain

la Clue fut complètement battu. La flotte de Brest eut un sort encore plus malheureux : le marquis de Conflans, qui s'était posté près de Belle-Isle-en-Mer, n'attendit même pas l'ennemi : ses vaisseaux s'enlisèrent dans les bancs de sable ou se brisèrent contre les récifs de la côte de Bretagne. Après la *bataille de M. de Conflans*, l'honneur même n'était plus sauf (1759).

Campagnes de 1759 et de 1760. — En Allemagne, Contades commandait toujours l'armée du bas Rhin : le duc de Broglie avait pris le commandement de celle du Mein ; celui-ci infligea à Ferdinand de Brunswick son premier échec à Bergen. Il en profita habilement pour reprendre Cassel et Minden. Contades vint le rejoindre et prit, à titre d'ancienneté, le commandement en chef. De là des rivalités et des brouilles : Brunswick saisit l'occasion de battre les Français à Minden. Tout l'avantage de la campagne fut perdu.

Contades fut destitué ; de Broglie le remplaça (1759). Il sut avec son lieutenant, le comte de Saint-Germain, imposer à l'armée de bonnes réformes : la discipline devint plus exacte, grâce à la sévérité des chefs. Aussi la campagne de 1760 fut marquée par deux succès : la victoire de Corbach et la prise de Cassel d'un côté ; de l'autre la victoire de Clostercamp[1]. Cette dernière fut remportée par le marquis de Castries. Là se signalèrent le chevalier d'Assas et le sergent Dubois. Le feu était engagé la nuit : d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, était placé à l'extrémité de la ligne française. Un officier lui crie en français qu'il tire sur ses camarades. Il sort du rang suivi du sergent Dubois. Ils tombent tous deux au milieu de l'ennemi : d'Assas est blessé le premier et Dubois de crier : « A nous, Auvergne, c'est l'ennemi. » Ainsi, dans cette nuit fameuse, il y eut deux héros au lieu d'un[2].

Revers et nouveaux succès de Frédéric II (1759-1760). — Sur l'autre théâtre de la guerre, les Autrichiens et les

1. Bergen à l'est de Francfort. — Corbach à l'ouest de Cassel. — Clostercamp au nord de Crefeld.

2. V. une discussion intéressante tirée de la correspondance de Grimm et des mémoires de Rochambeau dans Ed. Fournier, *l'Esprit dans l'histoire.*

Russes avaient enfin compris la nécessité de combiner leurs opérations. Trois armées allaient étreindre Frédéric II. Les Russes de Soltykof s'avancèrent de Posen dans la vallée de l'Oder, battirent Frédéric à Zullichau et menacèrent Francfort-sur-l'Oder. Laudon, avec l'armée de Silésie, battit à Landshut Fouquet, lieutenant du roi de Prusse, opéra sa jonction avec Soltykof et s'approcha de Berlin. Le duc de Deux-Ponts, à la tête de l'armée des cercles, s'empara de Leipzig, de Wittenberg, de Torgau ; et Daun, avec l'armée de Saxe, força Schmettau à capituler à Dresde. Laissant son frère, le prince Henri, en Silésie, Frédéric voulut couvrir Berlin ; il subit à Kunersdorf une épouvantable défaite ; 8.000 morts, 15.000 blessés, 3.000 prisonniers, tombèrent aux mains du vainqueur.

En Saxe, deux de ses corps d'armée, opposés à Daun, avaient été battus à Maxen et à Meissen. Jamais Frédéric n'avait subi de telles angoisses. Pour la seconde fois, Berlin tomba entre mains de l'ennemi. Les Austro-Russes pillèrent la ville pendant huit jours : « Il me faut du miraculeux, écrivait-il, pour me faire surmonter toutes les difficultés que je prévois. » Le miracle fut l'inertie, l'incapacité de ses adversaires. Daun, en proie à ses hésitations habituelles, poursuivit mollement Frédéric, qui put se joindre au prince Henri. Il refusa de livrer bataille et manœuvra savamment sur la Katzbach. Soltykof, irrité de ces lenteurs, se retira sur la Wartha. Frédéric, débarrassé de son plus dangereux adversaire, écrasa Laudon à Liegnitz ; et comme Daun se repliait lentement en Saxe, il l'atteignit encore à Torgau (1760) : ces deux grandes victoires sauvèrent une seconde fois Frédéric. Toute la Saxe, sauf Dresde, fut reconquise par lui : les Russes se retirèrent définitivement par la Pologne[1].

Dernière période (1761-1763). — Dans les dernières années la guerre languit : les opérations sont plus découl-

1. Zullichau sur l'Oder au nord de Breslau. — Landshut près des monts des Géants. — Kunersdorf près Francfort-sur-l'Oder. — Maxen au sud et Meissen au nord de Dresde. — Liegnitz près la Katzbach. — Torgau sur l'Elbe.

sues que jamais. Les Français continuent de reprendre et de reperdre Cassel presque à chaque campagne. Au lieu de 100.000 hommes, Choiseul en a réuni 160.000, sous le commandement de Soubise, avec Broglie pour lieutenant. Les deux armées du bas Rhin et du Mein devaient chercher à se rejoindre. Mais de Broglie était jaloux et Soubise incapable. A Villinghausen, de Broglie, pour avoir seul l'honneur de la victoire, attaqua l'ennemi avant l'heure convenue. Soubise entendit la canonnade et laissa battre son lieutenant. L'armée du Mein se replia sur Cassel; celle du bas Rhin derrière la Ruhr. Brunswick, trop faible, manœuvra seulement pour les empêcher de se réunir de nouveau. Ils agirent isolément, Soubise contre les places de la Lippe, Broglie sur les confins de la Westphalie. Toute la responsabilité de ces désastres retombait sur les chefs. L'armée française, sans valoir les troupes prussiennes, était beaucoup au-dessus des hordes de Rosbach et de Crefeld (1761).

En 1762, d'Estrées remplaça de Broglie disgracié et se fit battre à Wilhelmstadt, tandis que Condé, qui succédait à Soubise, remporta un petit avantage à Friedberg. Mais Cassel investi capitula, nos troupes étaient rejetées de nouveau sur le Mein et sur le Rhin. A l'autre extrémité de l'Allemagne les Russes se bornèrent dans ces deux années à prendre Colberg. Laudon s'empara de Schweidnitz (1761), qui fut perdu l'année suivante. En Saxe, Daun fut battu à Reichembach par le maréchal de Bevern, et l'armée des cercles à Freyberg[1] par le prince Henri. C'étaient de part et d'autre les derniers efforts. La paix était devenue nécessaire.

Pacte de famille (1761). **Perte des colonies.** — Choiseul avait cependant cherché à provoquer un véritable élan national. Il avait réussi à signer le *pacte de famille* (1761), qui réunissait dans une même alliance toutes les branches régnantes de la maison de Bourbon : celles de

1. Villinghausen, à l'ouest de Minden. — Wilhelmstadt, près Cassel.— Friedberg, à l'est de Coblentz. — Freyberg, au sud et Reichembach, à l'est de Dresde.

France, d'Espagne, de Naples, de Parme. C'était la réalisation de la pensée de Louis XIV : on pouvait espérer que désormais il n'y aurait plus de Pyrénées.

Le roi d'Espagne Charles III déclara aussitôt la guerre à l'Angleterre : il prépara ses flottes pour les unir à ce qui restait de vaisseaux français. Mais il était bien tard et nos forces navales étaient bien réduites. Le Canada était perdu



Le capitaine Desclieux et son plant de café.

depuis les capitulations de Québec et de Montréal (1760); l'Inde, depuis la perte de Pondichéry et la captivité de Lally-Tollendal (1761). Belle-Isle, en vue de nos côtes, était entre les mains des Anglais; et nos florissantes colonies du Sénégal, de la Guadeloupe, de la Martinique[1], de Sainte-

1. La Martinique produisait en abondance le sucre et le café. En 1727, de Jussieu avait remis, au capitaine du génie Desclieux, trois jeunes plants de caféiers, pour les acclimater à la Martinique. La traversée fut longue; l'eau se faisait rare; plusieurs jours avant d'aborder, matelots et passagers furent réduits à la demi-ration. Desclieux se priva d'une partie de sa portion pour arroser ses plants. Deux d'entre eux moururent, mais il sauva le troisième, qui fut la souche de tous les caféiers des Antilles et de l'Amérique centrale.

Lucie et de Tabago étaient aussi devenues leur proie. Les Espagnols ne firent que s'associer à nos désastres. La Havane et les Philippines furent ravagées par les escadres anglaises. La Floride fut conquise par les colons anglais d'Amérique L'empire de la mer appartenait bien définitivement aux Anglais.

Cependant William Pitt et les whigs ne trouvaient pas encore la France assez abaissée. Comme un autre Annibal, il pensait que rien n'était fait, tant que ses ennemis auraient l'espoir de se relever. Il refusait de faire la paix. Le nouveau roi d'Angleterre la voulait : il confia la direction des affaires à son ancien précepteur, lord Bute, à la tête d'un cabinet tory. La paix devint possible.

V. **Traités de Hambourg et d'Hubertsbourg** (1762-1763). — Elle était déjà en partie faite sur le continent : la Suède, par le *traité de Hambourg* (1762), s'était retirée de la lutte. La Russie, à l'avènement de Pierre III, avait fait une subite volte-face. D'ennemie de la Prusse, elle était devenue son alliée, à cause de l'admiration enthousiaste que le nouveau tsar professait pour Frédéric II. Mais, quand Pierre III eut été renversé, Catherine II retira les troupes russes et se contenta de signer avec Frédéric un traité de neutralité. En somme, le roi de Prusse restait maître de la Silésie. On s'était partagé, comme le disait Bernis, la peau d'un ours qui avait mieux su se défendre qu'on n'avait su l'attaquer.

Le *traité d'Hubertsbourg*[1] consacra cette situation. Frédéric II garda la Silésie et promit sa voix pour nommer Joseph roi des Romains. C'était le maintien de ce qui existait avant la guerre : « Il est singulier, dit à ce propos Bernis, que toutes les cours aient manqué leur but dans cette guerre. Le roi de Prusse prétendait opérer une grande révolution en Europe, rendre l'Empire alternatif entre les protestants et les catholiques, échanger les États et prendre ceux qui seraient le plus à sa bienséance. Il a acquis beaucoup de gloire à dominer les cours de l'Europe, mais il

1. Huberstbourg, à l'ouest de Dresde.

GUERRE DE SEPT

Guerres : 1° Marie-Thérèse veut reconquérir la Silésie sur Frédéric II, de là la guerre continentale; renversement des alliances; traité de Whitehall (1756) qui rapproche la Prusse et l'Angleterre; Kaunitz formée par les trois traités de Versailles et le traité de Saint-Pétersbourg (1756-1758).

PÉRIODES	DATES	I. GUERRE CONTINENTALE (Prussiens contre Français, Autrichiens,		
		GUERRE DANS L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE Français contre Anglais et Prussiens)		GUERRE DANS L'ALLEMA (Frédéric II contre
		1° Armée du Rhin	2° Armée du Mein	1° Armée de Bohême et de Saxe
1re Période (1756-1757) Revers de Frédéric II suivis de succès inespérés, lutte sur mer et aux colonies.	1756			Offensive de Frédéric II en Saxe et en Bohême, prise de Dresde et Leipzig; défaite de Braun à Lowositz; capitulation de Pirna; les Saxons incorporés par Frédéric II.
	1757	Victoire de d'Estrées à Hastembeck; capitulation de Closterseven (Richelieu vainqueur du duc de Cumberland); les Français maîtres de la Westphalie, du Hanovre et du Brunswick.	Marche de Soubise et de l'armée des Cercles sur la Saale; surpris e de Gotha; défaite de Rosbach.	Victoire de Frédéric à Prague sur Charles de Lorraine; sa défaite à Kollin par Daun.
2e Période (1758-1760) Choiseul exagère le système autrichien; victoires définitives de Frédéric II; perte des colonies françaises.	1758	Clermont et Ferdinand de Brunswick; perte de Minden; défaite de Crefeld; retraite des Français sur le Rhin, Contades remplace Clermont.	Victoire de Soubise à Cassel et à Lutternberg; ses discordes avec Contades; de Broglie remplace Soubise.	Daun en Saxe; siège de Dresde; sa victoire à Hochkirchen.
	1759	Défaite de Minden (Contades battu par Brunswick)	Victoire de Broglie à Bergen.	Victoire de Daun à Maxen.
	1760	Victoire de Clostercamp (le marquis de Castries sur Ferdinand de Brunswick, le neveu); d'Assas et le sergent Dubois.	De Broglie et Saint-Germain; victoire de Corbach; prise de Cassel; succès de Gruneberg.	Daun prend Dresde; sa défaite à Torgau; la Saxe perdue sauf Dresde.
3e Période (1761-1762) Pacte de famille (1761); inaction générale.	1761	Discordes de Soubise et de de Broglie; défaite de de Broglie à Villinghausen; sa disgrâce.		
	1762	Défaites de d'Estrées et de Soubise à Wilhelmstadt; victoire inutile de Condé à Friedberg; perte de Cassel.		Défaite de Reichembach (Daun battu par Bevern); défaite de Freyberg (armée des Cercles battue par le prince Henri).

Dernières négociations. — 1761. Pacte de famille. — 1762 L'alliance de la Russie se change en renversent Pitt et les whigs. — 1763. Traité d'Hubertsbourg; la Silésie reste à Frédéric II; fin de la

.NS (1756-1763)

l'Angleterre veut ruiner la marine et les colonies de la France, de là la guerre maritime. — *Traites :*
ıvaille avec Bernis, Choiseul et Bestoujef à nouer une redoutable coalition contre Frédéric II; elle est

xiliaires Allemands, Russes et Suédois)		II. GUERRE MARITIME (Français contre Anglais)		
E MÉRIDIONALE (Autrichiens) 2e Armée de Silésie	GUERRE dans l'Allemagne orientale (Prussiens contre Russes et Suédois)	GUERRE SUR MER	GUERRE au Canada	GUERRE dans l'Inde
		Conquête de Minorque; La Galissonnière bat l'amiral Byng, prise de Port-Mahon et du fort Saint-Philippe par Richelieu.	Victoire de Montcalm à Oswégo.	
harles de Lorraine en Silésie; sa victoire à Gœrlitz; prise de Schweidnitz et de Breslau; défaite de Charles de Lorraine à Leuthen ou Lissa.	Suédois au delà de la Peene·Apraxine et 80.000 Russes; prise de Memel, victoire des Russes à Jægerndorf.			
audon et Frédéric en Silésie et en Moravie; victoires de Frédéric à Schweidnitz et à Olmutz.	Prise par les Russes de Kœnisberg, Elbing et Thorn, siège de Custrin, leur défaite à Zorndorf.	Dévastations des Anglais à Saint-Malo, à Cherbourg, à l'ile d'Aix et à Rochefort; victoire de Saint-Cast; perte de Saint-Louis et de Gorée.	Perte de Louisbourg et du fort Duquesne; victoire de Ticondéroga.	Arrivée de Lally-Tollendal, prise du fort Saint-David; échec devant Madras.
	Victoires de Soltykof. 1o à Zullichau sur Wedel; 2o à Kunersdorf sur Frédéric II.	Projet de descente en Angleterre; le commodore Rodney détruit l'escadre du Hâvre; défaite de Lagos (la Clue battu par Boscawen); défaite de Belle-Isle (Conflans fuit devant Hawke); perte de la Guadeloupe et du Sénégal.	Expédition de Wolf, défaite de Québec; mort de Montcalm; et de Wolf. Capitulation de Québec.	Perte de la côte d'Orissa; capitulation de Conflans.
'ictoire de Laudon à Landshut sur Fouquet; prise de Glatz; défaite de Liegnitz.	Berlin pillé par les Austro-Russes; discordes de Soltykof et de Laudon; retraite des Russes à Colberg; leur défaite à Landsberg	Exploits du corsaire Thurot; son essai de descente en Irlande; sa défaite et sa mort dans la Manche.	Capitulation de Montréal; le Canada perdu.	Défaite de Vandavachy (Lally battu par Coote); perte d'Arcote, de Devicotah, de Karikal.
'rise de Schweidnitz par Laudon.	Prise de Colberg par les Russes.	Perte de Belle-Isle.		Siège et perte de Pondichéry; captivité de Lally-Tollendal.
'erte de Schweidnitz.		Perte de la Martinique, de la Grenade, de Sainte-Lucie, de Tabago; revers de l'Espagne à la Havane et aux Philippines; perte de la Floride.		

ıstilité, puis en neutralité. Traité de Hambourg; la Suède se retire de la lutte; lord Bute et les tories
ıerre continentale. — Traité de Paris : perte des colonies françaises; fin de la guerre maritime.

laissera à son héritier une puissance peu solide. Il a ruiné ses peuples, épuisé ses trésors, dépeuplé ses États. L'impératrice-reine a augmenté l'idée que l'on avait de son courage, de sa puissance et de la bonté de ses troupes... mais elle n'a rempli aucun des objets qu'elle s'était proposés. La Russie a montré à l'Europe la milice la plus invincible et la plus mal conduite. Les Suédois ont joué inutilement un rôle subalterne et obscur. Le nôtre a été extravagant et honteux. »

On verra, au chapitre suivant, comment le traité de Paris, signé quelques jours avant celui d'Hubertsbourg, termina la guerre maritime entre la France et l'Angleterre par l'abandon de nos plus belles colonies.

SUJETS A TRAITER

Le renversement des alliances.

La politique secrète de Louis XV.

Le rôle des armées russes dans la guerre de Sept ans.

Analyser les causes du succès de Frédéric II, dans sa guerre contre la coalition européenne.

CHAPITRE X

POLITIQUE COLONIALE. — CONFLIT ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN AMÉRIQUE ET AUX INDES. — FORMATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

I. L'empire colonial français doit son origine à François Ier. Il a été agrandi sous Richelieu et sous Colbert. Le Canada avec la Louisiane, les plus riches Antilles, le Sénégal et les comptoirs de l'Inde en sont les plus beaux domaines.

II. Malgré les cessions opérées au traité d'Utrecht (1713), notre empire prend au XVIIIe siècle des développements inattendus. Mais les efforts de nos marins et de nos grands *coloniaux* ne sont pas soutenus par le gouvernement de Louis XV. L'œuvre de Dumas, de Dupleix et de la Bourdonnais est abandonnée aux traités d'Aix-la-Chapelle et de Madras (1748-1754).

III. L'attentat de Boscawen (1755) rend inutiles les sacrifices de Louis XV en faveur de la paix. Le duel à mort se poursuit entre la France et l'Angleterre pendant toute la guerre de Sept Ans. Malgré leurs héroïques efforts, Lally-Tollendal est obligé de rendre Pondichéry, Montcalm est vaincu et tué à la bataille de Québec. La paix de Paris (1763) nous enlève nos plus belles colonies.

IV. Lord Clive (1753-1773) et Warren Hastings (1773-1785) donnent aux Anglais la possession de l'Inde. Leurs célèbres procès mettent en évidence les scandales de la conquête, sans pouvoir en détruire les résultats. Ni les Mahrattes, ni le bailli de Suffren ne peuvent les déloger. Le traité de Versailles (1783) est une revanche insuffisante du traité de Paris.

I. Destinées des colonies françaises. — C'est devenu un lieu commun de soutenir que « les Français n'ont pas le

---

OUVRAGES A CONSULTER : P. GAFFAREL, *les Colonies françaises.* — DE BONNECHOSE, *Montcalm et le Canada français.* — TIBULLE HAMONT *Dupleix, Lally Tollendal.* — MACAULAY, *Clive et Varren Hastings.* — WAHL, *la France aux colonies.* — CULTRU, *Dupleix, ses plans, sa disgrâce.* — H. VAST, *l'Algérie et les colonies françaises.* — BIOVÈS, *Warren Hastings.*

génie colonisateur ». Cependant, l'histoire, soit dans les deux derniers siècles, soit de nos jours, donne à cette assertion un éclatant démenti. Sans doute nous avons éprouvé de graves mécomptes aux colonies. Sans doute quelques-uns de nos plus beaux établissements ont eu les destinées les plus tristes. Mais la faute de ces échecs est tout entière au gouvernement français et à l'ignorance de la nation pour toutes les choses d'au delà des mers. Aucun peuple ne possède à un plus haut degré que les Français les qualités nécessaires pour fonder des colonies : l'esprit d'aventure, l'énergie, l'aptitude à se faire bien venir des indigènes, la bonne humeur qui résiste à tous les déboires, l'insouciance de la fatigue et du danger. Tant que la France a grandi, son empire colonial s'est étendu et affermi; nos rois et nos grands hommes d'État, Henri IV, et Richelieu, Louis XIV et Colbert ont compris l'importance d'avoir au loin de petites France, où le génie national se donnerait librement carrière. Mais au XVIIIe siècle la décadence commença : l'inepte et honteux gouvernement de Louis XV renonça à défendre les colonies, précisément au moment où elles arrivaient au plus haut point de prospérité, sous les plus habiles administrateurs et capitaines que la France ait jamais envoyés au loin : sous Bussy, sous la Bourdonnais, sous Dupleix, sous Montcalm et sous Bougainville. L'histoire de ces grands hommes est une poignante épopée où, après une lutte héroïque contre l'ennemi et surtout contre l'abandon de la patrie, leurs généreux efforts aboutissent à la ruine totale de nos essais d'empires coloniaux de l'Amérique et de l'Inde.

Les colonies françaises à l'époque de Richelieu. Champlain (1570-1635). — On sait la part brillante des Français comme précurseurs des grandes découvertes modernes et leurs efforts pour fonder des colonies durables à l'époque de François Ier et de Henri IV. Les Français succédaient au premier ban des peuples colonisateurs; venus après les Portugais, les Espagnols et les Hollandais, ils avaient plus de ressources et pouvaient profiter de l'expérience acquise.

Richelieu, le véritable créateur de la marine française,

fonda des compagnies privilégiées pour développer le commerce maritime et les colonies. En 1629, nos comptoirs du Canada avaient été conquis par les Anglais. Champlain éleva auprès du cardinal des réclamations si énergiques, que Richelieu, à la paix de Saint-Germain, exigea de l'Angleterre la restitution du Canada et de l'Acadie (1632). Champlain, qui depuis vingt-sept ans voyageait dans ces *terres neuves*, fut nommé gouverneur du Canada et occupa ce poste jusqu'à sa mort (1632-1635). Les Indiens, séduits par la facilité de nos mœurs, accueillaient volontiers notre domination et devenaient nos plus fermes soutiens. Champlain avait obtenu que ceux qui se feraient catholiques fussent considérés comme *naturels français*. Dans la relation de ses voyages, adressée à Richelieu, Champlain parle avec enthousiasme du Canada : « Il se peut dire que le pays de la Nouvelle-France est un nouveau monde, et pas seulement un royaume beau en toute perfection. »

Un autre Français, le Normand Bélain d'Esnambuc, tenta des établissements à Saint-Christophe (1625), à la Martinique et à la Guadeloupe (1635). D'autres compagnies privilégiées acquirent des territoires à la Guyane, au Sénégal, à Madagascar. Le capitaine de marine Rigault construisit le fort Dauphin au sud-est de la grande île.

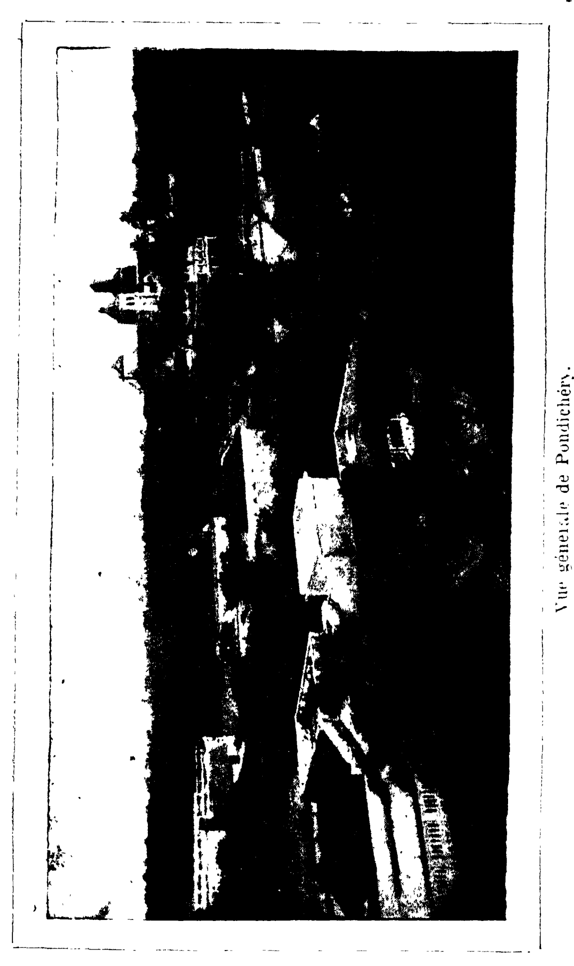
Le système protecteur aux colonies. Les grandes compagnies. — Les compagnies privilégiées tombèrent à la mort de Richelieu, avec la main qui les soutenait. Les établissements français ne souffrirent presque pas de cette disparition. Malgré les troubles de la minorité de Louis XIV, ils continuèrent à se développer en dehors de toute action gouvernementale. En 1661, lorsque Colbert devint ministre, la France possédait : Terre-Neuve et le Canada depuis François Ier; l'Acadie et la Guyane depuis Henri IV ; les petites Antilles, les comptoirs du Sénégal et de Madagascar et l'île Bourbon depuis Richelieu. Enfin la baie d'Hudson avait été reconnue par les Bourdon en 1656 et des traités avaient été signés avec les indigènes pour le commerce des pelleteries.

La situation était bonne. Colbert comprenait l'importance économique des colonies : il travailla de toutes ses forces à

les développer ; malheureusement il les soumit à une *protection* trop étroite. Le vrai système colonial consiste à abandonner les colons à leur propre développement, en se contentant de garantir avec le plus grand soin leur sécurité, au moyen des garnisons et des flottes de la métropole. Colbert aima mieux fonder ou relever des compagnies mort-nées qui avaient le monopole du commerce dans chaque région, sous la tutelle rigoureuse des ministres. Quatre compagnies des Indes avaient déjà échoué sous Henri IV et sous Louis XIII. Il racheta aux compagnies existantes leurs privilèges et fonda cinq compagnies nouvelles : celles des Indes orientales ; des Indes occidentales (1664) ; du Nord (1669) ; du Sénégal (1671) ; et du Levant (1676). Les deux premières surtout arrivèrent, grâce à Colbert, à une réelle prospérité. Elles eurent le monopole du commerce, l'une dans l'Inde et dans l'Extrême-Orient ; l'autre en Amérique. Des primes furent accordées aux armateurs. Louis XIV s'intéressa pour six millions de livres à leurs opérations. Une ordonnance royale déclara que la noblesse ne dérogeait pas en se livrant au commerce de mer. Ces compagnies songeaient beaucoup plus aux profits commerciaux qu'au développement colonial. Elles cherchaient à *vendre cher* les denrées de la France et à *acheter bon marché* les produits coloniaux. Elles n'encourageaient pas la culture, elles exploitaient la colonie. Aussi leur décadence fut rapide. Elles nuisirent plus qu'elles ne servirent à notre empire colonial.

Œuvre de Colbert. François Martin dans l'Inde (1674-1706). — Les résultats atteints par Colbert n'en sont pas moins remarquables. Saint-Domingue fut racheté à des flibustiers normands ; les Antilles à des particuliers qui s'en étaient fait des principautés féodales (Boisseret à la Guadeloupe, Duparquet à la Martinique, Poinci à Saint-Christophe, etc.). Des colons nouveaux furent établis à Terre-Neuve, à Cayenne, à Madagascar, au Sénégal. Aux Indes quelques comptoirs furent créés : à Surate (1668), par le Français Caron, qui avait le titre de gouverneur, et par un chef persan appelé Marcara ; plus tard à Mazulipatam

et à San-Thomé (1674); en 1676, Pondichéry fut fondé par



Vue générale de Pondichéry.

François Martin, successeur de Caron : il y fit venir la garnison de San-Thomé, d'où il avait été chassé par les Hollan-

dais, mais avec les honneurs de la guerre. Enfin Chandernagor s'éleva sur l'Hoogly, le bras le plus navigable du Gange, au cœur de la riche province du Bengale (1688). Les attaques de Louis XIV contre les Hollandais eurent leur retentissement dans l'Inde. Pondichéry fut assiégé et pris malgré la belle résistance de François Martin (1689). Mais au traité de Ryswick, un article spécial stipula la reddition de cette place. Martin ne cessa d'en augmenter les remparts jusqu'à sa mort. Il travailla aussi à bien accueillir les princes hindous; à conclure avec eux de solides alliances. A sa mort (1706), Pondichéry comptait 40.000 habitants. Le gouverneur François Martin fut le premier de ces grands patriotes, qui travaillèrent à donner à la France l'empire des Indes.

Le Canada et la Louisiane. Explorations de Cavelier de la Salle (1678-1687). — En Amérique, la marche de la colonisation fut encore plus rapide. Les indigènes étaient peu nombreux et peu redoutables. Le climat convenait mieux aux Français; la distance de la métropole était moins grande. La colonie était administrée, en vertu de l'ordonnance de 1664, par un gouverneur, chargé de l'autorité militaire et des affaires extérieures, et par un intendant qui s'occupait de toute l'administration civile. Le brave comte de Frontenac, gouverneur du Canada, et l'intendant Talon, secondèrent bien les vues de Colbert. Les puissantes tribus des Hurons et des Algonquins se rattachèrent à la politique française, tandis que les Iroquois soutenaient les Anglais.

De hardis missionnaires pénétrèrent loin du Canada, dans les solitudes inconnues, au centre du continent. L'un d'eux, le P. Marquette, aidé d'un négociant en fourrures, appelé Joliet, partit des grands lacs du Saint-Laurent à la recherche d'un grand fleuve que lui signalaient les Algonquins sous le nom de *Meschacébé* ou *père des eaux*. Il franchit le seuil qui sépare les lacs de la rivière Wisconsin, descendit cet affluent du Mississipi, puis le fleuve lui-même, jusqu'au confluent de l'Arkansas; ils ne revinrent en arrière, que lorsqu'ils eurent dépassé les pays où l'on par-

lait l'idiome des sauvages canadiens. Leur retour s'effectua par l'Illinois (1673).

Cavelier de la Salle, un Rouennais d'un grand cœur et d'une instruction solide, eut l'honneur de compléter cette découverte. Il avait conçu le projet de reconnaître le Mississipi dans toute l'étendue de son cours. Il construisit une suite de postes fortifiés de la région des lacs à l'Illinois et au Mississipi (1678-1682). Après bien des souffrances, il put enfin descendre le fleuve jusqu'à son embouchure et donna à la contrée le nom de Louisiane, en l'honneur de Louis XIV, et au fleuve, celui de fleuve Colbert. Il avait exploré le Mississipi, comme Champlain le Saint-Laurent. Deux Français ont révélé le cours des deux plus grands fleuves de l'Amérique du Nord. Après un court séjour en France, Cavelier de la Salle fut chargé de coloniser la Louisiane. Il périt assassiné par ses compagnons qui refusaient de le suivre (1687). C'est un des voyageurs les plus accomplis parmi tous ceux des trois derniers siècles. La France ne le connaît guère. Mais son buste est placé au capitole de Washington, parmi les grands hommes qui ont honoré l'Amérique. La Louisiane fut colonisée après lui par un autre vaillant homme, le chevalier d'Iberville (1697).

Ainsi la France, maîtresse de tout le cours du Saint-Laurent et du Mississipi, avait alors dans l'Amérique septentrionale un empire beaucoup plus étendu que ceux de l'Espagne et de l'Angleterre. Cependant les désastres de la fin du règne eurent leur contre-coup funeste de ce côté. Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, le comte de Frontenac, sommé par les Anglais de rendre Québec, répondit « par la bouche de ses canons », et sauva la ville. La guerre de la succession d'Espagne eut des résultats plus fâcheux. Par le traité d'Utrecht (1713), Louis XIV céda Terre-Neuve, l'Acadie et les territoires de la baie d'Hudson, c'est-à-dire les portes du Canada.

II. Grandes périodes de l'histoire coloniale au XVIIIe siècle. — Au XVIIIe siècle l'histoire de nos colonies est pleine de revirements imprévus. De 1715 à 1742, la France est l'alliée

de l'Angleterre : alliance perfide et humiliante, comme l'entendaient les ministres de cette époque. Ils sacrifièrent aux jalousies de leurs alliés la marine royale. Mais la paix maritime fut favorable à la marine marchande et au progrès colonial. Au contraire, de 1742 à 1763, la rivalité commence : malgré le délaissement honteux de la métropole, de grands patriotes soutiennent héroïquement au delà des mers une lutte inégale, où succombent nos colonies. De 1763 à 1789, les Anglais étendent et consolident leur empire colonial aux Indes. Mais ils perdent l'Amérique. La France, en soutenant les colons anglais révoltés, prépare sa revanche.

La compagnie d'Occident (1717). — Le système de Law développa l'esprit d'entreprise et de spéculation et donna une vive impulsion aux colonies. La compagnie d'Occident, dont les actionnaires prirent le nom de Mississipiens, dirigea vers l'Amérique du Nord et surtout vers la Louisiane toutes ses opérations (1717). La Nouvelle-Orléans fut bâtie à la tête du delta du grand fleuve ; Mobile, à l'embouchure de l'Alabama. De grands ouvrages de défense entourèrent Louisbourg dans l'île Royale ou du Cap-Breton ; pour en faire une place d'armes capables de remplacer Terre-Neuve. A ce moment la France possédait les trois quarts de l'Amérique du Nord. Le Canada s'étendait dans toute la région du Saint-Laurent des grands lacs et de la Mackenzie ; la Louisiane comprenait tout le pays entre les Alléghanies et les montagnes Rocheuses.

La compagnie des Indes (1719). — La compagnie des Indes, fondée en 1719, ne fut pas moins active : elle acheta le port de Blavet qui devint le port de Lorient (l'orient). Elle se fit céder Portendick par les Hollandais. Le Sénégal était gouverné à ce moment par un organisateur habile, André Brue qui donna une grande extension au commerce français [1] (1694-1724). Dans l'île de France, Port-Louis fut creusé et devint en peu de temps l'abri le plus sûr de toute

1. Les Anglais s'étaient ménagé au traité d'Utrecht par le droit de l'Asiento les profits de la traite des nègres ; ce honteux commerce était alors considéré comme parfaitement licite.

INDE
au 18e Siècle

AFGHANISTAN
Caboul
SEIKS
Lahore
PANDJAB
Moultan
THIBET
Himalaya
ROHILLAS
Delhi
OUDE
Agra
Lucknow
Corah
Patna
Allahabad
Hauderabad
RADJEPOUTES
Plassey 1757
Chandernagor
Calcutta 1756-1757
Mourchedabad 1757
SYNDHIA
Nagpour
Surate
Diu
Balasore
Kattack
Aurengabad
NYZAM
Hayderabad
Bombay
Pounah
DEKHAN
Golfe du Bengale
Yanaon
Mazulipatam
Ghattes
Goa
Condjeveram
Madras 1746
Ft. St. Georges
Mangalore 1784
Bangalore
Arcote
Seringapatam
Vandavachy 1760
Pondichery 1748-1761
Mahé
Maissour
Ft. St. David
Goudelore
Porto Novo 1781
Karikal
Negapatam 1746
Iles Laquedives
Calicut
Cochin
Travancore
Trinkomale
I. Ceylan
Colombo
Océan Indien
I. Maldives

cette partie de l'océan Indien. Aux Indes, la compagnie pouvait profiter de la dissolution de l'empire du Grand Mogol. Aureng-Zeb, descendant de Tamerlan, était mort en 1707. Son héritier, incapable de gouverner, ne garda que le titre de Grand Mogol et une ombre de puissance. Tous les gouverneurs des provinces, soubabs, nababs et rajahs, se rendirent indépendants comme les ducs et les comtes francs sous les faibles successeurs de Charlemagne. Dès lors, l'Inde fut en proie aux guerres civiles: toutes les fois que mourait un puissant prince féodal, sa succession était disputée entre un grand nombre de prétendants. C'était pour les étrangers l'occasion d'intervenir avec profit dans les querelles intestines et de s'étendre dans l'Inde. Les Français occupaient Surate, Pondichéry, Mazulipatam et Chandernagor, avec ses deux annexes de Balassor et de Cossimbassar[1]. Ils étaient bien vus dans l'Inde. François Martin s'était concilié par sa douceur tous les princes hindous voisins de nos possessions.

Dumas (1735-1741). — Un digne successeur de Martin, le gouverneur Dumas, s'inspira de cette politique habile. Entré jeune au service de la compagnie, Dumas savait l'hindoustani et connaissait les usages du pays, les divisions des princes. Il se les attacha par des services signalés. Les Mahrattes, bandes de pillards musulmans, établis au nord du Dekkan, profitaient de l'anarchie générale pour ravager à leur aise les plus riches provinces. Deux princes du Carnatic demandèrent à Dumas d'envoyer à Pondichéry leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors, pour les sauver des Mahrattes. Dumas accueillit les princesses avec les plus grands égards. Mais le chef des Mahrattes voulait se venger sur Pondichéry. Dumas lui fit présent de caisses de liqueurs. Le chef en goûta avec sa sultane favorite, et la liqueur dorée de Cognac procura aux Français un allié inattendu. La dangereuse attaque des Mahrattes fut conjurée.

Dumas réussit à se faire donner par l'impuissant héritier du Grand Mogol le titre de nabab. Il devint ainsi, sans tirer

1. Balassore est sur la côte du Bengale, à l'ouest de l'embouchure du Gange. Cossimbassar est un faubourg de Mourchidabad.

l'épée, par le seul ascendant de son génie, une puissance indienne. Il déploya un grand faste afin de captiver l'esprit mobile des indigènes. Lorsqu'il revint en France, épuisé de fatigues (1741), il avait étendu et consolidé notre empire colonial des Indes. De nouveaux établissements étaient fondés à Karikal et à Calicut. Les côtes de Malabar et de Coromandel étaient soumises au pavillon français.

Dupleix (1697-1763). — Dupleix, successeur de Dumas, a fait tort à sa mémoire. Ces deux grands hommes méritent cependant d'être tous deux vénérés au même titre à cause de leurs éminents services. Le père de Dupleix était un fermier général aussi sévère que riche. Il profita de sa situation de membre du conseil de la compagnie pour faire nommer son fils commissaire des guerres à Pondichéry. Dupleix étudia le pays avec ardeur. Il organisa des services de cabotage entre les différents ports du pays : et le commerce *d'Inde en Inde* lui valut une énorme fortune. Devenu gouverneur de Chandernagor (1730), il fit d'une simple forteresse perdue au milieu du Bengale une ville peuplée et florissante.

Quand Dumas revint en France, Dupleix le remplaça comme gouverneur général (1742). Eut-il à l'avance un plan fortement arrêté? Eut-il même l'idée nette des grandes choses qu'il devait accomplir peu à peu à mesure que les événements lui en donnaient l'occasion? Il serait téméraire de le soutenir; il a commencé petitement, comme fonctionnaire secondaire. Au début, en étendant par le cabotage le commerce de la compagnie, il avait surtout l'idée de s'enrichir lui-même. Il ne disposait d'ailleurs que de peu de ressources et ses premières troupes n'étaient guère engagées que dans des opérations de razzias. Peu à peu cependant il comprit la faiblesse de l'empire du Grand Mogol, le profit qu'il pouvait tirer des guerres civiles entre nababs et rajahs. Il se rendit compte que les indigènes, solidement encadrés par les Européens, pouvaient former une excellente armée coloniale. Plus tard encore il utilisa ce noyau d'armée coloniale contre les Anglais. Voulant leur enlever les profits du commerce de l'Inde, il chercha à les éloigner des côtes et se fit attribuer par de complaisants protégés

tout ce qu'il put du littoral oriental. Ses vues n'allèrent sans doute pas jusqu'à la prise de possession effective de l'Inde au profit de la France. Son rôle est déjà assez glorieux, d'avoir montré les profits que pouvait procurer le commerce indien et les moyens d'en obtenir le monopole. A ce titre, il



Temple sur le Gange, près de Chandernagor.

mérite d'avoir son buste à Calcutta parmi les créateurs de l'Inde moderne. Quand les Anglais se substituèrent aux Français pour asservir l'Inde, ils n'ont rien trouvé de mieux que d'imiter et de continuer **Dupleix**. Son lieutenant, l'audacieux et habile marquis de Bussy, sa femme, Jeanne, fille d'une créole portugaise que les Indiens dans leur admiration ont surnommée *la Bégoum*, c'est-à-dire la princesse,

devaient travailler avec ardeur à le seconder, l'un par sa témérité toujours heureuse, l'autre par sa connaissance profonde de tous les idiomes de l'Hindoustan et de toutes les querelles des princes indiens.

Dupleix, dès son arrivée au pouvoir, prit le titre de nabab qui avait été conféré à Dumas, afin d'avoir aux yeux des Hindous une autorité légitime. Il obtint en peu de temps la soumission de tous les petits princes du voisinage. Il fit de Pondichéry une place bien fortifiée. La compagnie lui refusait des crédits; il engagea sa propre fortune pour achever les remparts. La guerre continentale entre la France et l'Angleterre s'étendit bientôt aux colonies. La compagnie française, terrifiée, proposa vainement à la compagnie anglaise, qui était aussi pusillanime, de garder la neutralité. Cette offre fut repoussée. Le commerce français, mal soutenu par la marine royale, subit des pertes énormes à cause des prises des Anglais. Dupleix fut d'abord laissé sans secours. Mais il réussit à persuader aux Hindous de ruiner Madras, si les Anglais attaquaient Pondichéry. Cependant il apprit avec joie qu'une escadre arrivait pour la défense de l'Inde.

La Bourdonnais (1699-1753). — La Bourdonnais venait au secours de Dupleix. Inférieur à Dupleix par l'intelligence politique, Mahé de la Bourdonnais lui était supérieur par les talents militaires. A l'île de France, il avait créé les défenses de Port-Louis, à l'île Bourbon il avait développé la prospérité agricole. Il a montré, dans les circonstances les plus difficiles, l'audace et la ténacité d'un grand homme de guerre. Seulement il avait l'esprit chagrin et jaloux, il ne savait pas obéir. Il est triste de constater que les discordes de ces deux hommes contribuèrent à sauver les Anglais. Mais le gouvernement de Versailles est responsable de ces querelles; il donna à Dupleix et à la Bourdonnais des pouvoirs ambigus et excita leurs défiances au lieu de les calmer.

Capitulation de Madras (1746). — La Bourdonnais n'avait reçu qu'un seul vaisseau de combat. Il réquisitionna des bâtiments de commerce qu'il arma pour la guerre, il improvisa une escadre avec des ressources qu'il n'avait pas. Il

parut enfin dans l'Inde, défit à Négapatam une petite escadre anglaise et sauva Pondichéry menacé. Mais la Bourdonnais refusait d'attaquer Madras ; il ne céda qu'à un ordre formel de Dupleix, qui était son supérieur comme gouverneur général de l'Inde. Devant Madras, la Bourdonnais montra toutes ses qualités militaires. L'attaque de la place fut préparée avec une telle vigueur que le gouverneur anglais demanda à se rendre avant que le feu eût été ouvert (15-21 septembre 1746). Il obtint de la Bourdonnais une capitulation trop favorable. La garnison et la ville devaient se racheter au prix d'une somme de 10 millions. Dupleix refusa d'accepter cette capitulation. Voulant enlever aux Anglais le commerce de l'Inde, il ne pouvait leur laisser Madras. Comme il ne put fléchir l'obstination de la Bourdonnais, il provoqua son rappel en France.

La Bourdonnais revint pour se justifier; fait prisonnier par les Anglais, il fut accueilli à Londres avec des égards calculés. Il faisait trop bien le jeu des Anglais contre Dupleix. Sans doute à son retour en France il expia cruellement ses torts. On le retint trois ans à la Bastille, au secret, sans autorisation de communiquer avec sa famille, sans encre ni papier, de sorte qu'il était obligé d'écrire ses mémoires avec du vert-de-gris et du marc de café sur des mouchoirs empesés avec du riz (1748-1751). On l'accusait de trahison; il montra ses états de service ; de désobéissance, il invoqua les instructions ministérielles qui manquaient de précision. Il mourut au bout de peu de temps, acquitté, mais ruiné (1753). Malgré ses torts tardifs, il avait rendu d'éminents services au pays.

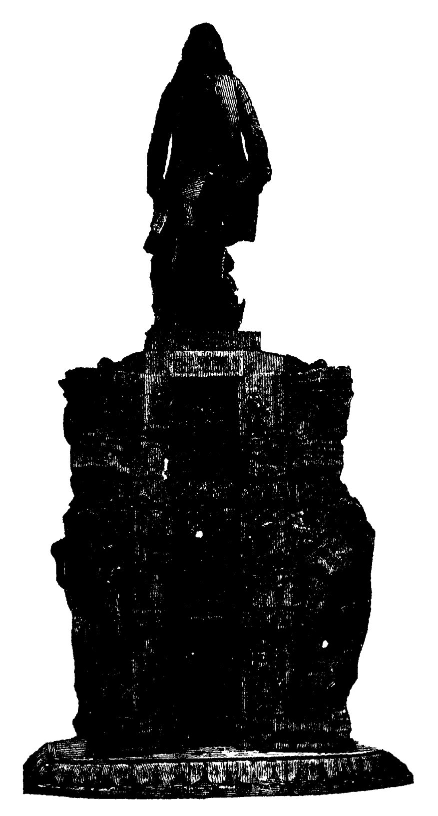
Dès le départ de la Bourdonnais, Dupleix était rentré à Madras. 100.000 Hindous s'armèrent pour l'en chasser. Son lieutenant Paradis se lança avec ses 200 Français à l'assaut de leur retranchement de San-Thomé, et cette effroyable cohue se dispersa d'elle-même. Cette bataille eut d'importants résultats, parce qu'elle prouvait ce que vaut le nombre en face de la résolution et de la discipline. Dupleix, abandonné par les directeurs de la Compagnie, comme par le gouvernement, courut alors un grand danger. L'amiral

Boscawen avec 30 vaisseaux et 8.000 hommes vint mettre le siège devant Pondichéry. En peu de jours les ouvrages extérieurs tombèrent entre ses mains. L'ingénieur Paradis mourut au début du siège. Dupleix s'improvisa général, ingénieur et artilleur; il inspira une si grande confiance, et un enthousiasme si contagieux, qu'après quarante-deux jours de tranchée ouverte, l'armée de Boscawen, décimée par le feu de la place et par les maladies, leva le siège (1748). Dès lors les indigènes considérèrent les Anglais comme bien inférieurs aux Français.

Conquêtes de Dupleix (1748-1754). — C'est seulement après la paix d'Aix-la-Chapelle, que les projets de Dupleix arrivèrent à toute leur extension. Madras était rendu aux Anglais. Dupleix, sans se décourager, résolut de soutenir nos clients indiens contre les alliés des Anglais. Bussy, envoyé au secours de Murzapha Yung, le fit triompher d'un rival soutenu par les Anglais. Murzapha Yung vint à Pondichéry revêtir les insignes de soubab du Dekkan, pour bien montrer qu'il devait tout aux Français. Il céda à la France toute la côte du Carnatic, depuis le cap Comorin jusqu'à la rivière Krischnah. Dupleix, affectant pour la France un désintéressement absolu, conféra le titre de nabab du Carnatic à Tchunda-Sahib, protégé de la France (1749-1750). Les Mahrattes attaquaient le soubab du Dekkan. Bussy fut envoyé pour les repousser. Il les chassa d'Aurengabad, les attaqua dans Pounah leur capitale et les força à traiter. La France obtint la suzeraineté des côtes des Circars et d'Orissa[1], et acquit Mazulipatam. Avec le Carnatic et le Dekkan, un tiers de l'Inde était dominé par les Français : 30 millions de sujets obéissaient à Dupleix et 140.000 Hindous, armés à l'européenne, étaient chargés de défendre son œuvre. Dupleix fit élever en vue de Madras une colonne triomphale à Fati-Abad, la ville de la victoire. Le Grand Mogol lui demanda la main d'une de ses filles. Les Anglais étaient confinés à Madras et dans le Bengale. La France dominait dans l'Inde.

1. Voir la carte de l'Inde au XVIII[e] siècle.

Rappel de Dupleix. Traité de Godeheu (1754). — Cependant la Compagnie était mécontente; elle réclamait des



Monument de Dupleix.

dividendes au lieu de ces conquêtes, qui coûtaient cher avant de rapporter. En France, l'opinion publique était prévenue contre Dupleix, à cause des malheurs de la Bourdonnais, que l'on plaignait comme une victime. Les Anglais

réclamaient énergiquement contre un gouverneur qui menaçait leurs possessions en pleine paix. Ces réclamations auraient dû éclairer le gouvernement français et le pousser à soutenir Dupleix. Ce fut au contraire une raison de le sacrifier. On le laissa sans secours, au moment même où l'Anglais Clive, encore obscur, réussissait à faire triompher un prétendant anglais à Arcote, renversait la colonne de Fati-Abad et rentrait en triomphe à Madras. Les clameurs des Anglais furent si vives que la cour de Versailles résolut de rappeler Dupleix, sous prétexte d'éviter la guerre.

Un ancien protégé de Dupleix, jaloux de son bienfaiteur, Godeheu fut envoyé à Pondichéry comme commissaire français et gouverneur général. Son premier acte fut de signifier à Dupleix sa révocation ; son second, de signer avec le commissaire anglais Saunders un traité qui stipulait, que les deux nations restitueraient mutuellement toutes les conquêtes faites depuis la guerre du Carnatic. Les deux compagnies devaient faire le commerce sur le pied d'égalité aux côtes des Circars, d'Orissa et du Bengale. Toutes les conquêtes de Dupleix étaient sacrifiées ; et cela, pour obtenir quelques mois d'une paix trompeuse ! (Traité de Madras ou de Godeheu, 1754.)

De retour en France, Dupleix réclama en vain sa fortune sacrifiée pour faire réussir sa politique. Il écrivit du fond d'un grenier d'éloquents mémoires, où il défendait sa conduite. Poursuivi par ses créanciers, il dut à un arrêt de surséance qu'il obtint du roi de ne pas être traîné en prison pour dettes. Il mourut en 1763. L'ancien satrape de l'Inde, qui avait ébloui l'Orient de sa magnificence, mourut aussi pauvre et délaissé que la Bourdonnais. Ainsi finirent tous ceux qui, au XVIII[e] siècle, ont voulu donner à la France l'empire de la mer et des colonies. Les Anglais rendent justice à Dupleix : ils se proclament les continuateurs de sa politique; ils ont placé son buste à Calcutta, parmi les héros de l'Inde. Dupleix vécut trop tard ou trop tôt. Sous Louis XIV ou en 1792, que n'eût-on pas fait pour le soutenir !

III. **Attentat de Boscawen** (1755). — Le traité de Godeheu fut suivi presque aussitôt de l'odieux attentat de Boscawen. Sur un signal parti de l'amirauté de Londres, les Anglais, sans déclaration de guerre, donnèrent la chasse à nos bâtiments de commerce. En un mois, 300 navires et 8.000 hommes tombèrent entre les mains de nos ennemis; et, quand Louis XV, dans une lettre indignée, demanda réparation, l'amiral Boscawen, pour toute réponse, se saisit de deux frégates françaises. Ce honteux guet-apens, qui pèse encore sur l'honneur anglais, fut le début de la guerre de Sept Ans. Elle avait commencé au Canada; elle se poursuivit dans l'Inde. Les Anglais y ruinèrent la marine et les colonies françaises et obtinrent l'empire incontesté des mers.

Lally-Tollendal (1702-1766). — Le marquis de Bussy, confident de Dupleix, aurait été capable de continuer son œuvre. On lui préféra le comte de Lally-Tollendal très bon officier d'origine irlandaise, célèbre par sa conduite à Fontenoy. Il avait de beaux états de service, il était honnête et brave, mais d'un caractère défiant, chagrin, brutal, toujours prêt à soupçonner le mal, et à punir sur de simples soupçons. Il eut contre lui non seulement les Anglais et les Hindous, mais les fonctionnaires, les colons, les marchands, l'armée elle-même. Il était certainement, malgré ses nobles qualités, l'homme le moins propre à commander aux Indes. D'excellents officiers, d'Estaing, Crillon, Montmorency, la Fare, Breteuil allaient combattre sous ses ordres. Mais ses lieutenants directs, l'amiral d'Aché et le chevalier de Soupire étaient faibles et incapables. L'armée, composée des pires éléments et, pour une forte proportion, de repris de justice, ne songeait qu'au pillage. Voilà ce qui diminue la responsabilité de Lally. Il se plaignit souvent; mais il avait de justes motifs de plaintes.

Perte de Pondichéry (1760). **Exécution de Lally-Tollendal** (1766). — Arrivé après un an de traversée par la faute de d'Aché (1757-1758), il débuta par un coup d'éclat, la prise du fort Saint-David, qui avait toujours résisté à Dupleix. Mais un jour qu'on manquait de bœufs pour les

transports, il fit attacher pêle-mêle à ses chariots des Brahmanes et des parias. Il détruisit une pagode vénérée pour y chercher des trésors imaginaires. Des brahmanes venaient errer pieusement sur les ruines de cette pagode : Lally les fit saisir comme espions anglais et attacher à la bouche de ses canons. Les Hindous pleins d'horreur abandonnèrent les Français. Madras fut attaqué avec vigueur,



Pagode hindoue.

mais ne put être pris à cause du refus de l'amiral d'Aché de coopérer par mer à l'attaque.

Lally fut contraint d'ordonner le pillage de Cuddalore pour nourrir son armée. Bussy fut rappelé du Dekkan, et le marquis de Conflans capitula à Mazulipatam. Dès lors le pavillon français cessa de flotter dans le Dekkan et sur la côte d'Orissa. Enfin Lally lui-même, battu par les forces supérieures du colonel Coote à Vandavachy, perdit Arcote, Devicotah et Karikal et dut s'enfermer à Pondichéry (1760). Les Anglais en firent aussitôt le siège. Lally résista en véri-

table héros. Pendant cinq mois, avec une faible troupe de 700 hommes, il repoussa victorieusement les attaques des 22.000 hommes du colonel Coote, soutenus par 14 vaisseaux, Quand il n'eut plus de vivres, quand il ne resta plus un seul de ses hommes qui ne fût malade ou blessé, quand il eut depuis longtemps perdu l'espoir d'être secouru par une escadre française, il se rendit à discrétion. Mahé tomba peu de temps après au pouvoir des Anglais : c'était la dernière place qui restât aux Français.


Lally-Tollendal.

Lally eut un sort encore plus triste que ses illustres prédécesseurs. Accusé par l'opinion publique de toutes les fautes dont la compagnie et le gouvernement étaient seuls responsables, sacrifié par Louis XV, il subit pendant trois ans les angoisses d'une odieuse procédure à huis clos, où on lui refusa tout moyen de défense. Il fut exécuté en place de Grève, un bâillon sur la bouche, aux applaudissements d'une multitude féroce; déplorable victime de l'aveuglement de l'opinion et de la lâcheté du gouvernement. Louis XVI s'honora en poursuivant avec Voltaire, et sur les instances du malheureux fils, la réhabilitation de Lally-Tollendal.

Querelles à propos des frontières du Canada. — L'histoire de nos colonies d'Amérique présente les mêmes péripéties douloureuses. C'est le même héroïsme de la part des colons et des chefs français ; c'est le même abandon de la part du gouvernement. Le traité d'Utrecht faisait prévoir le malheureux sort réservé au Canada. La cession de Terre-Neuve et de l'Acadie livrait aux Anglais les portes d'entrée de ce

riche pays. D'ailleurs les limites des nouvelles cessions ne furent pas nettement tracées.

Pendant la guerre de la succession d'Autriche, les colons anglais s'emparèrent de Louisbourg dans l'île Royale, ou du Cap-Breton. Depuis la perte de Terre-Neuve, Louisbourg était devenu une sorte de Dunkerque, un formidable arsenal gardant l'entrée du Saint-Laurent. Louisbourg fut rendu au traité d'Aix-la-Chapelle en échange de Madras; en même temps il fut décidé que des commissaires spéciaux traceraient la frontière entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

Expédition de Jumonville (1754). — La discussion dura pendant cinq ans. La France possédait les territoires de l'Ohio et les deux rives du Saint-Laurent depuis le lac Ontario jusqu'à la mer : l'exploration de l'Ohio par Cavelier de la Salle, suivie d'une prise de possession de soixante-dix ans, constituait aux Français des droits incontestables. Les Anglais, relégués entre les Alléghanies et la mer, voulaient, sans aucun droit, s'avancer jusqu'au Saint-Laurent et au Mississipi. Les gouverneurs du Canada préparèrent tout pour la lutte. La Galissonnière (1748-1752) fortifia Québec, l'isthme de l'Acadie et les grands lacs, de Québec au Mississipi, par la vallée de l'Ohio, une ligne de postes assura les communications entre le Canada et la Louisiane. Après lui, le marquis Duquesne fit construire le fort Duquesne au confluent des deux sources de l'Ohio, l'Alléghany et la Monongahéla; ce fort est devenu la grande ville de Pittsbourg (1753).

Mais les Anglais ouvrirent les hostilités en créant à une petite distance le fort de la Nécessité (1754). Villiers, de Jumonville, fut envoyé pour les sommer d'évacuer cette position. Sa petite troupe fut surprise au bivouac par un détachement anglais, que commandait George Washington. Jumonville, qui n'avait pas, comme on l'a dit longtemps, la qualité de parlementaire, fut tué dans un combat. Mais la vengeance ne tarda pas. Villiers, frère de Jumonville, imposa aux défenseurs de la *Nécessité* l'humiliation d'une dure capitulation. Ainsi la lutte commençait au fond des

forêts du nouveau monde. Elle fut inaugurée par l'attentat inouï de Boscawen sur notre marine marchande, qui donna naissance à la guerre de Sept ans.

Inégalité de forces. — Comment nos colons français pourraient-ils soutenir la lutte? Ils étaient peu nombreux 80.000 à peine, tandis que les colonies anglaises comptaient plus de 1.500.000 âmes. Les flottes françaises étaient déjà à demi ruinées par les Anglais, les approvisionnements devaient être difficiles; l'opinion publique en France était indifférente aux héroïques efforts de nos frères d'outre-mer, et le gouvernement les trahissait lâchement, pour consacrer toutes ses ressources à soutenir l'Autriche. Au contraire, les Anglais étaient décidés à en finir. Ils allaient prodiguer l'argent, les vaisseaux, les hommes : « Point de repos pour nos treize colonies, écrivait Franklin, tant que les Français seront maîtres du Canada. » On peut s'étonner qu'ainsi délaissés, les Français aient pu prolonger pendant six ans la résistance. Ils le durent à quelques hommes de cœur : Bourlamaque, Doreil, le chevalier de Lévis, Bougainville et surtout le marquis de Montcalm.

Montcalm (1712-1759). — Montcalm a été le héros de la défense. Il n'était que commandant des forces militaires. Subordonné au gouverneur Vaudreuil, il était en délicatesse avec lui, parce que Vaudreuil, d'ailleurs fort honnête homme, mais faible et incapable, s'était laissé circonvenir par l'intendant Bigot, un impudent concussionnaire, qui volait sur tous les marchés, qui spéculait honteusement sur les cadeaux donnés aux Indiens, sur les munitions de l'armée, sur les blés, sur tout ce qui pouvait l'enrichir. C'étaient les mêmes querelles qu'entre Lally et les fonctionnaires de la compagnie des Indes.

Mais Montcalm était une âme d'élite incapable de découragement. Il sut prendre un tel ascendant sur l'armée, inspirer une telle confiance aux Canadiens et aux sauvages, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Tantôt on le voyait fumer le *calumet de paix* avec les chefs de tribus qu'il gagnait à la cause française, tantôt il enrôlait les colons canadiens malgré les nécessités des semences ou de la récolte. La

sûreté de son coup d'œil, la promptitude et la précision de ses mouvements faisaient de lui un général de premier ordre. Ami de Maurice de Saxe et de Chevert, il visait au grand, comme eux. Il accomplit de véritables prodiges au Canada. Il eût mérité de commander de plus grandes armées et sur un théâtre plus digne de ses talents militaires.

Guerre offensive. Succès (1756-1758). — Avant même l'arrivée de Montcalm, la guerre avait commencé. Le général américain Braddock, ayant voulu détruire le fort Duquesne, fut surpris et tué avec presque toute sa petite armée. C'est la victoire de la Monongahéla ou de l'Ohio (1755). Il eût fallu soutenir avec vigueur ces brillants débuts. Le Canada reçut en tout 5.300 soldats qui, aidés des sauvages et de quelques milliers de miliciens, allaient repousser plusieurs armées de 50.000 et de 60.000 combattants. Mais Montcalm commandait cette vaillante troupe. Pendant deux ans, il prit l'offensive. Il enleva par surprise le fort d'Oswego sur le lac Ontario : il y trouva les armes, l'artillerie, les munitions qui lui manquaient (1756). Même exploit l'année suivante : le fort William Henry, attaqué à l'improviste, se rendit, et l'armée du général Abercromby fut repoussée. Mais les Canadiens enrôlés ne pouvaient cultiver la terre. Deux années de suite une horrible famine désola le pays : Bigot et tous ses sulbaternes accaparèrent les vivres disponibles et firent des gains scandaleux. A ce moment les attaques de l'ennemi étaient mieux combinées et devenaient plus furieuses.

En 1758, les Anglais préparèrent une triple invasion. Elle fut repoussée au centre par Montcalm à la journée de Ticondéroga[1] : « L'armée, la trop petite armée du roi, vient de battre ses ennemis, écrivait modestement Montcalm ; ah ! quelles troupes que les nôtres, je n'en ai jamais vu de pareilles. » Montcalm oubliait de dire au ministre qu'elles n'avaient jamais eu à leur tête un pareil général. Les Français et les Canadiens étaient en tout 8.000 combattants contre 50.000 Anglais. Aussi les deux autres attaques

1. Ticondéroga est bâti entre le lac Saint-Sacrement et le lac Champlain, sur l'emplacement du fort Carillon où résista Montcalm.

des ennemis avaient réussi; Louisbourg avait été pris, le fort Duquesne avait succombé.

Guerre défensive. Revers (1759-1760). — Montcalm essaya d'obtenir des renforts; Bougainville fut chargé d'aller dépeindre à Versailles l'extrême détresse des Français du Canada. Mais Mme de Pompadour envoyait en Allemagne toutes les troupes, tout l'argent disponibles. On promit à Bougainville 326 recrues et le tiers des vivres implorées : « Monsieur, lui dit cyniquement le ministre de la marine Berryer, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins que vous parlez en cheval », répliqua Bougainville. Et Belle-Isle, ministre de la guerre, écrivait à Montcalm : « Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer de renfort. » Montcalm répliqua : « J'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou périr. » Il fallut se résigner à la défensive.

Les Anglais renouvelèrent leur triple attaque. Un jeune chef que William Pitt avait su distinguer, Wolf, fut chargé de se porter de Louisbourg sur Québec, avec vingt vaisseaux et 27.000 hommes. Amherst, successeur d'Abercromby, attaqua Montréal. Un troisième corps devait marcher du fort Duquesne sur le Niagara. En opérant la levée en masse des hommes, de seize à soixante ans, Montcalm put encore opposer aux 60.000 ennemis environ, 15.000 combattants. La lutte suprême commençait. Montcalm réussit à arrêter une première attaque de Wolf par la victoire de Montmorency (1759). Mais Wolf tourna les Français en remontant le Saint-Laurent au-dessus de Québec. Une lutte acharnée s'engagea. Wolf fut blessé à mort: « Je meurs content », s'écria-t-il en apprenant la victoire de ses troupes. Montcalm succomba le lendemain : « Au moins, dit-il, je ne verrai pas les ennemis dans Québec. » Wolf et Montcalm furent enterrés dans une même sépulture, un creux de bombe, dit la légende.

Désormais le dénouement se précipita. Québec capitula le 18 septembre 1759. L'année suivante, les trois armées anglaises furent réunies sous les murs de Montréal. Le che-

valier de Lévis, qui avait remplacé Montcalm, eût voulu résister. Vaudreuil signa la capitulation (8 septembre 1760). Les Canadiens français obtinrent le libre exercice de leur religion, la garantie de leurs biens, et la promesse de ne pas être déportés comme les malheureux Acadiens. « La nouvelle France disparut pour s'absorber dans le sein de la nouvelle Angleterre. » (GUILLON.)

Traité de Paris (1763). — Le traité de Paris fut la consécration de toutes nos défaites sur mer et le honteux épilogue de cette triste histoire. La France recouvra Belle-Isle en échange de Minorque, les cinq villes françaises de l'Inde, Gorée, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie et les îlots du banc de Terre-Neuve. Elle perdit le Canada, la vallée de l'Ohio, l'île du Cap-Breton, les Antilles neutres, le Sénégal, toutes les conquêtes de Dupleix dans l'Inde. La Louisiane fut cédée à l'Espagne en échange de la Floride, que perdait Charles III. Dunkerque fut remis dans le même état qu'avant la guerre, et des commissaires anglais furent chargés de surveiller et d'empêcher tous les travaux.

Ce traité fermait l'âge héroïque de nos colonies (10 février 1763). Choiseul avait été contraint d'y apposer sa signature, sans en être complètement responsable. Il obtint les conditions les moins mauvaises que pût subir la France. Pitt le savait bien : « Vous laissez à la France, disait-il, la possibilité de rétablir sa marine. » Les vrais coupables de tant de honte, c'étaient Louis XV et Mme de Pompadour. Pour satisfaire leurs caprices, un million d'hommes, dont 200.000 Français, avaient péri. Le roi osa cependant, quatre mois après ce traité, faire inaugurer sur la place « Louis XV » sa statue équestre, œuvre de Bouchardon, votée d'acclamation en 1744 par le peuple *au bien-aimé*. Ce ne fut pas une consolation suffisante pour les Parisiens ; dès le lendemain de la fête, un Français, justement indigné, traçait sur le piédestal de la statue cette flétrissure méritée :

Il est ici comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

Les hommes de 1792 n'ont fait que justice en balayant cet insolent trophée[1].

IV. Parallèle des colonies françaises et anglaises. — Tandis que le ministre Berryer procédait en France à la liquidation complète du peu de navires de guerre qui restaient encore dans nos arsenaux, l'Angleterre mettait toute son énergie à féconder ses colonies récemment acquises. Ce ne sont pas les qualités du colon qui manquent aux Français. Aucun Anglais n'a jamais déployé plus d'audacieuse initiative que les Champlain et les Cavelier de la Salle, plus de talents d'organisation et d'assimilation que les Dumas et les Dupleix, plus de bravoure et de ténacité que les Montcalm et les Suffren. La prospérité actuelle du Canada français atteste encore aujourd'hui la vitalité de notre race abandonnée à elle-même. Une seule chose a toujours paralysé tant d'efforts et de glorieux dévouements : l'inaptitude du gouvernement français à comprendre les vrais intérêts coloniaux. Tantôt, comme au temps de Colbert, une tutelle trop étroite arrête le développement normal des colonies; tantôt, sous un Louis XV, le gouvernement se désintéresse par système de toutes les questions extra-européennes. Ainsi la politique de nos rois, pour des raisons diverses, a toujours entravé ou abandonné nos colonies.

Au contraire, en Angleterre, toute question coloniale est envisagée comme une question éminemment britannique. Là, sans jamais gêner la libre initiative des individus ni des compagnies, le gouvernement a su constamment défendre les nationaux, écarter les concurrents, rester tutélaire sans jamais devenir oppresseur. Il est vrai que, depuis 1688, le gouvernement anglais c'était la nation elle-même, qui n'a jamais varié dans les maximes de la politique coloniale.

Commencement de la puissance maritime de l'Angleterre. — « L'Angleterre est *une île*, disait Michelet au début d'un de ses cours; maintenant, vous en savez autant que moi sur

1. Voir cette statue, p. 35.

son histoire. » Elle n'est cependant devenue puissance maritime qu'assez tard. Au moyen âge, le commerce se faisait dans la Méditerranée grâce aux Vénitiens et aux Génois; et à travers l'Allemagne et dans la Baltique, grâce aux marchands de la Hanse teutonique.

Les grandes découvertes du XVI[e] siècle profitèrent d'abord aux Portugais, aux Espagnols et aux Hollandais. Cependant les Anglais cherchèrent pendant tout le XVI[e] siècle le *passage Nord-Ouest*, c'est-à-dire une route courte et pratique pour aller aux Indes par le Nord de l'Amérique. Sébastien Cabot, dès le règne de Henri VII, plus tard Frobisher, Cavendish, Davis, et Hudson sous Élisabeth, essayèrent de franchir les glaces qui défendent l'accès de cette région, au moment même où Drake faisait le tour du monde, où Hawkins assurait à l'Angleterre les profits de la traite des nègres, où Gilbert et Raleigh établissaient en Amérique les premiers colons anglais, l'un à Terre-Neuve, l'autre sur la côte de Virginie.

La banque d'Angleterre et la compagnie des Indes. — Deux grandes institutions contribuèrent au développement de la puissance commerciale et maritime de l'Angleterre. La banque royale (1594), fondée au capital de 30 millions, reçut des *dépôts*, qui augmentèrent son *encaisse métallique*, escompta des effets de commerce, qui constituèrent son *portefeuille* et reçut l'autorisation d'émettre des *billets de banque*, dont la valeur était garantie, à la fois par le portefeuille et par l'encaisse, et qui s'échangèrent comme une véritable monnaie, parce qu'ils étaient *payables à vue et au porteur*. Ce sont les principes mêmes de toutes les banques d'État de nos jours. Le crédit ainsi organisé facilita le commerce et développa la prospérité générale.

La compagnie des Indes fut fondée par Élisabeth (1600) au capital de 1.800.000 livres. Elle eut de bien humbles commencements. Elle établit des factoreries à Surate (1611) et à Madras (1634), où fut établi le fort Saint-Georges (1640). Elle obtint du *Grand Mogol*[1] le droit de trafiquer sur la

1. Un descendant de Tamerlan, Babour, conquit, au commencement du XVI[e] siècle, Delhi et Agrah; il prit Delhi pour capitale et s'arrogea le titre

côte du Bengale. Bombay, acquis par Charles II, comme dot de sa femme Catherine de Portugal, lui fut donné (1668). Calcutta fut fondé en 1690.

La colonie naissante fut menacée successivement par les Hollandais, les Hindous et les Français. Mais les Hollandais devinrent les alliés de l'Angleterre. Aureng-Zeb, après avoir attaqué Bombay, pardonna aux marchands étrangers, et leur permit d'établir le fort William pour défendre Calcutta. Les Français, grâce à leurs corsaires, firent éprouver plus de 600 millions de pertes au commerce anglais, mais ne purent leur enlever aucun territoire. Une seconde compagnie, rivale de la première, lui disputait ses avantages commerciaux. Elles s'entendirent et de leur fusion naquit la célèbre *compagnie des Indes* (1708), puissante association de marchands, qui équipa des flottes, mit sur pied des armées, posséda d'immenses territoires, gouverna des peuples et compta des rois comme tributaires. La cour des vingt-quatre directeurs, nommés en Angleterre, par les plus gros actionnaires, envoyait dans chaque résidence un président, assisté d'un conseil de neuf à douze membres. De ce moment la compagnie put prospérer.

Politique des Anglais aux Indes. — De 1713 à 1754, les Anglais furent sérieusement menacés par les Français. On a vu les efforts de Dumas et de Dupleix pour les déposséder des quelques comptoirs qu'ils occupaient. Mais le traité de Godeheu (1754), dû à la honteuse faiblesse du gouvernement français, permit aux Anglais de travailler à la conquête de l'Inde. Leur politique fut précisément celle que Dupleix avait inaugurée. Elle consistait à intervenir dans les rivalités des chefs indépendants, qui s'étaient partagé l'empire du Grand Mogol; à s'étendre sans cesse grâce à leurs divisions; et à maintenir l'Inde dans la soumission, grâce aux Indiens eux-mêmes, disciplinés à l'européenne. A la suite de la dernière résistance de Lally-Tollendal, deux hommes d'État appliquèrent cette politique avec une implacable rigueur et une complète mauvaise foi : c'est à

de Grand Mogol. Ses successeurs devinrent les suzerains de l'Inde entière. Les plus illustres sont Akbar, mort en 1605, et Aureng-Zeb (1659-1707).

eux cependant que l'Angleterre doit son empire des Indes : à Clive et à Warren Hastings.

Clive. Ses conquêtes aux Indes (1753-1773). — Clive, fils rebelle, écolier indiscipliné, fut embarqué d'autorité aux Indes, pour y expier les fautes et les folies de sa jeunesse. Il arriva en 1743, étudia le pays et prit part aux luttes contre les Français. Il quitta Madras la veille de la capitulation et alla se réfugier au fort Saint-David, que Dupleix ne put enlever. Puis il s'empara d'Arcote, détruisit la ville de Dupleix-Fati-Abad, et fit triompher dans le Carnatic un protégé des Anglais. Le maître du Bengale, du Bahar et de l'Orissa, l'orgueilleux nabab Suradja-Dowla voulait chasser les Anglais de Calcutta. Il s'empara du fort William (1756). Les 146 prisonniers anglais furent enfermés dans un étroit souterrain de 20 pieds carrés. Le nabab les y oublia toute une nuit; ses officiers n'osèrent pas le réveiller pour lui signaler la détresse des malheureux, qui râlaient étouffés par le manque d'air et par la chaleur. Lorsqu'on les délivra, vingt-trois seulement respiraient encore. Si les Français avaient porté secours à Suradja, la domination anglaise eût disparu à jamais du Bengale.

Mais Clive se chargea de venger les victimes du *trou noir*. Parti de Madras avec 2.400 hommes et 1.500 cipayes, il reprit Calcutta et le fort William, s'empara de Chandernagor, força le nabab à traiter, puis lui suscita un rival dans la personne de Meer-Jaffier. Pour soutenir ce client des Anglais, Clive attaqua les 55.000 Indiens du nabab à Plassey [1] avec 4.000 hommes dont un quart seulement de soldats anglais. Il perdit seulement 22 soldats et 50 blessés. En une heure, la confuse multitude des Hindous fut dispersée. Meer-Jaffier fut proclamé nabab à Mourchidabad. Clive avait subjugué un empire plus étendu et plus populeux que celui de la Grande-Bretagne. La compagnie reçut de son protégé 800.000 livres sterling et Clive 300.000 livres sterling. Mais, pour avoir l'argent nécessaire à l'expédition, Clive avait

1. Voir, dans notre carte de l'Inde, toutes les positions de provinces ou de localités dont il est question dans ce chapitre.

commis un véritable faux à l'égard du banquier Bengali Omichund.

Il fallut bientôt soutenir Meer-Jaffier contre les Rohillas : Clive se fit abandonner à cette occasion la rente de 30.000 livres sterling, que la compagnie lui payait pour les territoires occupés par elle au Sud de Calcutta. Meer-Jaffier, pour s'affranchir d'une tutelle onéreuse, appela les Hollandais : leur escadre de sept navires fut écrasée près du camp de Chinsurah sur l'Hoogly. Le nabab fut détrôné et les Anglais vendirent à son fils, au prix d'une somme énorme, le droit de succéder à son père.

Réformes dans l'Inde. Procès et mort de lord Clive. — Clive, de retour en Angleterre, fut l'objet des plus flatteuses distinctions; il devint baron de Plassey, pair d'Irlande. Cependant, la compagnie le priva de la rente de 30.000 livres sterling qu'elle lui payait. Mais sa présence était nécessaire aux Indes. Son exemple avait autorisé toutes les concussions. Les fonctionnaires anglais accaparaient les approvisionnements et provoquaient des famines factices, pour s'enrichir par la vente du riz. Ils élevaient ou renversaient les nababs à prix d'or.

Lord Clive réprima tous ces abus. Il éleva dans une forte proportion le traitement des fonctionnaires; mais il exigea d'eux une scrupuleuse honnêteté. Deux cents officiers donnèrent à la fois leur démission. Clive les remplaça en quelques heures et les força ainsi à solliciter leur pardon. La compagnie obtint du Grand Mogol les provinces du Bahar, du Bengale et d'Orissa : grâce à ce sacrifice, le Grand Mogol subsista. Il n'était plus qu'un jouet entre les mains des Anglais (1765-1767). Malgré tous ses services, lord Clive était impopulaire. Il avait tari la source des profits scandaleux des fonctionnaires. Ceux-ci s'étaient enrichis, mais la compagnie s'était appauvrie jusqu'à la dernière réforme de Clive. Elle avait dû contracter trois emprunts dont le dernier s'élevait à un million de livres. Une solennelle discussion s'ouvrit au Parlement sur les affaires de l'Inde. Lord Clive ne put se disculper du faux commis à l'égard d'Omichund, ni des sommes reçues de Meer-Jaf-

fier. Il fut blâmé pour ses exactions, mais absous pour ses grands et méritoires services. Clive se tua, pour ne pas survivre à ce jugement (1773-1774).

Warren Hastings (1773-1785). — Son véritable successeur, Warren Hastings, était comme lui un guerrier, un diplomate, un administrateur de premier ordre : il connaissait à fond les affaires commerciales, les intrigues des princes et la littérature hindoue. Mais, comme lord Clive, il employa, pour s'enrichir lui-même et pour étendre les possessions anglaises, l'astuce, la mauvaise foi, la cupidité, l'impudence. On peut l'approuver d'avoir proclamé la souveraineté de la compagnie dans tout le Bengale et de l'avoir affranchie du tribut de 300.000 livres sterling, payé au Grand Mogol. Mais il livra pour une somme de 100.000 livres sterling au nabab d'Oude les provinces de Corah et d'Allahabad; et, pour l'aider à conquérir le Rohilcund, il lui vendit 400.000 livres une brigade anglaise : « L'Angleterre descendit ainsi un degré plus bas que ces misérables petits princes allemands qui, à la même époque, vendaient des soldats pour combattre les Américains. » (Macaulay.) Aussi l'opposition grandissait contre Hastings.

Le Regulating Act. — A la suite du procès de Clive, le *Regulating Act* (1773) avait été voté pour réorganiser la compagnie. Dès l'origine, le conseil des 24 directeurs nommait les trois présidents de Calcutta, de Madras et de Bombay. Par ce bill régulateur, l'administration de la Compagnie fut répartie entre des pouvoirs de sources différentes, destinés à exercer les uns sur les autres un mutuel contrôle : 1° L'*assemblée générale* fut composée seulement des actionnaires ayant 1.000 livres sterling d'actions; 2° les 24 *directeurs* choisis par cette assemblée virent leurs pouvoirs étendus d'un an à quatre ans; 3° le président du Bengale, résidant à Calcutta, reçut le titre de *gouverneur général :* il fut désigné pour la première fois par le Parlement, et dans la suite, par les directeurs, avec l'approbation de la couronne; 4° un *conseil de quatre membres*, élus de la même façon que le gouverneur, fut chargé de l'assister et de le surveiller; 5° une *haute cour de justice*, nommée par

le roi, fut destinée à le contrôler et à réprimer les abus.

Concussions de Warren Hastings. Son procès (1786-1795). — Le premier gouverneur général fut Warren Hastings. Les conseillers nommés par les directeurs lui étaient hostiles. Hastings se fit approuver par les actionnairés, acheta la connivence du président de la cour suprême et força dès lors les quatre conseillers qui lui étaient adjoints à approuver docilement tous ses actes. Son voyage en Europe fut un triomphe : son retour dans l'Inde fut celui d'un véritable souverain. Il célébra par des fêtes merveilleuses son mariage avec la baronne Imhof, dont il avait acheté le divorce à son premier mari, un petit baron allemand. Le général Clavering, qui cherchait encore à faire opposition à Hastings, en mourut de douleur. Celui-ci était le maître incontesté de l'Inde. Il rendit de grands services à l'Angleterre contre les Mahrattes et contre les Français.

Mais il eut le tort de se croire au-dessus des lois et de la justice. Les guerres avaient épuisé les ressources de la compagnie. Hastings exigea du rajah de Bénarès, allié des Anglais, les sommes nécessaires pour couvrir le déficit; et comme les Indiens faisaient mine de se soulever, il ordonna à ses troupes de piller Bénarès. Un peu plus tard il dépouilla de leurs trésors, évalués à 50 millions, les begoums, ou princesses d'Oude, qui étaient l'objet de la vénération de tous les Hindous. Hastings gardait pour lui-même une part considérable dans ces spoliations.

L'émotion fut vive en Angleterre quand on fut informé de ces actes révoltants. Un comité fut constitué pour l'étude des affaires de l'Inde. Le Parlement blâma la conduite d'Hastings. Un ministère nouveau, dirigé par William Pitt, le fils de lord Chatam, fit accepter le *bill de l'Inde* (1784). La compagnie fut soumise à un conseil de contrôle qui représentait la couronne. Elle devint responsable devant les ministres et par conséquent devant le Parlement. Hastings fut rappelé (1785). Un grand procès fut engagé, celui du Verrès moderne. L'Angleterre trouva dans le Parlement ses Cicérons : Fox attaqua Hastings à

propos de l'affaire de Bénarès; Shéridan, à propos de la spoliation des princesses d'Oude. La Chambre des lords, qui était chargée de prononcer la sentence, égalait en majesté le Sénat romain. Mais les préoccupations causées par la Révolution française firent attendre le jugement pendant neuf ans (1776-1795). La passion, excitée au début par ce grand procès, fit place à une indifférence générale. Hastings fut acquitté. La Chambre des lords pensa, comme pour Clive, que la grandeur des services devait faire oublier l'énormité des fautes. Hastings, ruiné, reçut une pension de la Compagnie et entra au Conseil privé.

Guerre contre les Mahrattes (1774-1784). — Depuis le départ de lord Clive, les Anglais avaient dû soutenir de longues luttes dans l'Inde. Les Mahrattes furent leurs plus dangereux ennemis. C'étaient d'abord des bandes de brigands établis au nord des Ghattes occidentales. Par leur énergie et leur férocité, ils s'élevèrent peu à peu à la dignité de conquérants. Ils s'emparèrent du Bérar, du Goujerate, des provinces de Tandjore et de Pounah. Les différents États mahrattes, indépendants en réalité, reconnaissaient cependant tous la suprématie du successeur nominal de Sewadjée, le fondateur de leur puissance. Ce chef, réduit à l'état de roi fainéant, régnait sous la tutelle d'une sorte de maire du palais héréditaire appelé *peischwa* qui résidait à Pounah. Le président de Bombay commença les hostilités en s'emparant de l'île de Salsette et de Basseïn. Le *peischwa* lui céda ses acquisitions (1774-1776). Mais la guerre de l'indépendance américaine avait son contre-coup dans l'Inde. Hastings fit saisir tous les comptoirs français du Dekkan et du Bengale. Excités par un agent français, le comte de Saint-Lubin, les chefs mahrattes de Pounah, de Bhopal, de Goualior, le nizam du Dekkan et le rajah du Bérar formèrent une grande confédération contre les Anglais.

Haïder Ali et Tippou Sahib. — Le chef le plus illustre de cette coalition fut Haïder Ali. Il était fils d'un fakir du Pendjab; il devint généralissime des troupes du rajah de Maïssour et prit sa place à la suite d'une révolution de

palais. C'était un despote, mais qui avait le mérite de protéger ses sujets contre toute autre oppression que la sienne. Il attaqua d'abord le territoire de Madras, remporta une victoire à Conjeveram, s'empara d'Arcote et mit le siège devant Vellore (1780). Quatre cents Français sous les ordres de Lally, neveu de l'ancien gouverneur de l'Inde, secondaient ses efforts. Hastings envoya, pour le combattre, le général Coote, qui fut victorieux du sultan de Maïssour à Porto-Novo (1781). Mais il fut forcé de conclure avec les Mahrattes, qui avaient attaqué Bombay, une paix qui leur restituait le pays de Goujerate, Basseïn et l'île de Salsette.

Victoires du bailli de Suffren (1782) **Traités de Versailles et de Mangalore** (1783-1784). — Louis XVI se décida trop tard à agir dans l'Inde. Ce n'est qu'en 1782 que le bailli de Suffren y arriva. Son premier exploit fut de battre l'amiral Hugues devant Madras et de prendre Pondichéry. Il s'entendit aussitôt avec Haïder Ali. Il mit 2.000 Français à la disposition de Tippou Sahib, fils d'Haïder Ali. La victoire navale de Porto-Novo, la prise de Negapatam et de Trinkomalé illustrèrent Suffren, qui aurait anéanti les flottes anglaises, s'il avait été mieux servi par ses officiers. Mais son état-major était jaloux de la rapidité de son avancement et mécontent de sa dureté dans le commandement. Le marquis de Bussy, l'ancien compagnon de Dupleix, amena quelques renforts et attaqua Cuddalore. Mais il était vieilli, perclus de goutte : il se laissa investir dans Cuddalore et il aurait été perdu sans l'arrivée de Suffren. Tippou Sahib, qui venait de succéder à Haïder Ali, chassa les Anglais du Carnatic. Les Français pouvaient espérer reconquérir dans l'Inde leurs positions perdues. Mais le traité de Versailles (1783) força Suffren[1] à la retraite. Les Anglais ne purent cependant abattre la puissance de Tippou Sahib : ils négocièrent avec lui sur le pied d'égalité et stipulèrent

1. Suffren opéra en France un retour triomphal; il reçut l'accueil le plus flatteur de Louis XVI, de Marie-Antoinette et des princes; une quatrième charge de vice-amiral fut créée pour lui. Il fut tué en duel au bout de peu de temps par l'oncle de deux jeunes officiers, coupables de manquements graves, et dont il refusait de signer la grâce. Il avait de grands talents et sa mémoire est restée justement populaire.

par le traité de Mangalore (1784) la restitution mutuelle des conquêtes.

État de la domination anglaise en 1789. — C'était pour la France l'abandon définitif de tout espoir de reconquérir jamais l'Inde. Il n'y resta que quelques officiers, Lally, de Boigne, Perron qui continuèrent d'instruire et de discipliner les troupes de Tippou Sahib. Les Anglais en 1789 étaient les maîtres des provinces du Bengale, de Bahar, de Bénarès, d'Orissa, des Circars du Nord, de Madras et de Bombay. Les nababs du Carnatic, d'Oude, le soubab du Dekkan étaient les vassaux de la compagnie. Les Mahrattes étaient divisés. Les Anglais avaient réussi, en suivant la politique de Dupleix, à s'emparer des plus belles contrées de l'Inde. Leurs historiens le reconnaissent eux-mêmes loyalement : « On admire beaucoup et on cite souvent l'Angleterre pour avoir résolu ce grand problème de gouverner à 4.000 lieues de distance avec quelques centaines d'employés civils et quelques milliers d'employés militaires, ses immenses possessions de l'Inde. S'il y a quelque nouveauté, quelque hardiesse et quelque génie politique dans cette idée, il faut reconnaître que l'honneur en revient à Dupleix et que l'Angleterre, qui en recueille aujourd'hui le profit et la gloire, n'a eu qu'à suivre les voies que le génie de la France lui avait ouvertes. » (Colonel MALLESON.)

SUJETS A TRAITER

La marine française sous Louis XV.

L'Inde française au XVIIIe siècle : Dumas, Dupleix et Lally-Tollendal.

Le Canada français et le marquis de Montcalm.

Comment les Anglais se sont-ils emparés de l'Inde? Clive, Hastings.

CHAPITRE XI

SOULÈVEMENT DES COLONIES ANGLAISES FORMATION DES ÉTATS-UNIS JUSQU'EN 1787

I. L'Amérique anglaise est une terre de liberté où vont se réfugier tous les dissidents religieux et politiques chassés par les Stuart. Ainsi se forment, de 1618 à 1733, les treize colonies américaines.
II Les monopoles commerciaux de l'Angleterre, les taxes qu'elle impose à ses colons provoquent un soulèvement général. Les colons d'Amérique proclament solennellement leur indépendance (4 juillet 1776).
III. En vain les Anglais font les plus grands efforts pour soumettre les *insurgents*. L'énergie de Washington et l'habile diplomatie de Franklin réduisent à néant tous leurs efforts.
IV. L'alliance française (1778), bientôt suivie de l'appui de l'Espagne, de la Hollande et de la neutralité armée (1779-1780), étend la guerre à toutes les mers. Le réveil de la marine française est marqué par de beaux exploits. Le traité de Versailles reconnaît l'indépendance des Etats-Unis et rend à la France quelques-unes de ses colonies (1783).
V. La constitution des Etats-Unis est un compromis heureux entre les doctrines du parti fédéraliste et celles du parti républicain (1787). Washington, après avoir refusé la dictature, refuse aussi une troisième présidence et meurt simple citoyen (1799).

I. Humbles commencements des colonies américaines. — La République des États-Unis forme aujourd'hui un des plus puissants États du monde entier. Elle s'étend sur un territoire qui vaut plus de dix-sept fois celui de notre France. Sa population, qui s'accroît vite, dépasse déjà quatre-vingt-cinq millions d'habitants. Par l'étendue des

OUVRAGES A CONSULTER : A. MOIREAU, *Histoire des Etats-Unis.* — BANCROFT, *Histoire des Etats-Unis.* — WASHINGTON-IRVING (traduction CORNÉLIS DE WITT), *Vie de Washington* et *Lettres de Washington.* — MIGNET, *Vie de Franklin.* — LABOULAYE, *Histoire des Etats-Unis.* — BOUTMY, *Etudes de roit constitutionnel.*

terres cultivées, par la variété et la richesse de ses exploitations minières, par le développement du commerce et de la marine, surtout par l'énergie de ses citoyens, dont les plus hardis travailleurs de la vieille Europe viennent sans cesse augmenter le nombre, la jeune République prétend à une place d'honneur parmi les nations civilisées.

Sa fortune a été rapide : elle semble appelée dans l'avenir aux plus hautes destinées. Son histoire présente de grands enseignements. Sorti des plus humbles origines, le peuple d'Amérique, après avoir lutté énergiquement contre l'Angleterre, a su conquérir son indépendance. Il faut rendre hommage à son indomptable ténacité; mais aussi se souvenir qu'il n'a triomphé que grâce à la France qui, une fois de plus, s'est dévouée sans compter pour une noble cause.

Dès la fin du xve siècle, le roi d'Angleterre Henri VII avait envoyé Jean et Sébastien Cabot à la recherche des terres déjà connues des Normands de l'Islande. Au temps d'Élisabeth, eurent lieu les premiers établissements : Walter Raleigh fixa quelques colons anglais sur une côte, qu'il appela Virginie, en l'honneur de la reine vierge, sa souveraine. Le pays s'étendait sur une longue et étroite bande de littoral entre les Alléghanies et la mer : des forêts, des pâturages, des prairies, habitées seulement par quelques milliers d'Indiens chasseurs et pêcheurs, appartenant surtout aux tribus des Hurons, des Delawares, des Ériés, des Iroquois, des fleuves aux larges et profonds estuaires, avec des ports bien abrités, qui semblaient inviter au commerce, telle était la nature du pays. Les premiers colons étaient des aventuriers, attirés surtout par la soif de l'or; des convicts ou déportés anglais, des nègres vendus comme esclaves aux propriétaires de la contrée. De là le dédain qu'eurent tout d'abord les Anglais pour les colons américains.

Compagnies de Londres et de Plymouth. — Les premiers essais d'organisation de la colonie nouvelle datent de l'année 1606. Deux compagnies furent formées : celles de Londres pour la Virginie, qui comprenait toute la partie Sud du littoral; celle de Plymouth pour la Nouvelle-Angle-

terre, qui comprenait la partie Nord. Le conseil supérieur de chaque compagnie résidait en Angleterre et nommait un président et un conseil local pour administrer la colonie. Les colons n'avaient aucun droit politique et ils étaient soumis au despotisme absolu d'une corporation commerciale. De mines d'or, il n'en existait pas dans cette partie du continent. Mais on y pêchait la morue. On y cultivait le tabac et la pomme de terre, que Walter Raleigh avait fait connaître en Europe, le maïs et le coton. Les planteurs arrivèrent vite à la fortune. Le tabac surtout prospérait; il était devenu comme la monnaie du pays : et lorsqu'en 1610 on exporta d'Angleterre une cargaison de femmes « pures et sans tache », une charte curieuse nous révèle qu'on donna leur main aux émigrants en échange de 120 à 150 livres de tabac.

Formation des treize colonies. Leur organisation. — La situation s'améliora bientôt. Le despotisme des Stuart contraignait à l'exil une foule de proscrits politiques et religieux. Les puritains, les indépendants, les quakers et les catholiques vinrent en foule chercher en Amérique une terre de pleine liberté. Ainsi se formèrent peu à peu les différentes colonies. Dès 1618, des puritains débarqués au cap Cod, y formèrent l'établissement de Boston qui devint bientôt la colonie du Massachusetts (1627). D'autres dissidents fondèrent le New-Hamsphire (1630), le Connecticut (1635), le Rhode-Island (1636). Charles I[er] céda à lord Baltimore, pour y établir des catholiques, le Maryland (1632). A la suite d'une guerre contre la Hollande, les Anglais réunirent, par le traité de Bréda (1667), les trois colonies qui formaient les nouveaux Pays-Bas (New-York, New-Jersey. Delaware); Charles II partagea entre huit seigneurs les deux Caroline, et donna en même temps au chef des quakers, Guillaume Penn, le pays boisé qui prit le nom de Pensylvanie (1682). Avec la Virginie, qui existait précédemment et la Géorgie, qui ne fut fondée qu'en 1733, l'on comptait au milieu du XVIII[e] siècle treize colonies.

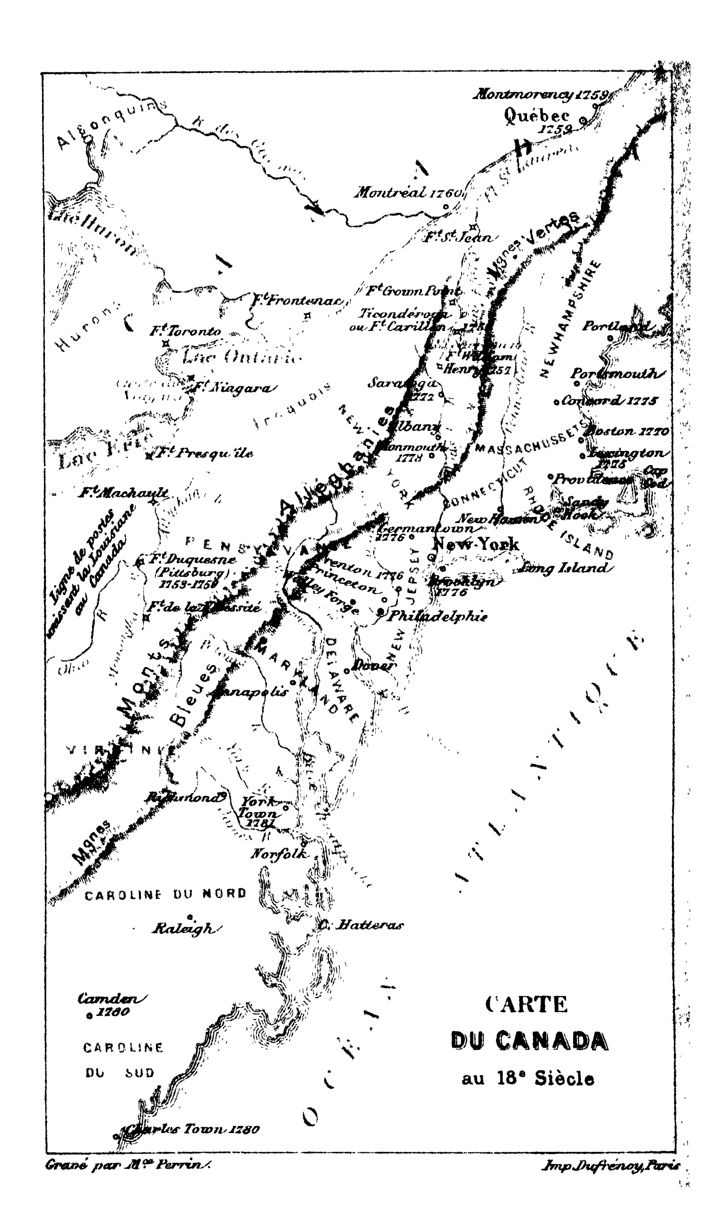
Leur organisation s'était complètement transformée : tout d'abord les Anglais avaient cherché à transporter au

dela des mers quelques-unes des inégalités qui existaient dans la métropole : les deux Caroline étaient des États féodaux, le droit d'aînesse avait été introduit dans la Virginie par l'aristocratie des planteurs : dans le Massachusetts, la jouissance des droits politiques était subordonnée à la pratique du puritanisme. Mais dans ces terres nouvelles, où le pionnier était en présence de la nature sauvage, un homme valait un homme : tous travaillaient avec la même énergie comme bûcherons, comme laboureurs. Aussi les inégalités disparurent en peu de temps, Il n'y avait ni noblesse ni aristocratie; bientôt il n'y eut plus de droit d'aînesse, plus de majorats; liberté absolue de tester et de choisir son culte, telle fut la loi commune.

Puis, dans chaque colonie, un régime plus libéral s'établit : que la colonie dépendît d'une compagnie, comme le Rhode-Island, le Connecticut et le Massachussets[1], ou de la famille d'un propriétaire, comme le Maryland, le Delaware et la Pensylvanie, ou du roi comme les sept autres, le gouvernement présentait de grandes analogies. Il se composait d'un gouverneur et d'un conseil, ou chambre haute, nommés soit par la compagnie, soit par le propriétaire, soit par la couronne, et d'une assemblée, élue par les colons. C'était une sorte de gouvernement constitutionnel, comme celui de la métropole.

Les Américains avaient la liberté comme en Angleterre; mais ils avaient en outre l'égalité. L'instruction était très répandue : il était nécessaire de lire la Bible. De nombreuses écoles furent fondées : une école primaire par 50 feux; une école de grammaire par 100 feux; en outre beaucoup d'écoles de droit. L'imprimerie fut introduite dès 1638. Par le travail et par la liberté, les colons américains étaient arrivés à un haut degré de prospérité. Ils étaient 4.000 en 1630, 200.000 en 1700 et environ 3 millions en 1774. Ils avaient l'amour de la liberté, le sentiment du droit, la haine de l'oppression; on comprend dès lors qu'ils aient aspiré à une complète indépendance politique.

1. La compagnie de la Nouvelle-Angleterre avait subsisté à la suite de plusieurs remaniements.



CARTE
DU CANADA
au 18ᵉ Siècle

Gravé par Mᵐᵉ Perrin — Imp. Dufrénoy, Paris

II. Monopoles commerciaux de l'Angleterre. — Les Anglais, par leur politique maladroite, rendirent inévitable la révolution américaine. Ils n'envoyaient de colons au delà des mers que pour étendre leur commerce et non pour accroître leur domination. La métropole s'était attribué le monopole exclusif du commerce et de l'approvisionnement de chaque colonie. Les Américains devaient se borner à produire les matières premières que le sol était susceptible de fournir : mais toute autre industrie, tout commerce leur étaient interdits. Les matières premières devaient être transportées en Angleterre sur navires anglais; et les objets manufacturés d'Angleterre, apportés aussi sur navires anglais, devaient être seuls consommés en Amérique : « Si l'Amérique, s'écriait W. Pitt, s'avisait de fabriquer un bas ou un clou de fer à cheval, je voudrais lui faire sentir tout le poids de la puissance de l'Angleterre ; » et cependant l'Amérique produisait le coton et le fer. Les colons étaient déterminés à tous les sacrifices pour arracher la liberté de l'industrie et du commerce. Un congrès réuni à Albany (1754) approuva un projet de constitution fédérale présenté par Franklin. Le roi devait nommer un gouverneur, et la législature de chaque État enverrait des représentants à un grand conseil chargé de partager avec le gouverneur le pouvoir exécutif.

Mais, en s'unissant ainsi, les Américains voulaient surtout enlever le Canada aux Français. Franklin proposa dans ce même congrès de fonder sur l'Ohio plusieurs forts bien approvisionnés, afin de couper la Louisiane du Canada; et Washington se chargea d'appliquer ce programme, en attirant Jumonville dans une embuscade où il périt. Depuis 1760, le Canada fut perdu par les Français. Les Anglais en avaient fait la conquête au prix du sang de leurs colons. Ceux-ci comprenaient que, délivrés de la crainte des Français, ils n'avaient plus qu'à lutter contre les Anglais.

Les impôts et les taxes. Protestations des Américains (1765-1770). — L'Angleterre avait contracté pendant la guerre de Sept Ans une dette formidable. Les ministres anglais eurent l'idée d'en faire peser une partie sur les colons

américains. Sur la proposition de lord Grenville, le Parlement anglais les astreignit à payer l'*impôt du timbre* (1765). C'était asservir les colons à la prérogative du roi et à la toute-puissance législative du Parlement anglais, où ils n'étaient pas représentés. Ils firent une opposition violente. Ils soutenaient avec raison, en s'appuyant sur la loi anglaise, ou bien qu'ils devaient être complètement affranchis d'impôts, ou bien que les impôts devaient être votés par leurs délégués réunis en assemblée générale.

Un nouveau projet d'union fut mis en avant par le Massachusetts. Le congrès fédéral de New-York présenta une *déclaration des droits et des griefs* des colonies. En Angleterre même, les whigs et à leur tête W. Pitt combattaient vivement l'impôt du timbre. Le nouveau chef du ministère tory, lord North rapporta l'impôt, mais maintint le droit de la couronne; et, en 1767, il substitua à l'impôt du timbre des taxes sur le papier, le verre, les couleurs et le thé. Des deux côtés la question d'argent était méprisée; ce qui importait, c'était la question de droit engagée. Une *ligne de non-importation* se forma en Amérique : *les fils et les filles de la liberté* s'associèrent pour s'interdire l'usage des produits anglais. Lord North, en 1770, supprima toutes les taxes, sauf celle du thé. Il croyait avoir épuisé tous les moyens de conciliation. A quelque temps de là deux navires de la compagnie des Indes arrivèrent du Bengale à Boston avec une cargaison de thé. La population aima mieux s'en passer que de l'acheter au plus bas prix aux Anglais. Les caisses de thé furent jetées à la mer. C'était l'équivalent d'une déclaration de guerre.

Déclaration des droits (1774). — Lord North proclama le blocus de Boston et transporta tout son commerce dans le petit port voisin de Salem. Les Américains ne tinrent aucun compte de cette mesure. Ils envoyèrent des délégués à un congrès général à Philadelphie (1774). Là parurent les personnages les plus considérables. Thomas Jefferson, les deux Adams, les deux Livingstone, Patrik Henry, le fougueux représentant de la Virginie, Rutledje de la Caroline du Nord, le plus éloquent orateur, et George Washington,

le plus grand homme d'État. Le congrès se déclara *le gardien des droits et des libertés des colonies.* Il rédigea une *déclaration des droits* qui est restée comme le programme de la révolution américaine. C'est un manifeste tout anglais d'une révolution locale, égoïste, exclusivement politique, nullement humanitaire comme la révolution française. Les Américains n'inscrivent pas sur leur drapeau le mot généreux de propagande[1]. Le congrès renouvelle le décret de non-importation; il envoie au roi d'Angleterre une *adresse*, où il proteste de son dévoûment, mais aussi de sa fermeté à soutenir les droits imprescriptibles des sujets anglais; une *adresse aux Américains*, une *adresse aux Anglais*, sont également rédigées : c'est une discussion calme du droit, un dernier appel, modéré mais ferme, à la raison, avant d'en venir à la cruelle nécessité de la guerre.

1. Voici le préambule et quelques-uns des articles les plus caractéristiques de cette déclaration des droits. On verra combien ce langage correct et froid diffère du généreux élan de prosélytisme contenu dans la proclamation des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

« Le bon peuple de chacune des colonies, justement alarmé par les procédés arbitraires du Parlement et du ministère anglais, a élu des députés pour siéger en congrès général à Philadelphie, afin de pourvoir à ce que les religions, les lois, les libertés *des colons* ne soient point détruites.

« Les députés réunis en pleine et libre représentation des colonies, prenant en considération les meilleurs moyens de parvenir au résultat désiré et imitant ce que leurs *ancêtres les Anglais ont fait en semblable occasion*,

« Déclarent :

« Que les *colons anglais* ont les droits suivants, droits qu'ils tiennent des lois immuables de la nature, des principes de la constitution anglaise et de leurs différentes chartes.

« I. Ils ont droit à la vie, à la liberté, à la propriété, et *n'ont cédé à aucun pouvoir étranger*, quel qu'il soit, le droit d'en disposer sans leur aveu.

« II. A l'époque où ils émigrèrent, *nos ancêtres* étaient en juste possession de tous *les droits, libertés et immunités qui appartiennent aux sujets, nés dans le royaume d'Angleterre...*

« IV. Le fondement de la *liberté anglaise* et de tout libre gouvernement est le droit qu'a le peuple d'avoir une part dans sa législation. Les colons anglais ne sont et ne peuvent être représentés dans le Parlement anglais; c'est dans leurs assemblées provinciales qu'ils ont le droit d'exercer leur puissance législative, relativement à toutes les questions d'impôt et de police intérieure. — Nous consentons aux effets produits par les actes du Parlement lorsque ces actes se bornent à régulariser notre commerce extérieur; mais nous excluons toute idée de taxe intérieure ou extérieure qui aurait pour objet de lever un revenu sur les sujets d'Amérique sans leur consentement, etc... » (Voir LABOULAYE, t. II, p. 241.)

Déclaration d'indépendance (1776). — Déjà les armes partaient d'elles-mêmes. Le général Gage, qui commandait à Boston, ayant voulu saisir le dépôt d'armes de Concord, les miliciens d'Amérique le battirent à Lexington (1775) et le poursuivirent jusqu'à Boston. Ce fut le signal d'un soulèvement général. En vain le congrès de 1775 envoya une nouvelle adresse au roi et au peuple anglais. En vain en Angleterre les plus illustres chefs de l'opposition réclamèrent avec éloquence la suppression de toutes les taxes: « Mylords, s'était écrié Pitt devenu impotent, aussi vrai qu'il me serait impossible de vous mettre en fuite avec cette béquille, vous ne triompherez pas de l'Amérique. »

L'opinion publique en Angleterre était très irritée contre les insurgés: les généraux se vantaient de les réduire avec cinq régiments. Sous prétexte de ne pas priver l'industrie anglaise des bras qui lui étaient nécessaires, les recruteurs anglais allèrent en Allemagne acheter des hommes pour la guerre : ils les payaient au prix modeste de 7 livres et 4 deniers. Les princes de Brunswick, de Hesse-Cassel et du Hanovre en livrèrent ainsi plus de 16.000. Ce fut une honteuse *traite des blancs*. Les Anglais eurent bientôt sur pied 55.000 hommes et 28.000 marins.

Les Américains s'était présentés une pétition d'une main, une épée de l'autre. Mais ils faisaient de sérieux préparatifs de guerre : les arsenaux, les caisses de l'État étaient saisis; les gouverneurs anglais chassés; les milices armées et exercées. Des renforts arivèrent d'Angleterre commandées par Howe, Burgoyne et Clinton. Washington les assiégea dans Boston ; il dut reculer à la suite du sanglant combat de Bunkershill : mais Howe avait perdu tant de monde qu'il évacua Boston (1776). Le congrès excité par ce succès proclama par la voix éloquente de Jefferson, *l'indépendance des treize États-Unis* (4 juillet 1776). Un acte fédératif, auquel travailla surtout Franklin, posa les bases de la future constitution de la nouvelle République. Un drapeau à treize raies et à treize étoiles fut adopté pour remplacer le drapeau anglais.

III. **Difficultés de la lutte.**— Au début, le plus vif enthousiasme entraînait tous les cœurs. Les quakers formèrent un régiment spécial; des vieillards s'armèrent; leur capitaine avait près de cent ans. Les femmes sacrifiaient leurs parures et renonçaient à la toilette pour fournir des ressources au pays. Les *enfants des montagnes vertes*, formés en troupes de volontaires, envahirent le Canada. La situation n'en était pas moins très difficile.

Les *loyalistes* du Nord, surtout dans le New-Jersey et dans le New-York, fournissaient aux Anglais presque autant de recrues qu'au congrès. La milice cédait vite au découragement ; les engagements avaient lieu pour six mois seulement; et, deux fois par an, le généralissime courait le risque de n'avoir plus d'armée. D'ailleurs les miliciens étaient mal équipés et encore moins habitués aux manœuvres. Le service des vivres et des munitions donnait lieu à d'affreux gaspillages ou à des gains honteux. Pour avoir des ressources, le congrès avait émis un papier-monnaie qu'il s'efforçait vainement de soutenir par le cours forcé ; la défiance et l'agiotage faisaient tomber ce papier à des cours dérisoires. Puis les États agricoles du Sud, peuplés de gros propriétaires et de riches planteurs, dédaignaient les États du Nord, peuplés de pêcheurs, de commerçants et de contrebandiers. Tous avaient une peur égale des armées permanentes et redoutaient l'usurpation d'un chef militaire américain, à peu près autant que la soumission au roi d'Angleterre.

Washington et Franklin. — Si, malgré toutes ces causes de ruine, la révolution américaine a triomphé, c'est à cause des volontaires étrangers, à cause de l'alliance française, à cause aussi de quelques grands hommes, qui ont dirigé avec fermeté la guerre et les affaires d'État. Parmi ces derniers les plus illustres sont Washington et Franklin. Leur famille, leur éducation, leur vie, présentent d'étranges contrastes.

George Washington (1732-1799) est le fils d'un riche planteur de la Virginie; Benjamin Franklin (1706-1790) est le quinzième enfant d'un pauvre teinturier de Boston. Washington vit dans les forêts et dans les plaines inconnues :

chargé, à titre d'ingénieur arpenteur, de créer de nouveaux centres de colonisation, il conduit les émigrants au milieu des tribus indiennes, choisit les meilleurs emplacements, partage les terres, établit un rudiment d'organisation; il lui faut réunir pour cela les qualités du capitaine et de l'administrateur; il se forme aux affaires par la connaissance des hommes et l'expérience de la vie.

Franklin est successivement pauvre ouvrier typographe, puis imprimeur, journaliste et savant. Il connaît mieux les livres que les hommes : il est plus homme de pensée qu'homme d'action. Washington se fait connaître très jeune dans l'expédition dirigée contre les Français du Canada, où est tué Jumonville, puis comme aide de camp du général Braddock, dans sa campagne désastreuse contre le fort Duquesne. Franklin, après avoir commis ce qu'il appelle ses *errata*, c'est-à-dire des fautes noblement expiées, devient le bienfaiteur de la Pensylvanie, le directeur des postes des treize colonies. Dès 1754, il cherche à faire accepter un projet de constitution fédérale.

Au moment où éclate la guerre d'Amérique, ils sont tous deux fort en vue. L'un devient le généralissime des troupes de l'Union; l'autre est choisi pour son négociateur. Washington sera un général énergique et prudent, dévoué à son pays jusqu'à l'oubli de sa propre gloire; il aura l'honneur de prouver qu'un général vainqueur peut rester citoyen, refuser la dictature et se soumettre à la loi. Franklin négocie en Angleterre, pour faire reconnaître les droits des Américains, puis en France, pour obtenir la précieuse alliance de Louis XVI, enfin en Amérique, pour donner aux treize États une constitution qui maintienne l'Union, sans opprimer la liberté. Tous deux ont donné de grands exemples à l'humanité, l'un comme capitaine, en refusant d'asservir ses concitoyens, l'autre comme patriarche révéré, en enseignant la pratique des vertus par une saine gymnastique morale. Tous deux sont doués au plus haut degré du génie américain, travailleurs énergiques, lutteurs infatigables pour la grandeur de leur pays, indifférents d'ailleurs à tout le reste.

La guerre dure sept ans (1776-1783). Dans les deux premières années (1776-1777), les Américains luttent seuls; ils obtiennent ensuite l'alliance de la France, de l'Espagne et de la Hollande et triomphent grâce surtout à leurs alliés (1778-1781); enfin, dans les deux dernières années, la guerre se fait hors des États-Unis, sur toutes les mers, pour contraindre l'Angleterre à la paix (1782-1783). Telles sont les trois périodes de la guerre.

Première période de la guerre (1776-1777). — Les Anglais espéraient tout finir en une seule campagne. Leurs trois armées devaient se réunir sous les murs de New-York : Burgoyne, en débouchant du Canada; Howe, en marchant d'Halifax sur Boston; Clinton, en remontant de Charlestown vers le Nord. Mais Clinton fut repoussé par le général Lee et les provinces du Sud furent préservées pour trois ans du fléau de la guerre. Burgoyne reconquit les forts de Crownpoint et de Ticondéroga, que lui avaient enlevés les *enfants des montagnes vertes :* mais il dut retarder d'une année sa marche en avant. Howe réussit mieux : il débarqua à Long-Island, battit Washington à Brooklyn, s'empara de New-York et poursuivit dans le New-Jersey les trois mille soldats qui formaient toute l'armée de Washington. Le congrès quitta en hâte Philadelphie pour se réfugier à Baltimore. La situation de Washington semblait désespérée : déjà, au moment de la défaite de Brooklyn, il avait voulu se faire tuer, pour chercher à arrêter la panique de ses hommes. A la suite de sa retraite, son armée sembla se fondre : les miliciens quittaient le camp en masse, prétextant que leur engagement était expiré.

Les loyalistes relevaient la tête. Avec un peu d'audace, Howe eût pu faire Washington prisonnier. Celui-ci ne s'abandonnait pas; il obtint du congrès que sa milice fût transformée en armée permanente ; qu'au lieu d'un papier-monnaie décrié, on assurât aux soldats des terres après la guerre. Pour relever le moral de ses hommes, il franchit la Delaware en plein hiver, enleva à Trenton un corps de mille Hessois et battit encore les Anglais à Princeton. Ce fut comme « une résurrection ». Les miliciens consentaient

à prolonger leur service. Le congrès vota toutes les mesures sollicitées par le général en chef. Cependant, Howe attaqua Philadelphie par la baie de Chesapeake, battit deux fois Washington sur les bords de la Brandywine et à Germantown et entra à Philadelphie (1777). Mais Washington l'y assiégea aussitôt; et, bien fortifié dans son camp de Walley-forge, il couvrit Baltimore et donna le temps à son armée de se refaire et de s'exercer.

Capitulation de Saratoga (1777). — Du côté du Canada, un brillant succès fut remporté. Montgommery et Carleton, après avoir pris Montréal, avaient dû se replier devant Burgoyne. Leur commandement passa à Gates, qui avait pour lieutenants Arnold et Kociusko. Quand Burgoyne reprit la campagne, en descendant la vallée de l'Hudson, aidé de tribus de sauvages qui scalpaient sans pitié les prisonniers, les trois chefs, qui avaient reçu quelques renforts de Washington, bien que lui-même en eût tant besoin, réussirent à couper les communications de Burgoyne, à l'isoler, à l'affamer dans les plaines de Saratoga. L'armée anglaise dut capituler; et comme le ministère anglais refusa d'accepter une capitulation dictée par des rebelles, le congrès désavoua la clause qui permettait le retour des prisonniers en Angleterre, à condition qu'ils ne serviraient plus en Amérique. Ils restèrent captifs. Gates chercha à supplanter Washington comme généralissime; et Washington, en vrai héros, feignit d'ignorer les menées de ce lieutenant, dont il avait facilité la victoire à ses dépens, pour applaudir seulement à un grand succès de la cause américaine.

IV. Alliance de la France avec les États-Unis (1777). — La capitulation de Saratoga eut un immense retentissement à l'étranger; elle prouvait que les *insurgents* étaient capables de vaincre et décidés à obtenir leur indépendance. Jusqu'ici ils n'avaient reçu que des volontaires. L'un des premiers qui partit et le plus illustre est le jeune marquis de la Fayette; à vingt ans il quitta sa famille, sa femme tendrement aimée. Malgré d'impérieuses lettres de cachet qui l'exilaient à Marseille, il s'embarqua sur un

navire qu'il avait frété, et désarma les défiances du congrès par sa simplicité loyale et son noble désintéressement[1]. Beaucoup d'autres l'imitèrent : des Polonais comme Kociusko et Pulawski ; des Allemands comme Kalb et Steuben, qui exerça les Américains aux manœuvres prussiennes ; des Suédois comme Stedinck et Fersen ; surtout des Français du plus haut rang, qui allaient chercher en Amérique une revanche des hontes de la guerre de Sept Ans : le duc de Lauzun, les marquis de Coigny, de Talleyrand-Périgord et de Vaudreuil, les comtes de Noailles, de Ségur, de Vauban et de Vioménil s'y trouvèrent bientôt réunis.

En France l'opinion publique avait salué dans le soulèvement des colons américains le triomphe de ces idées de liberté politique prêchées avec tant d'éclat par les philosophes. Louis XVI avait quelque répugnance à soutenir des sujets révoltés contre leur prince, et à contribuer à l'établissement de ces réformes politiques dont il redoutait le succès dans ses États.

Mais le comte de Vergennes, son ministre le plus influent, ne vit que la question diplomatique. Il conseilla au roi de saisir cette occasion unique de prendre une revanche des Anglais, de relever notre marine et nos colonies. Le bonhomme Franklin fut envoyé en France. Accueilli avec la plus grande faveur par les hommes d'État, comme par les hommes de lettres, par les grands seigneurs comme par les amis des réformes, Franklin, avec l'appui de Vergennes, réussit enfin à entraîner Louis XVI.

Un pacte de commerce et d'alliance fut conclu avec les États-Unis. Louis XVI traita avec eux sur le pied d'égalité : il ne leur demandait aucun avantage commercial, aucune cession de territoire. La seule condition qu'il mettait à son alliance, c'est que les États-Unis ne consentiraient jamais à opérer leur soumission à l'Angleterre. Louis eût pu réclamer l'alliance des insurgés pour reconquérir le Canada. Il

1. Le congrès craignait l'ambition d'un aussi noble personnage ; la Fayette lui écrivit : « D'après mes sacrifices, j'ai le droit d'exiger deux grâces : l'une est de servir à mes dépens ; l'autre est de commencer comme volontaire. » Il reçut bientôt une commission de major général.

aima mieux s'armer seulement pour la défense de la justice et du droit; généreux désintéressement qu'aucun peuple n'a jamais imité et dont la France n'a jamais recueilli de profit!

Bill conciliatoire (1778). **Traité de Teschen** (1779). — — L'Angleterre, terrifiée de cette alliance avec la France, voulut faire un accord séparé avec les révoltés. Lord Chatam, vieilli, soutenu sur les bras de son fils et de son gendre, vint faire son dernier discours pour demander qu'on accordât tout, sauf l'indépendance, aux colons anglais. Il tomba frappé d'apoplexie, en plein Parlement, sur le champ de bataille où il avait lutté toute sa vie. Lord North proposa aux Américains un *bill conciliatoire*, et trois commissaires anglais partirent avec mission de donner aux Américains toutes les satisfactions qu'ils réclamaient en dehors de l'indépendance. Le congrès refusa de les recevoir : ils se rembarquèrent honteusement. Les Américains exigeaient que l'Angleterre reconnût leur indépendance.

L'Angleterre essaya encore de jeter sa vieille ennemie dans une guerre continentale. Elle voulait mettre de nouveau la Prusse aux prises avec l'Autriche, à propos de la succession de la Bavière que réclamait Joseph II. Mais l'habile diplomatie du comte de Vergennes conjura ce nouveau danger. Au moment où Frédéric II se jetait résolument sur la Bohême, la France et la Russie agirent énergiquement sur l'Autriche pour l'empêcher de troubler la paix de l'Europe. Le traité de Teschen (1779) donna satisfaction aux réclamations du roi de Prusse.

Deuxième période de la guerre (1778-1781). **Bataille navale d'Ouessant** (1778). — Déjà la guerre sur mer avait commencé contre les Anglais. La frégate *la Belle-Poule*, sortie de Brest, rencontra la frégate anglaise l'*Aréthuse* et la força à fuir. Ce premier succès de la marine française fut salué par d'unanimes acclamations. A la cour les dames portèrent pendant quelque temps des *coiffures à la Belle-Poule*. Ce combat n'était que le prélude d'un engagement plus sérieux. Il eut lieu en vue de l'île d'Ouessant. Le doyen des amiraux français, d'Orvilliers, qui avait fait ses premières armes sous Duguay-Trouin, força par d'habiles

manœuvres l'amiral anglais Keppel à combattre. L'artillerie de la marine créée par Choiseul eut l'honneur du succès. Après un engagement meurtrier la victoire resta aux Français. Les lieutenants de d'Orvilliers, Duchaffaut, le comte de Guichen, la Motte-Piquet, le jeune duc de Chartres, celui-ci monté sur *le Saint-Esprit*, y eurent une part glorieuse. L'amiral Keppel passa devant un conseil de guerre. Il n'eut pas le sort du malheureux Byng, mais il ne reçut plus de commandement (1778).



Coiffure à la Belle-Poule.

Combats en Amérique et aux Antilles. — Le brave comte d'Estaing, un ancien compagnon de Lally-Tollendal, fut envoyé en Amérique avec une escadre. Les Américains saluèrent avec enthousiasme l'apparition du drapeau français. Le général anglais Clinton, successeur de Howe, évacua Philadelphie pour ne pas être pris entre l'armée de Washington et la flotte française. Il se fit battre à Monmouth (1778); le congrès reprit séance à Philadelphie. L'arrivée de l'amiral Howe faisait prévoir une grande rencontre des deux flottes. Mais une violente tempête sépara les deux escadres en vue de Sandy-Hook près Rhode-Island. D'Estaing abandonna ces parages pour les Antilles, au grand mécontentement des Américains, qui avaient fondé de sérieuses espérances sur cette expédition française.

Déjà le marquis de Bouillé, gouverneur des îles du Vent, s'était emparé de la Dominique. D'Estaing ne put prendre Sainte-Lucie, mais il enleva audacieusement Saint-Vincent et la Grenade et battit l'amiral Byron qui accourait pour les défendre. Pendant ce temps, les Anglais cherchèrent à occuper les colonies du Sud, où les *loyalistes* étaient très

nombreux. Lincoln, détaché de l'armée de Clinton, et le général Prévost qui venait de la Floride s'emparèrent de Savannah dans la Géorgie (1779). D'Estaing voulut les en déloger, mais il perdit 1.200 hommes devant les formidables défenses de la place et fut contraint de se rembarquer. Malgré sa bouillante valeur, il avait subi plusieurs échecs; il fut remplacé par le comte de Guichen.

Alliance de l'Espagne (1779). **Projets de descente en Angleterre.** — La diplomatie française remporta de nouveaux succès. Vergennes cherchait à entraîner l'Espagne en vertu du *pacte de famille.* Le ministre espagnol Florida Blanca offrit d'abord sa médiation. Mais elle fut repoussée. Vergennes montrait aux Espagnols Gibraltar, Minorque, la Floride, la Jamaïque à reprendre aux Anglais, le Mexique à sauver, dans le cas où les Américains seraient battus. Il réussit à vaincre les répugnances de Charles III, qui craignait, en soutenant les insurgés d'Amérique, de provoquer des soulèvements dans ses États du nouveau monde. Le pacte de famille fut renouvelé; la guerre déclarée aux Anglais.

L'escadre espagnole, sous les ordres de Cordova, alla rejoindre l'escadre française de d'Orvilliers. La flotte alliée, forte de soixante-dix voiles, cinglait vers l'Angleterre, plus redoutable que l'*invincible Armada.* Déjà l'Irlande catholique s'agitait: déjà le prince de Nassau-Siegen avait tenté une descente à Jersey. Les vents et la marée empêchèrent le débarquement et l'amiral Arbuthnot bloqua les Français dans la baie de Cancale. Mais il ne put aller porter secours à l'armée anglaise d'Amérique. Les Anglais, tremblant de peur, hérissèrent de batteries toutes les côtes de la Manche, se hâtèrent de mettre les milices sous les armes. Déjà Burke demandait la mise en accusation du ministère et sa motion était fortement appuyée. Malheureusement l'escadre alliée perdit un temps précieux dans les eaux de la mer de Biscaye. Puis les furieuses tempêtes de la Manche, la ferme contenance de l'escadre anglaise de Plymouth, commandée par Charles Hardy, surtout les divisions funestes d'Orvilliers et de Cordova, empêchèrent le débarquement: « Si

l'ennemi eût débarqué, dit un orateur au Parlement, nous aurions combattu, mais nous aurions succombé. » Les Anglais furent quittes pour la peur.

Un de nos marins trouva encore le moyen de s'illustrer peu de temps après la retraite. Le commandant de Couëdic monté sur *la Surveillante* attaqua avec furie *le Québec*, qui fut incendié sur l'ordre de son chef, et du Couëdic, montrant autant d'humanité que de courage, sauva les débris glorieux de ce duel de géants. Ainsi combattaient les Français, soutenant dignement leur vieille réputation chevaleresque.

Cette générosité faillit même coûter cher à la France. Un amiral anglais, Rodney, était retenu à Paris pour dettes. Un jour qu'il dînait chez le maréchal de Biron, il déclara que, s'il était libre, il aurait facilement raison de tous les chefs français. Immédiatement le maréchal paya les dettes de Rodney : « Partez, Monsieur, lui dit-il : vous êtes libre. Les Français ne voudraient pas se prévaloir des obstacles qui vous retiennent. » Rodney fut sur le point de tenir parole. Envoyé aux Antilles, il battit les Espagnols au cap Saint-Vincent : ravitailla Gibraltar et vint combattre le comte de Guichen succcesseur de d'Estaing, en vue de la Dominique. Guichen fut victorieux et livra encore deux autres combats, où Rodney ne put saisir l'avantage. Mais il abandonna les Antilles pour convoyer jusqu'en Espagne la flotte marchande qui venait d'Amérique. Rodney se vengea sur les colonies hollandaises (1780).

La neutralité armée (1780). **Déclaration de guerre à la Hollande.** — L'Angleterre, sous prétexte d'empêcher le commerce de la contrebande de la guerre avec les colons révoltés, imposait rigoureusement aux neutres la visite. Elle l'exerçait surtout à l'égard des Hollandais et avait la prétention d'arrêter tous leurs navires frétés pour la France, sous prétexte que *les ports de France sont naturellement bloqués par les ports d'Angleterre.* Les Anglais comptaient sur la fidélité du stathouder et du parti orangiste, et voulaient l'amener à les secourir. Mais le parti républicain, secrètement excité par l'ambassadeur français, la Vauguyon, leur

était hostile. En vain ils adressèrent à la Hollande une sommation de les secourir. En vain ils emmenèrent à Portsmouth un convoi hollandais, escorté par quelques vaisseaux de guerre. Les Hollandais, en apprenant ce nouvel outrage, commencèrent des préparatifs de campagne (1779).

Les Suédois aussi se mettaient à armer. Bien que l'Angleterre eût fait des avances à la Russie, le comte Panine, au nom de Catherine II, rédigea un manifeste célèbre qui devint la *ligue de la neutralité armée*. Il y était dit que le pavillon couvre la marchandise; que les neutres peuvent faire librement le commerce même avec les belligérants, à condiditon de ne point transporter de contrebande de guerre (armes, munitions, etc,); qu'aucun port ne doit être considéré en état de blocus, si l'ennemi qui bloque n'y entretretient une force suffisante pour s'opposer au passage de tout navire. Ces principes ne sont passés dans le droit public européen qu'à la suite du traité de Paris de 1856. Mais, dès 1780, la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, le Portugal et les Bourbons d'Italie s'empressèrent d'y adhérer. La Hollande, à son tour, s'y rallia malgré le stathouder. L'Angleterre lui déclara la guerre (décembre 1780).

Dès lors les hostilités s'étendirent à toutes les mers. Rodney s'empara des colonies hollandaises de Saint-Fustache, de Saint-Martin et de Saba, avec un butin de 50 millions, qui d'ailleurs n'arriva pas en Angleterre; le brave la Motte-Piquet l'enleva aux Anglais. Les Hollandais rencontrèrent au milieu de la mer du Nord une flotte anglaise au Dogger-bank. Le combat resta indécis (1781). Le baron de Rullecourt, à la tête de 1.200 volontaires montés sur quelques mauvaises barques, descendit à Jersey et surprit Saint-Hélier, sa capitale. Mais, attaqué à la suite de la rupture d'une capitulation déjà signée par les Anglais, il fut écrasé sous le nombre et frappé à mort.

Capitulation d'Yorktown (1781). — En Amérique, la situation était toujours aussi sombre. Washington était sans cesse obligé de réprimer des révoltes de sa petite armée, que le Congrès ne savait ni solder ni même vêtir. Le numéraire avait disparu; le papier-monnaie perdait 50 0/0 de sa

valeur. Les loyalistes s'agitaient dans le Nord et dominaient dans le Sud depuis l'affaire de Savannah. L'espoir de vaincre était si faible, qu'un des plus brillants chefs de la première heure, Arnold, passa à l'ennemi sous prétexte qu'il avait honte d'être l'allié des Français. Il provoqua la révolte de la Pensylvanie. Cependant les Anglais manquaient de troupes de terre. Ce furent, comme on a pu le dire, des rencontres de patrouilles qui décidèrent du sort des Américains; ce fut aussi l'héroïsme des Français. Clinton, encouragé par le succès de ses lieutenants à Savannah, s'était emparé de Charlestown après une résistance acharnée.

L'arrivée d'une escadre française sous les ordres du chevalier de Ternay et de 6.000 hommes de débarquement, commandés par Rochambeau, rendit le courage aux Américains. Louis XVI, dans des instructions pleines de délicatesse, avait stipulé que les Français serviraient à titre d'auxiliaires, sous le commandement de Washington ; une somme de 6 millions devait subvenir à l'extrême détresse des Américains. Des opérations plus sérieuses commencèrent : Cornwallis, laissé à Charlestown par Clinton, avait battu deux petits corps d'Américains de Gates et de Green. Washington et ses miliciens, la Fayette et ses volontaires, Rochambeau et les Français combinèrent une attaque générale contre Cornwallis dans la presqu'île de Yorktown; le comte de Grasse y concourut par mer. Le général anglais fut obligé de capituler avec 6.000 hommes et tout son matériel (19 octobre 1781). Ce fut une bataille décisive. « Mon Dieu, tout est perdu ! » s'écria lord North à la nouvelle de cette capitulation, et la Fayette au contraire écrivait : « L'humanité a gagné son procès ; la liberté ne sera jamais plus sans asile. » Les Anglais abandonnèrent sans combat Charlestown et Savannah et ne gardèrent plus que New-York. Ils entamèrent des pourparlers sérieux avec leurs anciens colons.

Troisième période de la guerre (1782-1783). — Dès lors commence la troisième période de la guerre. Elle se fait à cause des Américains, mais sans eux. Les Anglais, endettés de trois milliards, ne continuent plus à lutter que pour

l'honneur. Les Espagnols prennent Pensacola et la Floride. Aux Antilles, le marquis de Bouillé, aidé de l'aventureux comte de Grasse, s'empare de Tabago, de Saint-Christophe,



Un maharajah.

de Névis, de Montserrat; les colonies hollandaises sont reprises et restituées à la Hollande. Dans la Méditerranée, le duc de Crillon s'empare de Port-Mahon et du fort Saint-Philippe. Minorque, ce nid de corsaires, si funeste à notre commerce dans le Midi, est désormais arraché aux Anglais.

Guerre aux Indes. — Aux Indes, la lutte était engagée depuis 1778. L'amiral Vernon, après une victoire sur le chef d'escadre français Tronjoly, s'était emparé de Pondichéry, malgré la belle défense du gouverneur, Bellecombe (octobre 1778). Bientôt tous nos autres comptoirs tombèrent entre les mains des Anglais. Mais ils avaient un redoutable adversaire dans la personne d'Haïder Ali, sultan de Maïssour. Les Mahrattes, excités contre lui, furent battus. La plus grande partie du Dekkan lui fut soumise. Des officiers français instruisaient ses troupes. C'était une nouvelle et formidable puissance qui s'élevait aux Indes. Louis XVI aurait dû y envoyer des forces considérables. Il se décida trop tard à faire un effort sérieux.

Le bailli de Suffren (1726-1787). — Cependant le commandant de la flotte française fit le plus grand mal aux Anglais. C'était le bailli de Suffren, homme d'un grand courage, et d'une haute capacité : on ne pouvait lui reprocher que d'exercer son autorité avec une rigueur excessive et une ironie souvent blessante pour ses inférieurs (1781). Au cap Vert, à la bataille de la Praya, il repoussa la flotte anglaise de l'amiral Johnston. Il mit la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance, si importante par sa position stratégique, à l'abri de toutes les tentatives des Anglais. A l'île de France, il recueillit quelques vaisseaux qui grossirent son escadre. Alors commencèrent ses grands succès : la bataille de Madras, gagnée sur l'amiral Hugues, lui valut la prise de Pondichéry et l'alliance d'Haïder Ali ; celle de Porto-Novo[1]



Le bailli de Suffren.

1. On l'appela aussi bataille du Provédien, du nom d'un écueil où se réfugièrent les Anglais.

fut encore plus fatale aux Anglais : après deux jours de combat, la flotte ennemie eût été totalement détruite, sans une tempête et sans la mauvaise volonté des capitaines français, qui permit aux débris de la flotte anglaise de faire retraite. A la suite de deux autres engagements, Négapatam et Trinkomalé tombèrent aux mains des Français. L'arrivée de Bussy, le vaillant lieutenant de Dupleix, augmenta les espérances. Mais il n'était plus que l'ombre de lui-même. Il fut attaqué par les Anglais à Cuddalore. Suffren, après trois jours d'habiles manœuvres, dégagea Bussy (1782).

Il se préparait à recommencer ses attaques quand la nouvelle d'un armistice signé en France le réduisit à l'inaction. Son allié Haïder Ali venait de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Mais Tippou Sahib, fils du sultan de Maïssour, avait hérité de l'énergie et des haines de son père. Il s'empara du Carnatic. Cependant, il dut, après la paix de Versailles, signer avec les Anglais le traité de Mangalore (1784), par lequel il restitua toutes ses conquêtes. Malgré les belles victoires du bailli de Suffren, l'Inde restait aux Anglais.

Siège de Gibraltar. Bataille des Saintes (1782). — Deux succès avaient permis aux Anglais de traiter honorablement. Gibraltar était assiégé depuis 1779. Le roi d'Espagne obtint de Louis XVI 12.000 hommes, commandés par le duc de Crillon, avec deux princes du sang, le comte d'Artois et le duc de Bourbon, qui vinrent y faire leurs premières armes. Une escadre de 46 vaisseaux, sous les ordres de Cordova, et les batteries flottantes, inventées par le chevalier d'Arçon, attaquèrent la place du côté de la mer. Un feu formidable s'ouvrit. Mais le gouverneur, l'intrépide Elliot, y répondait avec tant de vigueur que bientôt les batteries flottantes prirent feu[1]; 1.500 hommes furent tués ou blessés. Le blocus continua du côté de la mer; mais l'amiral

1. La jeune noblesse, qui n'estimait encore que la valeur personnelle, affectait de mépriser ces batteries flottantes. Le comte d'Artois avait dit à ce propos ce mot qui fit fortune, qu'aucune batterie ne valait sa batterie de cuisine Les précautions recommandées par d'Arçon pour tenir toujours humides ces batteries furent négligées sur l'une d'elles, la Tailla-Pedra. Les Anglais y mirent le feu, en tirant à boulets rouges et bientôt l'incendie devint général.

Howe réussit à forcer la ligne des assiégeants et à ravitailler la place. Gibraltar était imprenable.

Aux Antilles, une flotte espagnole s'apprêtait à joindre la flotte française pour conquérir la Jamaïque. Rodney empêcha cette jonction par la sanglante bataille des Saintes (1782). Le comte de Grasse lutta furieusement pendant douze heures : il n'amena son pavillon que quand il eut épuisé ses munitions et qu'il n'eut plus que trois hommes valides dans tout l'équipage de son vaisseau amiral. La Jamaïque fut sauvée : mais les Anglais perdirent les îles Bahama, et la Pérouse leur enleva tous les parages de la baie d'Hudson. Les avantages de la France n'étaient nullement compromis par la défaite des Saintes, la seule importante qu'elle eût éprouvée dans toute cette guerre.

Traités de Paris et de Versailles (1783). — George III espérait encore obtenir l'entière soumission des Américains. Mais la majorité dans le Parlement était passée aux whigs. Ils déclarèrent traître au roi et à l'Angleterre quiconque proposerait de continuer la guerre. Lord North donna sa démission et fut remplacé par lord Rockingham et bientôt après par lord Shelburne, avec Burke, Fox et le second William Pitt. Le nouveau ministère chercha d'abord à entraîner l'Amérique et la Hollande à une paix séparée pour isoler et accabler la vieille ennemie, la France. La République américaine s'y refusa ; et, après six mois de négociations, deux traités furent signés.

Par le traité de Paris, l'Angleterre reconnut l'indépendance des treize Etats-Unis et leur accorda tout le territoire situé entre l'Atlantique et le Mississipi, avec la libre navigation du fleuve. Au traité de Versailles (9 septembre 1783), signé par l'Angleterre avec la France, l'Espagne et la Hollande, la France recouvra les cinq villes de l'Inde (Pondichéry, Karikal, Mahé, Surate et Chandernagor) : le Sénégal avec ses dépendances enlevés en 1763 ; les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, avec le droit de pêche et de séchage sur la côte occidentale de Terre-Neuve. Elle acquit Sainte-Lucie et Tabago et obtint la suppression de la clause humiliante du traité d'Utrecht, qui plaçait Dunkerque sous la

surveillance des commissaires anglais. L'Espagne garda Minorque et les deux Floride, en restituant les îles Bahama. La Hollande recouvra ses colonies, sauf Négapatam, et se résigna à ouvrir aux Anglais toutes les parties de la mer des Indes.

Le traité de Versailles fut complété par un traité de commerce entre la France et l'Angleterre (1786). Ce traité, négocié habilement par Vergennes, amena la reconnaissance des droits des neutres par les Anglais ; ils admettaient enfin que le pavillon couvre la marchandise, sauf la contrebande de guerre. En outre, les droits de douane furent diminués de part et d'autre : en Angleterre, sur les huiles, les vinaigres, les vins, les articles de mode et de luxe venant de France ; en France, sur les tissus et les métaux travaillés venant d'Angleterre. C'était un premier pas très marqué fait dans la voie du libre échange[1]. C'était aussi le rétablissement complet de l'entente entre les deux nations.

Résultats de la guerre d'Amérique. — En somme l'Angleterre avait traité en vaincue. Elle s'était endettée de deux milliards et demi ; son prestige commercial et maritime était profondément atteint. Cependant, si elle perdait les États-Unis, Warren Hastings achevait de lui assurer la possession de l'Inde. C'était une compensation. La France obtenait pour ses sacrifices des résultats glorieux. Elle avait élevé, en face de l'Angleterre, une République marchande, qui devait être sa rivale sur mer; elle avait effacé la honte du traité de Paris de 1763, et regagné une partie de son prestige perdu.

D'ailleurs le soulèvement des Américains au nom des idées de liberté et d'égalité fut un grand exemple pour notre pays. Les volontaires français et la brillante noblesse qui avaient servi aux côtés de la Fayette revinrent tout imbus des idées nouvelles et contribuèrent à les faire triompher

1. Comme tous les traités de ce genre, celui de 1786 fut accueilli très diversement en France. Paris était en liesse : il pleuvait des lettres de remerciement du Languedoc et de la Guyenne, tandis que de la Normandie et du Nord venaient seulement des lettres de plaintes. Les intérêts des différentes parties de la France sont encore aujourd'hui à peu près aussi opposés.

bientôt dans notre pays. La révolution américaine a eu pour conséquence immédiate la révolution française.

V. **Glorieuse retraite de Washington.** — Depuis de longs mois déjà, le peuple américain, sûr de la paix, ne s'occupait plus de l'armée, des subsistances, ni des traitements. Soldats et officiers montraient la plus grande irritation de cette ingratitude; allaient-ils être, après sept ans de rude service, renvoyés dans leurs foyers sans solde et sans retraite? Ils songèrent à obtenir de force du congrès ce qui leur était dû : ils proposèrent à Washington une dictature militaire. Washington n'hésita pas à risquer sa popularité pour sauver sa patrie, et, bien qu'il n'eût aucune estime pour l'égoïsme des bourgeois et des marchands, il préféra le beau nom de citoyen à celui de dictateur et de maître. Il fit honte aux officiers de leur résistance : il engagea sa propre fortune, pour satisfaire à leurs justes réclamations, et en même temps il les défendit avec énergie auprès du congrès : « Si, comme on l'a dit aux officiers, écrivait-il aux représentants de son pays, ils deviennent seuls victimes de la révolution, s'il faut qu'ils passent dans la honte, le mépris et la misère les restes d'une vie glorieuse, alors *j'aurai connu l'ingratitude*, et cette triste expérience empoisonnera le reste de mes jours. »

La solde arriérée fut payée en assignations de terres ou en papiers d'État, et Washington eut assez d'ascendant pour licencier cette armée mécontente. Lui-même, comme un citoyen des républiques antiques, abandonna le commandement pour aller se reposer en patriarche dans son domaine de Mount-Vernon, sur les bords du Potomac, « à l'ombre de sa vigne et de son figuier ».

Convention de Philadelphie (1787). — Cependant la jeune République à peine fondée était sur le point de périr. La fédération n'était pas constituée ; le congrès n'exerçait qu'une action morale sur les États et n'avait pas autorité pour diriger le gouvernement. Son pouvoir fut bientôt annihilé par suite de l'égoïsme des hommes, de l'inimitié des États, de la division des partis. Les finances étaient

dans le plus grand désarroi. Les dettes n'étaient pas payées : agriculture, industrie, commerce, marine, tout dépérissait. Chaque État menaçait de s'isoler et de former une république à part. L'Angleterre épiait d'un œil jaloux cette décomposition croissante, dans l'espoir de rétablir bientôt son autorité à la faveur des querelles intérieures.

Il était nécessaire de donner une constitution au nouvel État. Washington y travailla avec l'ascendant que lui assuraient ses grands services. Il sut contenir l'un par l'autre le parti fédéraliste et le parti républicain : l'un avec le colonel Hamilton pour chef voulait fortifier le pouvoir central ; l'autre, dirigé par Jefferson, voulait au contraire étendre la liberté de chaque État. Une convention se réunit à Philadelphie (14 mai 1787). Franklin, Hamilton, Randolph, Madison, les deux Morris en furent les membres les plus considérables ; Washington la présida. A force de concessions réciproques, de patriotisme et d'habileté, ces grands hommes donnèrent à leur pays la constitution qui le régit depuis cette époque.

Constitution des États-Unis (1787). — Le pouvoir législatif fut attribué au congrès comprenant deux Chambres : une *Chambre des représentants* élue pour deux ans par le suffrage universel et direct, à raison d'un représentant par 30.000 habitants, et un *Sénat*, élu pour six ans, se renouvelant tous les deux ans par tiers, nommé par la législature de chaque État, à raison de deux sénateurs par État, quelle qu'en soit la population. Le congrès vote les lois et les impôts fédéraux, lève les contingents de l'armée et de la flotte et constitue les tribunaux inférieurs à la cour suprême.

Le pouvoir exécutif est confié à un *président* : il est nommé pour quatre ans par des électeurs choisis dans chaque État, en nombre égal à celui des représentants et sénateurs qu'envoie cet État. Le président a le commandement de l'armée et de la flotte, choisit librement ses ministres, qu'il couvre de sa responsabilité : il nomme les ambassadeurs, les officiers supérieurs et les neuf membres de la cour suprême de justice, déclare la guerre et signe les traités de paix, mais seulement avec l'approbation du

Sénat. Le pouvoir judiciaire est exercé par la *cour suprême* qui juge les conflits entre les États et approuve ou rejette les amendements à la constitution. Les juges de la cour suprême sont nommés à vie. Il faut vingt-cinq ans au moins pour être représentant, trente ans pour être sénateur et trente-cinq ans pour être président.

Pour bien comprendre l'esprit de cette constitution, il faut se souvenir qu'elle est avant tout fédérale ; que les treize États y ont leur vie propre et leur large part d'autonomie ; qu'ils n'ont laissé à la disposition du congrès que le règlement des matières législatives qui étaient d'un intérêt exclusivement national. Dans la déclaration des droits qui précède la constitution, le texte rappelle toutes les vieilles libertés anglaises : liberté de la presse, d'association, des cultes, jugement par le jury, inviolabilité du domicile et de la propriété privée. En réalité cette déclaration implique seulement que le congrès est tenu de laisser en toutes ces matières pleine liberté aux législatures de chaque État, et que, par conséquent, ce sont autant de questions sur lesquelles le congrès n'a pas le droit de légiférer.

De même le Sénat n'est pas, comme il l'est devenu dans la suite, une chambre modératrice de la chambre des représentants Les sénateurs, qui représentent non la population, mais les États, sont les chargés de pouvoir de chaque État dans le gouvernement fédéral. On comprend dès lors qu'ils soient associés à l'exercice du pouvoir présidentiel, par l'approbation des choix faits pour les plus hautes fonctions ou pour la décision des affaires les plus importantes. Le Sénat fut d'abord une sorte de Conseil d'État, avant d'être une vraie chambre législative. Malgré cette défiance des États particuliers, à l'égard du pouvoir central, la constitution nouvelle consacrait l'existence d'un président, de ministres, de troupes et de finances fédérales, elle avait toute l'élasticité nécessaire pour permettre à de nouveaux États de se joindre aux plus anciennes colonies. « C'était une république qui pouvait durer, une fédération qui pouvait agir. » (E. LABOULAYE.)

Présidences de Washington (1789-1797). **Sa mort** (1799). —

C'est seulement le 4 mars 1789, que la constitution nouvelle entra en vigueur par l'installation du président et du congrès. Washington était naturellement appelé à la présidence. Il l'exerça avec cette haute prévoyance et ce patriotique dévouement qu'il apportait toujours dans sa conduite. Il pratiqua la politique d'envahissement en Amérique et de neutralité en Europe. Cette politique fut presque de l'ingratitude envers la France. Réélu président en 1793, il s'opposa aux menées du parti de la guerre, qui voulait acquitter sa dette envers notre pays, en le soutenant contre l'Angleterre. Washington se déroba à l'honneur d'une troisième présidence que ses concitoyens voulaient lui déférer (1797).

Cet exemple a toujours été suivi après lui. Aucun président n'a été réélu plus d'une fois. Ainsi, il a eu la gloire de sauver dans la paix cette liberté qu'il avait créée par la guerre : « Il a légué à l'avenir l'exemple bienfaisant du patriotisme fécond, de la vertu qui réussit. Il a laissé au vieux monde la figure sinistre de ses Césars qui ont toujours des mains sanglantes. Il a inauguré, dans le monde moderne, le règne de ces hommes d'État chrétiens, qui mettent leur gloire à être non pas les égorgeurs, mais les serviteurs de leurs concitoyens. » (LABOULAYE.)

A sa mort (1799), le peuple américain prit le deuil pour dix jours, le congrès pour toute la durée de la législature. Bonaparte, qui suivit si peu son exemple, fit couvrir d'un crêpe tous les drapeaux de la République française. Le congrès proclama Washington le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses concitoyens. Il a laissé à l'histoire un de ses noms les plus purs.

SUJETS A TRAITER

Les colonies anglaises en Amérique depuis les premières découvertes au XVI[e] siècle, jusqu'en 1776.

Parallèle de Washington et de Franklin.

Rôle de la France dans la guerre de l'indépendance des États-Unis.

Comment a été préparée la Constitution des États-Unis.

CHAPITRE XII

LA POLITIQUE ORIENTALE
POLOGNE ET TURQUIE JUSQU'EN 1795

I. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'Europe orientale est complètement transformée : les trois puissances autrefois prépondérantes, Suède, Pologne, Turquie, sont menacées du démembrement. La Russie, la Prusse, l'Autriche s'enrichissent de leurs dépouilles.

II. L'anarchie est la cause de tous les malheurs de la Pologne. En vain Poniatowski cherche à opérer des réformes (1764-1766), la Russie les entrave brutalement ; Frédéric II et Joseph II préparent le premier partage de la Pologne, malgré l'appui détourné de Choiseul à la confédération de Bar (1768). Il est accompli en 1772. Trois traités sont imposés à la diète ; l'anarchie est maintenue.

III. Les Turcs ont pris les armes pour sauver la Pologne. Mais ils succombent à deux reprises sous les attaques combinées de l'Autriche et de la Russie, malgré les efforts de la diplomatie française ; deux démembrements sont opérés, par les traités de Kaïnardji (1774) et d'Iassy (1792). La Russie est désormais prépondérante dans la mer Noire.

IV. En vain les Polonais cherchent à se donner une constitution avec l'appui de la Prusse (1791). Frédéric-Guillaume II s'entend avec Catherine II pour un second partage ; ils l'imposent à la diète de Grodno (1792-1793). Kociusko soulève les patriotes polonais. Sa défaite entraîne le troisième partage entre la Russie, la Prusse et l'Autriche (1795). C'est la fin de la Pologne.

I. La politique orientale au XVIIIe siècle. — C'est un siècle de grandes transformations politiques : les États formés à la fin du moyen âge disparaissent ou s'affaiblissent, des

---

OUVRAGES A CONSULTER : RAMBAUD, *Histoire de la Russie*. — GEFFROY, *Hsitoire de Gustave III*. — DE LA JONQUIÈRE, *Histoire de l'empire ottoman*. — A. SOREL, *les Origines de la triple alliance*. — JAUFFRET, *Histoire de Catherine II*. — E. DRIAULT, *la Question d'Orient*.

États nouveaux s'élèvent et grandissent. La Suède et la Turquie sont fortement entamées, la Pologne est rayée de la liste des nations. Deux puissances nouvelles, la Prusse et la Russie, se placent au premier rang; l'Autriche, sans se désintéresser de la politique occidentale, commence à dessiner son mouvement en avant vers l'Orient.

Ces changements dans la pondération et dans l'orientation des États de l'Est déconcertent les diplomates de l'Occident. En France, les chancelleries, imbues d'un esprit nettement conservateur, ne comprennent rien à l'évolution nouvelle. Nos ministres et nos ambassadeurs soutiennent résolument les États qui tombent, contre ceux qui s'élèvent. Malgré les hésitations et les volte-face d'une politique, qui va trop souvent à la dérive, les hommes d'État français n'ont pas cessé de prodiguer leurs sympathies à la Suède, à la Pologne, à la Turquie, nos clientes du temps de François Ier, de Henri IV et de Richelieu, contre la Prusse, la Russie, des intrus qui ne peuvent montrer leurs quartiers de noblesse. Si de nouveaux démembrements sont épargnés à la Suède, grâce à l'appui donné à temps à Gustave III, la Pologne et la Turquie sont moins heureuses. Leurs dépouilles contribuent à rendre redoutables à la vieille Europe les nouveaux venus.

II. **État de la Pologne.** — La République royale de Pologne semblait être un anachronisme au milieu du XVIIIe siècle. La souveraineté était exercée par un *roi électif*, par un *sénat* composé des évêques, des *palatins* ou gouverneurs de province, des *castellans* ou gouverneurs de districts et par une *chambre des nonces*, ou députés élus dans les diétines de province. Les diètes avaient lieu tous les deux ans; tous les gentilshommes y assistaient, à cheval, en armes, au nombre de plus de 100.000 quelquefois. Aucune décision ne pouvait être prise par la Diète, sans l'unanimité absolue des suffrages. Le *veto* d'un seul membre pouvait tout arrêter. Il suffisait d'un fou, d'un ivrogne, d'un traître. Ce privilège exorbitant, mais flatteur pour la vanité des nobles polonais, s'appelait le *liberum veto*. Quand les opposants étaient en

petit nombre, on les sabrait sur place et l'on obtenait ainsi l'unanimité. Mais le plus souvent ils se sauvaient au plus vite après avoir rédigé leur veto, formaient des *confédérations* sur leurs terres et commençaient la guerre civile. Ainsi le droit à l'insurrection armée était la conséquence naturelle du *liberum veto*.

Un roi ainsi élu ne pouvait avoir aucune autorité. La noblesse avait encore réduit les attributions de la royauté : l'armée était sous les ordres absolus de deux grands maréchaux, l'un pour la Pologne et l'autre pour la Lithuanie. La Diète devait tous les deux ans voter les subsides nécessaires. En réalité un roi, véritable fantôme, destiné à la représentation officielle, comme un doge de Venise, des diètes aussitôt rompues que formées, l'armée sans solde et mal équipée, les forteresses en ruine, les arsenaux vides, l'anarchie en permanence, tel était l'état de la Pologne au XVIIIe siècle.

Les Polonais, très ardents catholiques, persécutaient les orthodoxes, très nombreux surtout en Lithuanie et dans les provinces du Sud. La noblesse opprimait cruellement une population de serfs, toujours prêts à bien accueillir l'ennemi. Il n'y avait ni industrie ni commerce, pas de classe moyenne, sauf quelques bourgeois dans les villes et un million environ de Juifs, méprisés ou persécutés. La Pologne tenait cependant à ses vieilles institutions féodales. Elle ne voulut pas se réformer. Ce fut la cause de sa chute.

Antécédents du partage de la Pologne. — Déjà, bien des fois, les ambitieux voisins de la République avaient songé à se partager ses territoires. En 1657, Charles X, et en 1667, Charles XI de Suède avaient proposé le partage à l'empereur et au grand électeur. Au XVIIIe siècle le désordre semble se légaliser. De 1700 à 1707, la Pologne est délivrée des Allemands d'Auguste II, mais elle subit l'oppression suédoise. Stanislas Leczinski, roi fantôme, élevé par la volonté de Charles XII, tombe avec lui. L'électeur roi, Auguste II, reprend l'autorité, cherche à dominer l'orgueilleuse noblesse polonaise au moyen de ses troupes saxonnes ; les Polonais résistent, invoquent l'appui de Pierre le Grand ; son agent

Dolgorouki, médiateur entre le roi de Pologne et ses sujets, obtient l'éloignement des troupes saxonnes. Les troupes russes envahissent la Wolhynie et la « diète muette » vote dans l'espace de six heures la réduction de l'armée de la Pologne à 18.000 hommes, de l'armée de la Lithuanie à 6 000 hommes, avec l'établissement d'une capitation pour l'entretien de cet effectif tout à fait insuffisant. Cette constitution de Varsovie (31 janvier 1717) est placée sous la garantie du tsar. C'est pour la Pologne le commencement d'une ère de dépendance et d'humiliation qui ne finira que par sa ruine complète.

En même temps, les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg commencent, à propos des affaires de Pologne, des échanges de vues, assez inquiétants. En 1710, Pierre le Grand et Frédéric Ier de Prusse discutent un nouveau projet de partage. En 1733, les armées étrangères font triompher Auguste III, électeur de Saxe, malgré le parti national; et Frédéric II, qui n'était encore que prince royal, engage fortement son père à s'emparer de la Prusse polonaise. Auguste III eût consenti à céder cette province à condition que la couronne fût reconnue héréditaire dans sa famille. Sous Catherine II commença une œuvre de dissolution savante. A la mort d'Auguste III, elle s'entendit avec Frédéric II par un traité secret, pour faire arriver au trône un noble polonais, au détriment de tout candidat étranger, et pour maintenir la vieille constitution, c'est-à-dire l'anarchie (1764).

Les Polonais étaient divisés: les plus intelligents songeaient à faire proclamer roi le fils aîné d'Auguste III, que Catherine II venait de déposséder de la Courlande. Le ministre saxon Bruhl était à la tête de ce parti et il était appuyé par Choiseul. Les patriotes voulaient appeler au trône un *piast*, c'est-à-dire un seigneur polonais, mais ils étaient eux-mêmes divisés. La haute noblesse, dirigée par Potocki et Branicki, eût voulu diminuer encore le pouvoir du roi en concentrant toute son autorité entre les mains d'un conseil permanent de la noblesse. Les Czartoriski, une des plus illustres familles de Pologne, demandaient une réforme complète dans les institutions de leur pays.

Avènement de Poniatowski (1764). — La Diète fut dominée par les étrangers, et proclama Stanislas-Auguste Poniatowski, ancien ambassadeur de la république à Saint-Pétersbourg, appuyé à la fois par Catherine II et par Frédéric II. Mais, bien qu'il n'eût aucune puissance personnelle, il était le neveu des Czartoriski. Ceux-ci firent adopter, dans une *diète confédérée*, où l'on prenait les décisions à la majorité des voix, une série de réformes contenues dans les *pacta conventa* [1]. La royauté héréditaire, la suppression du *liberum veto*, et de la loi des confédérations, la diminution du pouvoir des grandes charges, la gestion des finances, des monnaies, des postes entre les mains du roi, telles étaient les institutions nouvelles qui devaient régir la Pologne. Les *pacta conventa* furent adoptés malgré la Russie. Elle prit bientôt sa revanche.

Affaire des dissidents (1767). **Confédération de Bar** (1768). — Catherine et Frédéric, dans leur traité secret de 1764, s'étaient engagés mutuellement à soutenir les *dissidents*, sociniens, grecs, luthériens et calvinistes, que le fanatisme des Polonais excluait de tous les emplois. L'ambassadeur russe, Repnine, intervint en faveur des *dissidents*. Il fit enlever par ses soldats et exiler en Sibérie l'évêque Soltyk et plusieurs de ses adhérents (1767). La Diète, menacée par les Russes, rendit aux dissidents tous leurs droits, rétablit le *liberum veto*, et la vieille constitution de la Pologne. Ce furent les *lois cardinales* qui abolirent les *pacta conventa* (1767). Les Russes établis en Pologne obtinrent l'indigénat et le droit de vote dans les diétines. Ainsi les Russes envahissent la Pologne pour défendre la liberté de conscience, et Catherine II domine la Pologne « par amour du genre humain ».

Cette atteinte à l'indépendance nationale provoqua une explosion de patriotisme. Plusieurs confédérations et particulièrement la *confédération de Bar* [2], se formèrent à la fois

1. Les *pacta conventa*, comme les *capitulations* imposées aux empereurs, étaient l'ensemble des engagements particuliers pris par chaque souverain au moment de son élection. En Pologne comme en Allemagne, les électeurs cherchaient toujours à restreindre l'autorité de l'élu.
2. Bar en Podolie.

contre les Russes et contre les dissidents. Une épouvantable guerre ensanglanta les provinces méridionales de la Pologne. Les Cosaques zaporogues, conduits par leurs prêtres grecs, égorgèrent 50.000 catholiques polonais dans l'Ukraine. Les confédérés de Bar obtinrent l'appui secret de la cour de Vienne. Choiseul leur envoya de l'argent, des armes, des officiers français, Vioménil, Dumouriez, Choisy, Taulès. La Turquie s'arma en leur faveur. Sans garder le souvenir de Sobieski, elle comprit que sa propre fortune était attachée au sort de la Pologne. Les Turcs, par un accident imprévu, devenaient les champions de la liberté politique. Mais les défaites des Turcs contribuèrent à hâter la fin de ce malheureux pays.

La triple alliance. Occupation de la Pologne. — Au XVIIIe siècle, le partage d'un État semblait la conséquence légitime d'une guerre de conquêtes; et le système de l'équilibre européen amenait à morceler les territoires sous prétexte d'arriver à une juste balance des forces. Frédéric II était jaloux des succès de Catherine II en Turquie. De ce côté il ne pouvait pas s'agrandir; au contraire il rêvait depuis longtemps de souder ses provinces de Brandebourg et de Poméranie, en enlevant le territoire polonais des bords de la Vistule. Il eut avec Joseph II et son ministre Kaunitz deux entrevues, l'une à Neisse (1769), l'autre à Neustadt (1770). A Neisse, Frédéric II, pour séduire son jeune rival, affecta le ton dégagé du philosophe: « Vous me croyez rempli de mauvaise foi; je le sais, je l'ai un peu mérité; les circonstances l'exigeaient, mais cela a changé. » La démarche de Joseph II annonçait de la part de l'Autriche un complet renoncement à la Silésie. L'alliance intime des deux cours se dessinait; elle fut confirmée à Neustadt: Frédéric II sut flatter l'orgueil du vaniteux et pédant Kaunitz. La Prusse et l'Autriche s'entendirent pour interposer leur médiation commune entre la Turquie et la Russie et pour trouver les compensations nécessaires en Pologne.

Sans perdre de temps, Frédéric II envoya à Saint-Pétersbourg, auprès de la tsarine, son frère le prince Henri, grand amateur de spéculations politiques et de systèmes

philosophiques. Il s'agissait d'amener Catherine II à s'assurer en Pologne les dédommagements que ses deux puissants voisins semblaient disposés à l'empêcher de prendre en Turquie. Le prince Panine, ministre de Catherine II, proposa immédiatement l'union entre les trois cours. Ce fut la *triple alliance* de 1772 qui repose sur cet adage contraire au droit: « Nul ne doit s'enrichir *qu'aux* dépens d'autrui. » Ce système devait avoir de grandes conséquences. Il s'est prolongé par la Sainte Alliance jusqu'au milieu du XIX[e] siècle.

L'Autriche avait occupé militairement le comté de Zips; pourquoi les deux autres cours ne suivraient-elles pas cet exemple, en se mettant en possession de toutes les provinces à leur convenance? « Madame, disait le prince Henri, l'empereur vient de prendre, prenons aussi; c'est le moyen d'être d'accord. » Les négociations se poursuivirent à la fois à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg entre les souverains et les ministres dirigeants, Kaunitz et Thugut pour l'Autriche, le prince Panine pour la Russie, et les ambassadeurs des trois cours. Frédéric II était à lui-même son premier ministre. Ces négociations sont très confuses et très compliquées; chacun des intéressés cherchait à prendre beaucoup et à céder peu. L'accord définitif n'eut lieu qu'au mois de février (1772).

Les Russes firent une guerre atroce de confiscations, de pillages et d'incendies. Les Autrichiens agitaient leurs parchemins et plantaient ou déplantaient leurs aigles. Les Prussiens procédaient à une occupation régulière et méthodique, évitant de mettre à mal un pays qui devait leur revenir[1]. Cependant, à Varsovie, l'insouciance était complète, l'intervention des étrangers était si fréquente, que nul ne se montrait inquiet de l'occupation des provinces polonaises.

Premier partage de la Pologne (1772-1773). — Enfin, le 5 aout 1772, le traité des trois cours fut rendu public et

1. « Le roi de Prusse a fait emmener de Pologne sept mille filles de seize à vingt ans. Il exige que de chaque certain nombre d'arpents, il lui soit fourni une fille avec une vache, deux porcs, un lit de plume, quatre oreillers et trois ducats d'argent. Ces Polonaises, avec leur bagage, sont transportées dans la Poméramie prussienne, où, parait-il, l'accroissement de la population laisse à désirer. » (*Lettre du résident de Saxe en Pologne.*)

bientôt après notifié au roi de Pologne. La Russie s'adjugeait les palatinats de Vitebsk, de Polotsk et de Micislav et une partie de celui de Minsk, soit 1.500.000 habitants; la Prusse, toute la Prusse polonaise ou Pomérélie, moins Thorn et Dantzig, que les copartageants lui avaient refusés, soit 600.000 habitants; l'Autriche, le comté de Zips, la Gallicie, la Lodomérie et la Russie Rouge, soit 2.600.000 âmes. Les souverains intéressés demandaient au gouvernement de la Pologne de ratifier solennellement cette spoliation.

Alors seulement les yeux s'ouvrirent. Poniatowski réclama les secours de l'Europe: « L'Europe aura un jour à se repentir de tous les malheurs que son indifférence permet d'appesantir sur ce pays. » Le Sénat, réduit à une infime minorité, fit publier un manifeste contre tout projet de démembrement. La Diète, élue sous la pression des étrangers, entendit cependant de courageuses protestations comme celle du jeune Korsak, qui, remettant au comte de Stackelberg l'état de ses propriétés: « Je n'ai que cela à sacrifier à ma patrie, s'écria-t-il; vous pouvez aussi disposer de ma vie; mais je ne connais point sur la terre de despote assez riche pour me corrompre, ni assez puissant pour m'épouvanter. » Mais il y eut de lamentables défaillances. Poninski, le maréchal de la Diète, était vendu à la Russie.

La Diète, assiégée par les soldats russes, nomma une délégation chargée de signer un traité particulier avec chacune des trois cours. Elle dut subir l'humiliation de se voir imposer une constitution qui devait perpétuer l'anarchie: « Les trois cours, disait le préambule de cet acte, sont si intéressées à la pacification de la Pologne, qu'elles n'ont pas cru devoir perdre un moment pour y rétablir l'ordre. » La couronne fut maintenue élective avec le *liberum veto*, les étrangers en furent exclus. Un conseil permanent, divisé en cinq départements, pour les affaires étrangères, la police, la guerre, la justice, les finances, fut placé auprès du roi pour exercer à sa place le pouvoir exécutif et répartir les grâces. Ce conseil était composé de nobles, nommés par la Diète, et était présidé par le roi. C'était sa dernière prérogative; la royauté était transformée en une oligarchie.

La noblesse toujours aveugle applaudit. Funeste présent fait à la Pologne par ses pires ennemis! Elle devait sombrer dans l'anarchie.

Ainsi s'accomplit cette iniquité monstrueuse. Catherine s'en fit gloire devant l'Europe : « Jamais, disait-elle, je n'ai signé d'acte avec autant de satisfaction. » Frédéric II, qui avait tout mené, fit le bon apôtre et chercha à gagner l'opinion. « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, écrivait Voltaire à Frédéric, et je le crois, parce qu'il y a du génie et que le traité s'est fait à Potsdam ». « Je ne connais point de traités signés à Potsdam ou à Berlin, répliqua Frédéric à Voltaire ; je sais qu'il s'en est fait à Pétersbourg. J'ai fait l'office du capucin, j'ai éteint les flammes... Un peu d'encre à l'aide d'une plume a tout fait et l'Europe sera pacifiée au moins des derniers troubles. » Joseph II, dévoré d'une ambition insatiable de s'agrandir, cherchait avec Kaunitz des « raisons au moins spécieuses ». Marie-Thérèse éleva des protestations éloquentes et se fit forcer la main : « Quand tous mes pays étaient menacés et que je ne savais plus où accoucher sans danger, j'avais confiance en mon bon droit et en l'assistance de Dieu. Mais dans cette affaire, où le droit évident crie au ciel, il faut reconnaître que de ma vie je n'ai été si *angoissée* au point d'avoir honte de me montrer. Que le prince y réfléchisse ; quel exemple nous donnons en *prostituant notre honneur et notre réputation* pour un misérable morceau de Pologne ou de Moldavie ! »

Cependant, une fois sa signature donnée, elle pleurait toujours, mais elle prenait toujours, selon le mot de Frédéric ; comme si elle voulait effacer la honte de cette spoliation par le profit qu'en devait recueillir sa couronne. Voltaire applaudit ; d'Alembert seul protesta. L'Europe resta indifférente ; l'Angleterre ne songeait qu'à ses colonies et ne voulait pas rompre avec la Prusse son alliée sur le continent. La France était entre les mains de Louis XV et du honteux triumvirat. Choiseul n'était plus là pour rappeler l'Autriche au respect du droit. Les autres États ne comptaient pas.

III. **Première guerre de Turquie** (1768-1774). — Un seul, la Turquie, osa protester. Elle déclara la guerre à la Russie à l'occasion de la violation du territoire turc par les Cosaques zaporogues, à Balta (1768). Comme en 1711 et en 1733, la France excita les Turcs à intervenir. L'action exercée par notre ambassadeur à Constantinople, le comte de Vergennes, était la suite naturelle de l'intervention détournée de Choiseul en faveur de la confédération de Bar. Mais que pouvaient les Turcs ? Ils avaient toujours un sentiment exagéré de leur supériorité sur toute l'Europe; et cependant, ils n'avaient fait aucun progrès depuis le xv[e] siècle. Le fatalisme les condamnait à l'inertie, au moment où tous les États voisins se développaient. Ils avaient toujours contre eux l'inimitié profonde des Grecs, des Slaves, des Roumains, de tous les vaincus, de tous les chrétiens. Leurs sultans naissaient et mouraient dans le sérail, sans rien connaître du dehors. Les grands vizirs, ces remplaçants du sultan, s'élevaient ou disparaissaient sans raison, par un caprice du maître ou de ses favoris. Les janissaires n'avaient plus ni fanatisme, ni bravoure, ni même discipline. « L'armée russe est composée de borgnes, disait Frédéric II; mais l'armée turque d'aveugles. » La Turquie eut l'honneur de défendre seule la Pologne; mais elle ne fit que retarder la chute du voisin, et elle paya cher son héroïsme.

La Turquie attaqua les Russes en Moldavie : 100.000 hommes commandés par des officiers français se portèrent sur le Dniéper, tandis que le khan des Tatars de Crimée, Khérim-Geraï, envahit l'Ukraine. Romantzof, avec l'armée de Crimée, s'empara d'Azof (1768); son successeur, le prince Dolgorouki, força les lignes de Pérékop, prit Kaffa, Kertch, Iénikalé, et mit fin pour toujours à la domination turque dans la péninsule (1770-1771). Le prince Galitzine, à la tête de l'armée de Moldavie, força le passage du Dniester à Choczym (1769) et occupa la Moldavie et la Valachie, à la grande joie des populations. Romantzof battit le grand vizir en personne sur le Kagoul, avec 17.000 Russes contre 150.000 Ottomans, passa le Danube, entra à Ismail, à Kilia,

à Braïlow, tandis que le prince Panine s'emparait de Bender (1770).

Bientôt les Turcs apprirent avec stupeur qu'une flotte russe était dans la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Spiritof, guidé par l'Anglais Elphinston. Alexis Orlof commandait l'armée de débarquement. Il essaya de soulever les Grecs, au nom de la communauté de la religion et par haine pour le joug des Turcs. Puis les Russes attaquèrent la flotte turque à Chio et l'incendièrent dans la rade de Tchesmé, près de Smyrne. Avec un peu d'audace et de promptitude, ils eussent pu forcer les Dardanelles, et peut-être enlever par surprise Constantinople. Mais le baron de Tott[1], agent de Choiseul, releva la confiance de Mustapha III, éleva des défenses aux Dardanelles et dans le Bosphore. L'occasion était manquée : les Russes s'en retournèrent fiers de cette première apparition dans la Méditerranée.

Traité de Koutchouck-Kaïnardji (1774). — Un armistice fut signé à Giurgewo (1772) au moment du partage de la Pologne. L'Autriche et la Prusse offraient leur médiation. Deux congrès tenus à Fokczany (1772) et à Bukarest (1773) furent successivement rompus à cause des exigences de Catherine II. La guerre recommença. Romantzof, surnommé le *Transdanubien*, passa de nouveau le Danube, échoua devant Silistrie, Varna et Routchouck ; mais il prit Schumla à la suite d'une nouvelle campagne. L'Autriche continuait de proposer ses bons offices, et, pour s'en payer à l'avance, Joseph II occupait la Buckowine, dont l'annexion devint peu de temps après définitive. Romantzof se préparait à franchir les Balkans.

1. Le baron de Tott, né à la Ferté-sous-Jouarre, de parents hongrois, a laissé des mémoires curieux sur son rôle dans toute cette guerre. Il était chargé de l'inspection de tous les arsenaux et des travaux de l'artillerie. Il se plaint de l'extrême ignorance et du fanatisme aveugle des Turcs. Il raconte qu'une révolte éclata parmi ses artilleurs, parce que les brosses des écouvillons qu'on leur distribuait étaient faites en poils de porcs. Il eut beaucoup de peine à apaiser les mutins ; il n'y arriva qu'en leur faisant observer que pour peindre les mosquées on se servait, sans pour cela les souiller, de brosses faites du même poil. Les Turcs furent très surpris de voir la flotte russe dans la Méditerranée : ils croyaient cette mer complètement fermée. Ils ignoraient l'existence du détroit de Gibraltar.

Les Turcs effrayés se résignèrent à la paix. Le traité fut signé à Koutchouck-Kaïnardji par le grand vizir dans la tente même de Romantzof, et le jour anniversaire du traité du Pruth (1774) La Russie obtint Azof et Taganrog, Kertch et Iénikalé, Kinburn, le littoral compris entre le Dniéper et le Boug, l'indépendance des Tatars de la Crimée et du Kouban. Tous les chrétiens grecs, sujets de l'Empire ottoman, furent placés sous une sorte de protectorat de la Russie. C'est la conquête déguisée de l'empire ottoman par la Russie qui commence. De là date le *droit juridique* de la Russie à accomplir sa *mission civilisatrice* en Orient, et à intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. « C'est un trésor inépuisable de négociations pendant la paix, et un prétexte toujours disponible pour déclarer la guerre. » (SOREL.)

Nouvelles menaces de la Russie (1777-1787). — Aussi ne tarda-t-elle pas à recommencer. Potemkine, le nouveau favori de Catherine II, la désirait pour augmenter son crédit. Catherine intervint dans les affaires de la Crimée, en opposant l'un à l'autre plusieurs prétendants. Le *traité de Constantinople* (1779) reconnut l'indépendance complète de la Crimée. Déjà un projet de partage éventuel de l'Empire ottoman avec la Russie avait été proposé à Joseph II (Alliance de Mohilev, 1780). Celui-ci fit dresser en bonne forme un plan complet de partage. La frontière de la Russie aurait été reportée du Boug jusqu'au Dniester, et elle aurait obtenu en outre les îles de l'Archipel. La Russie serait devenue suzeraine d'un Etat chrétien, formé de la Bessarabie, de la Moldavie, de la Valachie, et d'un empire grec avec Constantinople pour capitale, dont le grand-duc Constantin eût été le souverain. Le reste de l'empire des Turcs, en Europe, Valachie jusqu'à l'Aluta, Serbie, Bosnie, Dalmatie, fût devenu domaine autrichien. La France eût été désintéressée par la possession de l'Égypte; la Prusse, par l'acquisition de Thorn et de Dantzig. Mais la France n'était pas disposée à accepter le marché : « Si la force est un droit, disait Vergennes, si la convenance est un titre, quelle sera désormais la sûreté des États ? » Il cherchait à retenir Joseph II, à arrêter les Russes, à secourir la Turquie.

Cependant, de nouvelles guerres civiles éclatèrent en Crimée. Catherine prononça la réunion à l'empire russe de cette péninsule, vrai repaire de bandits. D'après les instructions de Vergennes, le comte de Saint-Priest conseilla au sultan de céder. La convention de Constantinople (6 janvier 1784) laissa à Catherine sa nouvelle conquête. Bientôt le tsar de Géorgie, Héraclius, se sépara de la Porte ottomane, pour prêter hommage à la tsarine. Des consuls russes furent nommés à Iassy et à Bukarest, afin d'assurer en fait le protectorat des chrétiens grecs. Le voyage de Catherine en Tauride et en Crimée, afin de visiter ses nouvelles conquêtes augmenta encore les préoccupations de la Turquie : Potemkine ne se contenta pas de placer sur tout le passage de sa souveraine de faux villages et des paysans d'emprunt, pour lui faire croire à la prospérité de ses États. Il put lui faire visiter l'arsenal de Kherson, les fortifications naissantes de Sébastopol. Un arc de triomphe élevé à Kherson portait une inscription qui était un nouveau défi » : « Chemin de Byzance » (1787). Joseph II eut une nouvelle entrevue avec la tsarine et lui fit agréer de nouveau le traité de partage de 1780.

Deuxième guerre de Turquie. Paix d'Iassy (1788-1792). — Malgré les efforts de la France pour retenir la Turquie, le sultan Abdul-Hamid demanda le rappel des consuls russes de Moldavie et de Valachie, l'abandon de la Géorgie, la visite des vaisseaux russes qui traversaient les détroits. La Russie, forte de l'appui de l'Autriche, accepta la guerre. Mais Potemkine n'avait pas achevé Sébastopol : la flotte russe y éprouva un échec. Les Autrichiens furent battus à Témeswar (1788). Catherine II, incapable d'abattement, rendit le courage à ses généraux. Tandis qu'une armée autrichienne entrait en Moldavie et s'emparait de Choczim, Potemkine réparait son échec de Sébastopol par la prise d'Otchakof et de Bender. Souvorof, qui réussit à s'élever par son génie militaire aux plus hauts commandements, s'empara de Fokczany et d'Ismaïl, où il ordonna un épouvantable massacre. Les Autrichiens entrèrent à Belgrade et occupèrent une partie de la Serbie (1789).

La Turquie semblait perdue. Mais l'Europe intervint pour la sauver. Aux conférences de Reichembach (1790), l'Angleterre et la Hollande offrirent leur médiation, et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume menaça ses anciens alliés de la guerre, s'ils ne voulaient traiter avec la Porte. *Au traité de Sistowa* (1791), l'Autriche obtint le vieux Orsowa et le district de l'Unna dans la Croatie. A la suite des préliminaires de Galatz, la Russie signa la *paix d'Iassy* (1792) qui lui laissa Otchakof, le littoral entre le Boug et le Dniester, et qui lui confirma la possession de la Crimée et du Kouban. C'était un nouvel affaiblissement pour la Porte ottomane.

Guerre de Suède (1788-1790). **Traité de Vérélo.** — Catherine eût voulu traiter la Suède comme la Pologne et la Turquie. Dès 1764, elle avait signé avec Frédéric II un traité secret, analogue à celui qui visait la Pologne, pour maintenir l'anarchie en Suède et en préparer le démembrement. Le Danemark signa un traité du même genre avec la Russie en 1769. Il eût joué ici le rôle de troisième puissance partageante. Le coup d'État de Gustave III, en 1771, empêcha la Suède d'avoir le sort de la Pologne.

Appuyé par la France, Gustave III chercha même à sauver la Turquie, comme la Turquie avait voulu sauver la Pologne. Il réclama la Finlande méridionale, vint mettre le siège devant Nyslot et Frederiksham. Peut-être pouvait-il surprendre Saint-Pétersbourg par un coup d'audace. Il laissa le temps à Catherine de préparer la défense de sa capitale, d'arrêter la flotte suédoise. Un complot aristocratique rappela Gustave III à Stockholm. Il remporta encore une victoire inutile sur la flotte russe à Swenka-Sund et signa le *Traité de Vérélo*[1] qui maintenait le *statu quo* (1779).

Traité de Teschen (1779). **Ligue des neutres** (1780). — Ainsi, partout Catherine voyait réussir ses armes et sa politique. Dans ses premières guerres de Pologne et de Turquie, elle était restée fidèle au *système du Nord*, c'est-à-dire à l'alliance avec la Prusse et l'Angleterre. A partir de 1779, elle sembla se rapprocher de la France et de l'Autriche.

1. Toutes ces localités sont dans le sud de la Finlande

L'ambition de Joseph II, qui convoitait la Bavière, avait failli rallumer la guerre de Sept ans. Catherine intervint avec Louis XVI au *traité de Teschen*, pour arrêter les projets belliqueux de Frédéric II et les convoitises de Joseph II. A cette occasion, elle envoya, dans toutes les petites cours de l'Allemagne, des résidents russes à poste fixe.

En 1780, elle conclut avec le Danemark *la ligue des neutres* contre les Anglais, pour s'opposer aux excès du droit de visite et protéger les marines neutres. Elle chercha dès ce moment à faire accepter les principes qui sont passés dans le droit public européen depuis le traité de Paris de 1856. Partout son intervention était respectée. On la savait habile et puissante. Elle était bien véritablement l'héritière de Pierre le Grand.

IV. **Réformes en Pologne. Constitution de 1791.** — La Pologne était toujours l'objet de ses préoccupations les plus ardentes. Un parti russe s'y formait. Le roi en était le chef. Poniatowski songeait à conclure avec la Russie une alliance intime afin d'obtenir la protection de la tsarine contre ses voisins ambitieux. Mais la Prusse ne voulait pas laisser s'accroître en Pologne l'influence russe. Les flatteries du nouveau roi Frédéric-Guillaume II aux Polonais tournèrent toutes les têtes. Un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne fut signé (1790), ce fut le prélude de réformes importantes. Une diète *confédérée*, c'est-à-dire délibérant à la simple majorité des voix, adopta une constitution nouvelle (3 mai 1791).

La royauté devait être héréditaire et revenir après la mort de Poniatowski à la maison de Saxe. Le pouvoir législatif devait appartenir à deux chambres ; des ministres responsables, la prérogative du roi étendue, la diète ouverte aux représentants des villes, les emplois publics accessibles à la bourgeoisie, la tolérance pour tous les cultes, l'abolition du *liberum veto* et de la loi des confédérations, la constitution d'un pouvoir judiciaire indépendant ; telles étaient les grandes nouveautés de cette constitution conforme aux idées exposées par Jean-Jacques Rousseau et par Mably.

Cependant elle garda son caractère aristocratique : les bourgeois devaient être anoblis pour exercer les fonctions élevées, et les nobles conservaient sur leurs paysans tous leurs anciens droits. La constitution fut adoptée à la presque unanimité des voix. Poniatowski reçut à ce propos les félicitations de presque tous les souverains de l'Europe. Le roi de Prusse espérait se faire céder Thorn et Dantzig comme prix de son alliance ; la Russie, embarrassée dans les guerres de Suède et de Turquie, avait laissé faire.

Confédération de Targcwice (1792). — Mais la Pologne ne voulut pas abandonner les deux places réclamées par la Prusse. La Révolution française venait d'éclater, et Frédéric-Guillaume se préparait à marcher à la tête de la croisade des souverains contre le peuple français. Il traitait de jacobins les Polonais qui voulaient sortir de l'anarchie, et prétendait qu'il était nécessaire d'écraser la révolution en Pologne avant de la combattre en France.

Les Polonais fournirent comme toujours des armes contre eux. Trois des chefs de la noblesse, Rzewski, revenu d'un exil de cinq ans en Sibérie, Potocki, l'ancien rival au trône de Poniatowski, et l'hetmàn Branicki allèrent à Saint-Pétersbourg, protester devant la tsarine contre la constitution de 1791. Catherine les engagea à se confédérer pour la détruire. La *confédération de Targowice*, présidée par ce honteux triumvirat à la solde de la Russie, commença presque aussitôt la guerre civile. 80.000 Russes entrèrent en Pologne pour secourir les confédérés : partout sur leur passage les nobles adhéraient à la confédération ; ils occupèrent tout le pays depuis Riga jusqu'à Kaminieck. Le roi de Pologne invoqua le secours de Frédéric-Guillaume en vertu d'un traité signé avec la Prusse : « En regardant d'un œil tranquille la nouvelle constitution que la République s'est donnée *à mon insu*, répondit le roi de Prusse, je n'ai jamais songé à la soutenir ni à la protéger. » C'était lui qui avait poussé les Polonais aux réformes ; et, non content de désavouer son intervention, il négociait secrètement avec Catherine un nouveau traité de partage dont l'Autriche serait exclue.

Nouvelle invasion de la Pologne. — Les Polonais cherchèrent à repousser l'ennemi par la force. La Diète vota des levées d'hommes et d'argent. Mais elle se sépara trop vite par une sorte de lâche désertion. Le roi, tremblant devant la tsarine, incapable d'exercer la dictature, ne savait ni décider, ni agir. Les impôts ne rentraient pas ; les régiments étaient réduits à un effectif dérisoire ; les hommes et les officiers étaient sans instruction, l'artillerie, sans munitions. Tout était désorganisé. Au milieu de cette défaillance générale, quelques nobles cœurs cherchèrent à rallumer le patriotisme éteint et se dévouèrent pour honorer les derniers jours de la Pologne. Joseph Poniatowski, Kociusko et Wielhorski fournirent trois corps de volontaires ou de soldats. Joseph Poniatowski fut victorieux à Ziélencé ; Kociusko à Dubienka (1792). Mais les Russes avançaient sur le Boug ; les 35.000 Polonais ne couvraient plus que Varsovie. Frédéric-Guillaume s'armait à son tour et commençait sa lutte contre les prétendus jacobins de la Grande-Pologne.

Dans ces tristes circonstances, le roi de Pologne chercha à détacher la Russie de la Prusse. Il proposa à Catherine II d'adopter pour son successeur le grand-duc Constantin, second fils du tsarévitch, à condition que la nouvelle constitution polonaise serait maintenue. Catherine refusa, en déclarant que la constitution du 3 mai avait été faite « au mépris des droits sacrés de la justice ». Elle demanda le rétablissement de la vieille constitution. Déjà, les Russes marchaient sur Varsovie : la défense de cette place eût été une généreuse folie. Le roi ne voulut pas la tenter. Il déclara son accession à la confédération de Targowice (juillet 1792). Dès lors, tous les services publics furent désorganisés : l'armée fut dispersée en Ukraine et en Wolhynie au milieu des troupes russes ; les Prussiens entrèrent à Dantzig et le traité de partage des deux cours fut rendu public.

Diète de Grodno (1793). **Second partage de la Pologne.** — Il ne suffisait pas de dépouiller la Pologne, il fallait, comme en 1773, qu'elle légalisât le partage. Une diète se

réunit à Grodno (1793) au milieu de la consternation universelle. Les députés furent élus sous la pression des baïonnettes étrangères ; dans les districts envahis, ils furent d'avance forcés de prêter serment aux envahisseurs, Là où le serment fut refusé, l'élection n'eut pas lieu. Le roi voulait abdiquer ; Catherine déclara qu'il devait auparavant tirer la Pologne de la crise actuelle.

La Diète refusa de nommer une délégation pour traiter avec les ministres de la Russie et de la Prusse ; elle fut entourée de soldats. La délégation, dans l'espérance de diviser ses ennemis, consentit à traiter avec la Russie, tout en protestant devant Dieu contre l'oppression et la violence ; la Russie ne voulut pas séparer sa cause de celle de la Prusse. Les Polonais détestaient surtout le roi de Prusse à cause de sa perfidie. En vain la Diète fut-elle entourée de soldats armés, de canons braqués sur toutes les portes; en vain fut-elle affamée. Pendant trois jours de séquestration, les nonces restèrent silencieux et mornes à leur banc, défaillants de faim et de douleur, mais refusant de délibérer. Enfin, le 23 septembre 1793, à trois heures du matin, le général prussien Rautenfels sortit pour aller chercher ses grenadiers : on proposa alors un traité avec la Prusse, où serait insérée cette protestation éloquente : « Nous déclarons solennellement que, ne pouvant empêcher, même au péril de nos jours, l'effet d'une force oppressive, nous laissons à notre postérité, peut-être plus heureuse que nous, les moyens qui nous manquent de sauver notre patrie. » Personne ne prit la parole : une voix déclara que le silence tenait lieu de consentement.

C'est ainsi que la *diète muette* accepta le nouveau démembrement. La Russie obtint ce qui lui manquait des palatinats de Polotsk, de Vitebsk et de Minsk, et la plus grande partie des palatinats de Vilna, de Novogrodeck et de Brzesk (Brest Litowski), en tout 3.000.000 d'âmes. La Prusse s'attribua Thorn et Dantzig dans la Grande-Pologne, tout le district de la Piliça, c'est-à-dire Posen, Kalisch et Plock et Czenstochowa dans la Petite-Pologne, à peu près

1.200.000 âmes. Les deux puissances firent insérer dans le traité qu'elles garantissaient à la Pologne le reste de ses provinces. Un traité de commerce favorable aux étrangers fut imposé à la Pologne et l'armée polonaise dut être réduite à 12.000 hommes.

Tel fut ce second et honteux assassinat revêtu des apparences du droit : honteux surtout pour la Prusse. « Prendre sa part des dépouilles d'un allié qu'on a poussé aux réformes, et qu'on s'est solennellement engagé à défendre, c'est le pire des scandales politiques. » (A. Himly.)

Derniers soulèvements (1794). **Troisième partage de la Pologne** (1795). — La Pologne était désormais, à l'égard de la Prusse et de la Russie, dans la même soumission où sont aujourd'hui les rois de Saxe ou de Bavière, à l'égard de l'empereur d'Allemagne. Son indépendance n'était plus qu'une fiction temporaire. Les Polonais se soulevèrent héroïquement pour protester une dernière fois au péril de leur vie. Madalinski, Kociusko, appelèrent aux armes les patriotes. A Varsovie, Russes et Prussiens furent chassés, sans qu'au premier moment aucune goutte de sang fût versée.

Mais le soulèvement ne fut pas général ; les nobles dissimulèrent leur fortune, pour éviter de payer leur part de contribution. Par orgueil de caste, ils refusèrent d'armer les paysans. Cette honteuse émulation pour s'affranchir des charges publiques, cette défiance coupable à l'égard des serfs frappaient ce mouvement d'impuissance. Kociusko et Madalinski remportèrent à Raslawice un succès grâce aux paysans qu'ils avaient enrôlés. Mais un gouvernement provisoire, installé à Varsovie, se rendit coupable de cruels excès. Les Prussiens s'emparèrent de Cracovie. Le cruel Souvorof marcha sur Varsovie avec 30.000 hommes et écrasa à Maciéjowice [1] la dernière armée polonaise (octobre 1794). Il y eut une suprême résistance dans le faubourg fortifié de Praga. Souvorof y laissa massacrer 12.000 personnes. Varsovie capitula. C'était la fin de la Pologne.

1. Raslawice, au nord de Cracovie; Maciéjowice, au sud de Varsovie.

Les chefs du soulèvement et à leur tête le généreux Kociusko, blessé à Maciéjowice, furent envoyés en Sibérie, ou internés dans les cachots de la Prusse et de l'Autriche. Poniatowski abdiqua, reçut le titre de feld-maréchal russe et vécut à Grodno d'une pension que lui servit la tsarine. Cette fois il n'y eut pas de traité avec la Pologne, mais seulement un accord pour le partage entre les trois puissances. La Russie garda le reste de la Courlande, de la Lithuanie, de la Podolie, de la Wolhynie, soit un million d'habitants. La Prusse eut les palatinats de Mazovie et de Podlachie avec Augustowo, Bialystock et Varsovie ; elle s'avançait jusqu'au Boug et obtenait un million d'âmes. L'Autriche acquit Cracovie avec les palatinats de Sandomir et de Lublin, et 1.100.000 âmes.

Ainsi fut consommée la ruine d'une nation, avec circonstance aggravante de trahison et de guet-apens. Il est vrai que la Pologne n'avait pas de bonnes frontières. Mais les puissances copartageantes n'en avaient pas de meilleures. Elles restèrent unies pour accomplir ensemble quelques nouveaux brigandages. De cette époque en effet date l'alliance des trois empires, fondée non sur la communauté des intérêts, mois sur la rivalité des convoitises.

Sans doute l'héroïque Pologne mérita son sort par sa faute, par son incurable anarchie, par l'indiscipline de sa noblesse, par ses vieilles traditions d'individualité sans frein. Elle ne fit rien pour sortir du chaos, ou, si elle l'essaya, elle échoua toujours à cause de l'esprit du moyen âge qui survivait en elle, et du souvenir corrupteur de sa légende chevaleresque. Mais elle aurait mérité des ennemis plus généreux. Jamais plus profond mépris du droit, jamais trahison plus perfide ne présida à la ruine d'un peuple. Elle fut écrasée à la suite d'une longue fourberie de trente années. La Pologne n'avait pas de défiance, et sa bonne foi naïve lui fut presque aussi funeste que son anarchie. Napoléon eut l'idée de venger la Pologne : il ne le fit qu'à moitié. Cependant la France avait contracté une dette envers la Pologne : par leurs dernières résistances, les Polonais immobilisèrent une partie de l'armée autri-

chienne et de l'armée prussienne, qui, sans eux, se serait portée sur le Rhin, contre les armées de la République française. Peut-être, sans les Polonais, la République eût été vaincue, et, au lieu de 1792, on eût eu 1814 !

« La Pologne ne pouvait être sauvée, dit M. Vandal; n'eût-il pas mieux valu la laisser tout entière sous la suzeraineté de la Russie? » — Non, réplique M. Sorel. « Il faut se figurer au XVIIIe siècle la Prusse séparée en deux morceaux, la Russie bloquée dans ses neiges, l'Autriche contenue par la tumultueuse cavalerie polonaise, qui menaçait sans cesse ses flancs, soit qu'elle voulût agir en Allemagne, soit qu'elle voulût marcher contre les Turcs; les trois puissances enfin se surveillant l'une l'autre et se disputant la domination des Polonais. »

Conclusion. — Les démembrements de la Pologne et de la Turquie ont été des échecs pour la politique française en Orient. Esclave de la tradition du XVIIe siècle, la diplomatie française s'obstinait à soutenir les États en décadence, contre les ambitions éhontées de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Elle ne réussit qu'en Suède. Ses adjurations aux réformes, que ne comprenaient pas les intéressés, ses représentations, qui n'étaient pas soutenues par des armées, n'ont pas été écoutées. Il est juste cependant de faire remarquer que les plus odieux attentats au droit des gens n'ont été perpétrés en Orient qu'après 1789, c'est-à-dire au moment où la grande crise de la Révolution empêchait la France de s'occuper utilement des affaires de l'étranger.

SUJETS A TRAITER

Rapports de la Russie et de la Turquie au XVIIIe siècle.

Relations de la France et de la Russie depuis l'avènement de Pierre le Grand jusqu'à la Révolution Française.

La Pologne au XVIIIe siècle.

La politique occidentale de la Russie au XVIIIe siècle.

CHAPITRE XIII

LES LETTRES, LES ARTS, LES SCIENCES AU XVIIIe SIÈCLE, LES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

I. Au XVIIIe siècle, la littérature s'exerce à la critique des institutions politiques et sociales et poursuit l'abolition des abus. Les *philosophes* attaquent surtout le despotisme et réclament la liberté. Les économistes combattent plutôt les privilèges et demandent l'*égalité*.

II. L'opposition commence au club de l'Entresol, s'affirme avec Montesquieu (1689-1755) devient populaire avec Voltaire (1694-1778) et révolutionnaire avec Rousseau (1712-1778), avec les Encyclopédistes et avec Beaumarchais (1732-1799).

III. Les économistes se partagent en diverses écoles : Quesnay, chef des physiocrates, plaide la supériorité de l'agriculture; Gournay, chef des ploutocrates, la supériorité de l'industrie et du commerce.

IV. Les voyages scientifiques des missions astronomiques et des explorateurs, les découvertes et les grandes œuvres des savants maintiennent à la France le premier rang dans la science.

V. En peinture, le paysage et le portrait sont surtout en faveur : la sculpture et l'architecture laissent de beaux monuments. L'art de la décoration atteint son point de perfection. La musique est troublée par les querelles des Gluckistes et des Piccinistes. L'art s'affine pour l'agrément d'une société de privilégiés, qui ne songent qu'au plaisir.

Caractère nouveau de la littérature. — Le XVIIe siècle est le siècle du despotisme royal ; le XVIIIe est celui de la Révolution. Sous Louis XIV, la France subissait un joug

---

OUVRAGES A CONSULTER : E. FAGUET, *le XVIIIe siècle*. — VILLEMAIN, *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*. — TAINE, *les Origines de la France contemporaine*. — P. ALBERT, *la Littérature française au XVIIIe siècle*. — GEORGES RENARD, *Vie de Rousseau*. — PAUL LACROIX, *Lettres, arts et sciences au XVIIIe siècle* (illustré).

glorieux et dont elle était fière. La littérature n'avait pas d'autre objet que de célébrer les mérites, les vertus du roi. On cherchait à revêtir de la forme la plus parfaite les plus nobles idées. Ce souci constant de la grandeur, joint à la mesure et à la convenance du style, est alors la préoccupation unique de tous les écrivains. Ce sont de purs artistes, éblouis par la beauté de la forme, qui construisent un morceau achevé de style, comme un architecte élève un palais d'une irréprochable symétrie.

Sous Louis XV, les abus de la monarchie absolue éclatent. La critique commence : la société, étouffée sous l'étreinte royale, demande plus d'air et de liberté. On étudie les diverses formes du gouvernement; on attaque les actes arbitraires du pouvoir. L'opposition, d'abord, cantonnée dans la petite coterie des jansénistes, gagne rapidement les salons, le public, le Parlement, l'Académie, la cour elle-même. La littérature est l'expression de cette société nouvelle, inquiète, tourmentée, aspirant vers un idéal encore mal défini. Elle se préoccupe moins désormais de la forme que du fond, du style que de l'idée. Au lieu de se suffire à elle-même, d'être un simple délassement de l'esprit, elle devient en quelque sorte « pratique » et poursuit des réformes utiles. Le théâtre, la poésie, le roman, l'histoire sont comme des tribunes, où retentissent les revendications nouvelles, où l'on soutient des thèses politiques et sociales de plus en plus hardies. C'est une croisade générale contre le pouvoir royal, et contre le régime féodal qui subsistent encore. Les écrivains ne sont plus des dilettanti, mais des hommes d'action. Leurs écrits sont autant d'armes; peu leur importe qu'elles soient richement ciselées, pourvu qu'elles frappent fort et juste.

Deux courants se distinguent nettement dans ce torrent qui grossit sans cesse : les *philosophes* attaquent surtout le despotisme, l'arbitraire; ils réclament la *liberté;* les *économistes* s'élèvent avec force contre les privilèges et les lois d'exception; indifférents à la forme du gouvernement, ils veulent avant tout l'*égalité*. Philosophes et économistes

travaillent avec la même ardeur à renverser l'ancien ordre social et saluent à l'avance cette Révolution, que tous ont préparée et que si peu ont pu voir.

Le tableau change deux fois dans ce XVIIIe siècle compris véritablement entre 1715 et 1789. Dans la première moitié du siècle, jusqu'à la guerre de Sept Ans, l'opposition s'essaie timidement; elle balbutie quelques critiques contre le grand roi au club de l'Entre-sol. Montesquieu et Voltaire voyagent au loin, étudient les institutions des étrangers, révèlent à la France l'Angleterre, et, dans leurs écrits de tout genre, commencent à demander des réformes. Mais l'opinion reste profondément monarchique : et les porte-parole les plus autorisés sont eux-mêmes très attachés au roi. Au contraire, après les désastres de la guerre de Sept Ans, Louis XV a tué le respect dont vivait l'ancienne société française. Les *encyclopédistes* multiplient les pamphlets, les satires violentes, les libelles diffamatoires; Rousseau prêche, avec la voix inspirée d'un prophète, une éducation nouvelle, un ordre social nouveau. Le Français est encore esclave, mais il déteste son joug ; il brave ses maîtres; il sourit à la liberté qui rayonne à l'horizon. La première moitié du siècle est le crépuscule de la vieille monarchie; la seconde est déjà l'aurore de la Révolution.

Débuts de l'opposition. — L'opposition avait commencé dès les dernières années du grand règne : avec Fénelon qui réclamait quelques garanties aristocratiques contre le pouvoir; avec Vauban et Boisguillebert, qui osaient proposer, comme remède à la détresse publique, la réforme de l'impôt et la taxation proportionnelle de tous les contribuables, sans distinction de castes. La société du *Temple* qui réunissait autour de Ninon de Lenclos vieillie et du grand Prieur, Vendôme, La Fare, Chaulieu, Voltaire encore à ses débuts, ceux qu'on appelait les *libertins* ou libres esprits, était considérée comme hostile à Versailles et mal vue du roi. Cependant, il ne croyait pas redoutables les esprits forts et il réserva toutes ses rigueurs contre les jansénistes. Le régent donna librement carrière à la réaction, jusqu'au jour où l'échec du système de Law et l'al-

liance de Dubois avec les jésuites contre les jansénistes eurent ramené l'ancien train de la monarchie. Mais le scepticisme s'était développé et avec lui l'esprit d'examen.

Le club de l'Entre-Sol. — Le *club de l'Entre-Sol* mit en honneur les études de jurisprudence, d'économie politique et de réformes sociales. Là, chez l'abbé Alary, dans le petit entre-sol de la place Vendôme, se rencontraient le bon abbé de Saint-Pierre (1658-1743), chassé de l'Académie française, pour avoir osé critiquer le règne de Louis XIV ; un peu ridicule avec ses projets pour établir la paix perpétuelle, pour utiliser les ducs et pairs et les moines ; mais plein d'idées neuves et hardies, que Voltaire et Rousseau sauront tirer du fatras où il les enveloppait ; avec lui, le comte de Plélo, le diplomate et le héros de Dantzig ; Chauvelin, les d'Argenson, etc. Là aussi commencent à se former les *philosophes ;* non pas des métaphysiciens, des logiciens à outrance, des chercheurs de formules et d'abstractions ; les philosophes français du XVIII[e] siècle abandonnent les hautes régions de la spéculation et de la science pure pour les études historiques, politiques et sociales. Leurs idées sont nettes et simples, leur style coule limpide et clair; leur méthode d'exposition facilite l'accès de leurs écrits aux beaux esprits des salons, aux dames, et même à la foule ignorante. Les philosophes sont avant tout des vulgarisateurs, qui mettent au service de leur plume les meilleures qualités de l'esprit français.

Montesquieu (1689-1755). — A leur tête apparaît Montesquieu, un grave personnage, président à mortier au parlement de Bordeaux et baron [1]. Condamné par état à pâlir sur le Digeste, il s'occupe de philosophie naturelle, de controverse théologique. A trente-deux ans, il publie les *Lettres persanes* (1721), « le plus profond des livres frivoles », où, sous une forme piquante et souvent scabreuse, il place dans la bouche de ses Persans de parade la satire des institutions de son temps. Il ne croit pas déroger en vendant sa charge de président pour venir s'établir à Paris,

1. Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, est né et mort au château de la Brède.

homme de lettres. L'Académie lui ouvre ses portes, avec le consentement de Fleury, à qui le spirituel magistrat a fait remettre une édition soigneusement expurgée de ses *Lettres persanes*.

Après de longs voyages en Italie, à Vienne, en Hongrie, en Angleterre, il écrit ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, sous l'inspiration de Tite-Live, de Machiavel et de Bossuet. C'est un grand et beau monument « d'un style grave, nerveux, antique, où la solidité de la méthode n'a d'égale que la profondeur des pensées (1734) ». Enfin l'*Esprit des lois* (1748) voit le jour, après vingt ans de préparation. Cette œuvre maîtresse, digne de Platon et d'Aristote, est l'analyse savante et rapide des constitutions de la Grèce et de Rome, des coutumes féodales, des écrits politiques des modernes. Tantôt à la suite d'Hippocrate, l'auteur démontre l'influence du climat sur les mœurs et les institutions de chaque peuple; tantôt il esquisse une division célèbre des gouvernements : le *despotisme* (royauté absolue), où le seul mobile d'action est la crainte du maître; la *monarchie* (royauté constitutionnelle), où le mobile est l'honneur des sujets; la *république*, où le mobile est la vertu des citoyens. Ses préférences sont pour la monarchie constitutionnelle, que lui a fait aimer lord Chesterfield.



Montesquieu.

Partout il revendique la tolérance, la liberté civile et politique : sans se servir des mots techniques de jury, de responsabilité ministérielle, de division des pouvoirs, il en décompose merveilleusement les idées : « Tout serait perdu dans l'État, dit-il, si le même homme, ou le même corps

des principaux, nobles ou peuple, exerçait les trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques et celui de juger les crimes. » L'ouvrage fut très lu, puisqu'on en épuisa vingt-deux éditions en dix-huit mois, mais pas toujours compris. Voltaire et Mme du Deffand n'y voyaient que de l'esprit sur les lois. Cependant Montesquieu a exercé une grande et salutaire influence. Il eut des disciples enthousiastes, qui dirigèrent pendant longtemps notre grande et sage Constituante. Par sa tenue, par l'enjouement discret de son style, Montesquieu reste le philosophe de la bonne compagnie.

Voltaire (1694-1778). — Voltaire[1] est au contraire le philosophe de la foule, le grand émancipateur de la pensée moderne. Dans sa longue vie, il remue toutes les idées, il touche à toutes les sciences. Son cerveau est comme une encyclopédie complète de tout ce qu'on savait de son temps. Élevé par les Jésuites, il avait gardé de cette éducation une merveilleuse souplesse, un esprit fécond en ruses, un goût mesuré en littérature. Son parrain, l'abbé de Châteauneuf, l'introduisit très jeune dans cette brillante et libre société du *Temple*, où sa verve et son esprit mordants lui valurent ses premiers succès. Son père eût voulu faire de lui un procureur ou un notaire : il chassa deux fois le jeune homme qui s'obstinait à rimer. Le grand succès d'*Œdipe* désarma le père et permit au fils d'entrer dans la carrière des lettres. Mais au prix de combien de dangers! Voltaire est enfermé trois fois à la Bastille : une première fois, pour des vers qu'il n'a pas faits; une seconde, pour une épigramme contre le régent; une troisième, pour avoir voulu provoquer en duel le chevalier de Rohan-Chabot, qui l'avait fait bâtonner par ses gens. Il sait si bien se démener, qu'il en sort au bout de peu de temps.

Mais, pour éviter d'y retourner, il passe en Angleterre.

1. François-Marie Arouet, né à Paris, le 20 février 1694, est mort à Paris, le 30 mai 1778. Il était fils d'un notaire, et le dernier né de cinq enfants, dont trois seulement survécurent : un frère aîné de Voltaire, qui devint un austère janséniste et une sœur. Son nom de Voltaire est un pseudonyme. On n'en connaît pas bien l'origine; on croit généralement que c'est l'anagramme de sa signature ordinaire : *Arouet L. J.*

Déjà il a écrit *la Henriade*, célébrant surtout, dans Henri IV, le héros de la tolérance religieuse. Louis XV en refuse la dédicace, et le ministère en interdit l'impression. L'ouvrage est publié en Angleterre et lui rapporte 150.000 livres. C'est le seul ouvrage qu'il se soit fait jamais payer. Cependant, Voltaire fut toute sa vie à l'affût des bonnes affaires, et il avait à sa mort 130.000 livres de rente, mais en grande partie viagères. Il recherchait la fortune, pour avoir l'indépendance et se livrer avec plus d'autorité à son apostolat politique et littéraire. Au contact de la libre Angleterre, la passion de toutes les libertés grandit en lui. En même temps, il étudie Shakespeare, Locke et Newton dont il a cherché à rendre populaires le théâtre, la philosophie et les grandes découvertes.

A son retour d'Angleterre, commence une nouvelle période de sa longue vie (1730-1755). C'est l'époque de sa plus ardente production littéraire. Il touche à tous les genres : l'histoire, la philosophie, les sciences, le roman, le théâtre. Il compose ses plus célèbres tragédies : *Mérope*, *Zaïre*, *Mahomet*, *Brutus;* mais il se traîne péniblement à la remorque de Racine, dans une fade imitation du maître, même lorsqu'il cherche, comme pour la mort de César, à faire passer dans le théâtre français les beautés de Shakespeare. Puis la persécution continue de le frapper : les *Lettres sur l'Angleterre* sont brûlées ; l'*Histoire de Charles XII* est interdite à cause d'Auguste III ; le *Temple du goût* fait craindre à son auteur une lettre de cachet ; *Mahomet* est défendu après deux représentations ; Voltaire est refusé deux fois à l'Académie. Cependant, comme il a peu de goût pour les prisons d'État, il se fait courtisan. Le duc de Richelieu, à qui il a prêté de l'argent, le marquis d'Argenson, la marquise du Châtelet, Mme de Pompadour, deviennent ses protecteurs.

En 1743, il est chargé d'une mission secrète en Hollande et en Prusse, où son ami couronné, Frédéric II, le joue habilement, sans cesser de le flatter. A son retour, il devient gentilhomme de la chambre du roi, historiographe, ce qui lui permettra de faire un de ses chefs-d'œuvre : le

Siècle de Louis XIV, et de travailler au *Siècle de Louis XV*. Il est reçu à l'Académie, avec le consentement du roi. Il se lasse bien vite de cette vie de cour et va demeurer plusieurs années dans la retraite au château de Cirey, chez Mme du Châtelet, tout prêt à passer la frontière en cas d'ennuis, et à la cour de Stanislas Leczinski. Puis il cède aux instances du roi philosophe : il part pour Berlin (1750-1753).

La cour de Frédéric était toute peuplée de Français. Voltaire y trouva le marquis d'Argens, magistrat, capitaine, écrivain, sorte de tirailleur du parti philosophique, créé chambellan et maître des cérémonies; la Mettrie, le bouffon et l'athée du roi, matérialiste cynique; le Breton Maupertuis, géomètre quinteux, galant et gonflé de vanité; et l'abbé de Prades, « le petit excommunié » du roi, chassé de France pour une thèse en Sorbonne, qu'il avait fait écrire et qu'il avait présentée en son nom. Sa vie lui sembla quelque temps un rêve délicieux. Mais Frédéric ne ménageait par les coups de griffe, ni Voltaire les coups de langue. Après quelques raccommodements, qui faisaient présager la rupture, Voltaire réussit enfin à s'évader d'entre les mains de son royal geôlier.

La leçon était dure; elle profita : « Après avoir vécu chez les rois, écrit Voltaire, je me suis fait roi chez moi. » Il achète les *Délices* et la belle terre de *Ferney*, à la frontière de Suisse, toujours pour se ménager un asile. Alors commence l'*apostolat de Ferney*, apostolat d'une fécondité merveilleuse (1755-1778). Des pièces comme l'*Orphelin de la Chine*, *Irène*, etc.; des histoires comme l'*Essai sur les mœurs*, où il montre le point faible de bien des légendes; des romans, des mémoires de jurisprudence, une immense correspondance, où les lettres d'affaires, les billets d'amitié, les récits d'expériences de physique et de chimie se croisent et brillent de la marque de ce vif génie, telle est l'œuvre immense des dernières années. Alors un souffle plus libre agite le siècle: les philosophes ont obtenu presque leur franc parler. Le théâtre, la presse, les salons, l'Académie, la cour, sont des foyers d'opposition. Ferney est le centre de tout ce grand mouvement : tout y aboutit, tout s'en inspire.

Voltaire croit à la liberté, à la justice ; il attaque l'arbitraire et le despotisme : « Une société d'hommes gouvernés arbitrairement ressemble parfaitement à un troupeau de bœufs mis au joug pour le service d'un maître : il ne les nourrit qu'afin qu'ils soient en état de le servir ; il ne les panse dans leurs maladies, qu'afin qu'ils lui soient utiles en santé ; il les engraisse pour se nourrir de leur substance ; et il se sert de la peau des uns, pour attacher les autres à la charrue. » Il prêche la tolérance : il frappe l'Église établie de rudes coups, parce qu'elle a conclu un pacte avec l'absolutisme royal pour étouffer toute liberté. Aussi, on le voit rappeler sans cesse l'histoire de l'Église, ses abus, ses persécutions, ses nobles victimes. Mais s'il attaque le faux christianisme, il admire le vrai : il est déiste et n'est pas athée. Surtout il combat avec passion l'injustice. Il plaide avec une éloquente conviction la cause de Calas, de Sirven, du chevalier de la Barre, ces déplorables victimes du fanatisme et des parlements ; il fait réhabiliter la mémoire de Lally-Tollendal ; il défend les malheureux serfs du Jura. Il mène ainsi, pendant vingt-cinq ans, la campagne contre toute oppression. Il déteste les longs raisonnements, l'érudition pédante et la science pâteuse. De l'énorme masse d'un système de métaphysique, il extrait un grain précieux. C'est le vulgarisateur par excellence. Avec sa nature nerveuse, emportée, il emploie tous les modes et toutes les formes pour convaincre et séduire. Il plaisante, il apostrophe, il injurie, il maîtrise ; ordinairement, il rit pour ne pas pleurer. La contagion est trop forte ; il domine son siècle. C'est le *roi Voltaire*, le roi de l'opinion. Quand Turgot et Malesherbes deviennent ministres, ses idées entrent dans les conseils mêmes du gouvernement. Il meurt à quatre-vingt-quatre ans à Paris, en pleine possession de sa gloire, après des triomphes à l'Académie, au théâtre, comme le public de Paris n'en a jamais fait à aucun souverain. Il est le plus ardent promoteur de la Révolution.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). — Voltaire est la vraie personnification de son temps. Montesquieu représentait la curiosité paisible et toute scientifique de la pre-

mière moitié du siècle ; Rousseau[1] représente surtout la fièvre ardente de la dernière moitié. Il est malheureux toute sa vie. Orphelin de mère, dès le jeune âge, abandonné à lui-même par un père insouciant, qui ne lui fait lire que des romans, de manière à développer chez lui une sensibilité maladive, on le voit successivement faire les métiers de laquais, de voleur par amour, d'apprenti séminariste, de précepteur. Accueilli par Mme de Warens, il la quitte sans regret, malgré son dévoûment et ses sacrifices, pour venir à Paris. Il fréquente l'agréable et licencieuse société des financiers Dupin, Francueil, d'Epinay, d'Holbach : Diderot, Grimm, Saint-Lambert le conseillent et cherchent à le pousser; il est encore, successivement, commis, caissier, secrétaire d'ambassade à Venise.



Jean-Jacques Rousseau.

Son premier *Discours sur les arts et les sciences*, couronné par l'Académie de Dijon (1749), le met en relief. Le bon roi Stanislas entame une réfutation en règle du brillant paradoxe; Voltaire fait le portrait du nouveau venu dans son Timon le misanthrope; la cour applaudit son opéra *le Devin de village* et Louis XV se le fait présenter. Mais brusquement Rousseau renonce à l'épée, aux manchettes, aux amis. Il rompt avec Diderot, avec d'Alembert, avec ses bienfaiteurs : il fuit le monde par orgueil, par ressentiment contre ses propres fautes, par misanthropie. Alors commence la publication de ses œuvres les plus connues. Dans ses deux discours, il avait déjà attaqué avec violence l'institution de la société civile, la déprava-

1. Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger, d'une famille de réfugiés protestants français, né à Genève (1712), mort à Ermenonville (1778).

tion des mœurs du siècle et il avait opposé comme idéal l'*homme à l'état de nature*. Dans la *Nouvelle Héloïse* (1759), il conquiert les jeunes gens et les femmes : on veut désormais avoir, à son exemple, le *cœur sensible*. L'*Émile* (1762) lui vaut une réputation encore plus grande. Il recommande aux mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, de ne plus les abandonner aux soins des nourrices et des laquais; aux pères de les élever à la campagne, au milieu de la nature, au lieu d'en faire, dès l'âge de dix ans, de petits seigneurs et de petites dames portant l'épée, la perruque, la poudre et la mouche, chefs-d'œuvre artificiels du coiffeur et du maître à danser.

Jusqu'ici Rousseau n'a guère été que le philosophe et l'amant de la nature. Avec le *Contrat social* (1762), avec la *Lettre à Christophe de Beaumont*, avec les *Lettres de la Montagne* (1764), avec la *Profession de foi d'un vicaire savoyard*, il se fait l'apôtre politique de la Révolution. C'est là qu'il développe dans son style à puissants effets, et avec une imperturbable logique, ses plus fameux paradoxes : « La nature nous a donné des sentiments et non des lumières. — L'homme qui médite est un animal dépravé. — La propriété est une usurpation. — Tout roi est un tyran. — Le véritable souverain, c'est la multitude. — Les magistrats sont les serviteurs et non les mandataires du peuple. — Le peuple est absolu ; il a droit sur les familles et sur les individus. » Ses éclats de colère tranchent avec la fadeur ordinaire des écrits du temps. Il est véritablement l'*Orateur du siècle*. En vain les philosophes l'attaquent, en vain Genève, sa patrie, renie le pauvre grand homme malheureux ; en vain se rend-il lui-même indigne de toute amitié par son ingratitude. Ses chaudes périodes, ses prosopopées hardies, sa haute éloquence entraînent la foule. Sans doute, il se dérobe à tous les hommages. Au moment où Voltaire vient à Paris présider à son dernier triomphe, il meurt obscurément à Ermenonville, peut-être après avoir abrégé volontairement ses jours par le poison. Mais Bernardin de Saint-Pierre recueille pieusement tout ce qui se rapporte à sa mémoire. Mirabeau, Danton se nourrissent

de son éloquence passionnée. Robespierre creuse ses sophismes et arrondit des périodes à l'image du maître. Chateaubriand, Byron et Lamartine puiseront à la même source le culte de la nature et le goût de la rêverie intérieure.

Diderot (1712-1784). — Non moins passionné que Rousseau, mais plein de cœur et de raison, Diderot[1] est un écrivain inégal, incorrect, souvent pompeux, déclamatoire et théâtral; avec cela d'une verve intarissable, d'une fougue brillante, où se marquent tous les élans de sa passion. Il est le chef de l'école matérialiste et athée : dans ses *Lettres sur les aveugles*, dans ses contes et ses romans, dans ses drames comme *le Fils naturel* et *le Neveu de Rameau*, il commence sa campagne contre la religion et la morale. Dans ses *Salons*, il révèle un genre nouveau, la critique d'art, et il y excelle. Il vit dans l'entourage de d'Holbach, riche petit baron allemand, avec Helvétius, la Mettrie, l'abbé Morellet et Galiani; dans les dîners de ce *maître d'hôtel de la philosophie*, chaque convive s'attache à démontrer dogmatiquement l'athéisme. Mais surtout Diderot est le fondateur de l'Encyclopédie, qui devait être comme l'abrégé de toutes les sciences et le terrain commun, où se réuniraient tous les écrivains du siècle et toutes les doctrines nouvelles. Il trouve des collaborateurs, des souscripteurs, des éditeurs. Il y rédige lui-même toute l'histoire de la philosophie et toute la partie des arts mécaniques. Il se multiplie, il se prodigue pour faire aboutir la grande œuvre du siècle. Quelle récompense en a-t-il?



Diderot.

1. Diderot, fils d'un coutelier de Langres.

A deux reprises le privilège royal est révoqué [1]. Parmi ses collaborateurs, les uns, Marmontel, Condorcet, l'abbé Morellet, entrent à l'Académie; d'autres, comme Malesherbes et Turgot, au ministère. Lui reste si pauvre, qu'il est obligé de vendre sa bibliothèque. Il est sauvé du désastre par Catherine la Grande, qui la lui achète, à condition qu'il la gardera et en restera bibliothécaire aux appointements de 1.000 livres par an. On comprend dès lors son voyage de reconnaissance à Saint-Pétersbourg.

D'Alembert (1717-1783). — D'Alembert est aussi froid et correct, que Diderot est intempérant et emporté. Fils naturel de Mme de Tencin et du commissaire de marine Destouches, désavoué, abandonné dès sa naissance, il est recueilli par une pauvre vitrière, qu'il ne cessa jamais de reconnaître comme sa mère. Il vit retiré dans un petit entresol du Louvre, d'une maigre pension que lui sert l'Académie, dont il est le secrétaire perpétuel. Malgré sa pauvreté, il sait porter haut la dignité de l'homme de lettres: c'est le modèle du désintéressement, de l'amitié vraie, de la fierté délicate. Les jansénistes l'attirent et lui demandent de nouvelles provinciales: il compose le *Discours sur la destruction des jésuites*. L'idée de l'Encyclopédie le séduit: il en écrit le manifeste et la préface; sous le titre de *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, c'est un vaste essai de classification des sciences.

Le théâtre. — Que de noms se pressent encore sous la plume pour faire rien qu'une esquisse du mouvement littéraire dans ce siècle de la pensée! C'est Buffon (1707-1788), un merveilleux artiste de style, qui, parmi les grands écrivains de ce siècle suit seul les traditions du précédent; nous le retrouverons comme savant; c'est Condillac (1715-1780),

1. (1746). Privilège royal pour l'*Encyclopédie*. — (1751). Publication des deux premiers volumes; la publication est suspendue par arrêt du conseil. — (1753). Autorisation nouvelle. — (1757). Examen du Parlement et réquisitoire de Joly de Fleury. — (1759). Le privilège est révoqué. — (1765). Le gouvernement tolère la reprise de l'*Encyclopédie*; mais les éditeurs datent l'ouvrage de l'étranger. — (1771). Publication du dernier volume. — (1777). Publication des six volumes de supplément. — Telles sont les tribulations par où passa l'enfantement de cet ouvrage considérable.

le seul philosophe du siècle au sens propre du mot, l'auteur du *Traité des sensations*, où il développe sa célèbre théorie des sensations transformées. Au théâtre, plusieurs noms méritent de fixer l'attention : Destouches, l'auteur du *Glorieux*; Piron, de la *Métromanie;* Gresset, du *Méchant;* le bon Sedaine, qui, de tailleur de pierres qu'il était dans sa jeunesse, devient, avec son *Philosophe sans le savoir*, un des écrivains les plus goûtés à la cour. Carlet de Marivaux (1688-1763), fort honnête homme, très apprécié dans les salons, écrit des comédies toutes d'observation et de fine analyse, véritable peinture de la belle société un peu précieuse de ce temps : le *Legs*, les *Fausses Confidences*, le *Jeu de l'amour et du hasard* sont encore aujourd'hui un vrai régal de délicats.

Beaumarchais (1732-1799). — Enfin Caron de Beaumarchais compose les deux chefs-d'œuvre comiques de ce siècle : le *Barbier de Séville* (1775) et le *Mariage de Figaro* (1785). Beaumarchais est le modèle de tous les hommes sans naissance, qui veulent arriver à tout prix. D'abord horloger, assez habile pour inventer un échappement nouveau, puis guitariste auprès des filles de Louis XV, il achète pour 20,000 francs, sur la dot de sa première femme, une charge de secrétaire du roi. Il y en avait deux cent quatre-vingt-treize et la charge ne donnait la noblesse qu'après vingt ans d'exercice. Cependant il signe par anticipation Caron de Beaumarchais. Quand on lui reproche de n'être pas noble : « Monsieur, dit-il, j'en ai la quittance. » Son affaire avec le conseiller Goëzman, du parlement Maupeou, amène un *blâme* public contre lui, pour tentative de corruption. C'est une sorte de mort civile, qui le rend incapable de toutes fonctions.

Il a besoin de se relever à tout prix. Il se fait agent de police, va acheter à Londres un pamphlet qui allait paraître contre Mme du Barry; puis il s'attribue une mission du même genre à Vienne, pour acheter un libelle contre Marie-Antoinette, libelle dont il avait inventé l'existence afin de se faire réhabiliter. Le rusé Kaunitz flaire la supercherie et le fait emprisonner. Beaumarchais se tire

d'affaire en devenant l'agent des fournitures d'armes et d'argent aux Américains, révoltés contre l'Angleterre. Il s'enrichit en même temps qu'il soutient une bonne cause. Il est enfin réhabilité; et il achète 500.000 livres une charge de lieutenant général des chasses du roi. Il publie à ses frais la première édition complète de Voltaire; enfin il donne au théâtre *le Mariage de Figaro ou la Folle Journée.*

Son Figaro, c'est lui-même, actif, sémillant, étincelant de verve, jamais à court de ruses, souvent fripon, pour saisir la fortune. Jamais langage plus hardi ni satire plus spirituelle n'avait été portée contre les abus : « Il fallait un calculateur pour remplir la charge, ce fut un danseur qui l'obtint. — Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits. — Le hasard fit les distances, l'esprit seul peut tout changer. — Courtisan ! on dit que c'est un métier bien difficile. Recevoir, prendre et demander : voilà le secret en trois mots. » Cette pièce est le couronnement du siècle. Désormais, comme le disait Louis XVI en vrai prophète, il n'y avait plus qu'à démolir la Bastille.

Les économistes. Quesnay et les physiocrates. — Les *économistes* diffèrent beaucoup des philosophes ; ils ne réclament pas la liberté, la suppression des castes : Quesnay est partisan d'un despotisme intelligent; le marquis de Mirabeau prétend rendre à la noblesse son ancienne prépondérance. Leur principal souci, c'est le développement de la richesse publique. Déjà Vauban, Boisguillebert, le marquis d'Argenson avaient donné l'exemple d'études économiques. Quesnay est le véritable fondateur de la science : il lui a donné son nom d'*économie* politique.

C'était le médecin de Mme de Pompadour : il vivait à Versailles, mais fort détaché de la cour, au milieu de ses livres et entouré d'un petit nombre de disciples. Louis XV l'appelait son penseur. Son *Tableau économique* (1758) contient le corps de la doctrine, qui l'a fait proclamer le chef de l'école des *physiocrates*. Selon Quesnay, la société humaine a pour base la propriété, et de toutes les propriétés la première est celle du sol. La terre seule produit des richesses, puisqu'on récolte plus qu'on n'a semé. Le *produit*

brut est tout l'ensemble de la récolte. Le *produit net* est ce qui reste, quand on a défalqué du produit brut les frais de culture et les frais d'entretien de l'agriculteur. Quesnay estime que le produit net est d'environ les deux cinquièmes du produit brut. Le cultivateur doit partager avec le propriétaire ce produit net; et le propriétaire lui-même doit partager le cinquième qui lui reste avec l'État. L'impôt d'après cette théorie doit donc peser exclusivement sur les propriétaires fonciers, mais sans distinction de classes et seulement en proportion de l'étendue de leurs terres. En retour, l'État doit protection à l'agriculture. La classe *productive* (celle des cultivateurs) et la classe *disponible* (celle des propriétaires) sont seules intéressantes aux yeux de l'État. Quesnay appelle classe *stérile*, celle des artisans ou trafiquants, non qu'ils soient inutiles; mais seulement parce que le travail de cette classe consiste à transformer ou à faire circuler les produits créés par le travail du sol, sans y ajouter aucune matière nouvelle.

Il y a dans toute cette théorie des physiocrates bien des sophismes. Pourquoi sacrifier la propriété mobilière à la propriété foncière? Tout travail est productif. L'industrie, en transformant la matière première, lui donne une valeur plus grande. Le commerçant, en faisant circuler les produits, contribue aussi à augmenter la richesse publique. L'État doit donc protection égale aux trois formes les plus générales du travail humain, l'agriculture, l'industrie, le commerce ; et il est juste aussi que les impôts soient également répartis sur ces trois grandes sources du revenu.

Gournay et les ploutocrates. — L'intendant de commerce Vincent de Gournay se chargea de la réfutation : il prétendit « qu'il y a des lois uniques et primitives, fondées sur la nature même, par lesquelles toutes les valeurs existant dans le commerce se balancent entre elles et se fixent à une valeur déterminée ». Ces lois sont celles de l'offre et de la demande. Dès lors si la nature règle la valeur des choses, l'homme n'y doit pas intervenir : ainsi plus de règlements, plus de prohibitions, plus de tarifs, qui fixent la valeur des choses, plus de droits excessifs et multipliés : « Laissez faire,

laissez passer, » telle est la maxime des *ploutocrates.* Parmi les autres économistes les uns, comme le marquis de Mirabeau[1], Dupont de Nemours et Mercier de la Rivière, sont disciples exclusifs de Quesnay. Les autres, comme Turgot et Adam Smith, cherchent à concilier les deux théories.

Études sociales. Travaux d'érudition. — Les études sociales et juridiques attirent aussi beaucoup d'écrivains : Morelly, dans le *Code de la nature*, est le précurseur des communistes contemporains; il rêve, comme dans le christianisme primitif, l'égalité des besoins; il formule le premier le paradoxe devenu fameux : « Chacun selon ses facultés; à chacun selon ses besoins. » L'abbé Mably avait débuté par la diplomatie ; dans son *Traité des droits et des devoirs* il attaque le despotisme ; il prédit que tous les despotismes tomberont et que toutes les monarchies de l'Europe seront transformées un jour en républiques ; en attendant, il demande pour la France le rétablissement des anciens États généraux. Dans son *Traité de législation* (1776), il réclame l'égalité des partages entre les enfants, l'armement de la nation à la place des armées permanentes, et l'éducation d'État égale pour tous.

De grands travaux historiques honorent, comme au siècle précédent, l'érudition française. Les bénédictins publient *l'Art de vérifier les dates;* le P. Montfaucon réunit les matériaux de son ouvrage *l'Antiquité expliquée;* Dom Bouquet commence la grande collection du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* et dom Rivet celle de l'*Histoire littéraire de la France.* Le P. Lelong de l'Oratoire travaille à la *Bibliothèque historique de la France.* Bréquigny, la Porte du Theil, Lacurne de Sainte-Palaye, Fréret, accumulent les grands travaux sur le moyen âge. Enfin l'émi-

1. Le marquis de Mirabeau, père du grand orateur, est un étrange personnage; brouillé avec sa femme, il poursuit son fils, il fait de la vie une tempête perpétuelle. Ce gentilhomme campagnard, fort entiché de sa noblesse, dédaigne de *s'enversailler*, convie la noblesse à vivre de la vie rurale, à s'éloigner de la cour, pour être quelque chose par elle-même et non comme reflet du roi Son principal ouvrage a pour titre *l'Ami des hommes* (1756). Il y recommande l'agriculture et propose d'établir le règne de la fraternité universelle.

nent jurisconsulte Pothier, à Orléans, continue la tradition des grands juristes français.

Les sciences. Voyages scientifiques. — Dans les sciences, la France marche toujours, comme au siècle précédent, à la tête du progrès. Le mathématicien d'Alembert publie à vingt-six ans (1743) son *Traité de dynamique*, puis son *Calcul intégral appliqué aux différences partielles;* il résout le problème de la précession des équinoxes. Il est l'honneur de la science comme des lettres françaises. Damville est le créateur de la géographie ancienne et Guillaume Delisle, géographe du roi par survivance, continue l'œuvre de son père. La dynastie des Cassini poursuit ses beaux travaux. Jacques Cassini, le deuxième du nom, élève une perpendiculaire à la méridienne commencée par son père; la France est mesurée de Saint-Malo à Strasbourg, comme elle l'avait été auparavant de Collioure à Dunkerque. César-François Cassini entreprend avec Camus et Montigni la grande carte de France (1751) achevée par son fils Dominique en 1790. C'est le plus beau travail de cartographie, entrepris avant notre carte de l'État-major.

De grands voyages scientifiques sont entrepris pour vérifier la théorie de Newton sur la forme de la terre. Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier achèvent en un an, au milieu des froids et des glaces, les triangulations nécessaires pour mesurer en Laponie un arc de 1° du méridien (1736-1737). Bouguer, Godin et la Condamine mettent dix ans à accomplir le même travail au Pérou, à cause de l'ignorance des populations, des défiances des officiers espagnols, et des périls inouïs d'un travail qui exigeait une centaine d'ascensions à 5.000 et 6.000 mètres de hauteur (1735-1744). L'abbé la Caille, au cap de Bonne-Espérance, rapporte des résultats qui confirment les mesures précédemment acquises (1750). Désormais il est prouvé, grâce aux savants français, que la terre est un sphéroïde, aplati aux pôles et renflé à l'équateur.

Découvertes nouvelles. — Les voyages entrepris de 1761 à 1769 pour l'observation du passage de Vénus sur le Soleil n'ont pas de moindres résultats. Grâce aux observations

de Pingré, de le Gentil envoyés en Sibérie et en Chine et de l'abbé Chappe, mort martyr de la science en Californie, on connaît à 0,01 près (300.000 lieues), la distance du Soleil à la Terre, tandis qu'auparavant l'erreur était de huit à dix millions de lieues.

Bougainville, l'héroïque compagnon de Montcalm, passé de l'armée dans la marine, accomplit son premier voyage autour du monde, célèbre surtout pour ses belles recherches sur les îles de l'Océanie (1764-1766). Lalande organise l'astronomie et groupe en une compagnie les adeptes de cette belle science. Il publie son *Traité d'astronomie* (1764) et commence la rédaction de *la Connaissance des temps* (1760-1775). Lepaute fabrique des montres marines et de grands instruments d'observatoire. Réaumur, à la fois physicien, naturaliste et industriel, enseigne l'art de convertir le fer en acier, perfectionne la fabrication du fer-blanc, celle de la porcelaine, et invente le thermomètre qui porte son nom (1731). Buffon[1], devenu intendant du jardin du roi (1746), écrit son *Histoire naturelle*, avec l'aide de Lacépède, et d'après les observations recueillies par Daubenton. Dans ses *Époques de la nature*, il devine la paléontologie et la physiologie comparée, il affirme déjà l'immense antiquité du monde, la multiplicité infinie des espèces et les lois d'un ordre éternel et immuable. Bientôt Lavoisier créera la chimie. Les études de Charles Bonnet, de Robinet, de Maillet, donnent lieu à une généralisation géniale de Diderot. Dans *l'Interprétation de la*



Buffon.

1. Né à Montbard (1707-1788).

nature (1754) et dans *le Rêve de d'Alembert*, il indique l'hypothèse d'une succession et d'une transformation des espèces, analogues à celles qui se produisent dans un même individu : « Notre corps, dit-il, est un composé d'une multitude de petits animaux, accrochés les uns aux autres et vivant dans un temps ensemble. » Il croit à la matière éternellement féconde, sans but, sans cause finale, évoluant indéfiniment dans les êtres et dans les espèces ; et il énonce nettement la formule définitive du transformisme : « Les organes produisent les besoins et réciproquement, les besoins produisent les organes » et cela quarante ans avant Lamark et soixante ans avant Darwin. Voilà un grand et beau mouvement scientifique, qui prépare dignement le XIXe siècle.

L'art et la société au XVIIIe siècle. — La littérature et la science travaillent pour le progrès, et visent l'avenir. L'art est au contraire l'expression actuelle de la société. Sous Louis XIV, il recherchait la grandeur, la majesté des sujets, la simplicité, la beauté exquise des formes. C'était l'image exacte de cette cour de Versailles, qui aimait la pompe, l'étiquette, et qui vivait prosternée dans une admiration presque religieuse du grand roi.

Au XVIIIe siècle, la cour est délaissée pour la ville, les châteaux pour les salons. L'étiquette est moins sévère : les financiers, les gens de lettres se mêlent de plus en plus à la noblesse. Les cafés se multiplient ; les théâtres regorgent de spectateurs. L'esprit devient plus vif, plus enjoué ; les relations s'étendent ; on vit dans le monde et pour le monde ; on abandonne, au grand détriment de la morale, la vie de famille pour les distractions et le plaisir.

Au costume lourd, vieux et bigot de Louis XIV, succède un vêtement moins ample et plus orné. Les femmes portent encore dans les grandes cérémonies des paniers et des corsets busqués. Aussi préfèrent-elles le négligé galant et voluptueux au costume d'étiquette. Grâce à l'usage de la poudre et des mouches pour les dames, à l'habitude de se raser complètement pour les hommes, les figures sont toutes de convention. L'esprit aussi est de convention, affiné

par les conversations de salon, gracieux, futile et sacrifiant tout au désir de plaire.

Dans un tel milieu, l'art doit aussi avoir quelque chose de convenu. Il descend des hauteurs olympiennes du grand siècle pour courir les aventures avec les contemporains et les successeurs du régent. Le grand art est délaissé; mais cet art coquet, fleuri, spirituel, où tout est réuni pour la grâce et le plaisir des yeux, qui s'agite dans le monde de la féerie plutôt que d'observer la nature et la vérité, l'art *surtout décoratif* atteint une perfection qu'il n'a jamais dépassée.

Le paysage et le genre. Boucher, Watteau. — La peinture est très en faveur. Les peintres sont chargés de décorer les théâtres, les hôtels, les salons, les boudoirs. Ils forment encore des familles comme beaucoup d'artistes flamands et hollandais. Les Troy, les Van Loo, les Drevet, les Vernet, Boucher et son neveu David prouvent que le talent est quelquefois héréditaire comme le métier. Il faut ajouter aussi que, grâce à l'Académie de peinture et de sculpture, les artistes forment une sorte de noble corporation, où ils cherchent à recueillir les privilèges paternels.

Les peintres les plus habiles s'attachent aux scènes de genre et aux paysages. Mais ce sont des paysages de pure fantaisie, où les arbres sont inondés de bleu et de rose; où les personnages poudrés et en perruque causent, rient, s'agacent ou dansent, comme à Trianon, ou chez Mme d'Épinay. Souvent ils sont masqués, en souvenir des bals de l'Opéra. C'est le règne des arlequins, des pierrots, des colombines, des escarpolettes et des bergeries, enjolivées et pomponnées dans le goût de Florian, le sentimental capitaine de dragons.

Boucher (1703-1770), peintre favori de Louis XV, prodigue les trésors de sa riche imagination dans les allégories mythologiques comme le *Bain de Diane*, *Vénus et Vulcain*, l'*Enlèvement d'Europe*, ou dans les pastorales (*la Balançoire*, etc.). Mais son dessein est mou, sa couleur fade, son style précieux et plein d'afféterie. C'est le *style de boudoir* qu'il met à la mode. Watteau (1684-1721) a plus de vigueur, d'esprit, de verve et de science de la composition : il s'in-

titulait lui-même le peintre des fêtes galantes. Le *départ pour Cythère*, *Gilles*. *Jupiter et Antiope* sont des morceaux exquis, où le coloris chaud et vrai tient à la fois des Vénitiens et des Flamands. Pater et Lancret, ses amis et ses continuateurs, ont une certaine sobriété discrète. Cependant aucun vrai et robuste paysage n'est sorti de cette école.

Le portrait. — Le portrait est un genre très cultivé, mais tout aussi artificiel. Qu'il s'agisse de représenter Mlle Raucourt de la Comédie-Française ou Victoire de France, fille du roi, le procédé est le même. Le rouge, la poudre, la perruque et le fard sont l'accompagnement obligé d'une toilette, qui laisse le sein nu, les épaules découvertes. Le regard est vif et provoquant, les belles carnations rosées s'étalent avec une gracieuse impudeur. Souvent aussi quelque attribut mythologique sert à dissimuler, sous une apparence d'allégorie, les oublis parfois excessifs du costume.

François de Troy (1645-1730) est le peintre chéri des dames, parce qu'il sait donner, même aux plus laides, un certain air de beauté, tout en conservant la ressemblance. Largillière (1656-1746) veut peindre le régent; il le représente nu, avec une draperie au milieu du corps; c'est un Apollon avec la perruque! Carle Vanloo (1705-1765) se laisse tenter quelquefois par des sujets d'un ordre plus élevé comme *Apollon faisant écorcher Marsyas*, *Énée portant son père Anchise*, etc.; mais il excelle surtout dans le portrait. Fragonard, son élève (1732-1806), est plus flottant; son exécution est molle, son dessin peu précis et peu correct; il s'est adonné aussi aux petites scènes. Drouais a une touche plus ferme dans son portrait de la du Barry. Tocqué représente Marie Leczinska, dans une toile magistrale inspirée des souvenirs de Rigaud. Les pastels de Nattier et de Delatour ont aussi leurs admirateurs. Tous ces peintres recherchent la finesse du détail, la grâce quelque peu efféminée, le charme du coloris. Leur pinceau manque d'énergie : ils ne connaissent bien ni l'art de la composition, ni la science des lignes et du modelé; surtout ils s'écartent trop de la nature.

Réaction vers l'imitation de la nature. — Les peintres d'animaux sont tenus de la suivre de plus près. Desportes (1661-1743), Oudry (1686-1755) ont laissé une galerie nombreuse des chiens de Louis XV et de scènes de chasse. Joseph Vernet (1712-1789), le peintre des grands ports de mer français, montre plutôt de l'intelligence et de l'élégance qu'un sentiment profond de la nature. Il exerce cependant une salutaire influence sur ses contemporains. Lépicié, Chardin, les peintres des scènes populaires et familières dans le goût flamand, et surtout Greuze (1725-1805), le peintre du sentiment et des scènes intimes de famille, montrent les tendances nouvelles de l'école françaises. Ses toiles si connues de la *Malédiction paternelle*, du *Retour du fils maudit*, de la *Cruche cassée*, etc., conviennent bien à la société transformée par Rousseau. Prudhon (1758-1823) commence ses beaux panneaux décoratifs d'un coloris un peu pâle, mais d'un dessin exquis. Enfin David expose au Salon de 1784 son *Serment des Horaces*. L'école de la Révolution s'annonce déjà.

Sculpture et architecture. — La sculpture est également coquette et quelque peu maniérée. Bouchardon est l'auteur de la *statue équestre de Louis XV* et de la *fontaine de la rue de Grenelle ;* Pigalle, du mausolée prétentieux du *maréchal de Saxe*, à Strasbourg; Falconnet, de la *statue équestre de Pierre le Grand*, à Saint-Pétersbourg; Houdon, de la *statue assise de Voltaire*, au Théâtre-Français. Grâce à ces sculpteurs, on a aussi les bustes des personnages les plus célèbres de cette époque.

L'architecture se soutient mieux: elle vise à la sévérité et à l'imitation de l'antique dans les grands monuments. Le *Palais-Bourbon* (1722) est dû à Girardini et à Mansart; la *Monnaie* (1771-1775) à Denis Antoine; les deux *colonnades de la place de la Concorde*, l'*École militaire*, le *palais de Compiègne* à Ange Gabriel; *Saint-Sulpice* à Servandoni, le *Panthéon* (1764-1790) à Soufflot. Les demeures particulières ont un caractère très différent: le *style rococo* y domine. Plus de plafonds à solives apparentes, des fonds blancs avec rosaces et cordons dorés, beaucoup de glaces,

des trumeaux au lieu de bas-reliefs solennels; des lignes courbes et brisées, plus de ligne droite; la ligne droite semble trop morale à ce siècle dépravé. Au lieu des grandes salles froides, de petites pièces avec couloirs et escaliers dérobés, offrant toutes les commodités de la vie. Oppenard et Robert de Cotte sont en ce genre les architectes à la mode. Leroux, Lassurance, Courtonne, Le Carpentier sont les décorateurs les plus appréciés.

Art de la décoration. — La décoration est la grande préoccupation de ce siècle; la tapisserie, la gravure, les émaux et la porcelaine, tous les genres de ce que nous appelons aujourd'hui le « bibelot » contribuent à embellir les demeures. Aux Gobelins, de Troy, Coypel, Jouvenet, Carle Vanloo, Natoire sont les fournisseurs ordinaires de cartons. Mais de plus en plus on abandonne les grandes scènes historiques de Lebrun pour des sujets d'un ordre moins élevé: ce sont les chasses de Louis XV d'Oudry, la *suite* des Indes de Desportes, les pastorales de Boucher, de Watteau, de Lancret, de Fragonard. Les ateliers d'Aubusson, de Lille, de Nancy, de Gisors, rivalisent avec les deux manufactures royales des Gobelins et de Beauvais.

Les *graveurs* sont divisés en deux écoles: les uns procèdent de Rigaud et de Lebrun; les autres recherchent la grâce et l'esprit et s'attachent à reproduire les contemporains. Beaucoup d'amateurs rivalisent avec les graveurs de métier : Mᵐᵉ de Pompadour a laissé en ce genre quelques petits ouvrages qui ne sont pas sans mérite. Des procédés nouveaux sont employés : la gravure au pointillé, la gravure en manière de crayon, la gravure en couleur, la gravure à l'aqua tinta. Mais la gravure est un art austère ; et, malgré tout leur talent, Loir, Tardieu, Debucourt, Cochin, Lempereur, Lépicié, Saint-Aubin sont bien au-dessous de leurs confrères du siècle précédent, les Callot, les Audran et les Nanteuil. Les miniaturistes Hall, Van Blaremberghe, Isabey décorent avec un goût exquis les tabatières, les éventails, les boîtes de montres et les bonbonnières. La manufacture de Sèvres est une création de Mᵐᵉ de Pompadour, qui voulait que la France produisît d'aussi fine por-

celaine que les manufactures de Saxe. De premiers essais eurent lieu à Vincennes. Depuis 1756, la manufacture royale de Sèvres n'a pas cessé de travailler pour le grand art et d'entretenir, comme les Gobelins, les plus heureuses traditions du goût français.



L'amour gravé par Mme de Pompadour (d'après Boucher).

La musique. Rameau, Glück et Piccini. — La musique prend dans ce siècle des développements inattendus. Elle est l'accompagnement obligé de toutes les fêtes. Aussi, tandis qu'en Allemagne elle aboutit aux grandes symphonies des Hændel, des Bach et des Haydn, en France elle engendre surtout l'opéra. Lulli a commencé dès le siècle précédent. Rameau (1683-1764) écrit son *Traité de l'harmonie*

et aborde le théâtre à cinquante ans avec *Hippolyte et Aricie*. Mais les amateurs italiens opposent à Rameau l'opéra-bouffe. Les philosophes se prononcent pour Rameau ; Rousseau défend les Italiens et écrit dans le goût de leurs mélodies son opéra *le Devin de village*.

L'opéra comique fleurit avec Monsigny, Philidor et surtout Grétry (1741-1813), le musicien des beaux esprits et des salons, dont le *Richard Cœur de lion* est encore au répertoire. Mais la querelle qui avait commencé à propos de Rameau se renouvelle entre Glück et Piccini. Glück (1714-1787), dans *Orphée et Eurydice*, dans *Iphygénie en Tauride*, cherche à se rendre indépendant des virtuoses italiens : il veut que la musique atteigne l'expression et fortifie l'intérêt des situations par l'accord de l'orchestration, des chœurs et des voix. Piccini soutient que la musique est art de pur caprice ; que sa fantaisie se suffit à elle-même, et il accepte toutes les fioritures des chanteurs ; l'un recherche la science et la puissance; l'autre, l'agrément et l'inspiration. C'est l'éternelle querelle entre la *symphonie* et la *mélodie:* on disait alors la querelle des Glückistes et des Piccinistes.

L'esprit nouveau. — Quel singulier temps que ce XVIIIe siècle! On y voit Voltaire occupé presque en même temps de vers faciles, de bonnes affaires et de missions diplomatiques. D'Alembert refuse les offres splendides de Catherine et de Frédéric, et préfère à la captivité dorée d'un palais de roi la fière indépendance de son petit entresol du Louvre. Malesherbes, chargé de la censure des écrits nouveaux, corrige les épreuves de l'*Émile*, et les envoie en Suisse, revêtues de son cachet, pour y faire imprimer l'ouvrage. Sans doute le pouvoir a des retours de rigueurs : une ordonnance royale de 1759 condamne à mort tout auteur d'écrits tendant à émouvoir les esprits. Duclos s'adressant à ses amis : « Messieurs, dit-il, parlons de l'éléphant; c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse s'entretenir sans danger. » Galiani définit l'éloquence, « l'art de tout dire sans aller à la Bastille ». Évêques et magistrats s'entendaient sur un seul point : la condamnation des écrits philosophiques. Beaucoup d'écrits

durent périr par les flammes, de la main du bourreau. Mais le Parlement, à la place des livres condamnés au feu, faisait brûler de vieux rôles ; tout le monde le savait et applau-



Le Parlement fait brûler les livres (cabinet des estampes).

dissait. Une grêle de brochures s'abattait à Paris, pour la plupart publiées en Hollande, sans nom d'auteur, désavouées par ceux qui les avaient faites. La police s'attaquait en vain aux colporteurs ; on les colportait sous le manteau. Marin, le secrétaire du lieutenant de police, favorisait ce trafic secret. Les plus grands seigneurs étaient complices. Richelieu protégeait Voltaire ; le duc de Luxembourg fit

passer Rousseau de France en Suisse, presque de force, pour le dérober à la Bastille. Voltaire, Rousseau étaient tous deux décrétés de prise de corps, lorsqu'ils vinrent mourir chez deux grands seigneurs : l'un chez le marquis de Villette et l'autre chez le marquis de Girardin. Les ministres n'osèrent pas exécuter sur eux les arrêts de la justice : ils laissèrent faire l'apothéose de Voltaire vivant.

Ainsi le pouvoir était impuissant à agir : il avait pour défenseurs des sots, comme Abraham Chaumeix, qui fit un pamphlet en huit volumes contre l'Encyclopédie ; des ambitieux, comme Lefranc de Pompignan, qui prononça en pleine Académie une philippique violente contre les philosophes, afin d'obtenir l'éducation du duc de Berry ; de vils calomniateurs, comme Fréron, et des hommes tarés, comme Palissot. Grâce aux philosophes et aux économistes, la Révolution était faite dans les esprits avant de passer dans les faits. Voltaire pouvait prévoir « le beau tapage ». Les jours de l'ancien régime étaient comptés.

SUJETS A TRAITER

Montrer par quelques exemples quel était le sort des écrivains français au XVIIIe siècle.

Qu'est-ce que l'esprit philosophique au temps de Louis XV ? L'expliquer au moyen d'exemples bien choisis.

Les progrès de la science économique au XVIIIe siècle.

L'art et la société en France de 1715 à 1789

rition du *compte rendu* de Necker, les clameurs des courtisans sont telles que le ministre réformateur est renvoyé. C'est la faction de la reine et du comte d'Artois qui installe au pouvoir Calonne et Brienne, c'est-à-dire les ministres courtisans dont l'administration déraisonnable précipite la crise révolutionnaire.

La ville. Les finances. — Ainsi la froide solennité de Versailles semble peser au souverain. L'étiquette l'ennuie ; la grandeur lui manque pour dissimuler la nullité cérémonieuse d'une cour. Le décor est aussi brillant que sous Louis XIV ; mais on sent que l'âme de la France n'est plus à Versailles. Elle est à Paris, la ville du travail, des plaisirs et des lumières. Désormais, c'est la ville beaucoup plus que la cour qui donne le ton à l'opinion. Par la puissance de l'argent, les financiers y tiennent le premier rang. Beaucoup se sont enrichis au temps du système de Law : ils accroissent encore leur fortune par l'exploitation de la ferme générale.

Les fermiers généraux formaient une société, chargée à forfait et pour un temps limité du recouvrement des aides et des gabelles. Les baux étaient ordinairement contractés pour une durée de six ans. A la tête de la ferme générale se trouvait un fermier unique ; mais il avait un grand nombre d'associés, qui mettaient avec lui des fonds dans l'entreprise. On pouvait obtenir la survivance d'une place de fermier général. Les bénéfices étaient énormes. Mais ils étaient diminués par les *pensions* et les *croupes*. Les pensions consistaient en des sommes fixes et annuelles, assignées par le roi sur les places de certains fermiers généraux, au profit de personnes désignées. Les *croupes* étaient des parts d'association dans les places de certains fermiers, tantôt librement consenties par le fermier, tantôt imposées par le roi. Dans ce dernier cas elles étaient fort onéreuses,

pension de 1.700 livres pour avoir fait partie de la maison d'une fille du comte d'Artois, qui avait succombé avant d'avoir des cheveux. La maîtresse d'un ministre touchait 12.000 livres sur le pain des galériens; et l'on appelait pensions sur la lune, celles dont les fonds étaient faits par la police du roi, sur l'argent des réverbères qu'on n'allumait pas dans les nuits sereines.

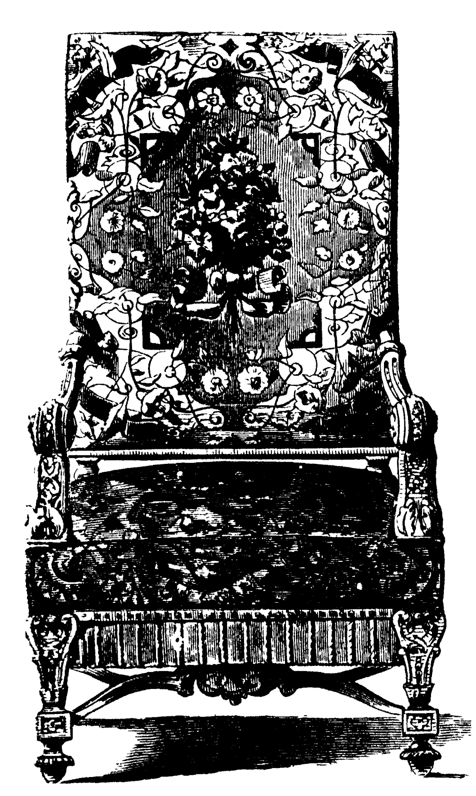
surtout quand le croupier ne versait pas sa part de commandite, mais en touchait les bénéfices comme s'il avait versé. Jusqu'en 1773, les pensions, les croupes restèrent secrètes. A ce moment l'abbé Terray demanda aux fermiers généraux un état exact des croupes et des pensions. Ces états furent livrés ; mais une indiscrétion les rendit publics. Ce fut un scandale effroyable : le roi, la famille royale, la favorite et nombre des plus hauts personnages de la cour étaient croupiers des fermiers généraux.

La Popelinière, Pâris-Duverney, Francueil, d'Épinay, Helvétius, Dupin, les plus connus de ces riches financiers, avaient, avec la vive intelligence des affaires, le goût des choses de l'esprit et de l'art. Helvétius, protecteur des philosophes, était lui-même un penseur, il a écrit le livre de l'*Esprit ;* la Popelinière dans son château de Passy faisait représenter des opéras, des comédies, et donnait les meilleurs concerts du temps : chez lui Rameau composa plusieurs de ses opéras. Le salon de Mme d'Épinay fut le rendez-vous d'un grand nombre de beaux esprits du temps. Duclos, Saint-Lambert, Rousseau, le chanteur Géliotte, en étaient les hôtes les plus assidus à cause de leur liaison, qu'ils ne dissimulaient guère, soit avec Mme d'Épinay, soit avec ses belles-sœurs Mmes d'Houdetot et de Sully.

Les financiers étaient le plus souvent des parvenus de très basse extraction. Bien que tenus en très grand dédain par la noblesse, ils en étaient très recherchés à cause de leurs fêtes, et de l'avantage que trouvaient les nobles à épouser leurs filles. Cette opération, très bien portée quoique peu honorable, s'appelait redorer son blason, ou, plus grossièrement, fumer ses terres.

Gens de robe. — La haute magistrature se rapprochait beaucoup de la noblesse et était tenue moins à l'écart. Un certain nombre de magistrats brillèrent dans les lettres : Montesquieu, les présidents Hénault, de Brosses, Dupaty, etc. Ceux-là étaient des hommes d'étude, des voyageurs intelligents, des causeurs spirituels, très choyés dans les réunions mondaines. Ils sacrifiaient volontiers aux Grâces. Montesquieu a fondé sa réputation en écrivant « le plus sé-

rieux des livres frivoles » les *Lettres Persanes;* de Brosses a visité l'Italie en archéologue mondain ; l'*Abrégé chronologique* du président Hénault avait la prétention de fixer le sens de l'histoire.



Fauteuil style Louis XV (aux Gobelins).

La bourgeoisie enrichie ne se distingue plus de la noblesse. Les financiers, les gens de robe, les hommes de lettres ont leurs entrées partout. Les anciennes distinctions s'effacent; les conditions s'égalisent. La fortune ou l'esprit confondent tous les rangs. La société est aimable, polie, raffinée. On ne vit plus en famille, mais pour le monde. Les mariages sont des alliances de pure convention, qui permettent d'avoir un héritier du nom, qu'on abandonne aux gouvernantes, au précepteur et aux valets. Tout attachement sérieux entre époux semblerait ridicule, et le ridicule est ce qu'on évite avec le plus de soin.

Les salons. — La société riche, spirituelle, polie, se ren-

contre dans les *salons* qui se multiplient à partir de la Régence. Les plus célèbres sont ceux de la marquise de Lambert, la belle-fille de Bachaumont et l'amie de Fénelon, très réputée pour sa vertu; celui de Mme de Tencin, célèbre pour sa vie d'intrigues et de galanteries, la mère de d'Alembert, qu'elle fit exposer à sa naissance sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond et qui refusa de l'avouer pour sa mère, quand plus tard, devenu illustre, elle voulut le reconnaître; celui de la marquise du Deffand, la maligne amie de la marquise de Prie, qui devenue aveugle en 1753, reçut les hommes et les femmes les plus illustres, et, malgré son égoïsme, conserva jusqu'à sa mort une société nombreuse.

Chez la bonne Mme Geoffrin, femme du directeur de la manufacture des glaces, se réunissaient « quelques beaux esprits besogneux pour lesquels ses maigres soupers étaient encore une ressource ». (LINGUET.) C'étaient Thomas, Suard, Morellet, d'Alembert, Marmontel, Diderot; peu à peu il devint à la mode d'aller voir les philosophes dans son salon, comme des bêtes curieuses. Geoffrin y attira des artistes avec lesquels ses fonctions le mettaient en relation : Vien, Carle Vanloo, Pierre Cochin, Soufflot, Lagrenée et même un riche amateur, de Marigny, frère de la Pompadour et surintendant des bâtiments du roi. A la mort de Mme de Tencin, Mme Geoffrin attira chez elle la plupart des hôtes habituels du salon qui se fermait. La noblesse s'y donna rendez-vous. Mme Geoffrin, avec beaucoup d'habileté, rendait à ses amis toutes sortes de petites services. Les artistes obtenaient, grâce à elle, des commandes. Les hommes de lettres peu fortunés recevaient d'elle en guise d'étrennes deux aunes de velours pour se faire une culotte ou même d'autres présents de plus de conséquence. Suard, Marmontel, La Harpe, se montraient particulièrement sensibles à ces attentions auxquelles les avaient habitués Mme de Tencin. Telles étaient les mœurs du temps. Chez Helvétius et Mme d'Épinay, les financiers se mêlaient aux philosophes et aux gens de lettres. Le baron d'Holbach se bornait aux philosophes : ses excellents dîners étaient suivis de discussions métaphysiques, où l'on concluait ordinairement en

faveur de l'athéisme. On l'appelait le maitre d'hôtel de la philosophie.

Choiseul fut aussi renommé par sa magnificence et son goût pour les arts. « Jamais ministre n'a poussé aussi loin la représentation ; il tenait table ouverte à quatre-vingts couverts, et fit des dettes avec 800.000 livres de revenus. Sa grande habileté était de dire bien haut tout ce qu'il comptait faire. Il parle à lui seul comme tout un congrès ; il étourdit, il éblouit; il n'est pas le cocher de l'Europe, mais il bourdonne autour du coche en mouche infatigable. Il est merveilleusement secondé par sa femme (fille du riche financier Crozat). Douce et charmante, toujours à l'affût d'une bonne action, comme il l'est lui-même d'un mot méchant, la duchesse attire et retient tous ceux que l'âpre humeur du duc risquerait d'éloigner. Elle le complète, elle le protège discrètement, sûrement, en femme indulgente et inaltérablement dévouée. » (H. CARRÉ.)

A la fin du siècle, le salon le plus renommé est celui de Necker : il est étranger, il est riche, il approche de près le pouvoir et l'exerce avec succès; il aime à discuter avec les spécialistes ses théories politiques et financières. Son salon est le rendez-vous de tous les réformateurs, de toute l'opposition de bon ton. Sa femme a écrit des traités de morale et fondé un hôpital qui a gardé encore son nom. Sa fille se forma, dans ce salon si brillamment fréquenté, à la philosophie et aux lettres. Elle a illustré le nom de Mme de Staël.

En somme, c'est dans les salons que se réunissaient les philosophes et que se faisait l'opinion. Ils content les anecdotes, ils frondent avec esprit le pouvoir, ils viennent chercher les informations pour leurs correspondants étrangers. De là s'expédient partout ces *nouvelles à la main* qui circulent sous le manteau. C'est la presse de ce temps ornementée des médisances et des caquets gracieux des dames.

Il n'y a pas encore de presse au sens moderne du mot, les journaux, comme la *Gazette de France*, le *Mercure de France*, etc., sont des chroniques officielles des faits et gestes du roi, de sa cour, de ses ministres, de ses armées. Ces feuilles paraissent à de rares intervalles, et ressemblent

plus à nos revues qu'à nos journaux. Aucune polémique, aucune discussion, aucun échange d'idées. Rien d'ailleurs ne peut être imprimé qu'avec *le privilège du roi*. Le *directeur de la librairie* est chargé officiellement de l'examen de tout ce qui paraît. Sous ses ordres, cent soixante-huit censeurs signalent et font saisir au besoin tout écrit suspect. Les libelles et pamphlets imprimés en Hollande ou en Angleterre sont cependant répandus à profusion. Mais malheur aux auteurs vrais ou supposés de ces écrits. Ils risquent la Bastille. Le ressentiment de la Pompadour a été la cause initiale des trente-cinq ans de captivité que subit Latude.

II. **Le nouveau Paris au XVIII° siècle.** — En dehors des salons, la belle société fréquente aussi les *cafés* : on en compte plus de six cents en 1770. Ils offrent aux désœuvrés un lieu de réunion. On y boit, on y fume, les nerfs sont surexcités ; les hommes perdent à ce régime leur énergie musculaire ; les femmes ont leurs vapeurs. Les nouvellistes commencent à se réunir au Palais-Royal. Les boulevards intérieurs deviennent à la mode vers le milieu du siècle, avec leur allée centrale arrosée chaque matin et leurs contre-allées plantées d'arbres et garnies de bancs de pierre. Là se déroulait chaque jour le défilé des piétons et des voitures « avec le pittoresque des costumes, le va-et-vient sans cesse renouvelé, des chaises, des dormeuses, des paresseuses, des sabots, des gondoles, des diables, des allemandes, de toutes les voitures invraisemblables, dorées, vernies, étincelantes, cahoteuses et misérables, qui circulaient entre les allées de verdure ». (H. CARRÉ.) Les équipages se faisaient plus luxueux pendant la semaine sainte pour le splendide défilé de la promenade des Champs-Elysées à l'abbaye de Longchamp. Ces jours-là on admirait des carrosses, tout dorés et ornés de glaces, comme celui de l'actrice Duthé, la protégée du comte d'Artois, frère de Louis XVI.

Les mœurs de la haute société deviennent moins grossières. On renonce à l'ivrognerie, qui était de bon ton au siècle précédent. Le théâtre est très fréquenté : il exerce

une influence considérable par les thèses qu'on y discute publiquement. On cesse de *chanter* les vers pour les *dire* d'un ton naturel : Baron et Adrienne Lecouvreur sont à la tête de cette petite révolution. La tragédie est un peu abandonnée pour la comédie. Le *Glorieux* de Destouches, la *Métromanie* de Piron, le *Méchant* de Gresset, le *Philosophe*



Costumes de théâtre (Junon et le roi, d'après Gillot).

sans le savoir de Sedaine, et surtout les délicates peintures de Marivaux nous donnent l'image de la société de ce temps, société très polie et très raffinée. Tels sentent et parlent les personnages de Marivaux, tels ils apparaissent costumés à l'Opéra, dans les bals, dans les boudoirs et dans les bergeries qu'aiment à peindre les Boucher, les Watteau et les Fragonard.

Le vieux Paris. — Paris garde cependant encore sa vieille physionomie. Les rues y sont étroites et tortueuses; les pignons des maisons avec les toits surplombants leur

donnent un aspect triste et sombre. Ce n'est que dans quelques nouveaux quartiers que les façades se développent librement sur la rue. Depuis 1728, les maisons portent des numéros. Depuis 1745, les lanternes à réverbères sont installées dans les rues les plus fréquentées. Depuis 1761, les enseignes sont plaquées sur les boutiques au lieu de se balancer au-dessus de la tête des passants. La rue Royale percée, avec des maisons bâties sur un plan régulier, vient aboutir à la belle place Louis-XV, où s'élèvent la statue triomphale du roi, œuvre de Bouchardon, les deux beaux pavillons dus à Gabriel, avec le Palais-Bourbon de l'autre côté de la Seine pour vis-à-vis.

Dans le reste de la ville, les métiers sont encore groupés dans un même quartier : le quai des orfèvres, le pont aux changeurs, les rues de la Ferronnerie et de la Tonnellerie, la tour Saint-Jacques-la-Boucherie indiquent encore la répartition des plus riches corporations. Point d'égouts ni d'abattoirs; les bouchers tuent dans la cour derrière leur boutique; le sang va au ruisseau. Les ponts sont encore couverts de maisons; les quais sont entièrement bâtis, sauf aux endroits où s'ouvrent les ports : port au foin, port aux bestiaux, etc., les seuls où l'on puisse apercevoir la Seine. On a la vision d'un effroyable entassement de demeures, remplies jusque dans les caves; souvent les habitants en sortent avec leurs paillasses, au moment des crues, pour ne pas être noyés.

Paris reste encore une capitale bien barbare : on pend à la croix du Trahoir. Le pilori avec le carcan est en permanence et le peuple s'y presse lorsqu'on lui donne le spectacle de quelque condamné de marque : le financier Gruet au pilori des Halles, Damiens[1] et Lally-Tollendal en place de Grève ont attiré une affluence nombreuse de badauds

1. Voici, d'après un témoin oculaire, l'exempt Bouton, le récit du supplice de Damiens : « On s'empara du malheureux à six heures du matin; on le promena de cérémonie en cérémonie, jusqu'à ce qu'enfin, à trois heures et demie, il fût en place de Grève. Parmi ces préparatifs, il y eut la question des brodequins, où on le tint une heure et demie. A quatre heures et demie seulement, il fut déshabillé pour le supplice. Conformément à toutes les prescriptions de l'arrêt, il eut donc le poing coupé et

animés d'une curiosité malsaine. On *fleurdelise* publiquement les mal famés et les suspects, comme la comtesse de la Mothe, l'indigne héroïne du procès du collier de la reine. A la nuit noire, les rues de Paris n'offrent plus aucune sécurité. Le guet a été supprimé en 1731 et les rondes ordonnées par le lieutenant de police ne réussissent guère mieux à empêcher les exploits des ribauds, truands, malandrins et tire-laine de la cour des Miracles.

En dehors du travail de chacun, dans la sphère où il est enfermé, certaines préoccupations entraînent la foule à diverses époques : sous la Régence, les agioteurs se démènent dans la fameuse rue Quincampoix, où sont les bureaux de la banque de Law, où se font les émissions d'actions qui se transforment pour peu de temps en pluie d'or. En 1727, tout Paris court au cimetière de Saint-Médard, assister aux soi-disant miracles, opérés sur la tombe du diacre Pâris. Les Parisiens y notèrent, le sourire aux lèvres, la guérison de quelques convulsionnaires hystériques. Le cardinal Fleury, quand l'engouement fut passé, fit fermer le cimetière par la police. Les exils du Parlement de Paris et la guerre des billets de confession ranimèrent les émotions populaires. Paris prenait feu en faveur des Jansénistes.

« Tout le gros de Paris, hommes, femmes, petits enfants, tient pour cette doctrine, sans savoir la matière, sans rien entendre à ces distinctions, par haine contre Rome et les Jésuites ; tout ce monde est entêté comme un diable. Les femmes, femmelettes et jusqu'aux femmes de chambre s'y feraient hacher. » (Barbier.) Plus tard, aux approches de la

ensuite il fut tenaillé, ce qui fut fait avec un zèle sans égal par un des aides. Après l'arrosage des plaies au plomb fondu, pratiqué de même en conscience de bourreau, on dut lui attacher les cordes que les chevaux devaient tirer. On s'y prit de façon à lui faire souffrir des maux inexprimables. Les chevaux, qui étaient de fortes bêtes, s'y reprirent à plusieurs fois pour arracher les membres. Il fallut les doubler aux jambes et ils n'en parvenaient pas mieux à l'écarteler, bien que les jointures eussent été disloquées. L'exécuteur alors tira son couteau, dit à un de ses aides d'en faire autant, et ils détachèrent ainsi bras et jambes. Le tronc respirait encore quand on le jeta dans les flammes. Il était environ six heures et demie, le supplice avait duré, depuis le poing coupé, neuf quarts d'heure. »

Révolution, le Palais-Royal devient à la fois le rendez-vous des hommes de plaisir et des politiciens. On y pérore à perte de vue sur les affaires publiques; la police a fort à faire pour empêcher les conciliabules et les discours en plein air. Ainsi Paris est déjà la ville de la pensée et du travail, autant que du plaisir. Buffon en 1776 lui attribue une population de 650.000 habitants. Peut-être même est-ce un chiffre au-dessous de la réalité.

La province. — Les villes de province commencent aussi à se moderniser; de grandes rues droites sont percées; des monuments d'une architecture froide et régulière viennent entrecouper les pignons ornés, les tourelles et les flèches des maisons du moyen âge. Le bon roi Stanislas donne l'exemple en transformant Nancy et Lunéville; à Bordeaux, l'intendant Tourny plante les quinconces et trace les allées et les cours largement aérés qui sont encore maintenant l'orgueil de la vieille cité aquitanique; les États de Bourgogne se font bâtir un palais à Dijon; la Grandière fait construire à Tours la rue Royale et le pont; à Nantes, le quartier Graslin et les belles maisons sculptées de la Fosse conviennent à l'opulence des riches armateurs. Cependant la plupart des villes restent sales et mal entretenues. Pas de service d'eaux, d'égouts, ni d'éclairage ; souvent même les portes se ferment à l'heure du couvre-feu ; les citadins sont captifs dans leur enceinte et les étrangers ne peuvent en franchir les portes.

III. **Les corporations.** — La loi est dure aux ouvriers ; tous les maîtres, dans les corporations, se soutiennent mutuellement ; un compagnon chassé par l'un d'eux a peine à se placer chez son confrère. L'entente entre ouvriers pour obtenir quelque augmentation de salaire ou quelque amélioration au sort commun est rigoureusement punie. On s'explique dès lors les associations secrètes de compagnons, qui circulent à travers la France en se reconnaissant entre eux à certains mots ou signes symboliques ; *francs-maçons*, *dévorants*, *cagots*, etc., sont également mal vus des patrons et de l'Etat.

A Lyon, où la fabrication de la soie occupait une nombreuse main-d'œuvre, les maîtres marchands, les maîtres ouvriers et les compagnons ne pouvaient s'entendre à cause de leurs intérêts différents. La plupart des ordonnances royales étaient défavorables aux plus humbles parmi les travailleurs. Cependant, leur situation matérielle ne cessa pas de s'améliorer. M. d'Avenel a calculé que le gain annuel d'un journalier, dans la période 1776-1790, avait une valeur égale au poids de 576 francs de la monnaie française actuelle ; tandis que cette valeur n'était que de 516 francs à la fin du XVIIe siècle et qu'elle s'élève aujourd'hui à 1.020 francs.

Les règlements de Colbert étaient toujours appliqués dans les manufactures ; les inspections amenaient des exécutions d'une extrême sévérité : « J'ai vu, dit Roland, le futur girondin, qui était inspecteur à Rouen, couper par morceaux dans une seule matinée, 80, 90, 100 pièces d'étoffes; j'ai vu renouveler cette scène chaque semaine pendant nombre d'années; j'ai vu en brûler en place publique aux jours et heures de marchés; j'en ai vu attacher au carcan avec le nom du fabricant et menacer celui-ci de l'y attacher lui-même en cas de récidive... et pourquoi? Uniquement pour une matière inégale ou pour un tissage irrégulier. J'ai vu faire des descentes chez des fabricants avec une bande de satellites, bouleverser les ateliers, répandre l'effroi dans leurs familles, couper une chaîne sur le métier... »

Cependant les édits de Turgot portèrent un coup aux règlements. Les manufacturiers furent autorisés à livrer, pour la vente, des étoffes d'un type nouveau, à condition de les faire marquer *du plomb d'étoffe libre*, afin que le public ne pût être trompé.

Les corporations étaient jalouses entre elles et défendaient avec fureur leurs privilèges si chèrement acquis. Ainsi les libraires et les bouquinistes étaient toujours en querelle, pour savoir ce qui distingue un bouquin d'un livre; un procès, engagé à l'époque de Henri IV, entre les tailleurs et les fripiers, n'était pas terminé en 1789, malgré

plus de 5.000 jugements ou arrêts contradictoires. Il s'agissait de savoir si les fripiers avaient le droit de fabriquer un habit neuf avec les morceaux d'un vieil habit.



Le chanteur de cantiques (d'après Cochin).

Les corporations étaient surtout hostiles aux inventeurs qui menaçaient la tranquillité de leur vieille routine. A Paris, un chapelier du nom de Leprévost eut l'idée de

mêler la soie à la laine pour la fabrication des chapeaux. Ses chapeaux plus brillants et mieux faits eurent beaucoup de succès. La corporation des chapeliers réclama, détruisit plusieurs milliers de chapeaux, saisit les autres et fit un procès. Leprévost pour être tranquille dut acheter une charge de chapelier du roi. Ainsi l'on ne pouvait se défendre du privilège que par le privilège.

Cette exclusion de tous les travailleurs pauvres décourageait ceux qui n'avaient d'autre capital que leurs bras. Beaucoup se faisaient voleurs ou bandits. La mendicité avait ses écoles, ses maîtres, on pourrait presque dire, ses corporations. En 1767, on arrêta 50.000 mendiants et vagabonds. En 1777, on estimait à 1.200.000 le nombre des personnes qui ne vivaient que d'aumônes ou de vol en France.

Les paysans. La misère. — Les paysans, au nombre d'environ 20 millions, formaient la classe la plus nombreuse et la plus misérable. Ils cultivaient à peu près les trois cinquièmes du sol de la France. Mais les trois quarts de ces terres appartenaient aux privilégiés. Beaucoup de paysans étaient encore réduits à l'état de servage. Par la mainmorte, le seigneur avait des droits sur leurs biens, et, par le droit de suite, sur leur personne. Ils payaient une trentaine de redevances différentes aux seigneurs laïques et au clergé : tailles, cens et rentes foncières; dîme ecclésiastique; péages et banalités, etc.; ils acquittaient les corvées ou services de corps; ils étaient victimes des droits de chasse, de garenne, de colombier, de parcours et de vaine pâture.

La noblesse et le clergé n'étaient plus pour les paysans que des classes parasites, qui rongeaient la substance même du travailleur. Les droits de chasse étaient particulièrement onéreux ; le gibier était gardé avec plus de soin que l'homme. Le paysan, coupable d'avoir tué un lièvre ou une perdrix, pouvait être pendu aux fourches patibulaires du seigneur. On rapporte qu'un paysan allait être condamné pour avoir tué un sanglier; il fut acquitté, parce qu'il prétendit avoir cru se défendre contre un homme qui fon-

çait sur lui : tuer un homme, simple délit; tuer le gibier seigneurial, crime ressortissant de la haute justice.

Beaucoup de paysans étaient affranchis; tous ceux du domaine royal le furent par l'édit de 1779; beaucoup étaient même devenus propriétaires. Leur situation n'en était guère améliorée. Les seigneurs gardaient sur les terres aliénées les droits de rachat, de lots et ventes, le champart et la dîme seigneuriale : ils croyaient faire une bonne affaire en vendant la terre au paysan. Combien de privations devait s'imposer le malheureux, pour acquérir quelque lopin de terre! La moitié et quelquefois les deux tiers de son gain annuel étaient mangés par les impôts. Il habitait des masures sans fenêtres et sans air; souvent sans lit et sans meubles, marchait nu-pieds, vivait de pain et d'eau, heureux encore quand la famine ne le forçait pas à se priver de son pain d'orge et d'avoine pour se nourrir d'herbes et de racines. Les femmes de trente ans étaient vieilles et épuisées par l'excès des travaux et des privations. En un demi-siècle, une douzaine de famines sévirent. Rien que dans la Normandie, l'une des plus riches provinces de France, on trouve en quarante ans neuf séditions à propos du pain. On calculait que, le seigneur et le décimateur payés, il restait en moyenne, pour vivre, au paysan, 30 livres par tête et par an. Le paysan était la victime de tous les impôts, de tous les privilèges, de tous les droits féodaux. C'était la bête de somme de l'ancien régime.

IV. **Les intendants.** — « De l'intendant seul dépend le bonheur ou le malheur des provinces », écrivait Law au commencement du siècle. Les intendants du XVIIIe siècle exercèrent cependant l'autorité avec plus de modération que ceux du XVIIe siècle. Ils n'avaient plus à vaincre aucune résistance : point de nobles à dompter, plus de protestants à convertir de force. Ils pouvaient consacrer tous leurs soins à améliorer le sort de leurs administrés et ils ne faillirent pas à leur tâche. Leur puissance était limitée, dans les pays d'États, par les privilèges de contrôle financier

qu'avaient encore gardés les États provinciaux. Dans les pays d'élection, ils exerçaient au contraire, au nom du roi, des pouvoirs presque illimités; chargés de répartir les impôts, d'en assurer la perception, de juger les différends relatifs aux taxes; ils avaient en outre des attributions de police, la direction de l'administration militaire et même la juridiction suprême dans tous les cas exceptionnels. L'intendant choisissait et payait ses subdélégués qui étaient toujours des roturiers et qui étaient beaucoup plus nombreux que nos sous-préfets.

Les intendants appartenaient ordinairement à la noblesse de robe; beaucoup d'entre eux se distinguèrent comme économistes et cherchèrent à mettre en pratique d'utiles réformes. A Bordeaux, Tourny établit un cadastre pour servir de base à la répartition de la taille. A Limoges, Turgot réussit à persuader aux municipalités de racheter la corvée, pour alléger le sort des paysans. Ils présidèrent à des services nouveaux, comme celui des routes; le contrôleur général Orry avait institué la corvée royale pour les faire; des ingénieurs, inspecteurs, contrôleurs et pionniers furent chargés, sous la direction des intendants, d'exécuter ce grand travail des routes royales. La corvée était une grosse injustice sociale qui pesait lourdement sur le paysan déjà si accablé. Il faut reconnaître cependant qu'elle a permis de doter la France de ce beau réseau de routes qui, pendant longtemps, n'avaient pas d'égales dans toute l'Europe. Trudaine, directeur des ponts et chaussées, et l'ingénieur Perronnet ont été les chefs de ce service de la voirie publique.

Les intendants exerçaient aussi une tutelle vigilante sur les dépenses municipales. Ils veillaient sur les prisons, sur les dépôts de mendicité, sur les hôpitaux.

Conclusion. — Louis XV et Louis XVI ont donc pratiqué dans une certaine mesure le *despotisme éclairé*, comme leurs contemporains les plus illustres, Frédéric II, Joseph II et Catherine II. Il eût été peu naturel que tant d'innovations utiles, nées du mouvement de réformes prêché en France, en même temps que de l'adoucissement des mœurs et des

progrès de la science, eussent été appliquées partout avant de l'être dans leur pays d'origine. Mais le despotisme éclairé est encore le despotisme; la chute de Turgot et de Necker montre que le sort des réformes dépendait de l'entourage du roi; que le champ devait en être étroitement restreint et que le souverain n'était en France, pas plus qu'ailleurs, décidé à laisser limiter ou contrôler sa toute-puissance. Les bienfaits, soigneusement dosés, de ce despotisme éclairé ne pouvaient donc suppléer à la transformation totale de l'ancienne société qu'opéra la Révolution.

Cette transformation politique et sociale devait être accompagnée d'une complète régénération morale. Ce vernis de politesse et de raffinement dont se paraient les hautes classes cachait mal une immoralité profonde. La famille n'existait plus dans ces ménages, où il était de bon ton que les époux vécussent à part, suivant à leur guise leurs inclinations particulières. Le sentiment de la patrie n'était pas moins oblitéré, à une époque où l'on applaudissait aux victoires de Frédéric II sur les Français, par dégoût de Louis XV et de ses favorites. Ces sentiments dissolvants commençaient à gagner la bourgeoisie riche, qui avait à cœur de copier la noblesse. Les exemples venus de si haut ne trouvaient que trop d'imitateurs. Il était temps que l'âme française se retrempât au culte de la famille et de la patrie.

SUJETS A TRAITER

Un salon parisien au XVIIIe siècle (Mme Geoffrin, Mme d'Épinay, le baron d'Holbach, Necker, etc.).

Les classes ouvrières au XVIIIe siècle.

Etudier l'œuvre d'un des grands intendants du règne de Louis XV (Tourny à Bordeaux, Turgot à Limoges, etc.).

La physionomie de Paris à l'avènement de Louis XVI.

CHAPITRE XV

LOUIS XVI. — LA CRISE FINANCIÈRE

I. La question financière domine tout le règne de Louis XVI. Elle a été le point de départ de la Révolution française.

Louis XVI, peu fait pour le trône, confie le pouvoir au comte de Maurepas, qui s'entoure d'abord de ministres réformateurs. Turgot cherche à pratiquer l'économie, à imposer les privilégiés, à établir en France des assemblées chargées d'attributions financières. Il est sacrifié ainsi que Malesherbes à l'opposition des courtisans (1774-1776).

II. Les réformes du comte de Saint-Germain transforment heureusement l'armée de la guerre de sept ans. Necker pratique le système des emprunts et dote la France de ses premières assemblées provinciales. L'apparition de son compte rendu financier provoque sa chute (1776-1781).

III. A la veille de la Révolution, les progrès des sciences et leurs applications au soulagement des misères humaines opèrent une transformation complète de la vie. Cependant le désaccord augmente entre les idées nouvelles et les institutions de l'ancien régime. Louis XVI, dominé par Marie-Antoinette, se montre toujours plus insuffisant à sa tâche royale.

IV. Les ministres courtisans précipitent la crise. Calonne achève d'épuiser le crédit par des emprunts et propose à l'assemblée des notables un plan de réformes qui est repoussé (1783-1787). Loménie de Brienne s'épuise en vains efforts pour obtenir du Parlement la réalisation d'emprunts nouveaux (1787-1788). Necker revient au pouvoir et prépare la convocation des États généraux.

I. **Avènement de Louis XVI. Son caractère.** — Il était temps que Louis XV mourût. Son long règne avait lassé

OUVRAGES A CONSULTER : DROZ, *Histoire du règne de Louis XVI.* — P. FONCIN, *Essai sur le ministère de Turgot.* — F. ROCQUAIN, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution.* — M. SOURRIAU, *Louis XVI et la Révolution.* — L. MENTION, *l'Armée de l'ancien Régime.* (Ces deux volumes font partie de la Bibliothèque d'histoire illustrée.) — P. DE NOLHAC, *Marie-Antoinette : la dauphine ; la reine.*

ses sujets. Il avait placé la royauté en viager sur sa tête. La vieille machine existait encore, mais elle se détraquait de toutes parts. Le nouveau roi était au contraire très populaire. On savait qu'il n'avait pas été mêlé aux scandales de la cour de son aïeul, qu'il était de mœurs irréprochables, qu'il avait l'amour du bien et le désir sincère de travailler à adoucir les souffrances populaires. On était tout disposé à oublier le passé. Un Parisien écrivit sur la statue de Henri IV le mot : « resurrexit ». En effet l'opinion saluait en Louis XVI un nouvel Henri IV, sans ses faiblesses : « Voici donc un gouvernement que les maîtresses royales ne dirigeront plus. Cela ne s'était pas vu depuis deux siècles. » (*Gazette de Hollande.*)

Louis XVI était âgé de vingt ans[1]. Il avait été élevé par le comte de la Vauguyon dans tous les préjugés de sa race. Son sens droit, sa loyauté naturelle l'avaient protégé contre une éducation qui eût pu faire de lui un dévot fanatique et dissimulé. Il avait toutes les qualités de l'homme privé : la bonté, la douceur, la probité rigide. Il n'avait aucune des qualités du roi : son ignorance des affaires, son incurable faiblesse en faisaient le jouet de quiconque était en situation de le dominer ou même de le conseiller. D'un tempérament sanguin, il se plaisait aux longues chasses, où il dépensait son activité, mangeant ensuite avec excès, puis dormant d'un sommeil lourd. Il eût été un parfait ouvrier : il excellait dans les travaux de serrurerie. Toute sa vie, il préféra la salle des enclumes à la salle du conseil. En arrivant au trône, il eut conscience de son incapacité : « Mon Dieu, protégez-nous, s'écria-t-il, nous régnons trop jeune. »

Maurepas ministre dirigeant (1776-1781). — Le nouveau prince avait besoin d'un *mentor*. A Paris, on eût souhaité voir revenir aux affaires Choiseul. Mais Choiseul avait été l'ennemi du père de Louis XVI et le courtisan de la

1. Né en 1754, fils de Louis, dauphin, et de sa seconde femme Marie-Josèphe de Saxe, Louis XVI épousa en 1770 Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Il en eut un fils, le dauphin Louis, surnommé Louis XVII, mort en 1795, et Madame Royale (Marie-Thérèse-Charlotte), mariée au duc d'Angoulême, fils de Charles X.

Pompadour. Il resta en exil. Le roi hésita entre Bernis, Machault et Maurepas; sur le conseil de sa tante Mme Adélaïde, il se décida pour Maurepas. Disgracié à cause d'une épigramme trop vive contre la Pompadour, Maurepas vivait depuis vingt-cinq ans dans son château de Pontchartrain, d'où il envoyait aux courtisans d'excellentes carpes de ses étangs, avec de petits vers bien tournés, afin de ne pas se laisser oublier. Indolent et futile, malgré ses quatre-vingts ans, Maurepas une fois au pouvoir ne songea qu'à s'y maintenir. Il fut d'abord favorable aux ministres réformateurs pour se faire bien venir de l'opinion. Plus tard il les sacrifia aux intrigues de la cour, quand il vit qu'il ne pouvait plus les soutenir sans faire tort à son propre crédit.

Louis XVI se rendit populaire en renonçant au droit de joyeux avènement et au droit de ceinture de la reine. Il voulait se barricader d'honnêtes gens. Il dut faire une véritable Saint-Barthélemy de ministres. Le triumvirat fut sacrifié. Le duc d'Aiguillon fut renvoyé le premier : il s'était ouvertement compromis avec la du Barry. Il fut remplacé aux Affaires étrangères par le comte de Vergennes, habile diplomate, mais hostile, comme ministre, à toute innovation ; à la Guerre par le maréchal de Muy et bientôt après par le comte de Saint-Germain, qui essaya une refonte générale de l'armée. Miroménil succéda à Maupeou comme garde des sceaux : il était surtout connu pour son habileté à jouer les Crispins dans les comédies de société. Sartine, « un fort honnête homme, mais qui ne connaissait pas un bateau » (comtesse de la Marck), fut secrétaire d'État de la Marine. Turgot, qui avait eu ce département pendant quelques semaines, devint bientôt contrôleur général (août 1774) et Malesherbes secrétaire d'État de la maison du roi (juillet 1775).

Ministère de Turgot (1774-1776). — Ce premier ministère était singulièrement composé. Des courtisans vaniteux et frivoles s'y rencontraient avec deux hommes d'un grand cœur et d'un grand génie, Turgot et Malesherbes. Turgot (1727-1781), fils d'un prévôt des marchands de Paris, après de solides études théologiques, était devenu un des chefs de l'école économique. Il passait pour le plus distingué des

disciples de Quesnay. Il était lié avec les intendants Gournay, Trudaine, la Michodière, avec l'abbé Morellet, avec Condorcet et avec Voltaire. Devenu intendant de Limoges en 1761, il avait réussi à transformer le Limousin, une des plus pauvres provinces de France, en l'une des plus riches. L'introduction de la culture de la pomme de terre, la suppression de la corvée, la multiplication des routes, les facilités exceptionnelles accordées à la circulation des grains, la répartition meilleure de la taille avaient été autant de bienfaits pour ses administrés.

Turgot, qui méritait les plus hautes dignités, sans les désirer, hésita à quitter la province dont il était le bienfaiteur. Les instances du roi le décidèrent : « Sire, lui dit Turgot, à la fin de leur première entrevue, ce n'est pas au roi que je me donne, c'est à l'honnête homme. » Pour Turgot l'homme est naturellement libre. Son droit le plus sacré est de ne pas être entravé dans l'exercice légitime de ses facultés : « Dieu, dit-il, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tous les hommes, et cette propriété est la première, et la plus imprescriptible de toutes. » « *Ne gouvernez pas trop,* » répétait-il sans cesse. Il voulait en conséquence supprimer toutes les entraves qui gênaient le travail : il réclamait la liberté pour l'agriculture (libre circulation des grains); pour l'industrie (suppression des corporations, jurandes et maîtrises); pour le commerce et la banque (abolition des douanes et des lois contre l'usure). Il eût même voulu initier peu à peu le peuple à la liberté politique, par l'éducation et par la pratique des franchises municipales et provinciales. En matière de finances, il avait adressé son programme au roi, dans une lettre restée célèbre : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. Il prêchait l'économie. Il recommandait au roi de se défendre de lui-même et de sa bonté naturelle[1]. C'était un réformateur généreux, et en même

1. « Il faut, Sire, vous armer contre votre bonté de votre bonté même; considérer d'où vous vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux, auxquels on est quelquefois

temps un homme d'État habitué aux affaires, le seul capable de sauver la monarchie, si elle avait pu être sauvée.

Rappel du parlement de Paris. — Une grave question s'agita dès les premiers jours du nouveau règne. C'était de savoir si l'ancien Parlement serait rétabli. Turgot était opposé à cette mesure : il faisait valoir l'esprit borné des magistrats, leur opposition à toutes les innovations, les embarras qu'ils avaient si souvent causés aux ministres et au roi. Mais le Parlement était populaire. Maurepas espéra se concilier tout à fait la faveur publique en le rappelant de l'exil. En vain Turgot fit prévoir toutes les difficultés qu'il élèverait dans la suite : « Ne craignez rien, je vous soutiendrai », lui dit Louis XVI. Le parlement de Paris fut donc rétabli, mais avec certaines modifications : les deux chambres des requêtes furent supprimées. Les assemblées des chambres ne durent plus se tenir en dehors du service ordinaire. Le droit de remontrances fut reconnu, mais avec enregistrement forcé, sauf itérative des remontrances, et avec défense d'interrompre le cours de la justice sous peine de forfaiture. Le Parlement s'opposa vivement à ces restrictions et réussit à obtenir quelques mois plus tard la reconstitution des chambres des requêtes. C'était une grande faute : le gouvernement allait être entravé dans tous ses projets de réformes.

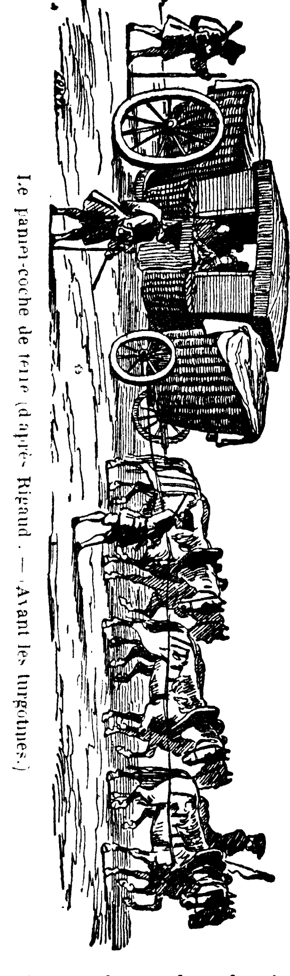
Liberté du commerce des grains. Guerre des farines (1774-1775). — Le premier édit important de Turgot fut relatif à la liberté du commerce intérieur des grains. L'agence des blés, créée pour l'approvisionnement de Paris, était devenue entre les mains de l'abbé Terray et de ses subalternes une véritable société d'accaparement. Pour ruiner le monopole, Turgot fit décréter par le roi que les blés circuleraient librement dans l'intérieur du royaume; qu'il ne serait fait aucun achat de grains ni de farines pour le compte du roi; que la libre importation des blés étrangers serait autorisée. La liberté d'exporter les blés indigènes était encore refusée (13 sept. 1774).

obligé de l'arracher par les exécutions les plus rigoureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres, pour obtenir vos libéralités. »

Mais la récolte avait été mauvaise en France et encore plus mauvaise en Europe. Les mécontents du *pacte de famine* s'agitèrent : ils contribuèrent habilement à augmenter la cherté du pain. A Dijon, des pauvres allèrent trouver le gouverneur, la Tour du Pin, et lui demandèrent du pain : « Mes amis, répondit-il, l'herbe commence à pousser; allez la brouter. » Une émeute éclata ; suivie bientôt de quelques autres à Pontoise, à Versailles et à Paris. Dans quelques villes comme Lille, Amiens et Auxerre, les soulèvements se produisirent le même jour comme d'après un mot d'ordre. D'ailleurs ces singuliers affamés pillaient les greniers, saccageaient les boutiques des boulangers, jetaient la farine et les pains à la rivière. Était-ce bien la faim qui les poussait? Turgot ne le crut pas. Il vit dans ces mouvements séditieux l'œuvre de ses ennemis; non pas de Maurepas, ni de Choiseul, mais des financiers et des monopoleurs. Il emprisonna quelques-uns des meneurs, fit enlever au Parlement la connaissance de la répression des délits relatifs aux grains. Il obtint même pour quelques jours les fonctions de ministre de la guerre et il fit marcher contre les émeutiers des canons chargés à mitraille. La *guerre des farines* cessa au bout de peu de temps. L'édit de Turgot devait ramener peu à peu l'abondance; et il le compléta en supprimant tous les droits d'octroi sur les grains entrant à Paris, tous les offices sur les quais, halles et marchés. Dans cette première crise, Turgot n'eut peut-être pas toute la sérénité d'un homme d'État. Il voulut aller trop vite et ne compta pas assez sur le temps. Du moins ses emportements furent ceux d'une conviction forte. Il n'avait pas le temps d'être doux à l'égard des ennemis de ses réformes.

Sacre du roi (1775). — Déjà il avait pris d'excellentes mesures financières. Il avait cassé le bail des fermes pour l'augmenter au profit de l'État ; il avait aboli les *croupes* assignées aux courtisans sur les revenus des fermiers généraux ; il avait cherché à rendre la taille *réelle* partout où elle était encore *personnelle*, en prescrivant de faire le cadastre de tout le royaume ; enfin il avait aboli les *con-*

traintes solidaires, qui rendaient dans chaque paroisse les *quatre plus haut taxés* responsables du paiement de toute la taille. Il supprima le service des anciens coches et établit les diligences modernes avec leurs chevaux de poste, leurs relais, leur postillon, leur conducteur, leur feuille de route. On les appela longtemps des *turgotines*. Lors du sacre du roi, il proposa que la cérémonie fût faite à Paris, pour éviter la grosse dépense du déplacement de toute la cour, et il préconisait une nouvelle formule de serment. Le sacre eut lieu à Reims, selon le cérémonial traditionnel, et Louis XVI prêta même le serment, cher au clergé, d'exterminer les hérétiques. A cette occasion Choiseul fut admis de nouveau à la cour. La reine, le Parlement, le soutenaient; peu à peu se resserrait autour de Turgot la ligue de tous ses ennemis.


Le panier-coche de terre (d'après Rigaud). — (Avant les turgotines.)

Suppression de la corvée, des corporations, jurandes et maîtrises (1776). — Turgot méditait des réformes encore beaucoup plus graves. Il travaillait à l'édit de suppression des corvées, des corporations, des jurandes et des maîtrises. La corvée royale enlevait le cultivateur à ses travaux et lui faisait un tort réel : « Prendre le temps d'un laboureur en

le payant, serait l'équivalent d'un impôt ; prendre son temps sans le payer est un double impôt, et cet impôt est hors de toute proportion pour le simple journalier qui n'a que le travail de ses bras. » « Ma prophétie, disait l'ingénieur Perronet, est que, si l'on continue à exercer la corvée dans le royaume, on ne fera qu'un vaste cimetière de tout le territoire de l'État. » L'édit préparé par Turgot déclarait que les chemins seraient faits à prix d'argent; que les propriétaires, à qui les chemins sont surtout utiles, auraient seuls à en supporter les frais; qu'une *subvention territoriale* serait payée à cet effet par tous les propriétaires, privilégiés ou non, et perçue même sur le domaine royal. Un autre édit ordonnait la suppression des corporations et des jurandes à Paris, c'est-à-dire l'abolition de toutes les atteintes portées à la liberté du travail.

Déjà les oppositions surgissaient de toutes parts : Miroménil dans le conseil dissuadait le roi de signer les édits. Les maîtres et jurés des corporations multipliaient les doléances. Le Parlement éleva des remontrances qui semblaient inspirées de l'esprit d'un autre âge : « Le service personnel du clergé, y était-il dit, est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes. Le noble consacre son sang à la défense de l'État, et assiste de ses conseils le souverain. La dernière classe de la nation, qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués, s'acquitte envers lui par les tributs, l'industrie et les travaux corporels. » C'était l'antique constitution du royaume, et le Parlement demandait qu'il n'y fût rien changé. Le roi imposa cependant l'enregistrement des édits en un lit de justice. Turgot semblait triompher. Il créa encore une *caisse d'escompte* malgré les réclamations du clergé, qui, sous le nom d'usure, défendait le prêt à intérêt. Depuis la banque de Law, c'était le premier établissement de crédit institué en France. Un édit fut rendu qui ordonnait la liberté du commerce des vins dans la Guyenne, pour enlever aux gens de Bordeaux le privilège qu'ils s'étaient

attribué d'être seuls à vendre leurs vins et d'empêcher la vente de tous les vins de la province.

Réformes de Malesherbes. — En même temps Malesherbes faisait de son mieux pour faire disparaître les abus. Comme directeur de la librairie, Malesherbes avait montré une grande tolérance pour les philosophes. Comme président de la cour des aides, il éleva, lors du rétablissement de cette cour, des remontrances hardies, où il attaquait toute la législation des impôts. « On a pour ainsi dire interdit la nation entière, osa-t-il dire; on lui a donné des tuteurs aveugles. »

Devenu ministre de la maison du roi, malgré la reine, en remplacement de la Vrillière, il chercha à faire tout le bien possible. Ses visites aux prisons et aux hôpitaux amenèrent d'heureuses innovations. Beaucoup de captifs sortirent des cachots de la Bastille. Mais Malesherbes eût voulu abolir les lettres de cachet, pour empêcher à l'avenir tout emprisonnement arbitraire; en vain il réclama la suppression des *arrêts de surséance*, par lesquels les courtisans obtenaient de proroger indéfiniment le payement de leurs dettes. En vain il demanda avec Turgot, dans l'assemblée du clergé, qui suivit le sacre, que l'édit de Nantes fût rétabli ou au moins que les mariages des protestants fussent reconnus par la loi civile; en vain il cherchait à obtenir l'adoucissement du code pénal et l'interdiction de cette barbarie inutile, la torture. Ce ministre avait, disait-on, l'esprit de Bacon et le cœur de l'Hôpital; malheureusement, il était plutôt rêveur qu'homme d'action, plus instruit par les livres que par le commerce des hommes et la pratique des affaires. Il manquait de résolution et de fermeté. Il n'osa pas faire de sérieuses économies dans la maison du roi, cédant devant la reine et devant Maurepas. Quand il se vit impuissant à faire le bien qu'il souhaitait, il se retira découragé : « Que ne puis-je aussi donner ma démission, » s'écria Louis XVI en se séparant de lui (10 mai 1776).

Opposition contre Turgot. Mémoire sur les municipalités. – Turgot, plus ferme, était résolu à lutter jusqu'à la

fin, contre les cabales. Toute la cour était contre lui, la reine ne pouvait supporter un ministre qui prêchait sans cesse l'économie et refusait de se prêter à ses coûteux caprices. Maurepas, qui ne voulait pas se compromettre pour le soutenir, commençait à l'abandonner. Les agents de Choiseul et de Necker, qui convoitaient son héritage, n'épargnaient aucune critique à ses actes. Le clergé, la noblesse, la magistrature, la finance, les privilégiés de l'industrie et du travail détestaient le contrôleur général. Une pluie de pamphlets s'abattait contre lui, avec la connivence de Maurepas et de la police.

Turgot résistait à l'orage. Il préparait un mémoire sur les municipalités pour établir en France une hiérarchie d'assemblées délibérantes et accoutumer peu à peu les Français à la pratique de la liberté. Chaque paroisse aurait eu une *municipalité* d'au moins six membres, composée des propriétaires ayant un minimum de 600 livres de revenu dans les campagnes et de 15.000 livres dans les villes. Chaque municipalité de paroisse eût envoyé un représentant à la *municipalité d'arrondissement;* celle-ci de même, à la *municipalité de province*. Enfin, une *municipalité nationale*, comprenant deux députés de chaque assemblée provinciale, eût siégé auprès du roi. Les attributions de chacune de ces assemblées eussent été les mêmes dans une circonscription de plus en plus étendue : répartir l'impôt, faire la police du territoire, administrer les travaux et l'assistance publique. La municipalité nationale ne devait pas être une assemblée de contrôle : elle aurait simplement émis des vœux. Tel était le grand projet de Turgot, qui, appuyé sur un large système d'éducation nationale, eût fait des Français, commme il le disait au roi, « un peuple neuf »[1].

Chute de Turgot (12 mai 1776). — Turgot ne put pas réaliser son rêve. Le roi, circonvenu par Maurepas, par la reine, fit demander à Turgot sa démission, sans même lui accorder une dernière entrevue, où le ministre eût pu se défendre contre ses ennemis. Turgot se retira simplement,

1. L'organisation actuelle de nos assemblées délibérantes rappelle par beaucoup de points celle que Turgot avait rêvée.

en philosophe, se contentant d'adresser au roi une lettre éloquente où l'on lisait : « Tout mon désir, Sire, est que vous puissiez croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille et pour vous et pour vos peuples qu'il se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Amelot remplaça Malesherbes; il était « d'une bêtise au-dessus du commun ». Clugny, ancien intendant de Bordeaux, fut contrôleur général. Toutes les lois de Turgot, toutes ses *opérations de bienfaisance* furent rapportées, la corvée fut rétablie; les corporations et les jurandes furent reconstituées, mais avec quelques modifications heureuses (liberté plus grande de la fabrication; formalités diminuées; réunion des corporations semblables). Immédiatement, le crédit de l'État baissa. Des banquiers hollandais avaient promis à Turgot de souscrire un emprunt de 60 millions à 4 0/0. A l'avènement de Clugny, ils se dégagèrent de leur promesse. Les actionnaires de la caisse d'escompte gardèrent de même 10 millions qu'ils s'étaient engagés à avancer. Clugny fut obligé, pour trouver des ressources, d'établir une loterie royale. Il fit appel à la frénésie du jeu pour soutenir l'État chancelant. Ainsi Turgot et Malesherbes, les deux ministres les plus éclairés, les plus vertueux, les plus désintéressés, les plus actifs qu'on eût jamais vus réunis, avaient échoué. Personne ne pouvait réussir à leur place et la Révolution ne pouvait être prévenue.

II. **Le comte de Saint-Germain** (1775-1777). — Un seul des ministres réformateurs était resté en fonctions: c'était le comte de Saint-Germain (1707-1778), officier distingué de la guerre de Sept ans, très renommé pour avoir créé l'armée danoise. Saint-Germain était d'une fierté triste et sombre, d'une humeur misanthrope. Son aigreur naturelle avait été encore augmentée par les nombreuses injustices dont il avait souffert. Il voulut tout modifier de fond en comble: « C'est un pourfendeur qui va d'estoc et de taille, écrit la comtesse de la Marck; depuis Roland, nous n'avons

rien vu de semblable. » Relever la discipline, en développant l'enseignement moral et religieux, et en excitant le sentiment de l'honneur; donner une stabilité absolue aux règlements sur l'avancement; assurer le sort des officiers et des soldats soit au service, soit après leur sortie de l'armée ; supprimer les charges inutiles et le luxe coûteux des troupes de parade et des écoles, tels étaient les principaux projets de Saint-Germain. Il était décidé à renverser tous les obstacles pour réussir.

Réformes militaires. — La maison militaire du roi, composée de 14 corps différents, très coûteuse, très insubordonnée, restée pour l'instruction au même point que sous Louis XIV, fut notablement réduite. Les mousquetaires, qui ne servaient plus utilement, furent supprimés. Saint-Germain se fit par là de nombreux et puissants ennemis. L'École militaire de Paris, établie par le comte d'Argenson (1751), fut fermée. Dix collèges, dirigés par des congréganistes, furent désignés par le ministre pour préparer ceux qui, à la suite d'un concours spécial, obtiendraient le titre de cadets gentilshommes, et iraient faire leur apprentissage à l'armée. Les cadets gentilshommes devaient passer par tous les grades de bas officiers sous la surveillance spéciale d'un capitaine et de l'aumônier, mais avec l'exemption de corvées et avec des privilèges qui les mettaient hors de pair. Il y en eut 1.200 par an.

Le ministre chercha à améliorer le recrutement et surtout à maintenir le soldat longtemps au corps par des primes de rengagement. Il prescrivit aux officiers de conduire à la messe leurs soldats; il remplaça les peines usitées par une nouvelle punition corporelle, les coups de plat de sabre[1]. En revanche, il eut le mérite d'organiser le génie et l'artil-

1. Les châtiments corporels dans l'armée avaient toujours été pratiqués. Les plus usités au XVIII[e] siècle étaient : la bastonnade, les baguettes, le cheval de bois, le piquet. « Le soldat condamné au *cheval de bois* est placé à califourchon sur le tranchant d'une poutre taillée en biseau, souvent avec un boulet à chaque pied pour rendre la douleur plus vive... Le piquet est une pièce de bois aiguisée par un bout : le soldat en faction doit y poser un pied et rester dans cette position plusieurs heures de suite... Pour les « baguettes » on envoie couper dans le taillis voisin les instruments de la correction. On forme la troupe commandée en double

lerie, et cette organisation a fort peu varié jusqu'à nos jours. Dans la tactique, il supprima toutes les manœuvres de pure parade et il fit adopter l'ordre prussien, c'est-à-dire l'ordre mince, le plus commode pour la mousqueterie, de préférence à l'ordre profond ou ordre en colonnes, le plus fort pour le choc. On doit enfin à Saint-Germain la création du service de santé, la régularisation des pensions militaires et beaucoup d'autres changements de détails dans l'administration.

Suppression de la milice. — Sa plus grave réforme fut la suppression de la milice. Il n'estimait que les vieux soldats et il croyait avoir suffisamment fortifié l'armée de ligne. On sait d'autre part quelle était la condition misérable du soldat. Comment donc astreindre au service militaire, si méprisé, si mal composé, des négociants, des bourgeois, des hommes qui avaient autre chose que leur corps? L'idée que le service militaire est un devoir civique, également imposé aux jeunes gens de toutes les classes n'existait pas encore. Saint-Germain reconnaissait volontiers qu'il eût mieux valu composer l'armée des meilleurs éléments : « Mais, ajoutait-il, pour former une armée, il ne faut pas détruire une nation, et ce serait la détruire que de lui enlever ce qu'elle a de meilleur. » Dès lors les armées ne pouvaient être composées que de la « bourbe ». A la discipline militaire, d'épurer et de pétrir cette masse. En somme, Saint-Germain voulut entreprendre trop vite une refonte complète de l'armée royale. Il eut du moins l'honneur de revenir aux traditions depuis longtemps oubliées de Louvois. Son œuvre ne fut pas détruite comme celle de Turgot, et ses successeurs, qui furent souvent ses ennemis, furent aussi ses continuateurs.

haie. Chaque soldat est armé d'une baguette. On fait avancer le coupable nu jusqu'à la ceinture, précédé et suivi de deux caporaux pour l'empêcher de reculer ou de précipiter sa marche. Il doit marcher au pas entre ses camarades, qui le frappent à tour de rôle, pendant que les tambours battent la charge. » (L. Mention, *l'Armée de l'ancien régime*, p. 63-65.) Le comte de Saint-Germain a substitué les coups de plat de sabre à ces tortures variées : on voit combien il est injuste de lui attribuer l'introduction des châtiments corporels dans l'armee. Il a au contraire cherché à supprimer des peines qu'il considérait comme dégradantes.

Premier ministère de Necker (1776-1781). — C'est Saint-Germain qui a réorganisé l'armée à la veille de la guerre d'Amérique; c'est Necker (1732-1804) qui a fourni les ressources nécessaires pour l'entreprendre. Necker est cependant bien inférieur à Turgot. Il y a entre ces deux hommes d'État la différence d'un homme de génie à un habile financier. Necker, banquier, Génevois d'origine, avait fait une grande fortune et voulait gouverner les finances de l'État d'après les mêmes règles que la maison d'un riche particulier. Il aimait la gloire; il était sincèrement dévoué au bien public. Cependant il se montra toujours l'adversaire de l'école économique. Au lieu de procéder en vertu de principes bien arrêtés, il se laissa guider toujours par les nécessités du moment. Comme Necker était protestant, il ne fut pas admis au conseil et n'eut que le titre de directeur des finances. Un prête-nom, Taboureau des Réaux, était contrôleur général.

Necker résolut, pour combler le déficit, de pratiquer l'économie et d'avoir recours à l'emprunt. Une foule d'offices inutiles furent supprimés : il n'y eut plus que 12 receveurs généraux au lieu de 48, et 2 trésoriers de la guerre et de la marine au lieu de 27. Les fermiers généraux furent divisés en trois compagnies: celle des fermes générales pour la perception des douanes, de la gabelle et de l'impôt sur le tabac; celle de la régie générale pour les aides ; celle de l'administration générale du domaine. Necker s'attaqua surtout à la maison du roi, et retrancha une foule de trésoriers de la bouche, de l'argenterie, de la vénerie, des écuries, des bâtiments, des menus plaisirs, etc. 500 offices inutiles furent rachetés ou supprimés. Beaucoup de péages disparurent sous condition de rachat. Le *droit de mainmorte*, c'est-à-dire la servitude des propriétés, et le *droit de suite*, c'est-à-dire la servitude des personnes furent abolis dans tout le domaine royal. Désormais, il ne resta plus de serfs que sur les terres des seigneurs et de l'Église (1779). L'année suivante la *question préparatoire*, cet odieux système d'instruction, qui faisait infliger la torture à un simple inculpé, pour qu'il avouât son

crime, vrai ou supposé, fut effacée de l'ordonnance d'instruction criminelle.

Assemblées provinciales. — Necker avait aussi le projet d'établir en France des assemblées délibérantes, mais seulement des *assemblées provinciales*. Elles devaient être composées par quarts des représentants du clergé, de la noblesse, du tiers état des villes et du tiers état des campagnes. La présidence serait déférée au clergé. Les trois ordres seraient distincts, mais les suffrages se compteraient par tête. Le roi devait nommer pour la première fois le tiers des membres et ceux-ci à leur tour éliraient les deux autres tiers. Dans la suite, les renouvellements seraient partiels et les choix seraient faits par l'assemblée elle-même, sauf approbation du roi. C'était un timide essai pour organiser la représentation nationale, bien moins libéral que le projet de Turgot, puisque ces assemblées étaient une émanation du roi et non de la nation. Cependant leurs attributions étaient assez étendues. Elles eurent la répartition de l'impôt ordinaire et le vote des impôts extraordinaires. Elles devaient contrôler la gestion financière de l'intendant. Deux assemblées furent créées à titre d'essai : l'une dans le Berry (1778), l'autre dans la généralité de Montauban (1779). Elles abolirent la corvée, améliorèrent la répartition de la taille et ranimèrent l'esprit public à la veille de la Révolution. Necker eût voulu étendre à toute la France cette organisation nouvelle.

Le compte rendu (1781). — Pour alimenter le trésor public, Necker eut recours à l'emprunt. Grâce à la confiance qu'il inspirait, il trouvait des prêteurs à un taux très faible et il pouvait rembourser des créances qui grevaient l'État d'un intérêt beaucoup plus lourd. D'ailleurs, il fallait subvenir aux frais de la guerre d'Amérique. C'est ainsi qu'il emprunta plus de 500 millions pendant ses cinq années de ministère. Mais les capitaux se lassaient ; il était nécessaire de ranimer la confiance en justifiant du crédit de l'Etat. Ainsi s'explique le fameux *compte rendu* de 1781. Ce compte rendu était incomplet et inexact, puisqu'il ne mentionnait que les recettes et les dépenses ordinaires, sans tenir

compte de l'extraordinaire, ni de l'arriéré, ni des dépenses faites directement par certaines caisses en dehors du trésor central. Il indiquait simplement ce qu'aurait dû être la recette, si l'on n'en avait mangé à l'avance une partie. C'est ainsi qu'il annonçait un excédent de 10 millions, alors qu'il y avait en réalité un déficit de 90 millions [1]. Necker signalait les abus, se plaignait de l'énormité des pensions; il rappelait en termes élevés sa rigide probité : « Je n'ai sacrifié ni au crédit ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une pension, une place, un emploi, qu'on le nomme. » Tout le peuple dévora le compte rendu : 6.000 exemplaires en furent vendus en un seul jour, on eût dit un jeune homme nouvellement émancipé « qui reçoit les comptes de son tuteur ». En quelques jours, des financiers offrirent au ministre 236 millions à emprunter.

Chute de Necker (1781). — Mais la reine, mais les courtisans, mais tous ceux qui vivaient des abus furent indignés de voir que le voile qui couvrait les finances publiques fût soulevé, ne fût-ce qu'en partie. Maurepas fit bientôt chorus avec les mécontents : « Avez-vous lu le conte bleu [2], » dit-il à un courtisan? Le mot fit fortune. Necker fut attaqué avec violence par tous ceux qui l'avaient le plus admiré. Pour forcer le roi à se décider entre ses ennemis et lui, Necker demanda le titre de ministre d'État et l'entrée au conseil. Maurepas exigea au nom du roi qu'il abjurât auparavant le calvinisme. Necker donna sa démission (19 mai 1781). Sa retraite fut un triomphe, plus encore que celle de Turgot. On fit le pèlerinage de Saint-Ouen, comme on avait fait jadis celui de Chanteloup en l'honneur de Choiseul. Une disgrâce à la cour était devenue un titre sérieux à la popularité.

1. Le compte rendu indiquait 264 millions de revenus nets et 254 millions de dépenses : il y avait en réalité 436 millions de revenus et 526 millions de dépenses

2. Le compte rendu avait paru sous couverture bleue.

Vergennes (1774-1787). — Maurepas mourut très peu de temps après la chute de Necker, et désormais, le véritable ministre dirigeant fut le comte de Vergennes, le meilleur disciple de Choiseul. Il avait pris une part active à la chute de Necker qu'il n'aimait pas, et plus tard, il fit arriver Calonne au contrôle général. Sa politique intérieure fut donc hostile aux réformes. Mais sa politique extérieure fut habile.

Déjà, à Constantinople et à Stockholm, il avait heureusement dirigé la diplomatie française. Devenu secrétaire d'État des Affaires étrangères (1774), il se montra souvent irrésolu, mais sage, bon Français, très supérieur pour l'honnêteté à Frédéric II, à la grande Catherine, et même à Kaunitz, tout en sachant ne pas être dupe. On put l'accuser à Vienne d'être Prussien, à Berlin d'être Autrichien, à Saint-Pétersbourg de n'être pas Russe : « On se plaît à me croire et à me dire Prussien, répondait Vergennes, je ne suis cependant que Français, et, dans cette qualité, je ne connais et ne sers que l'intérêt et la gloire de mon maître. »

Le système autrichien, tel que l'avait pratiqué Louis XV, était désastreux pour la France. Il convenait de s'opposer aux ambitions des Hohenzollern, mais il n'était pas moins nécessaire de les soutenir au besoin contre les ennemis qui voudraient la destruction de leur puissance. Vergennes chercha à neutraliser l'une par l'autre la Prusse et la Russie. Il sut maintenir deux fois la paix européenne par sa médiation, et força deux fois Joseph II à céder : 1° lors du traité de Teschen (1779) ; 2° lors de la formation du *furstenbund* (1786). Plus habile et plus heureux que Choiseul, il put réserver toutes les forces de la France pour la guerre maritime. Il sut décider Louis XVI à soutenir les colons anglais d'Amérique révoltés contre l'Angleterre. C'était la revanche de la guerre de Sept ans, et l'espoir de la reconstitution de notre empire colonial. Grâce à lui, l'Espagne et la Hollande entrèrent à leur tour dans la grande coalition contre la tyrannie maritime des Anglais ; Catherine II proclama solennellement les droits des neutres. La paix de Versailles de 1783 donna raison au mi-

nistre et effaça la honte de nos récents désastres : « Ces dix années du règne de Louis XVI (1777-1787) sont la période la plus honorable que notre histoire ait traversée depuis un siècle... Le reste d'éclat qu'a jeté la monarchie en ces derniers temps est dû tout entier à M. de Vergennes. » (BIGNON.)

III. **Progrès scientifiques et travaux utiles.** — Jamais le mouvement des esprits ne fut plus vif en France ; jamais ardeur plus généreuse n'entraîna les cœurs vers les réformes utiles et le progrès. Les doctrines des philosophes, adoptées de toute la nation, passaient de la phase du combat à la phase du triomphe. L'apothéose de Voltaire à l'Académie, au théâtre, et sa mort triomphale chez le marquis de Villette montrèrent l'enthousiasme de la génération nouvelle pour les idées qu'il avait défendues pendant sa longue vie. Le roi de Suède Gustave III, l'empereur Joseph II, n'eurent pas à Paris un accueil plus empressé.

C'est l'époque où Lavoisier créait la chimie, et René Just Haüy la minéralogie, où le marquis de Jouffroy trouva l'application de la vapeur à la traction des bateaux, où Pilatre de Rozier et le chevalier d'Arlande firent la première ascension (1783) dans un de ces ballons à air chaud, récemment inventés par les frères Montgolfier. Ce n'était pas assez de faire avancer la science; on voulait qu'elle servît à adoucir les souffrances de l'humanité. L'abbé de l'Épée soigna les sourds, Valentin Haüy les aveugles. L'Anglais Jenner répandit les procédés de la vaccine. Pinel démontra que les fous ne sont pas des réprouvés ou des possédés, mais des malades. On les enchaînait à la Salpêtrière et on les jetait dans des caves humides, où quelquefois les rats leur rongeaient les pieds. Les plus heureux, les inoffensifs couchaient à quatre ou à huit dans la hideuse promiscuité d'un même lit. Pinel brisa leurs chaînes et obtint des guérisons.

En même temps, beaucoup de travaux utiles furent entrepris, les canaux du Centre et de Bourgogne, la digue de Cherbourg, le grand voyage d'études de la Pérouse. Un traité de commerce et de navigation, signé avec l'Angle-

terre (1786), ouvrit plus largement la France aux produits anglais et vint stimuler l'industrie nationale. Pour l'agriculture, le défrichement des Landes, l'acclimatation des mérinos d'Espagne, la propagation de la pomme de terre furent des progrès bienfaisants. Les seigneurs, les moines eux-mêmes imitaient l'exemple du roi et cherchaient par tous les moyens à améliorer leurs terres. La Société royale de médecine, l'École vétérinaire d'Alfort, l'École des mines, furent créées pour satisfaire à de nouveaux besoins ou développer de nouvelles sciences.

Mouvement des idées. — L'idéalisme de Rousseau avait si bien enflammé les âmes, que la religion ne suffisait plus; les sociétés secrètes, les sectes mystérieuses, se multipliaient partout. Ici les *francs-maçons*, qui avaient pour grand maître un prince du sang, Philippe, duc de Chartres, prêchaient l'égalité démocratique et l'affranchissement du joug de l'Église. Là, la secte suédoise des illuminés poursuivait l'établissement de la liberté par la ruine des distinctions injustes et des privilèges. Weishaupt, chef des illuminés, avait a Paris un émule dont le nom fit grand bruit : Cagliostro, à la fois charlatan et philanthrope ; Saint-Martin, *le philosophe inconnu*, dans son livre *des Erreurs et de la Vérité*, prêchait la fraternité mystique, l'attraction des âmes par l'amour. Le thaumaturge Mesmer groupait autour de son *baquet magnétique* tous ceux qui recherchaient la guérison des corps par le fluide universel, par le magnétisme. Puységur, l'apôtre du somnambulisme, et Lavater, l'inventeur de la *physiognomonie*, qui se vantait de prédire l'avenir, avaient aussi leurs disciples convaincus. Toutes ces déviations de la pensée et de la sensibilité prouvaient seulement combien était générale et forte l'aspiration vers un avenir meilleur, où la liberté et la fraternité humaines ne seraient plus de vains mots.

Frivolité de la cour. — Cependant jamais peut-être l'orgueil des privilégiés n'avait été plus grand, ni la frivolité de la cour plus incurable. Quand Turgot demandait l'abolition de la corvée, Joly de Fleury avait osé déclarer en plein Parlement que les serfs étaient taillables et corvéables à

merci. Pour écarter à jamais des grades les officiers roturiers, un décret de 1781 déclara inhabile à devenir capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations. Une autre décision du conseil, à propos de la feuille des bénéfices, porta qu'à l'avenir tous les bénéfices, depuis le



Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin (d'après Saint-Aubin).

plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient réservés aux nobles. Quel défi à l'opinion publique que cette exclusion de la bourgeoisie, au moment où les privilèges étaient attaqués de toutes parts ! Louis XVI n'avait changé de la cour de son aïeul que ses ministres ; les mêmes abus subsistaient. Avec ses 477 millions de revenus, il s'imaginait pouvoir se passer toutes ses fantaisies. Il acceptait vo-

lontiers de diminuer personnellement ses dépenses, mais il refusait de les soumettre à aucun contrôle. Malgré l'effroyable gaspillage du trésor public au profit de la cour, il fallait sans cesse augmenter les pensions. Le comte d'Artois avait des dettes énormes.

Marie-Antoinette. — La reine jetait l'argent sans compter pour sa toilette, pour ses plaisirs[1]. Elle prodiguait les pensions à ses familiers, à Mme de Lamballe, aux Polignac, à la princesse de Guéménée. Sa mère, la simple et austère Marie-Thérèse, la grondait souvent : « On vous attribue un achat de bracelets de 250.000 livres. On prétend que vous entraînez le roi à des profusions qui mettent l'État en détresse... On dit que votre coiffure a 36 pouces de haut avec tant de plumes et de rubans qui rehaussent tout cela.. » Mais par une contradiction singulière, elle poussait sa fille à se faire à Paris l'agent de la politique autrichienne. Vergennes était obligé de s'opposer à la reine : « Je ne puis, disait-il, accorder à la mère du dauphin ce que me demande la sœur de l'empereur. »

Marie-Antoinette, aimable et bonne, d'un esprit et d'un caractère au-dessous de ses prétentions, sans lecture, sans instruction, ne songeait qu'à s'amuser en dehors de toute étiquette. Elle mit à la mode les bergeries de Trianon et voulut servir elle-même Gustave III et sa suite, lors de son voyage de 1784. Elle passa une nuit entière au bal de l'Opéra, exposée sous le loup aux propos les plus grossiers et aux aventures les plus étranges. Elle fut indignement calomniée dans l'affaire du collier, où un cardinal de Rohan espéra pour 1.600.000 livres pouvoir triompher de la vertu d'une reine de France. Mais c'était déjà une accusation grave contre la reine, qu'on eût pu un instant la croire coupable[2]. Frivole, hautaine, énervée par la continuité des

1. En 1785, elle dépensa 258.000 livres rien que pour sa toilette.

2. Le *procès du collier* a fortement ému l'opinion publique en 1785. Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier, avait été disgracié, à cause de ses dettes et de sa conduite scandaleuse. Une intrigante, la comtesse de la Mothe lui persuada qu'il regagnerait la faveur de la reine, en lui faisant cadeau d'un riche collier qu'elle avait désiré. Le cardinal acheta secrètement le collier au nom de la reine, et pour le prix

fêtes, mal conseillée par un entourage de courtisans avides, elle était en même temps l'instrument de leurs convoitises et de leurs rancunes. « Dans les conseils du roi, il n'y avait pas un seul homme; l'intrigue faisait et défaisait le gouvernement. Parmi les gens de la cour il ne s'est pas trouvé un être qui fût au-dessus du médiocre... Le tout était un vrai bourbier [1]. » Ainsi l'antagonisme augmentait entre la nation et la royauté. Louis XVI, qui venait de perdre Maurepas, subit désormais sans résistance l'influence de la reine et du comte d'Artois. Il remplaça les ministres réformateurs par des ministres courtisans. L'abîme se creusait de plus en plus.

IV. **Ministère de Calonne** (1783-1787). — Joly de Fleury, puis d'Ormesson avaient successivement occupé le contrôle général après la retraite de Necker (1781-1783). Avec Calonne commença le gouvernement de la folie : « Il existait alors, dit Augeard, un drôle, qui avait pour tout esprit celui de l'intrigue. Cet homme flairait depuis longtemps le contrôle général. C'est le département le plus convoité par les fripons... M. de Calonne devait à Dieu et au diable et il ne connaissait plus que la ressource du contrôle ou du pistolet. » Mais ce « drôle » était admiré à la cour pour sa souplesse et son habileté. Les courtisans espéraient qu'un ministre si gracieux ne parlerait jamais d'économie; qu'en tout cas il ne lui arriverait jamais de sacrifier les intérêts des privilégiés à ceux de l'État. Vergennes le

de 1.600.000 livres. La comtesse de la Mothe se l'appropria, et les joailliers de la couronne, ne recevant pas le prix convenu, s'adressèrent à la reine. L'intrigue se découvrit : le cardinal fut arrêté à Versailles, dans ses habits pontificaux ; mais le Parlement l'acquitta. La comtesse de la Mothe fut condamnée, pour escroquerie, à la réclusion et à la marque. Cet acquittement du cardinal équivalait pour l'opinion à la condamnation de la reine. Il fut exilé par le roi dans son abbaye de la Chaise-Dieu. La comtesse de la Mothe réussit à s'échapper et se réfugia à Londres. Elle y publia des *Mémoires*, où elle traînait dans la boue la famille royale. « Ce sont les pamphlets de cette femme qui font accepter définitivement la légende des vices de Marie-Antoinette. C'est là que Fouquier-Tinville puisera ses arguments et armera sa justice. » (P. de Nolhac.)

1. C'est Augeard, secrétaire des commandements de la reine, qui tient ce langage.

recommanda à Louis XVI ; d'après un cérémonial convenu d'avance, le comte d'Artois et la reine l'appuyèrent chaleureusement ; et le roi, facilement convaincu, l'appela de l'intendance de Lille au contrôle général.

Sa prodigalité était systématique. Il voulait avant tout plaire aux courtisans, pour se maintenir en faveur. Il déclarait que l'État ne pouvait se soutenir que par des emprunts; que, pour emprunter, il faut paraître riche; que, pour paraître riche, il faut beaucoup dépenser ; déplorable sophisme, qui devait précipiter la catastrophe. Calonne fut bien servi par les circonstances. Le rétablissement de la paix donnait aux affaires une incroyable activité. Les deux bonnes récoltes de 1784 et de 1786 ramenèrent l'abondance. En deux ans et en pleine paix, le ministre obtint, en dehors des impôts et pour la cour, 650 millions à l'aide d'emprunts et de ressources extraordinaires. Jamais on n'avait vu ministre plus aimable, il ne refusait à aucun solliciteur.

Assemblée des notables (1787). — Cependant le Parlement commençait à protester. Dès le mois de janvier 1785, il avait attaqué avec violence un emprunt de 125 millions contracté à un taux usuraire. Les attaques se renouvelèrent à la fin de l'année, à propos d'un nouvel emprunt de 80 millions et d'une quantité d'édits et de déclarations sur les finances. Les parlements de province commençaient aussi à élever la voix. Calonne, acculé par la nécessité, décida Louis XVI, à l'insu de la reine, à s'adresser aux Notables Il espérait ainsi gagner l'opinion publique. Mais les notables ne présentaient aucune garantie d'indépendance. Ces 140 membres, désignés par le ministre parmi les plus hauts personnages de la noblesse, du clergé, de la magistrature et parmi les maires des plus grandes villes, pouvaient être facilement gagnés par des faveurs et des pensions. Le public ne fut pas dupe de ce manège. De nombreux placards et pamphlets protestèrent à l'avance contre l'œuvre des notables : « La nouvelle troupe de comédiens, disait l'un d'eux, levée par le sieur de Calonne, et qui commencera ses représentations le 29 de ce mois (janvier 1787), donnera pour grande pièce *les Fausses Confi-*

dences, et pour petite *le Consentement forcé*. Ces pièces seront suivies d'un ballet-pantomime allégorique intitulé *le Tonneau des Danaïdes*. » Calonne proposait d'établir une *subvention territoriale*, que payeraient tous les propriétaires, sans distinction de classe, et un droit de timbre sur les transactions commerciales. En retour de ces sacrifices, les assemblées provinciales de Necker seraient étendues à tout le royaume; la corvée, les douanes intérieures seraient abolies, des économies seraient pratiquées sur la maison du roi.

Calonne prétendait, en appliquant ces réformes, arriver en un an à rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Ce grand séducteur comptait, en s'appropriant les idées de Turgot et de Necker, acquérir leur popularité. Quand les Notables se réunirent à Versailles (27 février 1787), ils ne virent dans les belles promesses du ministre qu'une réclame de charlatan. Ils demandèrent la communication des états de finances. Calonne les refusa en déclarant que la délibération devait porter non sur le fond, mais sur la forme des impôts. On répandit alors dans Paris ce discours d'un cuisinier se préparant à accommoder des poulets : « A quelle sauce voulez-vous être mangés? — Mais nous ne voulons pas être mangés. — Vous changez la question : je vous demande à quelle sauce voulez-vous qu'on vous mange? » La Fayette réclama un examen rigoureux des dépenses du ministre. Déjà Calonne préparait des lettres de cachet; il fit renvoyer Miroménil; il exigea l'exil du baron de Breteuil; mais la reine s'y opposa et ce fut lui qui fut exilé en Lorraine.

Loménie de Brienne. (1787-1788). — Louis XVI était profondément découragé. Calonne, qui avait toute sa confiance, avait indignement volé l'État. La reine imposa au roi Loménie de Brienne, qui ne valait pas mieux. Il eût été plutôt à sa place dans un cercle de femmes qu'au ministère. Ce courtisan acheva de tout perdre. Il reprit devant l'assemblée des Notables les plans de Calonne, prêchant le vote de l'impôt et la soumission. Il leur communiqua de faux états de finances, où ils parvinrent cependant à décou-

vrir 140 millions de déficit. La Fayette demanda la convocation d'une assemblée nationale : « Quoi, Monsieur, s'écria le comte d'Artois, vous demandez la convocation des États généraux ? — Oui, Monseigneur, et mieux que cela. » Les notables se séparèrent sans avoir rien fait (25 mai 1787). Mais ils avaient donné l'habitude de penser aux affaires publiques. A leur contact, la France s'était sentie revivre.

Brienne dut alors aborder le Parlement. Celui-ci adopta sans difficulté les deux édits relatifs aux assemblées provinciales et à la suppression de la corvée. Mais il s'opposa formellement à tout nouvel impôt. En vain, le comte d'Artois dévoila naïvement le système financier de l'ancienne monarchie : « Messieurs, dit-il, vous savez que les dépenses du roi ne peuvent être réglées sur ses recettes, mais ses recettes sur ses dépenses. » Le Parlement resta immuable, déclarant que la nation était seule en droit d'octroyer les subsides « dont le besoin serait évidemment démontré ». Il réclama solennellement la convocation des États généraux.

Opposition du Parlement. — Alors les coups d'État recommencent. Le 6 août 1787, les deux édits du timbre et de la subvention territoriale sont enregistrés en lit de justice à Versailles. Le 7, un arrêt du Parlement déclare nul et illégal l'enregistrement fait en lit de justice. Le gouvernement ose faire publier les deux édits, comme approuvés par les Notables. Le Parlement proteste contre ce mensonge. Dans la nuit du 14 août, des officiers aux gardes portent à chaque membre du Parlement l'ordre de se transférer à Troyes dans les vingt-quatre heures. Le comte d'Artois, chargé de faire enregistrer les édits à la cour des aides, est accueilli par une tempête de sifflets. Il en pâlit de frayeur, malgré les gardes qui l'entourent. La cour des monnaies, le Châtelet réclament le rappel du parlement de Paris. Tous les parlements de province fulminent des réquisitoires contre le ministre et demandent la convocation des États généraux.

Paris était en proie à un véritable délire : des clercs du palais osaient, sous l'œil de la police, brûler les

édits du timbre et de la subvention, *au pied du grand escalier*, suivant la formule ordinaire des condamnations. Les clubs et les cercles étaient fermés, on craignait une descente des faubourgs, et le lieutenant de police faisait dire à Marie-Antoinette, qu'on n'appelait plus que *l'Autrichienne ou Madame déficit*, de ne point se montrer à Paris. Brienne réussit cependant à s'entendre avec le Parlement, qui était déjà las de l'exil ; le Parlement consentit à proroger pour deux ans le second vingtième ; le roi s'engagea à retirer ses édits (24 sept.). On cria à Paris : l'édit du roi qui révoquait les édits du timbre et de la subvention ; c'était crier sa honte.

Nouvelle suppression du Parlement (1788). — Brienne revint bientôt à la charge. Il voulut obtenir du Parlement le vote d'un emprunt de 420 millions à réaliser en cinq ans. Au bout de ce délai, les États généraux seraient convoqués. Il chercha par toutes les séductions possibles à se créer dans le Parlement une majorité favorable. Mais, dans la séance royale du 19 novembre, le Parlement réclama la convocation immédiate des États. Le garde des sceaux Lamoignon prononça l'enregistrement d'après la formule usitée dans les lits de justice. Le duc d'Orléans déclara tout haut que c'était illégal : « C'est légal parce que je le veux », répliqua Louis XVI, et le duc fut exilé à Villers-Coterets. Deux des opposants les plus acharnés, Fréteau et l'abbé Sabatier, furent emprisonnés, l'un au château de Doullens, l'autre au Mont-Saint-Michel. Le Parlement réclama la liberté de ses membres « au nom des lois » et prépara une remontrance contre « l'usage des lettres de cachet ». Le roi fit venir le Parlement à Versailles : « Je vous défends, dit-il, de donner suite à cet arrêt et d'en prendre à l'avenir de pareils. »

La guerre était de nouveau déclarée. Le conseiller d'Espréménil rédigea un acte qui résumait les lois fondamentales de la monarchie, et Goislard de Montsabert proposa de refuser l'impôt du vingtième. Le roi envoya le marquis d'Agoult, capitaine des gardes, pour saisir les deux conseillers. Celui-ci demanda qu'on les lui désignât : « Nous

sommes tous d'Espréménil et Montsabert », s'écrièrent les magistrats. A la fin, les conseillers frappés se livrèrent eux-mêmes en protestant (4 mai). Alors le Parlement fut mandé à Versailles, pour entendre lire une série de décrets, par lesquels les parlements étaient frappés d'une interdiction indéfinie; 47 bailliages seraient chargés à l'avenir de juger les procès civils de moins de 20.000 livres, et une cour plénière enregistrerait les édits avec droit de remontrances; toutefois, le roi pourrait y dicter des ordres en lit de justice.

Retraite de Loménie de Brienne. — C'était le désarmement de la France en face des entreprises du pouvoir absolu. Une lutte suprême commença ; le premier président protesta contre l'autorité despotique qu'on voulait prêter au roi. La grand chambre refusa de siéger à la cour plénière. L'exercice de la justice fut interrompu; la perception des impôts cessa. La vie civile et sociale fut suspendue en France. Les têtes s'échauffaient ; on affichait sur les murs du palais de Versailles les propos les plus séditieux : « palais à vendre; ministres à pendre; couronne à donner ». On brûla les ministres en effigie à la place Dauphine, au milieu des pétards et des cris de joie : « Il y avait comme une caricature de guerre civile, qui sans chefs, sans poignard, sans poison, sans effusion de sang, en avait tous les inconvénients... Pour résister, il n'y avait que des gens de petit esprit, de petites idées et de petits moyens. » (Augeard.) Brienne prétendait avoir tout prévu, même la guerre civile. Il oubliait que le trésor était vide. Il demanda 8 millions de don gratuit au clergé ; l'assemblée lui accorda 1.800.000 livres payables en deux ans et protesta contre les édits nouveaux. Il s'empara des fonds des hôpitaux et de quelques institutions de bienfaisance. Il ne réussit, par ces honteux moyens, qu'à retarder sa chute de quelques jours. Le 16 août 1788, il déclara la banqueroute : les payements de l'État seraient suspendus pendant six semaines et repris ensuite partie en espèces, partie en papier-monnaie. Le 25 août, il fut forcé de donner sa démission non cependant sans avoir fait prendre auparavant au trésor 20.000 livres, sur son traitement qui n'était pas encore échu.

Second ministère de Necker (1788-1789). — Necker, qui avait refusé de partager le discrédit de Brienne, reprit la direction des affaires. Immédiatement les bourses se rouvrirent. Il révoqua l'arrêt de la banqueroute, il rappela le Parlement. Il réussit à faire signer au roi (23 septembre) un arrêt de convocation des États généraux pour le 1er mai 1789.

Désormais l'ère révolutionnaire commence. On ne songe plus qu'au mode de convocation des États. L'opinion repousse avec énergie le mode de 1614. Elle demande le doublement du tiers état et le vote par tête. Necker, malgré l'opposition de la noblesse et surtout de la noblesse de Bretagne, décrète que le tiers état aura la représentation double, c'est-à-dire que le nombre de ses membres sera égal à celui des représentants réunis de la noblesse et du clergé.

Ainsi les ministres réformateurs, Turgot et Necker, ont cherché vainement à prévenir la Révolution. Les ministres courtisans l'ont précipitée par leurs prodigalités, par leurs défis à l'opinion. Malheureusement la Révolution sera sanglante parce que les privilégiés n'ont rien voulu sacrifier des abus dont ils jouissaient. Mais le pouvaient-ils? Il faut toujours se souvenir qu'ils considéraient ces abus comme des droits. En somme, la vieille société française ne se soutenait plus que par un artifice violent. Cette situation ne pouvait avoir malheureusement qu'un dénouement violent.

SUJETS A TRAITER

Les projets et les réformes de Turgot.

Sully, Colbert et Turgot.

Necker. Son salon, son ministère.

L'armée française au XVIIIe siècle (1715-1789).

Les dernières résistances du Parlement à l'autorité royale (1754-1789).

Résumer à grands traits l'histoire de l'œuvre intérieure et de l'œuvre extérieure des Bourbons (1589-1789).

CHAPITRE XVI

SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE EN 1789

I. L'équilibre européen est toujours réglé, en Occident, par les traités d'Utrecht. En Orient, les traités de Passarowitz, de Stockholm et de Nystadt ont cessé d'exister.

II. Les Etats de l'Ouest et du Sud sont sous la prépondérance de la France et de l'Angleterre. L'Angleterre, très puissante par sa marine et ses colonies, a compensé la perte des Etats-Unis par la conquête de l'Inde. Elle a pour clients la Hollande et le Portugal.

III. La France groupe autour d'elle, grâce au pacte de famille de 1761, les Etats occupés par les Bourbons. L'Espagne garde l'empire continental le plus étendu, mais aussi le plus mal administré. L'Italie est partagée entre les Bourbons et les Habsbourg.

IV. L'Allemagne reste encore à l'état de chaos féodal, avec un Empire qui n'est plus qu'un nom, et des maisons princières, qui n'ont de puissance qu'en raison de l'étendue de leurs territoires. Deux puissants Etats s'y font équilibre, la Prusse et l'Autriche

V. Dans le Nord et dans l'Est, la Suède, la Pologne et la Turquie ont subi de graves démembrements. La Russie devient la puissance slave et orthodoxe prépondérante.

Conditions nouvelles de l'équilibre européen. — En 1789, la vieille unité européenne du moyen âge n'existe plus; l'empereur n'a qu'un fantôme de puissance, en dehors de ses États héréditaires. Le pape n'est qu'un souverain italien, que la tiédeur des fidèles n'enrichit plus. L'équilibre européen soutenu par la France, dès l'époque de François Ier, est même compromis. Tout au moins ses conditions sont changées. La France n'exerce plus la prépondérance en Europe : elle ne semble même plus assez forte pour défendre les États secondaires contre l'ambition de leurs puissants voisins. Deux groupes d'États doivent être envisagés sépa-

---

OUVRAGES A CONSULTER : *Les histoires spéciales des différents Etats de l'Europe déjà citées.* — A. SOREL, *les Origines de la triple alliance;* et : *l'Europe et la Révolution française.* — KOCH, *Tableau des révolutions de l'Europe.* — E. DENIS, *l'Allemagne de* 1789 *à* 1810 (bibliothèque d'histoire illustrée).

rément: 1° les États de l'ouest et du sud, qui subissent l'action de la France et de l'Angleterre ; 2° les États du nord et de l'est, où l'Autriche, la Prusse et la Russie font des progrès menaçants. Les premiers vivent encore sur les traités d'Utrecht et de Rastadt. Pour les autres, les traités de Stockholm et de Nystadt et le traité de Passarowitz sont depuis longtemps lettre morte.

Angleterre. Ses colonies. Voyages d'exploration. — L'Angleterre a une situation particulière qui fait d'elle la puissance maritime par excellence. Depuis 1707, l'union est consommée entre les deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse[1]. Mais l'Irlande est toujours étroitement dominée et exploitée. Les lois d'exception contre les catholiques y sont maintenues dans toute leur oppressive rigueur ; cependant il a été décidé, en 1782, que l'Irlande ne serait soumise qu'à ses propres cours de justice et que le parlement irlandais, jusque-là subordonné au conseil du roi, aurait le libre usage de son initiative. Ce régime a duré jusqu'en 1800, époque où le parlement irlandais a été supprimé.

Par le Hanovre, l'Angleterre était mêlée aux affaires d'Allemagne ; mais si le roi tenait beaucoup à son apanage patrimonial, la nation en faisait peu de cas. Dans toutes les complications européennes, le Hanovre avait été sacrifié aux intérêts anglais. La possession de Gibraltar assurait aux Anglais l'entrée de la Méditerranée. Ils y avaient perdu Minorque en 1783.

Ils étaient les rois des mers: le traité de Paris leur avait donné les plus belles colonies françaises (1763). Sans doute la ligue des neutres se forma contre leur hégémonie (1780) et le traité de Versailles détacha les États-Unis de leur empire colonial. Mais les conquêtes de Clive et de Hastings leur assurèrent la possession de l'Hindoustan. Ils n'y avaient plus d'adversaires redoutables que les Mahrattes au centre

1. Jusqu'en 1707, les deux pays ne tenaient l'un à l'autre que par l'union personnelle et dynastique, qui menaçait de prendre fin, puisque l'Écosse n'avait pas voté en faveur de l'établissement éventuel de la branche hanovrienne. L'Écosse avait son gouvernement, son Église, son système d'impôts tout différents de ceux de l'Angleterre. Une habile politique fit disparaître, en 1707, toutes ces causes de scission.

et au nord, et le sultan de Maïssour Tippou Sahib au sud. Ils étaient les maîtres de comptoirs sur les bords de la Gambie et du golfe de Guinée, de Sainte-Hélène et de l'Ascension en Afrique ; de la Jamaïque, de la plupart des petites Antilles, des Lucayes, des Bermudes, de Terre-Neuve, du Canada et de la Nouvelle-Bretagne dans l'Amérique du Nord. En Australie, le commodore Philips avait commencé l'établissement de Sydney (1788). C'était un nouveau monde qui s'ouvrait pour eux. Là même où ils ne plantaient pas encore leur drapeau, leurs illustres marins préludaient à la conquête par de grandes explorations géographiques : le commodore Byron (1765), les capitaines Wallis et Carteret (1766) et surtout Cook, dans ses trois importants voyages (1768-1778), parcoururent dans toutes les directions la voie lactée des archipels océaniens et disputèrent aux Français, Bougainville, la Pérouse et d'Entrecasteaux, l'honneur de les faire connaître au monde savant.

Développement de la richesse publique. — A l'intérieur, George III avait remplacé les whigs par les tories ; il avait cherché à s'emparer du pouvoir absolu. Sa tentative malencontreuse avait contribué à la perte des treize colonies de l'Amérique. Mais William Pitt, le second du nom, ministre depuis 1782, avait repris les vieilles traditions politiques de l'Angleterre. En Hollande, il réussit à faire rétablir le stathoudérat malgré les efforts du parti français. Il excita la guerre entre la Turquie et la Russie. La France, par crainte d'une nouvelle conflagration européenne, ne put venir au secours de ses vieux alliés les Turcs et son influence diminua à Constantinople. Ainsi l'action diplomatique de l'Angleterre s'exerçait toujours contre sa vieille ennemie.

L'Angleterre avait douze millions d'habitants. Son industrie était encore peu développée : elle n'importait par an que pour 100 millions de cotons au lieu d'un milliard et demi aujourd'hui. Mais ses ports étaient très actifs. En un siècle, le mouvement des entrées et sorties de navires était passé de 150.000 à 1.200.000 tonnes. L'aristocratie détenait toujours la richesse foncière et le pouvoir ; elle se maintenait par le droit d'aînesse. Maiselle se recrutait con-

tinuellement dans les rangs des plus gros négociants ou des plus habiles hommes d'État. C'était une aristocratie intelligente adonnée au travail et capable de rendre service au pays.



Londres. — Saint-Paul.

Progrès des lettres et des arts. — En Angleterre le XVIIIe siècle est le grand siècle littéraire et artistique. Montesquieu et Voltaire apprennent de lord Chesterfield et de Bolingbroke la science de la politique. L'influence classique prédomine avec Addison et Pope; mais les pamphlets de Swift, les poésies burlesques de Prior, les

lettres de Junius sont inspirés par l'esprit anglais. Dans le roman, Daniel de Foë crée le type de Robinson, c'est-à-dire de l'Anglais énergique, persévérant et pieux; Richardson, celui de Lovelace, le viveur froid et féroce, l'odieux persécuteur de Clarisse Harlow; Sterne, dans *Tristram Shandy* et dans le *Voyage sentimental*, est un malade, humoriste et excentrique, comme beaucoup de ses compatriotes; Goldsmith, dans le *Vicaire de Wackefield*, peint les joies de la vie bourgeoise et les vertus protestantes. Robertson, l'historien de Charles-Quint, Gibbon, celui de l'Empire byzantin, Hume, l'historien national des Anglais, donnent à la composition historique des proportions grandioses et jusque-là inconnues. L'éloquence politique, avec les deux Pitt, Burke, Fox et Sheridan, arrive à une hauteur qui n'a jamais été dépassée.

Enfin l'art lui-même s'éveille pour satisfaire toutes les aspirations d'une société choisie, qui recherche, malgré les accès d'un tempérament un peu rude, les jouissances les plus délicates. Les scènes morales de William Hogarth, les compositions historiques et les délicieux portraits de Reynolds, les paysages exquis, et les enfants de Gainsborough sont autant de témoignages de l'indépendance absolue de l'art anglais et de la puissante originalité de ses maîtres. L'Angleterre a fait sa révolution politique un siècle avant la France. Elle jouit, sinon de l'égalité, qui est encore à conquérir aujourd'hui pour les Anglais, du moins de la plus grande somme possible de liberté, compatible avec le régime constitutionnel. Elle va profiter de notre révolution pour soudoyer de nouvelles armées contre la France sur le continent et faire de nouvelles conquêtes aux colonies.

La France. Ses colonies. — La France n'avait pas grandi en proportion des autres États européens. Elle avait acquis, il est vrai, la Lorraine en 1766, et la Corse en 1768; mais elle ne possédait pas encore le comtat Venaissin, qui était au pape, ni Montbéliard, qui appartenait au duc de Wurtemberg, ni Mulhouse, ville libre affiliée à la confédération des cantons suisses, ni la Savoie et Nice, possessions du

roi de Sardaigne. Le Rhin servait de frontière de Lauterbourg jusqu'à Huningue : Landau, Sarrelouis, Bouillon, Philippeville et Marienbourg, qui ont été enlevés à la France en 1815, faisaient partie de son territoire.

La perte de notre grand empire colonial au traité de Paris n'avait pas été compensée par le traité de Versailles. Hors d'Europe, la France avait encore : en Asie, les cinq villes de l'Inde (Mahé, Karikal, Pondichéry, Yanaon et Chandernagor) ; en Afrique, des comptoirs, à Bône et à la Calle pour la pêche du corail ; à Saint-Louis et à Gorée, au Sénégal ; l'île Bourbon, l'île de France et les Seychelles ; en Amérique, une partie de la Guyane, quelques riches Antilles (partie occidentale de Haïti, Martinique, Guadeloupe, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Sainte-Lucie, Tabago, une partie de Saint-Martin), les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon. Mais si la France n'avait qu'un territoire restreint, elle exerçait sur les esprits un ascendant incontesté par sa littérature, par ses arts, par sa langue. Enfin, elle comptait 26 millions d'habitants, c'est-à-dire 27 0/0 environ de la population des grandes puissances de l'Europe. C'était un chiffre suffisant pour qu'elle pût parler haut en Europe[1].

1. Voici, d'après M. Jacques Bertillon, un tableau comparé à différentes époques de la population de la France, et de celle des grandes puissances (en millions d'habitants).

DATES	POPULATION des grandes puissances y compris la France		POPULATION de la France	PROPORTION de la population de la France à celles des grandes puissances
1700	Angleterre......... Autriche........... France.............	48	19,9	Environ 38 0/0
1789	Les mêmes......... Prusse............. Russie.............	65	25	— 27 0/0
1815	Les mêmes agrandies sauf la France....	134	29,5	— 20 0/0
1880	Les mêmes......... Italie..............	222	37,2	— 14 0/0
1900	Les mêmes.........	310	38,5	— 12,3 0/0

On le voit, la population de la France croît beaucoup moins vite que celle des autres grands Etats européens. Il est donc nécessaire de facili-

Pays-Bas. Colonies hollandaises. — Parmi les États voisins de la France, les Pays-Bas du nord sont inféodés à l'Angleterre ; ceux du sud sont, depuis 1714, province de l'empire des Habsbourg. La République des Provinces-Unies n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle s'est perdue par sa haine contre Louis XIV et son désir aveugle de vengeance. Traînée à la remorque de l'Angleterre pendant tout le XVIIIe siècle, elle n'est plus, même sur mer, qu'une puissance de second ordre. Cependant ses importantes colonies forment encore un empire très étendu. Le Cap, Ceylan, Malacca, les îles de la Sonde avec Batavia, les Moluques, un comptoir à Detsima près Nangasaki, au Japon, la Guyane hollandaise, les îles de Curaçao et de Saint-Eustache, sont des positions stratégiques de haute valeur, ou de riches colonies d'exploitation.

On peut reprocher seulement aux Hollandais leur esprit trop mercantile. Non seulement ils excluaient les étrangers du commerce de tous leurs comptoirs, mais ils répandaient de fausses cartes pour les abuser ; ils coulaient bas les navires étrangers qui se risquaient dans les eaux de leurs colonies ; et ils retinrent prisonnier un Français, l'intendant Poivre, qui était allé aux Moluques pour chercher des plants d'épices et les acclimater à l'île de France. Ils se montrèrent fort hostiles à Pigneau de Béhaine, le courageux évêque d'Adram, qui avait réussi à faire prédominer l'influence française dans les conseils de Gia-Long, empereur d'Annam.

Révolutions intérieures Décadence de l'art hollandais. — Les Hollandais cherchèrent cependant à secouer le joug de l'Angleterre. En 1747, ils avaient rétabli le stathoudérat et l'avaient rendu héréditaire afin de s'opposer aux progrès des Français. Cependant le vieux parti républicain se réveilla par hostilité contre la maison d'Orange. Il fut

ter l'expansion de cette population sur de grands empires coloniaux où la France s'assimilera peu à peu tous les résidents européens et une partie des indigènes. Ainsi la langue française et l'influence française garderont leur importance proportionnelle dans le monde. Dès maintenant la France compte dans son empire colonial 42 millions de sujets (1900).

assez fort pour repousser pendant la guerre d'Amérique les exigences de l'Angleterre. La Hollande fit alliance avec la France et l'Espagne (1780). Elle perdit Négapatam au traité de Versailles. Joseph II lui enleva de son côté les places de la *Barrière* occupées depuis 1715. Cette humiliation nouvelle fut la cause d'une révolution (1785). Le stathouder Guillaume V fut renversé. Aussitôt l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche se coalisèrent pour le rétablir. La France laissa écraser les Hollandais. Mais Louis XVI paya la moitié de l'indemnité de dix millions de florins, réclamée par Joseph II, pour une guerre qu'il n'avait pas faite[1]. On accusa Louis XVI à ce propos d'avoir prodigué sans raison l'argent de la France, pour satisfaire l'avidité du frère de la reine.

La décadence de la Hollande s'accusait aussi dans son art. Les peintres hollandais du XVIIIe siècle renoncent à la saine étude de la nature et perdent même le sentiment de la couleur et du clair-obscur. Ils traitent, d'après le goût français, les sujets nobles, avec allégories mythologiques et personnages à perruque. En vain les amateurs couvrent d'or les toiles de Gérard de Lairesse, du chevalier Van der Weerf ou du dernier Miéris. Aux *maîtres* des fortes générations du XVIIe siècle ont succédé les *petits maîtres*.

Belgique. Soulèvements contre l'Autriche. — La décadence des Pays-Bas autrichiens était encore plus complète. Joseph II chassa, il est vrai, les garnisons hollandaises des places de la *Barrière* (1781). Mais il ne réussit pas à rouvrir l'Escaut, ni à rendre à Anvers son ancienne prospérité. Les Belges faisaient d'ailleurs une opposition des plus vives au despotisme de Joseph II. L'empereur avait détruit les vieux privilèges de la noblesse et du clergé. Un soulèvement eut lieu, à la suite duquel Joseph II promit seulement de révoquer ses ordonnances relatives à l'administration et à la justice (1785). Mais il ne voulut rien concéder au clergé. Une insurrection plus violente éclata (1787). Les fonctionnaires autrichiens furent chassés : une *république*

1. Ce fut l'objet du traité de Fontainebleau (1785) qui laissa les Barrières à Joseph II, mais à condition qu'il ne rouvrirait pas l'Escaut.

des États-Unis de Belgique fut proclamée (1790). Ces tendances séparatistes et libérales favorisèrent beaucoup la propagation des idées de la Révolution dans ce pays, à l'époque des campagnes de Dumouriez, de Jourdan et de Pichegru.

Les cantons suisses. Prospérité de Genève. — La Suisse ne comptait encore que treize cantons. Genève, le Valais, la ligue des Grisons, qui possédait la Valteline, et la ville libre de Mulhouse étaient seulement des alliés de la confédération. Sa neutralité était garantie par l'Europe depuis 1648. Elle occupait d'ailleurs au milieu de ses montagnes une position inexpugnable. Les constitutions de chaque canton étaient très diverses. Tandis que l'aristocratie triomphait à Berne, la démocratie l'emportait à Uri. Genève, république dont l'indépendance était reconnue par la maison de Savoie, depuis le traité de Turin de 1754, brillait d'un vif éclat. Jean-Jacques Rousseau révélait à toute l'Europe cette petite république de quelques lieues carrées d'étendue, qu'il osait comparer à Sparte et à Athènes. Voltaire venait se fixer à sa frontière; Necker y commençait sa fortune; Burlamaqui y écrivait ses importants ouvrages sur le droit des gens; Saussure en partait pour faire les premières ascensions alpestres. Genève était toujours la cité sainte et fanatique des calvinistes.

Portugal et Espagne. Leurs empires coloniaux. — Au sud de la France, le Portugal et l'Espagne étaient retombés dans la torpeur d'où Pombal et d'Aranda les avaient tirés. Le Portugal, malgré les conquêtes des Hollandais, possédait encore un grand empire colonial : le Brésil, les îles Açores, Madère, du Cap-Vert, de Saint-Thomas et du Prince, les capitaineries du Congo et de Mozambique, Goa, Diu, Macao, et une partie de Timor. Le Paraguay avait été rétrocédé à l'Espagne (1777).

Si la monarchie espagnole avait perdu toutes ses annexes en Europe depuis 1713, deux infants d'Espagne furent installés à Naples et à Parme; c'était une demi-compensation pour les pertes déjà subies. Le pacte de famille (1761) avait uni à la France toutes ces branches détachées du

tronc principal de la famille de Bourbon. Aussi l'Espagne avait dû s'engager dans la guerre d'Amérique. Elle y regagna la Floride et Minorque. Mais Gibraltar resta aux Anglais malgré la tentative de 1782. Les colonies de l'Espagne étaient les plus étendues. Outre Ceuta, Oran, les Canaries, Fernando-Po et Annobon en Afrique, les Philippines et les Mariannes aux Indes orientales, l'Espagne possédait toute l'Amérique du Sud, moins le Brésil et les Guyane ; Cuba,



Palais d'Aranjuez (achevé sous Charles IV).

Porto-Rico, la partie orientale de Saint-Domingue, l'Amérique centrale et le Mexique avec toutes ses annexes (Floride, Louisiane et Californie). Par l'étendue des territoires, la monarchie espagnole occupait alors le premier rang. Mais les grands empires coloniaux d'Amérique étaient opprimés par la métropole. L'Espagne y entretenait avec un soin jaloux l'ignorance et les divisions des castes, afin d'obtenir une soumission plus complète. Elle réduisait ses colons à ne produire que les matières premières par le travail des mines ou de l'agriculture. Tous les objets manufacturés devaient être fabriqués en Espagne, transportés sur navires espagnols et vendus à un prix fixé. C'était à la

fois le régime du monopole et du maximum. Cette odieuse tyrannie provoquera les soulèvements et les guerres d'indépendance au XIX[e] siècle.

Morcellement de l'Italie. — L'Italie était partagée entre l'influence des Bourbons, qui régnaient à Naples et à Parme, et celle des Habsbourg établis en Toscane et à Milan. Le pape avait les Marches, la Romagne, l'Ombrie et les États romains, avec Bénévent dans le royaume de Naples, et Avignon en France. De petites dynasties s'épanouissaient encore à Modène et à Monaco. Saint-Marin et Lucques étaient des républiques libres. Gênes avait vendu la Corse à la France. Les présides de Toscane et l'île de Malte, où s'étiolait de plus en plus l'ordre des Hospitaliers, étaient des dépendances du royaume de Naples. Piombino et l'île d'Elbe formaient un petit État indépendant.

Dans le Nord, la maison de Savoie possédait tout le territoire compris entre le lac de Genève et le Rhône d'une part, le lac Majeur et le Tessin de l'autre. C'était une monarchie militaire, qui avait gagné la Sardaigne à la suite des remaniements territoriaux de 1714 et de 1718. Elle avait cherché pendant tout le XVIII[e] siècle à arracher feuille par feuille le Milanais. Charles-Emmanuel fit entrer cette monarchie dans la voie des réformes et commença la grandeur de sa maison. Au contraire, la république de Venise se mourait. La découverte du nouveau monde avait frappé au cœur son commerce. Son aristocratie, qui ne se renouvelait plus dans la classe des négociants et des marins enrichis, était frappée de stérilité. Venise possédait encore une partie de l'Istrie, la Dalmatie (sauf la petite république de Raguse) et les îles Ioniennes.

Constitution de l'Empire germanique. — L'Empire comptait environ 28 millions d'habitants, sur un territoire plus grand d'un tiers environ que celui de la France actuelle. Plus de trois cents petits États y prétendaient tous également à la souveraineté : ils étaient enchevêtrés les uns dans les autres, suivant le hasard des conquêtes ou des héritages. Au-dessous des États souverains, environ 40.000 seigneuries, abbayes, chapitres ou maîtrises d'ordre

jouissant d'immunités, exerçaient encore certains droits de juridiction. C'était le chaos féodal dans toute sa confusion.

L'Empire avait cependant son organisation : l'empereur, résidant à Vienne, exerçait le *pouvoir exécutif;* la Diète, convoquée ordinairement à Ratisbonne, le pouvoir législatif. Mais cette organisation n'existait guère qu'en théorie. Les juristes prétendaient que toute autorité venait de l'empereur, comme toute lumière du soleil. En fait, il n'avait que la nomination à un petit nombre de bénéfices, et la collation de titres honorifiques. Il prêtait un triple serment : 1° de ne pas rendre l'Empire héréditaire dans sa famille; cependant, depuis 1439, les Habsbourg n'avaient pas cessé d'occuper le trône impérial; 2° de respecter les droits et privilèges des princes, même celui qu'ils avaient de faire la guerre au dehors ou de traiter avec une puissance étrangère; 3° d'aider les princes à gouverner et à réprimer les rébellions de leurs sujets. Cette dernière clause était forcément nulle. « Le pouvoir des empereurs était un fantôme, auquel l'usurpation seule donnait un corps. »

Il y avait une administration impériale, mais aussi impuissante que l'empereur lui-même : Maximilien Ier avait partagé l'Empire en dix cercles. Le président de chaque cercle était nommé par l'empereur. Quand un souverain avait des terres dans deux ou trois cercles, il en profitait pour ne jamais obéir : quelquefois un souverain, comme le duc de Bavière, composait à peu près seul son cercle, et alors il obéissait encore moins.

Il y avait une justice impériale, exercée par la *chambre impériale.* Ses membres étaient nommés par les différents États, son président choisi par l'empereur. Ses attributions consistaient à juger les différends entre États et à recevoir les appels des juridictions inférieures. Mais la lenteur extrême des procédures, le défaut de sanction pour l'exécution des sentences, avaient fait tomber en désuétude cette haute juridiction.

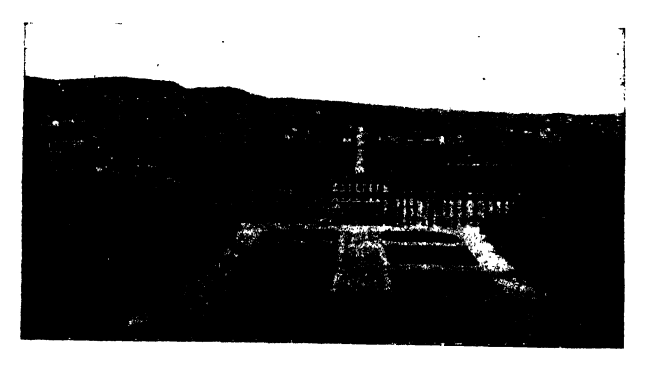
Il y avait une *armée impériale*, c'était l'armée des cercles ou d'exécution, elle comptait 40.000 hommes et pouvait

être portée à 120.000 hommes en temps de guerre. Mais quelle armée! Qu'on se figure une cohue grotesque, sans uniforme, sans discipline, sans aucune instruction militaire, formée d'éléments disparates! Souvent le contingent d'un petit État se réduisait à deux hommes. Le droit de nomination des officiers inférieurs était attribué aux États en proportion du contingent fourni. Dans une même compagnie, le capitaine pouvait être nommé par une ville libre, le 1er lieutenant par un comte et le 2e lieutenant par une abbesse. L'empereur nommait le commandant en chef et son état-major. Cette armée devait s'entretenir elle-même, c'est-à-dire qu'elle vivait de pillage et de rapines. Il n'y avait pas de *finances impériales*, par conséquent pas de moyen d'agir, ni de faire la guerre.

La diète. — La diète législative de Ratisbonne était frappée d'une égale impuissance. Elle se composait de trois collèges: celui des neuf électeurs; celui des princes, comprenant une centaine de députés; celui des villes libres, qui en comptaient une cinquantaine. On votait par ordre. Les électeurs, qui formaient à eux seuls le premier collège et qui nommaient la majorité des membres du second, étaient donc les vrais maîtres des décisions de la diète. Tous les débats y étaient illusoires, sauf ceux qui intéressaient les princes électeurs; et ordinairement ils s'arrangeaient pour les régler entre eux, sans avoir recours à la diète. En matière religieuse, les discussions pouvaient devenir sérieuses. Mais alors le vote par collèges était suspendu. Les députés se distinguaient en corps catholique et corps évangélique. Deux Églises, deux armées étaient ainsi en présence, et une inaction absolue résultait de cet équilibre tout négatif. Telle était la singulière complexité de cette machine dont les rouages détraqués fonctionnaient moins que jamais, mais que l'on respectait encore au delà du Rhin sous le nom d'Empire d'Allemagne[1].

1. Une des grosses questions discutées dans les diètes au XVIIIe siècle fut celle-ci : « Les envoyés des princes avaient-ils, oui ou non, le droit de s'asseoir sur des sièges verts comme les princes eux-mêmes, puisque les envoyés des électeurs s'asseyaient sur les sièges rouges, comme les élec-

Parmi ces nombreux États de l'Empire, quelques-uns avaient une grande importance. Les maisons d'Anhalt, de Brunswick, de Lippe, de Waldeck, de Hesse, de Wurtemberg et de Bade n'avaient cessé de grandir. Mais, sauf ces deux dernières, elles étaient divisées en plusieurs branches, ce qui était pour elles une cause de faiblesse. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, tous trois électeurs, étaient les plus puissants des princes ecclésiastiques. Ils étaient ordinairement choisis parmi les cadets des grandes



Palais impérial de Schœnbrunn, près Vienne (achevé sous Marie-Thérèse).

maisons régnantes de l'Allemagne. Les six électeurs laïques tenaient la tête parmi les princes héréditaires. Le comte Palatin du Rhin avait des domaines mal situés, toujours exposés au pillage en cas de guerre avec la France. L'électeur de Bavière venait d'acquérir le Bas-Palatinat (1779). Les électeurs de Saxe, qui avaient plus de deux millions de sujets, avaient occupé à deux reprises le trône de Pologne. L'électeur de Hanovre, dont le titre avait été créé en 1692, régnait en Angleterre. L'électeur de Brandebourg était roi

teurs eux-mêmes? » — Et cependant la diète, c'était l'Allemagne elle-même : « Sans le *reichstag* (la diète), dit un légiste allemand de cette époque, l'Allemagne ressemblerait à une collection d'îles séparées du continent et isolées entre elles, dont les habitants n'auraient ni bacs ni ponts pour communiquer ensemble. »

de Prusse et l'électeur de Bohême souverain de l'Autriche et empereur d'Allemagne. Ces deux derniers États méritent une mention à part.

Autriche. Tentatives de Joseph II sur la Bavière. — L'Autriche était toujours un des plus grands États de l'Europe, mais un État mal fait. Aux provinces allemandes d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Tyrol, de Vorarlberg, de Souabe autrichienne s'ajoutaient le Frioul (Trieste et Aquilée), le royaume slave de Bohême avec la Moravie et une petite portion de la Silésie, le royaume magyar de Hongrie, avec ses dépendances (Transylvanie, Esclavonie, Croatie, Buckovine, littoral hongrois). Depuis 1714, l'Autriche possédait le Milanais et le Mantouan et les provinces belges des Pays-Bas. Elle avait compensé par l'acquisition de la Galicie et de la Lodomérie (1772) la perte de la Silésie. Joseph II conquit encore la Buckovine (1774) que la Porte céda définitivement en 1777. A la mort de Maximilien-Joseph, duc de Bavière (1777), il voulut acquérir ce puissant État. Mais les droits du duc de Deux-Ponts, l'héritier légitime, furent soutenus par Frédéric II. Déjà l'Angleterre espérait engager la France dans une nouvelle guerre de Sept ans sur le continent. La prudence du comte de Vergennes et la médiation de Catherine II conjurèrent cette crise nouvelle. Le traité de Teschen[1] arrêta la marche déjà commencée des troupes prussiennes. L'Autriche y obtint Braunau et quelques autres domaines sur l'Inn; la Prusse, le droit de succession directe aux margraviats d'Anspach et de Bayreuth (1779).

Lorsque Joseph II offrit au nouvel électeur de Bavière d'échanger ce pays contre la Belgique, Frédéric II n'eut pas recours aux armes, mais organisa contre l'Autriche le *Furstenbund* ou ligue des princes, composée des électeurs de Saxe, de Mayence et de Trèves, sous la suprématie de l'Angleterre et de la Prusse (1784). Joseph II avait compromis la tranquillité de ses États par ses réformes souvent intempestives : il eut à réprimer la révolte de la Hongrie et

1. Dans la Silésie autrichienne.

de la Belgique. Il n'en poursuivait pas moins de nouveaux projets de partage en Pologne et en Turquie. Il avait 20 millions de sujets, 215 millions de revenus, 275.000 hommes de troupes; ses États s'étendaient de la Buckovine jusqu'à Pavie, et de l'Ortenau jusqu'à l'Unna. Il était, avec le roi de France, le plus puissant souverain de l'Europe et le premier en Allemagne.

Prusse. Frédéric-Guillaume II. — Cependant la prépondérance dans l'Allemagne du Nord était passée à la Prusse. Frédéric II par ses conquêtes, par ses réformes, par son administration aussi intelligente que ferme, avait fait de la Prusse un des grands États de l'Europe. Il avait conquis la Silésie en 1748, la Prusse polonaise moins Thorn et Dantzig en 1772. Il avait préparé les deux autres démembrements de la Pologne, qui devaient donner à la Prusse toute la Pologne occidentale, jusqu'à la Vistule et au Boug avec Varsovie. C'est son neveu et son successeur, Frédéric-Guillaume II (1786-1797), qui opéra les deux derniers partages. Celui-ci réprima l'insurrection de la Hollande : il fit alliance avec l'Angleterre pour secourir la Suède, la Pologne et la Turquie contre l'ambition de la Russie et de l'Autriche; puis, après la paix d'Iassy, il revint au système de la *triple alliance*, de concert avec l'Autriche et la Russie, pour combattre la Révolution. C'était un prince mobile, inconstant, entouré d'illuminés, qui se croyait un grand roi, parce qu'il était l'héritier du grand Frédéric. La France lui fit sentir durement, en 1792, que la Prusse n'était pas encore la puissante nation qu'il rêvait.

États scandinaves. — Aux États scandinaves, il y avait eu peu de changements depuis 1720. Le roi de Danemark possédait, outre l'archipel danois et les États de terre ferme, le Sleswig et une partie du Holstein, Bornholm, la Norvège, les îles Féroé, l'Islande et le Groënland. Il avait acquis les comptoirs de Tranquebar dans l'Inde, de Christiansborg en Guinée, de Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix dans les Antilles. Il entra en 1780 dans la ligue des neutres contre l'Angleterre.

La Suède, en dehors de son territoire propre, gardait la

Finlande, sauf les districts de Viborg et de Frédérikshaın, jusqu'à la rivière Kymmen, et la Poméranie citérieure, depuis Stralsund jusqu'à la Peene, avec l'île de Rugen. Aux Antilles, l'île de Saint-Barthélemy avait été achetée à la France (1784). Gustave III avait sauvé sa patrie de l'anarchie et l'avait mise en mesure de déjouer les projets ambitieux de ses voisins.

Pologne. — La Pologne agonisait; le premier partage invitait au second. Les princes intéressés veillaient avec soin sur les affaires intérieures de ce malheureux pays, pour l'empêcher de se relever. En 1795, la Pologne aura vécu. Le royaume comprenait encore, en 1789, tout le cours moyen de la Vistule avec Thorn et Dantzig, la Lithuanie, la Courlande, la Wolhynie et la Podolie.

Russie. — La Russie était devenue une puissance de premier ordre. Au nord, les traités de Nystadt (1721), d'Abo (1743), de Vérélo (1790), lui avaient donné la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, les districts de Viborg et de Frédérikshaın, une partie de la Finlande. Le premier partage de la Pologne lui assura une partie du cours de la Duna et du Dnieper (1772) et le traité de Kaïnardji (1774) une portion des côtes de la mer Noire. Elle va continuer sous la ferme direction de Catherine II, ses empiétements en Pologne et en Turquie. Au sud du Caucase, elle a, depuis 1783, le protectorat de la Géorgie; au delà des monts Oural, elle possède la Sibérie, avec les archipels des Kouriles et des Aléoutiennes.

Ainsi le programme politique attribué à Pierre le Grand s'exécute progressivement: s'agrandir aux dépens des États secondaires, Suède, Pologne et Turquie; intervenir au moyen de résidents dans les querelles des petits États allemands; étendre l'influence russe en Asie vers les pays du Caucase, du Turkestan et de la Chine; telle fut la politique de Catherine II, soutenue avec une fermeté, une persévérance qui ne se démentirent jamais.

Turquie. Menaces de partage de l'Empire ottoman. — La Turquie était dans une décadence complète. C'était encore un empire très étendu: le sultan gouvernait par ses

pachas la Roumélie, la Thrace, l'Albanie, la Grèce, la Bosnie, la Serbie et les îles; les hospodars de Valachie et de Moldavie étaient ses vassaux et lui achetaient leur titre. Mais la Syrie et l'Égypte étaient toujours en révolte contre son autorité. Il n'avait plus à redouter l'hostilité de Venise, mais, ce qui était beaucoup plus grave, celle de l'Autriche et de la Russie. Déjà le traité de Kaïnardji (1774) avait coûté à la Porte Azof et Taganrog, Kertsch et Iénikalé, Kinburn, etc. La convention de Constantinople lui enleva encore la Crimée (1784). Le voyage menaçant de Catherine dans sa nouvelle conquête de Tauride, la création de Kherson et de Sébastopol, l'ambition inquiète de Joseph II amenèrent une nouvelle guerre. Les deux souverains eurent des entrevues à Mohilew, à Kherson, à Saint-Pétersbourg, pour régler à leur profit la question d'Orient, et procéder au partage de l'Empire ottoman. Joseph II demandait la Valachie et la Moldavie, pour compléter son empire d'Occident. Catherine II aurait été impératrice d'Orient. Le roi de Prusse s'inquiéta et fit échouer ces combinaisons savantes. Aussi les traités de Sistowa (1791) et d'Iassy (1792) ne coûtèrent à la Turquie que quelques districts sans importance. L'Empire ottoman fut sauvé par la difficulté d'en partager les dépouilles. Il n'aurait pas été capable de se sauver lui-même. Les fréquentes révoltes des janissaires, le désordre des finances livrées aux spéculations des Grecs du Phanar, la médiocrité des sultans, la fragilité du pouvoir des grands vizirs, la torpeur générale produite par le fatalisme et par la polygamie étaient autant de causes d'affaissement pour la puissance des Ottomans. Les Turcs ne semblaient encore que campés dans l'Europe moderne. De puissants voisins cherchaient à les en déloger peu à peu.

Conclusion. — Telle était, à la veille de la Révolution, la situation politique de l'Europe. Les puissances secondaires ne comptaient plus : l'ambition cynique des grands États visait uniquement à se partager leurs dépouilles. La France ne pouvait plus les sauver ; elle avait exercé au XVIIe siècle la prépondérance dans toute l'Europe. Elle la partageait maintenant avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la

Russie. Mais elle régnait toujours par la langue, par la littérature, par les idées. La Révolution lui donnera une force nouvelle ; elle redeviendra pendant quelque temps, grâce aux généraux de la République, la première puissance de l'Europe; jusqu'au jour où Napoléon, par l'excès de ses conquêtes et de son despotisme, amènera pour notre pays une expiation qui n'a pas encore cessé aujourd'hui.

SUJETS A TRAITER

Résumer et comparer l'histoire des principaux traités conclus de 1715 *à* 1789.

Étudier séparément les relations politiques de la France pendant la même période : 1° *avec l'Angleterre ;* 2° *avec l'Espagne ;* 3° *avec l'Autriche ;* 4° *avec la Prusse ;* 5° *avec la Russie ;* 6° *avec la Turquie.*

Le pacte de famille de 1761. *Négociations et guerres auxquelles il a donné lieu.*

Faire un tableau des possessions coloniales des grandes puissances de l'Europe en 1789.

CHAPITRE XVII

LA FRANCE EN 1789

I. En 1789, la France n'est encore qu'une agglomération de fiefs; elle ne doit son unité qu'au gouvernement du roi. Le roi est un maître absolu : il choisit arbitrairement ses ministres et les membres de ses divers conseils, chargés de l'administration centrale.

II. Les gouverneurs de province n'ont plus qu'un titre honorifique. Le pouvoir appartient aux intendants. Le roi fixe suivant son caprice tous les impôts; il est le maître de tous les tribunaux; il nomme à tous les grades de l'armée et de la marine. La liberté politique n'existe pas.

III. Le privilège est partout : le clergé de cour et la haute noblesse vivent des bénéfices et des pensions distribuées par le roi. La noblesse de province et le bas clergé traînent une existence misérable en pressurant le paysan au moyen des droits féodaux. La haute bourgeoisie cherche à acquérir la noblesse par l'achat des charges. Les marchands et les artisans défendent les privilèges des corporations. Le paysan souffre de tous les impôts, de tous les droits féodaux, de toutes les injustices sociales.

IV. La nation réclame dans l'ordre politique une constitution et la refonte des vieilles institutions; dans l'ordre social, l'abolition des privilèges et des abus.

I. L'ancien régime. — Notre France contemporaine ne date pas de 1789. Sans doute la Révolution l'a fait renaître et nos institutions s'imprègnent toujours davantage de ses principes féconds. Mais les nombreuses générations façonnées par notre vieille monarchie ont laissé leur trace profonde.

Ouvrages a consulter : Taine, *Origines de la France contemporaine*, liv. I. — De Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*. — Edme Champion, *la France d'après les cahiers de* 1789. — A. Brette Documents relatifs à la convocation des Etats généraux. — Arthur Young, *Voyage en France* (traduction Lesage). — P. Boiteau, *Etat de la France en* 1789. — Marcel Marion, *l'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle*.

Beaucoup de vestiges de l'ancien régime subsistent encore aujourd'hui; la grande secousse de la fin du XVIII[e] siècle n'a pas fait table rase. Un peuple ne dépouille jamais absolument son passé. Il est donc nécessaire, avant d'aborder l'étude de la Révolution, de tracer une rapide esquisse de l'état de l'ancienne France.

Diversité des institutions. — Et d'abord y avait-il vraiment une France? Mirabeau dit que notre pays est « une agrégation inconstituée de peuples désunis ». Il y avait une « nation provençale », une « nation bretonne » et bien d'autres. Le Dauphiné prétendait être « dans le royaume et non pas du royaume ». Les habitants du pays de Soule, voisins de Mauléon, disaient que cette ville leur était « aussi étrangère que si elle était en Turquie ». Mulhouse, Montbéliard, Avignon avec le comtat Venaissin, bien qu'enclavés complètement dans le domaine royal, appartenaient à des souverains étrangers. L'Alsace avait des princes, des abbés, l'évêque même de Strasbourg, qui relevaient du saint Empire romain germanique, et les difficultés suscitées par les *princes possessionnés* d'Alsace sont même la cause initiale de la première coalition.

A l'égard du régime douanier, les provinces formaient trois catégories : 1° celles des *cinq grosses fermes*, reliées, depuis Colbert, dans une même union douanière avec tarif uniforme ; 2° les provinces *réputées étrangères*, qui avaient refusé d'entrer dans l'union douanière et qui gardaient chacune leur ceinture de douanes et leur tarif particulier; 3° les provinces de l'*étranger effectif*, qui avaient leurs douanes tournées seulement du côté de la France. L'Alsace appartenait à l'étranger effectif; la Franche-Comté était réputée étrangère ; la Champagne faisait partie de l'union douanière.

Le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, la Bretagne et quelques petits districts des Pyrénées avaient conservé des États provinciaux qui votaient la taille : c'étaient les *pays d'États;* tout le reste du royaume formait les *pays d'élection*, où le conseil des finances et l'intendant imposaient et répartissaient le brevet de la taille.

Mirabeau, Portalis, Rabaut Saint-Étienne, jugeaient tâche impossible de faire vivre les Français sous une même loi, à cause de « l'esprit particulier des provinces ». La loi romaine prédominait dans le Midi, dans tout l'ancien domaine de la langue d'oc; mais les *coutumes* d'origine germanique étaient la règle à peu près générale dans le Centre et dans le Nord. Cependant le parlement de Paris comprenait dans son ressort, équivalent à près de la moitié de la France, des *pays de droit écrit* à côté de *pays de droit coutumier*, ceux-ci régis par plus de soixante coutumes différentes. Les fiefs ressortissant de la cour souveraine de Nancy étaient demeurés sous le régime des lois allemandes. Ainsi, sans sortir de France, on pouvait être héritier sur la rive droite d'un cours d'eau et cesser de l'être sur la rive gauche; et Voltaire a pu dire qu'en France on changeait de loi presque à chaque relai de poste.

Les poids et mesures variaient à l'infini; le même nom, suivant les localités, ou dans une même localité suivant les usages, s'appliquait à des mesures très différentes : dans les paroisses relevant de Montdidier, le *journal* variait de 758 à 1.287 toises carrées; la *verge*, de 20 à 25 pieds; etc. Souvent une même mesure comprenait plus ou moins d'étendue, de poids ou de capacité, suivant qu'elle était employée aux usages d'un seigneur ou d'un roturier. L'administration formait donc un véritable chaos. Le morcellement féodal subsistait toujours, avec l'émiettement caractéristique de ses institutions. Le royaume de France n'était encore « qu'un assemblage de parties incohérentes ».

La royauté absolue. — La France avait cependant une unité réelle. L'esprit local n'excluait pas complètement l'esprit national. Un long passé de souffrances et de gloire avait fondu ensemble tous les éléments du peuple français. Son génie exerçait en Europe un tel rayonnement qu'on était fier de lui appartenir. La France formait vraiment une patrie. Elle se personnifiait dans son roi, maître tout-puissant, père de ses sujets, propriétaire suprême de leurs biens. Le pouvoir royal, absolu, de droit divin, était sans limites et sans recours.

Toutes les anciennes institutions qui avaient fait contrepoids à l'autorité royale avaient disparu. Les États généraux n'avaient plus été convoqués depuis 1614; les États provinciaux avaient été supprimés dans plusieurs provinces par Richelieu; ceux qui restaient étaient impuissants. Les assemblées de notables n'étaient qu'un simulacre d'appel à l'opinion publique. Le roi les convoquait et les renvoyait suivant son bon plaisir. Les dernières velléités d'opposition du parlement de Paris, sous prétexte d'enregistrement des édits royaux, avaient été brisées par Maupeou et Loménie de Brienne. Les assemblées quinquennales du clergé s'attachaient surtout à éviter tout accroissement d'impôt ou réclamaient contre les protestants de nouvelles rigueurs. Dès longtemps la Sorbonne avait cessé de censurer les opinions et les livres. La royauté n'était même plus, comme au temps de Henri IV, tempérée par les libelles et les chansons; on compte dans *l'Almanach royal de* 1789 trente-trois censeurs pour la jurisprudence, vingt et un pour la médecine, cinq pour l'anatomie, huit pour l'histoire naturelle et la chimie, neuf pour les mathématiques et la physique, quatre-vingts, dont vingt et un abbés, pour les belles-lettres et pour l'histoire. Aucun livre, aucun journal, aucun écrit de tel genre qu'il fût, ne pouvait être publié qu'avec le « privilège du roi ».

Le roi exerçait donc dans leur plénitude les trois pouvoirs dont Montesquieu réclamait la séparation, comme la garantie primordiale de toute liberté politique. Il avait le pouvoir législatif : ses édits ou ordonnances tenaient lieu de lois; il fixait, sans aucune délibération d'aucun corps constitué, le chiffre de l'impôt. Il exerçait le pouvoir exécutif, n'ayant pour ministres que des commis irresponsables, nommant seul à toutes les dignités de cour, à toutes les fonctions publiques, à tous les grades dans l'armée et dans la marine. Maître absolu de l'ordre judiciaire, il arrêtait, par l'appareil solennel des lits de justice, les timides observations des parlements, ou menaçait les magistrats du remboursement de leurs charges. Le roi pouvait même se substituer aux tribunaux régulièrement établis et tenir enfermés,

au moyen des lettres de cachet [1], sans jugement et pour un temps illimité, ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Louis XVI, comme Louis XIV, se déclarait souverain, sans dépendance et sans partage, ne « devant de comptes qu'à Dieu » En 1788, le duc d'Orléans osait prétendre que l'enregistrement, en lit de justice, de l'édit royal sur l'emprunt de 420 millions était illégal : « C'est légal parce que je le veux », lui répliqua Louis XVI; et au même moment le comte d'Artois exposait naïvement le système financier de l'ancienne monarchie : « Vous savez, disait-il aux notables, que les dépenses du roi ne peuvent être réglées sur ses recettes, mais ses recettes sur ses dépenses. »

La cour. — Le roi est tout-puissant; mais ce sont les factions de cour qui gouvernent, surtout sous un prince aussi faible que Louis XVI. La cour, depuis François Ier, est le rendez-vous de tout ce que la France compte de personnages illustres par la naissance, par les fonctions, par le mérite personnel. La noblesse a pris l'habitude de déserter ses châteaux de province, pour venir adorer le roi à Ver-

1. M. Funck Brentano (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1892) distingue trois sortes de *lettres de cachet :* 1° Celles qui permettent à un magistrat d'arrêter un coupable qui pourrait s'enfuir. La procédure sans doute était blâmable; mais, comme l'instruction et le jugement suivaient de près l'arrestation, ces *ordres du roi* se trouvaient bientôt justifiés. — 2° Celles qui prescrivent une arrestation destinée à prévenir un scandale public. Elles furent extrêmement nombreuses : elles eurent souvent de bons effets. Un père en sollicitait contre un enfant; un mari, contre sa femme, ordinairement pour cause de libertinage, de dettes ou de vol; le curé de la paroisse était souvent consulté quand il s'agissait seulement de réconcilier des époux ou des parents; le lieutenant de police dirigeait toute la procédure, qui demeurait secrète; à Paris, les victimes étaient enfermées à la Bastille et les pièces de l'instruction restaient soigneusement cachées dans les archives. Ainsi l'on cherchait à sauver l'honneur des familles et Malesherbes a pu dire : que « quand le roi, par bonté, veut bien soustraire un coupable à la rigueur des lois en le faisant enfermer, c'est une faveur ». Cependant ces sortes de lettres de cachet étaient cause de nombreux abus : le soi-disant coupable pouvait être victime des haines de son entourage. Il ne pouvait pas se défendre : aucune publicité n'était donnée à l'instruction; aucune sentence n'était rendue. C'était l'arbitraire — 3° La troisième catégorie est celle des lettres de cachet politiques destinées à frapper les pamphlétaires ou tout simplement les ennemis du pouvoir. C'étaient sans doute les moins nombreuses, mais aussi les plus injustes. En somme la procédure des lettres de cachet rappelle celle de l'inquisition. Elles constituaient une menace permanente à la liberté de chacun.

sailles. Les nobles s'y ruinent; mais le roi les paie en pensions, en faveurs de tout genre, à condition qu'ils exercent auprès de lui les fonctions d'une véritable domesticité. Le grand-aumônier, le grand-chambellan, le grand-maître de la garde-robe, le grand-maître des cérémonies, le grand-écuyer, le grand-veneur commandent à une foule d'officiers de la chapelle, de la chambre, des cabinets, des écuries, de la vénerie, etc. Le roi a 1.458 cochers ou valets, et dépense, en 1787, 6.200.000 livres pour ses écuries. Les Polignac touchent par an de leurs offices 700.000 livres, sans compter les cadeaux, dont l'un de 800.000 livres, pour doter une de leurs filles. Les princes du sang coûtent encore plus cher. Louis XVI paye 25 millions de dettes à Monsieur et 56 milions au comte d'Artois. La maison militaire du roi compte 8.000 hommes, et sa maison civile plus de 5.000 personnes. La dépense annuelle de la cour est de 40 à 45 millions, qui vaudraient aujourd'hui plus du double et qui constituaient le dixième du revenu public à cette époque.

La vie de cour est une vie de féerie, où les festins et le jeu, la chasse, le bal et les représentations théâtrales varient les plaisirs de cet éblouissant « état-major en perpétuelles vacances ». Le roi se donne lui-même en spectacle, son lever, ses repas, ses chasses, son coucher sont des pièces en plusieurs tableaux, réglées d'après une étiquette minutieuse et qui recommencent chaque jour avec une déplorable monotonie. Mais les adorateurs du roi sont aussi ses conseillers; et dans cette cour dépensière et frivole ce sont les plus imprudents qui donnent le ton et obtiennent le crédit le plus sérieux. C'est le comte d'Artois, ce bourreau d'argent, ce roi de la mode, dont les folies ne se comptent plus : tantôt il commande 365 paires de chaussures pour pouvoir se mettre une paire neuve chaque jour de l'année ; tantôt il se fait applaudir de la reine à Trianon, en dansant sur la corde, après de nombreuses leçons prises des bateleurs les plus en renom. C'est la reine elle-même, l'aimable et imprudente Marie-Antoinette, qui cherche à oublier, dans une vie de plaisirs dispendieux, les amertumes d'un

mariage mal assorti; qui commet cette faute, impardonnable sur le trône de France, de rester beaucoup plus la fille de l'impératrice que la mère du dauphin; qui, élevée dans la doctrine de la monarchie de droit divin, considère comme un sacrilège toute atteinte portée à la prérogative royale. Ainsi le roi a peu à peu asservi la noblesse; et la noblesse à son tour emprisonne le roi. Les courtisans de Louis XVI le mèneront, par leurs funestes conseils, à l'échafaud.

L'administration centrale. Les secrétaires d'État et les conseils. — Il y a cependant, aux côtés du roi, un personnel de gouvernement très nombreux. Suivant la tradition, vieille de deux siècles, ce personnel se recrute surtout dans la bourgeoisie anoblie. Le chancelier, chef suprême de l'administration et de la justice, le contrôleur général, chargé du département des finances, les secrétaires d'État, de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères et de la Maison du roi exercent les fonctions de nos ministres, mais sans être ni solidaires, ni responsables, c'est-à-dire sans former, comme de nos jours, un cabinet. Le roi les appelle et les disgrâcie suivant son caprice.

Quand ils ont le titre de ministres d'État, ils siègent avec les autres ministres d'État désignés par le roi, au *conseil d'en-haut* appelé aussi conseil étroit, ou conseil secret, qui répond à peu près à notre conseil des ministres; et au *conseil des dépêches*, véritable ministère de l'Intérieur, chargé de la correspondance administrative avec les gouverneurs de province et les intendants. C'est la coutume; mais, en fait, le roi appelle dans ses conseils ou en exclut qui il veut. Le *conseil des finances*, chargé avec le contrôleur général de l'administration des revenus de l'État; le *conseil des parties* ou *conseil privé*, qui juge les causes évoquées par le roi, les conflits administratifs et judiciaires, qui interprète les ordonnances royales et fixe la jurisprudence comme notre Cour de cassation, ont des attributions plus spéciales. Le *conseil de la guerre*, qui ne se réunit qu'en temps de guerre, et le *conseil de conscience*, qui pourvoit à la nomination aux bénéfices, sont des conseils intermittents;

chacun des ministres spéciaux préside, en l'absence du roi, les différents conseils ; le confesseur du roi préside le conseil de conscience. Tous ces conseils sont des démembrements de l'ancien conseil d'État et en constituent autant de sections distinctes. Tous les membres portent le titre de *conseillers du roi en ses conseils*. Ils sont l'Etat-major de l'administration centrale.

II. **L'administration locale ; les commandants en chef et les intendants.** — Les *gouverneurs des provinces*, si puissants encore au temps de Richelieu, n'ont plus que des charges purement honorifiques. Depuis l'ordonnance du 18 mars 1776, ils résident à la cour et ne peuvent se mêler en rien aux affaires de leurs provinces, ni même y demeurer, sans une autorisation spéciale. En nommant encore des gouverneurs, le roi ne fait plus que distribuer des grâces militaires, c'est-à-dire des pensions considérables, données soit à la faveur, soit en récompense de beaux services. Il y a en 1789 trente-neuf gouvernements militaires, dont trente-deux correspondent à peu près aux anciennes provinces féodales. A la place des gouverneurs militaires, les *commandants en chef* sont chargés du maintien de l'ordre public et du commandement des troupes, dans des circonscriptions très arbitrairement découpées ; l'ordonnance du 17 mars 1788 en a établi dix-sept dans toute la France. Chacun de ces commandants en chef, qui ont rang de maréchaux ou de lieutenants-généraux, est doublé d'un commandant en second qui est ou un maréchal de camp, ou un colonel.

Les intendants sont, au contraire, des robins, très dédaignés des grands seigneurs ; ils n'existent que par le roi, mais ils sont les vrais maîtres de la France. Ils représentent le roi dans leur circonscription, qu'on appelle tantôt *intendance* et tantôt *généralité*. Tant qu'ils exécutent les ordres du roi, ils sont en dehors et au-dessus des lois : ils font vivre la France sous un véritable régime d'état de siège. C'est le seul moyen trouvé par l'ancienne monarchie, pour maintenir l'ordre public. Sans doute les intendants

du XVIIIe siècle ne ressemblent plus aux Laubardemont, aux Machault « coupe-têtes », qui avaient inauguré, au temps de Richelieu, la nouvelle fonction. Ils sont hommes du monde et philosophes, comme Turgot; souvent même courtisans raffinés, comme Calonne. Mais, sous le gant de velours, la main de fer est à peine dissimulée. Les trente-cinq intendances sont découpées aussi arbitrairement dans les anciennes provinces que le seront les départements par l'Assemblée constituante.


Turgot.

L'unité administrative n'existe pas : une inextricable confusion règne entre les divisions des différents services. Rappelons-nous que les fiefs, au moment de leur réunion, constituaient autant de petits États distincts. Chacun avait sa loi particulière. Le roi conclut avec chacun d'eux un pacte spécial; puis les institutions d'ordre général se superposèrent au fur et à mesure des besoins. Ainsi la tradition féodale survivait encore; la centralisation n'était qu'apparente et ne résultait, en France, que du despotisme uniforme du roi.

Les finances royales. L'impôt. — Le service financier était le plus important de tous. La France n'était, à vrai dire, que le domaine du roi : il fallait gérer ce domaine de façon à faire vivre le roi et sa cour et à assurer par surcroît tous les services publics. Le régime des impôts accablait les pauvres pour alléger les riches. Les impots étaient progressifs en sens inverse; le paiement de l'impôt passait alors pour une marque de roture. Il était de bon ton de s'en affranchir le plus possible.

La *taille* rapportait 91 millions : elle n'était payée que par les roturiers; mettre un noble à la taille était une con-

damnation infamante. La taille variait selon les pays : sous le nom de *taille réelle* et surtout dans les campagnes, elle frappait les terres roturières ; sous le nom de *taillè personnelle* et surtout dans les villes, elle était évaluée d'après l'ensemble des revenus du roturier. La taille réelle n'était pas aussi supérieure qu'on l'a cru longtemps à la taille personnelle. Dans les deux systèmes, la répartition était également unique et arbitraire.

La *capitation* rapportait 41 millions; elle était payée par tête et frappait en théorie tous les sujets du roi proportionnellement à leur fortune, depuis le dauphin, taxé à 2.000 livres, jusqu'aux malheureux qui ne payaient que 1 livre. C'était une sorte d'impôt sur le revenu global, estimé de la façon la plus arbitraire. Mais le clergé, par le système de l'abonnement, les nobles et les gens en place, par leur crédit, arrivaient à s'affranchir d'une fraction considérable de leur quote-part.

Les *vingtièmes* étaient un autre impôt sur les revenus de toute sorte : ils rapportaient 76 millions de livres. Depuis 1783, les contribuables devaient payer trois vingtièmes, qui, avec les 4 sous pour livres additionnels, faisaient monter cet impôt à près du sixième du revenu mobilier. Grâce à des exemptions et à des abonnements, un quart environ du royaume éludait depuis longtemps l'application des vingtièmes. Les privilégiés payaient ce qu'ils voulaient, quand ils voulaient. Seuls les taillables, c'est-à-dire les roturiers, versaient à peu près leur dû.

Le clergé était exempt des vingtièmes. Mais il acquittait sur ses biens des *décimes* ordinaires, qui étaient affectés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville. En outre, tous les cinq ans, l'assemblée du clergé votait au roi le *don gratuit*, ce qui lui permettait d'esquiver des impositions plus lourdes. « Le roi avait fait tant d'emprunts successifs et demandé tant d'avances à la caisse du clergé, que, loin de rien toucher des décimes et autres impôts ordinaires, il demeurait encore redevable d'une somme qui variait de 1 million à 2.500.000 livres. Le don gratuit extraordinaire, qui se payait en surplus des contributions régulières, restait donc

le plus clair des recettes réalisées par la royauté sur les revenus ecclésiastiques. Il s'élevait d'ordinaire à 3 millions. » (A. Gasquet.)

Les impôts indirects auraient dû frapper les sujets du roi, quelle que fût leur condition, en raison de leur consommation personnelle. Ils n'étaient ni moins onéreux ni moins vexatoires que les impôts directs, et quelques-uns donnaient lieu aux mêmes inégalités. Les *aides*, qui frappaient les boissons, les huiles et suifs, le poisson et le bétail avec le *droit de marque* sur les fers, les aciers, les objets d'or et d'argent, avaient été enlevées par Necker aux fermiers généraux et étaient exploitées en régie par l'État. Elles donnaient lieu à une multitude de visites et au paiement de droits multiples, qui faisaient au commerce un tort considérable. Les *traites* comprenaient les droits de douane, non seulement à la frontière, mais aussi pour la circulation intérieure entre les provinces de conditions diverses.

La *gabelle* était le plus détesté de tous les impôts. L'État avait le monopole de la vente du sel ; chaque famille était astreinte à en acheter une quantité déterminée, suivant le nombre de ses membres, dans les greniers à sel du roi. C'était le *sel de devoir*. Chaque qualité de sel avait ses usages déterminés dont on ne pouvait le détourner. Il était interdit d'employer le *sel de pot et salière* pour les conserves de salaisons, ou pour le bétail, ou pour les usages industriels. On livrait même aux tanneurs et corroyeurs du sel empoisonné, pour être sûr qu'il ne pût être détourné à d'autres usages.

En outre, le sel variait de prix d'une province à l'autre, depuis 62 livres le quintal, dans les provinces de grande gabelle, jusqu'à 9 livres, dans les provinces franches. De là une formidable contrebande qui donnait lieu à de furieuses chasses aux faux saulniers. Le trop fameux Mandrin en avait réuni une bande de plusieurs milliers, qui terrorisa, pendant près de deux ans, tout le sud-est de la France et livra une bataille rangée à un régiment du roi (1755). 18.000 gardes de la gabelle ou gabelous pratiquaient plus

de 60.000 visites annuelles qui donnaient lieu à d'innombrables condamnations, dont beaucoup aux galères. Les nobles, le clergé, tous les riches bourgeois et les fonctionnaires d'un rang élevé jouissaient du privilège de *franc salé*, qui consistait à ne pas être taxé pour le sel. Les traites et gabelles étaient affermées à la compagnie des fermiers généraux, qui prenait tous les six ans le bail des fermes.

La *corvée* royale, qui avait été rétablie après la chute de Turgot, pesait doublement sur le paysan : il devait fournir gratuitement à l'État, sur réquisition de l'intendant ou de son subdélégué, son temps, son travail, celui de ses bêtes de somme et de ses chariots. Les impôts indirects enlevaient au paysan le cinquième de son gain ; les impôts directs environ 53 0/0. On comprend, sous un tel régime financier, que la misère fût extrême.

La justice. — La justice donnait lieu aux inégalités les plus révoltantes. On a signalé déjà la différence entre les pays de droit écrit ou de droit romain et les pays de droit coutumier ou germanique, ceux-ci, où environ 300 coutumes diverses étaient encore en vigueur. Mais, au-dessus des lois, le caprice du prince décidait de tout : « Le royaume de France a été gouverné jadis par des coutumes, souvent par des caprices, par des lois, jamais. » (Mme DE STAËL.) La diversité des tribunaux était extrême. Au plus bas degré de la hiérarchie, la justice prévôtale faisait fonction de tribunal de simple police. Les juges des bailliages et sénéchaussées n'avaient plus de juridiction que dans les conflits avec la justice seigneuriale. Les 111 présidiaux jugeaient en première instance au civil et au criminel. Les 13 parlements et les 4 conseils supérieurs jugeaient en appel. La juridiction financière était exercée par d'innombrables tribunaux, des élections, des tables de marbre, du domaine et des greniers à sel, et en appel par les cours des aides. C'étaient là les juridictions régulières.

Les juridictions exceptionnelles étaient plus nombreuses encore : tribunaux de la connétablie, de l'amirauté, des eaux et forêts, pour les causes des officiers, des marins, pour les délits de pêche et de chasse. Les boulangers de

Paris étaient justiciables du grand-pannetier; les marchands de vin, du grand-échanson; les tapissiers, du grand-maître de la garde-robe. Les nobles revêtus de ces dignités de cour en tiraient de nombreux profits. Les gens d'église étaient jugés, dans chaque diocèse, par le tribunal de l'officialité. Beaucoup de nobles avaient gardé leur droit de basse et même de haute justice; et, pour ne pas laisser périmer leur droit, il leur arrivait encore de suspendre aux fourches patibulaires de leur manoir quelque malheureux paysan, coupable d'avoir tué le noble gibier dévastateur de leurs terres. Ainsi la noblesse et le clergé conservaient quelques-uns de leurs droits de justice, vestiges encore subsistants des temps féodaux. Cependant le *grand Conseil* avait un droit suprême de revision sur toutes les causes jugées par les différentes juridictions et sur les conflits d'attribution qui pouvaient se produire. Avec le *conseil des parties*, qui fixait la jurisprudence, il contribuait à établir une certaine unité dans la justice.

L'instruction. — L'instruction publique n'était pas organisée. Elle était presque complètement entre les mains du clergé. Chateaubriand, qui a fréquenté successivement les collèges de Dol, de Rennes et de Dinan, n'a jamais eu pour professeurs que des abbés. C'étaient aussi des congrégations qui donnaient l'enseignement dans les douze collèges royaux, où les jeunes nobles étaient préparés au métier des armes. Mais, en dehors de Paris, la plupart des collèges étaient peu florissants et manquaient de maîtres dignes de confiance. Les professeurs laïques étaient peu nombreux et n'avaient pas le bien-être nécessaire pour vivre et pour être respectés. L'abolition de l'ordre des Jésuites avait d'ailleurs créé un vide qui ne fut pas comblé.

Au-dessus des collèges, les 24 universités étaient des corps sans vie, bien dégénérés de leur splendeur du moyen âge. Les méthodes barbares de la scolastique y survivaient en grande partie; quelques-unes, comme celle d'Angers, donnaient encore l'enseignement en latin. Les examens étaient le plus souvent dérisoires; des grades s'achetaient dans les facultés de droit et de médecine.

Au-dessous, l'enseignement primaire n'était pas constitué. De nombreuses ordonnances avaient prescrit l'établissement d'écoles dans toutes les paroisses. Mais ces ordonnances restaient inappliquées; aussi les enfants croupissaient dans la dernière ignorance; la plupart des paysans ne savaient ni lire ni écrire. Les actes de l'état civil, recueillis par les curés dans les paroisses, sont trop souvent revêtus de croix en guise de signatures des déclarants et des témoins.

L'armée. — L'armée de 1789 n'était plus l'armée de la guerre de Sept ans. Elle avait été réformée par Choiseul et par Saint-Germain. Mais elle souffrait aussi de la plaie du favoritisme et des privilèges. Elle comprenait : 1° la *maison du roi* (8.000 hommes et 8 corps différents), d'un entretien très coûteux, où les charges se payaient très cher, mais qui avait une réputation bien établie de bonne tenue et de bravoure ;

2° l'*armée de ligne*, ou troupe réglée (172.000 hommes en temps de paix). Elle se recrutait, au moyen des racoleurs, par des engagements, soi-disant volontaires, qui ne faisaient entrer dans l'armée que le rebut de la population ou des étrangers sans ressource. La nourriture et le vêtement du soldat étaient sordides, avec ses « six sous par jour, un lit étroit pour deux, du pain de chien et, depuis quelques années, des coups comme à un chien... » « La misère du soldat est si grande, dit le comte de Saint-Germain, qu'elle fait saigner le cœur. Il passe ses jours dans un état abject et méprisé ; il vit comme un chien enchaîné qu'on destine au combat. » Une discipline de fer le tenait rivé au service, sans aucun espoir d'avancement au delà du grade de bas officier, c'est-à-dire de sergent. En dépit des sages ordonnances du comte de Saint-Germain, la vénalité des grades n'avait pas complètement disparu ;

3° la *milice*, celle-ci exclusivement nationale, mais composée des plus pauvres paysans, de ceux qui n'étaient rien et n'appartenaient à personne. Le soldat était alors si mal nourri, si mal traité, si peu considéré à cause de ses origines ordinaires, que les jeunes gens susceptibles d'être

enrôlés dans la milice cherchaient à y échapper par tous les moyens, soit en se mariant très jeunes, soit en se coupant le pouce, soit en fuyant dans les bois où l'on organisait la chasse aux réfractaires. Le contingent de la milice, qui formait cependant la plus saine portion de l'armée, était de 10.000 à 12.000 hommes; on y servait six ans. Abolie par Saint-Germain, à la demande expresse de Turgot, qui prétendait que ces enrôlements ruinaient l'agriculture, la milice avait été rétablie à la veille de la Révolution.

Il faut reconnaître cependant que les nobles formaient une caste militaire très dévouée au roi et très brave ; que le soldat, rompu au métier par de longs services, faisait du régiment sa famille et sa carrière ; que les services spéciaux de l'artillerie et du génie, perfectionnés par Valière et Gribeauval, étaient les mieux organisés de l'Europe. L'armée de la vieille monarchie était toute prête à faire ses preuves sur les champs de bataille de la République. L'émigration la força seulement à tirer de ses rangs subalternes son nouveau cadre d'officiers. L'armée royale, sur le pied de guerre, comptait environ 300.000 hommes. Elle coûtait 100 millions par an, dont plus de la moitié pour le commandement.

La marine. — Grâce à Louis XVI, la marine royale s'était relevée : on comptait, en 1789, 261 bâtiments de tout ordre, dont 60 vaisseaux de ligne, portant 9.000 bouches à feu. Les équipages se composaient de 70.000 matelots, fournis par le système des classes. Cette flotte avait paru avec honneur dans la guerre d'Amérique et n'avait de supérieure que la flotte anglaise. Mais la marine souffrait des mêmes vices que l'armée. Si les roturiers pouvaient y obtenir des grades, ils ne portaient jamais que l'uniforme bleu, dédaigné des officiers rouges ou nobles. Le sort du matelot n'était pas meilleur que celui du soldat.

III. Les trois ordres. Le clergé et la noblesse. — Les privilégiés appartiennent aux deux premiers ordres du clergé et de la noblesse. Tout en étant très jaloux de leurs privilèges, ils ne forment pas une caste fermée. L'argent

procure les mêmes droits que la naissance. Dès longtemps les rois de France se sont attribué le droit d'anoblissement. La vente des titres de noblesse est devenue peu à peu un des moyens de remplir les caisses de l'État. C'est aussi une spéculation qui trouve toujours amateurs, que de mettre en vente des offices et charges, conférant soit la noblesse personnelle, soit la noblesse héréditaire, après un certain nombre d'années d'exercice. C'est, d'ailleurs, une excellente spéculation pour les preneurs : grâce à leurs sacs d'écus, ils acquièrent le privilège de s'exempter des impôts les plus onéreux. L'impôt est alors un stigmate de basse extraction : l'anobli gagne à la fois la satisfaction de sa vanité et l'économie de ses deniers. Beaucoup de nobles, comme Beaumarchais, peuvent montrer aux indiscrets la quittance de leur noblesse. Sur 25.000 familles nobles, 1.500 à peine auraient pu faire remonter leur généalogie jusqu'aux croisades.

Les privilèges. — Il est très difficile de faire connaître, même approximativement, le nombre des privilégiés. On ne s'entend même pas sur le chiffre de la population de la France, à la veille de la Révolution. Est-ce 23 millions, est-ce 28 millions d'âmes que comptait le royaume de France? Est-ce 80.000 ou 400.000 ecclésiastiques? Est-ce 110.000 ou 500.000 nobles? Ce sont les chiffres extrêmes. Il semble, en se tenant dans une juste moyenne, qu'il y ait eu plus de nobles que de membres du clergé ; et qu'en évaluant à 2 ou 3 0/0 le nombre des privilégiés, on doit se rapprocher de la vérité.

Il est plus facile de dire en quoi consistaient les privilèges. C'est d'abord le droit d'arriver, à l'exclusion des roturiers, à toutes les hautes fonctions. Depuis l'ordonnance de 1781, le sous-lieutenant, avant d'obtenir son grade, doit faire preuve de quatre quartiers de noblesse en ligne paternelle. Vermond, dans un mémoire adressé à Louis XVI, demandait que les bénéfices d'église fussent exclusivement réservés aux nobles : « C'était l'intérêt de l'État de soutenir ainsi la noblesse pauvre, et un prêtre roturier, heureux d'avoir une bonne cure, n'avait qu'à rester roturier. » Les

membres des parlements élevaient la même prétention et voulaient de même refuser de s'associer tout homme nouveau n'appartenant pas au moins à la noblesse de robe.

Ainsi dans l'armée, dans la magistrature, dans l'église, les nobles prétendaient constituer à eux seuls tout l'état-major. Aux parvenus, ils consentaient à laisser quelques places dans la marine et toute la finance. Ils professaient un dédain de bon ton pour les affaires, et ils voulaient se réserver les moyens de « fumer leurs terres » par des alliances dans les familles des « traitants » ou financiers. En somme, en présence de la marée montante de la démocratie, la noblesse éprouve le besoin d'opposer une digue. Elle se montre d'autant plus intraitable sur ses privilèges, qu'ils sont moins justifiés et plus près de disparaître.

En outre, la noblesse et le clergé ont des privilèges honorifiques (titres, armoiries, préséances) ou utiles, ceux-ci très nombreux et très importants : exemption de la taille, de la gabelle, du logement des gens de guerre, des corvées personnelles; droit de ne pas être jugé par les tribunaux inférieurs, de n'être ni fouetté, ni pendu ; droit de justice et de chasse et tout l'ensemble des droits féodaux. Les nobles et les prêtres sont propriétaires de la plus grande partie des terres du royaume et des meilleures. Dans bien des paroisses, le seigneur a plus du tiers et près de la moitié du sol, sans compter les bois. On peut affirmer que le roi, les nobles et les prêtres possédaient les trois quarts des biens fonciers de toute la France.

Il y a d'ailleurs de nombreuses catégories parmi les privilégiés: depuis les princes du sang, les pairs de France, la noblesse et le clergé de cour, qui vivent auprès du roi et se partagent toutes ses faveurs, jusqu'aux nobles de province et au clergé de campagne, très misérables ou très humiliés, malgré leur situation de privilégiés. Vivre noblement, c'était ne rien faire et, par conséquent s'appauvrir à chaque génération. L'on ne pouvait s'enrichir qu'auprès du roi en ayant sa part de la manne bienfaisante des grâces royales.

Droits féodaux. — On s'appauvrissait dans la province où,

tout le revenu du noble consistait dans les droits féodaux. Ces droits étaient, au moyen âge, de véritables impôts, justement dus au seigneur, puisque, seul, il se chargeait de défendre ses vassaux, de leur rendre la justice, d'entretenir les routes, les marchés et les ponts. Désormais le roi s'acquittait de tous les services publics et exigeait en retour des sommes écrasantes. Dès lors les droits féodaux, tout en ne suffisant plus à faire vivre la noblesse, devenaient pour les paysans, une charge et une iniquité révoltantes.

Le bas clergé, issu de familles de paysans, remplissait avec dévouement tous les devoirs du ministère ecclésiastique, sans pouvoir espérer en obtenir jamais ni les honneurs, ni les profits. Tandis que l'évêque, puissant seigneur princier, avait au moins 70.000 francs de rentes et quelquefois plus d'un million, le curé de campagne disputait à des paroissiens, aussi pauvres que lui, la dîme qui le faisait vivre. Si la dîme était d'un trop bon revenu, l'évêque du diocèse ou l'abbé du voisinage se l'attribuait, et le malheureux prêtre était réduit à la *portion congrue*, qu'une libéralité de Louis XVI avait élevée à 700 livres, à peine de quoi ne pas mourir de faim. Aussi verra-t-on le bas clergé s'associer aux revendications du tiers état et applaudir à la Révolution.

La bourgeoisie: Les corporations. — Ceux qui ne sont ni nobles, ni prêtres, appartiennent à la roture. Cependant les bourgeois ont pour le peuple les mêmes dédains qu'ils reçoivent de la noblesse. Les avocats, juges, médecins, financiers, gros marchands, même quelques corporations de métiers (apothicaires, orfèvres, merciers, drapiers) sont réputés bourgeois. Leur plus vif désir est d'entrer dans les rangs de la noblesse par l'achat des offices royaux. Les corporations industrielles forment elles-mêmes de petites coteries privilégiées, où le fils du patron succède à son père, sans passer par les rudes épreuves de l'apprentissage et du compagnonnage, sans avoir à faire les frais du *chef-d'œuvre*. Celui qui n'est pas né patron a bien des chances de rester toute sa vie un humble compagnon. A cette époque, il faut, pour s'établir, autre chose que l'ha-

bileté de main, l'honnêteté et le capital indispensable: il faut la naissance ou, tout au moins, l'agrément des membres de la corporation.

Les paysans. — Au plus humble degré de la hiérarchie sociale, le paysan est accablé de toutes les charges publiques et vit dans la condition la plus misérable. Le servage, aboli par Necker dans toute l'étendue du domaine royal, n'a pas complètement disparu du royaume: on compte encore au moins 1.500.000 sujets du roi, serfs de glèbe, qui appartiennent corps et biens à leur seigneur. On a prétendu qu'à la veille de la Révolution il y avait beaucoup de petits propriétaires; mais de quoi pouvaient-ils bien être propriétaires? « Là où le chiffre des propriétaires est indiqué par les cahiers, la proportion varie entre celle que fournit une paroisse près de Metz: 107 feux, 10 propriétaires; et celle qu'on trouve dans une paroisse du bailliage d'Auxerre: 172 habitants, 32 labourant, 3 seulement labourant chez eux. Les ventes ne sont pas rares, où on lit: le seigneur est seul propriétaire. » (E. CHAMPION.)

D'ailleurs, là même où il est propriétaire, la terre du paysan est grevée de servitudes, qui sont précisément les droits féodaux: le *cens* ou *champart* imprescriptible et irrachetable, payé le plus souvent en nature, comme la dîme, et qui varie du douzième au tiers de la récolte; les *lods et ventes*, droits de mutations payés à chaque changement de propriétaire; la *corvée seigneuriale*, qui prend une cinquantaine de journées de travail chaque année; les *droits de chasse*, *de colombier*, *de garenne :* le seigneur a le droit de poursuivre le gibier d'une terre à l'autre de son domaine; le paysan est passible du gibet, s'il tue le gibier du seigneur, même pour sauver sa récolte, et l'on compte en France plus de gardes-chasse, pour protéger le gibier, que de gendarmes, pour défendre les sujets du roi. Enfin les *péages* et les *banalités*, qui forcent le paysan à se servir du moulin, du four, du pressoir seigneurial, moyennant redevance. Tous ces droits étaient une source de maigres profits pour le seigneur, tout en causant d'énormes dommages aux paysans. Loin de s'atténuer, ils donnaient lieu,

dans beaucoup de localités, à des rigueurs nouvelles. On a calculé que le roi, le seigneur et le curé payés, il restait en moyenne, pour vivre, dans une famille de paysan, 30 livres par tête et par an. Le paysan était bien, selon le mot de Taine, le mulet de l'ancien régime [1].

IV. **Assemblées provinciales.** — Une réforme politique avait été tentée par l'établissement des assemblées provinciales. Necker établit celles de Bourges et de Montauban (1779); en 1787, Loménie de Brienne généralisa cette institution qui eût pu donner d'excellents résultats. Mais ces assemblées furent contrariées par les parlements, par la cour, par l'état inextricable du chaos de la vieille administration française. A cette tentative toute pacifique, devait succéder la réforme violente de la Révolution qui, d'ailleurs, emprunta beaucoup aux assemblées provinciales.

1. Voici, d'après Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution* (liv. II, ch. Ier), une peinture vivante de la condition du paysan à la veille de la Révolution :

« Imaginez, je vous prie, le paysan français du XVIIIe siècle, ou plutôt celui que vous connaissez, car c'est toujours le même; sa condition a changé, non son humeur. Voyez-le tel que les documents que j'ai cités l'ont dépeint, si passionnément épris de la terre, qu'il consacre à l'acheter toutes ses épargnes et l'achète à tout prix. Pour l'acquérir, il lui faut d'abord payer un droit, non au gouvernement, mais à d'autres propriétaires du voisinage, aussi étrangers que lui à l'administration des affaires publiques, presque aussi impuissants que lui. Il la possède enfin; il y enterre son cœur avec son grain. Ce petit coin du sol, qui lui appartient en propre dans ce vaste univers, le remplit d'orgueil et d'indépendance. Surviennent pourtant les mêmes voisins, qui l'arrachent à son champ et l'obligent à venir travailler ailleurs sans salaire. Veut-il défendre sa semence contre leur gibier? Les mêmes l'en empêchent; les mêmes l'attendent au passage de la rivière pour lui demander un droit de péage. Il les retrouve au marché, où ils lui vendent le droit de vendre ses propres denrées; et quand, rentré au logis, il veut employer à son usage le reste de son blé, de ce blé qui a crû sous ses yeux et par ses mains, il ne peut le faire, qu'après l'avoir envoyé moudre dans le moulin et cuire dans le four de ces mêmes hommes. C'est à leur faire des rentes que passe une partie du revenu de son petit domaine, et ces rentes sont imprescriptibles et inaliénables. Quoi qu'il fasse, il rencontre partout ces voisins incommodes pour troubler son plaisir, gêner son travail, manger ses produits. Et quand il a fini avec ceux-ci, d'autres, vêtus de noir, se présentent, qui lui prennent le plus clair de sa récolte. Figurez-vous la condition, les besoins, le caractère, les passions de cet homme, et calculez, si vous le pouvez, les trésors de haine et d'envie qui se sont accumulés dans son cœur. »

Conclusion. — En résumé, l'ancien régime se mourait de trois maux : dans l'ordre politique, l'arbitraire, fruit naturel de l'absolutisme monarchique ; dans l'ordre social, le privilège, héritage de l'âge féodal ; dans l'ordre administratif, la confusion des pouvoirs et l'enchevêtrement des services publics, résultat de la lente formation de notre unité nationale et du développement séculaire de nos institutions. Tous ces abus lésaient les intérêts, irritaient la raison.

Ainsi l'heure avait sonné d'une refonte complète de l'ancien régime. Il fallait limiter par une constitution la toute-puissance du roi ; il fallait briser le moule des vieilles institutions, pour donner au pays son unité nationale ; il fallait supprimer les abus, les privilèges, tout ce qui entravait la libre expansion de l'individu, ou l'usage de ses droits naturels. C'était le programme formulé si souvent par les philosophes et les économistes, que l'on pouvait résumer dans les deux mots de liberté et d'égalité. La France avait confiance en son roi. Aucune crise, aucune misère n'avaient encore diminué l'ardeur du sentiment monarchique. C'est Louis XVI lui-même qui satisfait le vœu public en provoquant la grande consultation nationale destinée à la réforme de tous les abus.



Necker.

SUJETS A TRAITER

Le pouvoir royal sous l'ancien régime.
Les privilèges et les droits féodaux.
Origines et causes immédiates de la Révolution.

CHAPITRE XVIII

PÉRIODE MONARCHIQUE DE LA RÉVOLUTION. — LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET LA CONSTITUANTE ABOLITION DE L'ANCIEN RÉGIME

I. La période monarchique de la Révolution dure jusqu'au 22 septembre 1792. La réunion des États généraux est préparée par le programme royal du 27 décembre 1788, par les élections du premier degré et par la rédaction des cahiers. L'ouverture des États généraux a lieu le 5 mai 1789. La question du vote, par ordre ou par tête, occupe les premières séances.

II. La résistance des privilégiés est brisée successivement : 1° Dans la journée du 20 juin, le serment du jeu de paume est prêté; les États généraux prennent le nom d'assemblée nationale constituante; 2° dans la journée du 14 juillet, la Bastille est prise, la garde nationale instituée ; la révolution municipale s'étend bientôt à toute la France; 3° dans la nuit du 4 août : les privilèges sont abolis ; 4° à la suite des émeutes des 5 et 6 octobre, le roi est ramené de Versailles à Paris, qui redevient la capitale de la France.

III. Malgré les divisions des partis, accentuées par la liberté de la presse et par les discussions des clubs, l'Assemblée travaille à la constitution. La fête de la Fédération rapproche tous les cœurs (14 juillet 1790). La constitution civile du clergé provoque les premiers dissentiment graves. La Constituante termine ses travaux au milieu des inquiétudes qu'entraînent la fuite du roi à Varennes et les troubles du Champ de Mars (30 sept. 1791).

I. **Caractère de la Révolution française.** — La convocation des États généraux a été le signal de la Révolution fran-

---

Ouvrages a consulter : Les beaux travaux de M. F.-A. Aulard ont complètement renouvelé l'histoire de la Révolution française. On en trouvera le résumé dans *Etudes et Leçons sur la Révolution*, 2 vol. in-12, et surtout dans *Histoire politique de la Révolution française* (1901). — de Loménie, *les Mirabeau*. — Voir à la liste bibliographique l'indication des précis et des histoires générales de la Révolution.

çaise. Elle dure dix ans (1789-1799) ; sous la forme monarchique, d'abord, au temps des Assemblées constituante et législative (1789-1792) ; puis sous la forme républicaine, au temps de la Convention nationale et du Directoire (1792-1799). Elle n'est nullement locale, ni nationale, comme les révolutions anglo-saxonnes de la Grande-Bretagne et des États-Unis. La Révolution française, inspirée des maximes des philosophes du XVIII[e] siècle, qui se vantaient d'avoir retrouvé les titres perdus de l'humanité, est essentiellement universelle. Elle cherche à créer une société idéale, qui convienne à l'homme de tous les temps et de tous les pays. Elle n'invoque aucune vieille charte, aucun contrat tombé en désuétude ; elle ne donne pas à la France des libertés, mais la liberté ; elle ne confère pas à chaque classe des privilèges qui se compensent mutuellement ; elle proclame l'égalité des devoirs et des droits. Elle ne se fonde pas sur le droit historique, mais seulement sur le droit naturel. C'est à la fois sa force et sa faiblesse : sa force, parce que ses principes sont salués, dans tout le monde civilisé, comme devant constituer un jour les solides assises de la société humaine régénérée ; sa faiblesse, parce qu'elle innove avec trop de hardiesse, sans tenir assez compte des souvenirs du passé.

Son œuvre est double : une œuvre de destruction des abus, des privilèges, de tout un édifice vermoulu, qui tombait déjà en ruines de lui-même ; œuvre très vite accomplie, en quatre journées, dans l'espace de cinq mois (mai-octobre 1789). L'œuvre de reconstruction est plus ardue : sans doute l'Assemblée constituante a réussi à trouver la forme de nos nouvelles institutions ; mais la constitution politique dont elle a doté la France n'a eu qu'une durée éphémère ; et pendant près d'un siècle, à travers de trop nombreux bouleversements, la France n'a pas cessé de chercher son régime politique définitif.

Le programme royal de 1788. — Quand le roi eut décidé de convoquer des États généraux, il fit préparer par Necker un programme qui contenait ses vues. C'est le rapport du

27 décembre 1788[1]. Les principaux articles du programme sont : le droit restitué à la nation de consentir l'impôt, avec l'établissement d'un budget régulier des dépenses ; la périodicité des États généraux, l'extension à toute la France des États provinciaux, la discussion laissée aux États relativement aux lettres de cachet et à la liberté de la presse, la suppression des privilèges d'impôts. La royauté s'engageait à laisser détruire l'ancien régime.

De nombreuses brochures avaient discuté les réformes à accomplir : la plupart demandaient une réforme sagement modérée, accomplie avec l'assentiment du roi et en tenant compte des traditions. Ni Mably, ni Condorcet, ni Raynal n'avaient jamais songé à l'établissement de la République. Le plus célèbre des opuscules du temps fut celui de l'abbé Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers état ? » qui se terminait par la formule si connue : « Qu'est-il ? rien ! — Que doit-il être ? tout ! — Que demande-t-il à être ? quelque chose ! »

Règlement des élections. — La préparation des États eut lieu non sans désordre. On voulait respecter les formes traditionnelles des élections de 1614. Cependant Necker avait fait décider que les paysans voteraient comme les bourgeois ; que les curés de campagne enverraient leurs délégués ; que les protestants seraient électeurs et éligibles ; enfin que le tiers état aurait la représentation double, c'est-à-dire deux représentants pour un du clergé et un de la noblesse ; en outre, chaque bailliage avait droit à une députation complète, c'est-à-dire à quatre députés. L'Assemblée devait donc compter plus d'un millier de membres. Presque partout les nobles ayant fiefs et le haut clergé nommèrent directement leurs représentants. Au contraire, le bas clergé et les roturiers se réunirent au chef-lieu du bailliage pour nommer seulement des électeurs, qui choisissaient eux-mêmes les députés. Il fallait avoir vingt-cinq ans

1. Le titre complet est : *Résultat du conseil d'État du roi, tenu à Versailles, le 27 décembre* 1788. Necker avait rédigé ce rapport ; et, malgré l'opposition de Barentin et de Villedeuil, le roi entraîna la majorité du conseil dans le sens de l'adoption.

et payer une contribution directe pour être appelé à prendre part à l'élection. Les conditions du vote étaient donc très larges : ce fut presque le suffrage universel, mais à deux degrés pour la plupart des votants.

Cahiers des États généraux. — Suivant l'habitude, les électeurs rédigèrent les *cahiers* contenant leurs vœux de réforme. Il y en eut, dans la plupart des paroisses, qui furent résumés dans les cahiers de chaque bailliage. Chaque ordre rédigea le plus souvent ses cahiers distincts, si bien qu'il y eut peut-être 50 000 cahiers, très inégaux par l'étendue, par la valeur, par la nature des réformes réclamées. Beaucoup de ces cahiers s'inspirèrent du programme royal ou d'une circulaire envoyée par les soins du duc d'Orléans dans de nombreux bailliages. Beaucoup sont copiés les uns sur les autres ; beaucoup aussi sont un simple exposé des intérêts particuliers de ceux qui les signent. Mais on y trouve souvent une vue très nette et très élevée des besoins de la France nouvelle. A ce titre ils méritent d'être étudiés de très près, et ils constituent comme le testament politique de l'ancienne société française.

Les cahiers du clergé, inspirés par les hauts prélats, revendiquent le plus souvent le maintien de la dîme, de la propriété ecclésiastique et de la surveillance à exercer sur l'éducation, sur la presse, sur les dissidents religieux. Ce sont les plus hostiles à toute réforme. La noblesse ne renonce à presque aucun de ses privilèges ; cependant elle consent, en général, à payer l'impôt et à laisser racheter ses droits féodaux. Les deux ordres privilégiés sont les plus ardents à demander des lois pour protéger la liberté individuelle contre l'arbitraire royal.

Les cahiers du tiers État contiennent, au contraire, dans leur ensemble, un plan complet de réformes. Les vœux les plus souvent formulés sont : la transformation de la monarchie absolue, en une royauté dont les pouvoirs seraient nettement définis dans une constitution, avec une assemblée législative périodiquement convoquée pour exercer le contrôle ; l'impôt voté chaque année par la Chambre et réparti sans distinction de classes ; l'abolition des privilèges des

personnes, des paroisses, des villes et des corporations ; la garantie de la liberté individuelle par la suppression des lettres de cachet ; la création de municipalités élues et d'assemblées provinciales, pour gouverner à la place des intendants et des subdélégués ; l'abolition des justices seigneuriales et ecclésiastiques, de la dîme, des droits féodaux ; l'établissement d'une magistrature inamovible, se recrutant par l'élection, au lieu d'acheter ses charges, et jugeant d'après un code uniforme ; la fermeture de nombreux couvents, la vente d'une partie des biens du clergé ; telle est la moyenne des vœux les plus généralement exprimés. Le détail comporte naturellement une infinie complexité.

On peut résumer l'esprit de ces cahiers dans ce double vœu : 1° opérer une rupture complète avec l'ancien régime ; 2° établir une constitution politique comme garantie des réformes sociales. Les cahiers constituent d'ailleurs, pour le député qui s'engage à les présenter, un véritable mandat impératif. Ainsi, lorsque les députés de notre grande Assemblée constituante ont fait table rase du passé, ils se sont contentés de se conformer, en général, aux vœux nettement formulés de leurs électeurs.

Réunion des États généraux (5 mai 1789). — Les élections se firent avec la plus complète liberté et dans le plus grand calme, sauf quelques troubles en Bretagne, à Besançon et à Marseille. La désignation de la ville où les États tiendraient leurs séances donna lieu à quelques discussions : on proposa Tours, Blois, Orléans, Soissons et Cambrai. Necker se prononçait pour Paris, ou ses environs : Versailles ou Saint-Germain. Il comprenait qu'aucune réforme sérieuse n'avait chance d'aboutir loin de Paris. Le roi trancha la question : « Ce ne peut être que Versailles, à cause des chasses ! » La convocation fut fixée au 5 mai 1789. Dès la veille, les élus assistèrent à la messe du Saint-Esprit, où l'évêque de Nancy, la Fare, s'attacha à marquer les distinctions de castes que les privilégiés voulaient continuer à maintenir : « Sire, dit-il au roi, recevez les hommages du clergé, les respects de la noblesse, les humbles supplica-

tions du tiers État. » Le lendemain, dans le défilé solennel des députés à travers les rues de Versailles, jusqu'à la salle des Menus-Plaisirs, où ils allaient tenir leurs séances, les membres de la noblesse et du clergé portaient un costume tout brillant de soieries, de rubans et de dentelles ; ceux du tiers, un sombre vêtement de lainage noir Ces distinctions choquantes firent le plus mauvais effet.

Le roi, le garde des sceaux Barentin et Necker, prirent successivement la parole dans la séance d'ouverture. Le roi était considéré comme le gage des réformes : en lui reposaient toutes les espérances ; on avait foi dans la parole qu'il avait engagée, dès le 27 décembre 1788. Combien son langage répondit peu à l'attente générale : « Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé, et je me vois entouré des représentants de la nation à laquelle je me fais gloire de commander... Je connais l'autorité et la puissance d'un roi juste, au milieu d'un peuple fidèle et attaché de tout temps aux principes de la monarchie. Ils ont fait la gloire et l'éclat de la France : je dois en être le soutien et je le serai constamment... Mais tout ce que l'on peut attendre du plus tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez l'espérer de mes sentiments » ; ce qui voulait dire en bon français : « Je suis né prince absolu ; je resterai prince absolu ; mais je serai bon prince. » Le garde des sceaux chercha à réduire au minimum le plan des réformes : il proposait l'égalité des trois ordres devant l'impôt ; la royauté n'avait qu'à gagner à cette extension ; pour le reste, les États donneraient leur avis sur le régime de la presse, sur la réforme de la législation criminelle, sur l'exécution des règlements relatifs à l'instruction publique.

Le discours de Necker était plein de belles formules, mais ne contenait aucun programme net, ne traçait aux travaux de l'Assemblée aucune direction précise. Au dernier moment, la reine et le parti de la réaction avaient forcé le ministre à effacer de son discours tous les engagements contenus dans le programme royal du mois de décembre.

Il n'était plus resté dans la bouche du ministre qu'une phraséologie vague. Dès ce premier jour apparaît toute la tactique de la cour et du roi. Quand Louis XVI a cédé à quelque bon mouvement de son cœur, ses conseillers intimes le morigènent vertement et le forcent à se rétracter. Donner et retenir ne vaut, dit le principe de droit. Louis XVI donnera par ses actes publics; il retiendra par ses démarches secrètes ; ainsi s'expliquera la désaffection croissante de la nation à l'égard de son roi.

La question du vote. — Il est fort difficile d'indiquer le nombre des députés : ils n'étaient pas encore tous nommés, le 5 mai. A Paris, les élections du clergé eurent lieu du 27 avril au 11 mai ; celles de la noblesse, du 10 au 13 ; le tiers état commença les siennes le 12, et les acheva seulement le 19, en nommant au troisième tour de scrutin, pour vingtième député, l'abbé Siéyès. Lorsque l'Assemblée fut au complet, elle compta près de 1.200 membres, dont un peu plus de la moitié pour le tiers état ; grâce au doublement du tiers, auquel devait s'associer bientôt tout le bas clergé, les réformes pouvaient donc être réalisées ; mais c'était à la condition que le vote eût lieu par tête et non par ordre. Le vote des deux ordres privilégiés, opposé au vote unique de la chambre du tiers, eût tout entravé. Tout l'avenir des réformes était engagé sur la solution de cette question.

L'Assemblée nationale (17 juin). — Le tiers état le comprit : il refusa de procéder seul à la vérification des pouvoirs de ses membres, attendant que les deux ordres privilégiés se fussent réunis à lui pour délibérer en commun. Des conférences s'engagèrent ; mais les meneurs de la noblesse et du clergé refusaient de céder. Se perdre dans la foule obscure du tiers état, c'eût été pour eux une mésalliance. Les députés des *communes*, c'est le nom qu'avait pris la représentation du tiers, occupèrent seuls pendant six semaines la salle commune des délibérations, multipliant les appels aux deux autres ordres et les conférences. Cette longue inertie leur pesait. A la rigueur, les privilégiés pouvaient vivre sans rien faire ; c'était même leur habitude.

Le peuple ne le pouvait pas. La cour espérait tout des discordes naissantes des trois ordres. « Il est temps de couper le câble, » avait dit Siéyès, dès le 10 juin. Le 17 juin, ayant rappelé ce qu'il avait écrit déjà, que le tiers représente les 96 0/0 de la nation, il décida les députés des communes à se constituer en *Assemblée nationale*, sans attendre les représentants de quelques bailliages ou de quelques classes de citoyens. C'en était fait des États généraux traditionnels et de la distinction des ordres!

La noblesse protesta violemment; mais le clergé se divisa. Le bas clergé, formant la majorité de l'ordre, vota pour la vérification des pouvoirs en Assemblée générale. Le soir même, les évêques se rendirent auprès du roi, à Marly. L'archevêque de Paris se jeta à ses pieds en le conjurant de sauver la religion et la royauté. On suggéra à Louis XVI l'idée d'une déclaration royale; mais, comme elle n'était pas prête et qu'il fallait à tout prix suspendre les réunions du tiers État, il fut convenu que la salle des Menus-Plaisirs serait fermée, sous prétexte de préparer une séance royale pour le 23 juin. C'était le vieux moyen déjà employé en 1615, et qui avait réussi.


Bailly.

II. **Le serment du Jeu de Paume (20 juin).** — Le lendemain 20 juin, les députés des communes, sans avoir été prévenus, trouvent porte close. La salle est occupée par des tapissiers. L'outrage est vivement senti et commenté avec amertume. Doivent-ils délibérer sous la pluie, ou bien aller à Marly, où chasse le roi? Guillotin émet l'idée de se rendre

au Jeu de Paume[1]. Les murs sont nus; la salle est vide de tout mobilier; mais l'indignité du lieu va mieux établir la grandeur de l'acte. Bailly, président de l'Assemblée, donne lecture d'une protestation qu'il a adressée contre l'acte du roi.

Mounier suggère l'idée du serment. On le rédige en hâte, et Bailly, monté sur une table, en lit la formule d'une voix « si haute et intelligible » que les paroles en furent entendues de tout le peuple qui était dans la rue: « L'Assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'Elle ne continue ses délibérations, dans quelque lieu qu'Elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale; Arrête : que tous les membres de cette Assemblée prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler, partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides, et que, ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Toutes les mains se dressent ; un cri unique sort de toutes les poitrines: « Je le jure. » Puis on procède à l'appel ; et chaque membre présent vient signer au bureau. Un seul, Martin Dauch (de Castelnaudary), fit suivre sa signature du mot *opposant*, en déclarant qu'il ne croyait pas pouvoir

1. La salle du Jeu de Paume, située dans la rue de l'Hôtel-de-Lorge, presque à l'angle de la rue du Vieux-Versailles, avait été bâtie en 1686. Louis XIV y avait joué souvent. Le comte d'Artois et le duc d'Orléans en étaient les hôtes assidus. Elle avait environ 32 mètres de long sur 12 de large. Une confrérie se fonda plus tard pour y exercer une sorte de culte civique : la société du Jeu de Paume, créée par Romme. La Convention voulut en faire un établissement d'instruction publique. Mais Bonaparte ferma le temple et le transforma en atelier pour l'un de ses peintres officiels; la Révolution de 1830 le rentrouvrit. Napoléon III y reconstitua un Jeu de Paume, où e duc de Morny affecta d'aller jouer. La République en a fait un musée de souvenirs (Voir F.-A. AULARD, *le Serment du Jeu de Paume*, dans *Etudes et Leçons sur la Révolution française;* Paris, 1893).

jurer d'exécuter des arrêtés non sanctionnés par le roi. On respecta sa liberté. Le lundi 22, le Jeu de Paume était fermé.



Serment du Jeu de Paume (d'après David).

L'Assemblée tint séance dans l'église Saint-Louis; la majorité du clergé, ainsi que quelques nobles, vinrent grossir ses rangs. C'était un mauvais présage pour les partisans de la résistance.

Séance royale du 23 juin. — Le 23 juin, le roi, entouré des princes et des officiers de sa maison militaire, vint tenir un « lit de justice » contre les députés de la nation. Necker eût voulu, dans cette séance royale, consacrer la réunion des trois ordres et l'exécution du programme du 27 décembre. Le roi suivit l'avis contraire. Il n'autorisa le vote en commun que d'une façon exceptionnelle et illusoire. Il termina sa déclaration, à la fois équivoque et impérieuse, en enjoignant aux députés de se séparer tout de suite et de se rendre le lendemain chacun dans la chambre de son ordre.

Les privilégiés seuls obéirent. Le tiers état resta dans la salle, insensible au langage menaçant de son roi. Le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, vint réitérer les ordres du roi. Mais Bailly répliqua que l'Assemblée ne pouvait se séparer sans une délibération préalable, et Mirabeau apostropha rudement le grand-maître: « Nous avons entendu, dit-il, les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous, qui n'avez parmi nous ni place, ni voix, ni droit de parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. » Dreux-Brézé, stupéfait, se retira à reculons, comme il aurait fait devant le roi. Siéyès résuma nettement la situation : « Nous sommes aujourd'hui, s'écria-t-il, ce que nous étions hier; délibérons[1]. »

L'Assemblée décréta que ses membres seraient inviolables. L'entourage du roi fut vivement frappé de cette résistance. Louis XVI avait épuisé son énergie: « S'ils ne veulent pas s'en aller, dit-il, qu'on les y laisse. » Et, comme la majorité du clergé et un certain nombre de députés nobles s'étaient joints à ceux des communes, il ordonna, le 27 juin, la fusion des trois ordres, qui était déjà un fait à peu près accompli. La monarchie et l'aristocratie étaient frappées au

1. Pour mettre fin aux Etats généraux de 1614, la cour avait fait fermer la salle des séances sans prévenir les députés : « Sommes-nous autres que ceux qui rentrèrent hier dans la salle de Bourbon? » s'écria un député. En 1615, cette question resta sans réponse.

cœur. Désormais une royauté, entourée, comme la monarchie anglaise, d'institutions aristocratiques, devenait irréalisable en France.

Préparatifs de coup d'État. — La première revanche était manquée. La cour décida le roi à préparer un coup d'État militaire contre l'Assemblée. Des régiments étrangers, suisses, hongrois, royal allemand, etc., furent appelés à Paris; le 11 juillet, Necker fut invité par le roi à déposer secrètement sa démission et à partir pour Bruxelles, sans même prévenir sa famille. De nouveaux ministres se partagèrent le pouvoir: le baron de Breteuil, qui se vantait de brûler Paris s'il le fallait; le maréchal de Broglie, qui prétendait que le canon et la fusillade auraient raison des « argumentateurs », on ne disait pas encore les avocats; l'intendant Foulon, auquel on attribuait cette parole à propos de la famine: « S'ils ont faim, qu'ils mangent du foin. » C'étaient les chefs les plus violents et les plus impopulaires de la réaction. L'Assemblée nationale demanda vainement l'éloignement des troupes. Les rumeurs les plus invraisemblables circulaient. On attribuait au roi l'intention de transférer l'Assemblée, à Soissons ou à Noyon. Paris ne se laissa pas décapiter. L'Assemblée, seule jusqu'ici, avait fait opposition. Le peuple entra en lice; il prit les armes pour conquérir les libertés nécessaires; il resta debout désormais, jusqu'à ce que la jouissance de ses droits lui fût pleinement assurée.

Prise de la Bastille (14 juillet). — Le 12 juillet, lorsqu'on apprit à Paris le renvoi de Necker, on ne douta plus de l'imminence du coup d'État. Des groupes animés se formèrent au Palais-Royal, rendez-vous habituel des gens de plaisir et des politiciens. Un jeune avocat, Camille Desmoulins, monté sur une table, déclara que le renvoi de Necker était le signal d'une Saint-Barthélemy de patriotes. Le prince de Lambesc ayant chargé aux Tuileries des promeneurs inoffensifs, l'indignation gagna le peuple. Pendant la nuit, les électeurs parisiens, qui avaient été chargés de nommer les députés, chassèrent le conseil des échevins et décrétèrent la formation d'une milice de 48.000 hommes. Toute la jour-

née du 13, au bruit sinistre du tocsin, le peuple chercha

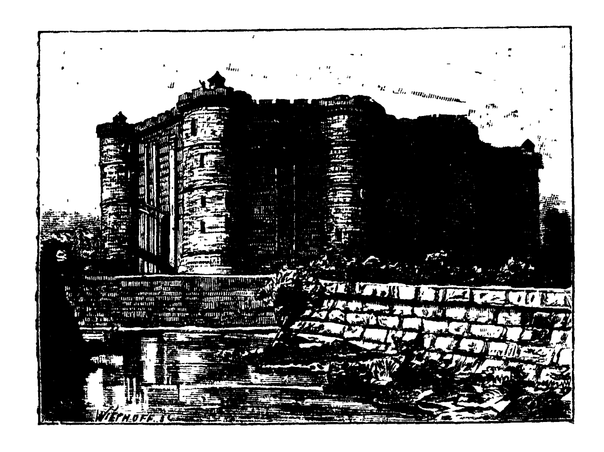


Camille Desmoulins au Palais-Royal.

partout des armes ; les boutiques des armuriers furent

pillées; on fabriqua 50.000 piques; on enleva aux Invalides 28.000 fusils.

Enfin, le 14, on se porta vers la Bastille. C'était une forteresse, d'où l'on pouvait canonner le peuple; il s'agissait de ne pas être pris entre deux feux. Thuriot, Élie, Hulin, Maillard, guidaient les assaillants. Enlever avec des piques et des fusils cette place massive, avec sa double enceinte, isolée par deux fossés, et ses neuf grosses tours, c'était une entreprise chimérique. Mais le gouverneur, de



La Bastille.

Launey, parlementa et laissa pénétrer une délégation d'une centaine de personnes, guidée par des agents de l'Hôtel de Ville. Une fois que les délégués eurent franchi le premier pont-levis, de Launey le fit relever, sans abaisser l'autre; et, sur ces malheureux, entassés entre deux fossés profonds, il fit ouvrir le feu de son artillerie. C'est alors que les Parisiens brisèrent les chaînes des ponts-levis, rétablirent ceux-ci avec des planches et employèrent les deux canons qu'ils avaient à détruire les derniers obstacles.

Fut-ce trahison ou méprise de la part de de Launey? Il avait eu le tort de parlementer au lieu de se borner à se dé-

fendre. Toujours est-il qu'on releva dans le peuple 83 morts et 98 blessés. Y eut-il aussi une capitulation en règle? Et les vainqueurs de la Bastille pouvaient-ils la faire observer? Quoi qu'il en soit, le malheureux de Launey fut entraîné en place de Grève et massacré, malgré les efforts d'Hulin pour le sauver. Le prévôt des marchands, Flesselles, coupable d'avoir amusé le peuple en lui promettant des armes qu'il ne voulait pas livrer, l'intendant Foulon et son gendre Berthier, qui s'étaient chargés d'approvisionner l'armée du général de Broglie, eurent bientôt après le même sort; et l'on vit de sinistres forcenés, qui déshonoraient cette victoire populaire, porter en triomphe, au bout de piques, les têtes sanglantes des victimes.



Médaille frappée en l'honneur de la prise de la Bastille.

Cependant des patrouilles de soldats, improvisés parmi le peuple, empêchèrent le désordre de s'étendre et protégèrent, dans tous les quartiers, les personnes et les propriétés. Quelques fauteurs de troubles furent pendus par cette police bénévole, et ainsi Paris fut sauvé de l'anarchie[1]. La Bastille ne renfermait plus que six prisonniers d'État. Mais c'était la geôle de l'intelligence; c'était la prison où étaient retenus, en vertu des lettres de cachet, les écrivains et les opposants. Peut-être ses portes se

1. Nous avons consulté, surtout pour la prise de la Bastille, les correspondances du comte de Dorset, ambassadeur du roi d'Angleterre, du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Joseph II, du marquis Carraciolo, ambassadeur du roi de Naples. Ce sont des témoins désintéressés, bien informés et qui cherchent à renseigner avec exactitude leurs cours respectives.

fussent-elles ouvertes pour emprisonner les chefs de l'Assemblée constituante, si le coup d'État, qui devait être exécuté dans la nuit du 14 au 15, avait pu réussir.

Révolution municipale. Garde nationale. — Les résultats de cette mémorable journée furent considérables. Les 80 électeurs parisiens, établis en permanence à l'Hôtel de Ville, chassèrent le prévôt des marchands et les échevins et constituèrent, à la place des gens du roi, *la commune de Paris*. Bailly, le savant géomètre, membre de deux Académies et président de l'Assemblée, devint maire de Paris. L'établissement d'une milice civique, sous le nom de garde nationale, fut décrétée ; elle prit pour emblème la cocarde bleue et rouge, les couleurs de Paris, entre lesquelles la Fayette fit intercaler, en signe d'union, le blanc, couleur du roi. C'est l'origine de la cocarde tricolore. « Prenez-la, disait la Fayette en la distribuant, elle fera le tour du monde. » La Fayette fut nommé commandant en chef de la *garde nationale*. Ce fut le signal d'une révolution municipale, qui s'étendit en très peu de temps à toute la France. Les grandes villes, puis les simples bourgs, remplacèrent partout les intendants et autres agents du roi par des assemblées élues et confièrent des armes aux hommes faits, pour défendre, au besoin par la force, les institutions nouvelles.

Louis XVI, en apprenant la prise de la Bastille, s'était écrié douloureusement : « Ainsi c'est une révolte ! » — « Non, Sire, répliqua le duc de Liancourt; c'est une révolution. » Liancourt avait raison. Le roi fut obligé de consacrer en quelque sorte sa propre déchéance. Dès le 15 juillet, il parut à l'Assemblée sans gardes, suivi seulement de ses deux frères. « Messieurs, dit-il, c'est moi qui me fie à vous. » Il promit d'agir toujours d'accord avec la nation et de rappeler Necker. Les députés le reconduisirent jusqu'au palais aux cris de : « Vive le roi ! »

Le surlendemain, il vint à Paris. Bailly lui remit les clefs de la ville : « Henri IV avait conquis son peuple; aujourd'hui le peuple a reconquis son roi. » C'était, en réalité, une triste entrée triomphale. Louis XVI avait dû défiler au milieu de 50.000 hommes faisant la haie, armés de piques,

de faux et de fusils. Il monta les degrés de l'Hôtel de Ville sous la voûte d'acier formée par les sabres nus des officiers de la nouvelle milice. C'étaient de dangereux et menaçants honneurs rendus au roi. Il se sentit vaincu, humilié, sans prestige. « La nation se crut humaine et magnanime de ne pas déposséder le roi; elle fut amenée à s'en faire un jouet. Louis XVI, rentré dans la chambre de Louis XIV, eut peine à se reconnaître. Il ne trouvait plus en lui le roi. » (E. Quinet.)

La nuit du 4 août. — Cependant les troubles de Paris avaient eu leur répercussion en province. Le pouvoir royal étant fortement ébranlé au centre, l'autorité des agents du roi dans les provinces n'était plus respectée. Les municipalités nommées étaient impuissantes; la garde civique n'était pas encore constituée. La masse populaire, travaillée par d'effroyables convoitises, voulait les satisfaire immédiatement. Des émeutes éclatèrent à Lyon, à Caen, au Havre, à Bordeaux; des châteaux furent pillés; des meurtres commis. C'était un commencement d'anarchie qu'il fallait empêcher de s'étendre.

L'Assemblée jugea politique de consacrer le mouvement en détruisant elle-même ce qui restait du régime féodal. Le duc d'Aiguillon lut et fit approuver au club breton sa proposition de rachat des droits féodaux. Le 4 août le vicomte de Noailles fit voter l'égalité de tous les Français devant l'impôt, le rachat des droits féodaux et l'abolition de la servitude personnelle. Des acclamations retentirent dans toute l'Assemblée; et, sous la contagion de cet enthousiasme, les nobles se levèrent tour à tour, pour proposer le sacrifice de tous leurs droits et privilèges féodaux; les membres du clergé, pour demander la suppression de la dîme; ceux du tiers, pour abolir les privilèges particuliers des provinces, des villes, des corporations. Ce fut une Saint-Barthélemy des abus et inégalités de l'ancien régime. La séance se prolongea fort avant dans la nuit: l'Assemblée voulut associer le roi à cette œuvre de bienfaisance en le proclamant le restaurateur de la liberté de la France. Sans doute les nobles ne stipulèrent l'abandon de leurs droits utiles que

sous conditions de rachat ; ils eurent donc tort de reprocher plus tard à la nation d'avoir méconnu leurs bienfaits.

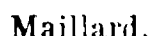
D'ailleurs il y eut quelque irréflexion dans tout ce mouvement. Siéyès chercha à faire maintenir la dîme. Mirabeau, absent le 4 août, qualifiait cette séance de tourbillon électrique. Mais elle dénote beaucoup de générosité, d'enthousiasme, de confiance dans un avenir meilleur. C'est un des plus grands et des plus purs moments de la Révolution. Désormais le passé est liquidé ; tous les Français seront égaux devant la loi ; l'égalité civile est conquise. Si l'œuvre de la Révolution avait dû se borner à la destruction des abus, elle eût été terminée en cette mémorable nuit du 4 août. Mais le peuple français réclamait la liberté politique, comme garantie de l'égalité conquise.

Journées des 5 et 6 octobre. — L'Assemblée s'était mise à travailler à l'œuvre importante de la constitution. Pour cela, il lui fallait la sécurité, et son indépendance se trouvait plus menacée que jamais. Déjà le comte d'Artois, les princes de Condé, de Conti, les Polignac, Broglie, Calonne, avaient donné le signal de l'émigration, pour travailler efficacement du dehors à la restauration du pouvoir royal. L'entourage du roi n'avait pas renoncé à punir ceux qu'on appelait les meurtriers et à renouveler le coup d'État manqué au 14 juillet. De nouveaux mouvements de troupes s'opérèrent. Le régiment de Flandre, des dragons, connus pour leur fidélité, furent appelés à Versailles. Des banquets leur furent offerts pour exalter leur dévouement. La reine leur distribua la cocarde blanche, tandis que la cocarde tricolore était foulée aux pieds ; et pendant ce temps la famine sévissait à Paris. On comprend que l'inquiétude fût grande dans l'Assemblée et à Paris. Enfin, le 1er octobre 1789, on présenta à la sanction du roi la *Déclaration des droits*, avec les articles déjà votés de la *Constitution*. Le roi dit qu'il répondrait plus tard.

La réplique du peuple de Paris ne se fit pas attendre. Le 5 octobre 1789, plusieurs milliers de femmes, entraînées par une héroïne de carrefour, l'énigmatique Théroigne de Méricourt, escortée de 800 hommes armés, sous la conduite

de l'huissier Maillart, se rendirent à Versailles, sous prétexte de demander du pain. Ce fut un long et pénible trajet sous la pluie, dans la boue. L'Assemblée et le roi durent parlementer avec une députation des Parisiennes. Le soir, tout ce monde, harassé de lassitude et de faim, campa aux approches du palais. La Fayette accouru de Paris, avec ce qu'il avait pu recruter de gardes nationaux, s'était chargé de la garde des portes. Mais l'une d'elles fut forcée, et le palais fut envahi. La Fayette se précipita dans les





Maillard.



Théroigne de Méricourt.

appartements, détermina le roi et la reine à se montrer à un balcon, se jeta aux pieds de Marie-Antoinette, dont il baisa respectueusement la main. La foule applaudit; la famille royale était sauvée.

La paix était faite avec le peuple. Mais quelle paix! Le roi fut forcé de venir à Paris avec la reine et le dauphin; son carrosse fut escorté, tout le long de la route, par une foule désordonnée, qui avait orné de bouquets de fleurs les canons des fusils; qui criait que l'abondance allait renaître, maintenant qu'on avait sous la main «le boulanger, la boulangère et le petit mitron». Dès lors plus de réconciliation possible avec la famille royale : il eût fallu s'en séparer et

changer de dynastie. « Qu'importe, s'écriait Mirabeau, que ce soit Louis XVI ou Louis XVII qui règne ! » Mais il ne fut pas écouté. Les constitutionnels s'acharnaient à garder le roi comme otage, autant par amour que par méfiance.

III. Les partis dans l'Assemblée. — C'est à partir du mois d'août 1789 que commencèrent véritablement les travaux de l'Assemblée constituante. Elle avait à sa tête un président élu pour quinze jours, assisté de six secrétaires, qui rédigeaient un procès-verbal très abrégé des séances. Chaque membre pouvait proposer des motions qui étaient discutées dans les bureaux. Un certain nombre de comités permanents furent chargés de préparer les travaux de l'Assemblée : le plus célèbre fut celui de la constitution ; les autres, comité des finances, comités militaire, diplomatique, etc., surveillaient les ministres et participaient en fait au gouvernement. Les séances étaient publiques et les assistants des tribunes exercèrent plus d'une fois une pression décisive sur les votes.

Les députés formaient deux groupes tranchés, que le peuple désigna de bonne heure sous les noms d'aristocrates et de patriotes. Mais les distinctions étaient plus compliquées parmi les adversaires et les partisans de la révolution : Duval d'Esprémenil et le vicomte de Mirabeau, surnommé Mirabeau Tonneau, étaient les plus violents et les plus cyniques des aristocrates; le chevalier Cazalès et l'abbé Maury défendaient, le premier, avec plus de noblesse et de chaleur, le second, avec plus d'adresse sophistique, ce qu'on pouvait encore sauver de l'ancien régime. Beaucoup de nobles, le duc d'Aiguillon, le vicomte de Noailles, le sceptique et spirituel Talleyrand, évêque d'Autun, l'ardent la Fayette, se rallièrent assez vite à la cause de la liberté. Mounier, Lally-Tollendal, Malouet, Clermont-Tonnerre, disciples de Montesquieu et grands admirateurs de la constitution anglaise, formaient le groupe des modérés : on les appelait les *monarchiens*. Ils eussent voulu une réforme et non une révolution. Ils eurent le tort de se décourager trop vite. L'abbé Siéyès, Bailly, exercèrent un grand ascen-

dant, l'un par sa réputation de logicien politique, l'autre par ses vertus et sa fermeté. Ils étaient les chefs de la majorité et siégeaient au centre; ils étaient à la tête d'un groupe de légistes savants et d'orateurs d'affaires où se distinguaient Camus, Touret, Treilhard, Tronchet, l'abbé Grégoire, le pasteur Rabaud Saint-Etienne. Adrien Duport, Alexandre de Lameth et Barnave formaient un triumvirat auquel se rattachaient une trentaine de députés : très ardents au début, ils furent déconcertés par la fuite à Varennes, et, pour ne pas porter atteinte à la prérogative royale, ils se rapprochèrent de la cour. A l'extrême gauche, siégeaient des députés, qui, sans être encore des républicains, voulaient frapper à mort la monarchie : c'étaient Buzot, Dubois-Crancé, Rœderer, et surtout Pétion et Robespierre.


Mirabeau.

Mirabeau. — Entre tous se signala le comte de Mirabeau. C'était un « mâle monstrueux », né avec deux dents fourchues, péroreur à perte de vue dès l'âge de neuf ans, d'un tempérament ardent, d'une activité dévorante. Son père, hobereau de Provence, l'éleva durement, mais sans pouvoir dompter la fougueuse nature de « Monsieur l'Ouragan ». Mirabeau sert dans l'armée, se perd par les dettes et le jeu, abandonne sa femme, qui se console vite en devenant la reine des fêtes de Provence, enlève celle d'un ami, la célèbre Sophie de Monnier. Son père obtient contre lui dix-sept lettres de cachet et le fait enfermer dans toutes les prisons d'État. Mirabeau en sort plus fort, mûri par la souffrance, par la lecture, par la méditation, par l'effroyable tension de la volonté. Il s'est assimilé toutes les connaissances nécessaires à l'homme d'État. Il va les compléter dans l'exil et devient le publiciste le mieux informé de l'Europe. Il étudie

les finances et l'administration en Prusse, le commerce et la marine en Hollande, les institutions libres en Suisse et en Angleterre. C'est un grand remueur d'idées, un vigoureux orateur, qui exerce dans les assemblées un ascendant incomparable, par la puissance de sa voix tonnante, par son geste dominateur, par sa laideur superbe. Il se vante de déconcerter ses adversaires en leur montrant « sa crinière et sa hure ».

Malheureusement c'est un homme déconsidéré. Renié par la noblesse, il est nommé deux fois, par les électeurs du tiers, à Aix et à Marseille. Il est l'âme et l'athlète le plus éloquent de la Révolution, jusqu'au jour où il cherchera à arrêter le mouvement qu'il a si puissamment déchaîné. Il a été toute sa vie tourmenté par ce que Michelet appelle « sa discorde intérieure entre ses origines aristocratiques et ses instincts populaires ». Il eût voulu devenir ministre et gouverner au nom du roi. La Constituante, qui le méprisait, tout en subissant son ascendant, fit décréter l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de député. Alors il offrit d'être le ministre secret de la cour; il fit payer d'un subside mensuel de 6.000 livres ses conseils, qui eussent pu sauver la monarchie; payé, mais non vendu, car, s'il se salit par de vilaines intrigues avec la cour, où l'argent joua trop de rôle, il ne cessa jamais de défendre ses propres idées. Sa vie, qui eut de si beaux moments, fut consacrée jusqu'à la fin à la conquête et à l'affermissement de la liberté[1].

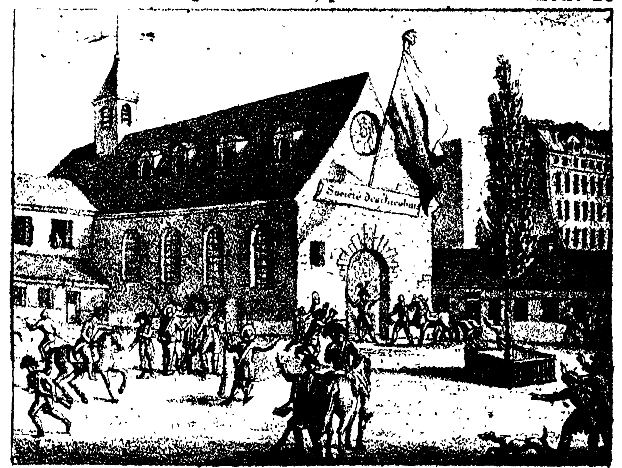
1. Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau (1749-1791). Il effraya les privilégiés aux Etats de Provence, en rappelant les souvenirs des Gracques et de Marius : « Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel en attestant les dieux vengeurs; et de cette poussière naquit Marius; Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres, que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » (3 février 1789.) — Dans la séance royale du 23 juin, il força Dreux-Brézé à quitter la place. — Le 26 septembre 1789, il fit adopter la proposition d'une contribution exceptionnelle du quart du revenu présentée par Necker : « Eh! messieurs! à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : « Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère! » Et certes il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni péril, ni factions, ni Rome..... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse ban-

Les clubs, Jacobins, Feuillants et Cordeliers. — En dehors de l'Assemblée, les clubs commençaient à exercer une influence considérable. Le plus célèbre est celui des Jacobins. Sous son premier nom de *Club breton*, c'était un comité tout régional, où se réunissaient les députés de la Bretagne pour délibérer sur les affaires qui devaient venir en discussion devant l'Assemblée. Ses délibérations étaient secrètes; cependant ce fut bientôt un centre d'attraction, d'où partirent certains mots d'ordre heureux. Au 23 juin, ses membres communiquèrent leur résolution de rester dans la salle commune, malgré la défense du roi. C'est aussi au Club breton que d'Aiguillon fit approuver la suppression des droits féodaux.

Après les journées d'octobre, ce club vint s'installer à Paris, dans une salle d'un couvent de jacobins, et s'appela la *société des Amis de la Constitution*. Son cadre s'élargit : toute l'élite de la bourgeoisie parisienne s'y fit inscrire, à côté d'un grand nombre de députés libéraux. Les délibérations eurent lieu au grand jour; le club prétendait être l'instituteur de la nation : il voulait créer en France l'esprit public. Il se mit en rapport avec une multitude d'associations affiliées de province, qui respectaient, dans celle de

queroute est là ; elle menace de conquérir vous, vos propriétés, votre honneur... et vous délibérez ! » — A propos du droit de paix et de guerre, qu'il voulait faire conférer intégralement au roi : « Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe; et maintenant on crie dans les rues la grande trahison du comte de Mirabeau... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas aisément pour vaincu. » (22 mai 1790.) — Dans l'un de ses derniers discours, il combattit la loi destinée à réprimer l'émigration : « La popularité que j'ai ambitionnée et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre n'est pas un faible roseau; c'est dans la terre que je veux enfoncer ses racines, sur l'imperturbable base de la raison et de la liberté... Si vous faites une loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir jamais. » (Février 1791.) — Il mourut quelques semaines plus tard (2 avril 1791) : « J'emporte avec moi, dit-il, le deuil de la monarchie. Les factieux s'en partageront les lambeaux. » Lamartine a pu dire en parlant de Mirabeau : « Ses mots retentissants sont les proverbes de la Révolution. » Sa dépouille mortelle fut escortée par le peuple entier jusqu'au Panthéon. Sa mort semblait alors une calamité publique. Mirabeau avait au plus haut degré le sens de la réalité pratique, de l'opportunité politique. Par l'éloquence et par le génie politique, Mirabeau est un précurseur de Danton et de Gambetta.

Paris, la société mère. A cette époque de quasi-anarchie, provenant de la suppression instantanée de toutes les anciennes autorités existantes, les Jacobins représentèrent l'unité et donnèrent un centre à l'opinion. Ils envoyèrent des instructions pour procéder à l'élection des juges, pour assurer la rentrée des impôts; et en même temps ils recevaient les vœux des associés provinciaux, pour hâter l'achèvement de



Club des Jacobins.

la constitution. Les Jacobins pratiquaient à l'égard du roi le loyalisme le plus absolu.

Cependant, après la fuite à Varennes, une scission s'opéra. Le plus grand nombre des députés forma une association séparée sous le nom de club des Feuillants. Barnave, Duport, les deux Lameth en furent les meneurs : c'étaient les plus modérés. Ils voulaient fortifier le pouvoir monarchique. Un autre club, formé de démocrates plus violents, les Cordeliers, réclamait, au contraire, à partir de ce moment, la suppression de la royauté et l'établissement d'une république. C'étaient Danton, Camille Desmoulins, Marat, Hébert. Les Jacobins, comme Buzot, Pétion et Robespierre,

qui avaient continué de siéger dans leur ancien local, furent amenés, par la scission des Feuillants, à se rapprocher de plus en plus des démocrates et des républicains. Ainsi le club des Jacobins s'est transformé suivant les époques. Il a été à la fois le guide et l'interprète de l'opinion.

La presse périodique contribuait aussi à tenir l'opinion en haleine. A côté de feuilles violentes de droite, comme *les Actes des Apôtres* de Rivarol et Suleau, ou de gauche, comme *l'Ami du Peuple* de Marat, *le Patriote français* de Brissot, *les Révolutions de Paris de Prudhomme*, rédigées par Loustallot, *les Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins, défendaient avec talent la politique démocratique; *le Mercure de France*, de Mallet du Pan, était, au contraire, le porte-paroles le plus autorisé de la réaction; *le Moniteur universel* et *le Journal des Débats ou Décrets* se bornaient à donner un ensemble de renseignements politiques ou à rendre compte des séances de l'Assemblée constituante. Jamais les feuilles périodiques n'avaient été plus nombreuses; jamais plus abondante moisson de libelles, pamphlets et opuscules de tous genres ne vit le jour.

Les travaux de la Constituante. — L'Assemblée constituante a procédé à une refonte complète des institutions de l'ancien régime. Elle a commencé par publier, à l'exemple de la République des États-Unis, une déclaration des droits de l'homme et du citoyen, où sont inscrits les célèbres principes de 1789. « Ce sont bien, comme le disait Duport, des vérités essentielles, s'adressant à tous les hommes, à tous les temps et à tous les pays. »

Il fallut ensuite s'occuper de la constitution. Nul doute, pour les hommes de 1789, que la France ne dût rester un État monarchique. Mais quelles limites seraient imposées au pouvoir du roi? Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre et les disciples de Montesquieu proposaient l'établissement d'un corps législatif élu de 600 membres et d'un sénat de 200 membres, nommés par le roi sur des listes présentées par les bailliages. Ils avaient peur des entraînements et de la tyrannie d'une seule assemblée : « Un pouvoir unique, disait Lally, finira par tout dévorer; deux se com-

battront, trois se feront équilibre. » Mais les unitaires, et Siéyès à leur tête, firent rejeter le système des deux Chambres, sous prétexte que la Chambre haute serait l'asile de l'aristocratie et l'appui naturel du despotisme royal.

Restait à fixer la prérogative royale : le roi pourrait-il refuser de sanctionner les votes et décrets de l'Assemblée législative ? pourrait-il, en opposant son *veto*, faire échec à la souveraineté nationale? Mirabeau était partisan de ce *veto absolu*, avec la responsabilité ministérielle pour correctif. Barnave, Pétion, imaginèrent le *veto suspensif* pendant la durée de deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans; si une troisième législature représentait le décret déjà deux fois voté, il prenait force de loi sans avoir besoin de la sanction royale. Le *veto* suspensif fut adopté après de graves débats, et en partie sous la pression de l'opinion et sous la menace de l'émeute. Aussi Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, quittèrent la France; du moment que leur système n'était pas adopté, ils crurent qu'ils n'avaient plus rien à faire dans l'Assemblée. C'est l'intransigeance habituelle des modérés.

Création des départements. — Pour rompre complètement avec les souvenirs du passé, la France fut partagée en 83 départements, à peu près équivalents entre eux par la superficie et par la population. Leur nom était tiré des accidents physiques du sol. Le département se divisait en districts ; le district, en cantons; le canton, en communes. Cette division territoriale, substituée à celle des anciennes provinces et généralités, aux ressorts judiciaires, ecclésiastiques et financiers, servit désormais de cadre unique pour toutes les circonscriptions administratives nouvelles. En vain Mirabeau avait repoussé la délimitation nouvelle de ces petits carrés géométriques. Les constituants les adoptèrent, pour abolir les souvenirs du passé et pour créer d'un seul coup l'unité administrative de la nouvelle France.

Fête de la Fédération (14 juillet 1790). — La prise de la Bastille avait été le point de départ de la conquête de la *liberté ;* la nuit du 4 août avait donné à la France l'*égalité ;*

il restait à proclamer la *fraternité*. Ce fut l'objet de la fête de la *Fédération*. La révolution municipale, qui avait pris naissance à Paris, au mois de juillet 1789, avait revêtu très vite le caractère d'une *fédération* entre les villes; ce n'était nullement un mouvement séparatiste, mais beaucoup plutôt une tentative d'union entre citoyens d'un même pays. L'Assemblée décréta que l'on célébrerait à Paris, le 14 juillet 1790, une fête de la Fédération, pour manifester solennellement l'unité de la nation française. Chaque légion de la garde nationale élut une délégation chargée de la représenter. L'armée, la marine, furent associées à la fête par l'envoi des plus anciens de leurs officiers ou de leurs soldats et matelots. Ce furent comme des élections nouvelles.

Les délégués entrèrent dans Paris comme dans une ville sacrée; on en remplit les casernes, les couvents; chaque famille voulut avoir son fédéré. Ils se réunirent en une sorte d'assemblée qui choisit la Fayette pour président, et qui protesta par ses adresses et ses députations de son attachement à la Révolution; ils travaillèrent avec les Parisiens à élever autour du Champ de Mars un talus artificiel avec des estrades; travail volontaire, animé par de gais refrains patriotiques. Le 14 juillet 1790, toutes ces délégations fédérées défilèrent dans le Champ de Mars devant le roi et l'Assemblée. Une messe solennelle fut dite sur l'autel de la Patrie, par Talleyrand, entouré de 300 prêtres. La Fayette, saluant le roi de son épée, prononça le serment nouveau de fidélité, à la nation à la loi, au roi. A son tour, le roi s'exprima ainsi : « Moi, roi des Francais, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi, et à faire exécuter la loi. » Tous les fédérés s'embrassèrent. « Ils ressemblaient, dit le procès-verbal officiel, à une famille de frères qui viennent de se jurer une amitié éternelle. » Jamais les cœurs, dans tout le pays et parmi toutes les classes de la nation, n'avaient ainsi battu à l'unisson, transportés d'un même élan de confiance dans un

avenir meilleur. A cette date du 14 juillet, qui est devenue celle de la Fête nationale de la France, on célèbre donc à la fois l'unité de la patrie française, le souvenir de la liberté reconquise et de la fraternité acclamée.

Sécularisation des biens du clergé. Biens nationaux. Assignats. — La question religieuse fut l'écueil de la Constituante ; elle engendra en France la guerre civile. La Révolution avait été faite en grande partie par le bas clergé ; dès le 12 juin 1789, Jallet, Grégoire et quelques autres simples prêtres s'étaient unis au tiers État. La contre-révovolution fut, au contraire, en grande partie l'œuvre du haut clergé : dès le 6 août, les évêques et abbés gros décimateurs cherchèrent à revenir sur les votes du 4, et plus tard ils demandèrent au roi de refuser sa sanction aux décrets de cette nuit célèbre ; ils le dissuadèrent d'accepter les principes de la constitution, et ce fut l'une des causes du coup d'État populaire dans les journées des 5 et 6 octobre. Ce fut bien pis lorsque les difficultés financières eurent poussé la Constituante à séculariser les biens de l'Église. Le 17 août, Necker avait proposé un emprunt qui ne fut pas souscrit ; le 26 septembre, il ne réussit à obtenir le vote sur la contribution exceptionnelle du quart du revenu, que grâce à l'énergique appui de Mirabeau, dressant devant les yeux de ses collègues le spectre hideux de la banqueroute.

Mais les impôts ne rentraient plus ; les paysans refusaient la taille ; les barrières où l'on payait les octrois avaient été démolies dans bien des villes. Nulle autorité, dans cet ébranlement général qu'amena la transition de l'ancien au nouveau régime, n'était assez respectée pour tirer l'argent de la poche du contribuable. Dans cette extrême nécessité, Talleyrand, évêque d'Autun, proposa de mettre à la disposition de la nation les biens du clergé : « Le clergé, disait-il, n'est pas propriétaire, mais seulement usufruitier de ses biens. Le concordat en accorde la disposition au roi, et la nation peut en disposer au même titre que le roi. » Thouret ajoutait que les biens du clergé, comme biens de mainmorte, avaient échappé pendant de longs siècles à toutes les charges publiques ; que l'État avait le

droit de s'indemniser des pertes subies de ce chef. Mirabeau fit voter le décret du 2 novembre 1789, qui était ainsi conçu : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. »

L'État assuma la dette du clergé et assura à chacun de ses membres des indemnités pécuniaires qui s'élevèrent à plus de 80 millions de dépenses annuelles, et qui améliorèrent dans une large mesure la situation des curés, de tous les humbles du clergé. Les évêques et les gros bénéficiers étaient seuls frappés en se trouvant réduits à leur tour à une sorte de portion congrue. Pour faciliter l'aliénation de ces biens, déclarés *biens nationaux*, Treilhard en fit adopter la mise en vente immédiate, jusqu'à concurrence de 400 millions ; Bailly proposa d'en représenter la valeur par un nouveau papier-monnaie, les *assignats*, qui porteraient intérêt à 5 0/0, qui seraient garantis par la valeur des biens nationaux, qui devaient servir à les payer, et qui s'éteindraient ensuite progressivement, à mesure que ces biens seraient vendus. Les assignats ont fait vivre la Révolution ; les biens nationaux lui ont servi de dot ; et, en passant peu à peu aux mains des paysans et des roturiers, ils les ont attachés de cœur au nouveau régime (novembre 1789-février 1790).

Constitution civile du clergé. — L'Assemblée constituante aurait dû s'en tenir là. Elle crut pouvoir, comme jadis le roi, régler la situation nouvelle du clergé dans l'État. Déjà les congrégations ecclésiastiques avaient été déclarées supprimées en droit, bien qu'elles pussent encore subsister en fait : c'était non pas la fermeture, mais l'ouverture des couvents qui avait été décrétée, pour en laisser sortir qui voulait (13 février 1790).

S'inspirant des doctrines gallicanes soutenues par le comité ecclésiastique, elle vota, sur le rapport de Treilhard, les quatre titres de la *constitution civile du clergé* sur les offices ecclésiastiques. Désormais les circonscrip-

tions ecclésiastiques concordèrent avec les autres. Il y eut par département un évêque ou un archevêque ; par canton, un curé-doyen. Les évêques et les curés furent désormais élus comme les magistrats et par les mêmes électeurs ; avec cette restriction que, pour être éligibles, les évêques et les curés devaient avoir exercé pendant un temps plus ou moins long la prêtrise dans le diocèse où ils se présentaient aux suffrages. L'évêque devait demander sa consecration à son archevêque métropolitain ou, à son défaut, au plus ancien évêque du ressort. Il lui était défendu de solliciter du pape aucune confirmation. Les élus recevraient de l'État, suivant leur rang, et par assimilation avec les autres fonctionnaires, un traitement convenable. Enfin ils devaient prêter serment d'être fidèles « à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et par le roi » (12 juillet 1790). Sans doute le principe de l'élection des membres du clergé par les fidèles était conforme aux usages de la primitive Église. Mais pouvait-on faire revivre brusquement des traditions tombées en désuétude depuis de si longs siècles ? De plus, comment faire accepter du Saint-Siège la renonciation complète à la consécration des évêques ? N'était-ce pas un schisme qui allait résulter de la dangereuse initiative de la Constituante ?

Le serment. La guerre religieuse. — En effet la guerre religieuse commença. Les évêques, sauf cinq, refusèrent en masse le serment; les curés aussi, par point d'honneur. Si la loi était mal faite, il fallait cependant la défendre. Le décret du 25 novembre priva de leur traitement les ecclésiastiques qui refuseraient de prêter le serment dans la huitaine. Le pape, par un bref du 10 mars 1791, interdit le serment. L'on vit, dès lors, en présence deux clergés : le clergé nouveau, composé des *jureurs* ou *assermentés*, jeunes, ambitieux, nommés souvent par des incrédules, soutenus par les acquéreurs de biens nationaux ; et les *non-jureurs* ou *réfractaires*, qui, plus respectés, exerçaient, la nuit, dans les granges, leur saint ministère. La persécution sembla ajouter à ces derniers l'auréole du martyre. Dans les

grandes villes, la guerre était faite aux réfractaires, et, dans les campagnes, aux assermentés. Les consciences étaient divisées ; dans les deux partis, il y avait des vertus et de la sincérité. Ce devait être une guerre inexpiable.

Opposition de Louis XVI. La fuite à Varennes (21 juin 1791). — C'est aussi la constitution civile qui poussa Louis XVI à une opposition irréconciliable contre la Révolution. A peu près seul dans son entourage, il était croyant sincère. Il méritait, autant que le fils de Charlemagne, le surnom de Louis le Pieux Quand les évêques lui eurent représenté qu'il perdrait son âme en sanctionnant la constitution civile, Louis XVI, pris de peur, résolut d'opposer son *veto* à la promulgation. Mais risquer le *veto* sur cette question, c'était risquer sa couronne. Son entourage lui conseilla la ruse et le mensonge. Le 24 août 1790, il accorda même sa sanction, la mort dans l'âme, à la constitution civile du clergé. Ce qui ne l'empêcha pas de s'adresser à un prêtre réfractaire, pour recevoir la communion pascale, le 28 avril 1791. Le peuple, prévenu, l'empêcha de faire le voyage de Saint-Cloud à cette intention Ce fut pour Louis XVI l'injure suprême ; il avait consenti à sacrifier son pouvoir absolu ; il n'accepta pas de laisser violenter sa conscience de chrétien.

Déjà l'exemple de l'émigration lui avait été donné par le comte d'Artois et les chefs de la noblesse ; le recours à la force militaire lui avait été conseillé par Mirabeau lui-même, que le roi n'avait jamais consulté que pour le compromettre. Son entourage intime n'espérait le triomphe de la contre-révolution que de la guerre civile appuyée par l'intervention étrangère.

Il résolut de s'échapper de Paris pour aller rejoindre, à Metz, l'armée du marquis de Bouillé et pour reconquérir à sa tête son pouvoir perdu. Dans la nuit du 20 juin, Louis XVI, déguisé en valet de chambre, monta, avec sa famille, dans une grande berline à huit chevaux, dont le cocher n'était autre que le fidèle comte de Fersen, l'admirateur dévoué de Marie-Antoinette. Une seconde voiture de moindre importance, suivait ; le comte de Provence partit en même temps

par une autre route. Il est bien étonnant qu'un cortège si encombrant ait pu franchir les portes de Paris. Il arriva cependant jusqu'à Sainte-Menehould ; mais là, le fils du maître de poste Drouet reconnut le roi, le précéda de huit minutes à Varennes, souleva la garde nationale, barricada la route. Les hussards de Lauzun, envoyés en avant-garde, refusèrent d'arracher le roi par la force. Le roi ne sut pas les entraîner Il se laissa ramener à Paris, inerte et penaud, sous la conduite de Barnave, de Petion et de Latour-Maubourg, chargés par l'Assemblée à la fois de le protéger et de le surveiller.

Affaire du Champ de Mars (17 juillet 1791). — Cette maladroite tentative d'évasion laissait le peuple exposé à la guerre civile et le roi déshonoré, puisque, dans son manifeste, il avouait avoir menti à ses sujets. Cependant les derniers liens qui unissaient la France à son roi ne furent pas coupés. Sans doute, l'idée et le programme de la République furent discutés aux Cordeliers. Mais les Jacobins et, à leur tête, Robespierre, réclamèrent d'abord seulement la déchéance du roi. L'Assemblée, fidèle au dogme monarchique, invoquant l'irresponsabilité du roi inscrite dans la constitution, feignit d'admettre que le roi, victime de ses conseillers, avait été enlevé de force.

C'étaient des fictions que le peuple ne pouvait comprendre. Des pétitions se signèrent pour demander, avec la déchéance du roi, la convocation d'une nouvelle constituante. Danton en lut la formule à haute voix au Champ de Mars; le registre pour la signature fut déposé sur l'autel de la Patrie : plus de 6.000 adhérents s'y inscrivirent en quelques heures. Mais des désordres eurent lieu : sur la réquisition du corps municipal, la loi martiale fut proclamée, le drapeau rouge, déployé; et, à la suite des sommations d'usage, les pétitionnaires, cernés par les troupes, subirent une décharge qui coucha par terre de nombreuses victimes (17 juillet 1791). La popularité de l'Assemblée ne se releva pas de ce massacre.

Séparation de l'Assemblée Constituante (30 septembre 1791). — Depuis le retour de Varennes, la France

n'avait vraiment plus de roi et n'était pas encore en République. L'Assemblée comprit qu'elle devait hâter le moment de sa séparation. Elle acheva rapidement l'ébauche de la réorganisation politique et sociale de la France. Elle mit la dernière main à la constitution. Enfin elle leva les arrêts dont Louis XVI était frappé depuis sa tentative d'évasion. Il fut laissé libre d'accepter ou de repousser la constitution... sous la menace de 25 millions de sujets. Le roi prêta le serment devant l'Assemblée, le 14 septembre 1791. La Constituante se sépara, le 30 septembre, après avoir proclamé une amnistie générale et déclaré, par un désintéressement exagéré, qu'aucun de ses membres ne pourrait être nommé à l'Assemblée législative.

L'Assemblée constituante est la première de nos grandes Assemblées révolutionnaires. Elle a eu la gloire de détruire l'ancien régime. Il lui suffit pour cela de quatre journées : 20 juin, 14 juillet, 4 août, 6 octobre. Deux de ces dates, celles du 20 juin et du 4 août, rappellent des victoires de l'Assemblée ; victoires pacifiques et légales. Les deux autres, celles du 14 juillet et du 6 octobre, sont des victoires du peuple soulevé. Ici la passion se mêle à la raison, et le sang coule. Au milieu des plus nobles et des plus généreux sentiments, les instincts féroces se déchaînent. L'Assemblée constituante a déployé la plus grande énergie pour combattre l'anarchie naissante : elle a cherché à faire des Français un peuple neuf. Si ses créations n'ont pas toutes été durables, la faute en est à l'effroyable difficulté de sa tâche. Elle avait une foi sans réserve dans la justice ; elle a voulu l'introduire dans toutes les institutions de la France régénérée. C'est la gloire immortelle des hommes de 1789.

SUJETS A TRAITER

Les partis et les principaux députés de l'Assemblée constituante.

Rôle de Mirabeau à l'Assemblée constituante.

La nuit du 4 août. Ses conséquences.

CHAPITRE XIX

LE NOUVEAU RÉGIME. — LA CONSTITUTION DE 1791. — L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ

I. La Constituante a transformé l'ancienne société française. Les principes du nouveau régime sont énoncés dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : elle proclame la souveraineté nationale, la liberté limitée par la loi et l'égalité devant la loi.
II. La Constitution de 1791 opère une refonte complète des institutions. L'organisation départementale en est la base. La justice, les finances, l'armée sont profondément remaniées. La constitution politique établit la monarchie, limitée par une assemblée législative, qui est nommée par un suffrage à deux degrés.
III. L'Assemblée législative reste en fonctions du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792. Les Feuillants soutiennent la constitution; les Girondins et les Montagnards dénoncent les menées secrètes du roi, auprès des adversaires du nouveau régime, les émigrés et les prêtres réfractaires.
IV. La guerre étrangère a pour causes les menaces de l'étranger et la propagande révolutionnaire. Les ministres girondins arrachent au roi la déclaration de guerre (20 avril 1792). La résistance du roi est brisée par le peuple, dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792. La chute de la royauté entraîne la formation du parti républicain. La victoire de Valmy (20 septembre) assure son triomphe.

I. Caractère de la Révolution française. — Les grands hommes de la Constituante se trouvèrent très embarrassés

---

Ouvrages a consulter : Les ouvrages indiqués au chapitre précédent et, en outre, F.-A. Aulard, *les Orateurs de la Législative et de la Convention*. — Edme Champion, *Esprit de la Révolution française*. — Paul Janet *Philosophie de la Révolution*. — M. Sourіau, *Louis XVI et la Révolution* (bibliothèque d'histoire illustrée). — Gazier, *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française*. — d'Arneth et Geffroy, *Correspondance secrète entre Marie-Antoinette et le comte de Mercy-Argenteau*. — Gœthe, *la Campagne de France*.

lorsqu'après avoir détruit l'ancien édifice ils durent en rebâtir un nouveau. Ils ne pouvaient rien emprunter au passé; car ils n'y trouvaient que des coutumes locales, des privilèges féodaux, c'est-à-dire précisément tout ce qu'il s'agissait d'abolir. Mais ils étaient imbus du large et généreux esprit de la philosophie du XVIIIe siècle. Ils rêvèrent d'appliquer ses doctrines au gouvernement de la France. Le régime nouveau devrait être conforme au droit naturel et pourrait convenir aux hommes civilisés de tous les temps et de tous les pays. Ainsi s'explique la popularité des principes de 1789. Ils ont été acclamés parmi toutes les nations civilisées : il n'en est aucune, qui ne doive en partie son affranchissement politique et social à la Révolution française.

La déclaration des droits de l'homme. La souveraineté. — La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est la base du nouveau régime. Elle présente « une esquisse générale des droits et des devoirs de chacun... De cette façon les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant à chaque instant être comparés avec le but de toute institution, en seront plus respectés. Les réclamations des citoyens, fondées sur des principes simples et incontestables, tourneront toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous... *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». Tel est le début tout philosophique de la déclaration.

A la royauté de droit divin, elle oppose le principe de la souveraineté nationale : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité, qui n'en émane expressément. » Le caprice du roi ne peut tenir lieu de loi : « La loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. » Le roi ne peut donc régner que par la volonté nationale ; il est seulement le premier magistrat du pays. Tous ses actes seront contrôlés. Il ne peut substituer aux lois les ordonnances émanées de son

bon plaisir, ni lever des impôts non consentis. Il aura un revenu déterminé qu'on appelle sa liste civile. Les constitutions le proclament irresponsable, pour le rendre impuissant. Au contraire, tous les agents du pouvoir sont responsables : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

La liberté. — Toutes les libertés essentielles sont proclamées dans la déclaration des droits. La liberté individuelle y remplace l'arbitraire administratif : « Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par les lois et dans les formes qu'elles ont prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis. » En conséquence les lettres de cachet sont abolies ; on en avait distribué un millier sous Louis XVI.

« La loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. » Désormais plus de commissions judiciaires, arbitrairement composées. Plus de procédures différentes, suivant le rang du coupable. Tous sont également protégés par la loi et punis d'après un même code. « Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sérieusement réprimée par la loi. » Cet article applique en France les bienfaits de la loi de l'*habeas corpus*, dont les Anglais jouissaient depuis 1678. L'instruction suit immédiatement l'arrestation, pour en établir la nécessité. L'inculpé est traduit devant ses juges naturels et jugé suivant une loi uniforme et générale.

La déclaration des droits a une lacune : elle ne proclame pas la liberté de conscience ; du moins elle place la tolérance religieuse sous la garantie de la loi : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi. » Depuis la révocation de l'édit de Nantes, les persécutions n'avaient pas cessé contre les protestants de France. Alors même que le pouvoir semblait ne point sévir, les protestants restaient toujours hors la loi. Les curés, dans les

paroisses, étaient chargés de tenir les registres de l'état civil ; la loi ne reconnaissait donc pas la légitimité des mariages et des naissances dans les familles des protestants, puisqu'ils n'avaient pas accès à l'église. L'état civil fut sécularisé. Les registres passèrent des curés aux maires. La loi ne considéra plus le mariage que comme un contrat civil, et le ministère de l'officier civil dut précéder celui du prêtre dans la célébration du mariage. Toutes les réparations possibles furent accordées aux protestants. Enfin un décret du 27 septembre 1791 assimila les juifs aux autres Français.

Il n'y a plus aujourd'hui de religion d'État ni de religions proscrites. Tous les citoyens français pratiquent en toute liberté la religion de leur choix. La tolérance religieuse, qui était jadis l'idéal de quelques nobles âmes, fait, depuis 1789, partie de notre capital moral.

La liberté de la parole et de la presse est également inscrite, dans la *déclaration*, comme un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. C'est la suppression de la censure, du privilège du roi, de la prison, du pilori et du bûcher, pour l'écrivain coupable d'une opposition redoutée.

L'égalité devant la loi. — L'égalité des Français devant la loi est substituée à l'esprit de caste et aux distinctions féodales : « Tous les citoyens, étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, leurs vertus et leurs talents. » L'ordonnance de 1781 avait réservé aux nobles à quatre quartiers tous les grades de l'armée, à partir de sous-lieutenant. Les nobles arrivaient seuls aussi aux plus hautes fonctions de l'Église et de la magistrature. Depuis la nuit du 4 août, l'exclusion systématique des roturiers cessa d'exister.

Désormais tous les droits féodaux sont abolis. Les corporations, jurandes et maîtrises, sont supprimées. La terre et la personne humaine sont également affranchies. Le droit de travailler, que Turgot proclamait la plus imprescriptible

des propriétés, est librement exercé partout[1]. La propriété est déclarée « un droit inviolable et sacré ». Nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. La Constituante, en conséquence, remet aux tribunaux le soin de prononcer l'expropriation « pour cause d'utilité publique ». La Convention décrétera même la peine de mort, contre quiconque proposerait la loi agraire, c'est-à-dire le partage des terres. Ainsi les théories dangereuses des niveleurs anglais et des communistes modernes se trouvaient condamnées dans le passé et dans l'avenir.

Enfin l'égalité devant l'impôt est définie avec la dernière précision : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être *également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés.* » Ainsi plus de privilèges d'impôts : la taille, la gabelle, qui frappent exclusivement les roturiers, et tous les autres impôts de l'ancienne monarchie si mal répartis, si vexatoires sont abolis. Les contributions doivent être désormais votées par les assemblées élues des divers degrés, suivant qu'elles s'appliquent à la commune, au département ou à l'État.

Enfin le contrôle public est établi pour tous les impôts : « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. » L'impôt ou la contribution n'est donc plus que la « quote-part à payer par chaque citoyen pour la dépense de services publics » (Proudhon). Il suffisait jadis d'une ordonnance du roi pour lever des impôts nouveaux, accroître ceux qui existaient, décharger toute une classe de sujets, grever les autres. Tout dépendait du caprice du prince.

1. Dans le même ordre d'idées, la création des *brevets d'invention* (1791) fut un puissant stimulant pour l'initiative individuelle.

La *déclaration des droits* est donc essentiellement républicaine et démocratique; sa conséquence logique devait être l'abolition de la royauté et l'établissement du suffrage universel.

II. Système électoral. — Depuis 1789, la souveraineté est passée du roi à la nation. Cette souveraineté ne s'exerce pas directement, mais par des mandataires élus. Il fallait initier la nation à l'exercice de la souveraineté. La Constituante ne pouvait pas pousser jusqu'à leurs dernières déductions l'application des principes posés. C'eût été un saut trop brusque dans l'inconnu. Le système électoral de la Constituante est très large cependant; c'est un *système censitaire et à deux degrés :* 1° sont *citoyens actifs*, c'est-à-dire peuvent seuls être électeurs du premier degré, tous les Français âgés de vingt-cinq ans, payant une contribution égale à trois journées de travail; la journée de travail fut évaluée à 20 sols au plus; on calcula que le nombre des citoyens actifs s'élevait à plus de quatre millions; 2° peuvent être électeurs du second degré et éligibles aux assemblées de départements, de districts et de communes, tous les citoyens actifs payant une contribution égale à dix journées de travail; 3° sont éligibles à l'Assemblée législative tous les électeurs du second degré payant une contribution égale à un marc d'argent.

C'est sous ce régime que furent faites *toutes* les élections de 1791; mais, comme elles amenèrent dans certaines administrations départementales des démocrates trop avancés, la Constituante s'effraya et changea dans la constitution de 1791 la loi déjà faite et appliquée, en décrétant que, désormais, pour être électeur du second degré ou éligible aux diverses assemblées, il faudrait être propriétaire ou locataire d'un bien d'un revenu égal à deux cents ou cent cinquante journées de travail, selon qu'on résiderait dans une ville ou à la campagne. Désormais les assemblées électorales devaient être exclusivement composées de la bourgeoisie. Mais l'exécution de cet article de la constitution fut ajournée à deux ans; par conséquent il ne fut jamais appliqué.

Administration municipale. — Le cadre auquel se rattachent toutes les institutions administratives est le département et ses subdivisions. A la base est la commune. L'administration municipale est nommée directement par les citoyens actifs ; elle comprend : 1° le *corps municipal ;* 2° les *notables* en nombre double, qui, réunis au corps municipal, forment le *conseil général de la commune ;* 3° le *maire* avec le *procureur de la commune* et son *substitut ;* ce dernier seulement dans les grandes villes. Le corps municipal et les notables sont élus pour deux ans et renouvelés par moitié chaque année. Le maire, élu aussi pour deux ans, n'est pas immédiatement rééligible ; le procureur de la commune peut être réélu. L'administration municipale comprend la gestion des finances communales, la surveillance des travaux publics, la police locale, la surveillance des cultes religieux. Le corps communal est étroitement subordonné à l'administration départementale. Le *conseil général de la commune* ne se réunit que pour statuer sur les questions qui intéressent gravement les finances communales, impositions extraordinaires, emprunts, acquisitions, ou aliénations de domaines communaux, etc.[1].

Administration départementale. — Le district et le département eurent aussi leur administration élue, mais seulement par les assemblées électorales. L'assemblée du district est de 12 membres ; l'assemblée du département, de 36 membres. Elles sont élues pour quatre ans et se renouvellent par moitié tous les deux ans. Une fois réunies, ces assemblées se divisent en deux sections : l'une délibérative, le *conseil de district*, qui siège quinze jours par an, et le *conseil de département*, qui siège un mois ; l'autre exécutive, le *directoire du district*, composé de 4 membres, et le *directoire du département*, composé de 8 membres. Les deux

1. Paris était divisé en quarante-huit sections. Tous les citoyens ayant droit de suffrage formaient l'assemblée de la section. Ils élisaient un comité d'action, composé de seize membres. C'étaient les commissaires de la section. Sous la Convention, ces commissaires formèrent, dans chaque quartier, un comité local permanent, et usurpèrent de nombreuses attributions.

directoires sont permanents; un même président, élu par chacune des deux assemblées, dirige les séances du conseil et du directoire de chaque ordre. Un *procureur syndic* dans le district, un *procureur général syndic* dans le département, sont élus par les électeurs. Ils doivent avoir communication de tous les rapports, de toutes les délibérations; ils sont comme les avocats de la nation ; ils peuvent aussi, au nom du gouvernement, requérir l'application des lois. Mais leur rôle est tout négatif ; ils peuvent avertir, mais non empêcher.

L'administration du département doit répartir les contributions, en surveiller la perception et ordonnancer les dépenses, sous la haute surveillance du Corps législatif; sous l'autorité et l'inspection du roi, elle est chargée de l'administration du département.

En somme la commune, le département, formaient des groupes presque autonomes, échappant à peu près complètement à l'autorité des ministres. Les intendants et les subdélégués avaient été supprimés. Les préfets et les sous-préfets ne furent institués qu'au temps du Consulat. La Constituante voulut détruire la centralisation excessive qui avait abouti au despotisme royal; elle ne songea qu'à paralyser l'action du pouvoir exécutif. Mais, en désarmant trop complètement le pouvoir central en face des assemblées locales, elle devait favoriser l'éclosion de l'anarchie.

Ainsi l'Assemblée constituante, en 1791, redoutait également les excès du pouvoir royal et ceux de la démocratie. Elle créa contre le roi l'organisation départementale, où il n'y avait place pour aucun agent royal; contre le peuple, l'organisation municipale, où les *citoyens actifs* seuls sont appelés à se réunir pour choisir les électeurs et les municipalités. Toute l'influence politique passait à la bourgeoisie.

Organisation judiciaire. — L'ancienne organisation judiciaire fut détruite. Bergasse et Thouret, chargés d'en préparer la refonte, s'attachèrent à réduire le nombre des magistrats, à supprimer la vénalité des charges, à établir la gratuité de la justice, à la mettre à la portée des contribuables, à réformer et à adoucir la procédure. Enfin

l'on résolut de greffer la hiérarchie judiciaire sur la hiérarchie administrative.

Dans chaque canton, il y eut un *juge de paix*, élu, ainsi que ses *quatre assesseurs*, par les citoyens actifs, pour deux ans et non rééligible. C'est un tribunal d'arbitrage destiné à empêcher les procès. Au civil, il juge sans appel les contestations dont la valeur ne dépasse pas 50 livres et avec appel jusqu'à la valeur de 100 livres. En matière pénale il peut infliger des amendes pour contraventions. Dans chaque district, le *tribunal* est composé de cinq juges élus pour six ans par les électeurs, et rééligibles. Ce tribunal juge *au civil*, avec faculté d'appel devant un autre tribunal de district ; il juge *au correctionnel* les délits Au département, siège le *tribunal criminel*, qui juge les crimes ; ce tribunal est formé de trois juges et d'un président choisis par les électeurs ; un jury d'accusation et un jury de jugement, composés de citoyens actifs, sont chargés de soutenir l'accusation et de se prononcer sur la culpabilité du prévenu. C'est le tribunal qui applique la peine. Des accusateurs publics élus et des commissaires nommés par le roi et inamovibles ont pour office de porter la parole au nom de la société à titre de ministère public.

Les parlements furent supprimés, sans être remplacés par de nouvelles cours d'appel ; la Constituante craignait que des cours de ce genre ne fussent un refuge ouvert à l'aristocratie qu'elle avait si durement frappée. Il y eut un *tribunal de Cassation*, sédentaire auprès du Corps législatif, chargé d'interpréter la loi et de casser les arrêts des tribunaux non conformes à la loi. Ainsi était maintenue l'unité de la jurisprudence. Les membres du tribunal de Cassation étaient élus par les assemblées départementales. Enfin une *haute cour nationale* était destinée à connaître de tous les crimes politiques qui lui seraient déférés par le Corps législatif. Les *hauts jurés* qui constituaient ce tribunal devaient être élus par les assemblées électorales au nombre de deux par département. Le défaut de cette organisation judiciaire était de compromettre l'indépendance de la magistrature en la faisant dépendre d'élections sans cesse renouvelées. Il

faut reconnaître cependant que les choix des électeurs furent le plus souvent heureux.

Nouveau système financier. — Le système financier de l'ancien régime ne pouvait trouver grâce devant la Constituante. Elle abolit les aides, les traites, la gabelle, ne laissant subsister, en fait d'impôts indirects, que les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèques, et les douanes à la frontière. Elle remplaça tous les anciens impôts directs par des *contributions*, terme adouci, qui suppose l'adhésion intelligente de celui qui paye, substitué à celui d'*impôt*, qui implique une contrainte brutale. Les contributions doivent frapper les biens et les revenus en proportion de leur valeur sans aucune considération de personnes. Ce sont : 1° la *contribution foncière*, sur les propriétés immobilières; 2° la *contribution personnelle et mobilière*, sur la richesse mobilière, d'après la valeur du loyer occupé; 3° les *patentes*, sur les gains de l'industrie et du commerce. Par le décret de suppression des impôts indirects, la principale source de revenus se trouvait tarie; par l'abandon aux assemblées départementales et communales de l'établissement des rôles et de la perception des contributions directes, l'impôt ne rentra que lentement et d'une façon très inégale. Sans la prise de possession et la vente des biens nationaux, la première de nos grandes assemblées révolutionnaires eût été acculée à la banqueroute.

Réformes dans l'armée. La garde nationale. — La Constituante a laissé subsister l'armée du roi, mais avec des modifications profondes. La milice, si impopulaire, fut supprimée; les engagements volontaires furent maintenus, mais sous le bénéfice d'une réglementation sévère, pour empêcher les enrôlements obtenus par la surprise ou par la violence. Les engagements devaient être contractés pour huit ans. On ne put les signer avant seize ans, ni après quarante ans. Les régiments perdirent leurs anciens noms, qui furent remplacés par des numéros d'ordre. Le drapeau tricolore devint le drapeau français, il devait porter cette inscription : *Discipline et obéissance à la loi.*

On maintint l'ancienne hiérarchie des grades; mais ils

devinrent accessibles à tous les Français sans condition de naissance. Les grades furent donnés, partie à l'ancienneté, partie au choix ; choix déterminé en vertu d'un système très compliqué d'élections de candidats, par les sous-officiers ou par les officiers inférieurs; de triage, parmi ces candidats par les officiers supérieurs. Le roi est déclaré chef suprême de l'armée. Mais il ne nomme plus qu'aux grades supérieurs; son autorité est donc très diminuée; d'ailleurs, l'armée est tenue en dehors de la politique. Un article de la constitution déclare que *la force publique est essentiellement obeissante* et que nul corps armé ne peut délibérer. Les corps privilégiés de la maison militaire du roi furent supprimés, sauf les Suisses, qu'il fallut maintenir à cause des anciennes capitulations. Mais une partie de l'ancienne maison du roi entra dans la *garde constitutionnelle*, qui devait compter 1.200 fantassins et 600 cavaliers.

L'armée du roi était devenue aussi l'armée de la nation ; au contraire, la *garde nationale* n'était que l'armée de la nation. Elle fut comme une création spontanée de la révolution municipale de juillet 1789. Elle ne fut organisée qu'à la veille de la séparation de l'Assemblée. le 29 septembre 1791. Elle fut composé de tous les citoyens *actifs;* elle fut organisée en compagnies, bataillons et légions, par districts et par cantons. Son rôle consistait à rétablir l'ordre et à maintenir l'obéissance aux lois ; elle ne pouvait être réquisitionnée que par les autorités régulièrement constituées. Toute délibération politique lui était interdite. Ses officiers étaient élus. L'armée a été en grande partie désorganisée par l'ensemble de ces mesures et surtout par l'émigration du plus grand nombre des officiers nobles. Mais cette émigration même a contribué à en changer l'esprit; elle n'a pu devenir un instrument de contre-révolution; elle s'est attachée de cœur aux institutions nouvelles; et c'est des officiers nouveaux, élus par leurs inférieurs, que sortirent la plupart des grands capitaines de la République et des futurs maréchaux de l'Empire.

Constitution de 1791. — La Constitution a été arrêtée dans ses grandes lignes, du mois d'août au mois d'octobre 1789;

mais elle n'a été achevée que dans les dernières séances de la Constituante. Elle proclame à la fois la souveraineté nationale et la monarchie héréditaire. Louis XVI est désormais roi « par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État »; il est roi des Français au lieu d'être roi de France et de Navarre. La couronne est héréditaire dans sa famille, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Sa personne est inviolable et sacrée. Sa liste civile est fixée au début de chaque règne. Pour Louis XVI, elle fut de 25 millions. Le roi a le pouvoir exécutif suprême. Il l'exerce par l'intermédiaire d'un conseil de six ministres (Intérieur, Guerre, Contributions publiques, Justice, Marine, Affaires étrangères), qui ne peuvent être choisis dans le Corps législatif et qui sont responsables. Le roi nomme les ambassadeurs, les chefs des armées et des flottes et une partie seulement des officiers de terre et de mer. Il promulgue les lois et peut opposer son *veto* aux décrets de l'Assemblée législative pendant deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans.

La souveraineté nationale est exercée par une *Assemblée législative* unique, nommée pour deux ans et renouvelable intégralement au bout de ce terme. Elle est élue par un scrutin à deux degrés, d'après un système censitaire déjà exposé. Elle se compose de 745 membres, distribués entre les 83 départements, « selon les trois proportions du territoire, de la population et de la contribution directe ». Le Corps législatif fait la loi, établit le budget annuel, décide la guerre et ratifie les traités de paix. Le roi ne peut déclarer la guerre; il peut seulement prendre les mesures indispensables pour prévenir ou repousser une attaque de l'étranger; et c'est sur sa proposition expresse que l'Assemblée vote la guerre. La personne des députés est inviolable, et le roi ne peut faire passer ou séjourner aucun corps de troupes à une distance de moins de 30.000 toises du lieu des séances du Corps législatif. Ainsi est écartée la crainte d'un coup d'État militaire.

La monarchie constitutionnelle. — En somme, cette constitution est une machine de guerre contre la royauté;

mais une machine mal conçue et qui ne peut produire aucun effet utile. Le roi peut paralyser les actes de l'Assemblée par son *veto ;* mais il ne peut la dissoudre. L'Assemblée est omnipotente ; mais elle ne peut déposer le roi, qui est inviolable. Le roi n'est qu'une sorte de « commis honoraire », qui n'a que l'apparence du pouvoir. Il n'a aucune part ni par lui-même, ni par ses ministres au choix des agents d'exécution : juges, percepteurs, évêques, commissaires de police, maires, etc. Tous sont électifs. L'autorité réelle appartient à une hiérarchie de conseils élus. Ceux-là administrent et gouvernent, et encore n'ont-ils à leur tête qu'un comité et non une tête responsable. Dans ces conseils eux-mêmes la responsabilité s'éparpille, et la discussion prime l'action.

Ainsi l'autorité est énervée ; elle va passer, en vertu de ces élections, qui règlent et qui renouvellent incessamment tous les choix, entre les mains des politiciens les plus hardis et les moins scrupuleux : « Les pouvoirs publics ne conservent de force que pour s'entraver les uns les autres. Il ne reste dans l'État de ressort que pour l'anarchie. On délibère partout, on n'agit nulle part. » (Sorel.) Sans doute, grâce à la distinction entre les citoyens actifs et passifs, et surtout, grâce au cens élevé, nécessaire pour être électeur du second degré, le pouvoir est tout d'abord entre les mains de la bourgeoisie la plus intelligente et la plus éclairée. Mais ces conditions de cens elles-mêmes sont bientôt effacées, et le pouvoir royal, sans racines désormais, sera abattu dès le premier choc. L'Assemblée constituante, par défiance excessive à l'égard du despotisme, a établi en France une république, avec un roi en trop.

III. **L'Assemblée législative (30 septembre 1791-20 septembre 1792).** — La monarchie constitutionnelle, entrée en exercice le 30 septembre 1791, est frappée à mort dans la journée du 10 août 1792 et définitivement remplacée par la République, le 22 septembre suivant. L'Assemblée législative, qui a duré si peu de temps, est absorbée par la guerre qui se prépare à l'intérieur et aux frontières. C'est

la guerre du paysan, devenu propriétaire, du bourgeois, improvisé électeur et garde national, contre le noble et le prêtre, qui leur contestent leurs droits nouveaux; c'est la guerre de l'Assemblée contre le roi, dont la politique souterraine contredit tous les actes publics, dont le *veto* entrave toutes les mesures de sauvegarde; c'est enfin la guerre de la France nouvelle, contre une première coalition de souverains, qui redoutent pour leurs trônes les effets de la Révolution.

Le roi est peu puissant pour le bien; mais il l'est beaucoup pour le mal. Les Suisses, les 1.800 hommes de la garde constitutionnelle, les gentilshommes qui n'ont pas encore émigré, les 12.000 chevaliers de Saint-Louis, tous anciens soldats et officiers, lui forment une redoutable milice, dévouée corps et âme. Les ministres sont justement suspects à l'Assemblée. Delessart met le personnel de la diplomatie au service de la contre-révolution; Bertrand de Molleville désorganise l'administration. Les journaux royalistes, payés par la liste civile, sèment partout le découragement et la calomnie; ils annoncent chaque matin la prochaine invasion de la France et les supplices variés dont seront punis les ennemis du roi [1].

Les partis. — L'Assemblée législative n'était composée que de nouveaux venus, la plupart jeunes, sortis des rangs de la bourgeoisie libérale et presque inconnus. Elle comprenait trois partis : les *constitutionnels* ou *Feuillants*, très décidés à soutenir le roi et la constitution : Dumas, Ramond,

1. *Les Actes des apôtres*, célébrant la répression de l'insurrection belge, annoncent le même sort à la Révolution :

Quinze milliers de potences
Qui feraient fort bien en France, etc.

Le *Journal de la Cour et de la Ville*, en octobre 1791, écrit :

Tremblez, canailles,
De voir nos drapeaux blancs
Et la mitraille
De nos canons fumants.

et l'on pourrait multiplier les citations de ce genre. *L'Ami du Peuple* de Marat, *le Père Duchêne* d'Hébert, n'ont un ton ni plus violent, ni plus crapuleux que celui de ces journaux « de la bonne cause ».

Vaublan, Beugnot, étaient, dans l'Assemblée, leurs principaux orateurs. Ils perdirent bien vite la majorité; la cour les détestait. Leur politique reposait sur une fiction dangereuse. Ils s'obstinaient à fermer les yeux sur la situation contradictoire de Louis XVI. Ils se refusaient à croire que le roi voulût jamais manquer à ses serments. Dupes des manèges du roi, ils passeront bientôt pour ses complices et exciteront les mêmes haines que les aristocrates de la précédente Assemblée. Ils formaient la droite et le centre de la Législative.

A gauche, siégeaient ceux que l'on qualifiait alors de *Jacobins*, mais que l'on a distingués plus tard sous les noms de Girondins et de Montagnards. Les *Girondins* ou *Brissotins*, comme on disait alors, sont des âmes généreuses, de brillants orateurs, défenseurs enthousiastes de la Révolution, qui percent à jour les sophismes des Feuillants et dénoncent avec énergie le péril étranger. Mais ce sont des artistes, des théoriciens égarés dans la politique, incapables de discipline et d'action suivie. Ils vont arriver rapidement à l'idée de la république : Brissot, le rédacteur du *Patriote français*, en est le principal meneur, et Condorcet, le penseur le plus éminent; Vergniaud, Guadet, Gensonné, avocats de Bordeaux, ont contribué à faire donner au parti le nom de Gironde.

A l'extrême-gauche, siègent des hommes d'action qu'on retrouvera parmi les *Montagnards* de la Convention, le capucin Chabot, Bazire, Merlin de Thionville, Carnot, Cambon, Hérault de Séchelles, Couthon, on les appelle alors des Robespierristes; ils réclament surtout la lutte implacable contre les ennemis de l'intérieur. Notons que c'est en dehors de l'Assemblée que se trouvent les principaux appuis de chacun des trois partis : Barnave et la Fayette inspirent les Feuillants; Petion met à la disposition des Girondins son crédit de maire de Paris; Roland et sa femme les réunissent dans leur salon; Robespierre à la tribune des Jacobins, Danton à celle des Cordeliers, sont les principaux oracles de la Montagne. La cour dédaigne les avances des Feuillants. Elle les considère comme ses plus redoutables

ennemis et soutient contre eux les Girondins et les Montagnards, espérant tout de la guerre civile pour rétablir l'ancien régime.

Les émigrés et les prêtres réfractaires. — Les premières mesures de l'Assemblée législative furent dirigées contre les ennemis de l'ordre nouveau : les émigrés et les prêtres réfractaires. Les émigrés avaient leur état major à Coblentz, sous la direction des deux frères du roi et de l'ancien ministre Calonne; leur camp à Worms, sous le commandement du prince de Condé. A Worms, chacun voulait commander, nul ne songeait à apprendre le métier des armes, ni à obéir. A Coblentz, le comte de Provence, *Monsieur*, avait pris le titre de régent; il ne s'occupait qu'à faire valoir son bel esprit; le comte d'Artois s'abandonnait tout au plaisir. Ils disaient beaucoup de mal l'un de l'autre, et tous deux de Louis XVI. On l'appelait le *pauvre homme* ou le *béat*. Les émigrés étaient aveuglés des plus folles espérances de réaction : les plus jeunes, gonflés de vanité; les plus âgés, bercés de leurs chimères. « On les vit excommunier tous ceux qui ne se rencontraient pas sur une même ligne géométrique d'opinions. Il fallut faire ses preuves sur les opinions monarchiques, comme on les faisait sur la naissance, et quatre gentilshommes furent commis au soin d'examiner à Coblentz les nouveaux arrivants et de leur donner un certificat d'orthodoxie monarchique. » (Sorel.) Comme l'a dit Augeard, le secrétaire de Marie-Antoinette, Coblentz était un « cloaque d'intrigues, de cabales, de bêtise, de déprédations, de singeries de l'ancien régime ». Rivarol nous montre l'émigration « toujours en retard d'une année, d'une armée, d'une idée ». Tous comptaient sur l'appui de l'étranger, pour se remettre en possession de leurs privilèges. Ils avaient leurs émissaires secrets dans toutes les cours pour hâter l'invasion de la France. Les émigrés étaient des traîtres.

Les prêtres réfractaires, sans être, au moins pour la plupart, coupables du même crime, n'étaient pas moins dangereux. Ils refusaient le serment à la constitution, que sans doute les députés de la Constituante avaient eu tort d'im-

poser. Mais ce serment, portant seulement sur un point de discipline, n'était contraire à aucun dogme. Beaucoup d'ecclésiastiques recommandables et fermement attachés au catholicisme l'ont preté ; et l'évêque d'Imola, devenu plus tard le pape Pie VII, déclarait qu'il ne l'eût pas refusé, s'il avait été prélat français. Le refus du serment devait naturellement entraîner des sanctions pénales. Les prêtres, frappés comme réfractaires, passaient pour des martyrs et fanatisaient les populations des campagnes contre la Révolution. Des soulèvements avaient éclaté à Caen, en Alsace, en Bourgogne, dans le Midi, surtout en Bretagne et en Vendée. Des nobles, des émigrés, revenus de leur exil volontaire, des prêtres non assermentés étaient à la tête de ces insurrections.

Les décrets et le veto. — Ces périls dénoncés avec force par Brissot provoquèrent trois décrets de l'Assemblee : 1° celui du 31 octobre, contre *Monsieur*, stipulant qu'il serait déchu de ses droits au trône, s'il n'était rentré en France avant le terme de deux mois; 2° celui du 9 novembre, déclarant les Français, rassemblés au-delà des frontières du royaume, suspects de conjuration contre la patrie : ils devaient se disperser avant le 1er janvier 1792, sous peine d'être poursuivis comme coupables de conjuration ; 3° celui du 29 novembre, qui exigea dans la huitaine, de tous les ecclésiastiques, le serment civique à la nation, à la loi et au roi, sous peine d'être privés de leur pension et d'être considérés comme suspects. Le roi se contenta d'écrire à ses deux frères, pour leur enjoindre de rentrer en France. Mais il opposa son *veto* aux deux derniers décrets. Le roi, fort de ses croyances, se cantonna dans une opposition mesquine et entêtée, dont il ne voulut plus démordre. Le peuple ne vit plus en lui qu'un ennemi. C'était la guerre civile, à brève échéance.

IV. Causes de la guerre étrangère. Menaces de l'étranger. — Par une pente fatale, la guerre civile allait se compliquer de la guerre étrangère. Le pape, par son bref du 10 mars 1791, avait interdit aux ecclésiastiques français de

prêter le serment. La Constituante s'était vengée par le décret du 14 septembre 1791, en proclamant l'annexion d'Avignon au royaume de France, avec l'assentiment, presque unanime, de la population. C'était un premier conflit avec la papauté. Il y en avait un autre avec l'Empire : les princes possessionnés d'Alsace, qui, depuis la paix de Westphalie, n'avaient pas cessé d'envoyer leurs représentants aux diètes allemandes, avaient refusé d'accepter les décrets de la nuit du 4 août. La France offrait vainement de les indemniser ; la diète repoussait toute transaction. En outre, depuis la fuite à Varennes, les souverains commençaient à s'inquiéter pour eux-mêmes des doctrines de la Révolution.

Aussi les premières menaces vinrent-elles de l'étranger. Dans la conférence de Mantoue (18 mai 1791), le comte d'Artois, Calonne et l'agent secret du roi, Mallet du Pan, excitèrent déjà contre la France le roi de Sardaigne et l'empereur. Plus tard ils arrachèrent à Léopold II, et au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II la déclaration de Pilnitz (27 août 1791), qui réclamait le rétablissement de Louis XVI dans tous ses droits. Sans doute, cette déclaration célèbre n'entraînait pas une menace immédiate d'intervention armée, puisque les deux souverains subordonnaient leur action militaire à l'accord tout à fait conjectural des autres puissances. Mais les émigrés l'interprétèrent comme un succès pour leur cause, et les Français, comme une menace et comme une insulte.

Louis XVI, par les efforts réitérés de sa diplomatie secrète, essayait de décider les princes à passer de la parole à l'action. Le 3 décembre 1791, il écrivait au roi de Prusse pour lui « présenter l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrêter ici les factieux et empêcher que le mal puisse gagner les autres Etats de l'Europe ». Le 16 décembre 1791, Marie-Antoinette mandait à son confident, le comte de Mercy-Argenteau : « C'est à l'empereur et aux autres puissances, à présent, à nous servir. » Mercy-Argenteau lui adressait en réponse le programme des dé-

membrements espérés : « Il ne faut pas se dissimuler que les puissances ne font rien pour rien. Une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var serait très intéressante au roi de Sardaigne. Pareille facilité pourrait être négociée avec l'Espagne pour les limites de la Navarre. » En outre, les Autrichiens convoitaient la Flandre française; les Prussiens, l'Alsace; les Anglais, Dunkerque; et tout cela n'était qu'une entrée en matière. Ainsi le roi et son entourage intime étaient de connivence avec l'étranger, pour préparer l'invasion et consentir à un démembrement de la France.

Propagande révolutionnaire. — D'autre part, la Révolution n'était ni locale ni particulière; elle avait renversé la monarchie absolue et donné à la France la liberté et l'égalité. Par esprit de fraternité, les Français cherchaient à détruire partout le despotisme et les derniers vestiges de l'âge féodal. Ils devinrent les apôtres du droit nouveau et firent trembler les souverains pour leurs couronnes. A la croisade des rois contre le peuple français, ils opposèrent la guerre des peuples contre les rois, en faveur de la liberté.

Tout le monde alors, ou à peu près, voulait la guerre. Barnave, Talleyrand et le roi demandaient une guerre partielle contre les petits princes allemands du Rhin, guerre qui eût eu pour le roi un double avantage, celui de mettre à la raison les émigrés, et de lui fournir une armée pour se débarrasser des Jacobins. Le comte de Narbonne, ministre de la Guerre, très remuant, faisait grand bruit de ses visites aux frontières, pour mettre les forteresses en état et réorganiser l'armée ; il prêchait la guerre contre l'Autriche avec l'alliance prussienne. Les Girondins la préparaient en dénonçant le comité autrichien siégeant à la cour; ils cherchaient à entraîner la garde nationale, les sections de Paris, la populace armée. Seul un petit groupe de Jacobins, avec Robespierre pour chef, voulait retarder la guerre, jusqu'au jour où la France aurait été délivrée des ennemis de l'intérieur. Robespierre estimait, qu'heureuse ou malheureuse, la guerre aurait pour résultat la perte de la liberté.

Ainsi, au début de ce long duel de la France contre l'Europe coalisée, qui ne cessera qu'en 1815, les provocations ont été également violentes des deux côtés.

Ministère girondin (24 mars 1792). — Dans sa séance du 10 mars 1792, l'Assemblée législative apprit à la fois le renvoi de Narbonne, le seul populaire des ministres feuillants, et la mort de l'empereur Léopold. Elle répliqua par la mise en accusation de Delessart, à cause de la timidité suspecte de sa diplomatie à l'égard de l'Autriche. Obligé de se séparer des Feuillants, Louis XVI appela auprès de lui les amis des députés girondins. Dumouriez, diplomate et soldat, fut chargé des Affaires étrangères; l'intègre Roland, de l'Intérieur; Duranthon, de la Justice; Clavière, des Finances; Lacoste, de la Marine; de Grave, puis Servan, de la Guerre. Ce fut un moment sinistre pour le roi. Il avait réussi jusque-là à sauvegarder au moins son conseil contre la Révolution; désormais, il va être obligé de se contraindre, même en face de ses ministres. « Des cheveux plats et blancs avec un peu de poudre, un habit noir, des souliers avec des cordons au lieu de boucles firent regarder Roland comme un rhinocéros[1]. » (DUMOURIEZ.) C'était d'ailleurs un esprit étroit et médiocre, mais dirigé par une femme de tête et de cœur généreux. Mme Roland aspire à être l'Égérie des Girondins : l'entente avec Dumouriez ne pourra durer.



Mme Roland.

1. C'est le moment où le peuple commence à porter la pique, comme les citoyens des Républiques de l'antiquité et le bonnet rouge des affranchis de la Phrygie; où il abandonne la culotte pour le pantalon; de là le nom de sans-culottes, donné aux adeptes de la mode nouvelle.

Déclaration de guerre (20 avril). — Dumouriez envoya au nouveau souverain de l'Autriche une sommation énergique de cesser toute protection aux émigrés. François II répliqua par un ultimatum orgueilleux : la France devait rétablir la royauté, dans l'état fixé par la déclaration royale du 23 juin 1789. La guerre était inévitable. Dumouriez poussa le roi à prendre l'initiative de la déclaration. L'Assemblée accueillit avec enthousiasme le message royal : « Disons à l'Europe, s'écria Isnard, que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau qu'il n'ira chercher que couronné des lauriers de la victoire; que si des cabinets engagent les rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre à mort contre les rois. » Et Merlin de Thionville résuma les intentions de l'Assemblée dans cette formule concise : « Nous votons la guerre aux rois, et la paix aux nations. » Mais Dumouriez eut bien soin de ne déclarer la guerre qu'au « roi de Bohême et de Hongrie » ; il espérait que les princes de l'Empire resteraient neutres ; il comptait même gagner l'alliance de la Prusse.

Premiers échecs. — Les premiers engagements furent malheureux. Trois armées se trouvaient échelonnées de Bâle à Dunkerque, sous les ordres de Luckner, de la Fayette et de Rochambeau; mais elles comptaient à peine 82.000 hommes; elles étaient désorganisées par la désertion de la plupart de leurs officiers nobles. A Quiévrain, Biron ne peut, malgré sa bravoure, arrêter la panique de ses soldats; à Tournai, Théobald Dillon est assassiné par les siens. Déjà les émigrés font des gorges chaudes de la mésaventure des Jacobins : ils s'imaginent que le voyage de Paris ne sera qu'une promenade militaire et que bientôt ils pourront chanter leur *Te Deum* à Notre-Dame et reprendre leur place à l'Opéra. A Paris, l'émoi est extrême : le peuple, plein de défiance, ne voit plus partout que trahison ; il écoute les dénonciations et les conseils violents des Girondins. Le roi, persuadé qu'il va être assassiné et qu'il risque son salut éternel, se bute dans une résistance entêtée et n'a plus d'espoir que dans la victoire des enne-

mis de la France. A chaque menace nouvelle de la contre-révolution, va correspondre une attaque plus violente contre le roi et la constitution, jusqu'à ce qu'enfin ils soient jetés à terre l'un et l'autre.

L'Assemblée vote coup sur coup une série de mesures révolutionnaires : le 27 mai, la peine de la déportation contre les prêtres réfractaires sur la dénonciation de 20 citoyens ; le 29 mai, la dissolution de la garde constitutionnelle du roi, qui avait été portée en peu de temps jusqu'à 6.000 gentilshommes ; le 8 juin, la formation sous les murs de Paris d'un camp de 20.000 fédérés de la garde nationale. Le roi licencia sa garde, mais opposa son *veto* aux deux autres décrets. Le 10 juin, Roland vint lire à l'Assemblée une longue remontrance au roi pour lui reprocher son opposition : elle se terminait par cette conclusion menaçante : « Encore quelque délai, et le peuple contristé croira apercevoir dans son roi l'ami et le complice des conspirateurs. » Le roi, irrité, renvoya les ministres girondins ; il était fort de l'appui de la Fayette. Celui-ci, qui exerçait un commandement à la frontière, réclama au nom de l'armée la fermeture du club des Jacobins, qu'il accusait de perpétuer l'agitation. Cette sommation, adressée au nom de l'armée à la représentation nationale, parut une injure et une menace déguisée.

Journée du 20 juin 1792. — Le peuple releva le défi qui lui était lancé. Il était question de fêter avec éclat l'anniversaire du serment du Jeu de paume. Sous l'impulsion de l'énergique Danton et des meneurs des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, Santerre, Legendre, Rossignol, Fournier l'Américain, le Polonais Lazowski, une journée fut préparée. Il s'agissait de forcer le roi à reprendre ses ministres girondins et à sanctionner les décrets. Les Girondins accueillirent avec faveur ce mouvement qui pouvait les ramener au pouvoir.

Le 20 juin 1792, le peuple vint porter en foule ses pétitions devant l'Assemblée ; puis il força la porte des Tuileries et défila devant le roi, la reine et le dauphin. C'était une foule disparate d'hommes armés de piques, de sabres et

de faux, de femmes et d'enfants, gouailleuse plutôt que menaçante, qui voulait voir le roi et lui donner un avertissement. Le défilé dura quatre heures dans la grande salle de l'œil-de-bœuf ; Louis XVI, serré de trop près, dut monter sur une table et se laisser coiffer du bonnet rouge ; il accepta un verre de vin qu'il but à la santé de la nation ; la foule cria : « Le roi boit ! » Il montra d'ailleurs un réel courage, refusant de prendre aucun engagement et de retirer son *veto*. Vers le soir, les députés girondins Vergniaud, Isnard, et d'autres, vinrent entourer et protéger le roi. Petion parut enfin pour le dégager : le flot finit par s'écouler de lui-même. Les intentions du peuple étaient pacifiques ; mais combien dangereuse était cette procession populaire ? Une parole imprudente, un geste mal interprété, un simple accident pouvait faire couler le sang.

Manifeste de Brunswick (25 juillet). — Au dedans et au dehors les partisans du roi résolurent de venger l'atteinte portée à la majesté royale. La Fayette se présenta à la barre de l'Assemblée, pour réclamer au nom de son armée la poursuite contre les auteurs de la manifestation du 20 juin. Il proposait à la cour une nouvelle évasion avec l'appui de ses soldats. Mais la reine le détestait trop pour accepter de lui devoir son salut ; et quand il voulut, après le 10 août, entraîner son armée contre l'Assemblée législative, l'armée refusa de le suivre dans sa révolte. Il paya de cinq années de détention, dans les prisons autrichiennes d'Olmütz, l'attentat qu'il avait médité contre la nation.

D'autre part, les puissances résolurent de se porter plus efficacement au secours de Louis XVI. A l'instigation du roi, elles lancèrent un manifeste qui fut publié, le 25 juillet, sous la signature du duc de Brunswick, généralissime des armées prussiennes : « L'empereur et le roi de Prusse, y était-il dit, ne sont armés que pour faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, rendre au roi sa liberté et le mettre en état d'exercer son autorité légitime. » En conséquence, tout garde national, pris les armes à la main, sera fusillé ; tout habitant qui voudrait se défendre sera mis à mort et sa

maison brûlée; enfin si les Tuileries étaient encore insultées, « la ville de Paris serait livrée à une exécution militaire et à une subversion totale ». L'agent secret du roi, Mallet du Pan, était allé réclamer ce manifeste; un émigré, le marquis de Limon, y avait ajouté la dernière phrase sur l'exécution militaire, et Fersen écrivait à la reine : « Vous avez le manifeste et vous devez être contente. »

La patrie en danger. Journée du 10 août. — La France entière se redressa fièrement sous l'outrage. Dès le 11 juillet, la patrie avait été déclarée en danger: tous les citoyens en âge de prendre les armes furent mis en état de réquisition permanente; les Français durent tous porter la cocarde tricolore. De toutes les parties de la France sortirent des légions de volontaires, enrôlés en grand appareil dans les mairies ; le peuple eut le sentiment de la patrie à défendre ; il s'arma pour la guerre nationale avec une confiance virile. Les fédérés, c'est-à-dire les volontaires élus pour déjouer les conspirations royalistes, affluèrent à Paris dès le 14 juillet[1] ; ils vinrent apporter aux Parisiens le concours de la province pour le renversement de la royauté. L'Assemblée, où les Girondins avaient la majorité, n'osa pas en prendre l'initiative ; la direction du mouvement passa à Danton et à la Commune de Paris. Dès le 28 juillet, 47 des assemblées de section sur 48 votèrent la déchéance du roi. Le 3 août, le maire Petion vint demander, sans succès, à l'Assemblée l'adoption de cette proposition.

Une nouvelle *journée* était nécessaire pour l'obtenir. Le 9 août, la Commune de Paris, régulièrement constituée, depuis le 14 juillet 1789, de tous les électeurs parisiens du second degré, fut remplacée par une commune insurrectionnelle. Rossignol, Marie-Joseph Chénier, frère du poète, Hébert et les plus audacieux des Jacobins en firent partie. Le commandant de la garde nationale, Mandat, qui eût

1. Le bataillon de Marseille, composé de l'élite des jeunes gens de la garde nationale, équipés à leurs frais, arriva le 30 juillet; leur chant de guerre, composé à Strasbourg, par Rouget de l'Isle, fut baptisé dès lors du nom de *Marseillaise*.

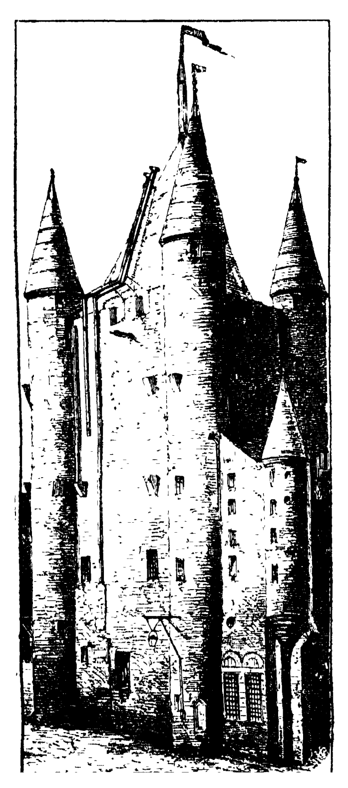
refusé de pactiser avec l'émeute, fut mis à mort, et le brasseur Santerre lui fut substitué.

Des deux côtés l'on se préparait à une journée ; la cour s'armait comme les faubourgs. Le 10 août, une sanglante collision s'engage : le roi a rappelé ses 1.500 Suisses ; il passe la revue de ses gentilshommes et des gardes nationaux fidèles, mais sans trouver pour eux une seule parole d'encouragement. En vain les Suisses défendent les Tuileries avec quelques courageux royalistes. Le palais est forcé par la garde nationale et par les membres armés des sections, que conduit Westermann. Le roi, menacé, s'enfuit avec sa famille au sein de l'Assemblée ; là, du fond de la loge du tachygraphe où il a été relégué, il assiste à l'émouvante tragédie de sa chute : il entend les délégations populaires, qui défilent à la barre, réclamer sa déchéance et la convocation d'une Convention nationale.

Les Girondins, tout en souhaitant la République, s'imaginaient que la France n'était pas mûre pour la proclamer. L'Assemblée espérait encore maintenir la royauté sous une forme quelconque, peut-être organiser uue régence. Elle vota la réunion d'une Convention nationale ; mais elle se contenta, sur la proposition de Vergniaud, de décréter la suspension provisoire du roi, laissant à la nouvelle Assemblée le soin de décider sur le sort de la monarchie. Les ministres girondins revinrent au pouvoir avec Danton, Monge et Lebrun comme collègues. Le ministère forma, sous le nom de *conseil exécutif provisoire*, le gouvernement de la France pendant la suspension du roi. Louis fut enfermé au Temple avec sa famille. La royauté française avait cessé d'exister.

Massacres de septembre. — Il y eut, du 10 août au 22 septembre, un intermède innommé de quarante-trois jours, pendant lesquels l'idée républicaine fit de rapides progrès. La royauté, en fait, était à bas. Pourquoi la rétablir ? Le peuple français allait prouver qu'il pouvait se défendre tout seul, sans l'aide d'un roi. Le succès de Valmy devait rendre les Français républicains. Les fédérés, revenus de Paris dans leurs départements, firent partout

approuver le grand mouvement patriotique du 10 août. Partout on procéda à l'élection des conventionnels; elle eut lieu en vertu du décret du 3 août, sans distinction entre



Prison du Temple.

les citoyens actifs et passifs, c'est-à-dire d'après le système du suffrage universel à deux degrés.

Cependant l'ennemi avançait. On apprit presque en même temps à Paris, que les Prussiens avaient franchi la

frontière (19 août); que les Autrichiens menaçaient Lille; que la Fayette avait quitté son armée; que Longwy et Verdun avaient ouvert leurs portes à l'ennemi, que les Prussiens pénétraient sans résistance en Lorraine; bientôt ils seraient en Champagne et devant Paris. Les plus exaltés des Jacobins perdirent la tête; la peur de la défaite, les menaces de vengeance des Prussiens et des émigrés produisirent un affolement féroce.

Des visites domiciliaires avaient eu lieu : plusieurs milliers de suspects, parents d'émigrés, prêtres non assermentés, ennemis notoires du nouveau régime, avaient été entassés dans les prisons de Paris. Danton avait fait établir un tribunal criminel pour les juger. La vile populace, obéissant aux suggestions sanguinaires de commissaires des sections, comme Panis et Sergent, de chefs d'émeutes, comme Lazowski et Fournier l'Américain, surtout de Marat et de tout le comité de surveillance de la Commune, comité dont il était le meneur, courut aux prisons pour faire justice des ennemis de l'intérieur. On voulait les mettre hors d'état de nuire aux patriotes qui se battaient à la frontière. Des bandes de quelques centaines de forcenés s'installèrent dans les diverses prisons où étaient retenus ces otages. Les malheureux, extraits de force de leur geôle, passaient devant un soi-disant tribunal de *sans-culottes*, qui, après un simulacre de jugement, les livraient à des égorgeurs volontaires.

Ces massacres de septembre ont été désavoués par tous les partis. Danton s'efforça de les prévenir, quand c'était possible, et d'en empêcher la continuation et l'extension, quand le sang eut commencé à couler. Les Girondins et l'Assemblée y assistèrent impuissants et ne les réprouvèrent qu'après coup. La Commune elle-même fit des efforts infructueux pour arrêter les fureurs atroces de son comité de surveillance. Quelle souillure, que cette large tache de sang, au moment où les cœurs vraiment français sont emportés d'un élan sublime à la défense de la patrie[1]!

1. Il y eut un millier de detenus ainsi massacrés à Paris, du 2 au 6 septembre. Marat voulait étendre ces massacres à toute la France. Il fit

Bataille de Valmy (20 septembre 1792). — Heureusement l'armée restait pure de tous ces désordres intérieurs. Elle ne songeait qu'à battre l'ennemi. Verdun avait capitulé le 2 septembre, malgré l'énergique opposition du commandant Beaurepaire, qui se tua pour ne pas survivre au déshonneur.

Une armée de 80.000 Prussiens et Autrichiens, commandés par le duc de Brunswick et par Clerfayt, entrait en Champagne; les émigrés formaient l'avant-garde, conduits par les deux frères du roi. Ils pillaient et ravageaient tout sur leur passage. « Leurs propos sont atroces, s'écrie Fersen, l'ami de la reine; si on voulait abandonner leurs concitoyens à leur vengeance, la France ne serait bientôt plus qu'un monstrueux cimetière. » Ils s'imaginaient avoir bon marché des « tailleurs et cordonniers » envoyés pour les combattre, d'autant que l'armée avait des chefs inconnus : Beurnonville remplaçait la Fayette, et Kellermann, Luckner. Mais Dumouriez, devenu ministre de la Guerre, avec l'armée de Kellermann, attendit l'ennemi de pied ferme, posté aux défilés de l'Argonne, « ces Thermopyles de la France ». L'armée française courut un grand danger. La garde nationale, chargée de défendre le défilé de la Croix-aux-Bois, laissa passer l'ennemi. Dumouriez, sans se troubler, appela à lui de Sedan le général Beurnonville; les Prussiens n'osèrent pas laisser derrière eux une armée qui pouvait leur couper la retraite. Ils combattirent, le dos tourné à Paris, comme s'ils avaient été les défenseurs du sol français.

Kellermann, établi sur la butte de Valmy, avec Beurnonville à sa droite, subit d'abord une assez rude canonnade; puis les Prussiens, à deux reprises, se lancèrent à l'assaut du moulin de Valmy. Mais, rudement accueillis par les jeunes

adopter par le comité de surveillance une abominable circulaire pour conseiller à toutes les communes de suivre l'exemple de Paris. Quelques exemplaires furent expédiés avec le contre-seing du ministère de la Justice, que Fabre d'Eglantine, secrétaire général du ministre, y avait fait apposer à l'insu de Danton. Il n'y eut de massacres, en dehors de Paris, qu'à Versailles. (Voir AULARD, *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 2e série, p. 39 et suiv.)

recrues françaises, qui chargèrent à la baïonnette au cri de « Vive la nation », ils lâchèrent pied. La « pétarade de Valmy » ne coûta aux deux armées que quelques centaines de morts; mais elle eut un immense effet moral. Dumouriez négocia habilement la retraite des Prussiens découragés. Ils regagnèrent la frontière, accablés par la famine et par le typhus, dans le plus horrible dénûment. L'armée prussienne n'était plus « qu'un hôpital, traînant une marche lente ». Cette victoire faisait bien augurer de l'avenir : ainsi que le disait Gœthe, le soir de la bataille, « une ère nouvelle commençait pour le monde ».

Fin de la Législative. — L'Assemblée législative se sépara le 20 septembre 1792, le jour même de la bataille de Valmy. Sans en avoir conscience, sans même en souhaiter l'avènement, elle a travaillé à l'enfantement de la République. Louis XVI ne voulait pas se résigner à son rôle de roi constitutionnel. Les Feuillants qui le soutenaient furent remplacés par les Girondins qui le renversèrent. L'Assemblée législative a pris les premières mesures de salut public contre les ennemis de l'intérieur. Elle a remporté sur l'envahisseur étranger la première victoire. Mais déjà les glorieux exploits à la frontière sont déparés par des journées sanglantes à l'intérieur. C'est la préface des tragiques années de la Convention nationale.

SUJETS A TRAITER

Les principales réformes de l'Assemblée constituante.

La Constitution de 1791; *changements qu'elle a introduits dans l'ordre politique.*

État de l'Europe en 1792. *Causes de la guerre contre la première coalition.*

Les menées des défenseurs de l'ancien régime au temps de l'Assemblée législative.

CHAPITRE XX

LA RÉPUBLIQUE. — CONVENTION NATIONALE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE RÉACTION THERMIDORIENNE

I. La Convention nationale (21 sept. 1792. — 26 oct. 1795) proclame la République (22 sept.) Les Girondins et les Montagnards s'entendent pour faire le procès du roi. Il est exécuté le 21 janvier 1793.

II. Toute l'Europe est liguée contre la France l'insurrection commence en Vendée. Les Montagnards et les Girondins sont aux prises; les Girondins sont proscrits (2 juin 1793).

III. Le gouvernement révolutionnaire sauve la France de l'invasion ennemie. Le Comité de salut public exerce la dictature, le tribunal révolutionnaire condamne les suspects : une centralisation puissante est opposée aux tentatives de fédéralisme provincial et de restauration monarchique.

IV. Robespierre préside aux proscriptions de la Terreur. Il sacrifie les Hébertistes comme trop violents, les Dantonistes comme trop modérés. Il tombe lui-même victime de la Révolution du 9 thermidor (an II).

V. La Convention se défend péniblement contre les terroristes et les royalistes. La réaction thermidorienne victorieuse aux journées du 1er, du 12 germinal et du 1er prairial, est vaincue le 13 vendémiaire an IV. La Constitution de l'an III assure le triomphe de la République.

I. Caractère de la Convention nationale. — La Convention nationale[1] a établi la République et sauvé la France de

1. Dès l'époque de la Constituante, on désignait sous le nom de Convention nationale une assemblée ayant pour mandat de reviser la constitution.

OUVRAGES A CONSULTER : Dr ROBINET, *Danton*. — E. HAMEL, *Histoire de Robespierre*, — JULES CLARETIE, *les Derniers Montagnards*, *Camille Desmoulins*. — H. WALLON, *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*. — F.-A AULARD, *le Culte de la Raison*. — CH. VATEL, *Vergniaud*. — FLAMMERMONT, *Correspondance secrète de Louis XVI avec le baron de Breteuil*, — WALLON, *la Terreur*. — MORTIMER TERNAUX, *Histoire de la Terreur*. — CAMPARDON, *Histoire du tribunal révolutionnaire*. — CHASSIN, *la Vendée patriote*.

l'invasion. C'est avant tout un gouvernement de défense nationale. Pour vaincre au dehors, il faut briser violemment toutes les résistances intérieures. La dictature s'impose ; la France n'est plus qu'une immense place assiégée. Les rigueurs de l'état de siège doivent être appliquées partout ; la moindre opposition devient trahison et est punie par les lois draconiennes du code militaire. Ainsi s'explique la Terreur. On ne la comprendrait pas, si l'on séparait l'histoire du gouvernement intérieur des péripéties de la lutte sur les frontières. C'est l'exécution de Louis XVI qui étend la coalition à toute l'Europe ; c'est la trahison de Dumouriez qui provoque la proscription des Girondins ; c'est la victoire de Fleurus qui entraîne la chute de Robespierre. Les deux histoires sont connexes et exercent constamment l'une sur l'autre une action et une réaction réciproques.

Cette connexion intime donne aussi la clef des contradictions de cette grande époque. La Convention a fait des choses sublimes et commis des crimes exécrables : elle a repoussé l'envahisseur étranger et pratiqué la terreur ; suscité un Hoche et un Marceau, mais aussi un Marat et un Carrier ; proclamé le règne de la raison pure et constamment suivi la raison d'Etat : composée surtout de légistes, elle n'a excellé que dans la guerre. Elle a prétendu affranchir les peuples, et elle a commencé la guerre de conquêtes. Elle a ses enthousiastes fanatiques et ses détracteurs acharnés. Pour la juger équitablement, il faut se souvenir qu'elle est restée constamment fidèle à deux résolutions, « qui constituent sa raison d'être, son unité et sa grandeur historique : sauver l'indépendance nationale de la France et assurer les droits conquis aux Français par la Révolution ». (A. Sorel.)

Les partis : la Gironde, la Montagne, la Plaine. — Nommée après la révolution du 10 août au suffrage universel à deux degrés, sans aucune distinction censitaire de citoyens actifs et passifs, elle était composée d'environ 750 représentants, sans compter les suppléants, qui l'ont en grande partie renouvelée. Son premier acte fut de proclamer la déchéance du roi (21 septembre) et comme conséquence d'éta-

blir le gouvernement de la République (22 septembre). Les conventionnels prétendaient chacun être les représentants du peuple entier et ne se ranger dans aucune coterie politique. Cependant ils se groupèrent selon leurs affinités, et l'histoire les a classés, un peu trop rigoureusement peut-être, en partis nettement délimités. La Gironde siégeait à droite, la Plaine au centre, la Montagne à gauche. Girondins et Montagnards sont également républicains, mais d'autant plus acharnés à se combattre qu'ils sont comme des frères ennemis. Les Girondins, merveilleux orateurs, poètes visant à l'idéal, veulent fonder une république libérale, où le pouvoir central n'étouffe aucune liberté locale, où la justice ne subisse aucune éclipse. Dans un camp, ils rêvent une politique de paix; « plutôt la mort que le crime », s'écriait Vergniaud; et il mourut, avec ses plus illustres compagnons, pour ne pas s'associer aux sauvages proscriptions de la Terreur.



Danton.

Les Montagnards veulent un pouvoir uni et fort : à la politique de décentralisation départementale, ils opposent la dictature de Paris. Ils entretiennent au club des Jacobins un foyer permanent d'énergie patriotique. Ils ne reculent devant aucune mesure de salut public : « Dussent nos noms être flétris, nous sauverons la liberté », s'écriait Danton... et encore : « Soyez comme la nature qui ne voit que la conservation de l'espèce. Ne regardez pas les individus. » Ils ont pour eux la logique implacable, l'audace que rien n'arrête. Leur dictature s'impose par la terreur; c'est le procédé de toutes les tyrannies : de la Ligue, de Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes et plus tard de la Terreur blanche. Leur excuse, c'est d'abord qu'ils ont su mourir,

avec la même indifférence superbe qu'ils mettaient à signer les arrêts de mort de leurs adversaires; c'est surtout qu'ils ont sauvé la France. Les Girondins Vergniaud, Brissot, Petion, Condorcet, Guadet, Gensonné, Isnard, Lanjuinais, Buzot, Valazé[1] représentent surtout les départements. Ils vont former le parti de la résistance. Les Montagnards ont pour chefs les représentants de Paris : Robespierre, Danton, Marat, Camille Desmoulins, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et le duc d'Orléans, Philippe-Égalité : c'est le parti d'action.

Entre les deux, les *muets* et les *purs* de la Plaine ou du Marais, Barère, Siéyès, Boissy d'Anglas, Thibaudeau, Cambacérès, Treilhard, vont faire la majorité en portant leurs votes alternativement à chaque parti : ils appuient d'abord les Girondins, puis les Montagnards, quand ils voient dans la Montagne le seul parti capable de repousser l'invasion; enfin, quand l'ennemi est rejeté hors de France, ils font tomber l'échafaud. Ils ont assuré la prépondérance de la Gironde jusqu'au 2 juin 1793, accepté la Terreur avec le gouvernement de Robespierre jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), et enfin présidé à la réaction thermidorienne jusqu'à la fin de la Convention (4 octobre 1795). Ce sont là précisément les trois phases de l'histoire de cette grande Assemblée.

Procès et exécution de Louis XVI. — Une première question se posait : la République avait été proclamée; qu'allait-on faire du roi? La Convention, enhardie par la victoire de Jemmapes, voulait régler son sort. Roland, à la suite d'une dénonciation révélant l'existence de l'armoire de fer, avait saisi des papiers compromettants, qui établissaient les rapports de la famille royale avec les princes étrangers et les émigrés, les espérances qu'elle avait fondées sur l'invasion de la France, les préparatifs de coup d'État militaire, concertés avec Mirabeau et le marquis de Bouillé. L'histoire proclame la trahison du roi. Mais ses intentions n'étaient pas coupables. En appelant l'étranger à son aide,

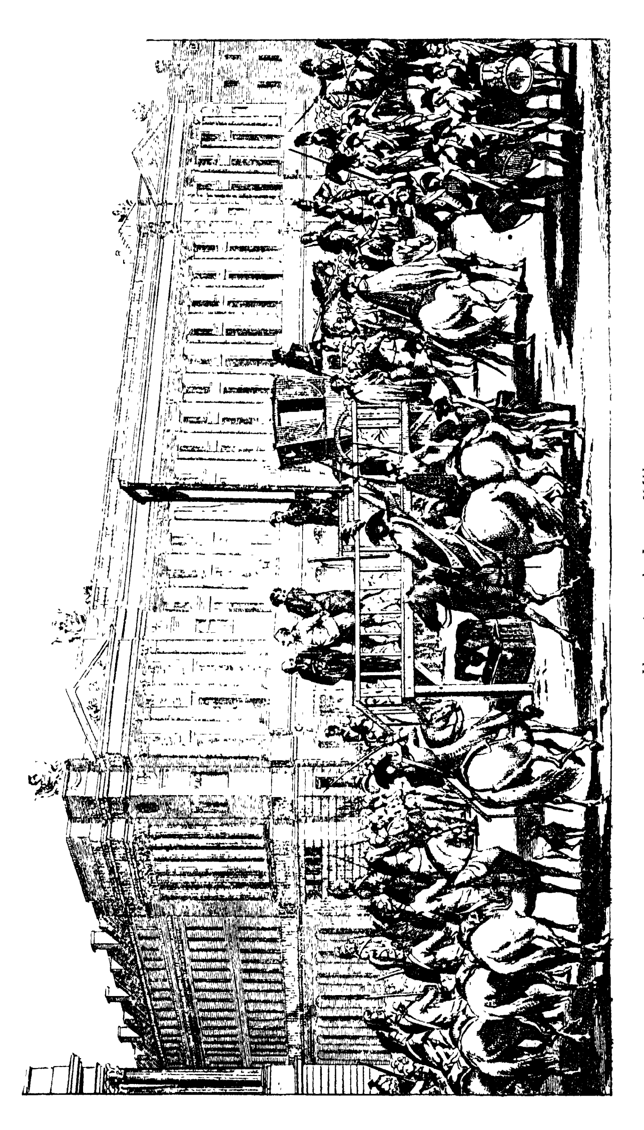
1. M. Aulard en compte cent soixante-dix, qui sont nommés dans toutes les parties de la France, sauf dans les départements du nord-est.

Louis XVI avait l'illusion sincère de travailler pour le bien de ses sujets. S'il a trahi, sa trahison fut innocente. La question se posera éternellement entre les patriotes, qui proclameront Louis XVI coupable, et les philosophes, déterminés à l'absoudre, en considération des motifs qui ont dicté sa conduite. D'ailleurs, son procès est purement politique; son exécution fut une mesure de salut public. La morale et la justice n'ont rien à y voir.

La Convention consacra plusieurs séances pour décider si le roi, proclamé inviolable par la Constitution, pouvait être jugé. Les Montagnards proposaient de le supprimer sans jugement, tout simplement parce que l'existence d'un roi est incompatible avec celle de la République. Les Girondins, adversaires de toutes les mesures de salut public, obtinrent qu'il fût jugé.

Louis ne récusa pas ses juges, comme avait fait Charles Ier; mais il nia tout. Le vertueux Malesherbes et l'illustre avocat Tronchet assistaient le roi; de Sèze, jeune avocat de Bordeaux, prononça en sa faveur une éloquente défense (26 décembre). Louis fut déclaré coupable à la presque unanimité (693 voix sur 719 votants). Sur la peine à infliger, les conventionnels se divisèrent : quelques-uns proposaient le bannissement, qui eût été la meilleure solution; d'autres, plus nombreux, la peine de mort, mais avec recours à un appel au peuple ou avec sursis pour l'exécution. Le 20 janvier, à trois heures du matin, à la suite d'un vote nominal à la tribune, 380 voix contre 310 statuèrent que le roi serait condamné à mort et que l'exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures. Vergniaud, président de l'Assemblée, déclara Louis Capet coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté de l'État.

Après des adieux déchirants à sa famille, où il montra un courage digne d'un chrétien et d'un roi, Louis XVI marcha à la mort avec un calme stoïque : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute, cria-t-il du haut de l'échafaud, et je prie le ciel que mon sang ne retombe jamais sur la France. » Un roulement de tambours couvrit sa voix. Le bourreau fit son office. Louis XVI périssait vic-



Exécution de Louis XVI

time de la raison d'État, victime des déplorables fatalités de sa naissance et de son éducation (21 janvier 1793).

II. La coalition et la Vendée. — Ici commence l'année terrible et héroïque, pendant laquelle la France révolutionnaire, étreinte, comme dans un cercle de fer, par l'invasion et par la guerre civile, anéantit ses ennemis de l'intérieur et rejette l'étranger au delà de ses frontières. La Révolution avait, suivant le mot de Danton, « jeté en défi à l'Europe une tête de roi ». L'Europe releva le défi. On verra plus loin comment presque toutes les nations se coalisèrent contre la nation régicide et comment la trahison de Dumouriez ouvrit aux armées étrangères nos frontières du nord et de l'est.

Une terrible guerre civile éclatait à l'ouest au même moment. La Convention avait décrété une levée exceptionnelle de 300.000 hommes. Les paysans de la Vendée, fanatisés par leurs prêtres, prirent les armes contre les républicains des villes. Un voiturier, Cathelineau, un garde chasse, Stofflet, un perruquier, Gaston, furent les premiers chefs de ces bandes, qui se dressaient derrière chaque haie, se dispersaient à l'approche des troupes régulières, pour se reformer dans chaque hameau, au détour de chaque chemin creux. Bientôt les chefs nobles accoururent, Charette, d'Elbée, la Rochejacquelein, Bonchamp. Ce fut une guerre atroce, où les blancs (royalistes) avaient un fanatisme aussi ardent que les bleus (républicains) : les uns mouraient pour la religion ; les autres, pour la patrie. On poursuivit les républicains au son du cor ; on vit des misérables sonner la curée, dans cette odieuse chasse à l'homme et des dames achever les victimes. Mais Carrier, par ses *noyades* de Nantes et par ses épouvantables *mariages républicains*, dépassa tout ce qu'on pouvait imaginer dans l'horreur de la répression. Ainsi la guerre civile et la guerre étrangère accablaient à la fois la France.

Les pouvoirs nouveaux. Comités. Tribunal révolutionnaire. C'est par des prodiges d'audace que la Convention a pu triompher de tous ces périls. Il n'y avait plus de gou-

vernement; sans doute le *Comité exécutif provisoire*, composé des ministres, expédiait les affaires: mais il n'avait aucune action sur les pouvoirs locaux, tous nommés à l'élection; le pouvoir central n'avait pas de préfets, pour agir sur les directoires de départements ou sur les municipalités; pas de procureurs généraux, pour mettre en mouvement l'action judiciaire des tribunaux; pas de commissaire central, pour diriger les forces policières. Tout était désorganisé.

La Convention s'arrogea la dictature et créa des pouvoirs d'exception qui constituent ce que l'on a appelé le *gouvernement révolutionnaire*. Elle envoya un grand nombre de ses membres, sous le nom de *représentants en mission*, soit aux armées, soit dans les départements, pour surveiller, pour destituer et remplacer provisoirement les généraux et les fonctionnaires qui manqueraient à leur devoir, et prendre les mesures de sûreté générale dictées par les circonstances. Ils firent sentir partout l'action redoutée de la Convention. Un premier comité de défense générale avait été formé de 24 membres ; il fut remplacé, le 6 avril 1793, par le *Comité de salut public*, composé de 9 membres nommés pour un mois, délibérant en secret, mais rendant compte de leurs actes, chaque semaine, à la Convention; ils devaient surveiller les ministres, correspondre avec les représentants en mission, et prendre toutes les mesures de *salut public*. Ce Comité concentra peu à peu entre ses mains tout le pouvoir exécutif. Il dirigea jusqu'au 9 thermidor la politique intérieure et extérieure de la France.

Le *Comité de sûreté générale*, composé de 12 membres, eut les attributions de police (surveillance des suspects, examen des dénonciations). Dix-neuf autres comités d'affaires, nommés successivement, eurent la direction des différents services des finances, de la législation, de la guerre, de l'instruction, des transports, des subsistances, etc. C'étaient comme autant de ministères. La Convention comprenait la nécessité de concentrer les pouvoirs en un petit nombre de mains, pour agir avec plus de force.

Un *Tribunal révolutionnaire* fut institué, le 19 mars, pour juger les suspects sans appel et à la suite d'une instruction

sommaire. Un membre y siégeait en permanence pour recevoir les dénonciations ; des jurés, choisis par la Convention dans les 83 départements, prononçaient la sentence ; 9 juges appliquaient la peine. L'accusateur public, Fouquier-Tinville, était chargé de soutenir l'accusation. Le président Hermann, les juges Coffinhal, Topino-Lebrun, Souberviellé se sont acquis une triste réputation d'implacable rigueur. Dans les départements et dans les villes, les comités révolutionnaires, les clubs affiliés aux Jacobins[1] furent comme les oreilles et les yeux partout présents de la Convention pour tout entendre, tout voir, exciter les tièdes et punir les suspects. Ainsi la dictature de la Convention aboutit à une odieuse tyrannie ; elle s'exerçait par l'intimidation et par la terreur; mais elle devait sauver la France envahie.

Proscription des Girondins. Journées du 31 mai et du 2 juin 1793. — Les Girondins voulurent arrêter le mouvement révolutionnaire. Ils croyaient à la toute-puissance de la liberté ; ils voulaient fonder une sorte de république, plus américaine que romaine, où le pouvoir, très dispersé, serait confié à une oligarchie de philosophes. Ils parlaient d'élections nouvelles, de réunion des suppléants de la Convention à Bourges. Ils dénonçaient le triumvirat tyrannique de Danton, Robespierre et Marat. Ils résistaient à des mesures indispensables : le départ des volontaires, plus tard la levée en masse. Dans les directoires et les municipalités, les Feuillants et les royalistes, en se ralliant à eux comme

1 Jusqu'au 9 thermidor, le club des Jacobins fut comme une annexe et un prolongement de la Convention. Les Girondins y perdirent bientôt la principale influence, qui passa successivement aux amis de Danton, puis à ceux de Robespierre. Les Jacobins s'étaient donné une organisation qui a beaucoup contribué à leur puissance. Ils avaient un président, qui veillait à l'exécution de l'ordre du jour, un secrétaire, rédacteur des procès-verbaux, une tribune, où l'on n'avait droit de parler qu'à son rang d'inscription, des galeries pour le public, une affiliation, très étendue et très étroite en même temps, avec les sociétés similaires des départements; sous l'inspiration de Robespierre, les Jacobins devinrent des sectaires, animés d'un fanatisme étroit, inaccessibles à tout sentiment d'humanité. « La Ligue revit dans leurs affiliations; l'Inquisition renaît dans leur police occulte, leurs délations sacrées, leurs tribunaux sans appel, leurs juges sans merci, et l'appareil de leurs échafauds. Leur prosélytisme s'organise sur les plans d'Ignace de Loyola. Il s'imposera par les armes, comme celui de Mahomet. » (A. Sorel.)

aux plus modérés, commençaient à les rendre suspects. Peut-être eussent-ils pu éviter la Terreur, si, au lieu de chercher leur appui du côté des « Monarchiens », ils s'étaient liés avec les plus modérés des Montagnards, Carnot, Cambon, les deux Prieur, Robert Lindet, surtout Danton : « Vos discussions de personnes sont misérables, leur criait-il ; ne voyons que l'ennemi, battons l'ennemi. » Vergniaud, Condorcet, Gensonné, inclinaient à un rapprochement ; mais Buzot, Valazé, Barbaroux, surtout Guadet, pressés par Mme Roland, avaient contre tous les Montagnards, même les plus modérés, d'aveugles antipathies[1]. Ils avaient été nommés en grand nombre dans les départements, sous le coup de l'indignation causée par les massacres de septembre ; ils voulurent en poursuivre les auteurs. Marat fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire. Mais les juges déclarèrent qu'ils ne pouvaient découvrir « de péchés en cet homme », et il fut porté en triomphe à Paris, la tête couronnée de feuillage, comme dans les républiques antiques.

Un dernier essai de résistance les perdit. Le 18 mai, les Girondins firent nommer par la Convention une *commission des Douze*, chargée de reviser les arrêts de la municipalité de Paris. Cette commission fit arrêter Hébert, le rédacteur du hideux *Père Duchêne*, l'un des deux substituts du procureur-syndic de la commune de Paris. Les gens des faubourgs préparèrent une journée pour donner un avertissement à la Convention, comme ils avaient fait au roi en 1792. La journée du 27 mai 1793 fut en effet une répétition du 20 juin. Les pétitionnaires des sections défilèrent longuement devant l'Assemblée. Pache, le nouveau maire, laissa faire, comme Petion l'année précédente ; et, à l'exemple de Santerre, Henriot fit intervenir trop tard la garde nationale ; Hébert fut relâché, la commission des Douze fut abo-

1. Le 29 mars 1793, Danton fit aux Girondins un dernier appel : « Tirons le rideau sur le passé, il faut nous réunir. Je fais serment de mourir pour défendre mon plus cruel ennemi. Je demande que ce sentiment sacré enflamme toutes les âmes. Que nos échecs tournent à notre avantage ; que le Français, en touchant la terre de son pays, comme le géant de la fable, reprenne de nouvelles forces. » Il ne fut pas écouté.

lie ; mais les meneurs du peuple de Paris avaient demandé la proscription de 22 Girondins; et ceux-ci, dès le lendemain, avec une belle insouciance du danger, plus épris que jamais de justice et de liberté, avaient obtenu de la Convention le rétablissement de la commission des Douze.


Assassinat de Marat.

Il fallut deux journées nouvelles pour les abattre. Le 31 mai, l'Assemblée fut cernée par 80.000 hommes, et cependant Lanjuinais, Barbaroux, Isnard, tinrent tête au peuple avec un merveilleux courage, repoussant de leurs sarcasmes toutes les menaces et tous les outrages. Cette fois, la commission des Douze fut définitivement cassée; mais la Convention refusa encore de livrer ses membres. Le 2 juin, elle espérait de nouveau pouvoir écarter les sommations de la foule; cernée comme l'avant-veille, elle sortit en corps, son président Hérault de Séchelles à sa tête. Henriot braqua ses canons et menaça de faire feu. La Convention s'inclina devant la force; elle subit douloureusement la loi de Marat et lui sacrifia les 31 Girondins dont il avait établi

la liste. Ils furent seulement consignés dans leur demeure. La Convention les arrachait de leurs sièges, pour les empêcher de paralyser par leurs votes la défense nationale « L'histoire doit constater que ce groupe d'hommes, malgré la générosité de tous, le talent de plusieurs, la vertu de quelques-uns, n'aurait formé qu'un gouvernement de brouillons éloquents, un club de gens de lettres, le plus impuissant et le plus énervé des pouvoirs... Les Girondins auraient donné en quelque sorte un corps d'État à la guerre civile, en créant une Anti-Convention. » (SOREL.) Le jugement peut paraître sévère; mais, si les Girondins avaient triomphé, au 2 juin, il est probable que l'Europe eût été victorieuse, et la France morcelée.

III. **Guerre étrangère et guerre civile.** — Jamais la France ne courut de plus grands périls. Déjà la Belgique et le Palatinat étaient perdus; nos armées se défendaient péniblement en Savoie et à Nice. Mais voici que les Autrichiens entrèrent à Condé et à Valenciennes, les Prussiens à Mayence, les Espagnols dans le Roussillon et dans le Béarn. Le baron de Thugut, au nom de l'Autriche, négociait avec les principales puissances un démembrement de la France : à l'Autriche, la ligne de la Somme et la Bavière; au duc de Bavière, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté; la Prusse et la Russie auraient des compensations en Pologne; l'Angleterre, dans nos colonies. Lord Auckland déclarait au nom de l'Angleterre que la France devait être réduite à un véritable néant politique. La Vendée était en feu; 300 prisonniers républicains venaient d'être massacrés à Machecoul, avec des raffinements inouis de cruauté. Carrier cherchait à les venger par d'épouvantables représailles. Les généraux improvisés de la Convention, Rossignol, Ronsin, étaient battus par les *blancs*. Une *insurrection fédéraliste* éclatait dans une grande partie de la France, à l'instigation de quelques chefs girondins, qui ne virent pas qu'ils seraient bientôt réduits à se traîner à la remorque des royalistes. A Caen, Guadet prépara l'échauffourée royaliste du comte de Wimpfen. A Bordeaux, Barbaroux, Petion, Lou-

vet, Buzot, prirent la fuite ou périrent pour ne pas être forcés d'acclamer Louis XVII. Lyon, Avignon, Marseille, le proclamèrent. Toulon se donna aux Anglais. Paoli leur livra la Corse. La France semblait sur le point de devenir une seconde Pologne.

Elle se sauva à force d'énergie. Le grand cri retentit de nouveau : « Citoyens, la patrie est en danger... La République n'est plus qu'une grande ville assiégée, ajoutait Barère dans un rapport resté célèbre ; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp ; que le cours des affaires soit interrompu ; que la grande et unique affaire des Français soit de sauver la République. » Déjà avait été décrété un emprunt forcé d'un milliard sur les riches (4 mai). La levée en masse est votée le 23 août, et, par des décrets ultérieurs, tous les Français en état de porter les armes sont mis en état de réquisition permanente. Une loi, dite du *maximum*, fixe le prix, qui ne peut être dépassé, pour la vente des denrées alimentaires. Les *accapareurs* sont déclarés suspects. « La réquisition fut à l'ordre du jour, dit Mignet ; on recruta les armées avec des réquisitions d'hommes ; on les nourrit avec des réquisitions de vivres. »

Constitution de l'an Ier (1793). — Pour pallier l'effet du coup d'État du peuple de Paris dans la journée du 2 juin, pour abattre l'insurrection fédéraliste des départements suscitée par les Girondins, la Convention élabora une constitution nouvelle, la constitution de l'an Ier. « On a vu dans cette constitution une sorte de bible montagnarde ; elle fut surtout un expédient pour rallier les départements insurgés, expédient réclamé de tous côtés par les municipalités, par les sociétes populaires, par les représentants en mission. » (AULARD.)

Déjà Condorcet avait élaboré un projet de constitution, au nom des Girondins, et conformément aux principes de la philosophie du XVIIIe siècle : « La constitution d'Angleterre, disait-il, est faite pour les riches ; celle d'Amérique, pour les citoyens aisés ; celle de France doit être faite pour tous les hommes. » Un comité, présidé par Hérault

de Séchelles, fut chargé de remanier le projet primitif. Une nouvelle déclaration des droits en 35 articles servit de préface. On y lit que « le but de la société est le bonheur commun; que quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection devient le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Mais qui sera juge de la violation ? Ce sont des doctrines moins pures et plus contestables que celles de 1789.

Plusieurs passages sont inspirés par les préoccupations de la guerre contre l'Europe coalisée : « Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres ; il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations ; il ne souffre point que les autres nations s'immiscent dans le sien... Le peuple français ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire » ; déclaration antique, vraiment digne du sénat romain. Saluons encore ces belles et généreuses pensées : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit assurer les moyens de subsister aux citoyens malheureux qui sont hors d'état de travailler. L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous... La propriété est respectable, parce qu'elle est le fruit du travail de l'homme. » Ainsi la Convention n'a pas voulu de révolution sociale ; elle a écarté résolument toute idée de partage de terres, de loi agraire, comme on disait alors.

La Constitution proclame le peuple *souverain*. Font partie du *souverain* tous les Français âgés de vingt et un ans et domiciliés depuis six mois dans le canton. Le *souverain* nomme au suffrage universel et direct une Assemblée législative unique, à raison d'un député pour 40.000 âmes. L'assemblée est permanente; ses membres sont indéfiniment rééligibles; mais leurs pouvoirs ne durent qu'un an. Chaque année, le 1er mai, tous ceux qui ont droit de suffrage se réunissent d'eux-mêmes et sans convocation pour renouveler l'assemblée. Cette assemblée vote des lois et des décrets. Les lois peuvent être soumises à la sanction des citoyens. Mais les décrets de l'assemblée sont affranchis

de cette sanction. Le pouvoir exécutif est confié à un conseil de 24 membres, choisis par l'assemblée, parmi des candidats présentés par les assemblées départementales en nombre égal à celui des départements. Le conseil exécutif se renouvelle tous les ans par moitié. Il est chargé de nommer les ministres, les généraux, les hauts fonctionnaires et de les surveiller sous sa propre responsabilité.

Cette constitution, préparée en quelques jours (31 mai-24 juin 1793), se ressent à la fois de la hâte avec laquelle elle a été faite et des circonstances du moment présent. Elle avait l'avantage de proclamer le suffrage universel direct. Mais le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif étaient également désarmés en face du *souverain*. Les conventionnels, hantés par les souvenirs des petites républiques de Sparte et de Rome, proposaient que tous les Français pussent à chaque instant intervenir en personne dans le gouvernement. C'est une utopie irréalisable dans un grand pays comme la France. Cette constitution, sans assurer la liberté, eût produit l'anarchie. La Convention s'en rendit bien compte ; elle décréta, sur la proposition de Saint-Just lui-même, que l'application en serait rejetée au moment où la paix serait rétablie, et quand la paix fut faite, elle en rédigea une autre.

Dictature de la Convention. Comité de salut public. — C'est alors aussi que s'organise complètement la dictature de la Convention, personnifiée dans le comité de salut public. Jusqu'au mois de juillet 1793, Danton en avait été l'inspirateur ; il voulait arrêter l'anarchie, reconstituer l'État, rendre la sécurité au travail : « Je le déclare, vous seriez indigne de votre mission, si vous n'aviez pas constamment devant les yeux ces deux grands objets : vaincre les ennemis, rétablir l'ordre dans l'intérieur et faire une bonne constitution. » Mais Danton est exclu du comité ; Robespierre y entre, le 27 juillet, et en devient le maître absolu. C'est le ministère de Robespierre, qui succède à celui de Danton.

Le deuxième comité de salut public, celui de l'an II, s'attribue une omnipotence vraiment royale. Tous les corps

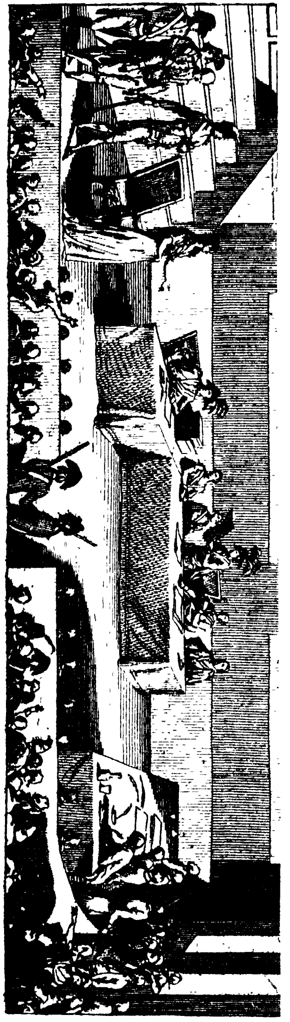
constitués, tous les fonctionnaires publics, sont placés sous sa dépendance immédiate. Robespierre, avec ses séïdes, Couthon et Saint-Just, les *gens de la haute main*, en dirigent les actes; Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Barère, les *gens révolutionnaires*, s'occupent surtout de rechercher et de punir les suspects; Carnot, Robert Lindet et Prieur de la Côte-d'Or, les *gens d'examen*, ont dans leurs attributions les subsistances et la guerre. Hérault de Séchelles, Prieur de la Marne et Jeanbon-Saint-André leur sont adjoints, le premier pour l'Extérieur, les deux autres pour la Guerre et la Marine.

En réalité, il y avait, dans ce comité, deux sections occupées d'affaires très différentes : les terroristes abandonnaient volontiers tout ce qui concernait la guerre; les militaires répugnaient à se souiller dans les affaires de la Terreur. Sans doute, la distinction n'est pas absolue; les responsabilités de tous les membres du Comité se croisent et s'entremêlent dans beaucoup d'affaires importantes. Cependant, comme il fallait agir vite, tout en conservant une apparence de délibération, on décida que, pour la validité d'un ordre, trois signatures suffiraient : la première, celle du commissaire spécial, était seule effective; les autres n'étaient, la plupart du temps, que des visas.

IV. **La Terreur (septembre 1793-juillet 1794).** — Alors commence le gouvernement de la *Terreur*. Le 17 septembre 1793, est votée l'horrible loi des suspects. Sont déclarés suspects, tous ceux qu'on soupçonne de condamner les mesures présentes; qui n'ont pas de certificat de civisme, les anciens fonctionnaires ou partisans de la royauté; les ci-devant nobles ou prêtres, et même « tous ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont cependant rien fait pour elle ». Dans chaque grande commune, un comité révolutionnaire, composé de douze personnes, est institué pour les rechercher et lancer contre eux des mandats d'arrêt.

Dès lors les dénonciations pleuvent; les prisons s'emplissent; le tribunal révolutionnaire est en permanence;

l'échafaud ne chôme plus. L'assassinat de Marat par Charlotte Corday avait allumé la fureur des Jacobins et les poussait à d'épouvantables représailles. Marie-Antoinette, malgré l'éloquente défense de Chauveau-Lagarde et de Tronçon-Ducoudray, odieusement calomniée par ses accusateurs, expie cruellement une vie qui n'a été que légère et inconséquente. Vingt-deux des Girondins proscrits, et parmi eux Brissot, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, Lasource, marchent au supplice étroitement enlacés, célébrant, dans leurs derniers chants, la République et la liberté[1]. Mme Roland les suit de près : « O liberté ! s'écria-t-elle au dernier moment, que de crimes on commet en ton nom ! » D'anciens constituants, Barnave, Rabaud-Saint-Étienne, Bailly, qui subit stoïquement, pendant une heure et demie, les immondes outrages d'une



Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire.

1. Il est prouvé que le dernier banquet des Girondins n'est qu'une invention de poètes. Parmi les autres Girondins, Valazé se perça d'un stylet, et son cadavre fût traîné à l'échafaud. Roland se tua pour ne pas survivre à sa femme. Condorcet s'empoisonna pour ne pas compromettre une vieille femme qui lui avait donné asile. Barba-

populace affolée; des généraux, coupables seulement de n'avoir pas su conserver la victoire, Houchard, Beauharnais, Custine, Biron, subissent le même sort. Ainsi coule à grands flots le sang de beaucoup d'innocents.

Triomphe de la Convention. — Cette énergie farouche porta bientot ses fruits. Les Girondins, refusant de s'allier aux Anglais, furent chassés de Caen ; les chefs royalistes Wimpfen et Puisaye, qui ne reculèrent pas devant cette alliance, se virent bientôt abandonnés. Bordeaux, repoussant la tentative des Girondins, se donna au représentant Tallien, qui proscrivit, avec la dernière rigueur, royalistes et Girondins. Carteaux soumit Avignon soulevé. A Lyon, les royalistes avaient bien vite évincé les Girondins. La commune lyonnaise avait été détruite, et l'ardent démocrate Chalier décapité. Kellermann et Dubois-Crancé reprirent la ville. La Convention, pour faire un exemple, décréta que la ville serait détruite, sauf les maisons des pauvres et les monuments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique. Couthon se contenta de faire abattre quelques maisons de la place Bellecour; mais Collot-d'Herbois et Fouché firent mitrailler sur les places publiques les prisonniers pris les armes à la main. Après les échecs du peintre Carteaux et du médecin Doppet devant Toulon, Dugommier serra de plus près la place et, aidé d'un jeune capitaine d'artillerie, Napoléon Bonaparte, il en chassa les Anglais.

La Vendée elle-même était vaincue. La brave garnison de Mayence y fut envoyée sous les ordres de Marceau et de Kléber. Ils réparèrent bien vite les fautes des Canclaux, des Rossignol, réduisirent les Vendéens à traverser le Maine pour aller chercher à Granville des secours anglais, qui ne

roux, Guadet, Salles, furent exécutés à Bordeaux; Petion et Buzot, qui s'étaient réfugiés dans les cavernes de Saint-Emilion, y furent retrouvés à l'état de cadavres, à moitié dévorés par les loups. Louvet réussit à s'enfuir, et les péripéties de sa fuite, racontées dans ses *Mémoires*, constituent un des documents les plus curieux sur l'état de la France à l'époque de la Convention. Rebecqui se noya dans le port de Marseille, désespéré de voir les royalistes maitres de cette ville. D'autres, comme Laréveillère-Lépeaux, Lanjuinais, etc., rentrèrent dans la Convention, après le 9 thermidor.

vinrent pas. Au retour, ils furent écrasés au Mans et à Savenay; les dernières bandes s'échappèrent au nord de la Loire, où elles s'unirent aux *chouans* de Bretagne.



Marie-Antoinette conduite au supplice (d'après David).

En somme, dans la seconde moitié de l'année 1793, la guerre civile était étouffée. En même temps, les victoires de Hondschoote et de Wattignies dégageaient notre frontière du Nord; celle de Wissembourg, la frontière de l'Est. Ainsi se termina partout, sauf du côté des Pyrénées, par la

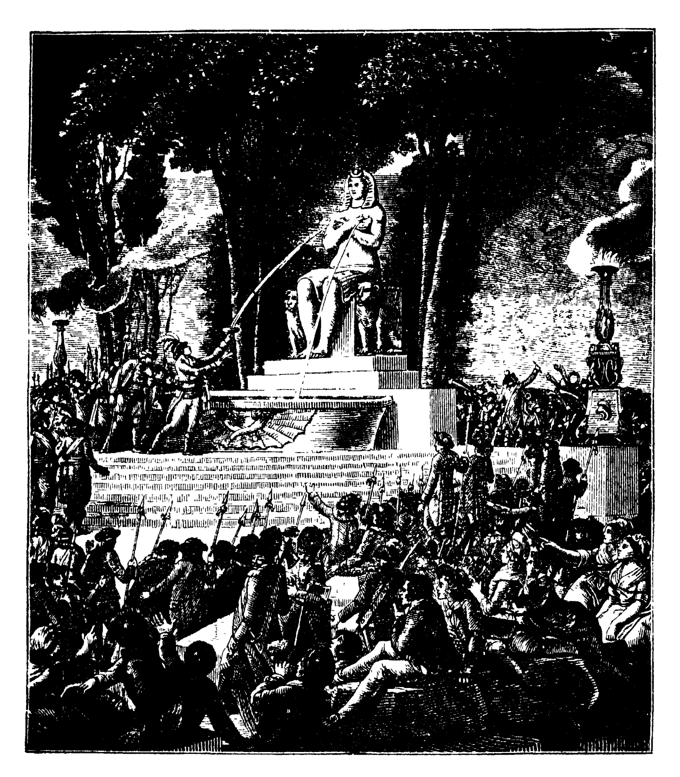
victoire de la Convention, l'année 1793, l'année sanglante de la Révolution.

Proscription des Hébertistes (4 germinal, an II). — Il semble que la Terreur aurait dû cesser. Mais le mouvement était trop accentué pour que l'arrêt fût immédiat. La Convention, après avoir exterminé ses ennemis, se déchira elle-même, comme « Saturne dévorant ses propres enfants ». Deux partis faisaient obstacle à Robespierre : celui d'Hébert et celui de Danton.

En dehors de quelques rêveurs, comme Chaumette, procureur-syndic de la commune de Paris, et Anacharsis Cloots, l'*apôtre du genre humain*, les Hébertistes étaient les meneurs les plus violents et les plus vils de la populace ; c'étaient : Hébert, qui flattait les plus mauvais instincts du peuple dans son *Père Duchêne*, d'ordurière mémoire ; Ronsin, le procureur général de l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire de l'armée de l'émeute; l'imprimeur Momoro, organisateur des fêtes de la déesse Raison ; le ministre de la Guerre, Bouchotte ; l'évêque de Paris, Gobel. Ils avaient dressé à Paris la liste des suspects; ils voulurent « déprêtriser » la France. Ils présidèrent à l'intronisation dans les églises catholiques du culte de la Raison. Une fête toute païenne fut donnée à Notre-Dame, où les actrices de l'Opéra chantèrent « comme des anges »; elle fut suivie de processions burlesques et de scènes de carnaval. C'était la mise en action des pamphlets irreligieux de Voltaire. La province suivit en cette occasion l'impulsion de Paris, avec plus de sérieux. Les fêtes en l'honneur de la Vérité, de la Raison et de la Liberté eurent surtout pour instigateurs les chefs de la bourgeoisie libérale. Ridiculisés par les virulentes satires du *Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulins, les Hébertistes cherchèrent à en appeler à l'insurrection. Mais personne ne les suivit. Ils furent condamnés par le Tribunal révolutionnaire et exécutés (24 mars 1794). L'armée révolutionnaire fut licenciée. Le club des Cordeliers, où était leur centre de résistance, ne tarda pas à disparaître.

Proscription des Dantonistes (16 germinal). — Les Dan-

tonistes étaient, au contraire, des modérés. Danton, que Mignet appelle le Mirabeau de la populace, avec ses yeux ardents, sa voix de stentor, son impérieuse laideur, mais



Fête de la Raison.

qui s'illuminait dans les emportements de l'enthousiasme, avait pu passer longtemps pour un forcené, à cause de ses liaisons faciles et de ses motions violentes. Mais, s'il fut impitoyable contre des ennemis debout, il était compatissant lorsqu'il les voyait à terre. Comme Mirabeau, il porta

en lui pendant quelque temps l'âme de la patrie. Il voulait organiser la démocratie, avec un pouvoir fortement concentré à l'intérieur, pour rendre la France forte et prestigieuse au dehors. A présent, l'ennemi était battu ; il avait la nausée du sang ; il demandait la suppression de l'échafaud. A ceux qui le menaçaient : « J'aime mieux, disait-il, être guillotiné que guillotineur. » Camille Desmoulins, son inséparable, avait réclamé, dès le 20 décembre 1793, l'institution d'un comité de clémence. Il flétrit la tyrannie de Robespierre dans d'ardentes philippiques du *Vieux Cordelier*.

Robespierre, menacé, fut impitoyable. Il frappa les indulgents comme les violents. Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Bazire, Westermann, Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, furent traduits, avec la complicité de la Convention, devant le tribunal révolutionnaire. Saint-Just les calomnia dans l'acte d'accusation. Le président du tribunal arrêta Danton dans sa défense, au moment où il allait entraîner le peuple. Ils furent mis hors des débats. La sentence de mort fut prononcée en leur absence et exécutée le jour même, pour éviter un mouvement populaire en leur faveur. Ils s'embrassèrent sur l'échafaud, et Danton commanda au bourreau de montrer sa tête au peuple. « Elle en vaut la peine. » (5 avril 1794.)

Robespierre. Culte de l'Être suprême. — Robespierre s'était débarrassé peu à peu de tous ceux qui lui faisaient ombrage. Il espérait enfin exercer seul la dictature. Il avait l'esprit étroit, le caractère cauteleux et tenace ; sa grande force était d'être sobre, chaste, probe, incorruptible. Il s'était élevé sur un piédestal de vertu dans un siècle de libertinage et de vénalité. Empressé auprès des humbles, dur et rogue avec les puissants, il avait conçu un idéal de simplicité antique, d'après lequel il songeait à régénérer l'humanité.

Imbu des doctrines de Rousseau, tout pénétré de son éloquence, il voulait combattre l'égoïsme et mettre à l'ordre du jour la vertu. Il souhaitait l'égalisation des fortunes : « Il ne faut plus ni riches, ni pauvres », disait Saint-Just.

Il prétendait, selon la formule de Rousseau, « forcer l'homme à être libre », en introduisant partout dans la famille, dans la commune, dans tous les groupements du travail, la tutelle étroite de l'État. Imposer en France une religion d'État, inspirée des dogmes du *Vicaire savoyard*[1]; établir une éducation d'État, commune à toute la jeunesse; faire apprendre à chaque enfant un métier; organiser des exercices, des repas en commun, fixer un costume uniforme, imposer un calendrier nouveau avec des fêtes républicaines, où l'on célébrerait les vertus humanitaires et la gloire de la patrie, tels étaient les différents articles d'un programme encore vague, mais destiné à transformer la vie des Français sur le mode antique.



Robespierre.

La seule partie de ce programme qui reçut un commencement d'exécution fut la proclamation du culte de l'Être suprême. Le 7 mai 1794, la Convention vota un décret ainsi conçu : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. » Tous ceux qui ne l'accepteront pas seront guillotinés. Déjà Robespierre, dans son discours du 15 frimaire an II, avait déclaré soudoyés par l'étranger tous les ennemis du culte catholique. Les

1. Voici son programme idéal d'éducation populaire : « Nous voulons substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue... un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable; c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Cet idéal est certainement chimérique, mais il est très élevé. Il n'est pas de matière où l'idéal doive être plus haut que lorsqu'il s'agit de l'éducation.

catholiques encourageaient Robespierre, en qui ils pressentaient le futur restaurateur du culte, et les émigrés espéraient que son imminente dictature serait le prélude du retour du roi. Le 8 juin, comme président de la Convention, il célébra, avec une pompe inaccoutumée depuis longtemps, la fête de l'Être suprême. Il avait les allures d'un grand pontife et d'un maître omnipotent. Ce fut son heure de royauté.

Chute de Robespierre (9 thermidor an II). -- Avant de faire régner la clémence, comme compagne de la vertu, Robespierre entendait épurer la Convention, en frappant ceux qui s'étaient le plus compromis comme terroristes et en même temps ses ennemis personnels. Il fit présenter et soutenir par Couthon et Saint-Just la loi du 22 prairial, destinée à exagérer les rigueurs de la loi des suspects. Désormais le tribunal révolutionnaire ne devait plus prononcer qu'une seule peine, la peine de mort. L'instruction était supprimée, l'assistance d'un avocat refusée à l'accusé; l'exécution suivrait immédiatement la sentence : « Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître », disait Saint-Just, l'homme aux formules tranchantes ; et Couthon ajoutait : « La patrie n'a pas seulement pour ennemis ceux qui conspirent avec les étrangers et les rebelles ; les plus criminels sont ceux qui cherchent à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique. » Un dernier article de cette loi permettait aux comités de traduire les conventionnels devant le Tribunal révolutionnaire sans l'avis de la Convention. Ce nouveau code de l'assassinat enlevait donc toute sécurité aux membres de l'assemblée. Il fallut l'intervention personnelle de Robespierre pour faire passer ce dernier article, et dès lors les fournées de condamnés furent plus nombreuses que jamais.

Robespierre, irrité de cette opposition naissante, affecta pendant six semaines de ne point paraître à la Convention. Pendant ce temps s'organisa la coalition de la peur; les membres des deux comités, qui devaient être ses victimes Barère, Collot, Billaud, Tallien, Fouché, Bourdon de l'Oise,

Barras, s'unirent aux amis de Danton et aux modérés de la Plaine. Le 8 thermidor, Robespierre vint lire une longue apologie de sa conduite, soigneusement polie dans sa retraite de Montmorency. La Convention en refusa l'impression. Le lendemain 9 thermidor, Robespierre, accusé de tyrannie à la suite d'une scène violente, fut mis en arrestation et envoyé captif au Luxembourg. Délivré par une émeute populaire et entraîné malgré lui à l'Hôtel de Ville, par un suprême effort des hommes de main, Henriot, Coffinhal, etc., il refusa, par un dernier scrupule de légalité, de signer un appel à l'insurrection. La Convention, qui représentait la loi, appela à son aide la garde nationale ; l'Hôtel de Ville fut cerné ; les proscrits cherchèrent à se tuer. Robespierre eut la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet. Il fut traîné mourant à l'échafaud avec son frère et ses amis les plus déclarés. La Terreur avait duré 420 jours et donné lieu à 2.596 exécutions capitales, dont 1.220 pendant 13 mois et 1.376 dans les 49 jours qui avaient suivi la loi de prairial.

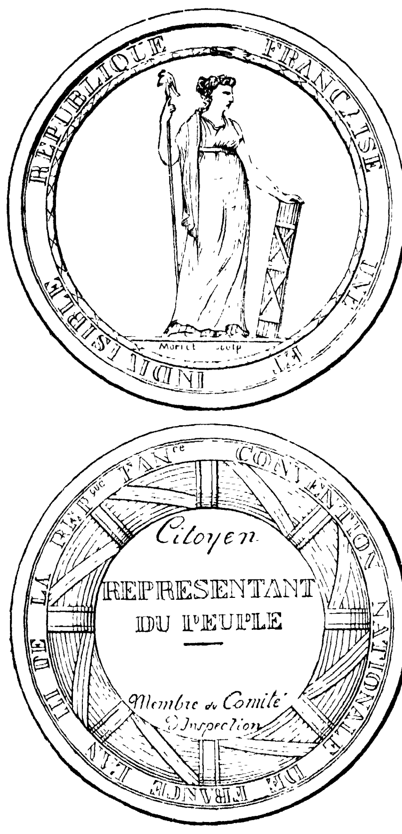
V. **Réaction thermidorienne.** — Le gouvernement révolutionnaire continua après le 9 thermidor, mais atténué. Les comités de salut public et de sûreté générale furent désormais composés chacun de douze membres, nommés pour quatre mois et se renouvelant par quart tous les mois. Les membres sortants ne pouvaient être réélus qu'au bout d'un mois d'intervalle. « Il y eut encore un tribunal révolutionnaire, des suspects emprisonnés, des comités révolutionnaires, des clubs de Jacobins, des représentants en mission. Mais ces formes furent adoucies, non point parce que Robespierre n'était plus là (il avait songé, lui aussi, à les adoucir) ; mais parce que la situation extérieure de la France rendait inutile et odieux le maintien des atroces mesures de rigueur provoquées jadis par nos défaites. » (A. Aulard.) Les membres de la Convention se divisèrent naturellement en thermidoriens de gauche, c'étaient les membres des anciens comités, qui voulaient prolonger la dictature du Comité de salut public ; et thermidoriens

de droite, comme Barras, Tallien, Fréron, Boissy-d'Anglas, Siéyès, Cambacérès, qui, sans être royalistes, désiraient poursuivre la réaction, commencée de concert avec les royalistes. Ceux-ci opposaient à la populace des faubourgs les bandes organisées par les *muscadins* et par la *jeunesse dorée*. Les salons, qui se rouvrirent très promptement et où commença à reparaître la société de l'ancien régime, préparaient les journées comme, auparavant, les clubs des faubourgs. Heureusement la Convention resta profondément républicaine, en dehors et au-dessus des partis, s'inspirant de l'esprit largement libéral et humain de Danton. Son mot d'ordre semblait être guerre aux terroristes et aux royalistes.

Les terroristes frappés. — Tout d'abord elle s'associa à la réaction contre les terroristes. Les femmes « jacobines », qu'on appelait aussi les « tricoteuses de Robespierre », attaquées par la jeunesse dorée du marquis de Saint-Huruge, cessèrent de paraître dans les tribunes des Jacobins et dans les assemblées des sections. Le 10 novembre 1794, le club des Jacobins fut fermé. Les proscrits dantonistes et même les Girondins qui avaient excité la guerre civile dans les départements, comme Louvet, Isnard, Lanjuinais, furent rappelés. Le culte de Marat fut supprimé et son corps enlevé du Panthéon. Des poursuites furent commencées contre les plus féroces terroristes, Lebon, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère, Vadier. Deux d'entre eux, Carrier, Fouquier-Tinville, furent exécutés après s'être librement défendus, ce que n'avait pu faire Danton.

Mais faire le procès de Barère, de Collot, de Billaud, c'était faire le procès de la Révolution elle-même. Robert Lindet et Carnot plaidèrent éloquemment la cause de leurs collègues de l'ancien Comité. D'ailleurs, le peuple s'inquiétait; la suppression du *maximum* avait encouragé les spéculations éhontées d'accapareurs; la famine sévissait. Le 1er et le 12 germinal an III, deux insurrections furent tentées; des pétitions, signées en masse dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, réclamaient du pain et la

constitution de 1793. Mais les sections fidèles à la Convention repoussèrent les députations des pétitionnaires, qui avaient envahi la salle des séances avec des femmes et des enfants. La déportation fut votée contre Billaud, Collot, Barère et Vadier.



Médaille des représentants à la Convention.

Cependant la Convention avait promis d'assurer l'approvisionnement de Paris; et le pain n'arrivait pas, et la ration quotidienne diminuait. Elle tomba à 2 onces par personne. Une insurrection plus grave éclata, le 1er prairial (20 mai 1795). Il s'agissait, cette fois, de rendre le pouvoir « aux patriotes détenus », c'est-à-dire de reconstituer le régime de la Terreur. Comme au 31 mai, la Convention est envahie par des bandes armées ; le député Féraud est massacré en voulant les contenir. Sa tête, plantée au bout d'une pique, est présentée au président Boissy d'Anglas, qui salue respectueusement malgré les menaces de mort. Déjà la populace acclame membres d'un gouvernement provisoire quelques représentants siégeant à la *crête*, c'est-

à-dire aux plus hauts bancs de la Montagne : Duquesnoy, Prieur (de la Marne), Bourbotte et du Roy. Mais les sections royalistes de la garde nationale délivrent à temps la Convention. Pendant trois jours, le général Menou maintient sur pied, à Paris, 20.000 hommes d'infanterie et d'artillerie, une véritable armée, qui tient en respect les révolutionnaires des faubourgs, et c'est ainsi que l'armée s'introduit dans la politique.

Progrès des royalistes. Journée du 13 vendémiaire. — La réaction fut sanglante ; les *Crétois* furent décrétés d'accusation ; quelques-uns s'enfuirent. Les autres furent condamnés à mort. A la lecture de la sentence, ils se frappèrent tous successivement d'un même couteau : Goujon, Romme et Duquesnoy se tuèrent du coup ; Soubrany, du Roy et Bourbotte furent traînés mourants à l'échafaud. Par le reflux naturel des opinions et des partis, les royalistes cherchèrent à profiter, en vue d'une restauration, du changement produit dans les idées. Des troubles, des massacres de républicains, eurent lieu dans le Midi, à Toulon, à Marseille, à Aix, à Lyon. Des bandes armées, les compagnies du Soleil, de Jésus, de Jéhu, parcoururent la campagne, semant sur leur passage le pillage, le meurtre et l'incendie. Ce fut une véritable *Terreur blanche*, qui coûta la vie à beaucoup de républicains et qui ne pouvait même pas alléguer pour prétexte les angoisses d'un patriotisme exaspéré.

A Paris même, les royalistes comptaient obtenir la majorité dans le nouveau gouvernement institué par la constitution de l'an III. Mais la Convention, pour empêcher une révolution dangereuse, déclara que les deux tiers des représentants dans les futurs conseils devraient être élus parmi les conventionnels sortants; et elle choisit elle-même parmi ceux de ses membres qui avaient voté la mort du roi, les cinq directeurs qui devaient constituer le nouveau gouvernement. Il s'agissait de sauver la République des entreprises des royalistes.

Ceux-ci s'insurgèrent contre ce qu'ils appelaient la tyrannie de la Convention. A la journée du 13 vendémiaire an IV (4 octobre 1795), ils furent écrasés sur les marches

de Saint-Roch et au pont Royal par les troupes du jeune général Bonaparte, que Barras avait chargé du commandement en chef de l'armée de Paris. La Convention se sépara bientôt elle-même au cri de « Vive la République ! » pour faire place au Directoire [4 brumaire an IV (26 octobre 1795)].

Œuvre de la Convention[1]. — La Convention nationale a établi la République et l'a défendue avec une énergie farouche. Pour triompher de l'anarchie, elle s'est attribué tous les pouvoirs ; elle a exercé dans toute sa plénitude le *gouvernement révolutionnaire*. Le comité de salut public en est l'organe souverain ; les clubs, les sociétés populaires et les comités révolutionnaires, les agents de transmission ; les représentants en mission, les exécuteurs implacables. La France n'est plus qu'une immense place assiégée, la Convention lui applique la discipline des camps et les rigueurs sanglantes de l'état de siège. Elle sacrifie impitoyablement tous ses adversaires, innocents ou coupables. Mais le sublime effort de la démocratie française sauve la patrie de la guerre civile et de la guerre étrangère ; les mouvements fédéralistes sont réprimés ; les frontières naturelles sont conquises ; les libertés civiles, l'égalité chère aux Français, la souveraineté du peuple, fondement de la démocratie et loi de l'avenir, sont sauvegardées. On doit beaucoup pardonner aux conventionnels, parce qu'ils ont beaucoup aimé la France : « Ce furent de grands cœurs, qui de leur sang ont fait la patrie. » (MICHELET.)

SUJETS A TRAITER

Les Girondins.

Danton. Son rôle dans l'établissement de la République. Sa politique extérieure.

Le comité de salut public. Ses transformations. Son gouvernement.

Le club des Jacobins. Sa politique.

1. On verra plus loin les grandes institutions de la Convention, qui sont comme les secondes assises de la société moderne.

CHAPITRE XXI

LA RÉPUBLIQUE ŒUVRE DE LA CONVENTION CONSTITUTION DE L'AN III. — LE DIRECTOIRE (1795-1799)

I. Si la Convention a beaucoup détruit, elle a encore plus innové : l'unité des poids et mesures, l'élaboration d'un code, la création du grand livre de la dette publique, la fondation de nos grandes Ecoles, l'ouverture de nos principaux Musées, l'organisation de l'Institut sont des œuvres qui devaient durer.

II. La Constitution de l'an III maintient la République et partage le gouvernement entre un Directoire exécutif de cinq membres et les deux conseils des Cinq-Cents et des Anciens, élus au suffrage à deux degrés.

III. Le Directoire est en proie à de graves difficultés financières et aux attaques des partis extrêmes, jacobins et royalistes Les coups d'Etat du 18 fructidor an V, du 22 floréal an VI et du 30 prairial an VII ne réussissent pas à consolider son autorité.

IV. Bonaparte, appuyé d'abord par les Jacobins, fort du prestige que lui donnent ses victoires d'Italie et d'Egypte, s'entend avec Siéyès pour renverser le Directoire. Le coup d'État du 18 brumaire an VIII est le prélude du retour à la monarchie.

I. **Créations de la Convention.** — On a souvent parlé du « vandalisme » de la Convention ; mais on n'a pas suffisamment tenu compte de ses grandes créations. Elle n'a pas été occupée uniquement à proscrire ; à côté des membres de ses comités purement politiques, elle a eu ses grands organisateurs et chefs militaires : Carnot, Robert Lindet,

---

Ouvrages a consulter : Sciout, *le Directoire*. — Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de la Société française pendant le Directoire*. — A. Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon*. — E. Despois, *le Vandalisme révolutionnaire*. — A. Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*. — F. Rocquain, *État de la France au 18 brumaire*.

les deux Prieur, Jeanbon-Saint-André, Dubois-Crancé, Dugonmier; ses jurisconsultes, Cambacérès, Treilhard, Thibaudeau, Siéyès; ses financiers, Cambon; ses maîtres de l'enseignement, ses artistes, ses savants, Condorcet, Lakanal, Daunou, Camus, l'évêque Grégoire, Romme, le peintre David. Si son œuvre politique, c'est-à-dire la constitution de l'an III, n'a pas été plus durable que celle de 1791, son œuvre scolaire subsiste, au contraire, en grande partie c'est la continuation et le complément des réformes purement administratives de la Constituante.

Sans doute, le calendrier révolutionnaire [1], qui faisait remonter l'ère nouvelle au 22 septembre 1792, qui supprimait les semaines, pour les remplacer par les *décades*, qui substituait au repos du dimanche celui du décadi et aux noms des saints de chaque jour, ceux de plantes, d'animaux et d'instruments aratoires, n'a eu qu'une durée éphémère. Il était trop en contradiction avec les vieux usages. Il ne fut jamais accepté par l'Église. Mais la Convention a décrété l'unité des poids et mesures et l'adoption du système métrique (1er août 1793).

La Constituante avait projeté l'élaboration d'un code unique: la Convention, en pleine tourmente de la guerre civile et de la guerre étrangère, a consacré une cinquantaine de ses séances à en discuter et à en fixer les principes. La Constitution de 1793 avait proclamé la propriété respectable, parce qu'elle est le fruit du « travail de l'homme ». Pour assurer le gage des créanciers de l'État et empêcher les spoliations des rentiers, si fréquentes sous l'ancienne monarchie, Cambon a créé le grand-livre de la dette publique, où sont inscrites toutes les dettes de l'ancien régime et celles de la Révolution, représentées par un type

1. Il est l'œuvre de Fabre d'Eglantine et de Romme; la conception en est ingénieuse et la forme pittoresque. Les mois se succèdent dans l'ordre suivant : vendémiaire, brumaire, frimaire (automne); nivôse, pluviôse, ventôse (hiver); germinal, floréal, prairial (printemps); messidor, thermidor, fructidor (été). Chaque mois étant de trente jours exactement, on ajouta à la fin de fructidor cinq journées (six dans les années bissextiles) appelées « saus-culottides » et consacrées aux fêtes de la Vertu, du Génie, du Travail, de l'Opinion et des Récompenses. Ce calendrier fut aboli officiellement le 1er janvier 1806.

unique de rente. Par cette loyale consolidation des engagements du passé, on peut dire que le crédit public a été définitivement créé en France (24 août 1793).

L'œuvre scolaire. Esprit des réformes de la Convention. — C'est surtout l'instruction publique que la Convention a marquée de sa forte empreinte. Déjà Talleyrand, au temps de la Constituante, avait proposé une refonte complète des institutions scolaires. Danton disait : « qu'après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple ». L'Assemblée législative et la Convention eurent chacune leur comité d'instruction. Condorcet élabora un projet d'ensemble en neuf titres. Robespierre aurait voulu imposer l'obligation de l'instruction primaire. La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), œuvre de Daunou, décréta l'établissement d'une ou de plusieurs écoles primaires par canton. Les instituteurs, nommés par les administrateurs du département, recevraient une rétribution de leurs élèves. L'instruction n'était donc encore ni gratuite, ni obligatoire. Les *écoles centrales*, à raison d'une par département, devaient remplacer les anciens collèges et donner l'enseignement secondaire. Les indigents, sous le nom d'*élèves de la patrie*, recevraient l'enseignement gratuit à tous les degrés. L'enseignement supérieur fut donné dans les écoles spéciales de droit et de médecine. Toutes ces fondations trahissent une certaine inexpérience et n'ont reçu qu'une application partielle ou momentanée.

Au contraire, les grandes écoles fondées par la Convention durent encore : l'Ecole normale, destinée à former des professeurs ; l'École polytechnique, où se préparent les ingénieurs et les officiers de l'artillerie et du génie ; l'École de Mars transformée bientôt, et illustrée plus tard sous le nom d'École de Saint-Cyr, d'où sortent les officiers de l'infanterie et de la cavalerie.

Les anciennes académies étaient isolées. La Convention en fit un tout harmonique et coordonné, l'Institut de France, qui comprenait les trois classes des sciences physiques et mathématiques, des sciences morales et politiques, de la littérature et des beaux-arts. L'Institut fut la réunion des

maîtres les plus autorisés de l'esprit humain. L'École des langues orientales vivantes, et les cours du Museum d'histoire naturelle furent comme des annexes du Collège de France. Le musée du Louvre et le musée d'Artillerie, l'Institut national de musique, le conservatoire des Arts et Métiers, le bureau des longitudes, les archives, furent des fondations non moins fécondes.

Si l'on se souvient que le télégraphe aérien de l'abbé Chappe annonça, pour ses débuts, la reprise de Condé ; que l'aérostation militaire reçut sa première application dans la journée de Fleurus; que les progrès de la chimie furent utilisés pour la fabrication de la poudre et des armes à feu; que les cours professés dans les grandes écoles nouvelles étaient confiés à Lagrange, à Laplace, à Monge, pour les mathématiques; à Berthollet, à Fourcroy, à Guyton de Morveau, pour la chimie; à Daubenton et à Lacépède, pour l'histoire naturelle ; à Volney, à Daunou, à Laharpe, à Bernardin de Saint-Pierre, à Garat, pour les études littéraires; on en conclura que le mouvement intellectuel ne fut nullement arrêté par la grande crise de la Terreur. La Convention a surtout travaillé pour le peuple ; elle a cherché à instruire la démocratie, à la rendre digne d'exercer son droit nouveau de souveraineté.

II. **Constitution de l'an III.** — La constitution de l'an III est le testament de la Convention nationale. Elle organisa la République sur les principes de la Révolution. Cependant le suffrage universel sans condition de cens, qui avait fonctionné pour l'élection des membres de la Convention, fut supprimé, et l'on revint au système censitaire, d'ailleurs très modéré, de 1791. Pour être électeur primaire, il fallut être âgé de vingt et un ans (au lieu de vingt-cinq), et payer une contribution personnelle quelconque; pour être électeur du second degré, ou pour siéger aux assemblées électorales, on devait avoir vingt-cinq ans d'âge, et payer une contribution personnelle qui varia entre la valeur de 100 et de 150 à 200 journées de travail, suivant l'importance de la population. Les assemblées primaires, outre les électeurs,

nomment les juges de paix et les officiers municipaux. Les assemblées électorales élisent les membres des tribunaux civils, les administrateurs du département, les membres du Tribunal de cassation et ceux des deux conseils.

Le pouvoir législatif est confié au conseil des Cinq-Cents, âgés d'au moins trente ans, qui proposent des *résolutions*, et au conseil des Anciens (250 membres âgés de quarante ans), qui transforment en *lois* les résolutions adoptées par les Cinq-Cents. Le conseil des Anciens est en outre investi du droit de changer la résidence des conseils et du gouvernement. Ils se renouvellent l'un et l'autre, tous les ans, par tiers. Le pouvoir exécutif est exercé par un *Directoire* de cinq membres, qui se renouvellent par cinquième, chaque année[1]. Les Cinq-Cents nomment dix candidats pour une place de directeur. Les Anciens choisissent entre les dix candidats.

Des réformes administratives d'une assez grande importance sont inscrites dans la constitution : l'administration du département est confiée à un Directoire de cinq membres élus, mais subordonnés à un commissaire, que nomme le pouvoir exécutif, qui surveille, et, au besoin, requiert du Directoire l'exécution des lois. On rend, au pouvoir central trop désarmé par la Constituante, un peu de force. Les membres des administrations départementales et municipales peuvent être suspendus ou destitués par le gouvernement. Les districts sont supprimés. Les petites communes (au-dessous de 5.000 âmes) sont groupées en municipalités cantonales.

Pour empêcher que son œuvre républicaine fût brusquement compromise, la Convention décréta, par mesure transitoire, que les deux tiers des membres de chaque Conseil devraient être élus parmi les conventionnels sortants;

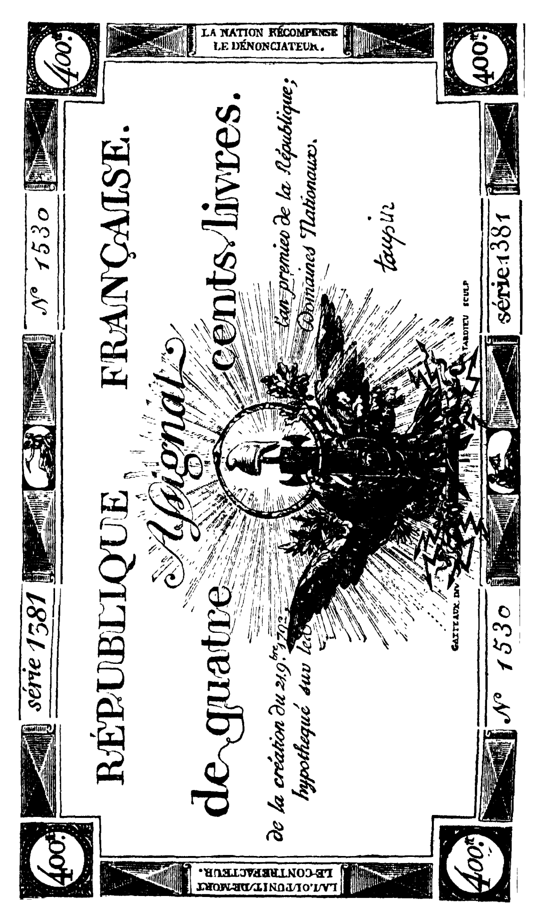
1. Le Directoire exécutif n'avait aucune participation en matière de finances : cinq *commissaires de la trésorerie nationale*, nommés par le Corps législatif, étaient chargés de surveiller la recette, d'ordonnancer tous les mouvements des fonds et tous les paiements. L'expedition d'Humbert en Irlande échoua en partie, parce que les commissaires de la trésorerie refusèrent d'envoyer les fonds nécessaires, régulièrement demandés par les directeurs et par les ministres.

elle s'adjugea aussi le droit de nommer les cinq directeurs qui furent la Réveillère-Lépeaux, Reubell, Siéyès, Letourneur et Barras. Siéyès, qui avait été, avec Daunou, l'un des auteurs de la nouvelle Constitution, voyant que les Girondins, qu'il avait espéré y voir entrer en masse, n'y avaient pas la majorité, n'accepta pas et fut remplacé par Carnot.

En somme, le comité de salut public semblait se survivre à lui-même dans le Directoire, mais sans la dictature qu'il avait jusqu'alors exercée. Le pouvoir exécutif est encore plus désarmé que celui du roi, d'après la constitution de 1791, puisqu'il est entre les mains d'un comité, au lieu d'être exercé par un seul homme. Le Directoire n'a pas droit d'initiative et ne peut proposer aucune loi; il n'a pas droit de *veto* et ne peut refuser d'exécuter aucun des décrets des Conseils. Le seul avantage de la nouvelle constitution est de déférer le pouvoir législatif à deux assemblées, au lieu d'une seule. Mais les deux conseils peuvent trop facilement paralyser l'action du Directoire, sans avoir jamais de majorité stable, à cause de l'adjonction perpétuelle de nouveaux élus. Aussi le nouveau gouvernement fut-il impuissant pour le bien et trop faible pour empêcher le mal. Le règne du Directoire est très glorieux par les succès extérieurs. A l'intérieur, il se débat anxieusement au milieu des agitations stériles des partis. Il ne prévient les révolutions que par les coups d'État. C'est le gouvernement de l'impuissance.

III. **Le Directoire exécutif** (1795-1799). — Les cinq directeurs se partagèrent les divers services publics : la Réveillère-Lépeaux, le fondateur de la secte religieuse et philosophique des *théophilanthropes*, eut l'Instruction publique, les Beaux-Arts et les Manufactures; Reubell obtint la charge écrasante de la Justice, des Finances et des Relations extérieures; Barras s'attribua la police, pour laquelle il avait des aptitudes particulières; Carnot continua de diriger les opérations militaires; Letourneur eut le département de la Marine; chacun d'eux devait alternativement, pendant trois mois, présider le Directoire.

La situation de la France était bien faite pour décourager des hommes moins résolus. Une effroyable détresse finan-



cière, compliquée par la famine, par la nécessité de poursuivre la guerre contre l'Autriche et l'Angleterre, faisait craindre la banqueroute de l'État. Les généraux ne touchaient

même plus les 8 francs par mois en numéraire, auxquels était réduite leur solde en dehors des assignats. Les royalistes continuaient à s'agiter en Vendée; la terreur blanche et le brigandage sévissaient dans le Midi et dans l'Ouest. « Quand les directeurs entrèrent au Luxembourg, il n'y avait pas un meuble. Dans un cabinet, autour d'une table boiteuse, l'un des pieds étant rongé de vétusté, sur laquelle table ils déposèrent un cahier de papier à lettres et une écritoire à calumet, qu'heureusement ils avaient eu la précaution de prendre au comité de salut public; ils s'assirent sur quatre chaises de paille, en face de quelques bûches mal allumées, le tout emprunté au concierge Dupont... C'est dans cet équipage qu'ils osèrent se déclarer constitués et qu'ils jurèrent de périr ou de sortir la France de l'abîme. » (MIGNET.)

Les finances. Mandats. Tiers consolidé. — La situation financière ne fit d'abord qu'empirer. La Constituante avait supprimé aides, gabelles et octrois, presque tous les impôts indirects. Elle avait chargé les municipalités de confectionner elles-mêmes les rôles des nouvelles contributions directes. La plupart des rôles restaient inachevés; de sorte que les impôts directs ne rentraient plus qu'exceptionnellement. Il fallut recourir aux assignats : il y en avait 10 milliards en circulation, au moment où le Directoire arriva aux affaires; il en fit frapper en quelques mois pour 14 milliards; une papeterie spéciale avait été établie à Essonnes pour alimenter plus sûrement les presses. Le ministre des Finances Ramel estime qu'on en émit pour 45 milliards; mais beaucoup avaient été annulés. D'ailleurs beaucoup de faux assignats étaient mis en circulation par nos ennemis, pour ruiner plus sûrement la France. La loi du 2 nivôse an IV déclara que les assignats seraient réduits au trentième de leur valeur, soit à 800 millions, qui furent représentés par des mandats territoriaux. Ces mandats pouvaient être échangés sans vente contre des biens nationaux, pour une valeur équivalente à vingt-deux fois le revenu de ces biens (23 décembre 1795). Mais l'émission de ces mandats dépassa rapidement le chiffre

maximum de 2 milliards 400 millions d'abord fixé. Le Directoire fut acculé à la banqueroute.

Le 30 septembre 1797, le Directoire décréta qu'un tiers seul de la dette serait payé, soit 800 millions, représentés par 40 millions de rentes inscrites au grand livre de la dette publique. Les deux autres tiers devaient être remboursés en bons sur les biens nationaux, qui tombèrent à rien, au bout de peu de temps. C'est l'opération connue sous le nom de banqueroute des deux tiers. Les 40 millions de rentes formèrent le tiers consolidé.

Agitations des partis. Les royalistes. — Cette détresse financière était rendue plus dangereuse par les agitations des partis extrêmes. Les *royalistes* étaient entrés en grand nombre dans les deux Conseils; les uns, « les Capets de Blanckenbourg », voulaient rétablir Louis XVIII avec le règne de l'aristocratie de l'ancien régime; les autres, les « Capets de Hambourg », songeaient à donner le trône au duc d'Orléans, avec un pouvoir limité par une constitution. Ils avaient des journaux ardents : *la Quotidienne*, *l'Éclair*, *le Véridique*, *le Miroir;* ils se réunissaient au *club de Clichy* et au *Petit-Coblentz*, sur les boulevards, où les *incroyables*, armés de gourdins, se donnaient rendez-vous ; leurs chefs siégeaient dans les conseils, comme Barbé-Marbois, Pastoret, Portalis, ou commandaient des armées, comme Pichegru. Celui-ci, qui devait tout à la Révolution, rêvait beaucoup plus aux pensions d'un maréchal de Saxe qu'aux destinées d'un Cromwell. Il avait reçu la promesse du gouvernement de l'Alsace et du bâton de maréchal de France, avec un million comptant, 200.000 livres de rente, le château de Chambord et un hôtel à Paris. A ce prix, il devait arborer le drapeau blanc et entrer en France avec les émigrés de l'armée de Condé pour rétablir *le Roy*.

Le Directoire eut vent de ses menées et le destitua (mai 1796), bien qu'il n'ait connu que plus tard, par les révélations de Moreau et les papiers saisis dans les caisses du général autrichien Klinglin, tout le plan de la conjuration. Pichegru se perdit, comme Dumouriez, parce qu'il fut forcé comme lui, à cause de l'impuissance des émigrés,

de pactiser avec l'ennemi : « En 1795, les choses en étaient à ce point qu'un nouveau Cromwell aurait eu des chances de réussite ; mais il n'y en avait point encore pour un Monck. » (A. SOREL.) Le parti royaliste comptait aussi sur les agitations de la Vendée et du Midi[1]. Il complotait un peu partout.

Les Jacobins. Conspiration de Babeuf. — En face d'eux relevait la tête le parti des Jacobins, renforcé de communistes et d'anarchistes. Son centre était au *club du Panthéon*, où essayait de se reconstituer l'ancien club des Jacobins. Ses chefs, les communistes Babeuf, Darthé et Buonarotti, les Jacobins Vadier, Amar, Rossignol, Choudieu, Antonelle, voulaient renverser le Directoire par l'émeute populaire et par l'embauchage des soldats.

Babeuf avait fondé la *Société des égaux*, où il soutenait que la terre n'est à personne, que ses fruits sont à tous. Il niait donc le droit de propriété ; demandait le partage des terres en lots égaux, en commençant par les biens communaux. Il rêvait l'égalité des fortunes et recommandait l'usage des repas pris en commun : « Que tout rentre dans le chaos, osait-il dire, et que du chaos sorte un monde régénéré. » Socialisme, collectivisme, communisme, nihilisme, tout est à l'état de germe, dans ce système. Son journal, *le Tribun du peuple*, réclamait le rétablissement de la

1. La guerre de Vendée n'avait jamais complètement cessé. Après les succès de Marceau et de Kléber, le général Thureau avait terrorisé tout le pays au moyen de ses colonnes infernales (1794). Hoche placé, en septembre 1794, à la tête de l'armée de l'Ouest, inaugura un système nouveau : impitoyable, à l'égard des chefs, il chercha, au contraire, à ramener les *blancs* égarés, en leur rendant leurs églises et leurs cloches. Il détermina la Convention à promettre l'amnistie à tous ceux qui déposeraient immédiatement les armes. Les traités de la Jaunaye et de la Mabilais (février-avril 1795) désarmèrent Charette et Stofflet, les principaux chefs, qui tenaient encore campagne. Mais les émigrés, sous la conduite de Puisaye et de Sombreuil, tentèrent un débarquement à Quiberon, avec l'aide des Anglais. Il leur infligea une sanglante défaite (juillet 1795), et il acheva la première pacification de la Vendée, par l'exécution de Stofflet et de Charette, qui avaient repris les armes, malgré la parole donnée (juillet 1796). Cependant le pays fut, longtemps encore, parcouru par les colonnes mobiles des généraux Travot et d'Hédouville, pour exterminer les derniers chouans de Vendée et de Bretagne, et les bandes de d'Autichamp, de Sapinaud et de Frotté. — Une insurrection royaliste, dans la région de Toulouse, fut dispersée par l'énergie des républicains du Midi (1799).

commune élue de Paris et la mise en pratique de la constitution de 1793. Le club du Panthéon ayant été fermé, les amis de Babeuf pratiquèrent des intelligences parmi les troupes réunies au camp de Grenelle. Mais cette tentative d'embauchage fut révélée à temps. Le Directoire fit arrêter les chefs du complot, qui tentèrent en vain de soulever en leur faveur la population de Paris. Traduits devant la haute cour de Vendôme, vingt-cinq d'entre eux furent condamnés à mort. Babeuf et Darthé cherchèrent à se tuer à coups de poignard et furent guillotinés mourants.

Complot royaliste. — Le Directoire voulait maintenir la République avec l'appui de la bourgeoisie libérale. Le serment de *haine à la royauté et à la Constitution de* 1793, qu'il imposait à ses fonctionnaires, résumait exactement l'esprit de sa politique. Il ne devait donc pas être plus doux pour les royalistes que pour les Jacobins. Les élections de l'an V (1797) avaient amené dans les deux conseils une majorité royaliste. Pichegru fut porté à la présidence des Cinq-Cents et Barbé-Marbois à celle des Anciens. Un royaliste, Barthélemy, entra au Directoire, à la place de Letourneur, que le sort avait désigné pour en sortir. De nombreux agents royalistes cherchèrent à provoquer des soulèvements : le prince de Condé était signalé dans les environs de Lyon ; le prince de Polignac et le duc de Rivière, à Paris; Fauche-Borel, à Strasbourg, gagnait quelques officiers de l'armée de Moreau et envoyait aux Autrichiens, dans des pâtés d'oie, des indications militaires. Imbert-Colomès entretenait de Paris une correspondance active avec le roi. La Terreur blanche redoublait dans les provinces, avec les attaques à main armée des *Verdets* du Rhône, des *Barbets* des Alpes, des compagnons de Jésus et de Jéhu, des chauffeurs de l'Ouest, des chouans de Bretagne. Il ne s'agissait plus que d'enrégimenter ensemble toutes ces troupes isolées, pour faire aboutir le coup d'État en faveur de la restauration bourbonienne.

Coup d'État du 18 fructidor. — Le Directoire prévint ses adversaires. Mais il ne pouvait repousser la force que par la force, et il fut contraint de s'adresser à l'armée. C'était

une nouvelle intrusion de l'armée dans la politique. Carnot la réprouvait; il eût voulu gagner du temps, jusqu'aux prochaines élections, pour sauver légalement la République. Mais le danger devenait imminent. Hoche, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, fut nommé ministre de la Guerre. Il refusa cependant de faire marcher l'armée contre la représentation nationale et donna sa démission au bout de quelques jours. Il consentit seulement à laisser nommer Chérin, son chef d'état-major, au commandement de la garde du Directoire.

L'armée d'Italie montra moins de réserve. « Tremblez, royalistes! écrivait au Directoire, au nom de ses soldats, le jeune général Bonaparte; de l'Adige à la Seine, il n'y a qu'un pas. Tremblez! vos iniquités sont comptées, et le prix en est au bout de nos baïonnettes. » Les royalistes voulaient arrêter les trois directeurs qui leur étaient hostiles, Reubell, Barras et La Révellière. Ceux-ci se déclarèrent en permanence et firent appel à l'armée. Augereau, envoyé par Bonaparte, entra à Paris, à la tête de ses régiments, le 18 fructidor (4 septembre 1797); les Conseils furent cernés, les meneurs royalistes, arrêtés. Le soir, la minorité républicaine des deux conseils approuva le fait accompli, prononça la peine de la déportation contre 54 membres des deux Assemblées et contre 2 des directeurs, Carnot et Barthélemy[1]. Les élections de 53 départements furent annulées, et le Directoire s'arrogea le droit de juger et de casser les élections pour le renouvellement des conseils. On poursuivit avec les dernières rigueurs les émigrés et les prêtres réfractaires. Ce coup d'État frappa au cœur le parti royaliste; il ne devait plus reparaître qu'en 1814. Mais un nouveau danger se dressait devant la République : c'était l'intervention des armées dans les affaires intérieures de l'État. La leçon du 18 fructidor ne fut pas perdue pour Bonaparte.

Coups d'Etat du 22 floréal et du 30 prairial (1798-1799). — Ce fut l'époque du maximum de puissance du Directoire

1. Ceux des déportés qui ne réussirent pas, comme Carnot, à se sauver, furent expédiés à la Guyane. Merlin de Douai et François de Neufchâteau remplacèrent au Directoire Carnot et Barthélemy.

Malheureusement la Constitution ne laissait aucune voie légale à la solution des conflits. Le Directoire n'avait pas le droit de dissoudre les conseils, ni les conseils le droit de déposer les directeurs. En l'an VI, par suite du jeu naturel de la bascule politique, les Jacobins furent élus en foule, et la majorité tourna en faveur du parti avancé. Le Directoire, en vertu de son droit nouveau, annula les opérations électorales dans la majorité des départements. Treilhard remplaça François de Neufchâteau. C'est ce qu'on a appelé le coup d'État du 22 floréal an VI (mai 1798).

Le Directoire ne fut pas pour cela plus puissant. Ses embarras s'accrurent au commencement de 1799. On le rendait responsable des vols des fournisseurs d'armée, des scandaleux agiotages de Barras et de son entourage, du cynisme des nouveaux enrichis, de l'immoralité croissante. On imputait à sa faiblesse les brigandages dans les départements, les arrestations de diligences, l'insécurité générale. Il n'avait même plus pour lui le prestige militaire, puisque Jourdan avait été vaincu, puisque nos plénipotentiaires avaient été assassinés à Rastadt; on l'accusait d'avoir exilé en Egypte, avec l'espoir qu'il n'en reviendrait pas, Bonaparte, le général le plus populaire.

Les élections de l'an VII furent républicaines, mais très hostiles au Directoire. La majorité du Directoire songea à se retirer. Reubell fut remplacé régulièrement par Siéyès; Treilhard fut destitué pour vice de forme dans son élection et remplacé par Gohier. Merlin de Douai et la Révellière donnèrent leur démission; mais Barras, qui avait promis de les imiter, se ravisa au dernier moment, et le Directoire fut complété par l'adjonction du général Moulin et de Roger-Ducos. C'était la revanche des conseils contre le Directoire; on l'a appelée le coup d'État du 30 prairial an VII (10 juin 1799), bien que les conseils n'aient fait, en somme, qu'exercer sur le gouvernement une pression morale sans toutefois sortir de la légalité. La constitution de l'an III n'en était pas moins fortement atteinte. Le Directoire, composé de deux membres qui voulaient la détruire, Siéyès et Roger-Ducos, de deux autres qui en réclamaient le main-

tien, le général Moulin et Gohier, et d'un indifférent, le chef des « pourris », Barras, était plus que jamais réduit à l'impuissance.

Les lois du Directoire. — Il porta cependant quelques bonnes lois. Celle de la conscription (5 septembre 1798), due à Jourdan, imposa le service militaire à tous les Français de vingt à vingt-cinq ans, sans aucune exemption. En temps de guerre, les *conscrits* pouvaient être retenus au delà de leur temps de service. Une levée de 200.000 conscrits fut immédiatement décrétée par les Conseils; on les appela en commençant par les plus jeunes.

Pour augmenter les ressources de l'État, l'impôt des portes et fenêtres fut créé; l'impôt du timbre et les tarifs des douanes furent relevés. Mais le Directoire fut acculé, surtout après le coup d'État du 30 prairial, à des mesures qui rappelaient celles de la Terreur. Un emprunt forcé de 100 millions, établi en proportion de la contribution foncière, fut imposé à la *classe aisée*. Une loi dite des *otages* décida que, dans les régions troublées par le brigandage et par les assassinats, les parents des émigrés, des ci-devant nobles et des brigands, seraient arrêtés comme otages. A chaque assassinat de patriote, quatre otages seraient déportés, et tous les autres auraient à payer une amende collective de 50.000 livres; loi odieuse, qui, heureusement, ne fut pas et ne pouvait pas être exécutée.

Relâchement des mœurs. — Les mœurs de cette époque ne valaient pas mieux que le gouvernement; et ici encore le Directoire, victime des circonstances, a été rendu responsable d'une situation qu'il n'avait pas faite. Sous la Convention, la France avait vécu dans une contrainte pleine d'angoisse. Les hommes étaient réquisitionnés pour l'armée; les femmes pour les ateliers nationaux, pour les tribunes des assemblées de sections et les séances des clubs, et pour tenir leur place dans les émeutes. Chacun devait arborer la cocarde tricolore et être muni d'un certificat de civisme. Les plus zélés portaient les sabots et le pantalon (d'où le nom de sans-culottes), la *carmagnole* ou veste d'ouvrier, et le *bonnet phrygien rouge* des esclaves

affranchis. Le tutoiement était passé en usage; les termes de *citoyen* et de *citoyenne* avaient remplacé *monsieur* et *madame*. Le luxe, les plaisirs étaient proscrits sous menace de l'échafaud.

Il y eut une détente, dès le lendemain de la chute de Robespierre, et bientôt une véritable frénésie de plaisirs; le trafic des biens nationaux, l'agiotage sur les assignats et plus tard sur les mandats, les vols sur les fournitures des armées, enrichirent subitement des parvenus et provoquèrent d'inénarrables folies de dépenses Les assignats tombant chaque jour davantage, on arriva à payer avec ce papier toujours plus déprécié : 3.000 livres, une paire de bottes; 200, une cravate; 60, une livre de pain; 50, une tasse de café avec le petit verre.

C'est alors que les rois de la mode se firent honneur du titre d'*incroyables* et de *muscadins* (à cause du musc et de la muscade qui entraient dans leurs parfums). Ils portaient les cheveux abattus sur les tempes en oreilles de chien, des cadenettes et des chignons avec peignes, des lunettes ou binocles, des collets noirs ou violets avec le gourdin torse pour rosser les démocrates. Les *merveilleuses*, Mme Récamier, Mme Tallien, Mme Hamelin, Joséphine de Beauharnais, Mme de Staël, ne portaient plus, même à la promenade, que des vêtements à la romaine et à la grecque, des étoffes transparentes avec le cothurne au pied, retenu par des bandelettes, des anneaux d'or à la cheville, des bagues aux doigts des pieds, des cheveux courts et frisés, comme ceux des bustes antiques, qu'on admirait au Musée du Louvre, récemment ouvert. La mode des corsets à la justice, et des bonnets à l'humanité, faisait fureur. On affectait un zézaiement de bon ton avec suppression des *r;* on disait : le *oi*, le *génèal* (le roi, le général).

On se pressait aux *bals des victimes*, où n'étaient admis que les parents des victimes de la Terreur. Les salons des nouveaux enrichis étaient égayés des mascarades et facéties les plus grossières. Au milieu de soupers plantureux apparaissaient des mystificateurs, payés jusqu'à 5 et 10 louis, pour faire des imitations, accompagnées de grosses

farces, ou de véritables tours de clowns. On y dansait la valse, « une danse de familiarité qui exige l'amalgame de deux danseurs et qui coule comme l'huile sur le marbre poli ». Tels étaient les amusements dans les salons du banquier Perrégaux, du spéculateur la Rivaudière, des fournisseurs Ouvrard et Hainguerlot, et de la *merveilleuse* Mme Hamelin, dont les costumes à l'antique faisaient scandale. Au quartier de la Chaussée-d'Antin s'ouvraient les hôtels de la plupart des nouveaux enrichis.

La licence de la rue était extrême. Le Palais-Royal, qui avait été le rendez-vous des débauchés et des politiciens, au début de la Révolution, commençait à être un peu délaissé. Mais trente théâtres et plus de six cents bals publics prospéraient à Paris et aux environs, surtout le bal de Richelieu, où l'on exhibait les toilettes les plus audacieuses, et le jardin de Tivoli, avec amusements variés. Les Thermidoriens préféraient les promenades de la banlieue à celles de Paris, qui avait gardé l'esprit jacobin ; ils mirent à la mode la pelouse de Monceaux, le Vaux-Hall de Passy, le bois de Boulogne et Bagatelle. Sur le théâtre, on commençait à applaudir des pièces réactionnaires : *Nous Respirons*, *Charlotte Corday ou la Judith moderne*. La fièvre du jeu était à son paroxysme ; les salons de Frascati, de la Paix, ne désemplissaient pas. Une loterie nationale fut même instituée avec trois tirages par mois ; l'État y faisait 15 millions de bénéfices. Ainsi l'on semblait ne plus vivre que pour faire fortune et pour s'amuser.

Réouverture des églises. Les théophilanthropes. — Cependant la grande masse des Français avait des préoccupations plus sérieuses. Le culte de l'Être suprême ayant disparu avec Robespierre, une réaction chrétienne commença à se produire. La loi du 3 ventôse an III (21 février 1795), votée sur la proposition du protestant Boissy d'Anglas, fut une charte d'affranchissement pour l'Église catholique. Désormais, la République devait ignorer tous les cultes, mais aussi empêcher qu'aucun fût troublé dans son exercice privé. Le 30 mai suivant (11 prairial), le janséniste Lanjuinais obtint que les églises non aliénées

seraient mises à la disposition des citoyens, pour y célébrer le culte, mais à condition, que tout ministre d'un culte quelconque, fît acte, devant la municipalité, du lieu où il voulait officier, de sa soumission aux lois de la République. Les prêtres réfractaires reparurent en grand nombre, et beaucoup prêtèrent ce nouveau serment. L'évêque Grégoire affirme qu'au début de 1796, plus de 32.000 églises étaient régulièrement desservies.

Bientôt la Réveillère-Lépeaux chercha à substituer au culte de l'Être suprême la secte des *théophilanthropes*, qui en différait peu, et dont il était le grand-prêtre. Il célébrait les cérémonies de ce culte tout philosophique à Notre-Dame de Paris, où il s'était fait attribuer la nef, tandis que la *société catholique* était reléguée dans l'un des bras du transept. Ce partage bizarre eut lieu aussi dans plusieurs autres villes. En outre, l'autel de la Patrie était dressé dans l'église ; on y célébrait, chaque décadi, les fêtes patriotiques. C'est là qu'on faisait les mariages, qu'on publiait les actes de naissance et de décès. Il se forma ainsi un clergé purement gallican, d'origine toute démocratique, très attaché à la République et entretenu seulement par les ressources des fidèles. Mais les persécutions religieuses, qui commencèrent après le coup d'État du 18 fructidor et qui redoublèrent après l'épuration du 30 prairial, furent très impopulaires. Ce fut un des meilleurs atouts entre les mains de Bonaparte. Il n'eut pas de peine à acquérir l'appui de l'Église, en lui rendant les ressources qui lui faisaient défaut et en faisant cesser toute persécution.

IV. **Napoléon Bonaparte. Sa jeunesse.** — C'est Bonaparte qui va mettre à bas le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire an VIII. Il joue dans l'histoire un si grand rôle, qu'il faut présenter une rapide esquisse de sa jeunesse et de la formation de son génie.

Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio, le 15 août 1769[1].

1. La date et le lieu de sa naissance ont été contestés. On a prétendu qu'il était né à Corte, le 7 janvier 1768. Un acte de baptême, au nom de Napoléon, a été retrouvé avec cette date. M. Chuquet donne, à ce sujet,

La Corse était alors un pays à demi sauvage, qui venait à peine de se soumettre aux Français. Sa famille, originaire de la Toscane, était venue s'établir en Corse, en 1529. Son père, Charles Bonaparte (1746-1785), bien qu'avocat, était de bonne noblesse ; c'était un cavalier accompli, ami du plaisir et dépensier, mais en même temps solliciteur infatigable. Il n'a guère laissé à Napoléon que le squirre à l'estomac dont il est mort. Sa mère, Lœtitia Ramolino (1750-1836), vraie Cornélie corse, eut treize enfants, dont huit survécurent [1]. Mariée à moins de quinze ans, restée veuve à trente-cinq ans, elle éleva rudement sa nombreuse famille. C'était une femme d'une rare beauté, d'un grand sens, d'une énergie exceptionnelle, à qui l'on n'a pu reprocher qu'une extrême lésinerie, qui, d'ailleurs, l'aida à refaire la fortune des siens, compromise par son mari. Napoléon a montré à sa mère la plus vive reconnaissance : « C'est à ma mère, à ses bons principes, que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère. » Cependant il a reçu d'elle nombre de corrections et de fessées. Il semble les avoir méritées : « J'étais entêté ; rien ne me déconcertait ; j'étais querelleur, lutin ; je ne craignais personne. Je battais l'un ; j'égratignais l'autre ; je me rendais redoutable à tous. Mon frère Joseph était celui à qui j'avais le plus souvent affaire. Il était battu, mordu, grondé. »

une explication ingénieuse et vraisemblable. Le bisaïeul de Napoléon eut trois fils, qui portèrent les noms de Joseph, Napoléon et Lucien. Le père de Napoléon avait résolu de donner à ses fils les mêmes noms et dans le même ordre. Son premier fils, né en 1765, porta le prénom de Joseph, et le second, né en 1768, celui de Napoléon. Mais, comme l'aîné mourut peu de temps après, le père fit corriger l'acte de baptême du fils qui lui restait et l'appela Joseph-Napoléon. C'est Joseph, devenu l'aîné des fils survivants, qui est bien né à Corte, le 7 janvier 1768. Le prénom de Napoléon étant redevenu libre, fut attribué à l'enfant né le 15 août 1769, qui est l'empereur (A. Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon Ier*, p. 65).

1. Joseph (1768-1844), roi de Naples puis d'Espagne ; Napoléon (1769-1821) ; Lucien (1775-1840), prince de Canino ; Marianne dite Elisa (1777-1820), épouse le prince Baciocchi, grande-duchesse de Toscane ; Louis (1778-1846), roi de Hollande ; Pauline (1780-1825), épouse le général Leclerc et, plus tard, le prince Borghèse, princesse de Guastalla ; Caroline (1782-1839), épouse Murat, roi de Naples ; Jérôme (1784-1860), roi de Westphalie.

Charles Bonaparte avait destiné Joseph, bien que l'aîné, à l'Église, et Napoléon, à l'armée, à cause de leurs inclinations naturelles. Napoléon fit ses études à l'école de Brienne, comme boursier du roi. Il y fut fort mal vu de ses camarades, à cause de sa fierté ombrageuse et de son humeur solitaire. Mais déjà il s'y distingua par son ardeur au travail et par ses succès en mathématiques et en histoire (1779-1784). Le chevalier de Keralio, inspecteur des écoles royales, le nota parmi les meilleurs élèves et le fit entrer à l'École militaire de Paris, d'où il sortit, au bout d'une année d'études seulement, avec le brevet de lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère (1785). Il avait à peine seize ans [1].

Formation de son génie. — De 1785 à 1789, on le voit successivement en garnison à Valence et à Auxonne, et surtout en Corse. Il mène encore une vie très gênée. Sa chambre lui coûte seulement 8 livres par mois. Il ne fait qu'un seul repas par jour pour s'acheter des livres et pour pouvoir élever sur sa maigre solde son jeune frère Louis, qu'il a fait venir auprès de lui. Cependant il dévore les ouvrages les plus variés : les *Commentaires de César* et les *Vies* de Plutarque, les mémoires militaires de toutes les époques, surtout les philosophes du XVIII[e] siècle, Rousseau et particulièrement Raynal, qui lui inspirent la haine de la tyrannie et l'amour de la liberté.

Ses idées se modifient rapidement. Tout d'abord, il n'admire que la Corse ; il déteste les Français : « Les Corses ont pu, en suivant toutes les lois de la justice, secouer le joug génois et peuvent en faire autant de celui des Français. *Amen* ». Et ailleurs : « Les Français, féroces et lâches, joignaient aux vices des Germains ceux des Gaulois, et furent le peuple le plus hideux qui puisse exister. » Ce qui

1. On a conservé les notes du chevalier de Keralio : M. de Buonaparte (Napolione), taille 4 pieds 10 pouces 10 lignes ; bonne constitution ; caractère soumis ; excellente santé ; a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant ; conduite très régulière ; s'est toujours distingué par son application aux mathématiques ; sait passablement l'histoire et la géographie ; faible dans les exercices d'agrément ; mérite de passer à Paris. » Les juges des examens de sortie de l'Ecole militaire, dont faisait partie l'illustre Laplace, lui décernèrent cet éloge : « Corse de nation et de caractère ; ira loin si les circonstances le favorisent. »

ne l'empêcha pas, plus tard, de prendre pour devise : *France avant tout*. Ces sentiments éclatent encore dans l'histoire de Corse, qu'il avait ébauchée, sous le titre de *Lettres sur la Corse* (1787-1789).

Dans son *Discours de Lyon* (1791), où il imite Rousseau, il prodigue les éloges classiques à tous ceux qui sont morts pour une idée, les Spartiates, Caton, Brutus, etc. Il salue les débuts de la Révolution française : « Après des siècles, les Français, abrutis par les rois et leurs ministres, les nobles et leurs préjugés, les prêtres et leurs impostures, se sont tout à coup réveillés et ont tracé les droits de l'homme. » Il adjure l'homme de se lever partout contre la tyrannie : « Tous les tyrans seront aux enfers, sans doute; mais leurs esclaves y seront aussi. Car, après le crime d'opprimer une nation, celui de le souffrir est le plus énorme. » Il termine son opuscule par une longue invective contre le délire d'orgueil qui tourmente les tyrans et conquérants depuis Alexandre jusqu'à Cromwell et Louis XIV. Ainsi le premier écrit du prince royal, qui devait être le roi de Prusse Frédéric II, avait été une réfutation de Machiavel.

Napoléon en Corse. — Cependant il fréquente les salons et s'affine dans la belle société. D'ailleurs, le service est facile. Les manœuvres et les exercices sont rares. A peine sa vie de loisirs est-elle troublée par deux émeutes réprimées : l'une à Lyon, l'*émeute des Deux Sous*, véritable grève des ouvriers en soierie, réclamant une augmentation de salaire, qui se termine par la pendaison de trois mutins ; l'autre à Auxonne, où il a bien de la peine à défendre, contre un pillage, les bureaux des receveurs des traites et les greniers de la gabelle. Aussi passe-t-il la plus grande partie de son temps en Corse, à peu près quatre années sur six (de 1786 à 1791), avec ou sans congé. Là, en même temps qu'il aide sa mère à relever les affaires de la famille, il se mêle à toutes les querelles politiques, préludant même à la journée de Brumaire par un véritable coup d'Etat. Pour se faire nommer chef de bataillon de la garde nationale, il enlève et séquestre le commissaire royal Murati

qui s'était déclaré en faveur de son adversaire. Il semble borner toutes ses ambitions à jouer en Corse un rôle prépondérant.

A l'âge de vingt-deux ans, Napoléon n'est encore qu'un vrai Corse, de petite taille, avec de beaux yeux et de belles dents, comme sa mère. Il est sombre et fier, très impatient de l'injustice, très reconnaissant des bienfaits, tout dévoué à sa famille. Il a l'imagination vive, la pensée prompte, la parole naturellement éloquente. Il a reçu de la nature des dons extraordinaires; il les a développés par des lectures très variées, par l'habitude de la méditation, que facilite une prodigieuse mémoire. En 1791, se termine la *période corse* de son histoire. Il va chercher un plus vaste théâtre à son ambition. A une époque où tant de médiocres émergeaient, comment lui, qui avait pleine conscience de son génie, n'aurait-il pas cherché à profiter des circonstances?

Bonaparte et la Révolution. — Tout d'abord Bonaparte est membre assidu du club de Valence, affilié aux Jacobins de Paris. Au lendemain de la fuite à Varennes, il prête le serment exigé de tous les officiers « de n'obéir qu'aux ordres donnés, en vertu des décrets de l'Assemblée nationale ». Serment qui a provoqué l'émigration en masse des officiers. Par ambition, il s'attache aux Jacobins; par inclination naturelle, il reste un homme d'ordre. A Paris, il assiste aux émeutes du 20 juin et du 10 août 1792. Il condamne la mollesse de Louis XVI; mais il regrette de ne pouvoir mettre à la raison la canaille. Ses séjours prolongés en Corse, sans permission régulière, l'exposaient à être rayé des cadres. Grâce à sa ferveur pour les idées nouvelles, il est au contraire promu capitaine et reçoit l'arriéré de sa solde. Aussi s'attache-t-il toujours plus étroitement aux Jacobins.

Dans son *Souper de Beaucaire*, le dernier de ses opuscules, il désapprouve nettement l'insurrection fédéraliste provoquée par les Girondins. La Montagne est victorieuse, il l'approuve : « S'il faut être d'un parti, autant être de celui qui triomphe; mieux vaut être mangeur que mangé. » Déjà son compatriote Salicetti, commissaire, envoyé par la

Convention pour réprimer les soulèvements du Midi, l'a recommandé à ses collègues Barras, Fréron et Robespierre le Jeune. Ceux-ci le mettent en réquisition pour diriger l'artillerie au siège de Toulon. Il indique l'importance du fort de l'Aiguillette. Dugommier adopte ses plans, et Toulon est enlevé aux Anglais (18 décembre 1793). En récompense, il est nommé général d'artillerie, à vingt-quatre ans, et il suggère à Dumerbion, son chef, le mouvement tournant qui permet d'enlever le camp de Saorgio et de dégager la frontière du comté de Nice (1794).

Bonaparte au 13 vendémiaire. — Mais son attachement aux deux Robespierre l'a rendu suspect; emprisonné après le 9 thermidor, il se dégage vite de toute compromission avec les vaincus : « J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur; mais, fût-il mon père, je l'eusse moi-même poignardé s'il aspirait à la tyrannie. » Salicetti le fait élargir. Il est désigné pour aller commander en second sous les ordres de Hoche, en Vendée.

Bonaparte ne voulait pas se compromettre dans une guerre civile. Il refusa et fut rayé du cadre des généraux (15 septembre 1795). Sa situation était devenue très précaire; il perdit, dans des spéculations sur des ventes de livres et sur des locations de maisons, le peu d'assignats qu'il avait rapportés d'Italie; il songeait à partir en Turquie pour réorganiser l'artillerie du sultan.

La journée du 13 vendémiaire le remit en faveur. « Ah! disait-il, la veille, en critiquant les dispositions prises par les royalistes, s'ils me mettaient à leur tête, je répondrais bien, moi, de les mettre dans deux heures aux Tuileries et d'en chasser tous ces misérables. » Les « misérables » s'adressèrent à lui et, après trois minutes de réflexion, il accepta l'offre de Barras, de diriger contre les royalistes les troupes de la Convention. On sait comment il les canonna sur les marches de Saint-Roch et au Pont-Royal (4 octobre 1795). Dès lors sa fortune est faite. Barras lui choisit une femme, dans son entourage immédiat. Joséphine, veuve du général de Beauharnais, avait mené une vie quelque

peu aventureuse. Mais elle était pleine de charme; elle avait des relations étendues; elle pouvait faire entrer Bonaparte dans ce monde de l'ancien régime, qui avait tant de prestige pour un parvenu. Bonaparte l'aima, l'épousa (9 mars 1796). Le surlendemain, il quittait Paris pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, que lui avait fait donner Barras.

Premières campagnes de Bonaparte. — Sa campagne d'Italie fut une course vertigineuse des Alpes à l'Adige et presque jusqu'aux portes de Vienne, dont chaque étape est marquée par une victoire. Il en revint avec la réputation du plus grand guerrier et du plus grand diplomate du temps. Il avait vaincu l'Autriche, fondé des républiques, distribué à son gré les territoires. Il avait contraint les Autrichiens et le pape à la paix. Son prestige était immense. Dans la réception théâtrale que lui ménagea le Directoire à son retour d'Italie et qui tenait déjà de l'apothéose, Bonaparte osa dire : « Lorsque le bonheur du peuple français sera assis *sur de meilleures lois organiques*, l'Europe entière deviendra libre. » C'était un langage inquiétant.

Aussi le Directoire se hâta de l'envoyer en Égypte, tandis que son ami Siéyès était exilé à Berlin, comme ambassadeur. Mais c'est en Orient que se font les grands noms. Sa campagne d'Égypte, dont l'éloignement augmentait encore le merveilleux, fut un nouvel aliment à sa gloire. Peu après, la coalition se renouait contre la République, dont les armées étaient chassées d'Allemagne et d'Italie; la frontière même semblait menacée, et c'était le moment où le Directoire, plus que jamais désorganisé par le coup d'État de prairial, semblait vouloir remettre la France au régime de la Terreur. Heureusement les victoires de Bergen et de Zurich éloignèrent l'ennemi de la frontière avant même le retour de Bonaparte. Mais le malaise était général; l'inquiétude était dans tous les esprits. On souhaitait ouvertement la chute du Directoire; on attendait, on invoquait un sauveur.

Retour de Bonaparte. -- Il était naturel que ce sauveur sortît de l'armée : « Les révolutions finissent toujours par

le sabre », disait Rivarol en 1790, et Catherine II, en 1794 : « César viendra; il viendra, gardez-vous d'en douter. » César, ce fut Bonaparte. Débarqué à Fréjus, le 9 octobre 1799, il traverse la France dans une ovation perpétuelle; les cloches sonnent à toute volée; des feux de joie sont allumés; les représentations théâtrales sont suspendues par des chants patriotiques. Cependant, à Paris, il affecte une réserve calculée; il se renferme dans sa petite maison de la rue Chantereine, qu'on appelle, à cause de lui, rue de la Victoire. Il porte le costume de membre de l'Institut, avec un grand cimeterre turc. Il semble occupé seulement de géométrie et de science égyptienne. Très désintéressé dans les querelles des partis, puisqu'il ne songe qu'à lui-même, il étudie les hommes et se rend un compte exact de la situation.



Bonaparte jeune.

S'il était revenu avant les victoires de Brune et de Masséna, il lui eût été facile de se poser en sauveur et de prendre immédiatement le pouvoir. Arrivé quelques semaines trop tard, il dut louvoyer entre les partis et recevoir leurs avances. Le parti « des intérêts » vint à lui le premier : Talleyrand, le prévoyant appréciateur des pouvoirs mourants et à naître; Fouché, le caméléon politique; l'habile Rœderer; des hommes d'ordre, Cambacérès, Réal, le médecin Cabanis, l'ancien ami de Mirabeau; surtout Siéyès, qui avait besoin d'une épée pour réaliser ses mystérieux projets de réformes, sans se douter que l'épée de Bonaparte serait si lourde. Les généraux étaient gagnés à l'avance, Beurnonville, Leclerc, Murat, Lefebvre, même l'illustre Moreau, qui avait refusé de prêter l'oreille aux suggestions de Siéyès, mais qui écouta celles de Bonaparte, à cause de sa haine contre le Directoire. Seuls Jourdan,

Bernadotte et Augereau refusèrent de sacrifier la République. Quant à Barras, son flair fut en défaut; il continuait de conspirer en faveur de Louis XVIII.

Dès le 15 brumaire, le complot fut arrêté dans le plus grand secret entre Siéyès, Bonaparte et quelques affidés. Le plan consistait à obtenir la nomination par les conseils d'une commission destinée à réformer la constitution de l'an III. On les effraierait par la dénonciation d'un complot jacobin ; on les ferait délibérer à Saint-Cloud, sous la pression de la force armée, commandée par Bonaparte, mais sans faire usage de cette force armée et de façon à conserver à l'acte projeté les apparences d'un coup d'État légal et parlementaire. Une constitution nouvelle serait préparée, qui partagerait le pouvoir entre Bonaparte et Siéyès.

Coup d'État du 18 brumaire (1799). — Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le conseil des Anciens recevait la révélation du soi-disant complot, votait la translation à Saint-Cloud et donnait à Bonaparte le commandement de l'armée de Paris. Bonaparte devait prêter le serment à la Constitution ; il en altéra la formule en disant : « Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale ; nous l'aurons, je le jure, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. » Les défenseurs de la constitution, frappés de surprise, n'avaient opposé aucune résistance.

Déjà Bonaparte se croyait sûr du succès. Il parlait en maître : « Qu'avez-vous fait de cette France, que j'avais laissée si brillante ? J'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; j'avais laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère. Que sont devenus 100.000 hommes, qui ont disparu du sol français? Ils sont morts, et c'étaient mes compagnons d'armes ! Un tel état de choses ne peut durer ; avant trois ans il nous mènerait au despotisme. » Bonaparte aurait pu dire avant trois mois. Pendant ce temps Moreau, installé au Luxembourg, avait accepté le rôle de geôlier du Directoire. Barras avait pris le parti de s'absenter ; Siéyès et Roger-Ducos avaient donné leur dé-

mission ; le général Moulin et l'honnête et naïf Gohier, qui la refusaient, étaient gardés à vue. Le gouvernement était désorganisé.

Journée du 19 brumaire. — Le lendemain, 19 brumaire, Bonaparte, à la tête d'un brillant état-major où figuraient Lefebvre, Macdonald, Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Leclerc, se rendit à Saint-Cloud. Les Conseils y étaient déjà réunis. Introduit dans le Conseil des Anciens, il promit, dans un discours incohérent, de sauver la République si on lui donnait le pouvoir : « Et la Constitution ? » cria un membre. — « La Constitution ! vous l'avez violée au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. La Constitution, elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. » Il termina par des menaces : « Si quelque orateur, payé par l'étranger, osait proposer de me mettre hors la loi, j'en appellerais à mes soldats. Je marche accompagné du dieu de la Fortune et du dieu de la Guerre. » Malgré ses dispositions bienveillantes, le conseil des Anciens hésitait à approuver le coup d'État.

Au conseil des Cinq-Cents, la majorité était nettement républicaine. Dès que Bonaparte parut, un immense tumulte s'éleva ; les cris de : « A bas le Dictateur ! à bas Cromwell ! Hors la loi ! » étaient proférés de tous côtés. Bonaparte, si brave au feu, se troubla au milieu de toutes ces vociférations, il fut enlevé de la salle par ses amis. « Ils vous ont mis hors la loi, lui dit Siéyès ; mettez-les hors de la salle. » A ce moment son frère Lucien, qui était président du conseil des Cinq-Cents, sortit de la salle et harangua les grenadiers, qui entouraient leur général encore tout ému : « Soldats, le président du conseil des Cinq-Cents vous déclare que ce conseil est opprimé par la terreur que lui inspirent des représentants à stylet... Ce sont des brigands, soldés par l'Angleterre... Au nom de la loi, soldats, je vous confie le soin de délivrer la majorité des représentants. Que les baïonnettes les délivrent des stylets... Les autres, ce ne sont plus les représentants du peuple, ce sont les représentants du poignard. » Les grenadiers, conduits

par Murat et Leclerc, rentrent dans la salle la baïonnette haute; les tambours battent aux champs pour couvrir la voix de ceux qui protestent; les représentants sont arrachés par la force, des sièges qu'ils occupaient de par la loi. Les grenadiers emportent dans leurs bras les plus récalcitrants et reviennent à Paris, au chant du *ça ira*. Ils croyaient avoir sauvé la République. Le coup d'État parlementaire était devenu, au dernier moment, un coup d'État militaire.

Les consuls provisoires. — Le soir, la majorité du Conseil des Anciens et une trentaine de membres des Cinq-Cents votèrent les mesures concertées d'avance, c'est-à-dire la suppression du Directoire, l'ajournement du Corps législatif et la nomination de trois consuls provisoires qui devaient travailler, avec une députation de représentants des deux conseils, à rédiger une nouvelle constitution. Les trois consuls provisoires furent Bonaparte, Siéyès et Roger-Ducos.

Bonaparte avait gravement violé la loi ; toutefois son usurpation ne trouva guère que des approbations. C'était le dernier terme d'une longue série de coups de force, venant d'en haut ou d'en bas, du gouvernement ou de la rue. Le scepticisme politique avait gagné les paysans et les bourgeois qui, depuis 1789, avaient vu naître et sombrer tant de constitutions. Depuis la Terreur, on confondait trop souvent la République avec le régime de la guillotine. Pour la première fois, un Bonaparte obtint le pouvoir en agitant le spectre rouge; l'exemple devait être suivi. D'ailleurs, la Révolution avait dévoré les plus nobles intelligences, les Vergniaud, les Condorcet, les Danton; la guerre avait fauché toute une génération de jeunes capitaines patriotes : les Hoche, les Marceau, les Joubert. Paris, décapité depuis le 9 thermidor, n'avait plus ni ses comités, ni sa commune, ni ses clubs. Les partis extrêmes, royaliste et jacobin, étaient également impopulaires. La bourgeoisie et les paysans réclamaient la possession tranquille des biens nationaux, la masse de la nation demandait la paix et l'ordre. Ainsi la grande majorité des Français appelait un

sauveur, et personne ne pouvait plus empêcher son avènement. Bonaparte fut accueilli par un élan de confiance unanime.

SUJETS A TRAITER

Les créations de la Convention.
Esquisser l'histoire financière de la Révolution française.
La jeunesse de Napoléon Bonaparte.
Comparer les constitutions de 1791 *et de l'an* III
La société française au temps du Directoire.

CHAPITRE XXII

LA LUTTE CONTRE L'EUROPE DE 1792 A 1802
LA CONQUÊTE DES FRONTIÈRES NATURELLES

I. La guerre étrangère est une conséquence naturelle de la Révolution : les monarques européens veulent profiter des troubles de la France pour la démembrer : la propagande révolutionnaire menace les souverains et les classes privilégiées. Les conférences de Mantoue et de Pilnitz, les démêlés à propos d'Avignon et des princes possessionnés d'Alsace inquiètent déjà la Constituante.

II. La guerre commence sous la Législative (20 avril 1792). A la suite des victoires de Valmy (20 sept.) et de Jemmapes (6 nov.) les conquêtes commencent ; la Convention appelle les peuples à la liberté.

III. La coalition contre la France devient générale après l'exécution de Louis XVI. Les conquêtes sont perdues. La trahison de Dumouriez ramène l'invasion en France. La guerre civile est partout.

IV. La France est sauvée par le patriotisme de la Convention et par les divisions de ses ennemis. La levée en masse est proclamée. Carnot organise les armées. Les victoires de Hondschoote (sept. 1793), de Wattignies (oct.) et de Wissembourg (déc.) dégagent la frontière.

V. Avec la campagne de 1794 les conquêtes recommencent. La victoire de Fleurus (25 juin 1794) nous donne la Belgique. Les Français s'avancent jusqu'au Rhin et aux Alpes. Les traités de Bâle et de la Haye (1795) démembrent la coalition. Nos armées occupent les frontières naturelles de la France.

I. Caractère de la guerre. — Entre la France révolutionnaire et la vieille Europe monarchique et féodale, la lutte était fatale. La déclaration des droits de l'homme, qui

---

OUVRAGES A CONSULTER : A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française.* — H. DE SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française.* — A. CHUQUET, *les Guerres de la Révolution.* — GAFFAREL, *les Campagnes de la première République.* — GUILLON, *les Généraux de la République.* —

annonçait à l'humanité une ère de liberté et d'égalité, devait alarmer partout les souverains absolus et les classes privilégiées.

Ce ne fut que peu à peu cependant que ces deux principes opposés entrèrent en lutte ; et même, au plus fort de cette lutte, les puissances coalisées apportèrent plus de convoitises que de passions. La France, déchirée par les partis, leur parut mûre pour le démembrement. Elles virent en elle une Pologne de l'Occident. De son côté la République victorieuse substitua bientôt l'intérêt aux doctrines ; la guerre de propagande se changea peu à peu en guerre de conquête.

Les monarchies et la Révolution. — Le nouvel empereur d'Allemagne, Léopold II, bien que frère de Marie-Antoinette, n'était nullement déterminé à intervenir en sa faveur. Il avait reçu de son frère Joseph II une succession très embarrassée. Les Belges s'étaient soulevés pour réclamer, au nom de l'aristocratie et du clergé, le respect de leurs États particuliers et ne voulaient pas être absorbés dans l'unité centraliste de Joseph II. Ils avaient formé un *acte fédératif des États-Unis de Belgique* (janvier 1790) ; ils espéraient l'appui de la France, de l'Angleterre et de la Prusse. Les troupes autrichiennes avaient été arrêtées par les Turcs ; et le roi de Prusse, pour empêcher une revanche des Autrichiens en Orient, s'apprêtait à une diversion en faveur des Belges. Léopold, très habile et souple diplomate, opposa en Belgique les *statistes*, ou partisans des États provinciaux, aux libéraux, dont l'alliance ne pouvait être qu'éphémère ; il apaisa les craintes de la Prusse aux conférences de Reichembach (juin 1790) ; il conclut avec la Turquie la paix de Sistowa (1791), se contentant seulement d'une petite rectification de frontières. Il regrettait l'ancienne alliance

---

A. RAMBAUD, *les Français sur le Rhin*. — VALLAUX, *les Campagnes des armées françaises*. — ERN. DAUDET, *Histoire de l'émigration*.

L'histoire militaire ne pouvant être suffisamment développee dans un précis, nous renvoyons, pour le détail des campagnes et des batailles, aux *Cartes et Croquis des campagnes de 1789 jusqu'à nos jours*, par Jallifier et A. Buchner, chez Garnier frères. Voir pour ce chapitre les tableaux et cartes I à VII.

française, qui l'eût aidé à régler toutes ces questions. Mais il n'était pas en état d'intervenir en faveur de Louis XVI, et il dut s'estimer heureux que la France ne pût lui faire la guerre.

En Angleterre, les esprits les plus élevés, Fox, Shéridan, lord Stanhope, affichaient bien haut leur admiration pour la France régénérée. Burke se signalait, au contraire, par la violence de sa haine. « Je viens de parcourir la carte de l'Europe, osa-t-il dire, et j'ai trouvé une grande place vide. C'est l'espace occupé par la France. » Pitt, le ministre dirigeant, se montrait plus réservé ; il estimait qu'un roi constitutionnel, sur le trône de France, serait moins dangereux qu'un roi à la Louis XIV. L'Angleterre n'avait aucune raison pour attaquer la France.

La Prusse avait, au contraire, besoin d'un conflit, où la France, l'Angleterre et l'Autriche seraient aux prises, pour achever d'accomplir ses grands desseins sur la Pologne. Le roi Frédéric-Guillaume II, entouré de ses voyants, de ses mystagogues, et des reines qu'il avait successivement épousées, avait déjà excité les libéraux polonais à se donner une monarchie constitutionnelle et se préparait à les abandonner au courroux de Catherine II, pour négocier avec elle un second partage. L'anarchie de la France ne pouvait que servir ses projets.

La Suède et la Russie étaient en guerre. Gustave III, poussé par l'Angleterre, avait tenté une marche audacieuse sur Saint-Pétersbourg. Mais la paix de Verelo (1790) mit fin à cette querelle. Le roi de Suède, habilement circonvenu par Catherine II, ne songea plus qu'à se mettre à la tête d'une croisade des souverains, afin de rétablir dans tout son prestige l'autorité méconnue de Louis XVI. La tsarine avait rêvé de s'unir à l'Autriche et à la France, pour résister aux appétits excessifs de ses alliés de Prusse. Mais Louis XVI n'était plus qu'un roi en peinture. Elle jugea bon d'exciter partout la haine contre les Jacobins de Paris. Ainsi, à la ligue pour la guerre contre la France, formée par les puissances du Nord et de l'Est, l'Autriche et l'Angleterre semblaient disposées à opposer une ligue pour la paix.

Politique extérieure de la Constituante. — L'Assemblée constituante eut une politique essentiellement pacifique. Elle avait foi dans la force irrésistible du droit. Elle réprouvait la violence faite aux peuples. Sa doctrine est contenue dans ce décret célèbre : « La France renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » En vain Mirabeau lui représentait-il avec raison la nécessité d'être forte pour se faire respecter. Elle était persuadée que son désintéressement la défendrait mieux que ses armées.

Cependant Louis XVI était encore lié par le *pacte de Famille*. Les Espagnols l'invoquèrent pour obtenir les secours de la France contre les Anglais, qui voulaient leur enlever, sans y avoir droit, la baie de Nootka, en Californie. La Constituante s'opposa à l'intervention du roi ; elle lui refusa même, à cette occasion, le droit de paix et de guerre.

Le conflit soulevé par les princes possessionnés d'Alsace était plus grave. Ils refusaient de se soumettre aux décrets de la nuit du 4 août, qui avaient aboli en Alsace les droits féodaux. Ils prétendaient que les articles du traité de Westphalie, réglant leur statut personnel, ne pouvaient être modifiés que par un autre traité et non par les actes d'une assemblée française. En vain une indemnité leur fut offerte ; la diète de Ratisbonne refusa en leur nom toute compensation. Et déjà les Allemands parlaient de nous reprendre l'Alsace : « Les décrets de la Révolution, disait Hertzberg au roi de Prusse, infirment le titre de la France sur l'Alsace. »

L'affaire d'Avignon était encore plus compliquée : la Révolution avait soulevé le Comtat Venaissin, qui appartenait au pape. Avignon demandait sa réunion à la France. Orange réclamait sa liberté, sous la protection de la France, mais sans annexion. Carpentras prétendait encore rester soumis au Saint-Siège. La Constituante se trouva dans le plus grand embarras. Ne devait-on pas accueillir en frères les peuples qui se donnent ? Mais ne fallait-il pas aussi dé-

clarer la guerre aux tyrans qui les oppriment? et dès lors que devenait le beau rêve de fraternité universelle, caressé par les Constituants? Mirabeau décida sagement l'Assemblée à entamer avec le pape des négociations, pour régler le conflit. Il réussit à empêcher de son vivant toute guerre de conquête. Mais, après sa mort, prévalut l'idée que la réunion d'un peuple libre n'avait rien de commun avec la conquête. En vertu d'un décret rendu *in extremis* par la Constituante, le 14 septembre 1791, Avignon et le Comtat furent annexés au territoire français.

II. **Politique étrangère de la Législative.** — L'Assemblée législative fut moins sage : les passions s'échauffaient; les idées de prosélytisme révolutionnaire et d'apostolat guerrier avaient gagné la majorité. D'ailleurs les provocations ne manquaient pas; elles venaient de Coblentz, d'où les émigrés, avec l'appui de l'Europe, espéraient prendre à revers la Révolution; elles venaient des cours étrangères : à Mantoue, à Pilnitz, des projets d'intervention armée avaient été discutés. Les actes diplomatiques sont peu lus; ils ne valent que par les commentaires intéressés dont on les accompagne et par l'effet produit sur l'opinion. Sans doute la déclaration de Pilnitz n'était probablement destinée qu'à masquer la retraite des souverains allemands. Mais on n'en connut guère que les menaces outrageantes à l'adresse de la France. Enfin, dans l'entourage intime du roi, les projets de contre-révolution avec l'appui de l'étranger étaient autant de ferments de guerre. Fersen, l'agent de la reine, Mallet du Pan et Breteuil, les agents du roi, intriguaient dans toute l'Europe. C'étaient autant de *secrets*, dont les intrigues se contrariaient souvent, comme au temps de Louis XV.

La guerre. Valmy. — La Législative répondit à toutes ces provocations par son programme de croisade républicaine, destinée à renverser les trônes. Mais son enthousiasme lui fit oublier toute prudence. La Prusse et l'Autriche venaient de signer un traité à Berlin (7 février 1792), en vue d'une entente mutuelle sur les affaires de France. Il n'était plus

question, dans les chancelleries européennes que d'envahir la France « pour se préserver de la gangrène ». Les alliés eurent cependant l'habileté de se faire déclarer la guerre. « Pour mettre le bon droit de notre côté, disait Kaunitz, il faut mettre la France dans la nécessité de nous faire la guerre. » Le nouveau souverain autrichien, François II, adressa à la France un ultimatum insolent. La fièvre patriotique, déjà entretenue par tant de notes injurieuses, gagna toute l'Assemblée. La guerre fut votée d'acclamation, le 20 avril, contre le roi de Bohême et de Hongrie. Elle devait embraser bientôt toute l'Europe et durer jusqu'en 1815.

On sait les premiers échecs de Quiévrain et de Tournai et l'invasion du sol français. La coalition de 1772 est reformée contre la France, et notre pays est menacé du sort de la Pologne : « On trouvera aisément, dans les archives, des documents qui autorisent les démembrements. » Bischofswerder recommande aux officiers prussiens de ne pas acheter trop de chevaux : « La comédie ne durera pas longtemps. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour vers l'automne. »

Mais les diplomates étrangers ne se rendaient pas compte que la France était devenue *une nation*, consciente de son unité et de sa force ; que les volontaires, levés avec un merveilleux élan dans toute la France, avaient conscience de défendre non seulement la patrie, mais leur liberté personnelle et leur dignité nouvelle de citoyens : « De toutes parts on courut aux armes, atteste Gouvion Saint-Cyr ; tout ce qui était en état de supporter la fatigue se porta dans les camps. Chacun abandonna ses études, sa profession ; le patriotisme suppléa à tout. » Ainsi l'armée puisait sa force nouvelle dans la nation reconstituée. Par là elle fut supépieure aux armées mercenaires des monarchies. Aussi la stupeur des alliés fut si grande, après la canonnade de Valmy, que les bandes de Prussiens, d'Autrichiens et d'émigrés se hâtèrent de regagner pêle-mêle la frontière. Ce jour-là, Gœthe avait raison de proclamer qu'une aube nouvelle avait commencé de luire pour le monde.

Politique étrangère de la Convention. — La Convention se réunit au lendemain de la victoire de Valmy. Son histoire est pleine de grandeur et de misères. Elle a reçu pour mandat de sauvegarder l'indépendance nationale. Elle sacrifie tout à cette nécessité. Pour combattre la coalition des monarques européens, elle prêche partout la révolte contre les tyrans. Pour exterminer les ennemis de l'intérieur, qui entravent la défense nationale, elle dresse l'échafaud en permanence. La Terreur n'est plus qu'un expédient suprême destiné à forcer la victoire. Elle s'aggrave avec les échecs; elle disparaît avec le triomphe. Mais, par une pente naturelle, l'armée, qui a délivré le sol national, pénètre sur le territoire ennemi. La guerre de conquête succède naturellement à la guerre de défense. Ce bel élan national pour la délivrance de la patrie aboutit à l'acquisition des frontières naturelles. Si le spectacle des déchirements intérieurs est douloureux, la lutte à l'extérieur inspire une admiration sans mélange. C'est dans l'armée et sur la frontière que se réunissent les éléments les plus purs de la France nouvelle.

La première conquête (1792). **Savoie et Nice.** — En principe, la proclamation de la République ne pouvait effaroucher les rois. Mazarin avait négocié avec la république anglaise, et Louis XVI, avec celle des États-Unis. Dumouriez, au lieu de poursuivre les Prussiens vaincus, entama avec leurs chefs de vagues négociations; il eut peu d'efforts à déployer pour les reconduire à la frontière. Mais déjà « les petits coqs français se dressaient sur leurs ergots » et s'animaient à l'idée d'affranchir les peuples voisins. Ceux-ci demandaient l'appui de la France contre leurs oppresseurs. La tentation était forte; la marche en avant eut lieu à la fois sur toutes les frontières.

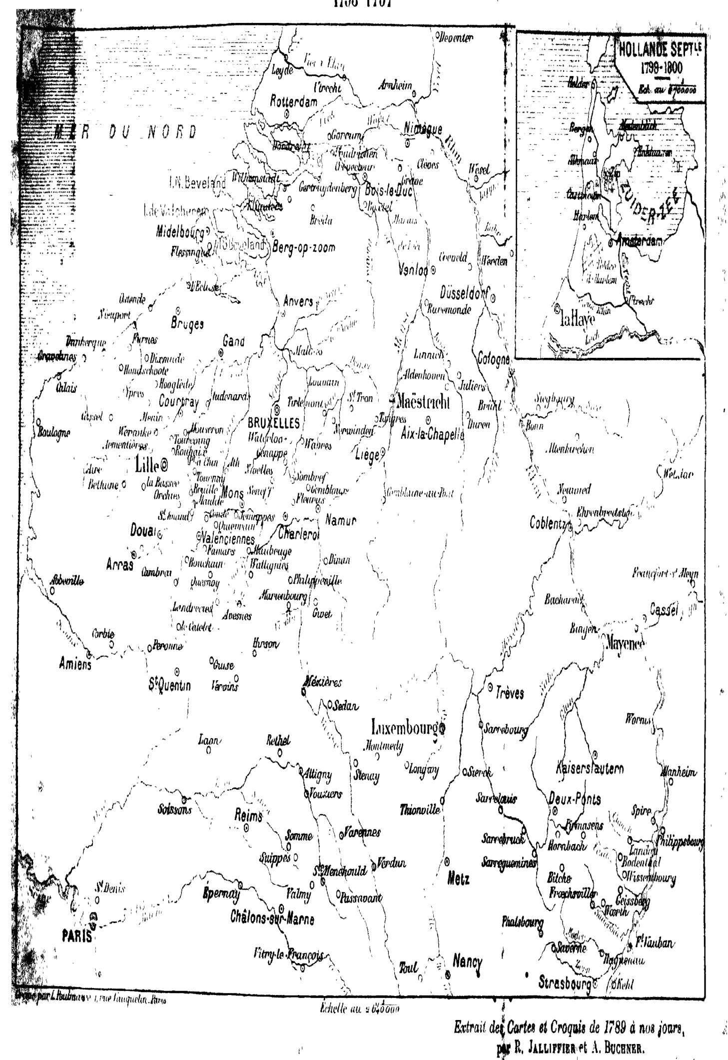
Montesquiou, avec 1.800 hommes seulement, pénétra en Savoie; les Piémontais se retirèrent sans résistance. Les populations accouraient au-devant de nos soldats avec la cocarde tricolore, au chant de la *Marseillaise*, plantant joyeusement les arbres de la Liberté : « Ce ne fut pas une conquête, mais un mutuel élan de fraternité. Deux frères

longtemps séparés se retrouvent, s'embrassent : voilà cette simple et grande histoire. » (MICHELET.) Le 14 octobre, l'*Assemblée souveraine nationale des Allobroges* vota dans la cathédrale de Chambéry, son annexion à la France. Une légion allobroge se joignit à nos troupes. Anselme occupa le comté de Nice sans plus de difficulté, mais avec moins de prudence. Il ne sut pas empêcher le pillage, et déjà il songeait à conquérir la Sardaigne, à révolutionner l'Italie du Nord.

Le Palatinat rhénan. — Sur les bords du Rhin, la déclaration des droits de l'homme eut l'effet des trompettes de Jéricho. Les villes s'ouvraient d'elles-mêmes à nos jeunes troupes de volontaires. Les électeurs ecclésiastiques avaient cependant prodigué aux émigrés les attentions les plus délicates. Mais les patriotes allemands affluaient à Strasbourg et appelaient à leur aide les Français contre les tyranneaux de leur pays. Custine répondit à leur appel. C'était un brillant officier de la guerre de Sept Ans et de la guerre d'Amérique, un homme de l'ancien régime passé au service du nouveau, qui se croyait l'étoffe d'un César, également propre à tout, capitaine, diplomate, financier. Ses rudes façons, sa familiarité affectée, sa manie de pérorer sans cesse, l'avaient rendu populaire dans les camps, sous le nom de *général Moustache*.

Il entra sans résistance à Spire, le 30 septembre, à Philippsbourg et à Worms, le 5 octobre. Les Mayençais se rendirent à la première sommation (21 octobre), et Francfort, à son tour, ouvrit ses portes. Ce fut un véritable enchantement. Custine avait promis de pousser jusqu'à la coquetterie les ménagements à l'égard des peuples ; il fit fusiller, pour l'exemple, quelques soldats coupables de menus larcins. Bientôt, à l'appel des savants et des lettrés, de Forster, de Bœhmer, de Jean de Muller, une Convention nationale rhéno-germanique allait se rassembler à Mayence et proclamer l'union avec la France de tout le pays depuis Landau jusqu'à Bingen (18 mars 1793). Forster, admis au club des Jacobins, déclara que le Rhin était la limite naturelle de la France. « L'image du Rhin, une fois évoquée, ne s'effaça plus. » (A. SOREL.)

1ère COALITION_FRONTIÈRE DU NORD
1793-1797



Extrait des Cartes et Croquis de 1789 à nos jours,
par R. Jalliffier et A. Buchner.

Jemmapes. Conquête de la Belgique. — Dumouriez n'eut pas plus de peine à conquérir la Belgique. Il était pénétré de la vieille tradition française qui voyait dans l'Autriche notre ennemie héréditaire. C'est pour la mieux combattre qu'il avait recherché, après Valmy, l'alliance prussienne. Le *conseil exécutif* le chargea d'affranchir les Belges opprimés ; la Convention lui donna carte blanche. Tandis que les Prussiens entraient en Champagne, les Autrichiens avaient mis le siège devant Lille. Mais l'héroïque cité résista à un épouvantable bombardement. L'approche de Dumouriez la sauva. Les Autrichiens, commandés par le duc de Saxe-Teschen et par Clerfayt, s'étaient retranchés près de Mons, dans la forte position de Jemmapes. La bataille, comme à Valmy, consista surtout en une violente canonnade; les Français plièrent plusieurs fois sous la mitraille. Mais le sang-froid de Dampierre, la vigueur du jeune duc de Chartres, l'entrain de Dumouriez, qui enleva ses soldats au chant de la *Marseillaise*, eurent raison de la résistance opiniâtre de l'ennemi : « Quelle nation, s'écriait Dumouriez ! Qu'on est heureux de commander à de pareils hommes et de les conduire à la victoire ! » (6 novembre 1792.)

Il avait promis d'affranchir la Belgique et non de la conquérir ; les Belges appelèrent les Français aux cris de « Vive la République ! Vive la liberté ! » Mons se rendit, le 7 novembre ; Bruxelles, le 13 ; puis Malines ; puis Liège. Les deux lieutenants de Dumouriez avançaient parallèlement : Valence jusqu'à Namur, dans le pays de Sambre-et-Meuse ; la Bourdonnais, dans la Flandre jusqu'à Gand. En trois semaines, la Belgique était aux mains de Dumouriez. La déchéance de la maison d'Autriche fut proclamée par les députés de la nation belge. Mais, au lieu de voter leur annexion à la France, ils demandèrent la constitution de la Belgique en un État ami, mais autonome.

Propagande girondine. — La Convention, enivrée de ces faciles succès, excitée par tous les patriotes des contrées voisines, proclama hautement la nécessité de la guerre de propagande. Les Girondins en étaient les partisans déclarés. Brissot prêchait la guerre aux tyrans. Il fit voter

par la Convention le décret du 19 novembre 1792, portant que *la nation française accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront leur liberté*. Les généraux reçurent l'ordre de faire traduire et proclamer ce décret dans tous les pays qu'ils occupaient et de défendre « les citoyens qui auraient été vexés ou qui pourraient l'être pour la cause de la liberté ». Dès lors on vit paraître, à la barre de l'Assemblée, des députations d'Allemands, de Savoisiens de Bataves, d'Irlandais et même d'Anglais, qui venaient réclamer leur affranchissement. L'abbé Grégoire, au nom de l'Assemblée, ne ménagea pas les promesses. « Les défenseurs de notre liberté le seront un jour de la vôtre... tous les gouvernements sont nos ennemis; tous les peuples sont nos amis; nous serons détruits ou ils seront libres. » Déjà la Convention espérait voir se former autour de la France une ceinture de républiques alliées, en Hollande, en Belgique, sur les bords du Rhin, en Savoie. Des légions allobroges, brabançonnes, bataves, rhénanes, italiques, s'offraient pour grossir les contingents français. Les Girondins, tout épris de leurs belles chimères, engageaient la France à soutenir partout la révolution cosmopolite.

Propagande montagnarde. — Mais comment obtenir de soldats victorieux un absolu désintéressement? Comment faire vivre, autrement que par des contributions levées sur l'ennemi vaincu, les soldats français chargés de chasser les tyrans? La guerre de propagande devait fatalement dévier en guerre de conquête. Déjà, dans le Palatinat, la taxe de deux millions de florins, exigée des bourgeois de Francfort, avait fait perdre la ville. On commençait à dire que les républicains français étaient les frères des soldats de Louis XIV. On accusait Custine de faire la guerre aux greniers, aux caves et aux cassettes. En Belgique, la Bourdonnais avait été destitué à cause de ses exactions et remplacé par le Vénézuélien Miranda. Danton et Camus, envoyés avec le titre de commissaires de la Convention, voulurent imposer de force le gouvernement démocratique et l'annexion à la France. Des sociétés jacobines furent constituées « pour détruire le fanatisme et la crasseuse hypocrisie »;

on décréta l'enrôlement de 40.000 hommes sous les drapeaux français; les propriétés domaniales et ecclésiastiques furent mises en vente comme biens nationaux; des églises furent profanées; des visites domiciliaires et des emprisonnements de suspects eurent lieu; les assignats français furent imposés comme monnaie courante. La Belgique était traitée en pays conquis.

C'était l'application du décret du 15 décembre 1792, provoqué au nom des Montagnards par Cambon : « Nous ne voulons dominer, ni asservir aucun peuple ; mais toute révolution veut une puissance provisoire qui fasse en quelque sorte démolir avec méthode. Ce pouvoir ne peut appartenir qu'aux Français, dans les pays où la poursuite de leurs ennemis entraîne leurs armées. » En conséquence, les chefs français en pays envahi devaient remplacer par des sans-culottes les autorités aristocratiques, abolir les droits féodaux, confisquer les domaines ecclésiastiques et municipaliser les peuples sur le modèle du peuple français. Les réquisitions nourriraient l'armée ; on frapperait les riches, on déchargerait les pauvres. Le mot d'ordre nouveau était lancé : c'était *la guerre aux châteaux, la paix aux chaumières*. Ainsi la guerre révolutionnaire, d'après les principes des Montagnards, succéda en peu de temps à la guerre de prosélytisme désintéressé, rêvée par les Girondins.

III. **Extension de la coalition.**— L'exécution de Louis XVI cimenta l'union de tous les rois contre la France; non qu'ils aient eu réellement pitié de son sort; mais ils craignaient la contagion de l'exemple ; ils voulaient arrêter les Français à la fois dans leur propagande et dans leurs conquêtes. C'était une vieille tradition, en Angleterre, d'empêcher à toute force les Français de prendre pied en Belgique et surtout en Hollande : « La Convention, disait un homme d'État anglais, vise à la république universelle, comme Louis XIV à la monarchie universelle. » Quand on connut, à Londres, l'exécution de Louis XVI, la cour affecta de prendre le deuil ; et Pitt, sans se souvenir du sort de Charles Ier, parla aux Communes de la nécessité de venger « le forfait le plus

odieux et le plus atroce qui ait été raconté par l'histoire ». Chauvelin, l'envoyé français, fut expulsé le 24 janvier.

En même temps Dumouriez se fit donner l'ordre d'envahir la Hollande. La Convention avait accepté l'idée de soutenir les démocrates hollandais et de porter la frontière française jusqu'au Rhin. Sur le rapport de Brissot, la guerre fut déclarée, le même jour, au roi d'Angleterre et au stathouder (1er février). Les Bourbons de Naples et d'Espagne, les princes du Saint-Empire, se joignirent bientôt à la coalition (février-mars 1793). Le Danemark, la Suède et la Turquie, les républiques de Venise et de Gênes, et les cantons suisses, gardèrent seuls la neutralité. Mais la France accueillait sans terreur l'idée d'une guerre générale. « Citoyens, déclarait Barère, un ennemi de plus pour la France est un triomphe de plus pour la liberté. »

Trahison de Dumouriez. — Dumouriez eût voulu faire de la Belgique son fief personnel. Il avait encouragé secrètement la résistance aux mesures prises par Danton, sous prétexte qu'il ne voulait pas être l'Attila de la Belgique. Il espérait trouver en Hollande un terrain plus favorable à son ambition : « Maître de la Hollande, je rentrais dans la Belgique ; je la délivrais de ses nouveaux tyrans ; j'attaquais les Autrichiens pour pouvoir ensuite entrer en France et y rétablir un roi et une loi. » Désormais l'ennemi pour lui était plutôt à Paris qu'à la frontière. Il envahit la Hollande par le Brabant hollandais et s'empara de Bréda et de Gertruydenberg; mais il fut rappelé en arrière par les échecs de ses lieutenants : Miranda devant Maëstricht et Valence sur la Roër. Repoussé lui-même, à Nerwinden, devant de redoutables retranchements, qu'il avait cherché vainement à enlever par trois charges brillantes à la baïonnette, il dut abandonner la ligne de Sambre-et-Meuse pour reculer derrière celle de l'Escaut. Il ne songea plus dès lors qu'à détruire la République.

Il écrivit, le 12 mars, à la Convention une lettre violente, où il accusait les commissaires délégués par elle d'avoir exaspéré les Belges et soulevé contre la France tout le pays. Désavoué par la Convention, qui lui envoya de nouveaux

commissaires, Camus, Quinette, Lamarque, Bancal, et le ministre de la Guerre Beurnonville, il chercha à entraîner contre elle son armée, pour rétablir la royauté en faveur du dauphin Louis XVII. Mais les soldats avaient une idée très simple et très nette de leur devoir ; les mots de Convention nationale, de patrie, de loi, firent leur effet sur ces âmes loyales. Les généraux qui commandaient les corps séparés refusèrent de le suivre. Ne pouvant restaurer la monarchie avec ses troupes, il invoqua l'appui des Autrichiens. Pour assurer le succès de son coup d'État, il fut acculé à la trahison. Il proposa au prince de Saxe-Cobourg l'évacuation de la Belgique par les Français, et l'occupation par les Autrichiens de plusieurs places françaises du Nord. Camus le suspendit au nom de la Nation et de la Loi. Dumouriez fit arrêter Camus avec ses collègues par ses hussards autrichiens. Mais l'armée resta fidèle : Davout ordonna à ses hommes de tirer sur l'escorte du traître. Dumouriez gagna le camp ennemi, accompagné seulement de son état-major (5 avril 1793). Sa gloire éphémère était ternie à jamais par sa trahison. On comprenait alors que toute conspiration victorieuse contre la Convention aboutirait fatalement au retour de l'ancien régime et au démembrement de la France.

Les revers. Projets de démembrement. — C'est le commencement de nos grands revers. Dampierre, successeur de Dumouriez, est tué dans son camp de Famars sous les murs de Valenciennes. Condé, Valenciennes, après une belle défense, tombent entre les mains des Autrichiens. Dans l'est, Custine a perdu les bords du Rhin, aussi rapidement qu'il les a conquis. Mayence, la seule place qui résiste, subit un siège mémorable, où de valeureux chefs, d'Oyré, Aubert-Dubayet, Meusnier, surtout Kléber et le représentant Merlin de Thionville, qu'on appelait le « diable de feu », à cause de ses insouciantes promenades au milieu de la mitraille, ont acquis un immortel renom de bravoure. Les Mayençais obtiennent les honneurs de la guerre, mais s'engagent à ne pas servir contre la coalition pendant toute une année. Ils sont envoyés en Vendée. Bientôt Landau

est investi ; les Français sont réduits à la défensive en Savoie et dans le comté de Nice. Ils sont rejetés par les Espagnols au nord des Pyrénées, jusque sous les murs de Perpignan et de Bayonne.

De tous côtés la frontière est franchie. Les coalisés discutent gravement le projet de démembrement de la France, élaboré à Vienne par le baron de Thugut ; les Autrichiens réclament tous nos départements du Nord jusqu'à la Somme ; ils offrent l'Alsace et la Lorraine au duc de Bavière en échange de son duché ; Dunkerque aux Anglais. Les Prussiens trouveront des compensations en Pologne. Le ministre russe Markof disait à l'Autrichien Cobentzel : « On peut tout se promettre de l'entreprise contre la France ; il faut y détruire l'anarchie ; il faut l'empêcher de reprendre son ancienne prépondérance ; emparez-vous des provinces françaises qui sont à votre convenance ; que l'Espagne, la Sardaigne, s'agrandissent de leur côté ; l'Angleterre aussi ne s'oubliera pas. Ceci fait, travaillons tous à donner à ce qui restera de la France un gouvernement monarchique stable ; elle deviendra puissance de second ordre, et on fera ainsi disparaître le foyer de la démocratie qui a pensé embraser l'Europe. » Il était temps de mettre bon ordre à ces insolents projets de démembrement.

IV. Divisions des puissances. — Trois choses concoururent à tirer la Révolution de cet extrême péril. Et d'abord les divisions des puissances contribuèrent pour une large part au salut de la France ; leurs intérêts étaient en opposition ; elles n'apportèrent dans les hostilités contre la France aucune communauté de vues, aucune direction générale et suivie. L'Angleterre avait, au même degré que la France, l'amour de la patrie et le culte de la liberté ; mais elle ne songea qu'à achever la ruine de notre marine et la conquête de nos colonies. L'Autriche n'avait que de médiocres hommes d'État, des généraux toujours hésitants. C'était un corps en léthargie : elle voulait conquérir un nouveau morceau de Pologne, et ses projets d'extension vers la Vistule nuisaient à ceux qu'elle formait du côté du

Rhin. Le roi de Prusse, le piétiste et polygame Frédéric-Guillaume II, ne continuait la guerre avec la France, que pour mieux endormir les défiances de l'Autriche et jeter un voile sur ses acquisitions en Pologne. Danton négociait avec le roi de Sardaigne, comme avec le roi de Prusse ; il lui offrait, en compensation de Nice et de la Savoie, des agrandissements aux dépens de Gênes et du Milanais. L'Espagne ne faisait à la France qu'une guerre de protestation chevaleresque pour venger la mort de Louis XVI, parent de son roi. Le Danemark refusait de faire la guerre ; la Suède, après l'assassinat de Gustave III, entamait des négociations. La Russie se plaisait à exciter l'animosité des Prussiens et des Autrichiens, pour réserver plus complète sa liberté d'action en Pologne et en Turquie. La ruine de la Pologne contribua au salut de la France. Les divisions croissantes de nos ennemis paralysèrent en grande partie leur action.

Négociations de Danton. — Danton profita habilement de ces rivalités. Il ne nourrissait pas de chimères, et il entendait mieux les affaires de l'extérieur que celles de l'intérieur. Il chercha avec beaucoup d'habileté à faire revenir la Convention sur les décrets du 19 novembre et du 15 décembre 1792.

Un jour que Robespierre venait demander la peine de mort contre quiconque proposerait de transiger avec les ennemis, Danton répliqua : « Il est temps que la Convention nationale fasse connaître à l'Europe qu'elle sait allier la politique aux vertus républicaines. Vous avez rendu, dans un moment d'enthousiasme, un décret dont le motif était beau sans doute, puisque vous vous obligiez à donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression de leurs tyrans. Ce décret semblerait vous engager à secourir quelques patriotes, qui voudraient faire une révolution en Chine. Il faut avant tout songer à la conservation de notre corps politique et fonder la grandeur française. Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur tous les peuples. »

Il fut applaudi et il fit rendre le décret suivant : « La Convention nationale déclare, au nom du peuple français,

qu'elle ne s'immiscera en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances; mais elle déclare en même temps qu'elle s'ensevelira plutôt sous ses propres ruines que de souffrir qu'aucune puissance s'immisce dans le régime intérieur de la République. » (13 avril 1793.) Du moment que la France ne jurait plus de détruire le gouvernement des peuples coalisés, elle pouvait traiter avec eux. Danton et son agent le ministre des Affaires étrangères Lebrun, recommencèrent dès lors à pratiquer des intelligences dans les cours étrangères. On chercha à regagner l'amitié des puissances neutres, à semer la division parmi les alliés. La politique des intérêts, la seule vraiment pratique, était, grâce à Danton, substituée à la politique du sentiment.

Élan national. Transformation de l'armée. — Mais ce fut surtout le merveilleux élan de 1793 qui sauva la France. La Convention forgea l'instrument de la victoire, l'armée nationale. La Constituante, dans son beau rêve de fraternité universelle, avait en partie désorganisé l'armée. La Législative décréta la formation de bataillons de volontaires, tirés de la garde nationale, et constitués en bataillons de marche. Ils devaient être enrôlés, équipés, et payés par les autorités départementales. Il y eut bientôt 200 de ces bataillons; ils parurent avec honneur sur les champs de bataille de Valmy et de Jemmapes. Ils refusèrent de suivre Dumouriez, lors de sa trahison. Mais tous les départements n'avaient pas mis le même zèle à organiser leurs bataillons. Les soldats élisaient leurs officiers, en tenant plus compte de leur exaltation de civisme que de leurs qualités militaires. Enfin les engagements étaient contractés pour un an seulement; et, à l'expiration de leur terme, les engagés regagnaient leurs foyers avec ou sans congé régulier. L'armée fondait entre les mains de ses généraux. Au moment de la trahison de Dumouriez, elle ne comptait plus que 228.000 hommes.

Les ministres de la Guerre augmentaient par leur incapacité le désarroi général. Pache, sous prétexte de *patriotiser* l'armée, désorganisait tous les services, pour y introduire

des sans-culottes. Beurnonville eut plus de tenue; mais il fut, au bout de deux mois, livré aux Autrichiens. Bouchotte voulut, comme Pache, infuser dans l'armée l'esprit jacobin; mais il eut au moins le mérite d'exécuter avec vigueur les décisions du Comité de salut public. A partir du 12 germinal an II, le *conseil exécutif* formé par les six ministres fut supprimé. Désormais le Comité de salut public dirigea sans intermédiaire les *deux commissions exécutives de la Guerre :* l'une chargée de l'organisation et du mouvement des armées ; l'autre, des approvisionnements.

La levée en masse. La réquisition. L'amalgame.— La Convention eut recours à des mesures exceptionnelles. Le 24 février 1793, elle avait décrété une levée de 300.000 hommes, mais en autorisant encore ceux qui seraient appelés à se faire remplacer. Bientôt elle fit inscrire dans la Constitution que tous les Français étaient soldats. Le devoir militaire était imposé à tous, sans aucune distinction de naissance, sans aucune possibilité de remplacement. Le principe nouveau reçut son application immédiate par le décret qui prescrivait la levée en masse (16-23 août 1793) : « Que le cours des affaires soit interrompu, disait Barère, dans son rapport; que la grande et unique affaire des Français soit de sauver la République. » Des commissaires furent envoyés dans les départements pour hâter la levée et les armements. Chaque district devait former au moins un bataillon dont le drapeau portait cette devise : « Le peuple français debout contre les tyrans. »

Mais la levée en masse, pratiquée immédiatement, sans restriction, eût amené un effroyable encombrement. Le Comité de salut public obvia à la difficulté, en introduisant le sage correctif de la réquisition. Les hommes non mariés de dix-huit à vingt-cinq ans furent réquisitionnés les premiers; les autres le seraient au fur et à mesure des besoins. A la fin de 1793, 642.000 hommes étaient sous les armes, et leur nombre s'accrut rapidement dans la suite. Pour donner aux nouvelles troupes la confiance et la solidité, Dubois-Crancé fit adopter l'*amalgame :* deux bataillons de conscrits furent associés à un bataillon de vieilles

troupes. Ils formèrent ensemble la demi-brigade **ou régiment**, unité tactique par excellence.

Pour armer ces énormes contingents, on eut recours à tous les procédés nouveaux qu'offrait la science : on fabriqua par jour 1.000 fusils et 30.000 livres de poudre; Fourcroy perfectionna la fabrication de l'acier; Berthollet enseigna à obtenir le salpêtre en lavant les vieux murs. Des cours révolutionaires furent professés par les plus grands chimistes pour faire connaître les méthodes nouvelles. La vie publique semblait suspendue. La République n'était plus qu'une grande place assiégée, et la France, un vaste camp.



Carnot.

Carnot. Les représentants en mission. — C'est Carnot qui eut la principale part à l'organisation nouvelle. Comme officier du génie, il avait commencé par inspecter la frontière et par mettre les forteresses en état de défense. Comme membre du comité de salut public, il présida à la levée des nouvelles recrues; il préconisa la guerre par grandes masses, pour déconcerter l'ennemi et permettre à des chefs nouveaux et sans expérience de lutter contre des tacticiens éprouvés. Il élaborait les plans de campagne, et plus d'une fois, comme à Wattignies, il aida à les exécuter. Secondé par Robert Lindet et par les deux Prieur, qui s'occupaient des subsistances, des munitions, de l'habillement, il réussit à mettre sur pied, en une année, quatorze armées et 1.200.000 hommes. Sans doute il dut s'associer aux mesures sanglantes, réclamées par ses collègues du comité. Mais, autant que possible, il détournait les yeux des déchirements intérieurs, pour ne songer qu'à la

frontière et à la patrie. Il a mérité le titre glorieux d'*organisateur de la victoire.*

La dictature du comité de salut public força la victoire. Les représentants de la Convention imposèrent aux armées la plus rigoureuse discipline. Il leur fallait réprimer avec une sauvage rigueur les moindres manquements, gagner le soldat en veillant à tous ses besoins, forcer la population civile à tout sacrifier au bien de l'armée et marcher au premier rang des combattants pour donner à tous l'exemple du mépris de la mort. Par le cœur, sinon par le mérite, ils furent à la hauteur de leur mission. Reubell et Merlin de Thionville à Mayence, Carnot et Duquesnoy à Wattignies, Dubois-Crancé à l'armée des Alpes, Lacoste et Baudot à l'armée de la Moselle, Saint-Just et Lebas à celle de Sambre-et-Meuse, ont donné des leçons vivantes de patriotisme et de courage.

Les généraux de la République. — On vit paraître, pour mener à la victoire ces jeunes troupes, une génération de grands capitaines. Tout d'abord la République avait eu recours à des déclassés de l'ancien régime : le brillant Lauzun, devenu duc de Biron; Custine, le hardi faiseur de pointes; Montesquiou, un académicien égaré dans la guerre, et l'aventurier de génie, Dumouriez; plusieurs auraient croupi dans les emplois subalternes à cause des ordonnances sur la noblesse des officiers, Kellermann, Sérurier, Schérer; d'autres, comme Dugommier, furent arrêtés par une mort prématurée; ou, comme la Tour d'Auvergne, s'arrêtèrent eux-mêmes, par un désintéressement digne de l'antiquité.

C'est des rangs des volontaires de 1792, que sortirent les plus renommés officiers de la Révolution. La plupart étaient de simples enfants du peuple : c'est Jourdan, le vétéran des guerres d'Amérique, qui, dans l'intervalle de ses congés ou de ses disgrâces, aidait sa femme, à Limoges, dans son humble commerce de mercerie ; c'est l'héroïque Lazare Hoche, grand soldat et grand citoyen, respectueux de la liberté du peuple et de l'autorité civile; c'est Kléber, architecte jusqu'au moment où il put être officier, le défen-

seur de Mayence, le vainqueur des Vendéens, dont la beauté s'illuminait encore les jours de bataille; c'est Marceau, dont la fermeté, alliée à tant de pureté, commença à gagner le cœur des Vendéens, et qui périt à vingt-sept ans, au champ d'honneur, sans avoir eu le temps de réaliser les espérances qu'il avait fait concevoir. Pichegru et Moreau sont des bourgeois; l'un qui avait l'art de bien se servir de ses subalternes et de s'attribuer la gloire de ses compagnons d'armes; l'autre, le plus grand tacticien du temps, le plus solide dans les retraites, le plus incapable de découragement; tous deux, hélas! oublièrent leur gloire de sauveurs de la patrie française, pour passer au service de nos ennemis : Pichegru, par ambition et par avidité; Moreau, beaucoup plus tard, par ressentiment et par envie contre Napoléon. Desaix, sorti des rangs de la noblesse, est l'émule de gloire de tous ces nobles plébéiens; héros ardent et modeste, cœur tendre et esprit cultivé, véritable Bayard de la Révolution, qui servit sans peur et mourut sans reproche.

Ces jeunes gens partaient, pour une campagne, simples officiers; ils en revenaient en quelques mois, ou même au bout de quelques semaines, généraux et commandants d'armée. Mais ils avaient fait un pacte avec la victoire ou avec la mort. Le moindre échec s'expiait sur l'échafaud : Biron, Beauharnais, Custine, Houchard et bien d'autres y périrent, ce dernier, après une victoire. Au-dessous de ces grands capitaines se formèrent les futurs lieutenants de Napoléon et ses maréchaux d'Empire. C'était une réserve excellente pour l'avenir. Tels furent les hommes grâce auxquels la seconde moitié de 1793 vit la délivrance de la frontière.

Les succès. Hondschoote. Wattignies. — Au nord, Anglais et Autrichiens, au nombre de plus de 100.000 hommes, menaçaient la route de Paris. Mais le duc d'York s'acharnait au siège de Dunkerque; et le prince de Cobourg voulait enlever Cambrai et le Quesnoy. Houchard, avec l'armée du Nord, se jeta entre les deux adversaires, battit les Anglais à Hondschoote et délivra Dunkerque (6-8 septembre). Mais il n'exécuta pas complètement le plan de Carnot; bien

que battu de nouveau à Menin, le duc d'York put s'échapper, et une panique ramena les Français sous les murs de Lille. Houchard paya de sa tête sa désobéissance et ses hésitations.

Son successeur, Jourdan, attaqua furieusement le prince de Cobourg dans ses formidables retranchements de Wattignies. Les Autrichiens en furent débusqués à la suite de deux jours de combats acharnés. Maubeuge fut débloqué, et les Autrichiens furent rejetés hors de France (15-17 octobre). La route de Paris était dégagée.

Hoche à Wissembourg. — Dans l'Est, Hoche commandait l'armée de la Moselle, opposée aux Prussiens de Brunswick, et Pichegru, l'armée du Rhin, qui avait reculé jusqu'à Strasbourg devant les Autrichiens de Wurmser. Hoche, fils d'un garde-chenil de Versailles, n'aurait pu, sans la Révolution, dépasser le grade de sergent. Grand adepte des idées nouvelles, il avait commencé par envoyer au journal de Marat des tirades patriotiques: c'était un protégé de Bouchotte. Mais le général Le Veneur le corrigea de sa vulgarité. Danton devina en lui une âme loyale à la patrie et les plus beaux dons du soldat. Un mémoire sur la direction à donner aux opérations de l'armée du Nord lui gagna Carnot. Il contribua au succès d'Hondschoote par une vigoureuse sortie de Dunkerque, où il n'était encore que chef de bataillon. Il s'éleva en six semaines au grade de général en chef de l'armée de la Moselle. Il avait des maximes dignes d'un Spartiate : « Quand l'épée est courte, on fait un pas de plus... Avec du pain et des baïonnettes, nous vaincrons l'Europe. »

La venue de ce jeune général de vingt-cinq ans enflamma tous les courages. Il était le cinquième chef envoyé à l'armée de la Moselle. L'un de ses prédécesseurs, Moreau, avait subi un échec à Pirmasens (14 septembre) ; son armée avait été rejetée au delà de la Sarre. Wurmser avait profité de ce succès des Prussiens, pour déloger les Français des lignes de Wissembourg et les rejeter au sud de la Lauter. Si Brunswick et Wurmser avaient réussi à s'entendre, ils pouvaient enlever Strasbourg d'un coup de main. Hoche,

trop pressé de vaincre, attaqua seul les Prussiens et fut rejeté par Brunswick au delà du défilé de Kaiserslautern. Bien défendu par le représentant Baudot, qui se portait garant de son loyalisme et de ses talents militaires, il évita l'échafaud et reçut même le commandement en chef des deux armées réunies du Rhin et de la Moselle. On se battit à Reichshofen, à Frœschwiller, localités devenues si douloureusement célèbres. Enfin l'infanterie française escalada sous un feu meurtrier les pentes du Geisberg, délogea à la baïonnette les Autrichiens, qui ne durent leur salut qu'à l'arrivée du duc de Brunswick ; mais les Français entrèrent à Wissembourg et débloquèrent Landau, qui résistait depuis quatre mois à un blocus rigoureux, suivi d'un furieux bombardement. Les Prussiens prirent leurs quartiers d'hiver au nord de la Speyer, et les Autrichiens repassèrent le Rhin (décembre 1793). La frontière de l'Est était dégagée, comme celle du Nord. Les Français gardaient le terrain conquis du côté des Alpes. Seuls les Espagnols occupaient encore le Roussillon.

V. **Politique étrangère de Robespierre.** — Ces glorieux succès auraient dû désarmer la Terreur et faire tomber l'échafaud. Mais Robespierre avait besoin, pour obtenir la dictature, que la Révolution devînt toujours plus violente et la guerre extérieure plus acharnée. Au lieu de rechercher la paix, comme Danton, il abandonna toutes les négociations entamées, il n'envoya plus au dehors que des agents secrets, pour soulever les peuples ou pour provoquer des révolutions nouvelles. Le ministre Lebrun avait été exécuté comme complice des Girondins ; son successeur Deforgues se borna à enregistrer docilement les volontés du nouveau comité de salut public, que dominait Robespierre. La diplomatie semblait abdiquer : Robespierre s'attachait à faire le vide autour de la France Sa dictature contribua cependant à pousser les Français dans la voie des conquêtes. La France consacrait à la guerre tous ses enfants, toute sa vie. La coalition n'y employait que ses contingents réguliers, conduits d'après des méthodes surannées. Le sublime effort du

pays allait porter ses fruits : la guerre de conquête était une conséquence nécessaire de la guerre de défense nationale.

Campagne de 1794. Jourdan à Fleurus. — La campagne de 1794 a donné à la France les frontières de l'ancienne Gaule; elle est, selon le mot de Fox, « sans exemple dans les annales du monde ». L'armée française est désormais en pleine possession de tous ses moyens, complètement exercée, sûre d'elle-même et de ses chefs, entraînée par l'amour de la patrie et le sentiment du devoir : « Les officiers donnaient l'exemple du dévouement; le sac sur le dos, privés de solde, ils prenaient part aux distributions, comme les soldats; on leur donnait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes. Cependant aucun ne songeait à se plaindre... Dans tous les rangs, le même zèle, le même empressement à aller au delà du devoir... Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu dans les troupes. » (SOULT.)

Le péril était grand encore; 148.000 Anglais et Autrichiens étaient échelonnés entre la mer et la Sambre. Landrecies venait de capituler; la route de l'Oise vers Paris était ouverte. Pichegru s'était fait donner le commandement de l'armée du Nord en récompense de la victoire du Geisberg, dont il s'attribuait tout l'honneur. C'était un fin paysan comtois, qui avait le don de voir juste et de bien exécuter les manœuvres que lui conseillaient d'habiles lieutenants, comme Desaix et Moreau. Pichegru lutta pendant deux mois entre la mer et la Lys, battu à Troisvilles, vainqueur à Menin, à Mouscron, à Courtrai, à Tourcoing, mais sans remporter aucun succès décisif.

C'est alors que Jourdan fut mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, formée des armées réunies de la Meuse et des Ardennes. Des lieutenants déjà renommés, Kléber et Marceau; de futurs maréchaux d'empire, Soult, Ney, Lefebvre; des représentants, populaires à cause de leur téméraire bravoure, formaient à Jourdan un état-major digne de lui. Six fois le passage de la Sambre avait été inu-

tilement tenté. Une septième tentative réussit, Charleroi capitula au bout de sept jours. Le prince de Cobourg, qui venait pour délivrer cette place, livra une bataille acharnée dans les plaines de Fleurus, au milieu d'un véritable brasier que formaient les moissons incendiées[1] (25 juin 1794).

Conquête des frontières naturelles. — Cette bataille eut des résultats considérables; elle mit fin à la dictature de Robespierre et à la Terreur; elle marqua le signal d'une offensive hardie et prépara la conquête de la frontière du Rhin. Les quatre places françaises encore occupées par l'ennemi, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé, furent reprises. Pichegru, maître de la Flandre, et Jourdan, du Hainaut, opérèrent leur jonction à Bruxelles et poussèrent devant eux l'ennemi, l'un sur Anvers, l'autre sur Louvain et Liège. Toute la Belgique était conquise. Plus heureux que Dumouriez, Pichegru franchit les bouches de l'Escaut. de la Meuse et du Rhin. « Cent mille ennemis de troupes superbes ne savaient que se tapir successivement derrière une rivière, une place, un canal, sans rien défendre. »

Une révolution venait de chasser de Hollande le stathouder. Les Français entrèrent à Amsterdam par un froid de 17°, vêtus de haillons, manquant de souliers pour la plupart. Ils n'avaient pas reçu de vivres depuis deux jours; ils arrivaient, après une marche forcée, dans une cité riche. Il n'y eut pas un seul acte de pillage; ils attendirent, dans une mâle et fière attitude, malgré leur dénuement, que leur général eût pourvu à leur nourriture et à leur logement. Pour augmenter encore les merveilles de cette campagne, l'on vit des escadrons de hussards poursuivre les Anglais jusqu'à la pointe du Texel. Ils obtinrent la reddition d'une flotte anglaise retenue par les glaces.

En même temps Jourdan enlevait les places de la Meuse, y compris Maëstricht; son lieutenant Kléber battait les Autrichiens à Aldenhoven, au passage de la Roër. L'armée de Sambre-et-Meuse, refoulant devant elle les Autrichiens

1. A Fleurus, pour la première fois, les ballons furent utilisés dans la guerre. De la nacelle d'un ballon captif, des officiers français signalaient à l'état-major de Jourdan les manœuvres des Autrichiens.

jusqu'au-delà du Rhin, entra à Cologne et à Coblentz. L'armée de la Moselle prit Trèves et Manheim; celle du Rhin occupa tout le Palatinat. Ainsi, depuis la Lauter jusqu'à l'embouchure du Rhin, quatre armées françaises se donnaient la main sur la rive gauche du grand fleuve. Dumerbion, avec l'armée d'Italie, avait enlevé le camp de Saorgio et le col de Tende.

Les Français étaient maîtres de toute la crête des Alpes, depuis le Mont-Blanc jusqu'à la mer. Aux Pyrénées, le brave Dugommier délogea les Espagnols du camp du Boulou, reconquit le Roussillon, les poursuivit au delà des monts, les battit à la montagne Noire et mourut, en enlevant, à la tête de ses troupes, les redoutables retranchements de Figuières. Ses successeurs, le modeste Pérignon, le valeureux Augereau, le vengèrent dignement en s'emparant des approvisionnements de cette place. A l'ouest, Moncey franchit la Bidassoa, conquit le Guipuscoa et envahit la Biscaye (1792-1795). Ainsi les armées d'Espagne ont aussi bien mérité de la patrie que celles du Nord. Au début de l'année 1795, la vieille frontière de la Gaule était partout atteinte, à la suite de campagnes qui tiennent du prodige, où l'enthousiasme des armées alla jusqu'au délire.

Revers sur mer. Le « Vengeur ». — Les Français ne subirent d'échecs que sur mer et de la part de l'Angleterre. Mais ici l'infériorité des forces était trop grande. Avec nos 76 vaisseaux, il fallait lutter contre les 115 vaisseaux anglais, renforcés bientôt de toutes les flottes de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal; nos officiers avaient disparu par l'émigration; nos équipages étaient composés de paysans levés tumultuairement, qui ne savaient rien des manœuvres. Cependant la Convention vota la construction de 71 navires nouveaux, arma en course les bateaux de commerce, réquisitionna tous les matelots pour le service de l'État. Prieur (de la Marne) et Jeanbon-Saint-André animaient tout de leur zèle.

Il y eut beaucoup d'actions d'éclat isolées, qui font le plus grand honneur à nos braves marins. La plus célèbre fut la bataille de prairial an II (juin 1794). Une flotte de

38 vaisseaux anglais, commandée par Howe, voulut arrêter, en face de Brest, un convoi de blé venant de Saint-Domingue, qu'escortaient seulement trois de nos frégates. Une escadre improvisée, commandée par un simple capitaine promu amiral, Villaret-Joyeuse, assisté de Jeanbon, alla à la rencontre des Anglais. La lutte fut acharnée et dura quatre jours. Le convoi put pénétrer à Brest et conjurer la famine. Mais six de nos vaisseaux tombèrent entre les mains des Anglais. Un septième, *le Vengeur*, qui n'était plus qu'une épave trouée de boulets, amena son pavillon. Mais il sombra avant que les blessés eussent pu être sauvés; ils s'engloutirent en lançant, comme un dernier défi, le cri de « Vive la République ! » Les Anglais regagnèrent les ports de la Manche, pour réparer leurs avaries. Mais nos colonies étaient perdues; les cinq villes de l'Inde, la Guadeloupe, la Martinique, Port-au-Prince, étaient tombés entre leurs mains; cependant leur commerce souffrait beaucoup, et nos hardis corsaires leur avaient enlevé plus de 400 bâtiments.

Traités de Bâle et de la Haye (1795). — L'heure était venue de traiter. La paix était nécessaire à la France, agitée par les dernières émeutes populaires et par les tentatives des royalistes pour perpétuer la guerre civile[1]. Elle n'était pas moins nécessaire à la coalition, qui était désemparée par tant de défaites, et dont l'attention était surtout sollicitée par le partage des derniers restes de la Pologne. « Le roi de Prusse marchait à la paix avec la France, à reculons, les yeux fixés sur la Pologne. » Il n'était pas fâché, du reste, de laisser l'Autriche dans l'embarras.

Des négociations s'ouvrirent à Bâle, sous la direction d'un disciple de Vergennes, Barthélemy. Hardenberg y représenta la Prusse, et Yriarte, l'Espagne. Il s'agissait seulement de désarmer partiellement la coalition. La Prusse abandonna les territoires qu'elle possédait sur la rive gauche du Rhin. Des compensations lui furent promises en Allemagne,

1. Les émeutes du 1er, du 12 germinal et du 1er prairial, faillirent faire rompre les négociations. Le succès de Hoche, à Quiberon, sur les Anglais et les émigrés, fit coïncider avec les derniers traités de Bâle la première pacification de la Vendée (juillet 1795).

lors de la paix générale; l'Allemagne du Nord devait être neutralisée sous la garantie du roi de Prusse. Celui-ci promettait en outre ses bons offices à la République française, pour lui faire reconnaître la frontière du Rhin. L'Espagne céda à la France la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. La Hollande, en vertu du traité de la Haye, abandonna toutes ses provinces au sud du Rhin, sauf la Zélande. La Toscane avait déjà reconnu la République française. La Saxe et les deux Hesse, le roi de Portugal, le pape et le duc de Parme, adhérèrent à la paix.

Ce n'était pas une paix générale ; le désarmement partiel de la coalition allait permettre seulement de consacrer toutes les forces de la France à la lutte contre l'Autriche et contre l'Angleterre. C'était une paix destinée à activer la guerre. Elle ne sanctionnait même pas la reconnaissance définitive de l'extension du territoire français jusqu'au Rhin. Mais la République maintenait ses armées dans les États conquis. La Convention vota, avant de se séparer, un décret déclarant réunies à jamais ses nouvelles acquisitions (1er octobre 1795).

C'était pour elle « non pas seulement le dernier terme des réunions monarchiques et comme l'accomplissement de notre histoire, mais surtout le premier pas vers l'établissement d'un système politique qui, fondé à la fois sur l'équilibre des forces et sur la satisfaction des instincts populaires, trouverait en lui-même sa raison d'être et de durer. Rêve grandiose que tout justifiait alors, mais que devaient trop vite compromettre des fautes irréparables. » (E. Denis.)

SUJETS A TRAITER

La politique étrangère de la Convention nationale.

L'œuvre militaire de Carnot.

Comparer la politique étrangère de Danton à celle de Robespierre.

La conquête des frontières naturelles de la France.

Les traités de Bâle et de la Haye. Indiquer quand et comment est devenue définitive la cession de nos frontières naturelles.

GUERRE CONTRE LA PREMIÈRE COALITION. — PREMIÈRE PÉRIODE (1792-1795)

I **Coalition partielle (août 1791-janv. 1793).**		Conférences de Mantoue et de Pilnitz (mai-août 1791). Coalition de l'Autriche, de la Prusse et de la Sardaigne. Déclaration de guerre (20 avril 1792). Echecs de Quiévrain et de Tournai. La frontière envahie (11 août).
	SUCCÈS	Dumouriez et Kellermann à Valmy (20 sept.). Les Prussiens évacuent le territoire français. Dumouriez à Jemmapes (6 nov.). Les Autrichiens perdent la Belgique. Occupation des bords du Rhin, de la Savoie et du comté de Nice (fin 1792).
II **Coalition générale (1793-1795).**	1° GUERRE DÉFENSIVE ET REVERS (Janv.-sept. 1793).	Pitt et les Anglais. Cobourg et les Autrichiens. Défaite de Nerwinden (mars 1793). Trahison de Dumouriez. Echecs sur toutes les frontières. Soulèvements royalistes et fédéralistes : la Vendée, Caen, Bordeaux, Lyon, Avignon. Toulon, la Corse. Invasion des Autrichiens en Flandre, des Prussiens en Alsace, des Espagnols dans le Roussillon.
	2° GUERRE DÉFENSIVE HEUREUSE	La frontière degagée (fin 1793). Houchard à Hondschoote (sept.). Jourdan à Wattignies (oct.). Hoche et Pichegru à Wissembourg (dec.).
	3° GUERRE OFFENSIVE ET CONQUÊTE DES FRONTIÈRES NATURELLES (1794-1795).	Pichegru à l'armée du Nord. Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse. Victoire de Fleurus (26 juin 1794). Conquête de la Belgique, de la Hollande et des bords du Rhin. Dumerbion à la frontière des Alpes. Dugommier et Moncey aux Pyrénées.
TRAITÉS		Traités de Bâle et de la Haye (1795). Paix avec la Prusse, l'Espagne et la Hollande.
RÉSULTATS		La République française reconnue ; les frontières de l'ancienne Gaule occupées.

CHAPITRE XXIII

LA LUTTE CONTRE L'EUROPE DE 1792 A 1802
LA DÉROUTE DES SOUVERAINS (1796-1802)

I. La guerre continue contre l'Autriche et contre l'Angleterre. En Allemagne, Jourdan et Hoche à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau, avec l'armée de Rhin-et-Moselle combinent la marche sur Vienne par les vallées du Mein et du Danube (1796-1797).

II. Bonaparte, dans sa première campagne d'Italie, bat successivement : Beaulieu, Wurmser, Alvinzi et l'archiduc Charles. Il est arrêté dans sa marche sur Vienne par les préliminaires de Léoben. Il sacrifie Venise à l'Autriche malgré le Directoire et désarme l'Autriche par le traité de Campo-Formio (oct. 1797).

III L'Angleterre reste seule en armes : les tentatives de descente de Hoche et de Humbert en Irlande échouent. Bonaparte donne pour prétexte de l'expédition d'Egypte la nécessité de combattre l'Angleterre. Il conquiert et organise l'Egypte (1798). Mais il est vaincu en Syrie (1799). Après son départ, Kléber cherche à traiter avec les Anglais, et Menou est obligé d'évacuer l'Egypte (1801).

IV. Déjà une seconde coalition a été formée, pour arrêter les empiètements du Directoire. L'Italie et l'Allemagne sont perdues pour la France. Mais les victoires de Brune à Bergen et de Masséna à Zurich arrêtent l'invasion (1799).

V. Bonaparte, devenu premier consul, prépare une double campagne contre les Autrichiens. Les victoires de Marengo (14 juin 1800) et de Hohenlinden (3 déc.) et les préparatifs d'une descente en Angleterre amènent la pacification générale.

VI. En vertu des traités de Lunéville (1801) et d'Amiens (1802) la République française est reconnue avec ses frontières naturelles et les Républiques sœurs qu'elle a fondées.

I. Guerre contre l'Autriche et l'Angleterre. — En signant le traité de Bâle, la Convention avait habilement séparé la

OUVRAGES A CONSULTER : LANFREY, *Histoire de Napoléon*. — P. GAFFAREL, *Campagnes de la première République et du Consulat*. — GUILLON, *la France et l'Irlande sous le Directoire*. — BOULAY DE LA MEURTHE, *le*

Prusse et l'Espagne, qui n'avaient été entraînées dans la coalition que par des intérêts fortuits et passagers, de l'Angleterre et de l'Autriche, avec lesquelles la France combattait pour des intérêts considérables et permanents. Les frontières naturelles de la France étaient occupées militairement. Il fallait les faire reconnaître en droit par un traité avec l'Autriche et l'Empire, et par l'assentiment de l'Angleterre. Le Directoire reçut donc de la Convention l'héritage d'une double guerre, à conduire sur le continent et sur mer. Tâche redoutable, où la France avait échoué jusqu'ici ! Il négligea d'abord la guerre contre l'Angleterre, se bornant à de chimériques projets de descente et de conquête. C'est à la guerre contre l'Autriche et l'Allemagne qu'il consacra ses principaux efforts. Ce fut d'ailleurs un phénomène très singulier, de voir ce gouvernement que paralysaient sans cesse les crises intérieures, nourri par ses généraux, réconforté par ses victoires sur la coalition, et acculé pour vivre à la nécessité de la prolongation indéfinie de l'état de guerre.

Les armées. Leur esprit. — La guerre change d'ailleurs de caractère. A la guerre d'affranchissement sous la Convention, succède la guerre de conquête sous le Directoire. L'élan national n'est arrêté ni au Rhin, ni aux Alpes. Les armées, si bien disciplinées, conduites par de jeunes généraux avides de gloire, ont facilement raison des vieilles troupes qu'on leur oppose et des tacticiens arriérés qui les dirigent. La nation applaudit à toutes ces victoires. La France régénérée a la sensation vive de sa jeunesse et de sa force. Elle se console par ses succès au dehors des tristesses de sa politique intérieure. Malheureusement la conquête ne va pas sans les réquisitions et les contributions de guerre. Bientôt on exigera du vaincu ses objets d'art les plus précieux, tout ce qui constitue l'héritage de gloire laissé par les ancêtres ; puis les vainqueurs disposeront des

---

Directoire et l'Expédition d'Egypte. — A. Sorel, *Bonaparte et Hoche en* 1797. — Duc de Valmy, *Histoire de la campagne de* 1800. — Lorédan Larchey, *les Cahiers du capitaine Coignet.* — Voir, dans Jallifier et Buchner, les cartes et croquis (numéros VIII-XV).

territoires conquis sans l'assentiment des intéressés. Les nations seront aliénées. Le régime du sabre va commencer.

Cependant il faut faire une distinction entre les armées; celle de Sambre-et-Meuse sous Jourdan et Hoche, celle de Rhin-et-Moselle sous Moreau, restent ces armées modèles de patriotes, qui se savent citoyens et libres, bien qu'astreints à la rude discipline des camps. Les officiers marchent à pied et le sac au dos, comme le soldat, et ne se distinguent de lui ni par la nourriture ni par le vêtement. Tous ils sont pénétrés de leurs grands devoirs à remplir.

Avec Bonaparte, l'armée d'Italie se transforme. Il offre à ses soldats de riches terres à occuper, des villes opulentes à piller. Il leur applique le mot de Siéyès: « Qu'êtes-vous? rien ; que devez-vous être ? tout. » Au sentiment de l'honneur va se joindre l'amour du butin. L'armée devient une carrière où l'on s'enrichit. Bonaparte régularise le pillage, encourage lui-même les exactions de ses lieutenants pour mieux les tenir à sa discrétion. Les soldats se donnent corps et âme au chef qui les nourrit. Aussi, avec leur aide, il détruira la République. Il obtiendra d'eux un trône.

Campagne de 1795. — La campagne de 1795 en Allemagne fut entravée par la trahison de Pichegru. A prix d'or, il avait accepté d'être le Monck de Louis XVIII. Il s'imaginait, qu'en mettant un écu dans la main de chaque soldat, il ferait d'eux des traîtres à la République! Tandis que Jourdan, passant le Rhin à Dusseldorf, poussait devant lui Clerfayt, pour opérer sa jonction avec Pichegru, celui-ci, déjà prêt à trahir, laissa sans secours deux de ses divisions, qui furent battues par les Autrichiens. Clerfayt et Wurmser se donnèrent la main à Heidelberg et se préparèrent à accabler, réunis, l'une ou l'autre de nos armées. Le Directoire, qui ne connut que plus tard la trahison de Pichegru, se contenta de le destituer et de le remplacer par Moreau. En Italie, Schérer, trop âgé et trop circonspect, se contentait de garder les passages des Alpes et refusait d'appliquer les plans hardis élaborés à Paris par Bonaparte. La guerre fut suspendue jusqu'au printemps de l'année 1796.

Campagne de 1796 en Allemagne. — Le plan de Carnot pour la campagne de 1796 consistait à faire converger trois armées françaises, à travers l'Allemagne et l'Italie, sur Vienne, pour y signer la paix : l'armée de Sambre-et-Meuse, par la vallée du Mein ; l'armée de Rhin-et-Moselle, par la vallée du Danube ; l'armée d'Italie, par la vallée du Pô et les passages des Alpes.

L'offensive de Jourdan avec l'armée de Sambre-et-Meuse fut rapide et brillante. L'un de ses lieutenants, Kléber, passa le Rhin à Dusseldorf et battit l'ennemi à Altenkirchen ; l'autre, Marceau, investit Mayence. Lui-même poussa devant lui les Autrichiens de Wartensleben, enlevant Francfort, Wurtzbourg, Bamberg, et s'avança jusqu'aux frontières de la Bohême. Moreau, traversant le pont de Kehl, battit à Renchen et à Rastadt le corps autrichien de la Tour et même l'armée de l'archiduc Charles à Néresheim ; il gagna le Danube et marcha sur Munich. La Souabe, comme la Franconie, étaient aux mains des Français. Les princes de Bade, de Wurtemberg et de Saxe acquittaient les contributions militaires et mendiaient la paix. Mais Moreau, au lieu de se porter au secours de Jourdan, ne songea qu'à lier ses opérations à celles de l'armée d'Italie. D'ailleurs, un nouveau chef remplaçait Clerfayt et Wurmser. C'était l'archiduc Charles, frère de l'empereur, âgé seulement de vingt-six ans. Il avait la promptitude du coup d'œil, la rapidité de l'action, qui manquèrent si souvent aux généraux autrichiens. Il était digne de se mesurer avec les jeunes chefs de nos armées républicaines.

Si Moreau entrait à Munich et Jourdan à Ratisbonne, la route de Vienne devenait libre. Il fallait à tout prix arrêter l'un ou l'autre. L'archiduc ne laissa qu'un mince rideau de troupes devant Moreau, pour se porter contre Jourdan avec tout le reste de ses forces. Celui-ci, repoussé à Amberg, chercha à maintenir son contact avec Moreau, en arrêtant les Autrichiens à Wurtzbourg, dans une grande bataille inégale et malheureuse, où 30.000 Français luttèrent contre 66.000 Autrichiens. Jourdan dut opérer une retraite rapide. Marceau, gravement blessé au combat d'Altenkirchen,

mourut, à vingt-sept ans, au milieu des Autrichiens, soigné par le premier chirurgien de l'archiduc Charles : « Hélas ! sa carrière fut courte et glorieuse ; on vit pleurer ses amis et ses ennemis. Marceau fut le champion de la liberté. Il avait conservé la pureté de son âme. » (LORD BYRON.) L'armée de Sambre-et-Meuse ne s'arrêta qu'en deçà du Rhin.

L'armée de Rhin-et-Moselle se trouvait dès lors très exposée, de front aux attaques de la Tour, de flanc aux manœuvres de l'archiduc Charles. Moreau opéra une retraite célèbre, qui augmenta encore sa grande renommée de tacticien. Sans se laisser entamer par aucune attaque, sans perdre ni un drapeau, ni un canon, il remporta la victoire de Biberach et regagna la France par le val d'Enfer et Brisach. Nos généraux avaient déployé les plus belles qualités de tacticiens; nos troupes avaient fait preuve d'une remarquable endurance. Mais il avait fallu reculer des deux côtés.


Hoche.

Campagne de 1797. Mort de Hoche. — La campagne d'Allemagne de 1797 fut une brillante revanche. Moreau battit les Autrichiens à Diersheim et occupa les défilés de la Forêt Noire. Hoche, qui remplaçait Jourdan, remporta coup sur coup les belles victoires de Neuwied, d'Uckerath et d'Altenkirchen. Il détacha un corps sous Lefebvre, afin de maintenir sa liaison avec Moreau et de marcher de concert sur Vienne. Un courrier, venu du camp de Bonaparte, l'arrêta en plein succès en lui apprenant la signature des préliminaires de Léoben. Sans aucun mouvement de jalousie, il félicita le Directoire de la paix prochaine. Il n'en vit pas la conclusion définitive. Enlevé par la phtisie,

à vingt-neuf ans, il est *mort trop tôt pour la France*[1]. Il croyait fermement que l'avenir du pays était lié au maintien de la République. S'il eût vécu, sa gloire n'eût sans doute rien coûté à la liberté.

II. **Première campagne d'Italie** (1796-1797). — La campagne d'Italie avait pour but d'enlever le Milanais aux Autrichiens, pour le donner au roi de Sardaigne en compensation de la Savoie et de Nice, et plus tard de marcher sur Vienne. Bonaparte va la faire dévier, suivant ses vues personnelles, en une entreprise destinée à lui assurer le *proconsulat* de l'Italie du Nord. Ce n'en est pas moins un beau morceau d'histoire militaire. Par ses concentrations rapides, par ses coups imprévus, il déconcerte un ennemi méthodique et circonspect à l'excès. Il est jeune et ardent, et les généraux autrichiens sont presque tous des vétérans de la guerre de Sept Ans, dont quelques-uns ont dépassé soixante-dix ans. Il a des troupes en plus petit nombre, mais qui se renouvellent d'une façon continue. Il sait qu'il peut dépenser 10.000 hommes par mois, et il marche droit à son but par une offensive hardie, sans se soucier des sacrifices. Les généraux autrichiens ont des troupes mercenaires raccolées à prix d'argent. Ils sont tenus de les épargner; de là leurs manœuvres savantes, qui échouent toujours devant l'impétuosité française. Ainsi, malgré son audace, Bonaparte calcule juste. Avec une seule armée, qui, il est vrai, reçut à plusieurs reprises des renforts, il va battre et détruire quatre armées, qui étaient, chacune, supérieure en nombre aux troupes dont il disposait.

Bonaparte et Beaulieu. — Dès son arrivée à son quartier général, Bonaparte impose son ascendant à des chefs plus

1. C'est la formule même gravée sur le piédestal de sa statue, à Versailles. M. Sorel, à la suite d'un très beau portrait de Hoche en parallèle avec celui de Bonaparte, pose quelques points d'interrogation : « Hoche eût-il reculé devant la possession du pouvoir? Il semblait y marcher, comme Bonaparte ; il en était digne certainement; il n'eût pas été un dictateur égoïste; il eût voulu fonder la République. Mais eût-il pu éviter la grande guerre européenne et les excessifs agrandissements extérieurs ? » Par un excès de scrupule d'historien consciencieux, M. Sorel se garde de conclure.

âgés que lui et assez mal disposés : Augereau, Masséna. Il promet, aux soldats dénués de tout, de grandes villes et de riches provinces à piller[1]. Il a son plan nettement conçu, qu'il a emprunté à Maillebois dans sa campagne de 1745, et aux *Principes de la guerre de montagnes* de Bourcet. Il va couper les Autrichiens des Piémontais, passer le Pô à Plaisance et porter la guerre directement de l'Adda sur l'Adige. Il sait que l'ennemi est dispersé des sources du Tanaro jusqu'à Gênes ; que les 22.000 Piémontais de Colli cherchent surtout à couvrir Turin et le Piémont, et les 30.000 Autrichiens de Beaulieu, Alexandrie et le Milanais. D'ailleurs Beaulieu est un général routinier et affaibli par l'âge (soixante-douze ans).

Bonaparte n'a que 36.000 hommes disponibles : il lance trois corps à travers les cols de Montenotte et de Cadibone, de façon à couper les deux armées ennemies. Les Autrichiens, battus à Montenotte et à Millesimo par Augereau, à Dégo par Masséna, sont rejetés sur Acqui et contenus par Laharpe. Les Piémontais, délogés de Céva, sont écrasés à Mondovi. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, signe l'armistice de Cherasco, se retire de la coalition et envoie ses plénipotentiaires négocier à Paris un traité définitif (11-28 avril 1796). « Vainqueur en trois semaines ! disaient les émigrés. Quel manque de formes ! Parlez-moi de la guerre de Sept Ans, de la guerre de Trente Ans ! A la bonne heure ! Voilà des généraux bien élevés ! »

La République cisalpine. Les réquisitions. — Les Autrichiens sont écartés du Piémont ; Bonaparte va les chasser de la Lombardie. Après une feinte sur Valenza, il passe le Pô, à Plaisance. Les Autrichiens cherchent aussitôt à garnir la ligne de l'Adda. Il les culbute, en traversant le pont de Lodi avec ses grenadiers, sous une pluie de mitraille. Beaulieu renonce à défendre les lignes de l'Oglio et de la Chiese ; celle du Mincio est forcée à la journée de Borghetto. Les

1. La célèbre proclamation : « Soldats ! vous êtes mal nourris et presque nus... », etc., ne se trouve que dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Il ne l'a pas lancée en 1796 ; mais elle est la synthèse du langage qu'il tenait aux officiers et à la troupe.

restes de l'armée autrichienne s'enfuient pêle-mêle vers le Tyrol. Bonaparte est maître de trois des forteresses vénitiennes du quadrilatère, Peschiera, Vérone et Legnago ; il assiège la quatrième, Mantoue. Le soir de la bataille de Lodi, ses soldats l'ont proclamé, à cause de sa vaillance, *le Petit Caporal.*

Dès ce moment il déclare qu'il est entré « en malice avec le Directoire ». Il entrevoit pour lui la destinée de maître de l'Italie du Nord, peut-être même une destinée plus haute encore. Il entre à Milan en triomphateur. Une proclamation vibrante appelle les Italiens à la liberté : « Peuples d'Italie, le peuple français vient rompre vos chaînes... venez au-devant de lui. Vos propriétés, vos usages, votre religion seront respectés. Nous ferons la guerre en ennemis généreux et seulement aux tyrans qui vous tiennent asservis. » La Lombardie est érigée en République. Mais déjà il faut que la guerre nourrisse la guerre. Les duchés de Parme et de Modène sont envahis, puis le territoire pontifical, Bologne et la Romagne, Ancône et les Légations, tandis que Murat pénètre en Toscane et saisit à Livourne de soi-disant marchandises anglaises. Le duc de Parme fournit 2 millions, 1.200 chevaux harnachés et 20 tableaux, dont le *Saint Jérôme* du Corrège, qu'il offrit vainement de racheter pour un million. Le duc de Modène est taxé à 10 millions. Le pape en promet le double par l'armistice de Bologne avec 100 tableaux, 500 manuscrits précieux, le buste du « patriote Brutus » et l'occupation provisoire de la Romagne et des Légations. C'est le vieux droit de la guerre, pratiqué comme au temps des Égyptiens et des Romains.

Bonaparte mène lui-même une vie austère ; mais il laisse piller ses lieutenants et les commissaires du Directoire, afin d'avoir barre sur eux. D'ailleurs les contributions payées par les vaincus n'ont plus seulement pour objet, selon la coutume, de nourrir l'armée envahissante. Elles doivent encore tirer l'État victorieux de ses embarras financiers. Bonaparte nourrit le Directoire, envoie des sommes considérables à ses collègues moins heureux. Le Directoire,

bientôt converti à une doctrine qui lui procure tant d'avantages, encourage Bonaparte. « Il faut, lui dit-il, envoyer d'Italie tout ce qui peut se transporter et qui peut être utile. » Dès lors le Directoire semble avoir abdiqué son autorité. Bonaparte est le maître de la politique comme de la guerre.

Guerre contre Wurmser. — Une nouvelle phase va s'ouvrir dans la guerre d'Italie. De juin 1796 à février 1797, Bonaparte lutte avec acharnement contre Wurmser et Alvinzi pour leur arracher Mantoue et la ligne de l'Adige. Wurmser a 70.000 hommes contre 45.000 Français. Il divise ses troupes en deux grandes masses : l'une, sous Quasdanowitch, descendant à l'ouest du lac de Garde, occupe Brescia et se propose de couper la ligne de retraite des Français. L'autre, longeant les deux rives de l'Adige, déloge Joubert et Masséna du plateau de Rivoli; les deux troupes vont cerner les Français et débloqueront Mantoue. « Hourrah! voilà les uhlans! sauve qui peut! » Et déjà la panique commence. Mais le brave Augereau, malgré l'opinion contraire de Berthier, soutient qu'il faut rassembler toutes les troupes



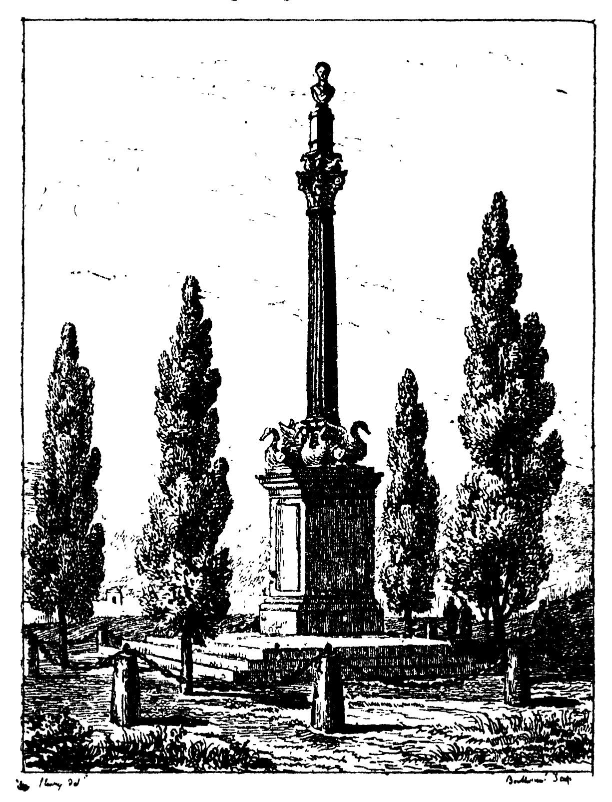
Passage du pont d'Arcole (d'après H. Vernet).

françaises pour battre séparément les deux armées avant leur jonction. Avec une rare décision, Bonaparte lève le siège de Mantoue, en abandonnant tout son matériel : « Malheur, s'écrie-t-il, à celui des deux qui aura mal calculé! » Quasdanowitch est battu à Lonato (1er et 2 août) et forcé de regagner la route du Tyrol. Aussitôt les Français se retournent contre Wurmser, dont l'avant-garde a déjà atteint Lonato. Il subit une grande défaite à Castiglione. Bonaparte, vainqueur, grâce à la rapidité de ses manœuvres, reprend au bout de six jours toutes ses positions devant Mantoue.

Cependant Wurmser a chargé Davidowitch d'attirer les Français vers le nord, dans la vallée de l'Adige, tandis qu'il fera lui-même, avec une nouvelle armée, un retour offensif par la Vénétie, vers Mantoue. Bonaparte, vainqueur à Roveredo et à Calliano, est informé à Trente du mouvement de Wurmser. Il se jette dans la vallée de la Brenta, le gagne de vitesse à Primolano, lui inflige à Bassano un sanglant échec. Wurmser réussit cependant à se jeter dans Mantoue après le combat de Saint-Georges, sauvé par quelques fautes de détail des généraux français. C'est une vertigineuse poursuite de trois semaines (1er-20 septembre), qui coûte 27.000 hommes aux Autrichiens.

Alvinzi. Bataille de Rivoli. — La lutte contre Alvinzi est la plus acharnée de toute la campagne. Les troupes françaises étaient dispersées dans le Tyrol, en Vénétie, devant Mantoue. Alvinzi enlève à Masséna la ligne de la Brenta; son lieutenant Davidowitch contraint Vaubois à abandonner la forte position de Rivoli. Bonaparte lui-même, posté au Caldiero, ne peut arrêter Alvinzi; il se retire à Vérone et en sort par la route de Milan, comme s'il voulait regagner la Lombardie : est-ce donc aussi l'abandon de l'Italie, l'aveu de la défaite et de l'impuissance? Les soldats sont bientôt rassurés; l'armée, tournant brusquement au sud, en traversant l'Adige au pont de Ronco, a gagné les marais de l'Alpone. Là, sur d'étroites chaussées, où la supériorité numérique de l'ennemi ne compte plus, les adversaires en champ clos se disputent l'Italie pendant trois journées

d'affreux combats. C'est la bataille d'Arcole, où Bonaparte dut se jeter, un drapeau à la main, pour entraîner ses grenadiers ; il fut même précipité dans le marais et sauvé à



Monument de Virgile, à Mantoue, élevé par l'armée française.

grand' peine par Belliard, par Marmont et par son frère Louis.

Enfin Alvinzi est arraché de ses positions, et les Français rentrent à Vérone par la porte de Venise, trois jours après en être sortis par la porte de Milan (15-17 novembre 1796).

En vain Alvinzi ramène par la vallée de l'Adige une nouvelle armée de 75.000 hommes. La bataille décisive s'engage sur le plateau de Rivoli, couvert de neige : toutes les attaques des colonnes autrichiennes, qui cherchaient à se réunir pour cerner nos troupes, sont successivement repoussées. Le corps de Masséna, parti de Vérone le 13 janvier, qui a marché huit lieues, avant de se battre à Rivoli, le 14, fait, le lendemain et pendant la nuit, une étape double ; et, le 16, il atteint Provera sous les murs de Mantoue au faubourg de la Favorite. Cette fois Wurmser rendit enfin la place de Mantoue[1] (2 février 1797).

L'archiduc Charles. Préliminaires de Léoben. — Bonaparte veut désormais tout risquer, pour achever seul la victoire sur l'Autriche. Il est déterminé à ne pas attendre les armées du Rhin et du Danube. Il marchera seul sur Vienne. L'Autriche lui oppose son meilleur général, le vainqueur de Jourdan, l'archiduc Charles ; mais c'est, comme on l'a dit, un général sans armée. L'archiduc recule successivement derrière la Piave, le Tagliamento et l'Isonzo. Masséna force le col de Tarvis, après un combat livré au-dessus des nuages. Joubert traverse le col de Toblach. Toutes les troupes françaises sont réunies à Villach : le col de Neumark est emporté; les Autrichiens sont refoulés le long du cours de la Muhr à Saint-Michel et jusqu'à Léoben.

Bonaparte est à quarante lieues, c'est-à-dire à moins d'une semaine de Vienne. Il adjure l'archiduc, dans une lettre destinée à frapper l'opinion, « de s'élever au-dessus des petites passions, qui animent si souvent les ministres et les gouvernements, et de mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité et de vrai sauveur de l'Allemagne ». L'armistice de Léoben est signé, le 18 avril 1797. C'est le préliminaire du traité de Campo-Formio. La première campagne d'Italie est terminée. Dans nulle autre, Bonaparte n'a remporté de si grands avantages avec de si faibles moyens. Dès

1. Bonaparte fit élever, par ses troupes, un monument en l'honneur de Virgile, à Mantoue, de même qu'en Égypte, il fit graver son nom à côté de celui des vieux Pharaons. La Révolution est marquée par une renaissance de l'esprit classique.

son début il s'élève au-dessus des hommes de guerre les plus renommés des temps modernes.

Opposition de la politique de Bonaparte avec celle du Directoire. — Bonaparte fait la guerre en artiste génial, mais il négocie en homme intéressé, qui ne songe qu'à sa grandeur future. Sa politique est nettement opposée à celle du Directoire : c'est celle qui a entraîné la France à créer en dehors de ses frontières naturelles ces « républiques sœurs », qui étaient autant d'extensions du territoire français. Sans doute, au milieu de l'entraînement de la victoire, il eût fallu beaucoup de force morale pour s'en tenir au *parti des anciennes frontières*, qui voulait conclure la paix générale, sans demander pour la France aucun agrandissement. Le *parti des frontières naturelles* ne réclamait que justice, en demandant pour la France une extension jusqu'aux limites que semble lui avoir assigné la nature.

Cette extension n'était d'ailleurs qu'une compensation aux agrandissements des grandes puissances de l'Est aux dépens de la Pologne et de la Turquie, et aux conquêtes de l'Angleterre dans l'Inde. En réunissant la Belgique et l'Allemagne de la rive gauche du Rhin, la France s'adjoignait des populations amies de longue date et déjà à moitié françaises par les tendances et le génie. D'ailleurs, la Convention eût accepté volontiers une Italie libre au delà des Alpes et une Allemagne unie au delà du Rhin ; c'était la conséquence logique de la propagande révolutionnaire. Sans doute quelques hommes d'État français eurent, dès l'époque de la Convention, l'idée d'organiser des Républiques amies sur nos frontières pour les mieux protéger. Mais il y a loin des rêveries de quelques diplomates à l'exécution[1].

1. En 1795, Cambacérès, Dubois-Crancé, Merlin (de Douai), Boissy d'Anglas, Siéyès étaient des partisans ardents des frontières naturelles : « La République, disait Cambacérès, a ses limites naturelles dans les Alpes et les Pyrénées et dans un pays libre, notre allié depuis plusieurs siècles. Elle se trouve contiguë vers le nord avec des possessions étrangères dont la démarcation et des gouvernements jaloux ont causé des siècles de guerre..... Vous examinerez si les conseils de la nation et l'expérience des siècles ne demandent point que vous traciez d'une main sûre les limites de la République française ; si l'exécution de ce grand dessein ne

C'est Bonaparte, par ambition, qui a donné l'exemple en Italie : il a voulu faire de l'Italie conquise sa province. Déjà il avait signé sans instructions l'armistice de Cherasco. Le traité de Paris, conclu par le Directoire, força le roi de Sardaigne à céder sans compensation la Savoie et Nice. Mais au moins le Directoire voulait rendre la Lombardie à l'Autriche en échange de la Belgique. Bonaparte y organisa la République cisalpine avec Milan pour capitale : il en nomma les administrateurs et les conseils. Il avait reçu l'ordre d'entrer à Rome ; il ne voulut pas s'aliéner à jamais le parti catholique et se contenta d'imposer au pape le traité de Tolentino (19 février 1797), en vertu duquel celui-ci céda à la France Avignon et le Comtat Venaissin, paya 30 millions et abandonna les légations de Bologne, Ferrare et Ravenne ; Bonaparte les joignit aux États du duc de Modène pour en former la République cispadane, que bientôt il réunit, de son autorité privée, à la République cisalpine.

Affaires de Venise et de Gênes. — Les armées françaises n'avaient pas plus respecté que les Autrichiens la neutralité désarmée de la République de Venise. Bonaparte tyrannisa Venise par ses exactions et par ses insultes. Des soldats français brisaient les armes de la République et s'amusaient à passer une chaîne au cou du lion de Saint-Marc. Bonaparte fit même fabriquer par un certain Salvadori une fausse proclamation du gouvernement de Venise pour exciter le peuple à courir sus aux Français. Il employait le procédé connu, qui consiste à accuser de conspiration les gens qu'on se prépare à égorger.

doit pas être la base et la véritable garantie de la paix universelle. » Dubois-Crancé proposait déjà de faire de la Hollande une république constituée à l'image de la France et de donner le Hanovre à la Prusse en compensation de ses domaines rhénans. — Plus tard, en 1798, il recommandait au Directoire l'établissement d'une confédération du Rhin, placée sous le protectorat français, comme celle de 1806, et le refoulement de la Prusse et de l'Autriche vers l'est, afin de soumettre à l'influence française les bouches du Weser et de l'Elbe, et de les soustraire à celle de l'Angleterre : « Ainsi le Directoire pourra à son gré fermer au commerce anglais tous les marchés et tous les ports du continent depuis Gibraltar jusqu'au Holstein ou même jusqu'au cap Nord. » C'est le germe de l'idée du blocus continental, mais dans le cerveau d'un rêveur isolé.

Toutes ces excitations aboutirent à un massacre des Français à Vérone, tandis que Bonaparte marchait sur Vienne. Les *Pâques véronaises* furent cruellement vengées. En vain, pour conjurer la guerre que Bonaparte venait de déclarer, une révolution renversa l'antique gouvernement aristocratique de la République ; le doge fut remplacé par un gouvernement démocratique, qui s'empressa de livrer à l'exigeant vainqueur 20 tableaux, 500 manuscrits, 5 navires et les millions demandés. Malgré l'opposition absolue du Directoire, Bonaparte avait résolu de livrer Venise aux Autrichiens et d'en prendre une partie pour accroître la République cisalpine. C'était comme un nouveau partage de la Pologne.

A Gênes, comme à Venise, éclata une révolution démocratique, provoquée par l'agent français. Gênes paya 15 millions et fut transformée en république ligurienne; avec un Directoire et des Conseils nommés par Bonaparte. L'Italie était sa chose, et il en disposait suivant ses vues. La liberté qu'il lui apportait, c'était sa dictature.

Traité de Campo-Formio (1797). — A Léoben, il signa les préliminaires, la veille du jour où était annoncée l'arrivée de Clarke, le commissaire du Directoire. Au lieu d'imposer à l'Autriche la cession de la Belgique et la reconnaissance des frontières naturelles, moyennant la restitution de la Lombardie, Bonaparte proposa l'échange de la Lombardie contre la Vénétie sans inscrire aucune clause relative à l'Allemagne rhénane. Le Directoire était très mécontent : « Les triumvirs rugissent. La Révellière est un tigre; Reubell pousse de gros soupirs. » Cependant le Directoire ratifia les préliminaires, en laissant croire que la frontière du Rhin était acquise, et François II en répandant la croyance que l'intégrité de l'Empire était sauvegardée. Il est vrai que François II ne traitait pas comme empereur d'Allemagne, mais seulement comme prince autrichien, et qu'il ne pouvait stipuler comme tel la cession d'aucune terre d'Empire; de plus, les préliminaires pouvaient être modifiés, lors du traité définitif.

Les négociations de ce traité eurent lieu successivement

à Udine, à Passeriano et à Campo-Formio, où il fut signé, le 17 octobre 1797. Bonaparte malmena fort l'envoyé autrichien, le comte de Cobentzel[1]. Il en obtint des conditions plus avantageuses que celles des préliminaires de Léoben : cession de la Belgique; reconnaissance de la République cisalpine, qui comprenait, avec le Milanais, le territoire vénitien à l'ouest de l'Adige, Modène et la Romagne; cession de Corfou et des îles Ioniennes à la France; acquisition par l'Autriche de la Vénétie au delà de l'Adige, de l'Istrie et de la Dalmatie. Sans reconnaître encore l'extension de la France jusqu'au Rhin, l'empereur s'engage, par des articles secrets, à interposer ses bons offices au futur congrès de Rastadt, pour l'obtenir du corps germanique. La France lui faisait espérer en retour le territoire de Salzbourg et la Bavière jusqu'à l'Inn. La translation de Venise à l'Autriche est la tache de ce brillant traité. Préparée d'ailleurs et consommée avec une rare perfidie, elle fut la pensée personnelle de Bonaparte et la première de ces fantaisies brutales que multipliera la politique napoléonienne.

Ce traité fut accueilli en France par une explosion de joie universelle. Déjà l'on avait prodigué les ovations aux lieutenants chargés par Bonaparte de porter au Directoire les bulletins de victoire ou les drapeaux enlevés à l'ennemi. Quand il revint lui-même, ce fut un véritable délire d'enthousiasme. Le Corps législatif lui offrit une fête solennelle. La France entière tressaillait d'aise en songeant à la coalition de nouveau vaincue, à la paix que l'on espérait durable. Ce fut à peine une trêve de quelques mois.

III. Négociations avec l'Angleterre. Tentatives de descente en Irlande. — L'Angleterre restait seule en armes; elle voulait contraindre la France à renoncer à toutes ses annexions : « Il y allait, disait Burke, de la grandeur, de l'indépendance, de l'existence même de ce pays. »

1. On a parlé d'un cabaret de porcelaine, offert par Catherine II au diplomate autrichien, que Bonaparte, dans un accès de colère voulue, aurait jeté à terre en ajoutant : « Ainsi je briserai votre monarchie. » Il semble que le cabaret ait été cassé par accident. La scène a été dramatisée postérieurement.

Les Irlandais semblaient sur le point de se révolter. Wolf Tone, chef des *Irlandais unis*, à la fois capitaine et publiciste, diplomate et avocat, obtint l'assentiment de Carnot et du Directoire pour un essai de descente en Irlande. Hoche, qui était depuis un an à la tête de l'armée de l'Océan, fut chargé de l'opérer. Il la prépara avec le plus grand zèle. Mais la marine entravait tout par son mauvais vouloir, et le comité de salut public n'existait plus pour faire fléchir, devant la sienne, toutes les volontés. Après bien des retards, Hoche sortit de Brest, le 15 décembre 1796. Mais il fut séparé de son escadre par une effroyable tempête. Grouchy, avec le reste de la croisière, voulait débarquer à Bantry; le contre-amiral Bouvet s'y opposa, en alléguant la mer trop forte; et quand Hoche parut enfin au rendez-vous, ses troupes étaient revenues à Brest. « Je ne m'étonne plus, s'écriait Wolf Tone, de Xerxès fouettant la mer; car, ce soir, je me sens tout à fait d'humeur à commettre quelque action aussi raisonnable. » Hoche voulait réitérer une seconde tentative; mais il fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le Directoire, au lieu d'agir avec les flottes françaises, entraîna contre l'Angleterre celles de ses nouveaux alliés, les Espagnols et les Hollandais, auxquels les Anglais avaient enlevé de précieuses colonies : Cordova, avec la flotte espagnole, fut battu au cap Saint-Vincent par l'amiral Jervis (14 février 1797) ; la flotte hollandaise de l'amiral Daëndels fut de même écrasée à Camperdown par l'amiral Duncan (11 octobre 1797). A deux reprises, cependant, lord Malmesbury entra en négociations avec le Directoire en 1796 et en 1797 : on ne put s'entendre. La guerre continua. Pour cette guerre, deux projets étaient en présence : une descente en Irlande ou une attaque dirigée contre les colonies anglaises en Asie, le projet *irlandais* ou le projet *indien*. Ce fut au premier qu'on s'arrêta d'abord.

Une nouvelle descente fut préparée. Humbert, ancien marchand de peaux de chèvres, débitant de fromages et maquignon, qui était devenu général à cause de sa bravoure dans la guerre de Vendée, fit pendant quelque temps trembler l'An-

gleterre. Débarqué dans la baie de Killala avec un millier d'hommes, il surprit à table un évêque anglican, qui traitait de nobles hôtes, et acheva avec lui le souper commencé ; il vit s'enfuir à toutes jambes, devant les siens, l'armée royale, commandée par lord Cornwallis ; on donna à cette journée le nom de *courses de Castlebar*. Mais, au lieu du soulèvement général de l'Irlande, qui était attendu, quelques misérables paysans se présentèrent seuls au camp français pour se faire nourrir et habiller. Dès lors cette poignée de braves, perdus au milieu d'un pays ennemi, devait fatalement succomber. A la suite du combat de Ballinamuck, Humbert se rendit. Les prisonniers français furent traités avec la plus grande courtoisie et échangés au bout de peu de temps. Au contraire, les Irlandais furent massacrés. Wolf Tone n'échappa à la potence que par le suicide. L'Angleterre était de nouveau sauvée (août-septembre 1798).

L'expédition d'Égypte (1798-1799). — Bonaparte prétendit cependant attaquer de nouveau les Anglais en Égypte. Il soutenait que cette expédition les forcerait à détacher une partie de leur flotte dans la Méditerranée et dans l'Inde, et que l'on pourrait profiter de cet éloignement momentané, pour débarquer 40.000 hommes en Angleterre : c'était le projet indien. L'Égypte n'était cependant pas encore la route de l'Inde, puisque l'isthme de Suez n'était pas percé ; mais elle constituait le plus beau joyau de l'empire ottoman, et le gage le plus précieux de la suprématie maritime dans la Méditerranée. S'établir en Égypte, ce n'était donc pas frapper au cœur l'Angleterre, comme le disait Bonaparte ; mais c'était assurer à la France, avec la plus belle des colonies, la domination de la Méditerranée. Leibnitz en avait proposé la conquête à Louis XIV, et Choiseul à Louis XV ; Joseph II et Catherine II l'avaient offerte à Louis XVI, pour sa part dans le démembrement de l'empire ottoman. Cette expédition d'Égypte était donc conforme à une tradition déjà ancienne. Talleyrand, diplomate de carrière, en était un ardent partisan. Mais elle était très dangereuse, à cause de l'hostilité de l'Angleterre.

Bonaparte, en l'entreprenant, avait des vues toutes per-

sonnelles : « Si je reste longtemps sans rien faire, disait-il à Bourienne, je suis perdu. Tout s'use ici-bas; je n'ai déjà plus de gloire. » Il voulait aller en Orient : « Toutes les grandes gloires viennent de là. » Il voulait, avant tout, « chauffer sa gloire », comme il le disait. Un débarquement en Angleterre lui paraissait trop risqué. Il fallait le dévouement d'un Hoche pour le tenter. L'expédition d'Égypte était plus sûre. Comment ne pas frapper les imaginations en assurant à la France Malte, Corfou, Alexandrie, peut-être Jérusalem et Constantinople? Le Directoire n'était pas dupe de l'imagination de Bonaparte. Il résista de son mieux. La Réveillère resta toujours hostile à l'expédition. « Les Directeurs ne firent que céder, avoue Lucien, parce qu'ils redoutaient Bonaparte et avaient intérêt à l'éloigner. » Ainsi le calcul fut égoïste de part et d'autre : Bonaparte songeait à sa fortune et le Directoire à sa sécurité. Mais la principale responsabilité incombe à Bonaparte; pour lui, nos meilleurs généraux, nos savants les plus distingués, allaient risquer leur vie dans une si aventureuse expédition.

Prise de Malte. — Bonaparte la prépara avec le soin et l'activité qu'il mettait à toutes ses entreprises. 500 embarcations dont 15 vaisseaux de ligne et 15 frégates, 10.000 marins, 35.000 soldats parmi les meilleurs se réunirent à Toulon. Il emmenait avec lui les plus renommés généraux Kléber, Desaix, Vaubois, Menou, Regnier, Dugua; des brigadiers comme Lannes, Davout, Murat; de simples colonels qui s'appelaient Marmont, Junot, Lefebvre, Bessières. Brueys et Villeneuve commandaient la flotte. Desgenettes et Larrey étaient chargés du service des hôpitaux; Poussielgue du service financier. Monge, Fourcroy, Berthollet, l'ingénieur Conté, des érudits comme Jomard devaient inventorier les richesses historiques de l'Égypte, étudier et développer ses ressources. Arnauld et Parceval de Grandmaison devaient chanter les exploits du nouvel Alexandre.

Le départ eut lieu, le 19 mai 1798. Le secret de l'expédition ne fut dévoilé qu'en pleine mer. La condition du succès était d'échapper à la croisière anglaise de Nelson. L'escadre enleva Malte sans coup férir; Hompesch, grand-maître de

l'antique milice des chevaliers, avait été gagné par la promesse d'une rente de 300.000 livres. Les biens de l'ordre furent confisqués; Vaubois garda la Valette avec une faible garnison. C'était une position stratégique de la plus grande importance.

La conquête. Les Pyramides. Aboukir. — Nelson chercha les Français dans la baie de Naples, puis à Alexandrie, où il les précéda, et jusqu'en Syrie. Ce fut une chance heureuse que l'escadre française ait pu lui échapper. Elle aborda à Alexandrie, où l'on entra sans résistance. L'Égypte était sujette de la Porte ottomane. Mais les vingt-quatre beys des Mamelucks en étaient les maîtres effectifs. Ils opprimaient les fellahs, paisibles cultivateurs du sol égyptien. Les plus puissants des beys, Ibrahim et Mourad, levèrent contre l'envahisseur étranger leur légère et rapide milice. Bonaparte prétendait arracher seulement l'Égypte aux Mamelucks, sans porter atteinte à l'autorité de la Turquie. Il se présentait comme le libérateur des Égyptiens; il promettait d'honorer leur religion, de respecter leurs coutumes, de les aider à remettre en valeur toutes les richesses de leur sol. Il leur prêchait à la fois le Coran et les droits de l'homme. A ses soldats, il promettait, lors de leur retour, assez d'argent pour acheter six arpents de terre.

Pour arriver plus vite au Caire, Bonaparte suivit la route directe à travers le désert de Damanhour. La chaleur, la soif, causèrent d'effroyables souffrances. On vit des soldats égarés se tuer sous les yeux de Bonaparte en lui criant : « Voilà ton ouvrage! » Murat, Lannes, étaient parmi les plus abattus. Mais Bonaparte, Kléber, Desaix, conservaient toute leur énergie. Il fallut repousser les multiples et fuyantes attaques des Mamelucks à Ramanieh, à Chébreiss. Bonaparte ordonna la célèbre formation en carrés pour résister de tous les côtés. Cette tactique assura la victoire des Pyramides (21 juillet 1798) : « Du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent », avait dit Bonaparte à ses soldats. Le Caire fut la récompense de cette brillante journée. Desaix poursuivit Mourad-Bey vers la Haute-Égypte et le battit à Sédiman. Nos soldats étonnés

gravèrent leurs noms à côté des inscriptions des anciens Pharaons, sur les ruines imposantes de Karnak et de Philæ. Toute l'Egypte était conquise, à la suite d'une merveilleuse chevauchée.

Mais le désastre naval d'Aboukir pouvait tout compromettre. Au lieu de mettre en sûreté son escadre à Candie, selon les instructions de Bonaparte, Brueys avait jeté l'ancre dans la rade d'Aboukir. Il pensait que les Anglais ne pouvaient passer entre la terre et sa ligne de combat. Nelson osa cette manœuvre téméraire, dont il était coutumier. Il prit ainsi nos vaisseaux entre deux feux et les fit sauter et couler bas. Brueys, quatre fois blessé, mourut à son poste. Villeneuve put s'échapper avec deux vaisseaux et deux frégates. Nelson avait reçu un éclat de mitraille, qui fit retomber la peau du front sur son seul œil valide. Il était déjà manchot. Il reçut le titre de baron du Nil avec une pension de 2.000 livres sterling. Notre belle armée d'Égypte était captive dans sa conquête (1er et 2 août).

Organisation. L'Institut d'Égypte. Bonaparte ne se laissa pas émouvoir. Il était tout entier à l'organisation de l'Égypte. La justice, les impôts, l'administration, tout fut remanié en peu de temps. Menou se fit musulman, pour gagner les indigènes, et il épousa une Égyptienne, qu'il traita avec les mêmes égards qu'une Française. Bonaparte, le jour de la fête du Nil, se rendit en costume oriental à la grande mosquée du Caire et récita les litanies musulmanes, assis parmi les cheïkhs. Les Arabes l'appelaient *Ali Bounaberdi.*

Sous son impulsion, les recherches les plus utiles furent commencées. On releva les traces de l'ancien canal du Nil à la mer Rouge ; le percement direct de l'isthme de Suez fut étudié ; mais des nivellements mal faits empêchèrent de donner suite à ce projet fécond. Les savants étudièrent les admirables ruines de la vieille Égypte ; les peintres Denon et Redouté dessinèrent les colosses de pierre, les Sphynx, les Pyramides ; l'architecte Lepère proposa d'ingénieuses restaurations des temples et des hypogées ; Jomard déchiffra les hiéroglyphes numériques, et rapporta la pré-

cieuse pierre trilingue de Rosette, qui devait donner la clef du mystère. Berthollet, Dolomieu, Geoffroy-Saint-Hilaire étudièrent le climat, la constitution du sol, les phénomènes de l'inondation; Desgenettes et Larrey présidèrent aux mesures sanitaires et installèrent un lazaret pour arrêter au passage les maladies rapportées au Caire par la grande caravane annuelle de la Mecque. Conté, ce Protée, « qui avait dans la tête toutes les sciences et, dans la main, tous les arts », fondit des canons, fabriqua pour la troupe de légers costumes de cotonnade blanche et frappa au balancier les *paras* d'Égypte.

Tels furent les principaux travaux de l'*Institut d'Égypte*. *La Décade égyptienne* les faisait connaître ; *le Courrier d'Égypte* enregistrait les nouvelles politiques. Ainsi fut tentée une véritable résurrection de la vieille Égypte. Depuis l'expédition de Bonaparte, la France a toujours occupé le premier rang dans les études d'égyptologie. Grâce à la France, l'Égypte est devenue cet État mi-musulman et mi-occidental qu'elle est restée jusqu'à nos jours.

Expédition de Syrie (1799). — Bientôt il fallut reprendre les armes. Le sultan, après avoir hésité entre l'alliance française et l'alliance russe, avait déclaré la guerre aux Français, à la nouvelle du désastre d'Aboukir. Talleyrand, qui avait promis de gagner les Turcs, était resté prudemment à Paris. Deux armées turques s'apprêtaient à chasser les Français d'Égypte : l'une devait y entrer par la Syrie ; l'autre serait transportée de Rhodes à Aboukir, sous la protection de la flotte anglaise. Bonaparte ne se laissa pas attaquer : il marcha à la conquête de la Syrie. C'était, d'ailleurs, l'antichambre de l'Égypte : la possession de cette contrée, toujours convoitée par les maîtres du Nil, aurait assuré aux Français l'exploitation des bois du Liban et la disposition de ports excellents, c'est-à-dire tout ce qui manque à l'Égypte.

Bonaparte enleva rapidement El-Arish, Gaza, Jaffa, où il fit massacrer 3.000 prisonniers qu'il ne pouvait nourrir et qu'il ne voulut pas laisser revenir dans les rangs des vaincus. Il espérait prendre Saint-Jean-d'Acre sans plus de

résistance. Mais la place était bien fortifiée et courageusement défendue. Achmet-Pacha, surnommé Djezzar, c'est-à-dire l'égorgeur, commandait la garnison turque. Le comte



Armée d'Orient. — Régiment des dromadaires.

de Phélipeaux, ancien camarade de Bonaparte à Brienne, dirigeait l'artillerie. Le commodore anglais Sydney-Smith ravitaillait la place par mer : il captura et tourna contre nos troupes nos propres canons, envoyés par mer pour

hâter la prise de la place. Bientôt une armée turque, sous les ordres d'Abdallah, s'approcha pour délivrer Saint-Jean-d'Acre. De sanglants combats lui furent livrés à Tibériade, à Nazareth et au Mont-Thabor : Kléber, Murat, Junot, s'y distinguèrent par une bravoure restée légendaire. Les Turcs furent écrasés. Mais Bonaparte n'avait plus de boulets pour continuer le siège. Il était forcé de renvoyer ceux qu'il recevait de Sydney-Smith ; il les payait à raison de deux pour un franc ! En un jour un seul soldat en apporta pour 80 francs ! Après quatorze assauts inutiles, il fallut lever le siège. Bonaparte accusa Sydney-Smith de lui avoir fait manquer sa fortune.

Au retour, la peste commença ses ravages : à Jaffa, les soldats mouraient en foule. Bonaparte visita les hôpitaux, toucha les malades. Ils croyaient que leur jeune chef les guérirait, comme jadis on attribuait au roi le pouvoir de guérir les écrouelles. Cet acte de tranquille courage frappa de honte tous ceux qui abandonnaient leur devoir. Les médecins trouvèrent désormais les auxiliaires qui leur avaient d'abord manqué. Mais ils ne s'inoculèrent pas, comme on l'a dit : « J'en serais mort, disait plus tard Desgenettes, comme ces deux médecins anglais qui, sur la foi d'un bruit très répandu, ont voulu imiter mon exemple. » Bonaparte dut abandonner aux cruelles vengeances des Turcs ceux qui ne pouvaient le suivre. La seconde armée, forte de 18.000 Turcs, avait débarqué à Aboukir. Bonaparte en eut facilement raison. Il les fit prisonniers ou les jeta à la mer. « De l'armée ennemie débarquée, pas un homme ne s'est échappé », affirmait-il, et c'était la stricte vérité.

Départ de Bonaparte. — Cependant une nouvelle coalition avait éclaté contre la France. L'Italie était perdue ; les Français étaient chassés d'Allemagne ; la frontière même était menacée. Bonaparte se vantait « d'avoir toujours deux cordes à son arc ». En partant pour l'Égypte, il écrivait à Joseph : « Si mon pays a besoin de moi, que la guerre se rallume, qu'elle ne soit pas heureuse pour la France, je reviens. » Il fallait pour cela que la France fût battue en

Europe pendant qu'en Orient il donnerait un nouvel éclat à son nom : c'était le programme de son ambition, démesurée au point qu'il en oubliait la patrie.

Il reçut du Directoire une lettre du 4 novembre 1798, qui lui annonçait l'entrée en campagne de la coalition et qui le laissait libre de revenir ou de continuer en Orient l'exécution de ses plans. Il apprit, au commencement d'août 1799, par les journaux que lui remit Sydney-Smith, les premiers revers des Français en Italie et en Allemagne. Dès lors Bonaparte remit à des temps meilleurs la réalisation de tous ses rêves de domination en Orient[1]. Son imagination était facilement calmée par sa raison froide qui lui montrait des réalités tangibles à saisir. Il résolut de quitter l'Égypte, abandonnant ses soldats, qui s'étaient associés à sa fortune. Il emmena avec lui Berthier, Murat, Lannes, Marmont, Bessières, Duroc, Andréossy, Eugène de Beauharnais, Monge, Berthollet, Denon. Il laissa le commandement à Kléber, dont il connaissait la capacité, mais dont il redoutait la rude franchise. Il lui transmit ses instructions par écrit, sans lui faire l'aveu de son abandon[2].



Kléber.

1. Bonaparte a souvent exprimé, et sous les formes les plus variées, ses rêves orientaux : « Si je m'étais emparé d'Acre, je prenais le turban, je faisais mettre de grandes culottes à mon armée; je ne l'exposais plus qu'à la dernière extrémité. J'en faisais mon bataillon sacré, mes immortels. C'est par des Arabes, des Grecs, des Arméniens que j'eusse achevé la guerre contre les Turcs... Je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient, et je revenais à Paris par Constantinople. »

2. On a souvent qualifié cet abandon de désertion. Il est certain que le premier devoir d'un général est de ne pas quitter ses troupes sans ordre supérieur, et le devoir était d'autant plus strict pour Bonaparte que, seul, il avait conçu et décidé l'expédition d'Egypte. Mais les excuses ne lui

Commandement de Kléber. — Ce qui suit est la liquidation glorieuse encore de cette entreprise désormais sans issue. Nul n'était plus digne de remplacer Bonaparte, que Kléber. Sa haute taille, son mâle visage, qui s'échauffait encore dans le feu de l'action, sa voix caressante, la simplicité vraiment républicaine de son accès, ses beaux états de service, l'avaient rendu populaire. En Syrie, on avait opposé son humanité à la rudesse impitoyable de Bonaparte. Il se révéla bon administrateur ; il s'intéressa aux travaux de l'Institut d'Égypte ; il sut gagner le cœur des fellahs : « Dites au peuple, écrivait-il aux ulémas, que la République française m'a chargé spécialement de veiller au bonheur des Égyptiens. C'est de tous les attributs du commandement le plus cher à mon cœur. » Malgré tout, il se savait captif en Égypte ; il savait qu'une armée, qui ne peut être ravitaillée, ne peut éviter une capitulation. Il voulait donc traiter de l'évacuation de l'Égypte, tandis qu'il était encore assez fort pour se faire respecter. La convention d'El-Arish, signée avec le commodore Sydney-Smith, portait que l'Égypte, évacuée par les Français, serait remise aux autorités ottomanes et que nos troupes seraient ramenées en France, sur des vaisseaux anglais, avec les honneurs de la guerre (24 janvier 1800).

Kléber évacua le Caire. Mais l'amiral Keith désavoua son subordonné, Sydney-Smith, et exigea que les Français se remissent prisonniers de guerre entre ses mains : « Soldats, répliqua fièrement Kléber, on ne répond à de telles insolences que par des victoires; préparez-vous à combattre. » Avec 12.000 hommes seulement, Kléber mit en fuite, à Héliopolis, les 70.000 Turcs et Égyptiens qui avaient débar-

manquent pas. Le Directoire, qui lui avait accordé l'autorisation de quitter l'Egypte, tenta, vainement, il est vrai, de rapatrier les troupes d'Egypte sur une flotte qu'avait préparée Bruix. En France, l'on souhaitait donc le retour de Bonaparte. D'ailleurs, à son départ, Bonaparte ne connaissait que les premiers échecs de nos armées. Il espérait avoir facilement raison de la coalition et revenir en Egypte au bout de trois mois. Enfin, s'il ne put donner à Kléber que des instructions écrites, c'est que le départ soudain de Sydney-Smith débloqua à l'improviste Alexandrie. (Voir BOULAY DE LA MEURTHE, *le Directoire et l'Expédition d'Egypte.*)

qué dans le delta. Le Caire fut réoccupé après une sanglante guerre de rues. Le chevaleresque Mourad-Bey s'engagea à servir loyalement la France. Kléber se réinstalla en Égypte, comme pour y rester définitivement, et il donna tous ses soins à la bonne administration du pays. Mais il tomba, frappé à coups de poignard, dans son palais du Caire, par un musulman fanatique du nom de Soliman, le même jour où Desaix succombait à Marengo (14 juin).

Évacuation de l'Égypte (1801). — Cette mort lamentable précipita le dénouement des affaires d'Égypte. Le commandement passa par droit d'ancienneté à Menou, un paperassier brouillon, qui s'était rendu ridicule en pratiquant l'islamisme. Belliard avait sollicité le commandement et ne put s'entendre avec son nouveau chef. Trois armées de Turcs, d'Anglais et de Cipayes s'apprêtaient à cerner la petite troupe française d'occupation. Menou divisa ses troupes au lieu de les concentrer. Avec 8.000 hommes il se porta au-devant d'Abercromby, qui venait de débarquer à Aboukir. La bataille de Canope resta indécise; Abercromby y fut tué; mais Menou battit en retraite et s'enferma dans Alexandrie. Il laissa Belliard capituler au Caire, après une belle défense contre des forces très supérieures. Lui-même il rendit Alexandrie (30 août 1801), en stipulant que les troupes françaises, rapatriées sur vaisseaux anglais, garderaient leurs drapeaux, leurs armes et leurs bagages. Il obtenait les honneurs de la guerre que l'Angleterre avait injustement refusés à Kléber.

Telle fut la fin de cette entreprise à la fois glorieuse et vaine, stérile et féconde. Elle porte l'empreinte de l'esprit puissant et capricieux qui l'a conçue. La campagne d'Italie avait révélé en Bonaparte le grand capitaine; la campagne d'Égypte, c'est déjà la pure politique napoléonienne, avec son mélange caractéristique de chimères, de génie et d'égoïsme. Égoïste, la pensée de laisser le Directoire à ses embarras et à ses fautes, pour revenir en sauveur avec le prestige des lointaines aventures d'Orient; géniale, l'idée de ressusciter la vieille Égypte et cette divination en quelque sorte de son passé et de son avenir; chimérique enfin, le

projet de conquérir l'Inde par l'Égypte et de frapper ainsi « l'Angleterre au cœur de sa puissance coloniale ». Puis, le rêve vite abandonné et le retour aux réalités : le 18 brumaire, l'écrasement de la seconde coalition.

IV. **Nouveaux empiétements du Directoire. Les Républiques sœurs.** — La deuxième coalition fut l'œuvre de l'Angleterre et sa réponse à l'expédition d'Égypte : elle ne voulait pas laisser à la France la possession du Nil ni l'hégémonie de la Méditerranée. Elle sut intéresser à sa cause le tsar Paul Ier. La France avait rouvert en Orient l'ère des croisades ; par une sorte de choc en retour, la Russie va intervenir dans l'Europe occidentale. Les provocations de la France donnèrent d'ailleurs des prétextes suffisants à cette intervention. Le Directoire fut poussé par Bonaparte à de nouveaux empiétements. Depuis le traité de Campo-Formio, les Directeurs étaient obligés de compter avec lui, de l'admettre dans leurs délibérations relatives à la politique étrangère. C'est dans ces séances que fut préparée l'expédition d'Égypte, et que furent arrêtées les résolutions relatives à l'établissement de nouvelles *Républiques sœurs*.

En Hollande, l'ambassadeur français Delacroix provoqua une révolution, qui enleva le pouvoir à l'*aristocratie fédéraliste*, pour le donner aux *démocrates unitaires*, avec une constitution copiée sur celle de la République française. En Suisse, les efforts de l'agent Mengaud, soutenu par l'armée de Brune, firent triompher les démocrates vaudois de Lausanne, de l'aristocratie bernoise. La *République helvétique* fut imposée aux treize cantons suisses. Genève, Mulhouse et Montbéliard furent annexés en pleine paix, comme Strasbourg, autrefois, par Louis XIV. A Rome, Joseph Bonaparte, ambassadeur français, avait encouragé secrètement une insurrection démocratique contre le pape Pie VI. Le général Duphot fut tué dans l'émeute qui suivit. Bonaparte fit envoyer son ami personnel, Berthier, pour protéger son frère et venger la victime. Par ses manœuvres secrètes, la *République romaine* fut proclamée au Capitole. Le Pape Pie VI fut entraîné captif à Parme et mourut à Valence.

Les trésors de Berne et de Rome firent les frais de l'expédition d'Égypte.

C'est Bonaparte qui avait été l'instigateur de toutes ces usurpations. Le Directoire ne fit que suivre l'impulsion donnée en faisant détrôner le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, par l'armée de Joubert, et le roi de Naples, Ferdinand IV, par l'armée de Championnet. Ferdinand IV, poussé par la trop célèbre reine Caroline, sa femme, avait donné asile à Nelson après la bataille d'Aboukir. La république parthénopéenne[1] fut substituée à l'ancien royaume de Naples. Sur une sommation énergique de Championnet aux moines napolitains, le sang de saint Janvier, le vénéré patron de Naples, se liquéfia le jour de sa fête, suivant la coutume annuelle. Ainsi le clergé lui-même était obligé de se rallier. Championnet, à force de vigueur, d'entrain et de désintéressement personnel, s'était concilié le peuple de Naples.

Congrès de Rastadt (1797-1799). — Avec la République cisalpine et la République ligurienne, reconnues par le traité de Campo-Formio, c'était la sixième République organisée. La France exerçait son protectorat sur toute l'Italie, sur la Suisse et sur la Hollande. Le congrès de Rastadt, réuni pour régler les indemnités promises aux princes allemands par les traités de Bâle et de Campo-Formio, donna au Directoire des prétextes pour intervenir aussi en Allemagne. Bonaparte n'avait fait que paraître au congrès. Son successeur Treilhard eut l'habileté de faire reconnaître, par la diète de Ratisbonne, au nom de l'Empire, la cession absolue et définitive à la France de tous les territoires à l'ouest du Rhin. Il proposait avec beaucoup de sens de se désintéresser de tous les autres règlements de territoires ; de laisser les princes allemands se disputer les domaines ecclésiastiques et les villes libres qu'il s'agissait de séculariser ou de médiatiser. C'eût été une excellente politique.

Mais le Directoire voulut présider au partage. « Nous

1. Ainsi nommée de Parthénopé, ancien nom de Naples.

devons rester en état d'attaquer, et rendre notre arbitrage efficace », écrivait Talleyrand. Roberjot, notre nouveau plénipotentiaire, tapissa son cabinet de cartes des États allemands, compila les mémoires justificatifs des princes pour appuyer leurs prétentions et présida souverainement aux distributions dans « cette foire aux convoitises ». La politique néfaste de Bonaparte, suivie trop docilement par le Directoire, engageait donc la France à ne pas se contenter des frontières naturelles, dernier terme de la formation séculaire de notre unité nationale. La création des Républiques sœurs avait pour résultat de placer sous notre dépendance l'Italie et l'Allemagne. L'Europe ne pouvait tolérer ces nouveaux empiétements.

La seconde coalition (1799-1802). — Au lieu de chercher à conjurer l'orage, le Directoire sembla marcher au-devant. Les Autrichiens ayant insulté le pavillon républicain, arboré par Bernadotte à l'hôtel de l'ambassade française de Vienne, et ayant donné passage à l'armée russe, la France déclara la guerre à l'Autriche (12 mars 1799). Déjà l'Angleterre, le sultan, les Bourbons de Naples réfugiés en Sicile, étaient en armes contre la France. La Prusse resta neutre, malgré les sollicitations des alliés. Siéyès, envoyé en ambassade à Berlin, lui offrait la perspective d'agrandissements étendus aux dépens de la Pologne russe.

La grande nouveauté de cette coalition est l'apparition des armées russes dans les guerres d'Occident. C'est Bonaparte qui, en rouvrant la question d'Orient par son attaque contre l'Egypte, a opéré la réconciliation contre nature de la Russie avec l'Angleterre. Les Russes, seuls parmi les coalisés, ont une foi à opposer à la foi des vétérans de nos armées. Ils vivent et meurent pour le tsar, comme les nôtres pour la liberté. Ils ont d'ailleurs une organisation solide, un équipement excellent avec leurs fortes bottes et leurs épais manteaux; leur chef, Souvorof, aussi populaire que Bonaparte, est, comme lui, dédaigneux des vieilles méthodes[1],

1. Il avait rédigé pour ses soldats un catéchisme populaire très original dont voici quelques préceptes : « Tomber sur l'ennemi dru comme neige ; surpris, il est déjà vaincu à moitié; ne lui donne pas le temps de se recon-

et marche droit à l'ennemi, dans une offensive hardie. Les Russes vont être nos plus rudes adversaires.

La guerre va se faire sur un front très étendu, depuis la mer du Nord jusqu'au phare de Messine : 40.000 Anglo-Russes, sous le duc d'York et Hermann, sont chargés de rétablir en Hollande le stathouder. L'archiduc Charles, avec 70.000 hommes, doit pénétrer en Alsace; en Suisse, 80.000 Austro-Russes, sous Hotze dans le Vorarlberg, sous Korsakof au centre, et sous Bellegarde dans le Tyrol, serviront de soutiens aux armées d'Allemagne et d'Italie. 60.000 Russes et Autrichiens chasseront les Français de l'Italie du Nord, et 40.000 Autrichiens, Italiens et Anglais, avec Kray pour chef, leur enlèveront le reste de l'Italie. L'Angleterre bloquera tous nos rivages et empêchera le retour de notre armée d'Égypte.

La France renouvelle, par la loi de la conscription, l'obligation du service militaire pour tous. Aux 300.000 ennemis qui l'assaillent, elle ne peut opposer que 170.000 hommes ; 10.000 sous Brune en Hollande ; 50.000 sous Jourdan, échelonnés de Mayence à Schaffouse ; 30.000 sous Masséna en Suisse; 50.000 dans l'Italie du Nord sous Schérer ; 30.000 à Naples sous Macdonald, qui a remplacé Championnet, injustement accusé de malversations. Après avoir enlevé à la France toutes ses annexes, les alliés comptent pénétrer sur son territoire pour en opérer le partage. La guerre commence par un odieux attentat. Les trois plénipotentiaires français à Rastadt, Roberjot, Bonnier, Jean de Bry, sont assaillis par des hussards autrichiens du régiment des Szecklers et laissés pour morts sur place. Jean de Bry seul survécut.

Perte de l'Italie. — Le début de la guerre fut marqué par des revers. Jourdan, battu à Stockach par l'archiduc Charles, eut le tort de repasser le Rhin à Strasbourg, au

naître, poursuis-le, achève-le. — Tirer rarement ; viser précisément, avec la baïonnette hardiment. La balle est une sotte ; la baïonnette, une gaillarde. — Nous sommes venus pour battre les impies athées français. — N'insulte pas l'habitant; c'est lui qui nous nourrit. Le soldat n'est pas un brigand; épargne qui demande grâce. »

lieu de renforcer le corps de Masséna. Schérer voulut vaincre les Autrichiens avant l'arrivée des Russes; ses colonnes durent reculer devant le maréchal Kray, à Magnano; Moreau, son lieutenant, empêcha par sa vigueur la retraite de se changer en déroute; mais Souvorof, pour son début, força le passage de l'Adda par la rude bataille de Cassano. Cependant il ne put empêcher Moreau de se cantonner fortement dans le Montferrat, entre Casale et Alexandrie, pour y attendre Macdonald, qui accourait à marches forcées de l'Italie du Sud. Celui-ci subit pendant trois jours, le long de la Trebbia, les furieuses attaques des Russes. Écrasé par la supériorité du nombre autant que par la valeur de ses adversaires, il put cependant opérer sa jonction avec Moreau.

Macdonald fut destitué, et Moreau désigné pour prendre la place de Jourdan sur le Rhin. Turin, Mantoue, Tortone, Alexandrie, tombèrent successivement entre les mains de l'ennemi. Les îles Ioniennnes furent perdues, et Malte capitula après un siège mémorable, soutenu par Vaubois. Le dernier espoir du Directoire reposait sur Joubert, jeune capitaine de grande allure, intrépide et généreux, loyal républicain et patriote ardent. Siéyès voulait l'opposer à Bonaparte et lui confia l'armée d'Italie. A la sanglante bataille de Novi, Joubert tomba frappé à mort ; et son successeur, Championnet, qui n'avait plus qu'une ombre d'armée, couverte de glorieuses guenilles, épuisée par les fatigues et les privations, fut encore battu à la Génola. Toute l'Italie était perdue, sauf Gênes, et l'armée française était rejetée en désordre sur la frontière. Tous les anciens souverains regagnaient leurs États.

Victoires de Zurich et de Bergen. — Deux victoires sauvèrent la France avant le retour de Bonaparte. La Suisse était comme une immense place assiégée. Masséna, « l'enfant chéri de la victoire », infligea à l'archiduc Charles un premier échec à Zurich, se maintint sur les hauteurs de l'Albis, et garda fortement la ligne de la Reuss et la passe du Saint-Gothard, où était installé son lieutenant, le montagnard Lecourbe. C'est alors que le conseil supérieur de

Guerre, siégeant à Vienne, opéra, pour des raisons purement politiques, la substitution des Russes aux Autrichiens en Suisse. L'empereur François II voulait disposer à son gré des territoires reconquis en Italie, tandis que le tsar songeait seulement à y réinstaller les princes légitimes dépossédés, Korsakof, avec 30.000 Russes, venait d'arriver en Suisse. L'archiduc Charles reçut l'ordre d'aller assiéger Philippsbourg avec son armée; il devait être remplacé en Suisse par les Russes de Souvorof.

Masséna choisit le moment précis où l'archiduc Charles venait de quitter la Suisse, avant que les Russes n'y fussent entrés, pour frapper le grand coup. Il écrasa Korsakof dans les rues de Zurich. Souvorof, qui avait été retardé, en descendant la Reuss, par la résistance acharnée de Lecourbe, n'arriva qu'après le désastre de son lieutenant et dut opérer une retraite héroïque par Coire jusqu'en Bavière. C'est l'ensemble des belles opérations connues sous le nom de bataille de Zurich (25-26 septembre 1799).

Dans le Nord, Brune profita de la dispersion et du défaut d'entente des alliés anglais et russes, pour les battre à Bergen et forcer le duc d'York à la capitulation d'Alkmar, par laquelle il abandonna la Hollande. Les victoires de Zurich et de Bergen mirent le désarroi dans la coalition. Le tsar Paul I[er] ne voulait pas prodiguer le sang russe pour donner la Hollande à l'Angleterre et l'Italie du Nord à l'Autriche. Irrité de la perfidie de ses alliés, il se retira de la coalition. L'Autriche, abandonnée à ses seules forces, ne pouvait plus entamer la France. La République, avant même le retour de Bonaparte, avait réussi à se sauver.

V **Campagne de 1800.** — Bonaparte, devenu consul, ne songea d'abord qu'à garder l'Égypte. Il écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne deux lettres, conçues à peu près dans les mêmes termes, pour les adjurer de contribuer avec lui à la pacification générale. Il espérait tourner contre la Russie ces deux puissances. Mais l'empereur refusa de traiter sans ses alliés, et Pitt, au nom de son maître, réclama la restauration des Bourbons.

La guerre, qui commençait à être détestée en France, redevint nationale. Grâce à cette démarche habile, Bonaparte avait mis de son côté les apparences de la modération. Il se retourna aussitôt du côté de la Russie : le tsar accueillit favorablement ses avances[1] ; comme en 1796, l'Angleterre et l'Autriche restaient seules en armes.

Moreau en Allemagne. Masséna à Gênes. — Bonaparte résolut de refaire contre l'Autriche la double campagne qui avait si bien réussi déjà : deux armées, descendant les vallées du Danube et du Pô, marcheraient sur Vienne. Au début, il n'y en eut qu'une en ligne, celle de Moreau, opposée à Kray. Moreau, trompant l'ennemi, passa sur la rive droite du Rhin, par les ponts de Brisach, de Bâle et de Schaffouse, et poussa devant lui les Autrichiens dans une suite de combats heureux, à Stockach, à Engen, à Mœskirch, à Biberach et à Memmingen ; il tourna Ulm par le sud, battit encore les Autrichiens à Hochstœdt, à Neubourg et à Oberhausen [2]. L'armistice de Parsdorf laissa entre ses mains toute la Bavière, à l'ouest de l'Isar, avec Munich et Ratisbonne (mai-juillet 1800).

En Italie, Bonaparte n'avait d'abord donné à Masséna que 25.000 hommes pour défendre la route de la Corniche. C'étaient les glorieux débris de l'armée d'Italie. Sans solde, sans vivres, affublés de pittoresques guenilles, ses régiments étaient plus semblables à une troupe de brigands qu'à des soldats réguliers. Masséna, qui avait un grand ascendant sur les troupes, sut en refaire une armée. Mais il était forcé de garder tout le littoral entre Nice et la Spezzia. Le baron de Mélas n'eut pas de peine à couper ce mince cordon. Soult fut rejeté sur Gênes, et Suchet au delà

1. La haine que Paul Iᵉʳ avait vouée à la Révolution s'était soudain transformée en une admiration passionnée pour Bonaparte. C'était un esprit fantasque. Une caricature du temps le représentait ayant dans la bouche le mot *ordre*, dans la poche le mot *contre-ordre*, et sur le front un écriteau portant le mot *désordre*.

2. Là périt le *premier grenadier de France*, le célèbre la Tour d'Auvergne. Capitaine en 1792, il avait refusé d'émigrer ; mais il avait promis de ne jamais accepter aucun avancement. Il reprit du service en 1800, comme simple grenadier, pour remplacer le dernier fils d'un ami. Le premier Consul lui fit rendre des honneurs exceptionnels.

du Var. Masséna n'eut d'autre ressource que de se jeter dans Gênes, où il fit une défense mémorable, immobilisant 50.000 Autrichiens et toute la flotte anglaise de l'amiral Keith, tuant à l'ennemi 15.000 hommes, autant qu'il avait lui-même de combattants. Il ne se rendit qu'après l'épuisement complet de ses vivres et de ses munitions. Il avait fait distribuer sous le nom de pain, pendant toute une semaine, une pâte gluante et noirâtre, composée d'avoine, d'amidon, de farine de fèves et de cacao. Il eut d'ailleurs les honneurs de la guerre (21 avril-4 juin 1800).

Bataille de Marengo. — L'heureuse campagne de Moreau et la défense de Gênes avaient éloigné à de très grandes distances les deux armées autrichiennes. La route de Milan étant libre. Bonaparte annonça avec fracas la formation d'une armée de réserve à Dijon. Les alliés crurent à une feinte et, quand ils surent que les corps étaient réellement sous les armes, ils s'imaginèrent que c'étaient des renforts pour l'armée de Moreau. Bonaparte entretenant soigneusement cette erreur, fit traverser à deux de ses corps les cols du Saint-Gothard et du Cenis. Lui-même opéra par le grand Saint-Bernard un passage resté célèbre. On avait dit aux soldats que « M. Annibal, avec des éléphants, avait suivi jadis les mêmes routes ». Les soldats supportèrent gaiement toutes les fatigues, traînèrent eux-mêmes les canons au pied des murailles du fort de Bard et débouchèrent sans combat dans les belles plaines de la Lombardie. C'était un véritable coup de théâtre.

Bonaparte entra triomphalement à Milan, où le « bâton autrichien » avait vite fait oublier la « chaîne française », tandis que « ce pauvre M. de Mélas » attendait encore les Français du côté de Gênes. A la suite du brillant combat de Montebello, où Lannes, avec l'avant-garde française, culbuta l'avant-garde autrichienne, la bataille décisive fut livrée, en vue d'Alexandrie, dans le champ clos de Marengo. Une première bataille fut perdue. Lannes fut repoussé à Castel-Ceriolo, Victor et Bonaparte, à Marengo. Mais Desaix, qui arrivait d'Égypte et que Bonaparte avait détaché au sud, vers Novi, accourut au bruit du canon. Vers trois heures,

s'engagea la seconde bataille, qui fut gagnée. Malheureusement Desaix fut frappé à mort, en tête de ses troupes. « Ah! si j'avais pu l'embrasser après la victoire, que cette journée eût été belle! » s'écria Bonaparte (14 juin 1800).

Bataille d'Hohenlinden. — Bien que mal gagnée, cette bataille eut d'immenses résultats. L'armistice d'Alexandrie, signé par Mélas dès le lendemain, rendit aux Français toute l'Italie jusqu'au Mincio. Il devait durer cinq mois. Dans la campagne d'hiver, Brune et Macdonald repoussèrent les Autrichiens au delà du Tagliamento. Enfin Moreau remporta une victoire comparable à celle de Marengo, dans la clairière d'Hohenlinden, sur l'archiduc Jean, qu'il réussit, grâce à la belle manœuvre exécutée par Richepanse, à tourner et à prendre entre deux feux. 20.000 Autrichiens tués ou prisonniers, une centaine de canons, tous les bagages, furent les trophées de ces belles victoires (3 décembre 1800). Il marcha sur la route de Vienne jusqu'à Steyer, où les Autrichiens demandèrent un armistice. Ils consentaient enfin à traiter à part de l'Angleterre.

VI. Paix de Lunéville (1801). — Le comte de Cobentzel vint négocier la paix à Lunéville avec Joseph Bonaparte. Les clauses du traité de Campo-Formio furent aggravées pour l'Autriche. Elle dut accepter la limite du Rhin pour la République française, et la limite de l'Adige pour la République cisalpine; la République batave et la République helvétique furent reconnues; la Toscane fut enlevée à un archiduc autrichien et constituée en un royaume d'Etrurie, qui fut donné au fils du duc de Parme, époux d'une infante d'Espagne.

Pour la première fois l'annexion de nos frontières naturelles fut reconnue par tous les princes spoliés : au traité de Bâle, le roi de Prusse n'avait cédé que ses domaines propres de la rive gauche du Rhin. Au traité de Campo-Formio, François II n'était intervenu que comme prince autrichien et n'avait pu disposer que de ce qui lui appartenait en propre, Belgique et Lombardie. A Lunéville, il stipule comme empereur et chef du corps germanique; de

telle sorte que la cession à la France des territoires allemands de la rive gauche du Rhin devient définitive et irrévocable, sans obligation de recourir à un nouveau congrès, destiné comme celui de Rastadt à régler tous les différents pendants.

Le pape rentra à Rome et les Bourbons à Naples ; mais le pape renonça de nouveau à la Romagne et aux Légations, et Ferdinand IV, par le traité de Florence, livra les ports de son royaume de Naples à des garnisons françaises. Les princes d'Italie et d'Allemagne, ainsi que le roi de Portugal, s'empressèrent de traiter avec la République française. Pour la seconde fois, elle avait réduit à néant la croisade des rois.

Coalition générale contre l'Angleterre. — Bonaparte ne songea plus qu'à réduire l'Angleterre. L'Égypte tenait encore. Malgré la mort de Kléber, le premier Consul ne voulait pas abandonner sa conquête. Les Anglais, outre nos colonies de l'Inde, de la Martinique, de Sainte-Lucie, avaient enlevé celles de nos alliés : aux Hollandais, le Cap, Ceylan, la Guyane; aux Espagnols, Minorque et la Trinité. Ils avaient pris Malte après vingt-six mois de blocus; ils tenaient bloqués nos meilleurs ports et exerçaient, en invoquant le droit de visite, une odieuse tyrannie sur tous les neutres.

A l'instigation du tsar Paul Ier, la Prusse, la Suède et le Danemark s'unirent à la Russie et signèrent un traité de neutralité armée sur le modèle de celui de 1780, pour mettre fin à cette tyrannie. Aussitôt l'amirauté anglaise donna à ses chefs d'escadre l'ordre de courir sus à tous les navires marchands des puissances signataires. Nelson attaqua le plus faible des coalisés, le Danemark, força les passes du Sund, bombarda Copenhague avec fureur et réussit à obtenir la reddition de la place, au moment même où il allait être contraint de se retirer, par la belle résistance de la marine danoise.

Les ennemis de l'Angleterre ne furent que plus irrités. Déjà Bonaparte préparait en grand nombre, dans les ports voisins du Pas-de-Calais, de petites embarcations et des bateaux de transport pour jeter en Angleterre « l'armée

du camp de Boulogne ». Un brouillard favorable, un vent heureux, pouvaient livrer l'Angleterre à la discrétion de nos troupes. Deux tentatives de Nelson pour détruire les *coquilles de noix* de Bonaparte avaient échoué. En même temps l'amiral Linois remportait sur les Anglais le succès naval d'Algésiras. Tous les ports du continent se fermaient aux Anglais; ils allaient être réduits à la famine. Leur dette était formidable. Ils réclamaient la paix. William Pitt quitta le ministère plutôt que de la signer. Son successeur Addington ouvrit des négociations. L'évacuation de l'Égypte, à la suite des capitulations du Caire et d'Alexandrie, permit aux Anglais de traiter.

Paix d'Amiens (1802). — La nouvelle de la signature des préliminaires (oct. 1801) provoqua à Londres un enthousiasme général. Un congrès se réunit à Amiens. La négociation fut longtemps suspendue à la question de Malte, que les Anglais refusaient d'évacuer. Enfin ils promirent de rendre aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean cette place stratégique de si grande importance. Bonaparte proposa de son côté, comme compensation, la restitution de Ceylan aux Hollandais et de la Trinité aux Espagnols. L'Égypte était replacée sous l'autorité de la Porte. Les îles Ioniennes devenaient une république sous le double protectorat de la Turquie et de la Russie[1]. Toutes les acquisitions de la République française furent reconnues. Le roi d'Angleterre promit de ne se mêler en rien des affaires concernant les Républiques sœurs. Il renonça aux fleurs de lis et au titre de roi de France, dernier et humiliant souvenir de la guerre de Cent Ans.

1. L'histoire des îles Ioniennes pendant la Révolution et l'Empire constitue un chapitre curieux, plein de vicissitudes. Bonaparte, qui attachait à leur possession une grande importance, à cause de ses projets sur l'Orient, les avait fait occuper, à la fin de sa campagne d'Italie, et annexer après le traité de Campo-Formio. Le Directoire y envoya un commissaire et quelques troupes, qui soutinrent à Corfou, en 1799, un siège mémorable contre les Turcs et les Russes. Au traité de Lunéville, le premier Consul les fit de nouveau attribuer à la France. Au traité d'Amiens, il parut y renoncer; mais, en 1807, un article secret du traité de Tilsitt les replaça sous son autorité. En 1814, l'Angleterre en prit possession. (Voir RODOCANACHI, *Bonaparte et les Iles Ioniennes.*)

Ainsi l'Angleterre était domptée à son tour après tous nos autres ennemis. On le voit, des deux côtés, on avait fait des concessions. Pour que cette paix, la seule qui fut signée de 1789 à 1814 entre la France et l'Angleterre, fût durable, il aurait fallu de la bonne foi d'une part, de la modération de l'autre, et quelque confiance réciproque. Elle ne devait être qu'une trêve.

Dans les événements que nous venons de résumer, il n'est pas toujours facile de faire la part de ce qui appartient au Directoire et de ce qui doit être attribué à Bonaparte. Cependant c'est celui-ci qui doit porter surtout la responsabilité des provocations. C'est lui qui a lancé le gouvernement dans une politique d'interventions et d'empiétements, dans la fondation de ces Républiques sœurs, qui deviendront plus tard les royaumes vassaux. Cette politique n'est plus celle de la Convention. Les conventionnels avaient conçu le bel idéal de l'affranchissement des peuples; sans doute, ils avaient conquis les frontières naturelles. Mais au delà ils envisageaient sans crainte une Italie libre, une Allemagne unie. C'est Bonaparte qui a poursuivi la chimère d'étendre sur les États voisins la domination de la France. « Il convient de rejeter sur lui la faute principale de nos usurpations et des haines inexpiables qu'elles soulevèrent. » (E. DENIS.)

SUJETS A TRAITER

Luttes de la France contre l'Autriche (1791-1801).
La France et l'Angleterre (1793-1802).
Comparer les traités de Campo-Formio et de Lunéville.
Le système fédératif français au temps de la Révolution.
La politique personnelle de Bonaparte de 1796 *à* 1802.
La France et l'Europe en 1802.

PREMIÈRE COALITION (*suite*). — GUERRE CONTRE L'AUTRICHE (1796-1797)

La coalition redevenue partielle. Lutte contre l'Autriche et contre l'Angleterre.

	ALLEMAGNE	ITALIE
Campagne de 1796.	Armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle. Jourdan battu à Wurtzbourg par l'archiduc Charles. Mort de Marceau à Altenkirchen. Le Rhin repassé à Dusseldorf. Moreau s'avance jusqu'au Danube, fait retraite à travers la Forêt Noire. Le Rhin repassé à Huningue.	Bonaparte triomphe de quatre armées. 1° Conquête du Piémont et de la Lombardie. Défaites de Beaulieu à Dego et Millesimo, de Colli à Ceva et Mondovi. Armistice de Cherasco. Victoire de Lodi. Siège de Mantoue. 2° Défaites de Wurmser à Lonato, Castiglione, Bassano et Saint-Georges 3° Alvinzi à Caldiero et à Arcole (nov. 1796).
Campagne de 1797.	Hoche sur la Lahn et à Francfort. Sa mort au camp de Wetzlar. Moreau dans la Forêt Noire.	Alvinzi battu à Rivoli (janv. 1797). Capitulation de Mantoue. 4° Marche sur Vienne. Défaites de l'archiduc Charles. Préliminaires de Léoben.

TRAITÉS	Traité de Tolentino avec le pape (février 1797). Traité de Campo-Formio avec l'Autriche (oct. 1797). L'Autriche cède la Belgique et la Lombardie en échange de la Vénétie. Formation de la République cisalpine et de la République ligurienne.
RÉSULTATS	La République française est reconnue. Elle occupe ses frontières naturelles.

GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE ET CONTRE LA SECONDE COALITION (1798-1802)

I. Expédition d'Égypte (1798-1799).	CAUSES. — L'ambition de Bonaparte. Les défiances du Directoire. La lutte contre l'Angleterre sert de prétexte. 1798, *en Égypte* Débarquement à Alexandrie. Bataille des Pyramides. Prise du Caire. Défaite d'Aboukir. 1799, *en Syrie*. Siège de Saint-Jean-d'Acre. Victoire du Mont-Thabor. La peste à Jaffa.		
II. Guerre contre la deuxième coalition (1799-1802).	CAUSES. — Les empiétements du Directoire. — L'éloignement de l'armée d'Égypte. Massacres de Rastadt.		
	LES ARMÉES D'ALLEMAGNE	LES ARMÉES D'ITALIE	L'ARMÉE D'ÉGYPTE
Campagne de 1799. Revers compensés.	Jourdan battu à Stockach (25 mars). Brune vainqueur à Bergen (19 sept.). Masséna vainqueur à Zurich (25-26 sept.).	Défaites de Moreau à Cassano (28 avril), de Macdonald à la Trebbia (17-19 juin), de Joubert à Novi (15 août), de Championnet à la Genola, Suchet rejeté au-delà du Var.	Départ de Bonaparte. Commandement de Kléber.
Campagne de 1800. Grandes victoires.	Campagne d'été. Marche victorieuse de Moreau jusqu'à Munich. Armistice de Parsdorf. Campagne d'hiver. Victoire de Hohenlinden (3 déc.). Marche sur Vienne. Armistice de Steyer.	Massena à Gênes. Bonaparte au grand Saint-Bernard. Combat de Montebello. Victoire de Marengo (14 juin). Armistice d'Alexandrie. Macdonald dans le Tyrol. Brune à Pozzolo. Murat dans le royaume de Naples. Armistices de Trévise et de Foligno.	Convention d'El-Arisch, désavouée. Victoire d'Héliopolis. Assassinat de Kléber. Commandement de Menou. Convention d'Alexandrie (1801).
TRAITÉS	De Lunéville avec l'Autriche, d'Amiens avec l'Angleterre (1801-1802). Pacification générale.		
RÉSULTATS	La République française reconnue avec ses frontières naturelles et avec les Républiques sœurs.		

CHAPITRE XXIV

LE GOUVERNEMENT CONSULAIRE ET IMPÉRIAL

I. Avec la constitution de l'an VIII, l'esprit monarchique reparaît dans les institutions de la France. A la constitution préparée par Siéyès, Bonaparte substitue un instrument nouveau : le premier Consul obtient tous les pouvoirs d'un roi ; les grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Tribunat, Corps législatif, Sénat) sont sous sa dépendance : la souveraineté nationale est confisquée à son profit par le système des listes de notabilités.

II. L'institution des préfets et des cours d'appel, la refonte de l'organisation financière, l'établissement de la Banque, la promulgation du Concordat, et du Code civil, la création de la Légion d'honneur achèvent la reconstruction administrative de la France. Bonaparte reçoit le consulat à vie en récompense de ses services. (1802).

III. Il n'y a plus qu'un pas à franchir ; c'est d'obtenir l'hérédité du pouvoir : à la suite de la conspiration de Georges Cadoudal, du procès de Moreau, de l'exécution du duc d'Enghien, Napoléon-Bonaparte devient empereur héréditaire, en vertu de la constitution de l'an XII. Il se couronne lui-même à Notre-Dame en présence du pape Pie VII (2 déc. 1804).

IV. Dans la nouvelle cour impériale, s'opère la fusion de la vieille noblesse, avec la noblesse nouvelle formée des principaux capitaines et des hauts fonctionnaires. Napoléon promulgue quatre codes, rétablit d'anciens impôts sous des noms nouveaux et multiplie les travaux utiles et les embellissements. Le clergé et l'Université sont entre ses mains des instruments de gouvernement. Tout plie désormais sous le despotisme impérial.

I. L'année 1802. — L'année 1802, qui est la date du traité d'Amiens, du Concordat, du Consulat à vie, est vraiment

---

Ouvrages a consulter : Corréard, *la France sous le Consulat* (Bibliothèque d'histoire illustrée). — Bondois, *Napoléon et la société de son temps.* — Taine, *les Origines de la France contemporaine, le régime moderne.* — Debidour, *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat.* —

décisive pour le pays et pour l'homme qui le conduit. De ce point, l'œuvre et la fortune de Bonaparte nous apparaissent, comme en raccourci, dans le présent et dans l'avenir. C'est l'année éclatante et inquiétante. Au dehors, la France est en paix avec le monde, pour la première fois depuis dix ans. Au dedans, l'œuvre de réorganisation est à peu près achevée : sous des apparences d'institutions libres, dont la France se contente, le principe d'égalité est consacré, le principe d'autorité est restauré. Mais déjà la dictature ne prend plus la peine de se dissimuler, et le pouvoir, sans limite à l'intérieur, va permettre les fantaisies sans frein de la politique extérieure. Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Génie de Bonaparte. — Dès 1796, Bonaparte occupait à l'armée la première place. Il ne l'occupa dans l'État qu'à la fin de 1799. Désormais, il ne travailla plus qu'à augmenter son pouvoir personnel et à fonder en France une dynastie nouvelle. Dès lors, la République n'est plus qu'une fiction ; la restauration des institutions monarchiques commence.

Bonaparte l'opère à son profit, à la fois par la séduction et par la ruse. C'est un merveilleux capitaine, un administrateur de premier ordre, législateur avisé, grand écrivain, promoteur des arts et des sciences, qui charme tous ceux qui l'approchent, et qui, malgré les malheurs qu'il a attirés sur notre patrie, laisse la postérité encore indécise ; il a ses admirateurs enthousiastes ; il a ses adversaires qui, malgré toutes ses erreurs, le jugent avec plus de tristesse que de colère. Sa puissance de travail est extraordinaire ; il connaît chaque département ministériel mieux que les ministres spécialistes. Il traite sans fatigue les affaires les plus différentes, concentrant sur chacune toute son attention, sans se laisser troubler par aucune des pensées auxquelles il s'est précédemment arrêté : « Quand je veux interrompre une affaire, dit-il, je ferme son tiroir et j'ouvre

---

SAGNAT, *Législation civile de la Révolution française.* — WELSCHINGER, *le duc d'Enghien.* — E. DAUDET, *la Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire.*

celui d'une autre. Veux-je dormir, je ferme tous les tiroirs et me voilà au sommeil. » (TAINE.) Il dormait en effet où et quand il voulait.

Ainsi il a les dons les plus rares; mais tous sont gâtés par l'égoïsme. Il rapporte tout à sa personne, avec la secrète défiance d'un parvenu de génie, qui ne se croit jamais monté assez haut, tant qu'il lui reste quelque chose à atteindre, ni assez puissant, tant qu'il n'a pas humilié tous les souverains. Il a fait payer cher à la France la gloire dont il l'a comblée, et la catastrophe a été d'autant plus douloureuse, qu'il avait plus sacrifié à ses calculs ambitieux le véritable intérêt du pays.

Consulat provisoire. — Le coup d'État du 18 brumaire était un attentat contre la loi. Mais les contemporains avaient été témoins de tant de violations de la loi qu'ils furent peu frappés de celle-ci. Du reste, le Directoire semblait s'être suicidé lui-même; pas une goutte de sang n'avait été versée; les vainqueurs avaient le triomphe modeste et déclaraient vouloir laisser à la France la liberté. On eut confiance; les fonds publics remontèrent à la Bourse; les Jacobins restèrent muets; les royalistes applaudirent, croyant au triomphe prochain de leur prince. Bonaparte continua tout d'abord à s'entourer de ses confrères de l'Institut, de ces penseurs qui l'avaient aidé dans le coup d'État. Il ne présidait qu'à son tour les séances du Consulat provisoire. On pouvait croire qu'il se proposait l'exemple de Washington, dont il faisait prononcer l'éloge funèbre, en 1800, par Fontanes.

Il ne tarda pas à laisser voir son irrésistible esprit de domination. Siéyès avait préparé une constitution idéalement parfaite, où tous les pouvoirs publics se contre-balançaient mutuellement. Le chef de l'État eût été un *Proclamateur électeur*, inamovible et irresponsable, dont l'unique fonction aurait été de nommer des ministres et des conseillers d'État, pour gouverner en son nom. Le pouvoir législatif aurait été partagé entre quatre grands conseils, qui se seraient neutralisés l'un l'autre. L'un d'eux, le *Sénat conservateur* ou *jury constitutionnaire* avait le *droit d'absorb-*

tion; il pouvait appeler dans son sein tout homme politique dont l'ambition serait inquiétante, et par là le rendre impropre à toute fonction active. La représentation nationale aurait été choisie dans les *listes de notabilités* qui, en consacrant un semblant d'élections, confisquaient en réalité le droit de la nation de nommer ses mandataires.

Siéyès, en composant ce chef-d'œuvre d'horlogerie politique, avait tout calculé, sauf les passions des hommes, qui devaient rendre inapplicable sa constitution. Bonaparte se moqua du proclamateur électeur, déclarant brutalement qu'il ne voulait pas être un *cochon à l'engrais de quelques millions.* Il ne voulut pas davantage être consul de la guerre, tandis que Siéyès serait consul de la paix. Il biffa le jury constitutionnaire, ne voulant pas être absorbé. Il remania le projet de Siéyès en mettant toute la *substance* dans le pouvoir exécutif, et en ne gardant que ce qui pouvait favoriser le despotisme.

Constitution de l'an VIII. — La Constitution de l'an VIII institua trois Consuls pour dix ans : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. Le premier Consul a tous les pouvoirs d'un roi; la décision lui appartient; ses deux collègues n'ont que voix consultative; le partage de l'autorité et de la responsabilité n'est donc qu'une fiction. Le premier Consul nomme et révoque les ministres et les ambassadeurs, les officiers de l'armée de terre et de mer, les fonctionnaires et les membres des administrations locales.

Le pouvoir législatif est combiné comme un ensemble de tribunaux. Le *Conseil d'État*, nommé par le premier Consul, a seul l'initiative des lois; il les présente et les soutient au nom du pouvoir exécutif; le *Tribunat* les discute et les modifie au nom de la nation. Trois commissaires du Conseil d'État et trois tribuns défendent ou attaquent le projet de loi devant le *Corps législatif*, qui juge en silence, sans avoir le droit d'apporter aucune modification, ni de solliciter aucune explication.

Par un excès de précaution, le Conseil d'État peut se pourvoir contre la décision du Corps législatif devant le *Sénat*, qui joue le rôle d'une Cour de cassation politique. Il

peut casser, comme inconstitutionnelles, les lois déjà votées. Ainsi le pouvoir législatif est démembré entre trois corps « invalides de naissance et passifs par institution ». Aucun d'eux n'a d'initiative. Ils ne délibèrent que sur les projets présentés par le gouvernement. Chacun d'eux n'a qu'un fragment de fonctions; le Tribunat discute et ne statue pas; le Corps législatif statue sans discuter. Le Sénat conservateur a pour emploi le maintien de « cette paralysie générale. » (TAINE). Le Sénat, composé d'abord de 60 membres, dont 31 nommés par les consuls et 29 par les sénateurs déjà nommés, doit désormais se recruter lui-même. Les sénateurs doivent être âgés d'au moins quarante ans, les députés de trente ans, les tribuns de vingt-cinq ans. Les sénateurs sont nommés à vie et inamovibles. Le Corps législatif, composé de 300 membres, et le Tribunat, de 100 membres, se renouvellent tous les ans par cinquièmes. Députés et tribuns doivent être choisis par le Sénat dans la liste des notabilités nationales.

Listes de notabilités. — En effet, la nation ne nommera plus ses mandataires, mais seulement des candidats aux diverses fonctions auparavant électives. Tout le droit des électeurs du premier degré se réduit à désigner le dixième d'entre eux, pour former par arrondissement la liste communale de notabilités. Ceux-ci nomment de même le dixième d'entre eux, pour former la liste départementale ; la liste nationale est formée de la même façon, du dixième des membres de la liste départementale. Ces diverses listes sont établies pour toujours. Dans chacune, le premier Consul doit choisir les fonctionnaires et magistrats de la commune, du département et de l'État. Mais il peut y inscrire qui il veut. D'ailleurs, tous les fonctionnaires et membres des Conseils furent nommés avant que les listes de notabilités fussent établies. On ne pouvait violer plus ouvertement une constitution qui n'avait pas encore eu le temps d'être appliquée. Tout le pouvoir est donc dans les mains du premier Consul. Les autres autorités ne sont que des ombres ou des décors inutiles.

La constitution de l'an VIII est un acheminement vers le

rétablissement de la monarchie. Deux comédies, qui se jouent en haut et en bas, permettent de la modifier au gré du nouveau maître. En haut, les *sénatus-consultes*, qui établiront successivement le Consulat à vie et l'Empire ; en bas, les *plébiscites*, qui approuvent tous les changements. Bonaparte a appliqué et violé sa Constitution avant même que tous les résultats du plébiscite destiné à l'accepter n'aient été connus.



Les trois consuls.

Œuvre réparatrice du Consulat. — Il est juste de dire qu'au sortir de crises épouvantables, le Consulat fut un gouvernement réparateur et justement populaire. L'ordre est rétabli ; une impression de jeunesse exubérante, de vigueur, de confiance dans un avenir glorieux, anime la nation. Les grandes conquêtes de la Révolution semblent à jamais affermies. Bonaparte met fin aux querelles des partis. Il cherche à réconcilier l'ancienne et la nouvelle France. Il pose sur des assises de granit les bases de la nouvelle société. Il termine les querelles religieuses, assure

la prospérité financière, donne un code au pays et achève de coordonner la grande machine administrative pour la faire marcher sans heurt ni secousse. Au dehors, il ruine les dernières espérances de la coalition ; il bat l'Autriche ; il désarme l'Angleterre. Il a le bonheur de pouvoir rétablir la paix générale. Comment Bonaparte n'aurait-il pas été populaire? Comment s'étonner que la nation se soit donnée à lui ?

Répression des partis extrêmes. — Il s'adjoignit pour collègue un conventionnel de la Plaine, l'habile jurisconsulte et homme d'État Cambacérès, et l'ancien secrétaire du chancelier Maupeou, Lebrun. Il prit comme ministres deux régicides, Carnot et Fouché, et un ex-grand seigneur, Talleyrand. Il supprima l'odieuse loi des otages et abolit l'emprunt forcé progressif. Il rappela les proscrits du coup d'État de fructidor, ouvrit les portes de leurs prisons aux prêtres détenus, et autorisa à revenir en France les prêtres réfractaires et les émigrés qui promettraient fidélité à la constitution. Il ne fut impitoyable qu'aux partis irréconciliables, royalistes ou jacobins, fauteurs de guerre civile.

Le général d'Hédouville, ancien chef d'état-major de Hoche, comprima un dernier soulèvement de la Vendée. En vertu de la pacification de Montfaucon, d'Autichamp et Bourmont déposèrent les armes (janvier 1800). Seul le comte de Frotté continua de résister en Normandie; mais Brune força les royalistes à capituler à Grandcamp. Frotté fut exécuté. Bonaparte était décidé à réprimer toute agitation avec la dernière rigueur. « Ce serait donner un exemple salutaire que de brûler deux ou trois grosses communes, choisies parmi celles qui se comporteront le plus mal. » Cependant Louis XVIII, qui avait déjà négocié avec Barras, espérait engager Bonaparte à restaurer le trône des Bourbons. Une correspondance s'engagea entre le prétendant et le premier Consul. Bonaparte refusa nettement de jouer le rôle de Monck.

Il montra plus d'animosité contre les républicains : « La chouannerie et l'émigration, disait-il, sont des maladies de

peau; le jacobinisme est une maladie de l'intérieur. » Il se souvenait des cris de « hors la loi », poussés contre lui dans la dernière séance des Cinq-Cents. Pour se venger d'eux, il profita de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, organisé par les royalistes Saint-Régeant, Carbon. Un baril de poudre et de mitraille devait faire sauter la voiture du premier Consul se rendant à l'Opéra[1]. L'explosion eut lieu trop tôt : 8 tués, 60 blessés gisaient à terre; mais Bonaparte était sauf: « Il n'y a là dedans, s'écria-t-il, ni nobles, ni chouans, ni prêtres: ce sont des septembriseurs couverts de crimes, qui sont en conspiration permanente contre tous les gouvernements... Il faut profiter de cette circonstance pour en purger la République. » Un simple décret, rédigé en Conseil d'État, condamna à la déportation 130 anciens terroristes; d'autres furent emprisonnés ou placés sous la surveillance de la police. Quand, plus tard, on connut les véritables auteurs du crime, ils furent exécutés. Mais la mesure prise contre les Jacobins ne fut pas rapportée. Bonaparte accueillit bien les républicains, qui briguèrent des fonctions du nouveau gouvernement; il traita toujours en suspects ceux qui refusèrent de se rallier. Dès qu'il fut consul provisoire, il prit un arrêté pour supprimer, sauf treize, tous les journaux politiques de Paris; ceux qu'il toléra furent avertis qu'ils seraient supprimés, s'ils faisaient de l'opposition. Bonaparte n'admettait pas la discussion de ses actes : il donnait à la France la liberté de la presse, « comme en Russie ».

II. **Réorganisation administrative. Les préfets.** — Sous le Consulat commença une réorganisation générale de tous les services administratifs. Bonaparte fit vivre les institutions de la Constituante; il fit pénétrer partout l'esprit d'ordre, de régularité ponctuelle, d'application pratique.

1. Une première tentative de conspiration contre la vie du premier Consul avait été faite par l'ennemi de sa famille, le Corse Aréna, avec Cerrachi, Topino-Lebrun, Diana et Demerville. Bonaparte, prévenu, fit arrêter les conjurés, à cette même représentation de l'Opéra, où l'on avait projeté de le poignarder (10 octobre 1801). Leur exécution eut lieu à la suite du complot de la machine infernale.

La Constituante avait confié à l'élection le choix de la plupart des fonctionnaires publics. Le Directoire avait supprimé les circonscriptions des districts et des communes pour ne plus laisser subsister, au-dessous du département, que les cantons. Les commissaires, nommés par le gouvernement du Directoire pour surveiller les conseils élus, n'avaient aucune autorité. A vrai dire, l'administration départementale n'existait plus.

Bonaparte affirmait que la délibération doit appartenir à plusieurs, l'action à un seul. Il rétablit à peu de chose près les anciens districts sous le nom d'arrondissements ; s'inspirant de l'institution des commissaires exécutifs placés par le Directoire à la tête de chaque département, il décida qu'à chaque degré de la hiérarchie un fonctionnaire administrerait, contrôlé par un conseil choisi dans la liste correspondante de notabilités : un préfet avec le conseil général, dans le département ; un sous-préfet avec le conseil d'arrondissement dans l'arrondissement ; un maire avec le conseil municipal dans le canton et dans la commune. En outre, au chef-lieu du département, devait siéger un conseil de préfecture pour préparer les arrêtés du préfet, et juger les débats où l'administration est en jeu. Dans ce système, tout contrôle sérieux était supprimé, puisque les conseils étaient choisis par le premier Consul, comme les fonctionnaires qu'ils étaient chargés de contrôler.

Les tribunaux d'appel. — Dans la justice, le principe de l'élection des juges fut abandonné. Bonaparte nomma tous les membres de la hiérarchie judiciaire sur les listes de notabilités correspondantes. D'autre part, comme il n'avait plus la crainte de reconstituer l'ancienne aristocratie judiciaire des parlements, il créa vingt-neuf cours d'appel, dont le siège fut fixé le plus souvent au lieu de résidence des anciens parlements et qui reçurent la plupart de leurs attributions.

Réformes financières. — L'organisation financière fut remaniée par les soins du ministre Gaudin. Celui-ci recommandait « les vieilleries ». Il établit une agence des contributions directes sur le modèle de l'ancienne organisation

des vingtièmes. L'impôt direct rentrait mal ; les municipalités ne se hâtaient pas de faire le cadastre, ni de dresser les rôles. Désormais un directeur des finances par département, un contrôleur par arrondissement, furent chargés d'établir les rôles sous la surveillance de l'inspecteur des finances du département. Dans chaque commune, cinq propriétaires et deux conseillers municipaux durent, avec le titre de répartiteurs, fixer la quote-part de chacun. Pour percevoir l'impôt, il y eut un percepteur par canton, un receveur particulier par arrondissement, un receveur général par département ; celui-ci était doublé d'un payeur général qui faisait les fonds des dépenses locales. Enfin les receveurs généraux souscrivirent des obligations à quatre mois d'échéance, renouvelées trois fois par an, pour payer en trois termes la totalité de l'impôt qu'ils avaient à recevoir. Ces obligations, garanties par les cautionnements des receveurs généraux, étaient de véritables lettres de change, que l'État pouvait faire escompter. Les receveurs généraux font ainsi l'avance de l'impôt au Trésor et sont constitués ses banquiers. Le produit total de l'impôt devient dès lors disponible, dès le moment où il commence à être perçu. C'était une heureuse innovation.

La Banque de France. — A l'instigation du premier Consul, une association de banquiers, sous la présidence de Perrégaux, se forma, au capital, alors considérable, de 30 millions. Cette association constitua la Banque de France, qui fut dirigée d'abord par un comité de 3 membres, assisté d'un conseil de 15 régents, et, depuis 1806, par un gouverneur. La Banque de France a le droit d'émettre des *billets de banque* payables à vue, c'est-à-dire sans condition d'échéance, et au porteur, c'est-à-dire sans nécessité d'endossement. Ces billets de banque ont une double garantie : 1° l'encaisse métallique de 30 millions, qui a été successivement augmentée ; 2° le *portefeuille* de la banque, c'est-à-dire les effets de commerce escomptés par elle, qui doivent porter au moins trois signatures et qui doivent être au plus à quatre-vingt-dix jours d'échéance. L'émission des billets ne doit jamais dépasser une valeur

quadruple de l'encaisse. Grâce à ces statuts sagement combinés, le billet de banque n'a jamais cessé, depuis cette époque, et même au moment des crises les plus graves, de s'échanger comme de la monnaie d'or et d'argent[1]. La Banque de France est devenue, suivant le mot de Thiers, « le plus bel établissement de ce genre connu dans le monde entier ». Grâce à son crédit indiscuté, elle a rendu à l'État les plus grands services.

Le Concordat et les articles organiques. — On a grandement loué Bonaparte d'avoir rendu au pays la paix religieuse ; l'éloge semble aujourd'hui exagéré. On sait maintenant qu'avant le Consulat près de 40.000 églises étaient déjà rendues au culte et qu'un régime, assez semblable à celui de l'Amérique, était en train de s'acclimater en France. Mais Bonaparte voulait avoir le clergé à sa disposition. Après Marengo, il fit des ouvertures à Pie VII ; les négociations, commencées à Rome, dès le mois de novembre 1800, n'aboutirent que le 15 juillet 1801, à Paris. Elles furent confiées à Joseph Bonaparte, aidé de l'abbé Bernier pour la France, aux cardinaux Consalvi et Caprara pour le pape. Bonaparte n'épargna pour réussir ni les menaces ni la violence ; il injuria Consalvi et brutalisa Caprara ; il donna cinq jours au pape pour signer et, au dernier moment, il substitua un texte à un autre : « Vous ne pouvez vous passer de moi, disait-il, et je n'ai nul besoin de vous. »

Les plus grosses difficultés furent d'obtenir du pape la reconnaissance de la vente des biens nationaux, la revision des circonscriptions diocésaines et la nomination parmi les nouveaux titulaires de quelques évêques assermentés. Il fut convenu que tous les évêques, assermentés ou non, donneraient leur démission. Les évêques sont désormais nommés par le chef de l'État et reçoivent du pape l'institution canonique. La religion catholique est déclarée religion de la majorité des Français. L'exercice public et libre du culte

1. Le cours forcé n'a été imposé qu'en 1848 et en 1870, et pour peu de temps.

catholique est assuré. Un traitement « convenable » est attribué au clergé. Les édifices nécessaires au culte sont mis à la disposition des évêques. Il n'est pas fait mention dans le Concordat des congrégations religieuses. Les lois anciennes qui les supprimaient restent donc en vigueur.

La *convention entre le Gouvernement français et Sa Sainteté Pie VII* (tel est le titre officiel du Concordat) ne devint loi de l'État qu'en avril 1802, lorsque Bonaparte, pour vaincre l'opposition des corps constitués, eut annexé au Concordat un règlement de police, plus connu sous le nom d'*articles organiques*. Ces articles reconnaissent l'exercice public et libre des religions protestantes (calvinisme et luthéranisme) et juive. Les pasteurs et rabbins forment une hiérarchie identique à celle du clergé catholique et reçoivent les mêmes traitements, suivant leur rang; quelques ordres monastiques sont tolérés; mais les vœux perpétuels ne sont plus reconnus par la loi. Le mariage civil doit précéder le mariage religieux. Les évêques peuvent être déférés au Conseil d'État, comme coupables d'*abus*. L'enseignement ecclésiastique des séminaires est placé sous la surveillance de l'État et doit être conforme à ses lois, etc. Ces articles ne pouvaient être signés par le légat du pape; mais ils ont été acceptés en même temps que le Concordat par les pouvoirs publics. Ils font corps avec lui et ne peuvent en être séparés.

Le rétablissement du culte fut célébré à Notre-Dame avec une solennité significative. « Bonaparte, dit Mme de Staël, se rendit à l'église dans les anciennes voitures du roi, avec les mêmes cochers, les mêmes valets de pied, marchant à côté de la portière;... et, bien que premier Consul d'une République, il s'appliqua tout cet appareil de la royauté... Ce ne fut que la répétition habillée du sacre. »

Le Code civil. — Bonaparte prit également une très grande part à la rédaction du *Code civil*. Décrété par la Constituante, préparé par le comité de justice de la Convention, où siégeaient Treilhard, Merlin de Douai, Thibaudeau, sous la présidence de Cambacérès, il avait été voté en principe, le 9 août 1793. Mais soixante séances de discus-

sions n'avaient pas suffi à le mettre debout. Bonaparte, à force de volonté opiniâtre, fit aboutir ce colossal travail. Il fut préparé en quatre mois par une commission où siégeaient Tronchet, Bigot de Préameneu, Portalis et Maleville. Le projet, présenté au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel, revint avec leurs observations, pour être discuté devant le Conseil d'État. Là, Bonaparte présida une moitié des séances et étonna les jurisconsultes de profession par la hauteur de ses vues, sa rapide intelligence des difficultés juridiques et sa merveilleuse facilité d'assimilation. Il inspira nombre de solutions heureuses; il en imposa d'autres sur le divorce et l'adoption, principalement en vue de ses projets d'avenir. Cependant le Code civil, d'abord rejeté par le Tribunat et le Corps législatif, ne fut adopté qu'au bout d'un an de discussion (mars 1803-mars 1804), à la suite des modifications adoptées par ces deux assemblées.

Le Code civil, que les flatteurs de l'Empire ont baptisé du nom de Code Napoléon, est une œuvre éclectique. Il s'inspire du droit romain et des principes du christianisme, des anciennes coutumes et des lois de la Révolution. La famille et la propriété en sont les deux assises solides. Le Code prend l'enfant dès sa naissance, règle l'exercice du pouvoir paternel, la constitution de la tutelle et du conseil de famille, l'émancipation, la majorité; pour le mariage, il emprunte au droit romain le régime dotal, et le régime de la communauté au droit coutumier. Il autorise la séparation et le divorce, mais non la répudiation. Les derniers titres sont consacrés aux donations, successions, testaments, contrats et hypothèques. La liberté absolue de tester est retirée au père de famille; le partage égal des biens entre tous les enfants est établi, sauf la réserve disponible laissée au père. C'est l'équivalent de la suppression du droit d'aînesse.

En somme, malgré un certain nombre de solutions discutables et qui devraient être réformées, le Code civil est un retour à la vérité et à la justice; il est mieux approprié qu'aucun autre aux besoins des sociétés modernes, et c'est ce qui explique qu'il ait été adopté avec enthousiasme dans

toutes les parties de l'Europe où s'établirent nos armées, et maintenu dans quelques-unes jusqu'à nos jours.

La Légion d'honneur. — Bonaparte avait le désir de rendre au Consulat l'éclat extérieur de l'ancienne monarchie. Il fit proposer par le Conseil d'État l'établissement de l'ordre national de la *Légion d'honneur*. Ce devait être, dans sa pensée, un *ordre de chevalerie*, où l'on s'élèverait progressivement suivant l'éclat des services rendus. A l'origine, l'ordre comprit 15 cohortes, composées chacune de 7 grands-officiers, 20 commandeurs, 30 officiers et 350 chevaliers. Une dotation de 200.000 livres de rentes fut affectée pour le traitement des « légionnaires ».

Une opposition très vive accueillit cette mesure. Les esprits chagrins redoutaient la reconstitution d'une aristocratie nouvelle. Mais Bonaparte n'avait voulu créer que des distinctions purement personnelles et nullement héréditaires. Il récompensa au même titre les services civils et les services militaires. Ainsi les actions d'éclat et les services distingués, où le souci de l'honneur entre plus que celui de l'argent, pourraient être reconnus par l'État sans bourse délier : « Le peuple aime ces cordons de toute couleur, disait le premier Consul; avec ces hochets tant dédaignés, on fait les héros. » Pour achever de rassurer les républicains, il imposa à tous les légionnaires le serment de se dévouer à la République et de combattre tout ce qui tendrait à la détruire ou à rétablir l'ancien régime. Le premier grand-chancelier de la Légion d'honneur fut l'illustre naturaliste Lacépède, et la première distribution des croix eut lieu le 14 juillet 1804. Malgré les prévisions pessimistes des corps constitués du Consulat, la Légion d'honneur est restée une institution essentiellement démocratique.

Le Consulat à vie. — Jamais chef d'État n'avait été plus populaire que Bonaparte. Il profita de l'enthousiasme qui suivit la paix d'Amiens pour augmenter encore ses pouvoirs. Le Tribunat ayant proposé « de donner au premier Consul un gage éclatant de la reconnaissance nationale », le Sénat crut faire assez en prorogeant ses pouvoirs de dix ans, à partir de l'expiration des dix années pour lesquelles

il avait été nommé. Cela parut insuffisant à Bonaparte. Alors le Conseil d'État, sur la proposition de Rœderer, demanda que le peuple fût consulté sur la question de savoir si Bonaparte aurait le Consulat à vie. Le plébiscite fut favorable à cette transformation; ainsi le Tribunat et le Sénat eurent la main forcée, et le Sénat rendit un sénatus-consulte conforme, le 16 thermidor an X (4 août 1802), qui est l'équivalent d'une Constitution nouvelle.

D'après cette Constitution, le pouvoir des trois consuls devint viager; mais Bonaparte y ajoute pour lui seul le droit de désigner son successeur. Les listes de notabilités sont supprimées et remplacées par des collèges électoraux : *collèges cantonaux* dont les attributions consistent à présenter des candidats pour la justice de paix et pour les conseils municipaux des villes; *collèges d'arrondissement et collèges de département* nommés par les collèges cantonaux, les premiers à raison d'un membre pour 500 habitants, et les autres à raison d'un membre par 1.000 habitants, ceux-ci choisis parmi les plus fort imposés du département. Le premier Consul avait le droit d'adjoindre un certain nombre de membres aux collèges d'arrondissement et de département. Ces collèges étaient nommés à vie, et l'on ne devait pourvoir au remplacement des membres décédés, que quand les deux tiers des places seraient vacantes; si bien que les premières élections, faites sous l'heureuse impression de la paix d'Amiens, ont servi pour toute la durée du Consulat et de l'Empire. Les collèges d'arrondissement désignaient des candidats au Tribunat et au conseil d'arrondissement; les collèges de département, des candidats au Sénat et au conseil général; les deux collèges réunis, des candidats au Corps législatif. Le Sénat choisissait parmi ces candidats les tribuns et les députés. Le premier Consul choisissait parmi les candidats des collèges les membres des différents conseils; surtout il nommait les sénateurs; par là il exerçait directement ou indirectement tous les pouvoirs.

Le Sénat eut aussi le droit de suspendre la constitution, de casser les arrêts des tribunaux, de dissoudre le Tribunat et le Corps législatif. Le Tribunat fut privé de ses orateurs

les plus distingués, Daunou, Benjamin Constant, M.-J. Chénier, Ginguené, Isnard, et réduit à 50 membres. Le Corps législatif fut condamné à une pantomime ridicule. La nation abdiquait tout contrôle et remettait aveuglément ses destinées entre les mains d'un homme.

III. Complot de Cadoudal. Moreau. — Cependant les Bourbons, n'ayant pu obtenir de Bonaparte qu'il travaillât à leur rétablissement, songeaient à le renverser. Entraîner des chefs militaires mécontents, leur procurer une petite armée d'émigrés et de chouans, pour attaquer la garde consulaire et assassiner Bonaparte, telle devait être la marche du complot. Pichegru était gagné. Il vit en secret Moreau, à Paris, et se réconcilia avec lui. Moreau consentait à aider au renversement, mais non à l'assassinat, du premier Consul. Déjà Georges Cadoudal, les deux Polignac et le duc de Rivière cherchaient à rassembler à Paris des chouans et des émigrés. Mais ceux-ci vinrent en petit nombre et, au bout de six mois, les conjurés n'avaient pu réussir à rien.

La police de Fouché était informée de tout et avait laissé à dessein le complot prendre corps, pour pouvoir sévir contre Moreau. Il fut arrêté avec les principaux chefs du complot (février 1804). Deux mois plus tard, au cours de l'instruction, Pichegru fut trouvé mort dans sa prison ; la police publia qu'il s'était étranglé lui-même ; mais beaucoup de gens ne crurent pas à son suicide. Cadoudal fut exécuté ; les Polignac furent punis seulement de la prison. Le procès de Moreau émut profondément l'opinion : Lecourbe, Macdonald, ses illustres lieutenants d'Allemagne, crurent d'abord à une vengeance personnelle du premier Consul. Moreau avoua la visite de Pichegru ; il rappela avec éloquence ses exploits ; sa noble défense produisit grand effet. Malgré la pression de Bonaparte sur ses juges, il ne fut condamné qu'à deux ans de prison. Mais la sentence fut aggravée par Bonaparte, qui prononça contre son rival de gloire le bannissement perpétuel. Moreau se retira aux États-Unis.

Exécution du duc d'Enghien. — Bonaparte, n'ayant pu

atteindre les frères de Louis XVI, se vengea sur un innocent, le duc d'Enghien, de la maison de Condé. Une grande obscurité enveloppe encore les circonstances dans lesquelles fut conçue et exécutée cette sorte de *vendetta*, ses mobiles véritables, ses instigateurs. Ce qui est certain, c'est que Bonaparte donna l'ordre au général Ordener de se saisir du jeune prince, à Ettenheim, sur le territoire badois. Le duc d'Enghien fut amené en poste, sous bonne escorte, à Vincennes, et traduit devant une commission militaire que présidait le général Hulin. Interrogé dès la nuit de son arrivée, il fut jugé sur l'heure, sans témoins, sans défenseur; il fut condamné à mort, comme traître et coupable de porter les armes contre son pays. Savary, sur l'ordre de Bonaparte, fit exécuter de suite le malheureux prince, sans lui accorder l'audience qu'il avait sollicitée. Le duc d'Enghien mourut avec courage; une fosse avait été creusée à l'avance pour recevoir sa dépouille mortelle (20-21 mars 1804).

L'Empire. — Ce crime, comparable aux plus sanglantes exécutions du comité de Salut public, ne souleva pas l'opinion. La France était indignée de la conspiration de Cadoudal, enfiévrée de haine contre l'Angleterre, qui soudoyait toutes ces agitations et qu'il fallait combattre à nouveau, après une paix trop tôt rompue. Bonaparte exploita cette irritation dans l'intérêt de son ambition. Il lui manquait l'hérédité; beaucoup d'hommes politiques souhaitaient l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, qui garantirait pour l'avenir l'exercice d'une liberté sagement pondérée. Bonaparte eut l'habileté de se faire offrir cette monarchie, qu'il accommoda aussitôt à ses vues personnelles. Le Sénat, sur la motion de Fouché, pria « le grand homme d'achever son ouvrage en le rendant immortel comme sa gloire ». Au Tribunat, Curée proposa que le premier Consul fût déclaré empereur des Français à titre héréditaire. En vain Carnot se prononça hautement contre cette motion. Bonaparte ne se fit pas prier longtemps. Il travailla, avec une commission du Sénat, à l'organisation de l'Empire. Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) en régla la constitution. Un troisième plé-

biscite devait l'approuver bientôt à une énorme majorité.

La constitution impériale (an XII). — « Le gouvernement de la République est confié à un empereur; Napoléon



Costumes du sacre.

Maréchal de l'Empire. Connétable.

Bonaparte est empereur des Français. » Ce titre est héréditaire de mâle en mâle; à défaut de fils légitime, l'empereur peut adopter son successeur; à défaut de descendants naturels ou adoptifs directs, l'Empire passera aux frères de l'empereur, à Joseph Bonaparte, à Louis Bonaparte ou à

leurs descendants. La constitution règle la liste civile de l'empereur, fixée à 25 millions, et celle de chacun des princes de sa famille reconnus par lui, fixée à 1 million, à condition qu'ils seront absolument soumis à ses volontés.

Six grands dignitaires sont créés pour servir d'appui et d'ornement à la couronne : le grand électeur, le connétable, l'archichancelier d'Empire, l'architrésorier, l'archichancelier d'État et le grand amiral. Ces diverses charges furent données à Joseph et à Louis Bonaparte, les deux frères de l'empereur qui s'étaient soumis à sa volonté ; à Cambacérès et à Lebrun, ses deux collègues du Consulat ; à Eugène de Beauharnais, son beau-fils, et à Murat, son beau-frère. Ces grands dignitaires ont, d'ailleurs, des fonctions absolument honorifiques. Ils forment le conseil privé de l'empereur; ils président les collèges électoraux; ils constituent, avec les grands officiers militaires et civils, le conseil de régence en cas de mort, d'empêchement ou de minorité de l'empereur.

Les grands officiers militaires sont les dix-huit maréchaux et les huit colonels généraux et inspecteurs des armes spéciales; les grands officiers civils ont des charges de cour; ils remplissent les fonctions de grand aumônier (cardinal Fesch), de grand chambellan (Talleyrand), de grand veneur (Berthier), de grand écuyer (Caulaincourt), de grand maréchal du palais (Duroc), de grand maître des cérémonies (Ségur) : c'est le personnel reconstitué de l'ancienne cour. Le Sénat et le Conseil d'État sont maintenus. Le Sénat forme dans son sein des commissions de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, destinées à confisquer toutes ces libertés.

Au dixième titre de la constitution impériale, il est enfin question de la nation ! Les neuf premiers titres étaient consacrés à l'empereur et à son entourage. Le Corps législatif recouvre la voix ; mais seulement en comité secret et sur la demande de 50 membres. Le Tribunat, réduit, depuis 1802, à 50 membres, n'est plus qu'une section du Conseil d'État. Il sera supprimé en 1807. Enfin une haute Cour de justice, composée de sénateurs, de conseillers d'État et de la Cour de cassation et des grands officiers de la couronne,

est instituée pour connaître des complots, contre la sûreté de l'État ou la personne de l'empereur, et pour juger les ministres ou hauts fonctionnaires, en cas de félonie.

Jadis les empereurs allaient se faire couronner à Rome, et le pape leur plaçait sur la tête le diadème impérial. Le pape Pie VII consentit à venir à Paris présider au couronnement de Napoléon (2 décembre 1804). Mais l'empereur se couronna lui-même et couronna de ses mains l'impératrice Joséphine. Le pape assista à cette cérémonie comme simple témoin. Il n'obtint même pas, en récompense de ses bons offices, la restitution de la partie des États romains enlevés au Saint-Siège.

Appréciations des contemporains. — Malgré l'éclat de cette fête, il y eut peu d'enthousiasme. Deux millions d'hommes s'étaient fait tuer pour détruire ce que Napoléon prétendait rétablir. Les esprits les plus perspicaces s'inquiétaient de l'avenir. Cambacérès prophétisait les guerres qu'on allait faire à l'Europe pour lui donner des monarques, fils ou, frères de Napoléon, et la ruine de la France, épuisée «dans ces folles entreprises». Gouvion Saint-Cyr, dans une lettre à Lucien Bonaparte, se demandait : « Comment est-il possible que le général Bonaparte, premier Consul d'une puissante République... ait eu la fausse et déplorable modestie de se croire moins que les souverains qu'il a vaincus et qu'il lui faudra vaincre encore, pour le maintien de son élévation personnelle, aux dépens de cette France qui a le désir et le besoin de la paix? » Paul-Louis Courier, alors commandant d'artillerie, déclarait qu'il le croyait « fait pour quelque chose de mieux... Être Bonaparte et se faire Sire... Il aspire à descendre. » Et Junot disait en pleurant adieu à l'égalité. C'est dans l'armée que les sentiments républicains étaient alors le plus vivaces[1].

Esprit du Consulat et de l'Empire. — Le Consulat avait été une époque de simplicité et de liberté relatives. Bona-

1. D'après la duchesse d'Abrantès, Napoléon prit le titre d'empereur, « parce que ce titre se trouvait plus en harmonie avec les sympathies militaires et qu'il ne blessait aucune des oreilles civiles... Personne n'aurait accepté un pacte présenté au nom de la royauté. »

parte ne semblait être encore que le premier citoyen de la République et le plus haut en grade des chefs de l'armée. La familiarité de son accueil, dans sa retraitre champêtre de la Malmaison, mettait à l'aise tous ses invités. L'opposition des grands corps de l'État entravait souvent les projets du premier Consul. On sait que le Tribunat rejeta les titres du code civil qui lui furent présentés; qu'il fit l'opposition la plus vive et dans les termes les plus violents au Concordat, à la Légion d'honneur, et même à certains des traités qui terminèrent la coalition. L'opinion, les traditions républicaines, élevaient contre les volontés du premier Consul des obstacles, que toute son habileté n'arrivait pas toujours à tourner. La nation, heureuse du rétablissement de l'ordre, tenait encore à ses libertés.

IV. **La cour. La noblesse impériale.** — Au contraire l''Empire fut une époque de pompe majestueuse et de despotisme aveugle. Napoléon trompa la confiance publique, en s'imposant comme maître absolu. Il veut rehausser son nouveau titre de *Majesté* de tout l'éclat des cours. Une nouvelle noblesse se presse autour du trône; elle sera complètement organisée à partir de 1808. Ont le titre de princes, les parents de l'empereur et les grands dignitaires; de ducs, les grands officiers militaires et civils; de comtes, les ministres, sénateurs et conseillers d'État; de barons, les présidents des cours d'appel et des collèges électoraux et les maires de trente-sept bonnes villes. Ces titres sont héréditaires, à la condition pour le détenteur d'instituer en faveur de l'aîné de ses fils un *majorat* d'une valeur déterminée. Le majorat est inaliénable. Ainsi le droit d'aînesse est rétabli d'une façon détournée, en violation d'une des dispositions essentielles du code civil. A quinze ans de la Révolution, Napoléon restaure les inégalités et les privilèges. Cette noblesse nouvelle se compose des soldats de fortune, compagnons d'armes de l'empereur, des membres des corps constitués et des principaux chefs des services administratifs. Les dotations des maréchaux varient entre 100.000 et 200.000 livres de rente; les *sénatoreries*, accor-

dées à quelques privilégiés du Sénat, sont dotées d'un château historique et d'un revenu annuel de 25.000 francs.

Les anciens nobles reparaissent aussi, toujours plus nombreux à la cour de Napoléon. Il les préférait à ses compagnons d'armes, aux rudes manières, formés sous la République et qui n'avaient pas oublié l'enthousiasme de leur jeunesse pour la liberté et l'égalité. Au contraire, les nobles de l'ancien régime possédaient à fond la science du courtisan. Napoléon proclamait qu'eux seuls savaient servir. A partir de 1806, il rétablit avec leur aide l'étiquette de la vieille monarchie : « Dès qu'il s'agit de choisir les dames d'honneur qui devaient constituer les maisons de Madame Mère et des princesses sœurs, on parla de passe-droits. On cherchait à se modeler sur les souvenirs du temps de Louis XIV... Nous étions élèves alors ; plus tard nous sommes devenus maîtres. » (Duchesse d'Abrantès.) En 1807 le tribunat est aboli ; les premiers ducs sont créés ; l'inscription « République française » disparait des monnaies ; une tente spéciale est dressée dans les camps pour l'empereur ; le souci de l'apparat se développe d'année en année, jusqu'à ces immenses campements étincelants d'uniformes, de dorures, de chamarures, « d'un éclat tel qu'Attila n'eût pas souhaité mieux. » (Frédéric Masson.)

Sous l'Empire, la vie de cour devint aussi monotone et aussi assujettissante qu'au temps du grand roi, toutefois avec cette allure de brusquerie et presque de brutalité que Napoléon imprimait à tous ses actes. Grâce à cette étiquette, Napoléon comptait opérer la fusion entre l'ancienne et la nouvelle noblesse. Il espérait façonner un peuple neuf et uniquement dévoué à son service.

Achèvement de la réorganisation administrative. — L'œuvre de réorganisation de la France, commencée sous le Consulat, fut achevée sous l'Empire. Napoléon reconstitua tous les services publics avec un minimum de dépenses et garda sur tous ses fonctionnaires un maximum d'autorité. Son activité était infatigable et partout présente. Il travailla plus que Louis XIV ; il surmena ses secrétaires plus que Frédéric II. Il était à lui-même son seul ministre.

Ceux qui portaient ce titre étaient réduits au rôle de commis ou d'expéditionnaires. Il était d'ailleurs excellent administrateur, peu gêné par les scrupules et doué au plus haut degré du sens de la réalité[1]. Douze ministres l'assistaient, qui se partageaient les départements ministériels : Secrétairerie d'État, Justice, Cultes, Relations extérieures, Intérieur, Finances, Trésor, Guerre, Administration de la Guerre, Marine, Police, Manufactures (avec le Commerce). On remarquera que, pour la bonne expédition des affaires, il avait cru devoir partager entre deux ministres les départements des Finances et de la Guerre. Quant au secrétaire d'État, qui fut son fidèle Maret, plus tard duc de Bassano, « c'était le ministre des ministres donnant la vie à toutes les actions intermédiaires, le grand notaire de l'Empire, signant et légalisant toutes les pièces... Avec le secrétaire d'État, je faisais parvenir mes décisions et mes volontés partout ».

Au-dessus des préfets, il constitua, dans les territoires annexés en dehors des limites naturelles de la France, de grands gouvernements : ainsi Jourdan gouverna le Piémont; Brune, les villes hanséatiques; Marmont, les provinces illyriennes, Beugnot, le grand-duché de Berg. Ils ont laissé dans ces différents pays de grands travaux d'utilité publique, comme trace de leur passage. Les préfets restent partout les agents actifs et dévoués du pouvoir.

Les juges sont inamovibles; mais l'espoir de l'avancement, des titres et des hautes fonctions judiciaires bien rentées assouplit les plus distingués des magistrats. Les tribunaux exceptionnels, les cours prévôtales et martiales, la

1. « Ma politique, dit-il au Conseil d'Etat, est de gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être... C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée; en me faisant musulman que je me suis établi en Egypte; en me faisant ultramontain que j'ai gagné les prêtres en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le temple de Salomon. Aussi je parlerai de liberté dans la partie libre de Saint-Domingue. Je confirmerai l'esclavage à l'Ile-de France et même dans la partie esclave de Saint-Domingue, en me réservant d'adoucir et de limiter l'esclavage, là où je le maintiendrai; de rétablir l'ordre et de maintenir la discipline, là où je maintiendrai la liberté. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. » (TAINE, d'après Rœderer.)

haute Cour, jugent les actes de contrebande, les infractions au blocus, les conspirations. Quatre codes nouveaux paraissent sous l'Empire : le *code de procédure civile* (1806), discuté trop vite et par des jurisconsultes peu entendus dans la matière, n'est guère que la reproduction peu améliorée de l'ordonnance de 1667; le *code d'instruction criminelle* (1808) maintient le jury, mais laisse aux juges d'instruction une autorité trop discrétionnaire ; le *code de commerce* (1808) est l'œuvre plus personnelle de Napoléon, qui s'en occupe jusqu'au fond de la Pologne ; le *code pénal* (1810), moins inspiré par l'idée de justice, que par la nécessité de l'intimidation, prodigue la peine de mort et fait revivre les traces de l'ancienne barbarie, la mutilation, la marque, le carcan, la confiscation générale, etc. Tous ces codes complètent le code civil et rétablissent le lien avec la justice de l'ancien régime.

Nouveaux impôts. — L'administration financière fut partagée entre le ministre des Finances (Gaudin) et le ministre du Trésor (Mollien). Pour subvenir aux dépenses des guerres et des travaux publics, aux dotations des hauts fonctionnaires et aux pensions des courtisans, il fallut créer de nouveaux impôts ; en 1805, les *droits réunis* frappèrent les boissons, les cartes à jouer, les matières d'or et d'argent ; en 1806, l'*impôt sur le sel* fut un retour à l'ancienne gabelle, mais sans ses inégalités ni ses vexations ; en 1811, *le monopole du commerce du tabac* fut de nouveau attribué à l'État. La *cour des comptes* fut reconstituée sur le modèle de celle de l'ancien régime. Elle centralisa l'examen de toutes les pièces comptables de tous les services financiers de l'État, du département et de la commune. Napoléon exigea de tous les fonctionnaires la plus scrupuleuse probité. La France souffrit cependant de ce régime fiscal, qui devenait toujours plus onéreux. Les princes vassaux et alliés gémissaient sous le poids des contributions de guerre, dont une grande partie enrichissait les vainqueurs. Ce fut une des principales causes de la désaffection croissante des vaincus à l'égard de la domination française.

Le clergé impérial. — Par le Concordat, Napoléon avait

organisé le service de la religion révélée : « Il faut une religion au peuple, disait-il, mais il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. » Il exigea donc une soumission absolue de tout le personnel ecclésiastique. Les prêtres étaient assimilés à des fonctionnaires. Les évêques, choisis de préférence parmi les rejetons de la vieille noblesse, devinrent barons ou comtes et obtinrent le pas sur les généraux. Napoléon n'admit pas la moindre opposition d'aucun des dignitaires de l'Église, quel que fût son rang. Le clergé régulier fut tenu en défiance, parce que ce clergé a une constitution indépendante de l'État. Cependant Napoléon favorisa les congrégations qui pouvaient lui rendre des services, comme les Lazaristes, les missionnaires, les Sœurs de charité, qui furent replacées dans les hôpitaux ; les Frères de la Doctrine chrétienne, à qui fut confié l'enseignement primaire.

Mais il brisa avec la dernière rigueur toute résistance. L'abbé Hamon, supérieur des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ayant refusé de mettre Mme Lætitia, mère de l'empereur, à la tête du Conseil de l'Ordre, fut enlevé de nuit et enfermé dans une forteresse perdue des Alpes, à Fénestrelle. Les Sœurs récalcitrantes furent dispersées de force dans différents monastères. Enfin Napoléon fit rédiger un catéchisme impérial, où il était question des devoirs particuliers envers « celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion de nos pères, l'oint du Seigneur à la sagesse profonde et active... Nous devons en particulier à Napoléon Ier notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône. »

L'Instruction publique. — L'instruction eut, comme la religion, son clergé, mais un clergé laïque, enrégimenté dans l'Université. Napoléon ne demandait à l'instruction que des services. Il se défiait de la science désintéressée qui élève et affranchit les âmes. Il fit peu de chose pour l'instruction primaire. Il laissa aux communes le soin de fournir les instituteurs nécessaires et aux pères de famille

le soin de les payer. Il autorisa la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne à donner dans les écoles l'enseignement élémentaire, lecture, écriture, calcul, grammaire et catéchisme ; le reste leur était interdit. Ils devaient obtenir un brevet. Leur maison mère de Paris reçut une subvention annuelle de 25.000 francs, pour aider à leur recrutement. Ce fut toute la contribution de l'Empire pour le grand service de l'enseignement primaire.

Les lycées. — L'enseignement secondaire fut plus favorisé. Les rares écoles centrales, instituées en vertu des décrets de la Convention, furent supprimées et remplacées, dès le Consulat, par des lycées, qui devaient être des établissements d'État, en nombre assez restreint, puisqu'on ne devait en établir qu'un seul par ressort de cour d'appel. On y enseignait surtout le latin et les mathématiques, comme dans les anciens collèges des Jésuites. Tous les enseignements capables de donner à l'homme l'habitude de la réflexion personnelle étaient exclus. Les lycées devaient former les futurs fonctionnaires et les officiers. Les élèves y furent internés, élevés militairement au son du tambour, par des instructeurs militaires. Les chefs des institutions libres furent tenus d'envoyer leurs élèves aux cours des lycées; 6.400 bourses furent créées pour les fils des fonctionnaires et distribuées sans concours à ceux que désignait l'empereur.

Les Universités, ces grands corps indépendants, où la pénétration mutuelle des enseignements porte la pensée humaine aux plus hautes conceptions, étaient suspectes à Napoléon. Il se contenta d'organiser des *facultés :* dix facultés de droit, où la science était réduite à la pratique, pour former des notaires, des avoués, des administrateurs habiles ; six facultés de médecine, qui devaient seulement fournir des praticiens exercés, soit à l'armée, soit à la société civile. Les facultés des lettres et des sciences, qui étaient en plus grand nombre, avaient pour fonction essentielle de conférer les grades académiques ; les cours publics, au lieu de faire avancer la science, étaient destinés seulement à charmer un public d'amateurs frivoles.

La haute culture. — Pour favoriser la haute culture littéraire et les spéculations les plus hardies de la science, Napoléon se contenta de protéger deux grands établissements : le Collège de France et le Muséum d'histoire naturelle, et de prodiguer les honneurs aux membres de l'Institut ; d'ailleurs il mutila l'Institut, organisé par la Convention, en supprimant la classe des sciences morales et politiques, sous prétexte qu'elle ne formait que des *idéologues*. Par les fonctions publiques où il les appelait, par les dotations qui servaient à les enrichir, il enchaînait à sa personne les maîtres de la science. Si l'un d'eux se rendait coupable de quelque écart de pensée, ou osait contredire à ses idées, fût-il Lamark, Lalande ou Chateaubriand, il le rappelait rudement à la réalité. Napoléon savait qu'un cortège de savants, de lettrés et d'artistes est indispensable à la gloire d'un souverain. Mais aucun de ceux qu'il croyait honorer de sa protection ne devait se livrer à aucune manifestation contraire à ses vues.

L'Université impériale. — Napoléon introduisit dans le monde de l'enseignement cette discipline militaire qu'il croyait indispensable au bon fonctionnement de tous les services publics. Tous les membres du corps enseignant furent enrôlés dans l'*Université impériale* (1806-1808). A sa tête, un grand maître, qui fut le spirituel Fontanes, un *Conseil supérieur de l'Instruction publique* et des *inspecteurs généraux ;* comme cadres, des *académies*, administrées par un *recteur* assisté d'un Conseil académique ; et, par département, un inspecteur d'académie chargé de maintenir la discipline ; comme dotation, 400.000 livres de rentes, inscrites au grand-livre de la dette publique et, en outre, le produit des inscriptions et des droits universitaires ; comme personnel, le corps enseignant à tous les degrés ; telle fut l'organisation de cette grande corporation soumise à une obéissance passive. En particulier, les maîtres et professeurs des lycées étaient astreints au célibat, à la vie en commun suivant une règle sévère, dans l'établissement auquel ils étaient attachés. Ils avançaient, comme dans l'armée, en montant successivement tous les degrés de la

hiérarchie : des classes inférieures aux classes plus élevées, de là dans l'administration, comme proviseurs ou inspecteurs. Les supérieurs avaient droit de censure à l'égard de leurs inférieurs et pouvaient leur infliger les arrêts comme aux officiers de l'armée. L'enseignement était étroitement surveillé. Grâce à l'Université, l'État devint « seul professeur et instituteur, dictateur de l'opinion, créateur et directeur de toute pensée politique sociale et morale dans tout l'Empire ». (TAINE.)

Les travaux publics. — Comme tous les fondateurs de dynasties, Napoléon fut un grand bâtisseur. Sa sollicitude s'étendit à la fois à Paris, à la France et aux États vassaux. Les ponts d'Iéna et d'Austerlitz, le quai d'Orsay, les canaux de l'Ourcq et de Saint-Martin, du Nord, de la Meuse au Rhin, du Rhône au Rhin, de Nantes à Brest, des abattoirs, des égouts, de larges rues, comme la rue de Rivoli à Paris, de grandes places, comme la place Bellecour, à Lyon, pour répandre à profusion, dans les villes les plus peuplées, l'air et la lumière, témoignent de son intelligente initiative pour tous les travaux utiles. Les travaux du génie militaire furent poussés avec la plus grande activité et furent largement pourvus : percement des routes du Simplon et du mont Cenis, fortification des rades de l'île d'Yeu, de Belle-Isle, de Quiberon, de Brest, de Cherbourg, d'Anvers, de Flessingue, de la Spezzia; routes carrossables, les seules qui existent encore, à travers les provinces illyriennes; l'Empire, ayant un caractère essentiellement militaire, la bonne exécution des travaux de ce genre avait une grande part dans les préoccupations de Napoléon.

Les embellissements qui devaient perpétuer sa gloire lui tenaient peut-être encore plus à cœur. La construction de la *colonne Vendôme*, sur le modèle de la colonne Trajane, avec le bronze des canons enlevés aux Autrichiens, dans la campagne de 1805 ; *l'Arc de triomphe de la place du Carrousel*, imité de l'arc de Septime-Sévère, et surmonté du célèbre quadrige, que l'on avait rapporté de Venise en 1797 ; un autre arc de triomphe, de proportions gigantesques, commencé sur la place de l'Étoile par Raymond et Chalgrin;

les Tuileries restaurées et reliées au Louvre; un *temple à la Gloire*, commencé sur les plans de Vignon, et qui, achevé après la chute de l'Empire, devint l'église de la Madeleine; telles sont les constructions grandioses, qui devaient raconter à la postérité les exploits de la Grande Armée et de son empereur.

Son imagination féconde concevait bien d'autres projets grandioses. Il voulait faire de Paris « la métropole du monde, quelque chose de fabuleux, de colossal et d'inconnu jusqu'à nos jours ». Une voie triomphale l'aurait traversé, depuis l'arc de triomphe de l'Étoile jusqu'à la place du Trône. Un palais aurait été édifié pour les ambassadeurs de toutes les nations. Un autre, de plus amples proportions, aurait été dressé sur les hauteurs de Chaillot et de Passy, avec des dépendances jusque dans les plaines de Grenelle et de Vaugirard. Ce devait être le palais du roi de Rome. « Tous les souverains de l'Europe et même le pape y auraient eu leurs appartements, comme, autrefois, les courtisans à Versailles. La *Seine* en eût été le ruisseau; la *Muette*, la vénerie, et *Bagatelle*, le rendez-vous de chasse : vraie résidence babylonienne ou moscovite au milieu de Paris. » Ces gigantesques conceptions, il les discutait avec ses meilleurs architectes, Percier et Fontaine, et il en faisait le sujet de ses méditations jusque dans ses campagnes les plus lointaines. Le programme pour l'édification du temple érigé à la *Gloire* est daté du 2 décembre 1806, à Posen [1].

Le despotisme impérial. — La France façonnée par Napoléon est bien celle qu'eût souhaitée Richelieu ou Louis XIV; c'est une France logiquement construite; l'individu est sacrifié à l'État, et l'État, absorbé dans la personne du maître. L'administration, l'armée, le clergé, la magis-

1. Sur des tables de marbre devaient être inscrits, par régiments et par corps d'armée, les noms de tous les hommes ayant pris part aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna; sur des tables d'or, les noms des morts; autour de la salle, des bas-reliefs où seraient représentés les colonels avec leurs noms; à l'intérieur, les statues en marbre des maréchaux ; tous les ans, illuminations, aux anniversaires d'Austerlitz et d'Iéna; concert et discours sur les vertus nécessaires aux soldats, avec éloge de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, etc.

trature, l'instruction, deviennent des moyens de gouvernement. Il fait marcher *son* clergé, *son* Université, comme *ses* généraux et *ses* préfets. Le régime de la caserne s'introduit dans tous les services publics. Mais « l'organisation de la France impériale est adaptée à la vie militaire et non à la vie civile. Excellente, tant que le maître a l'intelligence lucide et la volonté saine, elle ne subsiste que par lui et elle doit tomber avec lui » (Taine).

SUJETS A TRAITER

Comparer les réformes du Consulat à celles de l'Assemblée constituante.

Montrer les progrès de l'institution monarchique dans les changements constitutionnels opérés de 1799 à 1804.

Esquisser une histoire de la religion et du clergé en France de 1789 à 1801.

La société française sous le Consulat et sous l'Empire : faire ressortir la différence entre les deux époques.

CHAPITRE XXV

LA FRANCE SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE
MOUVEMENT DES ESPRITS

I. La tradition classique, si vivace en France au début du XIXe siècle, est battue en brèche par l'influence romantique qui se dégage des littératures de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mme de Stael et Chateaubriand sont les premiers écrivains romantiques français.

II. Napoléon encourage de son mieux les lettres ; mais la littérature officielle est médiocre : la tragédie classique se meurt d'anémie ; les idéologues sont tenus en suspicion.

III. Dans l'art, l'école académique triomphe avec David pour chef. Gros, le peintre officiel de l'empereur, donne à ses toiles le mouvement et la vie, Géricault est l'initiateur du romantisme dans l'art. Napoléon rêve la transformation de Paris en une capitale unique au monde. Nos musées s'enrichissent de chefs-d'œuvre étrangers La musique française devient populaire grâce à un genre nouveau, l'opéra-comique.

IV. Dans la science, la théorie est répandue par l'enseignement. La Place, Monge, Gay-Lussac restent confinés dans les plus hautes spéculations. Berthollet, Chaptal, Leblanc, Lebon transforment l'industrie grâce à la chimie. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier renouvellent l'histoire naturelle.

V. Le blocus continental a, pour conséquence, un développement rapide de l'industrie. Les machines sont inventées pour le tissage des diverses étoffes : Richard et Lenoir, Philippe de Girard, Jacquard, Ternaux, Oberkampf sont à la tête de la grande industrie.

L'évolution de la littérature et de l'art vers le romantisme, de la science vers les grandes applications industrielles, est commencée.

I. **Mouvement surtout scientifique.** — Sous Napoléon, la France est toute à l'action : l'effort intensif des volontés fait tort au travail désintéressé de l'intelligence. En outre,

OUVRAGES A CONSULTER : G. LANSON, *Histoire de la littérature française*. — R. PEYRE, *Histoire générale des Beaux-Arts*. — A. REBIÈRE, *Pages choisies des savants modernes*. — E. DENIS, *l'Allemagne de 1789 à 1810* (Bibliothèque d'histoire illustrée).

la France est étroitement surveillée ; elle manque de la liberté indispensable aux grands penseurs. Dès lors la littérature ne brille que d'un éclat assez pâle ; l'art est mieux soutenu ; la science triomphe ; Napoléon la considère comme l'auxiliaire de ses vastes desseins. Elle sort, d'ailleurs, du domaine pur de la spéculation, pour rechercher les applications utiles. Les savants quittent leur cabinet pour monter en chaire et répandre par l'enseignement les vérités nouvelles et les découvertes fécondes. Le mouvement des esprits est donc surtout porté vers les sciences.

Recrudescence du goût classique. — L'époque impériale est une époque de transition, où les derniers classiques se trouvent en présence des premiers romantiques. L'opposition des deux écoles est déjà très marquée. La lutte ne commencera que sous la génération suivante.

La France a toujours été un pays de tradition classique. L'imitation des anciens est la principale source d'inspiration, au XVIIe siècle. Les maîtres écrivains du XVIIIe siècle, si différents par le fond, restent, dans la forme, les disciples dociles de leurs devanciers. La Révolution amène encore une recrudescence du goût classique : du domaine de la littérature et de l'art, la rénovation classique pénètre même au sein de la famille et jusque dans les institutions politiques. Les prénoms de Timoléon, de Gracchus, d'Eponine, sont préférés aux saints du calendrier. Robespierre s'efforce de mettre la France au régime supposé de Sparte. Babeuf propose des lois agraires à l'instar des Gracques. Les théories de vieillards et de jeunes filles, dans les fêtes républicaines, rappellent celles de la vieille Grèce. Les élégantes se déshabillent à l'antique, en laissant voir la jambe chaussée du cothurne et les formes du corps, drapé dans de transparentes tuniques; les frontons des édifices s'ornent de guerriers antiques; les meubles sont garnis de bronzes figurant, chars, trophées anciens et caducées. Bonaparte aspire à la gloire de César; il est consul et empereur; il a ses tribuns et ses sénateurs. On méprise le moyen âge plus encore qu'au temps de Boileau. L'art, comme la société, est tout grec et tout romain.

Dès le XVIIe siècle, l'Europe s'est mise à l'école de la France. L'éclat incomparable des lettres françaises, joint au prestige de Louis XIV, a fait prédominer partout le goût français. La langue française est devenue, dans toute l'Europe, la langue de la bonne compagnie. Les écrivains français trouvent partout des imitateurs : en Allemagne, Thomasius, Wolff, Gottsched, se mettent à l'école de Boileau ; Wieland imite l'aimable facilité de Voltaire ; le sensible Klopstock fait battre le cœur de toutes les Charlottes allemandes. En Angleterre, Pope, Dryden, Addison, ont le tour brillant et facile, l'amour des idées générales, le souci de l'ordre logique et de la composition, au même degré que nos plus purs classiques. Bolingbroke et Chesterfield sont les admirateurs enthousiastes de Voltaire et de Montesquieu. Un niveau intellectuel commun semble s'être établi dans toute l'Europe. Les Français sont considérés partout comme le seul peuple raisonnable ; leurs idées pénètrent même dans les cours, grâce à ces précepteurs venus de France, qui les communiquent aux héritiers des plus grands princes. C'est l'âge classique de la littérature dans toute l'Europe. L'influence française atteint son maximum dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le romantisme. La littérature allemande. — Mais déjà la protestation commence. En Allemagne, Lessing (1729-1781), ce grand lutteur, doué, a-t-on dit, du génie de l'irrévérence, abat l'idole des trois unités, oppose le drame à la tragédie, et élève l'autel de Shakespeare en face de celui de Racine. Les deux Schlégel, par leurs traductions, par leurs histoires littéraires et leurs études critiques, par leur influence sur Mme de Staël, donnent au *romantisme* son orientation et ses meilleurs modèles. Herder (1744-1803) combat la thèse des encyclopédistes, qui croient au développement indéfini de l'humanité par les progrès de la raison ; il leur oppose la doctrine nouvelle de l'évolution, c'est-à-dire la marche de l'humanité, due aux impulsions instinctives des masses. Kant, le grand penseur de Kœnigsberg (1724-1804), humilie l'altière raison pour mettre au-dessus d'elle la volonté : il prêche l'abnégation,

le sacrifice au devoir qu'il appelle l'*impératif catégorique*. Schiller (1759-1805) s'associe à la prédication morale de Kant; on sort de ses drames, de *Marie Stuart* ou de *Jeanne d'Arc*, avec d'héroïques pensées de sacrifice.

Gœthe (1749-1832), l'Olympien, qui les domine tous de son puissant génie, représente les différentes formes de l'esprit nouveau : tantôt il se complaît dans l'étude de la passion la plus effrénée, tantôt il rassérène l'âme par la contemplation de la nature et lui conseille, comme suprême sagesse, de se perdre dans l'infini. Son *Werther* pousse à la mélancolie et à la désespérance; son *Faust*, à la vie active. Dans sa *Campagne de France*, il salue l'ère naissante de la liberté; dans *Hermann et Dorothée*, il montre les maux de l'invasion; il exhorte puissamment à la résistance contre l'envahisseur. Il a aussi ses heures d'inspiration classique et des œuvres d'une sérénité antique, comme Iphigénie en Tauride. Son âme vibre avec la nature; sa plume s'échauffe au contact des grands bouleversements dont il est témoin. Son inspiration est bien personnelle et allemande. C'est le plus grand des romantiques.

L'impulsion est donnée; les disciples suivent; les poètes Brentano, Chamisso, Hoffmann, introduisent le romantisme dans le conte fantastique et dans le roman humoristique; les philosophes, Fichte, Schelling, dans la conception panthéistique de l'univers; d'après Fichte, la création se réduit à une évolution de la pensée éternelle qui se reflète dans l'esprit de l'homme, et les êtres n'existent que parce que nous les pensons. Le romantisme s'imprègne profondément, avec Schleiermacher, dans la théologie protestante; avec Savigny, dans les études juridiques; avec les deux Humboldt, dans la géographie et dans les sciences naturelles, dans la philologie et dans l'érudition. « Si l'on songe au prodigieux élan produit par les travaux de ces grands hommes, à la large trouée qu'ils ont percée dans notre horizon intellectuel, aux perspectives qu'ils ont ouvertes dans les directions les plus opposées, on salue avec reconnaissance, dans le mouvement romantique, un des plus hardis et des plus heureux efforts de l'esprit humain pour

élargir son domaine et prendre possession de l'univers. » (E. Denis.) Ajoutons que le mouvement romantique se tourne bientôt contre la France ; il a donné à l'Allemagne la conscience de sa nationalité, contribué à créer son unité morale et abouti finalement à une ardente prédication patriotique contre « l'ennemi héréditaire ».

La littérature anglaise. — L'Angleterre a aussi ses romantiques moins puissants, moins novateurs, mais tout aussi féconds. Shakespeare, ni Milton, n'ont d'héritiers véritables ; mais les poètes, les romanciers, les orateurs parlementaires sont légion. Déjà Mac Pherson, l'ingénieux imposteur, qui avait prétendu restituer les poésies perdues d'Ossian, le vieux barde celtique, avait mis à la mode les héros éplorés et la nature sauvage. Les *Lakistes*, ainsi appelés parce qu'ils demeuraient auprès des lacs du Cumberland et du Westmoreland et qu'ils les chantaient quelquefois, Woodworth, Coleridge, Southey, se firent connaître par des ballades lyriques et des épopées moyennageuses. Robert Burns, le *poète laboureur*, célèbre les charmes de la vie des champs ; William Cooper, Thomas Moore, Hunt, Godwin, Lewis, continuateurs de Richardson et de Goldsmith, écrivent de préférence des romans intimes, où les tableaux de famille, les drames domestiques, les aventures sentimentales sont autant de traits de la société anglaise contemporaine. Jamais le Parlement anglais n'a compté plus d'éloquents orateurs. Le tout-puissant ministre William Pitt et son successeur Canning, Fox, l'ardent apologiste de la Révolution française, et Burke, son détracteur passionné, sont les porte-paroles les plus éminents de cette glorieuse aristocratie anglaise, qui n'a jamais eu son égale depuis le patriciat romain.

Deux grands écrivains se distinguent au milieu de cette brillante pléiade : lord Byron (1788-1824), le grand poète, promène sa mélancolie d'Angleterre en Italie, en Grèce, et jusqu'en Orient ; il ne met en scène qu'un personnage presque unique, sous les noms divers de Childe-Harold, de Conrad, de Lara, de Manfred, du Giaour ; c'est le désenchanté qu'est l'auteur lui-même, qui voyage partout à la

poursuite de l'idéal, et qui, désespérant de l'atteindre, meurt au service d'une noble cause, l'indépendance de la Grèce. L'autre, Walter Scott (1771-1832), grand érudit, restaurateur enthousiaste des vieilles légendes écossaises, fait revivre les scènes les plus dramatiques de l'histoire dans de longs romans savamment documentés, où l'intérêt du dialogue n'a d'égales que la beauté et la variété des descriptions. « Les romanciers de toutes les écoles, sédentaires ou voyageurs, romanciers des lacs et des montagnes, des villes et des salons, sont venus se perdre dans la nouvelle école de Walter Scott, de même que la poésie s'est précipitée sur les pas de Byron. » (Chateaubriand.) Walter Scott et lord Byron sont les représentants les plus glorieux du romantisme anglais.

Influences étrangères sur la littérature française. — La France a subi le contre-coup de ces évolutions. Pendant les deux derniers siècles, elle était restée repliée sur elle-même. Le Français ne voyageait guère ; quand il s'égarait en pays étranger, il trouvait partout des hôtes empressés à parler sa langue. Mais voici qu'au temps de la Révolution des littératures rivales commencent à paraître en Allemagne et en Angleterre. La haute société française émigre en masse et se trouve en contact prolongé avec l'étranger. Puis viennent les belles armées de la République et de Napoléon, qui plantent joyeusement le drapeau tricolore dans la plupart des capitales de l'Europe et séjournent de longues années hors de France.

De nouveaux horizons s'ouvrent à la pensée française ; les romantiques étrangers sont connus et appréciés ; Chateaubriand fraie avec eux à Londres pendant les plus fécondes années de sa jeunesse et de son exil (1793-1800). Mme de Staël les étudie longuement en Allemagne et les révèle au grand public français, dans son grand ouvrage *de l'Allemagne.* Ce sont les deux plus grands écrivains de l'époque impériale, tous les deux, ancêtres immédiats des romantiques français ; Mme de Staël leur inspire son goût de l'exotisme ; Chateaubriand leur communique ses inspirations chrétiennes, ses élans lyriques, sa mélancolie désa-

busée. Tous les deux sont persécutés par l'empereur, à cause de la fière indépendance de leur pensée; l'une, tournée vers l'avenir, croit, comme ses maîtres du XVIIIe siècle, à la perfectibilité indéfinie de l'humanité par les progrès de la raison; l'autre est l'admirateur du passé; novateur par l'inspiration et par le style, il regrette la vieille monarchie, tout en admirant la grandeur de la Révolution et de l'épopée napoléonienne.

Mme de Staël. — Mme de Staël (1766-1817), fille de Necker, formée de bonne heure dans le salon de son père, épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, et résida longtemps en Italie; à Coppet en Suisse, où était le château de son père; en Suède; et surtout en Allemagne, à la cour de Weimar, où elle connut Gœthe, Schiller, Wieland, les Schlegel, etc. Elle était liée avec Benjamin Constant, Chateaubriand, et un certain nombre des ennemis de l'empereur. Elle mérita, dès 1802, les honneurs de la persécution officielle, pour sa *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Plus tard elle fit connaître l'Italie, dans l'ingénieuse fiction de *Corinne*, où elle se peint elle-même; l'Allemagne, dans *Delphine* et dans son chef-d'œuvre le plus connu : *de l'Allemagne*. On sait comment l'édition fut détruite sur l'ordre de l'empereur. Elle se vengea de son exil, en publiant, au moment de la retraite de Russie, un pamphlet violent contre Napoléon : *Dix années d'exil*. Louis XVIII, en reconnaissance de ce service, lui donna plus tard deux millions à titre de restitution.

Etrangère par la famille et par le mariage, très française par la pensée et par le style, Mme de Staël a l'esprit cosmopolite : elle étudie et comprend les sociétés étrangères. Elle admet que la littérature française doit se renouveler en puisant aux sources du romantisme. Elle a une foi absolue dans la liberté et dans le progrès; elle a confiance dans l'avenir de la France, « placée à l'avant-garde de l'espèce humaine, pour affronter tous les préjugés, pour essayer tous les principes ».

Chateaubriand. — Chateaubriand (1768-1848), élevé durement au manoir de Combourg, près de Saint-Malo,

s'exila de lui-même au temps de la Révolution, voyagea en Amérique et jusqu'en Orient, et séjourna surtout dans l'aristocratique Angleterre, dont il admira, comme tant d'autres, les fortes institutions. De retour en France, grâce à son ami Fontanes, il dédia au premier Consul son œuvre maîtresse, *le Génie du Christianisme* (1802). Mais il se brouilla une première fois avec lui, à la suite de l'exécution du duc d'Enghien. Plus tard, il dut quitter la France, proscrit à cause des allusions contre l'empereur, que contenait son discours de réception à l'Académie, en l'honneur de Marie-Joseph Chénier (1811). Comme Mme de Staël, il se vengea par un pamphlet, *de Bonaparte et des Bourbons* (1814), qui lui valut la faveur de Louis XVIII. Poète jusque-là, il devient homme d'État sous la Restauration, successivement ambassadeur à Berlin, à Londres et à Rome, et même, dans l'intervalle, ministre des Affaires étrangères, au temps de la guerre d'Espagne (1823). Après la Révolution de 1830, il passa dans une retraite dédaigneuse, à l'abbaye aux Bois, au milieu de la société de Mme Récamier et de ses thuriféraires, les dix-huit dernières années d'une vie constamment agitée qu'il a racontée dans les pages étincelantes de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* [1].



Chateaubriand.

Son œuvre est toute pénétrée du sentiment chrétien : il l'exalte dans *Atala*, dans les *Martyrs*, qui sont des épisodes ou des compléments de son *Génie du Christianisme*, pour protester contre le scepticisme du siècle précédent. Il comprend toutes les formes de la civilisation, Athènes et

1. Edition nouvelle avec notes d'Edmond Biré, chez Garnier frères.

Sparte (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*), comme les barbares, les chrétiens et la Révolution. Il saisit et décrit dans leur majesté tous les aspects de la nature, depuis les forêts vierges du Niagara jusqu'aux déserts de la Syrie. Comme Gœthe et Byron, il soupire sa mélancolie hautaine, et son orgueil désenchanté (*René*) ; il « bâille sa vie » dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. Son style est d'un coloris étincelant ; sa prose est le modèle de la prose poétique. Par la richesse de l'inspiration, par la beauté exubérante de la forme, Chateaubriand a été le plus puissant instigateur du romantisme en France.

II. **Littérature officielle.** — Napoléon se plaignait d'avoir contre lui la grande littérature et, pour lui, la petite seulement. Malgré ses encouragements, la littérature officielle ne compte aucun grand écrivain. On était trop préoccupé de la gloire militaire; on songeait trop à plaire à l'empereur : voilà les raisons principales de cette médiocrité. Le théâtre est asservi au *privilege*. Il se traîne péniblement dans l'imitation de la tragédie de Racine et surtout de Voltaire. Rien n'égale la pauvreté d'invention, la fadeur du style des productions de cette époque. Les sujets sont empruntés surtout à l'antiquité classique et à l'histoire amoureuse des rois et des princesses, avec accompagnement de songes et de récits. C'est un moule unique, et l'on peut changer les noms des personnages, sans rien déranger à l'harmonie factice du sujet.

Les allusions vraies ou supposées font la disgrâce ou la fortune des auteurs. *Cyrus*, de Marie-Joseph Chénier, est interdit; tandis que Luce de Lancival reçoit, à l'occasion de son *Hector*, un brevet de pension de 6.000 francs. Jouy, Arnault, Baour-Lormian, Andrieux lui-même, qui a cependant plus de valeur, se traînent dans les sentiers battus. Seul, Ducis les abandonne, en adaptant Shakespeare au goût puriste des Français; encore le *mouchoir* d'Othello fit-il scandale. Napoléon aimait la tragédie, qu'il considérait comme une école d'énergie : il eut les plus grands égards pour l'illustre tragédien Talma; il déclarait qu'il eût fait de Corneille un prince. La comédie a laissé des

productions ingénieuses et des types populaires : *Mme Angot*, la Poissarde sensible; *Nicodème* le bénet; *M. de Crac*, le Mystificateur; l'Avocat *Cadet-Roussel*, etc.

Les autres productions littéraires sont tombées dans un égal discrédit. Sans doute les éloges académiques de Fontanes sont d'un puriste et d'un délicat. Mais les odes de Lebrun ne nous touchent guère; l'épopée de Népomucène Lemercier, avec ses allégories incompréhensibles, où *Barythée* représente la force d'attraction, et *Probalène*, la force centrifuge, sont des rébus indéchiffrables; les descriptions de l'abbé Delille sont d'un esprit inventif et d'un styliste fécond ; mais l'intelligence se fatigue vite à suivre cet éternel virtuose de la difficulté vaincue. Que ne s'est-il tenu à la *traduction des Géorgiques!* son échiquier, son tritrac, son billard, et cent autres descriptions du même genre, n'ajoutent rien à sa gloire. La critique littéraire compte un certain nombre de bons esprits, mais étroits, et d'écrivains soigneux, mais sans envolée. Lés La Harpe, les Geoffroy, les Dussault, les de Féletz, prêchent sans cesse l'imitation de l'antiquité, sans, d'ailleurs, rien comprendre à l'état d'âme des anciens.

Les idéologues. — Une dernière classe est celle des historiens et des philosophes. Napoléon les confond tous dans le terme méprisant d'idéologues; il les dédaigne et il les redoute. Il a supprimé à l'Institut la classe des sciences morales et politiques. Il se préoccupe de la façon dont on écrira son histoire. Pour avoir, comme nos rois, ses historiographes, il alloue de gros traitements aux continuateurs de l'abrégé chronologique du président Hénault : « Il est de la plus haute importance, disait-il, de *s'assurer de l'esprit* dans lequel ils écriront. » Il interdit la publication des *Études sur l'Histoire de France* de Montlosier, à cause de ses tendances féodales. Lacretelle (*Histoire du* XVIIIe *siècle*), Anquetil (*Histoire de France*), Daunou (*Cours d'études historiques*), sont les meilleurs historiens contemporains. Cependant la renaissance des études historiques ne commencera qu'avec la Restauration.

De Bonald (*Législation primitive*) et Joseph de Maistre

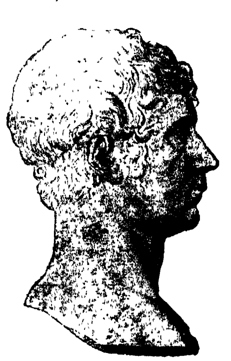
(*le Pape*, *Considérations sur la France*, *les Soirées de Saint-Pétersbourg*), ont vécu hors de France. C'étaient des partisans de la théocratie et de la monarchie absolue. De Gérando, la Romiguière, sont les continuateurs de Condillac; Maine de Biran, Joubert, Royer-Collard relèvent déjà la bannière du spiritualisme. Saint-Simon et Fourier ne sont encore que des penseurs solitaires dont les écrits passent inaperçus; ils jettent les premières bases des futures écoles socialistes. La tribune et la presse sont silencieuses. Les Mirabeau, les Danton, ne peuvent avoir de successeurs sous le régime impérial. Un seul homme écrit et parle pour tous, et il marque sa correspondance, ses proclamations, ses bulletins de la Grande Armée, comme plus tard son *Mémorial de Sainte-Hélène*, de l'empreinte de son puissant génie. Napoléon ajoute à toutes ses autres gloires celle de très grand écrivain.

III. **L'Art français. L'École académique.** — De même que la littérature, l'art impérial est un art de transition. Déjà le « genre Boucher » est tombé en discrédit. Une rénovation classique et néo-latine s'est produite. Prêchée en Allemagne par Winckelmann, elle est mise en pratique, en France, par David. La peinture devient sculpturale : l'artiste groupe sur sa toile des corps nus ou peu drapés, des *académies*, où le geste et l'attitude ont leur beauté propre. C'est l'antique « tout cru, sans sauce ». Cependant, à côté de la peinture d'histoire, genre noble qui emprunte ses sujets à la Bible et à la tradition classique, se placent les œuvres « représentant un sujet honorable pour le caractère national ». Celles-là sont tirées des événements contemporains : il y faut serrer de plus près la réalité; aussi ce genre est-il considéré comme inférieur.

David (1748-1825) — David est le maître incontesté de cette école *académique :* il en a au plus haut degré les qualités les plus remarquables : l'élévation du style, la conscience dans l'exécution, l'étude patiente des formes. On a une esquisse très poussée de son grand tableau du *Serment du Jeu de paume*. Les corps y sont dessinés nus; il devait les habiller par un travail ultérieur. Il impose à l'art

une discipline sévère, et ne s'en affranchit lui-même que par la nécessité impérieuse de ne pas s'écarter trop de la réalité.

Formé à l'atelier de Boucher, par un maître très sûr pour le dessin, Vien, il obtient le prix de Rome en 1775, entre à l'Académie de peinture en 1780, et fait admirer, dès 1785, le beau tableau cornélien du *Serment des Horaces*. Très mêlé au mouvement révolutionnaire, il aborde avec une rare vigueur les sujets contemporains (*Mort de le Peletier de Saint-Fargeau; Assassinat de Marat*), et il y apporte un réalisme puissant que rien ne faisait prévoir dans ses œuvres antérieures. Il est membre de la Convention, siège aux côtés de Marat, établit des concours, prépare des projets de costumes officiels et de fêtes républicaines à l'antique. A l'annonce du coup d'État de brumaire : « Hélas ! s'écria-t-il, nous n'étions pas assez vertueux pour être républicains. » Cependant il se rallia assez vite au premier Consul, et en obtint de nombreux encouragements. Il le peignit au passage du Saint-Bernard, selon l'instruction qu'il en avait reçue, « calme sur un cheval fougueux ». Il travailla quatre ans à sa grande toile du *Couronnement*. Napoléon vint, à cette occasion, le saluer dans son atelier avec toute la cour. Ses portraits, *Marat*, *Pie VII*, *Mme Récamier*, sont d'une large et puissante facture. Il traite avec le même bonheur les sujets purement classiques (*les Sabines*, *Léonidas aux Thermopyles*) et les plus grandes solennités du temps (la *Distribution des Aigles*). Il meurt à Bruxelles (1825), exilé comme régicide par la Restauration, et son cadavre, arrêté à la frontière, repose en terre étrangère.


David, peintre.

C'est un tempérament ardent, un réformateur énergique, autoritaire, brutal même ; loué, par beaucoup de bons

connaisseurs, comme ayant ouvert à l'art une voie nouvelle; blâmé par beaucoup d'autres, comme rétrograde, pour avoir remis à la mode le classique. Ses élèves lui ont nui, surtout Lethière, l'auteur de ces grandes compositions froides : *Brutus*, *Virginie;* et Guérin (auteur de *Marius Sextius*), qui a trop survécu à son maître, qui fut pendant trop longtemps le chef attitré de l'école officielle. Elle reste fidèle à une fausse antiquité, à une fausse histoire, à une peinture faite uniquement de procédés, sans mouvement, sans émotion.

Gros (1771-1835), élève très respectueux de David, a cependant contribué à préparer l'insurrection contre le maître : c'est l'Homère de l'épopée impériale. Napoléon l'attacha à son état-major avec le titre de lieutenant, d'abord, puis d'inspecteur des revues. Gros le suivit partout, des bords du Nil à ceux de la Vistule. Il a fixé les grandes scènes d'Arcole, de Nazareth, de Jaffa, d'Aboukir, d'Eylau, en des pages épiques pleines de vie, de grandeur et de mouvement, où Napoléon est toujours en vedette. Son œuvre est de l'histoire vécue. David l'admirait fort, tout en le plaignant de s'attarder à des sujets futiles; il appelait ainsi ceux qui n'étaient pas de l'antique pur.

Prudhon (1758-1823) est un dernier représentant du XVIIIe siècle, un vrai Corrège français, un décorateur exquis des fêtes impériales, qui traite avec une égale virtuosité l'allégorie (*la Justice et la Vengeance poursuivant le crime*) ; la mythologie (*Vénus et Adonis*, *Psyché*); l'histoire (*Napoléon et Empereur d'Autriche après Austerlitz*) ; et le portrait (*Joséphine*, *le Roi de Rome*).

Gérard (1770-1837), qui a eu d'aussi rudes commencements que Prudhon, se cantonne au contraire dans le portrait. Il caresse délicieusement du pinceau et de la couleur ces parfaits modèles : la comtesse Regnault de Saint-Jean d'Angély, la marquise Visconti, l'impératrice Joséphine, Mme Récamier. Ses belles clientes l'appellent le roi des peintres, parce qu'il est le peintre des reines de la beauté et de la grâce.

Girodet (Trioson) (1767-1824) est plus animé, plus

vigoureux (*Funérailles d'Atala*, *Sommeil d'Endymion*). David déclare ne rien comprendre à son *Ossian*. Le *Déluge* de



Cuirassier de Géricault.

Girodet obtient le prix décennal, en 1809, pour les tableaux d'histoire même sur les *Sabines*.

Géricault (1791-1824) devait effrayer le maître encore

plus : « D'où cela sort-il? » s'écriait David avec stupeur, à la vue de ces superbes guerriers (cuirassiers, hussards). Son *Radeau de la Méduse* (1819) excita plus d'étonnement que d'admiration; c'était le manifeste de l'art nouveau, de l'art romantique[1].

Sculpture. Architecture. — La sculpture ne fait aucune dérogation au classique. Lorsque le Corps législatif vota une statue au premier Consul, pour consacrer le souvenir du Code civil, la discussion s'ouvrit pour savoir comment il devait être représenté : « en costume de général? ou drapé à l'antique ? » Les esthéticiens de l'école de Winckelmann, Vivant-Denon, Quatremère de Quincy, soutinrent qu'il devait être « nu comme les héros antiques ». La mode du nu triompha. Des lieutenants de Napoléon furent représentés, comme lui, à la façon des statues héroïques. La belle Pauline Borghèse, sœur de l'empereur, posa sans voiles devant Canova.

Les plus grands sculpteurs étaient des étrangers, le Danois Thorwaldsen, surtout l'Italien Canova; celui-ci excella dans les mausolées (tombeaux des papes Clément XIII et Clément XIV, etc.) et dans les statues mythologiques, qui malheureusement servirent exclusivement de modèles aux statuaires pendant un demi-siècle. Sa grâce maniérée et facile lui valut de trop nombreux admirateurs : chez lui la convention se mêle au style et la fadeur à la grâce. Les sculpteurs français, Houdon, Pajou, Clodion, sont guindés et froids. Rude, Pradier, David d'Angers sont encore à l'école.

1. A ces glorieux représentants de l'art, il faut ajouter l'indication de quelques noms plus modestes : des élèves de David, Fabre, dont les œuvres sont surtout au musée de Montpellier; Delescluze, qui, après avoir obtenu le prix de Rome en 1808, s'est surtout consacré à la littérature; Germain Drouais, Regnault, contemporain et rival de David; le paysagiste Bertin, le maître de Corot et de tant d'autres; Hubert Robert, l'admirateur des ruines romaines; Carle Vernet, peintre de courses, de chasses, caricaturiste spirituel des merveilleuses; se comparant modestement à son père et à son fils : « Je ressemble, disait-il, au dauphin, fils de roi, et père de roi »; Isabey, le délicat miniaturiste, etc. Ingres était déjà très connu; son *Œdipe devant le Sphynx* est de 1808; il sera reparlé de lui dans un chapitre ultérieur.

Les architectes sont aussi de purs classiques, Vignon commença le temple à la Gloire (la Madeleine); Chalgrin, l'Arc de triomphe de l'Étoile; Lepère et Gandoin dressent la colonne Vendôme. Percier et Fontaine élèvent, sur le modèle de l'arc de Septime-Sévère, le gracieux arc de triomphe du Carrousel. Notre vieille architecture était sacrifiée. Les mouvements populaires de la Révolution avaient opéré, dans beaucoup d'églises, de déplorables destructions. L'Association connue sous le nom de *Bande noire* se forma, dès 1798, pour démolir les vieux monuments et les châteaux, et morceler les grands domaines. Ainsi disparurent Marly, Chantilly, Saint-Martin de Tours, et, à Paris, l'Abbaye. On n'avait alors aucun scrupule à détruire les plus beaux monuments d'un art, qualifié de barbare.

Arts secondaires. Musées. — Les arts secondaires étaient voués au « style Empire », si recherché de nos jours. Les meubles de Jacob Desmalter se mariaient bien avec les pièces d'orfèvrerie d'un Thomire, d'un Odiot; avec les produits délicats de Sèvres; avec les tapisseries des Gobelins, empruntées aux cartons de David ou de ses élèves; avec ces bijoux, pompéïens, étrusques, égyptiens, que les expéditions d'Italie et d'Égypte avaient mis à la mode. Les musées avaient été enrichis par Napoléon des pièces d'art les plus précieuses enlevées en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne. Beaucoup de ces acquisitions nouvelles nous furent reprises en 1815. Vivant-Denon les disputa avec acharnement à Canova, que le pape avait chargé de les faire rentrer à Rome. Plusieurs toiles importées furent gravées en France. Quelques-uns des plus beaux morceaux de la statuaire antique furent fondus en bronze par Bosio. Mais les originaux nous furent enlevés. Il ne nous est donc guère resté, des *razzias* d'objets d'art ordonnées par Napoléon, que les haines violentes qu'elles ont suscitées contre le nom français.

Musique française. — La grande musique était dès ce moment la musique allemande[1]. Napoléon demandait aux

1. Le glorieux trio de la fin du XVIII[e] siècle, le Bavarois Glück (1714-1787), le Viennois Haydn (1732-1809), et Mozart, de Salzbourg (1756-1791), a

musiciens de faire œuvre de moralistes : « De tous les beaux-arts, disait-il, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Un morceau de musique morale, fait de main de maître, touche immanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage de morale qui convainc la raison sans influer sur nos habitudes. » Ses encouragements eurent peu d'action.

L'auteur des *Bardes*, le musicien Lesueur, reçut de l'empereur une tabatière, ornée de sa miniature et qui contenait vingt billets de 1.000 francs. La *Vestale* de Spontini, *Joseph* de Méhul, les premières œuvres de Boïeldieu, eurent un vif succès. Paër était le directeur du théâtre de la cour. Mais Napoléon ne goûtait pas Grétry, dont le *Richard Cœur de Lion* est cependant encore au répertoire. Il favorisa le théâtre, dont il espérait faire une école de héros... dociles à tous leurs devoirs envers lui. Avec Talma, le théâtre français devint un instrument de règne. A Erfurt, l'empereur offrit au grand tragédien un parterre de rois ; c'est de Moscou, en 1812, qu'est daté le décret qui a réglé l'organisation de notre première scène, « une de nos gloires nationales », disait Napoléon.

Napoléon a fait beaucoup pour les lettres et les arts. Il a même fait trop ; il voulait s'en servir pour achever l'éducation de ses sujets, pour ennoblir et glorifier son règne ; il a trop cherché à coordonner le mouvement des esprits, à imposer une norme officielle, un idéal de commande, en dehors duquel nul ne devait rien admirer. Sa personnalité envahissante faisait tort à ses calculs et l'empêchait d'atteindre le but élevé qu'il visait ; il n'encourageait que les manifestations artistiques et les productions littéraires qui pouvaient lui être utiles ; il n'était pas assez touché par l'enthousiasme désintéressé du beau.

IV. **La science. Les mathématiques.** — La science est moins

pour continuateurs, au début du XIXe siècle, trois grands maîtres : Beethoven, de Bonn (1770-1827), le Holsteinois Weber (1786-1826), et le Viennois Schubert (1797-1828). (V. Albert Soubies, *Histoire de la musique allemande*).

mêlée à la politique. Bonaparte appréciait les savants et aimait à siéger, avant le Consulat, au milieu de ses confrères de l'Institut. Il décréta que la section des sciences aurait le pas sur la section de littérature. Surtout il arracha les savants aux recherches purement spéculatives du cabinet ou du laboratoire. Les grandes découvertes furent vulgarisées dès leur apparition ; le nombre des vocations scientifiques alla croissant. Tous les grands savants eurent leur place à l'École normale ou à l'École polytechnique, à la Sorbonne ou au Collège de France, au Muséum ou à la Faculté de médecine. Le savant qui ne professait pas fut une exception rare.

Lagrange (1736-1813), né à Turin, appelé par Louis XVI de l'Académie des Sciences de Berlin, devint comte de l'Empire, sénateur et grand officier de la Légion d'honneur; il a poussé très loin l'étude de la géométrie analytique (théorie des fonctions analytiqués) et du calcul infinitésimal. Monge (1746-1818) créa la géométrie descriptive en coordonnant en un système scientifique les procédés empiriques des architectes, tailleurs de pierres et maîtres charpentiers, pour les plans des coupes et des projections. C'était un ardent jacobin, qui organisa l'École polytechnique, au temps de la Convention, et plus tard l'Institut d'Egypte; il fut ministre de la marine de Bonaparte, dont il était devenu l'admirateur fervent. Lazare Carnot (1753-1823) ne fut pas seulement l'organisateur de la victoire; il est le créateur de la géométrie moderne (*Géométrie de position*, 1803 ; *Essai sur les transversales*, 1806). Lalande, l'auteur des tables de logarithmes, le géomètre Legendre, les professeurs Lacroix, Poisson, Poinsot, ont beaucoup contribué à l'avancement des hautes mathématiques.

Laplace (1749-1827) les éclipse tous par son *Exposition du système du monde* (1796) et la vulgarisation anticipée de sa *Mécanique céleste* (1799-1825). Il complète et corrige Newton. Newton croyait à une intervention spéciale de la Providence pour remettre de temps en temps l'ordre dans le monde. Laplace démontre la stabilité de l'univers au point de vue mécanique. Fils d'un petit fermier, protégé par

d'Alembert, ardent républicain au temps de la Révolution, il fut fait ministre et comte par Napoléon, marquis par Louis XVIII. Pour lui, Dieu était une hypothèse, et la politique, une distraction sans conséquence. La haute science seule l'intéressait. Au contraire, Monge et Carnot ont été persécutés par Louis XVIII, comme républicains; ces savants étaient des caractères[1].

La physique et la chimie. — Les sciences physiques atteignirent aussi un haut développement: les physiciens étrangers furent les dignes émules des physiciens français. Galvani, le savant professeur de Bologne (1737-1798), à la suite de sa célèbre expérience sur la grenouille, avait émis l'hypothèse fausse, du *fluide électrique animal*. Volta (1745-1827), le représentant de l'Université de Pavie, déjà connu par l'invention de l'électrophore et du condensateur, démontra que l'électricité, dans l'expérience de la grenouille, est développée non par les fibres musculaires, mais par le contact des deux métaux. Il construisit, en 1801, sa pile à rondelles. Il obtenait un courant électrique continu, à la place des décharges instantanées fournies par les anciens appareils à frottement. A *l'électricité statique* venait s'ajouter *l'électricité dynamique;* il employa la pile pour la synthèse de l'eau par l'eudiomètre, et démontra qu'elle peut de même servir à la décomposition des éléments chimiques des corps. Napoléon le fit comte, sénateur d'Italie, membre de la consulte lombarde. Volta, fatigué, voulait résigner ses fonctions de professeur: « Je ne saurais consentir à la retraite de Volta, écrivit Napoléon. Si ses fonctions de professeur le fatiguent, il faut les réduire. Qu'il n'ait, si l'on veut, qu'une leçon à faire par an. Mais l'université de Pavie serait frappée au cœur, le jour où je permettrais qu'un nom aussi illustre disparût de la liste de ses membres. Un bon général doit mourir au champ d'honneur » (1804).

Humphry Davy (1778-1829) expliqua la théorie de la pile,

1. Un seul mathématicien et astronome étranger mérite une mention; à cette époque, Gauss (de Brunswick) (1777-1855), qui savait, dit-on, calculer avant de parler et qui dirigea longtemps l'observatoire de Gættingue. Mais sa répugnance à enseigner limita son influence.

distingua les acides et les bases, découvrit l'iode, et construisit, en 1817, la lampe des mineurs. Bien qu'en guerre avec l'Angleterre, Napoléon lui fit décerner, en 1807, un prix de 60.000 francs. Dalton, après avoir formulé sa *loi des proportions multiples*, fut conduit à l'hypothèse féconde des atomes, qui a eu pour conséquence logique la *notation atomique* adoptée maintenant en chimie. Wollaston, comme Davy, isola de nombreux corps simples. Le Suédois Berzélius compléta et simplifia la nomenclature chimique de Lavoisier.

Les physiciens français Malus, Biot, Fresnel, se sont surtout occupés de la polarisation de la lumière; Fresnel a appliqué ses études à la construction de phares perfectionnés. Nos chimistes sont plus illustres; la Convention avait sacrifié, comme fermier général, Lavoisier, qui est cependant le grand inspirateur de la chimie contemporaine. Elle protégea Guyton de Morveau, Fourcroy, Berthollet, qui a complété la théorie des équivalents et noté les lois de la double décomposition des sels.

Le comte Chaptal, ministre pendant le Consulat et les Cent Jours, fut surtout un vulgarisateur; le baron Thénard, un professeur d'une haute autorité; Vauquelin a créé la chimie organique. Plusieurs de nos grands savants, Gay-Lussac (1778-1850), Dulong (1785-1838), Petit (1791-1820), enlevé trop tôt à la science, s'occupèrent surtout des densités, des dilatations et des chaleurs spécifiques des gaz et des vapeurs, de façon à établir les liens étroits qui existent entre la physique et la chimie. François Arago et Chevreul s'étaient, dès cette époque, fait connaître par d'importants travaux. Mais ils appartiennent plutôt à la génération suivante.

Les sciences naturelles. — Les naturalistes français occupèrent à cette époque la première place. Lacépède (1756-1825), très protégé par l'empereur, ajouta les *poissons* à l'histoire naturelle de Buffon. Il fut grand-chancelier de la Légion d'honneur. Lamark (1744-1829), fut, au contraire, mal vu à cause de son indépendance. Sa *philosophie zoologique* (1809) a ouvert de nouvelles voies; Lamark constata

la dégradation progressive des organes, à mesure qu'on descend l'échelle des êtres. Il eut l'intuition de la doctrine de l'évolution. C'est le précurseur de Darwin.

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), homme de grand courage autant que de grand savoir, sauva son professeur Haüy des massacres de Septembre, et, lors de la capitulation d'Alexandrie, réussit de même à conserver pour la France les collections de l'institut d'Égypte en menaçant de les brûler; il croyait à l'unité de composition des êtres animés, et rechercha soigneusement les types de transition qui relient entre elles les différentes classes d'animaux.

Cuvier (1769-1832), appelé à enseigner l'anatomie comparée et à siéger à l'Institut, sans presque avoir rien publié, se montra digne de la protection de Geoffroy Saint-Hilaire et de Lacépède, qui avaient deviné son génie. Il sut remplir sans fatigue les charges les plus écrasantes, à la fois secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, professeur dans trois chaires distinctes, organisateur des lycées et des facultés, et, sous la Restauration, grand-maître de l'Instruction publique. Ses belles études sur les fossiles firent de lui le créateur de la paléontologie. Il put opérer des résurrections anatomiques complètes d'animaux disparus, grâce à la loi qu'il avait formulée de la corrélation des formes. Ses *Leçons d'anatomie comparée* (1800-1805), son discours sur *les Révolutions du globe* (1813), le mirent au premier rang, mais le brouillèrent avec Geoffroy Saint-Hilaire ; Cuvier croyait à la multiplicité des types primitifs de la création.

Lamarck organisa avec lui les riches collections du Muséum, de même qu'il reconstitua le Jardin des plantes. Par sa *Flore générale de la France*, il s'était placé parmi les premiers botanistes du temps, avec Laurent de Jussieu, qui établit la méthode naturelle de classification des plantes, fondée sur l'ensemble de leurs caractères. La géologie enregistra les querelles épiques entre les *Vulcaniens*, comme Dolomieu, qui croyaient à l'origine ignée des terrains, et les *Neptuniens*, comme Werner, qui attribuaient, au con-

traire, aux sédiments d'eau douce ou d'eau de mer les dépôts successifs des divers terrains. Cuvier chercha à concilier les deux théories. L'abbé René Just Haüy, chanoine de Notre-Dame, passait alors pour le premier minéralogiste de l'Europe. Le tsar et le roi de Danemark suivirent, en 1814, quelques-uns de ses cours. Il créa la science de la cristallographie.

Médecine et chirurgie. — La médecine et la chirurgie commençaient à devenir des sciences. Bichat (1771-1802), qui aurait été capable, s'il avait vécu plus longtemps, de parcourir le cycle entier de la médecine, s'épuisa en mangeant, en couchant à l'amphithéâtre, en faisant jusqu'à 600 dissections en un seul hiver. Ses *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort* (1800) firent époque dans la science. Ses disciples ou ses émules, Broussais, qui recommandait surtout les calmants aux soldats de Napoléon, Corvisart, qui enseigna l'auscultation, Laënnec, qui inventa le *stéthoscope*, pour la révélation de tous les mouvements internes, Dupuytren, l'organisateur éminent des travaux pratiques, Hallé, le premier avocat de l'hygiène, Larrey, l'homme le plus vertueux de son temps, au dire de Napoléon, qui organisa les ambulances volantes, qui, après l'épouvantable boucherie de la Moscowa, pratiqua jusqu'à 200 amputations en une seule journée, donnèrent, dans des directions diverses, une vive impulsion à la science médicale.

En somme, la science était arrivée à se dégager de la philosophie. Elle vivait de sa vie propre. Elle recherchait ses lois ; elle se tournait vers les applications fécondes. C'était l'époque de la moisson inespérée, succédant à de longs efforts infructueux. L'Allemagne, captivée par les grandes spéculations philosophiques de Kant, était en retard ; la science y était encore trop dépendante de la philosophie. En Angleterre et surtout en France, la science était suzeraine. Mais l'Angleterre abandonna de bonne heure les disputes théoriques des écoles, pour se livrer exclusivement aux recherches pratiques. La France sut allier, dans une heureuse harmonie, la théorie et l'application, l'étude du vrai et la poursuite de l'utile.

V. **Les applications de la science.** — Déjà au temps de la Révolution, la science s'était mise au service de la nation, pour la délivrance du sol français. L'abbé Chappe avait fait adopter ses *sémaphores* à bras. Grâce à son télégraphe aérien, en une seule journée, la Convention apprit la prise de Condé sur les Autrichiens, et envoya à l'armée du Nord ses félicitations. De 1793 à 1813, Paris fut relié par télégraphe à Brest, à Mayence, à Strasbourg et à Turin. En 1794, le capitaine Coutelle, du haut d'un ballon captif, put renseigner l'état-major français sur les mouvements des Autrichiens, pendant la bataille de Fleurus. Fourcroy inventa des procédés nouveaux pour la fonte de l'acier, pour la fabrication rapide des armes de guerre. Berthollet fit récolter le salpêtre par le lavage des vieux murs. Monge, Fourcroy, Guyton de Morveau, professèrent avec lui les cours patriotiques du salpêtre, et présidèrent aux fêtes du Salpêtre, « où l'on vit divers travaux en salpêtre cristallisé sous des formes patriotiques, toutes très aimables et la plupart très ingénieuses ». Chaptal, ministre après le 18 brumaire, réorganisa les hôpitaux, propagea des procédés nouveaux pour la fabrication de l'alun et des ciments, pour la culture de la vigne et la préparation du vin. Conté, le plus grand ingénieur de son temps, fut la providence de l'armée d'Égypte, qu'il fournit de canons, de vêtements, d'instruments de précision, obtenus par des méthodes nouvelles dans un pays où tout était à créer.

Leblanc arriva à extraire la soude du sel marin, « la plus grande découverte du siècle après celle de la machine à vapeur », d'après J.-B. Dumas. Il renonça généreusement à son brevet, sur un appel du comité de Salut public, et se tua, en 1806, poussé par la misère et par le désespoir que lui causaient les fortunes immenses obtenues grâce à l'exploitation de sa découverte. Philippe Lebon n'eut pas une destinée plus heureuse ; il obtint le gaz d'éclairage par la distillation du bois, et fabriqua un *thermo-lampe* qui donnait à la fois la lumière et la chaleur. Il fut assassiné en 1805. Sa découverte, perfectionnée en Angleterre, où

l'on substitua la distillation de la houille à celle du bois, a donné naissance à l'éclairage au gaz.

Conséquences économiques du blocus. — Le blocus continental amena un développement rapide de l'industrie en France. Il était indispensable de remplacer tous les produits que l'Angleterre cessait de nous envoyer. C'est l'époque où l'on substitua au café, les graines d'asperges torréfiées; au thé, la feuille du tremble; au sucre, le sirop de raisins. Un chimiste allemand, Margraff, avait déjà indiqué un procédé purement théorique pour l'extraction du sucre de betterave. Ce procédé fut appliqué en grand. Deux usines à sucre s'ouvrirent presque en même temps en 1813 : l'une à Paris, sous la direction de Benjamin Delessert; l'autre à Lille, par les soins de Crespel-Delisle. Ce furent les deux introducteurs de l'industrie sucrière en France.

Industries nouvelles. — On peut se passer, à la rigueur, du sucre. Mais comment suppléer au manque de vêtements? Richard, ancien porte-balles chez un négociant en cotons, réussit à se procurer un de ces métiers anglais, appelés *mull-Jenny*, et en fit construire de semblables. Associé avec le négociant Lenoir, ils montèrent ensemble les premiers métiers pour le tissage et la filature du coton. Des cotonniers furent plantés dans le sud de l'Italie. Les manufactures pour le tissage du coton se multiplièrent. Mais la suppression des droits sur les marchandises anglaises, en 1814, ruina cette industrie encore dans l'enfance. Lenoir était mort. Richard, qui ajouta au sien le nom de Lenoir, sacrifia sa fortune pour faire vivre ses ouvriers; il prit les armes avec eux pour défendre Paris, en 1814; il mourut en 1839, dans un état voisin de la misère.

Le lin n'est pas denrée exotique comme le coton. Napoléon décréta, en 1810, un prix d'un million à l'inventeur de la meilleure machine à tisser le lin. Philippe de Girard prit son brevet deux mois seulement après ce décret. Sa machine, munie de 12 broches, tirait, d'un kilogramme de filasse, 150.000 mètres de fil. La levée du blocus ruina aussi Philippe de Girard; les Anglais lui volèrent sa décou-

verte ; elle nous est revenue de Leeds, où nos manufacturiers allèrent étudier les procédés surpris dans notre pays. Philippe de Girard avait aussi inventé un modérateur à la lampe Carcel, et établi une raffinerie, une savonnerie, des fabriques de soude artificielle et de tôle. C'était un grand inventeur et un lanceur d'affaires. Mais il n'avait pas l'habileté pratique qui assure le succès.

Jacquard, le fils d'un simple ouvrier de Lyon, inventa le métier à tisser la soie. En combinant le métier à chaîne de Vaucanson, avec le système des cartons, il créa le métier à la Jacquard, qui permet à un ouvrier unique de fabriquer des étoffes d'un dessin très compliqué. Mais sa machine amena un chômage à Lyon; elle fut brisée par arrêt des prud'hommes; lui-même, jeté dans le Rhône, ne se sauva que par miracle. Peu à peu la faveur lui revint ; l'État lui acheta sa découverte pour une rente viagère de 3.000 francs par an. Napoléon lui donna la croix. A sa mort, 30.000 métiers fonctionnaient à Lyon. On le considérait justement comme le bienfaiteur de l'industrie lyonnaise.

Ternaux introduisit en France l'industrie des châles *cachemires*, à l'imitation de ceux de l'Inde. Ce fut une vogue universelle. Il avait aussi de grandes manufactures de draps à Sedan, à Reims, à Verviers; il dirigea jusqu'à vingt-deux établissements : « M. Ternaux, je vous trouve donc partout avec vos produits », lui dit Napoléon, en le décorant. La fabrication des toiles peintes établie à Jouy, près Versailles, par Oberkampf, dès la fin du règne de Louis XV, atteignit aussi, sous Napoléon, son plein développement. Louis XVI avait accordé à son directeur des lettres de noblesse. Napoléon alla le visiter deux fois; mais Oberkampf refusa d'être sénateur. Il se trouvait suffisamment honoré des égards de Napoléon, et de l'amitié de savants comme Gay-Lussac et Chaptal.

Ainsi, dès l'époque de l'Empire et pour conjurer les effroyables souffrances du blocus, la science se rendait bienfaisante. Elle obtenait, dès le commencement du XIX[e] siècle, quelques-uns de ses plus beaux résultats : l'électri-

cité, la vapeur étaient déjà connues dans leurs théories et allaient produire bientôt leurs applications les plus fécondes. La grande évolution artistique et littéraire due au romantisme ne faisait que poindre à l'horizon. Une génération nouvelle, toute de pensée, devait succéder à la génération, toute d'action, de la Révolution et de l'Empire, pour permettre au mouvement des esprits de donner tous ses fruits.

SUJETS A TRAITER

Les origines du romantisme.

La part de Napoléon dans le mouvement intellectuel contemporain.

Artistes et œuvres de la Révolution et de l'Empire.

Le blocus continental et l'industrie française.

CHAPITRE XXVI

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE NAPOLÉON LA GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE LES GUERRES JUSQU'AU TRAITÉ DE TILSITT

I. L'Empire, c'est la guerre perpétuelle. Napoléon opère la fusion de toutes les armées républicaines dans la Grande Armée. Il organise avec soin tous les services militaires, prodigue les dotations et les récompenses aux chefs illustres de son État-major. L'armée impériale apparaît au camp de Boulogne dans toute sa splendeur.

II. Avec la rupture de la paix d'Amiens recommence la lutte contre l'Angleterre. Napoléon prépare en vain l'invasion de l'Angleterre. La bataille de Trafalgar achève la destruction de la marine française (1805).

III. Déjà une troisième coalition a été formée à l'instigation de l'Angleterre entre l'Autriche et la Russie. La première campagne d'Autriche comprend deux phases : 1° Mack avec l'armée autrichienne capitule à Ulm ; Napoléon entre à Vienne ; 2° l'armée Austro-Russe est écrasée à Austerlitz (2 déc. 1805). Le traité de Presbourg dépouille l'Autriche. Napoléon commence l'organisation de la confédération du Rhin (1805).

IV. Dans la quatrième coalition, la Prusse prend la place de l'Autriche vaincue (1806) : 1° en une seule journée l'armée prussienne est anéantie à Iéna et à Auerstœdt (14 oct. 1806). Napoléon entre à Berlin ; 2° les Russes sont vaincus à Eylau et à Friedland (1807). Le traité de Tilsitt dépouille la Prusse. Mais la Russie est épargnée ; Napoléon partage l'Europe avec le tsar Alexandre (1807).

I. Napoléon et la guerre. — Quand il s'agit de fabriquer le sceau impérial, une commission spéciale proposa d'y

---

Ouvrages a consulter : P. Gaffarel, *Campagnes du Consulat et de l'Empire*. — A. Rambaud, *l'Allemagne sous la domination française* (1804-1811). — A. Vandal, *Napoléon et Alexandre*. — E. Denis, *l'Allemagne de 1789 à 1810* (Bibliothèque d'histoire illustrée). — G. Cavaignac, *Formation de la Prusse contemporaine*. — Cartes et croquis de Jalliffier et Buchner, xv à xx.

graver un lion au repos. Napoléon y fit frapper à la place un symbole guerrier : l'aigle aux ailes déployées. La guerre était en effet, pour Napoléon, « un besoin personnel ». Il se regardait comme appelé à combattre presque sans interruption, pour arriver à dominer l'Europe, et, par l'Europe, le monde oriental : « Il n'y aura de repos en Europe, disait-il dès 1804, que sous un seul chef, qui aurait pour officiers des rois, qui distribuerait ses royaumes à ses lieutenants, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre de Bavière; celui-ci landammann de Suisse, celui-là stathouder de Hollande; tous ayant des charges dans la maison impériale, avec les titres de grand échanson, grand pannetier, grand écuyer, grand veneur, etc. On dira que ce plan n'est qu'une imitation de celui sur lequel l'Empire d'Allemagne a été établi ;... mais souvent il faut revenir à ce qui a été fait. »

Aussi, dès le début de son règne personnel, il a poursuivi son rêve de domination universelle pour lui et sa dynastie, non pour la France. La France s'était donnée à lui, au lendemain de la pacification générale et en remerciement de cette paix, dont il se vantait d'être l'auteur. Comme don de joyeux avènement, il renouvela la guerre contre l'Angleterre, compliquée bientôt d'une guerre au-delà du Rhin. Il savait mieux que personne faire servir les passions humaines à l'accomplissement de ses desseins. Il exploita habilement la vieille haine des Français contre l'Angleterre, et c'est pour en finir avec l'ennemi héréditaire qu'il lança la Grande Armée à la conquête de toute l'Europe. Sans doute il a été souvent entraîné malgré lui. Au sens étroit du mot, il n'a pas déclaré la guerre à la Prusse en 1806, ni à l'Autriche en 1809, ni à la Russie en 1812. Mais n'est-ce pas provoquer une guerre que de mettre l'ennemi dans la nécessité de l'engager sous peine de déshonneur ?

Ainsi donc : *l'Empire c'est la guerre ;* guerre triomphale d'abord, puis suivie d'épouvantables revers ; mais guerre toujours glorieuse et géniale, même dans l'épouvantable catastrophe finale[1]. Il est donc essentiel de connaître les

1. Lucien a noté en ces termes l'ambition égoïste de Napoléon : « Je ne suis pas de ceux qui ont cru que mon frère Napoléon fit la guerre malgré

institutions militaires du premier Empire et ce merveilleux instrument de tant de victoires, la Grande Armée.

La Grande Armée. — L'armée impériale diffère de plus en plus des armées républicaines. Celles-ci servaient par devoir, d'abord pour délivrer le sol sacré de la patrie dans le merveilleux élan de 1793, puis pour affranchir les autres peuples. C'étaient des armées nationales qui se battaient pour la France. L'armée impériale est une armée césarienne, qui sert exclusivement son chef. Déjà Napoléon avait transformé l'esprit de l'armée d'Italie; celles de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle avaient gardé des sentiments tout républicains. Leurs chefs, Moreau, Jourdan, Bernadotte, Macdonald, furent tenus à l'écart ou en suspicion. Quelques régiments de ces belles troupes allèrent périr à Saint-Domingue. Les autres, dirigés vers le camp de Boulogne, furent confondus avec ceux qui revenaient d'Italie et d'Égypte et se fondirent dans l'unité de la Grande Armée. Celle-ci, soulevée encore, au début, par l'enthousiasme républicain, s'associe toujours plus étroitement à son chef incomparable, s'exalte au souvenir des victoires passées et ne recherche plus que la gloire de le servir. Les vétérans encadrent fortement les



Garde impériale. — Pupille.

lui, à aucune époque que ce soit. J'ai trop connu, à cet égard, le fond de sa pensée, particulièrement du temps dont je parle. Et disons franchement que cette pensée, beaucoup plus ambitieuse que patriotique, qui lui faisait alors une nécessité personnelle de la guerre, m'avait été révélée presque sans mystère. » (*Mémoires*, édition Iung, II, 165.)

recrues; des généraux jeunes, ardents, sacrés par le succès, épris d'ambitions illimitées, les entraînent de victoire en victoire. Jamais chefs de plus haut mérite n'ont commandé troupes plus valeureuses.



Timbalier des lanciers de la garde impériale.

Nul n'exerça sur le soldat un ascendant plus profond que Napoléon. Il apparaissait à ses compagnons comme le Dieu vivant de la guerre. Ses bulletins militaires sont les chefs-d'œuvre du genre. Il savait excellement parler aux humbles, récompenser leurs exploits, les décorant souvent de sa propre croix, et veiller à leurs besoins matériels, parcourant les bivouacs, goûtant la soupe, appelant par leurs noms (qu'il avait soin de se faire désigner à l'avance) ses

vieux « grognards », leur tapant familièrement la joue. Il savait aussi éblouir par le prestige des costumes, caresser la vanité par mille distinctions ingénieusement inventées, savamment graduées, faire appel à tous les sentiments nobles ou puérils, égoïstes ou intéressés, gagner l'élite, séduire la foule, et tirer de ce peuple de soldats tout ce qu'il renfermait de forces raisonnées ou instinctives. Il était l'idole chérie de tous, pour laquelle on meurt en chantant.

Recrutement. Composition. — C'est cependant l'armée qui a subi le moins de réformes au temps du Consulat et de l'Empire. La loi de la conscription de Jourdan fournissait les soldats. Napoléon se contenta de substituer à la levée complète d'une classe le tirage au sort dans chaque classe, avec faculté, pour les appelés, de se faire remplacer; si bien que l'armée devint très vite une armée de carrière et que les jeunes gens de la bourgeoisie n'y servaient que dans les grades d'officiers.

Dès l'époque de la Révolution, des légions de volontaires étrangers avaient combattu sous nos drapeaux. Napoléon recruta des contingents réguliers dans les États vassaux de l'Empire. Il exigea de ses alliés des auxiliaires, avec les contributions nécessaires pour leur entretien. Leur nombre augmenta même d'autant plus que la France s'épuisait davantage. Lors de la campagne de Russie, l'armée française était comme dénationalisée. Le nombre des étrangers dépassait celui des Français de France. Pour exciter l'émulation entre les différents corps, Napoléon forma la garde impériale de l'élite de chacun d'eux. Des 7.000 hommes de la garde consulaire, elle fut portée à 50.000 hommes, dès le début de l'Empire ; et, en 1813, à 92.000 hommes. La diversité des corps était grande, et certaines dénominations nouvelles furent introduites : les *grenadiers* étaient les plus beaux hommes et les plus résistants; les *voltigeurs*, les plus petits et les plus alertes. Les *hussards* et les *chasseurs* se partageaient le service de la cavalerie légère ; les *cuirassiers* et les *carabiniers*, celui de la grosse cavalerie ; les *lanciers* et les *dragons* pouvaient être employés pour les deux services; les *guides* étaient chargés du métier d'éclaireurs.

L'artillerie et le génie eurent un grand rôle. Les plus grandes batailles, Eylau, Wagram, la Moscowa, donnèrent lieu à d'épouvantables canonnades, qui remplacèrent les charges à la baïonnette, tactique nouvelle qui rendait les batailles plus sanglantes, sans qu'elles fussent plus décisives. Napoléon fit du canon un excellent emploi, mais sans apporter de grands changements aux règlements de Gribeauval. Les pièces de 12 et de 6 à âme lisse, modèle de 1765, étaient les plus usitées en campagne. Le fusil à pierre, modèle de 1777, était à peu près seul en usage. C'étaient des armes encore défectueuses : la charge exigeait douze temps ; quand la pluie mouillait les amorces, il devenait impossible de faire feu Ainsi, pendant la Révolution, les savants avaient trouvé des procédés nouveaux pour la fabrication du bronze, de l'acier et la préparation du salpêtre. Mais, pendant toute la durée de l'Empire, l'armement ne profita d'aucun perfectionnement technique. Napoléon pensait que l'artillerie et la cavalerie doivent se compléter mutuellement ; l'artillerie, faisant le trou dans les lignes, la cavalerie, mitraille vivante, l'élargissant pour donner passage à l'infanterie, qui, seule, assure le gain des batailles.

La préparation. — La Grande Armée était toujours en haleine : les rares intervalles de paix furent une constante préparation à la guerre. Les manœuvres étaient fréquentes ainsi que les revues. Le service de l'inspection fonctionnait avec la plus grande ponctualité. Les inspecteurs des diverses armes étaient classés parmi les grands officiers militaires et avaient rang immédiatement après les maréchaux. Pour suffire à l'immense labeur de la préparation de ses campagnes, Napoléon avait divisé entre deux ministres le service de la guerre : le ministre de la Guerre, Berthier, puis Clarke depuis 1807, avait, dans ses attributions, les opérations militaires et les promotions ; le ministre directeur de l'administration de la Guerre, qui était un civil (Dejean depuis 1802, Lacuée depuis 1810), s'occupait du recrutement et de l'intendance.

Mais Napoléon était l'âme de toutes les opérations et de toutes les réformes. Pour les campagnes, il accumulait à

l'avance armes et munitions : les places d'armes, arsenaux militaires et magasins, étaient soigneusement ravitaillés en armes, effets d'habillement et de campement, selon les besoins. Napoléon connaissait à fond les états de situation. Le service des vivres restait seul en souffrance. Il est rare que l'armée n'ait pas vécu sur le pays qu'elle occupait, au moyen de réquisitions et souvent même de pillages. A partir de Friedland, les désordres augmentèrent : « La vie des soldats, dit Ségur, était comme un long assaut surhumain contre la fatigue et le danger, après lesquels le pillage, comme l'un des fruits de la victoire, leur semblait un droit. Le leur trop contester, c'eût été les rebuter. Comment enfin tout exiger sans rien tolérer? »

Les généraux de l'Empire. — Les principaux chefs, formés pendant les rudes guerres de la Révolution, furent comblés d'honneurs et de dotations. Napoléon créa en une seule promotion, lors de son avènement à l'Empire, quatorze maréchaux de France et quatre maréchaux honoraires[1]. Berthier, son chef d'état-major général, était toujours à ses côtés pour transmettre ses ordres. Davout, Masséna, Lannes, avaient le génie de la grande guerre; Ney était un entraîneur plein de feu ; d'illustres cavaliers, Murat, Lasalle, Montbrun, Junot, Grouchy, Kellermann, Rapp, Milhaud; des artilleurs de haute valeur, Marmont, Drouot, Lauriston, Songis ; d'excellents ingénieurs militaires, Marescot, Chasseloup-Laubat, Eblé, et tant d'autres, que Napoléon savait employer au mieux de leurs aptitudes, formèrent un état-major vraiment digne de son chef. Larrey dirigeait le service de chirurgie et des ambulances mobiles ; Desgenettes, le service médical.

L'armée, organisme complet, devait se suffire à elle-même. L'École polytechnique fournissait les officiers des

1. Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Sérurier; les quatre derniers étaient les maréchaux honoraires. D'autres furent élevés plus tard à cette dignité : Victor en 1807; Macdonald, Oudinot et Marmont après Wagram (1809); Suchet en 1812; Gouvion Saint-Cyr en 1812; Poniatowski en 1813; Grouchy en 1815.

armes spéciales; et l'École militaire, installée à Saint-Cyr depuis 1808, les officiers d'infanterie et de cavalerie. Napoléon chercha aussi à s'attacher directement les fils des vieilles familles nobles. Il les fit entrer à l'école des pages et à l'école de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye; en 1813, il créa même quatre régiments de *gardes d'honneur*, recrutés dans la bourgeoisie et équipés à leurs frais. C'étaient autant d'otages de la fidélité de plus en plus chancelante des hautes classes de la nation.

Il fit une effroyable consommation d'officiers; on vieillissait vite à son service. Il exaltait les plus capables par l'espoir d'un avancement rapide et des plus hautes distinctions; les malades ou les affaiblis obtenaient une retraite anticipée ou étaient versés dans les emplois civils. Napoléon tenait à avoir une armée jeune, et de jeunes chefs pour la conduire. D'ailleurs les beaux services étaient dignement récompensés. Berthier, Masséna, Davout, Ney, Bernadotte, furent créés princes; les autres maréchaux ducs (sauf Jourdan et Brune); au dessous, les comtes et les barons étaient nombreux. Les dotations furent énormes; Berthier et Masséna avaient plus d'un million de revenu annuel; les autres, à proportion. Ils ne se faisaient pas faute de donner l'exemple des plus coupables exactions; Masséna gagna 6 millions à vendre des licences en Italie, au début du blocus continental; Soult s'adjugea, dans son proconsulat d'Andalousie, les plus beaux objets d'art, comme ce Murillo, qu'il a plus tard vendu si cher au Louvre. Thiébault raconte, dans ses *Mémoires*, comment il frappa de son sabre un malheureux douanier, qui voulait l'empêcher de passer en contrebande des objets prohibés. Les profits illicites grossissaient les largesses du maître. Cependant il fit beaucoup d'ingrats; ses maréchaux, devenus trop riches, saisirent avidement, en 1814, l'occasion de ne plus risquer leur précieuse existence sur les champs de bataille. Leurs querelles amenèrent souvent des insuccès en Espagne, en Russie et en Allemagne; plus d'un grand chef refusa d'obéir à un rival ou de l'aider; la présence seule de Napoléon pouvait tout ramener dans l'ordre.

Malgré ces ombres au tableau, la Grande Armée eut, au plus haut degré, les plus belles qualités de notre race, l'entrain, la valeur, la loyauté. Napoléon éleva ses soldats au-dessus de l'humanité. Il a rassasié la France de gloire militaire, et c'est pour cela que l'épopée napoléonienne est restée chère à la nation. Il ne faut pas oublier cependant qu'elle a été payée au prix de six à sept millions de vies humaines, dont un quart de Français de France.

II. **Transformation monarchique des États vassaux.** — L'empereur avait été au moyen âge le chef des souverains européens et le dispensateur des couronnes. Napoléon avait relevé le titre, et voulait en exercer toutes les fonctions. Dominer l'Europe par l'extension des États feudataires, distribuer les trônes à ses parents, à ses soldats, à ses vassaux, tel fut son grand dessein. Il croyait à la nation invincible ou plutôt à son génie et à son étoile. Aussi la paix d'Amiens ne fut qu'une courte trêve. Partout les constitutions des Républiques sœurs furent transformées sur le modèle de la constitution française: en Hollande, une régence fut instituée sous la présidence de Shimmelpenninck, tout dévoué à la France. En Suisse, Napoléon envoya une petite armée, sous les ordres de Ney, pour imposer sa *médiation* entre les partis qui continuaient la lutte. Il s'attribua, avec le titre de *médiateur de la Confédération helvétique*, la haute main sur le gouvernement : « Il est reconnu par l'Europe, dit-il, que l'Italie, la Hollande et la Suisse sont à la disposition de la France. »

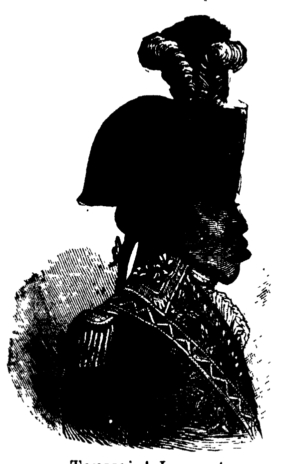
Il aurait pu dire aussi l'Allemagne : le *recez germanique* de 1803 bouleversa la condition de l'ancien Empire germanique. Le traité de Lunéville avait stipulé que les indemnités promises aux princes allemands, dépossédés de la rive gauche du Rhin, seraient réglées à Paris, sous la double médiation de la France et de la Russie. Ce fut une nouvelle « foire aux convoitises », comme le congrès de Rastadt de 1797. Les princes des plus nobles maisons faisaient antichambre, pour obtenir audience du premier consul ou de Talleyrand. Les villes libres furent médiatisées, sauf six :

Brême, Hambourg, Lubeck, Francfort-sur-le-Mein, Augsbourg et Nurenberg. Tous les domaines ecclésiastiques furent sécularisés, sauf le siège de Ratisbonne, où fut transporté Dalberg, l'ancien archevêque de Mayence, le flatteur de Napoléon. L'Autriche perdit ainsi sa clientèle la plus fidèle de villes libres et de petits souverains catholiques ; la Prusse, la Bavière, les maisons de Wurtemberg, de Bade et de Hesse, gagnèrent des territoires étendus. Déjà l'Allemand Görres avait écrit l'oraison funèbre du saint Empire, « mort, le 30 décembre 1797, jour de la reddition de Mayence, à l'âge florissant de 955 ans, doucement et dans le Seigneur, à la suite d'épuisement complet et d'une attaque d'apoplexie, en pleine conscience et muni des sacrements de l'Eglise ».

Ainsi Napoléon flagella rudement l'Allemagne ; mais il développa parmi les Allemands l'idée de leur unité. Les Habsbourg étaient définitivement déchus. Il se vantait d'avoir fait passer l'Empire des Germains aux Gaulois. L'empereur allemand sanctionna lui-même sa déchéance, comme souverain européen, en abdiquant le titre de François II, empereur d'Allemagne, pour prendre celui de François Ier, empereur héréditaire d'Autriche. C'est à Aix-la-Chapelle, la vieille capitale de Charlemagne, qu'il envoya une députation reconnaître l'empereur des Français (septembre 1804).

Dans les plans de Bonaparte, à la domination de l'Allemagne pour tenir l'Europe, répondait la domination de l'Italie pour ouvrir la route de l'Orient. En effet l'Italie, peu à peu, devenait toute française, Déjà, le 1er décembre 1801, la *consulte de Lyon*, formée des personnages les plus considérables de la Lombardie, avait déféré à Bonaparte la présidence de la République cisalpine. Le 2 septembre 1802, le Piémont fut annexé à la France, à la suite de l'abdication de Charles-Emmanuel IV et de la fuite en Sardaigne de son frère, le nouveau roi Victor-Emmanuel Ier. L'île d'Elbe fut annexée ; Gouvion Saint-Cyr occupa Tarente, Otrante et Brindisi, portes toujours ouvertes vers l'Orient, auquel Napoléon n'avait peut-être pas renoncé.

Projets coloniaux. — La mission de Sébastiani de Tripoli, en Égypte et en Syrie, était destinée à lui en rouvrir les voies. Le général Decaen, qui se vantait d'être, de tous les Français, celui qui détestait le plus les Anglais, partit, un mois seulement après la paix d'Amiens, avec la mission secrète de provoquer des soulèvements parmi les princes indiens; de l'Ile-de-France, où il s'arrêta, il ne cessa, jusqu'en 1811, d'organiser la course contre la marine britannique.


Toussaint-Louverture.

A l'Occident, Bonaparte avait cherché, dès le Consulat, des compensations à la perte de l'Égypte. Le général Leclerc réussit d'abord à enlever Saint-Domingue au président nègre Toussaint-Louverture, qui y avait établi sa dictature, sous la suzeraineté de la France. Mais les Français succombèrent en masse à la fièvre jaune, et les nègres restèrent les maîtres de l'île. Dès lors Bonaparte, qui avait obtenu de l'Espagne la rétrocession de la Louisiane (1800), avec l'espoir de faire profiter la France de tout le trafic du Mississipi, vendit aux États-Unis cette belle terre française pour une somme de 80 millions (1803). Ainsi, dominer toute l'Europe occidentale, ressaisir en Orient et peut-être même, dans le nouveau monde, tous les domaines occupés à un moment quelconque par les Français, telle était la gigantesque ambition de Napoléon. La paix d'Amiens n'existait plus.

Rupture de la paix d'Amiens. — Les Anglais ne l'avaient pas mieux observée. Malgré leurs engagements solennels, ils n'avaient évacué ni Malte, ni Alexandrie, ni les villes françaises de l'Inde. Ils continuaient de donner asile aux Bourbons, aux émigrés, aux chouans. Ils avaient encouragé

ou payé les complots contre la vie du premier Consul : tuer n'est pas assassiner, disaient les journaux anglais. Mais, ce qui rendit la guerre inévitable, ce fut la ruine imminente des négociants anglais. Bonaparte, non content de refuser de signer avec l'Angleterre aucun traité de commerce, prit des mesures sévères pour fermer à la marine britannique nos ports et ceux de nos alliés. Le roi Georges III, dans son message aux Communes, du 8 mars 1803, déclara la sûreté de l'Angleterre menacée par la France. Le premier Consul répliqua par une scène violente à l'ambassadeur anglais Whitworth : « Les Anglais, dit-il, veulent la guerre ; mais, s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre au fourreau. » Sans déclaration de guerre, les Anglais opérèrent la saisie de 1.200 bâtiments français et hollandais, pour une valeur de plus de 200 millions. Bonaparte répliqua en faisant arrêter tous les sujets anglais sur le territoire de la République. Le Hanovre fut occupé militairement par Mortier.

Le camp de Boulogne (1804-1805). — La seconde lutte contre l'Angleterre allait commencer. Pour la frapper au cœur, il prépara une descente directe dans l'île. Sept corps d'armée furent dirigés le long des côtes de la mer du Nord et de la Manche. Davout, à Ambleteuse, Soult, à Boulogne, Ney, à Montreuil, Lannes, à Arras, Murat, avec la réserve de cavalerie, faisaient manœuvrer 120.000 hommes de troupes d'élite ; Marmont, à Utrecht, Augereau, en Bretagne, formaient les ailes de l'armée d'Angleterre. Tous les ports et les chantiers s'animèrent pour construire en grand nombre et armer au plus vite des embarcations de tout bord : la Hollande, l'Espagne, le Portugal, devaient fournir des subsides et des navires contre « les tyrans des mers ». Napoléon ne voulait pas risquer la descente avant d'avoir arraché aux Anglais, au moins pour quelques heures, le commandement de la mer : « Que nous soyons maîtres du détroit six heures, disait-il, et nous serons maîtres du monde. »

Il commanda à ses amiraux d'opérer la jonction de leurs escadres aux Antilles, d'où ils reviendraient en hâte pour

interdire aux Anglais l'accès de la Manche. Mais Ganteaume ne put s'éloigner de Brest. Missiessy, arrivé trop tôt aux Antilles, revint s'enfermer à Rochefort. Villeneuve, parti de Toulon, ne trouva plus personne à la Martinique; sur l'ordre de Napoléon, il fit voile vers le port du Ferrol, pour y rallier l'escadre espagnole de Gravina et pour recommencer la tentative manquée. Nelson, le héros d'Aboukir, après s'être lancé, sans l'atteindre, à la poursuite de Villeneuve, devina le plan de Napoléon; il recommanda la concentration de toutes les escadres anglaises vers le cap Finisterre. Son collègue, l'amiral Calder, à la suited'une bataille indécise, ne put empêcher Villeneuve d'entrer au Ferrol. Mais lorsque, sur les objurgations de Napoléon, l'amiral français voulut en sortir, pour se diriger vers Rochefort et Brest, il fut arrêté par un vent défavorable, menacé par des forces ennemies très supérieures, et alla s'enfermer dans Cadix.

Bataille de Trafalgar (1805). — Villeneuve était poltron de tête et non de cœur : il le prouva, lorsque, sur un ordre formel d'attaquer l'ennemi, il sortit de Cadix et aborda résolument l'escadre de Nelson. En vue du cap de Trafalgar, « tout capitaine qui n'est pas au feu, n'est pas à son poste », avait dit Villeneuve. Nelson terminait de même ses instructions par cet ordre significatif : « Les chefs, qui ne peuvent apercevoir les signaux, ne peuvent mal faire, s'ils placent leur vaisseau bord à bord avec un navire ennemi. » Au début même de la bataille, il faisait transmettre par signaux à tous ses vaisseaux cet ordre du jour d'une simplicité mâle : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. »

La valeur fut égale des deux côtés. Mais Nelson, et son lieutenant Collingwood, attaquèrent en flanc, par deux colonnes, notre flotte, rangée sur une seule ligne de plus d'une lieue de long : « Nous avons de mauvais mâts, de mauvaises voiles, de mauvais officiers, de mauvais matelots », écrivait Villeneuve. Ils firent cependant bonne contenance devant un ennemi qui avait des moyens très supérieurs; mais ils furent vaincus. Nelson fut tué à son poste de commandement, et Villeneuve fait prisonnier. « Il est

moins coupable qu'on est généralement porté à le croire, écrit un juge compétent, Jurien de la Gravière[1]. » Cependant Napoléon lui attribua toute la responsabilité du double échec subi. La bataille du cap Finisterre avait arrêté la descente en Angleterre; la défaite de Trafalgar (25 octobre 1805) ruina la marine française. Désormais Napoléon, pour vaincre l'Angleterre, va chercher à lui fermer le continent; il sera obligé d'étendre ses conquêtes jusqu'en Russie.

III. **La troisième coalition** (1805). — Napoléon voulut effacer le ridicule de cet avortement par de nouvelles victoires. Il n'était jamais pris au dépourvu, ayant, comme il le disait, l'habitude de « faire ses thèmes en partie double ». L'annexion de Gênes à l'empire français, la proclamation de Napoléon comme roi d'Italie, avaient inquiété l'Autriche. Elle préparait des armements. L'implacable Pitt, revenu aux affaires, recrutait partout, à prix d'argent, des ennemis contre la France. L'Autriche, la Russie, la Suède et le roi de Naples, s'unirent à l'Angleterre pour imposer à l'empereur le respect des traités de Lunéville et d'Amiens. L'Autriche mit sur pied deux armées; l'une, sous les ordres de Mack et de l'archiduc Ferdinand (90.000 hommes), devait opérer sur le haut Danube; l'autre, commandée par l'archiduc Jean (40.000 hommes), dans la haute Italie. Quatre armées russes suivaient.

La coalition espérait entraîner la Prusse, dès les premiers succès, et jeter contre la France un demi-million d'hommes. Le rêve, qu'on n'avouait pas, mais qui hantait les cabinets ennemis, était de reprendre à la France toutes ses conquêtes et de la ramener à ses frontières de l'ancien régime. Cependant une partie de l'Allemagne se ralliait à la cause française; c'étaient les maisons de Bade, de Wurtemberg,

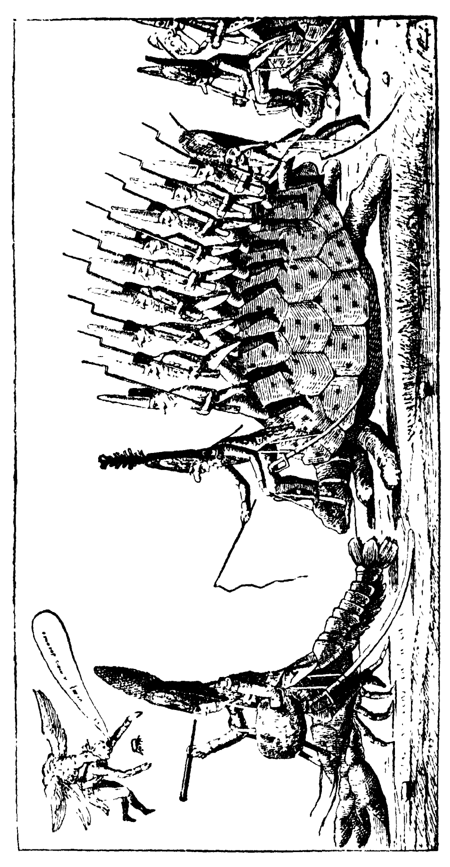
1. La défaite de Villeneuve a prévenu les dangers d'une expédition tellement chimérique, qu'on s'est demandé si Napoléon n'avait pas voulu, sous le faux prétexte d'une descente simulée, organiser seulement et tenir en haleine la Grande Armée. Les Anglais avaient déjà bloqué deux armées françaises, l'une en Egypte, l'autre à Saint-Domingue. Comment Napoléon, même vainqueur, aurait-il pu rentrer en France?

le duc de Bavière, à qui Maret promit, au nom de l'empereur, le titre de roi; Duroc offrit le Hanovre à la Prusse, pour prix de sa neutralité. Cette neutralité assura la victoire à Napoléon.

Capitulation d'Ulm. — La campagne de 1805 a deux théâtres, très éloignés l'un de l'autre : la Bavière et la Moravie. Napoléon détruit successivement les Autrichiens à Ulm, et les Russes à Austerlitz. C'est sa tactique habituelle d'attaquer à part chacun de ses ennemis, en les devançant de vitesse et en leur opposant successivement des forces au moins égales. Dès le 13 août 1805, au camp de Boulogne, à la suite d'une soi-disant scène d'inspiration longuement préparée, il avait dicté à Daru, son secrétaire, le plan de la campagne. Par une série de marches rapides, combinées avec une merveilleuse précision, il amena les sept corps de la Grande Armée des bords de la Manche et de la mer du Nord, sur le Rhin et le Mein, de Strasbourg à Wurtzbourg. Comme Kray en 1800, Mack avait occupé la Bavière, placé à Ulm son quartier général, et il attendait les Français aux défilés de la Forêt-Noire. Moreau avait tourné l'aile gauche de Kray en atteignant le Danube par le sud. Napoléon le gagna par le nord et tourna l'aile droite de Mack. Ce sont deux opérations complémentaires.

Tandis qu'Augereau, avec la cavalerie de Murat, entretenait l'erreur des Autrichiens par des démonstrations du côté de Strasbourg, Napoléon opérait une grande conversion vers le Sud, en prenant le corps de Ney pour pivot. A la gauche française, Bernadotte et Marmont entraient à Munich; au centre, Davout se tint en observation à Neubourg; Soult et Lannes, à droite, coupèrent la retraite à Mack. Ulm allait être investi. Mack chercha à s'échapper : 1° par la rive droite du Danube; il se heurta à Murat dans la journée de Wertingen; 2° vers le sud; il fut arrêté par Soult à Memmingen; 3° par la rive gauche du Danube; Ney le fit reculer à Gunzbourg; tandis que son lieutenant, Dupont, avec 6.000 hommes contre 18.000 Autrichiens, livrait un combat désespéré, à Albeck, contre l'archiduc Ferdinand. Celui-ci réussit à faire la trouée; mais il fut

atteint par la cavalerie de Murat à Neresheim, et ne s'échappa qu'avec quelques centaines d'hommes. Cependant, à la suite du rude combat d'Elchingen, Ney enleva



la position du Michelsberg, qui domine Ulm. Mack, étroitement cerné, ayant échoué dans toutes ses tentatives de sortie, fut forcé de capituler. Les Russes avaient marché trop lentement pour pouvoir le secourir. *Avec les jambes*

de ses soldats, Napoléon avait dispersé, en trois semaines, une armée de 100.000 Autrichiens; sur une ligne d'opérations de 300 lieues de développement, pas une de ses combinaisons n'avait manqué.

Bataille d'Austerlitz. — La route de Vienne était ouverte : les Français s'y portèrent à marches forcées, bousculèrent les Russes à Amstetten et à Diernstein, où le corps de Mortier fut, un instant, très compromis, et entrèrent sans résistance dans la vieille capitale des Habsbourg, qui voyait, pour la première fois, dans ses murs, une armée venue de l'Occident. Sans s'y arrêter, Napoléon franchit le Danube et poursuivit l'ennemi dans la Moravie. Les deux empereurs, François et Alexandre, espéraient y enfermer Napoléon. Ils comptaient que l'archiduc Charles, venu d'Italie, lui couperait la retraite sur Vienne; que l'archiduc Ferdinand, avec l'appui probable du roi de Prusse, lui fermerait l'accès de la Bohême. Ainsi Napoléon serait acculé à la capitulation, et la honte d'Ulm serait effacée.

Déjà le généralissime russe Koutouzof avait réussi, par la ruse, à éviter un échec complet à Hollabrünn. L'ennemi était plein de confiance. Napoléon entretint habilement ces illusions. Dans la bataille d'Austerlitz, ou des Trois Empereurs (2 décembre 1805), Davout, à l'aile droite française, feignit de reculer devant les Russes, pour leur faire abandonner la forte position qu'ils occupaient sur le plateau de Pratzen. Soult se lança à l'assaut de ce plateau, coupa en deux l'armée russe, tandis que Lannes et Murat attaquaient vigoureusement l'aile droite ennemie. Les Russes se sauvèrent en masse en traversant des étangs glacés. Napoléon fit briser la glace à coups de canon et noyer les fuyards. L'ennemi perdit 15.000 hommes tués ou blessés, 20.000 prisonniers, 45 drapeaux et 146 canons. C'était l'effondrement complet de la monarchie autrichienne.

Traité de Presbourg (1805). — Napoléon la frappa durement. Pitt[1] était mort, hanté, comme d'une sorte de fan-

1. On raconte qu'en recevant la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, il s'écria, en montrant une carte d'Europe appendue au mur : « Roulez cette carte, elle ne servira que dans dix ans. »

tôme, de l'image d'Austerlitz. L'envoyé prussien Haugwitz, qui avait attendu prudemment l'issue de la bataille, au lieu de signer avec les alliés le traité tout préparé contre Napoléon, se hâta d'accepter toutes les conditions de l'empereur. La Prusse livrait l'Allemagne aux Français, moyennant l'acquisition du Hanovre L'Autriche céda presque toutes ses provinces allemandes : à la Bavière, le Tyrol et le Vorarlberg; aux ducs de Wurtemberg et de Bade, le Brisgau, l'Ortenau, la ville de Constance; elle abandonna au royaume d'Italie tout ce qu'elle avait reçu, comme compensation de ses pertes, par le traité de Campo-Formio, et l'État vénitien avec l'Istrie et la Dalmatie. En échange de tant de territoires cédés, l'Autriche reçut seulement le pays de Salzbourg. Au lieu de rejeter l'Autriche vers l'Orient, selon les conseils de Talleyrand, Napoléon cherchait à lui en fermer le chemin (27 décembre 1805).

Le système fédératif de l'Occident. — Immédiatement Napoléon distribua à ses parents, à ses compagnons d'armes, et à ses alliés, les dépouilles des vaincus. Sous prétexte de réorganiser l'Allemagne, il fonda la confédération du Rhin, dont il s'adjugea la présidence; 16 princes y entrèrent; parmi eux les ducs de Bavière et de Wurtemberg, qui devinrent rois; le margrave de Bade, qui devint grand-duc. Napoléon crut se les attacher en leur distribuant le Tyrol et la Souabe, enlevés à l'Autriche, et en concluant avec eux des alliances de famille. Son beau-fils, le prince Eugène, épousa une princesse de Bavière; son frère Jérôme, une princesse de Wurtemberg; l'héritier du grand-duc de Bade, une Beauharnais. Son beau-frère, Murat, fut grand-duc de Berg; son ami Berthier fut prince de Neufchâtel. François Ier se déclara délié de toutes ses obligations à l'égard du Corps germanique. C'était le glas funèbre de l'Empire. La France n'avait nul intérêt à toutes ces stipulations; elle devait au contraire redouter le voisinage d'une Allemagne plus concentrée, sous des princes plus puissants. Mais Napoléon sut persuader à la nation qu'il avait achevé au-delà du Rhin la lutte traditionnelle contre les Habsbourg.

Le lendemain du traité de Presbourg, par un simple décret, Napoléon déclara les Bourbons de Naples déchus, à cause de l'abominable conduite de la reine Caroline, l'ancienne amie de Nelson et des Anglais. Joseph, l'aîné des Bonaparte, dut aller régner, à Naples, sur un peuple qui ne l'accueillit qu'avec regret. Il eut le titre de roi des Deux-Siciles; mais il n'eut jamais la Sicile, où les Anglais faisaient bonne garde autour des Bourbons détrônés. L'une des sœurs de Napoléon, Élisa Baciocchi, fut princesse de Lucques et de Piombino, et bientôt après grande-duchesse de Toscane; l'autre, Pauline Borghèse, fut princesse de Guastalla. Napoléon était lui-même roi d'Italie; mais il en laissait à Eugène de Beauharnais le gouvernement effectif avec le titre de vice-roi. Par le nord et par le sud il tenait l'Italie : le pape seul restait indépendant au centre.

Au nord de l'Empire français, Napoléon détruisit la République batave et constitua à la place un royaume de Hollande, dont Louis Bonaparte, l'avant-dernier de ses frères, devint roi. En même temps il créait en Italie des duchés et des principautés héréditaires, pour ses maréchaux et pour ses ministres. Il voulait les associer à son œuvre par l'intérêt; ils ne devaient plus penser et agir que conformément à ses propres desseins. Les frères de Napoléon, devenus rois, restaient avant tout grands dignitaires français et, dès lors, soumis au maître : « Voilà des gens que j'ai faits indépendants, disait-il; je saurai bien les empêcher d'être des ingrats[1]. » Napoléon, maître par lui-même ou

1. Dans la Vénétie sont attribués les duchés : de Dalmatie à Soult, d'Istrie à Bessières, de Frioul à Duroc, de Cadore à Champagny, de Bellune à Victor, de Conegliano à Moncey, de Trévise à Mortier, de Bassano à Maret, de Feltre à Clarke, de Vicence à Caulaincourt, de Padoue à Arrighi, de Rovigo à Savary; dans le royaume de Naples, les duchés de Gaëte à Gaudin, d'Otrante à Fouché, de Tarente à Macdonald, de Reggio à Oudinot, la principauté de Bénévent à Talleyrand, celle de Ponte-Corvo à Bernadotte, qui, par sa femme, était le beau-frère de Joseph. Enfin Cambacérès devint duc de Parme, Lebrun, duc de Plaisance, et le grand juge Régnier, duc de Massa. Napoléon a créé 388 comtes, 1080 barons. Il dépensait 30 millions par an pour payer leurs dotations. Les ducs et princes touchaient, en outre, le quinzième des revenus du pays où était situé leur titre nobiliaire. Napoléon prétendait que ces nouveaux nobles devaient servir d'intercesseurs entre lui et le peuple.

par ses vassaux de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, avait reconstitué l'Empire carolingien. Metternich avouait lui-même qu'à ce moment on ne pouvait plus empêcher la France de se mettre à la tête du système fédératif de l'Occident.

IV. **La Prusse à la fin du XVIII[e] siècle.** — Ce système contre nature ne pouvait se soutenir que par la guerre. Moins d'un an après la paix de Presbourg, une nouvelle coalition éclata. La Prusse s'unit à la Russie et à l'Angleterre pour combattre Napoléon. La Prusse de 1806 n'était plus celle de Frédéric II. Il avait fait la Prusse grande. Mais sa grandeur était attachée à sa personne. Ses ministres n'avaient été que de simples commis, exécutant aveuglément ses ordres sur toutes choses et soumis à l'obéissance passive. Ses finances semblaient prospérer, puisqu'il avait laissé une épargne de 60.000.000 d'écus; mais elles n'étaient pas organisées; il n'y avait ni crédit, ni ressources fixes, ni contrôle régulier. L'armée prussienne avait été un merveilleux instrument de conquête; serait-elle aussi bien appropriée pour la résistance à l'invasion? Elle était trop séquestrée de la nation, composée d'aventuriers recrutés partout; les mercenaires cosmopolites qui la composaient étaient condamnés au service jusqu'à l'entier épuisement. Vieillis et impotents, ils recevaient pour toute retraite un brevet de mendiant; en récompense de leurs services, ils étaient réduits à vivre de la charité publique. Les officiers étaient, pour la plupart, propriétaires de leur grade qu'ils avaient acheté; ils y vieillissaient trop longtemps; en 1806, le général en chef Brunswick avait 71 ans; sur 66 colonels, 28 avaient plus de 60 ans; sur 281 majors, 190 avaient plus de 50 ans.

La diplomatie de Frédéric II avait eu pour ressorts l'intrigue et la fourberie; il avait eu l'art de dissimuler ses moyens, de colorer ses prétextes; après lui, l'intrigue apparut dans toute sa laideur. La tolérance religieuse du grand Frédéric reposait non sur le respect des croyances d'autrui, mais sur son égal mépris pour tous les croyants. La noblesse était pauvre et constituait un monde à part, rigoureusement

fermé; la bourgeoisie, riche, mais méprisée, était tenue à l'écart de toutes fonctions publiques. Berlin, une des plus belles villes de l'Europe, était en proie au libertinage des mœurs et de la pensée. Mirabeau l'appelle un noble tripot : « Les cordes sont si tendues, écrivait-il, qu'elles ne peuvent être que relâchées. Le peuple a été tellement opprimé, vexé, persécuté, qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira et presque de soi-même tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais, au premier coup de canon ou à la première circonstance orageuse, tout ce petit échafaudage de médiocrité croulerait. »

Les rois de Prusse. — Frédéric-Guillaume II, neveu et successeur de Frédéric II (1786-1797), avait la taille et la force d'un « Cent-Suisses ». C'était « une énorme machine de chair », vrai roi de parade, très sévère pour autrui, très relâché dans ses mœurs; il eut en même temps trois épouses vivantes, dont il avait fait bénir publiquement l'union par les pasteurs de sa cour. Son favori Wœllner, aidé d'un ventriloque, simulait des apparitions et donnait, au nom des ombres illustres qu'il évoquait, les conseils qu'il voulait faire prévaloir. Son principal ministre, Bichofswerder, rêveur et superstitieux, croyait aussi à toutes ces fantasmagories. La cour de Prussse était devenue une association de rose-croix, dirigée par des magiciens, qui vendaient tous les secrets et toutes les faveurs à beaux deniers comptants. Ce fantoche couronné combattit mollement la Révolution, à Valmy, à Wissembourg, et se retira le premier de la coalition, au traité de Bâle (1795). Battu sur le Rhin, il avait trouvé sur la Vistule d'amples compensations, en enlevant deux nouveaux morceaux de Pologne par les partages de 1793 et de 1795.

Son fils Frédéric-Guillaume III (1797-1840) était d'esprit aussi indécis et borné que Louis XVI. Il fut d'abord en coquetterie avec la France et fit bon accueil à Duroc, ambassadeur du premier Consul (1800). Il vit avec plaisir l'abaissement de l'Autriche, au traité de Lunéville, et se fit attribuer de larges indemnités, pour les territoires perdus sur la rive gauche du Rhin. Mais il redoutait la puissance de Napo-

léon devenu empereur. Il ne sut pas faire la guerre en 1805. Il la fit trop vite en 1806.

Napoléon et la Prusse. — Le rôle de la Prusse, en 1805, avait été peu honorable. Le tsar, dans une entrevue émouvante avec le roi Frédéric-Guillaume III, à minuit, devant le tombeau de Frédéric II, avait arrache la promesse de la coopération des troupes prussiennes contre les Français; mais Haugwitz, aussi indécis que son maître, proposa d'attendre que le sort des armes eût décidé entre les adversaires. L'écrasante victoire d'Austerlitz mit Haugwitz aux pieds de l'empereur. Le traité signé à Schœnbrunn coûta à la Prusse quelques places isolées : Berg, Clèves et Wesel sur le Rhin, Anspach et Bayreuth en Bavière, Neufchâtel en Suisse; elle reçut, en échange, le territoire compact du Hanovre et fut invitée à se mettre à la tête d'une confédération de l'Allemagne du Nord. Il semblait que la Prusse, ainsi agrandie, fût destinée par Napoléon à devenir le point d'appui nécessaire de l'Empire français.

Pour cela, il suffisait de lui montrer quelques égards. Mais Napoléon avait, pour les Prussiens, le plus profond mépris. Il donna l'avis aux princes allemands du Nord de ne point se laisser englober dans l'union prussienne, en même temps qu'il travaillait à faire entrer la Hesse et la Saxe dans la confédération du Rhin. Puis, ayant reçu de Fox, le successeur de William Pitt, quelques avances en vue de la paix avec l'Angleterre, Napoléon ne se cacha pas pour déclarer que, si le Hanovre était le seul obstacle à la paix, il le reprendrait à la Prusse, sans plus de façon qu'il le lui avait donné. Cette bravade fut rapportée après boire, par lord Yarmouth, plénipotentiaire anglais, à l'ambassadeur prussien Lucchésini. Dès lors comment se fier aux promesses de Napoléon ?

Le chauvinisme allemand s'éveilla brutalement. La création de la confédération du Rhin avait porté ombrage à la Prusse; les princes allemands dépossédés, les bourgeois malmenés par les soldats français, les paysans foulés par les réquisitions, devenaient hostiles. La reine Louise de Prusse, le prince Louis, neveu du roi, le ministre

Hardenberg, prêchaient la guerre ; et l'on accueillait à coups de pierres Haugwitz, coupable d'avoir signé le traité de Schœnbrünn. Sans rancune pour l'affaire du Hanovre, l'Angleterre offrait à la Prusse de nouveaux subsides. Le tsar fit des levées de troupes, négocia à la fois à Paris et à Berlin ; et, quand il se crut suffisamment préparé, il désavoua les engagements pris avec Napoléon, par son envoyé, d'Oubril. La Suède fit cause commune avec les alliés. La quatrième coalition était formée.

La quatrième coalition (1806-1807). — A vrai dire, cet enthousiasme avait quelque chose de superficiel et de factice : c'était une fantaisie de cour, plutôt qu'un élan national. Confiante dans sa supériorité passée, la monarchie prussienne, « avec sa jactancieuse armée », courait à sa perte. Le roi de Prusse adressa à l'empereur un ultimatum injurieux pour le sommer d'évacuer l'Allemagne et de renoncer à la confédération du Rhin. Il s'était décidé trop tard, après la ruine des Autrichiens, ou trop tôt, avant que la Russie fût prête. La Prusse était en décadence. Le vieux décor, dressé par Frédéric II, faisait encore illusion ; mais ce n'était plus qu'un décor : « Napoléon souffla sur la Prusse, et la Prusse cessa d'exister ». (H. Heine.)

Batailles d'Iéna et d'Auerstœdt. — La campagne de 1806 semble la reproduction de celle de 1805. L'Autriche est neutre, comme l'avait été la Prusse. Napoléon accable les Prussiens séparément en Thuringe, puis marche contre les Russes en Pologne. Mais les Autrichiens avaient fait belle contenance dans les opérations autour d'Ulm, tandis que la monarchie prussienne s'effondra en une seule journée. Au contraire, les Russes firent une plus longue résistance. Napoléon mit six mois pour en venir à bout.

Une fois de plus Napoléon devança et trompa ses ennemis. Le roi de Prusse, avec sa principale armée sous les ordres du vieux duc de Brunswick, attendait les Français à la trouée d'Eisenach ; ils passèrent par les défilés du Frankenwald. Napoléon ne trouva en arrière que la seconde armée, la plus faible, commandée par le prince de Hohenlohe, un vaniteux qui s'était flatté de battre tout seul Napo-

léon; pour la couper, de la route de Berlin, l'empereur détacha vers le nord le corps du maréchal Davout. Grâce à l'occupation du plateau du Landgrafenberg, Napoléon, aidé de ses meilleurs chefs de corps, Augereau, Lannes, Soult et Ney, enfonça les Prussiens à Iéna; la cavalerie de Murat acheva la déroute. Mais, le même jour, les 60.000 soldats du roi de Prusse, qui, se sachant tourné, cherchait à rétrograder vers Berlin, vinrent se heurter, à Auerstœdt, aux 26.000 Français de Davout. Bernadotte, posté à Dornbourg, à égale distance d'Iéna et d'Auerstœdt refusa ses secours à Davout, alléguant les instructions de Napoléon; peut-être espérait-il se ménager l'honneur de la victoire, en intervenant pour sauver Davout, s'il était trop menacé. Mais grâce à l'inébranlable tenacité de ses trois divisionnaires, Morand, Friant et Gudin, Davout garda l'avantage. Les vaincus d'Iéna et d'Auerstœdt, poursuivis à fond de train par notre cavalerie, se rejoignirent sur la route de Weimar. La déroute se changea en débâcle (14 octobre 1806).

Ce n'est pas l'armée seule qui fut vaincue dans cette mémorable journée : c'est la nation prussienne qui défaillit tout entière. Tandis que les tristes débris de ces troupes, naguère si fières, poursuivies jusque dans la Poméranie et le Mecklembourg, déposaient les armes, les places fortes se rendirent sans résistance : Magdebourg à Ney, Stettin à l'avant-garde des cavaliers de Lassalle, Custrin à une petite troupe française, à qui le gouverneur prussien offrit des bateaux pour traverser l'Oder : « C'était une véritable dégringolade de villes, dit la duchesse d'Abrantès. » A Berlin, sur l'ordre du roi, la population entière assista à l'entrée triomphale de Napoléon avec tous les fonctionnaires à leur poste, comme en un jour de fête. Les Prussiens, de même que le roi, croyaient fléchir le vainqueur en lui épargnant toute résistance : « Depuis le mois d'octobre 1806, écrivait un patriote allemand, la monarchie prussienne n'est plus qu'un phénomène historique. »

Campagne de Prusse. — La Prusse était à bas, tâche relativement facile. Maintenant il fallait atteindre les Russes, qui avançaient lentement en masses profondes à travers les

plaines de la Pologne. Comment persuader à la France qu'il s'agissait, dans cette guerre, d'un intérêt vraiment national? Comment entraîner la Grande Armée si loin du Rhin? Jusqu'à Berlin, la marche avait été rapide, on ne manquait de rien; la discipline n'avait pas trop souffert. Mais, en Pologne, la misère devient effroyable; les Russes reculent systématiquement, en ravageant tous les villages. Les passages continuels de troupes ruinent les villes. Les premiers arrivés enlèvent presque tout; les autres, surtout les auxiliaires allemands, réquisitionnent ce qui reste, le sabre en main; puis les malandrins achèvent la curée. Alors, aussi, la neige couvre la campagne; on se bat, la nuit, à la limpide clarté de la lune; les Russes ont ordre de ne pousser aucun cri. On croit combattre contre des ombres.

Batailles d'Eylau et de Friedland (1807). — Les opérations commencèrent sur la Vistule, contre les chefs russes Kaminski et Bennigsen. Les combats heureux de Czarnowo, de Golymin, de Pulstuck et de Soldau, rejetèrent les Russes au-delà de la ligne de l'Ukra (décembre 1806). L'armée prit ses quartiers d'hiver dans des terres glaiseuses, où le dégel était encore plus redoutable que la neige : « En Pologne, disait Napoléon, Dieu a créé un cinquième élément, la boue. » Cependant Bennigsen voulut couper en deux l'armée française : il attaqua le corps de Bernadotte, qui était à l'extrême gauche, près d'Elbing, avec l'espoir de le jeter à la mer. La belle résistance du chef français à Mohrungen déjoua ce calcul ; et Bennigsen, averti par une dépêche, saisie sur un officier français, se retira pour ne pas être à son tour enveloppé par Napoléon.

Dans sa retraite vers Kœnigsberg, il s'arrêta à Eylau; une grande bataille s'engagea sur des étangs glacés et cachés par la neige. Le corps d'Augereau, aveuglé par une tourmente neigeuse, fut presque anéanti ; la cavalerie russe arriva jusqu'au cimetière d'Eylau et faillit enlever Napoléon; il fut dégagé par les charges épiques de Murat, qui, avec ses 90 escadrons, enfonça les trois lignes de l'infanterie russe et dut ensuite refaire une trouée, au retour, en lui passant de nouveau sur le corps. Enfin l'arrivée de

Davoût et de Ney aux deux ailes assura l'avantage; 30.000 Russes et 18.000 Français gisaient pêle-même dans



Bataille d'Eylau (d'après Gros).

une boue de neige et de sang : « Quel massacre, s'écriait Ney, et sans résultat! » (8 février 1807). Était-ce vraiment

une victoire pour nous? Les Russes chantèrent des *Te Deum* de triomphe : un long frémissement d'espoir courut parmi nos ennemis : le tsar et le roi de Prusse signèrent le traité de Bartenstein, s'engageant à ne pas traiter avec la France, avant de l'avoir fait rentrer dans sa limite du Rhin.

Cependant le maréchal Lefebvre, avec l'aide de Lariboisière et de Chasseloup-Laubat, s'était emparé de Dantzig après un siège mémorable. La bataille décisive s'engagea à Friedland, le 14 juin 1807, anniversaire de Marengo : les Russes s'étaient entassés en avant de l'Alle sans autre moyen de retraite que les ponts de cette rivière : « On ne surprend pas souvent l'ennemi en pareille faute, s'écria Napoléon. Lannes commença l'attaque dès trois heures du matin avec 30.000 hommes contre 75.000 Russes, aidé bientôt par Mortier; il allait être contraint de céder la place, après treize heures de résistance acharnée, quand il vit, au désordre des Russes, qu'ils étaient tournés. Ney avait traversé l'Alle, coupé les ponts, occupé le château de Friedland et enfoncé les Russes. Ils perdirent 20.000 hommes et 80 canons. Les Français entrèrent à Kœnigsberg ; l'armée russe était désemparée. Bennigsen adjurait le tsar de traiter.

Traité de Tilsitt (1807). — La paix de Tilsitt mit fin à la quatrième coalition : la Prusse n'avait pas voulu être le point d'appui de Napoléon; le tsar offrit de lui servir de second dans sa lutte contre l'Angleterre. Les deux empereurs se partagèrent l'Europe. Ils se virent d'abord sur un radeau, construit au milieu du Niémen. Bientôt les entrevues se multiplièrent dans la ville de Tilsitt. Alexandre déploya toutes les séductions de sa subtile finesse, pour charmer Napoléon, qui se mit en coquetterie de son côté pour le gagner et le retenir. L'empereur venait, par le décret de Berlin, d'organiser contre les Anglais le blocus continental. Alexandre s'engagea secrètement à fermer à leur commerce l'accès de ses ports. Puis ils se partagèrent le monde : le tsar reconnut à l'avance les royaumes nouveaux qu'il plairait à Napoléon de créer en Allemagne, aux dépens de

la Prusse ; il obtiendrait, en échange, des agrandissements du côté de la Suède, en Finlande, et de la Turquie, en Bessarabie. Chacun des deux souverains livrait ses alliés : Alexandre, l'Angleterre ; Napoléon, la Suède et la Turquie, si longtemps dévouées à la France. Ce n'est pas sans quelque raison que les Anglais ont appelé la paix de Tilsitt la paix traîtresse.

Alexandre « menait en laisse le roi de Prusse qu'on apercevait à peine », et la reine de Prusse, qui cherchait à fléchir Napoléon par ses larmes et par sa beauté. Napoléon aurait pu, en dépouillant la Prusse de ses provinces allemandes, la rejeter vers l'Est, dans le monde slave, comme le lui conseillait Talleyrand. Il se montra impitoyable pour elle. Elle fut réduite à quatre provinces : la Silésie, le Brandebourg, la Poméranie et la Prusse proprement dite. Et par une formule cruellement humiliante « il lui restituait ces quatre provinces par égard pour Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies ». Mais la monarchie prussienne abandonna tous ses territoires à l'ouest de l'Elbe, qui formèrent, avec la plus grande partie du Hanovre, le royaume de Westphalie, donné à Jérôme Bonaparte. Elle dut renoncer de même à toutes ses acquisitions aux dépens de la Pologne ; Napoléon en constitua le grand duché de Varsovie et le donna à l'électeur de Saxe, qui devint roi. Le roi de Prusse dut, en outre, exclure toutes les marchandises anglaises, reconnaître tous les changements opérés ou qui seraient opérés dans la suite par Napoléon, enfin payer une contribution de guerre de 100 millions. L'évacuation, par le vainqueur, des provinces laissées au vaincu était subordonnée au paiement de cette contribution. Par cette dernière clause, Napoléon se ménageait le moyen de prolonger le supplice de la Prusse.

Extension exagérée de l'Empire. — Ainsi la constitution de l'Allemagne napoléonienne, commencée au lendemain du traité de Presbourg, était achevée. Elle entrait tout entière dans la confédération du Rhin, c'est-à-dire dans la clientèle française. L'Empire français se substituait à l'empire germanique des Habsbourg. Désormais la France

donne des lois au continent et le tourne tout entier contre l'Angleterre; enfin Napoléon touche l'Europe orientale avec son épée. Il refusera à Alexandre de s'y tailler une part prépondérante, et ce sera l'une des causes de la brouille.

A l'égard de la Prusse, il s'est montré vainqueur inexorable. Il l'a mutilée comme l'Autriche, sans la détruire. D'ailleurs, de nos jours, un peuple ne peut ni mourir, ni disparaître; il en reste toujours au moins un État de troisième ordre ou même une simple province qui représente la nationalité vaincue. On comprend avec quel acharnement la Prusse a poursuivi sa revanche en 1814 et en 1815; et combien ces souvenirs d'Iéna et de Tilsitt pouvaient servir encore à enflammer le patriotisme prussien en 1870.

La France fut éblouie après le traité de Tilsitt et espéra une fois de plus les bienfaits d'une paix durable. Ce ne fut qu'une courte halte au milieu de guerres qui ne pouvaient cesser. Napoléon, qui semblait n'avoir plus qu'à faire capituler l'Angleterre, se laissa détourner de son but, par l'Espagne, par la Russie, par la question d'Orient. Sa pensée flottait dans un rêve perpétuel d'agrandissement; toutes les solutions définitives s'évanouissaient au moment où la victoire était sur le point de les mieux assurer. La politique napoléonienne était un flux perpétuel de combinaisons inachevées : « Il semble que le propre de l'*impérialisme* soit de tout commencer sans rien achever. » (Seeley.)

SUJETS A TRAITER

La Grande Armée. Son organisation. Ses principaux chefs.
La Confédération du Rhin.
La France et la Prusse pendant le Consulat et l'Empire.
Le maréchal Davout duc d'Auerstædt.

TABLEAU DES GUERRES CONTRE LA TROISIÈME ET LA QUATRIÈME COALITION (1805-1806)

Troisième coalition (1805) Angleterre, Autriche, Russie.	CAUSES	Napoléon devenu empereur aspire à la monarchie universelle. Annexion du Piémont (1802), de Gênes (1805). Transformation des Républiques sœurs en monarchies. Guerre avec l'Angleterre. Vaine tentative du camp de Boulogne. Désastre de Trafalgar (1805).
	GUERRES	1° En Bavière contre l'Autriche. Mack capitule à Ulm (20 oct.). Entrée à Vienne. 2° En Moravie. Ecrasement de l'armée austro-russe à Austerlitz (2 déc.).
	TRAITÉS	Paix de Presbourg (26 déc.). L'Autriche perd Vénétie, Tyrol, Souabe. Elle est exclue de l'Italie. Confédération du Rhin. Création des royaumes de Bavière, de Wurtemberg, de Naples, de Hollande.
Quatrième coalition (1806-1807) Angleterre, Prusse, Russie.	CAUSES	Haine de l'Angleterre. Ressentiments de la Russie. Inquiétudes de la Prusse.
	GUERRES	1° En Saxe contre les Prussiens. Les défilés du Frankenwald. Batailles d'Iéna et d'Auerstædt (14 oct.). Effondrement de la Prusse. 2° En Prusse contre les Russes. Campagne de Pologne (1806-1807). Bataille d'Eylau (8 fév. 1807). Victoire de Friedland (14 juin). Le blocus continental. Décrets de Berlin et de Milan (1806-1807).
	TRAITÉS	Entrevue et paix de Tilsitt : 1° l'alliance franco-russe. 2° Spoliation de la Prusse. 3° Achèvement de l'organisation de la Confédération du Rhin par la création des royaumes de Westphalie, de Saxe et du grand-duché de Varsovie.
RÉSULTATS		Napoléon partage avec le tsar Alexandre la domination de l'Europe. Extension exagérée du système de Napoléon. Danger des résistances nationales.

CHAPITRE XXVII

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE NAPOLÉON
LE BLOCUS CONTINENTAL
LES RÉSISTANCES NATIONALES

I. Pour avoir raison de l'Angleterre Napoléon veut lui fermer l'accès du continent. Il organise contre elle le *blocus continental* par les décrets de Berlin et de Milan (1806-1807). Mais Napoléon est obligé d'imposer le blocus par la victoire ou par l'annexion à toutes les puissances neutres.

II. Il occupe le Portugal (1807), confisque l'Espagne aux Bourbons, à la suite de l'entrevue de Bayonne, et dépouille le pape. En vain Napoléon cherche à renouveler à l'entrevue d'Erfurt l'alliance avec le tsar. Les résistances nationales commencent. L'Espagne se soulève contre Joseph. La capitulation de Baylen, les inutiles victoires de Napoléon, le siège de Sarragosse ne sont que les débuts de cette guerre inexpiable (1808-1813).

III. L'Allemagne s'agite : le Tyrol est en insurrection ; les réformes de Stein et de Scharnhorst en Prusse, les excitations secrètes du Tugendbund préparent un soulèvement allemand.

IV. L'Autriche se met à la tête d'une cinquième coalition (1809) : l'archiduc Charles perd la Bavière dans la campagne des cinq jours ; à la suite des belles opérations de l'île Lobau, il est complètement vaincu dans la journée de Wagram (1809). La paix de Vienne achève l'écrasement de l'Autriche.

V. L'Empire français en 1811 atteint son plus complet développement. Napoléon domine la moitié de l'Europe par lui-même ou par ses vassaux. Il divorce avec Joséphine, épouse Marie-Louise. La naissance du roi de Rome semble assurer l'avenir de sa dynastie.

Ouvrages a consulter : Dr A. Fournier, *Napoléon Ier* (*traduction Jæglé*). — Welschinger, *le Divorce de Napoléon*. — Chateaubriand *Mémoires d'Outre-Tombe* (Edit. Biré, t. III). — Fréd. Masson, *Joséphine de Beauharnais ; — Joséphine impératrice ; — l'Impératrice Marie-Louise ; — Napoléon et sa famille, etc.* — Cartes et croquis de Jalliffier et Buchner xxi à xxiii.

VI. Mais l'Angleterre reste maîtresse des mers : la Russie est aliénée, les résistances nationales s'étendent en Allemagne et en Espagne. La France est épuisée par les levées d'hommes et la lourdeur croissante des impôts. L'édifice napoléonien n'est qu'une façade majestueuse, sans base solide.

I. **La guerre contre l'Angleterre.** — Nous voici au seuil de la troisième lutte entre Napoléon et l'Angleterre. Ces luttes encadrent, pour ainsi dire, toute la politique napoléonienne de 1797 à 1814 ; et toute l'histoire des bouleversements de l'Europe et du monde, pendant ces dix-huit années, tient dans ce duel singulier de deux puissances, qui ne peuvent rien directement l'une contre l'autre : l'Angleterre, maîtresse des mers, ne peut vaincre Napoléon sur le continent ; Napoléon, qui a abattu toutes les puissances continentales, s'arrête devant quelques brasses d'eau. C'est déjà le combat de la baleine et de l'éléphant.

De là les combinaisons compliquées auxquelles recourent les deux adversaires. D'abord Bonaparte veut « frapper l'Angleterre au cœur de sa puissance coloniale. » C'est la campagne d'Égypte, qui n'est plus, après le désastre d'Aboukir, qu'une glorieuse et stérile aventure. De son côté, l'Angleterre a jeté sur la France une partie de l'Europe. Bonaparte revient et dissipe la seconde coalition. Restés en tête-à-tête, les deux adversaires se résignent à traiter à Amiens, sur le pied de concessions réciproques.

A peine signé, le traité d'Amiens est déchiré. Alors Napoléon veut étreindre corps à corps l'ennemi. C'est le projet de descente, le camp de Boulogne, autre chimère que Trafalgar fait évanouir. Mais il prend à deux reprises sa revanche sur les alliés de l'Angleterre ; l'Autriche et la Prusse, alliées avec la Russie, sont tour à tour terrassées. Toutefois, l'Angleterre reste inattaquable, prête à soudoyer de nouvelles coalitions.

C'est alors que le génie infatigable de Napoléon enfante une troisième conception ; il invente la guerre économique. Il n'a pu atteindre ses rivaux dans leurs colonies ni dans leur territoire, il les atteindra dans leurs richesses. C'est le blocus continental, et de nouveau le monde va être bou-

leversé pour la réalisation de cette dernière chimère, la plus puissante, mais la plus dangereuse de toutes.

Donc il ne cherche plus à envahir l'Angleterre ; la mer lui manque ; il compte du moins fermer aux Anglais l'accès du continent ; pour cela, il est obligé de faire entrer l'Europe entière dans son système fédératif. Après avoir mutilé l'Autriche et la Prusse, il va prendre le Portugal, l'Espagne, conquérir ce qui lui manque encore de l'Italie et de l'Adriatique. Il est forcé d'étendre les cornes menaçantes de l'Empire jusqu'aux confins de la Turquie, pour garder les côtes de la Méditerranée ; et jusqu'à la frontière russe, pour tenir celles de l'Océan. Il rêve le partage de l'Orient et la conquête de l'Égypte et de l'Inde. A vaincre sans cesse l'Europe, il épuise la France ; l'excès de la prospérité va faire sombrer sa fortune.

Le blocus continental. — La guerre de tarifs et de blocus n'était pas une nouveauté. Les Hollandais l'avaient inaugurée au XVIIe siècle. Pendant la Révolution, les puissances alliées, pour affamer la France, avaient décidé de capturer, sous quelque pavillon qu'il naviguât, tout bâtiment porteur de vivres à destination des ports français. La Convention, par représailles, prohiba tout commerce d'importation dans un port français, sous tout pavillon autre que français ou neutre. Ce fut comme un *acte de navigation* français, mais qui ne devait pas durer plus que la guerre.

Ce qui n'avait été, pour la Convention, qu'une machine de guerre et un expédient de passage, devint, pour Napoléon, un principe dirigeant de politique. Il s'appliquait à réaliser les conceptions les plus chimériques de ses devanciers. Déjà plus d'une fois il avait saisi dans nos ports des navires anglais avec leur cargaison. L'Angleterre, en revanche, menaçait nos côtes, rançonnait nos alliés, s'emparait de nos colonies. Elle mit en état de blocus tous les ports de l'Empire et de ses alliés, depuis Brest jusqu'à Hambourg. Napoléon répliqua par le célèbre décret de Berlin (21 novembre 1806), qui a organisé le *blocus continental*. Les Iles Britanniques furent déclarées en état de blocus ; en conséquence, tout sujet anglais trouvé sur le territoire de l'Em-

pire ou de ses alliés serait prisonnier de guerre; toute marchandise anglaise confisquée; tout bâtiment anglais, déclaré de bonne prise.

Alors les Anglais exagérèrent leur système de tyrannie maritime. En vertu de nouveaux arrêts du Conseil de 1807, tous les neutres durent, sous peine de confiscation, toucher un port anglais, y subir la visite et recevoir la licence de naviguer. Il eût été d'une bonne politique de laisser l'Angleterre terroriser les neutres par leurs exigences maritimes et commerciales. Leurs sympathies fussent venues naturellement à la France, comme au temps de la guerre d'Amérique. Au contraire, Napoléon répondit aux provocations anglaises par des mesures de rigueur contre les neutres. Le décret de Milan (17 décembre 1807) stipula que les neutres qui toucheraient à un port anglais seraient *dénationalisés*, assimilés aux Anglais, et traités comme tels. Ne pouvant bloquer les ports de l'Angleterre, Napoléon voulait interdire aux nations toute relation avec elle, l'atteindre dans son commerce et dans sa richesse, puisqu'il ne pouvait l'atteindre dans ses possessions; et, ne pouvant l'affamer, la faire périr de pléthore. Cette politique est celle du blocus continental.

Elle allait avoir pour conséquence de mettre le monde à la diète de tous les produits de l'industrie anglaise et de toutes les denrées coloniales. La vie économique de 100 millions d'Européens était brusquement suspendue. Les docks anglais se remplirent de café, de coton, d'épices, qui ne purent être écoulés. Le sucre vaudra en même temps 6 sous la livre à Londres et 6 francs à Paris. Napoléon, pour terrasser sa rivale, imposait à ses sujets et à ses alliés, des souffrances au-dessus de leur résignation. De là une contrebande très active et la nécessité d'être maître de toutes les côtes pour l'empêcher.

II. **Les neutres. Le Portugal.** — Napoléon ne peut donc vaincre l'Angleterre qu'en s'assurant la domination effective de toute l'Europe. Les neutres sont obligés d'opter immédiatement entre la France et l'Angleterre. Le Dane-

mark reste l'allié de la France ; l'amiral Gambier, avec une escadre anglaise, attaque Copenhague sans déclaration de guerre, et lui fait subir un second bombardement (septembre 1807). Au contraire, la Suède, préférant l'alliance anglaise, perd ce qu'elle gardait encore de la Poméranie, Stralsund et Rugen, qui seraient devenus bientôt des dépôts de marchandises anglaises. Contre la Suède aussi, Napoléon arme Alexandre ; il l'exhorte à conquérir la Finlande, en lui promettant de le faire appuyer par une descente, en Scanie, de Bernadotte, qui, d'ailleurs, ne bouge pas. Le tsar, pour la guerre de Suède, rappelle ses contingents des principautés danubiennes, à la grande satisfaction de Napoléon, qui voulait se réserver pour lui seul de disposer de l'Empire ottoman.

De ce côté Marmont occupait Raguse, les bouches de Cattaro et Corfou ; les Français n'étaient plus loin de la Grèce. Ancône, Urbin et Camerino furent enlevés au pape, et le royaume d'Étrurie à l'infant de Parme, gendre du roi d'Espagne, pour en exclure plus sûrement les Anglais.

Les Anglais comptaient au moins garder leurs débouchés du Portugal, à cause de leur vieille alliance avec ce petit pays, dont ils avaient fait comme une annexe britannique. Napoléon conclut avec la cour d'Espagne le traité secret de Fontainebleau pour le partage du Portugal ; la partie du Nord serait donnée, sous le nom de royaume de Lusitanie, à la reine d'Étrurie, fille de la reine d'Espagne ; la partie du Sud, sous le nom de principauté des Algarves, à Godoï, le tout-puissant favori des souverains espagnols ; la France garderait toute la partie centrale, avec Lisbonne et la vallée du Tage. Junot partit en hâte avec 30.000 hommes pour exécuter ce traité ; mais malgré la vitesse effrénée de sa marche, il ne put se saisir de la flotte anglaise, à l'ancre devant Lisbonne ; elle avait mis à la voile, emmenant au Brésil le roi de Portugal Jean VI, la famille de Bragance et toute l'aristocratie portugaise. Junot occupa le pays, sans laisser les Espagnols se mettre en possession des territoires que le traité de Fontainebleau leur avait réservés.

L'affaire d'Espagne (1808). — C'est que Napoléon avait

déjà résolu de confisquer l'Espagne : il n'avait plus confiance dans la dynastie régnante pour maintenir le blocus. Le roi Charles IV, vieilli, dégénéré, était incapable de s'occuper d'affaires. Il était dominé par sa femme et par son favori Manuel Godoï, sorte d'intendant de basse extraction, qui, par ses intrigues et ses flatteries, était devenu grand-amiral et colonel général de la maison militaire du roi. Depuis le traité de Bâle, qui avait valu à Godoï le titre de *prince de la Paix*, l'Espagne semblait n'avoir pas chancelé dans sa fidélité à la cause française. Le roi s'y était rattaché par admiration pour le génie de Napoléon. Godoï le servait par peur. La flotte espagnole était comme la réserve de notre flotte ; elles avaient péri toutes deux, glorieusement à Trafalgar. Cependant, lors de la campagne de Prusse, Godoï avait accueilli secrètement les avances de l'ambassadeur russe Strogonof. Un manifeste belliqueux, lancé neuf jours avant Iéna, et aussitôt désavoué par son auteur, avait éclairé Napoléon sur les vrais sentiments de la cour d'Espagne. Dès ce moment Napoléon avait décidé de détrôner les Bourbons. Il s'en était ouvert au tsar Alexandre dans les entretiens de Tilsitt et avait reçu de lui carte blanche.

Les querelles de la famille régnante hâtèrent l'exécution de ce dessein. La folle passion de la reine pour Manuel Godoï et l'aveugle confiance du roi dans ce ministre marquèrent la dynastie d'un ridicule ineffaçable. Le prince des Asturies, Ferdinand, était populaire, seulement à cause de la haine qu'il avait vouée à Godoï. A l'instigation de l'ambassadeur français, Beauharnais, Ferdinand écrivit en secret à Napoléon, pour lui demander la main d'une princesse de sa famille : c'était presque une conspiration. Ferdinand fut arrêté à l'Escurial avec ses principaux partisans, comme coupable d'avoir voulu se marier sans consulter son père. Cependant il fut relâché au bout de peu de temps, lorsqu'on sut qu'il avait sollicité une alliance dans la famille Bonaparte. Mais Charles IV écrivit à Napoléon pour se plaindre de son fils.

Déjà les Français marchaient en Espagne. Sous prétexte d'envoyer des secours dans le Portugal et de protéger

l'Espagne contre un débarquement des Anglais, Murat, à la tête de 80.000 hommes, avait franchi les Pyrénées. Partout les Français furent accueillis en frères; mais les lieutenants de Murat, Moncey, Bessières, Dupont, Duhesme, avaient ordre d'occuper les forteresses et les positions stratégiques, et de s'avancer rapidement sur Madrid.

La cour d'Espagne, pleine d'anxiété, songeait à quitter sa résidence royale d'Aranjuez et à s'embarquer à Cadix pour l'Amérique, lorsqu'une révolution éclata à Aranjuez. Ferdinand VII fut proclamé roi par une populace en délire. Godoï, obligé de se cacher dans un grenier sous des nattes, où il resta trente-six heures, fut découvert, frappé, blessé, traîné sanglant en prison. Charles IV, pour sauver son favori, abdiqua en faveur de son fils; mais il remit à Murat, qui déjà était maître de Madrid, une protestation contre son abdication. Napoléon était l'arbitre de l'affaire. Savary, l'agent aveugle de ses louches besognes, fut chargé d'amener Ferdinand à Bayonne. Murat y expédia le couple royal avec Godoï. Les parents et le fils se livrèrent, en présence de Napoléon, aux scènes les plus honteuses, Napoléon eût pu gagner à jamais l'Espagne, en mariant Ferdinand VII, selon son vœu, dans la famille impériale. Il aima mieux détroner les Bourbons. Il somma Ferdinand VII de renoncer à une succession usurpée et, sur son refus, il le menaça de le traiter en rebelle, s'il n'avait pas reconnu son père comme roi légitime, le 5 mai, avant minuit.

L'abdication eut lieu; Charles IV, à son tour, résigna tous ses droits entre les mains de Napoléon. Celui-ci partagea inégalement, entre les rois déchus, une rente annuelle de 10 millions. Charles IV eut la résidence de Compiègne, et Ferdinand VII fut interné au château de Valençay, propriété de Talleyrand, où celui-ci fut chargé de faire oublier le trône au jeune prince, par une vie de plaisirs. Napoléon trouvait en outre, dans cette combinaison, l'avantage de compromettre, auprès des Bourbons, ce Talleyrand qu'il avait comblé et dont la fidélité lui était à bon droit suspecte. Le rapt de l'Espagne condamna

Napoléon à la guerre perpétuelle. Il a reconnu lui-même à Sainte-Hélène qu'il avait, à ce moment, « compromis la moralité de son règne ! »

La guerre d'Espagne. — Il eut quelque difficulté à trouver autour de lui un roi d'Espagne. Murat avait tout fait pour obtenir cette couronne. Napoléon ne voulut lui donner que celle de Naples. Louis refusa le trône d'Espagne. Joseph l'accepta, mais après d'assez longues hésitations. Napoléon dota l'Espagne d'une constitution copiée sur celle de la France. Il crut que la possession de Madrid le rendrait maître de tout le pays. Il attacha à ses flancs une guerre qui ne cessa plus. Les Espagnols, fiers et ombrageux, se soulevèrent contre l'étranger : ils firent à nos soldats une résistance acharnée, favorisée par la nature du pays, couvert de montagnes, coupé de défilés et de précipices. Les victoires, comme celles de Bessières à Medina del Rio Seco, furent sans résultat. Les revers commencèrent : l'un des plus braves généraux de la Grande Armée, Dupont, enveloppé en rase campagne par des troupes espagnoles, perdit la tête et signa pour lui et pour son lieutenant Vedel, qui était déjà en retraite sur la route de Madrid, la capitulation de Baylen. Ses 20.000 soldats faits prisonniers devaient être échangés contre autant de captifs ennemis. La capitulation fut odieusement violée. Nos soldats moururent de faim et de chaleur entassés dans les pontons de Cadix ou sur les rochers de Caprera. Dupont expia durement son égarement, par son internement au fort de Joux, jusqu'à la chute de Napoléon.

En même temps, Junot, par la convention de Cintra, abandonna le Portugal à une armée anglaise très supérieure en nombre. Ainsi le charme était rompu; les Français n'étaient pas invincibles; tous les ennemis de la France pouvaient espérer leur revanche.

Entrevue d'Erfurt. — Napoléon commença à comprendre l'importance de la nouvelle guerre. Il résolut de la terminer par une grande expédition, qu'il dirigerait lui-même. Pour cela, il voulait être sûr que l'Europe ne se soulèverait pas derrière lui. Il résolut de resserrer son alliance avec la

Russie. L'alliance franco-russe n'avait guère jusqu'ici apporté au tsar que des mécomptes. Pour qu'elle eût chance de durer, il eût fallu la conclure sur le pied d'égalité : à Napoléon l'Occident, à Alexandre l'Orient. Or Napoléon n'avait pas évacué la Prusse sous prétexte qu'elle n'avait pas payé l'indemnité de guerre ; il avait, par l'érection du grand-duché de Varsovie, reformé un embryon de Pologne indépendante. Enfin et surtout, dans le partage éventuel de l'Empire ottoman, il refusait obstinément au tsar Constantinople et les Dardanelles, tandis qu'il eût voulu assurer à la France l'Égypte, les îles de la mer Egée et les échelles du Levant, sous prétexte d'en exclure les Anglais. En compensation, il proposait à Alexandre de s'étendre à son aise en Asie : il l'invitait à conquérir les Indes avec l'appui de la Perse [1].

Mais le soulèvement de l'Espagne força Napoléon à se montrer plus conciliant. Une entrevue eut lieu à Erfurt entre les deux empereurs. Au lendemain de Baylen, Napoléon avait offert spontanément l'évacuation de la Prusse par les troupes françaises. Elles continuèrent seulement à tenir garnison dans les places de l'Oder jusqu'à l'entier acquittement de la contribution de guerre. Il accorda aussi au tsar le droit de s'annexer les principautés de Moldavie et de Valachie jusqu'au Danube. Le partage de l'Empire ottoman était remis à une date indéterminée. En échange de ces concessions fort importantes, le tsar s'engagea, malgré les souffrances de ses sujets, à observer

1. Voici la lettre célèbre qu'il écrivit au tsar, le 2 février 1808 : « Ce n'est plus que par de vastes et grandes entreprises que nous pourrons arriver à la paix et consolider notre système... Une armée de 50.000 hommes, russo-française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre... Je suis en mesure en Dalmatie; Votre Majesté l'est sur le Caucase. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes, et l'Angleterre sera soumise... Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix ; les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grands, malgré nous. J'exprime à Votre Majesté mon âme tout entière. L'ouvrage de Tilsitt réglera les destinées du monde. » Talleyrand et Champagny qualifiaient justement de chimère cette conception. Caulaincourt la discuta gravement avec le tsar.

strictement le blocus et à ne pas conclure avec l'Angleterre de paix séparée. Il reconnut Joseph comme roi d'Espagne et promit son concours à Napoléon, dans le cas où l'Autriche lui déclarerait la guerre. Toutes ces négociations furent traduites en conventions diplomatiques par Champagny et Roumiantzof.

Le baron Vincent, représentant de l'Autriche, et Talleyrand, qui était en demi-disgrâce, furent tenus à l'écart. Mais le rusé diplomate avait surpris tous les secrets. Déjà il avait révélé à Metternich les projets orientaux de Napoléon, dont il avait reçu à peu près seul la confidence, en ajoutant que le tsar n'était plus « entraînable » contre l'Autriche. Au tsar, il proposa le rôle glorieux d'arbitre entre Napoléon et l'Europe; il lui conseilla d'ajourner sa réponse au projet de mariage de la grande-duchesse Catherine sa sœur, avec l'Empereur. Peut-être, en encourageant l'Autriche et la Russie à tenir tête à Napoléon, espérait-il lui épargner de nouvelles folies. Il est probable aussi, qu'en cas de désastre du régime impérial, il se ménageait déjà un moyen de rester en faveur auprès de ses ennemis. En fait, il poussa Napoléon et l'Europe aux résolutions extrêmes.

L'entrevue d'Erfurt donna lieu à des fêtes d'une magnificence inouïe. Napoléon voulait étaler à tous les yeux le prestige de sa puissance. Ses frères, ses vassaux, ses alliés vinrent lui faire la cour. Le grand tragédien Talma joua *Corneille* devant un parterre de rois. Napoléon alla à Weimar, la cour la plus lettrée de toute l'Allemagne : il prodigua aux grands poètes allemands, Gœthe et Wieland, les séductions de son étincelante causerie. Il cherchait à gagner l'Allemagne qui pense. Mais Napoléon n'avait aucun égard pour aucun souverain. Il força le prince Guillaume de Prusse à chasser le lièvre sur le champ de bataille d'Iéna. Dans une revue de sa garde, passée avec le tsar, il affecta de récompenser ceux de ses soldats qui avaient montré le plus de bravoure contre les Russes, en 1807. Il chercha même, dans ses entretiens intimes, à intimider Alexandre par un de ces accès de colère simulée,

dont il était coutumier : un jour, il jeta violemment son chapeau à terre et le piétina, et le tsar de répondre : « Vous êtes violent, moi, entêté ; causons ou je pars. » Napoléon se radoucit aussitôt : « Quel dommage, s'écriait Talleyrand, au sortir d'une scène dont il avait été victime, qu'un si grand monarque soit en même temps si mal élevé ! » Déjà, sous les effusions officielles, il y a froideur et défiance réciproques. Tilsitt avait été une heure d'enthousiasme et d'abandon. A Erfurt, il n'y a plus que la comédie de l'alliance, les gestes de l'amitié.

Napoléon en Espagne (1808). — L'entrevue d'Erfurt eut cependant, pour Napoléon, le résultat immédiat qu'il avait escompté : ce fut de lui permettre de s'aventurer en Espagne. La conscription de 1810 fut levée à l'avance : elle fournit des enfants de dix-huit à dix-neuf ans, à l'air chétif et malingre, fort gênés par les bottes de géant, les cuirasses et les casques pesants, qui constituaient les lourds uniformes de l'armée impériale ; mais ces conscrits héroïques étaient encadrés par les vétérans d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, commandés par les chefs les plus éprouvés. 160.000 hommes formant huit corps d'armée, marchèrent sous les ordres de Lannes, Soult, Ney, Victor, Lefebvre, Mortier, Gouvion-Saint-Cyr ; Bessières amenait la garde. Tout plia devant Napoléon : à Burgos, les patriotes espagnols se font écraser ; au défilé de Somo-Sierra, les chevau-légers polonais, conduits par Montbrun, dans une charge restée légendaire, forcent la route de Madrid. Napoléon y installe son frère et signe des décrets destinés à détruire tout ce qui subsiste encore de l'ancien régime : suppression de l'Inquisition, fermeture des deux tiers des couvents, abolition des douanes provinciales et des droits féodaux, etc.

Mais les Espagnols refusent les présents du vainqueur. Les moines sont à la tête du soulèvement et excitent le fanatisme national ; la *guérilla* s'étend à tout le pays et déconcerte les Français, habitués à la guerre régulière. Les Anglais donnent des subsides et débarquent des corps auxiliaires. Soult est chargé de les poursuivre dans les

Asturies et dans la Galice. Pour ne rien laisser au vainqueur, les Anglais tuent leurs chevaux, qu'ils ne peuvent plus nourrir, et jettent dans les précipices tout le trésor de l'armée, un million en or. Au port de la Corogne, leur chef John Moore refuse de s'embarquer avant le dernier de ses soldats. Il est mortellement frappé : « J'espère, dit-il, que le peuple anglais sera content de moi. »

A l'aile gauche, Lannes est chargé de reconquérir l'Aragon. Vainqueur à Tudela, il vient mettre le siège devant Saragosse, qui a déjà résisté à cinq attaques. Là les prêtres font le coup de feu ; les femmes relayent les canonniers pour le service des pièces, et Palafox, qui commande la garnison, a juré de faire la guerre au couteau avant de se rendre. Lannes, qui se dépense sans compter, dans cette guerre atroce, est encore arrêté deux mois devant Saragosse. Il y entre d'assaut par la brèche, force l'un après l'autre les quartiers, les maisons. Ce fut pendant une semaine une atroce guerre de rues. Plus de vivres ; la peste parmi les survivants ; 50.000 défenseurs, plus de la moitié de la population de Saragosse, avaient péri. Ainsi vinrent se fondre en Espagne, jusqu'à la fin de l'Empire, par l'effort d'un peuple indomptable, nos plus belles armées !

III. **Insurrection du Tyrol.** — Le soulèvement de l'Espagne fut le commencement de l'insurrection générale contre Napoléon. Un long frémissement parcourut toute l'Allemagne. La société secrète du *Tugendbund* (l'association de la vertu) réunit les plus ardents ennemis de Napoléon : fondée par des francs-maçons de Kœnigsberg, elle fut assez mal vue des autorités allemandes, qui redoutaient la constitution d'une secte de jacobins. Cependant les patriotes les plus ardents s'y enrôlèrent ; plusieurs prirent même les armes, avec l'espoir d'entraîner à leur suite toute la nation allemande ; mais c'étaient des mouvements prématurés. Un officier prussien Katt, avec une petite troupe, s'empara de Stendhal et échoua devant Magdebourg. Le colonel Dornberg, de la garde du roi Jérôme, tenta de soulever contre lui les paysans de la Westphalie : ils furent mitraillés sous

les murs de Cassel. Le major Schill, très populaire à cause de sa défense de Colberg, en 1807, et de sa haine contre les Français[1]; souleva sans succès son régiment de hussards; il fut défait et tué à Stralsund. Ces courses aventureuses eussent été très dangereuses après la journée d'Essling. Elles eurent lieu trop tôt et débarrassèrent Napoléon des éléments turbulents qui pouvaient entraîner la Prusse.

L'insurrection du Tyrol fut plus dangereuse; elle était cependant plutôt dirigée contre les Bavarois, maîtres impopulaires du pays, que contre les Français; l'aubergiste Andréas Hofer, célèbre à cause de sa belle barbe, le capucin Haspinger, le laboureur Speckbacher, étaient à la tête du mouvement; les Tyroliens marchaient aux accents guerriers d'une marseillaise monarchique et autrichienne : « Le trône des Habsbourg doit rester inébranlable; l'Autriche ne périra pas. Debout! peuples; formez vos bataillons! aux armes! à la frontière! » Les Bavarois, maîtres du pays depuis 1805, furent chassés : 3.500 Français capitulèrent dans Innsprück. Le maréchal Lefebvre et le prince Eugène éprouvèrent les plus grandes difficultés à reprendre le pays perdu. La tête de Hofer fut mise à prix à 100.000 florins. Découvert en 1810, il reçut l'offre de sa grâce, s'il consentait à se détacher de l'Autriche : « Je reste fidèle à mon empereur », s'écria-t-il. Hofer fut passé par les armes dans les fossés de Mantoue.

Réformes en Prusse. — Ce qui était plus grave, c'était la réorganisation rapide des vaincus en vue d'une revanche prochaine. Le ministre Stein, « un admirable faiseur d'esquisses », opérait une refonte complète de la société prussienne. Le servage fut aboli; les paysans purent devenir propriétaires, tout en restant soumis à la corvée et à la justice seigneuriale. Les municipalités devinrent électives, et la centralisation fut substituée au despotisme administratif. Napoléon, qui avait surpris une correspondance hostile signée de Stein, le fit disgrâcier et le punit

1. Lorsqu'il commandait l'exercice, il ne manquait jamais d'indiquer la position à donner au sabre, *pour couper la tête à un Français*.

de la confiscation. L'œuvre fut continuée par Hardenberg. Scharnhorst, tête plus froide, esprit plus clair, créa la nouvelle armée prussienne par le système des *Krumper*, c'est-à-dire de la mise en congé des soldats, sitôt qu'ils avaient acquis quelque notion du service, pour incorporer sans cesse et instruire de nouvelles recrues. Le traité de Tilsitt avait fixé à 42.000 hommes le maximum du contingent prussien. Scharnhorst fit passer dans l'armée 42.000 hommes par an; mais ils pouvaient être rappelés sous les drapeaux jusqu'à quarante-cinq ans. En 1813, il put lever ainsi sept contingents déjà instruits, c'est-à-dire près de 300.000 hommes. C'est l'origine de la *landwehr* prussienne. Les grades, jusqu'à celui de lieutenant, devinrent accessibles, sans distinction de naissance. La Prusse imitait notre grande Constituante, mais de loin.

IV. **La cinquième coalition** (1809). — L'Autriche, d'autre part, travaillait activement à la reconstitution de ses forces militaires. L'archiduc Charles, qui avait remplacé le ministre de la guerre Colloredo, créa aussi une *landwehr*, destinée à servir de réserve à l'armée active. La Bohême et la Hongrie votèrent des subsides pour l'entretien et l'exercice de la nouvelle milice. L'impératrice broda de sa main les cravates de ses drapeaux. En même temps le comte de Stadion, successeur du chancelier Cobentzel, négociait l'alliance russe à Saint-Pétersbourg et travaillait à provoquer la défection des princes allemands; il prêchait la guerre des peuples contre Napoléon.

La cour d'Autriche profita de l'éloignement de Napoléon pour préparer avec l'Angleterre la cinquième coalition. Napoléon revint en hâte d'Espagne, reprit à Talleyrand sa clef de grand chambellan, pour le punir de ses louches intrigues, et chercha à conjurer cette guerre qui dérangeait tous ses projets sur l'Espagne, en invoquant l'appui énergique du tsar contre l'Autriche. Alexandre n'osa pas se déclarer contre Napoléon; mais il ne fit rien pour lui. Son armée eut pour consigne d'empêcher le soulèvement des Polonais de la Galicie contre les Autrichiens : il craignait

plus les Français, avec lesquels il faisait semblant de marcher, que les Autrichiens, auxquels il avait déclaré la guerre pour la forme (janvier-avril 1809).

La campagne des cinq jours en Bavière. — Napoléon retardait son départ de Paris, dans l'espoir que les Autrichiens n'oseraient pas l'attaquer. L'archiduc Charles voulut profiter de son éloignement pour battre ses lieutenants en Bavière. Davout était à Ratisbonne, Masséna à Augsbourg. L'archiduc manœuvra de façon à passer entre les deux chefs français, à envelopper et à faire capituler Davout. Berthier n'avait pas prévu cette tactique. Napoléon répara la faute de son chef d'état-major, rappela Davout, qui échappa à l'archiduc par une hardie marche de flanc et par l'heureux combat de Tengen. Masséna, renforcé d'une nouvelle armée, battit Hiller, lieutenant de l'archiduc, à Abensberg et à Landshut; Hiller fut rejeté sur l'Inn. En même temps Davout, renouvelant l'exploit d'Auerstœdt, réussit à résister seul, à Eckmühl, à l'armée principale, commandée par l'archiduc en personne. L'arrivée de Lannes détermina la retraite des Autrichiens. A la suite d'un assaut meurtrier, Ratisbonne resta aux mains des Français.

En cinq jours, cinq victoires avaient été remportées, et la campagne de Bavière était terminée. Cependant l'archiduc Charles avait réussi à fuir en Bohême, évitant le malheureux sort de Mack, à Ulm (19-23 avril 1809). Napoléon marcha une seconde fois sur Vienne, poursuivant le corps de Hiller. Il lui livra un sanglant combat, à Ebersberg, au passage de la Traun : « Il fallut, dit Ségur, se servir de pelles pour déblayer la route de débris informes d'officiers et de soldats hachés, écrasés, consumés pêle-mêle. »

L'île Lobau. Essling. — Une seconde campagne allait commencer aux alentours de Vienne ; celle-ci plus longue et plus meurtrière que la campagne de Moravie de 1805. Sans doute Napoléon entra à Vienne sans résistance. Mais l'archiduc, fortement posté sur la rive gauche du Danube, en gardait les passages. Napoléon prit le parti de le tourner en utilisant, pour franchir le grand fleuve, l'île Lobau, située à quelques lieues en aval de Vienne et qui ne laisse

au nord qu'un bras large d'une centaine de mètres. L'île Lobau fut occupée sans lutte sérieuse ; des ponts furent jetés. Masséna, puis Lannes, passèrent sur la rive gauche. L'archiduc Charles les attaqua avec toute son armée. Une première rupture du petit pont, grâce à une crue du Danube, fut vite réparée ; mais, le lendemain, le grand pont de la rive droite céda à son tour. 50.000 Français se trouvaient aux prises avec 90.000 Autrichiens, et n'avaient d'autre alternative que d'être jetés dans le fleuve, s'ils n'arrivaient pas à repousser l'ennemi. On se battit furieusement pendant deux jours (21 et 22 mai 1809). Délogé six fois du village d'Aspern, Masséna s'y réinstalla définitivement par une septième attaque victorieuse. Lannes repoussa treize fois l'archiduc Charles du village d'Essling. A la fin de la seconde journée, il eut les deux jambes fracassées par un boulet. Emporté tout sanglant du champ de bataille, il survécut encore une semaine. Napoléon pleura sincèrement son ami le plus sûr, qui avait gardé seul l'habitude de lui dire sans ménagement la vérité.

Bataille de Wagram (1809). — Les deux corps français si éprouvés ne pouvaient rester dans leurs positions d'Aspern et d'Essling. Napoléon les fit rentrer dans l'île Lobau, dont il résolut de faire une forteresse imprenable, qui serait sa base d'opérations pour le passage du fleuve Le général Mouton travailla pendant six semaines à la mise en défense du nouveau camp retranché. Les nouvelles des autres théâtres de la guerre étaient rassurantes. Malgré l'inaction presque hostile des Russes, Poniatowski, avec la légion polonaise, s'était emparé de la Galicie. Lefebvre avait soumis le Tyrol. Le prince Eugène, d'abord battu à Pordenone et à Sacile, avait chassé les Autrichiens avec l'aide de Macdonald et de Marmont, et rejeté l'archiduc Jean dans la vallée du Raab. Toute l'armée d'Italie, par le col de Tarvis et le Sœmering, venait rejoindre l'empereur.

Les redoutes de l'île Lobau étaient armées de 120 canons. Napoléon pouvait mettre en ligne 150.000 hommes et 200 canons. Rien n'était plus laissé au hasard, et il fallait agir vite, pour empêcher l'armée de l'archiduc Jean d'opérer

sa jonction avec celle de l'archiduc Charles. La bataille décisive s'engagea sur le plateau de Wagram (6 juillet 1809). La victoire, savamment gagnée, fut due à l'étonnante solidité de Masséna, à l'heureux mouvement de flanc de Davout, aux impétueuses attaques de Macdonald, de Marmont, d'Oudinot, qui furent tous les trois créés maréchaux de France; enfin à l'épouvantable canonnade de la batterie de cent bouches à feu, établie par Lauriston et par Drouot. Davout, Masséna, Berthier, devinrent princes d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram. Officiers et soldats eurent leur large part d'éloges et de récompenses. Ce n'était que justice après ces luttes de géants.

Paix de Vienne (1809). — Après Essling, l'archiduc Charles avait été félicité par François Ier. Après Wagram, il se retira en Bohême, où il voulait continuer la lutte avec l'aide de l'archiduc Jean, qui avait couvert sa retraite. Mais si la journée indécise d'Essling avait éveillé les espérances de tous nos ennemis, avoués ou secrets, la grande victoire de Wagram les découragea. Un armistice fut signé à Znaïm. Des conférences s'ouvrirent à Altenbourg entre Champagny et Metternich; elles traînèrent en longueur; Napoléon et François Ier attendaient également un mot décisif de l'empereur Alexandre. Les Polonais réclamaient, pour prix de leurs services, l'annexion de la Galicie à la Pologne indépendante. Le tsar voulait la laisser aux Autrichiens. Après un mois d'attente, il consentit à un partage.

Les négociations reprirent au palais de Schœnbrunn et aboutirent à la paix de Vienne (14 octobre 1809). L'Autriche perdit les provinces Illyriennes: cercle de Villach, Carniole, Goritz, Trieste, Raguse, Fiume, la Croatie civile et militaire; c'était le chemin d'Italie en Dalmatie, destiné à conduire en Orient les armées françaises. La Galicie occidentale fut ajoutée au grand-duché de Varsovie; la Russie n'obtint que le cercle de Tarnopol avec une petite bande de la Galicie orientale, une simple aumône. Mais le tsar ne put arracher à Napoléon l'engagement de ne jamais rétablir le royaume de Pologne. L'Autriche perdit encore les territoires de Salzbourg et de Braunau, qui furent rattachés à la

Bavière et à la confédération du Rhin. Elle devait reconnaître tous les changements opérés ou à opérer par l'empereur en Espagne, en Italie et en Allemagne. Elle dut limiter à 150.000 hommes l'effectif de ses armées et payer une indemnité de guerre de 85 millions. L'Autriche, réduite à l'état de puissance secondaire, n'était plus qu'un satellite de la politique napoléonienne.

V. **Annexions nouvelles.** — Ce ne fut pas là le terme des annexions imposées à Napoléon par la nécessité de faire respecter le blocus continental. Le pape refusait d'exclure de ses ports les vaisseaux anglais. Napoléon fit occuper Rome et les États pontificaux par le général Miollis, en invoquant les droits de l'empereur à la succession de Charlemagne. « Charlemagne II oubliait que Charlemagne Ier » avait au contraire agrandi le patrimoine de saint Pierre. Il y eut un département du Tibre, avec Rome pour chef-lieu. Le pape lança contre l'empereur le trait bien émoussé de l'excommunication. Sous prétexte qu'il excitait « des passions dangereuses ». Pie VII fut arrêté par le général de gendarmerie Radet, expédié de nuit à Savone [1], espionné par les prélats de second rang, laissés à dessein auprès de lui, séparé des cardinaux *noirs*, que l'empereur exila deux à deux dans de petites villes de province. Toute autorité qui n'était pas attachée à la personne de Napoléon lui semblait être une usurpation. Il ne voyait pas, qu'en persécutant Pie VII, il perdait, auprès des populations catholiques, l'avantage de passer pour le restaurateur de la religion. Isolé du reste du monde par suite du silence imposé aux journaux sur sa captivité et sur les traitements

1. Voici dans quels termes de Chabrol, préfet de Savone en 1811, signifiait au pape les volontés du Maître : « Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, Sa Majesté impériale et royale Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin..., est chargé de notifier au pape Pie VII, que défense lui est faite de communiquer avec aucune Eglise de l'Empire, ni avec aucun sujet de l'empereur, sous peine de désobéissance de sa part et de la leur; qu'il cesse d'être l'organe de l'Eglise, celui qui prêche la rébellion et dont l'âme est toute de fiel; que, puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que Sa Majesté est assez puissante, pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs et déposer un pape. »

qui lui étaient infligés, Pie VII trouva cependant le moyen de faire connaître partout ses volontés, grâce au dévouement des membres de la Congrégation de la sainte Vierge. Les catholiques grossirent les rangs des adversaires de Napoléon. L'auréole du pontife martyr grandit à mesure que pâlissait l'étoile de l'empereur.

Le peuple hollandais tout entier s'employait à la contrebande des marchandises anglaises. Pendant la campagne d'Autriche, les Anglais avaient tenté d'opérer un débarquement dans l'île de Walcheren. Louis n'avait rien fait pour les chasser; et Fouché désigna, pour les arrêter, Bernadotte, depuis longtemps suspect à Napoléon. Il y avait, dans toutes ces menées, un parfum de trahison ambiante qui n'échappa point à la subtile pénétration du maître. Napoléon fit des représentations à son frère Louis, qui aima mieux s'enfuir que de réduire ses peuples au dénûment le plus complet.

La Hollande et la Frise orientale furent aussitôt réunies à l'Empire et partagées en départements, sous prétexte que « ces pays sont des alluvions des fleuves français ». Bientôt, pour punir de ses frasques son frère Jérôme[1], il lui enleva une bonne partie de la Westphalie; enfin il réunit à l'Empire le grand duché d'Oldenbourg et les villes hanséatiques, afin de fermer aux marchandises anglaises et aux denrées coloniales les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, comme celles de la Meuse et de l'Escaut: « Ces nouvelles garanties me sont devenues nécessaires. » C'était la seule raison invoquée par Napoléon.

Extension de l'Empire. — L'Empire comprend alors 130 départements[2]. Sans quitter son territoire, on peut aller

1. « La dynastie de Jérôme, a dit Talleyrand, a commencé par où les autres finissent. Il ne prenait de la royauté que les plaisirs faciles et les satisfactions de vanité. Il se livrait aux plus folles prodigalités : « Il y a loin du métier de soldat à celui de courtisan, lui écrivait Napoléon ; si vous voulez continuer comme vous avez commencé, vous pouvez rester dans votre sérail. »

2. Ces 130 départements se décomposaient ainsi : 85 dans le territoire de la France actuelle (la Savoie ne formant qu'un seul département), 2 en Suisse, 18 sur la rive gauche du Rhin, 11 sur la rive droite, 14 au-delà des Alpes et, en outre, les 7 provinces illyriennes.

de Brest en Turquie; ou bien de Hambourg à Naples. « L'Empire est monstrueusement étendu, difforme dans son immensité, tout en bras, s'allongeant sur la côte méditerranéenne jusqu'à la Turquie, projetant d'autre part, sur le littoral allemand, du Texel à Lubeck, une bande étroite de départements français. Par cette double étreinte, Napoléon voulait embrasser l'Europe centrale, la séparer des Anglais, organiser tous les rivages du continent en un seul front de défense et d'attaque, et placer les Iles Britanniques en état de blocus permanent. » (A. VANDAL.)



Murat.

Les États vassaux. — Cet Empire se prolonge bien au-delà des frontières qui lui sont assignées par la nature. Le Portugal est toujours occupé par les Français, et Joseph est roi d'Espagne. Napoléon espère que l'année 1812 verra la soumission complète de la péninsule. Murat est roi de Naples, et le prince Eugène, vice-roi d'Italie[1]; Napoléon s'est réservé le titre de roi d'Italie. Il est encore médiateur de la République helvétique et président de la confédération du Rhin. Cette confédération comprend toute l'Allemagne centrale (moins la Prusse et l'Autriche) et la plus grande partie de la Pologne. Jérôme, roi de Westphalie, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe (ce dernier est en même temps grand-duc de Varsovie), dix-huit autres princes allemands sont les vassaux de Napoléon. Ainsi les deux péninsules d'Espagne et d'Italie, l'Allemagne et la plus grande partie de la Pologne sont étroitement rattachées à l'Empire. Napoléon étend sa domination sur 50 millions de sujets et sur un nombre à peu près égal de vassaux.

1. Le royaume d'Italie s'étendait de la Sésia à l'Isonzo et comprenait 24 départements.

En dehors même de l'Empire, l'Europe semble rangée à ses lois. L'Autriche quatre fois vaincue, quatre fois dépouillée, ne compte plus que vingt et un millions de sujets, répartis sur un territoire plus petit que la France de Louis XVI; elle est complètement exclue de l'Italie, et elle n'est plus en état de s'opposer aux visées ambitieuses de Napoléon sur l'Orient. La Prusse, désemparée depuis Tilsitt, éloignée de la Vistule, rejetée à l'est de l'Elbe, ne compte plus comme État allemand. Le Danemark reste plus que jamais le fidèle allié de la France, depuis le second bombardement de Copenhague. Le peuple suédois rend un hommage détourné à Napoléon, en imposant au roi Charles XIII l'adoption d'un maréchal de France, le fin Gascon Bernadotte. Le pape est sous bonne garde à Savone. Le sultan, allié des Anglais, est toujours menacé par Napoléon du partage de l'Empire ottoman; les difficultés intérieures suffisent, d'ailleurs, pour paralyser son action. Napoléon a écrasé toutes les résistances; il semble désormais invincible.

Mariage avec Marie-Louise (1810). — Pour que l'édifice devînt solide, il fallait qu'il ne parût pas reposer en viager sur la tête de Napoléon. Il exécuta, en 1809, un projet mûri dès longtemps. Le Sénat prononça le divorce de l'empereur avec Joséphine, la gracieuse compagne de ses jeunes années. La séparation eut lieu, non sans un mutuel déchirement. Napoléon lui fit d'ailleurs plusieurs visites dans sa retraite de la Malmaison et conserva aux Beauharnais toute sa faveur.

Il voulut, par le choix de la nouvelle impératrice, égaler sa race à celle des plus grands souverains. Caulaincourt fut chargé de reprendre une négociation déjà ébauchée à Erfurt, par Talleyrand, bien malgré lui, pour obtenir la main d'une sœur du tsar. Mais Alexandre objectait la jeunesse de sa sœur, la grande-duchesse Anne, la mauvaise volonté de sa mère; il réclamait des garanties contre le rétablissement du royaume de Pologne. La Russie semblait vouloir se dérober. L'Autriche, au contraire, s'offrit. Metternich et Talleyrand s'unirent pour proposer à l'empereur l'archi-

duchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche François Ier. Épouser la petite-nièce de Louis XVI, une fille de l'illustre souche des Habsbourg, quel rêve pour ce parvenu de génie!



Napoléon, empereur.

Sans attendre la réponse définitive de Saint-Pétersbourg[1], Napoléon obtint le consentement de Vienne. Le mariage fut réglé avec cette hâte toute militaire qu'il mettait dans toutes ses entreprises. On consulta le marquis de Dreux-Brézé, le grand-maître de 1789, pour renouveler de point en point l'étiquette du mariage de Louis XVI. Par un manque de tact qui pouvait passer pour une bravade nouvelle, Napoléon délégua à Vienne Berthier, qui portait le titre de prince de Wagram, pour épouser par procuration Marie-Louise. La cour de Vienne, pour n'être pas en reste d'allusions peu bienveillantes, fit jouer le sacrifice d'Iphigénie. En Autriche, l'opinion attristée considérait, en effet, la jeune archiduchesse, comme sacrifiée en holocauste à la raison d'État.

Napoléon accueillit la nouvelle souveraine avec le plus

1. Voici la suite des dates des différents actes de ce grand scenario du mariage qui fixait à ce moment l'attention du monde:

22 *nov.* 1809, demande d'Anna Paulowna adressée au tsar; — 30 *nov.*, Napoléon signifie à Joséphine sa volonté de divorcer; — 15 *déc.*, Joséphine se résigne au divorce; — 28 *janv.* 1810, Napoléon consulte les grands dignitaires sur le choix d'une impératrice; — 4 *février*, Alexandre répond à Caulaincourt que le mariage de sa sœur ne pourra avoir lieu qu'au bout de deux ans; — 6 *février*, Eugène de Beauharnais va demander à l'ambassadeur d'Autriche la main de Marie-Louise; — 27 *mars*, Napoléon enlève sa femme sur la route de Compiègne.

tendre empressement. Il alla au-devant d'elle à Compiègne; le mariage civil eut lieu à Saint-Cloud le 1er avril 1810, et la bénédiction nuptiale fut donnée le lendemain, au Louvre, par le cardinal Fesch. Le 20 mars 1811, un enfant naquit de cette union. Comme jadis les succeseurs désignés des empereurs d'Allemagne, le jeune Napoléon reçut le titre de roi de Rome. L'œuvre de Napoléon serait donc continuée, son gigantesque édifice semblait à jamais consolidé.

VI. **Les ennemis de Napoléon. La Russie.** — Mais c'est le colosse aux pieds d'argile; les haines s'accumulent, les résistances s'organisent, la catastrophe est prochaine. Deux grands États, la Russie et l'Angleterre, restent en face de l'Empire français, non abattus et disposés à lui tenir tête.

La Russie est encore l'alliée de la France. Mais le tsar ne veut pas être traité en vassal. Il a obtenu de Napoléon la Finlande, qui est conquise et annexée à la suite du traité de Frédérikshamn (1809), et les principautés danubiennes, où les troupes russes s'installent en 1810 et 1811. Mais que de causes de dissentiments entre les deux alliés de Tilsitt et d'Erfurt! Les mauvais procédés de Napoléon lors de sa demande en mariage, le refus de Constantinople, la menace toujours pendante du rétablissement du royaume de Pologne, la confiscation du grand-duché d'Oldenbourg, sur un beau-frère d'Alexandre; l'extrême souffrance imposée au peuple russe par l'exclusion des marchandises anglaises, sont autant de causes de rupture. L'ouverture des ports russes aux navires anglais sera le signal de la prise d'armes des peuples contre Napoléon.

L'Angleterre et le blocus. — L'Angleterre aussi reste debout. Les premiers effets du blocus ne lui avaient pas été très défavorables. D'abord il n'était pas étendu à toute l'Europe; la contrebande était active; l'important débouché des colonies espagnoles était ouvert à ses produits. Mais les annexions à l'Empire de l'année 1810 diminuèrent le champ de la contrebande, et les peines rigoureuses appliquées aux coupables la restreignirent. L'Angleterre

fut menacée de mourir de faim; elle avait contracté une dette de 9 milliards. Cependant Napoléon, ne pouvant maintenir jusque dans ses plus extrêmes conséquences un système contre nature, autorisait la contrebande légale sous forme de *licences* vendues à certains négociants, surtout français. Comme l'infiltration des denrées coloniales continuait, malgré ses exécutions draconiennes, il se résigna à faire du blocus une ressource fiscale; il força les produits anglais ou coloniaux à acquitter des droits énormes, de quelque façon qu'ils eussent été introduits. Une livre de poivre devait payer 2.000 francs de droits.

D'ailleurs, la Sardaigne, la Sicile et la Turquie dans la Méditerranée, l'île d'Héligoland, à l'embouchure de l'Elbe, l'Espagne tout entière, étaient autant d'entrepôts pour les produits anglais. Les bandes innombrables des navires anglais, refoulées dans la Baltique, trouvèrent asile dans les ports suédois, grâce à la défection de Bernadotte, et à partir de l'ukase du 31 décembre 1810, dans les ports de Russie. Ainsi l'alliance de Tilsitt se rompit avant que l'Angleterre fût épuisée. Napoléon ne put avoir « la mer par la terre ». C'est l'Angleterre qui a remporté la dernière victoire : « Quelques lieues de mer ont sauvé la civilisation du monde. » (Mme DE RÉMUSAT.)

Le fanatisme espagnol. — Les peuples n'attendaient qu'un signal pour se révolter contre le régime du sabre. Au temps de la Révolution, le soldat français était acclamé comme un libérateur; avec Napoléon, il devient l'oppresseur des peuples. Ceux-ci se soulèvent contre le despotisme impérial, en invoquant, pour le combattre, les principes mêmes de la Révolution française. On a vu le caractère des réformes de Stein et de Hardenberg en Prusse. De même, la constitution de 1812, acclamée par les Cortès espagnoles, est copiée sur notre constitution de 1791. L'Espagne inaugure contre les Français la *guérilla* dans ce qu'elle a de plus atroce. Chaque paysan se change en soldat, chaque rocher, chaque buisson, dissimule un fusil braqué. Les moines et les prêtres sont à la tête du soulèvement; la

résistance à l'invasion est prêchée dans un catéchisme[1] dont chaque réponse sent la poudre. Napoléon est amené à ordonner des exécutions sanguinaires. Les prisonniers sont fusillés. Les prêtres pris les armes à la main, au milieu des brigands, sont pendus à la mode espagnole : assis sur une chaise, on leur passe au cou le nœud coulant qu'on serre avec une manivelle. Les parents, même éloignés, de ceux qui ont quitté leur domicile, sont déclarés responsables, tant sur leurs biens que sur leurs personnes, de tout acte de *brigandage*, c'est-à-dire de toutes agressions contre les Français. Beaucoup sont fusillés.

Exécutions vaines d'ailleurs, et qui ne font qu'exaspérer les courages: « Les Français, assure le duc de Broglie, ne sont maîtres que du territoire qu'ils occupent, et l'on ne peut voyager en Espagne que par gros convois, avec fortes escortes d'un relai à l'autre. » De même que Louis de Hollande demandait la levée du blocus, le roi Joseph réclamait naïvement de son frère l'éloignement des troupes françaises, comme si les Espagnols devaient venir à lui d'eux-mêmes! « Je n'ai pas eu le bonheur de Gengis Khan avec ses quatre fils, qui n'avaient d'autre rivalité que de le bien servir, disait avec amertume Napoléon. Moi, nommais-je un roi ? il se figurait l'être par la grâce de Dieu, tant le mot est épidémique ! » Napoléon, en effet, eut à se défendre contre les trahisons latentes de la plupart de ses proches. Mais il leur imposait une tâche impossible.

Fin de la guerre d'Espagne (1809-1813). — Le pouvoir de Joseph en Espagne était nul. Il n'avait même aucune action sur les généraux chargés de continuer la guerre. Le départ de Napoléon avait accru les espérances des Espagnols et ramené les divisions parmi les chefs français. Masséna, mal servi par ses lieutenants Ney, Bessières, Junot, Reynier, cherche en vain à enlever les lignes de Torrès Vedras, où se défend avec acharnement le duc de Wellington

1. En voici quelques extraits : « Quel est l'ennemi de notre félicité? L'empereur des Français. — Que sont les Français? D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est ce un péché de mettre un Français à mort? Non, mon Père, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques,... etc.

Masséna, vieilli, et à moitié trahi, regagne tristement la France et tombe en disgrâce (1810-1811). Au sud, Soult, nommé major général, exerce en Andalousie un hautain proconsulat, qu'il essaie de transformer en une royauté véritable. A l'est, Suchet réussit, par sa douceur et sa justice, à obtenir quelques égards des Espagnols; la prise de Valence lui vaut la dignité de maréchal de France et le titre de duc d'Albuféra (1812): « Si j'avais eu deux maréchaux comme Suchet, disait Napoléon, j'aurais conquis l'Espagne et je l'aurais conservée. » Aidé d'auditeurs au conseil d'Etat et d'inspecteurs des finances, Suchet, soldat-laboureur et administrateur émérite, donna aux habitants de son proconsulat de Valence de véritables leçons de comptabilité, rétablit le bon ordre dans les finances et contribua dans une large mesure à développer la prospérité de la *huerta*. Mais les autres chefs militaires écrasaient le pays de contributions et transportaient en France, à leur profit, le numéraire et les richesses artistiques. Le successeur de Masséna, Marmont, se fit battre aux Arapiles (1812) Sans doute Soult, sortant enfin de son Andalousie, reprit Madrid et refoula Wellington dans le Portugal. Mais celui-ci reparut avec 120.000 hommes. Joseph n'en avait que 80.000. Menacé d'être coupé de ses communications avec la France, il en reprit le chemin et se fit battre à Vittoria (1813). Ce fut la fin de la campagne d'Espagne. Ferdinand VII fut mis en liberté et remonta sur le trône. La fortune de Napoléon avait sombré en Espagne.


Masséna.

Résistance nationale de l'Allemagne. — « Il n'y a rien de commun entre l'Espagne et l'Allemagne, écrivait Napoléon à Davout; il n'y a rien à redouter d'un peuple si sage, si rai-

sonnable, si froid, si tolérant, tellement éloigné de tout excès, qu'il n'y a pas d'exemple qu'un homme ait été assassiné en Allemagne pendant la dernière guerre. » La mémoire de Napoléon était courte : il avait failli lui-même être poignardé à Schœnbrunn, en 1809, pendant une revue. L'assassin, Staps, âgé d'une vingtaine d'années, n'avait pas de complice, mais prétendit qu'un grand nombre de jeunes gens étaient disposés, comme lui, à dévouer leur vie pour le salut de la patrie; et quand Napoléon lui demanda ce qu'il ferait s'il recevait sa grâce : « Je recommencerai, dit-il[1]. »

C'est qu'en effet, la fatigue et l'énervement, produits par l'oppression tracassière de Napoléon, lui aliénaient tout le monde. Les remaniements violents, les annexions imprévues de 1810 achevèrent de décourager ses partisans. Il n'y avait plus de sécurité pour personne sous le despotisme impérial. L'Allemagne travailla à s'en affranchir. La paix de Vienne avait opéré le divorce complet de l'Autriche avec l'Allemagne. La Prusse profita de cette situation nouvelle : les Hohenzollern devinrent l'espoir des patriotes allemands. Hardenberg, successeur de Stein, introduisit toutes les réformes de la Révolution compatibles avec le despotisme militaire. Guillaume de Humboldt fonda l'Université de Berlin (1810). En Allemagne, les Universités sont de véritables machines de guerre, toujours créées en vue d'un grand travail national à accomplir; l'intérêt de la science y est même souvent sacrifié aux nécessités de l'heure présente. Humboldt prit ses mesures pour n'avoir rien à redouter ni de l'indépendance, ni des fantaisies des savants. Le théologien Schleiermacher, l'agronome Thaër, le médecin Reil, le chimiste Klaproth, les juristes Eichorn et Savigny, les historiens Bœckh et Niebuhr, le philosophe

1. Rapp, qui a arrêté l'assassin, et Champagny, qui a assisté à l'interrogatoire, prétendent que Napoléon fit fusiller Staps secrètement, pour ne pas manifester publiquement la haine dont il était l'objet. Sismondi affirme, au contraire, que Napoléon lui accorda secrètement sa grâce. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon déclare « avoir abandonné Staps à son sort ».

Fichte, qui en fut le premier recteur, contribuèrent à en faire un puissant foyer de rayonnement scientifique.

Mais ce fut aussi un foyer de science purement allemande et d'entraînement patriotique. En 1810, Mme de Staël venait de mettre la dernière main à son beau livre sur *l'Allemagne*. Savary saisit et détruisit l'édition : « Votre ouvrage n'est point français », lui reprocha brutalement le ministre de l'empereur. Elle reçut l'ordre de quitter la France dans les trois jours : « Cette femme, disait Napoléon, apprend à penser à ceux qui ne s'en aviseraient pas ou qui l'auraient oublié. » Napoléon avait contre lui tous les *idéologues* français : ceux de l'Allemagne, c'est-à-dire les plus nobles esprits et les penseurs les plus hardis, entrèrent en lice pour le combattre. Pamphlets, chansons, appels patriotiques, toutes les armes sont employées. « Napoléon avait perdu l'approbation des esprits. Il allait perdre la faveur des événements. » (E. Denis.)

Lassitude de la France. — Arrêté dans sa course par l'éveil du sentiment national chez les peuples qu'il avait pliés à ses caprices, Napoléon allait-il pouvoir s'appuyer sur l'esprit national en France, sur ce patriotisme qui avait enfanté des merveilles pendant la Révolution? Non ; là aussi, il devait récolter ce qu'il avait semé. « Napoléon avait fondé un régime en contradiction avec la marche irrésistible de l'esprit humain. » (Mme de Rémuzat.)

Depuis 1807, cherchant de plus en plus à reprendre les traditions de l'ancien régime, il séjournait le moins possible à Paris. C'est à Fontainebleau qu'il avait donné les fêtes destinées à célébrer la paix de Tilsitt. Son armée restait cantonnée hors de France et ne devait pas se mêler à la population civile. La France était lasse de tant de guerres. Les conscriptions devenaient écrasantes. Le nombre des réfractaires augmentait; ils étaient pourchassés avec la dernière rigueur. Pour compléter les cadres des écoles militaires, l'empereur y faisait entrer de force les fils des familles nobles ou de la bourgeoisie aisée. Les grands chefs de l'armée, rassasiés de gloire, comblés de dotations, trouvaient leur vie trop précieuse pour la

risquer dans de nouvelles aventures. Masséna, Berthier, Augereau, Junot, étaient épuisés avant l'âge; Murat et Bernadotte étaient mûrs pour la trahison. Les hauts fonctionnaires étaient lassés des caprices du maître. Talleyrand et Fouché avaient été disgrâciés pour avoir voulu, pendant le séjour de Napoléon en Espagne, préparer un gouvernement de rechange, en cas de mort de Napoléon. Lors de la conspiration Malet, en 1812, le préfet de la Seine laissa organiser un gouvernement provisoire, sans songer que le roi de Rome devait succéder à son père.

Despotisme de Napoléon. — Cependant, jamais l'autorité de l'empereur n'avait été plus absolue. Depuis 1807, le Tribunat avait été supprimé. En 1808, une note du *Moniteur* déclara que l'empereur seul représente la nation; le Corps législatif recouvra la voix ; mais il était forcé de voter les sommes nécessaires à l'entretien des contingents fixés arbitrairement par Napoléon; en 1813, l'empereur oublia même de lui faire approuver le budget, et il leva des impôts non consentis. Le Sénat enregistrait docilement, dans la forme des sénatus-consultes, les volontés du maître. Huit prisons d'État furent ouvertes, pour y enfermer, par décision du Conseil privé, les coupables dont le jugement régulier pourrait être dangereux pour l'ordre public. C'était le rétablissement déguisé des lettres de cachet. Comme au temps de Louis XIV, Napoléon multiplia les arrestations arbitraires, les confiscations, la saisie des correspondances privées. « Vous qui savez si bien l'histoire, disait Napoléon à Narbonne, n'êtes-vous pas frappé des ressemblances de mon gouvernement avec celui de Dioclétien ? de ce réseau serré que j'étends si loin, de ces yeux de l'empereur qui sont partout, et de cette autorité civile que j'ai su maintenir toute-puissante dans un Empire tout guerrier? » Il avouait ingénument son despotisme sans limites.

Soumission de la famille impériale. — Les princes de sa famille sont les premiers à en souffrir. Joséphine a dû se résigner au divorce, victime de la raison d'État. Joseph a été forcé d'échanger avec Murat la modeste couronne de Naples, qui allait si bien à son front, contre celle d'Espagne,

beaucoup trop lourde. En Espagne, Napoléon règle par décrets la situation de l'Église, brise les privilèges de la noblesse sans consulter le roi de son choix. Les chefs militaires français rançonnent le pays à leur profit, sans que le roi ait le droit de protester; ils sont tout-puissants dans leurs grands gouvernements militaires. Joseph n'est qu'un roi en peinture.

Louis n'est pas plus indépendant en Hollande : Napoléon lui enlève l'éducation de son fils aîné, retient sa femme à Paris, lui retire les provinces de Brabant et de Zélande, installe à Amsterdam Oudinot, avec une troupe d'occupation française, pour forcer ses sujets à l'observation stricte du blocus continental, qui les ruine. Louis, impuissant à faire le bien, abdique et s'enfuit secrètement en Bohême.

Jérôme s'est résigné sans trop de difficulté à divorcer avec Mlle Patterson, pour épouser l'aimable Catherine, fille de ce roi de Wurtemberg, tellement obèse que l'on disait qu'il faisait tous ses voyages ventre à terre; il est plus insouciant et songe surtout, dans sa belle résidence de Wilelhmshœhe, aux bals, mascarades et réjouissances ; cependant il est forcé de lever sur ses sujets, pour la France, une contribution annuelle de 12 millions. Le plus heureux de tous est Lucien, qui a refusé de répudier sa femme, qui a échappé à l'esclavage doré d'une couronne. Quant à *Madame Mère*, elle économise le plus qu'elle peut, afin de pouvoir soutenir dans la détresse tant de rois dont elle prévoit la chute.

Discipline étroite de la cour. — La discipline de la cour est celle d'une caserne : la parade y continue; l'empereur y passe l'inspection, avec une brusquerie toute militaire. Il interdit la moustache à ses généraux ; il exige qu'ils portent à ses réceptions l'uniforme de cour. Il prodigue les boutades aux dames : « Ce soir, écrit l'une d'elles, l'empereur était déchaîné contre toutes les femmes : il nous a dit que nous n'avions pas de patriotisme, que nous devrions rougir de porter des mousselines anglaises; que nous avons, en France, des linons-batistes qui font des robes beaucoup plus jolies. » L'étiquette est d'une extrême ri-

gueur : la présentation à l'impératrice par le chambellan de service, le nombre des révérences, la place où elles doivent être faites, non sans accident, parfois, lorsqu'une dame s'embarrasse dans la lourde traîne de son manteau de cour ou que trébuche quelque brillant colonel, les jambes empêtrées dans son long sabre; tout est fixé uniformément, suivant un cérémonial inspiré par Despréaux, l'ancien maître à danser de Marie-Antoinette.

Quelle contrainte pour ces parvenus héroïques mal dégrossis dans les camps! pour ces sémillantes dames *Sans-Gêne* [1], dont les plus âgées ont vingt-cinq ans, qui ne peuvent danser qu'après avoir admiré les quadrilles officiels; et encore pendant peu de temps, parce que l'empereur aime à se coucher de bonne heure! Que de sourires mal contenus, sur les lèvres des courtisans de l'ancien régime, au spectacle de ces perpétuels manquements aux belles manières! Aussi Napoléon, jugeant ceux-ci plus décoratifs, les préfère-t-il à ses plus fidèles compagnons d'armes, à ses serviteurs les plus dévoués. Il va chercher dans les familles de la Rochefoucauld, de Montmorency, de Chevreuse, de Mortemart, les dames d'honneur de Joséphine. Les nobles de vieille souche sont aussi empressés aux Tuileries que leurs ancêtres à Versailles : « Les Tuileries sont devenues leur *œil-de-bœuf;* point de couloirs, de petits escaliers dérobés, d'antichambres, où on ne les rencontre. »

L'administration impériale. — La grande machine administrative, si bien montée depuis le Consulat, marche sans heurt. Les préfets font exécuter les volontés du maître avec la même ponctualité que les anciens intendants. Les juges, bien qu'inamovibles dans la plupart des postes, restent dévoués au pouvoir, pour ne pas sacrifier leurs espérances d'avancement. Le gouvernement impérial est très coûteux; mais l'ordre est si parfait dans les finances, que Napoléon obtient avec un minimum de dépenses un rendement

1. On a surnommé Madame Sans-Gêne, à cause de ses excentricités, la duchesse de Dantzig, femme du maréchal Lefebvre, qu'il avait épousée blanchisseuse, alors qu'il n'était lui-même que sous-officier. Elle n'était pas la seule à qui ce surnom eût pu convenir.

maximum. La *Cour des comptes*, reconstituée en 1807, sur le modèle de celle de l'ancien régime, devient, avec la Cour de cassation et le Conseil d'État, un des trois grands corps de l'Empire.

Le clergé est dans la main du gouvernement. Les prêtres nommés et payés par l'empereur sont assimilés à des fonctionnaires. Les préfets surveillent l'enseignement des séminaires, autorisent les communications des évêques avec Rome, examinent leurs mandements [1].

Napoléon n'admit jamais aucune opposition d'aucun dignitaire de l'Église. Il bannit de la cour et priva de leurs pensions et revenus ceux des cardinaux, qui, ayant désapprouvé son divorce, refusèrent d'assister au mariage de Marie-Louise. Il ne les reconnut plus comme cardinaux, leur interdit d'en porter le titre et les insignes. Ces *cardinaux noirs* furent internés deux par deux dans de petites villes de province et placés sous la surveillance de la police. Leurs revenus propres furent placés sous séquestre. Le clergé régulier fut tenu en suspicion, à cause de son indépendance et de sa force occulte, sauf les congrégations qui pouvaient rendre des services, comme les Lazaristes, les Missionnaires, les Sœurs de Charité. Les hôpitaux, réorganisés par Chaptal, devinrent des services civils. Par l'Université, Napoléon était le maître des intelligences, et il espérait assouplir et asservir les volontés.

En somme la France était soumise au régime de la caserne : « Pour gouverner un pays, disait Napoléon à Sainte-Hélène, il faut être militaire ; on ne gouverne qu'avec des éperons et des bottes. » Ce qui ne l'empêchait pas de proclamer la grandeur de la Révolution : « Rien ne saurait

1. Napoléon se fit décerner, en 1806, le titre de *Grand*. La fête nationale de l'Empire fut fixée au 15 août, jour anniversaire de la naissance de l'empereur. On célébrait ce jour-là son apothéose. C'était comme la Saint-Napoléon. Il regrettait de ne pouvoir se proclamer Dieu : « Voyez Alexandre, disait-il à Decrès, le jour même de son couronnement, en 1804 ; après avoir conquis l'Asie et s'être annoncé au peuple comme fils de Jupiter... tout l'Orient le crut. Eh bien ! moi, si je me déclarais aujourd'hui le fils du Père éternel, il n'y a pas de poissarde qui ne me sifflât sur mon passage. Les peuples sont trop éclairés ; aujourd'hui il n'y a plus rien à faire. »

détruire ou effacer les grands principes de notre Révolution. Ces grandes et belles vérités doivent demeurer à jamais... Elles régiront le monde ; elles seront la foi, la religion, la morale de tous les peuples. » D'ailleurs, s'il confisquait la liberté politique de ses sujets, il avait grand soin de respecter leurs droits civils et leur amour de l'égalité.

Fragilité de l'Empire français. — Jamais l'Empire n'avait été plus étendu qu'en 1811, avec son cortège de vassaux, d'alliés et de peuples soumis. La naissance d'un rejeton mâle semblait fixer pour longtemps ses destinées. Cependant jamais il n'avait été plus menacé. Napoléon avait inauguré un système contre nature en maintenant unis sous un même sceptre, avec la France, toute l'Europe centrale, l'Espagne et l'Italie. Le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, c'était la conquête nationale, c'était l'Etat français. Le reste ce fut la conquête de Napoléon ; ce fut l'Empire français. La France n'y tenait pas. L'Espagne chassait de son sol l'envahisseur étranger ; l'Allemagne préparait son affranchissement, et la Russie sa défection. L'Italie, divisée en trois tronçons, n'avait qu'un sentiment commun, la haine de l'opposition française : « Livré sans contradiction à ses propres pensées, il avait cru que les faits se pliaient docilement aux volontés supérieures, et qu'il trouverait des victoires pour tous ses désirs. Tandis qu'il n'est donné aux plus rares génies de marquer leur passage sur la terre que par une seule idée qui se réalise, que par un seul changement qui dure, lui avait entrepris de tout refaire selon ses plans. Aussi devait-il succomber sous cette puissance méconnue des choses, qui élève les grands hommes qui la secondent, et rétablit l'équilibre menacé du monde, par la chute des grands hommes qui lui résistent. » (MIGNET.)

SUJETS A TRAITER

Le blocus continental. Antécédents. Conséquences politiques et économiques.

Relations des Bourbons d'Espagne avec la France de 1789 *à* 1808.

Résumer le rôle de l'Autriche dans les coalitions formées contre la France de 1789 *à* 1809.

Changements opérés dans la situation politique des États italiens de 1796 *à* 1810.

Les résistances nationales à Napoléon.

LE BLOCUS CONTINENTAL. — LES RÉSISTANCES NATIONALES

ANTÉCÉDENTS		1793. L'Angleterre met la France en interdit commercial. L'acte de navigation français.
DÉCRETS		1806. Décret de Berlin contre les Anglais. — 1807. Décret de Milan contre les neutres faisant le commerce avec les Anglais.
CONSÉQUENCES		1807. La Suède perd la Poméranie. Le Portugal envahi. 1807. La Russie adhère au blocus. Bombardement de Copenhague. — 1808. Entrevue d'Erfurt.
I. Guerre d'Espagne (1808-1813).		Querelles de Charles IV et de Ferdinand VII. Murat en Espagne. Révolution d'Aranjuez. Entrevue de Bayonne. Les Bourbons détrônés. Joseph roi d'Espagne (1808). Résistance nationale. Capitulation de Dupont à Baylen, de Junot à Cintra. Napoléon en Espagne. Victoire de Burgos. Entrée à Madrid. Nouveau régime mal accueilli. Soult à la Corogne. Lannes au siège de Saragosse (1808-1809).
	SUCCÈS PARTAGÉS	1810-1812. Masséna et Wellington aux lignes de Torrès Vedras. Soult en Portugal, puis en Andalousie. Suchet à Valence.
	DÉFAITES	1812-1814. Marmont aux Arapiles. Joseph à Vittoria. Soult à Tolosa.
II. Cinquième coalition. Deuxième campagne d'Autriche (1809).		L'Autriche reprend les armes avec les subsides de l'Angleterre et la secrète connivence de la Russie.
	1° EN BAVIÈRE	Campagne des cinq jours. L'archiduc Charles contre Davout et Masséna. Victoires d'Abensberg et d'Eckmuhl (1809).
	2° EN AUTRICHE	Prise de Vienne. Opérations de l'île Lobau. Batailles d'Aspern et d'Essling. Victoire de Wagram (juillet 1809).
		Traité de Vienne (1809). Troisième démembrement de l'Autriche.
RÉSULTATS		Napoléon, en exerçant la domination universelle, s'attire la haine universelle.

CHAPITRE XXVIII

LA FIN DE L'EMPIRE. — GUERRE DE RUSSIE LA COALITION GÉNÉRALE. — L'INVASION

I. L'oppression de l'Europe par Napoléon est la cause de la **sixième** coalition. La Russie fait alliance avec l'Angleterre. Napoléon engage dans la campagne de Russie toutes ses forces disponibles. Il opère jusqu'à Moscou une marche triomphale, retardée cependant par la sanglante tuerie de la bataille de la Moscowa. La retraite de Russie est une déroute lamentable. Le désastre de la Bérézina consomme la ruine de la Grande Armée (1812).

II. Avec la défection de la Prusse commence la campagne d'Allemagne (1813). Napoléon est encore vainqueur à Lutzen et à Bautzen. A la faveur du congrès de Prague, l'Autriche passe de la médiation armée à l'hostilité déclarée. La coalition devient générale. Dans les journées de Leipzig, appelées aussi bataille des nations, l'armée française succombe glorieusement sous le nombre (16-19 oct. 1813).

III. Le système impérial s'effondre. Dans la campagne de France, Napoléon malgré son génie ne peut arrêter les armées envahissantes dans les vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise. La capitulation de Paris (31 mars 1814) livre la capitale aux alliés. Talleyrand favorise les intrigues royalistes et prépare la restauration des Bourbons. Napoléon abdique (6 avril) et reçoit l'île d'Elbe par le traité de Fontainebleau (11 avril).

I. Les dernières campagnes de l'Empire. — La campagne de Russie est la folie avant-coureur de la ruine. Elle entraîne la destruction de la Grande Armée ; elle se continue sans interruption par les campagnes d'Allemagne et de

Ouvrages a consulter : H. Houssaye, *1814*. — A. Rambaud, *Français et Russes, Moscou et Sébastopol*. — E. Denis, *l'Allemagne de* 1810 *à* 1852 (Collection de la bibliothèque d'histoire illustrée). — Colonel Charras, *Histoire de la campagne de* 1813 *en Allemagne*. — C. Rousset, *la Grande Armée en* 1813. — Cartes et croquis de Jalliffier et Buchner, xxiv à xxviii.

France ; elle a pour conséquences logiques la prise de Paris et la mutilation de la France. Jusqu'en 1812, Napoléon n'avait pas cessé de s'élever ; désormais il ne cesse plus de descendre, et la chute est encore plus rapide et plus profonde que n'avait été l'ascension. C'est la fatalité de sa destinée de monarque parvenu et de capitaine toujours vainqueur.

Rupture de l'alliance franco-russe. — L'alliance franco-russe contenait en elle-même le germe de sa destruction. Sur le radeau du Niémen et dans les entrevues de Tilsitt, Napoléon et Alexandre avaient fait mutuellement assaut de flatteries et de séductions. Ils semblaient s'être partagé le monde, et Napoléon avait proclamé la Russie l'*amie géographique* de la France. Mais les illusions furent de peu de durée : Napoléon voulait réduire la Russie au rôle de satellite de l'Empire français : « Changent les temps, changent les alliances », disait de son côté le tsar. Il avait l'art de masquer par l'abandon les ruses et le calcul.

A la suite des pourparlers d'Erfurt, Alexandre n'avait pas empêché l'Autriche de s'armer contre Napoléon ; il l'avait combattue mollement et seulement pour ne point rompre avec la France. Aussi n'avait-il reçu des dépouilles du vaincu que quelques médiocres districts de la Galicie, satisfaction dérisoire, humiliante, et acceptée à contre-cœur ! Lorsque Napoléon avait proposé de resserrer l'alliance par des nœuds de famille, le tsar tergiversa. Sans refuser formellement la main de sa sœur, la grande-duchesse Anne, il prétexta une foule d'objections soulevées, disait-il, par sa mère. Napoléon ne savait pas attendre : il accepta, avant d'avoir reçu la réponse définitive du tsar, l'archiduchesse Marie-Louise, que lui offrait l'Autriche. C'était à la fois une inconvenance et une maladresse : désormais le premier rang parmi les ambassadeurs étrangers passa du prince Kourakine à Metternich, le représentant de la famille. L'amitié des deux empereurs fut singulièrement refroidie.

Le sort de la Pologne contribua plus que tout le reste à les brouiller complètement. Le grand-duché de Varsovie, créé en 1807 aux dépens de la Prusse, avait été agrandi en

1809 aux dépens de l'Autriche. Les Polonais réclamaient la reconstitution complète du royaume de Pologne par l'adjonction des provinces que leur avait confisquées Catherine II. Napoléon rassura le tsar sur ses intentions momentanées, mais sans vouloir prendre l'engagement de ne jamais rétablir, dans l'avenir, le royaume de Pologne. Les rapports s'aigrirent : Caulaincourt, « trop Russe », aux yeux de Napoléon, fut remplacé à Saint-Pétersbourg par Lauriston; tandis que Kourakine, « trop Français », se vit adjoindre, à Paris, l'aide de camp Tchernytchef, chargé d'une mission spéciale.


Le tsar Alexandre Ier.

En outre le blocus continental était une cause de ruine pour la Russie. Les Russes ne pouvaient exporter leur blé, leur bois, leur potasse, leur goudron, leurs fourrures, que sur des navires anglais; ils se ruinaient à acheter les objets de luxe de l'industrie française, qui, depuis 1807, pénétraient librement en Russie. Cependant Napoléon réprimait la contrebande avec la dernière rigueur. Or les produits anglais arrivaient difficilement au cœur de l'Europe par la Méditerranée. L'Espagne était occupée par nos troupes; l'Italie, placée sous la domination de la famille Bonaparte; la Turquie, située trop loin et trop isolée. Au contraire, la contrebande était active dans le Nord. Pour la faire cesser, Napoléon avait réuni successivement la Hollande, les embouchures de l'Ems, du Weser, de l'Elbe; il mit garnison à Dantzig et enleva à Jérôme une partie de la Westphalie. Toutes les côtes allemandes de la mer du Nord et de la Baltique étaient réduites en départements

français. On vit dès lors « les bandes innombrables des navires anglais et neutres, chargés de denrées coloniales, circuler sur la Baltique, par milliers, comme les débris d'une armée en déroute » (A. VANDAL).

Le tsar eût voulu au moins pouvoir trafiquer avec les Américains et les neutres; Napoléon s'y refusa absolument, prétextant que les pavillons des neutres dissimulaient des navires anglais. Dès lors la rupture était proche; le 31 décembre 1810, Alexandre ouvrit ses ports aux Anglais et frappa de droits rigoureux ou prohibitifs les produits français à leur entrée en Russie. Le 22 janvier 1811, avant d'avoir eu connaissance de cet ukase, Napoléon confisqua le grand-duché d'Oldenbourg, appartenant à un beau-frère du tsar. Par la fatalité des situations, les deux souverains violèrent en même temps le pacte de Tilsitt. L'Europe ne pouvait appartenir à deux chefs également puissants. Sur le trône, qui a compagnon, a maître.

Les alliances. — De vaines négociations se poursuivirent entre les deux empereurs pendant toute l'année 1811. Elles ne firent qu'exaspérer le conflit; au contraire, chacun d'eux préparait ses armes et cherchait des alliés. Alexandre s'efforça de gagner les Polonais par l'entremise de son ami d'enfance, le prince Adam Czartoryski; les Polonais restèrent fidèles à la France.

Les Suédois avaient choisi Bernadotte comme prince royal (21 août 1810), en dehors de toute pression de Napoléon. Celui-ci, au lieu de se réconcilier avec un rival, qui pouvait lui fournir une aide utile contre l'Angleterre, lui refusa son appui pour s'emparer de la Norvège, garda la Poméranie consfisquée déjà à la Suède, et n'épargna aucune occasion de l'humilier. Bernadotte, oubliant qu'il était Français, ne se conduisit plus que suivant ses intérêts et ceux de ses nouveaux sujets. Par le traité de Saint-Pétersbourg (9 avril 1812), il fit alliance avec la Russie, lui abandonnant la Finlande, à condition d'obtenir sa coopération pour la conquête de la Norvège. Les Suédois devaient faire une descente en Allemagne et se porter sur le flanc gauche de la Grande Armée. L'Angleterre accéda à la coalition

russo-suédoise et ouvrit largement sa bourse. Le traité de Bucarest avec la Turquie valut à la Russie la Bessarabie ; si la Moldavie et la Valachie étaient restituées à la Porte, en revanche, l'armée russe du Danube devenait disponible contre les Français (1812).

Napoléon avait escompté l'alliance de la Suède et de la Turquie. Il entraîna malgré elles la Prusse et l'Autriche. Il accepta 20.000 Prussiens sur les 100.000 que lui offrait Frédéric-Guillaume. Ils devaient être commandés par le général York de Wartenbourg, sous les ordres de Macdonald. Il imposa à son beau-père, l'empereur d'Autriche, de lui fournir un contingent de 30.000 Autrichiens, qui opérèrent sous les ordres de Schwarzenberg. En mai 1812, le prince Kourakine reçut ses passeports et quitta Paris. C'était la guerre. Cependant bien des fois encore les négociations furent reprises; malgré sa confiance imperturbable en son étoile, Napoléon se rendait compte de l'immense péril qu'il allait courir; jusqu'au retour de Moscou, il ne cessa pas d'offrir la paix, mais toujours à des conditions inacceptables. Sans abattement, sans jactance, le tsar déclara toujours préférer la guerre à une paix honteuse.

Composition des armées. — L'empereur traversa toute l'Allemagne en compagnie de Marie-Louise. A Dresde, il tint pour la dernière fois sa cour de rois. Les princes vassaux vinrent en foule lui prodiguer les assurances d'une fidélité servile, que les premiers échecs devaient changer en une hostilité passionnée : « Attila, disait Chateaubriand, menait avec lui une foule de princes tributaires qui attendaient avec tremblement un signe du maître pour exécuter ce qui leur serait ordonné. » Tel Napoléon apparut aux yeux de l'Allemagne, dont l'enthousiasme de commande cachait mal la terreur. A Varsovie, la diète émit le vœu du rétablissement du royaume de Pologne. Mais l'envoyé français, de Pradt, archevêque de Malines, refroidit l'enthousiasme des Polonais; et Napoléon, pour ne pas se brouiller avec l'Autriche, refusa d'accéder à leur désir. Il accepta cependant les 70.000 Polonais qui se dévouèrent à son service.

Combien d'autres contingents étrangers figuraient parmi ses troupes! Les Saxons de Reynier, les Westphaliens de Jérôme, les Bavarois et les Italiens du prince Eugène, des Hollandais, des Suisses, vingt peuples se pressaient sous ses drapeaux, parlant toutes les langues, mais commandés par des chefs qui avaient tous la même confiance dans Napoléon et dont l'unique cri de ralliement était : « Vive l'Empereur! » La France nouvelle, agrandie jusqu'au Rhin, fournit moins de la moitié du contingent total. Davout, Ney, Eugène, commandaient la Grande Armée; Bessières, Lefebvre et Mortier, la garde; Murat, la cavalerie; Macdonald avec Oudinot, Gouvion-Saint-Cyr et les Prussiens, formaient l'aile gauche; Jérôme, Reynier, Schwarzenberg, l'aile droite. Victor avait sous ses ordres la première réserve, constituée en arrière de la Vistule ; Augereau, la seconde réserve en arrière de l'Oder. Tous deux devaient marcher en avant du même mouvement que les troupes d'invasion. En outre, 150.000 soldats restaient en France 50.000 en Italie, 300.000 en Espagne. Napoléon avait sous les armes 1.188.000 hommes, dont 533.000 entrèrent en Russie. Toute la population virile de l'Europe se trouvait échelonnée sur la route du pôle.

Les Russes, au nombre de 350.000, formaient deux armées : celle du Nord sous le Livonien Barclay de Tolly, avec Witgenstein pour lieutenant; celle du Sud, sous le prince Bagration, qui fut plus tard renforcée par les troupes de l'amiral Tchitchagof, venues des bords du Danube. L'armée russe n'avait qu'une âme, toute dévouée à son tsar et à son Dieu. Elle considérait Napoléon comme l'antéchrist. Napoléon se trouvait de nouveau en présence de l'inextricable énigme qu'il avait déjà rencontrée en Espagne : le sentiment national soutenu par l'idée religieuse.

Campagne de Russie (juin-décembre 1812). — La campagne se divise naturellement en deux phases distinctes : 1° de juin à octobre 1812, la marche en avant jusqu'à Moscou; 2° en novembre et décembre la désastreuse retraite de Moscou jusqu'au Niémen. Napoléon, comme toujours, prit l'offensive. Il voulait séparer Barclay et Bagration, et

leur couper la retraite. Les Russes adoptèrent la tactique qui a toujours réussi lors des invasions dans leurs immenses plaines : ils firent le vide autour de la Grande Armée et se retirèrent en évitant les batailles rangées.

Le Niémen fut passé à Tilsitt, à Kowno et à Grodno. Barclay brûla ses magasins de Vilna et se retira dans le camp de Drissa; Bagration gagna Mohilev; Davout fut chargé, avec Jérôme et les Autrichiens, d'envelopper son armée; mais il échoua, à cause de la lenteur de Jérôme; Napoléon voulut subordonner celui-ci à Davout; Jérôme refusa et revint en Westphalie : Bagration put échapper, gagner Smolensk. Napoléon resta quinze jours à Vilna, y établit de grands magasins de ravitaillement et engagea de nouvelles négociations avec Balachef, tandis qu'il envoyait Narbonne au tsar. « Quel est le chemin de Moscou, demandait Napoléon à Balachef? — Sire, Charles XII a pris par Pultawa. » Et Alexandre, mettant le doigt sur une carte où figurait le Kamchatka : « Il faudra, dit-il à Narbonne, que votre maître aille jusque-là, si Dieu ne favorise pas la cause juste. » C'était une lutte à outrance entre les deux adversaires.

Après l'échec de la combinaison contre Bagration, Napoléon voulut envelopper Barclay dans son camp de Drissa. Celui-ci réussit à s'échapper, et, malgré ses pertes dans les combats acharnés d'Ostrowno et de Witepsk, à opérer sa jonction à Smolensk avec Bagration. C'est là que Napoléon livra enfin la bataille qu'il cherchait; mais, après deux jours de sanglante mêlée, l'armée russe parvint encore à se retirer; elle échappa à Junot, qui ne put lui couper la retraite, et à Ney, qui n'arriva qu'à la bousculer dans le combat acharné de Valoutina, où mourut Gudin. Smolensk était aux mains des Français; mais les Russes gardaient la route de Moscou.

Napoléon hésitait à s'y engager. Il eût pu s'arrêter, se fortifier sur la ligne de la Duna et du Dniéper, et reconstituer la Pologne et la Lithuanie; Berthier, Ney, Murat, lui en donnaient le conseil : « Demain nous nous arrêterons, si le temps ne change pas », répliqua l'empereur. Le lendemain, le soleil se leva radieux ; la marche en avant

continua ; on n'était plus qu'à quelques étapes de Moscou ; l'empereur voulait y signer la paix. Mais déjà Smolensk n'était plus qu'un immense hôpital : pour soigner les blessés, l'admirable Larrey était obligé de suppléer au linge par les vieux papiers des archives ; à la charpie, par les étoupes servant aux canons. L'armée était diminuée d'au moins 150.000 soldats, 30.000 maraudeurs, appartenant surtout aux contingents allemands, s'abattaient comme une proie sur tout le pays et déshonoraient le nom français.

Bataille de la Moskowa. — Barclay de Tolly eût voulu reculer toujours, abandonner à l'ennemi, pour le perdre plus sûrement, même Moscou. Mais il était suspect aux vrais Russes, à cause de son origine écossaise. Ceux-ci voulaient défendre leur cité sainte. Le commandement fut donné au vieux Koutouzof, élève de Souvorof. Il livra bataille. La rencontre eut lieu près de Borodino, sur les bords de la Kolocza, qui se jette, à peu de distance, dans la Moskowa. Les Russes étaient retranchés derrière des ouvrages de terre, surtout la grande redoute et les trois flèches de Bagration, dressées à la hâte pour garnir l'espace libre entre la Kolocza et le bois d'Oustiza. Davout, qui s'était emparé, l'avant-veille, de la redoute de Schwardino, devait déborder la gauche des Russes.



Michel Ney.

Tout d'abord les Russes furent délogés. Bientôt ils réoccupèrent leurs redoutes ; Eugène, Ney, Murat, Davout, multiplièrent les attaques et les charges avec leur furie ordinaire. Mais les Russes mouraient à leur rang, sans un cri, sans une plainte, refusant de se rendre. Ils durent cependant quitter la place ; mais ils firent retraite en bon ordre. Malgré les instances réitérées de Ney, de Murat et de Davout,

Napoléon refusa de lancer la garde à leur poursuite; il croyait prudent de la tenir en réserve contre un retour offensif de l'ennemi. L'armée française, « capable à la fois d'analyse et d'enthousiasme », n'évalua sa victoire que par le nombre des morts. Le champ de bataille était une effroyable nécropole, un charnier humain, où 50.000 Russes et 30.000 Français gisaient pêle-mêle, tués ou blessés. Les grands chefs furent inquiets de l'espèce de torpeur, où avait été plongé Napoléon pendant la bataille. Il n'était pas fait pour le malheur (7 septembre 1812).

Napoléon à Moscou (15 septembre-19 octobre). — Koutouzof fit chanter le *Te Deum* comme pour une victoire. Il n'osa pas cependant défendre Moscou. Du haut du mont du Salut, la triomphante cité apparut à la Grande Armée enthousiaste, « avec ses 300 églises, ses 1.500 châteaux, ses maisons ciselées, colorées en jaune, en vert, en rose, et sa voie lactée de coupoles. Le Kremlin faisait partie de cette masse couverte de fer poli ou peinte. La Moskowa coulait parmi les parcs ornés de bois de sapins, « palmiers de ce ciel ». Napoléon y entra, le 15 septembre, et prit possession du Kremlin; mais la ville était déserte, et bientôt elle se changea en un brasier ardent. Le gouverneur, Rostopchine, avait délivré et gorgé de boissons les prisonniers, en leur donnant l'ordre d'incendier les magasins d'eau-de-vie et les barques chargées d'alcool. C'est de là que sortit l'incendie de Moscou. Rostopchine avoue « l'avoir préparé, mais non effectué[1] ». Napoléon sortit du Kremlin à grand'-peine; » nous marchions sur une terre de feu, sous un ciel de feu, entre deux murailles de feu » (SÉGUR). L'incendie dura quatre jours et consuma surtout les quartiers bâtis tout en bois de la vieille ville. « Ce sont des Scythes », s'écriait Napoléon hors de lui. Cet incendie décida de la destinée de Napoléon. Si Moscou n'avait pas été incendié, les Français

1. Tolstoï, dans sa très intéressante étude : *Napoléon et la Campagne de Russie*, prétend que Moscou a brûlé de lui-même. La plupart des maisons étaient en bois. Les incendies étaient fréquents lorsque les habitants surveillaient jalousement leurs habitations : l'incurie, le hasard et la malveillance ont dû les multiplier à l'infini, quand ils eurent quitté leurs demeures et que les Français vainqueurs les ont occupées.

pouvaient y subsister, et Alexandre eût été contraint à la paix. « Où seraient les nations, s'écrie Chateaubriand, si, du haut du Kremlin, Bonaparte eût couvert le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire ?... Mais, au lieu de l'apothéose rêvée, il trouva l'holocauste. »

La Grande Armée allait être bloquée par la famine, da s Moscou. Les Russes refusaient de rien livrer, pain, farine, bétail, fourrages. Ils comprenaient que le meilleur moyen de venir à bout de Napoléon était de prendre son armée par la disette. Tous les efforts pour rétablir les marchés, pour rappeler les habitants, pour se procurer, à prix d'or, des subsistances, furent stériles; et il fallut dès lors abattre en grand nombre les chevaux qu'on ne pouvait plus nourrir. Napoléon était au Kremlin[1]. Mais que pouvait-il faire ? Marcher sur Saint-Pétersbourg? c'eût été dangereux, la saison étant déjà trop avancée ; négocier? il l'essaya, mais en vain ; le tsar comptait sur l'hiver moscovite ; détruire l'armée de Koutouzof, cantonnée à quelques marches de Moscou ? Il hésitait à livrer une nouvelle bataille de Borodino ; réunir les vivres nécessaires pour passer l'hiver ? Les paysans refusaient de les livrer. Il resta cinq semaines à Moscou, sans donner signe de vie, « semblable à un fauve blessé qui lèche le sang de ses blessures » (Tolstoï). Il se détermina enfin pour la résolution la plus dangereuse : la retraite. La retraite avec l'armée russe aux côtés, coupant la route, harcelant tous les corps détachés; la retraite en plein hiver, sans moyen ni de s'arrêter, ni de se ravitailler. Jusqu'à la Bérézina, cette lugubre retraite de Russie se fit encore avec quelque ordre. Après le passage de la Bérézina, ce fut une déroute sans nom.

La retraite. — Smolensk. — Une fois déterminé, Napoléon songea à prendre, vers le sud, la route de Kalouga. Le prince Eugène, chargé de la dégager, enfonça Koutouzof à Malo-Jaroslawetz, mais sans pouvoir empêcher les Russes de se reformer en bon ordre, un peu plus loin. Il

1. Le Kremlin, sorte de ville impériale dans la grande ville, est composé de palais, d'églises, de casernes, de bâtiments d'administration, de parcs, etc.

fallut reprendre la route déjà suivie, lors de la marche en avant, à travers un pays épuisé. Les chevaux avaient dû être abattus, faute de nourriture. Il n'en restait plus guère que 40.000, qui traînèrent la longue file des chariots d'équipage, où étaient entassés les femmes, les enfants, le butin, avec 50.000 non-combattants, la plaie de l'armée. Les cavaliers marchaient à pied avec leurs bottes pesantes, les artilleurs tiraient à bras leurs canons. La Grande Armée mit cinq jours à quitter Moscou; la garde, Ney, Eugène, Davout, se suivaient par échelons, formant une file de 25 à 30 lieues de longueur. A Viazma, il fallut une première fois passer sur le corps des Russes; les cosaques de Platof ne laissaient aucun répit à nos troupes épuisées; Koutouzof était plus lent à se mouvoir : « Laissez venir la neige, disait-il. » Elle tomba pour la première fois le 6 novembre. A Smolensk, Napoléon avait ordonné d'accumuler des vivres pour quatre mois : il y en eut pour quatre jours seulement, et encore les pillages et les gaspillages des premiers arrivants privèrent-ils de leur part les derniers venus. On s'entre-égorgeait autour des tonneaux éventrés. Au lieu du repos espéré, l'armée dut reprendre sa marche lamentable (9-13 novembre).

La Bérézina. — A Krasnoë, 25.000 Russes barrèrent la route : trois fois les Russes furent percés par la garde, par Eugène, par Davout. Mais Ney, avec 6.000 hommes, restait en arrière et semblait perdu. Sans se décourager, il fit un grand détour à travers les bois, traversa le Dniéper sur la glace à Orcha, et rejoignit ses compagnons d'armes, à la suite d'une des plus étonnantes odyssées de toute la campagne. Jamais, en cette lugubre retraite, son âme « trempée d'acier » ne se laissa abattre.

Le péril allait grandir encore : de Witepsk et de Minsk, deux armées russes marchaient à la rencontre de Koutouzof pour garder le passage de la Bérézina. Victor prit Borisof et contint Tchitchagof au sud, pour permettre à l'armée de traverser la rivière avant l'arrivée de Witgenstein. La Bérézina est large comme une avenue de Paris; mais elle est bordée de marais sur une largeur d'environ 500 mètres;

au moment du passage, elle était dégelée et charriait d'énormes glaçons. Le général Eblé, vénéré de toute l'armée, avec ses pontonniers nus jusqu'à la ceinture, jeta sur la rivière deux ponts au gué de Studianka. L'un des deux croula sous le poids des chariots. Sur l'autre pont, réservé à l'infanterie, personne d'abord ne voulut passer; des feux étaient allumés sur la rive gauche et chacun espérait jouir d'un peu de repos et de chaleur. Mais, quand les Russes jetèrent des boulets sur cette masse confuse, tout le monde s'échappa à la fois, et l'on s'étouffa à l'entrée du pont. Victor le brûla derrière lui pour empêcher l'ennemi de le poursuivre. 15.000 traînards restaient en arrière. Ils périrent sous les coups des Russes.

Désormais les Français ne sont plus qu'une ombre d'armée; elle se fond chaque jour par les blessés, les malades, les traînards, les déserteurs, par le froid, et par la faim. Elle est victorieuse de toutes les attaques; elle passe toujours et partout; mais elle ne garde plus que le terrain qu'elle occupe. A Smorgoni, l'empereur dicte le vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée, dans lequel il révèle à la France une partie du désastre et qui se termine par cette phrase inattendue : « La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. » Puis il abandonne ses compagnons d'armes; il regagne en poste Paris, où vient d'éclater la conspiration du général Malet, qui a répandu le bruit de sa mort et tenté de rétablir la République. Murat est chargé du commandement en chef. L'armée trouve à Vilna des vivres et des vêtements; mais le froid descend à 30°. Trois armées russes paraissent; la débandade recommence; 40.000 malades et blessés sont massacrés par les Russes; et la poursuite ne cesse qu'après la traversée du Niémen, où Ney, à la tête de 600 braves, fait lui-même le coup de feu et protège les derniers survivants. A peine 18.000 réguliers ont repassé le Niémen. 250.000 hommes ont été dévorés par la terre russe. Napoléon a perdu, outre ses Français, tous les étrangers qui avaient foi dans sa fortune. Il avait entraîné derrière lui l'armée de vingt peuples; autour d'Alexandre allait se lever « l'armée des nations ».

II. Soulèvement national en Allemagne. — L'Allemagne, si longtemps foulée par les Français, va prendre les armes contre eux : en voyant les restes lamentables de nos troupes, soldats désarmés, officiers en haillons, cavaliers démontés, hommes au masque hideux, le nez où les oreilles gelés, corps d'armée réduits à l'effectif de simples bataillons, les plus timorés des Allemands purent se convaincre que la Grande Armée n'existait plus. Aussi les sociétés secrètes se multiplièrent : le Tugendbund, la Ligue de fer, la Confédération noire, l'Union germanique, etc., des libelles, des pamphlets, des chansons grossières, appelèrent les Allemands à la révolte ; les professeurs et les lettrés se mirent à la tête du mouvement, qui fut d'abord exclusivement populaire. Les poètes Kœrner, Ruckert, enflammèrent les passions : « Levez-vous, peuples, s'écriait Arndt ; frappez, détruisez cet homme, car il a détruit la liberté et le droit. » C'est au nom de la patrie allemande et de la liberté que se levaient de tous côtés les volontaires de la revanche. Le poète autrichien Collin composa pour les soldats une sorte de Marseillaise. Fichte, à Berlin, termina une leçon sur le devoir par ces paroles longuement acclamées : « Le cours sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. Nous le reprendrons dans notre patrie libre, ou nous serons morts pour reconquérir la liberté[1]. » Ainsi la campagne d'Allemagne, c'est la campagne des poètes et de la jeune Allemagne.

1. Voir : Kœrner, *l'Hymne de la Lyre et de l'Epée ;* Arndt (professeur à l'Université de Greifswald), *l'Esprit du temps* et *Chants de guerre*. — Kœrner mourut dans le combat de Gadebush (1813). Arndt est mort presque centenaire, en 1859. Dans sa pièce célèbre, *Qu'est-ce que la patrie allemande ?* il lance cet appel enflammé : « Patrie et liberté, mots vides, non-sens sonores avec lesquels on mène les sots, animaux stupides, qui ne connaissent que le ventre et ses joies, et ne sentent pas le souffle de l'esprit céleste ! Tu es un homme ; tu as une patrie, une terre vers laquelle se portent toutes les aspirations de ton âme, et seraient-ce des rives dénudées et des iles désertes, c'est le pays que tu dois aimer éternellement. La liberté n'est pas non plus une illusion creuse ; en elle vivent ta fierté, ton courage et la certitude que tu descends du ciel. Il est libre celui qui peut suivre les lois et les mœurs de ses pères, qui ne reçoit pas les ordres des bourreaux étrangers et que des gardes-chiourmes étrangers ne chassent pas devant eux à coups de bâton. Patrie et liberté ! voilà le bien suprême, le bien le plus noble de tous. Aux armes ! »

Extension de la sixième coalition. — C'est aussi et surtout la campagne de la revanche prussienne : les Allemands du Sud avaient été associés par Napoléon aux avantages de la conquête ; dans les campagnes de 1807 et de 1812, ils avaient été les pillards les plus éhontés de la terre prussienne ; ils se levèrent tard en faveur de la patrie allemande. D'ailleurs les peuples, les poètes, les hommes d'État, durent entraîner les souverains. Ceux-ci avaient peur des mouvements populaires. Metternich craignait de déchaîner en Allemagne la Révolution. Frédéric-Guillaume, plus irrésolu que jamais, tremblait au seul nom de Napoléon. Le tsar seul se montra constant et ferme. Il refusa toutes les avances de Napoléon et fit entrer dans la sixième coalition tous les princes qui hésitaient encore à s'engager. Le 31 décembre 1812, le général York de Wartenbourg, sans attendre les ordres du roi de Prusse, signa avec les Russes pour deux mois l'armistice de Tauroggen. Le grand patriote allemand Stein souleva la province de Prusse et la Silésie. Hardenberg réussit à emmener Frédéric-Guillaume, toujours indécis, à Breslau ; il y conclut avec le tsar une alliance qui fut confirmée par le traité de Kalish (février-mars 1813), stipulant que la Prusse serait rétablie dans ses limites de 1806 ; que l'Allemagne recouvrerait son indépendance ; que les deux alliées ne signeraient pas de paix séparée ; que les pays reconquis sur Napoléon garderaient leur autonomie ; enfin que les princes et les peuples qui ne se joindraient pas aux alliés tomberaient dans le butin de la guerre.

Le 17 mars, le roi de Prusse lança le célèbre *Appel à mon peuple :* « Brandebourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, vous savez ce que vous avez souffert depuis sept ans. Souvenez-vous de vos aïeux. Grands seront les sacrifices que l'on demandera à toutes les classes... Quels qu'ils soient, ils n'entrent pas en balance avec les biens sacrés pour lesquels nous devons combattre et vaincre, si nous ne voulons pas cesser d'être Prussiens et Allemands. » Koutouzof, au nom des Russes, parlait aussi d'indépendance et de liberté ; Witgenstein montrait, confondus

dans les rangs prussiens, le fils du laboureur à côté du fils du prince. Les historiens allemands ont appelé la guerre de 1813, « la vengeance des peuples ».

Duplicité de Metternich. — Metternich préparait la revanche de l'Autriche avec une odieuse duplicité[1]. Il avait fait ramener de Varsovie en Galicie le contingent de Schwarzenberg, à la suite d'une trêve militaire conclue avec les Russes. Il continuait cependant de prodiguer à notre représentant Otto les assurances de paix : « Nous nous engageons, disait-il, à n'agir que comme il conviendra à l'empereur Napoléon ; et, si les Russes refusent la paix, à employer contre eux toutes les forces de la monarchie. » Mais en même temps il poussait Frédéric-Guillaume



Metternich.

1. Metternich (1773-1859), qui, pendant quarante ans (1809-1848), a dirigé la politique autrichienne et qui a contribué si puissamment à fixer les destinées de l'Europe, était fils d'un diplomate autrichien. Il fit ses études à Strasbourg et épousa une petite-fille du célèbre ministre Kaunitz. Sa passion maîtresse fut la haine de la Révolution française. Étudiant à Strasbourg en 1789, il écrivait déjà : « Je sentis que la Révolution serait l'adversaire que j'aurais à combattre, et je m'appliquai à étudier l'ennemi et à connaître ses positions. » Pendant toute la durée de l'Empire, il ne cessa de prévoir la chute de Napoléon et d'y travailler. Dès 1808, il prépara la revanche de l'Autriche, et y devint, à cause de cela, très populaire. Pour mieux perdre Napoléon, il conçut l'idée de lui faire épouser Marie-Louise ; il le mettait en délicatesse avec la Russie en attendant la brouille définitive. Il ourdit avec une odieuse duplicité la trahison de l'Autriche en 1813. Il présida aux remaniements territoriaux opérés par le congrès de Vienne et maintint jusqu'en 1848 le système oppressif de la Sainte Alliance, comme chancelier de l'empire d'Autriche. Chassé du pouvoir par la Révolution de 1848, il n'avait rien perdu de sa belle assurance : « Ou bien je suis un imbécile, ou le monde est fou. La postérité jugera ; je suis tranquille sur son verdict. » Grand homme pour sa patrie, mais à courtes vues, il ne sut pas comprendre l'universalité de la Révolution. « C'eût été un diplomate accompli, si la diplomatie consistait à tromper ceux avec qui l'on traite. » (V. les *Essais de critique et d'histoire* de M. SOREL).

à s'armer pour l'indépendance de l'Europe, et cherchait à détacher de la France ses derniers alliés, les rois de Danemark, de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, et même Jérôme et Murat, qui acceptaient ses insinuations.

Ces menées hypocrites commençaient à transpirer. Nos agents Otto, Bignon, Beugnot, Reinhardt, les dénonçaient à Napoléon. L'empereur ne pouvait croire que ceux, qui avaient reçu de lui tant de bienfaits, pussent songer à le trahir, tout simplement parce qu'il était malheureux. Son système de famille le forçait à rester dupe de ses espérances.

La nouvelle armée française. — Après le passage du Niémen, Murat, déjà en coquetterie avec les Autrichiens, quitta brusquement l'armée pour aller défendre son royaume de Naples. Eugène le remplaça et, après avoir garni les forteresses de l'Oder, Stettin, Kustrin, Glogau, il recula derrière la ligne de l'Elbe, où il trouva quatre embryons de corps d'armée sous les ordres de Lauriston, de Victor, de Macdonald et de Reynier, 40.000 hommes en tout.

Napoléon avait à refaire une armée. Le Sénat vota sans résistance toutes les levées demandées. Dans la seule année 1813, on enrôla en France plus d'un million d'hommes, les classes de 1814 et de 1815 furent appelées à l'avance ; les anciens soldats libérés durent reprendre du service, à partir de la classe de 1803. Ceux mêmes qui avaient payé un remplaçant furent forcés de partir. Cent bataillons de garde nationale furent mobilisés et groupés en régiments. Les équipages de la flotte, l'infanterie départementale qui servait de garde aux préfets, furent appelés ; enfin Napoléon arma, sous le nom de gardes d'honneur, les fils des familles nobles ou de la bourgeoisie aisée, qui devaient s'équiper à leurs frais. C'étaient autant d'otages qui répondaient pour lui de la fidélité de leurs familles. La France s'exécuta de bonne grâce, sauf en Bretagne et en Vendée, où l'on dut organiser la chasse aux réfractaires.

Toute la population virile de la France était sous les armes : vers la fin de l'année 1813, à cause de la réquisi-

tion universelle des hommes et des chevaux, les femmes et les enfants durent labourer la terre à la bêche ! Napoléon put ainsi diriger peu à peu vers l'Allemagne environ 500.000 hommes. La plupart étaient des enfants de chétive apparence, mais de sublimes enfants, que leurs forces trahirent quelquefois, jamais leur courage. Incorporés parmi les *grognards*, ils cherchèrent à égaler ces héroïques vétérans. Mais ceux-ci, persuadés qu'ils ne sortiraient plus vivants du régiment, se livraient plus que jamais à l'orgie et au pillage.

L'étoile de Napoléon avait pâli. Ses lieutenants n'inspiraient plus la même confiance. Rassasiés d'honneurs et de richesses, ils voulaient jouir du fruit de leur labeur. Lannes était mort; Masséna, au repos; Berthier, frappé d'un affaiblissement cérébral ; Macdonald, très bon théoricien, mais indécis dans l'action; Marmont, sombre et renfermé, ne songeait qu'à se faire valoir; Gouvion-Saint-Cyr, qu'à critiquer tout le monde; Bertrand, Lauriston, sortis du génie et de l'artillerie, n'inspiraient aucune confiance; Jomini trahit comme Moreau et Bernadotte; Bessières, Duroc, vont tomber frappés à mort; Jérôme, Murat, sont prêts à acheter de l'ennemi la confirmation de leur titre royal. Ney, Davout, Soult, Mortier, Oudinot, restent actifs et dévoués.

Mais Napoléon lui-même a rapidement vieilli ; le cheval le fatigue; la maladie d'estomac, dont il devait mourir, amène des crises fréquentes et douloureuses. Il reste somnolent, impuissant, inactif et ne se réveille que par d'incroyables sursauts de volonté. Il exige plus que jamais l'obéissance passive. Mais en son absence, ses lieutenants, jaloux les uns des autres, compromettent, pour se perdre mutuellement, les plus belles occasions de succès. La discipline se relâche: plus de convois; ils sont enlevés en grand nombre par les Prussiens. Dès lors la maraude seule nourrit l'armée, exaspérant les haines de l'habitant et achevant de perdre la discipline. L'armée fut sublime d'énergie stoïque et de dévouement. Mais ce n'étaient plus les soldats de Fleurus, de Marengo, ni même de Friedland.

Campagne d'Allemagne (1813). — Napoléon, fier d'avoir pu faire sortir de terre des troupes si nombreuses, au moyen de quelques décrets insérés au *Moniteur*, pratiqua plus que jamais la politique du tout ou rien. Il y eut un moment bien court, où il pouvait traiter à des conditions avantageuses. Les Russes n'avaient pénétré en Allemagne qu'en tremblant ; le roi de Prusse protestait de sa fidélité à la cause française : l'Autriche n'était pas en mesure de faire la guerre. Napoléon eût dû lui abandonner les provinces illyriennes et l'Italie, renoncer à la confédération du Rhin et laisser la Prusse se débattre avec les autres États allemands pour constituer l'unité germanique. La couronne « des Gaules » n'eût pas été atteinte. Napoléon ne se rendit compte ni de l'exaspération de l'Europe, ni de la lassitude de la France. Il eut confiance dans les Allemands; il prêta à son beau-père d'Autriche les sentiments d'un Corse; comme si François Ier devait hésiter à combattre son propre gendre ! Vaincu en Russie, il mit à se venger du tsar la passion maladive du joueur. Jusqu'au dernier jour, son unique programme fut de ne point abandonner un pouce de ses conquêtes.

La campagne de 1813 comprend deux parties : la *campagne d'été*, qui est heureuse, parce que Napoléon n'a en face de lui que la Russie et la Prusse coalisées; la *campagne d'automne*, où l'Autriche et les Allemands du Sud se joignent à nos ennemis, qui se termine par le désastre de Leipzig.

Lutzen et Bautzen (mai 1813). — Tout d'abord les forces furent à peu près égales : 200.000 Français contre 220.000 Russes et Prussiens commandés par Wittgenstein et Blücher. Les opérations eurent lieu dans la *Suisse saxonne*. Dans une première rencontre, à Weissenfels, le maréchal Bessières trouva la mort. Napoléon marcha sur Leipzig, et une grande bataille s'engagea dans ces plaines de Lutzen, déjà illustrées par tant de luttes sanglantes (2 mai 1813). La jeune garde se couvrit de gloire à l'attaque, renouvelée cinq fois, de la position de Kaya : « Ces enfants sont des héros, s'écriait Ney, saisi d'admiration. » Toute la Saxe fut

réoccupée; malheureusement la cavalerie manquait, et l'on ne put poursuivre les vaincus. Ils allèrent se reformer plus loin. Witgenstein s'arrêta dans la formidable position de Bautzen, adossée d'un côté à la montagne, de l'autre à d'inaccessibles marais, gardée par les deux lignes de la Sprée et du Blœsaert. Frédéric II s'y était battu avec acharnement. Napoléon jugea qu'il faudrait deux jours pour déloger l'ennemi : le premier jour, les Français étaient maîtres de la Sprée et entraient à Bautzen. Mais la mollesse de Ney, dans les attaques du lendemain, empêcha la victoire d'être décisive (20-21 mai). L'ennemi se retira derrière l'Oder. A Lutzen, chacune des deux armées avait perdu 20.000 hommes; à Bautzen, sur 30.000 hommes hors de combat, les Français en avaient 12 000 : « nous y resterons tous », soupiraient les soldats, lassés d'avoir toujours à se battre. Cependant la Saxe délivrée, la Silésie à demi conquise, Jérôme rétabli en Westphalie, Davout maître de Hambourg, tels étaient les résultats de ce premier mois d'opérations. La coalition battue, désemparée, hésitait.

Armistice de Pleswitz. — Ce fut le moment choisi par l'Autriche pour abandonner l'alliance française. Metternich voulut bien ne pas déclarer immédiatement la guerre ; « Le passage de la neutralité à la guerre, écrivait-il, ne sera possible que par la médiation armée. » Après Bautzen, Metternich croit le moment venu : il offre à l'empereur un armistice destiné à préparer l'ouverture d'un congrès et la signature de la paix générale. Le 4 juin 1813, Napoléon signe l'armistice de Pleswitz, qui doit durer jusqu'au 28 juillet.

On s'est étonné que Napoléon se soit prêté aussi facilement au jeu de l'Autriche. Mais ses lieutenants, son armée, la France entière, réclamaient impérieusement la paix. Il voulait faire quelque chose pour l'opinion. D'ailleurs, il espérait jouer l'une par l'autre les puissances en profitant de leurs divisions. Il comptait pouvoir regagner le tsar et avec lui se venger de l'Autriche, dont il prévoyait maintenant la défection. Surtout il voulait compléter ses armements, refaire sa cavalerie et frapper quelque nouveau

coup d'éclat, comme à Austerlitz ou à Friedland, qui mettrait l'Europe à ses pieds.

Si Metternich avait trouvé Napoléon raisonnable, il eût très volontiers fait alliance avec lui, pour se garder avec son aide contre les ambitions de la Prusse et de la Russie. Mais il connaissait trop l'empereur pour compter sur sa modération ; aussi préparait-il la guerre par ses alliances, comme le maréchal Bellegarde, par ses levées d'hommes. L'armistice et le congrès devaient fournir aux Autrichiens le prétexte cherché pour s'y lancer : « S'il décline la médiation, disait Metternich au tsar, lors de l'entrevue d'Opoçno, vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés : s'il l'accepte, la négociation nous montrera, à n'en pouvoir douter, que Napoléon ne veut être ni sage, ni juste, et le résultat sera le même. » Déjà l'Angleterre, par un nouveau traité de subsides, signé à Reichenbach (14 juin), promettait une mensualité de 33 millions à la Russie et de 17 millions à la Prusse pour continuer les hostilités. Tout se préparait pour la trahison définitive.

Cependant les conditions offertes à Napoléon étaient inespérées et auraient dû être acceptées sur l'heure et sans discussion : sans doute il devait abandonner la Pologne, la confédération du Rhin, la Suisse, la Hollande, l'Espagne et les provinces illyriennes; mais la France resterait intacte jusqu'au Rhin; l'Italie lui était laissée. Dans quel embarras Napoléon eût jeté l'Autriche et la coalition en acceptant la paix à ces conditions !

Congrès de Prague. — Le 28 juin eut lieu à Dresde, au palais Marcolini, entre Metternich et Napoléon, une célèbre entrevue qui ne dura pas moins de huit heures. Napoléon exaspéré de la mauvaise foi de son beau-père, ne cessa de vociférer : « Vous voulez la guerre ; c'est bien, vous l'aurez. Je vous donne rendez-vous à Vienne... Combien d'alliés êtes-vous donc : quatre, cinq, six, vingt? Plus vous serez nombreux, plus je serai tranquille. — La paix et la guerre sont entre les mains de Votre Majesté. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix, demain peut-être il serait trop tard. — Qu'est-ce donc qu'on veut de moi ? que je me

déshonore ? Jamais! Je saurai mourir; mais je ne céderai pas un pouce de territoire. » Après s'être répandu en imprécations, avoir lancé en l'air son chapeau, brisé des vases, il se radoucit tout à coup, et tapant familièrement Metternich sur l'épaule : « Savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. — Vous êtes perdu ! répliqua Metternich ; j'en avais le pressentiment en venant ici ; maintenant que je m'en vais, j'en ai la certitude. »

L'armistice fut prolongé jusqu'au 10 août ; le congrès devait, à cette date, s'ouvrir à Prague. Caulaincourt y arriva, mais sans pouvoirs, sans instructions. Enfin Napoléon s'arrangea pour faire parvenir, le 11 août seulement, à Prague, l'acceptation des conditions autrichiennes, et encore avec des restrictions relatives à la Hollande et aux villes hanséatiques. Or, le 10 août, à minuit, terme extrême, Metternich avait lancé la déclaration de guerre de l'Autriche. Le congrès de Prague était rompu avant d'avoir été réuni. En somme, la duplicité fut égale de part et d'autre. Napoléon et Metternich mirent la même ardeur à faire échouer toute tentative de paix.

Défection de l'Autriche. — Dès lors l'Autriche unit ses contingents à ceux de la Prusse et de la Russie ; l'Angleterre prodigue l'argent aux coalisés. Un million d'hommes sont sur pied, et Napoléon n'a pas un demi-million de combattants. Trois armées se forment : l'armée du Nord, composée de Suédois et d'Allemands, sous Bernadotte : l'armée prussienne ou de Silésie sous Blücher ; l'armée autrichienne ou de Bohême, sous Schwarzenberg. Les Russes sont dans les trois armées. Le plan de la coalition consiste à user Napoléon, à lui refuser la bataille, quand il commandera en personne, mais à accabler sous le nombre chacun de ses lieutenants isolés. Pour le vaincre, des Français sont appelés aux commandements suprêmes : Bernadotte est mis à la tête de la coalition ; Moreau, revenu d'Amérique, reçoit la direction des opérations militaires. La qualité de Français semble, pour un chef, un gage assuré de victoire. Les rois promettent la liberté aux peuples : ils offrent même à la France, en récompense de l'abandon de Napoléon, la fin du despotisme.

Échecs des lieutenants de Napoléon. — La bataille de Dresde fut un dernier succès pour Napoléon. Schwarzenberg perdit ses six jours d'avance à investir la place. Napoléon accourut et le rejeta en Bohême (26 août). Ce fut une formidable canonnade, qui laissa entre les mains des Français 15.000 prisonniers et 40 canons. Le traître Moreau périt, dès le début de l'action, frappé d'un boulet français. Napoléon ne put poursuivre en personne les vaincus. Cloué par la maladie, il resta à Dresde inerte, affaissé pendant six semaines. Ses lieutenants se portèrent en avant pour accabler les différentes armées.

C'était l'occasion attendue par les chefs de la coalition ; Vandamme, chargé de battre Schwarzenberg en Bohême, fut abandonné par Gouvion-Saint-Cyr, et Mortier, obligé de capituler à Kulm, livré aux insultes d'une lâche populace. Macdonad, voulant déloger Blücher, en Silésie, du plateau de Jauer, qui domine la Katzbach, fut assailli par un orage diluvien, qui mit hors de service les amorces de ses fusils; il dut repasser la Katzbach et perdit 10.000 hommes dans la retraite. Oudinot devait marcher sur Berlin, de concert avec Davout. Bernadotte empêcha leur jonction et battit Oudinot à Grossbeeren; Ney, envoyé à son secours, subit un second échec à Dennewitz. Le cercle devenait plus étroit; Napoléon allait être enfermé en Saxe. On n'osait cependant pas encore se mesurer avec lui. Il dessina un mouvement à la rencontre de Macdonald, Blücher se retira en ravageant le pays; puis il se tourna contre Schwarzenberg, qui se hâta de disparaître. La garde était épuisée par ces marches précipitées et sans cesse renouvelées, contre un ennemi dont la seule tactique était de se dérober toujours.

La bataille de Leipzig (16-19 octobre). — Cependant l'heure décisive approche. Les trois armées ennemies sont en contact; elles rétrécissent leur cercle de fer et de feu. Napoléon est traqué au milieu de la Saxe. Autour de Leipzig se jouent les destinées de l'Empire et de la France. Cette bataille de géants, qui dure quatre jours, a été justement appelée la *bataille des nations*. On y entendait la confusion

des langues ; on y était réuni de tous les points de l'Europe. Le premier jour, Murat repoussa Schwarzenberg à Waschau ; Marmont et Ney continrent difficilement Blücher. Mais le second jour, l'armée du Nord de Bernadotte et 50.000 Russes, sous Bennigsen, se joignirent aux deux autres armées. Déjà les contingents de la Bavière, du Wurtemberg et de la Hesse avaient fait défection. Le troisième jour, malgré le roi de Saxe, qui resta fidèle à l'empereur, les Saxons trahirent à leur tour. Il fallut faire retraite, tandis que le cercle n'était pas encore complètement fermé. Le seul pont de l'Elster, qui donnait passage à l'armée, fut détruit à la suite d'un malentendu, avant que l'évacuation fût complète. Ce fut le commencement du désastre. Macdonald nu, s'échappa en traversant l'Elster à la nage. Mais Poniatowski se noya. Le roi de Saxe, Reynier, Lauriston, quinze généraux français furent faits prisonniers. Jamais les Français n'avaient montré plus de courage. Mais les alliés se lançaient contre nos troupes comme à l'assaut. Ils jouaient à tuer des Français ; peu leur importait de perdre trois ou quatre fois plus de monde. Les nôtres n'avaient succombé que sous le nombre.

Effondrement du système impérial. — Les tristes débris de l'armée regagnèrent la France par Weimar, Erfurt et Fulda. Une armée de 50.000 Bavarois et Autrichiens établie sur le Mein coupait la retraite aux Français ; Bernadotte, Blücher et Schwarzenberg s'étaient donné rendez-vous à Francfort ; il fallait les gagner de vitesse et faire la trouée au milieu des Bavarois. A Hanau, Drouot les canonna rudement à quarante pas, avec une batterie de cinquante pièces. L'armée passa. Le 5 décembre 1813, nos derniers cavaliers traversèrent le Rhin ; les survivants de la Grande Armée furent échelonnés en arrière de ce fleuve de Mayence à Nimègue, pour en garder tous les passages.

Napoléon laissait dispersés en Allemagne 170.000 hommes qui résistèrent avec énergie dans les principales villes. Rapp, à Dantzig, Davout, à Hambourg, se distinguèrent par leur énergie ; celui-ci ne capitula que sur un ordre de Louis XVIII, déjà rétabli sur le trône.

La Hollande fut évacuée; les Anglais s'emparèrent des îles de la Zélande. Mais on rappela dans les places de la Belgique toutes les garnisons disponibles. Murat s'était tourné ouvertement du côté de la coalition; il espérait en obtenir la couronne d'Italie. Eugène, inflexible dans son loyalisme à l'égard de l'empereur, fut obligé de résister à la fois aux Autrichiens venant du nord et à l'armée de Murat, qui attaquait par le sud. Enfin Suchet s'était replié sur Figuières, et Wellington avait repoussé Soult jusqu'à Bayonne.

Le 9 septembre, avant même le désastre de Leipzig, la Russie, la Prusse et l'Autriche resserrèrent leur alliance par le traité de Tœplitz, auquel l'Angleterre s'empressa d'adhérer. Les alliés s'engageaient à détruire les créations artificielles de Napoléon dans l'Europe centrale, pour y rétablir les anciens États. Au congrès de Francfort, le 13 novembre 1813, ils proposèrent encore à Napoléon de lui laisser la France avec ses frontières naturelles, mais en tremblant que cette offre suprême ne fût acceptée. Maret s'était empressé de rédiger un projet ferme d'adhésion. Napoléon y substitua une acceptation vague de négocier. Le 1er décembre, la coalition décida l'invasion de la France. L'invasion était le dernier terme où venait aboutir toute la gloire militaire de l'Empire !

III. **État de la France.** — Napoléon, désormais seul, allait être obligé de défendre pied à pied le sol sacré de la patrie. La France, épuisée, était hors d'état de renouveler le merveilleux élan de 1792. Les champs étaient en friche, livrés aux mains des femmes et des enfants; les fabriques n'étant plus soutenues par la prohibition des produits anglais, se fermaient; la rente 5 °/₀ tomba au-dessous de 50 francs; le numéraire faisait défaut; l'usure fut tolérée. Plus de ventes, plus de commerce ; faillites snr faillites ; le Mont-de-Piété est devenu la seule ressource.

On était désabusé de la gloire militaire ; on avait soif de la paix ; et cependant tous les hommes valides furent enrôlés ; des colonnes mobiles fouillèrent les bois à la

recherche des insoumis ; des garnisaires s'établirent chez leurs parents. La chasse à l'homme fut poursuivie avec la dernière âpreté. La France ne marchanda pas les sacrifices. Épuisée déjà par tant de campagnes, elle fournit, en dix-huit mois, de 1812 à 1814, plus de deux millions d'hommes Toute la garde nationale fut mobilisée ; de dix-neuf à quarante ans, tous les hommes durent partir ; les alliés, par leur entrée précipitée, surprirent la France en pleine crise de préparation. Cependant les paysans furent sublimes : en blouse, en sabots, à peine armés, frêles comme des jeunes filles, on les appelait des *Marie-Louise*, ils marchèrent au feu avec entrain et étonnèrent les vieux soldats par leur intrépidité. Le peuple avait toujours confiance en Napoléon.

Opposition croissante. — Mais la trahison latente s'étendait. Les libéraux, si malmenés depuis dix ans, réclamaient leur part aux affaires publiques. Le Corps législatif, sous la présidence de Lainé, rédigea une adresse pour demander « à prendre connaissance des intérêts politiques de l'État » et pour exprimer les vœux du peuple en faveur de la paix. Vœu bien modéré, qui fut cependant « le coup de cloche de la chute du gouvernement impérial » (Broglie). Napoléon répliqua avec sa brutalité ordinaire; il accusa Lainé d'être un agent vendu à l'Angleterre : « Votre rapport est rédigé avec une astuce et des intentions perfides... Deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal » (1er janvier 1814). Il eût été plus digne d'attendre la fin de la guerre pour élever la voix. Le grand Carnot le comprit et offrit ses services sans conditions ; il fut nommé général de division, comte et gouverneur d'Anvers.

Quant aux royalistes, ils se couvrirent de honte; ils mettaient toutes leurs espérances dans le succès de l'invasion. Les princes commencèrent à s'agiter : Louis XVIII lança d'Hartwell une proclamation où il promettait la paix, le pardon, la clémence. Les Dalberg, les Pradt, les Jaucourt les Vitrolles, comblés par Napoléon, travaillaient à sa chute. Les la Rochefoucauld, les Maubreuil, les Fitz-James, déployèrent un zèle royaliste d'autant plus ardent que les alliés faisaient plus de progrès; les des Cars, les Polignac, ren-

seignaient les états-majors ennemis ; les chevaliers de Rougeville et de Brunel guidaient leurs colonnes : « Il y avait je ne sais quelle odeur de conspiration répandue sur tout Paris... On s'entendait, rien qu'en se regardant. » (PRADT.) Les alliés, dans leurs proclamations, avait eu soin de séparer la cause de l'empereur de celle de la nation : *Paix à la France, guerre à Napoléon*, telles étaient leurs fallacieuses promesses, destinées surtout à énerver la défense.

Campagne de France (1814). **L'invasion.** — Les alliés refoulèrent sans peine les petits corps français échelonnés sur le Rhin depuis Bâle jusqu'à Coblentz. L'armée de Bohême, composée surtout d'Autrichiens (150.000 hommes, sous Schwarzenberg), s'avança par Bâle et Langres dans la vallée de la haute Seine ; l'armée de Silésie (100.000 hommes, Prussiens en majorité sous Blücher) se dirigea par Mayence et Nancy vers la vallée de la Marne ; l'armée du Nord sous Bernadotte (100.000 Suédois et Allemands, et 40.000 Russes sous Wintzingerode) pénétra en Belgique, pour atteindre la vallée de l'Oise. C'étaient les trois routes convergeant vers Paris, qui devait être le dernier terme de l'invasion. En outre, deux armées d'Autrichiens et d'Italiens (80.000 hommes sous Bubna et Bellegarde) menaçaient les défilés du Jura et des Alpes. Les Anglais et les Espagnols avaient franchi les Pyrénées, au nombre de 160.000, sous Wellington. Plus d'un demi-million d'ennemis se ruaient sur toutes nos frontières.

Plan de Napoléon. — Napoléon chargea Soult d'arrêter les Anglo-Espagnols et lui dicta le plan de sa célèbre *retraite parallèle* de Bayonne à Toulouse. Augereau, qui avait son quartier général à Lyon, devait contenir Bubna et Bellegarde. Dans le Nord, Maison devait utiliser toutes les places fortes avec leurs garnisons et leurs dépôts, pour retarder la marche des envahisseurs ; d'ailleurs Bernadotte ne se pressa pas ; il avait la pudeur de ne vouloir point combattre les Français sur leur propre sol et peut-être aussi le secret espoir de se substituer à Napoléon, avec l'appui de nos ennemis. L'empereur ne disposa guère personnellement que de 70.000 hommes. Il résolut d'arrêter Blücher

sur la Marne et Schwarzenberg sur la Seine, en faisant la *navette* de l'un à l'autre, et en leur opposant sans cesse des forces égales à celles dont ils pouvaient disposer. Jamais il ne montra plus de décision, de vigueur, de divination. Il semblait avoir retrouvé les belles inspirations de sa première campagne d'Italie. La campagne de France a été, à juste titre, considérée comme son chef-d'œuvre.

Tout d'abord les alliés s'avancent sans résistance, semant partout l'épouvante ; les officiers autorisaient le pillage ; les cosaques, gorgés de vin et d'eau-de-vie, mettaient nus les notables du village, maire, curé, médecin, notaire, en les frappant du knout, ou en les faisant marcher dans la neige, le nez pris dans des pincettes. Les paysans sont « chauffés ». A Vandœuvre, 550 personnes meurent sous les coups. Les petits princes allemands se vengent de leurs humiliations, en excitant la sauvagerie de leurs hommes. Mais aussi que de représailles ! que de cosaques éventrés, ivres dans les granges ! que de Prussiens empoisonnés ! Malheur aux traînards, aux isolés, aux patrouilles, aux convoyeurs ! La chasse est ouverte.

Succès de Napoléon. — Napoléon a posté Macdonald à Châlons et Mortier à Troyes. Avec les corps de Ney, de Marmont et de Victor, il bat Blücher à Saint-Dizier et à Brienne, mais sans pouvoir empêcher la jonction du vaincu avec Schwarzenberg. Trop faible contre ses deux adversaires réunis, il est vaincu à la Rothière (1er février). Au congrès de Châtillon (3 février-15 mars 1814), les coalisés ne lui offrent plus que les limites de 1789 avec la Savoie, Nice et Gênes : « Je ne suis pas maître d'accepter, » répond Napoléon, malgré les instances de Caulaincourt et de Saint-Aignan. Il espérait tout encore de la guerre. Blücher et Schwarzenberg, confiants dans le succès, se séparèrent afin de pouvoir commander tous les deux en chef et de subsister plus facilement dans un pays épuisé. C'était la *faute* attendue par Napoléon. Il en profita pour accabler Blücher à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamps, et le poussa, l'épée haute, vers le Nord. Pendant ce temps, l'armée de Bohême, descendant la Seine,

avait atteint Melun. Napoléon, ralliant Victor et Oudinot, se retourna contre Schwarzenberg, lui livra les combats de Mormant, de Nangis, de Dannemarie, la grande bataille de Montereau, où il pointa lui-même des canons, comme au temps où il était lieutenant d'artillerie. Les Autrichiens reculèrent au-delà de Méry et de Troyes; l'espoir renaissait au cœur des patriotes (9-26 février).

Les échecs. — Débarrassé de Schwarzenberg, Napoléon courut dans le Nord pour exterminer Blücher. Il était sur le point de l'atteindre devant Soissons ; la capitulation trop rapide du général Moreau, chargé de la défense de cette place, intimidé par Bulow et Wintzingerode, donna aux Prussiens une base d'action. Blücher opéra sa jonction avec les Russes de l'armée du Nord. Dès lors la lutte devenait trop inégale. La bataille de Craonne fut indécise, malgré la brillante valeur des jeunes conscrits ; celle de Laon, qui dura deux jours, où, vers la fin, 17.000 Français s'acharnaient à résister contre 100.000 ennemis, força Napoléon à la retraite. Vainqueur à Reims, grâce à Marmont, il tenta encore sur l'Aube un retour offensif et échappa à Schwarzenberg par une marche de flanc très hardie sur l'Aube. Attaqué par Schwarzenberg à Arcis-sur-Aube avec 100.000 hommes, il résista victorieusement, pendant deux jours avec 30.000 hommes seulement, et alla se poster à Saint-Dizier. De là, il espérait renforcer de toutes les garnisons des places de l'Est ses troupes épuisées, couper les communications de l'ennemi, arrêter sa marche sur Paris et peut-être le rejeter en Allemagne. Il nourrissait cette illusion de soulever les paysans, d'organiser une guerre de partisans, de réchauffer en un instant l'ardeur de l'époque révolutionnaire (4-23 mars).

Malheureusement la fortune le trahissait, partout où il ne pouvait agir en personne. Augereau, après une vaine démonstration contre les Autrichiens, dans la direction de Genève, était rentré inactif à Lyon et opposait à toutes les adjurations de Napoléon une inertie coupable. Soult opérait, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse, sa *retraite parallèle*. Mais les Anglais et les Espagnols étaient en France.

Lynch, maire de Bordeaux, que Napoléon avait fait comte, se rendit dans leur camp et y proclama Louis XVIII roi de France (12 mars). Les anciens privilégiés appelaient les Bourbons : la bourgeoisie libérale, les fonctionnaires, envisageaient leur retour sans trop de répugnance. Les chefs royalistes colportaient les mauvaises nouvelles, exagéraient les victoires des ennemis, dévoilaient les secrets de la défense : « On est las de la guerre et de Napoléon, écrivait Vitrolles au tsar. Marchez sur Paris, où l'on n'attend que l'arrivée des alliés pour manifester son opinion. » Ainsi des Français livraient la patrie à l'étranger.

Bataille de la Fère-Champenoise. — C'est le tsar Alexandre qui, au conseil de guerre de Sommepuis, décida la marche sur Paris. Marmont et Mortier durent se replier devant les Autrichiens et les Russes, que les Prussiens devaient rejoindre à Meaux. La bataille de la Fère-Champenoise sauva le corps de Marmont. On y vit les gardes nationaux en sabots et en chapeaux ronds, parce qu'on n'avait pas eu de quoi les équiper, marcher pendant six kilomètres sous une pluie de mitraille, résister en carrés à toutes les charges d'une cavalerie furieuse ; ils n'étaient plus que 3.000 contre 20.000 ennemis, et ils manquaient de cartouches, quand ils consentirent à se rendre : « Il n'est personne, dit le général Delort, qui n'ait fait au-delà de ce que prescrit l'honneur ; mais je ne saurais trouver d'expression pour rendre témoignage aux gardes nationales. » Le tsar, saisi d'admiration pour ces braves, se fit présenter leurs généreux Delort et Pacthod, et les loua chaleureusement.

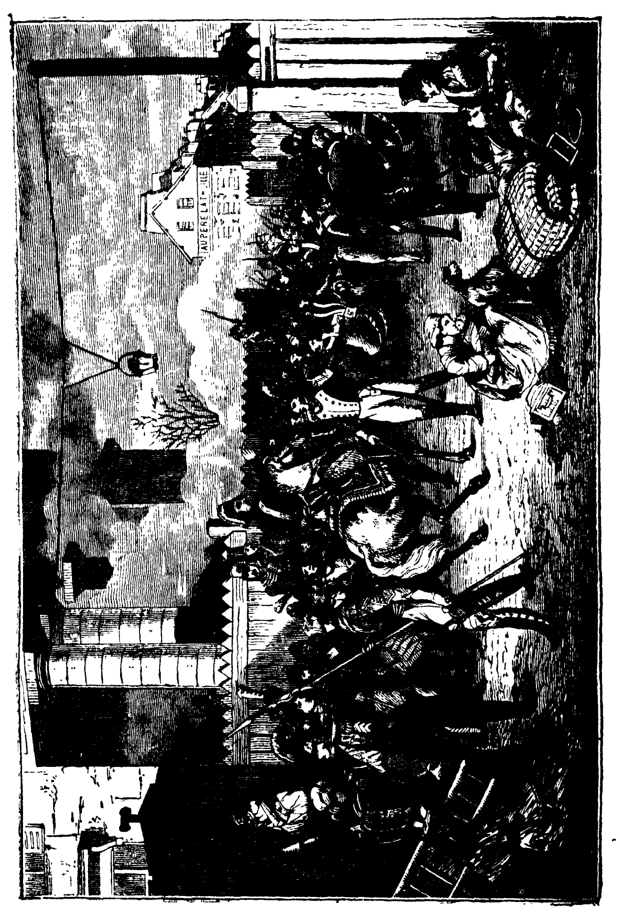
Désarroi général. — A Paris, le désarroi était complet ; la régente Marie-Louise était une molle nature, ignorante et incapable d'application aux affaires; Joseph était indécis et sans confiance ; Cambacérès, l'archichancelier d'État, attendait les événements ; Clarke, le ministre de la guerre, ne savait qu'exécuter des ordres et ne faisait rien pour mettre Paris en défense ; Savary, ministre de la Police, était dupé par Talleyrand, qui travaillait à ramener les Bourbons pour se faire pardonner toutes ses apostasies.

Les sous-ordres, qui occupaient les plus hautes fonctions, n'osaient prendre les résolutions suprêmes que comportait la situation. Napoléon avait tout abaissé autour de lui. Il restait seul en face de l'Europe. Le conseil de régence avait émis à l'unanimité l'avis d'accepter les conditions offertes par le congrès de Châtillon : « La première adresse qui me serait présentée pour me demander la paix, je la regarderais comme une rébellion », répliqua durement Napoléon. A l'approche de l'ennemi, Joseph fit partir pour Blois l'impératrice avec le roi de Rome ; c'était Napoléon d'ailleurs qui l'avait ordonné pour épargner à son fils « le sort d'Astyanax, le plus déplorable de l'histoire ». Cet enfant devait être le duc de Reichstadt! Quant à Joseph, au dernier moment, il se réfugia à Orléans, après avoir laissé à Marmont de pleins pouvoirs, pour traiter d'une convention militaire. Napoléon accusa plus tard Joseph d'avoir tout perdu par sa fuite.

Capitulation de Paris. — La suprême bataille se livra sous les murs de Paris : deux débris de corps d'armée, quelques milliers de volontaires, que leur âge exemptait du service, des ouvriers qui y avaient échappé on ne sait comment, des élèves de l'Ecole polytechnique, sauvèrent l'honneur de Paris par leur résistance désespérée. Le vieux Moncey défendit bravement la barrière Clichy, où se dresse aujourd'hui son monument. Marmont, Mortier, tuèrent à l'ennemi 18.000 hommes, à peu près autant qu'ils avaient eux-mêmes de soldats sous leurs ordres. Mais les ennemis étaient trop! Marmont, l'uniforme déchiré, les bottes maculées de sang, le visage et les mains noirs de poudre, envoya, vers le soir, des parlementaires au tsar (30 mars). La capitulation ne fut signée que le 31, à deux heures du matin. Les débris des troupes françaises devaient évacuer la ville et se retirer en armes en Normandie, Paris était recommandé à la générosité des hautes puissances alliées. Le tsar avait promis qu'il n'y aurait ni pillage, ni violence.

Le 31 mars, les chefs de la coalition, Alexandre, Frédéric-Guillaume et Schwarzenberg, celui-ci représentant l'empereur d'Autriche, vinrent rendre à Napoléon, dans sa

capitale, les visites qu'ils en avaient reçues. Ils firent à Paris une entrée triomphale, suivis de leurs troupes victo-



Combat de la barrière Clichy d'après Horace Vernet.

rieuses. L'attitude des faubourgs fut morne et menaçante; les visages se dégelèrent sur les boulevards, où habitait la

bourgeoisie, les vivats éclatèrent dans les quartiers riches et aux Champs-Élysées; de grandes dames montèrent sur les chevaux d'officiers autrichiens, ou en croupe derrière des cosaques, pour mieux admirer le défilé: « En 1814, Paris ne comprit pas, comme en 1871, la dignité des rues désertes et des fenêtres closes. » Un marquis de Maubreuil parcourut Paris avec la croix d'honneur, attachée à la queue de son cheval. Un vicomte de la Rochefoucauld paya des ouvriers avinés pour renverser, de la colonne Vendôme, la statue de bronze de Napoléon. L'un d'eux souffleta deux fois le colosse au visage; mais ils ne réussirent qu'à lui arracher la Victoire qu'il tenait en main. La belle société arbora le blanc, couleur des Bourbons : brassards, cocardes, panaches, chevaux, tout était blanc; et à l'Opéra, on prostitua le vieux chant monarchique, *Vive Henri IV*, en répétant aux acclamations de la salle : « Vive Alexandre! » ou « vive Guillaume! »

Gouvernement provisoire. — Le Sénat, si longtemps prosterné devant Napoléon[1] dans une servilité byzantine, nomma un gouvernement provisoire composé du duc de Dalberg, du comte de Jaucourt, de l'abbé de Montesquiou, du général Beurnonville, sur les indications et sous la présidence de Talleyrand (1er avril). Le lendemain, il vota la déchéance de l'empereur, en l'accusant un peu tard d'avoir violé le pacte constitutionnel. Le tsar Alexandre semblait porté à accepter le roi de Rome avec une régence. Mais Talleyrand le décida, avec l'aide de ses amis, les conspirateurs royalistes, à se prononcer en faveur des Bourbons.

Abdication de Napoléon. — Cependant, n'ayant pu réussir par sa pointe sur Saint-Dizier à retarder la marche des alliés vers Paris, Napoléon s'était lancé à marches forcées à leur poursuite. Le 31 mars, il était arrivé près d'Athis,

1. Lacépède président du Sénat, avait déclaré, aux applaudissements de l'Assemblée, le 15 mars 1812, à la veille de l'expédition de Russie, « que la conscription ne prenait que le luxe de la population de la France ». Le 9 novembre 1813, il avait félicité Napoléon, au retour de la campagne d'Allemagne, « d'avoir tout surmonté ». « M. de Lacépède, dit Chateaubriand, avait parlé convenablement des ovipares; mais il ne se pouvait tenir debout. »

à quelque lieues de Paris. En apprenant la capitulation, il retourna à Fontainebleau, avec le ferme dessein de combattre. Sa vieille garde ne demandait qu'à marcher au feu. Mais ses maréchaux, Ney, Macdonald, Oudinot, Lefebvre, Berthier, refusèrent de tenter un nouvel effort; l'un deux, Marmont avait même trahi le premier, en reconnaissant le gouvernement provisoire; et ses lieutenants avaient conduit pendant la nuit leurs soldats au milieu des forces russes et prussiennes. Napoléon, pressé par son fidèle Caulaincourt et par ses maréchaux, abdiqua en faveur de Napoléon II. Mais il était trop tard : Alexandre allégua que le gouvernement provisoire, ainsi qu'une partie des troupes, avaient déjà reconnu les Bourbons. Napoléon dut signer une abdication sans conditions (6 avril).

Cependant, en vertu du traité de Fontainebleau (11 avril), il reçut, sous la garantie des puissances, la souveraineté de l'île d'Elbe, avec un revenu de 2 millions et une garde de quatre cents hommes. Le 28 avril, il quitta Fontainebleau, après avoir dit adieu en pleurant à sa garde toujours fidèle. Il dut se déguiser pour éviter le zèle des néophytes royalistes du Midi de la France. L'Europe avait à peine suffi à son ambition; il recevait en aumône une souveraineté de quelques lieues carrées!

Napoléon eût mérité une chute moins lamentable. Il ne trouva de dévouement que parmi les humbles, parmi ceux qui n'avaient d'autre récompense à espérer de lui que leur sacrifice même. Ceux qu'il avait comblés d'honneurs et de dotations donnèrent l'exemple de la trahison. C'était sa faute. Napoléon avait gouverné en despote; le despotisme abaisse les caractères et tue l'initiative personnelle : « Il y a cause de mort, a dit Chateaubriand, dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme. »

La leçon de 1814 ne doit pas être perdue : elle prouve combien est fragile un pouvoir fondé seulement sur la force militaire et sur la conquête. En trois ans et dans trois campagnes furent sacrifiées, pour l'orgueil inflexible du maître, les trois dernières armées de la France. La nation, lassée, accepta les Bourbons, qui lui promettaient la paix. Paix

humiliante cependant, qui ne laissait rien des conquêtes de la République! La France sortait des mains de Napoléon plus faible et plus menacée qu'en 1789. C'est la punition des nations qui s'abandonnent à un homme soi-disant providentiel au lieu de se gouverner elles-mêmes avec modération et suivant de sages lois[1].

SUJETS A TRAITER

Les vicissitudes de l'alliance franco-russe au temps de Napoléon.

Le mouvement national allemand de 1813.

État de la France en 1814.

Les résultats pour la France du règne de Napoléon.

1. « Le train du jour, dit Chateaubriand, est de magnifier les victoires de Napoléon ; les patients ont disparu ; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes ; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un refractaire ; on ne voit plus ces affiches de conscriptions collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes ; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, Édit. Biré, t. III, p. 399.)

CHAPITRE XXIX

LA PREMIÈRE RESTAURATION LES CENT JOURS. — WATERLOO

I. Les Bourbons sont restaurées par l'étranger. Louis XVIII se résigne à octroyer une *charte*, qui, en faisant aux libéraux des concessions de forme, laisse intact le principe du droit divin. Les émigrés et le clergé sont les maîtres. L'armée est sacrifiée. L'excès de la réaction entraîne la chute du nouveau gouvernement (6 avril 1814-20 mars 1815)

II. Le retour de l'Ile d'Elbe est une marche triomphale de Napoléon jusqu'à Paris. Louis XVIII s'enfuit à Gand. Napoléon affecte des allures libérales et confie à Benjamin Constant la rédaction de l'acte additionnel. L'Empire est rétabli pendant cent jours.

III. Mais la France est défiante et l'Europe hostile. La coalition se reforme. Napoléon va combattre en Belgique les Anglais et les Prussiens. Il les bat à Ligny et aux Quatre-bras (16 juin 1815). Mais il est écrasé à Waterloo (18 juin). Il abdique une seconde fois (22 juin) et se remet à la générosité des Anglais qui l'internent sur le rocher de Sainte-Hélène. Napoléon y meurt le 5 mai 1721.

I. Caractère de la première Restauration. — « La France elle-même a voulu d'autres destinées. » Telle était la triste constatation que faisait Napoléon dans ses adieux de Fontainebleau. La France se donna aux Bourbons ; ils ne surent pas la garder. Un gouvernement nouveau ne doit mécontenter personne. Les Bourbons n'eurent point cette sagesse. Ils vexèrent de mille façons l'armée et le peuple. Bientôt le soldat et l'ouvrier ne cachèrent plus

---

OUVRAGES A CONSULTER : H. HOUSSAYE, *1814; 1815* (3 vol.). — LAS CASES, *le Mémorial de Sainte-Hélène*. — WELSCHINGER, *le roi de Rome*. — VILLEMAIN, *les Cent Jours*. — COLONEL CHARRAS, *Histoire de la campagne de* 1815 — Voir JALLIFFIER et BUCHNER, cartes et croquis, nos XXIX et XXX.

leur hostilité. Napoléon, mis au courant, n'hésita pas à tenter une aventure sans issue. La France en paya de nouveau les frais. Ainsi la première Restauration n'est qu'un prologue très court.

Intrigues des royalistes. — Les Bourbons étaient absolument inconnus en France, mais ils eurent quelques partisans bruyants et sans scrupules, qui profitèrent de nos désastres pour éveiller sur eux l'attention publique et les recommander aux souverains coalisés. Dès l'entrevue de Langres (janvier 1814), Metternich avait écarté l'idée de la régence de Marie-Louise : « Le roi légitime est là », disait-il ». Les souverains alliés étaient disposés à soutenir ses prétentions. « Ce ne fut qu'au bruit du progrès des alliés, et précisément dans la mesure de ce progrès, que j'entendis parler des princes de la maison de Bourbon », écrit le duc de Broglie. Les conciliabules royalistes se tenaient dans l'hôtel Saint-Florentin, somptueuse demeure de Talleyrand, où était descendu le tsar. C'est Talleyrand qui dicta le choix du gouvernement provisoire et qui inspira ses proclamations. L'opinion demandait la déchéance de Napoléon pour avoir la paix, et la régence au nom du roi de Rome, pour assurer l'avenir. Talleyrand, en circonvenant les souverains alliés, en exploitant la peur de Napoléon auprès de tous ceux qui le trahissaient, réussit à glisser sur le trône Louis XVIII[1].

1. Né à Versailles, le 17 novembre 1755, mort à Paris, le 16 septembre 1824, il épousa, en 1771, Marie de Savoie, fille du roi de Sardaigne, morte en 1810 sans postérité. Ce prince était âgé de près de soixante ans; son embonpoint le rendait impotent : il avait les jambes constamment entourées de flanelle et marchait difficilement, à l'aide d'une canne. Connu sous le nom de *Monsieur*, ou désigné sous son titre de *comte de Provence*, il avait mené, dès le règne de Louis XVI, son frère, une vie de plaisirs, entrecoupée de coûteux voyages à travers la France « avec une véritable dévastation sur son passage ». Il voulait aussi faire le « petit émoustillé, rôle qui ne convenait pas à sa graisse », constatait la malicieuse comtesse de la Marck. Il acquit une popularité facile en contribuant à la chute de Calonne et à l'adoption du décret relatif à la représentation double de tiers Etat. Au moment de la fuite à Varennes, plus heureux que son frère, il put gagner Bruxelles sous un déguisement et séjourna successivement à Vérone, à Blanckenbourg, à Mitau, à Varsovie, et, depuis 1806, en Angleterre, à Gosfield et à Hartwell. Entré en France avec les Prussiens, il en fut chassé par le succès de Valmy, prit le titre de régent, lors de l'exécu-

Louis XVIII et sa famille. — Louis XVIII représentait avec conviction le principe de la légitimité[1]; cependant il joua sans déplaisir son rôle de monarque constitutionnel ; il cherchait surtout à sauver les apparences. Quand il croyait sa dignité sauvegardée, il transigeait volontiers dans la pratique et mettait plus de coquetterie à gagner ses ennemis, que d'empressement à combler ses amis. Avec beaucoup de finesse, un esprit très vif, un bon sens très aiguisé, il fut indolent par scepticisme et par tempérament; mais il sut éviter bien des fautes et s'opposer à bien des excès.

Son frère, le comte d'Artois, représentait, au contraire, l'intransigeance absolue. On lui reprocha justement de s'entourer « de toutes les vieilles mascarades de l'émigration. » Il organisa, au pavillon de Marsan, une sorte de gouvernement occulte de protestation contre les idées sagement libérales de son frère. Ce fut le mauvais génie de la Restauration. Il avait deux fils : le duc d'Angoulême, qu'on appela bientôt *le Dauphin*, était timide, borné, gouverné par sa femme, l'altière fille de Louis XVI, qui était obsédée de la fin cruelle de ses parents, et ne songeait qu'à les venger. L'autre fils, le duc de Berry, cherchait à devenir populaire en affectant, à l'égard des soldats, les manières brusques et familières de Napoléon; seulement

tion de Louis XVI, et de roi, après la mort du dauphin Louis XVII (10 juin 1795). Il appuya toutes les prises d'armes en Vendée, négocia vainement avec Barras et avec Bonaparte la restauration de la monarchie. A Mitau, la munificence du tsar Paul 1er lui avait permis d'organiser un semblant de représentation royale : 100 gardes du corps, 3 aumôniers, un chambellan, étaient attachés à son service. Son lever, ses repas, son coucher étaient soumis à l'étiquette d'une cour, mais d'une cour appauvrie et besogneuse. Il avait même des ambassadeurs accrédités auprès des principaux souverains. L'échec des conspirations de Cadoudal et de Pichegru recula pour longtemps la réalisation de ses espérances, sans toutefois les décourager.

1. « Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de son berceau ; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession ; sa hauteur croissait en raison de son abaissement ; son diadème était son nom. Il avait l'air de dire : « Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front. » (CHATEAUBRIAND.)

sa brutalité offusquait ses aimables qualités. Quant au duc d'Orléans, qui résida au Palais-Royal, malgré sa conduite correcte, il fut très étroitement surveillé par l'entourage royal; on lui reprochait déjà son passé; il était l'espoir du parti libéral.

Déclaration de Saint-Ouen. — Telle était la famille royale à laquelle la France confia sa destinée. L'acte voté par le Sénat, le 6 avril, rappela les Bourbons. Mais, en même temps, il contenait l'ébauche d'une constitution destinée à sauvegarder surtout les situations personnelles acquises sous le régime de Napoléon, et, en particulier, le Sénat et le Corps législatif. Louis XVIII repoussa le projet constitutionnel du Sénat: « Cependant il ne pouvait briser l'instrument de la gloire, l'Empire, en gardant ses institutions, instruments de tyrannie. La charte était la rançon de Louis XVIII. » (CHATEAUBRIAND.) Le tsar, d'ailleurs, en avait fait la condition de son appui aux Bourbons. Louis XVIII s'engagea donc à mettre sous les yeux du Sénat le travail qu'il préparerait avec une commission choisie dans le sein des deux Chambres. Tout de suite la déclaration de Saint-Ouen (2 mai 1814) posa les bases du nouveau gouvernement.

Le gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir: le Sénat et la Chambre, composée des *députés des départements*. L'impôt sera librement consenti; la liberté publique et individuelle assurée; la liberté de la presse, respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique; la liberté des cultes, garantie. Les propriétés seront inviolables et sacrées; la vente des biens nationaux restera irrévocable. Les ministres, responsables, pourront être poursuivis par une des Chambres législatives et jugés par l'autre. Les juges seront inamovibles, et le pouvoir judiciaire, indépendant. La dette publique sera garantie. Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires. Enfin nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes.

En somme, c'étaient les idées de la Révolution qui repre-

naient leurs cours, comme si l'histoire s'était arrêtée depuis 1792. Malgré les prétentions des royalistes, la Restauration ne fut pas un retour complet à l'ancien régime. La France conserva l'organisation sociale issue de la Révolution et l'organisation administrative établie par Napoléon.



Louis XVIII et la charte.

L'entrée de Louis XVIII à Paris, le 4 mai, au son des cloches et du canon, fut une sorte de répétition de celle des alliés, le 31 mars. Les vieux grenadiers[1], la haine au cœur, furent forcés de faire la haie devant le roi, sous les yeux des soldats étrangers. Le peuple resta froid en face de la famille royale ; il hua Berthier et les maréchaux traîtres à Napoléon, acclamant, au contraire, les bataillons de la vieille garde. La bourgeoisie fit un accueil chaleureux ; la noblesse prodigua les démonstrations enthousiastes.

1. « Ces grenadiers, couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre, ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens dans la capitale envahie de Napoléon... A travers leurs moustaches ils laissaient voir leurs dents comme des tigres... Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un pareil supplice. Si, dans ce moment, ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, III, 440.)

La Charte de 1814. — La *Charte de* 1814 ne sortit pas des délibérations d'une assemblée : elle fut discutée et rédigée par une commission, dont le roi avait nommé les membres, et que présidait le chancelier Dambray ; elle fut promulguée le 4 juin. Elle semblait une adaptation à la France de la constitution anglaise. Le pouvoir législatif était partagé entre deux Chambres : la *Chambre des pairs*, composée de membres nommés par le roi, à titre héréditaire ; la plupart des sénateurs de l'Empire y entrèrent ; la *Chambre des députés des départements*, ainsi dénommée pour empêcher qu'elle pût jamais se proclamer Assemblée nationale et constituante, correspondait à l'ancien Corps législatif. Le choix des députés était réservé à des électeurs *censitaires*. Le concours des deux Chambres était nécessaire pour faire la loi ; mais, comme en Angleterre, la Chambre basse seule devait voter le budget. C'était le roi qui choisissait les présidents des deux Chambres sur une liste de cinq membres présentés par chacune d'elles. Les Chambres devaient être convoquées tous les ans, le roi, ouvrant la session par le discours du trône, les Chambres y répondant par le vote de l'adresse. Le roi exerçait son pouvoir exécutif par l'intermédiaire des ministres de son choix, mais responsables devant les Chambres ; il avait la sanction des lois, la nomination de tous les fonctionnaires et agents du pouvoir, le droit d'ajourner et de dissoudre la Chambre basse.

Déception des libéraux. — C'était un ensemble de garanties sérieuses contre le despotisme. Cependant les espérances conçues par les libéraux, lors de la déclaration de Saint-Ouen, furent en partie déçues ; Louis XVIII prenait le titre de « Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre » ; il datait la charte de la dix-neuvième année de son règne, effaçant, comme d'un trait de plume, la Révolution et l'Empire ; la charte fut *octroyée :* Louis XVIII tenait à ce terme, pour maintenir dans toute son intégrité sa prérogative royale. La France allait jouir d'institutions libérales, mais qui n'étaient qu'un *octroi* gracieux du roi, qui dépendaient de son bon plaisir, qu'il avait toujours le droit virtuel de modifier et de suspendre. La charte

de 1814 n'est donc pas un contrat avec la nation, ni une constitution. D'ailleurs, le roi a seul l'initiative des lois ; aucun amendement ne peut leur être présenté qu'avec son assentiment. De plus, l'article 14, plus tard invoqué par Charles X, permet au roi de faire « des ordonnances et règlements pour l'exécution des lois et pour la sûreté de l'État ». La question se posera, en 1830, de savoir si le roi a le droit d'*abolir une loi par une ordonnance*, ce qui serait lui attribuer la plénitude de l'absolutisme.

En outre, la responsabilité des ministres n'est pas suffisamment définie : la charte déclare qu'en cas d'accusation, c'est la Chambre basse qui soutient l'accusation et la Chambre haute qui juge. Mais le roi est-il obligé de prendre ses ministres dans la majorité du Parlement et de s'en séparer sur un vote de blâme de leur politique? En ce cas, c'est la nation qui gouverne et c'est « l'essence même de la République », comme le proclamait Royer-Collard ; ou bien le roi a-t-il le droit de choisir ses ministres arbitrairement et de les garder, malgré la volonté clairement exprimée du Parlement, pourvu qu'ils gouvernent dans les limites de la Charte? En ce cas, la souveraineté appartient au roi, et il exerce la *monarchie constitutionnelle*, qui suppose seulement le respect de la constitution ; par opposition avec la *monarchie parlementaire*, qui implique la souveraineté du parlement. L'article 6 de la Charte déclare la religion catholique religion d'État ; est-ce une menace contre la tolérance promise aux autres cultes? En outre, comment serait réglée la liberté de la presse? Quel serait le mode d'élection des députés? Il y avait là des questions graves, laissées dans le doute et dont le règlement devait avoir une influence décisive sur la marche du nouveau gouvernement.

Convention du 23 avril et traité du 30 mai 1814. — La situation de la France en Europe fut établie par la convention du 23 avril et par le traité du 30 mai 1814. La convention, signée par le comte d'Artois, abandonnait aux alliés toutes les places encore occupées par nos garnisons en dehors des frontières nouvelles assignées à la France, avec tout le matériel contenu dans leurs arsenaux. C'étaient

d'incalculables ressources perdues sans compensation. Le traité de Paris du 30 mai laissa à la France ses limites de l'ancienne monarchie, augmentées de Mulhouse, de Montbéliard, d'Avignon, de Chambéry, qui étaient auparavant des enclaves étrangères au milieu du sol français. Mais l'Angleterre garda Sainte-Lucie, Tabago, l'île de France et les Seychelles. Les frontières de l'ancienne Gaule. conquises depuis vingt ans, et dont les populations étaient déjà presque complètement assimilées, étaient perdues. Cependant le désir de la paix était si vif que ce lourd sacrifice eu lieu sans trop de déchirement.

Les émigrés et le clergé au pouvoir. — La nation semblait disposée à bien accueillir la royauté avec la Charte. S'il y avait des opposants nombreux, il n'y avait pas de véritable parti d'opposition. Le nouveau gouvernement, par ses maladroites provocations, ne tarda pas à en créer un. Ce furent d'abord des provocations dans le choix des personnes : le ministère de la Guerre fut confié à Dupont, comme pour le récompenser de cette capitulation de Baylen, qui avait porté le premier coup à la fortune de Napoléon. L'abbé de Montesquiou, « une réclame de la légitimité », selon Chateaubriand, eut le portefeuille de l'Intérieur ; l'abbé Louis eut les Finances, le chancelier Dambray eut la Justice ; Malouet, la Marine qui échut, lors de sa mort, au comte Beugnot. Talleyrand s'était réservé les Affaires étrangères, dont l'intérim fut exercé par le marquis de Jaucourt ; le duc de Blacas fut ministre de la maison du roi ; c'étaient beaucoup d'abbés et de *ci-devant nobles*. Leurs amis accoururent en foule, sûrs d'être bien accueillis. La maison militaire du roi (mousquetaires, chevaux-légers, Cent-Suisses, gardes du corps) fut reconstituée avec des nobles de race authentique, dont beaucoup avaient servi comme Vendéens, chouans ou volontaires de l'armée de Condé. Les biens nationaux non vendus furent restitués à leurs propriétaires. Les émigrés espéraient bien recouvrer les autres. Ils se répandaient en amères récriminations contre la modération du roi, qu'ils qualifiaient d'anarchie révolutionnaire. Ils demandaient très nettement

la suppression de toutes les institutions de la France nouvelle et le retour à l'ancien régime.

Fautes de la Restauration. — Les provocations dans les actes ne se firent pas attendre. Le drapeau blanc fleurdelisé fut substitué au drapeau tricolore. L'armée fut très réduite ; 12.000 officiers furent mis en demi-solde ; 10.000 à la retraite[1]. Ce furent autant de détracteurs passionnés, d'ardents adversaires du régime nouveau. Soult, qui remplaça bientôt Dupont, ne sut pas défendre ses compagnons d'armes et les sacrifia à toutes les prétentions des émigrés. Les officiers de la *bouche* furent mieux traités que ceux de l'armée ; l'odeur des cuisines remplaça celle de la poudre. La censure fut décrétée contre tout écrit de moins de 30 feuilles d'imprimerie. Une ordonnance prescrivit le repos du dimanche et la fermeture de tous les établissements publics pendant les offices religieux. On réclamait une Saint-Barthélemy de Jacobins et de régicides pour célébrer dignement l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier. Carnot, menacé, dut se cacher. Aux obsèques de Mlle Raucourt, de la Comédie-Française, Louis XVIII dut envoyer un clerc de sa chapelle célébrer l'office pour éviter une émeute ; le curé de Saint-Roch, invoquant les anciennes excommunications de l'Église contre les comédiens, avait refusé de recevoir la dépouille mortelle.

II. La légende Napoléonienne. — L'opposition grandissait : les libéraux reprochaient au roi son entourage d'émigrés et de prêtres, et craignaient le triomphe complet de la réaction. Les demi-soldes colportaient tous les mauvais bruits, commentaient aigrement toutes les fautes, arboraient au moindre prétexte la cocarde tricolore, excitaient les soldats à pousser le cri séditieux de « Vive l'Empereur! » La légende « du petit Tondu » commença : on le représentait avec sa redingote grise et son petit chapeau sur des pichets, sur des assiettes ; il apparaissait au fond des boîtes

1. Les capitaines en demi-solde touchaient 73 francs par mois; les sous-lieutenants, 41 francs.

à surprises, derrière des cartes transparentes; on chantait, sans trop se cacher, un refrain populaire : « Il reviendra ». Les salons étaient frondeurs; l'opinion s'inquiétait. Le général Exelmans, traduit par Soult devant un conseil de guerre pour indiscipline, fut acquitté à l'unanimité. Un complot fut préparé par Fouché, qui ne pouvait pardonner au roi de ne l'avoir pas fait ministre. Carnot et Davout, qui n'avaient rien accepté du nouveau régime, refusèrent cependant de se laisser entraîner. Mais Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, les frères Lallemand, avaient promis de faire marcher leurs troupes. On s'entendait pour détrôner le roi : Fouché eût voulu lui substituer le duc d'Orléans ou le roi de Rome. Il intriguait avec tout le monde. Les généraux espéraient soit la régence de Marie-Louise, soit même le retour de Napoléon. Les caricatures l'annonçaient; on voyait des aigles rentrer par les fenêtres du château des Tuileries, d'où sortait par les portes un troupeau de dindons. « Religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi, parce qu'ils étaient séparés par un quart de siècle équivalent à des siècles. » (CHATEAUBRIAND.)

Napoléon à l'île d'Elbe. — Cependant le retour de Napoléon est dû à un coup d'audace et non à un complot sans consistance. Lorsque le 1er mars, à trois heures du matin, il aborda au golfe de Jouan, il n'avait pour complices que sa gloire et les fautes des Bourbons. Il ne pouvait se contenter, comme Dioclétien à Salone, « de la souveraineté d'un carré de légumes... Il s'appelait Napoléon, et il n'avait que quarante-cinq ans. » (H. HOUSSAYE.) Sans doute il avait déclaré qu'à l'île d'Elbe il voulait vivre comme un juge de paix. Il semblait même s'être arrangé une vie suffisamment remplie pour occuper son besoin d'action, en travaillant à tracer des routes, à creuser un port de commerce, à exploiter les mines. Il eut ses réceptions et son semblant de cour; Drouot, Bertrand, Cambronne, à force de dévouement, cherchaient à lui rendre supportable son exil. Mais il avait le cœur profondément ulcéré; son fils était élevé à Vienne, comme un archiduc autrichien. Sa femme se lais-

sait consoler de la perte du trône par les assiduités du comte de Neipperg; en vain les réclamait-il l'un et l'autre; Marie-Louise ne sut être ni épouse, ni mère. Elle n'éleva aucune protestation contre la pression de la cour d'Autriche pour la détourner de son devoir. La pension annuelle de 2 millions, qui était assurée à Napoléon par le traité de Fontainebleau, ne lui était pas payée. Plusieurs tentatives d'assassinat furent dirigées contre sa personne. Enfin, au congrès de Vienne, on discutait sa résidence définitive. Talleyrand assurait qu'il était trop près de la France et de l'Italie, et qu'il fallait le reléguer aux Açores ou, mieux encore, à Sainte-Hélène.

L'arrivée d'un ancien auditeur au Conseil d'État, Fleury de Chaboulon, qui lui fit connaître le mécontentement de l'armée, l'impopularité des Bourbons, les divisions des puissances, décida Napoléon à tenter un coup de fortune; après avoir trompé la surveillance des commissaires anglais, il s'embarqua avec quelques centaines d'hommes sur le brick *l'Inconstant*, accompagné de six bâtiments plus petits. Il jouait, avec bien peu de chance, une grosse partie, qui avait pour enjeu la conquête de la France. Le retour de l'île d'Elbe fut la faute capitale, le crime irrémissible de Napoléon. Il allait replonger la France dans la défaite et dans l'invasion. Il fut sans pitié pour le grand pays qui lui avait déjà donné sans compter l'or de son épargne et le sang de ses braves : « Il faisait un coup de tête contre le monde. » (CHATEAUBRIAND.)

Le retour de l'île d'Elbe. Grenoble. — Cette équipée, qui devait finir en épopée, débuta comme un invraisemblable roman d'aventures. Débarqué au golfe Jouan, le 1er mars, Napoléon se garda bien de prendre la route de Marseille. La Provence, toute royaliste, lui était absolument hostile. Les populations patriotes et libérales du Dauphiné devaient, au contraire, lui faire bon accueil. A mesure qu'il s'avançait par Grasse, Digne, Sisteron, Gap, Corps, les paysans, les soldats et les officiers en demi-solde, accouraient autour de lui. A Digne, il fit imprimer deux proclamations : dans la première, adressée au peuple, il

attribuait ses revers à la double défection d'Augereau et de Marmont, il rappelait qu'il avait été l'élu de la nation et promettait un gouvernement national. Dans la seconde, il évoquait, pour les soldats, les noms magiques des anciennes victoires, et promettait que « bientôt l'aigle aux couleurs nationales volerait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ».

Le 7, journée décisive, à Laffrey, à quelques lieues de Grenoble, un bataillon envoyé pour l'arrêter barre la route. Napoléon y a reconnu ses vieux soldats : il marche à eux : « S'il en est parmi vous un seul qui veuille tuer son général, il le peut. » Le bataillon l'acclame et le suit. Deux heures plus tard, près de Vizille, le jeune colonel la Bédoyère lui amène son régiment, le 7e de ligne. C'est une petite armée qui, le soir, arrive sous les murs de Grenoble, escortée par une foule de paysans. Le général Marchand a fait fermer la porte de Bone : du dedans et du dehors on la brise à coups de hache, aux acclamations du peuple qui se presse sur les remparts. En une journée, Napoléon avait gagné un bataillon, un régiment, une place forte, presque toute une province.

Désarroi des Bourbons. — Les Bourbons avaient d'abord accueilli presque avec satisfaction la nouvelle du débarquement. Ils s'imaginaient que « l'ogre de Corse » serait fusillé en route ! « Tant mieux ! s'écria le comte d'Artois; nous allons montrer ce que nous sommes ». Envoyé à Lyon avec Macdonald et le duc d'Orléans, il fut des premiers à se sauver. Le 10 mars, Lyon acclama l'empereur avec frénésie. Le maréchal Ney était venu s'offrir lui-même au roi, déclarant que Napoléon méritait d'être ramené « dans une cage de fer ». Mais sa résolution s'ébranlait à mesure qu'il approchait de son glorieux maître. A Auxerre, il mena lui-même ses troupes à Napoléon (18 mars) ; il n'aurait pas pu les entraîner contre lui[1] : « Je ne pouvais pas, dira-t-il plus tard, arrêter l'eau de la mer avec les mains. »

1. Un mauvais plaisant colla sur la colonne Vendôme un billet ainsi conçu : « Napoléon empereur à Louis roi : Mon cousin, ne m'envoyez plus de troupes, j'en ai assez. »

A Paris, le roi chercha d'abord à s'appuyer sur les Chambres et, dans la séance royale du 16 mars, il jura d'observer la Charte. Mais à mesure que les défections se produisaient, la situation devenait plus critique. La légitimité « tomba en défaillance ». Le duc de Blacas proposait sérieusement au roi d'attendre l'usurpateur sur son trône, entouré de toute la famille royale : « Vous me proposez la chaise curule, s'écria le roi ; je n'ai aucun goût pour elle. »

Louis XVIII à Gand. — A l'approche de Napoléon, le roi prépara sa fuite en grand secret. Il écrivit à Talleyrand que sa tête était nécessaire à la France. Il la mit donc en sûreté. Il eût bien voulu regagner l'Angleterre. Mais Marmont lui persuada de s'éloigner le moins possible ; il se retira à Lille, puis à Gand, où, avec quelques courtisans, aidés de Chateaubriand, il organisa un pseudo-gouvernement. Les princes, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, les Condé, l'entouraient ; les ministres l'avaient suivi, sauf Montesquiou, qui était à Londres. Chateaubriand eut à sa place l'intérim de l'intérieur ; Pozzo di Borgo représentait auprès de lui les alliés. Dans cette petite cour, deux factions se dessinaient : celle du comte d'Artois et des émigrés, qui reprochaient aigrement au roi ses concessions à l'esprit nouveau ; celle de Chateaubriand et de Guizot qui réprouvait l'esprit de réaction, qui eût voulu sauver la liberté et prévenir une nouvelle invasion de la France. Tous ces ministères étaient pour le moment des sinécures. On dînait au « Poisson-Blanc » de Gand, dans les guingettes, en attendant que le sort des batailles réglât la destinée des empires. La Restauration était à bas, parce qu'elle était suspecte de trop de complaisance pour l'ancien régime.

Napoléon à Paris. — Le 20 mars 1815, Paris s'était éveillé sans gouvernement. Napoléon y entra le soir même. Paris était lugubre, les places publiques, désertes ; les cafés, les lieux de réunion, à demi fermés. Les passants s'évitaient ; on ne rencontrait guère dans les rues que des soldats et des officiers attardés, chantant *la Marseillaise*, offrant à tout venant et presque à la pointe du sabre des cocardes

tricolores... « A nuit close, le maître arriva... Il grimpa l'escalier des Tuileries, porté sur les bras de ses généraux, de ses anciens ministres, de tous les serviteurs passés et présents de sa fortune, sur le visage desquels on pouvait néanmoins lire autant d'anxiété que de joie. » (Duc de Broglie.) Les dames de la cour impériale, en grande toilette, s'empressèrent d'arracher les fleurs de lis appliquées sur les tapisseries pour faire reparaître les abeilles impériales. La joie de tout l'ancien personnel impérial tenait du délire. Napoléon s'empressa de reconstituer un gouvernement : il donna l'Intérieur à Carnot, la Guerre à Davout; Maret, Caulaincourt, Fouché, Decrès, Gaudin, Mollien, reprirent leurs anciens portefeuilles.

La septième coalition. — Il était plus facile à Napoléon de rentrer aux Tuileries que de s'y maintenir. Il tentait une aventure désespérée; dès le 13 mars, les souverains réunis à Vienne l'avaient mis hors la loi. Une septième coalition se forma. Le traité du 25 mars entre les *quatre* eut pour but le maintien de la paix et pour moyen la guerre. La France fut mise en interdit tant qu'elle serait aux mains de Napoléon. La presse tudesque allait jusqu'à réclamer le démembrement de la France : « Cette fois, il faut la partager... Le monde ne peut rester en paix tant qu'il existera un peuple français. Changeons-le en peuples de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine... Il faut les exterminer, les tuer comme des chiens enragés. » Napoléon ne pouvait pas triompher de l'Europe conjurée à sa perte: c'était l'évidence même. Aussi, tandis que Soult, Mortier, Jourdan, Augereau, le reconnaissaient sans enthousiasme, Marmont, Macdonald, Victor, Oudinot, Gouvion-Saint-Cyr, la plupart des derniers maréchaux créés, restaient fidèles à la fortune du roi.

Le gouvernement des Cent Jours. — Napoléon ne pouvait avoir confiance en personne : tous l'avaient trahi et étaient disposés à le trahir de nouveau. Les préfets furent maintenus : ils le servirent mollement; beaucoup étaient d'ailleurs ses créatures. Les maires furent hostiles; c'étaient des nobles inféodés au clergé. Une prise d'armes sans im-

portance eut lieu en Vendée sous le jeune la Rochejacquelein. Celles du Languedoc furent plus dangereuses. Toulouse fut soulevé par Vitrolles et le duc d'Angoulême ; Masséna battit même, à Loriol, une petite troupe fidèle à l'empereur. Mais Grouchy, envoyé à Lyon, prit des mesures énergiques; les royalistes refoulés capitulèrent à la Palud ; le duc d'Angoulême put s'embarquer à Cette, et Masséna fit sa soumission. Les classes dirigeantes étaient hostiles. La presse, gagnée par Fouché, tenait un langage modéré malgré l'abolition de la censure. Mais une nuée de pamphlets et de libelles condamnaient le coup d'audace de Napoléon, et faisaient prévoir la catastrophe finale [1].

Le peuple seul avec l'armée soutenait franchement Napoléon. Le rétablissement de l'Empire rendait la confiance aux paysans acquéreurs de biens nationaux, aux officiers de fortune frappés de disgrâce, aux roturiers investis des plus hauts emplois. Il semblait que la Révolution de 1792 rentrât aux Tuileries, bottée, éperonnée, avec Napoléon. Des fédérations se formèrent dans les grandes villes. Des clubs s'ouvrirent. *Le Patriote* de 1789 reparut. On chantait dans les faubourgs de Paris *la Marseillaise* et *la Carmagnole*. Napoléon avait rétabli par décret la garde nationale, partagé la France en sept grandes divisions de police où il avait envoyé des commissaires extraordinaires, comme au temps de la Convention. Allait-il donc s'attribuer la dictature jacobine? ramener la Terreur ? proclamer la levée en masse? Quelques Jacobins le lui conseillaient. Mais l'idée de faire descendre un chef militaire de génie à la condition de président de la République était une chimère. Napoléon était un homme d'ordre. Il eut peur de « la Jacquerie ». Il endossa les défroques de la légitimité. Tout le monde par-

1. Une chanson populaire se terminait par ce refrain : « Dieu, rends-nous notre père de Gand. » On affichait des placards comme celui-ci : « Aujourd'hui grande représentation au théâtre de l'Ambition, place du Carrousel, au profit d'une famille indigente de Corse. On donnera : *l'Empereur malgré tout le monde*, farce tragi-comique : *les Princes et Princesses sans le savoir*, folie burlesque, et le ballet des *Esclaves*. On terminera par une entrée de cosaques. » (V HENRY HOUSSAYE, *1815*, t. I, p. 518 et suiv.).

lait autour de lui de liberté ; il en parla plus haut que tous les autres. L'on attendait de lui une constitution plébéienne. Sur les conseils de Sismondi et de Benjamin Constant, il donna une constitution aristocratique. C'est Benjamin Constant qui fut chargé de la rédiger [1].

L'Acte additionnel. — La nouvelle constitution, *la Benjamine*, comme on l'appelait à cause de son auteur, porte le nom officiel d'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. Elle maintient tous les titres relatifs à l'hérédité, à la famille impériale et aux grands dignitaires de l'Empire ; mais elle en modifie absolument le fonctionnement. Désormais l'Empire devient une monarchie constitutionnelle. L'autorité impériale est limitée par deux Chambres : une Chambre des pairs nommés par l'empereur, à titre héréditaire ; une Chambre des représentants, élue par le peuple. Cette Chambre doit être composée de 629 représentants, ayant au moins vingt-cinq ans, nommés pour cinq ans et se renouvelant intégralement au bout de ce terme. Les assemblées électorales de canton, d'arrondissement et de département, instituées par le sénatus-consulte de l'an X, sont maintenues, avec ce correctif impor-

1. Benjamin Constant de Rebecque (1757-1830), descendant d'une famille de protestants français réfugiés à Genève, faisait partie, dans le Tribunat, de cette opposition libérale qui fut aisément décapitée par le grand sabre du premier Consul. Intimement lié avec Mme de Staël, il vécut longtemps avec elle dans l'illustre société de Weimar. Le 19 mars 1814, il avait lancé contre Napoléon une ardente philippique : « Auteur de la constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté. Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des souvenirs, l'habitude du pouvoir. Il n'était pas né sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a asservis, ses égaux qu'il a enchaînés .. Ne sommes-nous pas mille fois plus libres que sous son Empire? Il promet la victoire, et trois fois il a laissé ses troupes, en Egypte, en Espagne et en Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a attiré sur la France l'humiliation d'être envahie. Il a perdu les conquêtes que nous avions faites avant lui. Il promet la paix, et son nom seul est un signal de guerre... La guerre intestine et la guerre extérieure, voilà les présents qu'il nous apporte. » Quelques jours plus tard Benjamin Constant demandait son pardon à Joseph pour cet article. Napoléon le vit, se rendit compte qu'il n'était inféodé à aucune autre cause que celle de la liberté. Il le nomma conseiller d'Etat, avec la mission de travailler à l'Acte additionnel.

tant que les vacances dans les collèges électoraux seront remplies chaque année. Les deux Chambres votent les lois, l'impôt et le contingent annuel; elles nomment elles-mêmes leur bureau ; la Chambre des représentants examine et vote la première le budget et les comptes des dépenses des exercices précédents. Le gouvernement a l'initiative des lois; mais les Chambres peuvent les amender et inviter le gouvernement à présenter des projets de loi, en rédigeant ce qu'il leur paraît convenable d'y insérer. Les ministres sont responsables. Les juges sont inamovibles; la liberté des cultes est garantie à tous, sans qu'il soit fait mention d'une religion d'État; la liberté de la presse est complète, sans aucune censure préalable, sauf la responsabilité légale devant le jury. La mise en état de siège doit être confirmée par une loi.

Cette constitution établissait donc un contrôle permanent et sérieux du Parlement sur le pouvoir exécutif. Elle élevait le nombre des électeurs de 15.000 à environ 100.000. Le duc de Broglie y approuvait « beaucoup de dispositions efficaces et sincères »; et Chateaubriand y retrouvait la Charte, sauf le droit de confiscation qu'elle avait aboli et que l'empereur avait tenu à rétablir pour pouvoir faire sentir « la force de son vieux bras ». Cependant les libéraux se demandaient dans quel esprit serait appliqué l'*Acte* nouveau; les vrais bonapartistes regrettaient la dictature militaire; les républicains souhaitaient l'établissement du suffrage universel et condamnaient l'hérédité de la pairie. *La Benjamine* était certainement la constitution la mieux appropriée à l'état actuel des esprits. Cependant elle fut accueillie de tous les partis avec une certaine défiance. Elle fut proposée à l'approbation d'un plébiscite. Le dépouillement donna 1.532.527 oui contre 4.802 non. Les abstentions étaient très nombreuses.

Il est évident que Napoléon avait cédé à la nécessité d'être au moins aussi libéral que les Bourbons. A certains égards, les garanties de liberté étaient même plus précises dans l'acte additionnel que dans la charte de 1814 (prérogative des Chambres, liberté de la presse, liberté des

cultes). Pourquoi donc fut-il moins bien accueilli ? C'est que la bourgeoisie, à laquelle ces concessions étaient faites, les tenait pour peu sincères. Elle n'avait pas confiance dans cet autocrate devenu souverain constitutionnel. Napoléon lui-même s'étonnait par instant de jouer ce rôle. Dans le curieux entretien où il « commanda » une constitution à Benjamin Constant, on sent à chaque instant le regret percer sous la résignation : « s'il y a des moyens de gouverner avec une constitution, à la bonne heure... Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir ; il conviendra plus sûrement à mon fils ». En exigeant, avec une sorte de violence, le titre d'*acte additionnel* aux constitutions de l'Empire, il montrait sa volonté de rattacher, lui aussi, le présent au passé. C'était sa façon à lui de dater sa charte de la dix-neuvième année de son règne.

Le Champ de Mai. — Aux difficultés du dedans se joignaient les menaces du dehors. Thiers résume la situation en disant : « La France ne croyait pas plus à Napoléon quand il parlait de liberté, que l'Europe, lorsqu'il parlait de paix ». Le parti libéral restait froid à ses avances. Les souverains fermaient l'oreille à ses propositions. Il lui fallait organiser un gouvernement, et en même temps créer une armée, lancer le pays dans les hasards, faire la guerre, encore et toujours. Reconquérir le trône avait été pour lui plus facile que régner.

Il avait promis de réunir un *Champ de Mai*, pour prêter serment à la nouvelle Constitution, passer en revue les électeurs de Paris, la garde nationale, l'armée reconstituée et lui distribuer les aigles. Ce devait être, dans la pensée de l'empereur, une manifestation grandiose, qui, tout ensemble et assez singulièrement, évoquait les traditions carolingiennes et réveillait les souvenirs révolutionnaires.

Le champ de mai se tint au Champ de Mars, le 1er juin, avant que les résultats du plébiscite fussent connus. La cérémonie fut froide : l'empereur et sa suite portaient des uniformes trop chamarrés, trop de velours et de plumes : les estrades et les tribunes empêchèrent le peuple de rien voir

du défilé. L'armée et surtout la garde impériale poussèrent des acclamations frénétiques. Elles allaient donner joyeusement leur vie pour leur idole.

Les élections amenèrent à la Chambre des représentants une majorité de républicains et de libéraux hostiles au régime impérial. Dès l'ouverture de la session (7 juin 1815), la malveillance fut évidente. Lanjuinais fut élu président de préférence à Lucien Bonaparte, qui s'était porté candidat. Mais les résolutions des Chambres étaient vaines. C'est sur un champ de bataille autrement sanglant qu'allaient se jouer les destinées de la France. Napoléon partit pour la Belgique, le 12 juin.

III. **Préparatifs militaires.** — Depuis qu'il avait été mis hors la loi par l'Europe coalisée, il avait préparé activement la guerre. Son ministre Davout l'avait habilement secondé. Au 20 mars, il avait trouvé un effectif d'environ 200.000 hommes (102 régiments d'infanterie à deux bataillons et 57 régiments de cavalerie). Les régiments furent portés de deux à cinq bataillons, les anciens soldats rappelés, les conscrits de l'année enrôlés, les gardes nationaux mobilisés et exercés. Paris fabriquait chaque jour 3.000 fusils. En quelques semaines, une belle armée fut constituée, comptant 275.000 soldats de première ligne, avec 150 batteries attelées; 150.000 gardes nationaux mobilisés en seconde ligne; 50.000 matelots, canonniers et vétérans devaient garder les côtes; des corps francs se levaient en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté. C'était un demi-million d'hommes disponibles, tous Français, tous enflammés du plus ardent enthousiasme. « Impressionnable, raisonneuse, sans discipline, suspectant ses chefs, troublée par la crainte des trahisons, et ainsi accessible peut-être à la panique, mais aguerrie et aimant la guerre, enfiévrée de vengeance, capable d'efforts héroïques et de furieux élans, plus fougueuse, plus exaltée, plus ardente à combattre qu'aucune autre armée républicaine ou impériale, telle était l'armée de 1815. Jamais Napoléon n'avait eu dans la main un instrument de guerre, ni si redoutable, ni si

fragile. » (H. Houssaye.) Napoléon emmena avec lui 100.000 hommes et 30.000 cavaliers.

L'ennemi pouvait lui en opposer plus d'un million : 100,000 Anglais et Hollandais sous Wellington étaient postés en Belgique; 150.000 Prussiens, sous Blücher, autour de Namur; 350.000 Autrichiens marchaient en deux troupes vers le Rhin et vers les Alpes. Sans doute en apprenant à Vienne, en même temps que le retour de Napoléon, le traité d'alliance signé par Talleyrand avec l'Angleterre et l'Autriche, le tsar Alexandre avait hésité; mais il resta fidèle à la coalition : « Après tout, s'écria-t-il, il ne s'agit pas de moi, mais du salut du monde. » Il donna l'ordre à ses troupes de faire volte-face, et 225.000 Russes se dirigèrent de Nurenberg vers la France. Le mot d'ordre des alliés était de ne plus faire de paix avec Napoléon.

Campagne de Belgique. Les Quatre-Bras et Ligny. — Napoléon pouvait attendre l'ennemi en France ; il aima mieux suivre l'inspiration habituelle de son génie en prenant hardiment l'offensive. Le 15 juin, il franchit la Sambre à Charleroi; il se plaçait ainsi entre les Anglais et les Prussiens. Il commit la faute d'attaquer Prussiens et Anglais le même jour, divisant son armée en deux groupes au lieu de la maintenir concentrée et d'écraser successivement les deux armées. La trahison de Bourmont, un ancien chouan, qu'il avait appelé à un important commandement sur la recommandation de Gérard, sema la défiance parmi les troupes et révéla à l'ennemi les plans de l'état-major français.

Le 16 juin, Ney défait les Anglais aux Quatre-Bras; mais son attaque a été trop tardive et trop molle. Ils battent en retraite sans être poursuivis. Ney a dû détacher au secours de Napoléon le corps de Drouet d'Erlon. Il se rend coupable d'une désobéissance qualifiée, lorsqu'il rappelle ce corps, malgré les ordres formels de l'empereur, avant qu'il ait pu lui venir en aide, et trop tard pour qu'il puisse joindre les Anglais : promenade inutile, fatigante pour les troupes, et qui empêche les deux succès d'être décisifs.

A Ligny, dans le voisinage du champ de bataille de Fleu-

rus, de glorieuse mémoire, et où, la veille, avait eu lieu un premier engagement, les Prussiens sont vigoureusement attaqués par Napoléon : ils perdent 20.000 hommes, et Blücher, foulé aux pieds de nos chevaux, ne s'échappe que parce qu'il n'est pas reconnu. Mais, tout en engageant à fond ses réserves, l'absence de Drouet d'Erlon n'a pas pu permettre d'achever la victoire; les Prussiens font retraite dans la direction de la Meuse. Grouchy, avec 30.000 hommes, est chargé de les suivre et d'empêcher de leur part un retour offensif. Blücher, au lieu de gagner Liège, se retire vers le nord, sur Wavre. Grouchy y arrive trop tard, après avoir perdu le contact. Il n'a en face de lui qu'une arrière-garde et ne se doute pas que le gros de l'armée lui a échappé, en se jetant de côté pour se joindre aux Anglais.

Bataille de Waterloo (18 juin 1815). — Napoléon devait au moins, le 17 juin, accabler les Anglais ; il se mit trop tard à leur poursuite, et il ne les attaqua que le lendemain, et seulement à onze heures. Les Anglais avaient eu le temps de se retrancher dans une forte position sur le plateau du Mont-Saint-Jean, ayant leur droite au château d'Hougoumont, leur centre à la Haie-Sainte, leur gauche dominant le ruisseau de Smohain; ils étaient adossés à la forêt de Soignies, sans aucun moyen de retraite. Les Français étaient massés sur les hauteurs de Planchenois et de la Belle-Alliance. Napoléon menaça la droite des Anglais, pour envelopper leur gauche et empêcher leur jonction avec Blücher. Il espérait d'ailleurs que Grouchy arrêterait les Prussiens. Le premier acte fut à l'avantage des Français : le château d'Hougoumont et la Haie-Sainte furent enlevés. Ney commença alors ses attaques contre le Mont-Saint-Jean.

Le second acte laissa l'avantage indécis, malgré la fureur des attaques; une canonnade s'était produite à notre droite; l'on espérait Grouchy : c'était l'avant-garde prussienne qui débouchait sous les ordres de Bülow. Napoléon fut forcé de détacher 12.000 hommes sous le comte de Lobau, et il enjoignit à Ney d'enlever à tout prix les positions anglaises. Trois fois les héroïques cuirassiers de Milhaud et de Kellermann, après avoir escaladé les crêtes du plateau

du Mont-Saint-Jean, le sillonnèrent dans toute son étendue, enfonçant les carrés anglais; trois fois ils reculèrent sous d'effroyables décharges. Ney n'avait pas d'infanterie pour appuyer ses cavaliers. Napoléon ne pensa pas à utiliser les régiments du corps de Reille, alors inactifs. « De l'infanterie! Ney veut-il que j'en fasse? » répondait l'Empereur aux demandes pressantes du maréchal. L'attaque des Prussiens à notre droite l'avait obligé à détacher sur Planchenois une partie de la garde.

Vers sept heures, le gros de l'armée de Blücher approchait, et déjà son lieutenant Ziethen prenait contact avec l'armée anglaise : c'est le troisième acte, le désastre. Ney va faire un suprême effort pour enlever les positions anglaises. Napoléon lui donne cinq bataillons de la garde qui gravissent lentement les pentes du Mont-Saint-Jean. Mais, sous le feu des gardes de Maitland qui couronnent la crête, la garde recule! Elle recule aussi devant les masses profondes de Blücher. Anglais, Prussiens, formant maintenant une seule et immense ligne en équerre, rejettent dans le ravin et jusqu'au pied de la Belle-Alliance nos troupes en désordre : c'est la déroute qui commence. En vain Ney, qui a eu cinq chevaux tués sous lui et n'a échappé que par miracle à la mort, « se cramponne à ce fatal champ de bataille ». Seuls, les derniers carrés de la vieille garde, sous le valeureux Cambronne, protègent la retraite, pendant que la cavalerie prussienne poursuit à travers champs dans la nuit, les débris de la Grande Armée.

Telle fut la bataille de Waterloo, du nom du quartier général d'où Wellington data son bulletin de victoire. Les fautes furent nombreuses : les écrivains militaires les ont relevées avec soin et n'épargnent personne. C'est Bourmont qui a trahi : c'est Soult, remplaçant Berthier, comme major général, qui n'était habitué ni à recevoir, ni à transmettre les ordres de l'empereur; c'est Ney qui a reçu trop tard, à Avesnes, son commandement; qui a perdu huit heures aux Quatre-Bras, et qui a rendu inutile Drouet d'Erlon; c'est Grouchy, à qui Napoléon prétend avoir adressé trois ordres, le 17, et qui soutient n'en avoir reçu qu'un seul, le 18, à

huit heures du soir; coupable surtout d'avoir résisté aux supplications de Gérard et de Vandamme pour l'entraîner au canon et de n'avoir pas su prendre la même initiative heureuse que Desaix à Marengo. C'est Napoléon lui-même, qui, pendant une partie de la journée décisive du 18 juin, est resté plongé dans une profonde léthargie. Sans doute M. Houssaye constate que, sur quatre-vingt-seize heures, il prit à peine vingt heures de repos et resta en selle plus de trente-sept heures. C'est encore une belle somme d'énergie déployée. Cependant il était malade ; il n'avait plus sa vigueur ancienne, ni surtout cette belle confiance dans son étoile, qui est pour une bonne part dans la réussite des grands joueurs.



Les victimes de Napoléon.
(Caricature anglaise.)

Du côté de nos ennemis, Wellington mérita, par sa résistance acharnée, son surnom de *duc de fer;* et Blücher, sans en avoir pris, comme on l'a dit, l'engagement, lors de la rencontre du moulin de Bry, se porta utilement à son secours. Sans toutes ces malchances, Napoléon eût pu gagner cette journée. Mais qui peut affirmer que l'Europe ne l'en eût pas moins écrasé sous le nombre, un peu plus tard ? Elle ne se fût sans doute arrêtée qu'après un autre Waterloo.

Déchéance de Napoléon. — Les débris de notre glorieuse armée firent retraite par Charleroi, Avesnes et Laon. Napo-

léon, accouru à l'Elysée, voulait encore prolonger la résistance : 80.000 hommes pouvaient marcher. Davout, Drouot, la Bédoyère, demandaient la lutte à outrance. Mais Ney, Masséna et les vieux maréchaux, la proclamaient impossible. Napoléon semblait plus que jamais le seul obstacle à la paix. Sur la proposition de la Fayette, les Chambres le sommèrent d'abdiquer. Napoléon s'y résigna, et se démit en faveur de Napoléon II, qui était entre les mains des Autrichiens. Manuel fit voter, le 23 juin, par la Chambre, un ordre du jour qui reconnut le nouveau souverain. Mais ce fut un règne d'une heure.

Dès ce moment le pouvoir était remis à une commission de gouvernement, présidée par Fouché, dont faisaient partie Caulaincourt, Carnot, Quinette et Grenier. Fouché, qui, tout en se mettant au service de Napoléon, avait intrigué à la fois en faveur du roi de Rome et dû duc d'Orléans, n'avait plus confiance que dans le retour des Bourbons. Ils arrivaient sous la protection de 400.000 soldats étrangers. En vain Lecourbe, en arrière du Jura, et Suchet, derrière les Alpes, avaient lutté courageusement, les Autrichiens avaient franchi le Rhin et le Var; ils marchaient sur Paris et sur Lyon. Une convention militaire, signée avec Blücher et Wellington, livra Paris aux alliés et stipula la retraite au-delà de la Loire de l'armée de Davout (3 juillet 1815).

Napoléon, réfugié à la Malmaison, escorté seulement de quelques fidèles, gagna Rochefort, et, au lieu de s'embarquer pour l'Amérique, préféra se rendre sur le navire anglais *Bellérophon*, en réclamant l'hospitalité du peuple anglais. Sa lettre éloquente est restée célèbre: « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis. » L'Angleterre refusa un asile au proscrit; elle l'enferma dans l'étroite et dure captivité de Sainte-Hélène.

Napoléon à Sainte-Hélène. — Désormais son histoire est finie, sa légende commence. Il fut embarqué sur *le Northumberland*, suivi d'un petit nombre d'amis, fidèles jusque dans l'adversité ; les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud, le comte de Las Cases et le chirurgien irlandais O'Méara. Mmes Bertrand et Montholon accompagnaient leurs maris. Il débarqua, le 16 octobre 1815, à James-Town, sur un rocher exposé à la chaleur des tropiques, battu furieusement par les tempêtes de l'océan. Des canons hérissaient les falaises ; deux camps défendaient l'enceinte excommuniée; des cavaliers en vedette, des fantassins en sentinelle, surveillaient toutes les criques et tous les ravins ; comme si ce roc était pestiféré, les vaisseaux, autres que ceux de l'Angleterre, ne devaient plus en approcher. Il fallait à tout prix empêcher l'évasion du dangereux captif. Trois commissaires, Montchenu, Sturmer et Balmain, étaient délégués par la France, par l'Autriche et par la Russie, pour la surveillance du gouvernement anglais. S. Hudson Lowe, qui avait la responsabilité du prisonnier, s'est rendu tristement célèbre par ses persécutions de chaque jour, par ses incessantes tracasseries de geôlier. Napoléon habita, sur le plateau de Longwood, une humble maison de quelques pièces. Toutes ses démarches étaient rigoureusement épiées ; des soldats veillaient nuit et jour à toutes les issues; s'il voulait se promener hors de l'étroit enclos de Longwood, il devait subir l'affront de l'escorte d'un officier anglais. La consommation de sa maison était étroitement réglée : il ne pouvait rien acheter sans le visa du gouverneur.

Le Mémorial de Sainte-Hélène. — Napoléon montra dans la captivité une sérénité qui l'a grandi. Il eut l'âme assez fortement trempée pour supporter stoïquement toutes ces avanies, qui exaspéraient son malheur. Il avait promis à ses grenadiers de la vieille garde de raconter ce qu'il avait fait avec eux. Sa consolation à Sainte-Hélène fut de revivre son glorieux passé. De là ses dictées sur ses diverses campagnes et ses conversations plus précieuses encore, parce qu'elles font connaître ses idées.

Tous les témoins dévoués de ces tristes années les ont recueillies pieusement. Las Cases en a composé son fameux *Mémorial de Sainte-Hélène*. Mais Montholon, Gourgaud, O'Meara, Antommarchi ont tenu aussi un fidèle journal de tous les faits et dits de leur maître vénéré, sans compter les récits de tous ceux qui, de près ou de loin, ont approché le grand homme, aux dures heures de la captivité[1]. Mais Napoléon, lorsqu'il raconte sa vie, n'est occupé qu'à faire son apologie, qu'à justifier son passé : il dicte son histoire telle qu'il veut la faire passer à la postérité. Il espérait que la postérité enregistrerait docilement ses jugements. Les affirmations de Napoléon ne doivent être acceptées comme vraies qu'après un rigoureux examen, et à la suite d'une comparaison minutieuse avec des témoignages, plus véridiques. Tout ce qui émane de la bouche de Napoléon à Sainte-Hélène est suspect *a priori*.

Mort de Napoléon (5 mai 1821). — Napoléon avait vécu plusieurs siècles en quelques années ; le climat lui était contraire ; sa santé déclinait : les atteintes de la maladie d'estomac que lui avait léguée son père devenaient plus fréquentes et plus graves. En vain le cardinal Fesch lui expédia le médecin Antommarchi, pour le guérir, et l'abbé Vignali, pour le consoler. Il était plus faible et plus sombre que jamais : « Suis-je assez tombé, murmurait-il ; je remuais le monde, et je ne puis plus soulever ma paupière. » Il expira, après une douloureuse maladie, le 5 mai 1821, au milieu d'une tempête déchaînée dans toute l'île, comme pour annoncer la mort du Titan : « J'ai connu l'adversité, trop tard. » Ce fut une de ses dernières paroles. Sa tombe fut dressée sous un saule pleureur de la vallée de Slane, près d'une source, où il allait, dans ses derniers jours, goûter un repos passager. Sa dépouille mortelle y reposa jusqu'au jour où Louis-Philippe l'eut rachetée aux Anglais

1. Il y a toute une littérature de Sainte-Hélène. Hudson Lowe, le marquis de Montchenu, le baron de Sturmer, Balmain, même une gamine que Napoléon a fait sauter sur ses genoux, Betzy Belcombe, ont raconté chacun ce qu'ils savent sur ce grand drame. (Voir cette bibliographie curieuse dans le *Journal de Gourgaud*, publié par MM. de Grouchy et Guillois, t. I, p. 3.)

pour la déposer dans le seul sanctuaire convenable à une si grande renommée. Napoléon a aujourd'hui le dôme des Invalides pour mausolée.

L'œuvre et la légende de Napoléon. — Napoléon n'a pas eu son égal comme capitaine : il a été le génie personnifié de la guerre. Il a été un administrateur infatigable, un législateur éminent ; il lui a manqué l'esprit politique. Ses conquêtes n'entraînaient que des ruines ; ses alliances n'étaient destinées qu'à augmenter le nombre de ses vassaux. Au lieu de s'arrêter, après chaque course nouvelle, pour relever, sous une autre forme, derrière lui, ce qu'il avait abattu, « il ne discontinuait pas son mouvement de progression parmi les ruines ». Le système fédératif des États européens, qu'il essaya de fonder, fut un flux perpétuel de provinces et de royaumes passant de mains en mains. Il ne sut aussi travailler que pour lui, pour son orgueil et pour sa gloire. C'est une force pour un souverain de respecter les *libertés nécessaires* de ses sujets, de préférer au sien propre l'intérêt de l'État. Napoléon confisqua à la France sa liberté, comme à l'Europe son indépendance. Avec un peu de modération, il eût pu conserver son trône : « Il avait le monde sous ses pieds, et il n'en a tiré qu'une prison pour lui, un exil pour sa famille, la perte de toutes ses conquêtes et d'une portion du vieux sol français. » Mais il a rassasié la France de cette gloire militaire, qui est la poésie des humbles. Aussi la postérité n'a-t-elle jamais cessé de subir la séduction de ce grand génie, si néfaste à sa patrie. L'immense détresse du héros à Sainte-Hélène a accru son rayonnement : « Le Bonaparte que nous voyons aujourd'hui n'est plus le vrai Bonaparte : c'est une figure légendaire composée des rêveries du poète, des devis du soldat et des contes du peuple ; c'est le Charlemagne et l'Alexandre de l'épopée du moyen âge. Ce héros fantastique restera le personnage réel ; les autres portraits disparaîtront. » (CHATEAUBRIAND.)

SUJETS A TRAITER

Les fautes de la première Restauration.

La Charte de 1814 et l'Acte additionnel.

La bataille de Waterloo.

Napoléon à Sainte-Hélène.

La légende napoléonienne. Comment elle s'est formée. Quelles en furent les conséquences.

GUERRES CONTRE LA SIXIÈME ET LA SEPTIÈME COALITIONS (1812-1815)

CARACTÈRE GÉNÉRAL	L'extension exagérée du système de Napoléon provoque le soulèvement de toute l'Europe.	
Campagne de Russie (1812)	Le tsar est irrité à propos de la Pologne ; de l'échec du mariage russe ; du blocus continental. Il ouvre ses ports aux Anglais (31 déc. 1810). Vaines négociations de l'année 1811.	
	1° LA MARCHE EN AVANT	Sur le Niémen, à Smolensk, à la Moskowa, à Moscou (juin-oct.).
	2° LA RETRAITE	Le désarroi de Smolensk. Les combats de Krasnoë et d'Orcha. La Bérézina (oct.-déc.).
Campagne d'Allemagne (1813)	Défection de la Prusse. Mouvement national allemand. Neutralité hypocrite de l'Autriche.	
	1° SUCCÈS DE LA CAMPAGNE D'ÉTÉ	Lutzen. Bautzen. Armistice de Pleswitz. Congrès de Prague.
	2° REVERS DE LA CAMPAGNE D'AUTOMNE	Victoire de Dresde. Échec des lieutenants de Napoléon. Défaite de Leipzig.
	VAINES NÉGOCIATIONS	Aux congrès de **Prague**, de **Francfort**, de **Châtillon** (1813-1814).
Campagne de France (1814)	L'INVASION	Des trois armées de Bohême (**Haute-Seine**) ; de Silésie (Marne) ; du Nord (Oise).
	VICTOIRES STÉRILES	Sur Blucher : Champaubert, Montmirail ; sur **Schwarzenberg** : Mormant, Montereau.
	ÉCHECS GLORIEUX	Napoléon à Craonne, à Laon, à Reims, à Arcis-sur-Aube. La garde nationale à la Fère-Champenoise. Marche sur Paris. Capitulation de Marmont (31 mars). La France envahie de toutes parts. Les alliés à Paris. La Restauration des Bourbons. Napoléon à l'île d'Elbe. Premier traité de Paris (30 mai).
Campagne de Belgique (1815)	Le retour de l'île d'Elbe (1er-20 mars 1815). La septième coalition. Napoléon mis **au** ban de l'Europe. Napoléon et Ney contre Wellington et Blücher. Combats de Ligny et des Quatre-Bras (16 juin). Défaite de Waterloo (18 juin).	
RÉSULTATS	Seconde Restauration des Bourbons (1815-1830). Napoléon à Sainte-Hélène (1815-1821). La France, cruellement mutilée au 2e traité de Paris (20 nov. 1815), est tenue en suspicion par l'Europe.	

CHAPITRE XXX

LES TRAITÉS DE PARIS
LES REMANIEMENTS TERRITORIAUX
EN EUROPE

I. La liquidation de l'œuvre impériale s'opère au détriment de la France. Les deux traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815 mutilent la France agrandie par la Révolution. Le congrès de Vienne s'efforce de la réduire à l'impuissance, par l'organisation du royaume des Pays-Bas et des forteresses fédérales ; par l'établissement de la domination prussienne sur le Rhin et de la domination autrichienne dans la vallée du Pô.

II. L'acte final du congrès de Vienne (9 juin 1815) consacre les remaniements territoriaux en Europe. Les quatre grandes puissances se partagent les territoires réputés vacants. L'Angleterre acquiert des positions maritimes et de nouvelles colonies. La Russie s'attribue la meilleure partie de la Pologne; la Prusse, la Westphalie et la province rhénane ; l'Autriche, le royaume lombardo-vénitien. La confédération germanique forme un lien fictif entre les Etats allemands. Les petits Etats sont sacrifiés : les droits des peuples sont foulés aux pieds.

I. Destruction de l'œuvre européenne de Napoléon. — La liquidation du régime impérial a été une œuvre de haine contre la France et une revanche des vaincus. Napoléon avait voulu créer un système fédératif d'États, sous la domination de la France, les États-Unis de l'Europe asservis à son despotisme. Il avait poussé très loin l'application de son système dans l'Europe centrale, l'Allemagne et l'Italie. Il s'était heurté contre la résistance des peuples et le res-

---

Ouvrages a consulter : A. Sorel, *Essais de critique et d'histoire*. — A. Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*. — Emile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*. — *Mémoires* de Talleyrand, de Metternich, de Chateaubriand, etc.

sentiment des souverains. A sa chute, la France paya chèrement la rançon de son ambition. Les souverains alliés se mirent en son lieu et place. Après avoir proscrit le grand spoliateur de la société européenne, ils jugèrent de bonne prise ce qu'il s'était approprié. L'Allemagne et l'Italie n'étaient plus à leurs yeux que des domaines vacants. Ils partagèrent les peuples comme un vil troupeau ; ils comptèrent les têtes et mesurèrent les territoires avec les marchandages habituels aux brocanteurs. L'Europe fut complètement remaniée ; l'équilibre européen fut rétabli, mais par l'agrandissement exagéré des grandes puissances et l'affaiblissement impie de la France. Ce fut l'œuvre justement impopulaire du congrès de Vienne et des traités de 1815.

Limitation de la France. — Le premier acte des vainqueurs fut de fixer le sort de la France, sans préciser encore les accroissements de territoire que les puissances jugeraient bon de s'attribuer dans la suite. Trois actes furent signés : 1° le *traité de Fontainebleau* (11 avril 1814) régla la condition de la famille impériale ; elle conserva ses titres et dignités. Napoléon reçut la souveraineté de l'île d'Elbe avec une dotation annuelle de 2 millions, inscrite au grand-livre de la dette publique ; sa famille garda de même ses titres, ses propriétés particulières et une rente annuelle de 2 millions et demi de livres. Louis XVIII confirma ce traité le 30 mai, mais ne cessa de protester contre son exécution et ne paya rien ;

2° La *convention du 23 avril* réduisit la France à ses limites du 1er janvier 1792. En conséquence, toutes les conquêtes extérieures furent abandonnées. Des garnisons françaises occupaient encore des places allemandes comme Hambourg; un important matériel garnissait les villes militaires de la Belgique et de l'Allemagne rhénane. Territoire et matériel, tout fut abandonné d'un trait de plume. 12.600 bouches à feu, 53 forteresses, 50 vaisseaux et frégates, tous les armements des arsenaux et ports militaires, estimés à environ 1 milliard et demi, furent cédés sans aucune compensation ;

3° Le *traité du 30 mai* 1814 ramena la frontière de la

France à son tracé lors du 1er janvier 1792, toutefois avec les modifications suivantes: elle garda les enclaves de Mulhouse, de Montbéliard et d'Avignon, avec le Comtat Venaissin, qui n'étaient pas compris dans la frontière de l'ancienne monarchie ; elle reçut une moitié environ de la Savoie avec Annecy et Chambéry; mais les sources de l'Isère et de l'Arc, avec les routes du petit Saint-Bernard et du Cenis furent restituées à la maison de Savoie. Elle paya ces très maigres accroissements de territoire de la cession des îles de France et Rodrigue, des Seychelles, de Tabago et de Sainte-Lucie. L'Angleterre prenait tout de suite sa part; et, en exigeant la restitution des conquêtes françaises, ne rendait pas les siennes. Il fut convenu en outre[1] que, « pour rétablir en Europe la bonne harmonie des États», l'Italie, hors des pays qui reviendraient à l'Autriche, serait composée d'États souverains, et l'Allemagne d'États indépendants, réunis par un lien fédératif ; qu'enfin les pays allemands de la rive gauche du Rhin serviraient à l'agrandissement de la Hollande et à des compensations pour la Prusse et certains autres États allemands.

Immédiatement la commission centrale de la coalition opéra le retour à l'ancien régime dans les territoires allemands, par un changement complet de l'administration. Son œuvre fut de plus en plus impopulaire à mesure qu'elle approcha davantage du Rhin. Les provinces rhénanes avaient, autant que la France, le besoin et le désir de la paix; mais elles ne souhaitaient pas d'être séparées de la France. De grands hommes d'État, Stein, Humboldt, ne songeaient pas, au début de la guerre d'indépendance, à enlever à la France la frontière du Rhin; le congrès de Francfort l'offrit encore à Napoléon. Hardenberg, Gneisenau, ne voulaient pas voir la Prusse s'avancer jusqu'au Rhin. Ce ne sont donc pas les conquêtes de la Convention, ce sont seulement les violences impériales qui ont soulevé l'Allemagne contre nous. C'est l'Empire qui nous a valu la

1. Le traité de Paris régla les questions non contestées, c'est-à-dire le sort de la France ; les autres devaient être discutées à Vienne.

perte des agrandissements légitimes et naturels opérés par la Révolution.

Le prince de Talleyrand. — La politique de Louis XVIII, remonté sur le trône de ses ancêtres, ne pouvait être au dehors qu'une politique de retour aux traditions de l'ancien régime, comme elle fut à l'intérieur une politique de réaction. Elle trouva son représentant naturel dans la personne de Talleyrand, qui chercha constamment à faire oublier par son zèle royaliste de bon aloi ses escapades révolutionnaires et son dévouement largement payé au régime impérial[1]. On lui a reproché avec amertume ses sacrifices immédiats et sans discussion, par la convention du 23 avril et par le traité du 30 mai. La critique ne porte pas. Les quatre grandes puissances, étroitement unies, étaient fermement décidées à obtenir de la France l'abandon de toutes ces conquêtes.



Talleyrand.

1. Le prince de Talleyrand (1758-1838) appartenait à une grande famille aristocratique : boiteux, il ne pouvait faire sa carrière dans l'armée ; nommé évêque d'Autun à trente ans (1788), il se rallia de bonne heure à la Révolution, et proposa de mettre les biens du clergé à la disposition de la nation. Décrété d'accusation par la Convention, au moment où il remplissait une mission à Londres, il alla faire fortune en Amérique. Au temps du Directoire, du Consulat et de l'Empire, il fut chargé des plus délicates missions diplomatiques, ou de la direction des Affaires étrangères. Il fut un des conseillers de l'expédition d'Egypte ; mais il s'est défendu avec la plus grande énergie d'avoir suggéré l'arrestation du duc d'Enghien. Spirituel et sceptique, il blâmait de son ironique sourire la politique de caserne, qu'il était obligé d'appliquer sous l'Empire à chaque traité nouveau. Vainement il conseilla à l'empereur d'accorder à l'Autriche et plus tard à la Prusse des compensations vers l'Est, en échange des provinces allemandes, dont il les dépouillait. A Erfurt, ses menées ténébreuses avec Metternich et avec le tsar Alexandre furent presque des trahisons. Cependant il avait été comblé par l'empereur dont il avait reçu la charge de grand chambellan, le titre de prince de Bénévent et la dignité de vice grand-électeur, cette dernière avec une dotation annuelle de 500.000 francs. Tombé en demi-

En traitant vite avec les souverains qui avaient envahi le pays, il lui épargna les pillages et les vengeances particulières. En même temps, il se ménageait les moyens de tenir sa place au congrès de Vienne.

Vienne pendant le congrès. — A Vienne se réunit la plus auguste assemblée qu'on eût jamais vue. Le tsar et l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark, de Bavière et de Wurtemberg dirigeaient en personne leurs ministres. Le chancelier autrichien, prince de Metternich, présidait. Le chancelier Nesselrode représentait la Russie; Guillaume de Humboldt et Hardenberg, la Prusse; lord Castlereagh et son frère Charles Stewart, l'Angleterre; le prince de Talleyrand et le duc de Dalberg, la France; Labrador, l'Espagne[1]. Vienne fit, pendant près d'une année, l'illusion du plus magnifique des salons, où l'on dansait, où l'on jouait, où l'on mêlait les intrigues amoureuses aux intrigues diplomatiques. Talleyrand, boiteux, ne pouvait danser, mais jouait son whist; Metternich présidait aux plaisirs comme aux affaires, celles-ci souvent interrompues par ceux-là : « Le congrès danse, disait un homme d'esprit, il ne marchera pas. » C'est dans un bal, où devaient figurer les plus nobles dames, dans le costume des déesses de l'Olympe et des Muses du Parnasse, que l'on apprit la

disgrâce dès l'année 1809, il revint en faveur, au moment du second mariage dont il était l'inspirateur. Mais il fut privé de ses charges en 1810. Dès lors il s'associa à tous les ennemis de Napoléon, trahit ouvertement en 1814, et fut le principal auteur de la restauration des Bourbons. Disgracié, après son retour du congrès de Vienne par l'influence des ultra-royalistes, il rentra en faveur auprès de Louis-Philippe et mourut confessé par l'abbé Dupanloup. Il fut, toute sa vie, une sorte de caméléon politique : « C'était un personnage étrange, redouté et considérable, noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué camme Fouché, spirituel comme Voltaire et boiteux comme le diable. Tout en lui boitait : la noblesse, qu'il avait fait servante de la République; la prêtrise, qu'il avait traînée au Champ de Mars, puis jetée au ruisseau; le mariage, qu'il avait rompu par vingt scandales; l'esprit, qu'il déshonorait par la bassesse. Cet homme avait pourtant de la grandeur; les splendeurs de deux régimes se confondaient en lui. Pendant trente ans, il avait à peu près mené l'Europe... Il avait eu pour pantin Napoléon Ier. » (V. Hugo.) Il faut ajouter avec M. Sorel « qu'il sut être intrépide à l'occasion et qu'il aima la France ».

1. Il y eut en tout 90 représentants des princes souverains et 53 des princes médiatisés.

nouvelle foudroyante du retour de l'île d'Elbe. Derrière ce décor de frivolité, se débattaient les plus graves intérêts des peuples.

La politique française. — Après les grandes secousses des guerres de la Révolution et de l'Empire, une réorganisation générale de l'Europe s'imposait. Les « quatre » voulurent y travailler séparément, sans y admettre la France. Talleyrand obtint l'admission au congrès de l'Espagne, de la France, de la Suède et du Portugal, signataires du traité de Paris. Les « quatre » déclarèrent en conséquence que les décisions seraient prises entre les « huit ».

Trois traités particuliers menaçaient l'Europe de partages analogues à ceux de la Pologne : le traité de Kalisch, entre le tsar et le roi de Prusse, attribuait la Pologne à la Russie, et la Saxe à la Prusse ; celui de Reichenbach donnait à l'Autriche toute l'Italie du Nord, et le pacte secret conclu avec Murat partageait l'Italie centrale entre le roi de Naples et les Autrichiens. Talleyrand était déterminé à protester contre ces agrandissements exagérés des grandes puissances, d'autant plus dangereux pour la France que son territoire avait été plus réduit. Ministre d'un souverain restauré, il était condamné à suivre une politique conforme aux traditions de l'ancien régime. Il redoutait les progrès de la Russie ; il craignait de voir la Prusse dominer en Allemagne, et l'Autriche en Italie. Il se fit le protecteur des États secondaires. Selon lui, « la souveraineté ne peut être acquise par le simple fait de la conquête, ni passer au conquérant, si le souverain ne la lui cède. Toute souveraineté autrement acquise n'a aucune réalité pour les autres États. » Il trouva, pour qualifier ce principe, le mot de *légitimité*, qui sonnait bien aux oreilles de tous ces souverains.

La France, au nom du droit public invoqué contre elle, intervint au congrès pour réclamer des autres l'observation des mêmes règles. On connaît la séance du 8 octobre 1814, où Talleyrand demanda que, dans la déclaration à l'Europe, on ajoutât ces mots : « la paix sera faite conformément aux principes du droit public ». Cette proposition souleva une tempête : « Que fait ici le droit public! s'écria Hum-

boldt. — Il fait que vous y êtes, répliqua Talleyrand. — Pourquoi dire que nous agirons suivant le droit public? reprit Hardenberg; cela va sans dire. — Si cela va bien sans le dire, cela ira encore mieux en le disant. » Talleyrand obtint que la phrase qu'il avait proposée fût insérée. Il affectait, de la part de la France, un désintéressement absolu, pour ne donner aucun prétexte aux inquiétudes des puissances : « Ses ennemis n'avaient prévu ni le cas où elle renoncerait à être ambitieuse, ni celui où elle se montrerait sincère. Ils lui avaient interdit la politique d'expédients; ils lui dictèrent en quelque sorte la politique des principes. » (A. Sorel.)

Dissentiments des puissances. — Avec l'appui des petits États dont elle défendait les droits, la France joua bientôt un grand rôle parmi les puissances et désagrégea la coalition. L'un des principaux engagements contractés dans le traité du 30 mai était l'assurance que la Prusse serait replacée dans sa situation, en 1806. Pour cela, il fallait lui rendre la Pologne; mais le tsar la réclamait : « J'ai 200.000 hommes en Pologne, s'écriait-il; qu'on m'en chasse! » En échange de la Pologne, il offrait la Saxe à la Prusse, qui acceptait volontiers l'échange. Mais l'Autriche avait peur de l'ambition des Hohenzollern, l'Angleterre, de celle des Romanof. Louis XVIII redoutait également ces dynasties de parvenus qui avaient si profondément troublé l'Europe depuis un siècle. » L'accord semblait donc impossible. La Prusse ne voulait livrer Varsovie que si on lui donnait Dresde. La Russie ne voulait donner Dresde que si on lui livrait Varsovie. L'Angleterre concédait Dresde aux Prussiens mais refusait Varsovie aux Russes. L'Autriche refusait Dresde et Varsovie. » (A. Sorel.)

En vain le tsar fit-il des avances à la France : « Les complaisances que la France aura pour moi seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle dans tout ce qui peut l'intéresser. » Il proposait d'attribuer au roi de Saxe, en échange de ses États patrimoniaux, toute la province rhénane. Ainsi aurait été constitué, à la frontière de la France, un État de 700.000 anciens sujets français, régis

par le code civil, catholiques en grande majorité, sous un roi qui avait été le plus constant allié de la France et qui était le cousin germain de Louis XVIII. Ainsi la Prusse eût été éloignée de la rive gauche du Rhin et n'eût eu avec la France aucune frontière commune.

Traité du 3 janvier 1815. — Mais Louis XVIII n'avait d'estime que pour l'Autriche et pour l'Angleterre, bien qu'il dût le trône au tsar, qui s'était prononcé en sa faveur le 30 mars, au lieu de patronner Napoléon II. Talleyrand adopta aveuglément, pour se faire bien venir de son roi, ses préférences et ses rancunes. Par une exagération fâcheuse de son attachement au principe de la légitimité, il soutint les droits du roi de Saxe. Un grave conflit était sur le point d'éclater entre les « quatre »; l'appui de la France était également recherché des deux côtés.

Talleyrand aurait pu conclure avec la Russie et la Prusse un traité avantageux; il aima mieux se rapprocher de l'Angleterre et de l'Autriche, par le traité du 3 janvier 1815. Talleyrand put se vanter à cette occasion d'avoir dissous la coalition et d'avoir rendu à la France le rôle d'arbitre dans les querelles entre les grandes puissances. Ce traité du 3 janvier portait que les arrangements nécessaires seraient pris avec le plus parfait désintéressement et la plus complète bonne foi, « et que le traité de Paris serait appliqué » selon son but et son esprit. Belles promesses, destinées à tromper l'opinion[1] !

« Les grandes phrases de *reconstitution de l'ordre moral, de régénération du système politique de l'Europe, de paix durable fondée sur une juste répartition des forces*, etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur;

1. Plusieurs historiens (Thiers, Vaulabelle, M. Henry Houssaye) condamnent l'attitude de Talleyrand au congrès de Vienne. Ils lui reprochent d'avoir signé trop vite et sans compensation la convention du 23 avril 1814 et de s'être uni à l'Angleterre et à l'Autriche par le traité du 3 janvier 1815. D'autres, MM. Sorel, Pallain, Em. Bourgeois, le louent sans restriction. — C'est une des faces du conflit d'opinions, qui n'est pas près de finir, entre les partisans de l'alliance franco-russe et ceux de l'alliance franco-anglaise.

mais le véritable but du congrès était le *partage, entre les vainqueurs, des dépouilles enlevées au vaincu.* »

Tel est l'aveu que Gentz, confident de Metternich, enregistre dans ses *Mémoires*. Talleyrand lui-même dut consentir à un démembrement des États de son protégé, le roi de Saxe. Il savait faire fléchir, quand il le fallait, le principe de la légitimité. D'ailleurs, si les traités devaient être appliqués, il fallait payer, à Napoléon et à sa famille, les dotations promises; il fallait respecter sa souveraineté de l'île d'Elbe et maintenir Murat à Naples, selon la garantie qu'il avait obtenue. Mais Talleyrand réclamait avec insistance le rétablissement des Bourbons à Naples et le transport de Napoléon soit dans la prison de Sainte-Marguerite, soit aux Açores ou à Sainte-Hélène : « Le principe de la légitimité, au lieu d'un instrument de paix, devenait ici une arme de guerre. »

Conséquences du retour de l'île d'Elbe. — L'affaire de la Saxe et de la Pologne avait été péniblement réglée le 11 février 1815. Le retour de Napoléon effaça tous les dissentiments des puissances; la coalition fut renouée. La déclaration du 13 mars mit Napoléon « hors des relations civiles et sociales, comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». Malgré l'assurance donnée le 25 mars de respecter les stipulations du congrès de Vienne, les puissances s'apprêtèrent à punir la France de son attachement à Napoléon. Tout d'abord une armée autrichienne passa en Italie. Murat, cédant aux sollicitations des libéraux italiens qui voulaient l'opposer à l'Autriche et lui promettaient la couronne de l'Italie unie, prit les armes trop tôt et se fit battre à Tolentino (2 et 3 mai 1815). Après avoir erré à Cannes et en Corse, il tenta vainement une restauration impossible. Il fut pris à son débarquement au Pizzo et fusillé à Naples (octobre 1815).

Pendant ce temps Napoléon était battu à Waterloo et proscrit à Sainte-Hélène. Le roi rentra dans les bagages de l'armée anglaise (25 juin 1815). Les vainqueurs semblaient déterminés à mutiler la France : « L'idée dominante en Angleterre, écrivait lord Liverpool, est que les alliés

sont autorisés à profiter de l'occasion pour ôter à la France les principales conquêtes de Louis XIV. » La Prusse et l'Autriche voulaient en détacher l'Alsace, la Lorraine, la Flandre même[1]. Les Allemands du Sud faisaient chorus. Le roi était sans autorité pour se porter médiateur entre son peuple et ses ennemis. On voulait appliquer à notre infortuné pays la loi de la Pologne.

Second traité de Paris (20 novembre 1815). — C'est l'énergique intervention du tsar Alexandre qui sauva la France d'un démembrement plus étendu. Les Anglais se joignirent à lui afin de diminuer l'importance de son concours. Dès lors les prétentions allemandes furent facilement repoussées. L'Alsace resta française ; mais de douloureux sacrifices nous furent imposés, pour désarmer notre frontière et l'ouvrir constamment à l'invasion. Le traité de Paris du 20 novembre 1815 enleva à la France Philippeville et Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis avec Sarrebrück, Landau, Porrentruy, et tout ce que le traité de 1814 nous avait laissé de la Savoie; dès lors les routes d'invasion de l'Oise, de la Sarre, des Vosges, du Doubs et de l'Isère restaient béantes. La perte de Sarrelouis nous a valu le désastre de Forbach; la perte de Landau, les désastres de Wissembourg et de Reichshoffen ; ainsi la ruine du premier Empire a préparé celle du second. Les places françaises du Nord-Est furent occupées par 150.000 soldats de la coalition ; l'occupation devait durer cinq ans au plus, trois ans au moins. Une indemnité de 700 millions, qui atteignit plus du double, fut payée aux alliés.

Pour empêcher la France de se relever, des garnisons allemandes occupèrent, à titre de *forteresses fédérales*, Luxembourg, Sarrelouis, Landau, Mayence, Rastadt et Ulm.

1. Le tsar remit au duc de Richelieu, lors des conférences d'Aix-la-Chapelle en 1818, une carte préparée par les Prussiens en 1815, portant les sacrifices que le congrès devait exiger de la France : outre l'Alsace, la Lorraine et la Flandre, démembrées de notre territoire, cette carte portait une lisière de six lieues de large, commençant à Dunkerque et longeant toute notre frontière orientale jusqu'au département de l'Isère, qui eût été détachée du territoire français, pour être occupée par des postes fédéraux aux mains de nos ennemis.

Elle fut surveillée sur toutes ses frontières par des États capables d'arrêter toute tentative de marche en avant : au nord, par le royaume des Pays-Bas, constitué de la Belgique et de la Hollande réunies ; à l'est, par la Prusse et par la Bavière, installées dans les provinces rhénanes ; au sud-est, par l'Autriche, prépondérante dans la haute Italie. Une sorte de camp retranché permanent était constitué partout où la France avait tenté de s'étendre. Enfin les alliés conclurent une ligue « pour la sûreté de leurs États et la tranquillité générale de l'Europe, s'engageant à agir de concert, si les principes révolutionnaires venaient encore déchirer la France et menacer le repos des autres États. »

II. **L'acte final du congrès de Vienne.** — Les délibérations du congrès de Vienne ne furent pas interrompues pendant les Cent Jours. Les commissions partielles continuèrent à siéger et signèrent des traités particuliers entre les États. Tous ces traités furent ensuite réunis en un instrument unique qu'on appela l'*Acte final du congrès de Vienne*[1]. Cet acte est donc comme le cadastre de l'Europe nouvelle ; il résume les décisions du congrès, il permet d'indiquer les remaniements accomplis dans les territoires de chacun des États.

L'Angleterre. — L'Angleterre seule, en 1814, avait enlevé à la France quelques restes de son ancien empire colonial : elle obtint en 1815, outre nos colonies cédées : en Europe, Heligoland, Malte et les îles Ioniennes ; en Afrique, l'Ascension et Sainte-Hélène, avec le cap de Bonne-Espérance, enlevé aux Hollandais ; puis Socotora et Ceylan, étapes de la route de l'Inde : « Toute possession sur la route des Indes doit être à nous, et sera à nous », avait dit le plénipotentiaire anglais. Dans l'Inde, l'empire des Mahrattes et la sultanie de Maïssour avaient été conquis. L'Angleterre avait terminé, dès la fin de 1814, sa guerre

1. Voici l'indication des différents traités signés : 3 mai 1815, accord relatif à la Pologne entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. — 18 mai, traité entre la Prusse et la Saxe. — 20 mai, traité entre l'Autriche et la Sardaigne. — 7 juin, traité entre la Prusse et la Suède. — 8 juin, constitution de la Confédération germanique. — 9 juin, acte final du congrès.

avec les États-Unis ; elle occupait les Bermudes en Amérique; elle favorisait le soulèvement des colonies espagnoles contre leur métropole, afin d'ouvrir à son commerce d'immenses débouchés nouveaux ; enfin elle continuait la colonisation de l'Australie. Les traités de 1815 achevèrent d'assurer à l'Angleterre l'empire des mers.

La Russie. — Ils consacrèrent aussi la prépondérance de la Russie en Orient : l'acquisition de la Finlande, déjà cédée par la Suède au traité de Frédéricksham (1809), et celle de la Bessarabie, cédée par la Turquie, en vertu du traité de Bucarest (1812), furent confirmées. Elle obtint toute la part que la Prusse s'était adjugée en Pologne, sauf Dantzig, Thorn et la Posnanie, et elle enleva à l'Autriche une partie des palatinats de Sandomir et de Radom. La ville de Cracovie fut aussi détachée du territoire autrichien, mais pour former une république aristocratique indépendante. En outre, la Russie s'étendit au delà du Caucase, dans la Géorgie, la Mingrélie, le Chirwan et le Daghestan (traité de Gulistan, 1813). Alexandre, digne héritier de Pierre le Grand et de Catherine II, continuait donc l'agrandissement méthodique de ses États aux dépens de la Suède, de la Pologne, de la Turquie et de la Perse. La Russie étendait toujours plus loin ses bras vers l'Europe et vers l'Asie centrale. Elle restait la puissance continentale par excellence.

La Prusse. — La Prusse aurait souhaité une puissance plus compacte : c'était son but en réclamant l'annexion de toute la Saxe. L'Autriche réussit à ne lui faire reconnaître que des territoires dispersés. Sa part était belle encore : un tiers de la Saxe (cercles de Görlitz, Torgau, Wittemberg et Zeitz), les provinces de Westphalie et du Rhin, la Poméranie suédoise lui constituaient une indemnité avantageuse pour la perte de ses provinces polonaises[1]. Elle cédait à la Russie la plus grande partie de ses sujets slaves; elle

1. On devait à la Prusse 3.400.000 âmes : la *commission de statistique* du congrès lui adjugea quatre morceaux : 810.000 âmes en Posnanie; 1.044.000 sur la rive gauche du Rhin; 823.000 en Westphalie; 782.000 en Saxe. C'est ainsi que l'on procédait aux partages.

recevait en échange des territoires exclusivement peuplés d'Allemands. Si ces territoires sont dispersés, elle cherchera à les souder ensemble. Par l'organisation de l'*Évangélisme*, la Prusse effacera la diversité des confessions religieuses; par l'établissement du *Zollverein*, elle groupera autour d'elle tous les intérêts allemands. Elle devient la puissance allemande par excellence. Son ambition constitue désormais le principal danger en Allemagne et en Europe.

L'Autriche. — L'Autriche, au contraire, se concentra davantage. Elle perdit la Belgique, si difficile à défendre, le Brisgau, l'Ortenau et Constance. Mais elle recouvra la Lombardie, jusqu'au lac Majeur, avec la Valteline et les places stratégiques de Bormio et de Chiavenna; elle se fit adjuger, à titre de compensation, toute la Vénétie avec ses dépendances, le quadrilatère italien (Mantoue, Peschiera, Vérone, Legnago), la Dalmatie et la République de Raguse. Des archiducs autrichiens furent rétablis dans l'Italie centrale. Les Habsbourg s'attribuèrent désormais la police de l'Italie, comme celle de l'Allemagne. Leurs États restaient encore très disparates avec leurs groupes de Slaves, de Magyars et de Roumains à l'est, d'Allemands à l'ouest, d'Italiens au sud. C'était une monarchie en trois tronçons, formant une véritable mosaïque de peuples.

La confédération germanique. — Le congrès de Vienne compléta les sécularisations et les médiatisations, auxquelles Napoléon avait déjà procédé avec tant de sans-gêne. Les puissances moyennes, le Hanovre, les deux Hesse, le grand-duché de Bade, la Bavière furent agrandis; la Saxe seule fut diminuée. L'ancien Saint-Empire romain germanique avec ses États particuliers, au nombre d'environ 400, resta aboli. Une *Confédération germanique* fut constituée par l'acte du 8 juin 1815. Elle ne comptait plus que 40 États, sous la présidence à titre héréditaire de l'empereur d'Autriche[1].

1. Voici la liste des quarante Etats de la Confédération germanique: 4 royaumes extérieurs dont une portion seulement du territoire est englobée dans la confédération: Autriche, Prusse, Danemark, Pays-Bas; 4 royaumes intérieurs : Bavière, Wurtemberg, Saxe, Hanovre; 7 grands-

Mais c'était une autorité tout honorifique : le véritable pouvoir appartenait à la diète qui se réunissait à Francfort. Deux sortes d'assemblées s'y tenaient : l'une composée seulement de 17 membres, pour les affaires ordinaires; l'autre, le *plenum*, qui comptait 69 membres, ne se réunissait que pour opérer des changements dans l'acte fondamental de la constitution. Chaque État y avait sa voix particulière, et les 14 plus puissants États de la Confédération y disposaient de deux ou de trois voix. En somme, le lien fédéral était très lâche. Chaque État pouvait avoir son armée, sa représentation diplomatique, son système de douanes. Les patriotes allemands avaient espéré la formation d'une Allemagne unie avec une constitution libérale. Ils retombèrent sous le double joug oppressif de leurs souverains féodaux et de l'Autriche. Cependant le travail de concentration des États, qui devait aboutir, un demi-siècle plus tard, à l'unité allemande, avait fait un progrès nouveau.

Les Pays-Bas. — La formation du royaume des Pays-Bas, par la réunion de la Belgique et de la Hollande, sous la domination de la dynastie d'Orange, était une menace directe contre la France. La Hollande avait toujours eu tendance à s'étendre au sud de la Meuse et de l'Escaut. L'Angleterre favorisa son ambition, afin de maintenir l'annulation du port d'Anvers, que les Hollandais ne voulaient pas voir entrer en concurrence avec Rotterdam et afin de compenser pour eux la perte de Ceylan et du Cap. Les beaux établissements des Indes néerlandaises furent, il est vrai, restitués; mais ils furent rendus au roi et non à la nation; ils constituèrent un domaine privé de la maison d'Orange. L'union dynastique de la Belgique et de la Hol-

duchés : Bade, Hesse-Cassel et Darmstadt, Saxe-Weimar, Oldenbourg, Mecklembourg-Schwérin et Strélitz ; 21 duchés ou principautés : Nassau, Brunswick, 3 Saxe (Cobourg, Meiningen et Altenbourg); 3 Anhalt (Dessau, Cœthen et Bernbourg) ; 2 Schwarzbourg (Rudolstadt et Sondershausen); 3 Reuss (Schleiz, Greiz, Ebersdorf); 2 Lippe (Detmold et Schaumbourg); 2 Hohenzollern (Sigmaringen, Hechingen); Waldeck, Kniphausen, Lichtenstein ; 1 landgraviat (Hesse-Hombourg); 4 villes libres : Hambourg, Brême, Lubeck, Francfort-sur-le-Mein.

lande ne dura pas : les deux pays étaient hostiles l'un à l'autre par la diversité de la race, de la langue, de la religion et par l'opposition des intérêts économiques. C'était une fusion contre nature, inspirée seulement par la haine de la France.

La Suisse. — La Suisse comprit désormais 22 cantons au lieu de 13. Sa neutralité fut garantie par toutes les puissances. Cependant le roi de Prusse restait prince de Neuchâtel; la France perdit la boucle du Doubs et la trouée de Porrentruy. La Suisse servait de barrière à la France contre l'Europe, tout le long du Jura. Mais les alliés, qui avaient violé la neutralité helvétique en 1814, semblaient vouloir se ménager les moyens de la violer de nouveau.

Les États scandinaves. — Dans les États du Nord, le Danemark fut dépouillé à cause de sa fidélité à la fortune de Napoléon, et la Suède agrandie à cause de la trahison de Bernadotte. Le roi de Danemark dut céder la Norvège à la Suède, la Poméranie suédoise à la Prusse, bien que cette province lui eût été donnée en échange de la Norvège. Il est vrai que le congrès de Vienne lui adjugea en compensation le Sleswig, le Holstein et le Lauembourg, avec Altona et Kiel. Ses États devenaient plus compacts; mais il perdait avec la Norvège d'excellents ports et une population très fidèle. La Norvège, réunie malgré elle à la Suède, compensait largement, pour cette dernière puissance, l'abandon de la Finlande à la Russie.

Les États du Sud. — Le congrès de Vienne n'eut pas à s'occuper de la Turquie. Le traité de Bucarest (1812) lui avait déjà enlevé la Bessarabie. Les provinces roumaines, la Serbie, l'Albanie, la Grèce, l'Égypte, commençaient ou préparaient leurs soulèvements. Les réformes imprudentes de Mahmoud devaient précipiter la crise, mais une crise bien difficile à résoudre, à cause de l'importance de l'héritage à partager et de la formidable puissance des aspirants à la succession. La question d'Orient restera, pendant tout le XIX[e] siècle, une des plus graves préoccupations des hommes d'État et des diplomates.

En Italie, la prépondérance appartenait à la maison

d'Autriche ; sans doute les Bourbons furent rétablis dans le royaume de Naples, le pape, dans les États du Saint-Siège, et la maison de Savoie, dans la possession du royaume de Sardaigne, qui fut agrandi de Gênes. Mais l'empereur d'Autriche obtint, sous le nom de royaume lombardo-vénitien, l'ancienne Lombardie, augmentée de la Valteline, et tout l'ancien territoire de la république de Venise; l'archiduc Ferdinand III fut rétabli en Toscane; l'archiduchesse Marie-Louise obtint le duché de Parme, enlevé aux Bourbons; l'archiduc François IV, celui de Modène ; sa mère Béatrice, la principauté de Massa; des garnisons autrichiennes occupèrent les républiques de Saint-Marin, les places de Ferrare et de Comacchio; seule la petite principauté de Lucques fut laissée à l'ancienne reine d'Étrurie de la maison de Bourbon. Jusqu'à la constitution du royaume d'Italie, les Habsbourg interviendront victorieusement dans tous les troubles de la péninsule.

Dans la péninsule ibérique, les Bourbons recouvrent la couronne d'Espagne, et les Bragance celle de Portugal. Les Espagnols, très surexcités contre les Français depuis l'invasion napoléonienne, vont monter la garde, au nom de la Sainte-Alliance, sur la frontière des Pyrénées. Mais ils vont perdre leurs colonies, dont le soulèvement est soutenu par les Anglais. Ceux-ci reprennent aussi leur vieil ascendant sur le petit royaume de Portugal. Le roi Jean VI, tout occupé à fonder au Brésil son empire constitutionnel, laisse la régence portugaise aux mains d'un maréchal anglais. Le Portugal semble n'être plus qu'une province du grand empire brésilien.

Protestations contre les traités de 1815. — Les traités de Vienne ont été, comme les traités de Westphalie et d'Utrecht, un imposant contrat collectif, destiné à assurer la paix générale. La France, trop puissante naguère, subit le même sort que l'Autriche au XVIIe siècle ; elle est affaiblie et mutilée. L'équilibre européen est rétabli à ses dépens : l'Angleterre et la Russie obtiennent seules des gains nets; l'Autriche et la Prusse reçoivent des indemnités calculées sur l'étendue de leur territoire au moment de

leur plus grande extension. Les États sans dynastie (républiques, États ecclésiastiques, villes libres), sont presque tous supprimés. Le sort de chaque petit État est réglé d'après les principes de la légitimité, du moins quand ces principes ne sont pas en contradiction avec les intérêts des grandes puissances. Enfin une charte est rédigée pour fonder le droit de chacun sur les devoirs de tous. Les souverains forment entre eux une assurance mutuelle pour la garantie de la part attribuée à chacun : c'est la Sainte-Alliance. On verra bientôt quelle fut son action sur l'Europe ; elle la préserva sans doute pendant plus de trente ans de ces guerres générales qui l'avaient si longtemps bouleversée. Elle ne put pas lui donner, avec la paix matérielle, la paix morale qui eût été si nécessaire.

Mais les souverains, tout occupés de leurs intérêts matériels, n'ont pas tenu compte des forces morales. Ils ont sacrifié arbitrairement les nations à leurs intérêts dynastiques ; la Belgique a été unie de force à la Hollande ; la Pologne à la Russie, la Norvège à la Suède, l'Italie du Nord à l'Autriche ; les nations vont revendiquer leur droit à l'existence indépendante contre la force qui les opprime. En outre, une fois remis en possession de leurs couronnes, les souverains font faillite à toutes leurs promesses libérales de 1813. Les plans de constitutions ne sont pas réalisés ; les chartes sont déchirées ou violées ; l'ancien régime renaît.

Dès lors les protestations commencent : protestations libérales, pour détruire l'absolutisme des princes; protestations nationales, pour affranchir les peuples de leurs oppresseurs et les faire vivre sous la loi de leur choix. La France, qui a le plus souffert des traités de 1815, la France, en qui l'effort commun des souverains coalisés a eu pour but d'étouffer l'esprit révolutionnaire, se met à la tête de toutes les revendications. Elle réclame avec autant de vivacité des institutions libérales et ses frontières naturelles. Elle communie par la pensée et par le cœur avec tous ceux qui veulent s'affranchir du joug du congrès de Vienne, perpétué par la Sainte-Alliance. Les révolutions françaises de 1830

et de 1848 ont leur répercussion immédiate parmi toutes les nations opprimées. Ce sont des protestations généreuses contre l'œuvre tant de fois maudite des traités de 1815.

SUJETS A TRAITER

L'œuvre de Talleyrand au congrès de Vienne.

Comparaison des deux traités de Paris du 30 *mai* 1814 *et du* 20 *novembre* 1815.

Tableau des modifications apportées à l'œuvre du congrès de Vienne, de 1815 *à* 1878.

La politique européenne de Metternich.

REVISION

I. — Louis XV et les affaires européennes

Le règne de Louis XV peut être considéré comme la contre-partie du règne de Louis XIV. Malgré le penchant personnel du roi et les efforts de son entourage, pour continuer les traditions du gouvernement absolu et pour renouveler l'intervention, souvent intempestive, de la France dans toutes les grandes affaires européennes, il aboutit à la ruine de la vieille monarchie et à la décadence de l'influence française en Europe.

Au lendemain de la mort du grand roi, la France semble vouloir sortir d'une longue oppression. L'opinion peut craindre le retour des troubles qui avaient signalé les minorités de Louis XIII et de Louis XIV. Une réaction violente éclate contre le personnel et la direction politique de l'ancienne cour. Les dernières volontés du vieux roi sont méconnues : les parlements, les grands, les jansénistes, relèvent la tête ; l'étiquette de la cour de Versailles cède devant un débordement de plaisirs et de débauches ; l'irréligion s'affiche à la place de la dévotion. Un essai de réorganisation des finances aboutit à une déplorable débâcle. Cependant *la Régence* se termine par un retour complet aux procédés de gouvernement du règne précédent. La monarchie absolue a jeté des racines trop profondes. Elle subit un ébranlement momentané ; il faudra de bien autres atteintes pour l'abattre.

Louis XV se laisse gouverner, comme Louis XIII au siècle précédent, mais avec plus d'indifférence à l'égard des hommes et des affaires et avec un moindre souci du bien public. Tant que les favorites ne prennent pas trop d'as-

cendant sur le roi, les ministres agissent au nom du maître avec sagesse et modération. Les intendants eux-mêmes se transforment. Sans cesser d'être tout dévoués au roi, ils apportent plus de tact et de ménagements dans l'exercice de l'autorité ; ce sont des hommes de bonne compagnie, capables de tenir leur place dans les salons les mieux fréquentés. Mais, peu de temps après la mort du cardinal Fleury, l'État est livré aux basses intrigues et aux viles ambitions des favorites. Alors tout se corrompt : le déficit s'accroît, les armées se débandent, les colonies sont sacrifiées, la marine cesse d'exister, l'honneur de la France est avili dans de désastreuses et stériles expéditions à l'étranger. L'opposition s'éveille d'autant plus vive que l'autorité devient moins oppressive et que le pouvoir est moins en situation de se défendre. En vain, plusieurs ministres de valeur cherchent à relever la royauté croulante ; les coups portés successivement au clergé et à l'ordre judiciaire, ces vieux appuis de la monarchie, ne font que hâter sa ruine. Tout s'effondre, et la chute définitive peut être prévue.

Dans la politique extérieure, le même caractère s'accuse. La France conclut de nouvelles alliances, mais en vue d'achever le règlement complet des affaires commencées sous le règne de Louis XIV.

Comme au siècle précédent, la politique européenne est réglée surtout d'après les intérêts des familles régnantes. Les peuples ne disposent pas d'eux-mêmes : ils sont la propriété des souverains, ils sont transmis par mariage ou par succession ; ils sont vendus ou échangés. Ainsi les Bourbons d'Espagne s'établissent en Italie ; la Sardaigne, la Sicile et Naples, la Toscane et Parme changent de maîtres, selon le caprice des souverains. La conquête courbe d'autres peuples sous le joug de princes qu'ils n'ont pas souhaités ; ainsi la Pologne tombe aux mains de l'électeur de Saxe, et la Silésie au pouvoir de Frédéric II.

L'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse est la grande nouveauté du milieu du siècle et va contribuer à prolonger pendant longtemps les agitations de l'Allemagne. La jeune monarchie prussienne prend rapidement l'avance sur sa

vieille rivale. C'est le triomphe d'un État fortement constitué, d'armées organisées savamment, d'un homme d'État de premier ordre, sur la routine administrative et politique. Grâce à une puissante coalition européenne, Frédéric II est vainqueur de Marie-Thérèse. Mais il résiste avec non moins de bonheur à la coalition qu'elle organise contre lui en vue de la revanche. Vainement, le roi de France, qui connaît bien les affaires européennes, grâce à sa diplomatie secrète, comprend la nécessité de rompre avec les vieilles traditions de la politique française et de se rapprocher de l'Autriche pour arrêter les progrès menaçants de la Prusse. Les armées françaises, malgré la valeur du soldat, sont battues grâce à l'impéritie des chefs. A deux reprises, la France intervient dans des coalitions européennes sans aucun intérêt national, comme s'il n'y avait de gloire à récolter que sur les champs de bataille classiques de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie. Les intérêts nouveaux de la marine, du commerce, des colonies, ne sont même pas entrevus. Les affaires d'Orient sont négligées. Que de nobles vies prodiguées, que d'efforts et de valeur consacrés en pure perte, pour servir l'ambition de puissances rivales ! Sous Louis XV, les diplomates ne valent pas mieux que les généraux.

II. — L'Angleterre et les colonies La Russie et l'Orient

Toutes ces querelles sont mesquines et surannées. Le véritable intérêt de l'histoire est ailleurs : l'Angleterre devient la reine des mers et la Russie la dominatrice de l'Orient. Les deux États les plus considérables de l'époque contemporaine jettent les fondements, l'un de sa puissance coloniale, l'autre de sa prépondérance continentale. Voilà les faits nouveaux qui entraînent pour l'avenir les plus importantes conséquences.

En Angleterre, l'avènement de la nouvelle dynastie de Hanovre amène d'abord des difficultés intérieures. Les Stuart cherchent à ressaisir le trône. Les deux premiers

princes hanovriens ne sont que de petits hobereaux allemands tout confits dans leur dévotion pour le Hanovre. Mais cette nullité même des deux premiers Georges est un gage de sécurité pour le régime parlementaire, auquel la nation anglaise reste fermement attachée. C'est sous ces deux règnes que s'applique le plus complètement la maxime célèbre : le roi règne et ne gouverne pas. La nation est maîtresse absolue de ses destinées. Les ministres n'agissent qu'avec l'assentiment du Parlement. Le contrôle de tous les actes du pouvoir est rigoureusement établi. La liberté de la presse est complète. Les polémiques violentes montrent que les publicistes n'ont pas encore la pratique des mœurs de la liberté. Les étrangers, comme Montesquieu, qui ne sont pas habitués à de tels excès de pensée et de langage, redoutent une révolution prochaine. Au contraire, les institutions libres s'affermissent à chaque génération nouvelle.

Mais l'égalité n'existe pas; l'aristocratie occupe toutes les fonctions publiques, tous les postes lucratifs. Elle justifie ses prérogatives par ses services. D'ailleurs, c'est une aristocratie qui ne se ferme pas de plus en plus comme la noblesse française. Elle se recrute constamment parmi les plus distingués des hommes d'État et des hommes d'affaires. Elle s'attache à développer toutes les forces vives du pays : l'agriculture, l'industrie et la marine. Le commerce trouve un champ d'action illimité dans les colonies. Les Indes commencent à être pénétrées; les réfugiés anglais de la côte américaine deviennent un peuple. La conquête ajoute le Canada aux anciennes provinces. La séparation des treize États qui forment la grande République américaine est compensée par l'exploitation plus complète de l'Inde. Enfin le monde australien lui-même est atteint. L'Angleterre, dès la fin du XVIII[e] siècle, a les colonies les plus étendues, les plus riches; c'est le souci de l'accroissement ou de la défense de cet empire colonial, qui décidera dès lors le plus souvent de la politique étrangère des Anglais.

A l'Orient, la Russie se révèle subitement, avec Pierre le Grand, au monde européen. Il organise ses forces aveugles; il crée par le despotisme un ordre social et une nation. Il

triomphe de tous les ennemis qui lui font obstacle. Il trace à ses successeurs avec un instinct pénétrant les lignes à suivre pour le développement du peuple russe. Les Turcs, ces vieux ennemis des Slaves, sont vaincus et affaiblis. La Suède s'affaisse, perdue par les folies d'un roi qui n'est que soldat. La mort de Pierre amène une réaction peu sérieuse : la Russie sommeille et se recueille. Elle se met à la suite de l'Autriche, dans ses démêlés avec la Pologne et avec la Turquie, et dans les grandes querelles allemandes. A deux reprises, les armées russes arrivent jusque sur les bords du Rhin.

Le réveil a lieu sous Catherine II. Cette princesse est peu scrupuleuse : elle arrive au trône par un coup d'État ; elle attaque les faibles en s'associant aux forts. Les Polonais, aussi indisciplinés qu'au moyen âge et incapables de se réformer, deviennent la proie de leurs dangereux voisins. Les Turcs sont chassés de la Crimée et de la Tauride. La Suède seule se sauve par l'énergie de son roi. A la fin du siècle, la Russie domine en Orient. Elle ne cesse de s'agrandir du côté de la Baltique, de la mer Noire, du Caucase et jusque dans les profondeurs de l'Asie. Elle aspire à exercer sur tous les chrétiens d'Orient un protectorat religieux, utile à son influence politique. Elle semble tout l'opposé de l'Angleterre : sa puissance réside dans sa masse continentale, et celle de l'Angleterre dans sa marine et ses colonies ; sa grandeur est due au despotisme et celle de l'Angleterre au jeu des institutions libres. L'une et l'autre sont alliées. De nos jours seulement, l'antagonisme des idées et des intérêts menace de les mettre aux prises.

III. — Les philosophes ; les préliminaires de la Révolution française

« Au XVIIe siècle, a dit Guizot, c'est le gouvernement français qui agit sur l'Europe ; au XVIIIe siècle, c'est la société française. » Alors, en effet, la France est gouvernée par un maître indigne, qui l'opprime et qui ne sait même pas défendre son honneur. Sevrée de gloire militaire, pri-

vée de la prépondérance politique, la nation française se replie sur elle-même et se détache de plus en plus de ses rois. L'opposition remplace la soumission aveugle. Les écrivains, au lieu de célébrer avec enthousiasme les louanges du roi, critiquent ses actes et attaquent son autorité. C'est encore le langage de l'homme à l'homme, comme au XVIIe siècle, mais autrement entendu. Au lieu des belles analyses du cœur humain, des hautes pensées morales, traduites dans la forme la plus élégante et la plus parfaite, les écrivains font œuvre de polémique. On les appelle des philosophes, bien qu'ils dédaignent la pure métaphysique et les abstractions. Ils abandonnent les hautes régions de la science pure pour les études historiques. Leurs œuvres sont toutes remplies de discussions politiques, de thèses sociales. Ils passent en revue les institutions de tous les temps et de tous les pays. Ils vont chercher jusque dans l'antiquité des modèles de constitution libre; ils ont le « cœur sensible » et ils travaillent pour le bien de l'humanité.

Dans cette littérature, deux courants distincts se manifestent. Les *philosophes proprement dits* flétrissent le despotisme et les abus du pouvoir absolu; ils réclament la liberté. Les *économistes* montrent les inconvénients des privilèges et demandent l'abolition de tous les droits féodaux; ils réclament l'égalité. Au début, l'opposition s'essaie timidement et balbutie quelques critiques. A partir de la guerre de Sept Ans, commence une nouvelle phase, marquée par des attaques violentes contre le pouvoir. Le roi reste sourd à toutes les demandes de réformes. Dès lors, l'opinion devient plus impérieuse à mesure que l'écart augmente entre les idées et les institutions.

La France se console par la propagation dans toute l'Europe de sa langue et de ses idées. Les souverains s'honorent d'être les correspondants des plus grands philosophes français. Ils prétendent être eux-mêmes des philosophes. Mais leur philosophie ne nuit pas à leurs intérêts. Ils suppriment les abus, ils détruisent les inégalités des classes, ils développent avec succès la prospérité de leurs peuples, mais ils ne renoncent pas au pouvoir absolu : « Les

réformes tendent à rendre les hommes plus heureux sous un maître plus fort et plus bienfaisant; elles ne se proposent nulle part de les rendre plus indépendants sous un gouvernement plus contrôlé. » (M. Sorel.) La liberté civile et la tolérance religieuse se développent en même temps que la prospérité matérielle. Mais nulle part n'apparaît la liberté politique. A cet égard, les ministres et les princes réformateurs semblent animés partout du même esprit et fixent les mêmes limites à leurs réformes.

La France, bien qu'à l'avant-garde de l'opinion, est très en arrière par ses institutions. Lorsque Louis XV frappe successivement les jésuites et les parlements, il ne fait qu'ébranler encore les assises de la monarchie. Les réformes de Turgot et de Necker eussent peut-être réussi à amortir le choc violent de la Révolution. Les privilégiés firent avorter tous ces timides essais; les ministres courtisans creusèrent l'abîme du déficit, déficit financier, mais aussi déficit de justice et de bonne foi. Les souffrances du peuple augmentaient. Il y avait accord désormais pour arracher au pouvoir non seulement la suppression des abus, mais des institutions de contrôle et des garanties contre les retours offensifs du pouvoir absolu. Ainsi, la révolution se fit dans les esprits avant de passer dans les faits; l'antagonisme croissant entre la nation et son gouvernement la rendit inévitable.

IV. — La Révolution

L'opposition entre les institutions de l'ancienne France et les idées nouvelles amène la Révolution. On reproche au souverain son despotisme; on réclame une constitution qui garantisse les droits des sujets du roi et les transforme en citoyens. La nation se sent majeure et prétend être souveraine : elle veut élire ses représentants qui votent les lois et les contributions publiques et qui en contrôlent l'emploi. Elle demande la suppression des abus du système féodal, perpétués depuis le moyen âge, l'égalité de tous devant la loi, l'admission libre de chacun à tous les emplois sans aucune

distinction de naissance ni de caste ; la concordance de toutes les administrations, la fusion de tous les ordres, en sorte que la France forme désormais un tout harmonique, indivisible, conscient de sa vie propre.

Les États généraux réunis à Versailles, le 5 mai 1789, éveillent de grandes espérances bientôt déçues. Le roi, prisonnier des privilégiés, veut maintenir l'ancienne distinction des trois ordres et réduire le rôle des députés au vote de nouveaux impôts. Mais à chaque tentative de réaction de la cour va correspondre une nouvelle victoire des représentants de la nation. Le Tiers État se proclame assemblée nationale (17 juin). L'assemblée trouve fermée la porte de ses séances : elle s'engage par le serment du Jeu de Paume à donner une constitution à la France (20 juin). La cour médite un coup d'État contre l'Assemblée avec le concours des régiments étrangers; le peuple de Paris sauve ses représentants par la prise de la Bastille (14 juillet). Les tentatives d'anarchie dans les provinces sont déjouées par le généreux sacrifice de tous les privilèges (nuit du 4 août). Enfin le roi, qui médite à Versailles de nouvelles revanches, est enlevé dans la nuit du 6 octobre et ramené captif à Paris. En cinq mois, à la suite de quatre journées mémorables dont deux sont des victoires pacifiques du droit (20 juin et 4 août), deux autres, des succès obtenus par la force mise au service du droit (14 juillet, 5 octobre), la nation triomphe, l'**ancien régime est à bas.**

Déjà la Constituante a voté ce célèbre manifeste des droits de l'humanité qu'on appelle **la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.** Elle abolit les anciennes provinces et les fond dans les départements, en rattachant aux nouvelles circonscriptions les différents services administratifs. Elle décrète que les biens du clergé doivent faire retour à la nation, en échange d'un traitement aux ministres du culte. L'organisation judiciaire et financière est complètement remaniée, pour être mise en accord avec les principes de 1789. La Constituante a semé le germe des institutions de la France renouvelée. Seule son œuvre politique est caduque ; la constitution de 1791 laisse le trône à

Louis XVI, en le désarmant en face de la nation. Elle établit en réalité une république avec un roi en trop.

L'Assemblée législative (1791-1792) ne pourra sauver longtemps ce fantôme de monarchie. Elle doit défendre les institutions nouvelles: contre les partis coalisés pour les détruire, elle lance des décrets qui atteignent les princes, les émigrés, les prêtres réfractaires; contre les souverains, qui font à la France l'insulte de vouloir reconstituer l'ancien régime et qui veulent la démembrer, sous prétexte de rétablir Louis XVI dans tous ses droits, elle prépare la guerre et elle commence la propagande révolutionnaire à l'étranger. Louis XVI manque de franchise ; il accepte de déclarer la guerre aux ennemis et il intrigue secrètement pour obtenir d'eux sa délivrance. Ce double rôle le rend justement suspect. Il est menacé par l'émeute du 20 juin 1792 et renversé par la journée sanglante du 10 août. La clôture de l'Assemblée législative est marquée à la fois par les odieux massacres de septembre et par le glorieux triomphe de Valmy sur les émigrés et sur l'Europe coalisée (20 sept. 1792).

La Convention nationale (21 sept. 1792-26 oct. 1795) est nommée au suffrage universel et direct. Elle abolit la monarchie et proclame la République, c'est-à-dire le gouvernement qui est la conséquence naturelle du suffrage attribué à tous. Elle lance en défi à l'Europe monarchique la tête du roi (21 janvier 1793). Elle résiste à tous les assauts par une vigoureuse dictature. Elle gouverne par le comité de Salut public : elle fait exécuter ses ordres par les représentants en mission; elle frappe ses ennemis de l'intérieur par le tribunal révolutionnaire ; elle fait sortir du sol ses armées de patriotes, pour terrasser la coalition des rois. La France ressemble à une grande place assiégée ; le règne de la justice est suspendu, pour faire place aux rigueurs des exécutions militaires. La *Terreur* devient un moyen de salut public.

La Convention est déchirée par les factions; elle n'envoie pas seulement à l'échafaud ses ennemis de l'ordre nouveau : elle dévore ses propres enfants. Les Girondins sont proscrits au 2 juin 1793 ; les généraux republicains, qui

ne savent pas vaincre sont envoyés à l'échafaud. Robespierre se débarrasse des violents, les Hébertistes (24 mars 1794) et des modérés, les Dantonistes (5 avril) ; il tombe lui-même au 9 thermidor an II et avec lui l'échafaud est abattu, la Terreur cesse. Ce qui l'a tuée vraiment, c'est l'échec de la Vendée et des soulèvements royalistes ; c'est la victoire de Fleurus (25 juin 1794), signal d'une offensive hardie. Au milieu des émeutes suscitées par la réaction thermidorienne la Convention consolide son œuvre, en donnant à la France une constitution républicaine, en travaillant à organiser l'instruction publique à tous les degrés, en consolidant par les traités de Bâle et de la Haye (1795) l'occupation des frontières naturelles par nos armées. La gloire immortelle de la Convention, c'est d'avoir sauvé de l'invasion et agrandi la patrie française.

V. — Essai d'organisation républicaine. Le Directoire, le Consulat

La Constitution républicaine de l'an III confie le gouvernement de la République à un Directoire exécutif de cinq membres; le Parlement est composé de deux Chambres : les Cinq Cents et les Anciens ; le suffrage est censitaire et à deux degrés, mais avec un cens très bas qui n'exclut que les indigents et les illettrés. La rivalité des pouvoirs publics, leur instabilité extrême, résultant de renouvellements électoraux trop fréquents, réduit à l'impuissance le nouveau gouvernement. Il se débat péniblement au milieu des crises financières et des attaques également redoutables des jacobins et des royalistes. Au lendemain de l'échec de la conspiration de Babeuf, le Directoire organise contre les royalistes le coup d'État du 18 fructidor (an V) ; en l'an VI il casse les élections jacobines (22 floréal); en l'an VII, il se trouve composé de deux membres qui veulent conserver la constitution républicaine, de deux membres qui veulent la détruire et d'un indifférent, le chef « des pourris ». (30 prairial.) Ce gouvernement est une bascule en équilibre toujours instable.

Sa faiblesse à l'intérieur, ne l'empêche pas de continuer glorieusement au dehors la lutte contre la coalition. Nos armées du Rhin, du Danube, du Pô exportent au delà de nos frontières les idées de la Révolution. L'Autriche vaincue reconnaît à son tour la République française avec ses nouvelles frontières par le traité de Campo-Formio (1797). Une ceinture de républiques sœurs, Batave, Helvétique, Ligurienne, Cisalpine, Romaine, Parthénopéenne, forment autant d'États-tampons qui doivent désormais éloigner la guerre de nos frontières. Cependant la conquête entraîne déjà ses maux ordinaires, l'oppression des vaincus, et l'ambition malsaine des chefs victorieux. Hoche a échappé à temps à la contagion. Bonaparte, le brillant héros de la première campagne d'Italie (1796-1797), pousse le Directoire aux conquêtes au delà des frontières de la France en inspirant la création des républiques vassales. Le coup d'État du 18 fructidor est son œuvre indirecte et sa première initiation aux violations de la loi. Au retour de la campagne d'Égypte, où il a travaillé plus efficacement pour sa gloire personnelle que pour la France, il est mûr pour la dictature militaire. Il renverse le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire (an VIII).

Le Consulat est encore un gouvernement républicain de nom, mais avec des institutions monarchiques. Le premier consul a seul le pouvoir d'agir ; ses deux collègues ne peuvent que le conseiller. Les élections sont confisquées au profit du pouvoir exécutif, grâce au mirage trompeur des listes de notabilités. Les assemblées délibérantes sont multipliées et par là même affaiblies ; le Corps législatif est muet. Le Sénat seul a quelque autorité, mais il est dans la main de Bonaparte : le premier Consul a le pouvoir pour dix ans : il l'obtient bientôt à vie avec le droit de se choisir un successeur (1802). C'est la monarchie à peine déguisée. Des plébiscites habilement préparés couvrent toutes ces usurpations sur les droits de la nation.

La France éprise d'ordre après les longues tourmentes de la Révolution sacrifie à Bonaparte la liberté : mais il maintient l'égalité. Les institutions nouvelles sont toutes

monarchiques, mais avec les correctifs rendus nécessaires par l'esprit de la Révolution; les préfets rappellent les anciens intendants; les cours d'appel sont créées dans les sièges des anciens parlements; l'administration des contributions directes est copiée sur celle des vingtièmes du XVIIIe siècle. Le Concordat remet le clergé dans la dépendance de l'État; mais les articles organiques assurent le libre exercice des cultes dissidents. Le code civil abolit le droit d'aînesse; la banque de France développe le crédit de l'État. Ainsi sont jetées les « bases de granit » de la nouvelle société.

Les éclatants succès de nos armées continuent. Bonaparte à Marengo, Moreau à Hohenlinden forcent la deuxième coalition à s'avouer vaincue (1800). L'Autriche signe la paix de Lunéville (1801). L'Angleterre, menacée d'une descente, subit la paix d'Amiens (1802). La déroute des souverains est définitive; la France républicaine avec ses frontières naturelles, avec les Républiques vassales qu'elle a organisées, semble acceptée à jamais par les vieilles monarchies européennes.

VI. — L'Empire. La monarchie restaurée

L'espoir d'une paix définitive n'est pas de longue durée. Bonaparte, par la constitution de l'an XII, se fait proclamer empereur (18 mai 1804). Désormais son pouvoir est héréditaire. Il a un conseil privé de six grands dignitaires; une cour où l'ancienne noblesse va se mêler toujours plus nombreuse avec la nouvelle noblesse des chefs militaires et des fonctionnaires impériaux. Les grands corps de l'État doivent s'occuper d'affaires et non plus de politique; ils sont nommés directement ou indirectement par l'empereur et lui doivent leurs gros traitements. La magistrature, le clergé, bientôt l'Université impériale, sont aussi bien disciplinés que les généraux et les préfets. Aucun contrôle, aucune contradiction n'est tolérée. Le pouvoir impérial est un despotisme sans bornes, mais qui veut être bienfaisant. Il favorise la science, les beaux-arts, multiplie les construc-

tions utiles ou fastueuses, encourage les progrès de l'industrie et développe les affaires. Mais les plus nobles esprits, les plus grands écrivains sont proscrits : aucune voix libre ne doit troubler le concert unanime de l'adulation.

Le titre seul d'empereur est une menace pour l'Europe. Napoléon veut lui faire rendre tout ce qu'il comporte : comme les empereurs du moyen âge et comme Charles-Quint, il veut faire reconnaître dans toute l'Europe sa suzeraineté, plus tard même sa souveraineté. **L'Empire, c'est la guerre.** Napoléon bat l'Autriche et la Russie, grâce à la neutralité de la Prusse (Ulm, Austerlitz, Presbourg, 1805) ; la Prusse et la Russie, grâce à la neutralité de l'Autriche (Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland, Tilsitt, 1806-1807) ; il envahit l'Espagne et dépouille une dernière fois l'Autriche, grâce à l'alliance russe (Burgos, Eckmuhl, Wagram, Vienne, 1808-1809). L'aigle impériale se promène victorieusement de capitale en capitale ; la guerre tient en haleine perpétuelle la Grande Armée et assouvit l'ambition et l'avidité des grands chefs.

Cependant une ennemie insaisissable, l'Angleterre, renouvelle sans se lasser les coalitions. Napoléon a cherché, en réunissant le camp de Boulogne, à envahir la Grande Bretagne. Les Anglais ripostent en ruinant notre flotte à Trafalgar. Napoléon, par les décrets qui organisent le blocus continental, veut tuer le commerce anglais. Mais il provoque parmi ses sujets et ses alliés un effroyable malaise par la suppression de toute relation du continent avec la mer et les colonies. Pour appliquer son système dans toute sa rigueur, il envahit le Portugal et l'Espagne, confisque les États du pape, annexe à l'Empire français les provinces illyriennes, la Hollande, les villes hanséatiques. L'empire français démesurément enflé étend ses longs bras jusqu'à l'empire ottoman et à la frontière russe. Aussi, malgré l'essor brillant donné à l'industrie française, les intérêts sont brutalement lésés.

Les sentiments ne le sont pas moins. Les peuples vassaux ou vaincus sont sacrifiés aux nécessités de la politique impériale. Ecrasés de réquisitions et d'impôts, ils gémissent douloureusement sous le régime du sabre. Les nations,

courbées sous le despotisme impérial, relèvent la tête. Les Espagnols prêchent la guerre sainte contre les Français ; les Tyroliens se soulèvent dans leurs âpres montagnes. Les sociétés secrètes allemandes, les maîtres des Universités, les réformateurs des armées prussienne et autrichienne préparent dans l'ombre la revanche fatale.

La sixième coalition va réunir contre la France tous les peuples encore indépendants et peu à peu les vassaux de l'empereur se joindront à ses ennemis. Le tsar Alexandre s'affranchit le premier. Napoléon ose aventurer la Grande Armée jusqu'en Russie. Sans doute, en vertu de la force acquise, elle entre victorieuse à Moscou, mais la retraite de Russie se change en débâcle (1812). Dans la campagne d'Allemagne, Napoléon remporte encore les premiers avantages contre la Prusse et la Russie; mais, quand le beau-père de Napoléon vient apporter à la coalition l'appoint des forces de l'Autriche, la disproportion des forces est trop grande. La Grande Armée reconstituée est exterminée dans la sanglante mêlée de Leipzig, véritable rencontre des nations (1813). Désormais Napoléon dispute à coups de génie le sol français contre trois armées qui se sont donné rendez-vous, par trois routes convergentes, à Paris (1814). Il a refusé de traiter quand il était encore temps. Paris capitule (31 mars 1814). Napoléon abdique et part pour l'île d'Elbe. Sa tentative pour établir une fédération des Etats-Unis d'Europe par la force militaire, sous le gouvernement d'une famille, sous le sceptre d'un homme, a échoué. Jamais le nom de la France n'a été plus redouté : mais aussi jamais le généreux sang français n'a arrosé plus abondamment tant de champs de bataille, en épuisant pour longtemps la sève nationale.

VII. — La liquidation de l'œuvre impériale

Les Bourbons sont rappelés par les intrigues d'un parti remuant, sans racines dans le pays. L'étranger favorise leur ambition, mais les force à quelques concessions libérales. Louis XVIII octroie la charte de 1814, qui donne à la

France la réalité du gouvernement représentatif, en sauvegardant le principe du droit divin. Mais l'entourage du roi va causer sa perte. La France est en proie à l'avidité des émigrés, à l'intolérance du clergé. L'ancien régime, avec tout son cortège d'abus et de privilèges, semble à la veille de renaître.

Napoléon exploite habilement les haines suscitées par les Bourbons. Le **retour de l'île d'Elbe** est salué par les acclamations de l'armée, des paysans, des ouvriers. Napoléon fait appel à l'esprit de la Révolution, et transforme, par l'**acte additionnel**, l'ancienne constitution impériale. Mais sa tentative est sans issue. L'Europe refuse de le reconnaître et la France, épuisée d'hommes et d'argent, est incapable de lutter. Napoléon est écrasé à Waterloo, par les efforts combinés des Anglais et des Prussiens. Après un règne de **Cent Jours**, Napoléon abdique une seconde fois et va expier durement, sur le rocher de Sainte-Hélène, les rêves de son ambition chimérique (1815-1821).

La France sort mutilée des mains de Napoléon, elle ne perd pas seulement ses frontières naturelles, que lui avait données la Révolution. La frontière de fer, constituée par l'ancienne monarchie, est brisée sur les points les plus vulnérables de notre territoire. Les grandes puissances surveillent jalousement la renaissance toujours redoutée de la nation française. Elles annexent tous les territoires soi-disant vacants, en Pologne, en Allemagne, en Italie, tandis que l'Angleterre s'empare de quelques-unes de nos dernières colonies. Les faibles sont mangés par les forts. Les aspirations nationales des peuples sont sacrifiées aux intérêts des familles souveraines. La France et les idées françaises sont tenues en une suspicion universelle. Tel est l'esprit nouveau que fait prédominer en Europe le cruel souvenir de l'épopée napoléonienne.

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES ET LISTES CHRONOLOGIQUES[1]

ANGLETERRE. — MAISON DE HANOVRE

Elisabeth, fille de Jacques Ier d'Angleterre, épouse Frédéric V, électeur palatin (1612).

- **Charles-Louis**, électeur palatin.
  - Charlotte, princesse palatine, épouse Philippe, duc d'Orléans
    - **Philippe**, régent (1715-1723).
- Sophie, épouse en 1658 Ernest-Auguste de Brunswick Lunebourg, 1er électeur de Hanovre (1692-1698).
  - 1. **George Ier**, électeur de Hanovre (1698), roi d'Angleterre (1714-1727), épouse Sophie-Dorothée de Brunswick-Zell.
    - 2. **George II**, roi (1727-1760), épouse Wilhelmine de Brandebourg-Anspach.
      - Frédéric-Louis † 1751, épouse Augusta de Saxe-Gotha.
        - 3. **George III** (1760-1820). épouse Sophie-Charlotte de Mecklembourg Strélitz.
          - 4. **George IV** (1820-1830), épouse Caroline-Amélie de Brunswick-Wolfembuttel.
          - 5. **Guillaume IV**, roi (1830-1837).
          - Edouard-Auguste, duc de Kent (1820), épouse Victoria de Saxe-Cobourg.
      - Guillaume-Auguste, duc de Cumberland.
    - Sophie-Dorothée, épouse Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse.

1. On ne cite que les princes et princesses qui ont joué un rôle important dans l'histoire. Ces généalogies sont donc incomplètes.

FRANCE. — MAISON DE BOURBON

1. **Henri IV** (1589-1610),
descendant de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis,
épouse :
1° Marguerite de Valois (fille de Henri II);
2° Marie de Médicis.

2. **Louis XIII** (1610-1643), épouse Anne d'Autriche (fille de Philippe III d'Espagne).

Elisabeth ✝ 1644, épouse Philippe IV d'Espagne.

Christine ✝ 1663, épouse Victor-Amédée Ier, duc de Savoie.

Gaston, duc d'Orléans ✝ 1660, épouse Mlle de Montpensier

Henriette-Marie ✝ 1669, épouse Charles Ier, roi d'Angleterre.

3. **Louis XIV** (1643-1715) 1, épouse Marie-Thérèse, fille de Philippe IV d'Espagne.

Philippe, duc d'Orléans 2 ✝ 1701, épouse :
1° Henriette, fille de Charles Ier Stuart ;
2° Charlotte-Elisabeth de Bavière (la princesse *Palatine*).

Mlle de Montpensier (la grande Mademoiselle) épouse Lauzun.

Louis (le grand dauphin) ✝ 1711, épouse Marie-Victoire de Bavière.

Philippe II d'Orléans (le régent) ✝ 1723, épouse Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV.

Louis, duc de Bourgogne ✝ 1712 (second dauphin), épouse Marie-Adélaïde, fille du duc de Savoie Victor-Amédée II.

Philippe V, roi d'Espagne ✝ 1746, épouse :
1° Marie-Gabrielle de Savoie ;
2° Elisabeth Farnèse.

Charles-Emmanuel, duc de Berry ✝ 1714, épouse Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, fille de Philippe II d'Orléans (le régent).

Louis d'Orléans ✝ 1752, épouse la princesse de Bade.

Le duc de Bretagne † 1712 **(troisième dauphin).**

4. **Louis XV** (1715-1774), **épouse** Marie Leczinska, fille d'un roi détrôné de Pologne.

Louis-Philippe Ier d'Orléans † 1785, épouse Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

Louise-Elisabeth † 1759, épouse Philippe, duc de Parme.

Henriette † 1752.

Louis, dauphin † 1765, épouse : 1° Marie-Thérèse d'Espagne; 2° Marie-Josèphe de Saxe.

Adélaïde † 1800.

Victoire † 1799.

Sophie † 1782.

Louise † 1787.

Louis-Philippe II d'Orléans (Philippe *Egalité*) † 1793, épouse Louise-Marie de Penthièvre.

5. **Louis XVI** (1774-1792) † 1793, épouse Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse.

7. **Louis XVIII** (1815-1824) (le comte de Provence), épouse Marie-Joséphine de Savoie.

8. **Charles X** (1824-1830) † 1836, (le comte d'Artois), épouse Marie-Thérèse de Savoie.

Clotilde † 1802, épouse Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne.

Elisabeth † 1794 (madame Royale).

9. **Louis-Philippe Ier** roi des Français (1830-1848) † 1850, épouse Marie-Amélie.

Marie-Thérèse † 1851, épouse le duc d'Angoulême.

6. **Louis XVII** mort au Temple † 1795.

Louis-Antoine † 1844, duc d'Angoulême, épouse la fille de Louis XVI.

Charles, duc de Berry † 1820, épouse Marie-Caroline de Bourbon, fille de Ferdinand, roi de Sicile.

---

1. Enfants illégitimes de Louis XIV.

De Mlle de la Vallière.

Louis de Bourbon † 1683, comte de Vermandois.

Mlle de Blois † 1739, princesse de Conti.

De Mme de Montespan.

Louis-Auguste de Bourbon † 1736, duc du Maine.

Louis-Alexandre de Bourbon † 1737, comte de Toulouse.

Louise-Françoise de Bourbon † 1743, mariée à Louis III, duc de Bourbon.

Françoise-Marie de Bourbon † 1700, mariée à Philippe d'Orléans, le Régent.

2. Les noms en italiques sont ceux de la branche d'Orléans.

FRANCE. — FAMILLE BONAPARTE

Charles Bonaparte † 1785, épouse Lœtitia Ramolino † 1836.

Joseph	Napoléon Ier	Lucien	Élisa	Louis	Pauline	Caroline	Jérôme
Joseph, né en 1767, roi de Naples (1806), roi d'Espagne (1808-1813), † 1844 épouse Julie Clary	1. **Napoléon Ier** (15 août 1769-5 mai 1821), empereur (1804-1814) épouse : 1° Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais † 1814. 2° Marie-Louise d'Autriche, duchesse de Parme (1814-1847).	Lucien, né en 1775, † 1840 prince de Canino, épouse : 1° Charlotte Boyer ; 2° Alexandrine, veuve Jouberton.	Élisa (1777) épouse Baciocchi, grande-duchesse de Toscane, princesse de Lucques et de Piombino.	Louis, né en 1778, † 1846 roi de Hollande (1806-1810), épouse Hortense de Beauharnais.	Pauline, princesse de Guastalla, épouse : 1° Le général Leclerc ; 2° Le prince Borghèse.	Caroline épouse Murat, roi de Naples (1808-1815).	Jérôme, roi de Westphalie (1807-1813) † 1860, épouse : 1° Demoiselle Paterson ; 2° Catherine de Wurtemberg.
2 filles.	2 **Napoléon II**, roi de Rome (duc de Reichstadt) † 1832.	4 fils et 6 filles.	1 fille.	Napoléon-Charles † 1807. — 3. **Charles-Louis Napoléon III**, né en 1808, † 1873, président de la République (1848), empereur des Français (1852-1870).		2 fils et 2 filles.	

ESPAGNE. — MAISON DE BOURBON

1. Philippe V, duc d'Anjou et roi d'Espagne (1700-1746)
né en 1683, abdique en faveur de son fils aîné (1724) et reprend le pouvoir à sa mort.
épouse : 1° Marie-Gabrielle de Savoie, ✝ 1714.
2° Élisabeth Farnèse, fille du duc de Parme, ✝ 1766.

Enfants :

- (1) **2. Louis Ier**, roi (✝ 1724).
- (1) **3. Ferdinand VI**, roi (1746-1759).
- (2) **4. Charles III**, duc de Parme (1731-1735), roi des Deux-Siciles (1759-1788), roi d'Espagne épouse Marie-Christine, fille d'Auguste II, roi de Pologne.
  - **5. Charles IV**, roi d'Espagne (1788-1808), ✝ 1819.
    - **6. Ferdinand VII** (1808-1833).
    - Don Carlos ✝ 1856.
  - Ferdinand IV, roi de Naples (1759), prend en 1816 le titre de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, ✝ 1825, ép. Caroline d'Autriche.
    - François Ier (1825-1830).
    - Marie-Amélie, épouse Louis-Philippe, roi de France.
- (2) Marie-Anne, fiancée à Louis XV (1720), épouse Joseph Ier, roi de Portugal.
- (2) Don Philippe, duc de Parme et de Plaisance (1748-1765), ép. Élisabeth de France fille de Louis XV.
  - Ferdinand Ier (1765-1802).
    - Louis Ier, roi d'Étrurie (1801-1802), épouse Marie-Louise fille de Charles IV, duchesse de Lucques en 1814.
      - Charles-Louis, duc de Lucques, de 1814 à 1847, puis duc de Parme (1847-1849).

AUTRICHE. — MAISON DE HABSBOURG ET DE HABSBOURG-LORRAINE

1. Léopold Ier (1658-1705)
épouse : 1° Marguerite-Thérèse d'Espagne; 2° Eléonore de Neubourg.

1
Marie-Antoinette
épouse Maximilien-Emmanuel,
électeur de Bavière.

2
2. **Joseph Ier**,
empereur (1705-1711).

2
3. **Charles VI**,
empereur (1711-1740).

Marie-Josèphe
épouse l'électeur de Saxe
Auguste III, roi
de Pologne (1733-1764).

Marie-Amélie épouse
4. **Charles VII (Albert)**,
électeur de Bavière,
empereur (1742-1745).

Marie-Thérèse † 1780,
hérite des Etats
autrichiens (1740), épouse
5. **François Ier de Lorraine**,
empereur (1745-1765).

6. **Joseph II**,
empereur
(1765-1790).

7. **Léopold II**,
empereur (1790-1792),
épouse Marie-
Louise d'Espagne.

Marie-Caroline
épouse
Ferdinand IV, roi
des Deux-Siciles.

Marie-Antoinette
épouse
Louis XVI.

8. **François II**, † 1835,
plus tard François Ier, empereur d'Autriche
(1804-1835),
épouse Marie-Thérèse de Naples.

Ferdinand,
grand-duc de Toscane
(1790-1824).

Marie-Louise, épouse Napoléon, duchesse
de Parme (1814-1847).

9. **Ferdinand Ier**,
empereur d'Autriche (1835-1848).

François-Charles
épouse Sophie de Bavière.

PRUSSE. — MAISON DE HOHENZOLLERN

Jean Sigismond, électeur de Brandebourg (1608-1619), épouse Anne, héritière du duché de Prusse.

Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg et duc de Prusse (1619-1640).

Frédéric-Guillaume (le grand électeur) (1640-1688), épouse Louise, fille du prince Frédéric-Henri d'Orange-Nassau.

1. **Frédéric III**, électeur (1688), devient Frédéric Ier, roi de Prusse (1701-1713), épouse Elisabeth de Hesse-Cassel.

- Louise Sophie-Dorothée, épouse Frédéric de Hesse-Cassel, roi de Suède.
- 2. **Frédéric-Guillaume Ier** (1713-1740), épouse Sophie-Dorothee, fille de George Ier, roi d'Angleterre.

- 3. **Frédéric II, le Grand,** (1740-1786), épouse Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfembuttel.
- Louise-Ulrique, ép. Adolphe-Frédéric, roi de Suède.
- Auguste-Guillaume.
- Sophie-Wilhelmine margravine de Bayreuth
- Le prince Henri.

4. **Frédéric-Guillaume II** (1786-1797), ép. Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt.

- 5. **Frédéric-Guillaume III,** roi de Prusse (1797-1840). ép. Louise de Mecklembourg-Strélitz.
- Frédérique-Louise, épouse Guillaume Ier, roi des Pays-Bas.

RUSSIE. — MAISONS DE ROMANOF ET DE HOLSTEIN-GOTTORP

- 1. **Michel Romanof** (1613-1645).
  - 2. **Alexis** (1645-1676) épouse : 1° Maria Miloslawski ; 2° Nathalie Narychkine.
    - (1) 3. **Fédor II** (1676-1682).
    - (1) Sophie régente (1682-1689).
    - (1) 4. **Ivan V** (1682-1696).
      - 8. **Anna Ivanowna**, duchesse de Courlande (1730-1740).
      - Catherine Ivanowna épouse Léopold de Mecklembourg.
        - Anna Leopoldowna épouse Antoine de Brunswich-Bevern.
          - 9. **Ivan VI** (Antonowitch) (1740-1741).
    - (2) 5. **Pierre Ier le Grand** (1682-1725) épouse : 1° Eudoxie Lapouchine ; 6. 2° **Catherine Ire** (1725-1727).
      - (1) Alexis tsaréwitch † 1718.
        - 7. **Pierre II** (1727-1730).
      - (2) Anna Petrowna épouse le duc de Holstein-Gottorp.
        - 11. **Pierre III** duc de Holstein-Gottorp (1762), épouse 12. **Catherine II** (d'Anhalt-Zerbst) (1762-1796).
          - 13. **Paul Ier** (1796-1801) épouse Marie-Sophie-Dorothée de Wurtemberg.
            - 14. **Alexandre Ier** (1801-1825).
            - Constantin.
            - 15. **Nicolas Ier** (1825-1855) épouse **Alexandra de Prusse.**
      - (2) 10. **Elisabeth** (1741-1762).

SUÈDE. — MAISONS DE WASA ET DE BERNADOTTE

1. Gustave Wasa (1523-1560)

- **2. Eric XIV** (1560-1568). **Déposé (1568), meurt (1577).**
- **3. Jean III** (1568-1592) épouse Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne.
  - **4. Sigismond III,** roi de Pologne (1587-1632), roi de Suède (1592), déposé (1600).
- **5. Charles IX** (1600-1611).
  - Catherine épouse Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts.
    - Christine-Madeleine épouse Frédéric de Bade-Dourlach.
      - Frédéric Magnus.
        - Albertine-Frédérique épouse Christian-Auguste, duc de Holstein-Gottorp.
          - **13. Adolphe-Frédéric** (1751-1771). épouse Louise-Ulrique, fille de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse.
            - **14. Gustave III** (1771-1792).
              - **15. Gustave IV** (1792-1809) détrôné † 1837.
            - **16. Charles XIII,** duc de Sudermanie, régent (1792-1796), roi 1809-1818, adopte en 1810.
              - **17. Bernadotte, roi sous le nom de Charles XIV (1818-1844).**
    - **8. Charles X** (1654-1660).
      - **9. Charles XI** (1660-1697).
        - **10. Charles XII** (1697-1718).
        - **11. Ulrique-Eléonore,** reine (1719-1720) épouse **12. Frédéric Ier** de Hesse-Cassel, roi (1720-1751).
  - **6. Gustave II Adolphe** (1611-1632).
    - **7. Christine,** reine (1632), abdique (1654), **morte** (1689).

LISTES CHRONOLOGIQUES

(AVEC LA DATE DE L'AVÈNEMENT)

PAPES

1700. Clément XI (Albani).
1721. Innocent XIII (Conti).
1724. Benoit XIII (Orsini).
1730. Clément XII (Corsini).
1740. Benoit XIV (Lambertini).
1758. Clément XIII (Rezzonico).
1769. Clément XIV (Ganganelli).
1775. Pie VI (Braschi).
1800-1823. Pie VII (Chiaramonti).

TOSCANE (grands-ducs)

1° *Famille des Médicis* (ducs depuis 1531) :

1670. Cosme III.
1723. Jean-Gaston.

2° *Maison impériale de Lorraine-Habsbourg :*

1737. François II.
1765. Léopold Ier.
1790. Ferdinand III.

3° *Époque napoléonienne :*

1801. Louis Ier (Bourbon de Parme), roi d'Etrurie.
1803. Louis II mineur.
1807. Réunion à l'Empire français.
1809. Elisa Bonaparte (Baciocchi), grande-duchesse de Toscane.
1814-1824. Ferdinand III rétabli.

PARME ET PLAISANCE

1° *Maison de Farnèse* (depuis 1545) :

1694. François, duc.
1727. Antoine.

2° *Maison des Bourbons d'Espagne :*

1731. Don Carlos.
1748. Don Philippe.
1765-1801. Ferdinand.

3° 1802. Réunion à la France.

4° 1815-1847. Archiduchesse Marie-Louise.

NAPLES

A l'Espagne depuis 1504 ; à l'Autriche depuis 1713.

1° *Bourbons d'Espagne :*

1735. Don Carlos.
1759. Ferdinand IV, ne possède plus que la Sicile, 1806-1815.

2° *Les Bonaparte :*

1806. Joseph Bonaparte, roi de Naples.
1808. Joachim Murat.
1815. Ferdinand IV, prend le titre de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, 1816-1825.

SARDAIGNE

Maison de Savoie (ducs de Savoie depuis 1417) :

1675. Victor-Amédée II, duc de Savoie, 1675; roi de Sicile, 1713; perd la Sicile, roi de Sardaigne, 1720; abdique.
1730. Charles-Emmanuel III.
1773. Victor-Amédée III.
1796. Charles-Emmanuel IV, réduit à la Sardaigne.
1802. Victor-Emmanuel Ier, son frère, recouvre tous ses Etats, 1814-1815; abdique, 1821.

TURQUIE (sultans)

Dynastie d'Othman (établie en 1453, à Constantinople) :

1703. Achmet III.
1730. Mahmoud Ier.
1754. Othman III.
1757. Mustapha III.
1774. Abdul-Hamid.
1789. Sélim III.
1807. Mustapha IV.
1808-1839. Mahmoud II.

POLOGNE (couronne élective)

1697. Auguste II, électeur de Saxe.
1704. Stanislas Leczinski.
1709. Auguste II de nouveau.
1733. Stanislas Leczinski de nouveau.
1733. Auguste III, électeur de Saxe.
1764. Stanislas-Auguste (Poniatowski), abdique, 1795.

DANEMARK (rois)

Maison de Holstein (depuis 1523) :

1699. Frédéric IV.
1730. Christian VI.
1746. Frédéric V.
1766. Christian VII.
1808-1839. Frédéric VI, perd Norvège en 1814.

PORTUGAL (rois)

Maison de Bragance (depuis 1640) :

1706. Jean V.
1750. Joseph Ier.
1777. Maria Ire (sa fille).
Jean VI (son fils), régent pour sa mère, depuis 1792; fuite au Brésil, 1807; roi de Portugal 1816-1826.

BIBLIOGRAPHIE

Nous n'indiquons, dans ce livre élémentaire, ni les *Mémoires* ou *Souvenirs*, ni *les articles de journaux savants* ou de *Revues*, ni les *ouvrages étrangers* qui ne sont pas traduits en français. On trouvera la mention de toutes ces *lectures complémentaires* ou de ces *sources plus ou moins importantes*, soit dans les ouvrages spéciaux recommandés au début de chaque chapitre, soit dans les importantes collections qui figurent ci-dessous, comme l'*Histoire générale*, la *Grande Encyclopédie* ou la *Bibliothèque d'Histoire illustrée*, etc.

I. — HISTOIRE GÉNÉRALE

1° BIOGRAPHIE

MICHAUD. — *Biographie générale*, 45 vol. in-8°, Paris.
HOEFER. — *Biographie générale* (Didot), 46 vol. in-8°, Paris.
Grande Encyclopédie, articles historiques, 31 vol. in-4°, Paris; achevée en 1902).

Dictionnaires de biographie et d'histoire :

GRÉGOIRE (revu par WAHL). — 1 vol. in-8°, Paris (Garnier frères).
DÉZOBRY ET BACHELET (revu par M. DARSY). — 2 vol. in-8°, Paris Delagrave).
BOUILLET (revu par M. GOURRAIGNE). — 1 vol. in-8°, Paris (Hachette).

2° ATLAS HISTORIQUES

FREEMANN. — *Histoire générale de l'Europe par la géographie politique* (traduction LEFEBVRE), texte et atlas, 1 vol. in-8° et 1 vol. in-4° (Colin).
SCHRADER. — Chez Hachette.
VIDAL-LABLACHE. — Chez Colin.

ATLAS ÉLÉMENTAIRES

JALLIFFIER ET BUCHNER. — *Cartes et croquis*, in-4°, Paris (Garnier frères).

VAST ET MALLETERRE. — *Les Etats européens*, in-4°, Paris (Delagrave).

3° HISTOIRES GÉNÉRALES

LAVISSE ET RAMBAUD. — *Histoire générale*, t. VII, VIII et IX, 3 vol. in-8°, Paris, 1896 et suiv. (Colin).

Bibliothèque d'histoire illustrée, publiée sous la direction de MM. ZELLER et VAST, continuée par M. VAST. — 19 vol. parus, 1891 et suiv., Paris; Société française d'éditions d'art (Henry May). (8 volumes dont les titres sont indiqués aux différents chapitres se rapportent au programme de ce cours.)

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi*, 15 vol. in-12° et table (Garnier).

SAINTE-BEUVE, — *Nouveaux lundis*, 5 vol. in-12°.

E. LAVISSE. — *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe*, 1 vol. in-12°, Paris.

EMILE BOURGEOIS. — *Manuel historique de politique étrangère*, 2 vol. in-12°, Paris (Belin).

A. HIMLY. — *Formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*, 2 vol. in-8°, Paris (Hachette).

A. REBIÈRE. — *Les Savants modernes*, pages choisies des *Savants modernes*, 2 vol. in-8°, Paris (Nony).

J. GAY. — *Lectures scientifiques*, 1 vol. in-12° (Hachette).

ROGER PEYRE. — *Histoire générale des beaux-arts*, 1 vol. in-12° (Delagrave).

G. LANSON. — *Histoire de la littérature française*, 1 vol. in-12° (Hachette).

DREYSS. — *Chronologie universelle*, 1 vol. in-12° (Hachette).

Histoire universelle, publiée par une société de savants sous la direction de M. DURUY, Paris, in-12°, Hachette (très vieillie sauf les volumes de MM. RAMBAUD, LÉGER et DE LA JONQUIÈRE, cités aux différents chapitres de notre histoire).

II. — HISTOIRES PARTICULIÈRES

1° HISTOIRES DE FRANCE

E. LAVISSE. — *Histoire de France*, 9 vol. in-8° (Hachette).

HENRI MARTIN. — 17 vol. in-8° (Furne) (jusqu'en 1789; déjà ancien).

DARESTE. — 9 vol. in-8°, 1865-1879, Paris (Plon).

MICHELET. — 17 vol. in-8°, Paris (Lacroix) (très systématique).

GUIZOT. — *L'histoire de France racontée à mes petits-enfants*, 5 vol. in-4°, Paris (Hachette).

TH. LAVALLÉE. — *Histoire des Français* (continuée par Fréd. Locke), 6 vol. in-12°, Paris.

LUD. LALANNE. — *Dictionnaire historique de la France*, 1 vol, in-8°, Paris (Hachette).

A. RAMBAUD. — *Histoire de la civilisation française*, t. II et III, 2 vol. in-12°, Paris (A. Colin).

A. GASQUET. — *Les Institutions politiques de l'ancienne France*, 2 vol. in-12°, Paris (Hachette).

CHERUEL. — *Dictionnaire des institutions de la France*, 2 vol. in-12°, Paris (Hachette).

P. ALBERT. — *La littérature française au XVIII° siècle*, 1 vol. ; *La littérature française au XIX° siècle*, 2 vol. (Hachette).

E. FAGUET. — *Etudes littéraires XVIII° siècle et XIX° siècle*, 2 vol. in-12°, Paris (Lecène et Oudin).

P. LACROIX (Bibliophile Jacob). — *Le XVIII° siècle*. 2 vol. in-4° (Didot). *Directoire, Consulat et Empire*, 1 vol. in-4°, illustration intéressante.

J. QUICHERAT. — *Histoire du costume en France jusqu'à la fin du XVIII° siècle*, 1 vol. in-4°, Paris (Hachette).

BAUDRILLART. — *Histoire du luxe privé et public*, 4 vol. in-8°, Paris (Hachette).

E. LEVASSEUR. — *Histoire des classes ouvrières avant et depuis* 1789, nouvelle édition, 4 vol. in-8°, Paris (Guillaumin).

MAHAN. — *Influence de la puissance maritime dans l'histoire*, 1 vol. in-8°, Paris (Henry May).

Consulter :

Pour l'Angleterre :

GREEN. — *Histoire du peuple anglais* (traduction Monod), 2 vol. in-8°, Paris (Plon).

TAINE. — *Histoire de la littérature anglaise*, 5 vol. in-12°, Paris (Hachette).

Pour la Russie :

A. RAMBAUD. — *Histoire de Russie*, 1 vol. in-12° (Hachette).

Pour l'Autriche :

L. LÉGER. — *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, 1 vol. in-12° (Hachette).

E. SAYOUS. — *Histoire générale des Hongrois*, 2 vol. in-8° Paris.

E. DENIS. — *Histoire de la Bohême* (les deux derniers volumes), 2 vol. in-8°, Paris (Leroux).

Pour l'Allemagne :

E. Denis. — *L'Allemagne de* 1789 *à* 1815 *et de* 1815 *à* 1852, 2 vol. in-8°, Paris (Bibliothèque d'histoire illustrée, H. May).
Lévy Bruhl. — *L'Allemagne depuis Leibnitz* (1700-1848), in-8°, Paris.

Pour l'Italie.

J. Zeller. — *Histoire abrégée d'Italie*, 1 vol. in-12° (Hachette).

Pour l'Espagne :

Desdevises du Dézert. — *L'Espagne de l'ancien régime*, 2 vol. in-8°, Paris (Société française d'imprimerie et de librairie).

Pour la Turquie :

De la Jonquière. — *Histoire de l'empire ottoman*, 1 vol. in-12° (Hachette).

Pour les États scandinaves :

Geffroy. — *Histoire des États scandinaves*, 1 vol. in-12° (Hachette).

III. — HISTOIRES DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES

1° XVIII° SIÈCLE

Lacretelle. — *Histoire de la France pendant le XVIII° siècle*, 6 vol. in-8°, Paris.
Villemain. — *Tableau de la littérature française au XVIII° siècle*, 4 vol. in-12°, Paris.
Jobez. — *Histoire de la France sous le règne de Louis XV*, 7 vol. in-8°, Paris.
Droz. — *Histoire du règne de Louis XVI*, 3 vol. in-8°, Paris.
Ch. Aubertin. — *L'esprit public au XVIII° siècle*, 1 vol. in-12°, Paris (très bonne analyse des plus curieux mémoires du temps) (Didier).
F. Rocquain. — *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*, 1 vol. in-8°, Paris.
H. Carré. — *La France sous Louis XV*, 1 vol. in-8°, illustré (Bibliothèque d'histoire illustrée, chez Henry May).
M. Souriau. — *Louis XVI et la Révolution*, 1 vol. in-8°, illustré (Bibliothèque d'histoire illustrée, chez Henry May).

L. Mention. — *L'armée de l'ancien régime*, 1 vol. in-8° (Bibliothèque d'histoire illustrée, chez Henry May).

2° RÉVOLUTION FRANÇAISE

Précis de A. Rambaud, 1 vol. (Hachette); de Mignet, 2 vol. (Didier) ; d'Edgard Quinet, 3 vol. (Germer Baillière).

Histoires développées de Thiers (vieilli), de Michelet, de Louis Blanc (systématiques).

Aulard. — *Histoire politique de la Révolution française*, 1 vol. in-8°, Paris (Colin).

Aulard. — *Etudes et leçons sur la Révolution*, 4 vol. in-12° (Alcan).

Aulard. — *Les orateurs de la Révolution*, 3 vol. in-8° (Hachette).

Jean Jaurès. — *Histoire socialiste*, 6 vol. in-8°, Paris.

Taine. — *Les Origines de la France contemporaine*, 6 vol. in-8° (Hachette) (très systématique sauf le premier volume).

A. Sorel. — *L'Europe et la Révolution française*, 8 vol. in-8° (Plon).

De Sybel. — *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* (traduction Dosquet), 5 vol. in-8°, Paris (G. Baillière).

A. Debidour. — *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France depuis 1789*, 1 vol. in-8°, Paris (Alcan).

Ed. et J. de Goncourt. — *Histoire de la société française pendant la Révolution, pendant le Directoire*, 2 vol. in-12°, Paris.

A. Chuquet. — *La jeunesse de Napoléon*, 3 vol. in-8° (A. Colin).

A. Chuquet. — *Les guerres de la Révolution*, 10 vol. in-12° (Léopold Cerf).

P. Gaffarel. — *Les campagnes de la première République, du Consulat et de l'Empire*, 4 vol. in-8°, Paris (Hachette).

3° CONSULAT ET EMPIRE

Thiers. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 19 vol. in-8°, Paris.

Lanfrey. — *Histoire de Napoléon*, 5 vol. in-12°, Paris (Charpentier).

Dr A. Fournier. — (Traduction Jœglé) *Napoléon Ier*, 2 vol. in-8°, Paris (Bouillon).

Roger Peyre. — *Napoléon*, 1 vol. in-4°, illustré (Didot).

Corréard. — *La France sous le Consulat*, 1 vol. in-8° (Bibliothèque d'histoire illustrée, chez Henry May).

Bondois. — *Napoléon et la Société de son temps*, 1 vol. in-8° (Alcan).

Général Yung. — *Bonaparte et son temps*, 3 vol. in-12°, Paris.
A. Sorel. — *Essais de critique et d'histoire*, 1 vol. in-12° (Plon).
Seeley. — *Courte histoire de Napoléon*, 1 vol. in-12° (A. Colin).

Les *Mémoires* à consulter ont été publiés soit dans la collection Michaud et Poujoulat qui s'arrête à la fin du xviiie siècle; soit dans la collection Barrière qui comprend l'époque de la Révolution; soit isolément chez Plon, Hachette, Didot, Charpentier, Calmann-Lévy, etc. — La collection des *documents inédits* publiés par le Ministère de l'Instruction publique dépasse maintenant l'époque de la Révolution. Les principales revues à consulter pour l'histoire sont : la *Revue historique* de G. Monod (Alcan), la *Revue de la Révolution* (A. Aulard), la *Revue des questions historiques*, le *Correspondant*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, etc. — Pour les beaux-arts consulter principalement la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, publiée sous la direction de J. Comte (Quantin).

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES CARTES

TABLE DES CHAPITRES

Tours. - Imp. Deslis Frères, 6, rue Gambetta.